

[illegible] dono ultimi [illegible] Gymna-
sii Sydamensis Ovidius Brun[illegible]
die [illegible] Sept: 1844.

LE

NOUVEAU TESTAMENT

DE

NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST,

TRADUIT EN FRANÇAIS,

AVEC LE

COMMENTAIRE LITTÉRAL

DU PÈRE DE CARRIÈRES DANS LE TEXTE,

ET DES NOTES EXPLICATIVES, MORALES ET DOGMATIQUES, POUR EN FACILITER L'INTELLIGENCE.

PUBLIÉ AVEC L'APPROBATION DE

MONSEIGNEUR L'ARCHEVEQUE DE QUÉBEC.

A QUEBEC:

CHEZ J.-BTE. FRÉCHETTE, PÈRE,

IMPRIMEUR-LIBRAIRE, N° 13, RUE LAMONTAGNE.

MDCCCXLVI.

APPROBATION.

Nous approuvons et nous recommandons aux fidèles de notre diocèse cette traduction du Nouveau Testament, avec commentaire dans le texte, et notes au bas des pages.

✠ JOS. ARCH. DE QUEBEC.

Québec, 30 mars 1846.

AVERTISSEMENT.



On a donné le nom de "Nouveau Testament" à cette partie de l'écriture sainte, qui comprend les quatre Evangiles, les Actes et les Epîtres des Apôtres, avec l'Apocalypse. Le Nouveau Testament renferme la vie et la doctrine de Notre-Seigneur Jésus-Christ, avec les instructions que ses Apôtres nous ont laissées par écrit. C'est dans ce livre divin que l'on trouve *la nouvelle alliance* [1] de Dieu avec les hommes, la loi nouvelle, cette loi de grâce et d'amour, que le Fils de Dieu lui-même est venu publier dans le monde. Par-là on voit que le Nouveau Testament contient proprement la loi des chrétiens, et que c'est avec raison qu'on l'appelle, par excellence, LE LIVRE DES CHRETIENS.

Toute écriture a été inspirée de Dieu, dit l'Apôtre. [2] Et tout ce qui a été écrit par l'inspiration de Dieu, est parole de Dieu. Lire l'écriture sainte, c'est donc lire la *parole de Dieu*, [3] *les paroles de la vie éternelle*, [4] *qui peuvent sauver nos âmes.* [5]

De là il suit qu'il faut la lire, non *comme la parole de l'homme*, [6] par un mouvement de vaine curiosité, mais *comme la parole de Dieu* ; avec un saint respect pour la majesté de Dieu, qui nous y parle ; avec un pieux désir de connaître sa volonté, qu'il nous y a révélée ; avec de profonds sentimens d'humilité ; avec une grande défiance de ses propres lumières ; enfin, et surtout, avec une parfaite soumission d'esprit et de cœur à l'autorité de l'Eglise.

Lire la parole de Dieu, sans cette sainte intention de la mettre en pratique, ce serait la lire sans fruit, et abuser d'un puissant moyen de salut. Porter dans cette lecture un esprit de curiosité et d'orgueil, ce serait tenter Dieu, et se rendre coupable d'une criminelle et dangereuse témérité. Compter sur ses propres lumières pour l'entendre, ce serait s'exposer au

1 Osée, 2 18.
2 2. Tim. 3. 16.
3 1. Thess. 2. 13.
4 S. Jean, 6. 69.
5 Ep. de S. Jac. 1. 21.
6 Thess. 2. 13.

danger de *la détourner à de mauvais sens, pour sa propre ruine.* [1] S'appuyer sur son propre jugement pour l'interpréter, ce serait s'appuyer sur le principe de toutes les erreurs, et *s'écarter de la foi.* [2]

C'est un principe établi par le prince des Apôtres pour l'intelligence des écritures, auxquelles il renvoie, *qu'aucune prophétie de l'écriture ne doit s'expliquer par une interprétation particulière,* [3] c'est-à-dire, que personne ne doit s'arroger le droit de l'interpréter, dans son sens privé et selon son jugement particulier.

C'est encore un principe admis par les catholiques de tous les siècles, que nul homme *ne peut* se flatter *d'entendre ce qu'il lit* dans l'écriture, *si quelqu'un ne le lui explique.* [4] C'est que Dieu a voulu cacher de grands mystères, et des vérités importantes, dans les profondeurs des écritures, où l'on ne peut pénétrer sans guide ; et qu'il s'y trouve beaucoup de *choses difficiles à entendre,* [5] et qui demandent nécessairement le secours d'un interprète.

Enfin c'est un principe, qui sert de fondement à tout l'édifice de notre foi, que l'Eglise est l'interprète infaillible, établie de Dieu, toujours éclairée par le Saint-Esprit, pour expliquer les écritures, et en déterminer le vrai sens : d'où il est facile de voir, que Dieu a mis la source primitive de la vérité et du salut dans l'Eglise ; et que comme c'est par elle qu'il a voulu nous régénérer dans sa grâce, c'est aussi par elle qu'il *veut nous conduire à la connaissance de toutes les vérités de la foi, et à la vie éternelle.* [6]

Car c'est à l'Eglise que Jésus-Christ a promis *d'envoyer son Saint-Esprit, pour lui enseigner toute vérité.* [7] C'est avec l'Eglise que Jésus-Christ a promis de *demeurer jusqu'à la consommation des siècles.* [8] C'est à son Eglise qu'il a dit : *Qui vous écoute m'écoute.* [9] C'est son Eglise qu'il a établie pour être *la colonne et le soutien de la vérité.* [10]

Ainsi toute vérité repose sur l'autorité de l'Eglise. C'est à l'Eglise qu'elle a été révélée, au commencement ; c'est à elle qu'elle a été promise, dans la durée des siècles ; c'est par elle qu'elle est enseignée, défendue et conservée dans le monde.

Il faut donc reconnaître que l'Eglise, qui a été ainsi constituée dépositaire et gardienne éternelle de toutes les véri-

1 2. Ep. de S. Pierre 3. 16.
2 1. Tim. 6 10.
3 2. Petr. 1 20.
4 Act. Ap. 8. 30.
5 2. Petr. 3. 16.
6 1. Tim. 2. 4.
7 S. Jean, 14. 26.
8 S. Math. 28. 20.
9 S. Luc, 10. 16.
10 1. Tim. 3 15.

tés révélées, a par là même été établie gardienne et interprète des saintes écritures ; d'où il suit que *Dieu lui a donné l'intelligence pour les entendre*, [1] avec une autorité divine et infaillible pour les proposer, pour les expliquer et pour en déclarer le sens véritable.

La connaissance de l'écriture et des vérités de l'écriture repose donc toute entière sur l'autorité de l'Eglise. C'est à ses Apôtres que Jésus-Christ a commandé *d'aller enseigner à toutes les nations*, [2] *ce qu'ils avaient vu et entendu*, [3] *et de prêcher, par tout le monde, l'évangile à toute créature.* [4] Ce n'est que de leur bouche, que les peuples ont pu entendre la parole de Dieu ; ce n'est que sur leur témoignage, qu'ils ont cru aux écritures ; ce n'est que de leurs mains, qu'ils les ont reçues ; ce n'est que par leurs saintes instructions, qu'ils les ont comprises.

Or cet ordre de choses n'est point changé, et doit durer jusqu'à la fin des siècles. C'est aussi seulement de la bouche des pasteurs de l'Eglise, successeurs des Apôtres, que nous pouvons encore entendre la parole divine ; ce n'est que par eux, que nous pouvons connaître les saintes écritures ; ce n'est que de leurs mains, que nous pouvons les recevoir ; ce n'est que sur leur autorité, que nous devons y croire ; ce n'est que par leurs explications, que nous pouvons en connaître le sens. " Je ne croirais pas à l'Evangile, " dit St. Augustin, " si l'Eglise ne me le disait. " [5]

De là il faut conclure 1° que l'écriture sainte est un livre scellé pour tous ceux qui n'écoutent pas l'Eglise ; 2° que toute interprétation de l'écriture, qui n'est pas celle de l'Eglise, est suspecte, et ne peut être donnée comme la parole de Dieu ; 3° que toute interprétation de l'écriture, qui est contraire à l'explication ou à la doctrine de l'Eglise, est nécessairement fausse et contraire à la parole de Dieu ; car la parole de Dieu c'est le vrai sens de l'écriture : or toute interprétation contraire à celle de l'Eglise, est par-là même contraire au vrai sens de l'écriture, et met la pensée de l'homme à la place de celle de Dieu ; 4° que pour connaître le vrai sens des écritures, il faut nécessairement écouter les explications de l'Eglise ; 5° qu'on entend sûrement et infailliblement bien l'écriture, lorsqu'on l'entend dans le sens que lui donne l'Eglise ; 6° qu'on ne peut être certain de la bien entendre, que lorsqu'on l'entend comme l'Eglise.

[1] S. Luc, 24. 45.
[2] S. Math. 28. 19.
[3] Act. Ap. 4. 20.
[4] S. Marc, 16 15.
[5] Epist. fundam.

De là enfin nous devons conclure, avec tous les saints, " Que c'est sous la direction de l'Eglise, et avec une parfaite soumission d'esprit et de cœur à son autorité, qu'il faut lire l'écriture sainte. " Voilà la règle fondamentale, et nécessaire à tous, aux savans comme aux ignorans, pour l'intelligence de l'écriture. Voilà aussi la règle suivie par tous les vrais enfans de l'Eglise, et que doivent se proposer tous ceux qui désirent lire avec fruit les livres saints.

Ceux qui lisent l'écriture dans cette disposition, la lisent selon l'esprit catholique. Guidés par l'Eglise, ils marchent en assurance et sans danger, au milieu des saintes obscurités de la révélation. *Ils parviennent*, infailliblement et sans peine, *à la connaissance de la vérité ;* [1] la parole divine leur apparaît ; *comme un flambeau* céleste *qui luit dans un lieu obscur* [2]. Enfin, réjouis et consolés par cette lumière de la parole de Dieu, ils s'attachent à en profiter, se contentant d'adorer ce qu'elle a d'obscur, et soumettant toutes leurs pensées au jugement de l'Eglise. Par ce moyen ils tirent autant de profit de ce qu'ils n'entendent pas, que de ce qu'ils entendent ; parce qu'ils se nourrissent de l'un, et s'humilient de l'autre : et ainsi *tout* ce qu'ils lisent *coopère au bien* [3] de leurs âmes.

" Jésus-Christ a fondé son Eglise sur la prédication : la parole non écrite a été la première règle du christianisme, " dit le grand Bossuet. [4] St. Epiphane nous apprend, que des nations entières ont embrassé la foi, et pratiqué toutes les vertus recommandées dans l'évangile, sansavoir l'écriture dans leurs langues : et c'est ce que l'on a vu dans tous les temps. Des milliers d'âmes se sont sanctifiées, et se sanctifient tous les jours, dans le sein de l'Eglise, sans avoir l'écriture en main. De là il est aisé de comprendre qu'on peut être parfait chrétien sans la lire.

Aussi l'Eglise n'a jamais cru que ses enfans fussent obligés de lire l'écriture, et ne leur en a jamais fait un commandement. Cependant elle a toujours souhaité qu'ils pussent la lire ; et tant qu'ils ont été capables de la lire dans le texte original ou dans les versions authentiques, elle n'a jamais cessé de les y exhorter. Les écrits des SS. Pères sont remplis de discours adressés aux fidèles, pour les engager à lire et à méditer l'écriture sainte, à en peser toutes les promesses, tous les préceptes, tous les conseils, et à s'en nourrir l'esprit et le cœur.

[1] 1. Tim. 2 4.
[2] 2. Petr. 1. 19.
[3] Rom. 8. 28.
[4] Exposit. de la doct. de l'Eglise.

En effet tous les saints docteurs ont reconnu que cette étude des divines écritures, et surtout celle du Nouveau Testament, était *utile* aux fidèles pour se former *à la piété, à la justice et à toutes sortes de bonnes œuvres* ; [1] pour affermir leur foi, pour l'exciter et la rendre agissante par la charité ; pour se mettre en état de retirer plus de fruit des explications de la parole de Dieu, qu'ils reçoivent de la bouche de leurs pasteurs ; enfin pour pouvoir aussi, dans l'occasion, convaincre et confondre *l'homme hérétique* [2] *qui n'écoute pas l'Eglise.* [3]

Il est vrai que plus tard, l'Eglise défendit à ses enfans de lire les traductions de l'écriture, faites par des écrivains inconnus, sans aveu ou justement soupçonnés d'hérésie. Mais en leur interdisant la lecture de ces versions, qu'elle était en droit de regarder comme suspectes ou infectées du venin de l'erreur, elle leur laissa toujours la liberté de lire la sainte parole, dans les traductions approuvées de leurs pasteurs, auxquels il appartient d'en garantir la fidélité : et par-là elle ne fit que montrer son zèle, pour l'intégrité de l'écriture, dont elle est gardienne, et témoigner de nouveau le désir qu'elle a, de la voir entre les mains des fidèles, et de les engager à la lire et à la méditer.

C'est donc une insigne colomnie, inventée par l'esprit d'hérésie, et toujours repoussée avec indignation par les catholiques, que de dire que l'Eglise défend la lecture de l'écriture. Ce qu'elle défend, c'est d'altérer et corrompre la parole de Dieu, par des traductions infidèles : ce qu'elle défend, c'est de séduire le peuple chrétien, en lui mettant entre les mains ces versions mensongères, comme la pure parole de Dieu : ce qu'elle défend enfin à ses enfans, c'est de lire ces versions infidèles et capables de corrompre leur foi. Mais jamais elle n'a fait de loi pour défendre de lire l'écriture dans les versions approuvées et reconnues fidèles.

Non, l'esprit de l'Eglise ne change pas. " Il est véritable, " dit Bossuet, " qu'on doit donner l'écriture le plus tôt qu'on peut, à tous les peuples chrétiens. " [4] Tel a toujours été et tel est encore le vœu de l'Eglise : vœu exprimé tant de fois dans les écrits des Pères, et renouvelé encore de nos jours, dans les avertissemens paternels des Souverains Pontifes. Pie VII, dans un rescrit daté du 18 avril 1820, adressé aux vicaires apostoliques d'Angleterre, les exhorte fortement " à

1 2. Tim. 3, 16 et 17.
2 Tit. 3. 10.
3 S. Luc, 10. 16.
4 2de inst. past. sur les prom. de l'Eglise.

" affermir les peuples confiés à leurs soins, dans la foi et dans " la pratique des bonnes œuvres ; et pour cette fin, à les " encourager à lire des livres de piété, et surtout les saintes " écritures, dans les traductions approuvées par les autorités " ecclésiastiques : parce que," ajoute ce saint pape, " il n'y a " rien de plus utile, rien de plus consolant ou de plus vivifiant, " pour ceux qui sont bien disposés, que la lecture des saintes " lettres, entendues dans leur vrai sens : elles servent à confir- " mer la foi, à soutenir l'espérance et à enflammer la charité " du vrai chrétien. "[1] Voilà la doctrine et les intentions de l'Eglise, touchant la lecture de la sainte écriture, annoncées solennellement du haut de la chaire de Pierre.

. . . .

Ce fut sans doute pour se conformer à ces intentions de l'Eglise, et pour répondre au pieux appel du père commun des fidèles, que feu Monseigneur Plessis, qui sentait que sa position était presque en tout semblable à celle des évêques auxquels il était adressé, résolut, lui aussi, " de fortifier la foi " de son peuple par la lecture de l'écriture sainte. " Outre les raisons générales, énoncées par le chef de l'Eglise, pour engager les pasteurs à mettre l'écriture entre les mains de leurs ouailles, il crut en trouver une bien pressante et particulière à son diocèse, dans les tentatives, si souvent répétées, des sectaires pour répandre, parmi son peuple, des bibles ou des testamens toujours suspects, et souvent falsifiés. Il comprit la nécessité d'opposer à toutes ces traductions réprouvées de l'écriture, une traduction fidèle et revêtue de l'approbation de l'ordinaire, et de la mettre entre les mains de ses diocésains, afin de leur procurer par-là l'avantage de pouvoir lire la sainte parole de Dieu, sans mélange d'erreur et sans danger ; de leur ôter aussi la tentation d'accepter ou de lire les bibles protestantes ; et de leur donner enfin une occasion de fermer la bouche à tous ces prédicans bibliques, qui ne cessent de calomnier les pasteurs de l'Eglise, en les accusant de défendre la lecture de l'évangile au peuple, pour le tenir dans l'ignorance.

Mais il savait que " ç'a toujours été le désir des saints " évêques, que les divines écritures ne fussent mises entre " les mains du peuple qu'avec certaines précautions, dont la " première est qu'elles fussent accompagnées de notes approu-

[1] Voyez : Declarat. of the cath. Bishops, etc., in Great Britain, 1 vol. 8o. Londres 1836.

" vées par les évêques, qui en facilitassent la méditation et
" l'intelligence, et empêchassent les fidèles de s'égarer dans
" une lecture où se trouve naturellement la vie éternelle pour
" eux; mais où aussi l'expérience du passé n'avait que trop
" fait voir, qu'en présumant de son sens et marchant dans son
" propre esprit, on pouvait trouver autant d'écueils que de
" versets. "[1]

Monseigneur Plessis voulait donc accompagner la traduction du Nouveau Testament, qu'il préparait pour son diocèse, de notes explicatives et morales, afin de se conformer en tout au désir de l'Église, et de la rendre plus utile à son peuple.

Ainsi cette édition devait se faire dans toutes les règles. Le prélat, comme on vient de le voir, devait donner aux fidèles la sainte parole, avec subordination à leurs pasteurs, dans une traduction, et sous la guide de notes canoniquement approuvées. Mais la mort ne donna pas à ce grand évêque le temps de mettre la dernière main à un ouvrage si important et si désirable.

Le besoin d'un tel ouvrage se faisant sentir de plus en plus parmi nous, nous avons cru qu'il ne fallait pas différer de le donner aux fidèles de ce diocèse.

Le plan suivi dans cette édition est précisément celui que cet illustre prélat s'était tracé à lui-même, selon les saintes règles de l'Église.

Ce qui nous a déterminé à nous attacher, avec un respect religieux, à ce plan, c'est que nous l'avons trouvé comme tracé d'avance de la main du Souverain Pontife, et couronné de ses éloges, dans une lettre de Pie VI adressée à Monseigneur Antoine Martini, archevêque de Florence, qui venait de publier une édition des saintes écritures, en langue vulgaire. Voici la traduction de cette lettre, que nous croyons devoir donner ici, comme une espèce d'approbation anticipée de ce que nous avons fait, et pour l'instruction et la consolation de ceux qui liront cette traduction du Nouveau Testament.

PIE VI, PAPE.

" Très-cher fils, salut et bénédiction apostolique. Dans
" un temps où l'on fait circuler parmi les ignorans, un nombre
" infini de livres, où la religion catholique se trouve attaquée
" grossièrement, au grand détriment des âmes, vous avez
" très-bien fait de juger qu'il fallait exciter les fidèles à lire

1 Bossuet, Avert. sur le liv. des réfl. morales.

" les saintes écritures : car ce sont là des sources très-abon-
" dantes, qui doivent être laissées ouvertes à tout le monde,
" pour y puiser la pureté de la morale et de la doctrine, afin
" de déraciner les erreurs qui ont été disséminées fort loin,
" dans ces temps de corruption : c'est ce que vous avez fait
" très-à-propos, comme vous le déclarez, en publiant les
" saintes écritures, dans la langue de votre pays, accommodées
" à la capacité d'un chacun ; et vous l'avez fait d'autant mieux
" que, comme vous l'avez fait voir, vous y avez ajouté des
" notes tirées des SS. Pères, qui préviennent tout danger
" possible d'abus. Ainsi vous ne vous êtes écarté ni des
" règles de la Congrégation de l'Index, ni de la Constitution
" publiée sur ce sujet par Benoît XIV, ce pape immortel, notre
" prédécesseur dans le pontificat, et jadis, lorsque nous occu-
" pions une place auprès de sa personne, notre maître excel-
" lent dans la science ecclésiastique, circonstance que nous
" mentionnons comme nous étant honorable. "

" Nous applaudissons donc à votre science éminente,
" nous nous associons à votre piété extraordinaire, et nous
" vous adressons nos remercîmens bien dus, pour les livres
" que vous nous avez transmis, et que nous ne manquerons
" pas de lire, lorsqu'il nous sera possible de le faire. En
" même temps, recevez, très-cher fils, comme un gage de notre
" bienveillance pontificale, notre bénédiction apostolique, que
" nous vous accordons très-affectueusement. "

" Donné à Rome, aux calendes d'avril, la quatrième année de notre pontificat. "

Philippe Buonamici, secrétaire latin.

A notre bien-aimé fils,
Antoine Martini, à Turin.

En nous décidant " à ouvrir ces sources abondantes " de l'écriture aux âmes avides de la parole de Dieu, nous avons pensé, avant tout, à les leur présenter dans toute leur sainte pureté. Notre attention s'est donc portée d'abord sur le texte sacré.

Les traductions françaises ne nous manquaient pas, et il pouvait sembler que nous n'avions qu'à faire un choix ; mais un évêque doit garantir la fidélité de celle qu'il donne à son peuple, et pour pouvoir donner cette garantie, il faut l'avoir confrontée toute entière avec le texte : c'est aussi ce qui a été fait avec la plus scrupuleuse attention.

La traduction de Sacy, " fort approuvée " selon Bossuet,

et qui est la plus généralement suivie par les écrivains de la langue française, est celle que nous avons adoptée ; mais pour le fond seulement. Car bien convaincu qu'une traduction de l'écriture est d'autant plus parfaite, qu'elle se rapproche davantage de la lettre du texte sacré, on s'est fait un devoir de la changer partout où il a été possible de la rendre plus littérale et plus conforme à notre vulgate qui, selon le décret du concile de Trente, *doit être tenue pour authentique dans les leçons, disputes, prédications et expositions.* Pour cela, on a eu recours aux meilleurs commentaires, et on a pris ce que l'on a trouvé de mieux dans d'autres traductions. Les changemens qui ont été faits ainsi, sont en si grand nombre, que l'on peut dire que, à l'exception des quinze premiers chapitres de St. Matthieu, où l'on s'est contenté de faire quelques corrections, c'est une traduction nouvelle que nous donnons ici.

Nous y avons joint le commentaire littéral, si universellement estimé, du Père de Carrières, pour en faciliter l'intelligence au commun des fidèles qui ne sont pas en état d'entendre l'écriture sans quelque explication.

Ce commentaire introduit, sous forme de paraphrase, dans le corps même du texte sacré, qu'il explique, a l'avantage tout particulier d'en faire voir, avec autant de clarté que de facilité, la suite et la liaison ; ce qui est d'un grand secours, et souvent nécessaire, pour en trouver le vrai sens. Un autre avantage de ce commentaire, c'est qu'il ne se fait point chercher : placé au milieu des paroles saintes, il se présente partout de lui-même au lecteur, pour les lui expliquer, et le force pour ainsi dire de s'arrêter, pour les méditer et les comprendre.

Ce n'est cependant qu'après mure réflexion que nous nous sommes décidé à l'adopter. On pouvait craindre que quelques personnes peu éclairées ne se plaignissent de cette manière d'expliquer l'écriture qui en rend la lecture nécessairement moins facile et plus lente, ou qu'elles ne trouvassent mauvais que l'on introduisît ainsi, dans le texte sacré, des paroles étrangères, et n'en vinssent peut-être jusqu'à nous accuser d'avoir voulu ajouter à la parole de Dieu.

Mais, pour prévenir la première de ces plaintes, il nous a semblé qu'il suffisait de rappeler au lecteur que le Nouveau Testament est un livre qui ne doit pas être lu à la hâte et en courant, mais posément et avec réflexion, et que l'on doit s'estimer heureux d'y trouver des explications capables d'en faciliter l'intelligence et la méditation. Quant à la place que doit occuper un commentaire dans les pages saintes, tout le

monde conviendra sans peine, que c'est précisément celle où il peut être d'un plus grand secours pour les éclaircir ; et par conséquent qu'il n'y a aucun inconvénient à le mettre, même dans le texte, pourvu qu'il en soit bien distingué, et qu'il n'y ait aucun danger de confondre l'un avec l'autre. Or le texte et le commentaire étant imprimés en caractères différens, sont par là-meme parfaitement distingués : ainsi tout danger de les confondre disparaît, et la sainte parole de Dieu, préservée de tout mélange, conserve toute sa pureté et tout son éclat, au milieu des paroles de l'homme. Dès lors il n'y a plus lieu à l'accusation d'avoir voulu ajouter à l'écriture.

Enfin les bibles de Carrières, répandues dans tout le monde, et reçues partout avec applaudissement, doivent nous justifier de tout reproche et dissiper toute appréhension sur ce sujet.

Nous n'avons pas cru néanmoins devoir accepter ce commentaire sans l'examiner attentivement ; et tout ce qui a été jugé faible ou de peu d'utilité en a été changé ou retranché.

Mais il a paru en général si juste, si clair, si exact, si précis, si pieux, si édifiant, si utile enfin, que, quelque désir que l'on eut de l'abréger, afin de ne pas trop grossir ce volume, on a été obligé, pour vouloir conserver tout ce qu'il a d'excellent, de le prendre presque en entier.

Enfin nous avons ajouté à cette traduction plus de quinze cents notes explicatives, morales et dogmatiques, tirées presque toutes des SS. Pères ou des meilleurs commentateurs catholiques. Ces notes, jointes au commentaire qui accompagne le texte, forment une suite d'explications, sur tout le Nouveau Testament, qui seront souvent utiles à ceux qui ont déjà fait quelque progrès dans la science de l'écriture, et toujours suffisantes pour ceux qui commenceront à lire et à méditer ce livre divin, selon l'esprit de l'Eglise et dans les vues pour lesquelles Dieu nous l'a donné, c'est-à-dire, " pour " y puiser la pureté de la morale et de la doctrine, [1] pour " s'affermir dans la foi, dans l'espérance, dans la charité et " dans la pratique des bonnes œuvres ; " [2] pour y apprendre enfin à faire la volonté de Dieu, et à se sanctifier.

Par ces explications sur cette édition du Nouveau Testament, nous croyons avoir assez montré que nous avons fait tout ce qui dépendait de nous, pour la rendre conforme aux pieuses intentions et aux saintes règles de l'Eglise.

[1] Voyez lettre de Pie VI, ci-dessus, p. IX.

[2] Voyez rescrit de Pie VII, ci-dessus, p. VII.

" Ces sortes d'ouvrages (les traductions et les com-
" mentaires), dit Bossuet, où il s'agit de rendre ou d'éclaircir
" la sainte parole, qui a tant de profondeur, n'atteignent
" qu'avec le temps leur perfection.[1] "—" C'est une vérité
" constante par l'expérience qu'il n'y a point. dans les langues
" vulgaires, de version de l'écriture si exactement examinée,
" qu'il n'ait échappé à l'examen quelque faute, plus ou moins
" grande, mais que toujours il faudra reprendre[2]" Il n'appartient qu'à l'Eglise de ne point se tromper dans l'interprétatien du texte sacré.

On pourra donc trouver des fautes, et peut-être en grand nombre, dans cette traduction et dans les explications que nous y avons jointes. C'est ce que nous reconnaissons humblement. C'est pourquoi aussi nous soumettons cet ouvrage au jugement de l'Eglise, à laquelle il appartient de juger du vrai sens des écritures, et à l'autorité de laquelle nous demeurerons éternellement soumis de cœur et d'esprit.

Puissent les fidèles, auxquels nous l'offrons, le recevoir et le lire dans cette disposition d'une parfaite soumission à l'autorité de l'Eglise ; se souvenant toujours que les saintes écritures appartiennent à l'Eglise, à qui Jésus-Christ les a confiées ; que c'est d'elle que nous les avons reçues, et que ce n'est aussi que par elle que nous pouvons en connaître le vrai sens. *Celui qui connaît Dieu, écoute l'Eglise ; celui qui n'est pas de Dieu ne l'écoute point. C'est à cela que nous reconnaissons l'esprit de vérité et l'esprit d'erreur.* [3] *Qui refuse de l'écouter, refuse d'écouter Jésus-Christ ;* [4] et qui ne veut pas écouter Jésus-Christ, *marche dans les ténèbres* [5] *et ne peut arriver à la vérité.* [6] *Qui l'écoute, écoute Jésus-Christ,* [7] et qui écoute Jésus-Christ, connaît la vérité et *demeure dans la vérité,* [8] et qui demeure dans la vérité, demeure dans *l'Eglise qui est la colonne et le fondement de la vérité.* [9]

Qu'ils se rappellent encore, en ouvrant ce livre divin, que c'est Jésus-Christ qui leur parle et les instruit lui-même dans les évangiles, et par ses apôtres dans leurs épîtres ; afin de se disposer par cette pensée à lire avec un religieux respect, et à profiter de ce qu'ils liront.

Qu'ils se souviennent enfin que la *semence de la divine*

[1] Avertissement sur le livre des réfl. morales.
[2] Première instruction sur la version de Trévoux.
[3] 2. Epitre St. Jean, 4. 6.
[4] St. Luc, 10. 16.
[5] 1 Jean, 2 9.
[6] St. Jean, 3. 20.
[7] Luc. 10. 16.
[8] 1. Jean, 2. 10.
[9] 1. Tim. 3. 15.

parole [1] ne peut produire aucun fruit dans nos cœurs, *si Dieu ne lui donne l'accroissement* ; [2] et, dans ce sentiment de leur insuffisance, qu'ils n'oublient jamais de préparer leur âme à cette sainte lecture par une fervente prière pour implorer les lumières du Saint-Esprit, qui seul peut *ouvrir nos cœurs à la parole de Dieu*, [3] et nous donner la grâce d'aimer les biens qu'elle propose, avec la force de pratiquer les vertus qu'elle commande.

Prière que l'on peut réciter pour implorer les lumières du St. Esprit, avant de faire sa lecture dans le Nouveau Testament.

Venez, Esprit-Saint ; remplissez de vos lumières les cœurs de vos fidèles serviteurs, et allumez-y le feu de votre charité.

V. O Dieu, envoyez votre Esprit, et créez en nous des cœurs nouveaux.

R. Et vous renouvellerez la face de la terre.

ORAISON.

O Dieu, qui avez instruit et éclairé les cœurs de vos fidèles en y répandant la lumière de votre Esprit-Saint, faites que le même Esprit éclaire nos âmes par l'impression de sa vérité, et qu'il les console sans cesse en leur faisant goûter une joie pure et toute céleste dans la méditation de votre sainte parole. Par Notre-Seigneur Jésus-Christ en l'unité du même Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

[1] St. Luc. 8. 11.
[2] 1. Cor. 3. 6.
[3] Act. Ap. 16. 14.

AVIS AU LECTEUR.



Dans ce Nouveau Testament, le texte sacré de l'écriture est entrecoupé par des explications. Ces explications n'ont pas été mises pour ajouter à la parole de Dieu ou pour y suppléer, mais uniquement pour en faciliter l'intelligence. Il fallait donc les distinguer soigneusement ; pour cela on a employé deux sortes de caractères : le romain et l'*italique*. On a mis en caractère romain tout ce qui fait partie du texte sacré de l'écriture, et en caractère *italique* ce qui n'est qu'une explication. Ainsi, dans cette phrase prise du chapitre 1er de St. Matthieu, verset 22e : " Le Seigneur avait dit par le prophète *Isaïe*," les sept premiers mots, savoir : " Le Seigneur avait dit par le prophète," qui sont en caractère romain, appartiennent au texte ; et le dernier mot *Isaïe*, en caractère *italique*, n'est qu'une explication qui nous apprend quel est ce prophète.

Lorsque l'on dit que tout ce qui est en caractère romain appartient au texte sacré de l'écriture, cela doit s'entendre de cette traduction ; parce que, selon la coutume suivie par les meilleurs traducteurs, et pour plus grande clarté, on n'a point distingué, dans cette traduction, les mots qui ne se trouvent point dans le texte latin, où ils sont sous-entendus, mais qui doivent nécessairement faire partie du texte français, où on ne peut les sous-entendre.

On trouve donc en caractère romain tout ce qui doit naturellement appartenir à une traduction entière et complète. Par là le texte sacré est absolument indépendant du commentaire qui l'accompagne.

Le texte sacré et son commentaire étant ainsi parfaitement distingués, on peut, à volonté, les lire conjointement ou séparément.

Quand on ne veut lire que le texte ou la seule parole de Dieu, on se contente de lire ce qui est en caractère romain.

Quand on désire avoir l'explication avec le texte, on lit tout à la suite.

Si on n'a besoin que de l'interprétation d'un passage, on peut se borner à lire ce qui s'y trouve en caractère *italique*.

Prenons, pour exemple, le premier verset du 2d chapitre de St. Matthieu, que voici : " Jésus étant né dans Bethléem, " *ville de la tribu* de Juda, au temps du roi Hérode *le Grand*, " *surnommé Ascalonite*, voici que des Mages vinrent d'Orient " à Jérusalem. "

Dans ce verset, on voit que ces mots : *Ville de la tribu*, et ces autres : *Le Grand, surnommé Ascalonite*, en caractère *italique*, ne sont que des explications. On les passera donc, si on ne veut lire que le texte, et on lira le verset comme suit : " Jésus étant donc né à Bethléem de Juda, au temps " du roi Hérode, voici que des Mages vinrent d'Orient à " Jérusalem. "

Si, après l'avoir lu ainsi, on veut savoir ce que c'est que Bethléem, on n'aura qu'à jeter les yeux sur la petite explication en caractère *italique*, à la suite de ce nom, qui apprendra que c'est *une ville de la tribu de Juda*. De même, si l'on est curieux de savoir quel est ce roi Hérode, on trouvera, dans le petit commentaire qui suit son nom, que c'est *Hérode le Grand, surnommé Ascalonite.*

Comme c'est l'écriture sainte et la pure parole de Dieu que l'on a voulu donner et que l'on veut faire lire dans ce livre, on conseille de lire d'abord le texte sacré seul, et, ensuite, de le relire avec le commentaire et les explications qui s'y trouvent. Par ce moyen on aura la consolation de lire la sainte parole de Dieu, et l'avantage de la comprendre.

Toutes les fois que, en lisant le texte sacré seul, on s'apercevra qu'il y manque quelque chose pour rendre la phrase complète, on pourra recourir à l'*errata* que l'on trouvera à la suite de la table, où l'on a corrigé soigneusement toutes les fautes d'impression qui se sont glissées, surtout, dans la première partie de ce volume.

Les chiffres, qui se rencontrent dans le texte, renvoient aux notes placées au bas de la page. On recommande fortement la lecture de ces notes, où l'on trouvera plusieurs éclaircissemens importans.

On a mis, à la fin de ce volume, une table des épîtres et évangiles, qui se lisent dans l'Eglise, à la messe, pendant l'année, pour l'avantage de ceux qui voudront lire et méditer, chaque jour, la partie de l'écriture sainte que l'Eglise a marquée pour l'instruction de ses enfans.

LE SAINT ÉVANGILE

DE JESUS-CHRIST,

SELON SAINT MATTHIEU.

——oooo——

CHAPITRE PREMIER.

§. I. *Généalogie de Jésus-Christ.*

1. GÉNÉALOGIE de JÉSUS-CHRIST, fils de David, fils d'Abraham.

2. Abraham engendra Isaac. Isaac engendra Jacob. Jacob engendra Juda et ses frères.

3. Juda engendra Pharès et Zara de Thamar. Pharès engendra Esron. Esron engendra Aram.

4. Aram engendra Aminadab. Aminadab engendra Naasson. Naasson engendra Salmon.

5. Salmon engendra Booz de Rahab. Booz engendra Obed de Ruth *Moabite*. Obed engendra Jessé, et Jessé engendra David, *qui fut* roi.

6. Le roi David engendra Salomon de celle qui avait été femme d'Urie.

7. Salomon engendra Roboam. Roboam engendra Abias. Abias engendra Asa.

8. Asa engendra Josaphat. Josaphat engendra Joram. Joram engendra Ozias.

9. Ozias engendra Joatham. Joatham engendra Achaz. Achaz engendra Ezéchias.

10. Ezéchias engendra Manassé. Manassé engendra Amon. Amon engendra Josias.

11. Josias engendra Jéchonias et ses frères vers le temps de la transmigration *des Juifs* à Babylone.

12. Et depuis cette transmigration *des Juifs* à Babylone, Jéchonias engendra Salathiel. Salathiel engendra Zorobabel.

13. Zorobabel engendra Abiud. Abiud engendra Eliacim. Eliacim engendra Azor.

14. Azor engendra Sadoc. Sadoc engendra Achim. Achim engendra Eliud.

15. Eliud engendra Eléazar. Eléazar engendra Mathan. Mathan engendra Jacob.

16. Et Jacob engendra Joseph, l'époux de Marie, de laquelle est né JÉSUS, qui est appelé Christ, *parce qu'il est véritablement l'Oint du Seigneur, étant oint de la divinité même.*

17. Il y a donc en tout, depuis Abraham jusqu'à David quatorze générations; depuis David jusqu'à

la transmigration *des Juifs* à Babylone, quatorze générations; et depuis la transmigration *des Juifs* à Babylone jusqu'à Jésus-Christ, quatorze générations.

§. II. *Joseph rassuré par l'ange. Naissance de Jésus-Christ.*

18. Or la naissance de *Jésus-Christ* arriva de cette sorte : Marie sa mère ayant épousé Joseph, se trouva enceinte, ayant conçu *par l'opération* du St. Esprit, avant qu'ils eussent été ensemble, *et sans qu'elle eût cessé d'être vierge.*

19. Joseph son époux *s'en aperçut, mais* étant juste (1), et ne voulant pas la dénoncer, *il* résolut de la renvoyer secrètement *et sans éclat.*

20. Mais lorsqu'il était dans cette pensée, voilà qu'un ange du Seigneur lui apparut en songe, et lui dit : Joseph, fils de David, ne craignez point de retenir avec vous Marie votre épouse ; car ce qui est né dans elle est du Saint-Esprit.

21. Elle enfantera un fils, à qui vous donnerez le nom de JÉSUS, *c'est-à-dire, Sauveur,* parce que ce sera lui qui sauvera son peuple, *en le délivrant* de ses péchés.

22. Or tout ceci s'est fait pour accomplir ce que le Seigneur avait dit par le prophète *Isaïe,* en ces termes :

23. Une vierge concevra, et elle enfantera un fils, à qui on donnera le nom d'Emmanuel, c'est-à-dire, Dieu avec nous, *parce qu'il sera Dieu et homme tout ensemble.*

24. Joseph s'étant donc éveillé, fit ce que l'ange du Seigneur lui avait ordonné, et retint sa femme avec lui.

25. Et il ne l'avait point connue quand elle enfanta son fils premier-né (2), à qui il donna le nom de JÉSUS, *et il ne la connut point depuis, en sorte qu'elle demeura toujours vierge.*

(1) C'est-à-dire vertueux, plein de l'esprit de charité.

(2) *Premier-né* ne veut pas dire que la s. vierge ait eu d'autres enfans après J.-C. ; mais seulement qu'elle n'en avait point eu avant lui C'est le sens que ce mot a souvent dans l'Ecriture.

CHAPITRE II.

§. I. *Adoration des Mages.*

1. JÉSUS étant donc né dans Bethléhem, *ville de la tribu* de Juda, au temps du roi Hérode *le grand, surnommé Ascalonite ;* voici que des Mages (1) vinrent d'orient à Jérusalem,

2. disant : Où est le roi des Juifs qui vient de naître ? car nous avons vu son étoile en orient, *qui nous a annoncé sa naissance,* et nous sommes venus l'adorer.

3. A cette nouvelle, le roi

(1) Les Mages, chez les orientaux, étaient des philosophes, des gens appliqués à l'étude des sciences naturelles dont l'astronomie fait partie.

Hérode, *qui avait usurpé le royaume, et qui craignait toujours d'en être dépouillé*, fut troublé, et toute la ville de Jérusalem,*suivant les mouvemens du prince, en fut troublée* avec lui.

4. Et ayant assemblé tous les princes des prêtres (1), et les scribes du peuple, *qui étaient les docteurs de la loi*, il s'enquit d'eux où devait naître le Christ, *c'est-à-dire, le Messie qu'ils attendaient.*

5. Ils lui dirent : dans Bethléhem *de la tribu* de Juda ; car c'est ainsi qu'il est écrit dans le prophète *Michée :*

6. Et toi, Bethléhem, terre de Juda, tu n'es pas la moindre entre les principales villes de Juda ; car *c'est* de toi *que* sortira le chef qui doit conduire mon peuple d'Israël.

7. Alors Hérode ayant appelé les Mages en secret, s'enquit d'eux avec grand soin du temps auquel l'étoile leur était apparue ;

8. et les envoyant à Bethléhem, il leur dit : Allez, informez-vous exactement de cet enfant, et lorsque vous l'aurez trouvé, faites-le-moi savoir, afin que j'aille aussi moi-même l'adorer.

9. *Les Mages* ayant ouï ces paroles du roi, partirent *de Jérusalem* ; et en même temps, l'étoile qu'ils avaient vue en orient, *et qui s'était cachée à eux dans la Judée, commença à paraître de nouveau, et elle* allait devant eux, jusqu'à ce qu'étant arrivée au-dessus du lieu où était l'enfant, elle s'y arrêta.

10. Lorsqu'ils virent l'étoile, ils furent transportés d'une extrême joie ;

11. et entrant dans la maison *au-dessus de laquelle elle s'était arrêtée*, ils trouvèrent l'enfant avec Marie sa mère, et se prosternant *en terre*, ils l'adorèrent ; puis ouvrant leurs trésors, ils lui offrirent pour présens, de l'or, *comme à un roi* ; de l'encens, *comme à un Dieu ;* et de la myrrhe, *comme à un homme : montrant ainsi par leurs dons, qu'ils adoraient comme vrai Dieu cet enfant qui ne paraissait qu'un pur homme.*

12. Et ayant reçu en songe un avertissement *de Dieu* de n'aller point retrouver Hérode, ils s'en retournèrent en leur pays par un autre chemin.

§. II. *Fuite en Egypte. Meurtre des enfans.*

13. Après qu'ils furent partis, *et que la purification de Marie fut accomplie*, un ange du Seigneur apparut en songe à Joseph, et lui dit : Levez-vous, prenez l'enfant et sa mère, fuyez en Egypte, et demeurez-y jusqu'à ce que je vous dise *d'en partir ;* car Hérode cherchera l'enfant pour le faire mourir.

14. Joseph s'étant levé, prit l'enfant et sa mère pendant la nuit, et se retira en Egypte,

15. où il demeura jusqu'à la mort d'Hérode. *Or cette retraite de Jésus arriva*, afin que cette parole que le Seigneur avait dite par le prophète *Ozée* fût accomplie : J'ai rappelé mon fils de l'Egypte.

16. Alors Hérode, *qui ne s'était informé de la naissance du roi des Juifs qu'afin de le perdre,*

(1) On appelait ainsi le grand-prêtre et les chefs des familles sacerdotales.

voyant que les Mages l'avaient trompé, *et s'en étaient retournés sans lui en apprendre de nouvelles*, entra en une extrême colère ; et, *voulant s'assurer de la mort de ce nouveau roi*, il envoya tuer tous les enfans qui étaient dans Bethléhem et en tout le pays d'alentour, âgés de deux ans et au-dessous, selon le temps *de l'apparition de l'étoile*, dont il s'était enquis exactement des Mages.

17. Ce fut alors que s'accomplit ce qui avait été dit par le prophète Jérémie en ces termes :

18. On a entendu dans Rama une voix *lamentable*, des pleurs et de grands cris, Rachel pleurant ses enfans, et ne voulant point recevoir de consolation, parce qu'ils ne sont plus.

§. III. *Retour en Egypte.*

19. Or, après la mort d'Hérode, un ange du Seigneur apparut en songe à Joseph en Egypte,

20. et lui dit : Levez-vous, prenez l'enfant et sa mère, et retournez en la terre d'Israël ; car ceux qui cherchaient l'enfant, pour lui ôter la vie, sont morts.

21. Joseph s'étant levé, prit l'enfant avec sa mère, et s'en vint en la terre d'Israël.

22. Mais apprenant qu'Archélaüs régnait en Judée, à la place d'Hérode son père, *et craignant qu'il n'eût hérité de sa cruauté comme de sa puissance*, il appréhenda d'y aller ; et, ayant reçu, pendant qu'il dormait, un avertissement *de Dieu*, il se retira dans la Galilée,

23. et vint demeurer dans une *petite* ville appelée Nazareth, *située dans la tribu de Zabulon. Jésus y demeura avec lui*, afin que cette prédiction des prophètes fût accomplie : Il sera appelé Nazaréen ; *et il y demeura jusqu'à l'âge de trente ans ou environ.*

CHAPITRE III.

§. I. *Pénitence et prédication de saint Jean.*

1. En ce temps-là Jean-Baptiste, *âgé aussi lui-même d'environ trente ans*, vint prêcher au désert de Judée,

2. en disant : Faites pénitence car le royaume des cieux est proche ; *et vous devez vous attendre à voir paraître bientôt le Messie qui vient l'établir. C'est ainsi que Jean-Baptiste préparait les hommes à recevoir le Messie dont il était le précurseur.*

3. Car c'est de lui que le prophète Isaïe a parlé, lorsqu'il a dit: *On entendra* dans le désert la voix de celui qui crie : Préparez la voie du Seigneur ; rendez droits ses sentiers.

4. Or Jean, *en prêchant la pénitence, la pratiquait lui-même.*

Il avait un vêtement de poil de chameau, et une ceinture de cuir autour de ses reins, et sa nourriture était des sauterelles et du miel sauvage (1).

5. Alors *les habitans de* Jérusaem, *ceux de* toute la Judée, et *de* tout le pays des environs du Jourdain, *frappés de l'éclat d'une vie si austère*, venaient à lui ;

6. et en confessant leurs péchés, ils étaient baptisés par lui dans le Jourdain.

§. II. *Reproches contre les Pharisiens. Fruits de pénitence.*

7. Mais voyant plusieurs des Pharisiens et des Sadducéens (2), qui venaient à son baptême, il leur dit: Race de vipères, qui vous a appris à fuir la colère *de Dieu* qui doit tomber *sur vous ?*

8. *Voulez-vous éviter les maux dont vous êtes menacés ?* Faites donc de dignes fruits de pénitence.

9. Et ne dites pas en vous-mêmes : Nous avons Abraham pour père. Car je vous déclare que Dieu peut faire naître, de ces pierres même, des enfans à Abraham. *Ainsi la crainte de détruire la postérité de ce patriarche, et d'anéantir les promesses qu'il lui a faites, ne l'empêchera point de vous punir.*

10. *Et je vous assure que* la cognée est déjà à la racine des *mauvais* arbres. Tout arbre donc qui ne produit point de bon fruit, sera coupé et jeté au feu, *sans avoir égard à son origine ou à ses autres avantages. Ainsi vous ne devez point fonder uniquement votre salut sur votre naissance, ni sur le baptême que vous recevez de moi.*

11. Car pour moi, je vous baptise *seulement* dans l'eau, pour *vous porter à* la pénitence, *et non pas pour vous donner la vraie justice :* mais celui qui vient après moi, *et dont je suis le précurseur*, est plus puissant que moi, et je ne suis pas digne de porter ses souliers. C'est lui qui vous baptisera dans le saint-Esprit et dans le feu *de sa charité divine, qu'il répandra dans vos cœurs pour vous purifier de vos péchés.*

12. *Adressez-vous donc à lui, et prévenez, par une prompte et sincère conversion, le jugement terrible qu'il est près d'exercer sur les pécheurs ; car* il a le van à la main, il nettoiera parfaitement son aire ; il amassera son blé dans le grénier ; *il mettra les*

(1) On trouve en Judée une espèce de sauterelles bonnes à manger, et dont les pauvres se nourrissent dans les temps de disette. Mais ils les font cuir, au lieu que Jean-Baptiste parait les avoir mangées crues et sans apprêts.

2) Il y avait parmi les Juifs deux sectes principales, les Pharisiens et les Sadducéens. Les Sadducéens étaient des gens qui ne croyaient pas qu'il y eût d'anges ni de démons, et qui rejetaient l'immortalité des âmes, et la résurrection des corps. Les Pharisiens croyaient toutes ces vérités, et faisaient profession d'être exacts observateurs de la loi de Dieu et des traditions des anciens. Mais c'étaient de vrais hypocrites, qui réduisaient toute la religion à des pratiques extérieures, et qui corrompaient la loi de Dieu par de fausses interprétations.

justes dans le ciel, mais il brûlera la paille, *c'est-à-dire les pécheurs*, dans un feu qui ne s'éteindra jamais.

§. III. *Baptême de Jésus-Christ.*

13. Alors Jésus *qui jusque-là était demeuré à Nazareth, menant une vie privée et inconnue*, vint de Galilée au Jourdain, trouver Jean pour être baptisé par lui.

14. Mais Jean s'en défendait, en disant : C'est moi qui dois être baptisé par vous ; et vous venez à moi !

15. Jésus lui répondit : Laissez moi faire pour cette heure ; car c'est ainsi qu'il faut que nous accomplissions toute justice, *et que nous exécutions en tout les ordres de mon père*. Alors Jean ne lui résista plus, *et le baptisa.*

16. Jésus ayant été baptisé, sortit aussitôt hors de l'eau, et en même temps les cieux lui furent ouverts ; et *il* vit l'Esprit de Dieu qui descendit en forme de colombe, et qui vint *se reposer* sur lui.

17. Et au même instant, *on entendit* une voix du ciel, qui dit : Celui-ci est mon fils bien-aimé, en qui je me plais *uniquement*.

CHAPITRE IV.

§. I. *Jeûne et tentation de Jésus-Christ.*

1. ALORS Jésus fut conduit par l'Esprit *de Dieu* dans le désert, pour y être tenté par le diable, *et pour mériter aux hommes par sa victoire sur cet ennemi de leur salut, la force de le vaincre aussi eux-mêmes.*

2. *Or, afin de donner au démon la hardiesse de le tenter*, Jésus *voulut faire paraître en soi quelque faiblesse ;* et *ainsi* ayant jeûné quarante jours et quarante nuits, il eut faim ensuite.

3. Et le tentateur, *qui regarda cette faim comme une occasion favorable de le tenter, et de découvrir s'il était véritablement le Fils de Dieu*, s'approchant *sous une forme humaine*, lui dit : Si vous êtes le fils de Dieu, *comme vous en avez reçu un témoignage si authentique dans votre baptême*, commandez que ces pierres deviennent des pains, *et servez-vous de cette nourriture pour soutenir votre vie languissante.*

4. Jésus lui répondit : Il est écrit : L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu, *et de tout ce que Dieu veut bien lui donner pour sa nourriture: ainsi il n'est point nécessaire que j'aie recours au moyen que vous me proposez.*

5. Le diable alors *voyant le mauvais succès de cette première tentation, eut recours à une autre. Il prit Jésus*, le transporta *à Jérusalem*, la ville sainte, et le mettant sur le haut du temple,

6. il lui dit : Si vous êtes le Fils de Dieu, *et si vous avez tant de confiance en sa parole*, jetez-vous en bas, *sans crainte de vous blesser.* Car il est écrit : Il a ordonné à ses anges *d'avoir soin* de vous, et ils vous soutiendront de

leurs mains, de peur que vous ne vous heurtiez le pied contre quelque pierre.

7. Jésus lui répondit: Il est aussi écrit: Vous ne tenterez point le Seigneur votre Dieu, *et vous ne vous exposerez point témérairement au danger, pour éprouver sa puissance ou sa bonté.*

8. Le diable *ne se rebutant point de la sagesse des réponses de Jésus,* le prit encore, *et le transporta* sur une montagne fort haute, et, lui montrant tous les royaumes du monde, avec la gloire *et la pompe* qui les accompagnent,

9. il lui dit: Je vous donnerai toutes ces choses, si, en vous prosternant, vous m'adorez.

10. Mais Jésus *indigné de l'insolence de cette proposition,* lui répondit: Retire-toi, Satan, *ennemi de tout bien:* car il est écrit: Vous *n'*adorerez *que* le Seigneur votre Dieu, et vous *ne* servirez *que* lui seul.

11. Alors le diable *ayant épuisé tous ses artifices contre Jésus,* le laissa, et aussitôt les anges, *témoins de ses combats et de sa victoire,* s'approchèrent de lui, et lui servaient *à manger.*

§. II. *Jésus demeure à Capharnaum. Exhortation à la pénitence.*

12. Jésus *sortit ensuite du désert, et demeura quelque temps dans la Judée; mais* ayant ouï dire que Jean avait été mis en prison, *il* se retira dans la Galilée *supérieure, pour éviter la fureur de ses ennemis.*

13. Et quittant la ville de Nazareth, *située dans la basse Galilée,* il vint demeurer à Capharnaüm, *ville* maritime *de la haute Galilée,* qui est sur les confins de Zabulon et de Nephthali;

14. afin que cette parole du prophète Isaïe fût accomplie:

15. Le peuple de Zabulon et le peuple de Nephthali *qui habite* proche de la mer *de Tibériade, le peuple qui est* au-delà du Jourdain *et dans le pays appelé* la Galilée des nations, *parce qu'il est environné de gentils;*

16. ce peuple, *dis-je,* qui était assis dans les ténèbres *de l'ignorance et du péché,* a vu une grande lumière, et la lumière *éternelle* est venue éclairer ceux qui étaient assis dans la région de l'ombre de la mort.

17. Depuis ce temps-là, *c'est-à-dire, depuis l'emprisonnement de Jean,* Jésus commença à prêcher *publiquement,* et à dire *comme son précurseur:* Faites pénitence; car le royaume des cieux est proche.

§. III. *Vocation de Pierre et d'André, de Jacques et de Jean.*

18. Or *il arriva que* Jésus marchant le long de la mer de Galilée, vit deux frères, Simon appelé Pierre, et André son frère, qui jetaient leurs filets dans la mer, (car ils étaient pêcheurs).

19. Et il leur dit: Suivez-moi, et je vous ferai devenir pêcheurs d'hommes.

20. Eux aussitôt laissant là leurs filets, le suivirent.

21. De là, s'avançant, il vit dans une barque deux autres frères, Jacques fils de Zébédée, et Jean son frère, avec Zébédée leur père, qui raccommodaient leurs filets; et ils les appela.

22. En même temps, ils quittèrent leurs filets et leur père, et ils le suivirent.

§. IV. *Prédications, miracles, et réputation de Jésus-Christ.*

23. Et Jésus parcourait *avec eux* toute la *haute* Galilée, *instruisant les Juifs*, enseignant dans leurs synagogues (1), prêchant l'évangile du royaume *de Dieu*, et guérissant toutes les maladies et les infirmités parmi le peuple.

24. Sa réputation se répandit par toute la Syrie; et on lui présenta tous ceux qui étaient malades, et affligés de diverses sortes de maux et de douleurs, des possédés, des lunatiques, des paralytiques; et il les guérit *tous*.

25. Et *ainsi* une grande multitude de peuple *attirée par ces guérisons miraculeuses*, le suivit de Galilée, de la Décapole, de Jérusalem, de Judée, et d'au-delà du Jourdain.

(1) C'était des lieux où les Juifs s'assemblaient pour prier, et pour entendre la lecture et l'explication de l'Ecriture-sainte.

CHAPITRE V.

SERMON SUR LA MONTAGNE.

§. I. *Béatitudes.*

1. Or Jésus voyant tout ce peuple *assemblé, et voulant profiter de cette occasion pour les instruire tous des principales maximes de sa morale*, monta sur une montagne, *pour en être mieux entendu;* et s'étant assis, ses disciples s'approchèrent de lui, *le peuple se tenant un peu plus éloigné*.

2. Et ouvrant sa bouche, il les enseignait *avec autorité*, en disant:

3. Bienheureux les pauvres d'esprit, *qui sont dégagés de toute affection pour les biens de la terre*, parce que le royaume du ciel est à eux.

4. Bienheureux ceux qui sont doux, *disposés à souffrir les injures et toutes sortes de maux sans aigreur et sans impatience*, parce qu'ils possèderont la *vraie* terre *promise, c'est-à-dire, le ciel.*

5. Bienheureux ceux qui pleurent *leurs péchés et qui supportent avec résignation les afflictions de cette vie*, parce qu'ils seront consolés *dans l'autre*.

6. Bienheureux ceux qui sont affamés et altérés de la justice,

c'est-à-dire, qui ont un désir ardent de la perfection et de la sainteté, parce qu'ils *en* seront *pleinement* rassasiés *dans le ciel*.

7. Bienheureux ceux qui sont miséricordieux *envers les autres*, parce qu'ils obtiendront *eux-mêmes* miséricorde, *en ce jour où Dieu rendra à chacun selon ses œuvres, et où il traitera les hommes comme ils auront traité leurs frères*.

8. Bienheureux ceux qui ont le cœur pur *et exempt de tout amour désordonné pour les créatures*, parce qu'ils verront Dieu, *auquel ils se seront uniquement attachés*.

9. Bienheureux ceux qui sont pacifiques, *qui tâchent d'avoir la paix avec tout le monde, et qui travaillent à l'établir et à la conserver parmi leurs frères*, parce qu'ils seront appelés les enfans de Dieu, *comme étant ses plus parfaits imitateurs*.

10. Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, *c'est-à-dire, pour la cause de la religion ou de la vertu*, parce que le royame du ciel est à eux, *et que Dieu leur donnera ce royaume éternel, pour les dédommager des biens passagers qu'ils auront perdus pour l'amour de lui*.

11. *Ainsi* vous serez bienheureux lorsque les *hommes* vous chargeront d'injures, qu'ils vous persécuteront, et qu'à cause de moi, ils diront faussement toute sorte de mal contre vous:

12. réjouissez-vous *alors*, et tressaillez de joie, parce qu'une grande récompense vous est réservée dans le ciel: car c'est ainsi qu'ils ont persécuté les prophètes qui ont été avant vous; *et la part que vous avez à leurs souffrances vous assure que vous en aurez à leur gloire*.

§. II. *Apôtre, sel et lumière de la terre. Loi non détruite. Faire et enseigner.*

13. *Jésus donna ces instructions à tous ceux qui l'écoutaient; puis, s'adressant plus particulièrement à ses disciples, il leur dit*: Vous êtes le sel de la terre, *destinés à préserver les hommes de la corruption du péché, et à leur faire goûter les vérités du salut*. Que si le sel perd sa force *et devient insipide*, avec quoi le salera-t-on? Il n'est plus bon à rien qu'à être jeté dehors, et à être foulé aux pieds par les hommes. *Ainsi prenez garde de laisser ralentir votre foi et votre charité, qui font toute votre force et toute votre vertu, de peur que vous ne soyez rejetés de Dieu, et méprisés des hommes*.

14. Vous êtes *aussi* la lumière du monde; *Dieu vous a choisis pour l'éclairer par vos paroles et par vos exemples. Or, comme* une ville située sur une montagne ne peut être cachée,

15. et *qu*'on n'allume point une lampe pour la mettre sous le boisseau, mais *qu*'on la met sur le chandelier, afin qu'elle éclaire tous ceux qui sont dans la maison,

16. ainsi, *pour répondre au dessein de Dieu sur vous, il faut* que votre lumière, *c'est-à-dire, votre vertu et votre piété*, luise

devant les hommes, afin que, voyant vos bonnes œuvres, ils glorifient votre père qui est dans le ciel.

17. Ne pensez pas, *en recevant de moi ces nouvelles instructions*, que je sois venu pour détruire la loi ou les prophètes. Je ne suis pas venu les détruire, mais les accomplir (1).

18. Car je vous le dis en vérité : Le ciel et la terre passeront plutôt, que tout ce qui est dans la loi ne soit accompli parfaitement, jusqu'à un seul iota et à un seul point.

19. Celui donc qui violera un de ces moindres commandemens, et qui apprendra aux hommes à les violer, sera le dernier dans le royaume des cieux, *et en sera exclus ;* mais celui qui fera et enseignera *tout ce que la loi ordonne*, sera grand dans le royaume des cieux. *N'imitez donc pas les scribes, ni les pharisiens, qui se contentent d'instruire les autres des préceptes de la loi, sans les pratiquer eux-mêmes, ou qui en gardent la lettre, sans en avoir l'esprit, faisant ce qu'elle ordonne, non pour plaire à Dieu, mais pour satisfaire leur vanité.*

§. III. *Justice abondante. Parole injurieuse. Réconciliation.*

20. Car je vous déclare que si votre justice n'est plus pleine, *c'est-à-dire, si votre vertu n'est plus parfaite* que celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux. *Or c'est pour vous mettre en état d'acquérir cette parfaite justice, que je suis venu vous instruire.*

21. *Ainsi* vous avez appris qu'il a été dit aux anciens :— Vous ne tuerez point ; et quiconque tuera, méritera d'être condamné par le *tribunal du* jugement (2).

22. Mais moi je vous dis, *que non-seulement celui qui tuera, mais* quiconque se mettra en colère contre son frère, méritera d'être condamné par le *tribunal du* jugement (3). Que celui qui dira à son frère : Raca, *ou quelque autre parole injurieuse*, méritera d'être condamné par le *tribunal du* conseil (4) ; et que celui qui lui dira : Vous êtes un fou, mé-

(1) Il s'agit ici principalement de la loi morale, renfermée dans les dix commandemens. Jésus-Christ est venu pour l'accomplir, en l'observant lui-même dans toute son étendue ; en apprenant aux hommes le sens et le véritable esprit de cette loi, et en leur méritant par sa mort la grâce qui la leur fait accomplir.

(2) C'était un tribunal établi dans les villes considérables, et composé de vingt-trois juges. Il connaissait des causes criminelles, et pouvait condamner à mort. Il y avait encore à Jérusalem un tribunal souverain, appelé le *conseil* ou le *sanhédrin*, composé de soixante-dix juges. Il décidait en dernier ressort des affaires qui regardaient l'état et la religion.

(3) Celui qui, ayant été offensé par son prochain, se laisse aller à des mouvemens de colère et de haine contre lui, est aussi coupable devant Dieu, que l'est devant les hommes un meurtrier, que le tribunal du *jugement* condamne à mort.

(4) Celui qui à la haine ajoute le mépris, et le produit au dehors par des reproches injurieux, tels que ce mot *raca* chez les Juifs, sera puni de Dieu aussi sévèrement à proportion que le sont ces insignes criminels que le grand *conseil* juge.

ritera d'être condamné au feu de l'enfer (1), *parce que Dieu ne peut souffrir ceux qui perdent la charité.*

23. Si donc, lorsque vous présentez votre offrande à l'autel, vous vous souvenez que votre frère a quelque chose contre vous, *c'est-à-dire, si vous vous souvenez d'avoir offensé votre prochain,*

24. laissez là votre don devant l'autel, et allez vous réconcilier auparavant avec votre frère, et puis vous reviendrez offrir votre don *à Dieu, devant lequel vous ne devriez jamais vous présenter qu'avec un cœur plein de charité.*

25. Accordez-vous *donc* promptement avec votre adversaire, pendant que vous êtes avec lui dans le chemin *de cette vie*; de peur que, *lorsque vous paraîtrez l'un et l'autre devant Dieu,* votre adversaire ne vous livre au *souverain* juge, et que le *souverain* juge ne vous livre au *démon, qui est le* ministre *de sa justice,* et que vous ne soyez mis en prison.

26. Je vous le dis en vérité, vous ne sortirez pas de là que vous n'ayez payé jusqu'à la dernière obole ; *et si c'est dans cette prison où l'on ne paie qu'à une justice inflexible envers laquelle on ne s'acquitte jamais, vous y demeurerez toujours.*

§. IV. *Adultère dans le cœur. S'arracher l'œil. Se couper la main.*

27. Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens : Vous ne commettrez point d'adultère.

28. Mais moi, je vous dis, que quiconque regardera une femme avec *un mauvais* désir pour elle, a déjà commis l'adultère dans son cœur.

29. Si donc votre œil droit (2) vous est un sujet de scandale *et une occasion de péché,* arrachez-le, et jetez-le loin de vous (3) ; car il vaut mieux pour vous qu'un de vos membres périsse, que si tout votre corps était jeté dans l'enfer.

30. Et si votre main droite vous est un sujet de scandale *et une occasion de péché,* coupez-la, et la jetez loin de vous ; car il vaut mieux pour vous qu'un de vos membres périsse, que si tout votre corps était jeté dans l'enfer.

§. V. *Mariage indissoluble. Jurement.*

31. Il a été dit encore : Quiconque veut renvoyer sa femme, qu'il lui donne un acte de divorce, *ou un écrit par lequel il déclare qu'il la répudie, et qu'il consent qu'elle prenne un autre mari.*

32. Et moi, je vous dis, que quiconque renvoie sa femme, si ce

(1) Celui dont la haine et le mépris éclatent par des injures qui tendent à déshonorer le prochain, en le faisant passer pour un homme dépourvu de sens, impie et sans religion (car c'est l'idée que les Juifs avaient du mot *fou*), Dieu le condamnera au feu éternel de l'enfer.

(2) C'est-à-dire, quelque chose qui vous serait aussi cher, et aussi nécessaire que l'œil ou la main droite.

(3) Renoncez-y, séparez-vous-en pour toujours.

n'est en cas d'adultère, *et qui même en ce cas lui permet de prendre un autre mari*, *celui-là* la fait devenir adultère, *et se rend lui-même participant de son crime :* et *je vous déclare encore*, que quiconque épouse celle que son mari aura renvoyée, commet *aussi* un adultère.

33. Vous avez encore appris qu'il a été dit aux anciens : Vous ne vous parjurerez point, mais vous vous acquitterez envers le Seigneur des sermens que vous aurez faits.

34. Et moi, je vous dis de ne point jurer du tout, *si ce n'est dans une importante et juste nécessité*, ni par le ciel, parce que c'est le trône de Dieu ;

35. ni par la terre, parce qu'elle sert *comme* d'escabeau à ses pieds ; ni par Jérusalem, parce que c'est la ville du grand Roi, *la ville que Dieu a choisie pour y établir son culte, et y faire sa demeure parmi son peuple.*

36. Vous ne jurerez pas aussi par votre tête, parce que vous *n'en êtes point le maître, et qu'elle est si peu en votre disposition, que vous* n'en pouvez rendre un seul cheveu blanc ou noir.

37. Mais contentez-vous de dire : Cela est, ou cela n'est pas. Car ce qui se dit de plus vient du mal, *c'est-à-dire, de la mauvaise disposition du cœur des hommes, dont les uns sont défians et incrédules, et les autres sont menteurs et dissimulés.*

§. VI. *Etre prêt à tout quitter et à tout souffrir.*

38. Vous avez appris qu'il a été dit : Œil pour œil, et dent pour dent ; *d'où vos docteurs ont conclu qu'une vengeance proportionnée à l'injure reçue était permise.*

39. Et moi, je vous dis *de ne point vous venger du tout, et même* de ne point résister à celui qui vous traite mal (1), *si vous ne le pouvez faire sans blesser la charité ;* mais au contraire, si quelqu'un vous frappe sur la joue droite, présentez-lui encore l'autre.

40. Si quelqu'un veut plaider contre vous pour prendre votre robe, abandonnez-lui encore votre manteau (2) :

41. et si quelqu'un veut vous contraindre de faire mille pas avec lui *pour lui servir de guide*, faites-en encore deux mille, *plutôt que de perdre la patience, et de manquer à la charité.*

42. Donnez à celui qui vous demande, et ne rejetez point celui qui veut emprunter de vous.

(1) Le sens de ces paroles et des suivantes se réduit à ce principe : il faut tout souffrir, tout céder et tout perdre, pour conserver la charité. Ainsi, non-seulement la vengeance est absolument interdite, mais la plus juste défense cesse même d'être permise, dès qu'elle est mêlée d'aigreur, d'emportement, de haine contre le prochain.

(2) On vous fait un mauvais procès, pour vous enlever la moitié de votre bien. Si vous ne pouvez défendre votre bon droit sans vous laisser aller à des mouvemens de dépit, d'impatience, de haine, qui vous rendent criminel aux yeux de Dieu, ne plaidez point : perdez la moitié de votre bien, et même tout, plutôt que de perdre le plus grand de tous les biens, qui est la charité.

§. VII. *Amour des ennemis. Perfection.*

43. Vous avez appris qu'il a été dit : Vous aimerez votre prochain; *d'où vos docteurs ont conclu qu'il était permis de haïr les autres, et en ont fait cette maxime, qu'ils ont ajoutée au précepte :* Et vous haïrez votre ennemi.

44. Et moi, *qui viens rétablir la pureté de la loi qu'ils ont corrompue,* je vous dis : Aimez vos ennemis, *bénissez ceux qui vous maudissent,* faites du bien à ceux qui vous haïssent, et priez pour ceux qui vous persécutent et qui vous calomnient,

45. afin que vous soyez les enfans de votre père qui est dans le ciel, qui fait lever son soleil sur les bons et sur les méchans, et qui fait pleuvoir sur les justes et sur les injustes. *Ce n'est qu'en vous rendant ainsi les imitateurs de sa bonté, que vous pouvez espérer d'être un jour les héritiers de sa gloire.*

46. Car si vous n'aimez que ceux qui vous aiment, quelle récompense aurez-vous *à prétendre?* les publicains mêmes ne le font-ils pas (1) ?

47. Et si vous ne saluez que vos frères, que faites-vous en cela de plus *que les autres ?* les païens ne le font-ils pas aussi ?

48. Soyez donc, vous autres, *qui êtes honorés du nom et de la qualité d'enfans de Dieu,* parfaits *en bonté, en douceur, en charité,* comme votre père céleste est parfait *dans ces vertus. Et surtout qu'une profonde humilité vous assure le mérite de vos bonnes œuvres.*

(1) C'étaient des gens préposés par les Romains pour la recette des deniers publics. Les Juifs les regardaient comme des gens infâmes.

CHAPITRE VI.

SUITE DU SERMON SUR LA MONTAGNE.

§. I. *Aumône.*

1. *Ainsi* prenez garde de ne pas faire votre justice, *c'est-à-dire vos bonnes œuvres,* devant les hommes, pour en être considérés : autrement, vous n'en recevrez point de récompense de votre père qui est dans le ciel, *qui ne récompense dans l'autre vie que ce que l'on fait pour l'amour de lui.*

2. Lors donc que vous donnez l'aumône, ne faites point sonner la trompette devant vous, comme font les hypocrites dans les synagogues et dans les rues, pour être honorés des hommes Je vous le dis en vérité : ils ont reçu leur récompense, *et ils n'en ont point d'autre à attendre que le vain applaudissement qu'ils ont cherché.*

3. Mais lorsque vous ferez l'aumône, *faites-la de manière* que votre main gauche ne sache pas ce que fait votre main droite,

4. afin que votre aumône demeure dans le secret ; et votre

père *céleste*, qui voit *ce qui se passe* dans le secret, vous en rendra la récompense *devant tout le monde.*

§. II. *Prière.*

5. De même lorsque vous priez, ne faites pas comme les hypocrites, qui affectent de prier en se tenant debout dans les synagogues et au coin des rues, pour être vus des hommes. Je vous le dis en vérité, ils ont reçu leur récompense.

6. Mais pour vous, lorsque vous voudrez prier, entrez dans votre chambre, et après en avoir fermé la porte, priez votre père en secret; et votre père qui voit *ce qui se passe* dans le secret, vous en rendra la récompense *devant tout le monde.*

7. Or en priant, n'affectez pas de parler beaucoup, comme font les païens, qui s'imaginent qu'à force de paroles, ils seront exaucés(1).

8. Ne vous rendez donc pas semblables à eux, *en pensant comme eux que Dieu ait besoin de ces longs discours pour être instruit de vos misères ou pour en être touché.* Car votre père *céleste* sait de quoi vous avez besoin, avant que vous le lui demandiez, *et sa tendresse paternelle le rend tout disposé à vous l'accorder, si vous le lui demandez comme il faut.*

9. Voici donc comme vous prierez: Notre père, qui êtes aux cieux, que votre nom soit *connu, adoré et* sanctifié *par toute la terre.*

10. Que votre règne arrive, *qu'il s'établisse dans le monde, et qu'il s'étende sur tous les hommes:* Que votre volonté soit faite en la terre comme au ciel.

11. Donnez-nous aujourd'hui notre pain qui est au-dessus de toute substance, *et dont nous avons besoin chaque jour.*

12. Et pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons nous-mêmes à ceux qui nous ont offensés.

13. Et ne nous laissez pas succomber à la tentation, mais délivrez-nous du mal, *et surtout du péché, qui est le premier et le plus grand de tous les maux.* Ainsi soit-il.

14. *Vous voyez, par cette prière, combien vous avez intérêt de pardonner à ceux qui vous offensent;* car si vous pardonnez aux hommes les fautes qu'ils font *contre vous*, votre père céleste vous pardonnera aussi les vôtres.

15. Mais si vous ne leur pardonnez point *leurs fautes*, votre père céleste ne vous pardonnera point aussi les vôtres.

§. III. *Jeûne.*

16. *Voici maintenant ce que vous devez observer dans vos jeûnes.* Lorsque vous jeûnez ne soyez point tristes, comme les hy-

(1) Jésus-Christ ne blâme pas une longue prière qui est animée par un saint désir, et par le gémissement du cœur; mais celle dont on ferait consister tout le mérite dans la multitude des paroles, comme si ces longs discours étaient nécessaires pour faire connaître à Dieu nos besoins.

pocrites, qui affectent de paraître avec un visage *pâle et* défiguré, pour faire voir aux hommes qu'ils jeûnent. Je vous dis en vérité qu'ils ont reçu leur récompense.

17. Mais pour vous, lorsque vous jeûnez, parfumez-vous la tête, et lavez-vous le visage,

18. afin de ne pas faire paraître aux hommes que vous jeûnez, mais *seulement* à votre père *céleste*, qui est présent à ce qu'il y a de plus secret; et votre père, qui voit *ce qui se passe* dans le secret, vous en rendra la récompense *devant tout le monde.*

§. IV. *Trésor du ciel. Œil simple.*

19. *Gardez vous aussi de l'avarice, et* ne vous faites point de trésors dans la terre, où la rouille et les vers les consument, et où les voleurs les déterrent et les dérobent.

20. Mais *distribuant vos biens aux pauvres, et les employant en bonnes œuvres,* faites-vous des trésors dans le ciel, où ni la rouille, ni les vers, ne les consument point, et où il n'y a point de voleurs qui les déterrent et les dérobent. *Si vous mettez ainsi votre trésor dans le ciel, votre cœur y sera aussi ;*

21. car où est votre trésor, là est aussi votre cœur.

22. *Jésus voulant ensuite faire comprendre à ceux qui l'écoutaient combien il est important d'agir avec des intentions pures, se servit de cette comparaison.* Votre œil, *leur dit il,* est la lampe de votre corps. Si votre œil est *pur et* simple, tout votre corps sera éclairé ;

23. mais si votre œil est *obscurci et* mauvais, tout votre corps sera ténébreux. Si donc la lumière qui est en vous *n*'est *que* ténèbres, *et si les bonnes œuvres que vous faites ne sont que des œuvres stériles, et sont quelquefois même des œuvres de ténèbres, par la mauvaise intention que vous avez en les faisant,* combien seront grandes les ténèbres mêmes, *et combien vos mauvaises actions seront-elles criminelles aux yeux de Dieu ?*

§. V. *Servir Dieu, non l'argent. Confiance.*

24. *Voici encore un nouveau motif de vous détacher de l'amour des richesses : C'est que* nul ne peut servir deux maîtres ; car ou il haïra l'un, et aimera l'autre ; ou il s'attachera à l'un, et méprisera l'autre. *Ainsi* vous ne pouvez *tout ensemble* servir Dieu et l'argent.

25. *Les besoins de la vie présente sont le prétexte ordinaire dont on couvre son avarice. Or c'est ce prétexte que je veux vous ôter.* C'est pourquoi je vous dis : Ne vous inquiétez point (1) où vous trouverez *de quoi boire,* de quoi manger pour *le soutien de* votre vie, ni d'où vous aurez des

(1) Jésus-Christ ne défend que l'inquiétude, qui vient toujours d'un défaut de confiance en la providence de Dieu ; il n'exclut ni le travail, qui est d'une obligation indispensable depuis le péché ; ni même le soin et la prévoyance, qui sont dans l'ordre de Dieu, pourvu qu'ils n'aillent point jusqu'à nous détourner de l'application que nous devons à l'affaire de notre salut.

J. O. Lilliau

vêtemens pour couvrir votre corps. *En effet*, la vie n'est-elle pas plus que la nourriture? *et* le corps plus que le vêtement? *Celui donc qui vous a donné la vie ne vous refusera pas la nourriture, et celui qui vous a donné le corps ne vous refusera pas les vêtemens.*

26. Considérez les oiseaux du ciel : ils ne sèment point, ils ne moissonnent point, et ils n'amassent rien dans des greniers ; mais votre père céleste les nourrit. Ne lui êtes-vous pas beaucoup plus chers que des oiseaux, *vous qui êtes ses enfans? Ne craignez donc point qu'il vous abandonne.*

27. Et *d'ailleurs, à quoi servirait cette crainte?* qui est celui d'entre vous qui puisse avec tous ses soins ajouter à sa taille la hauteur d'une coudée? *pourquoi donc vous inquiétez-vous pour votre nourriture?*

28. Et pourquoi *aussi* vous inquiétez-vous pour le vêtement? Considérez comment croissent les lis des champs : ils ne travaillent point, ils ne filent point,

29. et cependant je vous déclare que Salomon, même dans toute sa gloire, n'a jamais été vêtu comme l'un d'eux, *avec tant de justesse, d'éclat et de beauté.*

30. Si donc Dieu a soin de vêtir de cette sorte une herbe des champs, qui est aujourd'hui *sur la terre*, et qui sera demain jetée dans le four *pour y être brûlée*, combien aura-t-il plus de soin de vous vêtir, ô hommes de peu de foi?

31. Ne vous inquiétez donc point, en disant : Que mangerons-nous? ou : Que boirons-nous? ou : De quoi nous vêtirons-nous?

32. Comme font les païens qui, *n'ayant point de foi, et ne connaissant point de providence*, recherchent toutes ces choses *avec empressement et avec inquiétude.* Car *pour vous*, votre père *céleste* sait que vous en avez besoin, *et sa bonté paternelle ne lui permettra pas de vous en laisser manquer.*

33. Cherchez donc premièrement le royaume de Dieu et la justice de Dieu, et toutes ces choses vous seront données comme par surcroît.

34. C'est pourquoi ne vous inquiétez point pour le lendemain; car le lendemain aura soin de lui-même ; à chaque jour suffit son mal, *et il ne faut pas que vos vaines inquiétudes vous fassent ressentir par avance des maux que vous ne souffrez point encore, et que vous ne souffrirez peut-être jamais.*

CHAPITRE VII.

SUITE DU SERMON SUR LA MONTAGNE.

§. I. *Ne point juger. Ne point donner le saint aux chiens.*

1. *Jésus continuant d'instruire les peuples qui l'environnaient, leur dit :* Ne jugez point, afin que vous ne soyez point jugés ;

2. car vous serez jugés selon que vous aurez jugé les autres, et on se servira envers vous de la même mesure dont vous vous serez servis *envers eux. Cette règle que Dieu suivra infailliblement, devrait bien arrêter la liberté que vous vous donnez si souvent de condamner votre prochain.*

3. *Vous me direz peut-être que c'est que vous voyez en lui des défauts dont vous voudriez le corriger ;* mais comment voyez-vous une paille dans l'œil de votre frère, tandis que vous ne voyez pas une poutre qui est dans votre œil ?

4. Ou comment dites-vous à votre frère : Laissez-moi ôter la paille qui est dans votre œil, pendant que vous avez vous-même une poutre dans le vôtre ?

5. Hypocrite, ôtez premièrement la poutre de votre œil, et alors vous verrez comment vous pourrez tirer la paille de l'œil de votre frère. *Commencez par corriger vos propres défauts, et puis vous penserez à corriger ceux des autres.*

6. *Cependant n'allez pas, dans la crainte de juger mal de votre prochain, dispenser indifféremment à tous les hommes les vérités saintes de l'évangile et les mystères sacrés de la religion ; mais* gardez-vous bien (1) *toujours* de donner les choses saintes aux chiens, et ne jetez point vos perles devant des pourceaux, de peur qu'ils ne les foulent aux pieds, et que, se tournant *contre vous,* ils ne vous déchirent. *Il vous faudra donc beaucoup de lumières pour faire le discernement des bons et des méchans, des dignes et des indignes.*

§. II. *Prière. Charité. Voie étroite.*

7. *Mais* demandez, et on vous donnera ; cherchez, et vous trouverez ; frappez *à la porte,* et on vous ouvrira.

8. Car quiconque demande, reçoit ; et celui qui cherche, trouve ; et l'on ouvrira à celui qui frappe *à la porte.*

9. En effet, qui est celui d'entre vous qui donne une pierre à son fils, s'il lui demande du pain ?

10. Ou s'il lui demande un poisson, lui donnera-t-il un serpent ? *Non sans doute.*

11. Si donc vous, tout méchans que vous êtes, vous savez donner de bonnes choses à vos enfans, à combien plus forte raison votre père qui est dans les cieux, *et qui est la bonté même,* donnera-t-il les *vrais* biens à ceux qui les lui demandent *comme il faut ?*

12. *Demandez-les-lui* donc *avec une entière confiance, et pour vous rendre dignes de les obtenir,* faites aux hommes tout ce que vous voulez qu'ils vous fassent ; car c'est là *le moyen d'accomplir tout ce qui est contenu dans* la loi et *dans* les prophètes, *et d'attirer sur vous les bénédictions que Dieu y promet à ceux qui lui seront fidèles.*

13. *Il est vrai que cette règle met l'amour propre bien à l'étroit ; mais* entrez par la porte étroite,

(1) Cet avis s'adresse particulièrement aux disciples que Jésus-Christ devait établir les ministres de sa parole et de ses sacremens.

et craignez de marcher par la voie large ; car la porte large, et la voie spacieuse, est celle qui conduit à la perdition, et il y en a beaucoup qui y passent.

14. *Mais au contraire,* que la porte de la vie est petite ! et que le chemin qui y mène est étroit, et qu'il y en a peu qui le trouvent ! *C'est ce qui doit vous tenir dans une vigilance continuelle, pour n'y être pas trompé.*

§. III. *Faux prophètes. Fruits semblables à l'arbre.*

15. Gardez-vous *donc* des faux prophètes (1), qui viennent à vous vêtus comme des brebis, et qui au dedans sont des loups ravissans, *car leur douceur apparente et l'extérieur de piété qu'ils savent prendre pour couvrir leur avarice et leur orgueil, sont des piéges dont ils se servent pour séduire les âmes et pour les entraîner dans leurs erreurs.*

16. Vous les reconnaîtrez par leurs fruits. Peut-on cueillir des raisins sur des épines, ou des figues sur des ronces ?

17. Ainsi tout arbre qui est bon produit de bons fruits, et tout arbre qui est mauvais produit de mauvais fruits.

18. Un bon arbre ne peut produire de mauvais fruits, et un mauvais arbre n'en peut produire de bons.

19. Tout arbre qui ne produit point de bon fruit sera coupé et jeté au feu. *Tel sera le sort des faux prophètes, parce que tel est leur caractère.*

20. Vous les reconnaîtrez donc par leurs fruits *et par leurs œuvres, sans vous arrêter à leurs belles paroles, auxquelles je n'aurai moi-même nul égard au jour du jugement.*

§. IV. *Dieu juge sur les œuvres.*

21. *Car* tous ceux qui me disent *à présent :* Seigneur, Seigneur ; n'entreront pas *alors* dans le royaume des cieux ; mais celui-là *seul* y entrera, qui fait la volonté de mon père qui est dans les cieux (2).

22. Plusieurs me diront en ce

(1) Ces faux prophètes étaient, du temps de Jésus-Christ, les scribes et les pharisiens, corrupteurs de la loi de Dieu. Ils avaient reçu, il est vrai, la mission divine d'enseigner, mais en refusant de reconnaître le Messie et de se soumettre à sa doctrine, ils ont mérité d'être rejetés comme ministres de la paroles.

Dans les premiers siècles de l'Eglise, on appelait *faux prophètes* ou *faux docteurs* tous ceux qui se donnaient pour inspirés, qui, n'ayant pas reçu la mission ordinaire de l'Eglise, se mêlaient d'expliquer l'écriture sainte au peuple et osaient lui prêcher une doctrine contraire à la tradition constante de l'église catholique.

C'est ainsi que nous devons regarder de nos jours comme *faux prophètes,* comme *docteurs* de l'erreur et du mensonge, ces hommes sans autorité et souvent sans science, sans autre mission que leur orgueil ou leur présomption ou leur avarice ; ces hommes qui se font colporteurs de la parole de Dieu *falsifiée,* et qui, en l'expliquant à leur façon, ne craignent point de se mettre en opposition avec les pasteurs de l'Eglise, qui prouvent leur mission légitime en remontant jusqu'aux apôtres.

(2) Nos frères séparés, qui n'admettent point la nécessité des *bonnes œuvres,* pour être sauvés, prétendant que la foi seule suffit, se trouvent évidemment en opposition avec Jésus-

jour-là : Seigneur, Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé en votre nom ? n'avons-nous pas chassé les démons en votre nom ? et n'avons-nous pas fait plusieurs miracles en votre nom ?

23. Et alors je leur dirai hautement : Je ne vous ai jamais connus *pour mes vrais disciples :* retirez-vous de moi, vous qui faites des œuvres d'iniquité. *Vous avez eu ma loi, vous l'avez enseignée aux autres, et vous ne l'avez pas pratiquée vous-mêmes. Ces grâces et ces lumières que vous avez reçues n'ont servi, par votre pure faute, qu'à vous rendre plus coupables et dignes de plus grands châtimens.*

§. V. *Bâtir sur la pierre et non sur le sable.*

24. Quiconque donc entend ces paroles que je dis, et les pratique, sera comparé à un homme sage, qui a bâti sa maison sur la pierre :

25. et *lorsque* la pluie est tombée, *que* les fleuves se sont débordés, *que* les vents ont soufflé et sont venus fondre sur cette maison, elle n'a point été renversée, parce qu'elle était fondée sur la pierre.

26. Mais quiconque entend ces paroles que je dis, et ne les pratique point, sera semblable à un homme insensé, qui a bâti sa maison sur le sable ;

27. et *lorsque* la pluie est tombée, *que* les fleuves se sont débordés, *que* les vents ont soufflé, et sont venus fondre sur cette maison, elle a été renversée, et la ruine en a été grande. *Telle sera la fin malheureuse de quiconque entend mes paroles et ne les pratique pas.*

28. Jésus ayant achevé ces discours, le peuple était dans l'admiration de sa doctrine.

29. Car il les enseignait, comme ayant autorité *par lui-même*, et non pas comme leurs docteurs, et comme les pharisiens, *qui ne parlaient qu'au nom de Moyse, et qui ne pensaient qu'à plaire, et non à corriger.*

Christ qui exige ici les *bonnes œuvres* avec la foi. Ce dogme de la foi catholique, bâse de la morale chrétienne, ne pouvait être exprimé plus clairement que par ces paroles du Sauveur : Il ne suffit pas d'avoir la foi *en disant : Seigneur, Seigneur*; *pour entrer dans le royaume des cieux,* mais il faut de plus *faire tout ce que prescrit le père céleste,* tout ce qui est commandé dans l'évangile ; et ce n'est qu'*en faisant* ainsi *la volonté de mon père,* c'est-à-dire, en faisant toutes les bonnes œuvres prescrites par la loi naturelle, divine et évangélique, *que vous pourrez avoir entrée dans le ciel.*

CHAPITRE VIII.

§. I. *Lépreux.*

1. OR, *Jésus* étant descendu de la montagne, une grande multitude de peuple le suivit.

2. Et voilà qu'un lépreux vint à lui ; et *le reconnaissant pour le fils du Dieu tout-puissant, il* l'adora, en lui disant : Seigneur, si vous voulez, vous pouvez me guérir.

3. Et Jésus étendant la main,

le toucha, et lui dit : Je le veux, soyez guéri. Et à l'instant sa lèpre fut guérie.

4. Alors Jésus, *pour apprendre à ses disciples à fuir l'éclat des bonnes œuvres, et à les tenir cachées autant qu'il est possible, s'adressa à cet homme, et* lui dit : Gardez-vous bien de parler de ceci à personne ; mais allez vous montrer au prêtre, *comme la loi l'ordonne, afin qu'il examine si votre lèpre est vraiment guérie, et en reconnaissance de votre guérison*, offrez *à Dieu* le don prescrit par Moyse, afin que cela leur serve de témoignage, *que toute puissance m'a été donnée, et que je m'en sers, non pour détruire la loi, mais pour l'accomplir.*

§. II. *Centenier.*

5. *Après cela*, Jésus étant entré dans Capharnaüm, un centenier, *c'est-à-dire, un officier d'armée, qui commandait cent hommes*, vint le trouver, *non par lui-même, il s'en croyait indigne, mais par des sénateurs Juifs qu'il envoya à Jésus*, et *par la bouche desquels il* lui fit cette prière :

6. Seigneur, mon serviteur est malade de paralysie dans ma maison, et il souffre extrêmement.

7. Et Jésus lui dit, *en parlant à ses députés :* J'irai et je le guérirai.

8. Mais le centenier *ayant appris que Jésus venait chez lui*, lui répondit *par quelques-uns de ses amis qu'il envoya au-devant de lui :* Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison, *et il n'est point nécessaire que vous vous donniez cette peine ;* mais dites seulement une parole, et mon serviteur sera guéri.

9. Car quoique je ne sois qu'un homme soumis à d'autres, *néanmoins* parce que j'ai des soldats sous moi, je dis à l'un : Allez *là*, et il *y* va ; et à l'autre : Venez *ici*, et il *y* vient ; et à mon serviteur : Faites cela, et il le fait. *A plus forte raison, Seigneur, vous qui êtes le fils du Dieu tout-puissant, et le souverain maître de toutes choses, serez-vous obéi, quand vous commanderez que la santé soit rendue à un malade que vous voulez guérir.*

10. Or Jésus entendant *parler ainsi un homme de guerre né parmi les Gentils, en* fut dans l'admiration, et il dit à ceux qui le suivaient : Je vous le dis en vérité, je n'ai point trouvé une si grande foi dans Israël *même*.

11. Aussi je vous déclare que plusieurs *Gentils* viendront d'orient et d'occident, et auront place dans le royaume des cieux, avec Abraham, Isaac et Jacob ;

12. mais que *les Juifs, qui font gloire de descendre de ces patriarches, et qui, en cette qualité, sont* les enfans *et les héritiers* du royaume *céleste qui leur avait été promis, en seront exclus, parce qu'ils s'en sont rendus indignes, et* seront jetés dans les ténèbres extérieures *de l'enfer*. C'est là qu'il y aura des pleurs et des grincemens de dents, *causés par la violence des tourmens et par l'excès du désespoir.*

13. Alors Jésus dit au centenier, *en parlant à ses amis :* Allez,

et qu'il vous soit fait selon que vous avez cru *que je pouvais faire.* Et à l'heure même, son serviteur fut guéri.

§. III. *Belle-mère de saint Pierre. Malades guéris.*

14. *Quelque temps auparavant*, Jésus étant venu en la maison de Pierre, vit sa belle-mère qui était au lit, et qui avait la fièvre.

15. Il lui toucha la main, et la fièvre la quitta *aussitôt ; de manière que* s'étant levée, elle se mit à les servir.

16. *Ce miracle, dont le bruit se répandit par toute la ville, fut cause que* sur le soir (*car c'était un jour de sabbat, auquel les Juifs ne veulent rien faire qu'après le soleil couché*), on lui présenta plusieurs possédés, et d'une parole, il chassait *d'eux* les *malins* esprits, et il guérit *de même par la seule imposition des mains*, tous ceux qui étaient malades ;

17. afin que cette parole du prophète Isaïe fut accomplie : Il a pris lui-même nos infirmités, et il s'est chargé de nos maladies, *s'étant chargé de nos péchés, qui en sont la principale cause.*

18. Mais *tant de miracles si éclatans attirèrent à* Jésus *une foule de peuple qui le suivait de toutes parts ; de sorte qu'étant un jour sur le bord du lac de Génézareth, et se* voyant *accablé par* une multitude de peuple *qui était* autour de lui, *il* ordonna *à ses disciples* de *le* passer à l'autre bord.

19. Et *en même temps*, un docteur de la loi, *flatté de l'espérance que les miracles de Jésus lui donnaient de pouvoir s'enrichir à sa suite*, s'approchant, lui dit : Maître, je vous suivrai en quelque lieu que vous alliez.

§. IV. *Suivre pauvre Jésus-Christ pauvre.*

20. Jésus, *connaissant le motif qui le portait à lui faire cette prière*, lui répondit : Les renards ont leurs tanières, et les oiseaux du ciel ont leurs nids, *où ils peuvent se retirer ;* mais le fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête, *et ceux qui veulent le suivre ne doivent pas espérer un meilleur sort. C'en fut assez pour dégoûter ce docteur, et pour lui faire perdre l'envie de s'attacher à Jésus.*

21. Un autre de ses disciples, *qu'il voulait emmener avec lui*, lui dit : Seigneur, permettez-moi auparavant d'aller ensevelir mon père *qui vient de mourir.*

22. Mais Jésus lui dit : Suivez-moi, et laissez aux *gens du monde qui sont* morts *aux yeux de Dieu par leur infidélité*, le soin d'ensevelir leurs morts (1) ; *et pour vous, allez sans différer annoncer aux hommes le royaume éternel, que leur père céleste leur a préparé.*

---

(1) Ces *morts* sont ceux qui sont privés de la vie spirituelle. Laissez-les, dit Jésus-Christ, prendre soin les uns des autres ; et vous, ne pensez qu'à me suivre et à vous sauver. Il ne prétend pas détourner les enfans de rendre leurs devoirs à leurs pères et mères : mais il veut nous apprendre que le premier de tous nos devoirs est de lui obéir, et de travailler à notre salut.

§. V. *Tempête appaisée.*

23. Jésus entra ensuite dans la barque, suivi de ses disciples.

24. Et aussitôt il s'éleva sur la mer une si grande tempête, que la barque était couverte de flots, et lui cependant dormait.

25. Alors ses disciples, *effrayés par la vue d'un danger si pressant*, s'approchèrent de lui, et le réveillèrent, en lui disant : Seigneur, sauvez-nous, nous périssons.

26. Jésus leur répondit : Pourquoi avez-vous peur, *m'ayant avec vous*, hommes de peu de foi ? *Pensez-vous que le sommeil m'ôte la connaissance du péril où vous êtes, ou le pouvoir de vous en délivrer?* Et se levant en même temps, il commanda aux vents et à la mer *de s'appaiser*, et il se fit un grand calme.

27. Alors ceux qui étaient présens furent saisis d'étonnement, et ils disaient : Quel est celui-ci, à qui les vents et la mer obéissent ?

§. VI. *Démons chassés. Pourceaux précipités.*

28. Jésus étant arrivé à l'autre bord du lac, dans le pays des Géraséniens, *situé dans la tribu de Manassé*, deux possédés, qui étaient si furieux, que personne n'osait passer par ce chemin-là, sortirent des sépulcres *qui leur servaient de retraite*, et vinrent droit à lui.

29. Ils se mirent d'abord à crier, en disant : Jésus, Fils de Dieu, qu'y a-t-il *à démêler* entre vous et nous ? êtes-vous venu ici pour nous tourmenter avant le temps *que Dieu a marqué pour nous chasser de dessus la terre, et nous reléguer dans les enfers?*

30. Or il y avait là assez près d'eux un grand troupeau de pourceaux qui paissaient.

31. Et les démons *dans la crainte où ils étaient que Jésus ne les envoyât dans les enfers*, le priaient, en lui disant : Si vous nous chassez d'ici, envoyez-nous, *ou au moins permettez-nous d'aller* dans ce troupeau de pourceaux.

32. Jésus *considérant que ce que ces esprits superbes lui demandaient comme une grâce, était une juste peine due à leur orgueil*, leur répondit : Allez. Et étant sortis *du corps des possédés*, ils entrèrent dans les pourceaux, et aussitôt tout le troupeau courut avec impétuosité se précipiter dans la mer ; et ils moururent dans les eaux.

33. Alors ceux qui les gardaient s'enfuirent *de tous côtés ;* et étant venus à la ville *et dans les villages*, ils racontèrent tout ceci, et ce qui était arrivé aux possédés *qui avaient été si miraculeusement délivrés*.

34. Aussitôt toute la ville sortit au-devant de Jésus ; et l'ayant vu, *et ayant reconnu la vérité de tout ce qu'on leur avait dit, bien loin de retenir avec empressement l'auteur d'un si grand miracle*, ils le supplièrent de sortir de leur pays ; *la crainte que sa présence ne leur causât quelque nouvelle perte, l'emportant sur tous les avantages qu'ils en auraient dû espérer.*

CHAPITRE IX.

§. I. *Paralytique.*

1. Jésus, *par un juste châtiment dû à la mauvaise disposition de leur cœur, leur accorda ce qu'ils lui demandaient;* et étant entré dans une barque, *il* repassa le lac, et vint à sa ville, *c'est-à-dire, à Capharnaum, où il faisait sa demeure ordinaire.*

2. *Dès qu'il y fut arrivé,* on lui présenta un paralytique couché sur un lit *que quatre hommes portaient;* et Jésus voyant leur foi *et celle du malade,* dit au paralytique: *Mon* fils, ayez confiance, vos péchés vous sont remis.

3. Aussitôt quelques-uns des scribes dirent en eux-mêmes: Cet homme blasphème, *en s'attribuant le pouvoir de remettre les péchés, qui n'appartient qu'à Dieu seul.*

4. Mais Jésus connaissant ce qu'ils pensaient, leur dit: Pourquoi pensez-vous du mal *de moi* dans vos cœurs? *Rien n'est plus injuste que le jugement que vous portez sur ce que je viens de dire.*

5. *Car* lequel est le plus aisé de dire *efficacement à un pécheur:* Vos péchés vous sont remis, ou de dire *efficacement à un paralytique:* Levez-vous et marchez? *L'un et l'autre est également difficile et également réservé à la toute-puissance de Dieu.*

6. Or, afin que vous sachiez que *celui qui a bien voulu être* le fils de l'homme, *est aussi véritablement le Fils de Dieu, et qu'en cette qualité il* a sur la terre le pouvoir de remettre les péchés: Levez-vous, dit-il alors au paralytique; emportez votre lit, et vous en allez en votre maison.

7. *Le paralytique* se leva *aussitôt,* et s'en alla en sa maison.

8. Le peuple voyant *ce miracle,* fut rempli de crainte, et rendit gloire à Dieu de ce qu'il avait donné une telle puissance aux hommes.

§. II. *Vocation de saint Matthieu.*

9. Jésus sortant de là, vit en passant un homme qui était assis au bureau des impôts, nommé Matthieu, et il lui dit: Suivez-moi. Aussitôt il se leva, et le suivit.

10. Or il arriva que comme Jésus était à table dans la maison *de cet homme, qui, pour lui témoigner sa reconnaissance, lui avait préparé un grand festin,* il y vint beaucoup de publicains et de pécheurs, qui se mirent à table avec Jésus et ses disciples.

11. Ce que voyant les pharisiens, ils dirent à ses disciples: Pourquoi votre maître mange-t-il avec des publicains et des gens de mauvaise vie?

12. Jésus les ayant entendus, leur dit: Ce ne sont pas ceux qui se portent bien, mais ce sont les malades qui ont besoin de médecin.

13. Allez donc, apprenez ce que veut dire *cette parole que Dieu dit dans l'Écriture:* J'aime mieux la miséricorde que le sacrifice, *et*

alors vous saurez pourquoi je mange avec les publicains et les gens de mauvaise vie: vous saurez que je fais en cela la volonté de mon père, qui m'a principalement envoyé pour eux; car ce sont les pécheurs, et non pas les justes, que je suis venu appeler *à la pénitence.*

§. III. *Jeûne. Drap neuf. Vaisseaux vieux.*

14. Alors les disciples de Jean le vinrent trouver, et lui dirent: Pourquoi les pharisiens et nous jeûnons-nous souvent, et que vos disciples ne jeûnent point?

15. Jésus leur répondit: Les amis de l'époux *qu'il a choisis pour l'accompagner dans la cérémonie de ses nôces*, peuvent-ils être dans le deuil, pendant que l'époux est avec eux? *Non, sans doute. Ainsi pendant que je suis avec mes disciples, ils ne peuvent être dans les larmes et dans les jeûnes;* mais un jour viendra que l'époux leur sera ôté, et alors ils jeûneront.

16. *De plus, ajouta-t-il*, personne ne met une pièce de drap neuf à un vieil habit, parce que, *si on le fait*, le neuf emporte une partie du vieux, et il se déchire encore davantage.

17. Et l'on ne met pas non plus de vin nouveau dans de vieux vaisseaux, parce que, *si on le fait*, les vaisseaux se rompent, le vin se répand, et les vaisseaux sont perdus; mais on met le vin nouveau dans de vaisseaux neufs, et ainsi le vin et les vaisseaux se conservent. *De même il faut attendre que mes disciples aient été renouvelés par le Saint-Esprit, pour les faire entrer dans les voies dures de la pénitence.*

§. IV. *Fille de Jaïre. L'hémorroïsse.*

18. Comme il leur parlait de la sorte, un chef *de synagogue* l'aborda et l'adora, en disant: Seigneur, ma fille vient de mourir; mais venez lui imposer les mains, et elle vivra.

19. Alors Jésus se levant, le suivit avec ses disciples.

20. En même temps, une femme qui depuis douze ans était affligée d'une perte de sang, s'approcha *de lui* par derrière, et toucha la frange *qui était au bas* de son vêtement.

21. Car elle disait en elle-même: Si je puis seulement toucher son vêtement, je serai guérie.

22. Jésus se retournant alors, et la voyant, lui dit: *Ma* fille, ayez confiance, votre foi vous a guérie. Et à l'heure même cette femme fut guérie.

23. Lorsque Jésus fut arrivé en la maison de ce chef *de synagogue*, et qu'il eut vu les joueurs de flûte, *qu'on avait fait venir pour jouer des airs lugubres*, et une troupe *de gens* qui faisaient grand bruit, *par leurs pleurs et par leurs cris*, il leur dit:

24. Retirez-vous. Cette jeune fille n'est pas morte; elle n'est qu'endormie. Et ils se moquaient de lui, *parce qu'ils étaient assurés qu'elle était morte.*

25. Mais après qu'on eut fait sortir tout ce monde, il entra *dans la chambre de la fille*, la prit par la main, et la petite fille se leva, *ayant recouvré tout d'un coup la vie et la santé.*

26. Le bruit s'en répandit aussitôt dans tout le pays.

§. V. *Aveugles guéris.*

27. *De sorte que* comme Jésus sortait de ce lieu-là, deux aveugles le suivirent, qui criaient *après lui*, en disant : Fils de David, ayez pitié de nous. *Mais Jésus voulant éprouver leur foi et leur persévérance, ne leur répondit rien durant tout le chemin.*

28. Et lorsqu'il fut arrivé en la maison *où il demeurait à Capharnaum*, ces aveugles s'approchèrent de lui, et Jésus leur dit : Croyez-vous que je puisse faire ce que vous me demandez ? Ils lui répondirent : Oui, Seigneur, *nous le croyons.*

29. Alors il leur toucha les yeux en disant : Qu'il vous soit fait selon votre foi.

30. Aussitôt leurs yeux furent ouverts, et Jésus leur défendit fortement d'en parler, *leur* disant : Prenez bien garde que qui que ce soit ne le sache.

31. Mais eux s'en étant allés, *et ne pouvant contenir leur reconnaissance dans les bornes étroites que l'humilité de Jésus leur avait prescrites*, ils le firent connaître dans tout le pays, *et publièrent partout le miracle qu'il avait fait en leur faveur.*

§. VI. *Possédé muet. Blasphême des pharisiens.*

32. Après qu'ils furent sortis, on lui présenta un homme muet, *qui n'était tel que parce qu'il était* possédé d'un démon *qui lui avait ôté la parole.*

33. *Ainsi* le démon ayant été chassé, le muet parla, et le peuple en fut dans dans l'admiration, et il disait : On n'a jamais rien vu de semblable en Israël, *et jamais la puissance de Dieu n'y a paru avec tant d'éclat.*

34. Mais les pharisiens disaient : C'est par *l'intelligence qu'il a avec* le prince des démons, qu'il chasse les démons.

§. VII. *Brebis sans pasteur. Moisson. Ouvriers.*

35. Cependant Jésus parcourait toutes les villes et les bourgades *des Juifs dans la haute Galilée*, enseignant dans leurs synagogues, prêchant l'évangile du royaume *de Dieu*, et guérissant toutes sortes de maladies et d'infirmités *parmi le peuple qui le suivait toujours en foule.*

36. *Jésus* voyant donc ces troupes *de peuples si ardens à le suivre, et si assidus à l'entendre*, il en eut compassion, parce qu'ils étaient fatigués, et couchés par terre comme des brebis qui n'ont point de pasteur.

37. Alors il dit à ses disciples : La moisson est grande ; mais il y a peu d'ouvriers.

38. Priez donc le maître de la moisson qu'il envoie des ouvriers en sa moisson.

CHAPITRE X.

§. I. *Instruction des apôtres, leurs noms et leur vocation.*

1. *Jésus les envoya lui-même, ces ouvriers, incontinent après:* car ayant appelé ses douze disciples, il leur donna puissance sur les esprits impurs, pour les chasser, et pour guérir toutes sortes de langueurs et d'infirmités.

2. Or, voici les noms des douze apôtres *que Jésus envoya alors, et qu'il avait choisis long-temps auparavant.* Le premier, Simon, qui est appelé Pierre, et André son frère :

3. Jacques, *fils* de Zébédée, et Jean son frère, Philippe et Barthélemi, Thomas et Matthieu le publicain, Jacques, *fils* d'Alphée, et *Lebbée, surnommé* Thaddée ;

4. Simon Chananéen, et Judas Iscariote, qui est celui qui le trahit.

§. II. *Leur mission, puissance, pauvreté, prédication.*

5. Jésus envoya ces douze, après leur avoir donné les instructions suivantes : N'allez point, *leur dit-il*, dans les terres des gentils, et n'entrez point dans les villes des Samaritains :

6. mais allez plutôt aux brebis perdues de la maison d'Israël.

7. *Et partout* où vous irez, prêchez, en disant, que le royaume des cieux est proche.

8. *Et pour prouver la vérité de vos paroles*, rendez la santé aux malades, ressuscitez les morts, guérissez les lépreux, chassez les démons. *Mais faites toutes ces choses sans aucune vue d'intérêt ;* donnez gratuitement ce que vous avez reçu gratuitement (1).

9. Ne vous mettez point en peine d'avoir de l'or ou de l'argent, ou d'autre monnaie dans votre bourse.

10. Ne préparez pour le voyage ni sac, ni deux habits, ni souliers, ni bâton *pour vous défendre, ni provision pour votre nourriture ;* car celui qui travaille mérite qu'on le nourrisse : *ainsi ceux à qui vous annoncerez la parole de Dieu seront chargés de votre subsistance.*

11. En quelque ville ou en quelque village que vous entriez, informez-vous qui y est digne *de vous recevoir*, et demeurez chez lui jusqu'à ce vous vous en alliez, *pour ne pas le contrister, et pour ne pas donner lieu aux peuples de vous regarder comme des personnes*

---

(1) Jésus-Christ veut que les ministres de la loi nouvelle exercent *gratuitement* le saint ministère, c'est-à-dire, que rien d'estimable à prix d'argent ne soit comme le prix ou le motif de leurs fonctions sacrées et sublimes ; mais il ne leur défend pas de recevoir des fidèles qu'ils desservent les choses nécessaires à la vie ; et en pourvoyant à leur subsistance, les fidèles ne font que s'acquitter d'un devoir de reconnaissance et même de justice, comme Jésus-Christ le dit formellement *au verset* 10 : Celui qui travaille mérite qu'on le nourrisse. Voyez aussi dans St. Paul, I. Epitre aux Cor. Chap. IX.

inconstantes et sensuelles, qui cherchent les commodités de la vie.

12. Or, en entrant dans la maison *que vous aurez choisie pour votre demeure*, saluez-la, en disant: Que la paix soit en cette maison.

13. Si cette maison en est digne, votre paix viendra sur elle; et si elle n'en est pas digne, votre paix reviendra à vous.

14. Lorsque quelqu'un ne voudra point vous recevoir, ni écouter vos paroles; en sortant de cette maison, ou de cette ville, secouez la poussière de vos pieds, *pour montrer que vous ne voulez rien avoir de commun avec ceux qui l'habitent, puisqu'ils rejettent la grâce de Dieu, et qu'ils se rendent dignes de toute sa colère.*

15. *Car* je vous le dis en vérité: Au jour du jugement, Sodome et Gomorrhe, *toutes criminelles qu'elles sont*, seront traitées avec moins de rigueur que cette ville-là.

§. III. *Prudente simplicité. Assurance devant les juges. Saint-Esprit parlant en nous.*

16. Voilà que je vous envoie *dans le monde* comme des brebis au milieu des loups, *sans autres armes que la douceur et la patience.* Soyez donc prudens comme des serpens, et simples comme des colombes, *afin de ne pas attirer sur vous leur colère mal-à-propos, et d'éviter de tomber dans leurs piéges.*

17. Mais *surtout* gardez-vous des hommes, *qui sont eux-mêmes ces loups au milieu desquels je vous envoie;* car ils vous feront comparaître dans leurs assemblées, et ils vous feront fouetter dans leurs synagogues;

18. et vous serez présentés, à cause de moi, aux gouverneurs et aux rois, pour me rendre témoignage devant eux et devant les gentils *du soin que j'ai pris de leur faire annoncer la doctrine du salut, et de l'opiniâtreté avec laquelle ils l'ont rejetée.*

19. Lors donc qu'on vous livrera *à eux*, ne vous mettez point en peine ni comment vous parlerez, ni de ce que vous direz; car ce que vous leur devez dire vous sera donné à l'heure même;

20. parce que, *dans ces occasions où il y va de ma gloire, et où vous soutenez mes intérêts*, ce n'est pas vous qui parlez, mais l'Esprit de votre père *céleste* qui parle en vous.

21. *Ce ne sont pas là les seules épreuves que vous aurez à souffrir;* mais le frère livrera le frère à la mort, et le père le fils; les enfans même se soulèveront contre leurs pères et leurs mères, et les feront mourir. *Ainsi vous verrez vos proches devenir vos plus cruels ennemis;*

22. et *enfin* vous serez haïs de tous *les hommes* à cause de mon nom. Mais, *parmi toutes ces persécutions, ne perdez point courage, et souvenez-vous toujours que* celui-là sera sauvé qui persévérera jusqu'à la fin *dans la foi qu'il a embrassée, et dans la fidélité qu'il m'a promise.*

§. IV. *Fuir la persécution. Le disciple n'est pas plus que le maître.*

23. *Conservez-la avec soin, cette foi, et évitez tout ce qui pourrait vous mettre en danger de la perdre.* Lors donc qu'ils vous persécuteront dans une ville, fuyez dans une autre, *et ne manquez pas de courage. Cette persécution ne sera pas de longue durée; car* je vous le dis en vérité: Vous n'aurez pas achevé *de parcourir* toutes les villes d'Israël, que le Fils de l'homme viendra *avec ses armées venger les injures qu'on vous aura faites, et punir cette nation infidelle.*

24. *Mais en attendant ce moment, ne soyez point surpris de vous voir exposés à tous ces mauvais traitemens:* le disciple n'est pas plus que le maître, ni l'esclave plus que son seigneur.

25. Il suffit au desciple d'être *traité* comme son maître, et à l'esclave *d'être traité* comme son seigneur. Si *donc* ils ont appelé le père de famille Béelzébub, à combien plus forte raison *traiteront-ils de même* ses domestiques?

26. Ne les craignez donc point: car il n'y a rien de caché qui ne doive être découvert, ni de secret qui ne doive être connu; *ainsi la justice de votre cause, et la sainteté de votre doctrine, seront un jour manifestées à la face du ciel et de la terre, et vos ennemis seront confondus.*

27. Dites *donc hardiment* dans la lumière ce que je vous dis dans l'obscurité, et prêchez sur le haut des maisons ce qui vous aura été dit à l'oreille (1).

§. V. *Craindre Dieu. S'abandonner à lui.*

28. Et ne craignez point ceux qui tuent le corps, et qui ne peuvent tuer l'âme; mais craignez plutôt celui qui peut perdre dans l'enfer et le corps et l'âme, *et qui y précipitera en effet et votre corps et votre âme, si vous lui manquez de fidélité.*

29. *Au reste, si vous souffrez quelque chose pour demeurer fidèles à Dieu, ne croyez pas que vos souffrances lui soient inconnues, ni qu'elles vous arrivent sans sa permission.* N'est-il pas vrai que deux passereaux ne se se vendent qu'une obole? et cependant il n'en tombe aucun sur la terre sans *l'ordre de* votre père.

30. Pour vous, *qui êtes ses enfans*, les cheveux même de votre tête sont tous comptés.

31. Ne craignez donc point: vous valez beaucoup mieux qu'un grand nombre de passereaux, *et votre père céleste sera beaucoup plus attentif à tout ce qui pourra vous arriver. Je l'engagerai moi-même à vous récompenser de tout ce que vous ferez pour moi.*

§. VI. *Confesser Jésus-Christ.*

32. Quiconque donc me confessera devant les hommes, je le

(1) Les toits des maisons de la Palestine étant en platte-forme, et environnés de garde-fous à hauteur d'appui, on pouvait de là prêcher et parler au peuple.

confesserai aussi moi-même devant mon père qui est dans les cieux.

33. Et *au contraire*, quiconque me renoncera devant les hommes, je le renoncerai aussi moi-même devant mon père qui est dans les cieux.

34. *Au reste*, ne pensez pas que je sois venu apporter la paix sur la terre, *et que cette guerre qu'éprouveront mes disciples soit contraire au dessein que j'ai eu en venant dans le monde.* Je ne suis pas venu y apporter la paix *telle que les hommes charnels peuvent la désirer*, mais *je suis venu y apporter la guerre et* l'épée (1).

35. Car je suis venu séparer le fils d'avec le père, la fille d'avec la mère, la belle-fille d'avec la belle-mère.

36. Et *ainsi* l'homme *qui voudra me suivre*, aura pour ennemis ceux de sa propre maison.

§. VII. *Amour de Dieu par-dessus toute chose. Mépris de la vie. Récompense de la charité.*

37. Celui *donc* qui aime son père ou sa mère plus que moi, n'est pas digne de moi ; celui qui aime son fils ou sa fille plus que moi, n'est pas digne de moi.

38. *Je dis plus :* Celui qui ne prend pas sa croix, et ne me suit pas *dans mes souffrances et dans ma mort*, n'est pas digne de moi, *et ne peut être mon disciple* (2).

39. *Cette condition paraîtra dure à ceux qui aiment la vie ; mais qu'ils sachent que* celui qui, *aux dépens de sa foi*, conserve *pour quelque temps* sa vie *en ce monde*, la perdra *dans l'autre pour toujours ;* et *que* celui qui perdra sa vie *en ce monde, pour l'amour de moi*, la retrouvera *dans l'autre pour toute l'éternité.*

40. *C'est ainsi que vous serez récompensés de tout ce que vous souffrirez pour moi, et non-seulement vous, mais aussi tous ceux qui vous assisteront en mon nom ; car* celui qui vous reçoit me reçoit ; et celui qui me reçoit, reçoit celui qui m'a envoyé.

41. Celui qui reçoit un prophète en qualité de prophète, recevra la *même* récompense *que celle* du prophète ; et celui qui reçoit le juste en qualité de juste, recevra la *même* récompense *que celle* du juste.

42. Et quiconque donnera seulement à boire un verre d'eau froide à l'un de ces plus petits, parce qu'il est de mes disciples, je vous le dis en vérité, il ne sera point privé de sa récompense.

---

(1) Les maximes de l'évangile sont si opposées à l'esprit du monde, qu'elles ne peuvent manquer d'être une occasion de division entre ceux qui s'attachent à la doctrine de Jésus-Christ et ceux qui la rejettent.

(2) *Prendre* ou porter *sa croix* et suivre Jésus, c'est se priver pour l'amour de lui, dans son esprit, et à son exemple, des plaisirs et des douceurs dangereuses de la vie ; embrasser la mortification de la pénitence ; être prêt à mourir comme lui sur la croix, pour rendre témoignage à la vérité.

CHAPITRE XI.

§. I. *St. Jean envoie à Jésus-Christ.*

1. Après que Jésus eut achevé de donner ces instructions à ses douze disciples, *et qu'ils furent partis pour aller, selon ses ordres, annoncer l'évangile dans toute la Judée*, il partit de là *aussi lui-même*, pour aller enseigner et prêcher dans les villes *d'alentour. Il accompagnait ses prédications de plusieurs miracles, ce qui donnait de la jalousie aux disciples de Jean.*

2. Or *il était arrivé quelque temps auparavant que* Jean ayant appris dans la prison les œuvres *merveilleuses* de Jésus-Christ, *que ses disciples lui racontaient avec des sentimens d'envie*, il envoya deux de ces *mêmes* disciples,

3. lui dire : Etes-vous celui qui doit venir *sauver le monde?* ou devons-nous en attendre un autre ? *Le dessein de Jean, dans cette occasion, était de guérir ses disciples de la mauvaise disposition où ils étaient à l'égard de Jésus, et de leur donner lieu de reconnaître par eux mêmes qu'il était véritablement le Messie qu'ils attendaient.*

4. *C'est pourquoi* Jésus *entrant dans le dessein que Jean avait eu, en lui envoyant ses deux disciples, fit devant eux plusieurs miracles, tels que les prophètes avaient prédit que ferait le Messie; puis il* leur répondit : Allez, rapportez à Jean ce que vous avez entendu et ce que vous avez vu.

5. Les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, les sourds entendent, les morts ressuscitent, l'évangile est annoncé aux pauvres :

6. et heureux est celui qui, *au milieu de toutes ces merveilles*, ne prendra point de moi un sujet de scandale (1).

§. II. *Eloge de saint Jean.*

7. Lorsqu'ils s'en furent allés (*car il ne voulut pas louer le maître devant les disciples*), Jésus s'adressant au peuple, leur parla de Jean en cette sorte : Qu'êtes-vous allé voir dans le désert ? *Un homme inconstant et léger, semblable à* un roseau agité du vent ?

8. Qu'êtes-vous, *dis-je*, allé voir ? Un hommme vêtu *avec luxe et* avec mollesse ? Vous savez que ceux qui s'habillent de cette sorte, sont dans les maisons des rois, *et non pas dans les déserts.*

9. Qu'êtes-vous donc allé voir ? Un prophète ? Oui, je vous en assure, et plus que prophète, *puisqu'il est le précurseur de celui que tous les prophètes n'ont annoncé que de loin, et qu'il a été lui-même prédit par les prophètes.*

10. Car c'est de lui qu'il a été

(1) *Scandale* dans la langue originale, c'est quelque chose contre quoi on heurte du pied, et qui fait tomber. Heureux, dit Jésus-Christ, celui qui ne sera point choqué de mes maximes, de mes actions, de ma bassesse apparente, de mes souffrances ; qui ne trouvera point sa perte où il devrait trouver son salut.

écrit: Voilà que j'envoie mon ange devant vous, qui vous préparera la voie par où vous devez marcher.

11. *Aussi* je vous le dis en vérité, entre *tous* ceux qui sont nés des femmes, il n'y a point eu de plus grand *prophète* que Jean-Baptiste. Cependant, *quelque grand qu'il soit dans l'ordre du ministère de la loi ancienne, puisqu'il y tient le premier rang*, celui qui est le plus petit dans le royaume des cieux, *c'est-à-dire, celui qui est le plus petit dans l'ordre du ministère de la loi nouvelle*, est plus grand que lui, *tant le ministère de la dernière alliance est élevé au-dessus de celui de la première.*

12. Mais *ce qui relève cet homme admirable au-dessus de tous les prophètes qui ont été avant lui, c'est que* depuis le temps *de la prédication* de Jean-Baptiste jusqu'à présent, le royaume des cieux *est offert à tous les hommes et* souffre violence: *on y entre de toutes parts*, et *tous* les violens, *de quelque nation qu'ils soient*, l'emportent *et y pénètrent; en sorte que le temps de l'accomplissement et de la fin des prophéties est arrivé.*

13. Car jusqu'à Jean tous les prophètes et la loi ont prophétisé, *c'est-à-dire, annoncé le royaume de Dieu comme à venir; mais Jean en a annoncé la venue, et a montré celui qui vient l'établir.*

14. De sorte que si vous voulez le comprendre, *si vous faites une attention sérieuse à la rigueur de sa pénitence, à la ferveur de son zèle, à la force de ses prédications et à toutes les autres circonstances de sa vie, vous reconnaîtrez qu'*il est lui-même l'Elie qui doit venir *annoncer aux hommes la venue du Messie, et les préparer à le recevoir.*

15. Que celui-là entende qui a *reçu de Dieu* des oreilles pour entendre.

§. III. *Jésus-Christ et saint Jean rejetés par les Juifs.*

16. Mais *les prédications de cet Elie ont fait aussi peu d'impression sur le cœur de ce peuple, que celles du Messie qu'il est venu leur annoncer.* A qui dirai-je *donc* que ce peuple-ci est semblable? Il est sembable à ces enfans qui sont assis dans la place, et qui criant à leurs compagnons,

17. leur disent: Nous avons chanté *des airs gais* pour vous *réjouir*, et vous n'avez point dansé: nous avons chanté des airs lugubres *pour vous exciter à pleurer*, et vous n'avez point témoigné de tristesse.

18. Car Jean est venu ne mangeant point *de pain*, et ne buvant point *de vin;* et ils disent: Il est possédé du démon.

19. Le Fils de l'homme, *au contraire*, est venu mangeant et buvant, *comme les autres*, et ils disent: C'est un homme de bonne chère, et qui aime à boire: il est ami des publicains et des gens de mauvaise vie. Mais *si* la sagesse *de Dieu, cette sagesse avec laquelle il conduit ses saints par des routes différentes, a été ainsi méprisée par les impies, il est certain au moins qu'elle* a été justifiée par ses enfans, *qui l'ont reconnue, et dans la pénitence extraordinaire de Jean, et dans la vie commune du Fils de l'homme.*

§. IV. *Villes impénitentes, pires que Sodome.*

20. Alors il commença à faire des reproches aux villes dans lesquelles il avait fait plusieurs miracles, de ce qu'elles n'avaient point fait pénitence,

21. *en disant* : Malheur à toi, Corozain, malheur à toi, Bethsaïde, parce que si les miracles qui ont été faits au milieu de vous, avaient été faits dans Tyr et dans Sidon, il y a long-temps qu'elles auraient fait pénitence dans le sac et dans la cendre.

22. C'est pourquoi je vous déclare qu'au jour du jugement, Tyr et Sidon (1), *toutes criminelles qu'elles sont*, seront traitées moins rigoureusement que vous.

23. Et toi, Capharnaum, t'élèveras-tu toujours jusqu'au ciel, *par ton orgueil et ton ambition? Non*, tu seras abaissée jusqu'au fond des enfers, parce que si les miracles qui ont été faits au milieu de toi, avaient été faits dans Sodome, elle subsisterait peut-être encore aujourd'hui.

24. C'est pourquoi je vous déclare qu'au jour du jugement, le pays de Sodome sera traité moins rigoureusement que vous.

§. V. *Sages aveuglés. Simples éclairés.*

25. Alors Jésus, *adorant la profondeur des jugemens de Dieu, dans la distribution de ses grâces*, dit ces paroles : Je vous bénis, mon père, Seigneur du ciel et de la terre, de ce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudens *du siècle*, et que vous les avez révélées aux simples et aux petits.

26. Oui, *mon* père, *je vous en rends gloire*, parce qu'il vous a plu *que cela fût* ainsi, *et que votre volonté, qui est toujours sainte et toujours juste, est aussi toujours digne d'honneur et de louange. Mais vous ne l'avez pas voulu sans moi, et l'on ne doit pas regarder cet aveuglement où vous avez abandonné les superbes, et que je n'ai point dissipé, comme une marque de ma faiblesse et une restriction de ma puissance.*

27. *Car* mon père m'a mis toutes choses entre les mains, et nul ne connaît le fils que le père, comme nul ne connaît le père que le fils, et celui à qui le fils l'aura voulu révéler.

§. VI. *Joug léger.*

28. Venez *donc* à moi, vous tous qui êtes fatigués *dans la voie de l'iniquité*, et qui êtes chargés *du poids de vos péchés*, et je vous soulagerai.

29. Prenez mon joug sur vous ; *et vous rendant mes disciples*, apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez *ainsi* le repos de vos âmes.

30. Car mon joug est doux, et mon fardeau est léger, *parce que la grâce que je répands dans les cœurs, fait trouver du plaisir à observer ma loi.*

(1) Deux villes idolâtres.

CHAPITRE XII

§. I. *Épis rompus. Culte du sabbat.*

1. En ce temps-là, Jésus passait le long des blés un jour de sabbat ; et ses disciples ayant faim, se mirent à rompre des épis et à en manger.

2. Des pharisiens voyant cela, lui dirent : Voilà vos disciples qui font ce qui n'est point permis de faire aux jours du sabbat.

3. Mais il leur dit : N'avez-vous point lu ce que fit David, lorsque lui et ceux qui l'accompagnaient, furent pressés de la faim ;

4. comme il entra dans la maison de Dieu, *qui était alors à Nobé*, et mangea des pains de proposition, qu'il n'était permis de manger, ni à lui, ni à ceux qui étaient avec lui, mais aux prêtres seuls ?

5. Ou n'avez-vous point lu dans la loi, que les prêtres, aux jours du sabbat, violent le sabbat dans le temple, *en y égorgeant des victimes*, et ne sont pas néanmoins coupables, *parce qu'ils le font pour le service du temple !*

6. Or, je vous déclare que celui qui est ici, est plus grand que le temple, *et qu'ainsi on peut faire pour lui sans crime, ce qu'on fait pour le temple sans péché.*

7. Que si vous saviez bien ce que veut dire cette *parole que Dieu dit dans l'écriture :* J'aime mieux la miséricorde que le sacrifice (1), vous n'auriez jamais condamné des innocens *que la nécessité ou leur charité les a réduits, exempts de péché, dans le violement d'une loi dont j'ai d'ailleurs le pouvoir de les dispenser.*

8. Car le Fils de l'homme est maître du sabbat même, *et il en dispense quand il lui plaît.*

§. II. *Main desséchée guérie.*

9. *Quelques jours* après *avoir ainsi confondu les pharisiens, et* s'être retiré de *ce lieu*-là, il vint dans leur synagogue : *c'était encore un jour de sabbat.*

10. Et il se trouva là un homme qui avait une main desséchée : sur quoi ils demandèrent à Jésus, pour *avoir lieu de* l'accuser, s'il était permis de guérir *quelqu'un* aux jours du sabbat. *Car ils pensaient en eux-mêmes que s'il répondait que cela n'était pas permis, il serait regardé comme un homme dur et impitoyable ; et si au contraire, il disait qu'on le pouvait faire, il passerait pour un violateur de la loi.*

11. Mais *Jésus sut éviter le piége qu'ils lui tendaient ; car, pour toute réponse* il leur dit : Qui est celui d'entre vous qui ayant une brebis qui vienne à tomber dans une fosse le jour du sabbat, ne la prenne, et ne l'en relève pas !

12. *Or,* combien un homme est-il plus excellent qu'une bre-

(1) La charité et les devoirs qu'elle prescrit, c'est-là ce que Dieu demande préférablement à tout.

bis ? Il est donc permis de faire du bien *à un homme* les jours de sabbat, *puisqu'il est permis d'en faire à une brebis.*

13. Alors il dit à cet homme : Etendez votre main. Il l'étendit, et elle devint saine comme l'autre.

14. Les pharisiens étant sortis, *bien loin d'entrer dans les sentimens de vénération et de respect que ce miracle devait leur inspirer pour Jésus, ils* tinrent conseil ensemble contre lui sur les moyens de le perdre.

§. III. *Douceur du Messie. Roseau cassé. Mèche fumante.*

15. Mais Jesus le sachant, se retira de ce lieu-là, *pour leur ôter l'occasion de commettre ce crime avant le temps marqué par son père;* et une multitude de peuple l'ayant suivi, il les guérit tous.

16. Et il leur commanda de ne le point découvrir, *pour ne pas irriter la fureur de ses ennemis.*

17. *Or tout ceci arriva de la sorte, et Jésus-Christ donna ces exemples de patience et de douceur,* afin que cette parole *que Dieu avait dite par la bouche* du prophète Isaïe, fût accomplie :

18. Voici mon serviteur que j'ai choisi ; mon bien-aimé, en qui mon âme a mis toute son affection. Je ferai reposer sur lui mon esprit, et il annoncera la justice aux nations.

19. Il ne disputera point, il ne criera point, *il ne se laissera jamais aller à l'emportement contre ses ennemis*, et personne n'entendra sa voix dans les places publiques :

20. il ne brisera point le roseau cassé,et n'achèvera point d'éteindre la mèche qui fume *encore ; mais supportant avec une patience admirable les faiblesses et les péchés des hommes, il ménagera le peu de force et de lumière qui leur restent,* jusqu'à ce qu'il fasse triompher *d'eux* la justice *qu'il est venu apporter sur la terre, et que malgré tous leurs efforts, son évangile, qui en est la source, soit reçu par tout le monde.*

21. *Il le sera,* et *toutes* les nations *le reconnaissant pour leur Dieu, leur Sauveur et leur unique médiateur,* espéreront en son nom, *et mettront en lui toute leur confiance.*

§. IV. *Aveugle et muet. Blasphèmes des pharisiens. Royaume divisé.*

22. *Jésus étant venu ensuite en la maison de Pierre où il logeait à Capharnaüm, il y fut environné d'une multitude de peuples, parmi lesquels se trouvèrent plusieurs pharisiens.* Alors on lui présenta un possédé *que le démon rendait* aveugle et muet, et il le guérit si parfaitement, qu'il commença à parler et à voir.

23. Tout le peuple en fut dans l'étonnement *et dans l'admiration*, et il disait : Ne serait-ce point ici le fils de David *et le Messie qui doit naître de la race de ce prince ?*

24. Les pharisiens entendant cela, dirent : *Non.* Cet homme ne chasse les démons que par *l'intelligence qu'il a avec* Béelzébub, prince des démons.

25. Mais Jésus connaissant

leurs pensées, leur dit : Tout royaume divisé contre lui-même, sera ruiné, et toute ville ou maison qui est divisée contre elle-même, ne pourra subsister.

26. Or, si *c'est* satan *qui* chasse satan *par mon ministere, comme vous le pretendez*, il est divisé contre lui-même : comment donc son royaume subsistera-t-il ?

27. Et *de plus*, si c'est par *la vertu de* Béelzébub que je chasse les démons, par qui vos enfans les chassent-ils (1) ? *Vous me répondrez sans doute que c'est par l'esprit de Dieu.* C'est pourquoi ils seront eux-mêmes vos juges, *et vous condamneront, d'attribuer en moi au démon ce qu'en eux vous reconnaissez venir de l'esprit de Dieu.*

28. Mais si c'est par l'esprit de Dieu que je chasse les demons, le royaume de Dieu, *le règne du Messie que vous attendez*, est donc venu jusqu'à vous. *Or, ce ne peut être que par cet esprit divin que je chasse cet esprit de malice.*

§. V. *Le fort armé. Péché contre le Saint-Esprit. Trésor du cœur. Parole inutile.*

29. Car comment quelqu'un peut-il entrer dans la maison d'un *homme* fort, pour lui enlever ses meubles *et tout ce qu'il possède*, si auparavant il ne le lie, pour pouvoir ensuite piller sa maison ? *Ainsi n'y ayant que l'esprit de Dieu capable d'enchaîner le démon, il est clair que c'est par cet esprit divin que je chasse cet ange de ténèbres, et que je lui enlève les biens qu'il possède.*

30. *Il est donc évident que j'ai déclaré la guerre au démon et que je l'ai vaincu. Or, dans cette guerre que j'ai commencée pour établir le royaume de Dieu, vous ne pouvez demeurer neutres, il faut que vous preniez un parti.* Celui qui n'est point avec moi, est contre moi ; et celui qui n'amasse point avec moi, dissipe *l'œuvre de Dieu. Quel crime pensez-vous donc commettre, vous qui, non-seulement ne travaillez point avec moi à cette œuvre, mais qui vous efforcez de la détruire, en attribuant au demon les miracles que j'opere par l'esprit de Dieu ! Vous commettez le plus grand de tous les crimes.*

31. C'est pourquoi je vous déclare que tout péché et tout blasphème sera remis aux hommes ; mais le blasphême contre le *Saint-Esprit* ne leur sera point remis.

32. Et quiconque aura parlé contre le Fils de l'homme, *en disant que c'est un ami des publicains, qu'il aime à manger et à boire*, il lui sera remis, *parce qu'il paraît excusable d'avoir eu ces sentimens d'un homme qu'il voyait souvent converser avec les pecheurs.* Mais si quelqu'un parle contre le Saint-Esprit (2), *et at-*

(1) C'est-à-dire, ceux d'entre vous qui chassent les démons. Il y avait chez les Juifs des Exorcistes et des formules de prières pour chasser les démons. Jésus-Christ parle peut-être de ses disciples-mêmes, à qui il avait donné le pouvoir de délivrer les possédés.

(2) On voit ici que le péché contre le St. Esprit, c'est par une malice affectée, et contre l'évidence, attribuer au démon les œuvres mêmes de l'esprit de

tribue les œuvres miraculeuses qu'il opère, à la puissance du démon, il ne lui sera remis ni en ce siècle ni en l'autre (1), *parce que cela ne peut être que l'effet d'un aveuglement volontaire et d'une malice consommée, dont on ne revient presque jamais.*

33. *C'est cette disposition diabolique qui vous porte à condamner en moi des œuvres que vous êtes forcés d'approuver en elles-mêmes, insensés!* ou dites que l'arbre est bon, puisque *vous reconnaissez que* le fruit en est bon; ou dites que l'arbre étant mauvais, le fruit aussi en est mauvais; car c'est par le fruit qu'on connaît l'arbre.

34. *Mais pourquoi s'étonner de vos égaremens et de vos blasphèmes,* race de vipères! comment pourriez-vous dire de bonnes choses, étant méchans comme vous êtes, puisque *c'est* de l'abondance du cœur *que* la bouche parle!

35. *En effet,* l'homme qui est bon tire de bonnes choses du bon trésor *de son cœur,* et l'homme qui est méchant en tire de mauvaises de *son* mauvais trésor.

36. Or, je vous déclare qu'au jour du jugement, les hommes rendront compte de toutes les paroles inutiles qu'ils auront dites: *et à plus forte raison, vous le rendrez de vos calomnies et de vos blasphêmes, sur lesquels vous serez jugés.*

37. Car vous serez justifiés par vos paroles, et vous serez condamnés par vos paroles.

§. VI. *Signe de Jonas. Ninivites. Reine du midi.*

38. Alors quelques-uns des scribes et des pharisiens lui dirent: Maître, nous voudrions bien que vous nous fissiez voir quelque prodige *qui nous assurât que vous êtes envoyé de Dieu, et que vous agissez par son esprit.*

39. *Mais* pour toute réponse, il leur dit: Cette nation corrompue et adultère demande un *nouveau* prodige, et on ne lui en donnera point d'autre que celui *qui a été figuré dans la conservation miraculeuse* du prophète Jonas.

40. Car comme Jonas fut trois jours et trois nuits dans le ventre d'un *grand* poisson *et qu'il en sortit vivant,* ainsi le Fils de l'homme sera trois jours et trois nuits dans le sein de la terre, *et en sortira plein de vie.*

41. *Mais ce miracle, quelque grand qu'il soit, ne touchera pas plus cette nation infidèle que ceux qu'elle a déjà vus sans être convertie. Aussi* les Ninivites s'élèveront au jour du jugement contre cette nation, et la condamneront, parce qu'ils ont fait pénitence à la prédication de Jonas;

Dieu. Par ces paroles: *il ne lui sera remis ni en ce siècle ni en l'autre,* Jésus-Christ ne veut pas dire que ce péché ne peut être pardonné: il n'y a aucun péché absolument irrémissible; mais il nous donne à entendre qu'il est très-rare et presque impossible d'obtenir le pardon de celui-ci, et qu'il est ordinairement puni par l'endurcissement et l'impénitence.

(1) Il y a donc quelque rémission en l'autre monde; et les protestans qui le nient et qui rejettent conséquemment le purgatoire et la prière pour les morts, sont réfutés par cette seule parole.

e voici ici plus que Jonas, *et cependant ils ne veulent point l'écouter.*

42. La reine du midi s'élèvera au jour du jugement contre cette nation, et la condamnera, parce qu'elle est venue des extrémités de la terre, pour entendre la sagesse de Salomon; et voici ici plus que Salomon, *et cependant ils méprisent ses paroles.*

§. VII. *Démons rentrans. Rechutes.*

43. *Ecoutez donc ce que je vais vous dire, peuple ingrat et infidèle.* Lorsque l'esprit impur est sorti d'un homme *pour faire place à la grâce de Dieu,* il va par des lieux arides *et privés de cette rosée céleste,* cherchant du repos, et il n'en trouve point, *parce qu'il ne le fait consister que dans la perte des ames chéries de Dieu.*

44. Alors il dit : Je retournerai dans ma maison d'où je suis sorti. Et revenant, il la trouve vide *des passions qu'il y avait excitées,* nettoyée *des ordures du péché,* et parée *des vertus que la grâce de Dieu y a formées.*

45. En même temps, *se sentant trop faible pour rentrer lui seul dans une place si bien munie,* il va prendre avec lui sept autres esprits plus méchans que lui; et entrant *dans cette maison,* ils y établissent leur demeure, et le dernier état de cet homme devient pire que le premier, *par le plus grand nombre de démons qui le possèdent, et par l'attention singulière qu'ils ont à en conserver la possession. Or,* c'est ce qui arrivera à cette race criminelle *qui, après avoir reçu tant de grâces de Dieu, et en avoir tant abusé, sera livrée au démon, pour en être éternellement possédée* (1).

§. VIII. *Mère et frères de Jésus-Christ.*

46. Lorsqu'il parlait encore au peuple, sa mère et ses frères, qui étaient dehors, demandèrent à lui parler.

47. Et quelqu'un lui dit : Voilà votre mère et vos frères qui sont dehors, et qui vous demandent.

48. Mais *Jésus* s'adressant à celui qui lui parlait, lui dit : Qui est ma mère? et qui sont mes frères?

49. Et étendant la main vers ses disciples : Voici, dit-il, ma mère et mes frères.

50. Car quiconque fait la volonté de mon père qui est dans les cieux, celui-là est mon frère, ma sœur et ma mère.

---

(1) Par cette espèce de parabole Jésus-Christ prédit aux Juifs leur réprobation; mais il fait aussi comprendre aux chrétiens combien leur état est déplorable, lorsqu'ils retournent à leurs péchés, après en avoir été délivrés par la grâce de Jésus-Christ dans le sacrement du baptême ou dans celui de la pénitence, et qu'ils retombent dans l'esclavage du démon.

CHAPITRE XIII.

§. I. *Parabole des semences. Cœurs aveuglés. Heureux l'œil qui voit.*

1. Ce jour-là *même*, Jésus étant sorti de la maison *où il avait fait le miracle et le discours précédent*, *il* s'assit sur le bord de la mer *de Galilée*.

2. Et il s'assembla autour de lui une si grande multitude de peuple, qu'*afin de n'en être pas accablé*, il monta dans une barque où il s'assit, tout le peuple se tenant sur le rivage.

3. Et il leur dit beaucoup de choses en paraboles, leur parlant *de cette sorte: Un jour* celui qui sème, s'en alla semer.

4. Et comme il semait, une partie de la semence tomba le long du chemin, et les oiseaux du ciel étant venus, la mangèrent.

5. Une autre *partie* tomba en des endroits pierreux, où elle n'avait pas beaucoup de terre, et elle leva aussitôt, parce que la terre où elle était n'avait pas de profondeur, *et que la semence ne pouvant y prendre racine, poussa toute au-dehors*.

6. Mais le soleil s'étant levé, elle *en* fut brûlée ; et comme elle n'avait point de racine, *d'où elle put tirer assez d'humidité pour se défendre de l'ardeur du soleil*, elle sécha.

7. Une autre *partie de cette semence* tomba dans des épines, et les épines venant à croître, l'étouffèrent.

8. Une autre enfin tomba dans de bonne terre, et elle porta du fruit, quelques grains rendant cent pour un, d'autres soixante, et d'autres trente.

9. Que celui-là entende *le sens de cette parabole*, qui a des oreilles pour entendre.

10. Alors ses disciples s'approchant, lui dirent : Pourquoi leur parlez-vous en paraboles, *au lieu que vous nous parlez clairement à nous ?*

11. C'est, leur répondit-il, que pour vous *qui croyez en moi*, il vous a été donné de connaître les mystères du royaume des cieux ; mais pour eux *qui refusent de croire en moi*, il ne leur a pas été donné.

12. Car quiconque a *déjà*, on lui donnera encore, et il sera dans l'abondance ; mais pour celui qui n'a point, on lui ôtera même ce qu'il a.

13. C'est pourquoi je leur parle en paraboles, parce qu'en voyant *les merveilles que je fais*, ils ne voient point *ce que je suis*, et qu'en écoutant *mes paroles*, ils n'entendent ni ne comprennent point *ma doctrine*.

14. Et *ainsi* cette prophétie d'Isaïe s'accomplit en eux, lorsqu'il dit : Vous écouterez de vos oreilles, et vous n'entendrez point ; vous regarderez de vos yeux, et vous ne verrez point.

15. Car le cœur de ce peuple s'est appesanti, et ils ont fait la sourde oreille, et ils ont fermé les yeux, de peur que leurs yeux ne voient, que leurs oreilles n'enten-

dent, que leur cœur ne comprenne, et que s'étant convertis, je ne les guérisse.

16. Mais *pour vous*, vos yeux sont heureux de ce qu'ils voient, et vos oreilles de ce qu'elles entendent.

17. Car je vous dis en vérité, que beaucoup de prophètes et de justes ont souhaité de voir ce que vous voyez, et ne l'ont pas vu, et d'entendre ce que vous entendez, et ne l'ont pas entendu.

§. II. *Explication de la parabole.*

18. Ecoutez donc, vous autres, *l'explication de* la parabole de celui qui sème : *la voici.*

19. Lorsqu'un homme écoute la parole *de l'évangile, par laquelle Dieu lui découvre la voie* du royaume *céleste*, et *que cet homme* ne s'applique point *à conserver cette divine parole*, le malin *esprit* vient, et enlève ce qui avait été semé dans son cœur. C'est là *l'homme figuré par* celui qui reçoit la semence le long du chemin.

20. Celui qui la reçoit en des endroits pierreux, est *la figure de* celui qui, écoutant la parole *de Dieu*, la reçoit d'abord avec joie.

21. Mais *comme* il n'a point en soi *un fond de docilité, de vertu et de charité, où elle puisse prendre* racine, il n'est *fidèle à cette divine semence* que pour un temps, et lorsqu'il survient des traverses et des persécutions à cause de la parole, il en prend aussitôt un sujet de scandale ; *et comme il s'aime plus que Dieu, il abandonne la foi pour conserver ses biens ou sa vie.*

22. Celui qui reçoit la semence parmi les épines est *la figure de* celui qui entend la parole, *en qui elle prend racine, et même quelquefois accroissement ;* mais ensuite les sollicitudes du siècle et l'illusion des richesses étouffent en lui cette parole, et la rendent infructueuse.

23. Enfin celui qui reçoit la semence dans la bonne terre, est *la figure de* celui qui écoute la parole *de l'évangile avec attention*, qui la comprend, et qui *la mettant en pratique*, porte du fruit, et rend cent, ou soixante, ou trente pour un.

§. III *Ivraie sursemée.*

24. Il leur proposa une autre parabole, en ces termes : Le royaume des cieux est semblable à un homme qui avait semé de bon grain dans son champ.

25. Mais pendant que les hommes *qu'il avait commis à la garde de ce champ* dormaient, son ennemi vint et sema de l'ivraie parmi le blé, et se retira.

26. L'herbe ayant donc poussé, et étant montée en épi, l'ivraie parut aussi.

27. Alors les serviteurs du père de famille le vinrent trouver, et lui dirent : Seigneur, n'avez-vous pas semé de bon grain dans votre champ ? D'où vient donc qu'il y a de l'ivraie ?

28. Il leur répondit : C'est l'homme ennemi qui a fait cela. Ses serviteurs lui dirent *encore :* Voulez-vous que nous allions l'arracher ?

29. Non, leur répondit-il, de peur qu'en arrachant l'ivraie, vous

ne déracinez en même temps le bon grain.

30. Laissez croître l'un et l'autre jusqu'à la moisson, et au temps de la moisson, je dirai aux moissonneurs : Arrachez premièrement l'ivraie, et la liez en bottes pour la brûler, et puis amassez le blé *pour le porter* dans mon grenier.

§. IV. *Grain de sénevé. Levain de la pâte.*

31. Il leur proposa une autre parabole, disant : Le royaume des cieux est semblable à un grain de sénevé, qu'un homme prend et va semer dans son champ (1).

32. Ce grain est la plus petite de toutes les semences ; mais lorsqu'il a crû, il est plus grand que tous les autres légumes, et il devient *comme* un arbre ; en sorte que les oiseaux du ciel viennent se reposer sur ses branches.

33. Il leur dit encore cette autre parabole : Le royaume des cieux est semblable au levain qu'une femme prend, et qu'elle met dans trois mesures de farine, jusqu'à ce que la pâte soit toute levée (2).

34. Jésus dit toutes ces choses au peuple en paraboles, et il ne leur parlait point sans paraboles,

35. afin que cette parole du prophète fût accomplie : J'ouvrirai ma bouche *pour parler* en paraboles, je publierai des choses qui ont été cachées depuis le commencement du monde.

36. Après cela, Jésus ayant renvoyé le peuple, vint à la maison. Et ses disciples s'approchant de lui, lui dirent : Expliquez-nous la parabole de l'ivraie semée dans le champ.

§. V. *Parabole de l'ivraie expliquée par Jésus-Christ.*

37. Et il leur parla en cette sorte : Celui qui sème le bon grain, c'est le Fils de l'homme.

38. Le champ, c'est le monde ; le bon grain, ce sont les enfans *de Dieu, qui doivent être les héritiers* du royaume *céleste*, et l'ivraie, ce sont les enfans du malin *esprit*.

39. L'ennemi qui l'a semée, c'est le diable ; *le temps de* la moisson, c'est la fin du monde ; les moissonneurs, ce sont les anges.

40. Comme donc, *au temps de la moisson* on ramasse l'ivraie, et qu'on la brûle dans le feu, il en arrivera de même à la fin du monde.

41. Le Fils de l'homme enverra ses anges, qui ramasseront et enlèveront hors de son royaume, tous *ceux qui y sont occasion de* scandales, et tous ceux qui commettent l'iniquité,

---

(1) Cet homme, c'est Jésus Christ ; le champ, c'est le monde ; le grain de sénevé, c'est la parole évangélique, ou l'Église chrétienne, faible et petite dans ses commencements, et dont le progrès a été si merveilleux, que les grands du siècle, et même les esprits les plus sublimes, n'ont point rougi d'embrasser l'évangile et d'entrer dans l'Église.

(2) Le levain, c'est la parole de Dieu ; la pâte, ce sont les hommes qui la reçoivent avec docilité. Par la vertu de cette parole cachée dans leur cœur, et méditée sérieusement, ils sont changés en d'autres hommes, et de terrestres et charnels qu'ils étaient, ils deviennent tout spirituels.

42. et ils les jetteront dans la fournaise du feu *de l'enfer :* c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincemens de dents *qui ne finiront jamais.*

43. Alors les justes brilleront comme le soleil dans le royaume de leur père *céleste.* Que celui-là entende qui a des oreilles pour entendre ; *qu'il comprenne qu'il n'y a rien qu'il ne doive faire pour éviter ces feux éternels, et pour acquérir ce royaume céleste.*

§. VI. *Trésor caché. Perle de grand prix. Filet jeté dans la mer.*

44. *Car* le royaume des cieux est semblable à un trésor caché dans un champ, qu'un homme trouve, et qu'il cache *de nouveau, pour le mettre en sûreté ;* et dans la joie qu'il a *de l'avoir trouvé,* il va vendre tout ce qu'il possède, et achète ce champ. *Ainsi celui qui, par la connaissance que lui donne l'évangile, a trouvé le royaume du ciel, doit l'acheter aux dépens de tout ce qu'il a de plus cher.*

45. *Car* le royaume des cieux est encore semblable à un marchand qui cherche de belles perles,

46. et qui, en ayant trouvé une de grand prix, va vendre tout ce qu'il a, et l'achète. *Achetez donc aussi, aux dépens de tout ce que vous avez, ce royaume éternel que la foi vous découvre, mais dont elle ne vous promet point la possession sans les bonnes œuvres.*

47. *Car* le royaume des cieux est encore semblable à un filet jeté dans la mer, qui prend toutes sortes de poissons (1),

48. et lorsqu'il est plein, *les pêcheurs* le tirent sur le bord *du rivage,* où s'étant assis, ils mettent ensemble tous les bons dans des vaisseaux, et ils jettent dehors les mauvais.

49. Il en sera de même à la fin du monde. Les anges viendront, qui sépareront les méchans du milieu des justes,

50. et ils les jetteront dans la fournaise du feu *de l'enfer :* c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincemens de dents, *avec un désespoir éternel* (2).

51. Avez-vous bien compris tout ceci ? *leur dit Jésus.* Oui, Seigneur, répondirent-ils.

52. *Et* il ajouta : *Ayez donc soin de le retenir et d'en faire part aux autres ;* car tout docteur *qui est bien* instruit de ce qui regarde le royaume des cieux, est semblable à un père de famille qui tire de son trésor des choses nouvelles et des choses anciennes, *et qui les distribue à ses enfans selon leurs besoins.*

§. VII. *Jésus méprisé. Nul prophète en son pays.*

53. Après que Jésus eut achevé ces paraboles, il partit de là,

(1) La pêche, c'est la prédication de l'évangile, qui fera entrer les hommes dans l'Eglise jusqu'à la fin du monde : les bons y sont mêlés parmi les méchans : la séparation ne s'en fera qu'au dernier jour.

(2) Jésus-Christ rappelle souvent dans l'évangile à ses auditeurs cette vérité terrible de l'enfer avec ses tourmens indicibles et son éternité ; sans doute pour les frapper d'une crainte salutaire.

quittant le séjour de Capharnaum;

54. et étant venu en son pays, *il demeura dans la ville de Nazareth, où il avait été élevé, et* il les instruisait dans leurs synagogues *avec une force et une sagesse extraordinaire;* de sorte qu'étant saisis d'étonnement, ils disaient: D'où lui vient cette sagesse et cette puissance?

55. N'est-ce pas là le fils de ce charpentier *nommé Joseph?* Sa mère ne s'appelle-t-elle pas Marie? et ses frères, *c'est-à-dire ses cousins*, Jacques, Joseph, Simon et Jude?

56. Et ses sœurs, *c'est-à-dire ses parentes*, ne sont-elles pas toutes parmi nous? D'où lui viennent donc toutes ces choses?

57. Et *ainsi* il leur était un sujet de scandale, *la bassesse de sa naissance temporelle les empêchant de reconnaître sa grandeur divine.* Mais Jésus leur dit: Un prophète n'est sans honneur que dans son pays et dans sa maison.

58. Et il ne fit pas là beaucoup de miracles, à cause de leur incrédulité, *qui arrêta en quelque sorte les effets de sa puissance et de sa bonté.*

CHAPITRE XIV.

§. I. *Mort de saint Jean.*

1. En ce temps-là, Hérode *Antipas, et* tétrarque (1), apprit ce qui se publiait de Jésus,

2. et il dit à ses officiers: C'est Jean-Baptiste, c'est lui-même qui est ressuscité d'entre les morts, et c'est pour cela qu'il se fait par lui tant de miracles.

3. Car *ce même* Hérode avait fait arrêter Jean, l'avait fait lier et mettre en prison, à cause d'Hérodiade, femme de son frère *Philippe, qu'il avait épousée du vivant de son mari;*

4. parce que Jean lui disait: il ne vous est point permis d'avoir cette femme.

5. *Cette liberté de Jean déplaisait fort à Hérodiade*, et *ainsi* Hérode, *par une lâche complaisance pour elle*, voulait le faire mourir; mais il appréhendait le peuple, parce que Jean en était regardé comme un prophète.

6. Or, le jour de la naissance d'Hérode, *ce prince ayant fait un grand festin à tous ceux de sa cour*, la fille d'Hérodiade dansa au milieu *de l'assemblée*, et plut *extrêmement* à Hérode;

7. de sorte qu'il promit avec serment de lui donner tout ce qu'elle lui demanderait.

8. Cette fille donc ayant été instruite auparavant par sa mère, lui dit: Donnez-moi ici même dans un bassin la tête de Jean-Baptiste.

9. Le roi fut contristé *de cette demande:* néanmoins, à cause du serment *qu'il avait fait*, et de ceux qui étaient à table avec lui,

(1) C'était un petit souverain qui possédait la quatrième partie d'un état. Cet Hérode était tétrarque de Galilée, et fils du grand Hérode, auteur du massacre de Bethléem.

qui en avaient été témoins, il commanda qu'on la lui donnât,

10. et il envoya couper la tête à Jean dans la prison.

11. Et sa tête fut apportée dans un bassin, et donnée à cette fille, qui la porta à sa mère.

12. Ses disciples vinrent ensuite prendre son corps, l'ensevelirent, et allèrent dire à Jésus *ce qui était arrivé à leur maître.*

§. II. *Miracle des cinq pains.*

13. Jésus *donc* ayant appris ces choses, partit de ce lieu dans une barque, pour se retirer en particulier dans un lieu désert *qui était au-delà du lac de Tibériade.* Et le peuple l'ayant su, le suivit à pied de diverses villes, *avec tant d'ardeur, qu'il arriva avant lui de l'autre côté du lac.*

14. Lors donc qu'il sortait *de la barque*, ayant vu cette grande multitude de personnes *qui le suivaient avec tant d'empressement et de travail*, il en eut compassion, et il guérit leurs malades.

15. *Il passa ensuite le reste du jour à les instruire ;* et le soir étant venu, ses disciples s'approchèrent de lui, et lui dirent : Ce lieu-ci est désert, et il est déjà bien tard ; renvoyez *donc* le peuple, afin qu'il s'en aille dans les villages acheter de quoi manger.

16. Jésus leur dit : Il n'est pas nécessaire qu'il y aille : donnez-lui vous-mêmes à manger.

17. Ils lui répondirent : Nous n'avons ici que cinq pains et deux poissons.

18. Apportez-les-moi ici, leur dit-il.

19. Et ayant commandé au peuple de s'asseoir sur l'herbe, il prit les cinq pains et les deux poissons, et levant les yeux au ciel, il les bénit ; puis rompant les pains, il les donna à ses disciples, et ses disciples *les distribuèrent* au peuple.

20. Ils *en* mangèrent tous, et furent rassasiés, et on emporta douze paniers pleins des morceaux qui étaient restés.

21. Or, le nombre de ceux qui mangèrent *de ces pains*, était de cinq mille hommes, sans compter les femmes et les petits enfans.

22. Aussitôt Jésus obligea ses disciples de monter dans la barque *qui les avait amenés*, et de passer avant lui à l'autre bord *du lac*, pendant qu'il renverrait le peuple.

§. III. *Prière. Jésus et saint Pierre marchent sur la mer.*

23. Après l'avoir renvoyé, il monta seul sur une montagne pour prier, et la nuit étant venue, il se trouva seul en ce lieu-là.

24. Cependant la barque *où étaient ses disciples*, était fort battue des flots au milieu de la mer, parce que le vent était contraire.

25. Mais à la quatrième veille (1) de la nuit, Jésus vint à eux marchant sur la mer.

(1) La nuit, c'est-à-dire le temps depuis le coucher du soleil jusqu'à son lever, était partagée en quatre veilles, chacune de trois heures, plus longues en hiver qu'en été. La quatrième commençait trois heures avant le lever du soleil.

26. Lorsqu'ils le virent *ainsi* marcher sur la mer, ils furent troublés, et ils disaient : C'est un fantôme. Et ils crièrent de frayeur.

27. Aussitôt Jésus leur parla, et leur dit : Rassurez-vous, c'est moi, ne craignez point.

28. Pierre prenant la parole, lui dit : Seigneur, si c'est vous, commandez que j'aille à vous, *en marchant* sur les eaux.

29. Venez, lui dit Jésus. Et Pierre descendant de la barque, marchait ur l'eau pour aller à Jesus ;

30. mais voyant *la mer agitée par* un grand vent, il eut peur ; et commençant d'enfoncer, il s'écria : Seigneur, sauvez-moi.

31. Et aussitôt Jésus étendant la main, le prit, et lui dit : Homme de peu de foi, pourquoi avez-vous douté *de ma puissance ou de ma bonté ? et pourquoi n'avez-vous pas toujours marché avec une entière confiance, comme je vous l'avais ordonné !*

§. IV. *Vertu des vêtemens de Jésus-Christ.*

32. Et lorsqu'ils furent montés dans la barque, le vent cessa.

33. Alors ceux qui étaient dans la barque, s'approchèrent et l'adorèrent, en disant : Vous êtes vraiment le Fils de Dieu.

34. Et ayant passé le lac, ils vinrent en la terre de Genézareth.

35. Et les habitans de ce lieu l'ayant reconnu, envoyèrent dans tout le pays *en donner avis*, et lui présentèrent tous les malades *qui s'y trouvèrent*,

36. et ils le priaient qu'il leur permît seulement de toucher le bord de son vêtement ; et tous ceux qui le touchèrent furent guéris.

CHAPITRE XV.

§. I. *Mains non lavées. Traditions humaines.*

1. Alors des scribes et des pharisiens *qui étaient* venus de Jérusalem, *voyant les disciples de Jésus manger sans laver leurs mains, s'en scandalisèrent, et après les en avoir repris, ils* s'approchèrent de Jésus, et lui dirent :

2. Pourquoi vos disciples transgressent-ils la tradition des anciens ? Car ils ne lavent point leurs mains lorsqu'ils prennent leurs repas, *comme ils devraient le faire, pour suivre l'usage que nos pères nous ont laissé.*

3. Mais Jésus leur répondit : Pourquoi vous-mêmes transgressez-vous le commandement de Dieu, pour *suivre* votre tradition *humaine ?* car Dieu a dit :

4. Honorez votre père et votre mère, *en les assistant de vos biens ;* et : Que celui qui dira des paroles outrageuses à son père ou à sa mère, soit puni de mort.

5. Mais vous, vous dites : Quiconque dira à son père ou à sa mère *qu'il voit dans le besoin :* Tout ce que j'offre à Dieu de mon bien tournera à votre profit, *et attirera sur vous sa bénédiction ;*

celui-là satisfait à la loi, et par conséquent
6. il n'est plus obligé d'honorer, *c'est-à-dire, d'assister* son père ou sa mère (1). Et ainsi vous avez rendu inutile le commandement de Dieu par votre tradition, *et vous avez su attirer à vous, sous prétexte de religion, les biens des enfans, que la loi de Dieu et la piété naturelle avaient consacrés au soulagement de leurs pauvres parens.*
7. Hypocrites! Isaïe a bien prophétisé de vous, quand il a dit:
8. Ce peuple *est proche de moi en paroles, et il* m'honore des lèvres; mais son cœur est loin de moi,
9. et le culte qu'ils me rendent est vain *et frivole*, puisqu'ils enseignent des maximes et des ordonnances humaines, *qui sont, ou contraires à la sainteté de ma loi, ou inutiles pour le salut.*
10. Puis ayant appelé le peuple à lui, *et voulant le détromper de la prétendue nécessité des purifications pharisaïques*, il leur dit: Ecoutez, et comprenez bien *ceci*.
11. Ce n'est pas ce qui entre dans la bouche qui souille l'homme (2); mais ce qui sort de la bouche, c'est ce qui souille l'homme.

§. II. *Scandale à mépriser. Guides aveugles. Vraie impureté.*

12. Alors ses disciples s'approchant, lui dirent: Savez-vous que les pharisiens ayant entendu ce que vous venez de dire, s'en sont scandalisés?
13. Mais il leur répondit: Toute plante qui n'aura point été plantée par mon père céleste (3), sera arrachée.
14. *Ainsi* laissez-les, *et ne vous mettez point en peine de leur scandale:* ce sont des aveugles qui conduisent des aveugles: or si un aveugle conduit un aveugle, ils tomberont tous deux dans la fosse, *et c'est ce qui arrivera à ces faux docteurs, et à ce peuple insensé qu'ils séduisent.*
15. Pierre prenant la parole, lui dit: Expliquez-nous cette parabole, *et montrez-nous comment ce n'est pas ce qui entre dans la bouche qui souille l'homme.*
16. Jésus lui dit: Et vous aussi, êtes-vous encore sans intelligence?

---

(1) Les pharisiens, dont plusieurs, qui étaient de race sacerdotale, avaient leur part des offrandes, enseignaient qu'un fils même dont le père ou la mère était dans le besoin, faisait une œuvre agréable à Dieu, en offrant au temple l'argent dont il aurait pu les assister; et qu'il satisfaisait au précepte d'honorer son père et sa mère, pourvu qu'il eût soin de leur dire qu'il faisait cette offrande à leur intention.

(2) On abuse souvent de ces paroles pour autoriser la licence qu'on se donne de manger de la viande, les jours où l'Eglise ordonne à ses enfans de s'en abstenir, par pénitence... Il est vrai que les viandes qui entrent dans le corps de l'homme ne peuvent souiller son âme; mais l'impénitence, la sensualité, le mépris des lois de l'Eglise, c'est là ce qui souille l'homme et le rend coupable devant Dieu.

(3) *C'est-à-dire*, toute doctrine qui ne vient pas du ciel et qui n'est qu'une invention humaine; et tous docteurs qui n'ont pas reçu leur mission de Dieu, comme les apôtres et leurs successeurs.

17. Ne comprenez-vous pas que tout ce qui entre dans la bouche, descend dans le ventre, et est jeté au lieu secret ?

18. Mais ce qui sort de la bouche, vient du cœur, et c'est là ce qui souille l'homme.

19. Car c'est du cœur que viennent les mauvaises pensées, les homicides, les adultères, les fornications, les larcins, les faux témoignages, les blasphèmes *et les médisances.*

20. Ce sont-là les choses qui souillent l'homme ; mais manger sans s'être lavé les mains, cela ne souille point l'homme.

§. III. *Chananéenne.*

21. Jesus étant parti de *ce lieu-*là, se retira du côté de Tyr et de Sidon.

22. Et voilà qu'une femme Chananéenne (1), sortie de ce pays-là, s'écria, en lui disant : Seigneur, fils de David (2), ayez pitié de moi. Ma fille est cruellement tourmentée par le démon.

23. Mais il ne lui répondit pas un mot. Et ses disciples s'approchant de lui, le priaient en disant : Renvoyez-la, *en lui accordant ce qu'elle demande*, parce qu'elle crie après nous.

24. Il leur répondit : Je n'ai été envoyé qu'aux brebis perdues de la maison d'Israel (3).

25. Mais *cette mère affligée ne se rebuta point : au contraire*, elle s'approcha *de Jésus avec une nouvelle confiance*, et elle l'adora, en disant : Seigneur, secourez-moi.

26. Il lui répondit : Il n'est pas juste de prendre le pain des enfans, et de le jeter aux chiens (4).

27. Mais elle *lui* dit : Il est vrai, Seigneur ; mais les petits chiens mangent au moins des miettes qui tombent de la table de leurs maîtres. *Qu'il nous soit donc aussi permis à nous autres gentils de recueillir quelque petite partie de cette abondance de grâces que vous répandez sur les Juifs.*

28. Alors Jésus lui dit : O femme, votre foi est grande ! qu'il vous soit fait comme vous le désirez. Et sa fille fut guérie à l'heure même.

§. IV. *Foule de malades guéris. Miracle des sept pains.*

29. Jésus étant parti de là, vint près de la mer de Galilée ; et étant monté sur une montagne, il s'y assit.

30. Et de grandes troupes de peuple l'y vinrent trouver, ayant avec eux des muets, des aveugles, des boiteux, des estropiés, et beaucoup d'autres *malades*, qu'ils mirent aux pieds de Jesus ; et il les guérit *tous :*

31. de sorte que la multitude

(1) Ces peuples étaient gentils ou idolâtres.

(2) C'était le nom qu'on donnait communément au Messie qui devait descendre de David.

(3) Le Messie n'avait été promis qu'aux Juifs, et l'évangile ne devait être prêché aux gentils qu'après son Ascension.

(4) Les enfans sont les Juifs, et les chiens sont les gentils, à cause de leur idolâtrie et de leurs désordres qui les rendaient abominables aux yeux de Dieu.

était dans l'admiration, voyant que les muets parlaient, que les boiteux marchaient, que les aveugles voyaient; et ils rendaient gloire au Dieu d'Israël *de toutes ces merveilles*.

32. Or Jésus ayant appelé ses disciples, il leur dit: J'ai pitié de ce peuple, parce qu'il y a déjà trois jours qu'ils demeurent continuellement avec moi, et ils n'ont rien à manger; et je ne veux pas les renvoyer à jeun, de peur que les forces ne leur manquent en chemin.

33. Ses disciples lui dirent: Comment pourrions-nous trouver dans ce *lieu* désert assez de pain pour rassasier tant de monde?

34. Jésus leur dit: Combien avez-vous de pains? Sept, lui dirent-ils, et quelques petits poissons.

35. Alors il commanda au peuple de s'asseoir à terre.

36. Et prenant les sept pains et les poissons, et rendant grâces *à Dieu son père*, il les rompit et les donna a ses disciples, et ses disciples les donnèrent au peuple.

37. Et tous en mangèrent, et furent rassasiés. Et on remporta sept corbeilles pleines des morceaux qui étaient restés.

38. Or ceux qui mangèrent, étaient au nombre de quatre mille hommes, sans compter les petits enfans et les femmes.

39. Après cela, Jésus ayant renvoyé le peuple, monta dans une barque, et passa au pays de Magédan, *ou de Magdala, situé entre Gérasa et Corozaïn*.

CHAPITRE XVI.

§. I. *Prodige demandé et refusé.*

1. ALORS des pharisiens et des sadducéens, *très-opposés les uns aux autres dans les sentimens de religion, mais très-unis dans le dessein de persécuter Jésus-Christ*, vinrent à lui pour le tenter, et ils le prièrent de leur faire voir quelque prodige dans le ciel, *qui les assurât qu'il était le Christ et le Messie*.

2. Mais il leur répondit: Le soir vous dites: Il fera beau *demain;* car le ciel est rouge.

3. Et le matin vous dites: Il y aura aujourd'hui de l'orage, car le ciel est sombre et rougeâtre.

4. *Hypocrites*, vous savez donc juger des diverses apparences du ciel, et vous ne savez point reconnaître les signes des temps *de la venue du Messie, si clairement marqués dans les écritures, et si manifestement accomplis dans les miracles que j'ai faits à vos yeux? Puis il ajouta, en soupirant:* Cette génération corrompue et adultère demande un *nouveau* prodige; et il ne lui en sera point donné d'autre que celui *qui a été figuré par la conservation miraculeuse* du prophète Jonas. Et les laissant là, il s'en alla.

§. II. *Levain de la doctrine. Apôtres repris.*

5. Or ses disciples étant passés au-delà du lac, avaient oublié de prendre des pains.

6. Et Jésus leur dit: Ayez soin de vous garder du levain des pharisiens et des sadducéens.

7. Mais, *ne comprenant point le sens de ces paroles*, ils pensaient en eux-mêmes, et disaient *entre-eux :* C'est parce que nous n'avons point pris de pains ; *et que si nous venons à en manquer, il ne veut pas que nous prenions de celui des pharisiens ni des sadducéens.*

8. Ce que Jésus connaissant, il leur dit : Hommes de peu de foi, pourquoi vous entretenez-vous de cette pensée, que vous n'avez point *pris* de pains, *et du danger où vous pourriez être d'en manquer ?*

9. Ne comprenez-vous point encore et ne vous souvient-il point des cinq pains distribués à cinq mille hommes, et combien vous en avez remporté de paniers ?

10. et des sept pains distribués à quatre mille hommes, et combien vous en avez remporté de corbeilles, *après que tous ont été rassasiés ?*

11. *Comment donc craignez-vous de manquer de pain, m'ayant avec vous ? et* comment ne comprenez-vous point que ce n'est pas du pain *matériel* que je vous ai dit : Gardez-vous du levain des pharisiens et des sadducéens ?

12. Alors ils comprirent qu'il ne leur avait pas dit de se garder du levain qu'on met dans le pain, mais de la doctrine des pharisiens et des sadducéens, *qui étant corrompue, aurait pu aussi les corrompre.*

§. III. *Confession et primauté de Pierre.*

13. Jésus étant venu *ensuite* aux environs de Césarée de Philippe, *ville située sur le Jourdain dans la tribu de Nephtali, il* interrogea ses disciples, et leur dit : Qui dit-on qu'est le Fils de l'homme ?

14. Ils lui répondirent : Les uns disent que vous êtes Jean-Baptiste ; les autres, Élie ; les autres, Jérémie, ou quelqu'un des *anciens* prophètes, *qui est ressuscité.*

15. Jésus leur dit : Et vous autres, qui dites-vous que je suis ?

16. Simon Pierre prenant la parole, dit : Vous êtes le Christ, Fils du Dieu vivant.

17. Jésus lui répondit : Vous êtes bienheureux, Simon, fils de Jean ; car ce n'est pas la chair ni le sang qui vous ont révélé ceci, mais mon père qui est dans le ciel.

18. Et moi je vous dis, que vous êtes Pierre, et que sur cette pierre je bâtirai mon église (1) ; et les portes de l'enfer, *c'est-à-dire, toutes les forces des démons,* ne prévaudront point contre elle.

19. Et je vous donnerai les clefs du royaume des cieux (2), et *une telle autorité, que* tout ce

---

(1) *Cette pierre*, c'est St. Pierre lui-même, que Jésus-Christ établit ici chef du ministère apostolique, et comme la principale pierre visible sur laquelle l'édifice spirituel de l'Église doit être élevé. Il sera lui-même posé sur la pierre fondamentale, angulaire et invisible qui est Jésus-Christ ; mais l'autorité visible de son ministère soutiendra et unira ensemble toutes les parties de l'édifice.

(2) C'est-à-dire l'autorité du gouvernement dans l'Église. Celui qui est établi pour gouverner une maison ou une ville en a les clefs.

que vous lierez sur la terre, sera lié dans le ciel ; et que tout ce que vous délierez sur la terre, sera délié dans le ciel.

§. IV. *Pierre repris. Croix. Renoncement à soi-même.*

20. Alors il défendit à ses disciples de dire à personne qu'il était Jésus, le Christ.

21. Dès-lors Jésus commença à découvrir à ses disciples qu'il fallait qu'il allât à Jérusalem, qu'il y souffrît beaucoup de la part des sénateurs, des princes des prêtres, et des docteurs de la loi ; qu'il y fût mis à mort, et qu'il ressuscitât le troisième jour.

22. Sur quoi Pierre, *qui tout éclairé qu'il était, ne pouvait encore allier les souffrances de Jésus avec sa divinité, et encore moins avec l'amour qu'il sentait pour ce divin maître*, l'ayant tiré à part, commença à le reprendre, en disant : A Dieu ne plaise, Seigneur : cela ne vous arrivera pas ; *vous ne souffrirez point tous ces maux*.

23. Mais Jésus se retournant, dit à Pierre : Retirez-vous de moi, satan (1), vous m'êtes un sujet de scandale, *en voulant me détourner d'obéir à mon père*, parce que vous ne goûtez point les choses de Dieu, mais celles des hommes, *et que vous ne comprenez pas que rien n'est plus glorieux et plus utile que de faire de sa vie un sacrifice à Dieu.*

§. V. *Vie du chrétien.*

24. Alors Jésus dit à ses disciples : Si quelqu'un veut venir après moi, *et avoir part à ma gloire*, qu'il renonce à soi-même, qu'il se charge de sa croix (2), et qu'il me suive, *en souffrant et mourant comme moi. C'est l'unique moyen de trouver la vraie vie et le véritable salut.*

25. Car celui qui voudra sauver sa vie, *et ne rien souffrir avec moi*, la perdra *infailliblement ;* et *au contraire*, celui qui l'aura perdue pour *l'amour de* moi *dans le temps*, la retrouvera *avec moi dans l'éternité. Il est donc plus avantageux de perdre ses biens et sa vie en demeurant attaché à moi, que de les sauver en m'abandonnant.*

26. Et *en effet*, que sert à un homme de gagner tout l'univers, s'il perd son âme *pour l'éternité ?* Et qu'est-ce que l'homme donnera en échange pour son âme, *s'il l'a une fois perdue ? Rien ne sera capable de la délivrer.*

27. Car le Fils de l'homme viendra dans la gloire de son père, avec ses anges, *pour juger tous les hommes ;* et alors il rendra à chacun selon ses œuvres, *sans que rien puisse ni le fléchir ni le gagner.*

28. Je vous le dis en vérité, il y en a quelques-uns de ceux qui

(1) *Satan*, c'est-à-dire : ennemi, adversaire, tentateur.

(2) Voyez la note ci-dessus, chap. X vers. 38.

sont ici qui ne mourront point qu'ils n'aient vu *un échantillon de cette gloire dans laquelle* le Fils de l'homme *doit* venir en son règne (1), *et dans laquelle il doit faire entrer ceux qui lui auront été fidèles.*

(1) Jésus-Christ parle de sa Transfiguration, ou même de son Ascension glorieuse, où ses disciples virent une image de la gloire avec laquelle il doit venir pour juger le monde.

CHAPITRE XVII.

§. I. *Transfiguration. Saint Jean appelé Elie.*

1. *Il ne différa pas long-temps l'effet de cette promesse: car* six jours après, Jésus prit avec lui Pierre, Jacques et Jean son frère, et les mena à l'écart sur une haute montagne,

2. et il fut transfiguré devant eux: son visage devint brillant comme le soleil, et ses vêtemens blancs comme la neige.

3. En même temps ils virent paraître Moïse et Elie, qui s'entretenaient avec lui *de ce qu'il devait souffrir à Jérusalem.*

4. Alors Pierre prenant la parole, dit à Jésus: Seigneur, il est bon pour nous d'être ici; faisons-y, s'il vous plaît, trois tentes, une pour vous, une pour Moïse, et une pour Elie.

5. Comme il parlait encore, une nuée lumineuse les couvrit, et il sortit de cette nuée une voix qui fit entendre ces paroles: Celui-ci est mon fils bien-aimé, dans lequel j'ai mis toute mon affection: écoutez-le.

6. Les disciples entendant ces paroles, tombèrent le visage contre terre, et furent saisis d'une extrême frayeur.

7. Mais Jésus s'approcha, les toucha, et leur dit: Levez-vous, et ne craignez point.

8. Alors levant les yeux, ils ne virent plus que Jésus seul.

9. Lorsqu'ils descendaient de la montagne, Jésus leur fit ce commandement, et leur dit: Ne parlez à personne de ce que vous venez de voir, jusqu'à ce que le Fils de l'homme soit ressuscité d'entre les morts, *et que le miracle de sa résurrection ait disposé les hommes à croire celui-ci.*

10. Ses disciples *l'entendant parler de résurrection, et croyant sur cela que son règne était proche,* l'interrogèrent, et lui dirent: Pourquoi donc les scribes, *qui sont les docteurs de la loi,* disent-ils qu'il faut qu'Elie vienne auparavant?

11. Jésus leur répondit: Il est vrai qu'Elie doit venir *avant le second* ' *avénement du Fils de l'homme,* et qu'*alors* il rétablira toutes choses, *en faisant rentrer les Juifs dans l'ordre de Dieu et dans la foi de leurs pères.*

12. Mais je vous déclare *aussi* qu'Elie (1) est déjà venu, et ils

(1) Cet *Elie*, c'est Jean Baptiste qui a *été* le précurseur du premier avénement de Jésus Christ, comme Elie le sera du second.

ne l'ont point connu ; mais ils l'ont traité comme il leur a plu. Ils feront souffrir de même le Fils de l'homme *qu'il leur a annoncé.*

13. Alors les disciples comprirent que c'était de Jean-Baptiste qu'il leur avait parlé, *lequel était venu dans l'esprit et la vertu d'Elie, et avait été mis à mort par Hérode, à cause de son zèle à le reprendre.*

§. II. *Lunatique. Foi toute puissante. Prière et jeûne.*

14. Lorsqu'il fut venu vers le peuple, un homme s'approcha de lui, qui se jeta à genoux à ses pieds, et lui dit : Seigneur, ayez pitié de mon fils, qui est lunatique (1), et qui souffre beaucoup ; car il tombe souvent dans le feu, et souvent dans l'eau.

15. Je l'ai présenté à vos disciples ; mais ils ne l'ont pu guérir.

16. Sur quoi Jésus dit : O race incrédule et perverse (2), jusqu'à quand serai-je avec vous ? jusqu'à quand vous souffrirai-je ? Amenez-moi ici cet enfant.

17. Et Jésus menaça le démon *qui causait cette maladie*, et le démon sortit, et l'enfant fut guéri au même instant.

18. Alors les disciples vinrent trouver Jésus en particulier, et lui dirent : Pourquoi n'avons-nous pu nous autres chasser ce démon ?

19. Jésus leur répondit : C'est à cause de votre incrédulité. Car, je vous le dis en vérité, si vous aviez de la foi comme un grain de sénevé, vous diriez à cette montagne : Transporte-toi d'ici là, et elle s'y transporterait ; et rien ne vous serait impossible.

20. Mais *il y a encore une autre raison : c'est que cette sorte* de démons ne se chasse que par la prière et par le jeûne.

§. III. *Passion prédite. Jésus-Christ paie le tribut.*

21. *Jésus prit ensuite le chemin de Jérusalem avec ses disciples.* Et comme ils étaient dans la Galilée, *qu'il fallait traverser*, Jésus leur dit : Le Fils de l'homme doit être livré entre les mains des hommes :

22. et ils le feront mourir, et il ressuscitera le troisième jour : ce qui les affligea extrêmement.

23. Quand ils furent venus à Capharnaum, ceux qui recevaient le tribut des deux drachmes (3) *qu'on payait pour l'entretien du temple*, vinrent trouver Pierre, et lui dirent : Votre maître ne paie-t-il pas le tribut ?

24. Il leur répondit : Oui, *il le paie.* Et étant entré dans la maison, Jésus le prévint, et lui dit : Simon, que vous en semble ? de qui est-ce que les rois de la

(1) Le démon le tourmentait en des temps réglés. Il est appelé *lunatique*, selon l'opinion commune qui attribue à la lune les accès réglés de certaines maladies.

(2) C'est un reproche que l'ardeur du zèle tire de la bouche de Jésus-Christ. Il s'adresse au père de l'enfant, à tous les juifs, et même à ses disciples, à cause de leur peu de foi.

(3) La drachme valait environ dix sols de notre monnaie.

terre reçoivent les tributs et les impôts ? est-ce de leurs propres enfans, ou des étrangers ?

25. Des étrangers, répondit Pierre. Jésus lui dit : Les enfans en sont donc exempts. *D'où il lui laissait à conclure qu'étant le Fils de Dieu, il était exempt du tribut qui se levait pour le temple de son père.*

26. Mais *cependant, ajouta-t-il,* afin que nous ne les scandalisions point, *eux qui ne me connaissent pas*, allez-vous-en à la mer, et jetez votre ligne, et le premier poisson que vous tirerez de l'eau, prenez-le, et lui ouvrant la bouche, vous y trouverez une pièce d'argent de quatre drachmes ; prenez-la, et la leur donnez pour moi et pour vous.

CHAPITRE XVIII

§. I. *S'humilier. Devenir enfant.*

1. En ce même temps, les disciples s'approchèrent de Jésus, et lui dirent : Qui, pensez-vous, est le plus grand dans le royaume des cieux ?

2. Et Jésus ayant appelé un petit enfant, le mit au milieu d'eux ;

3. et *connaissant l'orgueil qui les avait portés à lui faire cette question*, il leur dit : Je vous dis en vérité que, si vous ne vous convertissez, et si vous ne devenez comme de petits enfans, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux ; *car il n'est que pour ceux qui leur ressemblent par leur innocence et leur humilité.*

4. Quiconque donc s'humiliera, *et se rendra petit* comme ce petit enfant, celui-là sera le plus grand dans le royaume des cieux, *parce qu'il m'aura été plus conforme sur la terre.*

5. Et *en effet, ces petits me sont si chers et si étroitement unis, que* quiconque reçoit en mon nom un petit enfant (1) tel que je viens de dire, c'est moi-même qu'il reçoit, *et c'est moi qui l'en récompenserai.*

§. II. *Fuir le scandale. S'arracher l'œil.*

6. Mais si quelqu'un scandalise un de ces petits qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on lui attachât au cou une meule de moulin, et qu'on le jetât au fond de la mer, *parce que la vengeance que j'en tirerai sera plus terrible.*

7. Malheur *donc* au monde, à cause des scandales *dont il est la source infaillible* ; car *étant corrompu comme il l'est*, il est nécessaire qu'il y arrive des scandales ; mais malheur à l'homme par qui le scandale arrive ; *un feu éternel lui est réservé.*

(1) C'est-à-dire, quiconque rend quelque service de charité à celui qui est humble, simple, innocent comme un petit enfant.

8. Si donc votre main ou votre pied (1) vous est un sujet de scandale, *et une occasion de péché*, coupez-les, et les jetez loin de vous. Il vaut *beaucoup* mieux pour vous que vous entriez dans la vie, n'ayant qu'un pied ou qu'une main, que d'en avoir deux, et être précipité dans le feu éternel.

9. Et si votre œil vous est un sujet de scandale, *et une occasion de péché*, arrachez-le, et le jetez loin de vous. Il vaut *bien* mieux pour vous que vous entriez dans la vie, n'ayant qu'un œil, que d'en avoir deux, et être précipité dans le feu de l'enfer.

10. Prenez bien garde *aussi* de mépriser aucun de ces petits, *et de leur être une occasion de péché*; car je vous déclare que dans les cieux leurs anges (2) voient sans cesse la face de mon père qui est dans les cieux; *ils lui rendent un compte fidèle de tout ce que l'on fait contre eux, et il ne manquera pas de punir très-sévèrement ceux qui seront cause de leur perte.*

11. *Mais ce qui doit surtout vous faire craindre de mépriser et de scandaliser ces petits, c'est qu'ils sont l'objet de la tendresse et des soins du père céleste, qui a envoyé son propre Fils dans le monde pour les sauver:* car le Fils de l'homme est venu sauver ce qui était perdu. *Ainsi le Fils de Dieu abandonnant en quelque sorte ses anges dans le ciel, pour venir sur la terre sauver les hommes, a imité la conduite des bergers qui s'éloignent de leurs troupeaux, pour courir après les brebis égarées.*

§. III. *Brebis égarées.*

12. Que vous en semble *en effet?* si un homme a cent brebis, et qu'une seule vienne à s'égarer; ne laisse-t-il pas les quatre-vingt-dix-neuf *autres* sur les montagnes, pour aller chercher celle qui s'est égarée?

13. Et s'il arrive qu'il la trouve, je vous dis en vérité qu'elle lui cause elle seule plus de joie que les quatre-vingt-dix-neuf qui ne se sont point égarées.

14. Ainsi ce n'est pas la volonté de votre père qui est dans les cieux, qu'un seul de ces petits périsse. *Entrez aussi vous-mêmes dans ce dessein de Dieu, et contribuez autant que vous le pourrez au salut de vos frères.*

§. IV. *Correction fraternelle.*

15. Si donc votre frère a péché contre vous, allez lui représenter sa faute en particulier entre vous et lui. S'il vous écoute, *et qu'il se repente*, vous aurez gagné (3) votre frère *qui était perdu.*

16. Mais s'il ne vous écoute pas, prenez encore avec vous une

---

(1) Voyez ci-dessus, ch. V. v. 29.

(2) Les anges *gardiens*, car c'est ainsi qu'on l'a entendu dans tous les temps; et ce texte suffirait seul pour le prouver.

(3) Vous l'aurez gagné à Dieu et à vous. A vous en vous le réconciliant; et à Dieu, en l'engageant par votre douceur, à vous faire une réparation que Dieu lui commande, et dont il lui fait un devoir indispensable.

ou deux personnes, *qui puissent le porter a reconnaître sa faute*, afin que, *s'il persiste dans son opiniâtreté*, tout *ce que vous aurez fait pour le gagner*, soit confirmé par l'autorité de deux ou trois témoins.

17. Que s'il ne les écoute pas *non plus*, dites-le à l'église ; et s'il n'écoute pas l'église même, qu'il soit à votre égard comme un payen et un publicain (1), *avec lequel vous ne devez avoir aucun commerce, et qui n'aura lui-même aucune société avec Dieu.*

§. V. *Pouvoir des clefs.*

18. *Car* je vous le dis en vérité, *a vous qui êtes les chefs de mon église*, tout ce que vous lierez sur la terre, sera lié dans le ciel ; et tout ce que vous délierez sur la terre, sera délié dans le ciel.

19. *Et* je vous dis encore, *à vous qui êtes mes disciples*, que si deux d'entre vous s'unissent ensemble sur la terre, quelque chose qu'ils demandent, elle leur sera accordée par mon père qui est dans les cieux (2).

20. Car, en quelque lieu que se trouvent deux ou trois personnes assemblées en mon nom, je m'y trouve au milieu d'eux, *et je prie pour eux efficacement.*

§. VI. *Dette de dix mille talens. Pardon des injures.*

21. Alors Pierre s'approchant *de Jesus*, lui dit : Seigneur, combien de fois pardonnerai-je à mon frère, lorsqu'il aura péché contre moi ? sera-ce jusqu'à sept fois !

22. Jesus lui répondit : Je ne vous dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à septante fois sept fois, *et autant de fois qu'il vous aura offensé.*

23. C'est pourquoi le royaume des cieux est comparé à un roi qui voulut faire rendre compte à ses serviteurs.

24. Et lorsqu'il eût commencé a se faire rendre compte, on lui en présenta un qui lui devait dix mille talens (3).

25. Mais comme il n'avait pas le moyen de les lui rendre, son maître commanda qu'on le vendît, lui, sa femme et ses enfans, et tout ce qu'il avait, pour acquitter cette dette.

26. Ce serviteur, se jetant a ses pieds, le priait, en disant : *Seigneur*, ayez *un peu de* patience pour moi, et je vous rendrai tout.

27. Alors le maître ayant pitié de ce serviteur, le laissa aller, et lui remit sa dette.

28. Mais ce serviteur ne fut

(1) Ces paroles n'autorisent pas à le haïr : elles signifient seulement qu'après le jugement de l'église, on doit en user avec lui comme avec un excommunié.

(2) Lorsque la prière a les qualités qu'elle doit avoir, il est de la foi que Dieu l'exauce, soit en donnant ce que l'on demande, soit en donnant mieux. Ce mieux est quelquefois le contraire de ce que l'on demande ; mais Dieu sait bien ce qu'il nous faut. Priez toujours, et laissez faire le Seigneur.

(3) Plus de 46 millions de livres de 20 sols : somme immense qu'il ne pouvait payer. Jésus-Christ veut marquer par là, que l'homme est redevable à la justice divine d'une infinité de péchés, pour lesquels il est incapable de satisfaire par lui-même.

pas plus tôt sorti, que trouvant un de ses compagnons qui lui devait cent deniers (1), il le prit à la gorge, et l'étouffait presque, en disant : Rends-moi ce que tu me dois.

29. Son compagnon se jetant à ses pieds, le priait, en disant : Ayez *un peu de* patience pour moi, et je vous rendrai tout.

30. Mais il ne voulut point *l'écouter*, et il s'en alla et le fit mettre en prison, *pour l'y tenir* jusqu'à ce qu'il payât sa dette.

31. Les autres serviteurs ses compagnons voyant cela, en furent extrêmement affligés, et vinrent avertir leur maître *commun* de tout ce qui s'était passé.

32. Alors son maître le fit venir, et lui dit : Méchant serviteur, je vous ai remis toute votre dette, parce que vous m'en avez prié :

33. Ne fallait-il donc pas que vous eussiez aussi pitié de votre compagnon, comme j'ai eu pitié de vous ?

34. Et son maître tout en colère, le livra entre les mains des bourreaux (2) *pour en être tourmenté* jusqu'à ce qu'il payât toute sa dette.

35. C'est ainsi que vous traitera mon père céleste, si chacun de vous, *après avoir reçu le pardon de tant de péchés*, ne pardonne à son frère du fond du cœur *les fautes qu'il aura commises contre lui.*

(1) Environ 50 livres de 20 sols.

(2) On ne se contentait pas alors de mettre les débiteurs en prison ; on leur y faisait souffrir les fouets et les tortures, jusqu'à ce qu'ils eussent satisfait leurs créanciers : usage barbare que la douceur de l'évangile paraît avoir aboli partout.

CHAPITRE XIX.

§. I. *Mariage indissoluble.*

1. Après que Jésus eût achevé ces discours, il partit de la Galilée, et vint aux confins de la Judée, au-delà du Jourdain,

2. où de grandes troupes de peuple le suivirent ; et il guérit leurs malades au même lieu.

3. Des pharisiens vinrent aussi à lui pour le tenter, et, *pour le surprendre dans ses paroles*, *afin de pouvoir l'accuser*, ils lui dirent : Est-il permis à un homme de renvoyer sa femme, pour quelque cause que ce soit ?

4. Il leur répondit : N'avez-vous point lu que celui qui créa l'homme au commencement *du monde*, créa un *seul* homme et une *seule* femme, et qu'il dit :

5. Pour cette raison, l'homme quittera son père et sa mère, et il s'attachera à sa femme, et ils ne seront tous deux qu'une seule chair ?

6. Ainsi, *selon l'institution de Dieu même*, ils ne sont plus deux, mais une seule chair. Que l'homme donc ne sépare point ce que Dieu a joint *si étroitement.*

7. Mais pourquoi donc, lui dirent-ils, Moïse a-t-il ordonné *à celui qui voudrait faire divorce*, de donner un acte de répudiation à sa femme, et *pourquoi lui a-t-il*

permis de la renvoyer *à cette condition !*

8. Il leur répondit : C'est à cause de la dureté de votre cœur que Moïse vous a permis de renvoyer vos femmes ; mais cela n'a pas été ainsi dès le commencement *du monde, et dans la première institution du mariage.*

9. Aussi je vous déclare que quiconque renvoie sa femme, si ce n'est en cas *qu'elle soit coupable* d'adultère (1), et *qui même en ce cas* en épouse une autre, commet un adultère ; et que celui qui épouse celle qu'un autre aura renvoyée, commet aussi un adultère.

§. II. *Eunuques volontaires. Petits enfans.*

10. Ses disciples lui dirent : Si la condition d'un homme est telle à l'égard de sa femme, il n'est pas avantageux de se marier.

11. Il leur dit : Tous n'entendent pas cette parole, mais ceux-là seulement qui en ont reçu le don, *et à qui Dieu en a fait la grâce.*

12. Car il y a des eunuques qui sont nés tels du sein de leur mère ; il y en a qui ont été faits eunuques par les hommes,et il y en a qui se sont rendus eunuques eux-mêmes,*en renonçant avec la grâce de Dieu à tous les plaisirs charnels*, pour *acquérir* le royaume des cieux. Qui peut comprendre ceci le comprenne, *et qu'il fasse de même, s'il en a la force.*

13. Alors on lui présenta de petits enfans, afin qu'il leur imposât les mains, et qu'il priât pour eux. Et ses disciples, *craignant qu'il n'en fût importuné*, les repoussaient avec des paroles rudes.

14. Mais Jésus leur dit : Laissez ces petits enfans, et ne les empêchez pas de venir à moi : Car le royaume du ciel est pour ceux qui leur ressemblent *par l'innocence de leur vie et par la simplicité de leur cœur.*

15. Et leur ayant imposé les mains, il partit de là.

§. III. *Jeune homme riche. Perfection.*

16. Alors un jeune homme s'approcha, et lui dit : Bon maître, quel bien faut-il que je fasse pour acquérir la vie éternelle ?

17. Jésus lui répondit : Pourquoi me demandez-vous quel bien vous devez faire, *et pourquoi m'appelez-vous bon ?* Il n'y a que Dieu seul qui soit bon, *et qui puisse vous apprendre à faire le le bien.* Mais si vous voulez entrer dans la vie, gardez les commandemens.

18. Quels commandemens, lui dit-il ? Jésus lui répondit : *Les voici :* Vous ne tuerez point ; vous ne commettrez point d'adultère ; vous ne déroberez point ; vous ne porterez point de faux témoignage ;

19. honorez votre père et votre mère, et aimez votre prochain comme vous-même.

20. Le jeune homme lui dit : J'ai gardé tous ces commande-

(1) Jésus-Christ permet à un mari, en cas d'adultère, de se séparer de sa femme pour toujours, mais non pas d'en épouser une autre. Voyez ch. V, v. 32 ci-dessus.

mens dès ma *plus tendre* jeunesse. Que me manque-t-il encore?

21. Jésus lui dit : Si vous voulez être parfait, allez, vendez ce que vous avez, et donnez-le aux pauvres, et vous aurez un trésor dans le ciel ; puis venez et suivez-moi.

22. Le jeune homme ayant entendu ces paroles, s'en alla tout triste ; car il avait de grands biens, *et il avait beaucoup de peine à les quitter.*

§. IV. *Riches difficilement sauvés.*

23. Alors Jésus dit à ses disciples : Je vous dis en vérité qu'un riche entrera difficilement dans le royaume des cieux, *parce qu'il est bien difficile qu'un riche ne soit pas attaché à ses richesses.*

24. Je vous le dis encore une fois : Il est plus aisé à un chameau de passer par le trou d'une aiguille (1), qu'à un riche d'entrer dans le royaume des cieux.

25. Ses disciples entendant ces paroles, en furent fort étonnés, et ils disaient : Qui pourra donc être sauvé? *Car tous aiment naturellement les richesses.*

26. Mais Jésus les regardant, leur dit : Cela est impossible aux hommes ; mais tout est possible à Dieu, *qui est le maître du cœur de l'homme, et qui peut le dégager des choses pour lesquelles il a le plus d'attache.*

§. V. *Centuple promis.*

27. Alors Pierre prenant la parole, lui dit : Pour nous autres, voilà que nous avons tout quitté, et que nous vous avons suivi : quelle sera donc notre récompense?

28. Jésus leur répondit : Je vous dis en vérité, que pour vous qui m'avez suivi, au temps de la génération *du monde et de la résurrection générale*, lorsque le Fils de l'homme sera assis sur le trône de sa gloire, *pour juger les anges et les hommes*, vous serez aussi assis sur douze trônes, et vous jugerez *avec lui* les douze tribus d'Israel.

29. Et quiconque aura quitté pour *l'amour de* moi sa maison, ou ses frères, ou ses sœurs, ou sa femme, ou ses enfans, ou ses terres, en recevra le centuple *en ce monde, par les biens spirituels dont il sera comblé, qui valent infiniment plus que tout ce qu'il aura quitté*, et il possèdera *dans l'autre* la vie éternelle.

30. *Vous avez peut-être de la peine à vous persuader que de pauvres pêcheurs comme vous*

(1) Proverbe en usage chez les Juifs, pour marquer une chose naturellement impossible. Jésus-Christ s'en sert pour faire entendre qu'un homme *qui met sa confiance dans ses richesses*, ne peut entrer dans le royaume du ciel que par un miracle de la grâce. Car il faut pour cela qu'il détache son cœur de l'amour des biens qu'il possède : *ce qui est impossible* à la faiblesse humaine. Ce n'est que par le secours de celui *à qui tout est possible* qu'on peut arriver à ce détachement.

puissent devenir les juges de ce qu'il y a de plus grand dans le monde; mais *sachez qu'au jour du jugement*, plusieurs qui étaient les premiers seront les derniers, et plusieurs qui étaient les derniers, seront les premiers.

CHAPITRE XX.

§. I. *Parabole de la vigne et des ouvriers.*

1. *Car la conduite de Dieu, dans le choix qu'il fait de ses élus pour* le royaume des cieux, est semblable à *celle d'*un père de famille qui sortit dès le grand matin, afin de louer des ouvriers pour *travailler à* sa vigne.

2. Et étant convenu avec les ouvriers qu'ils auraient *chacun* un denier (1) pour leur journée, il les envoya à sa vigne.

3. Etant sorti sur la troisième heure (2) *du jour*, il en vit d'autres qui se tenaient dans la place à ne rien faire,

4. et il leur dit: Allez-vous-en aussi vous autres à ma vigne, et je vous donnerai ce qui sera raisonnable.

5. Et ils y allèrent. Il sortit encore sur la sixième et sur la neuvième heure *du jour*, et il fit la même chose.

6. Enfin, il sortit sur la onzième heure; et, en ayant trouvé d'autres qui étaient là *aussi sans rien faire*, il leur dit: Pourquoi vous tenez-vous ici tout le jour à ne rien faire?

7. C'est, lui dirent-ils, que personne ne nous a loués. Et il leur dit: Allez-vous-en aussi vous autres *travailler* à ma vigne, *et je vous donnerai ce qui sera raisonnable.*

8. Or, le soir étant venu, le maître de la vigne dit à son intendant: Appelez les ouvriers, et payez-les, en commençant par les derniers jusqu'aux premiers (3).

(1) Le denier valait environ dix sols de notre monnaie.

(2) Le temps, depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, était de douze heures, ou, si l'on veut, il était divisé en quatre parties, chacune de trois heures, plus longues ou plus courtes, selon les saisons. En supposant les jours égaux aux nuits, la première heure, ou l'heure de prime, répondait à nos six heures du matin: trois heures ou l'heure de tierce, à neuf heures: six heures ou l'heure de sexte, à midi: neuf heures ou l'heure de none, à trois heures après midi: onze heures, à cinq heures du soir.

(3) *Sens de la parabole:* Le père de famille, c'est Dieu: la place publique, c'est le monde: la vigne, c'est l'Eglise, c'est-à-dire, la société des disciples de Jésus-Christ: les ouvriers, ce sont les hommes que Dieu appelle à travailler à l'œuvre de leur salut dans l'Eglise: les différentes heures du jour, ce sont, ou les divers âges du monde, dans lesquels Dieu a toujours eu ses serviteurs, ou les divers temps de la vie où chacun est appelé au service de Dieu: la fin du jour, c'est le dernier jugement ou le jour de la mort de chacun: l'intendant du père de famille, c'est Jésus-Christ: les derniers venus payés les premiers, ce sont ou les gentils égalés ou même préférés aux Juifs, ou ceux qui ont été appelés tard au service de Dieu, mais en qui la ferveur tient lieu d'un long travail. Le murmure dont il est parlé est seulement pour montrer

9. Ceux donc qui *n'étaient* venus *travailler que* sur la onzième heure s'étant approchés, reçurent chacun un denier.

10. Ceux qui avaient été loués les premiers, venant aussi, s'imaginèrent qu'ils recevraient davantage; mais ils ne reçurent que chacun un denier,

11. et en le recevant, ils murmuraient contre le père de famille,

12. en disant: Ces derniers n'ont travaillé qu'une heure, et vous leur avez donné autant qu'à nous, qui avons porté le poids du jour et de la chaleur.

13. Mais il répondit à l'un d'eux: Mon ami, je ne vous fait point d'injustice. N'êtes-vous pas convenu avec moi d'un denier *pour votre journée?*

14. Prenez ce qui vous appartient, et vous en allez. Pour moi, je veux donner à ce dernier autant qu'à vous.

15. Ne m'est-il *donc* pas permis de faire ce que je veux *de ce qui est à moi?* et votre œil est-il mauvais (1), parce que je suis bon? *serez-vous envieux et jaloux, parce que je fais du bien aux autres?*

16. Ainsi *au jour du jugement, ceux qui avaient été* les derniers *en ce monde*, seront les premiers, et *ceux qui avaient été* les premiers *sur la terre*, seront les derniers *dans le royaume du ciel, dont ils seront exclus; et ceux-là seront en plus grand nombre que les autres;* car il y en a beaucoup d'appelés *à la foi*, mais peu d'élus *pour la gloire*.

§. II. *Prédiction de la passion. Enfans de Zébédée. Domination défendue.*

17. Jésus allant à Jérusalem, prit en particulier ses douze disciples *dans le chemin*, et leur dit:

18. Voilà que nous allons à Jérusalem, et le Fils de l'homme *y* sera livré aux princes des prêtres et aux scribes, et ils le condamneront à mort,

19. et ils le livreront aux gentils, pour être traité avec dérision, pour être fouetté et crucifié; et, *après qu'une mort cruelle aura terminé tous ces outrages avec sa vie*, il ressuscitera le troisième jour *pour entrer dans sa gloire*.

20. Alors la mère des *disciples de Jésus, Jacques et Jean*, enfans de Zébédée, *l'entendant parler de sa résurrection, et jugeant de là que son règne était proche*, s'approcha de lui avec ses *deux* fils, et l'adora, en témoignant qu'elle voulait lui demander quelque chose.

21. Il lui dit: Que voulez-vous? Ordonnez, lui dit-elle, que mes deux fils, que voici, soient assis dans votre royaume, l'un à votre droite et l'autre à votre gauche (2), *et qu'ainsi ils occupent les deux premières places après vous.*

22. Mais Jésus *sachant que*

---

que Dieu récompensera si libéralement dans le ciel ces derniers venus, que les autres élus en auraient de la jalousie, si la jalousie pouvait se trouver dans le ciel.

(1) *L'œil malin*, dans le langage de l'écriture, c'est l'envie.

(2) Les disciples, encore charnels, s'imaginaient que Jésus-Christ serait sur la terre un roi puissant. C'était

c'étaient ces deux disciples qui avaient porté leur mère à lui faire cette demande, leur répondit: Vous ne savez ce que vous demandez. Pouvez-vous boire le calice (1) que je vais boire (2), *et être baptisé du baptême dont je serai baptisé?* Nous le pouvons, lui dirent-ils.

23. Jésus leur dit: Vous boirez en effet le calice que je boirai, *et vous serez baptisés du baptême dont je serai baptisé;* mais d'être assis a ma droite ou à ma gauche, il n'est pas en mon pouvoir de vous le donner à vous (3), mais à ceux à qui mon père l'a préparé (4).

24. Les dix autres *apôtres* ayant entendu ceci, en furent indignés contre les deux frères.

25. Mais Jésus *voulant les guérir de l'orgueil, qui était l'unique source de l'ambition des uns et de la jalousie des autres,* les appela *tous* à lui, et leur dit: Vous savez que les princes des nations dominent sur elles, et que ceux qui sont les plus grands exercent leur pouvoir sur elles.

26. Il n'en sera pas ainsi parmi vous; mais *il faut* que celui qui voudra devenir le plus grand parmi vous, soit votre serviteur,

27. et celui qui voudra être le premier parmi vous, sera votre esclave;

28. *faisant* comme le Fils de l'homme, *qui* n'est pas venu pour être servi, mais pour servir, et pour donner sa vie pour la rédemption de plusieurs.

§. III. *Deux aveugles de Jéricho.*

29. Lorsqu'ils sortaient de *la ville de* Jéricho, *que Jésus traversa avec ses disciples pour aller a Jérusalem,* il fut suivi d'une grande troupe de peuple.

30. Et deux aveugles, qui étaient assis le long du chemin, ayant entendu dire que Jésus passait, se mirent a crier: Seigneur, fils de David, ayez pitié de nous.

31. Et comme le peuple les reprenait pour les faire taire, ils se mirent à crier encore plus haut, en disant: Seigneur, fils de David, ayez pitié de nous.

32. Alors Jésus s'arrêta, les appela et leur dit: Que voulez-vous que je vous fasse?

33. Seigneur, lui dirent-ils, que nos yeux soient ouverts.

34. Jésus ayant pitié d'eux, leur toucha les yeux, et aussitôt ils virent, et le suivirent.

---

l'ambition qui les portait à faire cette demande.

(1) Le calice et le baptême signifient la passion du Sauveur, qui se sert encore ailleurs de ces deux termes pour exprimer la même chose. Il parait, par divers textes de l'écriture, que le mot de calice était fort en usage pour signifier les afflictions et les souffrances. C'est une métaphore tirée d'une potion amère que l'on est obligé d'avaler. Le mot de baptême, dans le sens figuré, a moins d'étendue: il ne s'approprie guère qu'à la Passion, dans laquelle Jésus-Christ fut comme baigné dans les flots de son sang Voyez ci-après, ch. XXVI, v. 39 et 42.

(2) Si nous souffrons avec Jésus-Christ, dit St. Paul, nous serons glorifiés avec lui. C'est surtout en ce sens qu'ils ne savaient ce qu'ils demandaient. Le bonheur du ciel ne s'accorde pas à la faveur, mais à la vertu et au mérite.

(3) Jésus-Christ, en tant qu'homme, a toute puissance dans le ciel et sur la terre; mais il ne dispose point des places de son royaume par la faveur ou tout autre motif humain: il les donne à ceux à qui Dieu les a préparées par son élection éternelle.

(4) L'élection est ici attribuée au

CHAPITRE XXI.

§. I. *Entrée de Jésus-Christ dans Jérusalem.*

1. LORSQU'ILS approchèrent de Jérusalem, et qu'ils furent arrivés à *la vue de* Bethphagé, *village situé* près de la montagne des oliviers, *à six cents pas de la ville*, Jésus envoya deux de ses disciples,

2. et leur dit : Allez à ce village qui est devant vous, et vous y trouverez en arrivant une ânesse attachée, et son ânon avec elle. Détachez-les, et me les amenez.

3. Et si quelqu'un vous dit quelque chose, dites que le Seigneur en a besoin, et aussitôt il *vous* les laissera emmener.

4. Or tout cela se fit, afin que cette parole du prophète *Isaïe* fût accomplie :

5. Dites à la fille de Sion (1) : Voici votre roi qui vient à vous plein de douceur, monté sur une ânesse et sur l'ânon de celle qui est sous le joug.

6. Les disciples s'en allèrent donc, et firent ce que Jésus leur avait commandé.

7. Ils amenèrent l'ânesse et l'ânon, ils les couvrirent de leurs vêtemens, et le firent monter dessus.

8. Une grande multitude de peuple étendit aussi ses vêtemens sur le chemin ; les autres coupaient des branches d'arbres, et les jetaient dans le chemin *par où il passait*.

9. Et tous ensemble, tant ceux qui allaient devant lui, que ceux qui le suivaient, criaient : Hosanna, *salut et gloire* au fils de David : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur : Hosanna, *salut et gloire lui soient accordés par celui qui habite* au plus haut des cieux.

10. Lorsqu'il fut entré dans Jérusalem, toute la ville en fut émue, et chacun demandait : Qui est celui-ci ?

11. Or, le peuple *qui l'accompagnait*, disait : C'est Jésus, le prophète *que Moïse nous a promis, et qui est* de Nazareth en Galilée.

§. II. *Vendeurs chassés. Petits enfans loués.*

2. Jésus entra ensuite dans le temple de Dieu (2), et il en chassa tous ceux qui vendaient et qui achetaient dans le *parvis du* temple ; il renversa les tables des changeurs, et les siéges de ceux qui vendaient des colombes *pour les sacrifices*,

13. et il leur dit : Il est écrit : Ma maison sera appelée la mai-

---

Père ; mais tout ce que fait le Père, dit ailleurs Jésus-Christ, le Fils aussi le fait comme lui. *Jean*, ch. V. v. 19.

(1) C'est-à-dire, à la ville de Jérusalem.

(2) C'est-à-dire, dans la partie du temple appelée le *parvis d'Israël*. C'était le lieu où le peuple entrait pour prier : mais les prêtres juifs, sous prétexte de la commodité publique, y louaient des places à des marchands qui y vendaient des animaux pour les sacrifices, et à des banquiers qui y faisaient le change en faveur des étrangers.

son la prière, et vous en avez fait une caverne de voleurs, *par les fraudes et les rapines que le commerce que vous y faites y a introduites*.

14. Alors des aveugles et des boiteux vinrent à lui dans le temple, et il les guérit.

15. Mais les princes des prêtres et les scribes voyant les merveilles qu'il venait de faire, et les enfans qui criaient dans le temple : Hosanna, *salut et gloire* au fils de David, ils en furent indignés,

16. et ils lui dirent : Entendez-vous ce que disent ces enfans, *et les louanges qu'ils vous donnent ?* Oui, leur répondit Jésus ; mais n'avez-vous jamais lu *cette parole que le prophète David adresse à Dieu :* C'est de la bouche des petits enfans, et de ceux qui sont à la mamelle, que vous avez tiré la louange la plus parfaite ?

17. Et les ayant laissés là, il sortit de la ville, et s'en alla à Béthanie, où il passa la nuit.

§. III. *Figuier séché. Prier avec foi.*

18. Le matin, comme il retournait à la ville, il eut faim.

19. Et voyant un figuier près du chemin, il s'en approcha ; mais n'y ayant trouvé que des feuilles, il lui dit : Que jamais il ne naisse de toi aucun fruit. Et à l'instant le figuier devint sec.

20. Ce que les disciples ayant vu, ils furent saisis d'étonnement, et *se* dirent *l'un à l'autre :* Comment *ce figuier* est-il devenu sec en un instant ?

21. Alors Jésus leur dit : Je vous le dis en vérité, si vous avez de la foi, et si vous n'hésitez point *dans votre cœur*, non-seulement vous ferez ce que je viens de faire à ce figuier ; mais encore si vous dites à cette montagne : Ote-toi, et jette-toi dans la mer, cela se fera.

22. Et quoi que ce soit que vous demandiez dans la prière(1), vous l'obtiendrez, si vous le demandez avec foi.

§. IV. *Jésus-Christ interrogé, par quelle autorité. Prostituées préférables aux pharisiens.*

23. Lorsqu'il fut arrivé dans le temple, les princes des prêtres et les sénateurs du peuple *juif* le vinrent trouver comme il enseignait, et lui dirent : Par quelle autorité faites-vous ces choses ? et qui vous a donné ce pouvoir *d'enseigner dans le temple, et d'en chasser ceux qui y vendent ?*

24. Jésus leur répondit : J'ai aussi une question à vous faire, et si vous m'y répondez, je vous dirai par quelle autorité je fais ceci.

25. D'où était le baptême de Jean ? du ciel ou des hommes ? Mais eux raisonnaient entre eux, et disaient :

26. Si nous répondons qu'il était du ciel, il nous dira : Pour-

(1) Cela s'entend des choses que nous pouvons demander légitimement, et qui ont pour fin la gloire de Dieu et notre salut. *Voyez ci-dessus la note sur le ch. XVIII, v. 19.*

quoi donc n'avez-vous pas cru en lui! *et pourquoi n'avez-vous pas reçu le témoignage qu'il a rendu de moi?* Et si nous répondons qu'il était des hommes, nous avons à craindre le peuple *qui s'élèvera contre nous;* car tout le monde regardait Jean comme un prophète.

27. Ils répondirent donc à Jésus: Nous ne savons. Et Jésus leur répondit: *Puisque vous ne voulez pas me dire d'où venait le baptême de Jean*, je ne vous dirai pas non plus par quelle autorité je fais ces choses.

28. Mais que vous semble de ceci? Un homme avait deux fils. S'adressant au premier, il lui dit: Mon fils, allez aujourd'hui travailler à ma vigne.

29. Je ne *le* veux pas, lui dit-il. Mais après, étant touché de repentir, il y alla.

30. S'adressant ensuite à l'autre, il lui dit la même chose. Celui-ci répondit: J'y vais, seigneur; et il n'y alla point.

31. Lequel des deux a fait la volonté de son père? C'est le premier, lui dirent-ils. Jésus ajouta: Je vous dis en vérité, que les publicains et les femmes prostituées vous devanceront dans le royaume de Dieu, *parce que les uns et les autres touchés de leurs désordres, feront mieux que vous la volonté du père céleste.*

32. Car Jean est venu à vous dans la voie de la justice, *et avec tous les caractères d'un homme juste envoyé de Dieu*, et *cependant* vous ne l'avez point cru. Les publicains, au contraire, et les femmes prostituées, l'ont cru; et vous, *scribes et pharisiens*, qui avez vu cela, vous n'avez point été touchés de repentir, ni portés à le croire.

§. V. *Vignerons homicides.*

33. Ecoutez *donc* une autre parabole, *où vous verrez ce que vous devez attendre de la justice de Dieu, après avoir ainsi méprisé les trésors immenses de sa grâce et de sa bonté.* Il y avait un père de famille, qui, ayant planté une vigne, l'enferma d'une haie, et creusant dans la terre, il fit un pressoir, et y bâtit une tour; puis il la loua à des vignerons, et s'en alla en un pays éloigné.

34. Or, le temps des fruits étant proche, il envoya ses serviteurs aux vignerons pour recevoir *d'eux* les fruits de sa vigne.

35. Mais les vignerons s'étant saisis de ses serviteurs, battirent l'un, tuèrent l'autre, et en lapidèrent un autre.

36. Il leur envoya encore d'autres serviteurs en plus grand nombre que les premiers, et ils les traitèrent de même.

37. Enfin il leur envoya son propre fils, disant *en lui-même:* Ils auront *au moins* quelque respect pour mon fils.

38. Mais les vignerons voyant le fils, dirent entre eux: Voici l'héritier; venez, tuons-le, et nous aurons son héritage.

39. Ainsi s'étant saisis de lui, ils le jetèrent hors de la vigne, et le tuèrent (1).

40. Lors donc que le maître de

(1) Le père de famille, c'est Dieu: la vigne, c'est la nation juive: les vi-

la vigne sera venu, que fera-t-il à ces vignerons ?

41. Ils lui répondirent : Il fera périr misérablement ces misérables, et il louera sa vigne à d'autres vignerons, qui lui en rendront les fruits en leur saison.

§. VI. *Pierre angulaire.*

42. Jésus *approuva leur réponse, et pour la confirmer, il* ajouta : N'avez-vous jamais lu *cette parabole* dans les écritures : La pierre que ceux qui bâtissaient avaient rejetée, est devenue la principale pierre de l'angle ? C'est le Seigneur qui a fait cela *de nos jours*, et c'est admirable à nos yeux, *en voyant qu'il a établi pour Sauveur du monde celui que vous rejetez comme un séducteur.*

43. C'est pourquoi je vous déclare que le royaume de Dieu vous sera ôté, et qu'il sera donné à un peuple qui en produira les fruits (1).

44. Et *je vous déclare encore que* celui qui *pendant sa vie* tombera sur cette pierre *par son infidélité*, s'y brisera ; et *qu'au jour du jugement*, elle écrasera celui sur qui elle viendra à tomber (2).

45. Les princes des prêtres et les pharisiens ayant entendu ces paraboles de Jésus, connurent que c'était d'eux qu'il parlait *sous la figure de ces vignerons meurtriers, et de ces architectes insensés.*

46. Et voulant se saisir de lui, ils appréhendèrent le peuple, parce qu'il regardait Jésus comme un prophète.

---

gnerons, ce sont les prêtres, les magistrats, les docteurs, à qui Dieu avait confié la conduite de son peuple : les serviteurs envoyés aux vignerons, ce sont les prophètes : le fils, c'est Jésus-Christ qui fut mené hors de Jérusalem et mis à mort.

(1) C'est-à-dire, la vraie religion, l'honneur d'être le peuple de Dieu vous sera ôté pour être transféré aux gentils qui en feront les œuvres.

(2) Ceux qui se scandalisant des humiliations du Fils de Dieu, et de l'opprobre de sa croix, l'ont rejeté avant sa résurrection, sont tombés sur cette pierre et se sont brisés. Mais ils ont pu se convertir après la descente du St. Esprit. Pour ceux qui sont demeurés endurcis après la gloire de la résurrection et les effets merveilleux du St. Esprit, cette pierre, élevée au ciel, est tombée sur eux, dans la destruction de Jérusalem, et y tombera encore au dernier jugement, et les écrasera sans espérance de conversion.

CHAPITRE XXII.

§. I. *Parabole du festin des noces. Robe nuptiale.*

1. Jésus parlant encore en paraboles, leur dit :

2. *La conduite de Dieu dans la formation de son église, et dans la vocation des hommes à la gloire qu'il leur a préparée dans* le royaume des cieux est semblable à *celle d'*un roi, qui fit les noces de son fils (1),

3. et qui envoya ses serviteurs

---

(1) Le roi, c'est Dieu : le fils, c'est Jésus-Christ : les noces, c'est l'alliance spirituelle de Jésus-Christ avec l'Eglise, c'est-à-dire le corps et la société des fidèles.

(1) pour appeler aux noces ceux qui y étaient conviés (2). Mais ils refusèrent d'y venir.

4. *Le roi ne se rebuta point de ce refus :* il envoya encore d'autres serviteurs (3) dire de sa part aux conviés : J'ai préparé mon dîner, j'ai fait tuer mes bœufs et tout ce que j'avais fait engraisser. Tout est prêt ; venez aux noces.

5. Mais eux ne s'en mirent point en peine, et s'en allèrent, l'un à sa maison des champs, et l'autre à son trafic *ordinaire* (4).

6. Les autres se saisirent de ses serviteurs, et les tuèrent après leur avoir fait plusieurs outrages.

7. Le roi l'ayant appris, entra en colère, et ayant envoyé ses armées, il extermina ces meurtriers, et brûla leur ville (5).

8. Alors il dit à ses serviteurs : Le festin des noces est tout prêt ; mais ceux qui y avaient été invités, n'en ont pas été dignes.

9. Allez donc dans les carrefours, et appelez aux noces tous ceux que vous trouverez (6).

10. Ses serviteurs s'ne allant par les rues, assemblèrent tous ceux qu'ils trouvèrent, bons et mauvais (7), et la salle des noces fut remplie de personnes qui se mirent à table.

11. Le roi entra ensuite pour voir ceux qui étaient à table, et y ayant aperçu un homme qui n'avait point de robe nuptiale (8),

12. il lui dit : Mon ami, comment êtes-vous entré ici sans avoir la robe nuptiale ? Et cet homme demeura muet, *n'ayant point d'excuse.*

13. Alors le roi dit à ses officiers : Liez-lui les mains et les pieds, et jetez-le dans les ténèbres extérieures. C'est là qu'il y aura des pleurs et des grincemens de dents, *pour ceux qui n'auront pas répondu à la sainteté de leur vocation, par la pureté de leurs mœurs et par l'innocence de leur vie, et ceux-là seront en plus grand nombre que les autres ;*

14. car il y en a beaucoup d'appelés *à la grâce par la foi*, mais peu d'élus *pour la gloire, parce qu'un grand nombre ne persévère point dans la charité.*

§. II. *Dieu et César.*

15. Alors les pharisiens *irrités de ces paraboles où ils se voyaient si vivement dépeints*, s'en allèrent et tinrent conseil *ensemble*

(1) Les prophètes qui annoncent le Messie, et enfin Jean-Baptiste qui le montre.

(2) Les Juifs.

(3) Les apôtres qui invitent les Juifs de nouveau.

(4) L'attachement aux choses du monde a fait négliger aux Juifs de prendre part aux noces de Jésus-Christ.

(5) Dieu envoya les Romains en Judée 40 ans après la mort de Jésus-Christ. Ils assiégèrent et prirent Jérusalem ; firent périr plus de onze cent mille hommes, firent plus de quatre-vingt-dix-mille prisonniers, et brûlèrent le temple et la ville.

(6) Au refus des Juifs, Dieu appelle les gentils, non un seul peuple, mais *tous* sans distinction.

(7) C'est-à-dire, tant ceux qui menaient extérieurement une vie réglée, que ceux qui étaient ouvertement vicieux.

(8) *Robe nuptiale* ou habit de noces. La robe nuptiale, c'est la charité et l'innocence. Cet homme représente les réprouvés qui sont dans l'Eglise mêlés avec les élus. Ce que fait ici le roi,

contre Jésus, pour *trouver le moyen de* le surprendre dans ses paroles.

16. Et *pour cela*, ils lui envoyèrent leurs disciples, avec des *commis établis par Hérode, pour lever sur les Juifs un tribut pour les Romains, et que l'on appelait pour cette raison* Hérodiens, qui lui dirent : Maître, nous savons que vous dites toujours vrai, et que vous enseignez la voie de Dieu dans la vérité, sans avoir égard à qui que ce soit ; car vous ne considérez point la qualité des personnes, *mais seulement la justice et la vérité.*

17. Dites-nous donc ce qui vous semble de ceci : *Nous* est-il permis, *à nous autres Juifs*, de payer le tribut à César, ou non (1) ? *et cette marque de servitude n'est-elle pas injurieuse à Dieu, dont nous avons l'avantage d'être le peuple choisi et l'héritage particulier ?*

18. Mais Jésus connaissant leur malice, *et voyant qu'ils ne lui faisaient cette question que pour le rendre odieux au peuple, ou suspect au prince*, leur dit : Hypocrites, pourquoi me tentez-vous, *et pourquoi cherchez-vous à me surprendre ?*

19. Montrez-moi la pièce d'argent qu'on donne pour le tribut. Et ils lui présentèrent un denier.

20. Et Jésus *après l'avoir considérée*, leur dit : De qui est cette image et cette inscription ?

21. De César, lui dirent-ils. Alors Jésus leur dit : Rendez donc à César ce qui est à César (2), et à Dieu ce qui est à Dieu.

22. *Par cette réponse, il éludait tous leurs artifices. Aussi*, l'ayant entendu *parler de la sorte*, ils furent remplis d'admiration ; et le laissant, ils se retirèrent.

§. III. *Résurrection. · Etat angélique.*

23. Ce jour-là *même*, les sadducéens, qui disent qu'il n'y a pas de résurrection, le vinrent trouver, et lui proposèrent cette question :

24. Maître, Moïse a dit : Si quelqu'un meurt n'ayant pas de fils, que son frère épouse sa femme, et suscite des enfans à son frère *mort, qui soient les héritiers de son nom et de ses biens.*

25. Or, il y avait parmi nous sept frères, dont le premier ayant épousé une femme, est mort, et n'ayant point eu d'enfans, il a laissé sa femme à son frère.

26. Il en a été de même du second et du troisième jusqu'au septième.

27. Enfin cette femme est morte aussi après eux tous.

28. Lors donc que la résurrec-

---

c'est ce que Dieu fera au jugement dernier, et ce qu'il fait même dès à présent à la mort de chacun ; car dès l'instant de la mort, les réprouvés sont jetés dans les ténèbres de l'enfer, appelés ici *ténèbres extérieures*,

(1) Les Romains levaient sur les Juifs des tributs, que ceux-ci ne payaient qu'à regret, comme contraires à leur liberté. Le dessein des pharisiens était de faire passer Jésus-Christ, auprès des Hérodiens, pour un homme ennemi du gouvernement, s'il niait qu'on dût payer le tribut ; ou de le rendre odieux au peuple, s'il répondait qu'ils y étaient obligés.

(2) On entend par César toutes les puissances séculières, et par le tribut,

tion arrivera, duquel de ces sept sera-t-elle femme ? car tous l'ont épousée.

29. Jésus leur répondit : Vous êtes dans l'erreur, ne connaissant ni les écritures, ni la puissance de Dieu.

30. Car, après la résurrection, les hommes n'auront point de femmes, ni les femmes de maris, mais *étant devenus immortels par un effet de cette puissance divine*, ils seront comme les anges de Dieu dans le ciel (1), *qui ne se succèdent point les uns aux autres, et qui ne se multiplient point, parce qu'ils subsisteront toujours.*

31. Et pour ce qui est de la résurrection des morts, n'avez-vous point lu ces paroles que Dieu vous a dites, *en parlant à Moïse :*

32. Je suis le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, et le Dieu de Jacob ? Or Dieu n'est point le Dieu des morts, mais des vivans (2), *et par conséquent, ces patriarches, tout morts qu'ils sont à nos yeux dans leurs corps, vivent encore aux yeux de Dieu dans leurs âmes, qu'il a créées immortelles, et qu'il aura sans doute le pouvoir de réunir à leurs corps.*

33. Le peuple entendant ceci, était dans l'admiration de sa doctrine.

§. IV. *Amour de Dieu et du prochain.*

34. Mais les pharisiens ayant appris qu'il avait fermé la bouche aux sadducéens, *et se croyant beaucoup plus habiles*, s'assemblèrent *pour trouver les moyens de le surprendre.*

35. Et l'un d'eux qui était docteur de la loi, lui fit cette question pour le tenter, *et pour éprouver s'il était véritablement rempli de cette science et de cette sagesse qu'on admirait en lui.*

36. *Il lui dit donc :* Maître, quel est le grand commandement de la loi ?

37. Jésus lui répondit : Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, et de tout votre esprit.

38. C'est là le premier et le plus grand commandement.

39. Et voici le second, qui est semblable à celui-là, *par sa nature, son étendue et sa nécessité :* Vous aimerez votre prochain comme vous-même.

40. Toute la loi et les prophètes sont renfermés dans ces deux commandemens, *tout ce qui y est contenu ne tendant qu'à nous les faire observer.*

---

tous les devoirs que les inférieurs sont tenus de leur rendre. Ici Jésus-Christ fait de ce tribut et de tous ces devoirs un point de religion.

(1) C'est-à-dire qu'ils seront purs, si l'on n'aime mieux dire qu'ils seront vierges comme les anges. On ne les compare ici aux anges que par cet endroit ; car ils auront des corps, et les anges n'en ont point.

(2) Prouver aux sadducéens, comme fait Jésus-Christ, qu'il y a une autre vie après celle-ci, c'était leur prouver la résurrection future des corps. Car ils ne séparaient pas l'une de l'autre ; ils ne rejetaient le dogme de la résurrection que parce qu'ils ne voulaient pas reconnaître une autre vie

§. V. *Le Christ, fils et seigneur de David.*

41. Pendant que les pharisiens étaient là assemblés, Jésus leur fit cette question :

42. Que vous semble du Christ, *ou du Messie ?* De qui est-il fils ? Ils lui répondirent : De David.

43. Et comment donc, leur dit-il, David qui était inspiré, l'appelle-t-il son seigneur (1), en disant :

44. Le seigneur a dit à mon seigneur : Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que j'aie réduit vos ennemis à vous servir de marchepied ?

45. Si donc David l'appelle *son* seigneur, comment est-il son fils ?

46. Personne ne put lui répondre un seul mot, et depuis ce jour-là, qui que ce soit n'osa plus lui faire des questions.

(1) Jésus-Christ fait voir que David, en appelant le Messie son seigneur, a marqué par là qu'il est non-seulement son fils, mais encore fils de Dieu et Dieu lui-même ; et c'est ce que les Juifs n'entendaient pas.

CHAPITRE XXIII.

§. I. *Chaire de Moïse. Maîtres superbes.*

1. Alors Jésus parla au peuple et à ses disciples, en disant :

2. Les scribes et les pharisiens sont assis sur la chaire de Moïse, *et ont succédé à l'autorité qu'il avait de gouverner le peuple de Dieu, de l'instruire de sa loi et de lui découvrir ses volontés.*

3. Observez donc, et faites ce qu'ils vous disent (1) ; mais ne faites pas ce qu'ils font ; car ils disent *ce qu'il faut faire*, et ne le font pas.

4. Ils lient des fardeaux pesans, et qu'on ne saurait porter, et ils les mettent sur les épaules des hommes ; mais ils ne veulent pas *seulement* les remuer du bout du doigt, *c'est-à-dire, qu'ils ajoutent à la loi une foule de traditions humaines dont ils surchargent les autres, pendant qu'eux-mêmes ne voudraient pas se faire la moindre violence pour les observer.*

5. Au reste, ils font toutes leurs actions, afin d'être vus des hommes, *et de s'attirer leur estime ;* c'est pourquoi ils affectent de porter leur phylactères (2) plus larges que les autres, et d'avoir aussi des franges plus longues.

6. Ils aiment les premières places dans les festins, et les premières chaires dans les synagogues :

7. *ils aiment* à être salués dans les places publiques, et à être appelés maîtres par les hommes.

(1) C'est-à-dire, faites tout ce qu'ils diront qui ne sera pas contraire à la loi de Dieu. Car il ne pouvait pas être permis de se conduire selon plusieurs fausses interprétations que ces docteurs donnaient à la loi de Dieu, et que Jésus-Christ combat avec force. *Voyez ci-dessus, ch. XV, v. 3, etc. et ci-après le reste de ce chapitre.*

(2) *Phylactères :* bandes de parchemin sur lesquelles les Juifs écrivaient quelques sentences de la loi, et

§. II. *Dieu seul père. Jésus-Christ seul docteur.*

8. Mais pour vous, ne prenez pas le nom de maître ; car vous n'avez qu'un seul maître, *qui est le Christ*, et vous êtes tous frères.

9. N'appelez aussi personne sur la terre votre père ; car vous n'avez qu'un père qui est dans les cieux ;

10. et qu'on ne vous appelle point *non plus* maîtres (1), parce que vous n'avez qu'un maître, qui est le Christ.

11. *Enfin* celui qui est le plus grand parmi vous, sera votre serviteur, *et se conduira comme tel, s'il veut éviter les humiliations que Dieu prépare aux superbes, et avoir part à la gloire dont il comblera les humbles.*

12. Car quiconque s'élèvera, sera abaissé ; et quiconque s'abaissera, sera élevé.

§. III. *Docteurs hypocrites.*

13. Mais malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, qui fermez aux hommes le royaume du ciel *par vos paroles et par vos exemples ;* car vous n'y entrez point vous-mêmes, *en refusant de croire en celui qui en est la voie ;* et vous n'y laissez pas entrer ceux qui se présentent, *en les empêchant de croire en lui.*

14. Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, qui, sous prétexte de vos longues prières, dévorez les maisons des veuves (2). C'est pour cela que vous recevrez un jugement plus rigoureux, *parce que vous abusez des choses saintes, pour satisfaire votre avarice.*

15. Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, qui parcourez la mer et la terre pour faire un *seul* prosélyte (3), *et pour engager un payen à se faire juif ;* et après qu'il l'est devenu, vous le rendez digne de l'enfer deux fois plus que vous, *à cause des excès horribles où le portent les mauvais exemples de votre vie, et les maximes pernicieuses de votre doctrine.*

16. Malheur à vous, guides aveugles, qui dites : Si un homme jure par le temple, cela n'est rien ; *il n'est point obligé à son serment ;* mais celui qui jure par l'or du temple, est obligé à son serment.

17. Insensés et aveugles ! lequel est le plus grand, de l'or *qui orne le temple*, ou du temple qui sanctifie l'or ?

18. Et si quelqu'un, *dites-vous*, jure par l'autel, cela n'est rien ; mais s'il jure par le don qui est

---

qu'ils portaient attachées au front et au bras. Les pharisiens, pour se distinguer du commun, affectaient de les porter fort larges.

(1) Jésus-Christ ne condamne pas dans les hommes les noms de *maître* et de *père ;* mais il leur défend de les rechercher par vanité, d'y mettre leur complaisance, sans en renvoyer la gloire à Dieu, notre vrai père, et à Jésus-Christ, notre unique maître.

(2) C'est-à-dire, à la faveur de vos longues prières, qui vous font passer pour des saints, vous vous insinuez dans la confiance des veuves riches, et vous leur persuadez, en leur promettant une part distinguée dans vos prières, de se dépouiller de leurs biens en votre faveur.

(3) *Prosélyte* était un payen qui embrassait le judaïsme.

sur l'autel, il est obligé à son serment.

19. *Insensés et* aveugles *que vous êtes!* lequel est le plus grand, du don *qui charge l'autel*, ou de l'autel qui sanctifie le don ?

20. Celui donc qui jure par l'autel, jure par l'autel et par tout ce qui est dessus.

21. Et celui qui jure par le temple, jure par le temple, et par celui qui y habite.

22. Et celui qui jure par le ciel, jure par le trône de Dieu, et par celui qui y est assis.

§. IV. *Moucheron. Chameau. Dehors de la coupe. Sépulcres blanchis.*

23. Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, qui payez *scrupuleusement* la dîme *des moindres herbes, comme* de la menthe, de l'aneth et du cumin, pendant que vous négligez *d'observer* ce qu'il y a de plus important dans la loi : la justice, la miséricorde et la foi. Il fallait faire ces choses-ci, et ne pas omettre celles-là.

24. Guides aveugles, qui avez grand soin de passer *ce que vous buvez, de peur d'avaler* un moucheron, et qui avalez un chameau ; *vous évitez avec soin les fautes légères, et vous ne vous faites pas scrupule de commettre les plus grands crimes.*

25. Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, qui nettoyez le dehors de la coupe *où vous buvez*, et du plat *où vous mangez*, pendant qu'au dedans vous êtes pleins de rapine et d'impureté.

26. Pharisien aveugle, nettoie premièrement le dedans de la coupe et du plat, afin que le dehors soit net aussi. *Purifie ton cœur, et toutes tes actions seront pures.*

27. Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, qui êtes semblables à des sépulcres blanchis, qui au dehors paraissent beaux aux hommes, mais qui au dedans sont pleins d'ossemens de morts et de toute sorte de pourriture.

28. Ainsi au dehors vous paraissez justes aux hommes, mais au dedans vous êtes pleins d'hypocrisie et d'iniquité.

29. Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, qui bâtissez des tombeaux aux prophètes, qui ornez les monumens des justes,

30. et qui dites : Si nous eussions été du temps de nos pères, nous ne nous fussions pas joints avec eux pour répandre le sang des prophètes *qu'ils ont fait mourir.*

31. Ainsi vous vous rendez témoignage à vous-mêmes, que vous êtes les enfans de ceux qui ont tué les prophètes.

§. V. *Mesure comblée. Jérusalem meurtrière.*

32. Achevez donc aussi de combler la mesure *des crimes* de vos pères, *en faisant mourir celui que les prophètes leur ont annoncé, comme vous l'avez déjà résolu dans vos cœurs.*

33. Serpens, race de vipères, comment éviterez-vous d'être condamnés au feu de l'enfer ?

34. C'est pourquoi *vous voyant dans cette disposition*, je m'en vais vous envoyer des prophètes, des sages, des scribes *et des docteurs*, *comme j'en ai envoyé à vos pères ;* et *marchant sur leurs traces*, vous tuerez les uns, vous crucifierez les autres, vous en fouetterez d'autres dans vos synagogues, et vous les poursuivrez de ville en ville,

35. afin que tout le sang innocent qui a été répandu sur la terre, retombe sur vous (1), depuis le sang d'Abel le juste, jusqu'au sang de Zacharie, fils de Barachie, que vous avez tué entre le temple et l'autel.

36. Je vous le dis en vérité : Tout cela viendra *fondre* sur cette génération, *et elle portera la peine due à tous ces crimes.*

37. Jérusalem, Jérusalem, qui tues les prophètes, et qui lapides ceux qui sont envoyés vers toi, combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfans *dans mon sein*, comme une poule rassemble ses petits sous ses ailes, et tu ne l'as pas voulu ?

38. *Peuple insensé, peuple infidèle*, voilà que, *pour punir votre ingratitude et votre dureté*, votre maison va demeurer déserte ; *votre ville et votre temple seront ruinés, votre nation sera dispersée, et vous serez privés de toutes les marques éclatantes de la protection divine.*

39. Car je vous le dis *en vérité*, vous ne me verrez plus désormais, *moi par qui seul vous pouvez recevoir les secours et les grâces de Dieu*, jusqu'à ce que, *me reconnaissant pour le Messie qu'il a promis de vous envoyer*, vous disiez : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur.

(1) 1° Parce que le crime de la mort de Jésus-Christ dont ils allaient se rendre coupables, renfermait toute la malice des autres meurtres commis en la personne des justes, depuis le commencement du monde, et allait même infiniment au-delà ; 2° parce que Jésus-Christ voyait dans le fond du cœur de ceux à qui il parlait une approbation tacite de tous ces meurtres, en sorte qu'il n'y en avait pas un, auquel ils n'eussent pris part, s'ils avaient vécu dans ces temps-là.

CHAPITRE XXIV.

§. I. *Ruine du temple. Séducteurs. Guerres. Famine. Abomination.*

1. Jésus étant sorti du temple, s'en allait ; lorsque ses disciples s'approchèrent, pour lui faire remarquer les bâtimens du temple.

2. Mais Jésus leur dit : Voyez-vous toutes ces choses, *tous ces grands édifices ?* Je vous le dis en vérité, *ils seront tellement détruits, qu'*il ne restera pas ici pierre sur pierre.

3. Ensuite, comme il était assis sur la montagne des oliviers, *quelques-uns de* ses disciples le vinrent trouver en particulier, et

lui dirent : Dites-nous quand ces choses arriveront, et quel sera le signe de votre *dernier* avènement et de la consommation des siècles !

4. Jésus leur répondit : Prenez garde que personne ne vous séduise (1) ;

5. car plusieurs viendront sous mon nom, disant : Je suis le Christ, et ils en séduiront plusieurs.

6. Vous entendrez aussi parler de guerres, et de bruits de guerres. Gardez-vous de vous troubler ; car il faut que ces choses arrivent *pour punir les hommes.* Mais ce ne sera pas encore la fin *du monde, ni des maux dont Dieu veut l'affliger.*

7. Car les nations s'élèveront contre les nations, et les royaumes contre les royaumes, et il y aura des pestes, des famines et des tremblemens de terre en divers lieux.

8. Or toutes ces choses *ne* seront *que* le commencement des douleurs *qui doivent punir les méchans, et exercer la foi et la patience des justes.*

§. II. *Justes persécutés. Faux prophètes. Charité refroidie. Persévérance.*

9. Alors on vous livrera *aux magistrats,* pour être tourmentés *comme des méchans ;* on vous fera mourir *comme des impies,* et vous serez haïs de toutes les nations, à cause de mon nom, *et parce que vous êtes mes disciples.*

10. Et alors plusieurs *trouveront des occasions de chute, et* tomberont, et les hommes se trahiront, et se haïront les uns les autres ;

11. et plusieurs faux prophètes s'élèveront, et en séduiront plusieurs.

12. Et parce que l'iniquité *des hommes* sera venue à son comble, la charité de plusieurs, *emportés par le mauvais exemple,* se refroidira.

13. Mais celui qui persévèrera jusqu'à la fin *dans la foi et la charité,* celui-là sera sauvé.

14. Et *enfin* cet évangile du royaume *des cieux* sera prêché dans tout l'univers, pour servir de témoignage à toutes les nations *du soin que Dieu a pris de leur faire annoncer la doctrine du salut* : et alors la fin (2) *du monde* arrivera.

§. III. *Abomination dans le lieu saint. Fuite. Maux extrêmes.*

15. Quand donc vous verrez que l'abomination de la désolation (3), qui a été prédite par le prophète Daniel, sera dans le lieu

---

(1) Tout ce qui va être dit, jusqu'à la fin de ce chapitre, a rapport, tantôt à la ruine de Jérusalem, tantôt à la fin du monde, quelquefois à l'une et à l'autre. Le premier de ces deux grands événemens est la figure du second et en établit la certitude. Si la prédiction de Jésus-Christ, touchant la ruine de Jérusalem, a été accomplie à la lettre, nous ne pouvons douter que ce qu'il a prédit du jugement dernier n'arrive de même.

(2) On peut entendre aussi par *la fin,* la ruine de Jérusalem.

(3) C'est-à-dire, l'abominable profanation qui doit être suivie de la dernière désolation. Après la levée du siége de Jérusalem par Cestius, une troupe de

saint (que celui qui lit *ceci*, entende *bien ce qu'il lit*);

16. alors (1) que ceux qui sont dans la Judée, s'enfuient sur les montagnes.

17. Que celui qui sera sur le toit (2), n'en descende point pour emporter quelque chose de sa maison;

18. et que celui qui sera dans le champ, ne retourne point *chez lui* pour prendre son vêtement. *Qu'ils ne pensent tous qu'à se sauver promptement.*

19. Mais malheur aux femmes qui seront enceintes et à celles qui nourriront en ces jours-là, *parce qu'elles ne pourront se sauver avec toute la promptitude qui serait nécessaire.*

20. Priez donc *Dieu* que votre fuite n'arrive point en hiver, *afin qu'elle ne soit point retardée par les incommodités de cette saison*; ni au jour du sabbat, *auquel il n'est pas permis de faire beaucoup de chemin.*

21. Car il y aura alors une grande tribulation, telle qu'il n'y en a point eu depuis le commencement du monde jusqu'à présent, et qu'il n'y en aura jamais.

22. Et si ces jours n'avaient été abrégés, nul homme n'aurait été sauvé; mais ils seront abrégés, à cause des élus (3).

§. IV. *Faux Christs. Elus presque séduits. Assemblée des aigles.*

23. Alors (4) si quelqu'un vous dit: Le Christ est ici, où il est là, ne le croyez point, *quelque chose qu'il fasse pour vous le persuader.*

24. Car il s'élèvera de faux

brigands se saisirent du temple et le profanèrent par d'horribles désordres, qui durèrent jusqu'à la ruine entière de cette ville par l'armée romaine que Tite commandait. C'est cette profanation que le Sauveur appelle ici *l'abomination de la désolation*, et qu'il donne à ses disciples comme le signal qui devait les avertir de s'enfuir.

(1) Ce fut alors aussi, c'est-à-dire durant les jours de profanation et dans l'intervalle de temps entre le premier et le second siége de Jérusalem, que les chrétiens, qui y étaient en grand nombre, en sortirent; en sorte qu'il ne s'y en trouva pas un seul, lorsqu'elle fut prise. Ils avaient donc bien compris la prédiction de Jésus-Christ

C'est ainsi que le Sauveur du monde, par l'avertissement précis qu'il donne à ses disciples dans cette prophétie qui ne devait s'accomplir que quarante ans plus tard, sut faire la séparation des Juifs convertis et des Juifs incrédules: séparation qui est une figure frappante de celle qu'il fera des élus et des réprouvés au dernier jugement, comme la ruine de Jérusalem est la figure de la fin du monde. *Voyez, sur l'accomplissement de cette mémorable prédiction, Discours sur l'hist. univ. de Bossuet, ch. IX.*

(2) On a déjà remarqué que les toits des maisons étaient des plate-formes, et on y montait par dehors.

(3) C'est-à-dire, si Dieu permettait que ces maux durassent aussi longtemps que le méritent ceux sur qui ils doivent tomber, pas un seul n'échapperait à la fureur de ceux qui sont les instrumens de sa vengeance; mais pour ne pas mettre à la dernière épreuve la patience de ses fidèles serviteurs, et aussi en considération de leurs prières, il abrégera, en leur faveur, la durée de ces horribles calamités.

(4) C'est-à-dire, dans tous les temps, et depuis la mort de Jésus-Christ jusqu'à la ruine de Jérusalem, et depuis la ruine de Jérusalem jusqu'à la fin du monde. Ce qui suit parait regarder plus particulièrement le dernier jugement

Christs et de faux prophètes, et ils feront de grands prodiges et des choses étonnantes, en sorte que les élus mêmes, si cela se pouvait, seraient induits en erreur.

25. Vous voyez que je vous l'ai prédit, *afin que vous n'y soyez pas trompés.*

26. Si donc on vous dit, *en parlant du Christ :* Le voilà dans le désert ; n'y allez point. *Si l'on vous dit :* Le voici dans le lieu le plus retiré de la maison ; ne le croyez point.

27. Car comme un éclair sort de l'orient, et paraît *tout d'un coup* jusqu'à l'occident, ainsi sera l'avènement du Fils de l'homme. *Il paraîtra tout d'un coup avec un éclat qui le fera reconnaître de tout le monde.*

28. *Et* partout où sera le corps *mort de cette victime immolée pour le salut des hommes,* les *élus, comme des* aigles *spirituels, accoutumés à se nourrir de cette chair adorable,* s'y assembleront, *pour en être éternellement rassasiés.*

§. V. *Soleil obscurci. Avénement de Jésus-Christ.*

29. Mais *avant cet avénement du Fils de l'homme, et* aussitôt après ces jours de tribulation, le soleil s'obscurcira, et la lune ne donnera plus sa lumière ; les étoiles tomberont du ciel, et les vertus des cieux seront ébranlées.

30. Et alors *la croix qui est* le signe *et comme l'étendard* du Fils de l'homme, paraîtra dans le ciel *toute éclatante de lumière,* et alors toutes les tribus (1) de la terre, *saisies de crainte et de frayeur,* s'abandonneront aux pleurs et aux gémissemens ; et *en même temps* elles verront venir le Fils de l'homme sur les nuées du ciel, avec une grande puissance et une grande majesté.

31. Et il enverra ses anges avec la trompette et avec une voix éclatante, et ils rassembleront ses élus des quatre vents, depuis une extrémité du ciel jusqu'à l'autre.

32. Apprenez *l'usage que vous devez faire de tous ces signes par* une comparaison prise du figuier : Lorsque ses branches sont déjà tendres, et que les feuilles commencent à paraître, vous savez que l'été est proche :

33. ainsi lorsque vous verrez toutes ces choses, sachez que le Fils de l'homme est près, et qu'il est à la porte.

34. Je vous dis en vérité, que cette génération (2) ne passera point, que toutes ces choses ne soient accomplies *dans la ruine de Jérusalem, comme dans la figure la plus expresse de la destruction et de la fin du monde.*

35. Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point, *et elles s'accompliront toutes infailliblement.*

(1) Les Juifs pour qui la croix est un scandale : les gentils qui la traitent de folie : les mauvais chrétiens et les impies qui en sont les ennemis. Ils verront alors qu'elle est le témoignage le plus éclatant *de la force et de la sagesse de Dieu. I. Cor.* 1. Delà les remords, la confusion et le désespoir.

(2) La génération présente, en l'appliquant à la ruine de Jérusalem : le genre humain, en l'appliquant à la fin du monde.

§. VI. *Dernier jour imprévu.*

36. Mais quant à ce jour et à cette heure *où toutes ces choses arrriveront*, nul ne les connaît, si ce n'est le Père seul, pas même les anges du ciel.

37. Et *ainsi* ce qui arriva au temps de Noé, arrivera à l'avénement du Fils de l'homme.

38. Car comme avant le déluge, les hommes mangeaient et buvaient, se mariaient et mariaient leurs enfans, jusqu'au jour que Noé entra dans l'arche,

39. et qu'ils ne pensèrent au déluge que lorsqu'il survint et les fit tous périr ; il en sera de même à l'avénement du Fils de l'homme.

§. VII. *L'un pris, l'autre laissé. Veiller à toute heure.*

40. *Car* alors deux hommes seront dans un champ, *et ne penseront à rien moins qu'à aller sur-le-champ paraître devant Dieu ;* l'un sera pris *pour être du nombre des élus*, et l'autre sera laissé (1) *et condamné au feu éternel avec les réprouvés, à cause de ses crimes.*

41. Deux femmes moudront dans un moulin ; l'une sera prise *et élevée dans le ciel par les anges*, et l'autre sera laissée *en proie aux démons, à cause de sa mauvaise vie.*

42. *Pour vous, voilà que je vous ai avertis*, veillez donc, parce que vous ne savez pas à quelle heure votre Seigneur doit venir.

43. Or sachez que si le père de famille savait à quelle heure le voleur doit venir, il veillerait assurément, et ne laisserait pas percer sa maison.

44. C'est pourquoi tenez-vous prêts, vous aussi, parce que le Fils de l'homme viendra à l'heure que vous ne savez pas ; *et il est pour vous de la dernière importance qu'il vous trouve veillans et appliqués à son œuvre.*

§. VIII. *Serviteur prudent. Serviteur violent.*

45. *En effet*, quel est, à votre avis, le serviteur fidèle et prudent que son maître a établi sur ses domestiques pour leur distribuer la nourriture au temps marqué ! *N'est-ce pas celui qui est vigilant et laborieux ?*

46. Heureux *donc* ce serviteur, si son maître, à son arrivée, le trouve agissant de la sorte.

47. Je vous dis en vérité, qu'il l'établira sur tous ses biens.

48. Mais si c'est un méchant serviteur qui dise en son cœur : Mon maître n'est pas prêt à venir,

49. et qu'il se mette à battre les autres serviteurs, à manger et à boire avec des ivrognes ;

50. le maître de ce serviteur viendra au jour qu'il ne l'attend

---

(1) Ceci marque la séparation des élus et des réprouvés, et montre qu'il y en a des uns et des autres dans toutes les conditions : par conséquent qu'il faut craindre et espérer partout. Un seul juste, dans une profession, suffira pour la condamnation de tous ceux qui, dans la même profession n'auront pas su conserver la justice.

pas, et à l'heure qu'il ne sait pas :
51. et il le séparera *d'avec ses fidèles serviteurs*, et lui donnera pour partage d'être avec les hypocrites : c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincemens de dents.

CHAPITRE XXV.

§. I. *Vierges sages. Vierges folles.*

1. Alors le royaume des cieux sera semblable à dix vierges, qui ayant pris leurs lampes, s'en allèrent au-devant de l'époux et de l'épouse (1).

2. Or cinq d'entre elles étaient folles, et cinq étaient sages.

3. Mais les cinq folles ayant pris leurs lampes, ne prirent point d'huile avec elles.

4. Les sages au contraire, prirent de l'huile dans leurs vases avec leurs lampes.

5. Et comme l'époux tardait à venir, elles s'assoupirent toutes, et s'endormirent.

6. Mais sur le minuit, on entendit un cri : Voilà l'époux qui vient, allez au-devant de lui.

7. Alors toutes ces vierges se levèrent, et préparèrent leurs lampes.

8. Mais les folles dirent aux sages : Donnez-nous de votre huile, parce que nos lampes s'éteignent.

9. Les sages leur répondirent : De peur qu'il n'y en ait pas assez pour nous et pour vous allez plutôt à ceux qui en vendent, et achetez-en pour vous.

10. Mais pendant qu'elles allaient en acheter, l'époux arriva, et celles qui étaient prêtes, entrèrent avec lui dans la salle des noces ; et la porte fut fermée.

11. Enfin les autres vierges vinrent aussi et dirent : Seigneur, Seigneur, ouvrez-nous.

12. Mais il leur répondit : Je vous le dis en vérité, je ne vous connais point (2).

13. Veillez donc, *vous autres, et profitez du malheur de ces vier-*

---

(1) Chez les anciens, l'époux, accompagné de jeunes gens, allait la nuit prendre sa nouvelle épouse pour la conduire chez lui. De jeunes filles, invitées par l'épouse à la cérémonie, allaient au-devant de l'époux avec des lampes ou des flambeaux allumés; et après l'avoir introduit chez l'épouse, elles conduisaient l'un et l'autre, à la lumière des lampes, à la maison de l'époux, où elles entraient pour être du festin des noces.

(2) *Sens de la parabole.* Les dix vierges, ce sont tous les chrétiens : la lumière des lampes, c'est la foi : l'huile, c'est la charité : le retard de l'époux marque tout le temps jusqu'au jour du jugement : le sommeil des vierges, c'est la mort des chrétiens : le réveil est la résurrection générale du dernier jour, où chacun ne retrouvera dans sa lampe que l'huile dont il aura fait provision durant cette vie : plus de moyen d'en acheter : plus de ressource ni dans la pénitence, ni dans les prières et les mérites des saints. La salle du festin, c'est le ciel qui sera fermé éternellement à tous ceux dont la foi et les œuvres n'auront point été animées par la charité.

ges insensées. Veillez, dis-je, parce que vous ne savez, *non plus qu'elles*, ni le jour ni l'heure *que le Fils de l'homme viendra vous demander compte de ses grâces, et des talens qu'il vous a confiés.*

§. II. *Talens. Serviteur inutile.*

14. Car le Fils de l'homme agit comme un homme qui, devant faire un long voyage hors de son pays, appela ses serviteurs, et leur mit son bien entre les mains (1).

15. Il donna cinq talens à un, deux à l'autre (2), et un à un autre, à chacun selon sa capacité (3) ; et il partit aussitôt.

16. Or celui qui avait reçu cinq talens, s'en alla, et les fit valoir ; et il en gagna cinq autres.

17. De même celui qui en avait reçu deux, en gagna deux autres.

18. Mais celui qui n'en avait reçu qu'un, alla faire un trou dans la terre, et y cacha l'argent de son maître.

19. Long-temps après, le maître de ces serviteurs revint, et leur fit rendre compte.

20. Et celui qui avait reçu cinq talens s'étant approché, en présenta cinq autres, en disant : Seigneur, vous m'avez donné cinq talens, en voilà cinq autres que j'ai gagnés par-dessus.

21. Son maître lui dit : Cela est bien, bon et fidèle serviteur. Parce que vous avez été fidèle en peu de choses, je vous établirai sur beaucoup de choses. Entrez dans la joie de votre seigneur.

22. Celui qui avait reçu deux talens vint aussi, et dit : Seigneur, vous m'avez donné deux talens, en voici deux autres que j'ai gagnés.

23. Son maître lui dit : Cela est bien, bon et fidèle serviteur. Parce que vous avez été fidèle en peu de choses, je vous établirai sur beaucoup de choses. Entrez dans la joie de votre seigneur.

24. Mais celui qui n'avait reçu qu'un talent s'approchant ensuite, dit : Seigneur, je sais que vous êtes un homme dur *et sévère*, vous moissonnez où vous n'avez point semé, et vous ramassez où vous n'avez rien répandu (4) :

25. c'est pourquoi, comme je vous craignais, j'ai été caché votre talent dans la terre ; tenez-vous avez ce qui vous appartient.

26. Mais son maître lui répondit : Serviteur méchant et paresseux, vous saviez que je moissonne où je n'ai point semé, et que je ramasse où je n'ai rien répandu :

---

(1) Cet homme, c'est Jésus-Christ qui, en passant de la terre au ciel, a distribué ses dons aux fidèles par le Saint-Esprit. *Voyez St. Paul, Rom.* XII, 6 ; *I. Cor.* XII, 4 ; *Eph.* IV, 7, *etc.*

(2) La mesure des dons de Dieu n'est pas la même pour tous ; mais tous sont obligés de travailler dans l'Eglise selon la mesure du don qu'il ont reçu. *Rom.* XII, 6, 8

(3) Dieu, dans la distribution des talens surnaturels, s'accommode assez souvent aux qualités naturelles, qui sont aussi les dons de Dieu, et dont nous lui rendrons compte.

(4) Cela est dit selon la pensée des chrétiens paresseux, qui trouvent que Dieu leur en demande trop, et qui rejettent leur lâcheté sur sa trop grande sévérité.

27. vous deviez donc mettre mon argent entre les mains des banquiers ; et à mon retour, j'eusse retiré avec intérêt (1) ce qui est à moi.

28. Otez-lui donc le talent qu'il a, et donnez-le à celui qui a dix talens.

29. Car on donnera à celui qui a *déjà*, et il sera dans l'abondance; mais, pour celui qui n'a rien, on lui ôtera même ce qu'il semble avoir (2).

30. Quant à ce serviteur inutile, jetez-le dans les ténèbres extérieures (3) *de l'enfer:* c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincemens de dents.

§. III. *Dernier jugement.*

31. Or, *tout ce qui est figuré par ces différentes paraboles, arrivera véritablement* quand le Fils de l'homme viendra dans sa majesté, et tous les *saints* anges avec lui ; *car* alors il s'assiéra sur le trône de sa gloire.

32. Et toutes les nations seront assemblées devant lui, et il séparera les uns d'avec les autres, comme un berger sépare les brebis d'avec les boucs :

33. et il mettra les brebis à sa droite, et les boucs à sa gauche.

34. Alors *le Fils de l'homme, qui est* le roi *des rois et le seigneur des seigneurs*, dira a ceux qui seront à sa droite : Venez, vous qui êtes bénis de mon père, possédez (4) *comme votre héritage* le royaume *céleste* qui vous a été préparé dès le commencement du monde.

35. Car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à

---

(1) Jésus-Christ n'autorise point par là l'usure. C'est un ornement de la parabole, dont le sens se réduit à ceci : la sévérité de Dieu dans ses jugemens, loin d'être pour le chrétien une raison de ne rien faire, l'oblige à travailler de toutes ses forces pour faire fructifier les dons de grâce qu'il a reçus.

(2) Le chrétien lâche sera dépouillé de tous les dons de Dieu : le fervent et le fidèle sera récompensé de son travail par un accroissement de grâces en cette vie, et en l'autre par une gloire ineffable. La même parole de Jésus-Christ se trouve déjà ci-devant, XIII, 12.

(3) Le serviteur paresseux n'est pas seulement dépouillé de ce qui lui avait été confié, il est jeté dans les ténèbres extérieures; pour nous apprendre que la paresse non-seulement exclut de la récompense du travail, mais qu'elle sera punie avec les crimes Qui n'est pas digne du paradis a sa place dans l'enfer.

(4) Parce que le mot, que nous rendons par *posséder*, signifie *hériter* en grec, les protestans prétendent que le ciel est possédé à titre d'héritage, et qu'il n'est pas donné au mérite des œuvres. Il est surprenant qu'ils osent méconnaître le mérite des œuvres dans cet endroit où Jésus-Christ n'exprime pas d'autre cause de la récompense des élus. Les catholiques qui n'excluent pas le droit d'hérédité, répondent que les saints possèderont le ciel et comme un héritage et comme une récompense. Il est vrai qu'il sera le partage des seuls enfans de Dieu ; mais cette qualité d'enfans de Dieu, donnée gratuitement, se conserve par les bonnes œuvres et se perd par les mauvaises. Ceux qui auront fait le bien seront reconnus pour enfans de Dieu, et hériteront du ciel, parce qu'ils seront trouvés dignes d'en hériter : ceux qui auront fait le mal ne seront pas reconnus pour enfans de Dieu, et n'hériteront pas du ciel, parce qu'ils s'en seront rendus indignes.

boire ; j'étais étranger, et vous m'avez logé (1) ;

36. j'étais nu, et vous m'avez vêtu ; j'étais malade, et vous m'avez visité ; j'étais en prison, et vous m'êtes venu voir.

37. Alors les justes lui répondront : Seigneur, quand est-ce que nous vous avons vu avoir faim, et que nous vous avons donné à manger ; ou avoir soif, et que nous vous avons donné à boire ?

38. Quand est-ce que nous vous avons vu étranger, et que nous vous avons logé ; ou sans habits, et que nous vous avons vêtu ?

39. Et quand est-ce que nous vous avons vu malade ou en prison, et que nous vous avons été voir ?

40. Et le roi leur répondra : Je vous le dis en vérité, autant de fois que vous l'avez fait à un des moindres de mes frères que voici, c'est à moi-même que vous l'avez fait (2).

41. Il dira ensuite à ceux qui seront à sa gauche : Retirez-vous de moi, maudits (3), *et* allez au feu éternel, qui a été préparé pour le diable et pour ses anges (4).

42. Car j'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger ; j'ai eu soif, et vous ne m'avez pas donné à boire ;

43. j'étais étranger, et vous ne m'avez point logé ; j'étais nu, et vous ne m'avez point vêtu ; j'étais malade et en prison, et vous ne m'avez point visité.

44. Alors ils lui répondront eux aussi : Seigneur, quand est-ce que nous vous avons vu avoir faim, ou avoir soif, ou étranger, ou sans habits, ou malade, ou en prison, et que nous avons manqué à vous assister ?

45. Alors il leur répondra : Je vous dis en vérité, autant de fois que vous avez manqué de le faire à un de ces plus petits, vous avez manqué de le faire à moi-même.

46. Et ceux-ci iront dans le supplice éternel (5), et les justes dans la vie éternelle.

(1) Toutes les bonnes œuvres des justes seront récompensées ; mais Jésus-Christ ne parle que des œuvres de miséricorde, parce que la miséricorde est le moyen de salut le plus facile, et que sans elle il n'y a point de miséricorde à attendre de Dieu.

(2) L'aumône faite à un pauvre, en vue de Jésus-Christ, est donc aussi méritoire que si elle était faite à Jésus-Christ en personne.

(3) *Maudits* simplement, et non pas maudits de *mon père*, comme il a dit auparavant bénis de *mon père* ; parce que la bénédiction des justes leur vient de Dieu ; mais la malédiction des méchans ne leur vient que d'eux-mêmes : *Ta perte est ton ouvrage, ô Israël, et ton secours n'est qu'en moi. Osée, ch. XIII.*

(4) L'enfer a donc été fait pour eux et non pas pour l'homme ; mais l'homme, s'il est permis de parler ainsi, se fait lui-même pour l'enfer en se rendant l'esclave de celui qui en est le prince, et l'imitateur de ceux qui l'habitent.

Il n'est pas dit du feu de l'enfer, comme du royaume céleste, qu'il est préparé dès la création du monde. Avant le péché il n'y avait point d'enfer : Dieu n'a fait l'enfer que lorsqu'il y a été forcé par la rebellion des mauvais anges.

(5) D'une éternité proprement dite ; car c'est ici une senteuce : or dans l'énoncé d'une sentence qui n'admet que des termes simples et précis, tout doit être pris à la lettre.

L'expression étant la même pour signifier l'éternité du bonheur et l'éternité du supplice, il y aurait de l'inconséquence à entendre la première, de l'éternité proprement dite, et la seconde, d'une éternité improprement dite, c'est-

CHAPITRE XXVI.

§. I. *Conspiration des Juifs. Parfum sur la tête de Jésus-Christ.*

1. Après que Jesus eut achevé tous ces discours, il dit à ses disciples :

2. Vous savez que la pâque se fera dans deux jours (1), et *ce sera durant cette solennité que* le Fils de l'homme sera livré pour être crucifié.

3. Alors (2) les princes des prêtres, *les docteurs de la loi*, et les anciens *ou les sénateurs* du peuple *Juif*, s'assemblèrent dans la salle du grand prêtre nommé Caïphe,

4. et tinrent conseil ensemble, pour trouver moyen de se saisir de Jésus par la ruse, et de le faire mourir.

5. Mais il disaient : Il ne faut pas que ce soit durant la fête, de peur qu'il ne s'excite quelque tumulte parmi le peuple, *qui le regarde comme un grand prophète.*

6. Or, *il était arrivé, quelques jours auparavant, que* comme Jésus était en Béthanie, en la maison de Simon le lépreux,

7. une femme vint à lui, avec un vase d'albatre plein d'un parfum précieux, et elle le répandit sur sa tête, lorsqu'il était à table.

8. Ce que voyant *quelques-uns de* ses disciples, ils en furent choqués, et dirent : *A quoi bon cette profusion ? et* pourquoi *faire* cette perte *qui est très-considérable ?*

9. Car on aurait pu vendre ce parfum bien cher, et en donner l'argent aux pauvres.

10. Mais Jésus sachant ce qu'ils disaient, leur dit : Pourquoi faites-vous de la peine à cette femme, *en désapprouvant sa conduite ?* Ce qu'elle vient de faire pour moi est une bonne œuvre, *que vous ne devez pas condamner.*

11. Car vous avez toujours des pauvres avec vous, mais pour moi, vous ne m'avez pas *pour* toujours.

12. Et lorsqu'elle a répandu ce parfum sur mon corps, elle l'a

---

à-dire, d'une durée très-longue mais bornée.

Origène a combattu l'éternité de l'enfer : c'était un des plus beaux génies qui aient été dans le christianisme, et de toutes les erreurs, celle qu'il voulait établir était la plus flatteuse et la plus intéressante. Cependant cette erreur, qui semblait devoir s'étendre et durer plus qu'aucune autre, a été l'hérésie de peu d'hommes et de peu de jours : tant on a toujours été convaincu qu'ici la révélation est si évidente, qu'elle ne laisse aucune ressource à la chicane, et que rien n'est établi dans l'écriture, si ce point ne l'est pas.

(1) On était au mardi ; d'où il suit que la pâque devait être le jeudi soir : ce fut alors en effet que Jésus la fit.

(2) *Alors*, c'est-à-dire le lendemain qui fut le mercredi. C'est à cause de ce conseil, où l'on prit les dernières mesures pour faire mourir le Sauveur, qu'il était d'usage autrefois de jeûner le mercredi.

fait pour m'ensevelir (1) *par avance, et pour me rendre pendant ma vie un honneur qu'elle ne pourra me rendre après ma mort.*

13. Je vous le dis en vérité, dans tout le monde, partout où cet évangile sera prêché, ce qu'elle a fait se racontera aussi, en mémoire d'elle.

§. II. *Pacte et trahison de Judas. Cène pascale.*

14. Alors l'un des douze *disciples de Jésus*, nommé Judas Iscariote, *celui qui avait particulièrement regretté les parfums qu'on avait répandus sur son maître*, s'en alla trouver les princes des prêtres, *qui étaient assemblés comme on vient de dire ;*

15. et *pour regagner en quelque manière ce qu'il croyait avoir perdu dans cette occasion, il* leur dit : Que voulez-vous me donner ? et je vous le livrerai. *Ils furent ravis de cette offre*, et ils s'engagèrent à lui donner trente pièces d'argent (2). *Il les accepta.*

16. Et depuis ce temps-là, il *ne* cherchait *plus qu'*une occasion *favorable* pour le livrer *entre leurs mains.*

17. Or, le premier jour *auquel on commençait à manger* des azymes, *c'est-à-dire, des pains sans levain*, les disciples vinrent trouver Jésus, et lui dirent : Où voulez-vous que nous vous préparions ce qu'il faut pour manger la pâque ?

18. Jésus leur dit : Allez dans la ville, chez un tel, et dites-lui : Le maître envoie vous dire : *L'heure de* mon *retour vers mon père s'avance, et le* temps (3) *de mon départ de ce monde* est proche : je fais la pâque chez vous avec mes disciples.

19. Les disciples firent ce que Jésus leur avait ordonné, et préparèrent *ce qu'il fallait pour* la pâque : *un agneau, des laitues sauvages, et des pains sans levain.*

20. Le soir donc étant venu, il se mit à table avec ses douze disciples.

21. Et lorsqu'ils mangeaient, il leur dit : Je vous dis en vérité, l'un de vous est sur le point de me trahir.

22. Ce qui leur ayant causé une grande tristesse, chacun d'eux commença à lui dire : Est-ce moi, Seigneur ?

---

(1) C'était la coutume d'embaumer les corps avant de les mettre dans le tombeau. Comme Jésus-Christ devait bientôt mourir, cette femme poussée par une inspiration particulière, prévenait le jour de sa sépulture, et l'embaumait par avance.

(2) On lit dans l'Exode, chap. XXI, que si quelqu'un avait occasionné par sa faute la mort d'une personne libre, il était puni de mort : si c'était celle d'un esclave, il payait trente sicles d'argent, le même prix pour lequel le Roi des anges et des hommes consent à être vendu !...On fait cette remarque pour les cœurs reconnaissans qui ne veulent ignorer aucune circonstance des opprobres que l'Homme-Dieu a endurés pour les sauver.

(3) *Le temps de ma mort* : Jésus-Christ appelle *son temps*, celui de sa passion, parce que c'était principalement pour l'endurer qu'il était venu au monde. C'est aussi parce que c'était le temps auquel il avait résolu de mourir, sa mort ayant été parfaitement libre, tant en elle-même, que pour le temps, le lieu et la manière.

23. Et il leur répondit : Celui qui met la main au plat avec moi, est celui qui me trahira.

24. Pour le Fils de l'homme, il s'en va, selon ce qui a été écrit de lui, *et cette trahison ne fait qu'accomplir ce qui a été prédit par les prophètes touchant la mort qu'il voulait souffrir* ; mais malheur à l'homme par qui le Fils de l'homme sera trahi : il vaudrait mieux pour lui qu'il ne fût jamais né.

25. Judas, celui qui le trahit, prenant la parole, *de peur qu'en gardant le silence on ne crût qu'il était le coupable*, dit à Jésus : Maître, est-ce moi *qui doit vous trahir* ? Jésus lui dit : Vous l'avez dit (1), *c'est vous-même*.

§ III. *Eucharistie.*

26. Or, pendant qu'ils soupaient, Jésus prit du pain, le bénit, le rompit, et le donna à ses disciples, en disant : Prenez et mangez ; ceci est mon corps (2).

27. Et prenant *ensuite* le ca-

(1) C'est-à-dire, c'est vous-même : façon de parler ordinaire dans le langage des Juifs, pour dire : ce que vous dites est vrai.

(2) Par la vertu toute-puissante de la parole de Jésus-Christ, ce qui était du pain, devient son propre corps, et ce qui était du vin, devient le même sang qui va être répandu sur la croix. Jésus-Christ n'a pu dire d'une manière plus simple, plus claire et plus précise que l'Eucharistie est son corps, qu'en disant, comme il fait ici, et dans St. Marc, ch. XIV, v. 22, et dans St. Luc, ch. XXII, v. 19. : *Ceci est mon corps.* Refuser de croire à la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, c'est donc refuser de croire à sa parole.

Dire que Jésus-Christ n'est pas réellement présent dans l'Eucharistie, c'est dire que l'Eucharistie n'est pas le corps de Jésus-Christ. C'est donc contredire Jésus-Christ en propres termes, puisqu'il dit : *Ceci est mon corps.*

Dire que l'Eucharistie est seulement la figure du corps de Jésus-Christ, c'est dire que ce n'est pas réellement son corps : c'est donc encore contredire Jésus-Christ, puisqu'il dit, sans figure : *Ceci est mon corps.*

Dire que le pain n'est pas changé au corps de Jésus-Christ, dans l'Eucharistie, c'est dire ou qu'elle ne contient que du pain, ou que le corps de Jésus-Christ est dans le pain : c'est donc aussi contredire Jésus-Christ qui dit simplement : *Ceci est mon corps* : et non pas : Ici, ou dans ceci est mon corps.

On ne parle ici que du corps de Jésus-Christ, et de l'espèce du pain. Mais il est facile de voir que ce qui est dit du corps de Jésus-Christ, dans l'Eucharistie, s'applique également à son sang ; et que ce qui a rapport à l'*espèce* du pain, doit s'entendre aussi de l'*espèce* du vin, puisqu'il a dit, sur l'*espèce* du vin : *Ceci est mon sang*, comme il a dit sur l'*espèce* du pain : *Ceci est mon corps.*

Croire cette parole de Jésus-Christ : *Ceci est mon corps*, c'est donc croire, 1° que le sacrement de l'Eucharistie contient réellement, véritablement, et substantiellement le corps et le sang de Jésus-Christ ; 2° que toute la substance du pain est changée en son corps, et toute la substance du vin, en son sang. C'est là aussi la foi de l'Eglise catholique.

Une preuve que Jésus-Christ n'a pu s'exprimer plus clairement pour dire que l'Eucharistie n'est pas seulement la figure de son corps, mais qu'elle en contient la réalité, c'est que durant quinze siècles, le monde chrétien l'a entendu de la réalité, et non de la figure.

Si Jésus-Christ avait voulu dire que

lice *dans lequel il y avait du vin et de l'eau*, il rendit grâces *à Dieu son père du pouvoir qu'il lui avait donné de se donner ainsi aux hommes ; et présentant ce calice à ses disciples, après l'avoir béni*, il le leur donna, en disant : Buvez-en tous ;

28. car ceci est mon sang, le sang *qui est le sceau* de la nouvelle alliance *que Dieu contracte avec vous, pour vous communiquer*

---

l'Eucharistie est seulement la figure de son corps, il n'aurait pas pu s'exprimer d'une manière plus obscure, puisque durant quinze siècles, le monde entier l'a entendu de la réalité.

Quand on dit *durant quinze siècles*, c'est-à-dire jusqu'à Zwingle et Calvin. On n'ignore pas que, dans le onzième siècle Béranger osa nier la présence réelle ; mais il fut le premier : il eut peu de disciples ; à peine en resta-t-il quelques-uns après sa mort, et bientôt il n'en eut plus. En sorte que son hérésie rejetée avec horreur de tout le monde chrétien, ne servit qu'à faire paraître plus clairement la foi de l'Eglise sur la présence réelle.

Luther, ce chef si hardi et si emporté du protestantisme, avoue franchement qu'il mourait d'envie d'attaquer le dogme de la présence réelle, mais qu'il ne le pouvait, tant il la trouvait clairement marquée dans cette parole : *Ceci est mon corps*.

Pour connaître quelle a été dans tous les siècles la foi et l'enseignement de l'Eglise touchant la présence réelle, voyez *Perpétuité de la foi, Discussion amicale, Bergier, Dict. de Théol. Supplément au mot* Eucharistie.

Afin de donner ici une idée de la manière dont les Pères des premiers siècles expliquaient cette vérité, nous rapporterons une partie d'un discours de St. Cyrille, évêque de Jérusalem en 340, pour l'instruction des nouveaux baptisés :—

" L'instruction de St. Paul," dit ce Père, " suffirait pour vous apprendre " avec certitude ce que vous devez " croire des divins mystères, qui vous " ont été administrés, et que vous venez de recevoir, et qui vous ont " rendus un même corps et un même " sang avec Jésus-Christ..... Puisque " Jésus-Christ, en parlant du pain, a " déclaré que c'était son corps, qui " oserait maintenant en douter ? et " puisqu'il assure que le vin est son " sang, qui oserait le révoquer en " doute, et dire que ce n'est pas son " sang ? Il changea autrefois l'eau en " vin, à Cana en Galilée, par sa seule " volonté, et il ne méritera pas d'être " cru, quand il change le vin en sang ! " Si lorsqu'il fut invité au festin d'une " alliance corporelle, il daigna faire " un si prodigieux miracle, ne confesserons-nous pas, avec plus de " raison, qu'il a donné son corps et " son sang aux enfans de l'Epoux ? " Nous ne devons faire aucune difficulté de l'en croire. Recevez donc, " avec une entière certitude, le corps " et le sang de Jésus-Christ ; car, sous " l'espèce du pain, le corps vous est " donné, et sous l'espèce du vin, le " sang vous est donné ; afin qu'ayant " reçu le corps et le sang de votre " Sauveur, vous portiez en vous Jésus-" Christ, dont vous avez reçu le corps " et le sang, et qu'ainsi vous soyez, " comme dit St. Pierre, participans de " la nature divine. Ne regardez donc " pas ces choses comme du pain et du " vin communs ; car c'est le corps et le " sang de Jésus-Christ, selon les paroles mêmes du Seigneur. Et quoique les sens vous suggèrent que " c'est du pain et du vin, il faut que " la foi vous confirme et vous affermisse de telle façon que vous ne " jugiez point de ces choses par le " goût, quoique les sens veuillent " vous le persuader ; mais soyez assurés que vous avez reçu le corps et " le sang du Seigneur, et qu'il ne vous " en reste aucun doute......Sachez et " tenez pour certain que le pain qui " paraît à vos yeux, n'est pas du pain, " quoique le goût juge que c'est du " pain, mais le corps de Jésus-Christ ; " et que le vin que nous voyons, quoiqu'au goût il semble être du vin, " n'est pas du vin, mais le vrai sang de " notre Seigneur "

sa grâce et sa justice par les mérites de ce sang qui sera répandu *non-seulement pour vous, mais* pour plusieurs, *et* pour la rémission des péchés *de tous les hommes.*

29. Or, je vous le dis, *cette effusion de mon sang est si proche, que* je ne boirai plus désormais de ce fruit de la *vraie* vigne (1), jusqu'a ce jour auquel, *étant renouvelé par ma résurrection,* je le boirai nouveau avec vous dans le royaume de mon père, *où vous serez enivrés avec moi de ces torrens de délices que Dieu a préparés à ceux qui l'aiment.*

30. *Jésus se leva ensuite de table avec ses disciples ;* et, ayant dit le cantique *d'action de grâces qui se chantait après la manducation de l'agneau pascal,* ils s'en allèrent à la montagne des oliviers.

§. IV. *Renoncement de saint Pierre prédit.*

31. *Ils ne partirent pas néanmoins sitôt : ils restèrent encore quelque temps au même lieu, et ce fut* alors *que* Jésus leur dit : Vous serez tous scandalisés, cette nuit, à mon sujet ; *les maux dont vous me verrez accablé vous porteront à m'abandonner, comme les prophètes l'ont prédit.* Car il est écrit : Je frapperai le pasteur, et les brebis du troupeau seront dispersées.

32. Mais après que je serai ressuscité, j'irai avant vous en Galilée, *où je vous rassemblerai tous, et où je vous relevrai de votre chute, en achevant de vous convaincre de ma résurrection.*

33. *Les disciples entendirent dans un humble silence cette prédiction de leur lâcheté :* mais Pierre, *qui sentait la grandeur de son amour, et qui ne connaissait pas l'excès de sa faiblesse,* prenant la parole, lui dit, *avec une présomption qui annonçait sa chute prochaine :* Quand tous les autres se scandaliseraient à votre sujet, pour moi je ne me scandaliserai *point, et je ne vous abandonnerai* jamais.

34. Jésus lui dit : Je vous dis en vérité que cette même nuit, avant que le coq chante, vous me renoncerez trois fois.

35. Pierre *comptant toujours trop sur ses propres forces,* lui dit : Quand même il me faudrait mourir avec vous, je ne vous renoncerai point. Et tous les *autres* disciples, *pour ne pas paraître moins affectionnés,* dirent de même.

§. V. *Jardin. Tristesse et prière de Jésus-Christ. Disciples endormis.*

36. Alors Jésus vint avec eux en un lieu appelé Gethsémani, *situé au pied de la montagne des oliviers ;* et *y étant arrivés,* il dit

(1) St. Luc met ces paroles dans la bouche de Jésus-Christ avant l'institution de l'Eucharistie. C'est cet ordre qu'il faut suivre pour en bien prendre le sens. Voyez la note sur ces paroles, *Luc, ch. XXII, v. 18.*

à ses disciples : Demeurez ici, pendant que j'irai là pour prier.

37. Et ayant pris avec lui Pierre et les deux fils de Zébédée, *Jacques et Jean*, il commença à être triste et affligé (1), *abandonnant son âme aux sentimens que la vue des tourmens et de la mort qu'il allait souffrir pouvait lui donner*.

38. Alors il leur dit : Mon âme est triste jusqu'à la mort. Demeurez ici, et veillez avec moi.

39. Et s'étant avancé un peu, il se prosterna le visage contre terre, priant et disant : Mon père, s'il est possible, *faites* que ce calice s'éloigne de moi, *que je ne sois point obligé de souffrir ces maux ;* mais néanmoins qu'il en soit, non comme je le veux, mais comme vous le voulez.

40. Il vint ensuite à ses disciples, et il les trouva endormis, et il dit à Pierre : Quoi ! vous n'avez pu veiller une heure avec moi, *vous qui vous croyiez prêt à donner votre vie pour moi ?*

41. Veillez et priez, afin que vous n'entriez point en tentation ; car l'esprit est prompt, mais la chair est faible (2) : *ainsi il faut peu compter sur ses dispositions, mais s'appuyer uniquement sur la grâce de Dieu, et avoir soin de la demander.*

42. Il s'en alla une seconde fois, et pria en disant : Mon père, si ce calice ne peut passer sans que je le boive, que votre volonté soit faite ; *je suis prêt à donner ma vie pour l'accomplir.*

43. Il vint encore *à ses disciples*, et les trouva endormis, parce qu'ils avaient les yeux appesantis de *sommeil.*

44. Et les ayant laissés *de nouveau*, il s'en alla encore, et pria pour la troisième fois, disant les mêmes paroles.

45. Alors il vint à ses disciples, et il leur dit : Dormez maintenant, et reposez-vous (3) : voici l'heure qui approche, et le Fils de l'homme, *qui est le Saint de Dieu*, va être livré entre les mains des pécheurs.

46. Levez-vous, allons ; voici que celui qui doit me livrer est près d'ici.

§. VI. *Baiser de Judas. Malchus. Saint Pierre. Fuite des disciples.*

47. Comme il parlait encore, voilà que Judas, l'un des douze *qu'il avait choisis pour être ses apôtres*, arriva, et avec lui une grande troupe de gens armés d'épées et de bâtons, qui avaient

(1) La frayeur, l'ennui, et la profonde tristesse de Jésus-Christ, à la vue de la mort violente qu'il va souffrir, ne sont pas involontaires en lui comme dans les autres hommes. Ces sentiments si affligeans et si humilians sont l'effet de son choix. Il s'y abandonne, afin qu'il n'y ait aucune sorte d'amertume et de douleur dont son cœur ne soit pénétré.

(2) Comme s'il disait : Vous paraissez maintenant bien résolus à mourir avec moi ; mais si vous ne prévenez par la vigilance et la prière la tentation à laquelle vous allez être exposés, la faiblesse de la chair, c'est-à-dire l'amour naturel de la vie et du repos, l'emportera sur vos résolutions.

(3) C'est une espèce d'ironie, par laquelle il leur reproche leur lâcheté.

été envoyés par les princes des prêtres, et par les anciens *ou les sénateurs* du peuple.

48. Or, celui qui le livrait leur avait donné un signal *pour le connaître*, en disant : Celui que je baiserai, c'est lui-même *que vous cherchez :* arrêtez-le, *et gardez-le bien.*

49. Et aussitôt, s'approchant de Jésus, il dit : Je vous salue, mon maître. Et il le baisa.

50. Et Jésus lui dit : Mon ami, à quel dessein êtes-vous venu? Alors ils s'avancèrent, mirent la main sur Jésus, et l'arrêtèrent.

51. Et voilà qu'un de ceux qui étaient avec Jésus, portant la main à son épée, la tira, et frappant un des serviteurs du grand prêtre, il lui coupa l'oreille.

52. Alors Jésus lui dit : Remettez votre épée dans le fourreau ; car tous ceux qui *de leur propre autorité* se serviront de l'épée, périront par l'épée.

53. *D'ailleurs, croyez-vous que j'aie besoin de votre secours ?* Pensez-vous que je ne puisse pas prier mon père, et qu'il ne me donnerait pas aussitôt plus de douze légions d'anges, *pour m'arracher des mains de ces faibles ennemis ?*

54. *Mais je n'ai garde de le faire ; car si on s'oppose à ce qui m'arrive aujourd'hui*, comment donc s'accompliront les écritures, qui déclarent qu'il faut que cela se fasse ainsi ?

55. En ce moment Jésus dit à cette troupe : Vous êtes venus avec des épées et des bâtons pour me prendre, comme un voleur : j'étais tous les jours assis parmi vous, enseignant dans le temple, et vous ne m'avez point arrêté.

56. Mais tout cela s'est fait *ainsi*, afin que ce qui est écrit dans les prophètes, *touchant les diverses circonstances de ma mort*, s'accomplît *parfaitement*. Alors les disciples l'ayant abandonné, s'enfuirent tous.

§. VII. *Jésus mené à Caïphe, condamné, outragé.*

57. Cependant les gens qui s'étaient saisis de Jésus, le menèrent *sans aucune opposition, premièrement chez Anne, et puis* chez Caïphe, le grand prêtre, où les scribes et les anciens étaient assemblés.

58. Or Pierre le suivait de loin, jusque dans la cour *de la maison* du grand prêtre ; et y étant entré, il s'assit avec les domestiques, pour voir *quelle serait* la fin *de tout ceci.*

59. Cependant les princes des prêtres, *les anciens* et tout le conseil cherchaient un faux témoignage contre Jésus pour le faire mourir.

60. Et ils n'en trouvaient point *de suffisant pour cela*, quoique plusieurs faux témoins se fussent *déjà* présentés. Enfin il vint deux faux témoins,

61. qui dirent : Celui-ci a dit : Je puis détruire le temple de Dieu, et le rebâtir dans trois jours (1).

(1) Jésus-Christ avait dit seulement : *Détruisez ce temple, et je le rétablirai en trois jours :* ce qu'il entendait de son corps, qu'il devait ressusciter le troisième jour après sa mort, comme le remarque St Jean, II, 19, 22.

62. Alors le grand prêtre se levant, lui dit : Vous ne répondez rien à ce que ceux-ci déposent contre vous ?

63. Mais Jésus gardait le silence. Et le grand prêtre lui dit : Je vous conjure au nom du Dieu vivant, de nous dire si vous êtes le Christ, le Fils de Dieu.

64. Jésus lui répondit : Vous l'avez dit, *je le suis. L'état où vous me voyez à présent, répond mal à l'idée que vous avez de cette qualité ;* toutefois je vous le dis, désormais vous verrez le *même* Fils de l'homme, *qui paraît aujourd'hui devant vous*, assis à la droite de la majesté de Dieu, venir sur les nuées du ciel, *juger ceux qui osent maintenant se rendre ses juges.*

65. Alors le grand prêtre *entendant ses paroles*, déchira ses habits (1), en disant : Il a blasphémé ; qu'avons-nous encore besoin de témoins ? voilà que vous venez d'entendre le blasphème *qu'il a proféré, en se disant le Fils de Dieu.*

66. Que vous en semble ? Ils répondirent : Il mérite la mort.

67. Alors on lui cracha au visage, on le frappa à coups de poing, et d'autres, *après lui avoir bandé les yeux*, lui donnèrent des soufflets,

68. en disant : Christ, prophétise-nous, *montre-nous que tu es prophète, en nous apprenant* qui est celui qui t'a frappé ?

§. VIII. *Renoncement et pénitence de saint Pierre.*

69. Pierre cependant était au dehors assis dans la cour, et une servante s'approcha de lui, en disant : Vous étiez aussi avec Jésus de Galilée.

70. Mais il le nia devant tout le monde, en disant : Je ne sais ce que vous voulez dire.

71. Et comme il était à la porte *de la cour*, pour *en* sortir, une autre servante le vit, et dit à ceux qui étaient là : Celui-ci était aussi avec Jésus de Nazareth.

72. Et Pierre le nia une seconde fois avec serment, en disant : Je ne connais point cet homme.

73. Et peu après, ceux qui étaient là s'approchèrent, et dirent à Pierre : Assurément vous êtes aussi de ces gens-là ; car même votre langage *galiléen* vous fait connaître *pour être de ses disciples.*

74. Il se mit alors à faire des imprécations *contre lui-même*, et à jurer qu'il ne connaissait point cet homme-là. Et aussitôt le coq chanta ;

75. et *en même temps Jésus ayant jeté un regard de sa miséricorde sur le cœur de* Pierre, *il* se ressouvint de la parole que Jésus lui avait dite : Avant que le coq chante, vous me renierez trois fois. Et étant sorti dehors *tout pénétré de douleur de son crime*, il *le* pleura amèrement, *et en obtint le pardon.*

(1) C'est ce que faisaient les Juifs, quand ils apprenaient quelque triste nouvelle, ou qu'ils entendaient proférer un blasphème.

CHAPITRE XXVII.

§. I. *Conseil des Juifs contre Jésus-Christ. Repentir et mort de Judas.*

1. LE matin étant venu (*car Jésus passa toute la nuit dans ces tourmens*), tous les princes des prêtres et les anciens du peuple *Juif* tinrent conseil contre Jésus, pour *trouver le moyen d'engager le gouverneur à* le faire mourir ; *car ils ne le pouvaient faire de leur propre autorité, parce que les Romains leur avaient ôté ce pouvoir.*

2. Et *ainsi* l'ayant lié, ils l'emmenèrent *de la maison de Caïphe au prétoire*, et le livrèrent à Ponce-Pilate leur gouverneur (1), *afin qu'il fît exécuter la sentence de mort qu'ils avaient prononcée contre Jésus.*

3. Alors Judas, qui l'avait livré, voyant qu'il était condamné *à la mort*, poussé par le remords (2), reporta aux princes des prêtres et aux anciens les trente pièces d'argent *qu'il avait reçues d'eux pour le prix de sa trahison*,

4. en disant : J'ai péché, en livrant le sang innocent. Mais ils lui dirent : Que nous importe ? c'est votre affaire.

5. Et *Judas* ayant jeté cet argent dans le temple, se retira, et alla se pendre *de désespoir.*

6. Mais les princes des prêtres, *toujours scrupuleux dans les petites choses, et hardis à commettre les plus grands crimes*, ayant pris l'argent, dirent : Il n'est pas permis de le mettre dans le trésor *du temple*, parce que c'est le prix du sang *d'un homme condamné à mort.*

7. Et après avoir délibéré, ils en achetèrent le champ d'un potier, pour la sépulture des étrangers.

---

(1) Pilate était alors gouverneur de la Judée pour les Romains.

(2) Ce repentir n'est pas une vraie pénitence : ce sont les remords de conscience d'un criminel qui ne peut se supporter lui-même. Judas voit son crime, et le supplice qu'il mérite ; il en a horreur, il s'en repent, il en fait un aveu public, il restitue le bien qui en est le fruit ; cependant il n'est pas pénitent, parce qu'il n'a point recours, avec une humble confiance, à la miséricorde de Dieu, et qu'il ne retourne point à lui par l'amour de la justice. Sans la confiance en Dieu, le repentir aboutit au désespoir ; et selon le concile de Trente (*Sess* 6. c. 6), c'est de l'amour de Dieu, comme source de toute justice, que naît la haine et la détestation du péché, qui est le propre caractère de l'esprit de pénitence.

Ce repentir, lorsqu'il voit son maître condamné, prouve cependant qu'il avait conservé pour lui une sorte d'amour : mais il aimait encore plus l'argent. Ainsi on a vu que St. Pierre, lorsqu'il reniait Jésus-Christ, l'aimait encore ; mais il l'aimait moins que sa vie. Pour être capable des plus grands crimes, il n'est point nécessaire de n'avoir aucun amour pour Dieu ; il suffit qu'on aime quelque chose plus que Dieu.

Tout amour d'ailleurs légitime, s'il l'emporte, dans le cœur, sur l'amour de Dieu, est un amour criminel. *Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi, n'est pas digne de moi, dit le Sauveur, ci-dessus, ch.* X, *v.* 37.

8. C'est pour cela que jusqu'à présent ce champ est appelé Haceldama, c'est-à-dire, le champ du sang.

9. Alors fut accompli ce qui avait été dit par le prophète Jérémie, *ou plutôt le prophète Zacharie :* Ils ont reçu les trente pièces d'argent *qui étaient* le prix de celui que des enfans d'Israël ont mis à prix :

10. et ils les ont données pour en acheter le champ d'un potier, *après que je les eus jetées dans le temple,* comme le Seigneur me l'a ordonné.

§. II. *Jésus-Christ devant Pilate. Barabbas. Cris des Juifs contre Jésus-Christ.*

11. Or Jésus parut devant le gouverneur, et le gouverneur l'interrogea, en disant : Etes-vous le roi des Juifs, *ce Messie qu'ils attendent depuis si long-temps ?* Jésus lui dit : Vous le dites ; *je le suis.*

12. Et étant accusé par les princes des prêtres et les anciens *de plusieurs crimes supposés,* il ne répondit rien *pour se justifier.*

13. Alors Pilate lui dit : N'entendez-vous pas de combien de choses ils vous accusent ?

14. Et il ne lui répondit sur rien ; de sorte que le gouverneur en était extrêmement surpris.

15. Or le gouverneur avait coutume au jour de la fête *de Pâque* de délivrer au peuple celui des prisonniers qu'il voulait *lui demander.*

16. Et il en avait alors un fameux, nommé Barabbas, *qui avait commis un meurtre dans une sédition,*

17. Comme ils étaient donc tous assemblés, Pilate leur dit : Lequel voulez-vous que je vous délivre, de Barabbas ou de Jésus qui est appelé Christ ?

18. *Il proposait cette alternative en faveur de Jésus ;* car il savait que c'était par envie qu'ils l'avaient livré *entre ses mains, et il espérait que le peuple, moins jaloux de sa gloire que les princes des prêtres, et plus sensible à ses miracles, le préfèrerait à un voleur et à un homicide.*

19. Et lorsqu'il était assis sur son tribunal, sa femme lui envoya dire : Ne vous embarrassez point dans l'affaire de ce juste, car j'ai beaucoup souffert aujourd'hui dans un songe à cause de lui.

20. Mais les princes des prêtres et les anciens *rendirent inutiles les bonnes intentions de Pilate ; car ils* persuadèrent au peuple de demander Barabbas, et de faire périr Jésus.

21. Or le gouverneur prenant la parole, leur dit : Lequel des deux voulez-vous qu'on vous délivre ? Mais ils dirent : Barabbas.

22. Pilate leur dit : Que ferai-je donc de Jésus, qui est appelé Christ ?

23. Ils dirent tous : Qu'il soit crucifié. Le gouverneur leur dit : Mais quel mal a-t-il fait ? Mais eux criaient encore plus fort, en disant : Qu'il soit crucifié.

24. Pilate voyant qu'il ne gagnait rien, mais que le tumulte

croissait de plus en plus, se fit apporter de l'eau ; et se lavant les mains (1) devant le peuple, il leur dit : Je suis innocent du sang de ce juste. Pour vous, pensez-y, *et voyez si vous voulez vous en charger.*

25. Et tout le peuple répondit : Que son sang soit sur nous et sur nos enfans.

§. III. *Flagellation. Couronnement d'épines. Insultes.*

26. Alors il leur délivra Barabbas ; et ayant fait fouetter Jésus, il le leur abandonna pour être crucifié (2).

27. En même temps les soldats du gouverneur ayant emmené Jésus dans le prétoire (3), rassemblèrent autour de lui la cohorte entière (4).

28. Et après lui avoir ôté ses habits, ils le couvrirent d'un manteau d'écarlate.

29. Puis ayant fait une couronne d'épines entrelacées, ils la lui mirent sur la tête, avec un roseau en la main droite ; et fléchissant le genou devant lui, ils se moquaient de lui *et de sa royauté*, en disant : Je vous salue, roi des Juifs.

30. Et lui crachant au visage, ils prenaient le roseau *qu'ils lui avaient mis dans la main en forme de sceptre*, et ils lui en frappaient la tête, *et y enfonçaient les épines dont ils l'avaient couronné.*

31. Après s'être *ainsi* joués de lui, ils lui ôtèrent le manteau *d'écarlate dont ils l'avaient revêtu*, lui remirent ses habits, et l'emmenèrent pour le crucifier.

§. IV. *La croix portée par Simon. Crucifiement. Voleurs.*

32. Comme ils sortaient *de la ville*, ils rencontrèrent un homme de Cyrène, nommé Simon, qu'ils contraignirent de porter la croix de Jésus *avec lui* (5).

33. Et il vinrent au lieu appelé Golgotha, c'est-à-dire, le lieu du Calvaire (6).

34. Et ils lui donnèrent à boire du vin mêlé de fiel, *avant de l'attacher à la croix, afin que ce breuvage l'empêchât de sentir toute la violence de ses douleurs.* Et lorsqu'il en eut goûté, il n'en voulut point boire, *non qu'il en craignît l'amertume, mais parce qu'il craignait de diminuer les tourmens auxquels il voulait bien se livrer.*

35. Après qu'ils l'eurent crucifié, ils partagèrent ses habits, tirant au sort ; afin que cette pa-

---

(1) Cérémonie en usage chez les Juifs, pour protester de son innocence. Pilate s'y conforme ici.

(2) C'était le supplice des esclaves, des voleurs et des séditieux.

(3) Dans la cour du palais du gouverneur.

(4) C'était un corps de troupes composé de cinq à six cens hommes.

(5) Parce que Jésus, épuisé de force, ne pouvait plus en soutenir le poids.

(6) C'était le lieu où l'on exécutait les criminels.

role du prophète fût accomplie : Ils ont partagé entre eux mes vêtemens, et ils ont tiré ma robe au sort.

36. Et s'étant assis *près de lui*, ils le gardaient.

37. Ils mirent aussi au-dessus de sa tête la cause de sa condamnation, écrite en ces termes : C'est JÉSUS LE ROI DES JUIFS.

38. En même temps on crucifia avec lui deux voleurs, l'un à sa droite, et l'autre à sa gauche.

§. V. *Blasphèmes. Ténèbres. Elie. Mort.*

39. Et ceux qui passaient par là le blasphémaient, en secouant la tête,

40. et disant : Eh bien ! toi qui détruis le temple de Dieu, et qui le rebâtis en trois jours, sauve-toi toi-même ; si tu es le Fils de Dieu, descends de la croix.

41. Les princes des prêtres se moquant aussi de lui, avec les scribes et les anciens, disaient :

42. Il a sauvé les autres, et il ne peut se sauver lui-même ; s'il est le roi d'Israël, qu'il descende présentement de la croix, et nous croirons en lui.

43. Il met sa confiance en Dieu : si Dieu l'aime, qu'il le délivre maintenant ; *c'est ce qu'il doit espérer*, car il a dit : Je suis le Fils de Dieu.

44. Et les voleurs (1) qui étaient crucifiés avec lui, lui faisaient les mêmes reproches.

45. Or, depuis la sixième heure du jour jusqu'à la neuvième, *c'est-à-dire depuis midi jusqu'à trois heures*, toute la terre fut couverte de ténèbres.

46. Et vers la neuvième heure, *c'est-à-dire, sur les trois heures après-midi*, Jésus jeta un grand cri, en disant : Eli, Eli, lamma sabacthani ? c'est-à-dire : Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné (2) ?

47. Or, quelques-uns de ceux qui étaient là, et qui l'entendirent, disaient : Il appelle Elie.

48. Et aussitôt l'un d'eux courut prendre une éponge, l'emplit de vinaigre, et l'ayant mise au bout d'un roseau, il lui présenta à boire.

49. Cependant les autres disaient : Attendez, *n'approchez pas :* voyons si Elie viendra le délivrer.

50. Mais Jésus jetant encore un grand cri, rendit l'esprit, *faisant voir par la force de sa voix que c'était volontairement, et non par faiblesse, qu'il remettait son âme entre les mains de son père.*

§. VI. *Miracles après la mort. Centenier.*

51. Et voilà que le voile, *qui séparait le Saint des Saints du reste* du temple, fut déchiré en deux depuis le haut jusqu'en bas, et la terre trembla, et les pierres se fendirent,

---

(1) C'est-à-dire, l'un des deux larrons, comme le rapporte St. Luc.

(2) Ce sont les premières paroles du psaume 21, qui est une prophétie de la passion de Jésus-Christ.

Cette plainte ne vient ni de défiance, ni de désespoir. Jésus-Christ a seulement voulu nous faire connaître l'excès des tourmens qu'il souffrait par un effet de la justice rigoureuse de Dieu son Père.

52. et les tombeaux s'ouvrirent, et plusieurs corps de saints qui étaient dans le sommeil de la mort, ressuscitèrent ;

53. et sortant de leurs tombeaux après sa résurrection, ils vinrent en la ville sainte, *c'est-à-dire, à Jérusalem*, et apparurent à plusieurs.

54. Et le centenier, et ceux qui gardaient Jésus avec lui, voyant le tremblement de terre et tout ce qui se passait, furent fort effrayés, et dirent : Cet homme était vraiment Fils de Dieu.

§. VII. *Saintes femmes. Joseph d'Arimathie. Sépulcre.*

55. Il y avait là aussi plusieurs femmes qui se tenaient éloignées, qui avaient suivi Jésus depuis la Galilée, ayant soin de l'assister ;

56. entre lesquelles étaient Marie-Magdelaine, Marie mère de Jacques et de Joseph, et la mère des fils de Zébédée, *qui étaient disciples de Jésus.*

57. Et lorsque le soir fut venu, il vint un homme riche *de la ville* d'Arimathie, nommé Joseph, qui était aussi disciple de Jésus.

58. Il alla trouver Pilate, et demanda le corps de Jésus *pour l'ensevelir*. Alors Pilate ordonna que le corps lui fût remis.

59. Et Joseph ayant pris le corps *de Jésus*, l'enveloppa dans un linceul blanc,

60. et le mit dans un sépulcre tout neuf, qu'il s'était fait tailler pour lui dans le roc. Et il roula une grande pierre à l'entrée du sépulcre *pour le fermer*, et se retira.

61. Mais Marie-Magdelaine et l'autre Marie étaient là, assises auprès du sépulcre.

§. VIII. *Gardes au sépulcre.*

62. Or, le jour suivant, qui était celui d'après la préparation *du sabbat, et le sabbat même*, les princes des prêtres et les pharisiens vinrent ensemble trouver Pilate,

63. et lui dirent : Seigneur, nous nous sommes souvenus que ce séducteur (1) a dit, lorsqu'il était encore en vie : Je ressusciterai au bout de trois jours.

64. Commandez donc que le sépulcre *où est son corps* soit gardé jusqu'au troisième jour, de peur que ses disciples ne viennent *la nuit* le dérober, et ne disent

(1) Jésus-Christ a souffert qu'on l'appelât séducteur, dit St. Augustin, pour la consolation de ses serviteurs, lorsqu'il arrive qu'on les appelle ainsi. On donne aussi ce nom aux véritables séducteurs, et dans toutes les disputes de religion le catholique et l'hérétique se la renvoie de part et d'autre. D'un côté c'est vérité, de l'autre c'est calomnie. Il n'est pas toujours facile au peuple de faire le discernement, et il a toujours un intérêt capital à ne pas s'y méprendre. A qui aura-t-il donc recours ? A l'Eglise. Qu'il la consulte, et qu'il tienne pour assuré que celui qu'elle reconnait pour catholique est catholique, qui que ce soit qui le traite de séducteur ; et que celui qu'elle traite de séducteur est séducteur, fût-il regardé comme docteur de la vérité par le reste du monde.

au peuple : Il est ressuscité d'entre les mort. Et la dernière erreur sera pire que la première.

65. Pilate leur dit : Vous avez des gardes, allez, faites-le garder comme vous l'entendez.

66. Ils s'en allèrent donc, posèrent des gardes au sépulcre, et scellèrent la pierre *qui en fermait l'entrée.*

CHAPITRE XXVIII.

§. I. *Résurrection. Saintes femmes au tombeau. Anges.*

1. Mais la nuit du sabbat, lorsque le premier jour de la semaine commençait à peine de luire, Marie-Magdelaine et l'autre Marie vinrent pour voir *si elles pourraient entrer dans* le sépulcre, *afin d'embaumer le corps de Jésus.*

2. Et *comme elles étaient en peine de savoir qui leur ôterait la pierre qui en fermait l'entrée*, voilà que *tout d'un coup* il se fit un grand tremblement de terre ; car un ange du Seigneur descendit du ciel, et s'approchant, il renversa la pierre *qui était à l'entrée du sépulcre*, et s'assit dessus.

3. Son visage était *brillant* comme un éclair, et ses vêtemens *blancs* comme la neige.

4. Les gardes, *dès qu'ils le virent*, en furent saisis de frayeur, et ils devinrent comme morts.

5. Mais l'ange s'adressant aux femmes, leur dit : Pour vous, ne craignez point ; car je sais que vous cherchez Jésus qui a été crucifié.

6. Il n'est point ici ; car il est ressuscité, comme il a dit. Venez et voyez le lieu où le Seigneur avait été mis,

7. et allez promptement dire à ses disciples qu'il est ressuscité : et voilà qu'il sera avant vous en Galilée : c'est là que vous le verrez (1) ; je vous en avertis d'avance.

§. II. *Apparition aux femmes. Gardes corrompus.*

8. Et elles sortirent promptement du sépulcre avec crainte et et avec une grande joie, courant annoncer cela aux disciples.

9. Et voilà que Jésus se présenta à elles, et leur dit : Je vous salue. Et elles *l'ayant reconnu*, s'approchèrent, embrassèrent ses pieds, et l'adorèrent.

10. Alors Jésus leur dit : Ne craignez point ; allez, dites à mes frères qu'ils se rendent en Galilée ; c'est là qu'ils me verront.

11. Quand elles furent parties, quelques-uns des gardes vinrent à la ville, et rapportèrent aux princes des prêtres tout ce qui s'était passé.

---

(1) Jésus-Christ se fit voir à ses disciples ce jour-là même et huit jours après ; mais c'était en Galilée qu'il devait leur apparaître plus souvent et converser plus familièrement avec eux ; parce qu'il avait là un plus grand nombre de disciples qu'il fallait convaincre de la vérité de sa résurrection.

12. Ceux-ci s'étant assemblés avec les anciens, après avoir délibéré *de ce qu'il devaient faire*, donnèrent une grosse somme d'argent aux soldats,

13. en *leur* disant : Dites que ses disciples sont venus la nuit, et l'ont enlevé pendant que nous dormions.

14. Et si cela vient à la connaissance du gouverneur, nous l'apaiserons, et nous vous mettrons en sureté (1).

15. Les soldats ayant reçu l'argent, firent ce qu'on leur avait dit. Et ce bruit qu'ils répandirent dure encore aujourd'hui parmi les Juifs.

§. III. *Apparition aux onze disciples. Jésus-Christ tout-puissant et toujours présent.*

16. Or les onze disciples s'en allèrent en Galilée, sur la montagne où Jésus leur avait ordonné de se trouver.

17. Et le voyant, ils l'adorèrent ; quelques-uns néanmoins doutèrent.

18. Mais Jésus s'approchant, leur parla, en disant : Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre.

19. Allez donc (2) *de ma part*, enseignez toutes les nations *des vérités du salut*, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit (3) ;

20. leur apprenant, *par vos paroles et par vos exemples*, à observer toutes les choses que je vous ai prescrites ; et voilà que je suis toujours avec vous jusqu'à la consommation des siècles (4).

---

(1) C'est qu'il y avait peine de mort pour un soldat en faction qui se laissait aller au sommeil.

(2) *Toute puissance m'a été donnée... allez donc, etc.* C'est comme s'il disait : l'entreprise dont je vous charge est bien au-dessus de vos forces ; mais allez sans crainte, c'est le Tout-Puissant qui vous envoie.

(3) Enseignez les mystères de la foi ; administrez les sacremens ; expliquez les préceptes de la morale de mon évangile : c'est en trois mots ce que Jésus-Christ confie à ceux qu'il établit les pasteurs de son Eglise ; ce qu'il ne confie qu'à eux seuls ; ce qu'ils ne tiennent d'aucune autre puissance ; ce que nulle autre puissance ne peut leur ravir. Comme ce pouvoir leur vient du ciel, ni l'enfer ne peut les en dépouiller, ni la terre se l'approprier, et quiconque ose l'usurper et l'exercer est un faux pasteur et un sacrilége.

(4) Ces dernières paroles montrent que la mission des apôtres, et la promesse que Jésus-Christ leur avait fait d'être avec eux, s'étendent à tous ceux qui doivent leur succéder légitimement dans le ministère ; et comme c'est en les envoyant enseigner qu'il promet d'être avec eux, il s'ensuit qu'il enseignera avec eux jusqu'à la fin des siècles: par conséquent qu'ils enseigneront toujours la vérité. Par cette promesse Jésus-Christ assure donc l'infaillibilité à son Eglise.

AVERTISSEMENT.



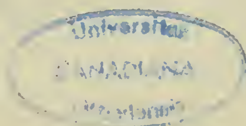
On croit que saint Marc était disciple de saint Pierre, et que c'est lui qu'il appelle son fils à la fin de sa première Epître (1).

Saint Epiphane dit qu'il accompagna cet apôtre, lorsqu'il alla à Rome ; et ce fut là, selon la plupart des Pères, qu'il écrivit son Evangile, à la prière des fidèles de cette ville, qui le conjurèrent de leur laisser par écrit ce que saint Pierre leur avait enseigné par ses paroles.

Il semble, dit saint Augustin, qu'il ne fasse qu'abréger saint Matthieu ; cependant il est plus étendu que lui en certains endroits ; et il y ajoute quelquefois, en peu de mots, des choses très-importantes.

On croit que ce fut en l'an 45 de Jésus-Christ que saint Marc écrivit son Evangile, douze ans après la passion.

(1) I. *St. Pierre*, *V*, 13.



LE SAINT EVANGILE
DE JESUS-CHRIST,
SELON SAINT MARC.

——oooo——

CHAPITRE PREMIER.

§. I. *Prédication de saint Jean.*

1. LE commencement de l'Évangile de Jésus-Christ, Fils de Dieu (1).

2. Comme il est écrit dans le prophète Isaïe *et dans le prophète Malachie* (2) : Voilà que j'envoie mon ange devant votre face, qui vous préparera le chemin *par où vous devez passer*.

3. On entendra dans le désert la voix de celui qui crie : Préparez la voie du Seigneur ; rendez droits ses sentiers.

4. *Ainsi avant que Jésus se fît connaître*, Jean, *selon la parole de ces prophètes*, était dans le désert *de la Judée*, baptisant et prêchant un baptême de pénitence, pour *préparer les hommes à recevoir* la rémission des péchés, *dont Jésus-Christ venait les délivrer*.

5. Et toute la Judée et tous les habitans de Jérusalem venaient à lui, et confessant leurs péchés, ils recevaient de lui le baptême dans le fleuve du Jourdain, *faisant ainsi une profession publique du désir qu'ils avaient de renoncer à leurs péchés, et d'en être purifiés*.

6. Or Jean *soutenait par l'austérité de sa vie la pénitence qu'il prêchait par ses paroles : Il* était vêtu de poil de chameau : il avait autour de ses reins une ceinture de cuir ; il vivait de sauterelles et de miel sauvage (3), et il prêchait, en disant :

7. Il en vient un autre après moi, qui est plus puissant que moi, et *si fort au-dessus de moi, que* je ne suis pas digne de me

---

(1) St. Matthieu, considérant Jésus-Christ selon la nature humaine, l'appelle, ch. I. v. 1. *Fils de David*. St. Marc le considérant dans sa nature divine, l'appelle *Fils de Dieu*. Ainsi Jésus-Christ étant Fils de l'homme et Fils de Dieu, est Dieu et homme tout ensemble.

(2) Les paroles qui suivent immédiatement, sont de Malachie. Celles d'après, qui commencent par *une voix*, sont d'Isaïe qui est ici nommé seul, comme le plus ancien, et le plus connu entre les prophètes.

(3) Voyez les notes sur St. Matthieu, ch. III et IV.

prosterner devant lui pour lui délier le cordon de ses souliers.

8. Pour moi, je vous ai baptisés dans l'eau, *afin de vous porter à la pénitence ;* mais lui, il vous baptisera dans le Saint-Esprit, *pour vous communiquer une véritable sainteté.*

§. II. *Baptême et tentation de Jésus-Christ.*

9. Or, il arriva en ce même temps que Jésus vint de Nazareth, *petite ville* de Galilée, *où il était demeuré depuis son retour d'Egypte,* et qu'il fut baptisé par Jean dans le Jourdain.

10. Et sortant aussitôt de l'eau, il vit les cieux ouverts, et l'Esprit-*Saint,* en forme de colombe, descendre et demeurer sur lui.

11 .Et une voix se fit entendre du ciel, *qui lui adressa ces paroles du Père éternel :* Vous êtes mon fils bien-aimé : c'est en vous que je me plais *uniquement.*

12. Et aussitôt *après,* l'Esprit *de Dieu* le poussa dans le désert,

13. et il demeura dans le désert quarante jours et quarante nuits, *sans boire et sans manger,* et il *y* était tenté par Satan ; il *y* vivait parmi les bêtes *sauvages ;* et *après avoir surmonté les rigueurs de la faim et les tentations du démon,* les anges *s'approchèrent de lui et* le servaient.

§. III. *Prédication de Jésus-Christ. Vocation de Pierre, d'André, de Jacques et de Jean.*

14. Mais après que Jean eût été mis en prison, Jésus *qui, après être sorti du désert, était demeuré quelque temps dans la Judée,* vint dans la *haute* Galilée, prêchant l'évangile du royaume de Dieu,

15. et disant : Le temps *des promesses* est accompli, et le royaume de Dieu est proche. *Si vous voulez y avoir part,* faites pénitence, et croyez à l'évangile *que je vous annonce.*

16. Or, comme il passait le long de la mer de Galilée, il vit Simon et André son frère, qui jetaient leurs filets dans la mer (car ils étaient pêcheurs).

17. Et Jésus leur dit : Suivez-moi, et je vous ferai devenir pêcheurs d'hommes.

18. Et aussitôt laissant-là leurs filets, ils le suivirent.

19. Et de là s'étant un peu avancé, il vit Jacques fils de Zébédée, et Jean son frère, qui étaient aussi dans une barque à raccommoder leurs filets.

20. Et en même temps il les appela ; et ils le suivirent *aussitôt,* laissant dans la barque leur père Zébédée avec les gens à gage.

§. IV. *Pouvoir de Jésus-Christ sur les démons.*

21. Ils vinrent ensuite à Capharnaüm, et Jésus entrant d'abord le jour du sabbat dans la synagogue (1) *des Juifs,* les instruisait.

22. Et ils étaient tout étonnés de sa doctrine, car il les instruisait comme ayant *l'*autorité *d'un législateur qui publie ses propres ordonnances,* et non pas comme

(1) Voyez note sur St. Matthieu, ch. IV, v. 23.

les scribes, *qui ne prêchaient que celles de Moïse.*

23. Or il se trouva dans leur synagogue un homme possédé d'un esprit impur, qui s'écria,

24. en disant: Qu'y a-t-il entre vous et nous, Jésus de Nazareth (1)? êtes-vous venu pour nous perdre? Je sais qui vous êtes, *je sais que vous êtes* le Saint de Dieu.

25. Mais Jésus, *qui ne voulait pas que la vérité de sa filiation divine fût attestée par l'esprit de mensonge*, lui parla avec menaces, en disant: Tais-toi (2), et sors de cet homme.

26. Alors l'esprit impur l'agitant avec violence, et jetant un grand cri, sortit hors de lui.

27. Et tous *ceux qui étaient présens*, en furent étonnés, en sorte qu'ils se demandaient les uns aux autres: Qu'est-ce que ceci? quelle est cette nouvelle doctrine? car il commande avec autorité même aux esprits impurs, et ils lui obéissent.

28. Et aussitôt sa réputation se répandit par tout le pays de la Galilée.

§. V. *Belle-mère de saint Pierre. Malades guéris.*

29. Etant sortis de la synagogue aussitôt après *ce miracle*, ils vinrent avec Jacques et Jean en la maison de Simon et d'André.

30. Or la belle-mère de Simon était au lit, ayant la fièvre. Ils lui parlèrent aussitôt d'elle, *le priant de la guérir.*

31. Et lui s'approchant, la prit par la main, et la fit lever. Au même instant la fièvre la quitta, et elle se mit à les servir, *donnant ainsi en même temps une marque de sa reconnaissance, et une preuve de sa parfaite guérison.*

32. Or le soir étant venu, lorsque le soleil fut couché(*car c'était un jour de sabbat,auquel les Juifs ne veulent rien faire qu'après le coucher du soleil*), ils lui amenèrent tous les malades et les possédés *qui étaient parmi eux*,

33. et toute la ville était assemblée devant la porte *de sa maison.*

34. Et il guérit plusieurs personnes affligées de diverses maladies, et il chassa plusieurs démons *des corps des possédés ;* mais il ne leur permettait pas de parler, parce qu'ils savaient qui il était, *et qu'il ne voulait pas qu'ils le découvrissent.*

§. VI. *Retraite. Prière. Prédication de Jésus-Christ.*

35. *Le lendemain* s'étant levé de fort grand main, il sortit *de Capharnaum*, et s'en alla dans un lieu désert, où il se mit en prière.

36. Simon et ceux qui étaient avec lui, l'y suivirent.

37. Et quand ils l'eurent trouvé, ils lui dirent: Tout le monde vous cherche *dans la ville.*

---

(1) Nous ne prétendons point vous attaquer; car nous savons que vous êtes la sainteté même: nous n'en voulons qu'aux hommes que le péché a rendus nos esclaves.

(2) Jésus-Christ veut qu'on le reconnaisse pour ce qu'il est, non par le témoignage du démon, père du mensonge, mais par celui de ses œuvres, qui sont le témoignage de son père céleste.

38. Et il leur dit : Allons aux villages et aux villes d'alentour, afin que j'y prêche aussi *l'évangile aux pauvres ;* car c'est pour cela que je suis venu.

39. Il prêchait donc dans leurs synagogues et par toute la Galilée, et il chassait les démons *des corps des possédés.*

§. VII. *Lépreux.*

40. Or, *pendant que Jésus exerçait ainsi les fonctions de son ministère aux environs de Capharnaum,* il vint à lui un lépreux qui, le priant et s'étant mis à genoux, lui dit : Si vous voulez, vous pouvez me guérir.

41. Et Jésus ayant pitié de lui, étendit la main ; et le touchant, il lui dit : Je le veux, soyez guéri.

42. Ayant dit cette parole, la lèpre *de cet homme* disparut à l'instant, et il fut guéri.

43. Jésus le renvoya aussitôt, en lui disant avec de fortes menaces :

44. Gardez-vous bien de parler de ceci à personne ; mais allez vous montrer au prince des prêtres, *auquel il appartient de reconnaître si vous êtes véritablement guéri,* et offrez pour votre guérison ce que Moïse a ordonné, afin que cela leur serve de témoignage *de ma puissance et de mon exactitude à faire observer la loi.*

45. Mais à peine cet homme l'eut-il quitté, qu'*emporté par le mouvement de sa reconnaissance,* il commença à raconter la chose, et à la publier *partout ;* de sorte que Jésus ne pouvait plus paraître publiquement dans la ville, *à cause de la foule du peuple qui le suivait ;* mais il se tenait dehors dans des lieux déserts, et on venait à lui de tous côtés.

CHAPITRE II.

§. I. *Paralytique.*

1. QUELQUES jours après, Jésus revint à Capharnaum.

2. Et l'on apprit qu'il était dans la maison *de Pierre, où il avait coutume de loger,* et il s'assembla un si grand nombre de personnes, que tous ne pouvaient pas tenir, même devant la porte, et il leur prêchait la parole *de Dieu.*

3. Alors on vint lui amener un paralytique qui était porté par quatre hommes.

4. Et comme ils ne pouvaient le lui présenter, à cause de la foule *qui l'environnait,* ils découvrirent le toit *à l'endroit* où il était ; et y ayant fait une ouverture, ils descendirent le lit où le paralytique était couché, *et le mirent à ses pieds.*

5. Jésus voyant leur foi *et celle du malade,* dit au paralytique : Mon fils, vos péchés vous sont remis (1).

6. Or il y avait là quelques scribes qui étaient assis, et qui

(1) La guérison du corps peut s'obtenir par la foi d'autrui, mais jamais la rémission des péchés. Cependant il n'est parlé que de la foi de ceux qui avaient apporté le paralytique ; et c'est *en voyant leur foi* que Jésus-Christ dit

s'entretenaient de ces pensées dans leurs cœurs :

7. Pourquoi cet homme parle-t-il ainsi ? il blasphème. Qui peut remettre les péchés, sinon Dieu seul ?

8. Jésus ayant connu aussitôt, par son propre esprit, ce qu'ils pensaient en eux-mêmes, leur dit : Pourquoi vous entretenez-vous de ces pensées dans vos cœurs ?

9. Lequel est le plus aisé, de dire *efficacement* à ce paralytique : Vos péchés vous sont remis ; ou de lui dire : Levez-vous, emportez votre lit, et marchez ?

10. Or, afin que vous sachiez que *celui qui a bien voulu être* le Fils de l'homme, *est aussi véritablement le Fils de Dieu, et qu'en cette qualité, il* a sur la terre le pouvoir de remettre les péchés, il dit au paralytique :

11. Levez-vous, je vous le commande ; emportez votre lit, et vous en allez en votre maison.

12. Et il se leva aussitôt, emporta son lit, et s'en alla devant tout le monde ; de sorte qu'ils étaient tous dans l'admiration, et rendaient gloire à Dieu, en disant : Nous n'avons jamais rien vu de semblable, *et Dieu seul peut être l'auteur de ces merveilles.*

§. II. *Vocation de saint Matthieu. Jeûne. Drap neuf. Vaisseaux vieux.*

13. Jésus étant sorti une autre fois, pour aller du côté de la mer *de Tibériade*, tout le peuple venait à lui, et il les instruisait.

14. Et lorsqu'il passait *le long du port*, il vit Lévi, fils d'Alphée, assis au bureau des impôts, et il lui dit : Suivez-moi. Celui-ci se levant, le suivit.

15. Il arriva ensuite que Jésus étant à table dans la maison de cet homme, *qui, pour lui marquer sa reconnaissance, lui avait préparé un grand festin*, beaucoup de publicains et de pécheurs y étaient avec lui et avec ses disciples ; car il y en avait même plusieurs qui le suivaient.

16. Et les scribes et les pharisiens voyant qu'il mangeait avec les publicains et avec les pécheurs, dirent à ses disciples : Pourquoi votre maître mange-t-il et boit-il avec des publicains et des pécheurs ?

17. Ce que Jésus ayant entendu, il leur dit : Ce ne sont pas ceux qui se portent bien, mais les malades, qui ont besoin de médecin. *Aussi ne suis-je pas venu pour ceux qui se portent bien ;* car je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs.

18. Or, les disciples de Jean, et ceux des pharisiens qui jeûnaient souvent, vinrent trouver

---

à celui-ci : *vos péchés vous sont remis.* Mais la foi du paralytique, dont il n'est pas parlé, n'est cependant pas exclue. On doit donc croire qu'il l'avait, et avec la foi, la contrition sans laquelle nul adulte n'a jamais obtenu et n'obtiendra jamais la rémission de ses péchés. Si donc cette rémission est attribuée ici à la foi des *porteurs*, ce ne peut être que parce que Jésus-Christ, touché de cette foi, avait donné au paralytique la foi et les autres dispositions nécessaires à la justification, comme il accorde tous les jours, à la foi et aux prières des justes, des grâces de conversion aux pécheurs.

Une autre vérité insinuée par les paroles de Jésus-Christ, c'est que les pé-

Jésus, et lui dirent: D'où vient que les disciples de Jean et ceux des pharisiens jeûnent-ils, et que vos disciples ne jeûnent pas ?

19. Et Jésus leur dit: Les enfans des noces (1), *c'est-à-dire les amis que l'époux a choisis pour l'accompagner durant les jours des noces*, peuvent-ils jeûner pendant que l'époux est avec eux ? *Non*, ils ne peuvent pas jeûner tant qu'ils ont l'époux avec eux. *Ainsi pendant que je suis avec mes disciples, ils ne peuvent jeûner.*

20. Mais il viendra un temps que l'époux leur sera ôté, et ce sera alors qu'ils jeûneront (2).

21. *N'est-il pas vrai, ajouta-t-il, que* personne ne met une pièce de drap neuf à un vieil habit ? autrement le neuf emporte une partie du vieux, et l'habit se déchire davantage.

22. Et on ne met point non plus de vin nouveau dans de vieux vaisseaux : autrement le vin nouveau fait crever les vaisseaux, le vin se répand, et les vaisseaux se perdent. Mais il faut mettre le vin nouveau dans des vaisseaux neufs, *afin que le vin et les vaisseaux se conservent. Ainsi il faut attendre que mes disciples aient été renouvelés par le Saint-Esprit, avant de les assujétir aux pratiques laborieuses de la loi nouvelle.*

§. III. *Epis rompus. Culte du sabbat.*

23. Il arriva encore, *quelque temps après*, que le Seigneur passant le long des blés un jour de sabbat, ses disciples, *ayant faim*, commencèrent en marchant à rompre des épis, *et à les froisser dans leurs mains, pour en manger le grain.*

24. Sur quoi les pharisiens lui dirent: Pourquoi vos disciples font-ils le jour du sabbat ce qu'il n'est point permis de faire ?

25. Et il leur dit: N'avez-vous jamais lu ce que fit David dans le besoin où il se trouva, lorsque lui et ceux qui l'accompagnaient furent pressés de la faim ?

26. Comme il entra dans la maison de Dieu du temps du grand prêtre Abiathar, et mangea les pains de proposition, *qui avaient été exposés devant le Seigneur*, et en donna *même* à ceux qui étaient avec lui, quoiqu'il n'y eût que les prêtres à qui il fût permis d'en manger ? *Car cette action de David, que l'écriture rapporte sans la condamner, a dû vous apprendre que l'observation de cette loi, et des autres de cette nature, doit céder au besoin de l'homme.*

27. Et, *pour confirmer cette vérité*, il leur dit: Le sabbat a été fait pour l'homme, et non pas l'homme pour le sabbat.

28. C'est pourquoi *aussi, ajou-*

---

chés sont souvent la cause des infirmités et des maladies corporelles, et que la guérison est un des fruits de la conversion.

(1) Voyez St. Matthieu, ch. IX, v. 15.

(2) Jésus-Christ dit que ses disciples ne devaient pas jeûner tandis qu'il était avec eux; mais il ajoute qu'ils jeûneront après qu'il leur aura été enlevé. C'est pour cela que l'église catholique a institué le carême et les autres jeûnes. Les catholiques jeûnent,

ta-t-il, le Fils de l'homme est maître du sabbat même, *et il en peut dispenser quand il lui plaît et qu'il le juge à propos pour l'utilité de l'homme.*

---

parce que Jésus-Christ a dit que *ses disciples* jeûneront : les protestans ont rejeté le carême et ne jeûnent pas. De quel côté sont les vrais disciples de Jésus-Christ ?

CHAPITRE III.

§. I. *Main desséchée.*

1. JÉSUS entra une autre fois dans la synagogue *de Capharnaüm*, où il trouva un homme qui avait une main desséchée.

2. Et ils l'observaient pour voir s'il ferait une guérison le jour du sabbat, afin *d'en prendre le sujet* de l'accuser *d'être un violateur de la loi*.

3. Alors il dit à l'homme qui avait la main desséché : Levez-vous, *tenez-vous là* au milieu de l'assemblée.

4. Puis il leur dit : Est-il permis au jour du sabbat de faire du bien ou du mal ? de sauver la vie ou de l'ôter ? Mais ils ne répondirent pas un mot.

5. Et Jésus les regardant avec indignation, affligé qu'il était de l'aveuglement de leur cœur, dit à cet homme : Etendez votre main. Il l'étendit, et elle devint saine.

6. Les pharisiens étant sortis, *pleins d'envie et de haine contre l'auteur d'un si grand miracle*, tinrent aussitôt conseil contre lui avec les Hérodiens, sur les moyens de le perdre.

§. II. *Concours du peuple. Confession des démons.*

7. Mais Jésus, *pour leur ôter l'occasion de commettre un si grand crime*, se retira avec ses disciples vers la mer *de Tibériade*, où une grande multitude de peuple le suivit de la Galilée et de la Judée,

8. de Jérusalem, de l'Idumée et de delà le Jourdain ; et ceux des environs de Tyr et de Sidon ayant ouï parler des choses *merveilleuses* qu'il faisait, vinrent en grand nombre le trouver.

9. Et il dit à ses disciples qu'ils lui tinssent là une barque, afin qu'elle lui servît pour n'être pas trop pressé par la foule du peuple.

10. Car il en guérissait plusieurs, de sorte que tous ceux qui avaient quelque mal se jetaient sur lui pour le toucher.

11. Et quand les esprits impurs le voyaient, ils se prosternaient devant lui, et s'écriaient :

12. Vous êtes le Fils de Dieu. Mais il leur défendait avec de grandes menaces de le découvrir.

§. III. *Election des apôtres.*

13. Il monta ensuite sur une montagne ; et *après y avoir passé la nuit en prières, le lendemain matin* il appela à lui ceux *d'entre*

ses disciples que lui-même voulut, et ils vinrent à lui.

14. Et il en choisit douze pour les avoir avec lui, et pour les envoyer prêcher, *quand il le jugerait à propos.*

15. Et il leur donna la puissance de guérir les maladies et de chasser les démons, *afin qu'ils prouvassent la vérité de leur doctrine par l'autorité des miracles.*

16. *Or,* voici les noms de ces *douze : le premier fut* Simon, à qui il donna le nom de Pierre ;

17. puis Jacques, fils de Zébédée, et Jean, frère de Jacques, qu'il nomma Boanergès, c'est-à-dire, enfans du tonnerre ;

18. André, Philippe, Barthélemi, Matthieu, Thomas, Jacques, fils d'Alphée, Thaddée, Simon le Cananéen *ou le Zelé,*

19. et Judas Iscariote, qui fut celui qui le trahit.

§. IV. *Parens de Jésus-Christ. Blasphèmes des pharisiens. Royaume divisé.*

20. Ils vinrent ensuite *à Capharnaum,* dans la maison *de Pierre,* et il *y* vint encore tant de monde, qu'ils ne pouvaient pas même prendre leur repas.

21. Ce que ses proches (1) ayant appris, ils vinrent pour se saisir de lui ; car ils disaient qu'il avait perdu l'esprit.

22. Les scribes qui étaient venus de Jérusalem, disaient : Il est possédé de Béelzébub, et c'est par le prince des démons qu'il chasse les démons.

23. Mais Jésus les ayant fait approcher, leur disait en paraboles : Comment satan peut-il chasser satan ?

24. Si un royaume est divisé contre lui-même, ce royaume-là ne peut subsister.

25. Et si une maison est divisée contre elle-même, cette maison-là ne peut subsister.

26. Si donc satan se soulève contre lui-même, le voila divisé, et il ne pourra plus subsister ; mais il touche à sa fin, *et il faut que sa puissance finisse. Or il n'a garde de la faire finir cette puissance, ni d'agir de concert avec moi pour la renverser. Ainsi, s'il sort des corps qu'il possède, ce n'est que malgré lui, et parce qu'il est dans l'impuissance de me résister.*

§. V. *Fort armé. Péché contre le Saint-Esprit. Mère et frères de Jésus-Christ.*

27. *Car* nul ne peut entrer dans la maison d'un homme fort, et lui enlever ce qu'il possède, si auparavant il ne le lie ; et alors il pillera sa maison.

28. *Et il ajouta :* Je vous dis en vérité, que tous les péchés que les enfans des hommes auront commis, et tous les blasphèmes qu'ils auront proférés leur seront remis.

29. Mais si quelqu'un blasphème contre le Saint-Esprit (2), il n'en recevra jamais le pardon,

(1) C'était ceux de ses parens dont St. Jean dit qu'ils ne croyaient pas en en lui.

(2) Voyez la note sur St. Matthieu, chap. XII, v. 31.

et il sera coupable d'un péché éternel.

30. *Il leur parla ainsi*, parce qu'ils disaient : Il est possédé de l'esprit impur, *et qu'ils attribuaient à cet esprit de ténèbres les œuvres merveilleuses qu'il faisait par l'Esprit de Dieu.*

31. Cependant sa mère et ses frères arrivèrent, et se tenant dehors, ils l'envoyèrent appeler.

32. Comme donc le peuple était assis autour de lui, on lui dit : Voici votre mère et vos frères dehors qui vous demandent.

33. Mais il leur répondit : Qui est ma mère ? et qui sont mes frères ?

34. Et jetant les yeux sur ceux qui étaient assis autour de lui, il dit : Voici ma mère et mes frères.

35. Car quiconque fait la volonté de Dieu, celui-là est mon frère, ma sœur et ma mère.

CHAPITRE IV.

§. I. *Parabole des semences.*

1. *Le même jour*, il se mit encore à enseigner près de la mer *de Galilée ;* et il s'assembla autour de lui une si grande multitude de personnes, qu'*afin de n'en être pas accablé*, il monta sur mer dans une barque et s'y assit, toute cette multitude se tenant sur le rivage, près de la mer.

2. Et il leur enseignait beaucoup de choses en paraboles, et leur disait en sa manière d'instruire :

3. Ecoutez : *Un jour* un semeur s'en alla semer.

4. Et comme il semait, une partie de la semence tomba le long du chemin, et les oiseaux du ciel vinrent et la mangèrent.

5. Une autre partie tomba en des endroits pierreux, où elle n'avait pas beaucoup de terre, et elle leva aussitôt, parce que la terre n'avait pas là de profondeur.

6. Mais quand le soleil fut levé, elle en fut brûlée ; et comme elle n'avait point de racine, *d'où elle pût tirer assez d'humidité pour se défendre de son ardeur*, elle sécha.

7. Une autre partie tomba dans des épines, et les épines étant venues à croître, l'étouffèrent, et elle ne porta point de fruit.

8. Une autre enfin tomba en une bonne terre, et elle porta son fruit, qui poussa et crût *jusqu'à sa parfaite maturité ;* et quelques grains rapportèrent trente pour un, d'autres soixante, et d'autres cent.

9. Et il disait : Que celui qui a *reçu de Dieu* des oreilles pour entendre *le sens de cette parabole*, l'entende.

10. Lorsqu'il fut en particulier, les douze qui étaient avec lui, l'interrogèrent sur cette parabole, *et lui en demandèrent l'explication.*

11. Et il leur dit : Il vous est donné, à vous *qui êtes mes disciples*, de connaître le mystère du royaume de Dieu ; mais pour ceux qui sont dehors (1), *et qui*

---

(1) *Ceux qui sont dehors*, c'est-à-dire le corps du peuple juif qui était opposé à la doctrine de Jésus-Christ, et étranger à l'égard de son royaume.

ne sont point de ce nombre choisi, tout se passe en paraboles *à leur égard*,

12. afin qu'en voyant ils voient, et ne voient pas; et qu'écoutant, ils écoutent, et n'entendent pas; de peur qu'ils ne viennent à se convertir, et que leurs péchés ne leur soient pardonnés (1).

13. Puis, *leur reprochant à eux-mêmes leur peu d'intelligence*, il leur dit : Quoi ! vous n'entendez pas cette parabole? et comment pourrez-vous *donc* entendre toutes les paraboles, *et les expliquer aux autres, comme vous y êtes obligés?*

14. *Or, voici le sens de celle-ci :* Celui qui sème *le grain, c'est celui qui* sème la parole *de Dieu.*

15. Ceux qui sont le long du chemin, où la parole est semée, sont ceux qui ne l'ont pas plutôt ouïe, que satan vient, et enlève cette parole qui avait été semée dans leurs cœurs.

16. De même ceux qui reçoivent la semence en des endroits pierreux, sont ceux qui, écoutant la parole *de l'évangile*, la reçoivent d'abord avec joie;

17. mais comme ils n'ont point en eux-mêmes de racine, *c'est-à-dire, comme ils n'ont pas un fond de docilité, de vertu et de charité où elle puisse prendre racine*, ils ne sont *fideles* que pour un temps *à cette divine semence;* et lorsqu'il survient quelque affliction et quelque persécution à cause de la parole, ils en prennent aussitôt un sujet de scandale; *et comme ils s'aiment plus que Dieu, ils abandonnent la foi pour conserver leur vie ou leurs biens.*

18. Les autres, qui reçoivent la semence parmi les épines, sont ceux qui écoutent la parole *de Dieu;*

19. mais les sollicitudes du siècle, l'illusion des richesses, et les autres convoitises entrant en eux, *y* étouffent la *divine* parole, et elle demeure sans fruit.

20. Enfin, ceux qui reçoivent la semence dans la bonne terre, sont ceux qui écoutent la parole *de Dieu avec attention*, qui la reçoivent *avec respect, qui la conservent avec soin*, et qui portent du fruit, l'un trente, l'autre soixante, et l'autre cent.

---

(1) Ce n'était certainement pas pour les empêcher de se convertir qu'il leur parlait ainsi en paraboles, puisqu'il déclare, *Matth XVIII*, 14,*que ce n'est point la volonté du Père céleste qu'un seul périsse*; et par la bouche de St. Paul,*épître á Tim.ch. II. v.* 4 : *que Dieu veut que tous les hommes soient sauvés,et arrivent à la connaissan e de la vérité.*

Dans St. Matthieu, ch. XIII, v. 12, Jésus-Christ dit : *Je leur parle en paraboles, parce que voyant ils ne voient pas*; c'est-à-dire, parce qu'ils ne veulent pas voir la vérité et la reconnaitre lorsqu'elle leur est montrée clairement. C'était donc parce qu'ils n'avaient pas voulu ouvrir les yeux à la lumière pure et éclatante de sa doctrine exposée dans toute sa simplicité, dans toute sa clarté, et confirmée par ses miracles, qu'il leur proposait les vérités de son évangile sous le voile des figures et des paraboles. C'était un juste châtiment de leur incrédulité : parce qu'ils repoussaient la lumière, la lumière ne leur était donnée qu'avec mesure.

Ici le Sauveur nous montre l'effet de ce châtiment et de cette soustraction de la lumière : c'est l'aveuglement et l'endurcissement. *Je leur parle en paraboles, afin que, ou en sorte que, etc.*, parce qu'en punition de leur incrédulité, la vérité leur étant proposée d'une manière moins claire, il leur était bien difficile de la connaître et de se convertir. En leur parlant en paraboles, le

§. II. *Lampe sous le boisseau. Qui a déjà, aura plus.*

21. Et *pour leur faire entendre quel était son dessein, en leur découvrant ces mystères,* il leur disait : Fait-on apporter une lampe pour la mettre sous un boisseau ou sous un lit ? n'est-ce pas *plutôt* pour la mettre sur le chandelier ! *Oui, sans doute ; c'est pour la mettre sur le chandelier.*

22. Car il n'y a rien de caché, qui ne doive être découvert ; et rien de fait en secret, qui ne doive paraître en public (1).

23. Si quelqu'un *d'entre vous* a des oreilles pour entendre *ceci,* qu'il *l'entende, et qu'il comprenne qu'il ne doit pas ensevelir dans un injuste silence les instructions ni les exemples que je lui donne, mais qu'il doit s'en servir pour instruire et pour éclairer les autres.*

24. Puis il ajouta : Prenez-*donc* bien garde à ce que vous entendez *aujourd'hui, afin de le retenir, et d'en faire part à vos frères ; car* on se servira envers vous de la même mesure dont vous vous serez servis *envers les autres,* et il vous sera donné encore davantage *à vous qui écoutez la parole de Dieu, si vous avez soin de la conserver en vous, et de la communiquer à vos frères.*

25. Car on donnera à celui qui a déjà ; et pour celui qui n'a point, on lui ôtera même ce qu'il a *ou ce qu'il semble avoir* (2).

§. III. *Semence jetée en terre. Grain de sénevé.*

26. Il *leur* disait aussi : Il en est *de celui qui annonce l'évangile* du royaume de Dieu, comme d'un homme qui jette de la semence en terre.

27. Soit qu'il dorme, ou qu'il se lève durant la nuit et durant le jour, la semence germe et croît sans qu'il s'en aperçoive.

28. Car la terre produit d'elle-même, *par la vertu qu'elle reçoit de Dieu,* premièrement l'herbe, ensuite l'épi, puis le blé tout formé dans l'épi (3).

Sauveur les laissait donc dans leur aveuglement.

Mais c'était leur infidélité qui était cause que la lumière de la vérité ne leur était plus proposée avec la même abondance. Ils ne pouvaient donc imputer leur perte qu'à eux-mêmes.

En comparant le texte de St. Matthieu avec celui de St. Marc, on voit la conduite ordinaire de Dieu à l'égard des pécheurs. Il retire ses lumières et ses grâces à ceux qui les repoussent et en abusent ; et parce qu'il leur retire une partie de ces secours, ils demeurent dans leur aveuglement, s'endurcissent et ne peuvent plus se convertir que très difficilement.

(1) C'est-à-dire, quand je vous explique ces vérités en secret, mon dessein n'est pas qu'elles demeurent cachées ; mais après en avoir profité les premiers, vous devez les communiquer aux autres et les rendre publiques par la prédication.

(2) C'est-à-dire, celui qui a fait fructifier les dons de Dieu, recevra de nouvelles grâces ; mais celui qui néglige de faire usage de ce qu'il a reçu, comme si en effet il ne l'avait pas, mérite qu'on lui ôte même le peu qu'il a.

(3) C'est de la volonté de l'homme, rendue féconde par l'Esprit-Saint, que naissent l'herbe tendre des premiers désirs, l'épi des saintes résolutions et le fruit de la charité et des bonnes œuvres.

29. Et quand le fruit vient à paraître(1), *et qu'il est dans sa maturité*, on y met aussitôt la faucille, parce que le temps de la moisson est venu. *Ainsi la parole de Dieu répandue dans le cœur de l'homme, y croît et y fructifie indépendamment des soins du prédicateur, jusqu'à ce que celui qui l'a reçue étant arrivé à la mesure de l'âge et de la plénitude selon laquelle Jésus-Christ doit être formé en lui, Dieu le retire du monde, et l'appelle à lui.*

30. Il disait encore : A quoi comparerons-nous le royaume de Dieu ? et par quelle parabole le représenterons-nous ?

31. Il est comme un grain de sénevé (2) qui, étant la plus petite de toutes les semences qui sont dans la terre lorsqu'on l'y sème,

32. monte, quand il est semé, jusqu'à devenir plus grand que tous les autres légumes ; et il pousse de si grandes branches, que les oiseaux du ciel peuvent se reposer sous son ombre. *Ainsi l'Eglise, qui est le royaume de Dieu, si petite dans ses commencemens, s'élèvera à la fin au-dessus de tous les autres royaumes ; et ce qu'il y a de plus grand dans le monde y viendra chercher son repos et son salut.*

33. Il leur annonçait ainsi la parole *de l'évangile* sous diverses paraboles, selon qu'ils étaient capables (3) de l'entendre.

34. Et il ne leur parlait point sans paraboles ; mais lorsqu'il était en particulier avec ses disciples, il leur expliquait tout.

§. IV. *Tempête apaisée.*

35. Ce même jour, sur le soir, il leur dit : Passons à l'autre bord.

36. Et ayant renvoyé le peuple, ils l'emmenèrent avec eux dans la barque où il était : et il y avait d'autres barques qui l'accompagnaient.

37. Alors un grand tourbillon de vent s'éleva, et les vagues entraient de telle sorte dans la barque *où il était*, qu'elle s'emplissait déjà d'eau.

38. Jésus cependant était à la poupe, dormant sur un oreiller ; et ils l'éveillèrent, en lui disant : Maître, ne vous mettez-vous point en peine de ce que nous périssons ?

39. Alors se levant, il parla au vent avec menaces, et dit à la mer : Tais-toi, calme-toi. Aussitôt le vent cessa, et il se fit un grand calme.

40. Puis, *s'adressant à ses disciples*, il leur dit : Pourquoi êtes-vous *ainsi* timides ? est-ce que vous n'avez point encore de foi ? *et tous les miracles que j'ai faits à vos yeux n'ont pu vous convaincre de ma puissance et de ma bonté ? En même temps* ils furent saisis d'une grande crainte, et ils se disaient l'un à l'autre : Quel est donc celui-ci, à qui les vents et la mer obéissent ?

---

(1) C'est-dire, quand la charité est arrivée à sa perfection par la grâce de la persévérance, la mort vient.

(2) Voyez St. Matth. ch. XIII, v. 31.

(3) C'est-à-dire, selon qu'ils méritaient de l'entendre ; car le mépris qu'ils avaient pour la vérité, quand elle leur était proposée clairement, était cause que Jésus-Christ ne la leur montrait que sous le voile des paraboles.

CHAPITRE V.

§. I. *Légion de démons chassée. Pourceaux précipités.*

1. AYANT passé la mer, ils arrivèrent dans le pays des Géraséniens, *situé dans la tribu de Manassé.*

2. Et comme Jésus sortait de la barque, un homme possédé d'un esprit impur vint à lui, sortant des sépulcres,

3. où il faisait sa demeure ordinaire ; et *ce possédé était si furieux, que* personne ne pouvait le tenir lié, même avec des chaînes :

4. car ayant eu souvent les fers aux pieds, et ayant été lié de chaînes, il avait rompu ses chaînes et brisé ses fers, et nul homme ne le pouvait dompter.

5. Il était jour et nuit dans les tombeaux et sur les montagnes, criant et se meurtrissant lui-même avec des pierres.

6. Ayant donc vu Jésus de loin, il courut *à lui*, et l'adora.

7. Et jetant un grand cri, il *lui* dit : Qu'y a-t-il entre vous et moi, Jésus Fils du Dieu très-haut ? *Je ne vous fais aucun mal* ; je vous conjure *aussi*, par le nom de Dieu, de ne me point tourmenter, *et de ne pas m'envoyer dans les enfers.*

8. Car Jésus lui disait : Esprit impur, sors *du corps* de cet homme.

9. Et *pour faire comprendre à ceux qui étaient présens combien cette possession était terrible, et combien le miracle qu'il allait faire était grand*, il lui demanda : Quel est ton nom ? A quoi il répondit : Mon nom est Légion (1), parce que nous sommes plusieurs.

10. Et il le priait instamment de ne le point chasser hors de ce pays-là.

11. Or il y avait là un grand troupeau de pourceaux qui paissaient le long de la montagne.

12. Et *tous* ces démons le suppliaient, en disant : Envoyez-nous dans ces pourceaux, afin que nous y entrions ; *car nous ne pouvons le faire sans votre permission.*

13. Et Jésus *considérant que ce qu'ils lui demandaient était une juste peine due à l'orgueil de ces esprits superbes, qui, après avoir voulu s'élever au-dessus du trône de Dieu, se trouvaient réduits à souhaiter d'entrer dans le corps d'un pourceau*, le leur permit aussitôt(2) ; et *en même temps*, ces esprits impurs, sortant *du corps de cet homme*, entrèrent dans les pourceaux. Et tout le troupeau, qui était bien de deux mille, courut avec impétuosité se

(1) La légion était, chez les Romains, un corps de troupes de cinq à six mille hommes : nous l'appellerions un régiment.

(2) La permission d'entrer dans les pourceaux, demandée par les démons et accordée par Jésus-Christ, nous apprend que le démon ne peut rien, dans toute la nature, que ce que Dieu veut bien lui permettre. Craignons donc non pas le démon, ni toutes les puissances de l'enfer et de la terre, mais celui par qui seul sont à craindre toutes les puissances de la terre et de l'enfer.

précipiter dans la mer, où ils furent *tous* noyés.

14. Ceux qui les gardaient s'enfuirent *à l'heure même*, et en portèrent la nouvelle à la ville et à la campagne, et plusieurs sortirent pour voir ce qui était arrivé.

15. Et étant venus à Jésus, ils virent celui qui avait été tourmenté par le démon, assis, habillé, et en son bon sens : ce qui les remplit de crainte.

16. Et ceux qui avaient vu ce qui était arrivé au possédé et aux pourceaux, leur en ayant fait le récit,

17. ils commencèrent à le prier de sortir de leur pays, *craignant que sa présence ne leur causât quelque nouvelle perte.*

18. *Jésus le leur accorda, par un juste châtiment dû à la mauvaise disposition de leur cœur.* Et comme il entrait dans la barque *qui l'avait amené*, celui qui avait été tourmenté du démon, le supplia qu'il lui permît d'aller avec lui.

19. Mais Jésus le lui refusa, et lui dit : Allez-vous-en chez vous trouver vos proches, et racontez-leur les grandes grâces que le Seigneur vous a faites, et la miséricorde dont il a usé envers vous.

20. Et cet homme s'en étant allé, commença à publier dans la Décapole les grandes grâces que Jésus lui avait faites, et tout le monde en était dans l'admiration.

§. II. *L'hémorroïsse. Fille de Jaïre ressuscitée.*

21. Jésus étant repassé dans la barque à l'autre bord *du lac, du côté de Capharnaum*, comme il était auprès de la mer, une grande multitude de peuple s'assembla autour de lui.

22. Et un chef de synagogue, nommé Jaïre, le vint trouver, et le voyant, il se jeta à ses pieds,

23. et il le suppliait avec grande instance, en disant : Ma fille est à l'extrémité ; venez lui imposer les mains, afin de la guérir et de lui sauver la vie.

24. Jésus s'en alla avec lui, et il fut suivi d'une grande foule de peuple, qui le pressait *de tous côtés*.

25. Alors une femme malade d'une perte de sang depuis douze ans,

26. qui avait beaucoup souffert entre les mains de plusieurs médecins, et qui ayant dépensé tout son bien, n'en avait reçu aucun soulagement, mais s'en était toujours trouvée plus mal,

27. ayant ouï parler de Jésus, vint dans la foule par derrière, et toucha son vêtement ;

28. car elle disait : Si je puis seulement toucher son vêtement, je serai guérie.

29. Et au même instant, la source du sang *qu'elle perdait*, tarit, et elle sentit dans son corps qu'elle était guérie de son infirmité (1).

(1) Cette femme touche le bord de la robe de Jésus-Christ : les catholiques s'inclinent avec respect devant sa croix et devant son image, et honorent aussi les images et les reliques de ses saints. On voit que l'action est la même des deux côtés. De part et d'autre, le sentiment religieux qui accompagne ces actions est aussi le même. L'église catholique s'en est expliquée, et ses enfans l'ont proclamé.

30. Aussitôt Jésus connaissant en soi-même la vertu qui était sorti de lui, se tourna vers le peuple, et dit : Qui est-ce qui a touché mes habits ?

31. Ses disciples lui dirent : Vous voyez que la foule vous presse de tous côtés, et vous dites : Qui est-ce qui m'a touché ?

32. Et il regardait tout autour de lui pour voir celle qui avait fait cela.

33. Mais cette femme, qui savait ce qui s'était passé en elle, vint saisie de crainte et en tremblant se jeter à ses pieds, et lui déclara toute la vérité.

34. Et Jésus lui dit : Ma fille, votre foi vous a sauvée : allez en paix, et soyez guérie de votre mal.

35. Comme il parlait encore, il vint des gens du chef de synagogue, qui lui dirent : Votre fille est morte : pourquoi tourmentez-vous encore le maître ? *et pourquoi lui donnez-vous la peine de venir plus loin ? Cela est inutile.*

36. Mais Jésus ayant entendu ce discours, dit à ce chef de synagogue : Ne craignez point ; croyez seulement.

37. Et il ne permit à personne de le suivre, sinon à Pierre, à Jacques et à Jean, frère de Jacques.

38. Etant arrivé à la maison du chef de synagogue, il vit une troupe confuse de gens qui pleuraient et qui jetaient de grands cris.

39. Et en entrant, il leur dit : Pourquoi faites-vous tant de bruit ? et qu'avez-vous à pleurer ? cette fille n'est pas morte, elle n'est qu'endormie.

40. Et ils se moquaient de lui, *étant assurés qu'elle était morte.* Mais ayant fait retirer tout le monde, il prit le père et la mère de la fille, et ceux qui étaient *venus* avec lui, et il entra dans le lieu où la fille était couchée ;

41. et la prenant par la main, il lui dit : Talitha cumi, c'est-à-dire : Ma fille, levez-vous, je vous le commande.

42. Et au même instant la fille se leva, et se mit à marcher ; or elle avait douze ans, et ils furent extrêmement étonnés *de ce miracle.*

43. Mais il leur commanda très-fortement *de prendre garde* que personne ne le sût ; et *pour les convaincre entièrement de la résurrection de cette fille et de sa parfaite guérison*, il dit qu'on lui donnât à manger.

Jésus-Christ trouve de la foi dans l'action de cette femme : il loue hautement cette foi : c'est au mérite de cette foi qu'il accorde sa guérison.

Il y a donc aussi de la foi, et une foi pure, dans le culte que les catholiques rendent à la croix, aux images et aux reliques des saints.

Jésus-Christ approuve l'action de cette femme, puisqu'il la guérit. Il autorise donc, il approuve donc aussi le culte de la croix, des images et des saintes reliques. Les protestans le condamnent et le traitent de superstition et d'idolâtrie. Qui faut-il en croire ?

CHAPITRE VI.

§. I. *Jésus-Christ méprisé. Nul prophète en son pays.*

1. Jésus étant sorti de ce lieu, alla en son pays, *c'est-à-dire, à*

Nazareth, où il avait été elevé ; et ses disciples le suivirent.

2. Et quand le jour du sabbat fut venu, il commença à enseigner dans la synagogue *de cette ville*, et plusieurs de ceux qui l'écoutaient, étaient étonnés de sa *profonde* doctrine, et disaient : D'où lui viennent toutes ces choses ? qu'est-ce que cette sagesse qui lui a été donnée, et ces miracles qui se font par ses mains ?

3. N'est-ce pas là ce charpentier (1), fils de Marie, frère de Jacques, de Joseph, de Jude et de Simon ? ses sœurs aussi ne sont-elles pas ici parmi nous ? Et *ainsi* ils se scandalisaient à son sujet, *la bassesse de sa naissance temporelle les empêchant de reconnaître la grandeur de sa filiation divine.*

4. Mais Jésus leur dit : Un prophète n'est sans honneur *et sans estime* que dans son pays, dans sa maison, et parmi ses parens.

5. Et il ne put faire là aucun miracle (2), sinon qu'il guérit un petit nombre de malades, en leur imposant les mains :

6. et il s'étonnait de leur incrédulité, *qui liait en quelque manière sa puissance divine, et qui arrêtait les effets de sa bonté ;* il allait cependant enseigner dans les villages d'alentour.

§. II. *Mission et puissance des apôtres.*

7. Or Jésus ayant appelé les douze *qu'il avait choisis pour ses apôtres*, il commença à les envoyer deux à deux *prêcher son évangile ;* et, *afin qu'ils soutinssent, par l'éclat des miracles, la vérité de leur doctrine*, il leur donna puissance sur les esprits impurs, *pour les chasser.*

8. Et il leur commanda de ne rien porter en chemin, qu'un bâton seulement (3) *pour s'appuyer ;* de n'avoir ni sac, ni pain, ni argent dans leur bourse,

9. mais d'aller avec des sandales (4), et de n'avoir point deux habits.

10. Il leur dit aussi : Quelque part que vous alliez, étant entrés dans une maison *que vous aurez jugée digne de vous recevoir*, demeurez-y jusqu'à ce que vous sortiez de ce lieu-là, *pour éviter tout soupçon de légèreté ou d'amour de vos aises.*

11. Et lorsqu'il se trouvera des personnes qui ne voudront pas vous recevoir ni vous écouter, sortant de là, secouez la poussière de vos pieds, afin que ce soit un témoignage *de l'anathème que Dieu prononce* contre eux, *et du jugement qu'il exercera sur eux au jour de sa vengeance.*

---

(1) L'opinion la plus universelle et la plus ancienne est que Jésus-Christ exerçait avec Joseph le métier de charpentier. C'est ainsi qu'il a voulu ennoblir et sanctifier le travail des mains.

(2) C'est-à-dire qu'il ne voulut pas, parce qu'ils s'en étaient rendus indignes.

(3) Pour se soutenir en marchant. Le bâton que Jésus-Christ défend dans St. Matthieu et dans St. Luc est une arme qu'on prendrait pour se défendre.

(4) C'est-à-dire la chaussure la plus simple et la plus pauvre. Dans St. Matthieu et dans St. Luc, Jésus-Christ leur défend d'avoir des souliers, c'est-à-dire d'en avoir plusieurs paires à changer, comme il leur défend d'avoir deux habits.

12. Etant donc partis, ils prêchaient aux peuples qu'ils fissent pénitence.

13. Ils chassaient beaucoup de démons *des corps des possédés* ; ils oignaient d'huile plusieurs malades (1), et les guérissaient.

§. III. *Mort de saint Jean.*

14. Cependant le roi Hérode entendit parler de Jésus ; car son nom était devenu célèbre, et il disait : *Voilà* Jean-Baptiste *qui* est ressuscité, et c'est pour cela qu'il se fait par lui tant de miracles.

15. D'autres disaient : C'est Elie. D'autres, c'est un prophète égal à l'un des *premiers* prophètes.

16. Ce qu'Hérode ayant entendu, il dit : C'est Jean, à qui j'ai fait couper la tête, qui est ressuscité.

17. Car ce même Hérode avait envoyé prendre Jean, l'avait fait lier et mettre en prison, à cause d'Hérodiade, femme de Philippe, son frère, qu'il avait épousée.

18. Car Jean disait à Hérode : Il ne vous est pas permis d'avoir la femme de votre frère.

19. Or Hérodiade, *irritée de cette liberté de Jean*, lui tendait des piéges, et voulait le faire mourir ; mais elle ne pouvait en venir à bout ;

20. car Hérode *qui* craignait Jean, *et qui avait du respect pour lui*, sachant que c'était un homme juste et saint, le faisait garder, agissait même en beaucoup de choses par son conseil, et l'écoutait volontiers.

21. Mais lorsque le jour convenable fut arrivé, Hérode fit le festin de sa naissance aux grands de sa cour, aux premiers officiers de ses troupes, et aux principaux de la Galilée.

22. Et la fille d'Hérodiade étant entrée *dans la salle du festin*, et ayant dansé devant Hérode, elle lui plut tellement, et à ceux qui étaient à table avec lui, qu'il lui dit : Demandez moi ce que vous voudrez, et je vous le donnerai ;

23. et il ajouta même avec serment : Oui, je vous donnerai tout ce que vous me demanderez, quand ce serait la moitié de mon royaume.

24. Elle étant sortie, dit à sa mère : Que demanderai-je ? Sa mère lui dit : La tête de Jean-Baptiste.

25. Et étant rentrée aussitôt en grande hâte *dans la salle* où était le roi, elle lui fit sa demande en ces termes : Je veux, *lui dit-elle*, que vous me donniez tout présentement dans un bassin la tête de Jean-Baptiste.

26. Le roi en fut très-fâché : néanmoins, à cause de son serment et de ceux qui étaient à table avec lui, *qui en avaient été témoins*, il ne voulut pas la contrister *par un refus* ;

27. mais ayant envoyé un de ses gardes, il commanda qu'on apportât la tête de Jean dans un bassin. Le garde lui coupa donc la tête dans la prison,

---

(1) Le saint concile de Trente déclare que le sacrement de l'extrême-onction est insinué et figuré par ces paroles.

28. l'apporta dans un bassin, la donna à la fille, et la fille la donna à sa mère.

29. Ce que les disciples de Jean ayant appris, ils vinrent prendre son corps et le mirent dans un tombeau.

§. IV. *Retraite de Jésus-Christ. Miracle des cinq pains.*

30. Cependant les apôtres s'étant rassemblés auprès de Jésus *au retour de leur mission*, lui rendirent compte de tout ce qu'ils *y* avaient fait, et de ce qu'ils *y* avaient enseigné.

31. Et il leur dit : Venez à l'écart dans quelque lieu solitaire, et vous reposez un peu. Car il y avait beaucoup de personnes qui allaient et venaient *vers Jésus et ses disciples*, et ils n'avaient pas seulement le temps de manger.

32. Etant donc entrés dans une barque, ils se retirèrent à l'écart dans un lieu désert *appelé le désert de Bethsaïde*.

33. Mais quelques-uns les virent partir, et plusieurs *autres* en eurent connaissance, et *ayant su le lieu où ils se retiraient*, ils y accoururent à pied de toutes les villes *voisines ;* et ils *firent tant de diligence*, *qu'ils* y arrivèrent avant eux.

34. Et *ainsi* Jésus sortant de la barque *où il était entré*, vit une grande multitude de peuple *qui l'attendait*, et il en eut compassion, parce qu'ils étaient comme des brebis qui n'ont point de pasteur ; et il commença à leur enseigner beaucoup de choses.

35. Mais le jour étant déjà fort avancé, ses disciples vinrent à lui, et lui dirent : Ce lieu-ci est désert, et il est déjà tard ;

36. renvoyez-les, afin qu'ils s'en aillent dans les villages et dans les bourgs voisins, acheter de quoi manger.

37. Il leur répondit : Donnez-leur vous-mêmes à manger. Ils lui dirent : Allons donc, *nous qui n'avons point d'argent*, acheter pour deux cents deniers de pain, et nous leur donnerons à manger.

38. Jésus leur dit : Combien de pains avez-vous ? allez et voyez. Et y ayant regardé, ils lui dirent : Nous en avons cinq, et deux poissons.

39. Alors il leur commanda de les faire tous asseoir par troupe sur l'herbe verte ;

40. et ils s'assirent en diverses bandes, les unes de cent et les autres de cinquante personnes.

41. Et Jésus prit les cinq pains et les deux poissons, et levant les yeux au ciel, il les bénit ; et ayant rompu les pains, il les donna à ses disciples, afin qu'ils les distribuassent au peuple, et il partagea *de même* à tous les deux poissons.

42. Et tous mangèrent, et furent rassasiés.

43. Et les disciples remportèrent douze paniers pleins des morceaux qui étaient restés des pains et des poissons.

44. Or ceux qui mangèrent *de ces pains et de ces poissons*, étaient au nombre de cinq mille hommes.

§. V. *Jésus-Christ prie, marche sur la mer, guérit tous les malades.*

45. Il obligea aussitôt ses disciples de monter dans la barque, afin qu'ils passassent avant lui de l'autre côté du lac, vers Bethsaïde, pendant qu'il renverrait le peuple.

46. Et après qu'il l'eût renvoyé, il s'en alla sur la montagne pour prier.

47. Le soir étant venu *et la nuit étant déjà fort avancée*, la barque *où étaient les disciples* se trouvait au milieu de la mer, et Jésus était seul à terre.

48. Et voyant qu'ils avaient beaucoup de peine à ramer, parce que le vent leur était contraire, vers la quatrième veille de la nuit, il vint à eux, marchant sur la mer; et *il semblait qu*'il voulait les devancer (1).

49. Mais eux le voyant marcher ainsi sur la mer, crurent que c'était un fantôme, et jetèrent un grand cri :

50. Car ils le virent tous, et ils en furent *tous* épouvantés. Et aussitôt il leur parla, et leur dit : Rassurez-vous, c'est moi, ne craignez point.

51. Il monta ensuite avec eux dans la barque, et *en même temps* le vent cessa : ce qui augmenta encore beaucoup l'étonnement où ils étaient, *et leur donna lieu d'admirer sa divine puissance, dont ils n'étaient pas encore bien convaincus ;*

52. car ils n'avaient pas compris le miracle des pains; car leur cœur était aveugle.

53. Après qu'ils eurent traversé le lac, ils vinrent aborder au pays de Génézareth.

54. Et dès qu'ils furent sortis de la barque, les habitans du pays reconnurent Jésus,

55. et parcourant toute la contrée, ils commencèrent à apporter les malades dans des lits, partout où ils entendaient dire qu'il était.

56. Et en quelque lieu qu'il entrât, soit bourgs, villes ou villages, ils mettaient les malades dans les places publiques, et ils le priaient qu'il leur permît de toucher seulement le bord de son vêtement; et tous ceux qui le touchaient étaient guéris.

(1) Voyez St. Matth. ch. XIV, v. 25.

CHAPITRE VII.

§. I. *Mains non lavées. Traditions humaines. Destruction du commandement.*

1. **E***n ce même temps*, des pharisiens, et quelques-uns des scribes, qui étaient venus de Jérusalem, s'assemblèrent autour de Jésus.

2. Et ayant vu quelques-uns de ses disciples prendre leur repas avec des mains impures, c'est-à-dire, sans les avoir lavées, ils les en blâmèrent.

3. Car les pharisiens et tous les Juifs ne mangent point, qu'ils ne lavent souvent leurs mains, gardant en cela la tradition des anciens.

4. Et lorsqu'ils reviennent de la place publique, ils ne mangent point sans s'être lavés, *pour se purifier des souillures qu'ils craignent d'y avoir contractées.* Ils ont encore beaucoup d'autres coutumes *superstitieuses* qu'ils ont reçues *de leurs pères*, et qu'ils gardent *fort scrupuleusement*, comme de laver les coupes, les pots, les vaisseaux d'airain, *dont ils se servent pour boire ou pour manger*, et les lits *sur lesquels ils se mettent pour prendre leurs repas.*

5. Les pharisiens donc et les scribes lui demandèrent : D'où vient que vos disciples ne suivent pas la tradition des anciens, mais qu'ils prennent leurs repas avec des mains impures !

6. Il leur répondit : Isaïe a bien prophétisé de vous, hypocrites, lorsqu'il a écrit : Ce peuple m'honore des lèvres ; mais leur cœur est loin de moi.

7. Et le culte qu'ils me rendent est vain *et frivole*, puisqu'ils enseignent des maximes et des ordonnances humaines, *et qu'ils les préfèrent à ma loi.*

8. Car laissant là le commandement de Dieu, vous observez *avec soin* la tradition des hommes, vous lavez *exactement* les pots et les coupes, et vous faites beaucoup d'autres choses semblables, *sous prétexte de religion.*

9. Ainsi donc, leur disait-il, vous rendez inutile le commandement de Dieu, pour garder votre tradition (1).

10. Car Moïse a dit *dans la loi de Dieu qu'il vous a donnée :* Honorez votre père et votre mère, *en les assistant de vos biens*, et : Que celui qui outragera de paroles son père ou sa mère, soit puni de mort.

11. Mais vous, vous dites : Si un homme dit à son père ou à sa mère, *qu'il voit dans le besoin :* Corban, c'est-à-dire : Tout don que je fais à Dieu de mon bien vous sera utile ; *celui-là satisfait à la loi.*

12. Et vous ne lui permettez pas de rien faire davantage pour *assister* son père ou sa mère (2), *sous prétexte que par cette parole il a consacré ses biens à Dieu ;*

13. détruisant *ainsi* le commandement de Dieu par votre

(1) Ce sont les traditions des pharisiens, traditions opposées à la loi de Dieu ou prescrivant de vaines observances que Jésus-Christ réprouve ici, et non les traditions de son Eglise, comme le prétendent les protestans. Il est évident que Jésus-Christ ne pouvait condamner les traditions de son Eglise, après avoir envoyé ses apôtres pour enseigner les nations, et leur avoir promis d'être avec eux et avec leurs successeurs jusqu'à la fin des siècles. S'il est toujours avec eux, il enseigne toujours par leur bouche : nous devons toujours croire l'Eglise, par conséquent recevoir ses traditions. C'est ce que l'apôtre St. Paul nous recommande. Voyez 2de. épître aux Thessaloniciens, ch. II, v. 14 ; 1re. épître aux Corinthiens, ch. XI, v. 2 ; 1re. épître à Timothée, ch. VI, v. 10 ; 2de. épître à Timothée, ch. I, v. 13, et ch. II, v. 2.

(2) Voyez St. Matth. ch. XV, v. 6.

tradition, que vous-mêmes avez établie ; et vous faites encore beaucoup d'autres choses semblables, *qui sont, ou opposées à la loi de Dieu, ou inutiles pour le salut des hommes.*

§. II. *C'est le cœur qui souille l'homme.*

14. Et ayant appelé de nouveau *tout* le peuple, *et voulant lui montrer la vanité des purifications pharisaïques*, il leur dit : Ecoutez-moi tous, et comprenez *bien ceci*.

15. Il n'y a rien hors de l'homme, qui entrant en lui puisse le souiller ; mais ce qui sort de l'homme, c'est-là ce qui le souille (1).

16. Si quelqu'un a des oreilles pour entendre *ceci*, qu'il *l'*entende.

17. Après qu'il eut quitté le peuple, et qu'il fut entré dans la maison, ses disciples lui demandèrent le sens de cette parabole.

18. Et il leur dit : Quoi ! vous avez aussi vous autres si peu d'intelligence ? Ne comprenez-vous pas que tout ce qui *venant* du dehors entre dans *le corps de* l'homme, ne le peut souiller,

19. parce que cela n'entre pas dans son cœur, mais va dans son ventre, d'où ce qui est impur dans tous les alimens est jeté dans le lieu secret ?

20. Mais ce qui souille l'homme, leur disait-il, c'est ce qui sort *du cœur* de l'homme.

21. Car c'est du dedans, *et* du cœur des hommes, que sortent les mauvaises pensées, les adultères, les fornications, les homicides,

22. les larcins, l'avarice, les méchancetés, la fourberie, les impudicités, l'*envie ou* l'œil malin, le blasphème *ou la médisance*, l'orgueil *et* la folie *ou le dérèglement d'esprit.*

23. Tous ces maux viennent du dedans, et souillent l'homme ; *et c'est d'eux qu'il faut avoir soin de purifier son cœur.*

§. III. *La Chananée.*

24. Il sortit ensuite de ce lieu, et s'en alla sur les confins de Tyr et de Sidon ; et étant entré dans une maison, il voulait que personne ne le sût ; mais il ne put demeurer caché ;

25. car une femme dont la fille était possédée d'un esprit impur, ayant ouï dire qu'il était là, entra aussitôt et se jeta à ses pieds.

26. Or cette femme était payenne et syrophénicienne de nation, et elle le suppliait de chasser le démon du corps de sa fille.

27. Jésus lui dit : Laissez premièrement rassasier les enfans ; car il n'est pas juste de prendre le pain des enfans, et de le jeter aux chiens.

28. Mais elle lui répondit : Il est vrai, mais *il est vrai* aussi *que* les petits chiens mangent sous la table *de leurs maîtres* des miettes du pain des enfans (2).

29. Alors il lui dit : Allez ; à cause de cette parole, le démon est sorti *du corps* de votre fille.

30. Et lorsqu'elle fut retournée

(1) Voyez St. Matth. ch. XV, v. 11.

(2) Voyez St. Matthieu, ch. XV, v. 26 et 27.

à sa maison, elle trouva que le démon était sorti de sa fille, et qu'elle était couchée sur son lit, *où elle reposait tranquillement.*

§. IV. *Sourd et muet.*

31. Jesus quittant ensuite les confins de Tyr, vint par Sidon, vers la mer de Galilée, passant au milieu du pays *appelé* de la Décapole, *à cause des dix villes qu'il contient.*

32. Et on lui amena alors un homme qui était sourd et muet, et on le priait de lui imposer les mains *pour le guérir.*

33. Jésus donc le tirant à l'écart, hors de la foule *du peuple*, lui mit ses doigts dans les oreilles, et ayant pris sa salive, il lui toucha la langue :

34. puis levant les yeux au ciel, il jeta un soupir, et lui dit : Ephpheta (1), c'est-à-dire : Ouvrez-vous.

35. Et aussitôt ses oreilles furent ouvertes, sa langue fut déliée, et il parlait distinctement.

36. *Quoique Jesus se fût séparé de la foule pour faire ce miracle, plusieurs néanmoins en furent témoins*, et il leur défendit de le dire à personne ; mais plus il le leur défendait, plus ils le publiaient, *se croyant d'autant plus obligés de faire connaître sa puissance, qu'il prenait plus de soin de la cacher :*

37. et l'admirant d'autant plus, ils disaient : Il a bien fait toutes choses ; il a fait entendre les sourds, et parler les muets.

(1) Les miracles de Jésus-Christ sont aussi des mystères ; et ce que sa puissance opérait sur les corps visiblement, sa grâce l'opère invisiblement dans les âmes : c'est pour cette raison que l'Eglise a fait de cette action du Sauveur une des cérémonies du baptême. Le mot *ephpheta* (*ouvrez-nous*) que prononce le prêtre en faisant à peu près les mêmes attouchemens que fit Jésus-Christ sur l'homme sourd et muet, ce mot, disons-nous, signifie dans cette circonstance : que vos oreilles soient ouvertes pour entendre et pour croire, et que votre langue se dénoue pour confesser la vérité que vous croyez.

CHAPITRE VIII

§. I. *Miracle des sept pains.*

1. En ce temps-là, le peuple s'étant encore trouvé en fort grand nombre *à la suite de Jésus*, sans avoir de quoi manger, il appela ses disciples, et leur dit :

2. J'ai pitié de ce peuple, parce que voilà déjà trois jours qu'ils demeurent continuellement avec moi, et ils n'ont rien à manger.

3. Et si je les renvoie en leurs maisons à jeûn, les forces leur manqueront en chemin ; car quelques-uns d'eux sont venus de loin.

4. Ses disciples, *ne se souvenant plus de ce qu'il avait fait dans une pareille occasion*, lui répondirent : Comment pourrait-on trouver dans ce désert assez de pain pour les rassasier ?

5. Jésus leur demanda : Combien avez-vous de pains ? Sept, lui dirent-ils.

6. Alors il commanda au peuple de s'asseoir à terre : et prenant les sept pains, et rendant graces *à Dieu son père*, il les rompit, et les donna à ses disciples pour les distribuer, et il les distribuèrent au peuple.

7. Ils avaient encore quelques petits poissons qu'il bénit aussi, et il commanda qu'on les servit.

8. Ils mangèrent donc, et furent *tous* rassasiés ; et on remporta sept corbeilles pleines des morceaux qui étaient restés (1).

9. Or ceux qui mangèrent, étaient au nombre d'environ quatre mille ; et il les renvoya.

§. II. *Prodige refusé. Apôtres repris de leur peu d'intelligence.*

10. Aussitôt après, montant dans une barque avec ses disciples, il vint dans le pays de Dalmanutha,

11. où des pharisiens vinrent le trouver, et commencèrent à disputer avec lui, lui demandant, pour le tenter, *qu'il leur fît voir* quelque prodige dans le ciel, *qui les assurât qu'il était le Messie envoyé de Dieu.*

12. Mais Jésus gémissant du fond du cœur *sur leur endurcissement*, dit : Pourquoi cette nation demande-t-elle un prodige *afin de croire, eux qui résistent à l'autorité de tant de miracles qu'ils voient tous les jours de leurs propres yeux ?* Je vous le dis, en vérité : il ne sera point donné à cette nation de prodige *tel qu'elle le demande.*

13. Et les laissant là, il remonta dans la barque, et passa à l'autre bord.

14. Or les disciples avaient oublié de prendre du pain, et ils n'en avaient qu'un avec eux dans la barque.

15. Cependant Jésus leur donnait cet avis : Ayez soin de vous bien garder du levain des pharisiens, et du levain d'Hérode.

16. Et ils pensaient, et se disaient l'un à l'autre : C'est parce que nous n'avons point de pain : *comment ferons-nous, si venant à en manquer, il ne nous est pas permis de prendre de celui des disciples des pharisiens, ni de celui des partisans d'Hérode* (2).

17. Ce que Jésus connaissant, il leur dit : Pourquoi vous entretenez-vous de cette pensée, que vous n'avez point de pain ? Ne savez-vous pas encore, ne comprenez-vous pas encore ? et votre cœur est-il encore dans l'aveuglement ?

18. Aurez-vous toujours des yeux sans voir, et des oreilles sans entendre ? et avez-vous perdu la mémoire ?

19. Lorsque je rompis les cinq pains pour cinq mille hommes, combien remportâtes-vous de paniers pleins des morceaux qui étaient restés ? Douze, lui dirent-ils.

20. Et lorsque je rompis les

(1) Jésus-Christ fit ramasser ces morceaux de pain, afin que le miracle fût connu dans toute son étendue, et aussi pour apprendre à *ne pas perdre le bien de Dieu*, phrase populaire qui renferme un sens très-moral et très-religieux.

(2) Voyez dans St. Matthieu ce que Jésus-Christ entendait par le levain des pharisiens. Matth. ch. XVI, v. 12.

sept pains pour quatre mille hommes, combien remportâtes-vous de corbeilles pleines des morceaux qui étaient restés ? Sept, lui dirent-ils.

21. Et comment *donc*, ajouta-t-il, ne comprenez-vous point encore *que vous ne pouvez manquer de pain, m'ayant avec vous.*

§. III. *Aveugle guéri.*

22. Ils allèrent à Bethsaïde, et on lui amena un aveugle, qu'on le pria de toucher.

23. Et prenant l'aveugle par la main, il le mena hors du bourg, lui mit de la salive sur les yeux, et lui ayant imposé les mains, il lui demanda s'il voyait quelque chose.

24. Cet homme regardant, dit : Je vois marcher des hommes qui me paraissent comme des arbres.

25. Jésus lui mit encore une fois les mains sur les yeux, et il commença à *mieux* voir ; et *enfin il* fut tellement guéri, qu'il voyait distinctement toutes choses.

26. Et Jésus le renvoya dans sa maison, en lui disant : Allez-vous-en chez vous ; et si vous entrez dans le bourg, ne dites à personne ce qui vous est arrivé.

§. IV. *Passion prédite. Saint Pierre repris.*

27. Jésus partit de là *ensuite*, avec ses disciples, pour aller dans les villages *d'autour* de Césarée de Philippe ; et *comme il était* en chemin, il leur fit cette question : Qui dit-on que je suis ?

28. Ils lui répondirent : Les uns disent que vous êtes Jean-Baptiste, les autres, Elie, et les autres *vous regardent* comme un des *anciens* prophètes.

29. Alors il leur dit : Et vous autres, qui dites-vous que je suis ? Pierre prenant la parole *pour tous les autres*, lui dit : Vous êtes le Christ, *le Messie* (1).

30. Et il leur défendit très-fortement de le dire à personne.

31. Et il commença à leur enseigner qu'il fallait que le Fils de l'homme souffrît beaucoup ; qu'il fût rejeté par les anciens, par les princes des prêtres et par les scribes ; qu'il fût mis à mort, et qu'il ressuscitât trois jours après.

32. Et il en parlait ouvertement. Alors Pierre, *qui regardait ces souffrances que Jésus annonçait comme peu convenables à sa qualité de Fils de Dieu qu'il venait de confesser*, le tirant à part, commença à le reprendre *et à condamner le désir qu'il avait de se livrer à ces tourmens.*

33. Mais Jésus se tournant, et regardant ses disciples, *afin de les rendre attentifs à la correction qu'il allait faire à leur chef*, reprit rudement Pierre, en disant : Retirez-vous de moi, satan ; car vous ne goûtez point les choses de Dieu, mais celles des hommes, *puisque vous préférez la conservation d'une vie mortelle à l'accomplissement de la volonté de Dieu.*

34. Et appelant à soi le peuple avec ses disciples, *pour les instruire tous du détachement où ils devaient être de toutes les choses*

---

(1) Voyez St. Matthieu, ch. XVI, v. 16 et suivans avec les notes.

de la terre, et de leur vie même, il leur dit : Si quelqu'un veut me suivre, *et avoir part à ma gloire,* qu'il renonce à soi-même, qu'il se charge de sa croix, et qu'il me suive (1), *en souffrant et mourant avec moi : c'est l'unique moyen de trouver la vraie vie et le véritable salut.*

35. Car celui qui voudra sauver sa vie *dans le temps,* la perdra *pour l'éternité,* et *au contraire,* celui qui la perdra *dans le temps* pour l'amour de moi et de l'évangile, la sauvera *éternellement. C'est donc une grande folie d'abandonner la foi pour sauver sa vie, ou pour acquérir des biens.*

36. Et *en effet,* que servira à un homme de gagner tout le monde *pour un moment,* s'il vient à perdre son âme *pour toujours ?*

37. Et qu'est-ce que l'homme donnera en échange pour son âme ? *Rien ne sera capable de la délivrer.*

38. Car si quelqu'un rougit de moi et de mes paroles, parmi cette génération adultère et pécheresse, le Fils de l'homme, *par lequel seul il peut être sauvé,* rougira aussi de lui, lorsqu'il viendra accompagné des saints anges dans la gloire de son père *pour rendre à chacun selon ses œuvres.*

39. Et il ajouta : Je vous dis en vérité, qu'il y en a quelques-uns de ceux qui sont ici qui ne mourront point qu'ils n'aient vu arriver le règne de Dieu, *en voyant le Fils de l'homme paraître dans la gloire et* dans la puissance *qui lui appartient comme le Fils de Dieu* (2).

(1) Ce n'est pas sa croix que Jésus-Christ nous oblige de porter ; c'est la nôtre, beaucoup plus légère que la sienne. Mais il y a plus ; car ce n'est pas lui qui nous en charge : la condition de cette vie nous la rend inévitable, et ce qu'il exige de nous, c'est, à la lettre, que nous fassions de nécessité vertu. Quand on porte ainsi sa croix à la suite du Sauveur, c'est-à-dire, en imitant sa patience, il l'adoucit encore par l'onction de sa grâce, et se joint à nous pour nous aider à en soutenir le poids. Combien d'âmes rendent témoignage qu'elles la trouvent aussi délicieuse qu'elle leur est méritoire ; tandis que ceux qui la portent avec impatience gémissent sous le faix et s'en font un double enfer, celui de cette vie et celui de l'autre. Puisqu'il faut souffrir de quelque façon que ce soit, n'est-il pas plus raisonnable de se sauver en souffrant moins, que de se damner en souffrant plus ?

(2) Voyez St. Matth. ch. XVI, v. 28.

CHAPITRE IX.

§. I. *Transfiguration. Avénement d'Elie.*

1. Et six jours après *avoir dit cette parole,* Jésus prit avec lui Pierre, Jacques et Jean, les mena à l'écart sur une haute montagne, et il fut transfiguré en leur présence.

2. Ses habits devinrent tout brillans de lumière et blancs comme la neige ; en sorte qu'il n'y a point de foulon sur la terre qui en puisse faire d'aussi blancs.

3. En même temps ils virent paraître Elie et Moïse, qui s'entretenaient avec Jésus *de ce qu'il devait souffrir à Jérusalem.*

4. Et Pierre, *tout occupé de ce*

qu'il voyait, prenant la parole, dit à Jésus : Rabbi, *c'est-à-dire*, Maître, il est bon pour nous d'être ici : faisons-*y* trois tentes, une pour vous, une pour Moïse, et une pour Elie.

5. Car ils ne savait ce qu'il disait, tant ils étaient effrayés.

6. Alors il parut une nuée qui les couvrit, et il sortit de cette nuée une voix qui dit : Celui-ci est mon fils bien-aimé; écoutez-le.

7. Et aussitôt regardant de tous côtés, ils ne virent plus que Jésus, *qui était demeuré* seul avec eux, *et auquel seul ces paroles pouvaient s'adresser*.

8. Lorsqu'ils descendaient de la montagne, il leur commanda de ne dire à personne ce qu'ils avaient vu, que quand le Fils de l'homme serait ressuscité d'entre les morts, *et que sa résurrection aurait disposé les hommes à croire sa divinité, que sa transfiguration venait de faire éclater*.

9. Et ils tinrent la chose secrète, s'entre-demandant ce que voulait dire *cette parole :* Quand il sera ressuscité d'entre les morts, *ne comprenant point encore qu'il dût mourir*.

10. Et *prenant cette résurrection pour l'établissement de son règne*, ils lui demandèrent : Pourquoi donc les pharisiens et les scribes disent-ils qu'il faut qu'Elie vienne auparavant ?

11. Jésus leur répondit : Il est vrai qu'Elie viendra auparavant, et qu'alors il rétablira toutes choses, *en réunissant les Juifs et les gentils, et les réconciliant tous avec Dieu ;* et il en sera *de ce prophète* comme du Fils de l'homme, dont il est écrit qu'il doit souffrir beaucoup, et être traité avec mépris.

12. Mais je vous dis *aussi* qu'Elie est déjà venu (1), et qu'ils l'ont traité comme il leur a plu, selon ce qui avait été écrit de lui. *Ce qu'il disait de Jean-Baptiste, qui était venu dans l'esprit et la vertu d'Elie, et qu'Hérode avait fait mourir.*

§. II. *Lunatique. Foi. Prière. Jeûne.*

13. Etant retourné à ses *autres* disciples, il vit autour d'eux une grande multitude de personnes, et des scribes qui disputaient avec eux.

14. Et aussitôt tout le peuple ayant aperçu Jésus, *et étant frappé de l'éclat et de la majesté qui paraissaient encore sur son visage, comme un reste de sa transfiguration*, fut saisi d'étonnement et de crainte, et tous accoururent pour le saluer.

15. Alors il leur demanda : De quoi disputez-vous ensemble ?

16. Et un de la troupe prenant la parole, lui dit : Maître, je vous ai amené mon fils, qui est possédé d'un esprit *malin qui le rend* muet;

17. *et* qui partout où il se saisit de lui, le jette contre terre, et *le tourmente de telle sorte, que* l'enfant écume, grince les dents et devient sec. J'ai prié vos disciples de le chasser, mais ils ne l'ont pu.

18. Jésus *qui savait que cette impuissance venait du peu de confiance de ses apôtres, du peu de foi de cet homme, et de l'incrédulité des docteurs juifs qui étaient*

(1) Voyez St. Matth. ch. XVII, 12.

présens, leur adressant *à tous* la parole, leur dit : O race incrédule (1), jusqu'à quand serai-je avec vous ? jusqu'à quand vous souffrirai-je ? Amenez-moi cet enfant.

19. Ils le lui amenèrent ; et dès qu'il eut aperçu Jésus, l'esprit *malin* commença à agiter l'enfant, qui, se jetant par terre, se roulait en écumant.

20. Jésus *voulant faire sentir la grandeur du miracle qu'il allait faire, en faisant connaître la longueur de cette possession,* demanda à son père : Combien y a-t-il que cela lui arrive ? Dès son enfance, dit le père :

21. et le démon l'a souvent jeté *tantôt* dans le feu, et *tantôt* dans l'eau, pour le faire périr. Mais si vous y pouvez quelque chose, ayez pitié de nous, et secourez-nous.

22. Jésus lui répondit : Si vous pouvez croire, tout est possible à celui qui croit.

23. Et aussitôt le père de l'enfant s'écriant, lui dit avec larmes : Je crois, Seigneur, *mais* aidez-*moi dans* mon incrédulité, *et suppléez par votre bonté ce qui manque à ma foi* (2).

24. Jesus donc voyant que le peuple accourrait en foule, *pour être témoin de ce qu'il allait faire,* parla avec menaces à l'esprit impur, et lui dit : Esprit sourd et muet, sors de cet enfant, et n'y rentre plus ; je te le commande.

25. Alors *cet esprit* jetant de grands cris, et l'agitant avec beaucoup de violence, sortit, et l'enfant demeura comme mort ; de sorte que plusieurs disaient : Il est mort.

26. Mais Jésus le prenant par la main, et le soulevant, il se leva, *et se trouva parfaitement guéri.*

27. Lorsque Jésus fut entré dans la maison, ses disciples lui demandèrent en particulier : Pourquoi n'avons-nous pu nous autres chasser ce démon ?

28. Et il leur dit : Ces sortes de démons ne peuvent être chassés par nul autre moyen que par la prière et par le jeûne.

§. III. *Passion prédite. Premier, serviteur de tous.*

29. Etant partis de là, ils traversèrent la Galilée, *prenant le chemin de Jerusalem,* et il ne voulait pas que personne le sût.

30. Cependant il instruisait *en chemin* ses disciples *de ce qui devait lui arriver dans cette ville,* et il leur disait : Le Fils de l'homme sera livré entre les mains des hommes, et ils le feront mourir, et il ressuscitera le troisième jour *après sa mort.*

31. Mais ils ne comprenaient pas cette parole, et ils craignaient de l'interroger *pour lui en demander l'éclaircissement ; car bien qu'ils ne pussent s'imaginer que le Messie dût mourir, ils entre-*

(1) Voyez St Matth. ch. XVII, v. 16.

(2) On doit s'attendre à être exaucé, lorsqu'en commençant par faire ce qui dépend de soi, on demande à Dieu qu'il fasse le reste. *Dieu,* dit St. Augustin, *ne commande pas des choses impossibles ; mais en commandant, il avertit de faire ce que l'on peut, de demander ce que l'on ne peut pas, et il secourt afin qu'on le puisse.*

voyaient cependant dans ces paroles quelque chose de funeste qu'ils n'osaient approfondir.

32. Ils vinrent ensuite à Capharnaum ; et *comme ses disciples avaient eu une dispute durant le chemin*, lorsqu'ils furent à la maison, il leur demanda : De quoi disputiez-vous ensemble pendant le chemin ?

33. Mais ils gardèrent le silence, *étant couverts de confusion*, parce que le sujet de la dispute qu'ils avaient eue dans le chemin, avait été *de savoir* qui d'entre eux était le plus grand.

34. Et s'étant assis, *comme pour décider la question*, il appela les douze, et leur dit : Si quelqu'un *d'entre vous* veut être le premier, il sera le dernier de tous et le serviteur de tous.

§. IV. *Enfans. Qui n'est pas contre Jésus-Christ, est pour Jésus-Christ. Verre d'eau.*

35. Puis, *pour leur faire comprendre combien ceux qui s'abaissaient ainsi lui étaient agréables*, prenant un *petit* enfant, il le mit au milieu d'eux, et l'ayant embrassé, il leur dit :

36. Quiconque reçoit en mon nom un *petit* enfant comme celui-ci, me reçoit *moi-même* ; et quiconque me reçoit, ne me reçoit pas *seulement*, mais il reçoit *aussi* celui qui m'a envoyé (1).

37. Jean prenant la parole, lui dit : Maître, *si vous agréez ainsi tout ce que l'on fait en votre nom, nous avons donc fait une faute ; car* nous avons vu un certain homme qui chasse les démons en votre nom, quoiqu'il ne nous suive pas, et nous l'en avons empêché, *parce qu'il n'est pas comme nous du nombre de vos disciples.*

38. Mais Jésus dit : Ne l'en empêchez pas ; car il n'y a point d'homme qui ayant fait un miracle en mon nom, puisse aussitôt après parler mal de moi, *et blasphémer un nom dont il vient d'éprouver la puissance.*

39. *Ne vous opposez donc plus à ceux qui agissent en mon nom, quoiqu'ils ne soient pas d'avec vous ;* car qui n'est pas contre vous est pour vous (2), *et à plus forte raison, celui qui travaille comme vous à détruire l'empire du démon, vous est favorable. Aussi recevra-t-il la récompense de son travail, quelque petit qu'il soit.*

40. Car quiconque vous donnera *seulement* un verre d'eau en mon nom, parce que vous appartenez au Christ, je vous le dis en vérité, il ne perdra point sa récompense.

(1) Voyez St. Matth. ch. XVIII, v. 5.

(2) Puisque cet homme ne combat point la doctrine que vous prêchez, et qu'il contribue au contraire à l'autoriser, en chassant comme vous les démons par l'invocation de mon nom, regardez-le comme s'il était des vôtres, quoiqu'il ne soit pas attaché à ma suite. Ceci n'est pas contraire à ce que Jésus-Christ a dit en St. Matth. ch. XII, v. 30 : *Qui n'est point avec moi, est contre moi.* Il parlait là à des pharisiens qui, par le refus qu'ils faisaient de croire en lui, formaient une opposition des plus fortes à la prédication de son évangile ; parce qu'étant les plus accrédités parmi les Juifs, leur exemple retenait une infinité de gens qui, sans cela, auraient cru en Jésus-Christ.

§. V. *Scandale. Ver et feu éternel. Le sel et la paix.*

41. Et *si Dieu tient un compte si exact de ce que l'on fait pour l'établissement de son règne dans les âmes, il exercera aussi un jugement terrible sur ceux qui contribuent à leur perte. Ainsi je vous déclare que* quiconque scandalisera l'un de ces petits qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on lui attachât une meule de moulin au cou, et qu'on le jetât dans la mer.

42. Et si votre main vous est un sujet de scandale (1) *et une occasion de péché*, coupez-la (2). Il vaut mieux pour vous que vous entriez dans la vie, n'ayant qu'une main, que d'en avoir deux, et d'aller en enfer, dans ce feu qui ne peut s'éteindre, *et qui brûle éternellement ceux qui y sont condamnés,*

43. où le ver qui les ronge ne meurt point (3), et où le feu *qui les brûle* ne s'éteint jamais.

44. Et si votre pied vous est un sujet de scandale *et une occasion de péché*, coupez-le. Il vaut bien mieux pour vous que n'ayant qu'un pied, vous entriez dans la vie éternelle, que d'en avoir deux, et d'être précipité dans l'enfer, dans ce feu qui ne peut s'éteindre, *et qui brûle éternellement ceux qui y sont condamnés,*

45. où le ver qui les ronge ne meurt point, et où le feu *qui les brûle* ne s'éteint jamais.

46. Et si votre œil vous est un sujet de scandale *et une occasion de péché*, arrachez-le. Il vaut mieux pour vous que n'ayant qu'un œil, vous entriez dans le royaume de Dieu, que d'en avoir deux, et être précipité dans le feu de l'enfer *avec les damnés,*

47. où le ver qui les ronge ne meurt point, et où le feu *qui les brûle* ne s'éteint jamais.

48. Car *étant des victimes immolées à la justice de Dieu qui est éternelle*, ils seront tous salés par le feu (4) *de l'enfer, qui les conservera en les brûlant, afin que l'éternité de leur peine réponde à l'éternité de cette justice qu'ils ont offensée ;* comme toute victime, *selon la loi*, doit être salée avec le sel *de la terre, pour être digne d'être offerte à Dieu, et de satisfaire à sa justice pour les péchés des hommes.*

49. *Ainsi* le sel est bon, *puisqu'il sert à conserver les victimes, et à les rendre dignes de Dieu ;* mais si le sel devient fade, avec quoi l'assaisonnerez-vous? *Rien ne sera capable de lui rendre sa première vertu.* Ayez *donc toujours* en vous du sel *qui soit bon ; ayez de cette véritable sagesse dont le sel est le symbole*, et conservez, *par le secours de cette sagesse divine*, la paix entre vous, *évitant avec soin ces disputes de prééminence, qui ne peuvent servir qu'à y mettre le trouble et la discorde.*

---

(1) Voyez St. Matth. ch. V, v. 29 et suivans avec les notes.

(2) C'est-à-dire, privez-vous des choses même les plus chères et les plus nécessaires, si elles sont un obstacle à votre salut.

(3) C'est-à-dire les remords, le désespoir.

(4) Jesus-Christ représente ici les damnés comme des victimes sacrifiées à la justice divine. Selon la loi, toute victime devait être salée. Le feu de

CHAPITRE X.

§. I. *Mariage indissoluble.*

1. Jésus étant parti de ce lieu, vint aux confins de la Judée au-delà du Jourdain ; et le peuple *des environs* s'étant encore assemblé autour de lui, il recommença aussi à les instruire selon sa coutume.

2. Et des pharisiens y étant venus, lui demandèrent, pour le tenter *et pour le surprendre dans ses paroles :* Est-il permis à un homme de renvoyer sa femme ?

3. Mais il leur répondit : Que vous a ordonné Moïse *sur ce sujet ?*

4. Ils lui dirent : Moïse a permis de faire un acte de divorce et de renvoyer *ainsi* sa femme, *en déclarant qu'on la répudie.*

5. Jésus prenant la parole, leur dit : C'est à cause de la dureté de votre cœur qu'il vous a fait cette ordonnance (1), *et pour empêcher les excès où vous vous seriez portés à l'égard de vos femmes.*

6. Mais *cela n'a pas été ainsi* dès le commencement du monde ; *car* Dieu *ne* forma *alors qu'*un *seul* homme et une *seule* femme, *afin qu'ils fussent uniquement et invariablement attachés l'un à l'autre.*

7. C'est pourquoi *aussi il est écrit :* L'homme abandonnera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme,

8. et ils seront deux dans une seule chair. Ainsi, *selon le témoignage de l'écriture,* ils ne sont plus deux, mais une seule chair.

9. Que l'homme donc ne sépare pas ce que Dieu a joint *si étroitement, et qu'il n'abandonne point la femme à laquelle Dieu l'a si inséparablement uni.*

10. *Après cela Jésus se retira.* Et quand il fut dans la maison, ses disciples l'interrogèrent encore sur le même sujet.

11. Et il leur dit : Quiconque renvoie sa femme, et en épouse une autre, commet un adultère à l'égard de celle qu'il a renvoyée (2).

12. Et si une femme quitte son mari, et en épouse un autre, elle commet un adultère.

§. II. *Petits enfans bénis.*

13. Alors on lui présenta de petits enfans, afin qu'il les touchât, *et qu'il les bénît.* Mais ses disciples *craignant qu'il n'en fût importuné,* repoussaient avec des paroles rudes ceux qui les lui présentaient.

14. Jésus les voyant *faire,* le trouva mauvais, et leur dit : Laissez venir à moi les petits enfans, et ne les en empêchez point ; car le royaume de Dieu *n'*est *que* pour ceux qui leur ressemblent *par l'innocence de leur vie, et par la simplicité de leur cœur.*

15. *Oui,* je vous le dis en vé-

l'enfer sera pour les réprouvés comme un sel qui les rendra incorruptibles dans les tourmens.

(1) C'est-à-dire, vous a permis de répudier vos femmes.

(2) Voyez St. Matth. ch. XIX, v. 9.

rité, quiconque ne recevra point le royaume de Dieu comme un enfant (1), *tel que je viens de dire*, n'y entrera point.

16. Puis les embrassant, et leur imposant les mains, il les bénit.

§. III. *Jeune homme riche. Péril des richesses.*

17. Quand il fut sorti pour se mettre en chemin, un *jeune* homme *de qualité* accourut ; et se mettant à genoux devant lui, lui dit : Bon maître, que dois-je faire pour acquérir la vie éternelle ?

18. Jésus lui dit : Pourquoi m'appelez-vous bon ? Il n'y a que Dieu seul qui soit bon (2).

19. *Quant à ce que vous me demandez*, vous savez les commandemens *qui conduisent a la vie :* Ne commettez point d'adultère ; ne tuez point ; ne dérobez point ; ne portez point de faux témoignage ; ne faites point d'injustice ; honorez votre père et votre mère.

20. Il lui répondit : Maître, j'ai observé toutes ces choses dès ma jeunesse.

21. Jésus le regardant, l'aima, et lui dit : Il vous manque *encore* une chose ; *c'est d'avoir le cœur détaché des biens de la terre.* Allez *donc, ajouta-t-il*, vendez tout ce que vous avez, et donnez-le aux pauvres, et vous aurez un trésor dans le ciel ; puis venez, suivez-moi *dans la pauvreté, les humiliations et les souffrances.*

22. Mais cet homme affligé de ce discours, s'en alla tout triste, car il avait de grands biens, *et il y était fort attaché.*

23. Alors Jésus regardant autour de lui, dit à ses disciples : Qu'il est difficile (3) que ceux qui ont des richesses entrent dans le royaume de Dieu !

24. Les disciples étaient *tous* étonnés de ce discours ; mais Jésus leur dit tout de nouveau : Mes enfans, qu'il est difficile que ceux qui mettent leur confiance dans les richesses, entrent dans le royaume de Dieu !

25. Il est plus aisé à un chameau de passer par le trou d'une aiguille (4), qu'à un riche, *tel que je viens de dire*, d'entrer dans le royaume de Dieu.

26. Ils furent encore plus étonnés *en entendant ces paroles ;* et ils se disaient l'un à l'autre : Qui peut donc être sauvé ?

---

(1) C'est-à-dire, n'écoutera pas les vérités de l'évangile avec la docilité et la simplicité d'un enfant.

(2) Comme s'il disait : Puisque vous m'appelez bon, croyez que je suis Dieu, car il n'y a que Dieu qui soit bon.

(3) Jésus-Christ le dit avec une sorte de surprise, *Qu'il est difficile !* il le dit avec serment, *Je vous dis en vérité* : il le dit jusqu'à trois fois. Et ces riches pour qui le salut est si difficile, ce sont ceux qui mettent leur confiance dans les richesses. Ceux-mêmes qui ont peu de fortune peuvent être riches de cette manière. Ce n'est donc pas la possession d'une grande fortune qui rend le salut si difficile et presqu'impossible ; mais l'attache à ce que l'on possède, l'amour de l'argent, la confiance dans ses richesses.

Or mettre sa confiance dans les richesses, c'est attendre d'elles son bonheur ; c'est donc les mettre dans son cœur à la place de Dieu qui seul peut nous rendre heureux. Voilà pourquoi l'avarice est appelée par St. Paul une *idolâtrie*. Epître aux Eph. ch. V, v. 5.

(4) Voyez St. Matth. ch. XIX, v. 24.

27. Mais Jésus les regardant, *leur* dit : Cela est impossible aux hommes, mais non pas à Dieu, car tout est possible à Dieu, *qui peut inspirer au riche le détachement pour ses richesses, et le mettre ainsi en état de posséder ce royaume, où l'on n'entre qu'avec l'esprit de pauvreté.*

§. IV. *Centuple promis. Persécution. Passion prédite.*

28. Alors Pierre prenant la parole, lui dit : Pour nous, voilà que nous avons tout quitté, et que nous vous avons suivi.

29. Jésus lui répondit : Je vous le dis en vérité, personne ne quittera, pour moi et pour l'évangile, sa maison, ou ses frères, ou ses sœurs, ou son père, ou sa mère, ou ses enfans, ou ses terres,

30. que présentement, dans ce siècle même, il ne reçoive au centuple (1) des maisons, des frères, des sœurs, des mères, des enfans, des terres, au milieu même des persécutions, et dans le siècle à venir la vie éternelle.

31. Mais *alors* plusieurs qui étaient les premiers *sur la terre*, seront les derniers ; et plusieurs qui étaient les derniers *sur la terre*, seront les premiers *dans le royaume du ciel.*

32. Lorsqu'ils étaient en chemin pour aller à Jérusalem, Jésus marchait devant eux, et ils étaient tous étonnés *de la hardiesse avec laquelle il allait au milieu de ses ennemis*, et ils le suivaient avec crainte. Alors Jésus prenant encore en particulier les douze, commença à leur dire ce qui lui devait arriver.

33. Voilà que nous allons à Jérusalem, *leur dit-il*, et le Fils de l'homme sera livré aux princes des prêtres, aux scribes et aux anciens, et ils le condamneront à mort, et le livreront aux gentils :

34. ils l'insulteront, lui cracheront au visage, le fouetteront, le feront mourir, et il ressuscitera le troisième jour.

§. V. *Enfans de Zébédée. Calice avant la gloire.*

35. Alors Jacques et Jean, fils de Zébédée, *l'entendant parler de sa résurrection*, vinrent à lui, et lui dirent : Maître, nous voudrions bien que vous fissiez pour nous tout ce que nous vous demanderons.

36. Il leur dit : Que voulez-vous que je fasse pour vous ?

37. Faites, lui dirent-ils, que dans votre gloire nous soyons assis, l'un à votre droite, l'autre à votre gauche (2).

38. Mais Jésus leur répondit : Vous ne savez ce que vous demandez. Pouvez-vous boire le calice que je vais boire, et être baptisés du baptême dont je vais être baptisé ?

39. Nous le pouvons, lui di-

(1) C'est-à-dire que Dieu, dès cette vie, les comblera de richesses et de consolations spirituelles, qui les dédommageront abondamment de la privation des avantages temporels auxquels ils auront renoncé.

(1) Voyez St. Matth. ch. XX, v. 21 22 et 23.

rent-ils. Jesus leur répondit : Il est vrai que vous boirez le calice que je vais boire, et que vous serez baptisés du baptême dont je vais être baptisé ;

40. mais d'être assis à ma droite ou à ma gauche, il n'est pas en mon pouvoir de vous le donner à vous, mais à ceux à qui il a été préparé.

§. VI. *Domination interdite.*

41. Les dix *autres* ayant entendu ceci, en conçurent de l'indignation contre Jacques et Jean.

42. Mais Jésus les appelant *tous à lui*, leur dit : Vous savez que ceux qu'on regarde comme les maîtres des nations, dominent sur elles, et que leurs princes ont un pouvoir absolu sur elles.

43. Il n'en est pas ainsi parmi vous ; mais quiconque voudra devenir le plus grand, sera votre serviteur ;

44. et quiconque voudra être le premier d'entre vous, sera l'esclave de tous.

45. Car le Fils de l'homme même, *que vous devez imiter pour arriver à la véritable grandeur : le Fils de l'homme, dis-je, tout Fils de Dieu qu'il est*, n'est pas venu pour être servi, mais pour servir et pour donner sa vie pour la rédemption de plusieurs ; *en sorte que ceux qui veulent avoir part à sa gloire, doivent le suivre dans ses humiliations et ses souffrances.*

§. VII. *Aveugle de Jéricho guéri.*

46. Ils vinrent ensuite à Jéricho, et comme il sortait avec ses disciples, suivi d'une grande troupe de peuple, un aveugle nommé Bartimée, fils de Timée, qui était assis près du chemin pour demander l'aumône,

47. ayant appris que c'était Jésus de Nazareth, se mit à crier : Jésus, fils de David, ayez pitié de moi.

48. Plusieurs, *importunés de ses cris*, le menaçaient pour le faire taire ; mais il criait encore plus fort : Fils de David, ayez pitié de moi.

49. Et Jésus s'arrêtant, ordonna qu'on le fît venir. Ils appelèrent donc l'aveugle, et lui dirent : Ayez bonne espérance ; levez-vous, il vous appelle.

50. *Aussitôt* jetant son manteau, il se leva, et vint à Jésus.

51. Jesus prenant la parole, lui dit : Que voulez-vous que je vous fasse ? L'aveugle lui répondit : Maître, faites que je voie.

52. Allez, lui dit Jésus, votre foi vous a sauvé. Et aussitôt il vit, et il suivait Jésus dans le chemin, *plein de joie et de reconnaissance.*

CHAPITRE XI.

§. I. *Entrée dans Jérusalem.*

1. Comme ils approchaient de Jérusalem et *de Bethphagé, étant encore près* de Béthanie, vers la montagne des oliviers, il envoya deux de ses disciples,

2. et il leur dit : Allez à ce

village qui est devant vous, et sitôt que vous y serez entrés, vous trouverez un ânon attaché, sur lequel personne n'a jamais monté: détachez-le, et me l'amenez.

3. Et si quelqu'un vous dit: Que faites-vous? dites-lui: C'est que le Seigneur en a besoin; et aussitôt il le laissera amener ici.

4. S'en étant donc allés, ils trouvèrent l'ânon attaché dehors, près d'une porte entre deux chemins, et ils le détachèrent.

5. Et quelques-uns de ceux qui étaient là, leur dirent: Que faites-vous? pourquoi détachez-vous cet ânon?

6. Ils leur répondirent comme Jésus le leur avait ordonné, et ils le leur laissèrent amener.

7. Ayant amené l'ânon à Jésus, ils le couvrirent de leurs habits, et il monta dessus.

8. Plusieurs aussi étendirent leurs vêtemens sur le chemin; d'autres coupaient des branches d'arbres, et les jetaient dans le chemin (1).

9. Et ceux qui marchaient devant *lui*, aussi bien que ceux qui *le* suivaient, criaient: Hosanna, *salut et gloire:*

10. Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur: Béni soit le règne de notre père David, que nous voyons arriver *en la personne de son fils.* Hosanna, *salut et gloire* au plus haut des cieux.

11. Jésus entra ainsi dans Jérusalem *au milieu des acclamations du peuple*, et il alla *droit* au temple; et après y avoir tout considéré, comme il était déja tard, il s'en alla à Béthanie avec les douze *apôtres.*

§. II. *Figuier maudit. Vendeurs chassés du temple. Prière puissante.*

12. Le lendemain, lorsqu'ils sortaient de Béthanie, il eut faim.

13. Et voyant de loin un figuier qui avait des feuilles, il alla voir s'il y trouverait quelque chose; et s'en étant approché, il n'y trouva que des feuilles; car ce n'était pas le temps des figues (2).

14. Alors il dit au figuier: Que jamais personne ne mange de toi aucun fruit. Ce que ses disciples entendirent.

15. Ils vinrent ensuite à Jérusalem. Et Jésus étant entré dans le temple, commença à chasser ceux qui y vendaient et qui y achetaient; il renversa les tables des changeurs, et les siéges de ceux qui vendaient des colombes;

16. et il ne permettait pas que personne transportât aucun meuble par le temple.

17. Il les instruisait aussi, en leur disant: N'est-il pas écrit: Ma maison sera appelée par toutes les nations la maison de prière? Et cependant vous en avez fait une caverne de voleurs, *par les fraudes qu'y commettent les marchands que vous y souffrez.*

18. Ce que les princes des prêtres et les scribes ayant entendu, ils cherchaient les moyens de le perdre *secrètement;* car ils le craignaient,

---

(1) Voyez les notes sur St. Matthieu, ch. XXI.

(2) Jésus-Christ savait bien qu'il n'y trouverait rien, mais il voulait instruire ses disciples.

et n'osaient lui faire une violence ouverte, parce que tout le peuple admirait sa doctrine, *et paraissait disposé à prendre sa défense*.

19. Quand le soir fut venu, il sortit de la ville.

20. Et le lendemain matin, *comme il y revenait avec ses disciples*, ils virent en passant le figuier *qu'il avait maudit*, qui était devenu sec jusque dans ses racines.

21. Et Pierre se ressouvenant de cette malédiction que Jésus avait prononcée, lui dit : Maître, voilà le figuier que vous avez maudit qui est devenu tout sec.

22. Jésus leur répondit : Ayez de la foi en Dieu, *et vous ferez aussi tout ce que vous voudrez*.

23. *Oui*, je vous dis en vérité, que quiconque dira à cette montagne : Ote-toi, et jette-toi dans la mer (et cela sans hésiter dans son cœur, mais croyant que tout ce qu'il aura dit arrivera), il le verra en effet arriver.

24. C'est pourquoi je vous le dis : Quoi que ce soit que vous demandiez dans vos prières, croyez que vous l'obtiendrez ; et *en effet*, il vous sera accordé (1), *si vous le demandez avec cette foi que je viens de vous marquer*.

25. Mais lorsque vous vous présenterez *ainsi* pour prier, si vous avez quelque chose contre quelqu'un, pardonnez-lui *sa faute*, afin que votre père qui est dans le ciel vous pardonne aussi vos péchés, *et qu'il exauce vos prières*.

26. Que si vous ne pardonnez point *à votre frère les fautes qu'il a commises contre vous*, votre père qui est dans le ciel, ne vous pardonnera point non plus vos péchés, *et n'écoutera point vos prières*.

§. III. *Par quelle autorité.*

27. Ils allèrent de nouveau à Jérusalem. Et comme Jésus se promenait dans le temple, *instruisant le peuple et lui annonçant l'évangile*, les princes des prêtres, les scribes et les anciens, *choqués de ce qu'après avoir chassé du temple les marchands qu'ils y avaient établis, il venait encore y enseigner le peuple*, s'approchèrent de lui,

28. et lui dirent : Par quelle autorité faites-vous ces choses ? et qui vous a donné pouvoir de les faire ?

29. Mais Jésus leur répondit : J'ai aussi une question à vous faire ; répondez-moi, et je vous dirai par quelle autorité je fais ces choses.

30. Le baptême de Jean était-il du ciel ou des hommes ? Répondez-moi.

31. Mais ils raisonnaient ainsi en eux-mêmes, et disaient : Si nous répondons qu'il était du ciel, il nous dira : Pourquoi donc n'avez-vous pas cru en lui, *et pourquoi n'avez-vous pas reçu le témoignage qu'il vous a rendu de moi ?*

32. Si nous disons qu'il était des hommes, nous avons à craindre le peuple *qui s'élèvera contre nous ;* car tout le monde considérait Jean comme ayant été véritablement prophète.

33. Ils répondirent donc à Jé-

(1) Voyez St. Matth. ch. XXI, v. 21 et 22.

sus : Nous ne savons. Et Jésus leur répliqua : *Puisque vous ne voulez pas me dire d'où venait le baptême de Jean*, je ne vous dis pas non plus par quelle autorité je fais ces choses.

CHAPITRE XII.

§. I. *Vignerons homicides. Pierre angulaire rejetée.*

1. ALORS Jésus commença à leur parler en paraboles, *et à leur tracer dans ces discours figurés une image de leur ingratitude, et de la vengeance que Dieu en devait tirer*. Un homme, *leur dit-il*, planta une vigne, l'enferma d'une haie, et creusant *la terre*, il y fit un pressoir : il y bâtit aussi une tour ; puis il la loua à des vignerons, et s'en alla dans un pays éloigné.

2. La saison étant venue, il envoya un de ses serviteurs aux vignerons, pour en recevoir du fruit de sa vigne.

3. Mais l'ayant pris, ils le battirent, et le renvoyèrent les mains vides.

4. Il leur envoya encore un autre serviteur qu'ils blessèrent à la tête, et qu'ils traitèrent avec outrage.

5. Il leur en envoya encore un autre qu'ils tuèrent, et plusieurs autres ensuite, dont ils battirent les uns, et tuèrent les autres.

6. Ayant donc un fils unique qu'il amait tendrement, il le leur envoya aussi après tous les autres, en disant : Ils auront *au moins* quelque respect pour mon fils.

7. Mais ces vignerons *le voyant arriver*, dirent entre eux : Voici l'héritier ; allons, tuons-le, et l'héritage sera à nous.

8. Et s'étant saisis de lui, ils le tuèrent, et le jetèrent hors de la vigne (1).

9. Que fera donc le maître de la vigne ? Il viendra, il exterminera ces vignerons, et il donnera sa vigne à d'autres.

10. *Puis il ajouta :* N'avez-point lu cette parole de l'écriture : La pierre qui a été rejetée par ceux qui bâtissaient, est devenue la principale pierre de l'angle ?

11. C'est le Seigneur qui a fait cela *de nos jours*, et c'est admirable à nos yeux *qui voient les merveilles que Dieu opère par celui que les hommes rejettent comme un imposteur*.

12. Alors ils cherchèrent à l'arrêter ; car ils virent bien que c'était d'eux qu'il voulait parler dans cette parabole ; mais ils craignirent le peuple ; et le laissant là, ils se retirèrent.

§. II. *Dieu et César.*

13. Après cela, ils lui envoyèrent quelques-uns des pharisiens et des hérodiens pour le surprendre dans ses paroles (2).

---

(1) Voyez St. Matth. ch. XXI, v. 39.

(2) Voyez St. Matth. ch. XXII, v. 17.

14. Ceux-ci étant venus le trouver, lui dirent : Maître, nous savons que vous dites toujours vrai, et que vous n'avez égard à qui que ce soit ; car vous ne considérez point la qualité des personnes, mais vous enseignez la voie de Dieu dans la vérité. *Nous* est-il permis, *à nous qui sommes le peuple de Dieu*, de payer le tribut à César, ou non ?

15. Mais Jésus connaissant leur artifice, leur dit : Pourquoi me tentez-vous ? apportez-moi un denier, que je le voie.

16. Ils lui en apportèrent un. Et il leur dit : De qui est cette image et cette inscription ? De César, lui dirent-ils.

17. Jésus leur répondit : Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu (1). Et ils admirèrent sa réponse, *qui éludait tous leurs artifices, et leur apprenait en même temps ce qu'ils devaient au prince et ce qu'ils devaient à Dieu.*

§. III. *Résurrection. Etat angélique.*

18. Après cela, les sadducéens qui disent qu'il n'y a pas de résurrection, le vinrent trouver, et lui proposèrent cette question *par laquelle ils espéraient l'embarrasser.*

19. Maître, *lui dirent-ils*, Moïse nous a laissé par écrit, que si un homme en mourant laisse sa femme sans enfans, son frère épouse sa femme, pour susciter des enfans à son frère, *qui soient les héritiers de son nom et de ses biens.*

20. Or, il y avait sept frères *parmi nous*, dont le premier ayant pris une femme, mourut sans laisser d'enfans.

21. Le second l'épousa ensuite, et mourut aussi sans avoir laissé d'enfans ; et le troisième de même.

22. Et tous les sept l'ont ainsi épousée, sans qu'aucun d'eux ait laissé d'enfans ; enfin cette femme est morte aussi après eux tous.

23. Lors donc qu'ils ressusciteront au jour de la résurrection *générale*, duquel d'entre eux serat-elle la femme ? car tous sept l'ont eue pour femme.

24. Jésus leur répondit : Ne voyez-vous pas que vous êtes dans l'erreur, ne connaissant ni les écritures, ni la puissance de Dieu ?

25. Car lorsque les morts ressusciteront, ni les hommes ne prendront point de femme, ni les femmes de maris ; mais ils seront comme les anges dans le ciel (2), *exempts de ces besoins, de ces passions et de cette mortalité qui rendent le mariage nécessaire sur la terre.*

26. Et pour ce qui est de la résurrection des morts, n'avez-vous point lu dans le livre de Moïse ce que Dieu lui dit, en lui parlant au milieu du buisson *ardent* : Je suis le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, et le Dieu de Jacob ?

27. *Or* Dieu n'est point le Dieu des morts, mais des vivans. Vous êtes donc dans une grande erreur (3), *lorsque vous vous ima-*

(1) Voyez St. Matth. ch. XXII, v. 21.
(2) Voyez St. Matth. ch. XXII, v. 25.
(3) Voyez St. Matth. ch. XXII, v. 32.

ginez que ceux qui meurent aux yeux du monde, pour n'y plus revenir, meurent de même aux yeux de Dieu, pour ne plus revivre.

§. IV. *Amour de Dieu et du prochain.*

28. Alors un des scribes qui avait entendu cette dispute, voyant que Jésus avait bien répondu, s'approcha, et lui demanda quel était le premier de tous les commandemens.

29. Jésus lui répondit : Le premier de tous les commandemens est : Ecoutez, Israel ; le Seigneur votre Dieu est le seul Dieu.

30. Et *ainsi* vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, et de toute votre âme, et de tout votre esprit, et de toutes vos forces. C'est là le premier commandement ;

31. et *voici* le second, *qui* lui est semblable *dans sa nature, son étendue et sa nécessité :* Vous aimerez votre prochain comme vous-même. Il n'y a point d'autre commandement plus grand que ceux-là.

32. Le scribe alors lui répondit : Maître, vous avez dit la vérité ; qu'il n'y a qu'un seul Dieu, et qu'il n'y en a point d'autre que lui,

33. et que de l'aimer de tout son cœur, et de tout son esprit, et de toute son âme, et de toutes ses forces, et son prochain comme soi-même, est quelque chose de plus grand *et de plus agréable à Dieu* que tous les holocaustes et que tous les sacrifices *qu'on pourrait lui offrir.*

34. Jésus voyant qu'il avait répondu sagement, lui dit : Vous n'êtes pas loin du royaume de Dieu. Et depuis ce temps-là, personne n'osait plus lui faire des questions.

§. V. *Christ, seigneur de David. Docteurs superbes.*

35. Et Jésus prenant la parole, lorsqu'il enseignait dans le temple, dit : Comment les scribes disent-ils que le Christ est fils de David ?

36. Car David lui-même, inspiré par le Saint-Esprit, a dit, *en parlant du Messie :* Le seigneur a dit à mon seigneur : Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que j'aie réduit vos ennemis à vous servir de marche-pied.

37. Puis donc que David l'appelle lui-même son seigneur, comment est-il son fils (1)? *Les scribes et les pharisiens ne s'accommodaient pas de ces questions de Jésus, auxquelles ils ne pouvaient répondre, parce qu'ils ne comprenaient pas que le Messie devait être en même temps et Fils de Dieu et fils de David ; mais* le peuple en grand nombre prenait plaisir à l'écouter.

38. Et il leur disait dans ses instructions : Gardez-vous des scribes, qui aiment à se promener avec de longues robes, à être salués dans les places publiques,

39. et à avoir les premières chaires dans les synagogues, et les premières places dans les festins ;

40. qui dévorent les maisons des veuves, et cela sous prétexte

(1) Voyez St. Matth. ch. XXII, v. 43.

qu'ils font *pour elles* de longues prières (1) : ils en recevront une condamnation plus rigoureuse, *parce qu'ils commettent un double crime, en faisant servir la religion à satisfaire leur avarice.*

§. VI. *Veuve donnant de son indigence.*

41. Après cela, Jesus s'étant assis vis-à-vis du tronc *destiné à recevoir les offrandes qui se faisaient pour l'entretien du temple*, considerait comment le peuple y jetait de l'argent, et que plusieurs personnes riches y en mettaient beaucoup.

42. Il vint aussi une pauvre veuve qui y mit deux pièces, qui faisaient le quart d'un sou.

43. Alors Jesus ayant appelé ses disciples, leur dit : Je vous dis en verité que cette pauvre veuve a plus donné que tous ceux qui ont mis dans le tronc.

44. Car tous les autres ont donné de leur superflu ; mais celle-ci a donné de son indigence même tout ce qu'elle avait, tout ce qui lui restait pour vivre.

(1) Voyez St. Matth. ch. XXIII, v. 14.

CHAPITRE XIII

§. I. *Destruction de Jérusalem. Faux prophètes.*

1. LORSQU'IL sortait du temple, un de ses disciples lui dit : Maître, regardez quelles pierres et quels bâtimens.

2. Jésus lui repondit : Voyez-vous tous ces grands bâtimens ? Il n'y restera pas pierre sur pierre, qui ne soit renversée

3. Ensuite comme il était assis sur la montagne des oliviers, vis-à-vis du temple, Pierre, Jacques, Jean et André lui demandérent en particulier :

4. Dites-nous quand ces choses arriveront, et quel signe il y aura, quand toutes ces choses seront sur le point de s'accomplir

5. Et Jésus pour réponse commença à leur dire : Prenez garde que personne ne vous séduise (1) ;

6. car plusieurs viendront sous mon nom, disant : C'est moi qui suis le Christ. Et ils en séduiront plusieurs.

§. II. *Persécutions. Assistance du Saint-Esprit. Persévérance.*

7. Or, quand vous entendrez parler de guerres et de bruits de guerres, ne vous alarmez point, parce qu'il faut que ces choses arrivent *pour exercer les bons et pour punir les méchans*. Mais ce ne sera pas encore la fin.

8. Car les nations s'élèveront contre les nations, et les royaumes contre les royaumes, et il y aura des tremblemens de terre en

(1) Voyez les notes sur St. Matthieu, ch. XXIV.

divers lieux, et des famines. *Cependant* ce *ne* sera là *que* le commencement des douleurs *que doivent souffrir les impies.*

9. Pour vous autres, prenez bien garde à vous; car on vous fera comparaître dans les assemblées des juges, et on vous fera fouetter dans les synagogues, et vous serez présentés à cause de moi aux gouverneurs et aux rois, pour me rendre témoignage devant eux.

10. Il faut aussi auparavant que l'évangile soit prêché à toutes les nations.

11. Lors donc qu'on vous mènera pour vous livrer entre leurs mains, ne préméditez point ce que vous leur devez dire; mais dites ce qui vous sera inspiré à l'heure même; car *dans ces occasions où vous soutenez ma cause*, ce n'est pas vous qui parlez, mais le Saint-Esprit *qui parle en vous.*

12. Alors le frère livrera le frère à la mort, et le père le fils; les enfans même se soulèveront contre leurs pères et leurs mères, et les feront mourir.

13. Et vous serez haïs de tout le monde à cause de mon nom. Mais celui qui persévérera jusqu'à la fin *dans la fidélité qu'il m'a promise*, sera sauvé.

§. III. *Abomination dans le lieu saint. Fuite. Maux extrêmes.*

14. Or, quand vous verrez l'abomination de la désolation, *dont parle le prophète Daniel*, être où elle ne doit pas être (que celui qui lit *ceci* entende *bien ce qu'il lit*), alors que ceux qui seront dans la Judée s'enfuient vers les montagnes.

15. Que celui qui sera sur le toit, ne descende point dans sa maison pour en emporter quelque chose.

16. Et que celui qui sera dans le champ, ne retourne point sur ses pas pour prendre son vêtement. *Qu'ils ne pensent les uns et les autres qu'à assurer leur salut par une prompte fuite.*

17. Mais malheur aux femmes qui seront enceintes ou qui nourriront en ces jours-là, *où il sera à souhaiter que rien ne puisse retarder leur fuite.*

18. Priez *Dieu aussi* que ces choses n'arrivent point en hiver, *parce qu'alors les chemins sont mauvais, et que vous auriez peine à vous enfuir avec toute la promptitude qui sera nécessaire.*

19. Car la tribulation de ces jours-là sera telle, que depuis le premier moment où Dieu créa toutes choses jusqu'à présent, il n'y en a point eu de semblable, et il n'y en aura jamais.

20. Et si le Seigneur n'avait abrégé ces jours, nul homme n'aurait été sauvé; mais il les a abrégés, à cause des élus qu'il a choisis, *ne voulant pas qu'ils fussent tentés au-dessus de leurs forces.*

§. IV. *Faux Christs. Elus presque séduits. Avénement de Jésus-Christ.*

21. Et alors si quelqu'un vous dit: Le Christ est ici, ou il est là, ne le croyez point;

22. car il s'élèvera de faux christs et de faux prophètes, et ils feront des prodiges et des cho-

ses étonnantes pour séduire, s'il était possible, les élus même.

23. Vous donc, prenez garde : vous voyez que je vous ai tout prédit, *et que je vous en ai avertis par avance, afin que vous ne fussiez pas surpris.*

24. Mais en ces jours-là, après cette tribulation, le soleil s'obscurcira, et la lune ne donnera plus sa lumière ;

25. et les étoiles tomberont du ciel, et les vertus, qui sont dans les cieux, seront ébranlées.

26. Et alors on verra le Fils de l'homme qui viendra sur les nuées avec une grande puissance et une grande gloire ;

27. et alors il enverra ses anges, et il rassemblera ses élus des quatre vents, depuis l'extrémité de la terre jusqu'à l'extrémité du ciel.

28. Apprenez *ce que vous devez penser à la vue de ces signes, par* une comparaison tirée du figuier : Lorsque ses branches sont déjà tendres, et que ses feuilles commencent à paraître, vous savez que l'été est proche :

29. de même lorsque vous verrez arriver ces choses, sachez que le Fils de l'homme est proche, et qu'il est déjà à la porte.

30. Je vous dis en vérité que cette génération ne passera point que toutes ces choses ne soient accomplies *dans la ruine de Jérusalem, comme dans l'image la plus parfaite de la fin du monde.*

31. Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point, *et ne manqueront point de s'accomplir.*

§. V. *Jour incertain. Prière et vigilance.*

32. Quant à ce jour ou à cette heure-là, nul ne la sait, ni les anges qui sont dans le ciel, ni le Fils *de l'homme*, mais le Père seul (1).

33. *N'ayez donc nulle curiosité sur cela ; elle serait inutile. Mais* prenez garde à vous ; veillez et priez (2), *afin que vous ne soyez pas surpris* ; car vous ne savez quand ce temps viendra.

34. *Car le Fils de l'homme en quittant la terre pour monter au ciel, se conduira à votre égard* comme un homme qui, partant pour un long voyage, quitta sa maison, marqua à ses serviteurs ce que chacun devait faire *durant son absence*, et commanda au portier de veiller, *afin qu'à son retour il trouvât tout en bon état et dans l'ordre.*

35. Veillez donc *aussi, vous autres qui êtes chargés du soin de la maison de Dieu* ; car vous ne savez pas quand le maître de la maison viendra *vous faire rendre compte de votre administration ;*

---

(1) Jésus-Christ, comme Fils de Dieu, connaît toutes choses ; mais, comme envoyé de Dieu vers les hommes pour leur parler de sa part, il ne sait que ce que son Père lui a ordonné de leur apprendre. Ainsi ce qui doit demeurer dans le secret de Dieu, il dit qu'il ne le sait pas.

(2) Veillez comme si votre salut ne dépendait que de vous seul : priez, parce qu'il dépend encore plus de Dieu. La prière attire la grâce : la vigilance fait que la grâce n'est pas reçue en vain. Veiller sans prier, ce serait une présomption pélagienne : prier sans veiller, c'est, dans la pratique, une sorte de quiétisme : unir les deux, c'est avoir la foi et les œuvres.

si ce sera le soir, ou à minuit, ou au chant du coq, ou au matin ;

36. de peur que survenant tout d'un coup, il ne vous trouve endormis, *et négligeant son œuvre.*

37. Or, ce que je vous dis *ici*, je le dis à tous : Veillez, *parce que vous êtes tous chargés du soin de votre âme, qui est la maison de Dieu, et qui doit être son temple durant toute l'éternité.*

CHAPITRE XIV.

§. I. *Conspiration des Juifs. Parfum sur la tête de Jésus-Christ.*

1. Deux jours après, était la fête de Pâque, et *le jour où l'on commençait à manger* des *pains* azymes *ou sans levain*, et les princes des prêtres, avec les scribes, cherchaient le moyen de se saisir de Jésus par ruse, et de le faire mourir (1).

2. Mais ils disaient : Il ne faut pas que ce soit pendant la fête, de peur qu'il ne s'excite quelque tumulte parmi le peuple, *qui le regarde comme un grand prophète.*

3. Or, *il était arrivé, quelques jours auparavant, que* pendant que Jésus était à Béthanie chez Simon le lépreux, et qu'il était à table, il vint une femme avec un vase d'albâtre plein d'un parfum précieux, composé de nard d'épi ; et ayant rompu le vase, elle répandit le parfum sur sa tête.

4. Il y eut quelques-uns *de ses disciples* qui en conçurent de l'indignation en eux-mêmes, et qui disaient : A quoi bon perdre ainsi ce parfum ?

5. Car on le pouvait vendre plus de trois cents deniers, et les donner aux pauvres. Et ils murmuraient fort contre elle.

6. Mais Jésus *leur* dit : Laissez là cette femme ; pourquoi lui faites-vous de la peine ? Ce qu'elle vient de faire à mon égard est une bonne œuvre *que vous devez préférer au soulagement des pauvres* (2).

7. Car vous avez toujours des pauvres parmi vous, et vous pouvez leur faire du bien quand vous voulez ; mais pour moi, vous ne m'avez pas *pour* toujours.

8. Elle a fait ce qu'elle a pu ; elle a embaumé mon corps par avance pour *prévenir* ma sépulture, *et pour me rendre pendant ma vie un honneur qu'elle ne pourra pas me rendre après ma mort.*

---

(1) Voyez les notes sur St. Matthieu, ch. XXVI.

(2) Il est des temps où il faut vendre jusqu'aux vases sacrés pour nourrir les pauvres : ce sont les temps de famine. Dans les temps ordinaires, il est toujours bon, et quelquefois il est mieux, de faire servir ses pieuses libéralités à honorer Jésus-Christ dans la décoration de ses autels. On sait que tout le monde n'est pas de ce sentiment ; mais c'est celui de Jésus-Christ, et l'opinion contraire a Judas pour auteur. S'il est vrai, comme tout le monde en convient, que la décence et la splendeur du culte extérieur servent à nourrir et à augmenter la piété, il s'ensuit qu'y contribuer c'est faire une aumône spirituelle.

9. *Aussi* je vous le dis en vérité : Dans tout le monde, partout où cet évangile sera prêché, ce qu'elle a fait se racontera aussi en mémoire d'elle.

§. II. *Pacte et trahison de Judas. Cène pascale.*

10. Alors Judas Iscariote, l'un des douze *que Jésus avait choisis pour ses apôtres, et qui était le principal auteur du murmure*, s'en alla trouver les princes des prêtres, pour *leur offrir de* le leur livrer.

11. *Comme il leur fit cette offre dans le temps même qu'ils étaient assemblés pour chercher les moyens de se saisir de Jésus*, en l'entendant ils se réjouirent, et ils lui promirent de lui donner de l'argent. Dès-lors il *ne* cherchait *plus qu'*une occasion favorable pour le livrer *entre leurs mains.*

12. Or, le premier jour des azymes, auquel on immolait l'agneau pascal, ses disciples lui dirent : Où voulez-vous que nous allions vous préparer ce qu'il faut pour manger la Pâque ?

13. Et il envoya deux de ses disciples à *Jérusalem*, et leur dit : Allez à la ville ; vous y rencontrerez un homme qui portera une cruche d'eau ; suivez-le,

14. et en quelque lieu qu'il entre, dites au maître de la maison : Le maître vous envoie dire : Où est le lieu où je dois manger la Pâque avec mes disciples ?

15. Il vous montrera une grande chambre toute meublée *et toute prête*. Préparez-nous là ce qu'il faut.

16. Ses disciples s'en allèrent ; et étant arrivés à la ville, ils trouvèrent tout comme il leur avait dit, et préparèrent *ce qu'il fallait pour* la Pâque.

17. Le soir étant venu, il se rendit là avec les douze.

18. Et comme ils étaient à table, et qu'ils mangeaient, Jésus *leur* dit : Je vous dis en vérité que l'un de vous, qui mange avec moi, me trahira.

19. Ils commencèrent *tous* à s'affliger, et à lui dire, l'un après l'autre : Est-ce moi ?

20. Jésus leur dit : C'est l'un de vous douze qui met la main au plat avec moi (1).

21. Pour ce qui est du Fils de l'homme, il s'en va, selon ce qui a été écrit de lui, *et il meurt comme il l'a fait prédire par ses prophètes.* Mais malheur à l'homme par qui le Fils de l'homme sera trahi. Il vaudrait mieux pour cet homme-là qu'il ne fût jamais né.

§. III. *Eucharistie.*

22. Et pendant qu'ils mangeaient, Jésus prit le pain ; et l'ayant béni, le rompit, le leur donna, et dit : Prenez ; ceci est mon corps (2).

23. Et ayant pris le calice,

(1) C'est-à-dire, celui qui mange à la même table que moi et avec moi ; car il n'est pas vrai que Judas mit actuellement la main au plat, ni que Jésus-Christ l'ait fait connaître par cette parole.

(2) Voyez note sur St. Matth. ch. XXVI, v. 26.

après avoir rendu grâces *à Dieu son père*, il le leur donna, et ils en burent tous.

24. Et *en le leur donnant*, il leur dit : Ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance *que Dieu contracte avec les hommes, et* qui sera *bientôt* répandu pour *le salut de* plusieurs.

25. *Oui*, je vous *le* dis en vérité, *ma mort est si proche*, que je ne boirai plus désormais de ce fruit de la vigne, jusqu'à ce jour où, *étant ressuscité*, je le boirai nouveau *avec vous* dans le royaume de Dieu *mon père*.

26. Et après avoir dit le cantique *d'action de grâces*, ils s'en allèrent sur la montagne des oliviers.

§. IV. *Renoncement de saint Pierre prédit.*

27. Et *avant que de partir*, Jésus leur dit *encore :* Vous serez tous scandalisés, cette nuit, à cause de moi. *Les maux dont vous me verrez accablé, vous porteront à m'abandonner, comme les prophètes l'ont prédit ;* car il est écrit : Je frapperai le pasteur, et les brebis seront dispersées.

28. Mais après que je serai ressuscité, j'irai devant vous en Galilée, *où je vous rassemblerai tous*.

29. Pierre lui dit : Quand tous seraient scandalisés à cause de vous, moi je ne le serai pas, *et je ne vous abandonnerai jamais*.

30. Et Jésus lui dit : Je vous dis en vérité que vous-même, aujourd'hui, cette même nuit, avant que le coq ait chanté deux fois, vous me renierez trois fois.

31. Mais Pierre insistait encore davantage : Quand même il me faudrait mourir avec vous, je ne vous renierai point. Et tous les autres, *pour ne paraître pas moins attachés à leur maître*, en dirent autant.

§. V. *Jardin. Tristesse. Veiller et prier.*

32. Ensuite ils allèrent dans un lieu appelé Gethsémani ; et il dit à ses disciples : Demeurez ici pendant que je ferai ma prière.

33. Et il prit avec lui Pierre, Jacques et Jean, et il commença à être saisi de frayeur et accablé d'ennui (1).

34. Et il leur dit : Mon âme est triste jusqu'à la mort. Attendez ici, et veillez *avec moi*.

35. Et s'étant avancé un peu plus loin, il se prosterna contre terre, et il priait que, s'il était possible, cette heure s'éloignât de lui.

36. Et il disait : Mon père, mon père, tout vous est possible : éloignez de moi ce calice ; *dispensez-moi de souffrir ces maux ;* mais néanmoins qu'il en soit non comme je le veux, mais comme vous le voulez (2).

---

(1) Voyez St. Matth. ch. XXVI, v. 37. C'est ici proprement la *passion* de l'âme du Sauveur. L'homme avait péché dans son âme et dans son corps : il fallait, pour que la réparation répondît à l'offense, que le réparateur souffrît dans son corps et dans son âme. L'effroi et la tristesse ne sont point des péchés : ces deux passions n'ont donc rien qui répugne dans celui qui, *excepté le péché, a été mis à toutes sortes d'épreuves pour nous être semblable.* Ep. aux Hébreux, ch. IV, v. 15.

(2) Pourvu que l'on ait cette entière

37. Il vint ensuite *vers ses disciples*, et il les trouva endormis, et il dit à Pierre: Simon, vous dormez? Quoi! vous n'avez pu veiller une heure *avec moi, vous qui étiez prêt à mourir pour moi?*

38. Veillez et priez, afin que vous n'entriez point en tentation. L'esprit est prompt, mais la chair est faible: *ainsi il faut prier Dieu de lui donner la force de suivre les mouvemens de l'esprit.*

39. Et s'en allant une seconde fois, il pria, disant les mêmes paroles.

40. Et étant revenu *vers eux*, il les trouva encore endormis (car leurs yeux étaient appesantis *de sommeil*), et ils ne savaient que lui répondre.

41. Enfin il revint pour la troisième fois, et il leur dit: Dormez maintenant, et reposez-vous. *Mais en même temps, il ajouta:* C'est assez; l'heure est venue; voilà que le Fils de l'homme va être livré entre les mains des pécheurs.

42. Levez-vous, allons. Voici que celui qui me doit livrer est près d'ici.

§. VI. *Baiser de Judas. Prise de Jésus. Fuite des disciples.*

43. Et comme il parlait encore, Judas Iscariote, l'un des douze, vint, et avec lui une grande troupe de gens armés d'épées et de bâtons, envoyés par les princes des prêtres, par les scribes et par les anciens.

44. Or le traître leur avait donné ce signal, disant: Celui que je baiserai, c'est lui-même; saisissez-vous-en, et emmenez-le sûrement.

45. Et dès qu'il fut arrivé, s'approchant de Jésus, il lui dit: Maître, je vous salue, et il le baisa.

46. Aussitôt ils mirent la main sur Jésus, et se saisirent de lui.

47. *En même temps*, un de ceux qui étaient avec lui *voulut le défendre*, *et* tirant son épée, *il* en frappa un des serviteurs du grand prêtre, et lui coupa l'oreille.

48. *Mais* Jésus prenant la parole, *condamna cette violence; et s'adressant à cette troupe, il* leur dit *avec sa douceur et sa tranquillité ordinaire:* Vous êtes venus à moi comme à un voleur, avec des épées et des bâtons pour me prendre?

49. J'étais tous les jours parmi vous, enseignant dans le temple, et vous ne m'avez point arrêté; mais il faut que les écritures s'accomplissent, *et c'est pour cela que je suis maintenant livré entre vos mains.*

50. Alors ses disciples l'abandonnant, s'enfuirent tous.

51. Or un jeune homme qui le

---

résignation à la volonté de Dieu, on peut être sensible à ses maux, en gémir, en demander à Dieu la délivrance, et dans l'accablement de la nature, chercher du soulagement dans la compagnie de quelques amis vertueux. Tout cela n'est pas incompatible avec la patience, ni même avec la plus parfaite patience, puisque Jésus-Christ l'a fait.

Il y a une manière de souffrir plus courageuse en apparence; Jésus-Christ lui a préféré celle-ci qui est plus humiliante, et il voulait s'abaisser; plus pénible, et il voulait souffrir; plus proportionnée à notre faiblesse, et il voulait nous instruire.

suivait couvert seulement d'un linceul fut pris.

52. Mais il laissa aller son linceul, et s'échappa tout nu de leurs mains.

§. VII. *Jésus mené à Caïphe, condamné et outragé.*

53. Ils menèrent ensuite Jésus chez le grand prêtre, où s'assemblèrent tous les prêtres, les scribes et les anciens.

54. Or Pierre le suivit de loin jusque dans la cour du grand prêtre, et s'étant assis auprès du feu avec les domestiques, il se mit à se chauffer.

55. Cependant les princes des prêtres, et tout le conseil, cherchaient des témoignages contre Jésus pour le faire mourir, et ils n'en trouvaient point.

56. Car plusieurs déposaient faussement contre lui; mais *outre que* leurs dépositions ne s'accordaient pas, *elles n'étaient pas suffisantes pour le faire mourir.*

57. Enfin, quelques-uns *qui n'avaient point encore paru*, se levèrent, et portèrent un faux témoignage contre lui en ces termes:

58. Nous lui avons ouï dire: Je détruirai ce temple bâti par la main des hommes, et j'en rebâtirai un autre en trois jours, qui ne sera point fait par la main des hommes.

59. Mais leur témoignage ne s'accordait pas, *et n'était point encore suffisant pour le faire mourir.*

60. Alors le grand prêtre se levant au milieu de l'assemblée, interrogea Jésus, en disant: Vous ne répondez rien à ce que ceux-ci déposent contre vous?

61. Mais Jésus gardait le silence, et il ne répondit rien. Le grand prêtre l'interrogea de nouveau, et lui dit: Etes-vous le Christ, Fils de Dieu béni *à jamais.*

62. Jésus lui répondit: Je le suis, et vous verrez *un jour* le Fils de l'homme, *qui paraît ici devant vous comme un criminel*, assis à la droite de la majesté de Dieu, et venant sur les nuées du ciel, *pour juger les vivans et les morts.*

63. Aussitôt le grand prêtre déchirant ses habits, dit: Qu'avons-nous encore besoin de témoins?

64. Vous venez *vous-mêmes* d'entendre le blasphème *qu'il a proféré.* Que vous en semble? Et tous le condamnèrent comme étant digne de mort.

65. Et quelques-uns se mirent à lui cracher au visage; et lui ayant bandé les yeux, ils lui donnaient des coups de poing, en lui disant: Prophétise *qui t'a frappé.* Et les valets lui donnaient des soufflets.

§. VIII. *Renoncement et pénitence de saint Pierre.*

66. Cependant comme Pierre était en bas dans la cour, une des servantes du grand prêtre y vint;

67. et l'ayant vu qui se chauffait, après l'avoir considéré, elle *lui* dit: Vous aussi étiez avec Jésus de Nazareth.

68. Mais il le nia, en disant: Je ne le connais point, et je ne sais ce que vous voulez dire. Et il s'en alla dehors devant le vestibule, et le coq chanta.

69. Mais une *autre* servante l'ayant encore aperçu, commença

à dire à ceux qui étaient présens: Celui-ci est de ces gens-là.

70. Il le nia pour la seconde fois. Et peu de temps après, ceux qui étaient présens dirent à Pierre: Vous êtes assurément de ces gens-là; car vous êtes Galiléen.

71. Mais il se mit à faire des imprécations, et à dire avec serment: Je ne connais point cet homme dont vous me parlez.

72. Et aussitôt le coq chanta pour la seconde fois, et Pierre se ressouvint de la parole que Jésus lui avait dite: Avant que le coq ait chanté deux fois, vous me renierez trois fois. Et *s'étant retiré*, il se mit à pleurer *son infidélité*.

CHAPITRE XV.

§. I. *Jésus devant Pilate. Barabbas. Cri des Juifs contre Jésus-Christ.*

1. Aussitôt que le matin fut venu, les princes des prêtres, avec les anciens, les scribes et tout le conseil *des Juifs, dépouillé pour lors de l'autorité souveraine*, ayant délibéré ensemble, lièrent Jésus, l'emmenèrent et le livrèrent à Pilate, *gouverneur de la Judée pour les Romains, afin qu'il le fît mourir*.

2. Pilate l'interrogea, *et lui demanda d'abord:* Etes-vous le roi des Juifs, *ce roi qu'ils attendent depuis si long-temps?* Jésus lui répondit: Vous le dites; *je le suis* (1).

3. Et les princes des prêtres l'accusaient de beaucoup de choses, *auxquelles il ne répondait rien*.

4. Pilate donc l'interrogeant de nouveau, lui dit: Vous ne répondez rien? voyez de combien de choses il vous accusent.

5. Mais Jésus ne répondit rien davantage; de sorte que Pilate en était tout étonné.

6. Or, il avait coutume de délivrer à la fête *de Pâque* celui des prisonniers que le peuple lui demandait.

7. Il y en avait un *alors* nommé Barabbas, qui était en prison avec des séditieux, parce qu'il avait commis un meurtre dans une sédition.

8. Le peuple étant donc monté *à la maison du gouverneur*, commença à lui demander qu'il leur fît la même grâce qu'il avait coutume de leur faire.

9. Pilate, *voulant profiter de cette occasion pour sauver Jésus*, leur répondit: Voulez-vous que je vous délivre le roi des Juifs?

10. Car il savait que c'était par envie que les princes des prêtres l'avaient livré *entre ses mains pour le faire mourir, et il espérait que le peuple, moins jaloux de sa gloire, et plus sensible à ses miracles, se ferait un plaisir de le délivrer*.

11. Mais *il fut trompé dans son espérance; car* les grands prêtres émurent le peuple, et le por-

(1) Voyez les notes sur St. Matthieu, ch. XXVII.

tèrent à demander qu'il leur délivrât plutôt Barabbas.

12. Pilate leur dit encore : Que voulez-vous donc que je fasse au roi des Juifs ? *Il ne croyait pas qu'ils fussent assez injustes pour demander sa mort.*

13. Mais ils crièrent de nouveau : Crucifiez-le.

14. *Pour leur faire sentir l'injustice de cette demande*, Pilate leur dit : Quel mal a-t-il fait ? Mais eux criaient encore plus fort : Crucifiez-le.

15. Enfin Pilate voulant contenter le peuple, *qui commençait à s'émouvoir*, leur délivra Barabbas ; et ayant fait fouetter Jésus, il le leur livra pour être crucifié.

§. II. *Flagellation. Couronnement d'épines. Insultes.*

16. Alors les soldats le menèrent dans la cour du prétoire, et ils assemblèrent toute la cohorte *autour de lui*.

17. Et ils le revêtirent d'un manteau d'écarlate ; puis ayant fait une couronne d'épines entrelacées, ils la lui mirent sur la tête.

18. Et, *insultant à sa qualité de roi qu'il avait confessée*, ils commencèrent à le saluer, en *lui* disant : Je vous salue, roi des Juifs.

19. Et ils lui frappaient la tête avec un roseau ; ils lui crachaient au visage ; et se mettant à genoux *devant lui*, ils l'adoraient.

§. III. *Croix portée. Jésus crucifié. Voleurs.*

20. Après s'être ainsi joués de lui, ils lui ôtèrent son manteau d'écarlate, lui remirent ses habits, et l'emmenèrent pour le crucifier.

21. Et *comme ils étaient en chemin*, un certain homme de Cyrène, nommé Simon, père d'Alexandre et de Rufus, qui revenait de sa maison des champs, passant par là, ils le contraignirent de porter la croix de Jésus.

22. Et ils le conduisirent jusqu'au lieu appelé Golgotha, c'est-à-dire, lieu du Calvaire.

23. Là ils lui donnèrent à boire du vin mêlé avec de la myrrhe, *comme on en donnait aux criminels, afin d'affaiblir en eux l'impression des tourmens ;* mais *en ayant goûté pour en sentir l'amertume*, il n'en voulut point boire, *pour ne rien diminuer des maux qu'il voulait souffrir.*

24. Et après l'avoir crucifié, ils partagèrent ses habits, les tirant au sort, pour savoir ce que chacun en aurait.

25. Or, il était la troisième heure du jour quand ils le crucifièrent (1).

26. Et la cause de sa condamnation était marquée par cette inscription, *qu'on avait mise au-dessus de sa tête :* LE ROI DES JUIFS.

27. Ils crucifièrent aussi avec lui deux voleurs, l'un à sa droite et l'autre à sa gauche.

28. Ainsi fut accomplie cette parole de l'écriture : Il a été mis au rang des méchans.

(1) La troisième heure, ou l'heure de tierce dont parle l'évangéliste, est la seconde partie du jour, qui s'étendait depuis neuf heures jusqu'à midi. Voyez note sur St. Matth. ch. XX, v. 3.

§. IV. *Blasphèmes. Ténèbres. Elie. Mort.*

29. Ceux qui passaient par là le blasphémaient, en secouant la tête, et disant: Eh bien ! toi qui détruis le temple de Dieu, et qui le rebâtis en trois jours,

30. sauve-toi toi-même, et descends de la croix.

31. Les princes des prêtres avec les scribes, se moquant aussi de lui, se disaient l'un à l'autre : Il a sauvé les autres, et il ne peut se sauver lui-même.

32. Que ce Christ, ce roi d'Israël descende maintenant de la croix, afin que nous voyions *sa puissance*, et que nous croyions *en lui*. Et ceux qui étaient crucifiés avec lui l'outrageaient aussi.

33. Or, depuis la sixième heure du jour jusqu'à la neuvième, les ténèbres couvrirent toute la terre.

34. Et à la neuvième heure, Jésus jeta un grand cri, en disant : Eloi, Eloi, lamma sabacthani ? c'est-à-dire : Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez vous abandonné ?

35. Quelques-uns de ceux qui étaient là, ayant entendu ces paroles, disaient: Voilà qu'il appelle Elie.

36. Et l'un deux courut emplir une éponge de vinaigre ; et l'ayant mise au bout d'un roseau, il la lui présenta pour boire, en disant : Attendez ; voyons si Elie viendra le détacher de la croix.

37. Mais Jésus ayant jeté un grand cri, expira.

38. Et *en même temps*, le voile du temple se déchira en deux, depuis le haut jusqu'en bas.

39. Et le centenier, qui était là vis-à-vis de lui, voyant qu'il avait expiré en jetant un si grand cri, dit: Cet homme était vraiment le Fils de Dieu, *et il n'est mort que parce qu'il l'a voulu.*

40. Il y avait là aussi des femmes qui regardaient de loin, entre lesquelles étaient Marie-Magdelaine, Marie, mère de Jacques le mineur et de Joseph, et *Marie* Salomé,

41. qui le suivaient lorsqu'il était en Galilée, et qui l'assistaient *de leur bien*, et plusieurs autres qui étaient venues avec lui à Jérusalem.

§. V. *Joseph d'Arimathie. Sépulture.*

42. Le soir étant venu (parce que c'était le jour de la préparation (1), c'est-à-dire, la veille du sabbat, *où l'on préparait tout ce qui était nécessaire pour ne pas violer le repos sacré de ce jour*),

43. Joseph d'Arimathie, qui était un sénateur fort considéré, et qui attendait aussi le royaume de Dieu, s'en vint hardiment trouver Pilate, et lui demanda le corps de Jésus.

44. Mais Pilate s'étonnait qu'il fût mort sitôt. Et ayant fait venir le centenier, il lui demanda s'il était déjà mort.

45. Et le centenier l'en ayant assuré, il donna le corps à Joseph.

46. Et Joseph ayant acheté un linceul, descendit Jésus de la

(1) Le vendredi, qui était appelé préparation, parce que, sur la fin de ce jour, on préparait toutes choses pour le sabbat qui commençait au coucher du soleil.

croix, l'enveloppa dans le linceul, le mit dans un sépulcre qui était taillé dans le roc, et roula une pierre à l'entrée du sépulchre.

47. Cependant Marie-Magdelaine et Marie, mère de Joseph, regardaient où on le mettait, *afin de pouvoir l'embaumer*.

CHAPITRE XVI.

§. I. *Résurrection. Saintes femmes au tombeau. Anges.*

1. Lors *donc* que le jour du sabbat fut passé, Marie-Magdeleine, Marie, mère de Jacques, et Salomé achetèrent des parfums pour venir embaumer Jésus.

2. Et le premier jour de la semaine, *étant parties* de grand matin, elles arrivèrent au sépulcre au lever du soleil.

3. Et elles disaient entre elles : Qui nous ôtera la pierre de l'entrée du sépulcre ?

4. Car elle était fort grande. Mais en regardant, elles virent cette pierre renversée.

5. Et étant entrées dans le sépulcre, elles virent un jeune homme assis du côté droit, vêtu d'une robe blanche, et elles furent fort effrayées.

6. Il leur dit: Ne craignez point; vous cherchez Jésus de Nazareth qui a été crucifié. Il est ressuscité, il n'est point ici. Voici le lieu où on l'avait mis.

7. Mais allez dire à ses disciples et à Pierre, qu'il s'en va devant vous en Galilée : c'est là que vous le verrez, selon ce qu'il vous a dit.

8. Elles sortirent *aussitôt* du sépulcre, et s'enfuirent ; car elles étaient toutes saisies de crainte et de tremblement, et elles ne dirent rien à personne, tant elles étaient effrayées.

§. II. *Apparition à Magdelaine et aux deux disciples.*

9. Or Jésus étant ressuscité le matin, le premier jour de la semaine, il apparut premièrement à Marie-Magdelaine, de laquelle il avait chassé sept démons.

10. Elle en alla *aussitôt* porter la nouvelle à ceux qui avaient été avec lui, et qui étaient alors dans l'affliction et dans les larmes.

11. Mais lui ayant ouï dire qu'il était vivant, et qu'elle l'avait vu, ils ne la crurent point.

12. Après cela, il parut sous une autre forme à deux d'entre eux qui étaient en chemin et qui s'en allaient à une maison des champs.

13. Ceux-ci allèrent le dire aux autres; mais ils ne les crurent pas non plus.

§. III. *Apparition aux onze apôtres. Mission. Miracles promis. Ascension.*

14. Enfin il apparut aux onze, lorsqu'ils étaient à table, et il leur reprocha leur incrédulité et la dureté de leur cœur, de ce qu'ils n'avaient point cru ceux qui l'avaient vu ressuscité.

15. Et il leur dit: Allez par tout le monde; prêchez l'évangile à toute créature.

16. Celui qui croira et qui sera baptisé, sera sauvé (1), et celui qui ne croira point, sera condamné.

17. Et voici les miracles qui accompagneront ceux qui auront cru: Ils chasseront les démons en mon nom; ils parleront de nouvelles langues;

18. ils prendront les serpens *avec la main, sans en être incommodés;* et s'ils boivent quelque breuvage mortel, il ne leur fera point de mal; ils imposeront les mains sur les malades, et les malades seront guéris.

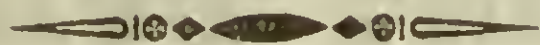
19. Et le Seigneur Jésus, après leur avoir ainsi parlé, fut élevé dans le ciel *par sa propre puissance*, et il *y* est assis à la droite de Dieu.

20. Pour ses disciples, étant partis, ils prêchèrent partout *l'évangile*, le Seigneur agissant avec eux, et confirmant sa parole par les miracles qui l'accompagnaient.

(1) *Celui qui croira* d'une foi vive et animée par la charité: la foi seule ne peut sauver l'homme. Cependant il n'est parlé ici que de la foi, 1° parce que la foi en Dieu et en Jésus-Christ est le fondement et la racine de la justice et du salut; 2° parce que cette foi, quand elle est enracinée dans le cœur de l'homme et qu'elle y vit par la charité, est la charité, est la justice même qui le conduit au bonheur éternel.



AVERTISSEMENT.



Saint Luc était médecin, comme nous l'apprenons de saint Paul. Il fut disciple de cet apôtre. Il l'accompagna dans ses voyages. Aussi saint Paul l'appelle son bien-aimé. Il dit qu'il est la gloire de Jésus-Christ, et loué dans toutes les églises, à cause de son évangile.

Il l'écrivit sur le rapport de ceux qui avaient été témoins des actions de Jésus-Christ.

Quelques-uns croient que ce fut à la prière de saint Paul, et lorsqu'il était avec cet apôtre vers l'Achaïe et la Béotie. D'autres veulent qu'il l'ait écrit à Rome en même temps que les Actes, vers l'an de Jésus-Christ 63.

Il supplée à ce qu'avaient écrit avant lui saint Matthieu et saint Marc, particulièrement en ce qui regarde la naissance de saint Jean-Baptiste et l'enfance de Jésus-Christ.

LE SAINT EVANGILE
DE JESUS-CHRIST,
SELON SAINT LUC.

——oooo——

CHAPITRE PREMIER.

§. I. *Préface de saint Luc.*

1. COMME plusieurs ont entrepris d'écrire l'histoire des choses qui ont été accomplies parmi nous, *et dont la vérité nous a été connue avec une entière certitude*,

2. selon le rapport que nous en ont fait ceux qui dès le commencement les ont vues eux-mêmes et qui ont été *les témoins des actions du verbe fait chair*, *et* les ministres de la parole *éternelle qu'il était venu annoncer aux hommes :*

3. j'ai aussi jugé à propos, très-excellent Théophile, après avoir été exactement informé de toutes ces choses depuis leur commencement, de vous en représenter par écrit toute la suite,

4. afin que vous reconnaissiez la vérité de ce qui vous a été enseigné, *et que vous sachiez la démêler de toutes les fables qu'on a publiées sur ce grand événement.*

§. II. *Apparition de l'ange à Zacharie. Naissance de saint Jean prédite. Zacharie muet.*

5. *Voici donc comme les choses se sont passées :* Au temps d'Hérode (1) *le grand*, roi de Judée, il y avait un prêtre nommée Zacharie, de la famille d'Abia (2), et sa femme qui était *aussi* de la race d'Aaron, s'appelait Elizabeth.

6. Ils étaient tous deux justes, *non-seulement devant les hommes qui peuvent être trompés, mais* devant Dieu *auquel rien n'est caché ;* marchant dans la voie de tous les commandemens et de toutes les ordonnances du Seigneur d'une manière irrépréhensible.

---

(1) Cet Hérode est celui qui fit massacrer les enfans de Bethléem.

(2) Les descendans d'Aaron étaient prêtres et sacrificateurs. Il y en avait vingt-quatre familles, qui servaient dans le temple, chacune à leur tour. C'était le sort qui réglait les fonctions que chacune devait exercer pendant la semaine. Le chef ou la tige d'une de ces familles, dont était Zacharie, s'appelait Abia.

7. Ils n'avaient point d'enfans, parce qu'Elizabeth était stérile, et qu'ils étaient tous deux avancés en âge.

8. Or, il arriva que pendant que Zacharie faisait les fonctions du sacerdoce devant Dieu, dans le rang de sa famille,

9. selon la coutume établie parmi les prêtres, le sort décida qu'il entrerait dans le temple du Seigneur pour offrir les parfums.

10. Cependant toute la multitude du peuple était en prières dehors *dans le parvis*, à l'heure qu'on offrait les parfums *dans le temple*.

11. Et un ange du Seigneur lui apparut, se tenant debout à la droite de l'autel des parfums.

12. Zacharie le voyant, fut troublé, et la frayeur le saisit, *car c'était une opinion commune parmi les Juifs, que l'on mourait lorsqu'on avait vu un ange.*

13. Mais l'ange lui dit: Ne craignez point, Zacharie, parce que *je ne viens pas pour vous faire mourir, mais pour vous assurer que* votre prière a été exaucée (1), et Elizabeth votre femme vous enfantera un fils, et vous lui donnerez le nom de Jean.

14. Vous en serez dans la joie et dans le ravissement, et plusieurs se réjouiront à sa naissance;

15. car il sera grand devant le Seigneur, *et il lui sera particulièrement consacré; ainsi* il ne boira ni vin, ni liqueur enivrante, et il sera rempli du Saint-Esprit dès le sein de sa mère.

16. Il convertira plusieurs des enfans d'Israël au Seigneur leur Dieu (2).

17. Et il marchera devant lui, dans l'esprit et dans la vertu d'Elie, *travaillant avec le même zèle et la même ardeur que ce prophète*, afin de tourner les cœurs des pères vers leurs enfans (3), et les incrédules à la prudence *et à la foi* des justes, pour préparer *ainsi* au Seigneur un peuple parfait *et bien disposé à le recevoir*.

18. Zacharie, *doutant de la vérité de cette promesse*, dit à l'ange: Comment saurai-je *que* cela *sera ainsi?* car je suis vieux et ma femme est avancée en âge (4).

19. Et l'ange lui répondit: Je suis Gabriel, qui me tiens devant Dieu, *toujours prêt à exécuter ses ordres;* et j'ai été envoyé pour vous parler *de sa part*, et pour vous annoncer ces bonnes nouvelles.

20. Et voilà que vous serez

---

(1) *Votre prière est exaucée*: c'est-à-dire, la prière que vous faites pour hâter la venue du Messie est exaucée; et la preuve que je vous en donne, c'est qu'il vous naîtra miraculeusement un fils et que ce fils sera son précurseur.

(2) Les Juifs n'ont peut-être jamais été adorateurs plus scrupuleux du seul Dieu créateur, qu'au temps de la venue de Jésus-Christ. Le Seigneur Dieu, vers qui Jean a tourné plusieurs des enfans d'Israël, ne peut donc être que Jésus-Christ. Il y a plus; car on ajoute que Jean marchera devant lui (le Seigneur Dieu), c'est-à-dire qu'il sera son précurseur. Or de qui Jean a-t-il été le précurseur, si ce n'est de Jésus-Christ? Jésus-Christ n'est donc point différent du Seigneur Dieu, et cette preuve de sa divinité est sans réplique.

(3) C'est-à-dire, pour porter les Juifs de son temps à se réunir de sentimens avec les patriarches et les prophètes, en recevant le Messie que ces saints avaient attendu et annoncé.

(4) La suite fait voir que ces paroles étaient accompagnées de défiance et de doute. Abraham et la sainte Vierge ont parlé presque de même, mais avec des sentimens fort différens.

muet, et vous ne pourrez plus parler, jusqu'au jour où ces choses arriveront, parce que vous n'avez point cru à mes paroles, qui s'accompliront en leur temps.

21. Cependant le peuple attendait Zacharie *pour recevoir sa bénédiction*, et il s'étonnait de ce qu'il demeurait si long-temps dans le temple.

22. Mais étant sorti, il ne pouvait leur parler, et ils connurent qu'il avait eu quelque vision dans le temple, *qui lui avait fait perdre la parole;* car il le leur faisait entendre par signes, et il demeura muet (1).

23. Dès que les jours de son ministère furent accomplis, il s'en alla en sa maison.

24. Et après ces jours, Elizabeth sa femme conçut, et elle se tenait cachée durant cinq mois(2), en disant :

25. C'est ainsi que le Seigneur en a usé avec moi dans le temps où il m'a regardée pour effacer l'opprobre (3) où j'étais devant les hommes *à cause de ma stérilité.*

§. III. *Annonciation.*

26. Or, au sixième mois, *depuis la conception de Jean-Baptiste*, l'ange Gabriel fut envoyé de Dieu en une ville de Galilée, appelée Nazareth,

27. à une vierge qui avait épousé un homme de la maison de David, nommé Joseph, et le nom de la vierge était Marie.

28. Et l'ange étant entré dans le lieu où elle était, lui dit: Je vous salue, pleine de grâce; le Seigneur est avec vous; vous êtes bénie entre *toutes* les femmes.

29 Marie ayant entendu ce discours de l'ange, en fut troublée, et elle pensait *en elle-même* quelle pouvait être cette salutation; *si c'était une faveur de Dieu ou un piége du démon.*

30. Et l'ange *voyant son trouble*, lui dit: Ne craignez point, Marie; *les louanges que je vous donne, vous sont très-justement dues;* car vous avez trouvé grâce devant Dieu :

31. voilà que vous concevrez dans votre sein, et *que* vous enfanterez un fils *de votre propre substance*, et vous lui donnerez le nom de Jésus.

32. Il sera grand *en lui-même*, et il sera appelé le Fils du Très-haut, *parce qu'il le sera en effet*, et le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David, son père. Il règnera (4) éternellement sur la maison de Jacob (5),

33. et son règne n'aura point de fin (6).

(1) Il était sourd aussi, comme la suite le fait voir.

(2) C'était un effet de sa modestie et de son humilité.

(3) La stérilité était un opprobre parmi les Juifs.

(4) Il règnera par la foi, l'espérance et la charité que son esprit répandra dans les cœurs.

(5) C'est-à-dire, sur l'Eglise, composée des Juifs fidèles et des gentils incorporés à la famille de Jacob par la foi.

(6) Le royaume de Jésus-Christ sur la terre, qui est l'Eglise visible, ne finira pas, comme ont fait toutes les monarchies qui ont paru successivement, mais il aura la même durée que le monde. L'empire universel que Jésus-Christ exerce sur toute créature, celui dont il est dit que tout genou fléchit devant lui au ciel, sur la terre et dans

34. Mais Marie, *attentive à la conservation de sa virginité, qu'elle avait vouée à Dieu*, dit à l'ange : Comment cela se fera-t-il (1), puisque je ne connais point d'homme (2) ?

35. L'ange lui répondit : Le Saint-Esprit surviendra en vous, et la vertu du Très-haut vous couvrira de son ombre (3) : *de sorte que vous concevrez par l'opération du Saint-Esprit*. C'est pourquoi le saint qui naîtra de vous, sera appelé le Fils de Dieu.

36. Et *pour preuve de ce que je vous dis*, voilà que votre cousine Elizabeth a elle-même conçu un fils en sa vieillesse, et c'est ici le sixième mois de celle qu'on appelle stérile,

37. parce qu'il n'y a rien d'impossible à Dieu. *Ainsi comme il a donné à votre cousine la vertu de concevoir, malgré sa vieillesse et sa stérilité, il vous rendra aussi féconde, sans blesser votre virginité.*

38. Marie dit alors : Voici la servante du Seigneur ; qu'il me soit fait selon votre parole. Et l'ange *ayant ainsi reçu son consentement*, la quitta.

§. IV. *La sainte Vierge visite Elizabeth.*

39. En ce temps-là, Marie *poussée par l'esprit de Dieu* partit, et s'en alla en diligence au pays des montagnes *de Judée*, en une ville de la tribu de Juda, *nommée Hébron ;*

40. et étant entrée dans la maison de Zacharie, *qui y demeurait*, elle salua Elizabeth *son épouse*.

41. Dès qu'Elizabeth entendit la voix de Marie qui la saluait, son enfant, *sensible à la grâce qu'il recevait dans ce moment*, tressaillit dans son sein (4), et Elizabeth fut *elle-même* remplie du Saint-Esprit ;

42. et elle s'écria à haute voix, et elle dit *à Marie :* Vous êtes bénie entre *toutes* les femmes, et le fruit de vos entrailles est béni.

43. Et d'où me vient *ce bonheur*, que la mère de mon Seigneur vienne à moi ?

---

les enfers ; cet empire, disons-nous, doit durer autant que Dieu-même. C'est en ces deux sens que l'ange dit ici que son règne n'aura point de fin. Dans le premier sens, qui est littéral, ces paroles prouvent invinciblement la perpétuité et l'infaillibité de l'Eglise. Voyez St. Matth. ch. XXVIII, v. 20.

(1) Elle n'a aucun doute : elle demande seulement de quelle manière ce que l'ange vient de lui dire s'accomplira en elle, sans donner atteinte à la résolution qu'elle a prise de demeurer vierge.

(2) C'est-à-dire, je suis vierge. Ce mot n'aurait pas été dit à propos, si Marie n'avait pas fait le vœu ou du moins pris la résolution immuable de demeurer toujours vierge. Joseph qui l'avait épousée n'était donc que le gardien de sa pureté, et ils vivaient ensemble comme frère et sœur.

(3) C'est-à-dire, ce mystère s'accomplira par l'opération du St. Esprit, qui vous rendra féconde, en formant dans votre sein, et de votre substance, le fruit saint qui doit naitre de vous.

(4) Ce moment est celui de la sanctification de St. Jean-Baptiste. Elle fut le premier fruit de l'incarnation du Verbe. La voix de Marie y servit d'instrument, et fut comme le signe sensible de l'opération invisible de la grâce. C'est un grand motif de confiance en Marie que de trouver son entremise dans la première application qui ait été faite des mérites de Jésus-Christ, depuis son incarnation, et dans la sanctification du plus saint des enfans des femmes.

44. Car voilà qu'au moment où votre voix a frappé mon oreille, lorsque vous m'avez saluée, mon enfant a tressailli de joie dans mon sein, *et m'a fait connaître, par ce mouvement extraordinaire, que vous portiez dans le vôtre le Fils de Dieu, dont il doit être le précurseur.*

45. Et vous êtes heureuse d'avoir cru, parce que les choses qui vous ont été dites de la part du Seigneur, s'accompliront *en vous.*

§. V. *Cantique de la sainte Vierge.*

46. Et Marie, *renvoyant à Dieu toute la gloire du bonheur dont elle était comblée,* dit : Mon âme glorifie le Seigneur,

47. et mon esprit est ravi de joie en Dieu mon Sauveur ;

48. parce qu'il a jeté les yeux sur la bassesse de sa servante, *et qu'il l'a choisie pour être la mère de son fils ;* car voilà que désormais toutes les générations m'appelleront bienheureuse ;

49. parce que celui qui est puissant a fait en moi de grandes choses, et son nom est saint,

50. et sa miséricorde se répand d'âge en âge sur ceux qui le craignent.

51. Il a déployé la force de son bras ; il a dissipé les orgueilleux qui s'élevaient dans les pensées de leur cœur :

52. il a déposé les puissans de leurs trônes, et il a élevé les petits :

53. il a rempli de biens ceux qui étaient affamés, et il a renvoyé les riches les mains vides :

54. il a pris en sa protection Israël son serviteur, se ressouvenant de sa miséricorde,

55. selon la parole qu'il en a donnée à nos pères, à Abraham et à sa postérité, *lorsqu'il fit avec lui une alliance* pour toujours.

56. Marie demeura avec Elizabeth environ trois mois, puis elle s'en retourna en sa maison.

§. VI. *Naissance de saint Jean.*

57. Cependant le temps d'enfanter pour Elizabeth s'accomplit, et elle enfanta un fils.

58. Ses voisins et ses parens apprirent que le Seigneur avait fait éclater sa miséricorde sur elle, et ils l'en félicitaient.

59. Et le huitième jour, ils vinrent pour circoncire l'enfant, et ils le nommaient Zacharie, du nom de son père.

60. Mais sa mère prenant la parole, *leur* dit : Non, mais il sera nommé Jean.

61. Ils lui répondirent : Il n'y a personne dans votre famille qui porte ce nom.

62. Et ils demandèrent par signes au père de l'enfant, *qui avait perdu l'ouïe aussi bien que la parole,* comment il voulait qu'on le nommât.

63. Et ayant demandé des tablettes, il écrivit *dessus:* Jean est son nom. Et tous furent étonnés *de voir que le père et la mère de l'enfant s'accordaient à lui donner un nom étranger, dont ils n'avaient pu convenir ensemble.*

64. Et au même instant sa bouche s'ouvrit, sa langue se délia, et il parlait en bénissant Dieu.

65. La crainte se répandit sur tous leurs voisins, et ces choses

furent divulguées dans tout le pays des montagnes de Judée.

66. Tous ceux qui les entendirent les conservèrent dans leur cœur, et ils disaient : Quel pensez-vous que sera cet enfant ? Car la main du Seigneur était avec lui, *et sa puissance s'est fait sentir en tout ce qui le regarde.*

67. Et Zacharie, son père, fut rempli du Saint-Esprit, et prophétisa en disant :

§. VII. *Cantique de Zacharie.*

68. Béni soit le Seigneur, le Dieu d'Israël, de ce qu'il a visité et racheté son peuple ;

69. de ce qu'il nous a suscité un puissant sauveur (1), *qu'il a fait naître* dans la maison de David son serviteur ;

70. selon la parole qu'il avait donnée par la bouche de ses saints prophètes, qui ont été dans tous les siècles passés,

71. de nous délivrer de nos ennemis (2), et des mains de tous ceux qui nous haïssent ;

72. pour exercer *ainsi* sa miséricorde envers nos pères, et se souvenir de son alliance sainte,

73. de ce serment par lequel il a juré à Abraham notre père, de nous accorder *cette grâce,*

74. qu'étant délivrés des mains de nos ennemis, nous le servions sans crainte (3),

75. marchant en sa présence dans la sainteté et la justice, tous les jours de notre vie.

76. *Puis s'adressant a l'enfant que Dieu venait de lui donner, il lui dit :* Et vous, petit enfant, vous serez appelé le prophète du Très-haut ; car vous irez devant la face du Seigneur pour préparer ses voies ;

77. pour donner à son peuple la science du salut, afin qu'il obtienne la rémission de ses péchés,

78. par les entrailles de la miséricorde de notre Dieu, avec lesquelles ce soleil levant est venu d'en haut nous visiter (4),

79. pour éclairer ceux qui demeurent dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort *du péché ;* et pour conduire nos pas dans le chemin de la paix.

80. Cependant l'enfant croissait et se fortifiait en esprit, et il demeurait dans les déserts jusqu'au jour où il devait se montrer à Israël *pour lui annoncer la venue du Messie et le disposer à le recevoir.*

(1) Il parle du Messie dont la naissance devait suivre de près celle de Jean.

(2) C'est-à-dire, du démon, du monde et de la chair.

(3) Sans craindre nos ennemis ; parce que celui qui nous soutient par sa grâce est plus fort que tous nos ennemis ensemble.

(4) C'est-à-dire, Jésus-Christ, désigné par Malachie, ch. IV, v. 2, sous le nom de *soleil de justice*, et annoncé par Isaïe, ch. IX, v. 2, sous la figure d'une *grande lumière qui se lève.*

CHAPITRE II.

§. I. *Naissance du Fils de Dieu incarné.*

1. OR il arriva en ce temps-là qu'il sortit un édit de César Au-

guste, pour faire le dénombrement des habitans de toute la terre *soumise à l'empire romain.*

2. Ce premier dénombrement fut fait par Cyrinus, *qui fut depuis* gouverneur de Syrie ;

3. et tous allaient se faire inscrire chacun dans la ville dont il était *originairement sorti.*

4. Or Joseph aussi partit de la ville de Nazareth en Galilée, et vint en Judée à la ville de David, qui est appelée Bethléem, parce qu'il était de la maison et de la famille de David,

5. pour se faire inscrire avec Marie son épouse, qui était enceinte.

6. Pendant qu'ils étaient là, il arriva que le temps auquel elle devait enfanter s'accomplit.

7. Et elle enfanta son fils premier-né (1) *qui fut aussi son fils unique,* et elle l'enveloppa de langes, et le coucha dans une crèche, parce qu'il n'y avait point de place pour eux dans l'hôtellerie, *à cause de leur extrême pauvreté, et de la multitude de ceux qui venaient se faire enrégistrer.*

§. II. *Pasteurs.*

8. Or il y avait là aux environs des bergers qui veillaient et qui se relevaient les uns les autres pendant la nuit pour la garde de leur troupeau (2).

9. Et voilà que l'ange du Seigneur parut auprès d'eux, et une clarté céleste les environna, et ils furent saisis d'une grande crainte.

10. Mais l'ange leur dit : Ne craignez point, car voici que je vous apporte une bonne nouvelle, qui sera pour tout le peuple le sujet d'une grande joie :

11. c'est qu'aujourd'hui, dans la ville de David, il vous est né un Sauveur, qui est le Christ *que Dieu vous a promis, et* le Seigneur *qui doit régner sur vous et vous délivrer de vos ennemis.*

12. Et voici la marque que *je vous donne* pour le reconnaître : Vous trouverez un enfant enveloppé de langes, et couché dans une crèche.

13. Au même instant, il se joignit à l'ange une troupe nombreuse de la milice céleste, louant Dieu, et disant :

14. Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté, *qui ont le cœur droit et qui sont chéris de Dieu.*

15. Après que les anges se furent retirés dans le ciel, les bergers se dirent les uns aux autres : Passons jusqu'à Bethléhem, et voyons ce qui est arrivé, et ce que le Seigneur nous a fait connaître.

16. Et ils y allèrent en hâte, et ils trouvèrent Marie et Joseph, avec l'enfant couché dans une crèche.

17. Et en le voyant, ils reconnurent *la vérité de* ce qui leur avait été dit touchant cet enfant.

18. Et tous ceux qui en entendirent parler en furent étonnés, aussi bien que des choses qui leur avaient été dites par les bergers *de la naissance de cet enfant, et*

(1) Voyez St. Matth. ch. I, v. 25.

(2) Dans les pays chauds, comme la Palestine, les bestiaux passent les nuits dans les champs, même en hiver.

des merveilles dont elle avait été accompagnée.

19. Or Marie conservait *religieusement* le souvenir de toutes ces choses, les repassant dans son cœur.

20. Et les bergers s'en retournèrent, glorifiant et louant Dieu de toutes les choses qu'ils avaient entendues et vues, selon qu'il leur avait été dit *par l'ange.*

§. III. *Circoncision. Purification.*

21. Quand les huit jours furent accomplis pour circoncire l'enfant, on lui donna le nom de Jésus, nom qui avait été marqué par l'ange avant qu'il fut conçu dans le sein *de sa mère.*

22. Et après que les jours de la purification de Marie furent accomplis selon la loi de Moïse, ils le portèrent à Jérusalem, pour le présenter au Seigneur,

23. selon qu'il est écrit dans la loi du Seigneur : Que tout mâle premier-né de sa mère sera consacré au Seigneur ;

24. et pour offrir en sacrifice, selon qu'il est dit dans la loi du Seigneur, deux tourterelles ou deux petits de colombes (1).

§. IV. *Siméon. Son cantique. Anne la prophétesse.*

25. Or, il y avait alors à Jérusalem un homme nommé Siméon, et cet homme était juste et craignant Dieu, attendant la consolation d'Israël (2), et le Saint-Esprit était en lui.

26. Il lui avait été révélé par le Saint-Esprit qu'il ne mourrait point, qu'auparavant il n'eût vu le Christ du Seigneur.

27. Il vint donc au temple par un mouvement de l'esprit de Dieu *qui était en lui ;* et comme le père (3) et la mère de l'enfant Jésus l'y apportaient, afin de faire pour lui ce qui était en usage selon la loi,

28. il le prit lui-même entre ses bras, et *le reconnaissant pour le consolateur après lequel il soupirait depuis si long-temps,* il bénit Dieu, en disant :

29. C'est maintenant, Seigneur, que vous laisserez aller en paix votre serviteur, selon votre parole ;

30. puisque mes yeux ont vu le salut qui vient de vous,

31. que vous avez exposé devant la face de tous les peuples,

32. pour être la lumière qui se découvrira aux gentils, et la gloire d'Israël votre peuple.

33. Le père et la mère de Jésus étaient dans l'admiration des choses que l'on disait de lui.

34. Et Siméon les bénit, *relevant par ses louanges la grâce que Dieu leur avait faite,* et dit à Marie sa mère : Voilà que cet enfant est mis pour la ruine et

(1) Selon la loi de Moïse, l'enfant premier-né, qui devait être consacré à Dieu, était racheté par une petite somme d'argent, et la mère offrait pour elle un agneau en holocauste et une tourterelle ou un pigeonneau en sacrifice pour le péché : celle qui n'avait pas de quoi offrir un agneau, présentait deux tourterelles ou deux pigeonneaux, l'un pour l'holocauste, l'autre pour le péché.

(2) C'est-à-dire la venue du Messie.

(3) Joseph est appelé ainsi, parce qu'il était l'époux de la Ste. Vierge et chargé du soin d'élever Jésus-Christ.

pour la résurrection de plusieurs en Israël (1), et pour servir de but à la contradiction (2) ;

35. afin que les pensées du cœur de plusieurs soient découvertes (3), *et que l'on voie qui sont les amis ou les ennemis du Seigneur* ; et vous-même vous aurez l'âme percée d'un glaive *de douleur, en voyant les maux qu'on lui fera souffrir.*

36. Il y avait aussi *à Jérusalem* une prophétesse, nommée Anne, fille de Phanuël, de la tribu d'Aser : elle était fort avancée en âge, et avait vécu sept ans avec son mari, qu'elle avait épousé étant vierge.

37. Et elle était demeurée veuve jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, ne sortant point du temple, servant Dieu jour et nuit dans les jeûnes et dans les prières.

38. Étant donc survenue à la même heure *que Siméon*, elle louait le Seigneur, et parlait de cet enfant à tous ceux qui attendaient la rédemption d'Israël.

39. *Pour Joseph et Marie*, après qu'ils se furent acquittés de tout, selon la loi du Seigneur, ils s'en retournèrent en Galilée (4), à Nazareth, qui était la ville où ils demeuraient.

40. Cependant l'enfant croissait et se fortifiait *en esprit*, étant rempli de sagesse ; et la grâce de Dieu, *qui* était en lui *dans toute sa plénitude, se manifestait de jour en jour.*

§. V. *L'enfant Jésus parmi les docteurs.*

41. Son père et sa mère allaient tous les ans à Jérusalem, à la fête de Pâque, *pour adorer Dieu dans son temple et y faire leur offrande, selon qu'il était prescrit par la loi.*

42. Et lorsqu'il fut âgé de douze ans, comme ils étaient allés à Jérusalem, selon la coutume qui s'observait à cette fête,

43. et qu'ils s'en retournaient, les jours de la fête étant passés, l'enfant Jésus demeura dans Jérusalem, sans que son père et sa mère s'en aperçussent.

44. Et pensant qu'il était avec ceux de la compagnie, ils marchèrent durant un jour, et *le soir étant venu*, ils le cherchaient parmi leurs parens et parmi ceux de leur connaissance *qui s'en retournaient avec eux.*

45. Et ne l'ayant point trouvé, ils retournèrent *le lendemain* à Jérusalem en le cherchant.

46. Et il arriva que trois jours après, ils le trouvèrent dans le temple, assis au milieu des docteurs, les écoutant et les interrogeant.

---

(1) C'est-à-dire, plusieurs en croyant en lui seront sauvés ; plusieurs aussi en refusant de le reconnaître pour leur sauveur périront par leur incrédulité. C'est de cette manière qu'il sera la cause véritable du salut des uns, et l'occasion innocente de la perte des autres.

(2) C'est-à-dire, pour être exposé comme un but à la persécution des incrédules.

(3) La passion du Sauveur, que Siméon a ici en vue, a été une épreuve qui a fait connaître la faiblesse de Pierre, la timidité des autres apôtres, la perfidie de Judas, la fureur des princes des prêtres et des pharisiens, la lâche politique de Pilate, etc.

(4) Non pas immédiatement après la présentation de Jésus-Christ, mais après leur fuite et leur séjour en Egypte, que St. Matthieu a rapportés.

47. Et tous ceux qui l'entendaient, étaient surpris de sa sagesse et de ses réponses.

48. Lors donc qu'ils le virent, ils furent remplis d'admiration, et sa mère lui dit : Mon fils, pourquoi en avez-vous usé ainsi avec nous ? voilà que nous vous cherchions tout affligés, votre père et moi.

49. Et il leur dit : Pourquoi me cherchiez-vous (1) ? ne saviez-vous pas qu'il faut que je sois *occupé* aux choses qui regardent le service de mon père (2) !

50. Mais il ne comprirent point ce qu'il leur dit.

51. Ils s'en alla ensuite avec eux, et vint à Nazareth, et il leur était soumis (3). Or sa mère conservait dans son cœur le souvenir de toutes ces choses.

52. Et Jésus croissait en sagesse, en âge et en grâce devant Dieu et devant les hommes, *laissant paraître de plus en plus les trésors de la sagesse et de la science divines qui étaient en lui.*

(1) Qu'était-il besoin de me chercher ? Vous saviez qu'ayant un père dans le ciel à qui je dois l'obéissance, il faut que j'aille où ses ordres m'appellent.

(2) La volonté du Père céleste doit être préférée à toutes les considérations humaines et à outes les tendresses du sang. La rigueur apparente dont use ici Jésus-Christ pouvait être à dessein de donner de la force à cette grande maxime.

(3) Ce mot renferme l'histoire de trente ans de la plus précieuse de toutes les vies, de la vie de l'Homme-Dieu. Réjouissez-vous, pauvres que le monde oublie, humbles qui chérissez l'obscurité, et glorifiez-vous dans votre obscurité.

CHAPITRE III.

§. I. *Prédication de saint Jean.*

1. Or, l'an quinzième de l'empire de Tibère César, Ponce Pilate étant gouverneur de la Judée, Hérode étant tétrarque (1) de la Galilée, Philippe son frère étant tétrarque de l'Iturée et du pays de Traconite, et Lysanias étant tétrarque d'Abilène,

2. sous les grands-prêtres Anne et Caïphe *qui exerçaient tour-à-tour la souveraine sacrificature*, le Seigneur fit entendre sa parole à Jean, fils de Zacharie, dans le désert *où il s'était retiré.*

3. Et il vint dans toute la région du Jourdain, prêchant le baptême de pénitence pour *préparer les hommes à recevoir* la rémission des péchés *dont ils étaient coupables, et dont le Fils de Dieu venait les délivrer ;*

4. comme il est écrit au livre des paroles du prophète Isaïe : On entendra la voix de celui qui crie dans le désert : Préparez la voie du Seigneur, rendez droits ses sentiers :

5. toute vallée sera remplie, et toute montagne et toute colline sera abaissée : les chemins tortueux deviendront droits, et les raboteux deviendront unis (2).

6. Et toute chair verra le salut qui vient de Dieu.

(1) C'était un petit souverain qui possédait la quatrième partie d'un état.

(2) Ces expressions sont prises de la coutume d'applanir les chemins par où

§. II. *Avis de saint Jean au peuple, aux publicains, aux soldats.*

7. Il disait donc aux troupes de peuples qui venaient pour être baptisés par lui : Race de vipères, qui vous a avertis de fuir la colère à venir ? *voulez-vous sincèrement apaiser la justice de Dieu que vous avez irritée ?*

8. Faites donc de dignes fruits de pénitence, et n'allez-pas dire *en vous-mêmes :* Nous avons Abraham pour père. Car je vous déclare que Dieu peut faire naître de ces pierres même des enfans à Abraham, *pour accomplir en eux les promesses qu'il a faites à ce patriarche ; de sorte que la crainte de les anéantir ne l'empêchera point de vous punir.*

9. *Et ne différez pas de vous convertir*, car la cognée est déjà mise à la racine des arbres. Tout arbre donc qui ne produit point de bons fruits, sera coupé et jeté au feu.

10. Et le peuple, *touché de ces paroles de Jean*, lui demandait : Que devons-nous donc faire ?

11. Il leur répondait : Que celui qui a deux habits, en donne un à celui qui n'en a point ; et que celui qui a de quoi manger, en fasse de même (1).

12. Des publicains vinrent aussi pour être baptisés, et lui dirent : Maître, que devons-nous faire ?

13. Il leur dit : Ne faites rien *payer* au-delà de ce qui vous a été ordonné.

14. Les soldats aussi lui demandaient : Et nous, que devons-nous faire ? Il leur dit : N'usez point de violence ni de calomnie envers personne, et contentez-vous de votre paye.

§. III. *Saint Jean rend témoignage à Jésus-Christ. Sa prison.*

15. Cependant le peuple se persuadant, et tous ayant cette pensée dans leurs cœurs, que Jean pourrait bien être le Christ,

16. *pour leur ôter cette pensée*, Jean répondit, en disant à tous : A la vérité je vous baptise dans l'eau, *afin de vous porter à la pénitence ;* mais il en viendra un autre plus puissant que moi, et à qui je ne suis pas digne de dénouer les cordons des souliers : celui-là vous baptisera dans le Saint-Esprit et dans le feu *de son divin amour, pour vous purifier de vos péchés.*

17. Il a le van à la main, et il nettoiera son aire ; il amassera le blé dans son grenier, et il brûlera la paille dans un feu qui ne peut s'éteindre. *Jean marquait par-là la gloire à laquelle le Christ devait élever les justes, et les feux éternels où il devait précipiter les méchans.*

18. Il disait encore beaucoup

---

quelque grand prince doit passer. Elles signifient que les Juifs doivent se préparer à profiter de la venue du Messie, en écartant tout ce qui peut être un obstacle à sa grâce.

(1) C'est-à-dire, si vous êtes dans l'abondance, donnez de votre superflu à ceux qui manquent du nécessaire. Chaque profession a ses devoirs particuliers : l'aumône est un précepte universel qui oblige tous ceux qui peuvent la faire.

d'autres choses au peuple dans les exhortations qu'il leur faisait.

19. Mais comme il reprenait Hérode le tétrarque au sujet de *l'adultère qu'il commettait avec* Hérodiade, femme de son frère *Philippe*, et de tous les autres maux qu'il avait faits,

20. Hérode ajouta encore à tous ses crimes celui de faire mettre Jean en prison.

§. IV. *Baptême et généalogie de Jésus-Christ.*

21. Or il arriva que, pendant que tout le peuple recevait le baptême *de Jean*, Jésus ayant aussi été baptisé et faisant sa prière, le ciel s'ouvrit,

22. et le Saint-Esprit descendit sur lui sous une forme corporelle, semblable à une colombe; et on entendit une voix du ciel, qui lui adressa ces paroles *du Père éternel:* Vous êtes mon fils bien-aimé; c'est en vous que j'ai mis mes complaisances.

23. Jésus avait environ trente ans lorsqu'il commença à paraître *en public et à exercer les fonctions de son ministère*, étant, comme l'on croyait, fils de Joseph (1), qui fut fils d'Héli, qui fut fils de Mathat,

24. qui fut fils de Lévi, qui fut fils de Melchi, qui fut fils de Janna, qui fut fils de Joseph,

25. qui fut fils de Mathathias, qui fut fils d'Amos, qui fut fils de Nahum, qui fut fils d'Héli, qui fut fils de Naggé,

26. qui fut fils de Mahath, qui fut fils de Mathathias, qui fut fils de Semeï, qui fut fils de Joseph, qui fut fils de Juda,

27. qui fut fils de Joanna, qui fut fils de Reza, qui fut fils de Zorobabel, qui fut fils de Salathiel, qui fut fils de Néri,

28. qui fut fils de Melchi, qui fut fils d'Addi, qui fut fils de Cosan, qui fut fils d'Helmadan, qui fut fils d'Her,

29. qui fut fils de Jésus, qui fut fils d'Eliezer, qui fut fils de Jorim, qui fut fils de Mathat, qui fut fils de Lévi.

30. qui fut fils de Siméon, qui fut fils de Juda, qui fut fils de Joseph, qui fut fils de Jona, qui fut fils d'Eliakim,

31. qui fut fils de Méléa, qui fut fils de Menna, qui fut fils de

---

(1) St. Matthieu, selon quelques interprètes, a fait la généalogie de St. Joseph, et St. Luc celle de la Ste. Vierge. Héli ou Joachim était père de Marie. C'est pour cela que Joseph, époux de Marie, est appelé son fils.

D'autres croient que les deux évangélistes font la généalogie de St. Joseph, et ils les concilient en supposant que *Mathan* qui, selon St. Matthieu, descendait de David par Salomon, laissa en mourant un fils nommé Jacob; que la veuve de Mathan fut épousée par *Melchi*, lequel, selon St. Luc, descendait de David par Nathan; que de ce mariage naquit *Héli;* qu'Héli étant mort sans enfans, Jacob, qui était son frère utérin, épousa sa veuve, selon la loi rapportée par St. Matthieu, chap. XXII, v. 24, et en eut Joseph, époux de Marie. Par là Joseph était fils de Jacob selon la nature, et fils et héritier d'Héli selon la disposition de la loi. Il importe peu de savoir laquelle de ces deux opinions doit être préférée; il suffit d'être assuré que Jésus-Christ descendait de David; et ce point est certain, les Juifs mêmes ne le contestèrent jamais.

Mathata, qui fut fils de Nathan, qui fut fils de David,

32. qui fut fils de Jessé, qui fut fils d'Obed, qui fut fils de Booz, qui fut fils de Salmon, qui fut fils de Naasson,

33. qui fut fils d'Aminadab, qui fut fils d'Aram, qui fut fils d'Esron, qui fut fils de Pharès, qui fut fils de Juda,

34. qui fut fils de Jacob, qui fut fils d'Isaac, qui fut fils d'Abraham, qui fut fils de Thare, qui fut fils de Nachor,

35. qui fut fils de Sarug, qui fut fils de Ragau, qui fut fils de Phaleg, qui fut fils d'Héber, qui fut fils de Salé,

36. qui fut fils de Caïnan, qui fut fils d'Arphaxad, qui fut fils de Sem, qui fut fils de Noé, qui fut fils de Lamech,

37. qui fut fils de Mathusalé, qui fut fils d'Enoch, qui fut fils de Jared, qui fut fils de Malaléel, qui fut fils de Caïnan,

38. qui fut fils d'Enos, qui fut fils de Seth, qui fut fils d'Adam, qui fut fils de Dieu (1).

(1) C'est-à-dire, qui eut Dieu pour auteur immédiat de son existence. St. Luc, en employant ici le terme de fils dans un sens différent de celui de la génération naturelle, autorise par là les différens sens donnés a ce terme dans la note précédente.

CHAPITRE IV.

§. I. *Retraite, jeûne, tentation de Jésus-Christ.*

1. Or Jesus étant plein du Saint-Esprit, *comme il parut à son baptême*, s'éloigna du Jourdain, et fut poussé par le *même* esprit dans le désert,

2. où il demeura quarante jours, et il y fut tenté par le diable : il ne mangea rien pendant tous ces jours-là ; et lorsqu'ils furent passés, il eut faim.

3. Alors le diable *s'approcha de lui, et lui montrant une pierre, il* lui dit : Si vous êtes le Fils de Dieu, commandez à cette pierre qu'elle devienne du pain.

4. Jésus lui répondit : Il est écrit que l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole de Dieu, *et de tout ce qu'il veut bien lui donner pour sa nourriture.*

5. Alors le diable le transporta sur une haute montagne, lui fit voir en un moment tous les royaumes du monde,

6. et lui dit : Je vous donnerai toute cette puissance et la gloire de ces royaumes ; car ils m'ont été livrés, et je les donne à qui je veux (1).

7. Si donc vous m'adorez, toutes ces choses seront à vous.

8. Jésus lui répondit : *Retire-toi de moi, satan ; car* il est écrit : Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, et vous ne servirez que lui seul.

9. Le diable le conduisit en-

(1) Dieu seul gouverne le monde ; le démon n'y peut rien que par sa permission et pour l'exécution de ses desseins. Ce que le tentateur dit ici est donc un mensonge.

core à Jérusalem, le mit sur le haut du temple, et lui dit : Si vous êtes le Fils de Dieu, jetez-vous d'ici en bas, *sans craindre de vous blesser ;*

10. car il est écrit qu'il a ordonné à ses anges *d'avoir soin de vous et* de vous garder,

11. et qu'ils vous soutiendront de leurs mains, de peur que vous ne vous heurtiez le pied contre quelque pierre.

12. Jésus lui répondit : Il est dit *aussi :* Vous ne tenterez point le Seigneur votre Dieu. *Et ce serait le tenter, que de s'exposer ainsi à un danger évident sans aucune nécessité.*

13. Et toutes ces tentations étant finies, le diable se retira de lui pour un temps, *c'est-à-dire, jusqu'au temps de sa passion, où il vint tenter par les tourmens celui qu'il n'avait pu vaincre ni par la sensualité, ni par la cupidité, ni par la vanité.*

§. II. *Jésus-Christ prêche en Galilée et à Nazareth. Prophétie d'Isaïe.*

14. Alors Jésus, *poussé* par la vertu de l'esprit *de Dieu qui l'avait conduit dans le désert*, s'en retourna en Galilée ; et *comme il y faisait beaucoup de miracles*, sa réputation se répandit dans tout le pays d'alentour.

15. Il enseignait dans leurs synagogues, et tout le monde parlait de lui avec éloge.

16. Il vint ensuite à Nazareth, où il avait été élevé, et il entra, selon sa coutume, le jour du sabbat, dans la synagogue, et il se leva pour lire.

17. On lui présenta le livre du prophète Isaïe ; et l'ayant ouvert, il trouva l'endroit où il était écrit :

18. L'esprit du Seigneur est sur moi ; c'est pourquoi il m'a consacré par son onction *divine, et* il m'a envoyé pour prêcher l'évangile aux pauvres ; pour guérir ceux qui ont le cœur brisé ;

19. pour annoncer aux captifs la délivrance, et aux aveugles le recouvrement de la vue ; pour mettre en liberté ceux qui sont accablés sous les fers ; pour publier l'année des miséricordes du Seigneur, et le jour auquel Dieu rendra à chacun selon ses œuvres, *et se vengera de ses ennemis.*

20. Ayant fermé le livre, il le rendit au ministre et s'assit. Tout le monde dans la synagogue avait les yeux arrêtés sur lui.

21. Et il commença à leur dire : Aujourd'hui ces paroles de l'écriture que vous venez d'entendre sont accomplies.

§. III. *Nul prophète en son pays. Ceux de Nazareth veulent précipiter Jésus-Christ.*

22. Et tous lui rendaient témoignage *qu'il était rempli de science et de sagesse*, et admiraient les paroles pleines de grâce qui sortaient de sa bouche, et ils disaient : N'est-ce pas là le fils de Joseph ? *d'où lui peuvent donc venir toutes ces connaissances et ces lumières ?*

23. Et il leur dit : Sans doute vous me direz ce proverbe : Médecin, guérissez-vous vous-même,

et vous me direz: Faites ici en votre pays d'aussi grandes choses que nous avons ouï dire que vous en avez fait à Capharnaum.

24. Mais, ajouta-t-il, je vous dis en vérité qu'aucun prophète n'est bien reçu en son pays, *et ne fait chez les siens beaucoup de miracles.*

25. *Oui*, je vous le dis en vérité, il y avait plusieurs veuves en Israël au temps d'Elie, lorsque le ciel fut fermé durant trois ans et demi, et qu'il y eut une grande famine dans toute la terre :

26. et *néanmoins* Elie ne fut envoyé chez aucune d'elles, mais chez une femme veuve de Sarepta dans le pays de Sidon, *afin qu'il reçût de cette étrangère l'assistance qu'il ne trouvait pas chez les siens, et qu'il lui donnât les secours dont elle avait besoin.*

27. Il y avait aussi plusieurs lépreux en Israël au temps du prophète Elisée, et *néanmoins* aucun d'eux ne fut guéri *par ce prophète*, mais seulement Naaman, qui était de Syrie.

28. Tous ceux qui étaient dans la synagogue, entendant ces paroles, *et voyant que par ces exemples il leur reprochait leur incrédulité*, furent remplis de colère.

29. Et ils se levèrent *brusquement*, le chassèrent hors de la ville, et le menèrent jusqu'au sommet de la montagne sur laquelle elle était bâtie, pour le précipiter.

30. Mais lui, passant au milieu d'eux, s'en alla (1).

§. IV. *Jésus-Christ prêche à Capharnaum. Démon impur. Belle-mère de saint Pierre.*

31. Il vint *de-là* à Capharnaum, ville de Galilée, *où il faisait sa demeure depuis qu'il avait quitté le séjour de Nazareth*, et il y enseignait le peuple les jours de sabbat.

32. Et ils étaient tous étonnés de sa doctrine, parce qu'il parlait avec autorité.

33. Il y avait *un jour* dans la synagogue un homme possédé d'un démon impur, qui *étant tourmenté par la présence de Jésus*, jeta un grand cri, en disant :

34. Laissez-nous : qu'y a-t-il entre vous et nous, Jésus de Nazareth ? êtes-vous venu pour nous perdre ? je sais qui vous êtes, le saint de Dieu.

35. Mais Jésus lui parla avec menaces et lui dit : Tais-toi, et sors de cet homme. Et le démon l'ayant jeté par terre au milieu de l'assemblée, sortit de lui sans lui faire aucun mal.

36. Tous *ceux qui étaient présens à ce miracle* en furent épouvantés, et ils se disaient les uns aux autres : Qu'est-ce *donc* que ceci ? Il commande avec autorité et avec puissance aux esprits impurs, et ils sortent *aussitôt.*

37. Et sa réputation se répandit de tous côtés dans le pays *d'alentour.*

38. Jésus étant sorti de la synagogue, entra dans la maison de Simon, et la belle-mère de Simon avait une grosse fièvre, et ils le prièrent pour elle.

39. S'étant approché d'elle, il commanda à la fièvre *de la quit-*

(1) Leur ayant ôté dans ce moment le pouvoir de lui faire aucun mal.

ter, et la fièvre la quitta *à l'instant*. Et s'étant levée aussitôt, elle les servait, *montrant ainsi en même temps et sa parfaite reconnaissance et son entière guérison.*

§. V. *Malades guéris. Démons confessant Jésus-Christ. Retraite au désert.*

40. *Sur le soir*, quand le soleil fut couché (*car c'était un jour de sabbat auquel les Juifs ne veulent rien faire avant le coucher du soleil*), tous ceux qui avaient des malades affligés de diverses maladies les lui amenèrent, et imposant les mains sur chacun d'eux, il les guérit.

41. Les démons sortaient aussi *par son ordre du corps* de plusieurs *qui en étaient possédés*, criant et disant : Vous êtes le Fils de Dieu. Mais il les menaçait, et ne leur permettait pas de parler, parce qu'ils savaient qu'il était le Christ.

42. Lorsqu'il fut jour, il sortit *hors de la ville*, et s'en alla en un lieu désert, et le peuple le cherchait et vint jusqu'au lieu où il était, et ils le retenaient, afin qu'il ne les quittât pas.

43. Mais il leur dit : Il faut que j'annonce aussi aux autres villes l'évangile du royaume de Dieu, car c'est pour cela que j'ai été envoyé.

44. Et *ainsi* il prêchait dans *toutes* les synagogues de la Galilée.

CHAPITRE V.

§. I. *Pêche miraculeuse. Etonnement de Pierre, d'André, de Jacques et de Jean.*

1. Or il arriva que le peuple, venant en foule pour entendre la parole de Dieu, accablait Jésus qui était près du lac de Génésareth.

2. Et il vit deux barques arrêtées sur le bord du lac ; les pêcheurs en étaient descendus, et lavaient leurs filets.

3. Et montant dans l'une des barques, qui était celle de Simon (1), il le pria de s'éloigner un peu de la terre, et s'étant assis, il enseignait de dessus la barque le peuple *qui était sur le rivage*.

4. Et lorsqu'il eut cessé de parler, il dit à Simon : Avancez en pleine eau, et jetez vos filets pour pêcher.

5. Simon lui répondit : Maître, nous avons travaillé toute la nuit sans rien prendre ; mais sur votre parole, je jetterai *encore* le filet.

6. Et l'ayant jeté, ils prirent une si grande quantité de poissons, que leur filet se rompait (2) ;

7. et ils firent signe à leurs

(1) *La barque de l'Eglise, sur laquelle monte le Seigneur, n'est autre chose que celle dont Pierre fut établi le pilote, lorsque le Seigneur lui dit : Vous êtes Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise.* St. Ambroise, *serm. XIe.*

(2) Cette pêche miraculeuse est la figure ou plutôt l'histoire prophétique de ce qui devait arriver à l'Eglise. Les prophètes avaient travaillé presque sans aucun fruit sous la loi ancienne où tout était ombres et obscurité. Enfin

compagnons, qui étaient dans une autre barque, de venir les aider. Ils y vinrent, et ils remplirent les deux barques, de sorte qu'il s'en fallait peu qu'elles ne coulassent à fond.

8. Ce que Simon Pierre ayant vu, il se jeta aux pieds de Jésus, en disant : Seigneur, éloignez-vous de moi, parce que je suis un homme pécheur, *et que je ne suis pas digne de me trouver avec vous.*

9. Car il était épouvanté, aussi bien que ceux qui étaient avec lui, de la pêche de poissons qu'ils avaient faite, *pêche qu'ils reconnaissaient être l'effet de la puissance divine en Jésus :*

10. Jacques et Jean, fils de Zébédée, qui étaient compagnons de Simon, étaient pareillement effrayés. Mais Jésus dit à Simon : Ne craignez point *: il ne vous arrivera aucun mal pour avoir été avec moi ; au contraire,* votre emploi, *qui jusqu'ici a été de prendre des poissons pour leur donner la mort*, sera désormais de prendre des hommes *pour leur donner la vie.*

11. Et *eux, pour répondre à la grâce de cette vocation*, ayant ramené leurs barques à terre, ils quittèrent tout et le suivirent.

§. II. *Lépreux. Retraite et prière.*

12. Il arriva que, lorsque Jésus était dans une certaine ville, *la ville de Capharnaum*, un homme couvert de lèpre l'ayant aperçu, se prosterna le visage contre terre, et le priait en disant : Seigneur, si vous voulez, vous pouvez me guérir.

13. Jésus étendant la main, le toucha en disant : Je le veux ; soyez guéri. Et au même instant sa lèpre disparut.

14. Jésus lui défendit d'en parler à personne. Mais allez, lui dit-il, montrez-vous au prêtre, *afin qu'il reconnaisse que vous êtes parfaitement guéri*, et offrez pour votre guérison ce que Moïse a ordonné, afin que cela leur serve de témoignage *de la grandeur de ma puissance et de ma fidélité à faire observer la loi.*

15. Cependant comme sa réputation se répandait de plus en plus, les peuples venaient en foule pour l'entendre, et pour être guéris de leurs maladies.

16. Mais il se retirait dans le désert, et il y priait.

§. III. *Paralytique.*

17. Il arriva un jour qu'étant assis, il enseignait. Et il y avait des pharisiens qui étaient assis *pareillement*, et des docteurs de la loi, qui étaient venus de tous les villages de la Galilée et de la Ju-

---

le grand jour de la grâce ayant paru, Pierre, sur la parole de Jésus-Christ, jette le filet de l'Evangile : toutes les nations y entrent en foule : les deux barques, c'est-à-dire les deux églises d'Orient et d'Occident, en sont remplies. Cette plénitude occasionne la rupture du filet, dont l'intégrité marque l'unité de l'Eglise, et sa rupture amène les schismes et les hérésies par lesquels elle perd une partie de sa pêche, si on peut appeler une perte ce qui la délivre de ces cruels enfans qui ne restaient dans son sein que pour le déchirer.

dée et de Jérusalem ; et la vertu du Seigneur agissait pour la guérison des malades.

18. Et des gens, portant sur un lit un homme qui était paralytique, cherchaient à le faire entrer *dans la maison où était Jésus*, et à le mettre devant lui.

19. Mais ne trouvant point par où le faire entrer, à cause de la foule du peuple, ils montèrent sur le toit, et le descendirent par *une ouverture qu'ils firent en ôtant* les tuiles avec son lit, *et le mirent* au milieu de l'assemblée devant Jésus.

20. Jésus voyant leur foi *et celle du malade*, *lui* dit : Mon ami, vos péchés vous sont remis.

21. Alors les scribes et les pharisiens se mirent à raisonner en eux-mêmes, et à dire : Qui est celui-ci qui profère des blasphèmes ? Qui peut remettre les péchés, si ce n'est Dieu seul ?

22. Mais Jésus connaissant leurs pensées, leur dit : A quoi pensez-vous dans vos cœurs ?

23. Lequel est le plus aisé, de dire : Vos péchés vous sont remis, ou de dire : Levez-vous et marchez ?

24. Or, afin que vous sachiez que le Fils de l'homme *est aussi le Fils de Dieu, et qu'en cette qualité, il* a sur la terre le pouvoir de remettre les péchés : Levez-vous, je vous le commande, dit-il au paralytique. Emportez votre lit, et vous en allez en votre maison.

25. Et aussitôt le paralytique se levant en leur présence, emporta le lit où il était couché, et s'en alla en sa maison, rendant gloire à Dieu *de sa parfaite guérison*.

26. *A la vue de ce miracle*, ils furent tous remplis d'étonnement, et ils *en* rendaient gloire à Dieu ; et dans la frayeur dont ils étaient saisis, ils disaient : Nous avons vu aujourd'hui des choses merveilleuses.

§. IV. *Vocation de saint Matthieu. Médecin non pour les personnes saines. Drap neuf, vaisseaux vieux.*

27. Après cela, il sortit *pour aller du côté de la mer*, et il vit *en passant* un publicain nommé Lévi, assis au bureau des impôts, et lui dit : Suivez-moi.

28. Et Lévi se levant aussitôt, quitta tout, et le suivit.

29. Et Lévi *voulant ensuite témoigner sa reconnaissance à Jésus de la grâce qu'il lui avait faite*, lui fit un grand festin dans sa maison, où il y avait un grand nombre de publicains *comme lui*, et d'autres gens *de mauvaise vie* qui étaient à table avec eux.

30. Or, les pharisiens et les scribes des Juifs en murmuraient, et disaient aux disciples de Jésus : Pourquoi mangez-vous et buvez-vous avec des publicains et des pécheurs ?

31. Et Jésus prenant la parole, leur dit : Ce ne sont pas ceux qui se portent bien, mais les malades, qui ont besoin de médecin.

32. Je suis venu pour appeler non les justes, mais les pécheurs à la pénitence.

33. Et ils lui dirent : D'où vient que les disciples de Jean et

ceux des pharisiens jeûnent souvent, et font de longues prières, et que les vôtres boivent et mangent?

34. Il leur dit: Pouvez-vous faire jeûner les fils de l'époux (1), tandis que l'époux est avec eux? *Non, sans doute.*

35. Mais il viendra un temps que l'époux leur sera ôté, et alors ils jeûneront.

36. Il leur proposa aussi cette comparaison, *pour justifier la condescendance qu'il avait pour ses disciples:* Personne, *leur dit-il*, ne met à un vieil habit une pièce prise d'un habit neuf: autrement on gâte l'habit neuf, et la pièce prise de l'habit neuf ne convient pas au vieil habit.

(1) Voyez St. Matth. ch. IX, v. 15.

37. Et personne *non plus* ne met le vin nouveau dans de vieux vaisseaux: autrement le vin nouveau rompra les vaisseaux, et il se répandra, et les vaisseaux se perdront.

38. Mais il faut mettre le vin nouveau dans des vaisseaux neufs, et *ainsi* on conserve l'un et l'autre.

39. Et *de plus, ajouta-t-il*, il n'y a personne qui buvant du vin vieux, veuille aussitôt du nouveau, car il dit: Le vieux est meilleur; *voulant par là leur faire comprendre que ses disciples n'étaient point encore en état de pratiquer les austérités de la loi nouvelle, ni de goûter les douceurs de la pénitence qu'il était venu leur prêcher.*

CHAPITRE VI.

§. I. *Epis rompus. Main sèche guérie au jour du sabbat.*

1. Il arriva qu'un jour de sabbat, appelé le second premier (1), comme Jésus passait à travers les blés, ses disciples arrachaient des épis, et les froissant dans leurs mains, ils en mangeaient *le grain.*

2. Mais quelques-uns des pharisiens leur dirent: Pourquoi faites-vous ce qu'il n'est point permis *de faire* aux jours du sabbat?

3. Et Jésus prenant la parole, leur dit: N'avez-vous donc pas lu ce que fit David, lorsqu'il eut faim, lui et ceux qui étaient avec lui?

4. comment il entra dans la maison de Dieu, et prit les pains de proposition *qui étaient exposés devant le Seigneur*, en mangea et en donna à ceux qui étaient avec lui, quoiqu'il n'y ait que les prêtres seuls à qui il soit permis d'en manger?

5. *Si donc le besoin où était David l'a excusé de péché, mes disciples, qui sont dans le même besoin, ne peuvent être coupables.* Et il leur dit *encore:* Le Fils de l'homme est maître du sabbat même, *et il en peut dispenser ceux*

(1) On croit que c'était le premier sabbat, après le second jour des azymes, qui était le jour où l'on offrait la gerbe de grains nouveaux. D'autres pensent que c'était le sabbat qui se rencontrait dans l'octave de la Pentecôte.

qui ne le seraient pas par une semblable nécessité.

6. Il arriva encore un autre jour de sabbat, qu'il entra dans la synagogue et se mit à enseigner. Et il y avait là un homme qui avait la main droite desséchée.

7. Or les scribes et les pharisiens regardaient pour voir s'il ferait une guérison un jour de sabbat, afin d'avoir sujet de l'accuser *d'en violer le repos sacré.*

8. Mais il connaissait leurs pensées, et il dit à l'homme qui avait la main desséchée : Levez-vous : tenez-vous là au milieu *de l'assemblée.* Il se leva, et se tint debout *devant tout le monde.*

9. Et Jésus leur dit : J'ai une question à vous faire : Est-il permis aux jours de sabbat de faire du bien ou du mal ? de sauver la vie ou de l'ôter ? *Ils ne répondirent rien à une question si claire et si facile à décider.*

10. Et *ainsi Jésus, vivement touché de ce silence, qui n'était que l'effet de leur malignité,* les ayant tous regardés *avec indignation,* il dit à cet homme : Etendez votre main. Il le fit, et elle devint saine *comme l'autre.*

11. Ce qui les remplit de fureur ; et *au lieu d'entrer dans des sentimens de respect pour l'auteur d'un si grand miracle,* ils s'entretenaient ensemble de ce qu'ils pourraient faire contre Jésus, *pour trouver le moyen de le perdre.*

§. II. *Prière de Jésus-Christ. Vocation des douze apôtres.*

12. Il arriva en ce temps-là que Jésus s'en alla sur une montagne pour prier, et il y passa la nuit à prier Dieu.

13. Et quand il fut jour, il appela ses disciples, et en choisit douze d'entre eux qu'il nomma apôtres.

14. *Ces douze furent* Simon (1), auquel il donna le nom de Pierre, et André son frère, Jacques et Jean, Philippe et Barthélemi,

15. Matthieu et Thomas, Jacques fils d'Alphée, et Simon appelé le Zélé,

16. Jude, frère de Jacques, et Judas Iscariote, qui fut celui qui le trahit.

17. Et descendant avec eux, il s'arrêta dans la plaine avec la troupe de ses disciples et une grande multitude de peuple de toute la Judée, de Jérusalem et du pays maritime de Tyr et de Sidon,

18. qui étaient venus pour l'entendre, et pour être guéris de leurs maladies. Ceux aussi qui étaient tourmentés par des esprits impurs étaient guéris.

19. Et tout le peuple cherchait à le toucher, parce qu'il sortait de lui une vertu qui les guérissait tous.

§. III. *Sermon sur la montagne. Pauvres bénis. Riches maudits. Faux prophètes.*

20. Alors Jésus levant les yeux vers ses disciples, leur dit : Vous

(1) Pierre est toujours nommé le premier, comme établi chef du collége apostolique et premier pasteur.

êtes bienheureux, vous qui êtes pauvres, parce que le royaume de Dieu est à vous.

21. Vous êtes bienheureux, vous qui avez faim maintenant, parce que vous serez rassasiés. Vous êtes bienheureux, vous qui pleurez maintenant, parce que vous rirez (1).

22. Vous serez bienheureux, lorsque les hommes vous haïront, qu'ils vous sépareront *de leur société*, *qu'ils vous chasseront de leurs synagogues*, qu'ils vous diront des injures, et qu'ils rejetteront votre nom comme mauvais, à cause du Fils de l'homme.

23. Réjouissez-vous en ce jour-là, et tressaillez de joie, parce qu'une grande récompense vous est réservée dans le ciel. Car c'est ainsi que leurs pères traitaient les prophètes, *qui ont mérité par là la gloire dont ils sont comblés.*

24. Mais malheur à vous, riches, *qui mettez votre confiance dans vos richesses*, parce que vous avez votre consolation *en ce monde, et que vous n'en avez point à attendre dans l'autre.*

25. Malheur à vous qui êtes rassasiés *en cette vie*, parce que vous aurez faim *dans l'autre.* Malheur à vous qui riez maintenant, parce que vous gémirez et vous pleurerez.

26. Malheur à vous *qui êtes chargés d'instruire les autres*, lorsque les hommes diront du bien de vous (2) ; car c'est ainsi qu'en usaient leurs pères à l'égard des faux prophètes ; *ils payaient par de vaines louanges les fausses espérances dont ces séducteurs les flattaient.*

§. IV. *Amour des ennemis. Patience. Prêter sans rien espérer.*

27. Mais pour vous qui m'écoutez, *et qui voulez apprendre de moi les voies du salut, je ne vous flatterai point, et je vous annoncerai la vérité, quelque dure qu'elle puisse vous paraître. Voici donc ce que* je vous dis : Aimez vos ennemis ; faites du bien à ceux qui vous haïssent.

28. Bénissez ceux qui vous maudissent, et priez pour ceux qui vous calomnient.

29. Si quelqu'un vous frappe sur une joue, présentez-lui encore l'autre ; et si quelqu'un vous prend votre manteau, laissez-lui aussi prendre votre robe (3), *plutôt que de perdre la patience et de manquer au précepte de la charité.*

30. Donnez à tous ceux qui vous demandent, et ne redemandez point votre bien à celui qui vous l'emporte, *si vous ne pouvez le faire sans troubler la paix que vous devez toujours conserver.*

31. Et ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, faites-le pareillement pour eux, *sans considérer s'ils sont amis ou ennemis, parens ou étrangers.*

(1) Voyez St. Matth. ch. V, depuis le 3me verset jusqu'au 12me.

(2) Lorsque les amateurs du monde applaudiront à ce que vous direz ; car ce sera une marque que vous parlerez non selon la vérité, mais selon leurs passions injustes. Il parle aux ministres de l'Evangile.

(3) Voyez St. Matthieu, ch. V, §. VI.

32. Car si vous *n'*aimez *que* ceux qui vous aiment, quel gré vous en saura-t-on, puisque les pécheurs aiment aussi ceux qui les aiment ?

33. Et si vous *ne* faites du bien *qu'*à ceux qui vous en font, quel gré vous en saura-t-on, puisque les pécheurs le font aussi ?

34. Et si vous *ne* prêtez *qu'*à ceux de qui vous espérez recevoir *la même grâce*, quel gré vous en saura-t-on, puisque les pécheurs prêtent aussi aux pécheurs, afin d'en recevoir autant ?

35. Mais pour vous, *qui êtes appelés à une vie sainte et parfaite*, aimez vos ennemis ; faites du bien *à tout le monde ;* prêtez sans en rien espérer, et votre récompense sera grande, et vous serez les enfans *et les imitateurs* du Très-haut, parce qu'il est bon lui-même aux ingrats et aux méchans.

36. Soyez donc miséricordieux, comme votre père *céleste* est miséricordieux.

§. V. *Ne juger point. Aveugles, conducteurs d'aveugles. Paille et poutre dans l'œil.*

37. *Puis il ajouta :* Ne jugez point, et vous ne serez point jugés ; ne condamnez point, et vous ne serez point condamnés ; remettez, et on vous remettra ;

38. donnez, et on vous donnera ; *donnez abondamment, et* on versera dans votre sein une bonne mesure, bien pressée et entassée, qui se répandra par-dessus les bords ; car on se servira envers vous de la même mesure dont vous vous serez servis *envers les autres* (1).

39. Il leur proposait aussi cette comparaison : Un aveugle peut-il conduire un autre aveugle ? ne tomberont-ils pas tous deux dans la fosse ? *voulant par là leur faire comprendre le danger qu'il y avait à suivre les maximes des scribes et des pharisiens.*

40. *Et pour fortifier ses disciples contre les maux qu'ils auraient à souffrir, il leur dit ces paroles :* Le disciple n'est pas au-dessus de son maître ; mais tout disciple sera parfait, s'il est comme son maître. *Ainsi lorsque vous serez traités comme moi, réjouissez-vous, puisque c'est alors que vous serez arrivés à la parfaite ressemblance que vous devez avoir avec moi.*

41. *Voulant aussi mettre un frein à la liberté qu'on se donne de juger les uns des autres, il ajouta :* Pourquoi voyez-vous une paille dans l'œil de votre frère, lorsque vous n'apercevez pas une poutre qui est dans votre œil ?

42. ou comment pouvez-vous dire à votre frère : Mon frère, laissez-moi ôter la paille qui est dans votre œil, vous qui ne voyez pas la poutre qui est dans le vôtre ? Hypocrite, ôtez premièrement la poutre qui est dans votre œil, et alors vous verrez comment vous pourrez tirer la paille qui est dans l'œil de votre frère. *Commencez par corriger vos défauts, et ensuite vous penserez à corriger ceux de votre frère.*

(1) Cette comparaison marque la grande libéralité de Dieu qui récompensera nos bonnes œuvres avec profusion.

§. VI. *Fruits semblables à l'arbre. Bon et mauvais trésor. Seigneur, Seigneur. Maison sur le sable.*

43. *Et afin d'apprendre à distinguer les faux prophètes d'avec les véritables, il se servit de cette comparaison:* L'arbre qui produit de mauvais fruits n'est pas bon, et l'arbre qui produit de bons fruits n'est pas mauvais.

44. Car chaque arbre se connaît par son *propre* fruit. On ne cueille point, en effet, des figues sur des épines, et on ne coupe point des grappes de raisin sur un buisson.

45. *Il en est de même aussi à l'égard des hommes.* L'homme de bien tire de bonnes choses du bon trésor de son cœur, et le méchant homme en tire de mauvaises du mauvais trésor de son cœur. Car la bouche parle de l'abondance du cœur.

46. Mais pourquoi m'appelez-vous Seigneur, Seigneur, et que vous ne faites pas ce que je vous dis ? *et pourquoi vos actions s'accordent-elles si mal avec vos paroles ?*

47. Je vais vous montrer à qui est semblable tout homme qui vient à moi, qui entend mes discours et qui les met en pratique.

48. Il est semblable à un homme qui bâtit une maison, et qui, après avoir creusé bien avant, en a posé le fondement sur la pierre. Un débordement d'eau étant arrivé, un fleuve est venu fondre sur cette maison, et il n'a pu l'ébranler, parce qu'elle était fondée sur la pierre.

49. Mais celui qui écoute mes paroles sans les pratiquer, est semblable à un homme qui a bâti sa maison sur la terre, sans y faire de fondement : un fleuve est venu fondre sur cette maison, et elle est tombée aussitôt, et la ruine en a été grande.

CHAPITRE VII.

§. I. *Centenier.*

1. Après que Jésus eut achevé tout ce discours devant le peuple qui l'écoutait, il entra dans Capharnaum.

2. Or il y avait là un centurion dont le serviteur, qui lui était cher, était bien malade et près de mourir.

3. Et ayant entendu parler de Jésus, il lui envoya les anciens des Juifs, pour le prier de venir guérir son serviteur.

4. Ceux-ci étant venus trouver Jésus, le suppliaient instamment *de lui faire cette grâce*, en lui disant : Il mérite que vous fassiez cela pour lui ;

5. car il aime notre nation, et il nous a même bâti une synagogue.

6. Jésus s'en alla donc avec eux ; et comme il n'était plus guères loin de la maison, le centurion lui envoya de ses amis pour lui dire de sa part : Seigneur, ne vous donnez point tant de peine ; car je ne mérite pas que vous entriez dans mon logis.

7. C'est pourquoi aussi je ne

me suis pas jugé digne d'aller vous trouver ; mais dites *seulement* une parole, et mon serviteur sera guéri.

8. Car bien que je ne sois qu'un homme soumis à d'autres, ayant néanmoins des soldats sous moi, je dis à l'un : Allez *là*, et il *y* va ; et à l'autre : Venez *ici*, et il *y* vient ; et a mon serviteur : Faites cela, et il le fait. *A plus forte raison, Seigneur, vous qui êtes le souverain maître de toutes choses, serez-vous obéi, lorsque vous commanderez que la santé soit rendue à un malade que vous voulez guérir.*

9. Jésus entendant ces paroles, fut dans l'admiration ; et se tournant vers le peuple qui le suivait, il dit : Je vous le dis en vérité, je n'ai point trouvé tant de foi dans Israël même.

10. Et ceux qui avaient été envoyés *au-devant de Jésus par le centurion*, etant retournés a la maison, trouverent le serviteur qui avait été malade *parfaitement* guéri.

§. II. *Veuve de Naïm.*

11. Il arriva ensuite que Jésus allait a une ville *de Galilee*, appelé Naim, suivi de ses disciples et d'une grande foule de peuple.

12. Et comme il approchait de la porte de la ville, voila qu'on portait en terre un mort : c'était un fils unique, dont la mère était veuve ; et il y avait avec elle un grand nombre de personnes de la ville.

13. Lorsque le Seigneur l'eut vue, touché de compassion pour elle, il lui dit : Ne pleurez point.

14. Puis il s'approcha et toucha le cercueil. Ceux qui le portaient s'arrêtèrent, et il dit : Jeune homme, levez-vous, je vous le commande.

15. Et le mort se mit en son séant, et commença a parler. Et Jésus le rendit a sa mère.

16. Tout le monde fut saisi de frayeur, et ils glorifiaient Dieu, en disant : Un grand prophète a paru au milieu de nous, et Dieu a visité son peuple, *en lui envoyant le Sauveur qu'il lui avait promis.*

17. Le bruit de ce miracle se répandit dans toute la Judée et dans tout le pays d'alentour.

§. III. *Disciples de saint Jean envoyés à Jésus-Christ. Louanges de saint Jean.*

18. *De sorte que* les disciples de Jean, *qui regardaient cette réputation de Jésus comme injurieuse à leur maître*, lui rapportèrent toutes choses *d'une manière qui lui fit bien comprendre qu'ils ne les voyaient pas sans envie.*

19. Et *ainsi Jean voulant les guerir de cette mauvaise disposition où ils étaient à l'égard de Jésus, et leur donner lieu de reconnaître par eux-mêmes qu'il était le Messie*, il en appela deux, et les envoya à Jésus, pour lui dire : Etes-vous celui qui doit venir *sauver le monde*, ou devons-nous en attendre un autre(1)?

20. Etant donc venus trouver

(1) Voyez St. Matth. ch. II, §. I et II.

Jésus, ils lui dirent : Jean-Baptiste nous a envoyés à vous, pour vous dire : Etes-vous celui qui doit venir *sauver le monde*, ou devons-nous en attendre un autre?

21. A l'heure même, Jésus délivra plusieurs personnes des maladies et des plaies dont elles étaient affligées, et des malins esprits *qui les possédaient*, et il rendit la vue à plusieurs aveugles.

22. Puis *s'adressant aux disciples de Jean*, il leur répondit : Allez, rapportez à Jean ce que vous venez de voir et d'entendre ; *dites-lui* que les aveugles voient, que les boiteux marchent, que les lépreux sont guéris, que les sourds entendent, que les morts ressuscitent, que l'évangile est annoncé aux pauvres ;

23. et heureux est celui qui ne se scandalisera pas à mon sujet, *et qui ne trouvera point dans la faiblesse de la chair dont je me suis revêtu un sujet de douter de ma puissance divine, dont les miracles que je fais devraient le persuader*.

24. Quand les envoyés de Jean furent partis, Jésus se mit à parler de Jean et dit au peuple : Qu'êtes-vous allés voir dans le désert ? Un *homme inconstant et léger, comme un* roseau agité du vent, *qui après m'avoir reconnu pour l'agneau de Dieu qui ôte les péchés du monde, envoie savoir si je suis le Messie qui doit venir sauver tous les hommes ?*

25. Mais encore qu'êtes-vous allés voir ? un homme vêtu avec mollesse ? Vous savez que c'est dans le palais des rois que se trouvent ceux qui sont vêtus d'habits précieux et qui vivent dans les délices.

26. Mais enfin qu'êtes-vous allés voir ? un prophète ? Oui, certes, je vous le dis, et plus qu'un prophète, *puisque l'écriture l'appelle un ange*.

27. *Car* c'est de lui qu'il est écrit : Voilà que j'envoie devant vous mon ange, qui vous préparera la voie.

28. Car je vous le dis *en vérité :* Entre tous ceux qui sont nés de femmes, il n'y a point de plus grand prophète que Jean-Baptiste ; mais *cependant* celui qui est le plus petit dans le royaume de Dieu est plus grand que lui (1).

29. Et tout le peuple et les publicains qui avaient reçu le baptême de Jean reconnurent la sagesse de Dieu, en entendant ce discours (2).

30. Mais les pharisiens (3) et les docteurs de la loi qui n'avaient pas été baptisés par Jean, méprisèrent les desseins de Dieu sur eux.

---

(1) Voyez St. Matth. ch. XI, v. 11.

(2) C'est-à-dire, en entendant ce que Jésus-Christ disait de St. Jean, ils bénirent Dieu de la grâce qu'ils avaient reçue.

(3) Les pharisiens qui n'avaient reçu ni le témoignage, ni le baptême de Jean, ne furent point touchés des paroles de Jésus-Christ et ne voulurent point reconnaître les desseins de miséricorde que Dieu avaiteus sur eux.

On peut aussi traduire ces deux versets, en les mettant dans la bouche de Jésus-Christ, de cette manière : " Tout " le peuple et les publicains, l'ayant " entendu, sont entrés dans le dessein " de Dieu, en recevant le baptême de " Jean ; mais les pharisiens et les doc- " teurs de la loi ont méprisé le conseil " de Dieu sur eux, ne s'étant point " faits baptiser par Jean. "

§. IV. *Jésus-Christ et saint Jean rejetés des Juifs.*

31. A qui donc, ajouta le Seigneur, comparerai-je les hommes de cette génération? et à qui sont-ils semblables (1)?

32. Ils sont semblables à ces enfans assis dans une place publique, qui se parlent les uns aux autres et qui se disent : Nous vous avons joué de la flûte, et vous n'avez point dansé ; nous vous avons chanté des airs tristes, et vous n'avez point pleuré.

33. Car Jean-Baptiste est venu, ne mangeant point de pain, et ne buvant point de vin ; et vous avez dit : Il est possédé du démon.

34. Le Fils de l'homme *au contraire* est venu mangeant et buvant *comme les autres*, et vous dites : Voilà un homme de bonne chair qui aime a boire ; c'est l'ami des publicains et des pécheurs. *Ainsi la malignité de votre cœur vous a fait rejeter tous les moyens de salut que Dieu vous a présentés.*

35. Mais *si* la sagesse *de Dieu a été méprisée par ses ennemis, elle* a été justifiée par tous ses enfans, *qui ont été édifiés, et de la pénitence extraordinaire de Jean, et de la vie commune du Fils de l'homme.*

§. V. *Pécheresse qui parfume les pieds de Jésus-Christ.*

36. Or un pharisien, *nommé Simon*, pria Jésus de manger chez lui. Et Jésus étant entré en la maison de ce pharisien se mit à table.

37. Et voilà qu'une femme de la ville, qui était pécheresse, ayant su qu'il était à table chez ce pharisien, apporta un vase d'albâtre, plein d'huile de parfum.

38. Et se tenant derrière lui à ses pieds, elle commença à les arroser de ses larmes, et elle les essuyait avec ses cheveux, les baisait et répandait ce parfum dessus.

39. Ce que voyant le pharisien qui l'avait invité, il dit en lui-même : Si cet homme était prophète, *comme on le dit*, il saurait sans doute qui est celle qui le touche, *il saurait* que c'est une pécheresse.

40. Et Jésus prenant la parole, lui dit : Simon, j'ai quelque chose à vous dire. Il répondit : Maître, dites.

41. Un créancier avait deux débiteurs (2) : l'un lui devait cinq cents deniers, et l'autre cinquante.

42. Comme ils n'avaient pas de quoi les lui rendre, il leur remit à tous deux leur dette. Lequel donc *à votre avis* l'aime davantage (3)?

43. Simon répondit : Je crois que c'est celui à qui il a plus remis. Jésus lui dit : Vous en avez bien jugé.

44. Et se tournant vers la femme, il dit à Simon : Voyez-vous

(1) Voyez St. Matth. ch. XI, §. III.

(2) Ces deux débiteurs représentent le pharisien et la pécheresse, tous deux redevables à la justice divine : l'un moins, à ce qu'il pense, et l'autre beaucoup plus, mais tous deux également insolvables.

(3) En reconnaissance de la grâce qu'il en a reçue.

cette femme (1)! Je suis entré dans votre maison, vous ne m'avez point donné d'eau pour me laver les pieds; et elle au contraire a arrosé mes pieds de ses larmes, et les a essuyés avec ses cheveux (2).

45. Vous ne m'avez point donné de baiser; mais elle, depuis qu'elle est entrée, n'a pas cessé de baiser mes pieds.

46. Vous n'avez point répandu d'huile sur ma tête, et elle a répandu des parfums sur mes pieds.

47. C'est pourquoi je vous le dis: Beaucoup de péchés lui sont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé (3). Mais celui à qui on remet moins, aime moins (4).

48. Puis il dit à cette femme: Vos péchés vous sont remis.

49. Et ceux qui étaient à table avec lui, commencèrent à dire en eux-mêmes: Qui est celui-ci qui même remet les péchés?

50. Mais Jésus dit à cette femme: Votre foi vous a sauvée (5). Allez en paix.

(1) Comparez-vous avec cette femme, et voyez combien elle m'aime plus que vous ne m'aimez.

(2) C'était la coutume des Juifs et des autres orientaux de donner le baiser à ceux qu'ils recevaient chez eux, de leur laver les pieds, surtout s'ils venaient de loin, et de répandre sur eux quelque huile de parfum.

(3) L'ardent amour de cette femme pour Jésus-Christ lui fit obtenir le pardon de ses péchés, et le pardon de ses péchés produisit dans son cœur un accroissement d'amour.

(4) Ceci regarde le pharisien qui, étant juste à ses propres yeux, se croyait peu redevable à Dieu.

(5) Le salut ou la rémission des péchés est ici attribué à la foi, parce que c'est la foi en Jésus-Christ qui est le commencement du salut et le premier pas que fait le pécheur vers la justice. La foi conduisit cette femme aux pieds de Jésus-Christ; mais ce fut par l'amour qu'elle fut réconciliée avec Dieu.

L'abus que les protestans ont fait de ces paroles pour établir leur système de foi justifiante, oblige à rappeler ici que Jésus-Christ a dit auparavant: *beaucoup de péchés lui sont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé.* Ce n'est donc point la foi *seule* qui justifie, mais *la foi qui opère par la charité,* comme dit l'apôtre, épitre aux Galates, ch. V.

CHAPITRE VIII.

§. I. *Parabole des semences.*

1. Il arriva quelque temps après que Jésus, *étant retourné dans la Galilée,* allait par les villes et les villages, prêchant *l'évangile* et annonçant le royaume de Dieu; et les douze *qu'il avait choisis pour ses apôtres* étaient avec lui.

2. Il y avait aussi quelques femmes qui avaient été délivrées des malins esprits, et guéries de leurs maladies, *entre lesquelles étaient* Marie, surnommée Magdeleine, de laquelle sept démons étaient sorties.

3. Jeanne, femme de Chusa, intendant de la maison d'Hérode, Susanne, et plusieurs autres qui l'assistaient de leurs biens.

4. Or, comme le peuple s'assemblait en foule et qu'on accourait des villes vers lui, il leur dit en parabole:

5. Celui qui sème s'en alla

semer son grain, et comme il semait, une partie du grain tomba le long du chemin, et fut foulé aux pieds, et les oiseaux du ciel le mangèrent.

6. Une autre partie tomba sur la pierre, et le grain, après avoir levé, sécha, parce qu'il n'avait point d'humidité.

7. Une autre partie tomba au milieu des épines, et les épines croissant avec la semence, l'étouffèrent.

8. Une autre partie tomba en une bonne terre, et le grain ayant levé, porta du fruit, et rendit cent pour un. En disant ceci, il criait : Que celui-là entende, qui a des oreilles pour entendre.

9. Ses disciples lui demandèrent ensuite ce que signifiait cette parabole.

10. Et il leur dit : Pour vous, il vous a été donné de connaître le mystère du royaume de Dieu ; mais pour les autres, *à cause de leur méchanceté et de leur malice*, il ne leur est proposé qu'en paraboles, afin qu'en voyant, ils ne voient point ; et qu'en entendant, ils ne comprennent point (1).

§. II. *Explication de la parabole.*

11. Voici donc ce que signifie cette parabole : La semence, c'est la parole de Dieu.

12. Ceux qui sont *marqués par ce qui tombe* le long du chemin, sont ceux qui écoutent la *divine* parole ; mais le diable vient ensuite, et enlève cette parole de leur cœur, de peur qu'en croyant ils ne soient sauvés.

13. Et ceux qui sont *marqués par ce qui tombe* sur la pierre, sont ceux qui ayant entendu la parole *de Dieu*, la reçoivent avec joie ; mais *comme* ils n'ont point *un cœur embrasé de charité où elle prenne une profonde* racine, ils croient pour un temps, et au temps de la tentation ils se retirent.

14. Ce qui est tombé dans les épines, ce sont ceux qui ont entendu la parole *de Dieu*, mais en qui elle est ensuite étouffée par les sollicitudes, par les richesses et par les plaisirs de la vie ; de sorte qu'ils ne portent point de fruit *qui arrive à la parfaite maturité.*

15. Enfin ce qui est tombé dans de bonne terre, ce sont ceux qui entendant la parole *divine* avec un cœur bon et parfait, la retiennent *avec soin*, et portent du fruit par la patience *qui les rend inébranlables à toutes les épreuves.*

§. III. *Lumière sur le chandelier. Qui a déjà, aura davantage. Mère et frères de Jésus-Christ.*

16. *Puis il ajouta :* Personne, après avoir allumé une lampe, ne la couvre d'un vase, ou ne la met sous un lit ; mais on la met sur un chandelier, afin que ceux qui entrent *dans la maison* voient la lumière. *Ainsi le dessein de Dieu, en vous découvrant ces mystères, n'est pas que vous les teniez cachés en vous-mêmes, mais que vous les découvriez aux autres* (2).

17. Car il n'y a rien de caché

(1) Voyez St. Marc, ch. IV, v. 12.

(1) Voyez les notes sur St Marc, ch. IV, §. II.

qui ne doive être découvert, ni rien de secret qui ne doive être connu et mis au jour.

18. Prenez donc bien garde de quelle manière vous écoutez *les instructions que je vous donne, et quel soin vous avez de les conserver ;* car on donnera à celui qui a *déjà*, et quiconque n'a point, on lui ôtera même ce qu'il croit avoir.

19. Cependant sa mère et ses frères vinrent le trouver, et ils ne pouvaient l'aborder à cause de la foule du peuple *qui l'environnait.*

20. Et on lui dit : Votre mère et vos frères sont là dehors, désirant vous voir.

21. Mais il leur répondit : Ma mère et mes frères sont ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui la pratiquent ; *parce que ce sont ceux-là qui contribuent à la formation de la plus noble portion de mon corps, et qui devenant mes membres les plus précieux, deviennent les enfans bien-aimés de Dieu mon père.*

§. IV. *Tempête apaisée.*

22. Il arriva un jour qu'il monta dans une barque avec ses disciples, et il leur dit : Passons à l'autre bord du lac. Et ils s'embarquèrent.

23. Et pendant qu'ils faisaient la traversée, il s'endormit ; et un grand tourbillon de vent vint fondre sur le lac ; la barque s'emplissait d'eau, et ils étaient en danger *de périr.*

24. Ils s'approchèrent donc de lui, et le réveillèrent, en disant : Maître, nous périssons. Jésus s'étant levé, parla avec menaces au vent et aux flots, et ils s'apaisèrent et le calme revint.

25. Alors il leur dit : *Je suis avec vous, et vous avez peur ?* Où est votre foi ? Mais eux, saisis de crainte, se disaient avec étonnement les uns aux autres : Quel est, pensez-vous, celui-ci qui commande aux vents et à la mer, et qui s'en fait obéir ?

§. V. *Légion de démons chassée. Pourceaux précipités.*

26. Ils abordèrent ensuite au pays des Géraséniens, qui est *sur le bord du lac de Génézareth*, à l'opposite de la Galilée.

27. Et lorsque Jésus fut descendu à terre, il vint au-devant de lui un homme qui était possédé du démon depuis long-temps, qui ne portait point d'habit, et ne demeurait point dans les maisons, mais dans les sépulcres.

28. Dès qu'il aperçut Jésus, il se prosterna devant lui, et criant d'une voix forte, il dit : Qu'ai-je à faire avec vous, Jésus, fils du Dieu très-haut ? je vous en conjure, ne me tourmentez point.

29. Car Jésus commandait à l'esprit impur de sortir de cet homme. *Ce qui lui faisait beaucoup de peine ;* car il le possédait depuis long-temps, et *avec tant de violence, qu*'on le gardait lié de chaînes et les fers aux pieds ; et rompant ses liens, il était emporté par le démon dans le désert.

30. Jésus, *pour faire comprendre à ceux qui étaient présens la grandeur du miracle qu'il*

allait faire, en leur faisant connaître la multitude de démons dont cet homme était possédé, lui demanda : Quel est ton nom ? Il dit : Je m'appelle légion ; parce que plusieurs démons étaient entrés dans cet homme.

31. Et ces démons *voyant qu'il ne pouvaient point résister à l'ordre de Jésus*, le priaient qu'il ne leur commandât point d'aller dans l'abîme.

32. Or il y avait là un grand troupeau de pourceaux qui paissaient sur la montagne ; et ils le priaient de leur permettre d'entrer dans ces pourceaux : et il le leur permit, *abandonnant ainsi ces pourceaux à la fureur du démon, pour faire sentir aux hommes la grâce qu'il leur faisait de les en délivrer.*

33. Les démons donc sortirent de cet homme et entrèrent dans les pourceaux, et *aussitôt tout* le troupeau courut avec impétuosité se précipiter dans le lac, et il fut noyé.

34. Ceux qui les gardaient, ayant vu ce qui était arrivé, s'enfuirent, et en portèrent la nouvelle à la ville et dans les villages.

35. Plusieurs sortirent pour voir ce qui était arrivé, et étant venus à Jésus, ils trouvèrent cet homme, dont les démons étaient sortis, assis à ses pieds, habillé et en son bon sens, ce qui les remplit de crainte.

36. Et ceux qui avaient vu ce qui s'était passé, leur racontèrent comment le possédé avait été délivré de cette légion *de démons, par la puissance de Jésus.*

37. Alors tous ceux du pays des Géraséniens le prièrent de se retirer de chez eux, parce qu'ils étaient saisis d'une grande frayeur, *et que la perte de leurs pourceaux leur faisait craindre pour leurs autres biens.* Et Jésus montant dans la barque, s'en retourna.

38. Et l'homme de qui les démons étaient sortis, le suppliait qu'il lui permît d'aller avec lui. Mais Jésus le renvoya, en disant :

39. Retournez en votre maison, et racontez les grandes choses que Dieu a faites en votre faveur. Et il s'en alla par toute la ville, publiant les grâces que Jésus lui avait faites.

40. Or il arriva que Jésus étant revenu *dans la Galilée*, le peuple le reçut *avec joie*, car tous l'attendaient.

§. VI. *Fille de Jaïre ressuscitée. L'hémorroïsse.*

41. Et voilà qu'il vint un homme appelé Jaïre, qui était chef de synagogue, et il se prosterna aux pieds de Jésus, le priant d'entrer dans sa maison,

42. parce qu'il avait une fille unique, âgée d'environ douze ans, qui se mourait. Et il arriva que pendant que Jésus y allait, il était pressé par la foule du peuple *qui le suivait.*

43. Et une femme qui avait une perte de sang depuis douze ans, et qui avait dépensé tout son bien à se faire traiter par les médecins, sans qu'aucun d'eux l'eût pu guérir,

44. s'approcha de lui par derrière, *comme pour lui dérober une grâce dont elle ne se croyait pas digne*, et *étant ainsi pleine de foi, d'humilité et de respect*, elle

toucha le bord de son vêtement, et au même instant sa perte de sang s'arrêta (1).

45. Et Jésus dit: Qui est-ce qui m'a touché? Mais tous assurant que ce n'était pas eux, Pierre et ceux qui étaient avec lui, lui dirent: Maître, la foule du peuple vous presse et vous accable, et vous dites: Qui m'a touché?

46. Mais Jésus dit: Quelqu'un m'a touché *d'une manière particulière;* car j'ai reconnu qu'une vertu est sortie de moi.

47. Cette femme donc voyant qu'elle n'avait pu se cacher, s'en vint toute tremblante se jeter à ses pieds, et déclara devant tout le peuple pour quel sujet elle l'avait touché, et comment elle avait été aussitôt guérie.

48. Et Jésus lui dit: Ma fille, *ayez confiance*, votre foi vous a guérie; allez en paix.

49. Comme il parlait encore *à cette femme*, quelqu'un vint dire au chef de synagogue: Votre fille est morte; ne le fatiguez point *davantage, et ne l'obligez pas d'aller plus loin*.

50. Mais Jésus ayant entendu cette parole, dit au père de la fille, *pour le fortifier dans sa foi que ce discours pouvait ébranler:* Ne craignez point; croyez seulement, et elle sera guérie.

51. Quand il fut arrivé au logis, il ne permit à personne d'entrer avec lui, sinon à Pierre, à Jacques et à Jean, et au père et à la mère de la fille.

52. Or tous *ceux de la maison* la pleuraient et se lamentaient *en se frappant la poitrine:* mais il leur dit: Ne pleurez point, la fille n'est pas morte, mais elle dort.

53. Et ils se moquaient de lui, sachant *bien* qu'elle était morte.

54. Jésus donc *ayant fait retirer tout ce monde, entra dans la chambre de la fille, et* la prenant par la main, cria en disant: Ma fille, levez-vous.

55. Et son âme revint *dans son corps*, elle se leva aussitôt, et il commanda qu'on lui donnât à manger, *pour les assurer de la vérité de sa résurrection*.

56. Et son père et sa mère furent remplis d'étonnement, et il leur recommanda de ne dire à personne ce qui était arrivé *à l'égard de leur fille, et comment il l'avait ressuscitée*.

(1) Voyez St. Marc, ch. V, v. 29.

CHAPITRE IX.

§. I. *Mission et puissance des apôtres.*

1. *Quelque temps après*, Jésus ayant assemblé ses douze apôtres, il leur donna puissance et autorité sur tous les démons, avec le pouvoir de guérir les malades (1).

2. Puis il les envoya prêcher le royaume de Dieu, et guérir les malades.

3. Et il leur dit: Ne portez rien dans le chemin, ni bâton *pour vous défendre*, ni sac *pour mettre vos provisions*, ni pain, ni

(1) Voyez St. Matth. ch. X.

argent, et n'ayez point deux habits (1).

4. Et en quelque maison que vous entriez, demeurez-y, et n'en sortez point *par inconstance ou par légèreté.*

5. Et lorsqu'il se trouvera des personnes qui ne voudront pas vous recevoir, sortant de leur ville, secouez même la poussière de vos pieds, afin que ce *leur* soit un témoignage *de la malédiction que Dieu prononce* contre eux.

6. Etant donc partis,ils allaient par les villages, annonçant l'évangile et guérissant partout les malades.

7. Cependant Hérode le tétrarque, *fils du grand Hérode*, entendit parler de tout ce que faisait Jésus, et il ne savait que penser, parce que les uns disaient :

8. C'est Jean qui est ressuscité d'entre les morts; les autres : C'est Elie qui a paru ; et d'autres : C'est un des anciens prophètes qui est ressuscité.

9. Mais Hérode disait : J'ai fait couper la tête à Jean. Qui est donc celui-ci de qui j'entends dire de telles choses ? Et il souhaitait de le voir *pour en juger par lui-même.*

§. II. *Retour et retraite des apôtres. Miracle des cinq pains.*

10. Les apôtres étant revenus *de leur mission*, racontèrent à Jésus tout ce qu'ils avaient fait ; et Jésus les prenant avec lui, se retira à l'écart dans un lieu désert qui est du territoire de Bethsaïde.

11. Lorsque le peuple l'eut appris, il le suivit, et Jésus les reçut, et il leur parlait du royaume de Dieu, et il guérissait ceux qui avaient besoin d'être guéris.

12. Or le jour commençait à baisser ; et les douze *apôtres* vinrent lui dire : Renvoyez le peuple, afin qu'il s'en aille dans les villages et dans les lieux d'alentour pour se loger, et pour y trouver de quoi vivre, parce que nous sommes ici dans un lieu désert.

13. Jésus leur dit : Donnez-leur vous-mêmes à manger. Mais ils lui répondirent : Nous n'avons que cinq pains et deux poissons : à moins que nous n'allions acheter des vivres pour tout ce peuple, *nous qui n'avons point d'argent pour faire une telle dépense.*

14. Car ils étaient environ cinq mille hommes. Alors il dit à ses disciples : Faites-les asseoir par troupes, chacune de cinquante.

15. Ce qu'ils exécutèrent, en les faisant tous asseoir *ainsi par bandes.*

16. Et Jésus prit les cinq pains et les deux poissons, et levant les yeux au ciel, il les rompit, et les donna à ses disciples, afin qu'ils les présentassent au peuple.

17. Et tous mangèrent et furent rassasiés ; et on remporta douze paniers pleins des morceaux qui étaient restés.

§. III. *Confession de saint Pierre. Porter sa croix. Perdre tout pour se sauver.*

18. Il arriva, comme il priait en particulier, ayant ses disciples

---

(1) C'est-à-dire, ne portez ni provisions, ni rien pour vous défendre : ne

avec lui, qu'il leur fit cette question : Qui le peuple dit-il que je suis ?

19. Ils lui répondirent : Les uns disent que vous êtes Jean-Baptiste ; les autres Elie ; et les autres un des anciens prophètes qui est ressuscité.

20. Mais vous, leur dit-il, qui dites-vous que je suis ? Simon Pierre prenant la parole, dit : Vous êtes le Christ de Dieu.

21. Jésus leur défendit avec menaces de dire cela à personne (1) ;

22. car il faut, leur disait-il, que le Fils de l'homme souffre beaucoup ; qu'il soit rejeté par les sénateurs, par les princes des prêtres et par les scribes ; qu'il soit mis à mort, et qu'il ressuscite le troisième jour.

23. Il disait aussi à tout le monde : Si quelqu'un veut venir après moi, *et avoir part à ma gloire*, qu'il renonce à soi-même, qu'il porte sa croix tous les jours (2), et qu'il me suive *dans mes humiliations et mes souffrances. C'est l'unique moyen d'assurer son salut* (3) ;

24. car celui qui voudra sauver sa vie, *en m'abandonnant*, la perdra ; et *au contraire*, celui qui perdra sa vie pour l'amour de moi, la sauvera. *Or, il est plus à propos de se perdre ainsi soi-même dans le temps, pour se retrouver dans l'éternité, que de conserver sa vie pour quelques momens, et de la perdre ensuite pour toujours.*

25. En effet, que sert à un homme de gagner tout le monde, s'il se perd lui-même, et s'il est cause de sa propre ruine, *comme il arrive à ceux qui m'abandonnent pour conserver leurs biens ou leur vie ?*

26. Car si quelqu'un rougit de moi et de mes paroles *devant les hommes*, le Fils de l'homme rougira aussi de lui, lorsqu'il viendra dans sa majesté, et dans celle de son père et des saints anges, *pour rendre à chacun selon ses œuvres.*

§. IV. *Transfiguration.*

27. Je vous dis en vérité, il y en a quelques-uns *de ceux* qui sont ici présens, qui ne mourront point qu'ils n'aient vu *un échantillon de cette gloire dont le Fils de l'homme jouira dans* le royaume de Dieu *son père.*

28. Or il arriva, environ huit jours après ce discours, qu'il prit avec lui Pierre, Jacques et Jean, et monta sur une montagne pour prier.

29. Et pendant qu'il priait, son visage parut tout autre ; ses habits devinrent blancs *comme la neige*, et *tout* éclatans *de lumière.*

30. Et tout-à-coup il parut deux hommes qui s'entretenaient avec lui : c'était Moïse et Elie,

31. qui parurent pleins de *gloi-*

---

soyez occupés que de votre ministère, et laissez à Dieu le soin de pourvoir à votre subsistance et à votre sûreté. Voyez St. Marc, ch. VI, v. 8 et 9.

(1) Cette vérité ne devait être prêchée qu'après la résurrection de J. C.

(2) Si chaque jour a sa peine, chaque jour doit aussi avoir sa patience. Ceci soit dit pour certaines personnes qui ont leurs bons et leurs mauvais jours, à peu près comme dans les fièvres intermittentes.

(3) Voyez St. Matth. ch. XVI, §. V et ch. X, §. VII. Voyez aussi St. Marc ch. VIII, v. 34.

re et de majesté, et ils parlaient de sa sortie du monde, qui devait arriver dans Jérusalem, *et de la mort qu'il y devait souffrir.*

32. Cependant Pierre, et ceux qui étaient avec lui, étaient accablés de sommeil ; et s'étant éveillés, ils virent sa gloire, et les deux hommes qui étaient avec lui.

33. Et comme ils se séparaient de Jésus, Pierre, *pour l'engager à les retenir*, lui dit : Maître, il est bon pour nous d'être ici : faisons-y trois tentes, une pour vous, une pour Moïse, et une pour Elie ; car il ne savait ce qu'il disait, *pensant que ces prophètes que Dieu avait retirés du monde, eussent besoin de ces secours pour se défendre des injures de l'air.*

34. Il parlait encore, lorsqu'il parut une nuée qui les couvrit ; *Moïse et Elie s'enfoncèrent dans cette nuée et disparurent*, et lorsqu'ils entrèrent dans la nuée, les apôtres furent saisis de frayeur.

35. Et il sortit de la nuée une voix qui dit : C'est ici mon fils bien-aimé : écoutez-le.

36. Pendant qu'on entendait cette voix, Jésus se trouva tout seul, *afin qu'on ne pût douter que ce ne fût à lui seul qu'elle adressait ces paroles.* Et ses disciples tinrent ceci secret, et ne dirent rien pour lors à personne de ce qu'ils avaient vu, *selon le commandement exprès que Jésus leur en fit.*

§. V. *Lunatique. Passion prédite.*

37. Or il arriva le jour suivant, lorsqu'ils descendaient de la montagne, qu'une grande multitude de peuple vint au-devant de Jésus.

38. Et voilà qu'un homme s'écria du milieu de la foule : Maître, jetez les yeux sur mon fils, je vous en supplie ; car je n'ai que lui.

39. Et voilà que l'esprit *malin* se saisit de lui, et aussitôt il jette de grands cris ; il le renverse par terre, il l'agite par de violentes convulsions qui le font écumer : et à peine le quitte-t-il, après l'avoir tout brisé.

40. J'ai prié vos disciples de le chasser, et ils ne l'ont pu.

41. Alors Jésus prenant la parole, dit *à tous* (*car il savait que cette impuissance de ses apôtres était l'effet de leur peu de foi, de l'incrédulité de cet homme et de la malignité des docteurs juifs qui étaient présens*) : O race infidèle et perverse ! jusqu'à quand serais-je avec vous, et vous souffrirai-je(1)? Amenez ici votre fils.

42. Et comme l'enfant s'approchait, le démon le jeta contre terre, et l'agita violemment.

43. Mais Jésus parla avec menaces à l'esprit impur, guérit l'enfant, et le rendit à son père.

44. Tous furent étonnés de la grande puissance de Dieu, *dont Jésus était revêtu.* Et lorsqu'ils étaient dans l'admiration de tout ce que faisait Jésus, il dit à ses disciples, *comme pour balancer dans leur esprit l'éclat de sa gloire présente par le poids de ses humiliations futures :* Pour vous, mettez bien dans votre cœur ce que je m'en vais vous dire : Le Fils

(1) Voyez St. Matth. ch. XVII, §. II.

de l'homme doit être livré entre les mains des hommes (1).

45. Mais ils ne comprenaient point cette parole, et elle leur était tellement cachée, qu'ils n'y entendaient rien, et ils craignaient de l'interroger sur ce sujet, *parce qu'ils craignaient d'apprendre des choses qu'ils voulaient toujours croire ne devoir jamais arriver.*

§. VI. *Qui se croit le plus petit est le plus grand. Qui n'est pas contre est pour.*

46. *Aussi, bien loin de s'occuper des humiliations de leur maître*, la pensée leur vint dans l'esprit, lequel d'entre eux était le plus grand.

47. Mais Jésus voyant les pensées de leur cœur, *et voulant les guérir de l'orgueil qui en était la source*, prit un petit enfant, *symbole de l'humilité*, et le mettant auprès de lui, il leur dit :

48. Quiconque recevra cet enfant en mon nom (2), me reçoit ; et quicônque me recevra, reçoit celui qui m'a envoyé ; car *ces petits me sont si étroitement unis, qu'ils ne font qu'un même corps avec moi ; de sorte que* celui qui est le plus petit parmi vous tous, est le plus grand *dans le royaume du ciel, parce qu'il m'aura été plus conforme sur la terre.*

49. Alors Jean prit la parole, et lui dit : Maître, *si vous recevez ainsi tout ce qui se fait en votre nom, nous avons fait une faute ; car* nous avons vu un homme qui chasse les démons en votre nom, et nous l'en avons empêché, parce qu'il ne vous suit pas avec nous.

50. Jésus lui dit : Ne l'en empêchez point ; car celui qui n'est pas contre vous est pour vous, *et à plus forte raison, celui qui chasse les démons en mon nom vous est favorable, et travaille comme vous à établir le règne de Dieu* (3).

§. VII. *Jacques et Jean veulent faire tomber le feu du ciel.*

51. Lorsque le temps auquel il devait être enlevé du monde était près de s'accomplir, il se mit en chemin avec un visage assuré pour aller à Jérusalem, *où il devait consommer son sacrifice* (4).

52. Et il envoya devant lui des messagers qui étant partis, entrèrent dans une ville des Samaritains pour lui préparer un logis.

53. Mais ceux-ci ne le voulurent point recevoir, parce qu'il paraissait qu'il allait à Jérusalem *pour y célébrer la Pâque : ce qui*

(1) Jésus-Christ précautionne ses disciples contre le scandale qu'ils pouvaient prendre de sa passion, en la leur prédisant dans ces circonstances, et en leur recommandant de ne pas oublier tant de preuves sensibles de sa puissance divine.

(2) C'est-à-dire, qui rend quelque devoir de charité à celui qui est humble, simple, innocent comme un petit enfant.

(3) Voyez St. Marc, ch. IX, v. 39.

(4) On peut aussi traduire : *il prit la résolution d'aller et il déclara sa ferme détermination d'aller, etc.*

ne plaisait pas aux Samaritains, qui voulaient qu'on n'adorât Dieu que sur le mont Garizim.

54. Ce que voyant Jacques et Jean ses disciples, *ils ne purent souffrir l'injure qu'on faisait à leur maître, et* ils lui dirent : Seigneur, voulez-vous que nous disions que le feu descende du ciel *sur ces gens-là*, et qu'il les consume, *comme fit autrefois Elie à l'égard des soldats qu'on avait envoyés pour l'arrêter !*

55. Mais Jésus se retournant, les reprit en disant : Vous ne savez de quel esprit vous êtes (1).

56. Le Fils de l'homme, *dont vous êtes les disciples, et dont par conséquent vous devez suivre l'esprit et les exemples*, n'est pas venu pour perdre les hommes, *comme vous le voulez*, mais pour les sauver. Ils s'en allèrent donc en un autre bourg.

§. VIII. *Homme qui veut suivre Jésus-Christ. Ne point regarder en arrière.*

57. Or il arriva, comme ils étaient en chemin, qu'un homme lui dit : *Seigneur*, je vous suivrai partout où vous irez.

58. Jésus *sachant que ce qui portait cette homme à lui faire cette prière, était l'espérance de s'enrichir à sa suite*, lui dit : Les renards ont leurs tanières, et les oiseaux du ciel leurs nids ; mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête, *et ceux qui veulent le suivre n'en doivent point espérer davantage. C'en fut assez pour dégoûter cet homme, et pour l'obliger à se retirer* (2).

59. Mais Jésus dit à un autre : Suivez moi. Et il lui répondit : Seigneur, permettez-moi d'aller auparavant ensevelir mon père *qui vient de mourir.*

60. Jésus lui dit : Laissez aux *incrédules qui sont* morts *aux yeux de Dieu* le soin d'ensevelir leurs morts ; mais pour vous, *qu'il a éclairés des lumières de la foi*, allez *sans différer* annoncer *aux hommes* le royaume de Dieu, *que cette foi vous a fait connaître, et que sa miséricorde leur a préparé.*

61. Un autre aussi lui dit : Seigneur, je vous suivrai, mais permettez-moi de disposer auparavant de ce que j'ai dans ma maison (3).

62. Jésus lui dit : Quiconque ayant mis la main à la charrue, regarde derrière soi, n'est point propre au royaume de Dieu. *Si donc vous voulez y avoir part, oubliez tout et ne pensez qu'à vous en assurer la possession* (4).

(1) C'est-à-dire, vous ne savez pas que l'esprit évangélique, auquel vous êtes appelés, est un esprit de charité et de douceur, et non pas un esprit de sévérité et de rigueur comme celui de l'ancienne loi.

(2) Voyez St. Matth. ch VIII, §. IV.

(3) Ou de dire adieu à ceux qui sont dans ma maison.

(4) Un laboureur qui s'amuse à regarder derrière lui ne peut faire les sillons droits. Un disciple de Jésus-Christ, un ministre de l'évangile qui s'engage dans les soins du siècle, auxquels il a renoncé, perd bientôt l'esprit de son état.

CHAPITRE X.

§. I. *Mission et instruction des septante-deux disciples. Villes impénitentes.*

1. Quelque temps après, le Seigneur choisit encore soixante-douze autres disciples, et il les envoya devant lui deux à deux dans toutes les villes et dans tous les lieux où lui-même devait aller.

2. Et il leur disait : A la vérité la moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers. Priez donc le maître de la moisson qu'il envoie des ouvriers en sa moisson.

3. Allez-*vous-y-en vous-mêmes* : voilà que je vous envoie *dans le monde*, comme des agneaux au milieu des loups.

4. Ne portez ni bourse, ni sac, ni souliers, et ne saluez personne dans le chemin (1), *afin que rien ne vous arrête ; mais allez promptement annoncer le royaume de Dieu.*

5. En quelque maison que vous entriez, dites d'abord : Que la paix soit dans cette maison.

6. Et s'il y a là quelque enfant de paix, votre paix reposera sur lui ; sinon, elle retournera sur vous.

7. Et demeurez en la même maison, mangeant et buvant de ce qu'il y a chez eux, *et vivant à leurs dépens, sans aucun scrupule* ; car l'ouvrier mérite sa récompense, *et votre subsistance est le moins que vous puissiez recevoir de ceux à qui vous annoncez l'évangile.* Ne passez point de maison en maison *par un esprit d'inconstance ou de légèreté, ni pour être plus à votre aise.*

8. Et en quelque ville que vous entriez, si on vous reçoit, mangez ce qu'on vous présentera, *sans rechercher de mets plus délicieux.*

9. Et, *en reconnaissance de l'hospitalité qu'on y exercera envers vous*, guérissez les malades qui s'y trouveront, et dites-leur : Le royaume de Dieu est proche de vous, *car celui qui en est le souverain dispensateur est venu jusqu'à vous.*

10. Mais en quelque ville que vous entriez, si on ne vous y reçoit point, allez dans les rues, et dites :

11. Nous secouons contre vous la poussière même de votre ville, qui s'est attachée à nos pieds, *pour vous marquer que nous ne voulons rien avoir de commun avec vous.* Sachez néanmoins que le royaume de Dieu est proche *de vous, et celui que vous ne voulez pas qu'il règne sur vous par sa grâce, y règnera bientôt par sa justice.*

12. Je vous assure, *ajouta Jésus*, qu'au dernier jour *où Dieu rendra à chacun selon ses œuvres*, Sodome sera traitée moins rigoureusement que cette ville-là.

13. Malheur *donc* à toi, Corozaïn ; malheur à toi, Bethsaïde, parce que si les miracles qui ont été faits chez vous avaient été

---

(1) C'est-à-dire, n'ayez rien en réserve et reposez-vous sur la providence : *car l'ouvrier*, dit-il dans St. Matthieu, mérite qu'on le nourrisse.

faits dans Tyr et dans Sidon, il y a long-temps qu'elles auraient fait pénitence dans le sac et dans la cendre.

14. C'est pourquoi au *jour du* jugement, Tyr et Sidon seront traitées moins rigoureusement que vous.

15. Et toi, Capharnaum, qui t'es élevée jusqu'au ciel *par ton orgueil et ton ambition*, tu seras abîmée jusqu'aux enfers, *parce que c'est Dieu même que tu as rejeté, en rejetant ceux qu'il t'avait envoyés.*

16. *Car*, celui qui vous écoute, m'écoute ; celui qui vous méprise, me méprise ; et celui qui me méprise, méprise celui qui m'a envoyé.

§. II. *Retour des disciples. Noms écrits dans le ciel. Mystères cachés aux sages.*

17. Or, les soixante-douze *disciples* s'en revinrent pleins de joie *du succès de leur mission, lui* disant : Seigneur, les démons même nous sont assujétis, *lorsque nous leur parlons* en votre nom.

18. Et Jésus leur dit : Je voyais *au commencement du monde* satan tomber du ciel comme un éclair, *en punition de la vaine complaisance qu'il avait eue dans les dons dont Dieu l'avait enrichi.*

19. *Prenez donc aussi garde à vous :* voilà que je vous ai donné le pouvoir de fouler aux pieds les serpens et les scorpions, et toute la puissance de l'ennemi *de votre salut ;* et rien ne pourra vous nuire.

20. Néanmoins *ne vous glorifiez point de cet avantage, et* ne vous réjouissez point de ce que les *malins* esprits vous sont soumis ; mais réjouissez-vous plutôt de ce que vos noms sont écrits dans le ciel.

21. En cette même heure, Jésus tressaillit de joie par le *mouvement du* Saint-Esprit, et il dit : Je vous bénis, mon père, Seigneur du ciel et de la terre, de ce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudens *du siècle*, et que vous les avez révélées *aux humbles et* aux petits. Oui, mon père, *je vous en rends grâce*, parce qu'il vous a plu que cela fût ainsi.

22. *Mais mon père ne l'a pas voulu sans moi, puisque cette justice avec laquelle il a aveuglé les superbes, et cette miséricorde par laquelle il éclaire les humbles, nous sont communes à mon père et à moi. Car* mon père, *en me communiquant sa nature dans l'éternité, et en m'envoyant au monde dans le temps*, m'a mis toutes choses entre les mains ; et *ainsi* nul ne sait qui est le fils que le père, ni qui est le père que le fils, et celui à qui le fils l'aura voulu révéler.

23. Et se tournant vers ses disciples, il leur dit *en particulier :* Heureux les yeux qui voient ce que vous voyez.

24. Car je vous déclare que beaucoup de prophètes et de rois ont souhaité de voir ce que vous voyez, et ne l'ont point vu ; et d'entendre ce que vous entendez, et ne l'ont point entendu.

§. III. *Amour de Dieu et du prochain.*

25. Et voilà qu'un docteur de la loi se leva et lui dit pour le tenter, *et pour éprouver quelle était sa lumière et sa sagesse :* Maître, que faut-il que je fasse pour posséder la vie éternelle ?

26. Jésus lui dit : Qu'y a-t-il d'écrit dans la loi ? qu'y lisez-vous ?

27. Il répondit : Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, de toutes vos forces et de tout votre esprit, et votre prochain comme vous-même.

28. Et Jésus lui dit : Vous avez bien répondu ; faites cela, et vous vivrez *éternellement.*

29. Mais cet homme voulant faire paraître qu'il était juste, *et qu'il avait un désir sincère d'être instruit des préceptes de la loi, afin de les observer,* dit à Jésus : Et qui est mon prochain (1) ?

§. IV. *Parabole du Samaritain.*

30. Jésus prenant la parole, lui dit : Un homme qui descendait de Jérusalem à Jéricho tomba entre les mains de voleurs, qui le dépouillèrent, et après l'avoir couvert de plaies, s'en allèrent, le laissant à demi-mort.

31. Il arriva ensuite qu'un prêtre descendait par le même chemin, et vit cet homme, et passa outre.

32. De même un lévite, étant près de là et l'ayant vu, passa aussi.

33. Mais un Samaritain (2) qui voyageait, vint près de lui, et le voyant, il fut touché de compassion.

34. Il s'en approcha, banda ses plaies, après y avoir versé de l'huile et du vin ; et le mettant sur son cheval, il le mena dans une hôtellerie, et prit grand soin de lui.

35. Le lendemain, *en s'en allant,* il tira *de sa bourse* deux deniers qu'il donna à l'hôte, et lui dit : Ayez soin de cet homme, et tout ce que vous dépenserez de plus, je vous le rendrai à mon retour.

36. Lequel de ces trois vous semble avoir été le prochain (3) de celui qui tomba entre les mains des voleurs ?

37. Le docteur lui répondit : Celui qui a exercé la miséricorde envers lui. Jésus lui dit : Allez, et faites de même *à toux ceux qui auront besoin de votre secours, les regardant tous comme votre prochain.*

§. V. *Marthe et Marie. Unique nécessaire.*

38. Or il arriva, comme ils étaient en chemin *lui et ses disciples vers Jérusalem,* qu'il entra dans un bourg *appelé Béthanie, qui n'était éloigné de cette ville que d'environ quinze stades,* et une femme, nommée Marthe, le reçut dans sa maison.

---

(1) Les Juifs ne regardaient comme leur prochain que leurs parens et leurs amis, ou tout au plus ceux de leur nation.

(2) Il y avait une animosité réciproque entre les Juifs et les Samaritains : ils avaient moins de commerce les uns avec les autres qu'avec les infidèles.

(3) C'est-à-dire, avoir rempli à son égard les devoirs de prochain.

39. Elle avait une sœur nommée Marie, qui, se tenant assise aux pieds du Seigneur, écoutait sa parole.

40. Mais Marthe était fort occupée à préparer plusieurs choses *pour le bien recevoir ;* elle s'arrêta *devant Jésus*, et lui dit : Seigneur, ne considérez-vous point que ma sœur me laisse servir toute seule ? dites-lui donc qu'elle m'aide.

41. Et le Seigneur lui répondit : Marthe, Marthe, vous vous inquiétez, et vous vous embarrassez de bien des choses ;

42. cependant une seule chose est nécessaire : *c'est de travailler pour l'éternité.* Marie, *en se tenant près de moi pour se nourrir de la vérité que je lui annonce*, a choisi la meilleure part, qui ne lui sera point ôtée.

CHAPITRE XI.

§. I. *La prière de Jésus-Christ.*

1. Un jour, comme il était en prière en certain lieu, après qu'il eut cessé de prier, un de ses disciples lui dit : Seigneur, apprenez-nous à prier, comme Jean l'a appris à ses disciples.

2. Et il leur dit : Lorsque vous priez, dites : Père, que votre nom soit sanctifié. Que votre règne arrive.

3. Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour.

4. Et pardonnez-nous nos péchés, puisque nous pardonnons nous-mêmes à tous ceux qui nous sont redevables. Et ne nous induisez pas en tentation.

§. II. *Trois pains empruntés. Demander, chercher, frapper.*

5. Il leur dit encore, *pour les engager à prier avec une confiance persévérante :* Si quelqu'un de vous avait un ami, qu'il l'allât trouver au milieu de la nuit, et auquel il dît : Mon ami, prêtez-moi trois pains,

6. parce qu'un de mes amis, qui est en voyage, vient d'arriver chez moi, et je n'ai rien à lui donner ;

7. et que cet homme lui répondît de dedans sa maison : Ne m'importunez point ; ma porte est déjà fermée, et mes enfans sont au lit avec moi ; je ne puis me lever pour vous en donner.

8. Si néanmoins l'autre persévérait à frapper, quand celui-ci ne se lèverait pas pour lui en donner, à cause qu'il est son ami, je vous assure qu'il se lèverait à cause de son importunité, et lui en donnerait autant qu'il en aurait besoin.

9. Je vous dis de même, *ajouta Jésus :* Demandez *avec persévérance*, et il vous sera donné ; cherchez, et vous trouverez ; frappez, et on vous ouvrira.

10. Car quiconque demande, reçoit ; et qui cherche, trouve ; et on ouvrira à celui qui frappe.

11. En effet, si quelqu'un d'en-

tre vous demande un pain à son père, lui donnera-t-il une pierre? ou s'il demande un poisson, lui donnera-t-il un serpent?

12. ou s'il demande un œuf, lui donnera-t-il un scorpion?

13. Si donc vous autres, tout méchans que vous êtes, vous savez *néanmoins* donner de bonnes choses à vos enfans, à combien plus forte raison votre père qui est dans le ciel, *qui est la bonté même*, donnera-t-il le bon esprit à ceux qui le lui demandent *avec foi et persévérance*.

§. III. *Démon muet. Blasphème des Juifs. Royaume divisé.*

14. *Une autre fois* Jésus chassa un démon *du corps d'un homme* qui était muet (1); et quand il eut chassé le démon, le muet parla, et tout le peuple en fut dans l'admiration.

15. Mais *les pharisiens en conçurent une telle envie, que* quelques-uns d'entre eux dirent: Il *ne* chasse les démons *que* par *l'intelligence qu'il a avec* Béelzébub, prince des démons.

16. Et d'autres, pour le tenter, *et pour éprouver s'il était véritablement revêtu de la puissance qu'on lui attribuait*, lui demandaient un prodige dans le ciel, *qui pût les en assurer*.

17. Mais Jésus, connaissant leurs pensées, leur dit: Tout royaume divisé contre lui-même sera détruit, et toute maison divisée contre elle-même tombera en ruine.

18. Si donc satan est aussi divisé contre lui-même, comment son règne subsistera-t-il? Cependant vous dites que c'est par Béelzébub que je chasse les démons, *et ainsi vous supposez qu'il est divisé contre lui-même*.

19. Or, si c'est par Béelzébub que je chasse les démons, par qui vos enfans les chassent-ils? *Vous me direz que c'est par l'esprit de Dieu.* C'est pourquoi ils seront eux-mêmes vos juges, *et vous condamneront d'attribuer en moi au démon ce qu'en eux vous reconnaissez venir de Dieu* (2).

20. Mais si c'est par le doigt de Dieu que je chasse les démons, *comme vous êtes obligés de le reconnaître*, assurément le royaume de Dieu est venu jusqu'à vous.

§. IV. *Fort armé. Démon rentrant.*

21. *Car* lorsqu'un homme fort et armé garde sa maison, tout ce qu'il possède est en sureté.

22. Mais si un plus fort que lui survient et le surmonte, il lui enlèvera toutes ses armes dans lesquelles il mettait sa confiance, et il partagera ses dépouilles. *Or, c'est ce que je fais aujourd'hui, en arrachant au démon ceux qu'il possède, et vous devez reconnaître par là que je suis revêtu de la puissance de Dieu, qui seul peut donner la force de vaincre cet esprit de malice.*

23. *Mais vous ne voulez pas*

(1) C'est-à-dire, qui rendait muet celui qui en était possédé.

(2) Voyez St. Matth. ch. XII, §. V.

avoir de moi ces sentimens favorables. Cependant je vous déclare que celui qui n'est point avec moi, est contre moi ; et que celui qui ne recueille point avec moi, dissipe *l'œuvre de Dieu. A quoi donc devez-vous vous attendre, vous qui non-seulement ne travaillez point avec moi, mais qui vous déclarez si ouvertement contre moi ?*

24. *Jésus, s'adressant ensuite à celui qu'il venait de délivrer, et voulant lui faire comprendre les efforts que le démon ferait contre lui, et le soin qu'il devait avoir de lui résister, lui parla ainsi :* Lorsqu'un esprit impur est sorti d'un homme, il s'en va par des lieux arides, cherchant du repos, et, n'en trouvant point, il dit : Je retournerai dans ma maison d'où je suis sorti.

25. Et quand il vient, il la trouve nettoyée et parée.

26. Alors il va et prend avec lui sept autres esprits plus méchans que lui ; et, entrant dans cette maison, ils y demeurent, et le dernier état de cet homme devient pire que le premier, *parce qu'il a reçu plus de grâces, et qu'il a un plus grand compte à en rendre à Dieu* (1).

§. V. *Bonheur de la mère de Jésus-Christ. Reine du midi. Ninivites.*

27. Or il arriva que, lorsqu'il disait ces choses, une femme élevant sa voix du milieu du peuple, lui dit : Heureuses les entrailles qui vous ont porté, et *heureuses* les mamelles que vous avez sucées.

28. Mais Jésus lui dit : Encore plus heureux sont ceux qui écoutent la parole de Dieu, et qui la pratiquent.

29. Et comme le peuple, *s'imaginant qu'il allait faire le prodige qu'on lui avait demandé*, s'amassait en foule *pour voir cette merveille*, il commença à dire : Cette nation est une nation méchante : *après avoir vu une infinité de miracles*, elle demande un prodige, et il ne lui en sera point donné d'autre que celui *qui a été figuré dans la personne* du prophète Jonas.

30. Car comme Jonas, *sorti vivant du ventre d'un poisson*, fut un prodige pour les Ninivites, *qui les convainquit de la vérité de sa mission*, ainsi le Fils de l'homme, *sorti vivant du sein du tombeau*, en sera un pour cette nation *infidèle, qui les convaincra de la sainteté de sa doctrine, et de la grandeur de sa puissance, dont toutes les merveilles qu'il opère à leurs yeux ne peuvent aujourd'hui les persuader.*

31. *Aussi* la reine du midi s'élèvera au *jour du* jugement contre les hommes de cette nation, et les condamnera, parce qu'elle est venue des extrémités de la terre pour entendre la sagesse de Salomon, et il y a ici *quelqu'un, qu'ils ne veulent point écouter, qui est* plus *sage* que Salomon.

32. Les Ninivites *de même* s'élèveront au *jour du* jugement contre cette nation, et la condamneront, parce qu'ils ont fait pénitence à la prédication de Jonas, et il y a ici *quelqu'un, dont ils méprisent les paroles, qui est* plus que Jonas.

---

(1) Voyez St. Matth. ch. XII, §. VII.

§. VI. *Lampe sur le chandelier. Œil simple.*

33. *Or, en rejetant ainsi mes paroles, vous allez contre le dessein de Dieu qui vous les fait annoncer ; car comme* on n'allume point une lampe pour la mettre dans un lieu caché, ou sous un boisseau, mais *qu'*on la met sur le chandelier, afin que ceux qui entrent *dans la maison* voient la lumière ; *aussi Dieu, en vous faisant annoncer sa vérité par ma bouche, souhaite que vous la fassiez paraître par votre foi et par vos œuvres.*

34. *Car, comme* votre œil est la lampe de votre corps (1), *de même votre foi est la règle de votre conduite ; et comme*, si votre œil est pur *et simple*, tout votre corps sera éclairé, *et que* s'il est mauvais, *tout* votre corps sera aussi dans les ténèbres ; *de même aussi, si votre foi est pure, toute votre conduite sera sainte ; mais si votre foi est corrompue, toutes vos actions seront gâtées.*

35. Prenez donc garde que la lumière qui est en vous ne soit elle-même que ténèbres, *et que ce que vous prenez pour un principe certain de votre conduite, ne soit un principe faux et trompeur.*

36. Si donc tout votre corps est éclairé, n'ayant aucune partie ténébreuse, tout sera éclairé *chez vous*, et il vous éclairera comme une lampe brillante : *ainsi vous marcherez en assurance ; mais si vous êtes dans les ténèbres, vous tomberez dans le précipice.*

§. VII. *Dehors de la coupe. Négligence de la charité.*

37. Pendant qu'il parlait, un pharisien le pria de dîner chez lui. Et Jésus étant entré, se mit à table, *sans se laver.*

38. Et le pharisien raisonnant en lui-même, commença à se demander pourquoi il ne s'était pas lavé avant le dîner.

39. Mais le Seigneur lui dit : Vous autres pharisiens, vous nettoyez le dehors de la coupe *où vous buvez* et du plat *où vous mangez ;* mais ce qui est au dedans de vous est plein de rapines et d'iniquité, *sans que vous vous en mettiez en peine.*

40. Insensés *que vous êtes !* celui qui a fait le dehors, n'a-t-il pas fait aussi le dedans ? *Pourquoi donc n'avez-vous pas autant de soin de la pureté de vos cœurs que de celle de vos corps ?*

41. Néanmoins donnez l'aumône *à proportion* de ce que vous avez, et *Dieu, touché de votre pénitence et de vos bonnes œuvres, fera que* toutes choses seront pures pour vous, *et vous remettra vos péchés* (2).

---

(1) Voyez St. Matth. ch. VI, v. 23.

(2) Comme s'il disait : vous croyez être bien purs, quand vous vous êtes lavé le corps ; mais c'est le cœur qui est souillé et malade ; c'est le cœur qu'il faut purifier et guérir. Votre maladie est l'avarice qui vous fait commettre mille injustices : travaillez à éteindre en vous ce désir insatiable des richesses par la libéralité de vos aumônes : opposez à l'habitude de prendre le bien d'autrui celle de donner le vôtre. C'est un des grands moyens d'obtenir l'esprit de pénitence qui vous purifiera de vos péchés.

§. VIII. *Malheur sur les pharisiens et sur les docteurs de la loi.*

42. Mais malheur à vous, pharisiens, qui payez la dîme de la menthe, de la rue et de toute sorte de légumes, et qui négligez la justice et l'amour de Dieu : il fallait observer ces choses-ci, sans omettre celles-là.

43. Malheur à vous, pharisiens, qui aimez à avoir les premières places dans les synagogues, et à être salués dans les places publiques.

44. Malheur à vous, qui êtes comme des sépulcres qui ne paraissent point, et que les hommes qui marchent dessus ne connaissent pas : *vous renfermez de même dans vos cœurs une corruption qui s'y est cachée.*

45. Alors un docteur de la loi prenant la parole, lui dit : Maître, en parlant ainsi, vous nous faites aussi injure à nous-mêmes.

46. Et Jésus lui dit : Malheur aussi à vous autres, docteurs de la loi, qui chargez les hommes de fardeaux qu'ils ne peuvent porter, et qui ne les touchez pas même du bout du doigt.

47. Malheur à vous qui bâtissez des tombeaux aux prophètes, après que vos pères les ont fait mourir ; *car par là vous faites voir que vous êtes leurs enfans et les héritiers de leur cruauté.*

48. *Oui* certainement vous témoignez que vous consentez à ce qu'ont fait vos pères, puisqu'ils ont tué les prophètes, et que vous leur bâtissez des tombeaux (1), *non pour réparer l'injure qu'on leur a faite, mais pour cacher la mauvaise disposition de votre cœur ; car vous êtes animés du même esprit que vos pères.*

49. C'est pourquoi la sagesse de Dieu a dit, *en parlant de vous :* Je leur enverrai des prophètes et des apôtres, et ils tueront les uns, et ils persécuteront les autres ;

50. afin qu'on redemande à cette nation le sang de tous les prophètes, qui a été répandu depuis la création du monde,

51. depuis le sang d'Abel jusqu'au sang de Zacharie, qui a été tué entre le temple et l'autel. Oui, je vous le déclare, on en demandera compte à cette nation, *et on lui en fera porter la peine* (2).

52. Malheur à vous, docteurs de la loi, qui vous êtes saisis de la clef de la science *du salut*, qui n'êtes point entrés en vous-mêmes, et qui avez empêché d'entrer ceux qui se présentaient, *en les empêchant de croire en celui qui en est la voie et la vérité.*

53. Comme il leur parlait de la sorte, les pharisiens et les docteurs de la loi, *irrités de ces reproches de Jésus, et voulant s'en*

(1) Jésus-Christ ne dit pas que le soin qu'ils avaient de bâtir et d'orner les tombeaux des prophètes, fut par lui-même une preuve qu'ils approuvaient l'injustice et la cruauté de ceux qui les avaient fait mourir ; mais que le crime dont ils allaient se rendre coupables, par la mort de celui qui avait envoyé et inspiré les prophètes, dévoilerait l'hypocrisie et la malignité de leur cœur, et ferait voir au monde qu'en ornant les tombeaux des saints, ils étaient effectivement complices de ceux qui avaient répandu leur sang, comme des voleurs qui enterrent ceux que leurs compagnons ont assassinés.

(2) Voyez St. Matth. ch. XXIII, v. 35.

délivrer, commencèrent à le presser et à l'accabler de plusieurs questions,

54. lui tendant des piéges, et cherchant à tirer de sa bouche de quoi l'accuser.

CHAPITRE XII.

§. I. *Levain des pharisiens. Ne craindre que Dieu. Se confier en lui. Le confesser.*

1. Cependant une grande multitude de peuple s'étant assemblée autour de Jésus, en sorte qu'ils marchaient les uns sur les autres, il commença à dire à ses disciples : Gardez-vous du levain des pharisiens, qui est l'hypocrisie.

2. Mais il n'y a rien de caché, qui ne doive être découvert, ni rien de secret, qui ne doive être connu ; *de sorte que la corruption de leur cœur, qu'ils cachent à présent avec tant de soin, sera un jour manifestée à la face du ciel et de la terre, et que la sainteté de votre vie et la vérité de vos paroles seront aussi reconnues de tout le monde.*

3. Car ce que vous avez dit dans les ténèbres, se dira en plein jour, et ce que vous avez dit à l'oreille dans les chambres, sera publié sur les toits.

4. Je vous le dis donc à vous qui êtes mes amis : *Ne retenez point captive la vérité que je vous ai confiée ; publiez-la hardiment*, et ne craignez point ceux qui tuent le corps, et qui après cela ne peuvent rien faire de plus.

5. Mais je m'en vais vous apprendre qui vous devez craindre : Craignez celui qui, après avoir ôté la vie, a *encore* le pouvoir de jeter dans l'enfer : oui, je vous le dis, craignez celui-là.

6. Ne donne-t-on pas cinq passereaux pour deux pièces de la plus petite monnaie ! et néanmoins il n'y en a pas un seul qui soit en oubli devant Dieu.

7. Mais *pour vous*, les cheveux même de votre tête sont tous comptés. Ne craignez donc point *que Dieu vous oublie :* vous valez mieux qu'une infinité de passereaux ; *et moi-même je me souviendrai de vous.*

8. Et je vous le dis : Quiconque me confessera devant les hommes, le Fils de l'homme le reconnaîtra aussi devant les anges de Dieu.

9. Mais celui qui me reniera devant les hommes, sera renié devant les anges de Dieu.

10. Et quiconque parle contre le Fils de l'homme, *et refuse de le reconnaître pour Fils de Dieu, en le voyant agir comme homme*, il lui sera pardonné, *parce qu'il a été séduit par ses sens ;* mais celui qui, *voyant les miracles que fait le Fils de l'homme*, blasphème contre le Saint-Esprit, *en les attribuant à l'esprit du démon*, il ne lui sera point pardonné ; *parce que cela ne peut être que l'effet d'un aveuglement volontaire, dont on ne revient jamais* (1).

11. *Pour vous*, lorsqu'on vous mènera dans les synagogues, ou

---

(1) Voyez St. Matth. ch. XII, §. V.

devant les magistrats et les puissances *de la terre*, ne vous mettez point en peine comment vous répondrez, ni de ce que vous direz ;

12. car à l'heure même le Saint-Esprit vous enseignera ce qu'il faudra que vous disiez.

§. II. *Se garder de l'avarice. Riche du siècle. Riche en Dieu.*

13. Alors quelqu'un du milieu de la foule lui dit : Maître, dites à mon frère qu'il partage avec moi la succession *qui nous est échue*.

14. Mais Jésus lui dit : Mon ami, qui m'a établi votre juge ou arbitre de vos partages ?

15. Puis *s'adressant aux troupes de peuples qui l'environnaient*, il leur dit : Ayez soin de vous garder de toute avarice, *et que les besoins de la vie présente ne vous servent point de prétexte pour amasser des richesses* ; car ce n'est pas l'abondance des biens qu'un homme possède qui le fait vivre.

16. Et *pour confirmer cette vérité*, il leur dit cette parabole : La terre d'un homme riche avait rapporté une grande abondance de fruits ;

17. et il pensait en lui-même et disait : Que ferai-je ? car je n'ai point où serrer mes récoltes.

18. Voici, dit-il, ce que je ferai : J'abattrai mes greniers et j'en bâtirai de plus grands, et j'y amasserai toute ma récolte et tous mes biens,

19. et je dirai à mon âme : Mon âme, tu as beaucoup de biens en réserve pour plusieurs années ; repose-toi, mange, bois, fais bonne chair.

20. Mais *dans le temps que cet homme raisonnait ainsi*, Dieu lui dit : Insensé *que tu es !* cette nuit même on te redemandera ton âme, et pour qui sera ce que tu as amassé ?

21. Tel est, *ajouta Jésus*, *l'aveuglement de* celui qui amasse des trésors pour lui-même, et qui n'est point riche en Dieu, *c'est-à-dire, qui n'use point de ses richesses selon la volonté de Dieu.*

§. III. *Ne se point inquiéter de la nourriture et du vêtement. Ne chercher que Dieu.*

22. Et il dit à ses disciples : C'est pour cela que je vous dis : Ne vous inquiétez pas pour votre vie, de ce que vous mangerez, ni pour votre corps, de quoi vous serez vêtus (1).

23. La vie est plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement : *ainsi puisque Dieu vous a donné l'un et l'autre, il ne vous refusera pas ce qui est nécessaire pour les entretenir.*

24. *Pour vous en assurer*, considérez les corbeaux : ils ne sèment ni ne moissonnent ; ils n'ont ni cellier ni grenier, et Dieu les nourrit. *Or*, combien valez-vous plus que les corbeaux ! *Comment donc craignez-vous qu'il vous refuse des choses qu'il donne si libéralement à ces animaux ?*

25. Mais *d'ailleurs*, qui de

(1) Voyez St. Matth. ch. VI, v. 25.

vous, à force d'y penser, peut ajouter à sa taille la hauteur d'une coudée ? *Personne, sans doute.*

26. Si donc vous ne pouvez pas même la moindre chose, pourquoi vous inquiétez-vous des autres *qui dépendent encore moins de vous ?*

27. Considérez les lis, comme ils croissent : ils ne travaillent ni ne filent, et cependant je vous le dis, Salomon même, dans toute sa gloire, n'était pas vêtu comme l'un d'eux.

28. Or, si Dieu a soin de vêtir de la sorte une herbe qui est aujourd'hui dans les champs, et qu'on jettera demain dans le four, combien aura-t-il plus de soin de vous vêtir, ô hommes de peu de foi, *qu'il a créés à son image, et qu'il veut rendre participans de sa souveraine félicité ?*

29. Ne vous mettez donc point en peine, vous autres, de ce que vous mangerez ou de ce que vous boirez, et ne vous laissez point emporter à ces soins.

30. Car ce sont les nations du monde qui s'inquiètent pour toutes ces choses, *ne les attendant point de la divine providence qu'ils ne connaissent pas ;* mais *pour vous qui êtes les enfans de Dieu, vous êtes assurés que* votre père *qui est dans le ciel* sait que vous en avez besoin, *et cela doit vous suffire pour les attendre de sa divine bonté.*

31. Mais cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné par surcroît.

§. IV. *Petit troupeau. Trésor et cœur dans le ciel.*

32. *Il y en a très-peu qui entrent dans cette heureuse disposition ; mais c'est à ce petit nombre que s'adressent ces paroles :* Ne craignez point, petit troupeau ; car il a plu à votre père *céleste* de vous donner le royaume *éternel qu'il vous a destiné dès le commencement du monde.*

33. *Vous donc qui aspirez à la possession de ce royaume céleste,* vendez ce que vous avez, et le donnez en aumône. Faites-vous *du soin des pauvres* des bourses qui ne s'usent point, *et amassez ainsi* un trésor dans le ciel qui ne s'épuise jamais, d'où le voleur n'approche pas, et où le ver ne gâte rien.

34. Car où est votre trésor, là est aussi votre cœur ; *et si votre trésor est dans le ciel, tous les désirs de votre cœur seront aussi pour le ciel.*

§. V. *Serviteur veillant, fidèle et prudent.*

35. *Mais afin que ces désirs ne soient pas inutiles, il faut* que vos reins soient ceints, et ayez dans vos mains des lampes allumées (1),

36. et soyez semblables à ceux

(1) Cela a rapport à la comparaison suivante dont Jésus-Christ se sert pour avertir ses disciples de se tenir toujours prêts pour le recevoir, quand il viendra les appeler de ce monde à lui par la mort. Comme les habits longs des Juifs et des autres Orientaux étaient embarrassans, les serviteurs dans la maison de leur maître, afin d'être plus libres pour le service, avaient leurs robes relevées par le moyen d'une ceinture. C'est ce que Jésus-Christ appelle *avoir les reins*

qui attendent que leur maître revienne des noces, afin que lorsqu'il sera venu, et qu'il aura frappé à la porte, ils lui ouvrent aussitôt.

37. Heureux ces serviteurs que le maître à son arrivée trouvera *ainsi* veillant! Je vous dis en vérité qu'il se ceindra *lui-même, pour relever sa robe*, qu'il les fera mettre à table, et qu'il ira et viendra pour les servir.

38. Et s'il arrive à la seconde ou à la troisième veille *de la nuit*, et qu'il les trouve ainsi *disposés*, heureux sont ces serviteurs-là (1).

39. Or sachez que si le père de famille était averti de l'heure à laquelle le voleur doit venir, il veillerait assurément, et ne laisserait pas percer sa maison. *Mais comme il ignore cette heure, il est toujours sur ses gardes.*

40. Tenez-vous donc aussi toujours prêts, parce que le Fils de l'homme viendra à l'heure que vous ne pensez pas.

41. Alors Pierre lui dit: Seigneur, est-ce à nous *seuls* que vous dites cette parabole, ou est-ce aussi à tout le monde?

42. Et le Seigneur lui dit: *C'est à tout le monde, mais particulièrement à vous qui devez être les économes de la maison de Dieu; car* quel est, à votre avis, l'économe fidèle et prudent que le maître établit sur sa famille pour distribuer à chacun sa mesure de blé en son temps, *sinon celui qui sera ainsi vigilant* (2)?

43. Heureux ce serviteur que son maître à son arrivée trouvera agissant de la sorte.

44. Je vous dis en vérité qu'il l'établira sur tous ses biens.

§. VI. *Serviteur violent et infidèle.*

45. Mais si ce serviteur dit en lui-même: Mon maître n'est pas prêt à venir; et qu'il commence à battre les serviteurs et les servantes, à manger, à boire et à s'enivrer,

46. le maître de ce serviteur viendra au jour qu'il ne l'attend pas, et à l'heure qu'il ne sait pas; il le séparera *d'avec ses bons serviteurs; il lui ôtera son emploi*, et il assignera son partage avec les *serviteurs* infidèles.

47. Or le serviteur qui aura su la volonté de son maître, et qui néanmoins ne se sera pas tenu prêt, et n'aura point exécuté ses ordres, sera battu de plusieurs coups.

48. Mais celui qui ne l'aura pas sue, et qui *dans cette ignorance* aura fait des choses qui méritent châtiment, sera moins battu. Car on exigera beaucoup de celui à qui on aura donné beaucoup, et on demandera plus à celui à qui on aura confié plus de choses. *Prenez donc garde à vous, et ayez soin de faire valoir les talens que Dieu vous a donnés.*

---

ceints. Ce qu'il ajoute des lampes allumées, a rapport aux mêmes serviteurs, qui, de peur d'être surpris par le retour de leur maître, dont ils ignorent le moment, veillent et tiennent de la lumière toujours prête pour aller lui ouvrir et l'éclairer dans le moment qu'il frappera à la porte.

(1) Voyez St. Matth. ch. XIV, v. 25 et ch. XXV, §. II.

(2) Chez les anciens, un maître faisait distribuer, tous les mois, un certain nombre de mesures de blé à chacun de ses domestiques pour sa nourriture.

§. VII. *Feu apporté du ciel. Division. Temps du Messie inconnu. S'accorder avec son adversaire.*

49. *Vous vous attirerez par-là des persécutions ; mais c'est pour cela même que je suis venu au monde ; car* je suis venu jeter le feu *des persécutions* sur la terre, et que désiré-je, sinon qu'il s'allume *même contre moi ?*

50. Car je dois être baptisé d'un baptême (1) *de sang ;* et combien me sens-je pressé jusqu'à ce qu'il s'accomplisse !

51. Pensez-vous que je sois venu apporter la paix sur la terre. Non, je vous le dis ; *je ne suis point venu y apporter la paix telle que le monde la désire*, mais plutôt la division (2).

52. Car désormais, s'il se trouve cinq personnes dans une maison, elles seront divisées, trois seront contre deux, et deux contre trois.

53. Le père sera contre le fils et le fils contre le père ; la mère contre la fille et la fille contre la mère ; la belle-mère contre la belle-fille et la belle-fille contre la belle-mère. *La parole de Dieu reçue des uns, et rejetée des autres, produira toutes ces divisions.*

54. Il disait aussi au peuple : Quand vous voyez un nuage s'élever du côté du couchant, vous dites aussitôt : La pluie vient, et cela arrive ainsi.

55. Et quand vous voyez que le vent du midi souffle, vous dites : Il fera chaud, et cela arrive.

56. Hypocrites, vous savez juger d'après les apparences du ciel et de la terre, comment donc ne jugez-vous point du temps où vous êtes, *et comment ne voyez-vous pas que c'est le temps de la venue du Messie, si clairement marqué dans la loi et dans les prophètes ?*

57. Et pourquoi ne discernez-vous pas vous-mêmes ce qui est juste ?

58. Lorsque vous allez devant le magistrat avec votre adversaire, tâchez en chemin de vous délivrer de lui, de peur qu'il ne vous entraîne devant le juge, que le juge ne vous livre au ministre de la justice, et que celui-ci ne vous mette en prison.

59. *Car* je vous le dis, vous ne sortirez point de là que vous n'ayez payé jusqu'à la dernière obole. *Ainsi pendant que vous êtes dans le chemin de cette vie, ayez soin de vous réconcilier avec Dieu, dont le péché vous a rendu les ennemis ; de peur qu'au jour où il vous fera paraître devant celui qu'il a établi juge des vivans et des morts, vous ne soyez, par l'ordre de ce juste juge, livrés aux démons, et enfermés dans les prisons de l'enfer, où l'on ne s'acquitte point, et d'où par conséquent l'on ne sort jamais.*

(1) Il appelle ainsi sa passion et sa mort. Voyez St. Matth. ch. XX, v. 22.

(2) Voyez St. Matth. ch. X. v. 31.

CHAPITRE XIII.

§. I. *Faire pénitence. Figuier stérile.*

1. En ce temps-là même, quelques personnes se trouvèrent là *auprès de Jésus*, qui lui parlèrent des Galiléens (1), dont Pilate avait mêlé le sang avec *celui de* leurs sacrifices.

2. Et Jésus leur répondit: Pensez-vous que ces Galiléens fussent les plus grands pécheurs de toute la Galilée, parce qu'ils ont été traités de la sorte?

3. Non, je vous le dis; mais *je vous déclare que* si vous ne faites pénitence, vous périrez tous aussi bien qu'eux.

4. De même ces dix-huit sur qui tomba la tour de Siloë, et qu'elle tua, croyez-vous qu'ils fussent plus coupables que tous les *autres* habitans de Jérusalem *qui ont été préservés de ce malheur?*

5. Non, je vous le dis; mais *je vous déclare que* si vous ne faites pénitence, vous périrez tous aussi bien qu'eux.

6. Et *pour leur faire comprendre qu'ils ne devaient pas différer cette pénitence, et qu'ils devaient se hâter de produire les fruits de justice que Dieu attendaient d'eux depuis si long-temps*, il leur dit aussi cette parabole: Un homme avait un figuier planté dans sa vigne, et il vint y chercher du fruit, et n'en trouva point.

7. Alors il dit à son vigneron: Voilà trois ans que je viens chercher du fruit à ce figuier et que je n'en trouve point: coupez-le donc; pourquoi occupe-t-il encore la terre *inutilement?*

8. Le vigneron lui répondit: Seigneur, laissez-le encore cette année, jusqu'à ce que j'aie bêché tout autour, et que j'y aie mis du fumier.

9. Peut-être portera-t-il du fruit: sinon, vous le couperez après (2).

§. II. *Femme courbée. Jour du sabbat.*

10. Mais comme il enseignait *tous* les jours de sabbat dans leur synagogue,

11. il se trouva là une femme possédée d'un esprit *malin*, qui la rendait infirme depuis dix-huit ans; elle était toute courbée, et ne pouvait du tout regarder en haut.

12. Jésus la voyant, l'appela à lui, et lui dit: Femme, vous êtes délivrée de votre infirmité.

---

(1) C'était des séditieux de Galilée que Pilate avait fait massacrer, pendant qu'ils sacrifiaient à Jérusalem, où ils étaient venus à l'occasion de quelque grande fête.

(2) Ce figuier est la nation juive, dans laquelle Dieu a cherché long-temps le fruit des bonnes œuvres sans l'y trouver. Le vigneron est Jésus-Christ qui, pendant sa vie mortelle, l'a cultivée soigneusement par la prédication de son évangile. Comme elle n'en a point profité, elle a été enfin chassée du pays où Dieu l'avait établie. Cette parabole s'entend aussi des pécheurs impénitens qui, après avoir lassé la patience de Dieu, périrent comme ces Galiléens par une mort imprévue.

13. Et il lui imposa les mains, et aussitôt elle fut redressée, et elle rendait gloire à Dieu.

14. Mais le chef de la synagogue, indigné de ce que Jésus avait fait une guérison un jour de sabbat, dit au peuple : Il y a six jours destinés pour travailler, venez donc ces jours-là vous faire guérir, et non pas le jour du sabbat.

15. Le Seigneur lui répondit : Hypocrites, y a-t-il quelqu'un de vous qui ne délie pas son bœuf ou son âne le jour du sabbat, et ne les tire de l'étable pour les mener boire ?

16. et cette fille d'Abraham que satan tenait captive depuis dix-huit ans,ne fallait-il pas la délivrer de ce lien un jour de sabbat ?

17. A ces paroles, tous ses adversaires demeurèrent confus, et tout le peuple était ravi de lui voir faire tant d'actions glorieuses.

§. III. *Grain de sénevé. Levain de la pâte.*

18. *Une autre fois Jésus voulut instruire les peuples qui l'environnaient, du progrès que feraient dans le monde son église, sa grâce et sa parole.* Il *leur* disait donc *pour cela :* A quoi est semblable le royaume de Dieu, et à qui le comparerai-je ?

19. Il est semblable à un grain de sénevé qu'un homme prit et sema dans son jardin, et qui poussa et devint un grand arbre ; de sorte que les oiseaux du ciel se reposèrent sur ses branches (1).

20. Et il dit encore : A quoi comparerai-je le royaume de Dieu ?

21. Il est semblable au levain qu'une femme prit et mit dans trois mesures de farine, *et qui y demeura caché* jusqu'à ce que toute la pâte fût levée.

22. Or, *Jésus* allait *ainsi* par les villes et par les villages, enseignant et s'avançant vers Jérusalem.

§. IV. *Peu de sauvés. Porte étroite. Faux justes rejetés.*

23. Et quelqu'un lui dit : Seigneur, y a-t-il peu de gens qui se sauvent ? *Il ne répondit point à cette question plus curieuse qu'utile ;* mais *s'adressant à ceux qui l'accompagnaient,* il leur dit :

24. Faites effort pour entrer par la porte étroite ; car je vous le dis, plusieurs *qui ne veulent point sincèrement renoncer à eux-mêmes,* chercheront à entrer, et ne le pourront.

25. Et quand le père de famille sera entré, et qu'il aura fermé la porte, vous vous trouverez dehors, et vous vous mettrez à heurter, en disant : Seigneur, *Seigneur,* ouvrez-nous ; mais il vous répondra : Je ne sais qui vous êtes ni d'où vous êtes.

26. Alors vous commencerez à dire : Nous avons bu et mangé avec vous, et vous avez enseigné dans nos places publiques.

27. Et il vous répondra : Je ne sais qui vous êtes ni d'où vous êtes : retirez-vous de moi, vous tous qui êtes des ouvriers d'iniquité.

(1) Voyez St. Matth. ch XIII, §. IV.

28. C'est là qu'il y aura des pleurs et des grincemens de dents, quand vous verrez qu'Abraham, Isaac et Jacob, et tous les prophètes seront dans le royaume de Dieu, et que vous serez jetés dehors.

29. Et il en viendra d'orient et d'occident, du septentrion et du midi, qui auront place dans le royaume de Dieu, *pendant que vous en serez exclus, vous qui en étiez comme les héritiers naturels.*

30. Et voilà que ceux qui sont *aujourd'hui* les derniers, *comme sont tous ces peuples incirconcis,* seront les premiers, et que ceux qui sont les premiers, *comme sont les Juifs qui ont l'avantage d'être le peuple de Dieu,* seront les derniers (1).

§. V. *Hérode appelé renard. Passion prédite. Jérusalem homicide.*

31. Le même jour quelques-uns des pharisiens vinrent le trouver et lui dirent : Sortez et retirez-vous d'ici, parce qu'Hérode veut vous faire mourir.

32. Et il leur dit : Allez dire à ce renard (2) : Voilà que je chasse les démons, et que je guéris les malades aujourd'hui et demain, et le troisième jour je serai consommé *par ma mort* (3).

33. Cependant il faut que je marche aujourd'hui et demain, et le jour suivant, *jusqu'à ce que j'arrive à Jérusalem ;* car il ne faut pas qu'un prophète souffre la mort hors de Jérusalem (4).

34. Jérusalem, Jérusalem, qui tues les prophètes, et qui lapides ceux qui te sont envoyés, combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfans, comme un oiseau rassemble ses petits sous ses ailes, et tu ne l'as pas voulu ?

35. *Peuple ingrat et infidèle !* voilà que votre maison va vous demeurer déserte, *et que vous serez privés de ma présence :* et je vous dis *en vérité* que vous ne me verrez plus *désormais,* jusqu'à ce que le temps vienne où, *vous étant convertis à la fin des siècles,* vous direz *en me reconnaissant pour le Messie que Dieu devait vous envoyer :* Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur.

---

(1) Tout ce qui est dit ici s'entend principalement des Juifs incrédules qui étaient appelés les premiers au royaume de Dieu, mais qui, ayant refusé d'entrer dans la voie étroite de l'évangile prêché par Jésus-Christ, ont été surpris à la mort de se voir exclus du banquet céleste et de trouver leurs places occupées par les gentils devenus fidèles.

(2) C'est-à-dire, à ce prince fourbe et dissimulé.

(3) C'est-à-dire, quelques desseins qu'il forme contre moi, il faut que je passe encore quelque temps dans l'exercice de mon ministère, après quoi je consommerai mon sacrifice par la mort.

(4) Parce que cette ville est comme le lieu destiné pour répandre le sang des prophètes.

CHAPITRE XIV.

§. I. *Hydropique guéri le jour du sabbat.*

1. Il arriva que Jésus entra un jour de sabbat dans la maison d'un chef des pharisiens pour y manger, et ceux qui étaient là l'observaient, *pour trouver dans ses paroles ou dans ses actions quelque sujet de l'accuser.*

2. Et voilà qu'il y avait devant lui un homme hydropique.

3. Et Jésus s'adressant aux docteurs de la loi et aux pharisiens *qui étaient présens*, leur dit: Est-il permis de faire des guérisons le jour du sabbat?

4. Et ils demeurèrent dans le silence. Mais lui prenant cet homme *par la main*, le guérit, et le renvoya.

5. Puis s'adressant à eux, il leur dit: Qui d'entre vous, si son âne ou son bœuf tombe dans un puits, ne l'en retire pas aussitôt, *même* le jour du sabbat?

6. Et ils ne pouvaient rien répondre à cela.

§. II. *Prendre la dernière place. Inviter les pauvres.*

7. Jésus considérant comme les conviés choisissaient les premières places, leur proposa aussi cette parabole, et leur dit:

8. Quand vous serez conviés à des noces, ne prenez point la première place, de peur que quelqu'un plus considérable que vous n'ait été convié;

9. et que celui qui vous aura invités l'un et l'autre, ne vienne vous dire: Donnez votre place à celui-ci, et qu'alors vous ne soyez obligé de prendre avec confusion la dernière place.

10. Mais quand vous aurez été convié *à quelque festin*, allez-vous mettre à la dernière place, afin que quand celui qui vous a convié viendra, il vous dise: Mon ami, montez plus haut. C'est alors que vous serez honoré devant ceux qui seront à table avec vous (1).

11. Car quiconque s'élève, sera abaissé; et quiconque s'abaisse, sera élevé.

12. Il dit aussi à celui qui l'avait invité: Lorsque vous donnerez à dîner ou à souper, n'invitez ni vos amis, ni vos frères, ni vos parens, ni vos voisins qui seront riches, de peur qu'ils ne vous invitent aussi à leur tour, et que ce ne soit là votre récompense (2).

13. Mais lorsque vous faites un

(1) Jésus-Christ ne veut pas dire qu'il faille, par un rafinement d'orgueil, prendre la dernière place dans la vue ou d'éviter la confusion ou de recevoir de l'honneur; il marque seulement l'effet ordinaire d'une action d'humilité, qui est d'attirer de l'honneur et du respect, au lieu que la présomption n'attire que du mépris et de la confusion.

(2) Le Sauveur ne condamne pas ici les repas sobres et modérés que des parens et des amis se donnent dans la vue d'entretenir une union chrétienne: de tels repas sont des actions de charité que Dieu même récompense; mais il réprouve ces festins somptueux que les riches se font les uns aux autres par des vues terrestres d'intérêt, de plaisir, de vanité; et il veut que si l'on a des richesses, on les emploie à secourir les pauvres, plutôt que de les faire servir au luxe et aux divertissemens.

festin, conviez-les pauvres, les estropiés, les boiteux et les aveugles,

14. et vous serez heureux de ce qu'ils n'auront pas le moyen de vous le rendre ; car vous en recevrez la récompense à la résurrection des justes.

§. III. *Parabole des conviés qui s'excusent.*

15. Un de ceux qui étaient à table avec lui ayant entendu ces paroles, lui dit : Heureux celui qui sera du festin dans le royaume de Dieu, *et qui sera admis à ce banquet céleste où Dieu rassasie ses élus.*

16. Mais Jésus, *voulant lui faire comprendre que c'était à ce bonheur qu'il était venu inviter les hommes de la part de Dieu, et que cependant la plupart y étaient insensibles, et se rendaient indignes de cette grâce, il* lui dit *cette parabole :* Un homme fit un jour un grand souper, auquel il invita beaucoup de monde.

17. Et à l'heure du souper, il envoya son serviteur dire aux conviés de venir, parce que tout était prêt.

18. Mais tous, comme de concert, commencèrent à s'excuser. Le premier lui dit : J'ai acheté une terre, et il faut nécessairement que j'aille la voir ; *ainsi* je vous prie de m'excuser.

19. Un autre dit : J'ai acheté cinq paires de bœufs, et je m'en vais les éprouver ; je vous prie de m'excuser.

20. *Enfin* un autre dit : Je me suis marié, ainsi je ne puis y aller.

21. Le serviteur étant revenu, rapporta tout ceci à son maître. Alors le père de famille en colère, dit à son serviteur : Allez promptement dans les places et dans les rues de la ville, et amenez ici les pauvres, les estropiés, les aveugles et les boiteux.

22. Le serviteur, *après avoir exécuté les ordres de son maître,* lui dit : Seigneur, ce que vous avez commandé est fait, et il y a encore de la place.

23. Le maître dit au serviteur : Allez dans les chemins et le long des haies ; *rassemblez tous ceux que vous trouverez,* et forcez-les d'entrer, afin que ma maison soit remplie.

24. Car je vous assure qu'aucun de ceux qui étaient invités ne goûtera de mon souper. *Tel sera le sort de tous ceux qui abusent des grâces de Dieu : d'autres en profiteront, et pour eux, ils en seront éternellement privés* (1).

§. IV. *Haïr ses parens. Porter sa croix. Tour à bâtir. Roi à combattre. Sel affadi.*

25. Or une grande troupe de peuple marchait avec Jésus, et s'étant tourné vers eux, il leur dit :

(1) Explication de la parabole : Cet homme, c'est Dieu le père ; le souper est la vie éternelle ; les conviés sont les Juifs ; le serviteur est Jésus-Christ qui a pris la forme d'un esclave et qui est venu pour appeler les Juifs ; les différens prétextes allégués par les conviés, ce sont les divers attachemens aux choses du monde, qui ont empêché les Juifs de recevoir la grâce du salut ; ces

26. Si quelqu'un vient à moi, et ne hait (1) pas son père et sa mère, sa femme et ses enfans, ses frères et ses sœurs, et même sa propre vie, *en sorte qu'il soit disposé à perdre toutes ces choses plutôt que de me déplaire*, il ne peut être mon disciple.

27. Et quiconque ne porte pas sa croix, et ne me suit pas *dans mes travaux et dans mes souffrances*, ne peut être mon disciple. *Si donc vous voulez être de ce nombre, examinez sérieusement si vous avez la force d'en remplir toutes les obligations.*

28. *C'est ce que vous faites dans toutes vos entreprises.* Car, qui est celui d'entre vous, qui voulant bâtir une tour, ne suppute pas auparavant à loisir la dépense qui sera nécessaire, pour voir s'il aura de quoi l'achever ;

29. de peur qu'en ayant jeté les fondemens, et ne pouvant l'achever, tous ceux qui verront cet édifice *imparfait*, ne commencent à se moquer de lui,

30. en disant : Cet homme a commencé à bâtir, et n'a pu achever ;

31. ou quel est le roi, qui étant sur le point d'aller combattre un autre roi, n'examine pas auparavant à loisir s'il peut marcher avec dix mille hommes contre un ennemi qui vient à lui avec vingt mille ?

32. Et s'il ne le peut pas, il lui envoie des ambassadeurs, lorsqu'il est encore bien loin, et lui fait des propositions de paix (2).

33. Ainsi donc quiconque d'entre vous ne renonce pas à tout ce qu'il possède, *et n'est pas disposé à tout abandonner pour l'amour de moi*, ne peut être mon disciple.

34. Le sel est bon ; mais si le sel devient insipide, avec quoi l'assaisonnera-t-on ? (3).

35. Il ne peut servir ni pour *engraisser* la terre, ni pour *augmenter* le fumier ; mais on le jettera dehors. Que celui-là entende qui a des oreilles pour entendre ; *et qu'il comprenne que c'est une bonne chose d'être de mes disciples, mais que si l'on n'en a pas les qualités et qu'on n'en remplisse pas les devoirs, on n'est propre qu'à être jeté dans les ténèbres extérieures de l'enfer.*

---

pauvres et ces estropiés, ce sont les gentils que Dieu, par sa parole toute puissante, a appelés au salut éternel, en même temps qu'il en a exclu les Juifs.

(1) *Haïr* ses proches, ce n'est pas leur vouloir du mal, c'est détester leurs maximes et leur conduite, quand elles sont opposées à l'évangile ; c'est consentir avec joie à perdre leur amitié, plutôt que celle de Dieu ; c'est les aimer moins que Dieu ; c'est les fuir comme des ennemis, quand ils cherchent à nous séparer de Dieu, par leurs discours séduisans et leurs exemples pernicieux.

(2) Par ces deux comparaisons, Jésus-Christ veut faire entendre qu'avant que de s'engager à sa suite, il faut voir si on est disposé à porter sa croix toute sa vie et à renoncer à tout ce qui peut être un obstacle au salut.

(3) Les ministres de Jésus-Christ sont le sel de la terre. Voyez St. Matth. ch. V, v. 13.

CHAPITRE XV.

§. I. *Brebis et drachme retrouvées. Joie dans le ciel pour un pénitent.*

1. Or *tous* les publicains et les pécheurs s'approchaient *ordinairement* de Jésus pour l'entendre.

2. Et les pharisiens et les scribes en murmuraient, et disaient : Cet homme reçoit les pécheurs et mange avec eux.

3. Sur quoi Jésus leur proposa cette parabole :

4. Qui d'entre vous ayant cent brebis, s'il en perd une, ne laisse pas les quatre-vingt-dix-neuf dans le désert, pour aller chercher celle qui est perdue, jusqu'à ce qu'il la trouve ?

5. Et lorsqu'il l'a trouvée, il la met sur ses épaules avec joie :

6. et étant retourné en sa maison, il assemble ses amis et ses voisins, et leur dit : Réjouissez-vous avec moi, parce que j'ai trouvé ma brebis qui était perdue.

7. Je vous dis qu'il y aura de même plus de joie dans le ciel pour un seul pécheur qui fait pénitence, que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de pénitence.

8. Ou quelle est la femme qui ayant dix drachmes (1), si elle en perd une, n'allume la lampe, ne balaie sa maison, et ne la cherche avec soin, jusqu'à ce qu'elle la trouve ?

9. Et quand elle l'a trouvée, elle assemble ses amies et ses voisines, et leur dit : Réjouissez-vous avec moi, parce que j'ai trouvé la drachme que j'avais perdue.

10. C'est ainsi, je vous le dis, qu'il y aura une grande joie parmi les anges de Dieu pour un seul pécheur qui fera pénitence. *Ne soyez donc pas surpris si je les souffre auprès de moi, et si je travaille à leur conversion.*

§. II. *Enfant prodigue.*

11. *Et pour leur faire comprendre l'excès de la bonté de Dieu envers les pécheurs, et la joie que Dieu même ressent lorsqu'ils reviennent à lui*, il *leur* dit encore *cette parabole :* Un homme avait deux fils :

12. et le plus jeune des deux dit à son père : Mon père, donnez-moi la part de bien qui doit me revenir. Et le père leur partagea son bien (2).

13. Et peu de jours après, le plus jeune ayant tout ramassé, s'en alla voyager dans un pays éloigné, et il y dissipa tout son bien en vivant dans la débauche.

14. Après qu'il eut tout dé-

(1) La drachme valait environ dix sols de notre monnaie.

(2) Ces deux fils représentent, l'un, les justes qui demeurent soumis à Dieu, l'autre, les pécheurs qui, après avoir été comblés de ses biens, l'abandonnent et secouent le joug de l'obéissance.

pensé, il survint une grande famine en ce pays-là, et il commença à être dans l'indigence.

15. Alors il s'en alla, et se mit au service d'un des habitans du pays, qui l'envoya à sa ferme pour garder les pourceaux.

16. Et *étant là, il fut réduit à une misère si extrême, qu'*il eût souhaité remplir son ventre des cosses que les pourceaux mangeaient, et personne ne lui en donnait (1).

17. Enfin étant rentré en lui-même, il dit : Combien de serviteurs à gage dans la maison de mon père, qui ont du pain en abondance, et moi je meurs ici de faim !

18. Je partirai et j'irai à mon père, et je lui dirai : Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre vous :

19. je ne suis plus digne d'être appelé votre fils : traitez-moi comme l'un des serviteurs qui sont à vos gages.

20. Etant donc parti, il s'en alla à son père. Et lorsqu'il était encore loin, son père l'aperçut et fut touché de compassion ; et courant à lui, il se jeta à son cou et le baisa (2).

21. Et son fils lui dit : Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre vous, et je ne suis plus digne d'être appelé votre fils.

22. Mais le père dit à ses serviteurs : Apportez promptement la plus belle robe et l'en revêtez, et mettez-lui un anneau au doigt et des souliers aux pieds.

23. Et amenez le veau gras et tuez-le : mangeons et faisons bonne chère (3) ;

24. parce que mon fils que voici était mort, et il est ressuscité ; il était perdu, et il est retrouvé. Et ils commencèrent à faire grande chère.

25. Cependant son fils ainé était dans les champs ; et lorsqu'il revint et qu'il fut proche de la maison, il entendit la musique et la danse.

26. Il appela aussitôt un des serviteurs, et lui demanda ce que c'était.

27. Et le serviteur lui dit : C'est que votre frère est revenu ; et votre père a fait tuer le veau gras, parce qu'il l'a recouvré en bonne santé.

28. Il en fut indigné et il ne voulait point entrer ; son père sortit donc, et se mit à le prier.

29. Mais il lui répondit : Voilà tant d'années que je vous sers, et je ne vous ai jamais désobéi en rien de ce que vous m'avez commandé ; cependant vous ne m'avez jamais donné un chevreau pour me divertir avec mes amis.

(1) Le pays éloigné c'est l'oubli de Dieu. Le pécheur en cet état dissipe les dons de Dieu et tombe dans une affreuse pauvreté. Il devient l'esclave du démon qui le livre aux vices et aux passions les plus honteuses, où il cherche vainement à assouvir la faim qui le dévore.

(2) Divers degrés de la conversion du pécheur : il rentre en lui-même ; il sent sa misère et le bonheur qu'il y a à servir Dieu ; il prend la résolution de quitter le péché et tout ce qui en est occasion, de retourner à Dieu qu'il regarde toujours comme son père, de confesser humblement ses péchés, de demander comme une grâce d'être mis au rang des derniers de la maison de Dieu ; enfin il exécute sans délai ses résolutions.

(3) Ceci marque la bonté infinie de Dieu qui reçoit en sa grâce le pécheur

30. Mais votre fils que voilà, qui a mangé son bien avec des femmes perdues, à peine a-t-il été de retour que vous avez tué pour lui le veau gras (1).
31. Son père lui dit : Mon fils, vous êtes toujours avec moi, et tout ce que j'ai est à vous.
32. Mais il fallait bien faire un festin et nous réjouir, parce que votre frère que voici était mort, et il est ressuscité ; il était perdu, et il est retrouvé (2).

converti, le rétablit dans l'innocence, l'orne de ses dons les plus précieux et le nourrit de la chair de Jésus-Christ.

(1) La miséricorde de Dieu envers les pécheurs est si grande, qu'elle pourrait donner de la jalousie aux justes, s'ils étaient capables d'en avoir.

(2) Le prodigue était mort dans le sens qu'il était perdu, et il est ressuscité dans le sens qu'il est retrouvé. A l'égard du pécheur pénitent, ces deux mots ont leur signification littérale. La grâce ou la justice habituelle est formellement la vie de l'âme et sa perte en est la mort. L'homme privé de cette grâce par le péché est donc mort devant Dieu ; il ressuscite donc devant Dieu, quand par la pénitence il recouvre cette grâce qu'il avait perdue.

CHAPITRE XVI.

§. I. *Econome infidèle loué.*

1. Jésus dit aussi à ses disciples : Un homme riche avait un économe qui fut accusé devant lui, comme ayant dissipé les biens de son maître.
2. Il le fit venir, et lui dit : Qu'est-ce que j'entends dire de vous ? Rendez-moi compte de votre administration ; car vous ne pourrez plus désormais gouverner mon bien.
3. Alors l'économe dit en lui-même : Que ferai-je, puisque mon maître m'ôte l'administration de son bien ? je ne saurais travailler à la terre, et j'aurais honte de mendier.
4. Je sais bien ce que je ferai, afin que lorsqu'on m'aura ôté mon emploi, il y ait des gens qui me reçoivent chez eux.
5. Ayant donc fait venir l'un après l'autre tous les débiteurs de son maître, il dit au premier : Combien devez-vous à mon maître ?
6. Celui-ci dit : Cent barils d'huile. L'économe lui dit : Reprenez votre obligation ; mettez-vous là vite, et faites-en une autre de cinquante.
7. Il dit ensuite à un autre : Et vous, combien devez-vous ? Il répondit : Cent mesures de froment. Reprenez votre billet, lui dit-il, et faites-en un autre de quatre-vingts.
8. Et le maître loua cet économe infidèle (1), *non de son infidélité, mais* de ce qu'il avait agi habilement *dans sa disgrâce, et de ce qu'il avait pris de justes mesures pour se mettre à couvert de la misère où elle pouvait le jeter ;* car les enfans de ce siècle (2) sont plus habiles dans la

(1) Il loue non l'infidélité de son économe, mais son activité et son adresse.

(2) Les amateurs du monde.

conduite de leurs affaires que les enfans de lumière (1).

9. Et moi, *ajouta Jésus*, je vous dis aussi : Faites-vous des amis (2) avec les richesses injustes (3), afin que, lorsque vous viendrez à manquer, ils vous reçoivent dans les demeures éternelles (4).

§. II. *Fidèle en peu. Dieu et l'argent.*

10. Celui qui est fidèle dans les moindres choses, est fidèle aussi dans les grandes ; et celui qui est injuste dans les petites choses, est aussi injuste dans les grandes.

11. Si donc vous n'avez pas été fidèles dans les richesses injustes *et dans la dispensation des faux biens de la terre*, qui vous donnera les véritables, *c'est-à-dire, les biens de la grâce et du salut ?*

12. Et si vous n'avez pas été fidèles dans ce qui est à autrui, *comme sont tous les biens de ce monde, dont vous n'avez l'usage que pour un temps*, qui vous donnera ce qui est *proprement* à vous, *c'est-à-dire, les dons de la grâce et les biens éternels qui vous sont destinés comme votre héritage ?*

13. Nul ne peut servir deux maîtres ; car ou il haïra l'un et aimera l'autre, ou il s'attachera à l'un et méprisera l'autre. *Ainsi* vous ne pouvez servir *tout ensemble* Dieu et l'argent.

§. III. *Dieu abhorre ce qui paraît grand. Violence pour le ciel. Mariage.*

14. Les pharisiens qui étaient avares, écoutaient toutes ces choses, et ils se moquaient de lui.

15. Et Jésus leur dit : Vous êtes des gens qui vous faites passer pour justes devant les hommes ; mais Dieu connaît *le fond de* vos cœurs, *et il a en abomination cette fausse justice qui vous rend recommandables aux yeux des hommes*. Car *souvent* ce qui est grand aux yeux des hommes, est en abomination devant Dieu, *et c'est ce qui arrive à votre égard. Dieu a une véritable horreur de cette piété apparente sous laquelle*

---

(1) Que ne le sont, dans l'affaire du salut, ceux qui sont éclairés des lumières de l'évangile.

(2) Nous sommes les économes de Dieu et nous lui rendrons compte de ses biens. Quiconque est coupable d'avoir dissipé les biens de Dieu, c'est-à-dire, d'avoir employé ses dons pour autre chose que pour sa gloire, mérite d'être dépouillé de tout ; mais il peut trouver une ressource dans l'aumône et se faire, des pauvres qu'il assiste, autant d'amis et d'intercesseurs auprès de Dieu.

(3) Non injustement acquises (car elles doivent être restituées à ceux à qui elles appartiennent) ; mais fausses et trompeuses, ou qui ont servi d'instrument à l'injustice par le mauvais usage qu'on en fait.

(4) Les riches sont en ce monde les bienfaiteurs des pauvres, les pauvres sont en l'autre les bienfaiteurs des riches. Les premiers donnent le pain, les seconds donnent le ciel. On voit que si les pauvres ont besoin du secours des riches, les riches ont un grand intérêt à les assister. Riches, vous le voyez, vous ne devez pas vous contenter de leur faire du bien ; vous devez leur faire la cour et travailler à vous en faire des amis.

vous cachez l'avarice qui règne dans votre cœur.

16. *Vous me direz peut-être qu'il est permis d'aimer les biens du monde, puisqu'ils sont la récompense de la vertu, promise par la loi. Il est vrai que* la loi et les prophètes ont duré jusqu'à Jean, *et que jusque-là les biens de la terre ont été promis aux hommes, comme la figure des biens du ciel qu'ils devaient espérer; mais* depuis ce temps-là, le royaume de Dieu est annoncé *sans ombre et sans figure*, et tous *ceux qui y aspirent*, emploient la violence pour y entrer. *Ils mortifient leurs passions, et renoncent à l'amour des richesses qui ne pourraient servir qu'à les embarrasser* (1).

17. *Ne vous imaginez pas pour cela que l'évangile soit contraire à la loi, et qu'il empêche l'accomplissement de tout ce qui est écrit; non:* le ciel et la terre passeraient, plutôt qu'un seul petit trait de la loi manque d'être accompli.

18. *Mais ne croyez pas aussi que tout ce que Moïse a accordé à la dureté de votre cœur, soit émané de cette loi sainte. Par exemple, la tolérance de renvoyer vos femmes, en leur donnant un écrit de divorce, n'est point conforme à l'esprit de cette loi. Ainsi je vous déclare, moi qui suis venu lui donner sa perfection et son accomplissement, que* quiconque renvoie sa femme, et en épouse une autre, commet un adultère; et que quiconque épouse celle que son mari a renvoyée, commet un adultère.

§. IV. *Mauvais riche.*

19. *Jésus voulant encore leur montrer le malheur des riches et l'avantage des pauvres, leur dit cette parabole:* Il y avait un homme riche, qui était vêtu de pourpre et de lin, et qui se traitait magnifiquement tous les jours.

20. Il y avait aussi un pauvre, nommé Lazare, étendu à sa porte, tout couvert d'ulcères,

21. qui eût bien voulu se rassasier des miettes qui tombaient de la table du riche, et personne ne lui en donnait, *quoique sa misère fut exposée à la vue du riche et de toute sa maison;* mais les chiens venaient et léchaient ses ulcères.

22. Or il arriva que ce pauvre mourut, et qu'il fut porté par les anges dans le sein d'Abraham (2). Le riche mourut aussi, et il fut enseveli dans l'enfer.

23. Et lorsqu'il était dans les tourmens, il leva les yeux, et vit de loin Abraham, et Lazare dans son sein (3);

24. et s'écriant, il dit: Père Abraham, ayez pitié de moi, et envoyez Lazare, afin qu'il trempe le bout de son doigt dans l'eau, pour me rafraichir la langue, parce que je suis tourmenté dans cette flamme.

25. Et Abraham lui dit: Mon fils, souvenez-vous que vous avez

---

(1) Voyez St. Matth. ch. XI, §. II.

(2) C'est-à-dire, dans le lieu du repos des âmes justes, où Abraham, le père des fidèles, reçoit comme entre ses bras tous ceux qui ont été les imitateurs de sa foi.

(3) Tout ce qui suit n'est que pour faire voir sous des images sensibles les

reçu des biens dans votre vie, et que Lazare n'a eu que des maux ; *c'est pourquoi*, maintenant il est dans la consolation, et vous dans les tourmens.

26. De plus, il y a un grand abîme entre vous et nous ; de sorte que ceux qui voudraient passer d'ici vers vous, ne le peuvent, comme on ne peut passer ici du lieu où vous êtes.

27. Le riche répondit : Je vous supplie donc, père *Abraham*, de l'envoyer dans la maison de mon père,

28. où j'ai encore cinq frères, afin qu'il les avertisse *de ne pas suivre le mauvais exemple que je leur ai donné*, de peur qu'ils ne viennent aussi eux-mêmes dans ce lieu de tourmens (1).

29. Abraham lui dit : Ils ont Moïse et les prophètes ; qu'ils les écoutent.

30. Non, dit-il, père Abraham; mais si quelqu'un des morts va les trouver, ils feront pénitence.

31. Abraham lui répondit : S'ils n'écoutent ni Moïse ni les prophètes, ils ne croiront pas non plus, quand même quelqu'un des morts ressusciterait *et retournerait à eux.*

regrets et les souhaits inutiles des damnés.

(1) Il paraît s'intéresser au salut de ses frères, non par charité, dont les damnés ne sont pas capables, mais par la crainte que la peine éternelle de ceux que son exemple a engagés dans le mal n'augmente son supplice.

CHAPITRE XVII.

§. I. *Scandale. Pardon des injures. Accroissement de la foi.*

1. JÉSUS dit *un jour* à ses disciples : *Le monde étant corrompu comme il est*, il est impossible qu'il n'arrive des scandales ; mais malheur à celui par qui ils arrivent.

2. Il vaudrait mieux pour lui qu'on lui mît au cou une meule de moulin, et qu'on le jetât dans la mer, que de scandaliser (1) l'un de ces petits.

3. Prenez *donc* garde à vous ; *ayez soin de ne scandaliser personne, et de n'offenser personne ; mais* si votre frère pèche contre vous, reprenez-le *avec douceur ;* et s'il se repent, pardonnez-lui *avec bonté* (2).

4. Et s'il pèche contre vous sept fois le jour, et que sept fois le jour il revienne à vous, en disant : Je me repens *de ce que j'ai*

(1) C'est-à-dire, de porter au péché, par son exemple ou autrement, un de ceux qui ont la simplicité et l'innocence des petits enfans.

(2) Jamais il n'est permis d'avoir du ressentiment contre celui qui nous a offensé, quand il ne témoignerait pas de repentir. Cependant il est quelquefois nécessaire, pour lui faire sentir sa faute, de paraître fâché contre lui ; mais dès qu'il la reconnaît et qu'il en marque du regret, Jésus-Christ veut que nous le traitions avec une bonté et une douceur qui ne laisse pas lieu de douter que nous lui ayons pardonné.

fait ; pardonnez-lui *autant de fois.*

5. Alors les apôtres dirent au Seigneur : Augmentez en nous la foi, *afin qu'elle nous donne le goût de ces vérités, et que nous les pratiquions avec joie.*

6. Et le Seigneur leur dit : Si vous aviez de la foi comme un grain de sénevé, vous diriez à ce mûrier : Déracine-toi, et va te planter au milieu de la mer, et il vous obéirait.

§. II. *Nous sommes des serviteurs inutiles.*

7. *Mais quand vous auriez cette foi, et qu'elle vous aurait fait obtenir la grâce de faire tout ce que Dieu demande de vous, ne vous élevez pas pour cela en vous-même, comme si Dieu vous était fort obligé. Car* qui est celui d'entre vous, qui ayant un serviteur occupé à labourer ou à paître les troupeaux, lui dise, quand il est revenu des champs : Allez tout de suite vous mettre à table !

8. Ne lui dira-t-il pas plutôt : Préparez-moi à souper, ceignez-vous et servez-moi jusqu'à ce que j'aie bu et mangé, et après cela vous mangerez et vous boirez ?

9. Est-ce qu'il se tient obligé à ce serviteur d'avoir fait ce qu'il lui avait commandé, *comme s'il avait fait plus qu'il ne devait ?*

10. Je ne le pense pas. Ainsi vous, lorsque vous aurez fait tout ce qui vous est commandé, dites : Nous sommes des serviteurs inutiles : nous avons fait ce que nous étions obligés de faire.

§. III. *Les dix lépreux. Actions de grâces.*

11. Et il arriva que Jésus, allant à Jérusalem, passait par le milieu de la Samarie et de la Galilée.

12. Et comme il entrait dans un village, dix lépreux vinrent au-devant de lui, lesquels s'arrêtèrent loin de lui *par respect,*

13. et élevèrent la voix, en disant : Jésus notre maître, ayez pitié de nous.

14. Dès qu'il les eut aperçus, il leur dit : Allez-vous montrer aux prêtres ; *les envoyant ainsi avant de les guérir, afin d'éprouver leur foi et leur soumission.* Et il arriva que, pendant qu'ils y allaient, ils furent guéris.

15. L'un d'eux, dès qu'il se vit guéri, retourna sur ses pas, glorifiant Dieu à haute voix (1).

16. Et il se jeta aux pieds de Jésus, le visage contre terre, lui rendant grâces, et celui-là était Samaritain.

17. Alors Jésus dit : Tous les

(1) La lèpre est la figure du péché, et tout ce qui se passe ici est l'image naturelle de la pénitence qui en est le remède. L'homme, infecté de cette lèpre spirituelle, se tient par respect éloigné de Jésus-Christ. Son humilité ne lui ôte rien de sa confiance ; du fond du cœur il pousse un cri vers le souverain médecin ; ce cri oblige ce Dieu miséricordieux à jeter sur lui un regard de compassion. Jésus-Christ, qui peut le guérir à l'instant et immédiatement par lui-même, l'envoie aux prêtres, dont il veut que les droits soient reconnus et le ministère honoré, et à qui il a confié le pouvoir de pardonner en son nom. Les dispositions peuvent quelquefois être si parfaites, qu'on soit justifié avant que de se présenter aux ministres de Jésus-Christ ; mais il faut toujours garder la loi.

dix n'ont-ils pas été guéris ? où sont donc les neuf autres ?

18. Il ne s'en est point trouvé qui soit revenu et qui ait rendu gloire à Dieu, sinon cet étranger.

19. Puis il lui dit : Levez-vous, allez ; votre foi vous a sauvé.

§. IV. *Royaume de Dieu au-dedans de nous. Avénement de Jésus-Christ. Temps de Noé et de Lot.*

20. Interrogé par les pharisiens quand viendrait le royaume de Dieu, il leur répondit : Le royaume de Dieu (1) ne viendra point avec un éclat qui le fasse remarquer.

21. Et on ne dira point : Il est ici, ou il est là. Car dès à présent le royaume de Dieu est au milieu de vous.

22. Et il dit à ses disciples, *pour les engager à profiter du bonheur qu'ils avaient de le posséder :* Le temps viendra que vous désirerez voir un des jours du Fils de l'homme, et vous ne le verrez point (2).

23. Et ils vous diront : Il est ici ; il est là. Mais n'y allez point, et ne les suivez point.

24. Car comme un éclair qui part d'un côté du ciel et brille jusqu'à l'autre, ainsi paraîtra le Fils de l'homme en son jour. *Il viendra tout d'un coup avec un éclat et une majesté qui surprendront tout le monde.*

25. Mais il faut auparavant qu'il souffre beaucoup, et qu'il soit rejeté par cette nation.

26. Et ce qui est arrivé au temps de Noé, arrivera encore au temps *de l'avénement* du Fils de l'homme.

27. Ils mangeaient et ils buvaient; les hommes épousaient des femmes, et les femmes des maris, jusqu'au jour où Noé entra dans l'arche ; et le déluge vint, *sans qu'ils s'y attendissent, ni qu'ils s'y fussent préparés,* et les fit tous périr.

28. Et comme il arriva encore au temps de Lot : *les habitans de Sodome et de Gomorrhe ne se défiaient de rien ;* ils mangeaient et buvaient, achetaient et vendaient, plantaient et bâtissaient ;

29. mais le jour que Lot sortit de Sodome, il tomba du ciel une pluie de feu et de souffre qui les fit tous périr :

30. il en sera de même au jour où le Fils de l'homme paraîtra ; *il viendra juger le monde lorsqu'on s'y attendra le moins.*

31. En ce temps-là, que celui qui sera sur le toit, et qui aura ses meubles dans la maison, ne descende point pour les prendre, et que celui qui se trouvera dans le champ, ne revienne point non plus sur ses pas ; *mais qu'ils ne pensent l'un et l'autre qu'à assurer leur salut par la fuite.*

32. Souvenez-vous de la femme de Lot ; *elle fut changée en une statue de sel pour avoir re-*

(1) C'est-à-dire, le Messie qui devait régner, selon eux, avec beaucoup d'éclat comme David et Salomon.

(2) C'est-à-dire, il viendra des temps d'affliction et d'obscurité, où vous désirerez jouir pour un seul jour de la présence visible du Fils de l'homme; mais il faudra alors vivre de la foi et dans la privation de ces consolations extérieures.

gardé derrière elle. Ne regardez point aussi derrière vous, et ne craignez point d'abandonner pour l'amour de moi ce que vous avez de plus cher et même votre vie.

33. *Rien ne serait plus funeste pour vous que de la vouloir conserver aux dépens de votre foi. Car* quiconque cherchera à sauver sa vie *de cette manière*, la perdra ; et *au contraire*, quiconque l'aura perdue *pour m'être demeuré fidèle*, la sauvera.

34. Je vous le dis : En cette nuit-là *dans laquelle je viendrai rendre à chacun selon ses œuvres*, de deux hommes qui seront dans le même lit, l'un sera pris *pour le ciel*, et l'autre laissé *pour l'enfer;*

35. de deux femmes qui moudront ensemble, l'une sera prise, et l'autre laissée ; de deux hommes qui seront dans un champ, l'un sera pris, et l'autre laissé.

36. Ils lui dirent : Où sera-ce, Seigneur, *que se fera ce discernement ?*

37. Et il leur répondit : En quelque lieu que soit le corps *du Fils de l'homme*, les *hommes, devenus par la résurrection comme des* aigles, s'y assembleront *pour entendre de sa bouche le jugement qu'il prononcera sur eux, et pour recevoir de sa main la récompense ou la peine qu'ils auront méritée.*

CHAPITRE XVIII.

§. I. *Veuve importune à un mauvais juge. Elus exaucés.*

1. Il leur dit aussi cette parabole, pour montrer qu'il faut toujours prier (1), et ne point se lasser *de le faire.*

2. Il y avait, dit-il, dans une certaine ville un juge qui ne craignait point Dieu, et qui ne se souciait point des hommes.

3. Et il y avait dans la même ville une veuve qui venait *souvent* le trouver, disant : Faites-moi justice de mon adversaire *qui m'opprime injustement.*

4. Et il ne voulait pas le faire pendant long-temps ; mais après cela, *comme cette veuve ne se rebutait pas, et qu'elle le sollicitait toujours*, il dit en lui-même :

---

(1) On prie toujours, lorsque, dans les temps où l'on ne peut pas prier, on se rappelle autant qu'on le peut la pensée de la présence de Dieu et qu'on lui offre l'action dont on est actuellement occupé. En cette manière, il n'est personne qui ne puisse prier toujours comme Dieu nous y exhorte en plusieurs endroits de l'écriture. Ce n'est pas là cependant le sens propre, dans lequel il est dit ici qu'il faut toujours prier : ce que Jésus-Christ a directement en vue, c'est de nous apprendre à ne pas nous rebuter, lorsque Dieu diffère à nous exaucer, persuadés qu'une prière persévérante sera exaucée infailliblement. Ce second sens est clairement déterminé par la parabole.

Dieu paraît différer, parce qu'il ne nous exauce pas dans le temps où nous désirons être exaucés : réellement et de fait il ne diffère pas, parce qu'il exauce dans le temps où il est plus avantageux pour nous que nous soyons exaucés. S'il nous disait son secret, nous le remercîrions de ses délais mêmes ; mais il aime mieux nous le laisser ignorer, parce que c'est encore ce qui est le meilleur pour nous.

Quoique je ne craigne point Dieu, et que je ne me soucie point des hommes,

5. néanmoins parce que cette veuve m'importune, je lui ferai justice, de peur qu'à la fin elle ne vienne me faire quelque affront.

6. Voyez, ajouta le Seigneur, ce que dit ce juge inique.

7. Et *après cela, vous croirez que* Dieu ne fera pas justice à ses élus (1) qui crient à lui jour et nuit? et *qu*'il usera de délai à leur égard *et qu'il souffrira toujours qu'on les opprime!*

8. Je vous dis *en vérité* qu'il ne tardera pas à leur faire justice (2). *Si on en doute, c'est qu'on a peu de foi.* Mais pensez-vous que le Fils de l'homme, lorsqu'il viendra *juger le monde*, trouve de la foi sur la terre? *Il en trouvera très-peu, et il y en a très-peu dès à présent, comme il paraît par le peu de confiance qu'on a en Dieu, et par le peu de soin qu'on a de le prier avec persévérance et avec humilité.*

§. II. *Pharisien et publicain. Enfance chrétienne.*

9. Il dit aussi cette parabole pour quelques-uns qui présumaient d'eux-mêmes, comme s'ils eussent été justes, et qui méprisaient les autres (3):

10. Deux hommes montèrent au temple pour prier; l'un était pharisien, et l'autre publicain.

11. Le pharisien se tenant debout *au haut du temple*, priait ainsi en lui-même: O Dieu, je vous rends grâces de ce que je ne suis point comme le reste des hommes, qui sont voleurs, injustes et adultères, ni tel aussi que ce publicain.

12. Je jeûne deux fois la semaine; je donne la dîme de tout ce que je possède.

13. Le publicain, au contraire, se tenant éloigné, n'osait pas même lever les yeux au ciel; mais il se frappait la poitrine, en disant: Mon Dieu, ayez pitié de moi, qui suis un pécheur (4).

14. Je vous le dis, celui-ci s'en retourna chez lui justifié, et non pas l'autre; car quiconque s'élève, sera abaissé; et quiconque s'abaisse, sera élevé.

15. On lui présentait aussi *alors* de petits enfans, afin qu'il les tou-

---

(1) Les justes demandent que Dieu les délivre de l'oppression, non pas en perdant les méchans qui les oppriment, mais en leur ôtant l'envie ou les moyens d'opprimer. Sauvez-nous, Seigneur; faites plus encore, sauvez-les avec nous: telle est la prière vraiment chrétienne.

(2) Cette vie est si courte, et celle qui la suit si longue, qu'il est vrai de dire que Dieu ne tarde pas, lors même qu'il remet la vengeance à l'autre vie.

(3) Un saint n'a jamais dit: Grâce à Dieu, je suis un saint. J'ai beaucoup péché et je pèche encore tous les jours; et si Dieu ne me soutenait, je commettrais des crimes énormes: voilà ce que disent les saints, et ils disent vrai. Un apôtre dit: *Nous péchons tous en plusieurs choses;* et il le dit de lui-même comme des autres.

Si tels sont les sentimens et le langage des saints, un langage et des sentimens contraires prouvent donc le contraire de la sainteté. Telle est aussi la conclusion de la parabole.

(4) Cette parole, dite du fond du cœur, peut faire en un moment un juste du plus grand pécheur, et des millions de pécheurs, qui ont eu des années entières pour la dire, sont éternellement réprouvés pour ne l'avoir pas dite. Qui comprendra ce prodige de stupidité ou de fureur?

châț *et qu'il leur imposât les mains :* ce que voyant ses disciples, ils les repoussaient avec des paroles rudes, *craignant qu'il n'en fût importuné.*

16. Mais Jésus appelant ces enfans, dit *à ses disciples :* Laissez venir à moi les enfans, et ne les empêchez point ; car le royaume de Dieu est pour ceux qui leur ressemblent *par l'innocence de leur vie et par la simplicité de leur cœur.*

17. Je vous le dis en vérité : Quiconque ne recevra point le royaume de Dieu comme un enfant (1), *tel que je viens de dire,* n'y entrera point.

§. III. *Homme riche ne suit point Jésus-Christ. Péril des richesses.*

18. Alors un *jeune* homme de qualité lui fit cette question : Bon maître, que faut-il que je fasse pour acquérir la vie éternelle ?

19. Et Jésus lui dit : Pourquoi m'appelez-vous bon, *si vous ne me croyez qu'un pur homme ! car* il n'y a que Dieu seul qui soit bon. *Et pourquoi aussi me demandez-vous quel bien vous devez faire pour être sauvé !*

20. Vous savez les commandemens *de Dieu, qui sont la voie du salut :* Vous ne tuerez point ; vous ne commettrez point d'adultère ; vous ne déroberez point ; vous ne direz point de faux témoignage ; honorez votre père et votre mère.

21. J'ai gardé, dit-il, tous ces commandemens dès ma jeunesse.

22. Ce que Jésus ayant entendu, il lui dit : Il vous manque encore une chose *pour être parfait :* vendez tout ce que vous avez, et donnez-le aux pauvres ; et vous aurez un trésor dans le ciel : puis venez et suivez-moi.

23. Mais lui, ayant entendu ceci, devint tout triste, parce qu'il était fort riche.

24. Et Jésus voyant qu'il était devenu triste, dit : Qu'il est difficile que ceux qui ont des richesses entrent dans le royaume de Dieu !

25. Car il est plus aisé qu'un chameau passe par le trou d'une aiguille, qu'il ne l'est qu'un riche entre dans le royaume de Dieu (2).

26. Ceux qui l'écoutaient lui dirent : Qui peut donc être sauvé ?

27. Jésus leur répondit : Ce qui est impossible aux hommes, est possible à Dieu, *qui peut donner au riche l'esprit de pauvreté au milieu même de ses richesses.*

28. Alors Pierre *parlant au nom de tous les autres apôtres,* lui dit : Voilà que nous avons tout quitté et que nous vous avons suivi.

29. Et Jésus leur dit : Je vous le dis en vérité, il n'est personne qui ait quitté pour le royaume de Dieu, *comme vous avez fait,* ou sa maison, ou son père, ou sa mère, ou ses frères, ou sa femme, ou ses enfans,

30. qui ne reçoive dès ce monde beaucoup davantage *en biens spirituels,* et dans le siècle à venir la vie éternelle.

(1) C'est-à-dire, n'écoutera pas les vérités de l'évangile avec une simplicité d'enfant.

(2) Voyez St. Matth. ch. XIX, v. 24.

§. IV. *Passion prédite et non comprise.*

31. Ensuite Jésus prit à part les douze *apôtres*, et leur dit : Voilà que nous allons à Jérusalem, et *là*, tout ce qui a été écrit par les prophètes, touchant le Fils de l'homme, sera accompli.

32. Car il sera livré aux gentils, moqué, fouetté, et couvert de crachats :

33. et après qu'ils l'auront fouetté, ils le feront mourir, et il ressuscitera le troisième jour.

34. Mais ils ne comprirent rien à tout cela, et c'était pour eux un langage inconnu, et ils n'entendaient point ce qu'il leur disait.

§. V. *Aveugle criant guéri.*

35. Or il arriva, comme il approchait de Jéricho, qu'un aveugle qui était assis près du chemin, et qui demandait l'aumône,

36. entendant passer une troupe de gens, demanda ce que c'était.

37. On lui dit que c'était Jésus de Nazareth qui passait.

38. Et *aussitôt* il s'écria : Jésus, fils de David, ayez pitié de moi.

39. Ceux qui allaient devant, *se trouvant importunés de ses cris*, le reprenaient et lui disaient de se taire ; mais il criait encore beaucoup plus fort : Fils de David, ayez pitié de moi.

40. Mais Jésus s'arrêtant, commanda qu'on le lui amenât ; et quand l'aveugle se fut approché, il lui demanda :

41. Que voulez-vous que je vous fasse ? L'aveugle lui répondit : Seigneur, faites que je voie.

42. Et Jésus lui dit : Voyez ; votre foi vous a sauvé.

43. A l'instant il vit, et il le suivait, rendant gloire à Dieu. Et tout le peuple qui vit cela, loua Dieu.

CHAPITRE XIX.

§. I. *Zachée.*

1. JÉSUS étant entré dans Jéricho, passait par la ville.

2. Et voilà qu'un homme nommé Zachée, chef des publicains, et fort riche,

3. cherchait à voir Jésus pour le connaître, et il ne le pouvait à cause de la foule, parce qu'il était fort petit.

4. C'est pourquoi il courut devant et monta sur un sycomore pour le voir ; car il devait passer par-là.

5. Et lorsque Jésus fut venu en cet endroit, levant les yeux, il le vit et lui dit : Zachée, hâtez-vous de descendre, parce qu'il faut que je loge aujourd'hui chez vous.

6. Zachée se hâta de descendre, et le reçut avec joie.

7. Et tout le monde voyant cela, en murmurait, disant que Jésus était allé loger chez un pécheur.

8. Mais Zachée se présentant devant le Seigneur, lui dit : Sei-

gneur, voici que je donne la moitié de mon bien aux pauvres ; et si j'ai fait tort à quelqu'un en quoi que ce soit, je lui en rends quatre fois autant (1).

9. Jésus lui dit : Cette maison a reçu aujourd'hui le salut, parce que celui-ci est aussi enfant d'Abraham, *et du nombre de ceux que Dieu a choisis pour être les héritiers de la foi et de la justice de ce patriarche.*

10. *Il ne faut pas s'étonner que Dieu ait accordé cette grâce à un pécheur comme lui ;* car le Fils *de Dieu, en se faisant Fils* de l'homme, est venu *dans le monde* pour chercher et pour sauver ce qui était perdu *par le péché.*

§. II. *Parabole des dix marcs.*

11. Comme ils étaient attentifs à ces paroles, il ajouta une parabole, sur ce qu'il était près de Jérusalem, et qu'ils s'imaginaient que le règne de Dieu paraîtrait bientôt *avec éclat dans cette ville, et qu'il allait y monter sur le trône de David, son père, que Dieu lui avait promis.*

12. Il *leur* dit donc, *pour leur faire comprendre que son royaume n'était pas de ce monde, et pour les engager à faire valoir les grâces et les talens qu'il leur avait confiés :* Un homme de grande naissance s'en alla dans un pays éloigné, pour prendre possession d'un royaume et revenir *ensuite* (2).

13. Et appelant dix de ses serviteurs, il leur donna dix marcs d'argent, et leur dit : Faites-les valoir jusqu'à ce que je revienne.

14. Mais ceux de son pays (3) le haïssaient, et ils envoyèrent après lui une ambassade pour dire: Nous ne voulons point que celui-ci soit notre roi.

15. Et il arriva qu'il revint, après avoir pris possession de son royaume ; et il commanda qu'on fît venir ses serviteurs, auxquels il avait donné son argent, pour savoir combien chacun l'avait fait profiter.

16. Le premier qui vint, dit : Seigneur, votre marc d'argent en a produit dix autres.

17. Il lui répondit : Cela est bien, bon serviteur ; parce que vous avez été fidèle en peu de choses, vous aurez le gouvernement de dix villes.

18. Le second qui vint, dit : Seigneur, votre marc en a produit cinq autres.

19. Son maître lui dit : Vous aurez aussi l'autorité sur cinq villes.

20. Il en vint un autre qui dit : Seigneur, voici votre marc que j'ai tenu enveloppé dans un mouchoir, *de peur de le perdre :*

21. car je vous ai craint, parce que vous êtes un homme sévère : vous prenez ce que vous n'avez

---

(1) Restitution, de toutes les preuves de conversion la plus nécessaire, la moins équivoque, et plût à Dieu qu'on ne pût pas ajouter : la plus rare !

(2) Parabole semblable en plusieurs choses à celle qui est dans St. Matthieu. Ce seigneur c'est Jésus-Christ qui est monté au ciel pour y régner sur toutes les créatures. Voyez St. Matth. ch. XXV, §. II.

(3) Ce sont les Juifs qui ont refusé avec opiniâtreté de reconnaître Jésus-Christ pour leur roi, et qui ont été les premiers à s'opposer à l'établissement de son évangile.

point mis, et vous moissonnez ce que vous n'avez point semé.

22. Son maître lui répondit : Méchant serviteur, je vous juge par votre propre bouche : vous saviez que je suis un homme sévere, qui prend ce que je n'ai point mis, et qui moissonne ce que je n'ai point semé :

23. pourquoi donc n'avez-vous pas mis mon argent à la banque, afin qu'à mon retour je le retirasse avec les intérêts (1) ?

24. Et il dit à ceux qui étaient présens : Otez-lui le marc qu'il a, et donnez-le à celui qui en a dix.

25. Ils lui dirent : Seigneur, il en a *déjà* dix.

26. *Je le sais, répondit-il* ; mais je vous dis qu'on donnera à celui qui a *déjà*, et il sera dans l'abondance ; et pour celui qui n'a point, on lui ôtera même ce qu'il a.

27. Pour ce qui est de mes ennemis, de ces hommes qui n'ont pas voulu que je fusse leur roi, amenez-les ici, et faites-les mourir en ma présence (2).

§. III. *Entrée de Jésus dans Jérusalem.*

28. Après ce discours, Jésus se mit à marcher le premier du côté de Jérusalem, *où il devait consommer son sacrifice.*

29. Et lorsqu'il fut arrivé près de Bethphagé et de Bethanie à la montagne qu'on appelle des oliviers, il envoya deux de ses disciples,

30. et leur dit : Allez à ce village qui est devant vous. En y entrant, vous trouverez un ânon attaché, sur lequel personne n'a jamais monté ; détachez-le et amenez-le.

31. Et si quelqu'un vous dit : Pourquoi le détachez-vous ? vous lui répondrez : C'est que le Seigneur en a besoin.

32. Ceux qu'il envoyait allèrent donc, et trouvèrent l'ânon, comme il le leur avait dit.

33. Et comme ils le détachaient, ceux à qui il appartenait leur dirent : Pourquoi détachez-vous cet ânon ?

34. Ils leur répondirent : Parce que le Seigneur en a besoin ; *et ils les laissèrent aller.*

35. Ils l'amenèrent donc à Jésus ; et mettant leurs vêtemens sur l'ânon, ils le firent monter dessus.

36. Et partout où il passait, *les peuples accouraient en foule, et* ils étendaient leurs vêtemens sur le chemin.

37. Et lorsqu'il approcha de la descente de la montagne des oliviers, tous les disciples en grand nombre, étant transportés de joie, commencèrent à louer Dieu à haute voix, pour toutes les merveilles qu'ils avaient vues,

38. en disant : Béni soit le roi qui vient au nom du Seigneur ; paix dans le ciel, et gloire au plus haut des cieux.

(1) Jésus-Christ ne loue pas ici l'art de faire valoir son argent en le plaçant à intérêt, mais seulement le travail et l'industrie de ceux qui l'ont fait. De même que, dans un autre endroit, il propose pour exemple non pas la fraude, mais l'habileté de l'économe infidèle.

(2) C'est ce qui a été exécuté par les armes des Romains. Cela peut aussi s'entendre de l'arrêt prononcé contre les réprouvés qui ont refusé de se soumettre à l'empire de Jésus-Christ.

39. Alors quelques-uns des pharisiens qui étaient parmi le peuple, lui dirent : Maître, faites taire vos disciples.

40. Il leur répondit : Je vous assure que s'ils se taisaient, les pierres même crieraient.

§. IV. *Larmes de Jésus-Christ sur Jérusalem. Vendeurs chassés du temple.*

41. Et lorsqu'il approchait de Jérusalem, voyant cette ville, il pleura sur elle, en disant :

42. Ah ! si tu reconnaissais au moins en ce jour, qui t'est encore donné, ce qui te peut apporter la paix ! mais maintenant tout cela est caché à tes yeux.

43. Car il viendra des jours *malheureux* pour toi, où tes ennemis t'environnneront de tranchées ; ils t'enfermeront et te presseront de toutes parts ;

44. ils te raseront et te détruiront entièrement, toi et tes enfans qui sont dans tes murs, et ils ne te laisseront pas pierre sur pierre, parce que tu n'as pas connu le temps où tu as été visitée, *et que tu as rejeté le Sauveur qui t'a été envoyé.*

45. Ensuite étant entré dans le temple, il commença à chasser ceux qui y vendaient et y achetaient,

46. leur disant : Il est écrit : Ma maison est une maison de prière, et vous en faites une caverne de voleurs, *en y introduisant le commerce qui est une source féconde de tromperies et d'injustices.*

47. Et il enseignait tous les jours dans le temple. Cependant les princes des prêtres, les scribes et les chefs du peuple cherchaient à le perdre ;

48. mais ils ne trouvaient aucun moyen de rien faire contre lui, car le peuple était ravi de l'entendre, *et ne paraissait pas disposé à souffrir qu'on lui fît aucun mal.*

CHAPITRE XX.

§. I. *Par quelle autorité ? d'où était le baptême de Jean ?*

1. OR il arriva un jour que, pendant qu'il enseignait le peuple dans le temple, et qu'il annonçait l'évangile, les princes des prêtres et les scribes s'assemblèrent avec les anciens,

2. et lui parlèrent en ces termes : Dites-nous par quelle autorité vous faites ces choses ? ou qui vous a donné cette autorité *d'enseigner les peuples, et de chasser du temple ceux qui y vendent et y achètent ?*

3. Jésus leur répondit : J'ai aussi une question à vous faire. Répondez-moi :

4. Le baptême de Jean était-il du ciel, ou des hommes ?

5. Mais ils raisonnaient en eux-mêmes, et disaient : Si nous répondons qu'il était du ciel, il nous dira : Pourquoi donc n'avez-

vous pas cru en lui, *et pourquoi n'avez-vous pas reçu le témoignage qu'il a rendu de moi ?*

6. Et si nous répondons qu'il était des hommes, tout le peuple nous lapidera ; car il est persuadé que Jean était un prophète *envoyé de Dieu.*

7. Ils lui répondirent donc qu'ils ne savaient d'où il était.

8. Et Jésus leur dit : Je ne vous dirai pas non plus par quelle autorité je fais ces choses.

§. II. *Vignerons meurtriers. Pierre angulaire rejetée.*

9. Alors il commença à dire au peuple cette parabole : Un homme planta une vigne, la loua à des vignerons, et s'en alla en voyage, et fut long-temps hors de son pays (1).

10. La saison étant venue, il envoya un de ses serviteurs à ces vignerons, afin qu'il lui donnassent *ce qu'ils lui devaient* des fruits de sa vigne ; mais eux, l'ayant battu, le renvoyèrent les mains vides.

11. Il *leur* envoya ensuite un autre serviteur ; mais ils le battirent aussi, et l'ayant traité outrageusement, ils le renvoyèrent les mains vides.

12. Il en envoya encore un troisième, qu'ils blessèrent et chassèrent aussi.

13. Enfin le maître de la vigne dit *en lui-même :* Que ferai-je ? j'enverrai mon fils bien-aimé : peut-être que le voyant, ils auront quelque respect pour lui.

14. Lorsque ces vignerons le virent, ils pensèrent en eux-mêmes, et dirent : Voici l'héritier ; allons, tuons-le, afin que l'héritage soit à nous.

15. Et l'ayant chassé hors de la vigne, ils le tuèrent. Que leur fera donc le maître de la vigne ?

16. Il viendra *lui-même*, et perdra ces vignerons, et il donnera sa vigne à d'autres. Ce que *les princes des prêtres* ayant entendu, ils lui dirent : A Dieu ne plaise(2) *que ce malheur nous arrive. Car ils voyaient bien que c'était à eux que s'adressait cette parabole.*

17. Mais Jésus les regardant, leur dit : Que veut donc dire cette parabole de l'écriture : La pierre qui a été rejetée par ceux qui bâtissaient, est devenue la principale pierre de l'angle ?

18. Quiconque tombera sur cette pierre *par son incrédulité*, s'y brisera ; mais elle écrasera celui sur qui elle tombera *au jour du jugement.*

§. III. *Dieu et César.*

19. Les princes des prêtres et les scribes cherchaient à se saisir de lui à l'heure même, parce qu'ils avaient bien reconnu qu'il avait dit cette parabole contre eux, mais ils craignirent le peuple.

20. Et comme ils l'observaient *et qu'ils cherchaient les moyens de le perdre*, ils lui envoyèrent des personnes apostées, qui con-

---

(1) Voyez St. Matth. ch. XXI, §. V et VI.

(2) C'est-à-dire, à Dieu ne plaise que nous attirions sur nous la malédiction de Dieu, en fesant mourir le Messie, comme vous voulez le faire entendre par cette parabole.

trefaisaiant les gens de bien, pour *tâcher de* le surprendre dans ses paroles, afin *d'avoir occasion* de le livrer à la puissance et au pouvoir du gouverneur.

21. Ceux-ci donc lui proposèrent cette question : Maître, nous savons que vous ne dites et n'enseignez rien que de juste, et que vous ne faites point acception des personnes, mais que vous enseignez la voie de Dieu dans la *pure* vérité :

22. nous est-il permis, *à nous qui sommes le peuple de Dieu*, de payer le tribut à César, ou non ?

23. Mais Jésus voyant leur artifice, leur dit : Pourquoi me tentez-vous ? *et pourquoi cherchez-vous à me surprendre ?*

24. Montrez-moi un denier. De qui est l'image et l'inscription qu'il porte ? Ils lui répondirent : De César.

25. Et il leur dit : Rendez donc à César ce qui est à César, *en lui donnant la monnaie qu'il a fait frapper ;* et à Dieu ce qui est à Dieu, *en lui consacrant votre cœur qu'il a créé.*

26. Ils ne trouvèrent rien dans ces paroles qu'ils pussent reprendre devant le peuple ; et ayant admiré sa réponse, ils se turent.

§. IV. *Résurrection des morts. Vie angélique.*

27. Quelques-uns des saducéens, qui disent qu'il n'y a pas de résurrection, vinrent le trouver ensuite, et lui proposèrent cette question, *par laquelle ils espéraient l'embarrasser :*

28. Maître, Moïse nous a laissé *cette ordonnance* par écrit : Que si le frère de quelqu'un, étant marié, meurt sans laisser d'enfans, son frère doit épouser sa veuve, pour susciter des enfans à son frère *mort, qui soient les héritiers de son nom et de ses biens.*

29. Or, il y avait sept frères, dont le premier ayant épousé une femme, mourut sans enfans.

30. Le second épousa ensuite la même femme, et mourut aussi sans enfans.

31. Le troisième l'épousa encore, et tous les sept de même, et ils moururent sans laisser d'enfans.

32. Enfin la femme mourut aussi après eux tous.

33. Lors donc que la résurrection arrivera, duquel des sept frères sera-t-elle femme ? car tous l'ont épousée.

34. Jésus leur répondit : Dans ce siècle, les hommes épousent des femmes, et les femmes des maris ;

35. mais pour ceux qui seront jugés dignes de ce siècle à venir et de la *bienheureuse* résurrection des morts, ils ne se marieront plus et n'épouseront plus de femmes ;

36. car ils ne pourront plus mourir ; car étant enfans de la résurrection, ils sont égaux aux anges et enfans de Dieu, *jouissant avec lui d'une vie toute spirituelle, exempte de toutes passions et assurée d'une heureuse immortalité : ce qui rendra le mariage entièrement inutile.*

37. Mais que les morts ressuscitent, Moïse même, près du buisson, le fait voir quand il appelle le Seigneur, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, et le Dieu de Jacob.

38. Or Dieu n'est point le

Dieu des morts, mais des vivans; car tous sont vivans devant lui(1).

39. Alors quelques-uns des scribes prenant la parole, lui dirent: Maître, vous avez bien répondu.

40. Et ils n'osaient plus lui faire aucune question.

§. V. *Jésus-Christ, fils et seigneur de David. Docteurs superbes et avares.*

41. Mais Jésus leur dit: Comment dit-on que le Christ est fils de David?

42. puisque David dit lui-même dans le livre des psaumes, *en parlant du Messie:* Le seigneur *mon Dieu* a dit à mon seigneur *le Christ:* Asseyez-vous à ma droite,

43. jusqu'à ce que j'aie réduit vos ennemis à vous servir de marche-pied.

44. David donc l'appelant son seigneur, comment peut-il être son fils? *Ils ne purent résoudre cette difficulté, parce que leur orgueil les empêchait de comprendre que le Messie dût être en même temps et fils de Dieu et fils de David* (2).

45. Il dit ensuite à ses disciples, en présence de tout le peuple qui l'écoutait:

46. Gardez-vous des scribes, qui affectent de se promener avec de longues robes, qui aiment à être salués dans les places publiques, à avoir les premières chaires dans les synagogues, et les premières places dans les festins;

47. qui, sous prétexte de leurs longues prières, dévorent les maisons des veuves. Ces personnes recevront une condamnation plus grande *que les autres, parce qu'étant plus éclairées, elles pèchent avec plus de connaissance, et par conséquent avec plus de malice.*

(1) Voyez St. Matth. ch. XXII, v. 32.

(2) Voyez St. Matth. ch. XXII, v. 43.

CHAPITRE XXI.

§. I. *Veuve donnant de son indigence.*

1. JÉSUS regardant *un jour*, vit des riches qui mettaient leurs offrandes dans le tronc *du temple.*

2. Il vit aussi une pauvre veuve qui y mettait deux petites pièces de monnaie.

3. Et il dit *à ses disciples:* Je vous dis en vérité que cette pauvre veuve a mis plus que tous les autres;

4. car tous ceux-là ont fait des offrandes à Dieu de leur abondance; mais celle-ci a donné, de son indigence même, tout ce qui lui restait pour vivre.

§. II. *Ruine du temple. Faux Christs.*

5. Et *comme il sortait du temple,* quelques-uns *de ses disciples lui* disant que le temple était bâti de belles pierres et orné de riches dons, il dit:

6. De tout ce que vous voyez

là, un temps viendra qu'il n'en restera pas pierre sur pierre qui ne soit renversée (1).

7. Et ils lui firent cette demande : Maître, quand est-ce que ces choses arriveront, et quel signe y aura-t-il quand elles seront près de s'accomplir ?

8. Et il dit : Prenez garde à ne vous laisser pas séduire ; car *avant que cela arrive*, plusieurs viendront sous mon nom, disant : Je suis le Christ, et le temps *de la rédemption d'Israel* est *enfin* arrivé. *Mais je vous avertis que ce seront des séducteurs*. Gardez-vous donc bien de les suivre.

9. Et quand vous entendrez parler de guerres et de séditions, ne vous effrayez pas ; car il faut que ces choses arrivent auparavant. Mais ce ne sera pas encore sitôt la fin *du monde*.

10. Alors il leur dit : Les nations s'élèveront contre les nations, et les royaumes contre les royaumes.

11. Et il y aura en divers lieux de grands tremblemens de terre, des pestes et des famines, et il paraîtra au ciel des choses épouvantables et de grands prodiges.

§. III. *Persécution. Langue et sagesse données par Dieu. Patience.*

12. Mais avant tout cela, ils se saisiront de vous et vous persécuteront, vous livrant aux synagogues et vous emprisonnant, vous traînant devant les rois et les gouverneurs à cause de mon nom.

13. Et cela vous arrivera afin que vous me rendiez témoignage.

14. Mettez-vous donc bien dans l'esprit de ne point préméditer ce que vous devez répondre *dans ces occasions*.

15. Car, *comme c'est ma propre cause que vous aurez à défendre*, je vous donnerai *aussi* moi-même des paroles et une sagesse à laquelle tous vos ennemis ne pourront résister ni rien opposer.

16. Or vous serez livrés par vos pères et par vos mères, par vos frères, par vos parens, par vos amis, et ils en feront mourir plusieurs d'entre vous,

17. et vous serez haïs de tout le monde à cause de mon nom.

18. Cependant *si vous me demeurez fidèles*, il ne se perdra pas un seul cheveu de votre tête, *et mon père vous rendra tout ce que vous aurez perdu pour l'amour de moi*.

---

(1) Cette prédiction n'a rien d'hyperbolique et a été vérifiée à la lettre. Les Romains avaient brûlé et rasé le temple; mais les fondemens étaient restés. Julien l'apostat ayant accordé aux Juifs la permission de le rebâtir, ceux-ci commencèrent par arracher les anciennes fondations pour en substituer de nouvelles. L'ouvrage n'était pas achevé, lorsqu'il sortit de terre des tourbillons de flammes, qui enlevèrent ce qu'il restait encore des fondations du temple, et consumèrent plusieurs des travailleurs : ce qui contraignit les Juifs à abandonner l'entreprise. Que l'on remarque que ce fut pour rendre fausse la prédiction de Jésus-Christ que Julien avait permis aux Juifs de réédifier le temple, que ce furent ces mêmes Juifs qui travaillèrent de leurs propres mains à lui donner son entier accomplissement, et l'on verra ce que peuvent les hommes contre Dieu.

19. *Ainsi* c'est par votre patience *dans les maux et par votre persévérance dans la foi*, que vous possèderez vos âmes, *et que vous leur assurerez une vie éternelle et un bonheur qui ne finira jamais.*

§. IV. *Siége de Jérusalem. Fuite.*

20. Mais *pour ce qui regarde la ruine de cette ville*, lorsque vous verrez investir Jérusalem par une armée, sachez alors que sa désolation est proche.

21. Alors que ceux qui sont dans la Judée, s'enfuient vers les montagnes ; que ceux qui sont dans le milieu du pays, s'en éloignent ; et que ceux qui sont dans les pays d'alentour, n'y rentrent point.

22. Parce que ce sont là les jours de la vengeance, afin que tout ce qui est écrit s'accomplisse.

23. Mais malheur aux femmes qui seront enceintes et à celles qui nourriront en ces jour-là, *parce qu'elles ne pourront fuir avec toute la vitesse qui serait nécessaire ;* car il y aura une grande désolation sur cette terre, et la colère de Dieu tombera sur ce peuple.

24. Ils tomberont sous le tranchant de l'épée, ils seront emmenés captifs dans toutes les nations,et Jérusalem sera foulée aux pieds par les gentils, jusqu'à ce que le temps des gentils soit accompli, *qu'ils aient exécuté tout ce que Dieu veut faire par leurs mains pour punir cette nation infidèle, et que le nombre de ceux d'entre les gentils qui doivent embrasser la foi, soit rempli.*

§. V. *Signes du jugement. Rédemption proche.*

25. *Alors les Juifs se convertiront, et* (1) *la fin du monde arrivera peu après. Elle sera annoncée par des prodiges surprenans qui paraîtront dans le ciel et sur la terre.* Et *d'abord, à l'égard du ciel*, il y aura des prodiges dans le soleil, dans la lune et dans les étoiles ; et sur la terre, les nations seront dans la consternation, par le trouble que leur causera le bruit de la mer et des flots :

26. les hommes séchant de frayeur dans l'attente de ce qui doit arriver à l'univers ; car les vertus des cieux seront ébranlées.

27. Et alors ils verront venir le Fils de l'homme sur une nuée avec une grande puissance et une grande majesté.

28. Or quand toutes ces choses commenceront à arriver, regardez en haut, et levez la tête *vers le ciel*, parce que votre rédemption approche.

29. Il leur proposa ensuite cette comparaison : Voyez le figuier et les autres arbres :

30. lorsqu'ils commencent à pousser, vous connaissez que l'été est proche.

31. De même lorsque vous verrez arriver ces choses, sachez que le royaume de Dieu est proche.

32. Je vous dis en vérité que cette génération *d'hommes* ne passera point, que tout *ce que je viens*

(1) Tout ce qui suit regarde le jugement dernier. Voyez St. Matth. ch. XXIV, §. IV, V, VI, etc.

de dire ne soit accompli *dans la ruine de Jérusalem, comme dans la figure la plus expresse de la fin du monde.*

33. Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point, *et ne manqueront point d'avoir leur accomplissement.*

§. VI. *Fuite des plaisirs et des soins de la vie. Vigilance. Prière.*

34. Prenez donc garde à vous, de peur que vos cœurs ne s'appesantissent par l'excès des viandes et du vin, et par les soins de cette vie, et que ce jour ne vienne tout à coup vous surprendre ;

35. car il enveloppera, comme un filet, tous ceux qui habitent sur la face de la terre.

36. Veillez donc, priant en tout temps, afin que vous soyez trouvés dignes d'éviter tous ces maux qui doivent arriver, et de paraître avec confiance devant le Fils de l'homme.

37. Or, durant le jour, il était dans le temple à enseigner, et la nuit, il sortait *de la ville* et se retirait sur la montagne appelée des oliviers, *pour y prier dans le silence et le repos de la solitude.*

38. Et tout le peuple venait à lui de grand matin au temple pour l'écouter.

CHAPITRE XXII.

§. I. *Pacte et trahison de Judas.*

1. Or la fête des azymes, appelée la Pâque, était proche ;

2. et les princes des prêtres et les scribes cherchaient les moyens de faire mourir Jésus ; mais ils craignaient le peuple *qui le regardait comme un grand prophète.*

3. Cependant satan entra dans Judas, surnommé Iscariote, l'un des douze *apôtres*,

4. qui s'en alla et conféra avec les princes des prêtres et les officiers *du temple*, de la manière dont il le leur livrerait.

5. Ils s'en réjouirent, et ils convinrent de lui donner de l'argent.

6. Il leur donna aussi sa parole. Et *ainsi* il cherchait l'occasion de le livrer en l'absence du peuple.

§. II. *Cène pascale. Eucharistie.*

7. Or le jour *où l'on commençait à ne manger que* des *pains* azymes arriva, *et c'était le jour* auquel il fallait immoler *l'agneau que l'on devait manger à* la *fête de* Pâque.

8. Et Jésus *voulant satisfaire à cette obligation*, envoya Pierre et Jean, en disant : Allez-nous préparer la Pâque, afin que nous la mangions.

9. Ils lui dirent : Où voulez-vous que nous la préparions ?

10. Et il leur dit : Voici, entrant dans la ville, vous rer trerez un homme portan cruche d'eau ; suivez-le maison où il entrera,

11. et dites au maître de cette maison : Le maître vous envoie dire : Où est le lieu où je pourrai manger la Pâque avec mes disciples ?

12. Et il vous montrera une grande chambre toute meublée ; préparez là ce qu'il faut.

13. Eux donc s'en étant allés, trouvèrent les choses comme il leur avait dit, et ils préparèrent *ce qu'il fallait pour manger* la Pâque.

14. Et quand l'heure *du souper* fut venue, il se mit à table, et les douze apôtres avec lui.

15. Et il leur dit : J'ai désiré avec ardeur de manger cette Pâque avec vous (1) avant que de souffrir *la mort, parce que c'est dans cette occasion que je dois vous donner le témoignage le plus sensible de mon amour, et le gage le plus précieux que je vous en puisse laisser en vous quittant, comme je suis sur le point de le faire ;*

16. car je vous dis que désormais je ne la mangerai plus (2), jusqu'à ce *que la vraie victime lui ait été substituée, et* qu'elle ait eu *sa perfection et* son accomplissement, *ayant été glorifiée* dans le royaume de Dieu (3), *et reçue dans le sein de Dieu même.*

17. Et ayant pris le calice, il rendit grâces *à Dieu son père*, et *le présentant à ses disciples, il leur* dit : Prenez-le, et distribuez-le entre vous (4). *C'est le dernier que vous boirez avec moi ;*

18. car je vous dis que je ne boirai plus du fruit de la vigne, jusqu'à ce que le règne de Dieu arrive (5), *et que je sois entré en possession de la gloire éternelle.*

19. *Puis, ayant lavé les pieds de ses apôtres, il se remit à table,* et ayant pris le pain, il rendit grâces *de nouveau*, le rompit et le leur donna, en disant : Ceci est mon corps (6), qui est donné *et livré à la mort* pour vous *donner la vie.* Faites ceci en mémoire de moi (7).

20. Il prit de même le calice après avoir soupé, en disant : Ce calice est la nouvelle alliance en mon sang qui sera répandu pour vous (8).

(1) Parce que, dans cette pâque, il devait se communiquer tout entier aux hommes par le moyen de la divine eucharistie. Un grand désir de l'y recevoir est aussi la meilleure manière de reconnaitre le grand désir qu'avait le Sauveur de se donner à nous.

(2) C'est-à-dire, voilà la dernière pâque que je ferai avec vous ; car je dois bientôt aller vous préparer dans le ciel une autre sorte de banqnet qui sera l'entier accomplissement de cette pâque figurative.

(3) Dans les mystères de la loi nouvelle se trouve la réalité des ombres et des figures de la loi ancienne. Au ciel sera l'accomplissement et le dévoilement tant des mystères que des figures. D'abord la nuit, puis l'aurore, enfin le grand jour.

(4) Lorsque les Juifs fesaient la pâque, le chef de la famille bénissait la première coupe ; et après en avoir bu, il la présentait aux autres qui en buvaient tous à leur rang. La même chose se pratiquait à la fin du repas.

(5) C'est-à-dire, je ne boirai plus désormais de cette coupe pascale ; mais le temps va venir où je boirai avec vous dans le royaume de Dieu d'un vin bien différent de celui-ci.

(6) Voyez St. Matth. ch. XXVI, §. III.

(7) Par ces paroles Jésus-Christ donne à ses apôtres et à leurs successeurs le pouvoir de consacrer, d'offrir en sacrifice et de distribuer son corps et son sang en mémoire de sa mort et de ses autres mystères.

(8) C'est-à-dire, ce qui est contenu dans le calice que je vous présente c'est

21. Cependant voici que la main de celui qui me livre *à la mort*, est avec moi à cette table.

22. A la vérité le Fils de l'homme s'en va selon ce qui a été déterminé *à son égard, et cette trahison ne fait qu'accomplir les décrets de Dieu sur lui.* Mais malheur à cet homme par qui il sera livré.

23. *Les disciples furent fort affligés de cette parole*, et ils commencèrent à s'entre-demander qui était celui d'entre eux qui devait faire une telle action.

§. III. *Domination interdite. Gloire promise.*

24. Il s'éleva aussi parmi eux une contestation, lequel d'entr'eux devait passer pour le plus grand.

25. Mais il leur dit : Les rois des nations dominent sur elles ; et ceux qui ont autorité sur elles, sont appelés bienfaisans (1).

26. Pour vous, n'en usez pas de même ; mais que celui qui est le plus grand parmi vous, devienne comme le plus petit ; et que celui qui gouverne, soit comme celui qui sert.

27. *C'est ce que je pratique moi-même à votre égard.* Car qui est le plus grand de celui qui est à table, ou de celui qui sert ? n'est-ce pas celui qui est à table ? Et moi cependant *qui suis le plus grand*, je suis parmi vous comme celui qui sert.

28. C'est vous qui êtes toujours demeurés *fermes* avec moi dans mes tentations *et dans les contradictions que j'ai eu à souffrir de la part des hommes ;*

29. aussi je vous prépare le royaume *céleste*, comme mon père me l'a préparé,

30. afin que vous mangiez et que vous buviez à ma table dans mon royaume, et que vous soyez assis sur des trônes pour juger *avec moi* les douze tribus d'Israël.

§. IV. *Prière pour la foi de saint Pierre. Son renoncement prédit.*

31. Le Seigneur, *pour balancer la gloire que cette promesse magnifique pourrait leur donner*, dit ensuite *à Pierre :* Simon, Simon, satan a demandé à vous cribler *tous*, comme *on crible* le froment (2) ;

32. mais j'ai prié pour vous(3) *en particulier*, afin que votre foi ne défaille point (4); et vous aussi quand vous serez une fois converti, affermissez vos frères (5).

33. Pierre lui dit : Seigneur, je suis prêt à aller avec vous et en prison et à la mort *même*.

34. Mais Jésus lui dit : Pierre,

---

mon sang qui va être répandu pour vous, et ce sang est le gage et le sceau de la nouvelle alliance.

(1) *Bienfaisans* est un surnom qui a été donné à quelques rois. Il est mis ici pour marquer en général les titres pompeux par lesquels les rois affectent de se distinguer.

(2) C'est à-dire, qu'il lui fût permis d'attaquer les apôtres par les plus violentes tentations, pour les renverser et leur faire perdre la foi.

(3) Nous ne pouvons résister que par la grâce, et la grâce ne nous est donnée que parce que Jésus-Christ, qui nous l'a méritée par l'effusion de son sang, la demande et l'obtient pour nous.

(4) La foi n'a pas manqué à Pierre, mais le courage de la confesser.

(5) Ces paroles donnent lieu de croire

je vous le dis, le coq ne chantera point aujourd'hui que vous n'ayez nié trois fois que vous me connaissiez. Puis, *s'adressant à tous ses disciples*, il leur dit :

35. Quand je vous ai envoyés sans bourse, sans sac et sans souliers, avez-vous manqué de quelque chose ?

36. De rien, lui dirent-ils. Il leur dit donc : Mais maintenant que celui qui a une bourse, la prenne avec son sac, et que celui qui n'en a point, vende sa robe pour acheter une épée (1).

37. Car je vous dis qu'il faut que ceci encore qui est écrit, s'accomplisse : Il a été mis au rang des scélérats. *Et ce sera dans peu que cette parole aura son accomplissement ;* car les choses qui ont été prophétisées de moi, sont sur le point de s'accomplir.

38. Ils lui dirent : Seigneur, voici deux épées. Et Jésus leur dit : C'est assez (2).

§. V. *Jardin. Agonie. Ange. Sueur de sang.*

39. Puis étant sorti, il s'en alla, selon sa coutume, à la montagne des oliviers *pour y prier*, et ses disciples le suivirent.

40. Et lorsqu'il fut arrivé en ce lieu, il leur dit : Priez, afin que vous n'entriez point en tentation, *et que vous ayez la force d'y résister.*

41. Et s'étant éloigné d'eux, à la distance d'un jet de pierre, et s'étant mis à genoux, il priait,

42. en disant : *Mon* père, si vous voulez, éloignez ce calice de moi ; néanmoins, que ce ne soit point ma volonté qui se fasse, mais la vôtre.

43. Alors il lui apparut un ange *qui venait* du ciel, qui le fortifiait (3) ; et étant tombé en agonie, il redoublait ses prières.

44. Et il lui vint une sueur comme des gouttes de sang découlant jusqu'à terre.

---

que Pierre, de qui la conversion suivit de si près la chûte, travailla aussitôt à ramener les disciples dispersés et à affermir leur foi chancelante. Toute l'antiquité a reconnu qu'elles ne s'adressent pas seulement à Pierre, mais encore à ses successeurs, à qui il a été donné après lui d'être la pierre fondamentale qui contribue à donner à l'Eglise cette inébranlable fermeté contre laquelle il est dit que les portes de l'enfer ne prévaudront jamais.

(1) C'est-à-dire, vous allez être dans un temps d'épreuves où vous manquerez de tout, et où tout le monde vous persécutera ; en sorte que si vous aviez des précautions humaines à prendre, vous devriez, comme cela se pratique en temps de disette et de guerre, faire provision d'argent et de vivres ; et, si vous n'aviez point d'argent, vendre de vos habits même et acheter des armes pour être en état de vous défendre. Jésus-Christ, comme on voit, ne fait pas un commandement à ses disciples de se pourvoir d'armes et d'argent : il leur prédit seulement par ce langage figuré les misères et les dangers où ils seront exposés.

(2) Les apôtres n'avaient pas compris le sens des paroles de Jésus-Christ. Comme il ne juge pas à propos de s'expliquer davantage, il interrompt le discours par ces mots : *Cela suffit, c'est assez* ; comme s'il disait : *laissons cela, passons à d'autres choses.*

(3) Jésus-Christ n'avait pas besoin de ce secours. Il a cependant voulu être rassuré et consolé par un ange, comme il a voulu s'abandonner à la crainte et à la tristesse, pour nous apprendre par son exemple à vaincre nos répugnances, et à attendre de Dieu le secours dans nos peines.

45. S'étant levé après sa prière, et étant allé à ses disciples, il les trouva endormis (1) de tristesse.

46. Et il leur dit : Pourquoi dormez-vous ? levez-vous, priez, afin que vous n'entriez point en tentation, *et que vous ne succombiez point à celle où vous allez être exposés.*

§. VI. *Baiser de Judas. Malchus. Heure des ténèbres.*

47. Comme il parlait encore, voilà une troupe de gens, et l'un des douze, nommé Judas, les précédait, et il s'approcha de Jésus pour le baiser.

48. Et Jésus lui dit : Quoi ! Judas, vous trahissez le Fils de l'homme par un baiser ?

49. Cependant ceux *de ses disciples* qui étaient autour de lui, voyant bien ce qui *lui* allait arriver, lui dirent : Seigneur, frapperons-nous de l'épée ?

50. Et l'un d'eux, *sans attendre sa réponse,* frappa un des serviteurs du grand prêtre, et lui coupa l'oreille droite.

51. Mais Jésus prenant la parole, leur dit : Laissez, demeurez-en là. Et lui ayant touché l'oreille, il le guérit.

52. Puis il dit aux princes des prêtres, aux officiers du temple et aux anciens qui étaient venus pour le prendre : Vous êtes venus à moi comme à un voleur avec des épées et des bâtons.

53. J'étais tous les jours avec vous dans le temple, et vous ne m'avez point arrêté ; mais c'est ici votre heure et *le moment auquel mon père a ordonné que je fusse livré à* la puissance des ténèbres.

§. VII. *Jésus-Christ mené à Caïphe. Renoncement et pénitence de saint Pierre.*

54. Alors s'étant saisis de lui, ils le menèrent à la maison du grand prêtre, et Pierre le suivait de loin.

55. Or ces gens ayant allumé du feu au milieu de la cour, et s'étant assis autour, Pierre, *qu'on avait fait entrer dans la maison,* s'assit aussi parmi eux.

56. Et une servante qui le vit assis devant le feu, le considéra attentivement et dit : Celui-ci était aussi avec cet homme.

57. Mais Pierre le renia en disant : Femme, je ne le connais point (2).

58. Un peu après, un autre le voyant, lui dit : Vous êtes aussi de ces gens-là. Et Pierre lui dit : Mon ami, je n'en suis point.

59. Environ une heure après, un autre assurait la même chose,

(1) Si la conduite de Jésus-Christ nous apprend qu'il n'est pas défendu à ceux qui souffrent de rechercher les consolations humaines, celle des apôtres fait assez voir le peu de fond que l'on doit y faire. Au défaut des hommes, revenons, comme Jésus-Christ, à Dieu qui ne permet que les hommes nous manquent que pour nous rappeler plus efficacement à lui, comme à l'unique refuge, au seul consolateur des affligés.

(2) Il ne le méconnut pas intérieurement, mais il le renia extérieurement. C'est ce qui fit son crime ; c'est aussi ce qui fera la condamnation d'un grand nombre qui rougissent de paraître chrétiens.

en disant : Celui-ci certainement était aussi avec lui ; car il est aussi Galiléen.

60. Et Pierre dit : Mon ami, je ne sais ce que vous voulez dire. Et aussitôt, comme il parlait encore, le coq chanta.

61. Et le Seigneur se retournant, regarda Pierre(1). Et Pierre se souvint de cette parole que le Seigneur lui avait dite : Avant que le coq chante, vous me renierez trois fois.

62. Et Pierre étant sorti dehors, pleura amèrement.

§. VIII. *Jésus-Christ moqué, outragé et condamné.*

63. Cependant ceux qui tenaient Jésus, se moquaient de lui, en le frappant :

64. Et lui ayant bandé les yeux, ils lui donnaient des coups sur le visage, en lui disant : *Toi qui es prophète*, prophétise qui est celui qui t'a frappé ?

65. Et ils disaient encore beaucoup de choses, en blasphémant contre lui.

66. Dès qu'il fut jour, les anciens du peuple, les princes des prêtres et les scribes s'assemblèrent ; et l'ayant fait amener dans leur conseil, ils lui dirent : Si vous êtes le Christ, dites-le-nous.

67. Et il leur répondit : Si je vous le dis, vous ne me croirez point ;

68. et si je vous interroge à mon tour *sur les motifs qui vous ont portés à m'arrêter*, vous ne me répondrez point, et vous ne me laisserez point aller, *parce que vous ne cherchez point à connaître la vérité, mais à trouver un prétexte de me condamner.*

69. Mais *je veux bien répondre à la question que vous me faites, en vous assurant que* désormais le Fils de l'homme, *qui paraît ici comme un criminel*, sera assis à la droite de la puissance de Dieu, *comme son fils co-éternel et consubstantiel.*

70. Et ils lui dirent tous : Vous êtes donc le Fils de Dieu ? Il leur répondit : Vous le dites, oui, je le suis.

71. Alors ils dirent : Qu'avons-nous encore besoin de témoins *pour le convaincre d'avoir usurpé la qualité de Fils de Dieu*, puisque nous l'avons entendu nous-mêmes *se l'attribuer* de sa propre bouche ?

(1) Ce fut ce regard et la grâce dont il était accompagné, qui opérèrent la conversion de Pierre.

CHAPITRE XXIII.

§. I. *Jésus-Christ accusé devant Pilate.*

1. TOUTE l'assemblée s'étant levée, ils le menèrent à Pilate ;

2. et ils commencèrent à l'accuser *devant lui*, en disant : Nous avons trouvé cet homme pervertissant notre nation, empêchant de payer le tribut à César, et se disant le Christ *et le* roi *d'Israel.*

3. Pilate l'interrogea donc, en disant : Etes-vous le roi des Juifs ?

Jésus lui répondit : Vous le dites, *je le suis ; mais mon royaume n'est pas de ce monde.*

4. Alors Pilate dit aux princes des prêtres et au peuple : Je ne trouve rien de condamnable en cet homme.

5. Mais eux insistaient de plus en plus, en disant : Il soulève le peuple, semant sa doctrine dans toute la Judée, depuis la Galilée, où il a commencé, jusqu'ici.

§. II. *Jésus-Christ envoyé à Hérode.*

6. Pilate entendant parler de la Galilée, demanda s'il était Galiléen.

7. Et quand il eut appris qu'il était de la juridiction d'Hérode, il le renvoya à Hérode, qui était aussi alors à Jérusalem, *y étant venu pour y célébrer la fête de Pâque.*

8. Hérode voyant Jésus, en eut une grande joie ; car il y avait long-temps qu'il souhaitait de le voir, parce qu'il avait entendu dire beaucoup de choses de lui, et qu'il espérait de lui voir faire quelque miracle.

9. Il lui fit donc plusieurs questions ; mais Jésus ne lui répondit rien, *parce que c'était des demandes inutiles qui ne tendaient qu'à satisfaire sa curiosité.*

10. Cependant les princes des prêtres et les scribes étaient là, l'accusant opiniâtrément, *sans que Jésus dît un mot pour se justifier.*

11. Mais Hérode avec toute sa cour le méprisa, et le traitant avec moquerie, il le revêtit d'une robe blanche, et le renvoya à Pilate.

12. Et *cela fut cause que*, ce jour-là même, Hérode et Pilate devinrent amis, d'ennemis qu'ils étaient auparavant.

§. III. *Barabbas préféré à Jésus-Christ.*

13. Pilate ayant donc convoqué les princes des prêtres, les sénateurs et le peuple,

14. leur dit : Vous m'avez présenté cet homme comme portant le peuple à la révolte, et voilà que, l'ayant interrogé en votre présence, je ne l'ai trouvé coupable d'aucun des crimes dont vous l'accusez,

15. ni Hérode non plus ; car je vous ai renvoyés à lui, et vous voyez qu'on ne lui a rien fait qui marque qu'on l'ait jugé digne de mort.

16. Je m'en vais donc le renvoyer, après l'avoir fait châtier.

17. Or il était obligé à la fête de Pâque de leur délivrer un prisonnier : *Pilate, voulant profiter de cette occasion pour délivrer Jésus, le proposa au peuple.*

18. Mais tout le peuple, *excité par les princes des prêtres*, se mit à crier à la fois, en disant : Faites mourir celui-ci, et donnez-nous Barabbas.

19. C'était un homme qui avait été mis en prison à cause d'une sédition excitée dans la ville, et d'un meurtre qu'il y avait commis.

20. Pilate, qui voulait délivrer Jésus, leur parla de nouveau *pour les y faire consentir.*

21. Mais ils se mirent à crier, en disant : Crucifiez-le, crucifiez-le.

22. Il leur dit donc pour la troi-

sième fois : Mais quel mal a-t-il fait ? Je ne trouve rien en lui qui mérite la mort : je vais donc le faire châtier, et puis je le renverrai.

23. Mais ils le pressaient, demandant avec de grands cris qu'il fût crucifié, et leurs clameurs redoublaient.

§. IV. *Jésus livré aux Juifs. Simon le Cyrénéen. Filles de Jérusalem.*

24. Enfin Pilate, *craignant quelque sédition*, ordonna que ce qu'ils demandaient fût exécuté.

25. Il leur délivra donc celui qu'ils demandaient, ce Barabbas qui avait été mis en prison à cause d'un meurtre et d'une sédition, et il abandonna Jésus à leur volonté.

26. Comme ils le menaient *au lieu où ils le devaient crucifier*, ils prirent un certain homme de Cyrène, appelé Simon, qui revenait de sa maison des champs, et ils le chargèrent de la croix, la lui faisant porter après Jésus.

27. Or il était suivi d'une grande multitude de peuple et de femmes qui se frappaient la poitrine et qui le pleuraient avec de grandes marques de douleur.

28. Mais Jésus se tournant vers elles, leur dit : Filles de Jérusalem, ne pleurez point sur moi, mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfans (1).

29. Car voilà que des jours viendront dans lesquelles on dira : Heureuses les stériles et les entrailles qui n'ont point enfanté et les mamelles qui n'ont point nourri, *parce que n'étant point mères, elles n'auront pas la douleur de voir leurs enfans accablés des maux qui vont fondre sur cette nation infidèle.*

30. *C'est* alors *qu*'ils commenceront à dire aux montagnes : Tombez sur nous ; et aux collines : Couvrez-nous *et dérobez-nous à la vengeance de ce Dieu irrité* (2).

31. *Elle sera terrible cette vengeance ;* car s'ils traitent ainsi le bois vert, que fera-t-on au bois sec ? *et si le juste et le saint est livré aux cruels tourmens que je souffre, à quoi doivent s'attendre les méchans et les impies ?*

32. On menait aussi avec lui deux autres hommes, qui étaient des criminels qu'on devait faire mourir.

§. V. *Crucifiement. Insulte. Titre de la croix.*

33. Et lorsqu'ils furent arrivés au lieu appelé Calvaire, ils y crucifièrent Jésus avec ces *deux* voleurs, l'un à sa droite, et l'autre à sa gauche.

34. Et Jésus disait : Mon père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. Pour eux, ils partagèrent ses vêtemens et les tirèrent au sort.

---

(1) C'est-à-dire, ne vous affligez pas de ma mort par rapport à moi, mais par rapport à vous-mêmes et à votre nation sur qui le crime de ma mort attirera d'horribles malheurs.

(2) Ceci parait regarder le temps du siége et de la prise de Jérusalem, où plusieurs Juifs, tourmentés par une cruelle faim et accablés de toutes sortes de maux, auraient regardé comme un bonheur pour eux d'être écrasés par la chûte de quelque montagne.

35. Cependant le peuple se tenait là et le regardait, et les chefs du peuple, aussi bien que le peuple, se moquaient de lui, en disant : Il a sauvé les autres, qu'il se sauve *maintenant* lui-même, s'il est le Christ, l'élu de Dieu, *comme il l'a dit.*

36. Les soldats de même lui insultaient, s'approchant de lui, et lui présentant du vinaigre,

37. en lui disant : Si tu es le roi des Juifs, sauve-toi toi-même.

38. Il y avait aussi au-dessus de sa tête une inscription en grec, en latin et en hébreu, où était écrit : Celui-ci est le roi des Juifs.

§. VI. *Bon larron.*

39. Or l'un de ces deux voleurs, qui étaient crucifiés *avec lui*, blasphémait contre lui, en disant : Si tu es le Christ, sauve-toi toi-même, et nous aussi.

40. Mais l'autre prenant la parole, le reprenait en disant : Ne craignez-vous point Dieu non plus, vous qui êtes condamné au même supplice ?

41. Encore pour nous, c'est avec justice, car nous souffrons la peine que nos crimes ont méritée ; mais celui-ci n'a fait aucun mal.

42. Et il disait à Jésus : Seigneur, souvenez-vous de moi, lorsque vous serez arrivé dans votre royaume.

43. Et Jésus lui dit : Je vous le dis en vérité : vous serez aujourd'hui avec moi dans le paradis.

§. VII. *Ténèbres. Mort de Jésus-Christ. Centenier. Saintes femmes. Joseph. Sépulture.*

44. Or il était environ la sixième heure du jour, et toute la terre fut couverte de ténèbres jusqu'à la neuvième heure.

45. Le soleil fut obscurci *durant tout ce temps-là*, et le voile *qui séparait le saint des saints du reste* du temple, se déchira par le milieu.

46. Et Jésus criant d'une voix forte, dit : *Mon* père, je remets mon âme entre vos mains (1). Et en prononçant ces mots, il expira.

47. Or le centenier ayant vu ce qui était arrivé *dans ce moment, et ayant reconnu à la voix de Jésus qu'il n'était pas mort par faiblesse, mais par sa volonté,* glorifia Dieu en disant : Certainement cet homme était juste.

48. Et toute la multitude de ceux qui assistaient à ce spectacle et qui voyaient ce qui se passait, s'en retournait en se frappant la poitrine *et se repentant d'avoir eu part à sa mort.*

49. Tous ceux de la connaissance de Jésus, et les femmes qui l'avaient suivi de Galilée, se tenaient à l'écart, regardant de loin ce qui se passait.

50. Et voilà qu'un sénateur

(1) Tous les chrétiens doivent mourir avec cette parole à la bouche, quoiqu'elle ait un sens différent de celui qu'elle avait dans la bouche de Jésus-Christ. Jésus-Christ recommandait son âme à Dieu son père, comme un dépôt que l'on confie à la personne que l'on aime le plus jusqu'au moment où l'on jugera à propos de le reprendre. L'homme pécheur et toujours incertain de son salut, recommande son âme à la miséricorde de Dieu, afin qu'il ne la traite pas selon toute la rigueur de sa justice.

appelé Joseph, homme vertueux et juste,
51. qui n'avait point consenti au dessein des autres, ni à ce qu'ils avaient fait, qui était d'Arimathie, ville de Judée, et qui attendaient aussi le royaume de Dieu,
52. vint trouver Pilate, et lui demanda le corps de Jésus. *Il l'obtint ;*
53. et l'ayant descendu *de la croix*, il l'enveloppa d'un linceul, et le mit dans un sépulcre taillé dans le roc, où personne n'avait encore été mis.
54. Et ce jour était celui *qu'on appelait le jour* de la préparation, *parce qu'on y préparait tout ce qui était nécessaire pour le jour du sabbat*, et le sabbat allait commencer.
55. Or les femmes qui étaient venues de Galilée avec Jésus, ayant suivi Joseph, virent le sépulcre et comment le corps de Jésus y avait été mis.
56. Et s'en étant retournées, elles préparèrent des aromates et des parfums, et elles se tinrent en repos le jour du sabbat, selon *que* la loi *l'ordonnait*.

CHAPITRE XXIV.

§. I. *Saintes femmes au sépulcre. Incrédulité des apôtres.*

1. Mais le premier jour de la semaine *suivante*, ces femmes, *et quelques autres avec elles*, vinrent au sépulcre de grand matin, portant les parfums qu'elles avaient préparés *pour embaumer le corps de Jésus*.
2. Et elles trouvèrent la pierre ôtée de l'entrée du sépulcre, *ce qui leur donna beaucoup de joie*.
3. Et étant entrées, elles ne trouvèrent point le corps du Seigneur Jésus.
4. Et comme elles en étaient consternées en leur âme, voilà que *deux anges sous la figure de* deux hommes parurent auprès d'elles avec des habits éclatans *de lumière*.
5. Et comme elles étaient saisies de frayeur, et qu'elles tenaient les yeux baissés contre terre, ils leur dirent : Pourquoi cherchez-vous parmi les morts celui qui est vivant ?
6. *Car c'est Jésus que vous cherchez*. Il n'est point ici, mais il est ressuscité, *comme il l'avait prédit*. Souvenez-vous de quelle manière il vous a parlé, lorsqu'il était encore en Galilée,
7. et qu'il disait : Il faut que le Fils de l'homme soit livré entre les mains des pécheurs, qu'il soit crucifié, et qu'il ressuscite le troisième jour.
8. Et elles se ressouvinrent des paroles de Jésus, *par lesquelles il leur avait prédit sa résurrection*.
9. Et étant revenues du sépulcre, elles racontèrent toutes ces choses aux onze *apôtres* et à tous les autres *disciples*.
10. Or ce fut Marie-Magdeleine, Jeanne, Marie, mère de Jacques, et les autres qui étaient

avec elles, qui rapportèrent ces choses aux apôtres.

11. Mais ils regardèrent comme une rêverie ce qu'elles *leur* disaient *de l'apparition des anges et de la résurrection de Jésus*, et ils ne les crurent point.

12. Néanmoins Pierre se levant, courut au sépulcre *pour voir ce qui en était*, et s'étant baissé *pour regarder*, il ne vit que les linceuls qui étaient par terre, et il s'en alla, admirant en lui-même ce qui était arrivé.

§. II. *Disciples allant à Emmaüs.*

13. Et voilà que, ce jour-là même, deux d'entr'eux s'en allaient à un bourg nommé Emmaüs, éloigné de soixante stades (1) de Jérusalem.

14. Et ils parlaient ensemble *durant le chemin* de tout ce qui était arrivé *à l'égard de Jésus*.

15. Et il arriva que, pendant qu'ils s'entretenaient *ainsi*, et qu'ils raisonnaient ensemble, Jésus lui-même les joignit et se mit à marcher avec eux ;

16. mais leurs yeux étaient retenus *par une vertu divine*, afin qu'ils ne le reconnussent pas.

17. Et il leur dit : Quels discours tenez-vous là, l'un avec l'autre, en marchant? et d'où vient que vous êtes tristes ?

18. Et l'un deux, nommé Cléophas, prenant la parole, lui dit : Etes-vous seul si étranger dans Jérusalem, que vous ne sachiez pas les choses qui s'y sont passées ces jours-ci ?

19. Et quelles choses, leur dit-il? Ils lui répondirent : Touchant Jésus de Nazareth, qui a été un prophète puissant en œuvres et en paroles devant Dieu et devant tout le peuple,

20. et de quelle manière les princes des prêtres et nos sénateurs l'ont livré *à Pilate* pour être condamné à mort, et l'ont crucifié.

21. Pour nous, nous espérions que ce serait lui qui rachèterait Israël, *comme il nous l'avait souvent promis, et comme ses miracles nous donnaient lieu de le croire;* et après tout cela néanmoins, voici le troisième jour que ces choses sont arrivées, *et nous ne le voyons point paraître* (2).

22. Il est vrai que quelques femmes de celles qui étaient avec nous, *et qui l'avaient suivi comme nous pendant sa vie*, nous ont effrayés ; car elles ont été avant le jour à son sépulcre,

23. et n'ayant point trouvé son corps, elles sont venues dire qu'elles ont vu même des anges qui disent qu'il est vivant.

24. Et quelques-uns des nôtres sont allés aussi au sépulcre, et ont trouvé toutes choses comme les femmes avaient dit ; mais pour lui, ils ne l'ont point trouvé.

25. Et Jésus leur dit : O insensés, dont le cœur est *lent et tardif* à croire tout ce que les prophètes ont dit !

26. Ne fallait-il pas que le Christ souffrît toutes ces choses, et qu'il entrât ainsi dans sa gloire ?

(1) C'était environ deux lieues et demie.

(2) Ces disciples, encore charnels, n'attendaient probablement de Jésus-Christ, comme Messie, que l'affranchissement du joug de la domination romaine et l'établissement d'un royaume temporel : voilà pourquoi, le voyant

27. Ensuite commençant par Moïse, et parcourant tous les prophètes, il leur expliquait ce qui était dit de lui dans toutes les écritures.

28. Cependant ils approchèrent du bourg où ils allaient, et il fit semblant d'aller plus loin.

29. Mais ils le forcèrent de s'arrêter, en disant : Demeurez avec nous, parce qu'il est tard, et que le jour est déjà sur son déclin. Il entra donc avec eux.

30. Et il arriva que, tandis qu'il était avec eux à table, il prit le pain et le bénit ; et l'ayant rompu, il le leur présenta.

31. En même temps, leurs yeux s'ouvrirent, et ils le reconnurent ; mais il disparut de devant leurs yeux.

32. Alors ils se dirent l'un à l'autre : notre cœur n'était-il pas tout brûlant dans nous, lorsqu'il nous parlait durant le chemin, et qu'il nous expliquait les écritures ?

33. Et se levant à l'heure même, ils retournèrent à Jérusalem, et ils trouvèrent les onze *apôtres* assemblés avec ceux qui demeuraient avec eux,

34. qui disaient : Le Seigneur est vraiment ressuscité, et il est apparu à Simon (1).

35. Ils racontèrent aussi eux-mêmes ce qui leur était arrivé en chemin, *comme il s'était joint à eux sous la forme d'un voyageur*, et comme ils l'avaient reconnu dans la fraction du pain.

§. III. *Jésus-Christ apparaît aux apôtres, confirme sa résurrection, promet le Saint-Esprit.*

36. Pendant qu'ils s'entretenaient de ces choses, Jésus se trouva *tout d'un coup* au milieu d'eux et leur dit : La paix soit avec vous ; c'est moi, n'ayez point de peur.

37. Mais dans le trouble et la frayeur où ils étaient, ils s'imaginaient voir un esprit.

38. Et Jésus, *voulant les détromper et les rassurer*, leur dit : Pourquoi vous troublez-vous, et pourquoi ces pensées s'élèvent-elles dans vos cœurs ?

39. Voyez mes mains et mes pieds : c'est moi-même. Touchez-*moi*, et voyez, car un esprit n'a ni chair ni os, comme vous voyez que j'en ai.

40. Et après avoir dit cela, il leur montra ses mains et ses pieds, *où paraissaient les cicatrices des clous qui l'avaient attaché à la croix*.

41. Mais comme ils ne croyaient point encore *que ce fût lui-même*, tant ils étaient transportés de joie et d'admiration, il leur dit : Avez-vous là quelque chose à manger ?

42. Ils lui présentèrent un morceau de poisson rôti et un rayon de miel.

43. Après qu'il eut mangé devant eux, prenant les restes, il les leur donna,

44. et leur dit : Voilà ce que je vous disais, lorsque j'étais en-

mort depuis trois jours, ils croyaient n'avoir plus rien à espérer. C'est à cette pensée que se rapporte le reproche que Jésus-Christ leur fait dans la suite.

(1) St. Paul, dans sa 1ère épître aux Corinthiens, ch. XV, parle de cette apparition de Jésus-Christ à St. Pierre ; mais on n'en voit nulle part les détails.

core avec vous, qu'il fallait que tout ce qui a été écrit de moi dans la loi de Moïse, dans les prophètes et dans les psaumes s'accomplît.

45. Alors il leur ouvrit l'esprit, afin qu'ils entendissent les écritures ;

46. et il leur dit : Il est écrit ainsi *de moi*, et *par conséquent*, il fallait que le Christ souffrît de la sorte, qu'il ressuscitât le troisième jour,

47. et qu'on prêchât en son nom la pénitence et la rémission des péchés parmi toutes les nations, en commençant par Jérusalem.

48. Or vous êtes témoins de ces choses.

49. Et, *afin que vous ayez le courage de les publier*, je m'en vais vous envoyer ce *divin Esprit* que mon père vous a promis *par ma bouche*. Cependant tenez-vous dans la ville de Jérusalem, jusqu'à ce que vous soyez *ainsi* revêtus de la force d'en haut.

§. IV. *Jésus-Christ monte au ciel, bénit ses apôtres. Leur joie et leur prière continuelle.*

50. Il les mena ensuite hors de la ville, jusqu'à Béthanie, et levant les mains, il les bénit :

51. et en les bénissant, il se sépara d'eux et fut enlevé au ciel.

52. Pour eux, après l'avoir adoré, ils s'en retournèrent à Jérusalem avec une grande joie,

53. et ils étaient continuellement dans le temple, louant et bénissant Dieu. Amen.



AVERTISSEMENT.



Saint Jean est le dernier des écrivains sacrés, et son évangile est comme le sceau qui confirme la parole de Dieu. Il l'écrivit contre les hérésies d'Ebion et de Cérinthe, qui niaient la divinité de Jésus-Christ.

Il y fut engagé par les églises d'Asie et des provinces voisines, et il n'entreprit cet ouvrage divin qu'après avoir invoqué le secours du ciel par un jeûne solennel et des prières publiques. On croit que ce fut vers l'an 96 de Jésus-Christ, étant âgé lui-même de 90 ans.

LE SAINT EVANGILE

DE JESUS-CHRIST,

SELON SAINT JEAN.

——oooo——

CHAPITRE PREMIER.

§. I. *Verbe-Dieu. Lumière dans les ténèbres. Verbe fait chair. Grâce et vérité par Jésus.*

1. Au commencement *de tous les temps* était (1) *déjà* le Verbe (2), et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu (3).

2. Il était au commencement en Dieu, *comme son fils co-éternel et consubstantiel, son image et sa parole.*

3. Toutes choses ont été faites par lui, et rien de ce qui a été fait n'a été fait sans lui (4).

4. En lui était la vie (5), et la vie *qui était en lui*, était *le principe de la vie et de* la lumière des hommes (6).

5. Et la lumière *qui vient de*

---

(1) Lorsque tout ce qui a un commencement a commencé d'être, il était déjà ; donc il est sans commencement ; donc il est éternel.

(2) Le Verbe, c'est-à-dire, la parole intérieure ou la pensée de Dieu, sa sagesse, l'image parfaite qu'il forme de lui-même en se connaissant. Ce Verbe était avant tous les temps : il était en Dieu de toute éternité, comme dans son principe, Dieu lui-même, et égal en toutes choses à celui qui le produit.

(3) Ce mot décide la question de la divinité du Verbe ; car il est impossible de dire d'une manière plus précise que le Verbe était Dieu, qu'en disant, comme fait ici St. Jean : *le Verbe était Dieu.*

(4) Dieu a créé toutes choses par son Verbe qui est sa raison, sa sagesse et le divin modèle sur lequel toutes les créatures ont été pour ainsi dire travaillées.

(5) Non-seulement il est le principe de la vie de toutes les créatures, mais il est particulièrement la vie des âmes. Il est l'auteur et la cause méritoire de la vie de la grâce, et cette vie de la grâce, qui doit être suivie de la vie éternelle de la gloire, est proprement la vie des âmes. L'entendre ainsi, c'est expliquer St. Jean par lui-même, puisqu'il dit dans sa 1ère épître, chap. V : Dieu nous a donné la vie éternelle, et *cette vie est dans son Fils.* Ici, parlant du Fils, il dit : *la vie était en lui.* On voit que c'est la même chose.

(6) C'est en éclairant les hommes que le Verbe leur donne la vie. Tout ce qu'il y a de lumière et de sagesse véritables dans les hommes vient de lui ; mais la lumière dont il est ici question et *qui est la vie des hommes,* c'est la lumière de la foi. Bien des raisons le prouvent : celle-ci pourra suffire. La lumière dont parle notre évangéliste est celle de laquelle il va dire que Jean-Baptiste a rendu témoignage : or l'objet direct du témoignage de Jean-Baptiste, ce n'est pas Jésus-Christ comme auteur de la raison ou de la sagesse natu-

lui, luit dans les ténèbres (1) *que le péché a répandues sur le cœur des hommes*, et les ténèbres ne l'ont point comprise.

6. *C'est pourquoi* il y eut un homme envoyé de Dieu, qui s'appelait Jean.

7. Celui-ci vint pour servir de témoin, pour rendre témoignage à la lumière, afin que tous crussent par lui (2) *à cette lumière, que les hommes aveuglés par leurs péchés n'avaient pu comprendre*.

8. Il n'était pas *lui-même* la lumière ; mais *il était venu* pour rendre témoignage à *celui qui était* la lumière.

9. Le Verbe était la vraie lumière qui illumine tout homme venant en ce monde, *en le rendant participant de son intelligence et de sa sagesse, et en l'éclairant des lumières de la foi*.

10. Il était dans le monde, et le monde a été fait par lui, et le monde ne l'a point connu.

11. Il est venu dans son propre héritage, *étant venu chez les Juifs qu'il avait choisis pour être son peuple*, et les siens ne l'ont point reçu.

12. Mais il a donné le pouvoir de devenir enfans de Dieu à tous ceux qui l'ont reçu, *c'est-à-dire*, à ceux qui croient en son nom,

13. qui ne sont point nés du sang, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais qui sont nés de Dieu (3).

14. Et *pour les élever à cette dignité*, le Verbe *de Dieu* a été fait chair (4), et il a habité parmi nous, et nous avons vu sa gloire, gloire comme *elle convient à la grandeur* du fils unique du père *éternel*, plein de grâce et de vérité, *comme il a paru par la puissance de ses œuvres et par la sagesse de ses paroles*.

15. *Or* Jean rend témoignage de lui, *selon l'ordre qu'il en avait reçu*, et il crie, en disant : Voilà celui dont je vous disais : Celui qui doit venir après moi, m'a été préféré, parce qu'il était avant moi, *étant éternel Fils de Dieu*.

16. Et *comme il est la source et le principe de tous les dons et de toutes les grâces de Dieu*, nous avons tous reçu de sa plénitude (5), et grâce pour grâce (6).

---

relle, mais Jésus-Christ comme auteur de la foi chrétienne et de la loi évangélique.

(1) *Dans les ténèbres*, c'est-à-dire, au milieu des hommes plongés dans les ténèbres de l'ignorance et du péché. Ils n'ont pas aperçu la lumière, parce qu'ils n'ont pas voulu l'apercevoir. Ceux qui se mettent un bandeau sur les yeux ne voient point la lumière du jour ; mais c'est à eux et non au soleil qu'il faut s'en prendre.

(2) C'est-à-dire, par sa prédication, par son témoignage.

(3) C'est-à-dire, il leur a donné droit d'être faits enfans de Dieu, non par une génération charnelle, mais par une naissance toute spirituelle qui vient de l'Esprit de Dieu.

(4) C'est-à-dire, s'est fait homme. L'évangile nomme la partie pour le tout, la *chair* qui est la partie la plus méprisable dans l'homme, pour mieux faire sentir le prodigieux abaissement du Fils de Dieu. Les SS. Pères ont trouvé une grande énergie dans l'union de ces deux termes : le *Verbe* a été fait *chair*.

(5) Toutes les grâces viennent de la plénitude de Jésus-Christ, comme toutes les eaux qui arrosent la terre viennent de la plénitude de la mer. Les fleuves qui les lui reportent, ne font que lui rendre ce qu'ils en ont reçu.

(6) *Grâce pour grâce*, c'est-à-dire, toutes grâces, selon quelques interprètes ; selon d'autres, *grâce pour grâce*, c'est-à-dire, au lieu de l'ancienne alli-

17. Car la loi *nous* a été donnée par Moïse (1), *qui n'était qu'un pur homme;* mais la grâce et la vérité *nous* a été apportée par Jésus-Christ, *qui est Dieu et homme tout ensemble.*

18. Nul homme n'a jamais vu Dieu, *et ainsi Moïse ne l'a point vu et n'a pu le faire connaître parfaitement; mais* le Fils unique *de Dieu*, qui est *de toute éternité* dans le sein du père, *où il contemple ses divines perfections, ce fils unique qui est Jésus-Christ*, lui-même nous l'a fait connaître.

§. II. *Juifs députent à saint Jean.*

19. Et voici le témoignage de Jean, lorsque les *sénateurs, qui composaient le grand conseil des* Juifs, lui envoyèrent de Jérusalem des prêtres et des lévites, pour lui demander: Qui êtes-vous?

20. Et il le confessa et ne le nia pas: et il confessa qu'il n'était point le Christ.

21. Quoi donc, lui demandèrent-ils? êtes-vous Elie? Et il dit: Je ne le suis point. Etes-vous prophète? Et il répondit: Non.

22. Qui êtes-vous donc, lui dirent-ils, afin que nous rendions réponse à ceux qui nous ont envoyés? que dites-vous de vous-même?

23. Il répondit: Je suis la voix de celui qui crie dans le désert: Préparez au Seigneur un chemin droit *et uni*, comme a dit le prophète Isaïe.

24. Or ceux qu'on lui avait envoyés, étaient *de la secte* des pharisiens.

25. Et ils lui firent *encore* cette demande, et lui dirent: Pourquoi donc baptisez-vous, si vous n'êtes ni le Christ, ni Elie, ni prophète?

26. Jean leur répondit: Pour moi, je baptise *seulement* dans l'eau, *afin de porter les hommes à la pénitence;* mais il y en a un au milieu de vous, que vous ne connaissez pas, *qui les baptisera dans le Saint-Esprit, pour leur communiquer une véritable sainteté.*

27. C'est lui qui doit venir après moi, qui m'a été préféré, et *qui est si fort au-dessus de moi, que* je ne suis pas digne de dénouer les cordons de ses souliers.

28. Ceci se passa en *un lieu appelé* Béthanie *ou Béthabara, situé* au-delà du Jourdain, où Jean baptisait.

§. III. *Autre témoignage de saint Jean. Jésus agneau de Dieu.*

29. Le lendemain, Jean vit Jésus qui venait à lui, et il dit *à ceux qui étaient auprès de lui:* Voici l'agneau de Dieu (2): voici

---

ance qui était un bienfait de Dieu et une grâce, mais une grâce stérile par elle-même pour le salut; nous avons reçu la grâce abondante et féconde de la nouvelle alliance.

(1) Moïse, ministre de l'ancienne alliance, a donné une loi dont toutes les cérémonies n'étaient que des ombres et des figures, et qui montrait à l'homme ses devoirs sans les lui faire accomplir: Jésus-Christ, médiateur de la nouvelle alliance, a substitué la *vérité* aux figures et nous donne un esprit de *grâce* qui nous fait aimer et accomplir la loi.

(2) Agneau par sa douceur; agneau de Dieu, parce que c'est la victime que Dieu nous donne et la seule qu'il accepte pour nos péchés.

celui qui ôte le péché du monde: *voici la victime qui seule peut purifier les hommes de leurs péchés et les réconcilier avec Dieu.*

30. C'est là celui dont j'ai dit: Il vient après moi un homme qui m'a été préféré, parce qu'il était avant moi.

31. Pour moi, je ne le connaissais pas *de visage; mais Dieu me l'ayant fait connaître par révélations*, je suis venu baptiser dans l'eau *par son ordre*, afin qu'*attirant à mon baptême les peuples de toute la Judée, je pusse lui rendre témoignage devant eux tous, et qu'ainsi* il soit connu *par mon ministère* dans *tout* Israël.

32. Et *en effet*, Jean rendit *alors* témoignage *de Jésus*, en disant: J'ai vu le Saint-Esprit descendre du ciel comme une colombe, et il est demeuré sur lui.

33. Pour moi *avant cela*, je ne le connaissais pas *de visage;* mais celui qui m'a envoyé baptiser dans l'eau, m'a dit: Celui sur qui vous verrez descendre et demeurer le Saint-Esprit, c'est celui qui baptise dans le Saint-Esprit.

34. Je l'ai vu *descendre ainsi sur Jésus-Christ*, et j'ai rendu témoignage que c'est lui qui est le Fils de Dieu.

§. IV. *Deux disciples de saint Jean suivent Jésus-Christ. André lui amène Pierre.*

35. Le lendemain, Jean était encore là avec deux de ses disciples;

36. et regardant Jésus qui passait, il *leur* dit: Voilà l'agneau de Dieu; *voilà celui qui seul est digne de lui être immolé, qui seul est capable de satisfaire à sa justice pour les péchés des hommes.*

37. Et ces deux disciples l'entendirent parler ainsi, et suivirent Jésus.

38. Et Jésus s'étant retourné, et les voyant qui le suivaient, leur dit: Que cherchez-vous? Ils lui dirent: Rabbi (c'est-à-dire, maître), où demeurez-vous?

39. Il leur dit: Venez et voyez. Ils allèrent, et ils virent où il demeurait, et ils demeurèrent chez lui ce jour-là, car il était *tard, étant alors* environ la dixième heure *du jour* (1).

40. André, frère de Simon-Pierre, était l'un des deux qui avaient entendu dire ceci à Jean, et qui avaient suivi Jésus.

41. Il rencontra d'abord son frère Simon, et lui dit: Nous avons trouvé le Messie (ce qui veut dire le Christ).

42. Et il l'amena à Jésus. Et Jésus l'ayant regardé, lui dit: Vous êtes Simon, fils de Jean: vous serez appelé Céphas, ce qui veut dire Pierre.

§. V. *Philippe et Nathanaël.*

43. Le lendemain, Jésus voulant aller en Galilée, trouva Philippe et lui dit: Suivez-moi.

44. Or Philippe était de la ville de Bethsaïde, d'où étaient aussi André et Pierre.

45. Philippe rencontra Nathanaël, et lui dit: Nous avons trouvé celui dont Moïse, dans la loi, et les prophètes ont écrit (2),

(1) Quatre heures après-midi.
(2) C'est-à-dire le Messie.

c'est Jésus de Nazareth, fils de Joseph.

46. Et Nathanaël lui dit : Peut-il sortir quelque chose de bon de Nazareth (1) ? Philippe lui dit : Venez et voyez.

47. Jésus vit Nathanaël qui le venait trouver, et il dit de lui : Voici un vrai Israélite, en qui il n'y a point de déguisement, *et qui est sans artifice*.

48. Nathanaël lui dit : D'où me connaissez-vous ? Jésus répondit et lui dit : Je vous ai vu avant que Philippe vous appelât, lorsque vous étiez sous le figuier.

49. Nathanaël, *persuadé que Dieu seul pouvait l'avoir vu dans cet endroit*, répondit et lui dit : Maître, vous êtes le Fils de Dieu, vous êtes le roi d'Israël.

50. Jésus répondit et lui dit : Vous le croyez, parce que je vous ai dit que je vous ai vu sous le figuier : vous verrez de bien plus grandes choses, *et vous aurez des preuves bien plus éclatantes de ma divinité*.

51. Puis il lui dit : En vérité, en vérité je vous le dis, vous verrez *désormais* le ciel ouvert, et les anges de Dieu monter et descendre sur le Fils de l'homme (2), *pour lui rendre leurs devoirs et leurs hommages*.

(1) Il parle ainsi, 1° parce que l'opinion des docteurs juifs était qu'il ne pouvait venir aucun prophète de Galilée où était Nazareth ; 2° parce que le lien marqué par les prophètes pour la naissance du Messie était Bethléem et non pas Nazareth.

(2) Jésus-Christ parle, selon quelques-uns, de ce qui devait arriver à sa résurrection, et surtout à son ascension ; selon d'autres, cela s'entend du jugement dernier.

CHAPITRE II.

§. I. *Noces de Cana.*

1. TROIS jours après *que Jésus fut parti de Judée pour la Galilée*, il se fit des noces à Cana en Galilée, et la mère de Jésus y était.

2. Jésus fut aussi convié aux noces avec ses disciples.

3. Et le vin venant à manquer, la mère de Jésus lui dit : Ils n'ont point de vin.

4. Jésus lui répondit : Femme, qu'y a-t-il entre vous et moi ? *est-ce de vous que je tiens ma puissance ? et n'est-ce pas de mon père, à qui seul appartient d'en régler l'usage ? Or* mon heure (1) n'est pas encore venue, *et le moment qu'il a marqué pour la faire paraître n'est pas encore arrivé*.

5. *Cependant* sa mère, *poussée par l'esprit de Dieu qui lui fesait connaître que ce moment n'était pas éloigné*, dit à ceux qui ser-

(1) C'est-à-dire, le temps auquel il avait résolu de faire des miracles. Cependant il le prévient par considération pour Marie. Si la réponse paraît sévère, le procédé est obligeant. On peut donc croire que cette réponse fut faite d'un air et d'un ton qui adoucissaient beaucoup ce qu'elle nous paraît avoir de rude. Ce qui est certain, c'est que Marie, après l'avoir entendue, ne douta pas qu'elle ne fût exaucée, puisqu'elle dit aussitôt aux serviteurs : *Faites tout ce qu'il vous dira.*

vaient : Faites tout ce qu'il vous dira.

6. Or il y avait là six vases de pierre pour les purifications (1) des Juifs, tenant chacun deux ou trois mesures *d'environ trente pintes.*

7. Jésus leur dit : Emplissez les vases d'eau. Et ils les emplirent jusqu'au haut.

8. Et Jésus leur dit : Puisez maintenant, et portez-en au maître du festin. Et ils lui en portèrent.

9. Quand donc le maître du festin eut goûté de cette eau qui avait été changée en vin, ne sachant point d'où venait ce vin (les serviteurs néanmoins qui avaient puisé l'eau le savaient bien), il appela l'époux,

10. et lui dit : Tout le monde sert d'abord le bon vin, et après qu'on a bien bu *et qu'on n'a plus besoin de boire,* on sert alors celui qui n'est pas si bon ; mais vous, vous avez réservé le bon vin jusqu'à cette heure.

11. Ce fut là le premier des miracles de Jésus ; il le fit à Cana en Galilée, et *par là* il manifesta sa gloire *et sa puissance,* et ses disciples crurent en lui (2) *et le reconnurent pour le Messie.*

§. II. *Vendeurs chassés. Corps de Jésus. Jésus ne se fie pas à tous.*

12. Après cela il alla à Capharnaum avec sa mère, ses frères et ses disciples ; mais ils n'y demeurèrent que peu de jours.

13. *Car comme* la Pâque des Juifs était proche, Jésus s'en alla à Jérusalem *pour la célébrer.*

14. Et il trouva dans le temple des gens qui vendaient des bœufs, des moutons et des colombes *pour les sacrifices,* et des changeurs qui étaient assis *aux bureaux qu'ils y avaient établis pour le change des monnaies étrangères.*

15. Et ayant fait une espèce de fouet avec de petites cordes, il les chassa tous du temple, avec les moutons et les bœufs ; il jeta aussi par terre l'argent des changeurs et il renversa leurs tables.

16. Et il dit à ceux qui vendaient des colombes : Otez tout cela d'ici, et ne faites pas de la maison de mon père une maison de trafic.

17. Alors ses disciples se souvinrent qu'il est écrit *au psaume soixante-huitième, où David parle*

---

(1) Voyez St. Marc, ch. VII, v. 3 et 4.

(2) C'est-à-dire, qu'ils furent confirmés dans la foi qu'ils avaient en lui, car il fallait bien qu'ils crussent déjà en lui, puisqu'ils s'étaient rendus ses disciples.

Ce miracle, c'est à la prière de Marie que Jésus le fait. Il a voulu qu'elle intervînt dans la première application de la grâce de son incarnation en la sanctification de Jean-Baptiste et dans le premier de ses miracles qui produisit une augmentation de lumière et de grâce dans ses apôtres. Sur le Calvaire il l'établira mère et protectrice de tous ceux qui persévèrent dans la grâce. Ainsi l'Evangile nous montre Marie comme associée à Jésus dans la distribution de toutes les grâces. Puissant motif de confiance en cette sainte mère! Après cela, doit-on s'étonner d'entendre *toutes les générations l'appeler bienheureuse,* et de voir ce saint empressement que les vrais disciples de Jésus-Christ ont montré, dans tous les temps, pour l'invoquer et mériter sa protection ?

à Dieu en la personne du Messie : Le zèle de votre maison m'a dévoré.

18. Les Juifs donc prenant la parole, lui dirent : Quel miracle nous faites-vous voir pour *montrer que vous avez droit de* faire de telles choses ?

19. Jésus répondit et leur dit : Détruisez ce temple, et *je ferai un miracle qui vous prouvera que j'ai droit de faire ce que je fais ; car* je le rétablirai en trois jours.

20. Les Juifs dirent donc : On a été quarante-six ans à bâtir ce temple, et vous, en trois jours vous le relèverez ?

21. Mais il parlait du temple de son corps, *qui était le vrai temple de Dieu, dont leur temple matériel n'était que la figure.*

22. Quand donc il fut ressuscité d'entre les morts, ses disciples se souvinrent qu'il *leur* avait dit cela, et ils crurent à l'écriture (1) *qui avait prédit sa résurrection,* et à la parole que Jésus avait dite, *par laquelle il l'avait si clairement annoncée.*

23. Or, comme Jésus était à Jérusalem durant les jours de la fête de Pâque, plusieurs crurent en son nom, voyant les miracles qu'il faisait.

24. Mais Jésus ne se fiait point à eux, parce qu'ils les connaissait tous,

25. et qu'il n'avait pas besoin que personne lui rendît témoignage d'aucun homme ; car il connaissait par lui-même ce qu'il y avait dans l'homme : *ainsi il voyait clairement l'instabilité de leur foi et la mauvaise disposition de leur cœur.*

(1) C'est-à-dire, qu'ils comprirent alors le sens de cette parole qu'ils n'avaient pas d'abord entendue ; ils virent la conformité qu'elle avait avec les endroits de l'Ecriture où la résurrection de Jésus-Christ est si clairement figurée, et ils furent affermis dans la foi. Ce qui servit à affermir la foi des disciples, servit aux Juifs à calomnier le Sauveur. Il en est de la parole de Jésus-Christ comme de la chair de Jésus-Christ dans l'Eucharistie : l'une et l'autre sont un pain de vie pour les bons et un poison mortel pour les méchans.

CHAPITRE III.

§. I. *Nicodème. Renaître par le Saint-Esprit. L'esprit souffle où il veut.*

1. Or il y avait un homme d'entre les pharisiens, nommé Nicodème, qui était du premier rang parmi les Juifs.

2. Cet homme, *touché des paroles et des actions de Jésus, mais n'osant encore se déclarer ouvertement pour lui,* vint la nuit trouver Jésus et lui dit : Maître, nous savons que vous êtes un docteur venu de la part de Dieu *pour nous instruire ;* car personne ne saurait faire les miracles que vous faites, si Dieu n'est avec lui. *Dites-moi donc, je vous en conjure, ce qu'il faut faire pour être sauvé.*

3. Jésus répondit et lui dit : En vérité, en vérité je vous le dis, nul ne peut voir le royaume de Dieu, s'il ne naît de nouveau.

4. Nicodème lui dit : Comment peut naître un homme qui est déjà vieux ? peut-il entrer une seconde fois dans le sein de sa mère et naître de nouveau ?

5. Jésus répondit : En vérité, en vérité je vous le dis, nul ne peut entrer dans le royaume de Dieu, s'il ne renaît de l'eau et du Saint-Esprit (1).

6. Ce qui est né de la chair est chair, et ce qui est né de l'esprit est esprit (2).

7. Ne vous étonnez *donc* pas de ce que je vous ai dit : Il faut que vous naissiez de nouveau ; *cela s'entend de cette naissance spirituelle, qui seule peut vous mettre en état de posséder le royaume du ciel.*

8. *Quant à la manière dont se fera cette naissance, elle est aussi imperceptible que les autres opérations de l'esprit de Dieu. Or* l'esprit *de Dieu* souffle où il veut, et vous entendez sa voix *par la bouche de ses ministres;* mais vous ne savez ni d'où il vient ni où il va. Il en est de même de tout homme qui est né de l'Esprit-*Saint. On l'entend parler un langage tout nouveau ; on lui voit faire des actions toutes nouvelles ; mais on ne voit point le principe qui le fait agir, ni la fin où il tend, ni les biens qu'il espère.*

9. Nicodème répondit et lui dit : Comment cela se peut-il faire ? *et comment un homme peut-il naître du Saint-Esprit ?*

10. Jésus répondit et lui dit : Quoi ! vous êtes maître en Israël, et vous ignorez ces choses *si clairement marquées dans la loi, dont la perfection consiste dans le renouvellement intérieur de l'âme, par la grâce du Saint-Esprit ?*

§. II. *Jésus seul monté au ciel. Serpent, figure de Jésus-Christ. Le fils envoyé pour sauver le monde. Qui fait le mal, hait la lumière.*

11. En vérité, en vérité je vous le dis : Nous parlons de ce que nous savons, et nous rendons témoignage de ce que nous avons vu, et *cependant* vous ne recevez pas notre témoignage.

12. Si vous ne me croyez pas, lorsque je vous parle des choses de la terre, *et des merveilles que la grâce de Dieu y doit opérer dans les âmes*, comment me croirez-vous, si je vous parle des choses du ciel, *qui sont infiniment plus élevées ? Je suis cependant le seul par qui vous puissiez en être instruits ; car pour parler des choses du ciel, il faut y avoir été.*

13. Et personne n'est monté

---

(1) Il parle du baptême, où l'homme né pécheur *renaît* spirituellement et est purifié spirituellement par l'Esprit-Saint en même temps qu'il est lavé visiblement par l'eau.

Il n'est pas permis de chercher ici un autre sens, après cette décision du concile de Trente, sess. 7, can. 2 : *Si quelqu'un dit que l'eau véritable et naturelle n'est pas nécessaire dans le baptême, et en conséquence, s'il donne un sens métaphorique à ces paroles de Notre-Seigneur Jésus-Christ : Nul, s'il ne renaît de l'eau et du Saint-Esprit, etc., qu'il soit anathème.*

(2) C'est-à-dire, l'homme, par sa première naissance qu'il tire d'Adam, n'a que des pensées et des inclinations charnelles ; mais, par la seconde naissance qu'il reçoit de l'Esprit-Saint, il devient tout spirituel.

au ciel *pour savoir ce qui s'y passe*, que celui qui est descendu du ciel, *c'est-à-dire*, le Fils de l'homme qui, *étant pareillement le Fils de Dieu*, est *aussi toujours* dans le ciel.

14. Et *je suis encore le seul par qui vous puissiez être sauvés; car* comme Moïse dans le désert éleva le serpent *d'airain, afin que ceux qui avaient été mordus par les serpens, le regardassent et fussent guéris*, il faut de même que le Fils de l'homme soit élevé *et attaché à une croix*,

15. afin que tout homme qui croit en lui (1) *d'une foi vive et animée par la charité* ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.

16. Car Dieu a tellement aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique *pour être immolé sur la croix*, afin que tout homme qui croit en lui (2), *comme en celui qui est la victime de propitiation par laquelle il peut obtenir la rémission de ses péchés*, ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.

17. Car Dieu n'a point envoyé son Fils dans le monde pour condamner le monde, mais afin que le monde soit sauvé par lui.

18. Celui *donc* qui croit en lui, n'est pas condamné; mais celui qui ne croit pas, est déjà condamné (3), parce qu'il ne croit pas au nom du Fils unique de Dieu, *par lequel seul il peut être sauvé.*

19. Or le sujet de cette condamnation est que la lumière *éternelle* est venue dans le monde *pour enseigner aux hommes les voies de la justice et du salut*, et que les hommes ont mieux aimé les ténèbres *de l'ignorance et du péché où ils étaient ensevelis*, que la lumière *qui leur était offerte, et cela*, parce que leurs œuvres étaient mauvaises.

20. Car quiconque fait le mal, hait la lumière et ne s'approche point de la lumière, de peur que ses œuvres ne soient condamnées;

21. mais celui qui fait *ce que* la vérité *lui prescrit*, s'approche *volontiers* de la lumière, afin que ses œuvres soient découvertes, parce qu'elles sont faites en Dieu *et qu'elles sont conformes à sa loi et à son esprit.*

---

(1) Il n'est parlé ici que de la foi; suffit-elle donc sans les œuvres? Pas plus que les œuvres ne suffisent sans la foi, quoiqu'en plusieurs endroits de l'Ecriture, le salut soit attribué anx œuvres, sans qu'il soit fait mention de la foi. Joignez ces textes, et dans leur union vous aurez la vérité catholique: séparez-les ou ne les considérez que dans leur opposition apparente, vous donnerez inévitablement contre l'un de ces deux écueils: ou de croire que les œuvres suffisent sans la foi, ce qui est anéantir la religion; ou bien, avec les protestans, que la foi suffit sans les œuvres, ce qui ouvre la porte à tous les crimes.

(2) Un Juif aurait pu croire que Dieu n'avait donné son Fils que pour le salut des Juifs. Jésus prévient cette erreur en déclarant que le Fils a été donné pour le salut du monde et de *tout le monde*, dit ailleurs le disciple bien-aimé. 1*ère épître de St. Jean.*

(3) La foi du premier avènement de Jésus-Christ est le salut des hommes condamnés en Adam. Qui croit en Jésus-Christ d'une foi vive et animée par la charité est sauvé de la condamnation d'Adam: quiconque n'y croit pas demeure dans cette condamnation, ou, comme dit Jean-Baptiste, *la colère de Dieu demeure sur lui*, parce qu'il ne profite pas de l'unique moyen qu'il a de la détourner, qui est la foi au Rédempteur.

§. III. *Jean ami de l'époux. Esprit donné au fils sans mesure.*

22. Après cela, Jésus *quittant la ville de Jérusalem*, vint avec ses disciples dans la terre de la Judée, et il y demeurait avec eux et baptisait *par leurs mains*.

23. Jean baptisait aussi à Ennon, près de Salim, parce qu'il y avait là quantité d'eaux, et plusieurs y venaient et étaient baptisés *par lui*.

24. Car Jean n'avait pas encore été en prison.

25. Or, il s'éleva une dispute entre les disciples de Jean et les Juifs *affectionnés à Jésus*, touchant la purification. *Les Juifs donnaient la préférence au baptême de Jésus, et les disciples de Jean à celui de leur maître.*

26. Et les disciples de Jean vinrent le trouver et lui dirent : Maître, celui qui était avec vous au-delà du Jourdain, à qui vous avez rendu *un* témoignage *si avantageux, bien loin d'en avoir de la reconnaissance, usurpe votre ministère et vous enlève vos disciples, car* le voilà qui baptise *maintenant*, et tout le monde va à lui.

27. Jean répondit et dit : L'homme ne peut rien recevoir, s'il ne lui a été donné du ciel : *ainsi l'on doit croire que c'est Dieu même qui lui donne ce grand nombre de disciples.*

28. Vous m'êtes vous-mêmes témoins que j'ai dit : Je ne suis point le Christ, mais j'ai été envoyé devant lui *pour disposer les hommes à le recevoir. Je dois donc me réjouir de ce que tous vont à Jésus-Christ.*

29. Celui qui a l'épouse, est l'époux ; mais l'ami de l'époux qui se tient auprès de lui et qui l'écoute, est ravi de joie à cause qu'il entend la voix de l'époux. C'est donc là ma joie qui est accomplie, *maintenant que j'apprends l'heureux succès des prédications de celui qui est l'époux de l'église, et bien loin d'être jaloux de sa gloire, je voudrais pouvoir l'augmenter aux dépens même de la mienne.*

30. *Car* il faut qu'il croisse, et moi que je diminue : *il faut que ses disciples se multiplient et que les miens m'abandonnent pour s'attacher à lui.*

31. *En effet*, celui qui vient d'en haut, est au-dessus de tous, *et par conséquent infiniment au-dessus de moi. Car* celui qui est de la terre, *comme moi*, est terrestre et parle *des choses* de la terre ; *mais* celui qui vient du ciel, *comme Jésus-Christ*, est au-dessus de tous.

32. Et *quand il parle des choses du ciel*, il rend témoignage de ce qu'il a vu et entendu *dans le ciel d'où il est sorti*, et personne ne reçoit son témoignage (1).

33. *Cependant* celui qui a reçu son témoignage, a attesté que Dieu est véritable (2).

34. Car celui que Dieu a en-

(1) C'est-à-dire, il y en a si peu qui croient d'une foi vive les vérités qu'il annonce, qu'on peut dire que personne ne les reçoit.

(2) C'est-à-dire, sa foi est un témoignage qu'il rend à la vérité de la parole de Dieu ; car on n'ajoute foi à celui qui parle, qu'autant qu'on est persuadé qu'il dit la vérité.

Croire à la parole de celui que Dieu

voyé *sur la terre, en la personne de Jésus*, annonce les paroles de Dieu, car Dieu ne lui donne pas, *comme aux prophètes*, son esprit par mesure ; *mais il lui en communique toute la plénitude comme à son propre fils*,

35. *parce que* le père aime le fils *d'un amour infini*, et *comme il lui communique sa puissance, sa sagesse et toutes ses perfections divines, à proportion de cet amour, il* lui a mis toutes choses entre les mains.

36. Celui *donc* qui croit au fils, a la vie éternelle, *par l'espérance que sa foi lui donne de la recevoir un jour de la main de ce fils qui en est le souverain dispensateur ;* et au contraire, celui qui ne croit pas au fils, ne verra point la vie, mais la colère de Dieu demeure sur lui.

---

envoie, c'est croire à la parole de Dieu, et croire à la parole de Dieu, c'est déclarer authentiquement que Dieu est incapable de mensonge et qu'il dit toujours vrai. La foi toute entière est renfermée dans ce peu de paroles.

Dieu a envoyé son Fils, le Fils a envoyé ses apôtres, ceux-ci par son ordre ont communiqué leur mission à leurs successeurs qui se la sont transmise et qui se la transmettront d'âge en âge jusqu'à la fin du monde. Croire à ceux-ci, c'est donc croire aux apôtres qui leur ont transmis la mission, au Fils qui a envoyé les apôtres, et à Dieu qui a envoyé son Fils ; c'est la voie droite, unie, spacieuse et sure, suivie par tout ce qu'il y a eu de vrais chrétiens, la voie catholique où doivent entrer tous ceux qui désirent arriver à la connaissance de la vérité et au salut.

CHAPITRE IV.

§. I. *Samaritaine. Eau rejaillissante au ciel. Adorateurs en esprit et en vérité.*

1. JÉSUS donc ayant su que les pharisiens *étaient irrités contre lui, parce qu'ils* avaient appris qu'il faisait plus de disciples, et qu'il baptisait plus de personnes que Jean,

2. (quoique Jésus ne baptisât pas lui-même, mais ses disciples),

3. il quitta la Judée *pour éviter leur fureur*, et s'en alla de nouveau en Galilée.

4. Or il fallait qu'il passât par la Samarie.

5. Il vint donc en une ville de Samarie, nommée Sichar *ou Sichem, et située* près de l'héritage que Jacob donna à son fils Joseph.

6. Or, là était *un puits qu'on appelait* la fontaine de Jacob, *parce que c'était ce patriarche qui l'avait creusé.* Jésus donc fatigué du chemin, s'assit sur *le bord* de cette fontaine. Il était environ la sixième heure *du jour*.

7. Il vint *alors* une femme de Samarie pour puiser de l'eau. Jésus lui dit : Donnez-moi à boire.

8. Car ses disciples étaient allés à la ville pour acheter à manger.

9. Cette femme samaritaine donc lui dit : Comment, vous qui êtes Juif, me demandez vous à boire, à moi qui suis Samaritaine ? car les Juifs n'ont point de communication avec les Samaritains,

et ils croiraient être souillés, s'ils avaient bu ou mangé avec eux.

10. Jésus répondit et lui dit : Si vous connaissiez le don de Dieu et qui est celui qui vous dit : Donnez-moi à boire ; *au lieu de vous arrêter à lui faire une question inutile*, vous lui en auriez peut-être demandé *vous-même*, et il vous aurait donné une eau vive (1).

11. Cette femme, *commençant alors à entrer dans des sentimens de respect pour Jésus*, lui dit : Seigneur, vous n'avez point avec quoi puiser, et le puits est profond : d'où avez-vous donc cette eau vive ?

12. Est-ce que vous êtes plus grand que notre père Jacob, qui *n'a point trouvé ici d'eau vive, mais qui* nous a donné ce puits, *après l'avoir creusé avec beaucoup de travail*, et qui en a bu lui-même, aussi bien que ses enfans et ses troupeaux ?

13. Jésus répondit et lui dit : Quiconque boit de cette eau *que Jacob vous a donnée*, aura encore soif ; mais celui qui boira de l'eau que je lui donnerai, n'aura jamais soif ;

14. mais l'eau que je lui donnerai, deviendra en lui *comme* une fontaine d'eau qui rejaillira jusqu'à la vie éternelle.

15. Cette femme lui dit : Seigneur, donnez-moi de cette eau, afin que je n'aie plus soif et que je ne vienne plus ici en puiser.

16. Jésus lui dit : Allez, appelez votre mari, et venez ici.

17. Cette femme répondit et lui dit : Je n'ai point de mari. Jésus lui dit : Vous avez bien dit : Je n'ai point de mari ;

18. car vous avez eu cinq maris, et maintenant celui que vous avez, n'est pas votre mari : vous dites vrai en cela.

19. Cette femme lui dit : Seigneur, je vois bien que vous êtes un prophète, *et que vous connaissez les mystères les plus cachés. Dites-moi, je vous prie, où Dieu veut être adoré ;*

20. *car* nos pères ont adoré (2) sur cette montagne (3), et vous autres *Juifs*, vous dites que c'est dans Jérusalem qu'est le lieu où il faut adorer *Dieu, c'est-à-dire, lui offrir des sacrifices.*

21. Jésus lui dit : Femme, croyez-moi, le temps va venir que vous n'adorerez plus le père *céleste* ni sur cette montagne ni dans Jérusalem ; *mais il sera adoré par toute la terre, et on lui offrira partout le véritable sacrifice.*

22. *Maintenant* vous adorez ce que vous ne connaissez point, *parce que vous n'avez qu'une fausse idée de Dieu et de son culte ; mais* pour nous, nous adorons ce que nous connaissons ;

---

(1) Cette eau vive, c'est l'Esprit-Saint qui éteint dans les âmes la soif des plaisirs sensuels et des biens périssables, qui amortit les ardeurs de la concupiscence, qui arrose les sécheresses du cœur par l'onction de la dévotion et qui rend l'âme féconde en toutes sortes de bonnes œuvres : eau vraiment vive en soi et dans ses effets, puisque le Saint-Esprit étant vie donne la vie aux âmes qui le reçoivent.

(2) *Adorer* signifie ici sacrifier. La simple adoration n'a jamais été défendue en aucun lieu.

(3) C'est la montagne de Garizim, sur laquelle les Samaritains avaient bâti un temple qu'ils préféraient à celui de Jérusalem.

car le salut vient des Juifs. *C'est à eux qu'il a plu à Dieu de se faire connaître, de donner sa loi et d'apprendre les cérémonies de son culte, et c'est d'eux que doit naître le Messie.*

23. Mais le temps vient, et il est déjà venu, que les vrais adorateurs adoreront le père, *non plus par un culte faux et trompeur, comme les gentils, ni par un culte charnel et figuratif, comme la plupart des Juifs, mais* en esprit et en vérité (1) ; car ce sont de tels adorateurs que cherche le père *céleste, comme les seuls qui soient dignes de lui.*

24. *En effet*, Dieu est esprit *et vérité*, et *ainsi* il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en esprit et en vérité.

25. Cette femme lui dit : Je sais que le Messie, qui est appelé Christ, doit venir ; lors donc qu'il sera venu, il nous annoncera toutes choses, *et nous fera connaître en tout les volontés de Dieu.*

26. Jésus lui dit : Je le suis, moi qui vous parle.

§. II. *Volonté de Dieu. Nourriture de l'âme. Prophètes ont semé. Apôtres recueillent. Foi des Samaritains.*

27. Et en même temps ses disciples arrivèrent, et ils s'étonnaient de ce qu'il parlait avec une femme *samaritaine*. Néanmoins aucun d'eux ne lui dit : Que lui demandez-vous, ni d'où vient que vous vous entretenez avec elle ?

28. Cette femme donc, *toute transportée de joie de ce qu'elle venait d'entendre*, laissa là sa cruche, s'en alla à la ville, et dit à tout le monde :

29. Venez voir un homme qui m'a dit tout ce que j'ai fait : ne serait-ce pas le Christ ?

30. Ils sortirent donc de la ville, et vinrent le trouver.

31. Cependant ses disciples le priaient *de prendre quelque chose*, en disant : Maître, mangez.

32. Mais il leur dit : J'ai une nourriture à prendre que vous ne connaissez pas.

33. Les disciples donc se disaient l'un à l'autre : Quelqu'un lui aurait-il apporté à manger ?

34. Jésus leur dit : Ma nourriture est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé, et d'accomplir son œuvre.

35. *Il entendait par cette œuvre la conversion des hommes, et particulièrement celle des Samaritains ; et la comparant a une moisson prête à moissonner, il ajouta :* Ne dites-vous pas, *selon le commun proverbe*, qu'il y a encore quatre mois, et la moisson viendra, *et que jusque-là, il n'y a rien à faire ?* Mais moi, je vous dis : Levez les yeux, et voyez les campagnes qui sont déjà blanches et prêtes à moissonner : *voyez ces peuples qui sortent en foule pour venir au-devant du Messie. C'est là la moisson qui est prête à moissonner.*

---

(1) C'est-à-dire, lui rendront un culte spirituel et véritable par la foi, l'espérance et la charité. Jésus-Christ n'exclut point par là tout culte extérieur : il nous apprend seulement qu'il est inutile et qu'il n'honore point Dieu, si le culte intérieur n'en est l'âme et le principe.

36. Et celui qui moissonne *de la sorte a cet avantage qu'il* reçoit la récompense *de son travail*, et amasse les fruits *de sa moisson, non pour cette vie qui dure si peu, mais* pour la vie éternelle, *la sagesse de Dieu l'ayant ordonné ainsi*, afin que celui qui sème *la parole divine dans les âmes, sans en voir le fruit en ce monde, ait la consolation de le voir dans l'autre, en les voyant entrer dans cette vie bienheureuse qu'il leur avait annoncée, et qu'ainsi il* soit dans la joie, aussi bien que celui qui moissonne (1) *et qui a la satisfaction de travailler à l'accomplissement de leur salut.*

37. Car le proverbe est vrai en cette rencontre, que l'un sème et l'autre moissonne, *et vous l'avez vous-mêmes expérimenté ;*

38. *car* je vous ai envoyés moissonner où vous n'avez pas travaillé : d'autres, *savoir, les patriarches et les prophètes*, ont travaillé *à disposer les hommes à recevoir le Messie*, et vous êtes entrés dans leurs travaux, *vous en avez recueilli le fruit, en embrassant la foi et en la faisant embrasser aux autres.*

39. Or plusieurs Samaritains de cette ville-là crurent en lui sur la parole de cette femme qui rendait ce témoignage : Il m'a dit tout ce que j'ai fait.

40. Les Samaritains étant donc venus le trouver, le prièrent de demeurer chez eux, et il y demeura deux jours.

41. Et il y en eut beaucoup plus qui crurent en lui pour avoir entendu ses discours.

42. Et ils disaient à cette femme : Ce n'est plus sur ce que vous nous avez dit que nous croyons *en lui ;* car nous l'avons entendu nous-mêmes, et nous savons qu'il est vraiment *le Christ et* le Sauveur du monde.

§. III. *Fils d'un officier guéri.*

43. Deux jours après, il partit de là, et s'en alla en Galilée, *comme il l'avait résolu, prêchant dans tout le pays, excepté à Nazareth où il avait été élevé.*

44. Car Jésus a lui-même rendu ce témoignage, qu'un prophète n'est point honoré dans son pays, *et qu'ordinairement il n'y fait pas beaucoup de fruit.*

45. Lors donc qu'il fut venu en Galilée, les Galiléens le reçurent avec honneur *et avec joie*, ayant vu tout ce qu'il avait fait à Jérusalem au jour de la fête *de Pâque ;* car eux-mêmes avaient aussi été à cette fête, *et ils avaient été témoins des merveilles que Jésus y avait opérées.*

46. Jésus vint donc une seconde fois à Cana en Galilée, où il avait changé l'eau en vin. Et il y avait un officier dont le fils était malade à Capharnaum.

---

(1) Moïse et les prophètes avaient pour ainsi dire défriché et ensemencé les terres, sans voir le fruit de leurs travaux ; les apôtres, qui sont venus après eux, l'ont recueilli par les conversions innombrables qu'ils ont faites en peu de temps et presque sans peine. Et comme il ne peut y avoir de jalousie entre des ouvriers qui ne travaillent que pour la gloire de Dieu, les prophètes n'ont pas eu moins de joie du succès de la prédication des apôtres que les apôtres mêmes.

47. Cet officier ayant appris que Jésus venait de Judée en Galilée, l'alla trouver et le pria de venir *chez lui* et de guérir son fils, car il se mourait.

48. Jésus donc, *voyant qu'il croyait sa présence nécessaire pour opérer la guérison de son fils, et qu'ainsi sa foi était encore très-imparfaite, le lui reprocha et* lui dit : Si vous ne voyez des miracles et des prodiges, vous ne croyez point.

49. Cet officier lui dit : Seigneur, venez avant que mon fils meure ; *car il ne croyait pas que Jésus eût le pouvoir de le ressusciter.*

50. Jésus lui dit : Allez, votre fils est plein de vie. Cet homme crut à la parole que Jésus lui avait dite, et s'en alla *en sa maison, persuadé de la guérison de son fils.*

51. Et comme il était en chemin, ses serviteurs vinrent au-devant de lui et lui annoncèrent que son fils se portait bien.

52. Il leur demanda donc à quelle heure il s'était trouvé mieux, et ils lui dirent : Hier à la septième heure *du jour* (1), la fièvre le quitta.

53. Le père reconnut donc que c'était à cette heure-là même que Jésus lui avait dit : Votre fils est plein de vie. Et il crut, lui et toute sa famille, *que Jésus était le Fils de Dieu et le Messie.*

54. Jésus fit encore ce second miracle, lorsqu'il fut revenu de Judée en Galilée.

(1) A une heure après-midi.

CHAPITRE V.

§. I. *Piscine. Malade de trente-huit ans.*

1. Après cela se trouvait une fête, *celle de Pâque, qui est la grande fête* des Juifs, et Jésus alla à Jérusalem *pour la célébrer.*

2. Or il y a à Jérusalem une piscine (1) *dite* probatique (2), qui est appelée en hébreu Bethsaïde, et qui a cinq galeries.

3. Dans ces galeries étaient couchés par terre un grand nombre de malades, d'aveugles, de boiteux et d'autres qui avaient des membres desséchés, qui tous attendaient le mouvement de l'eau.

4. Car l'ange du Seigneur descendait à certain temps dans cette piscine, et l'eau était agitée ; et celui qui descendait le premier dans la piscine, après que l'eau avait été ainsi agitée, était guéri, quelque maladie qu'il eût.

5. Or il y avait là un homme qui était malade depuis trente-huit ans.

6. Jésus l'ayant vu couché par terre, et sachant qu'il était malade depuis fort long-temps, lui dit : Voulez-vous être guéri ?

7. Le malade lui répondit : Seigneur, *je le veux de tout mon cœur ; mais* je n'ai personne pour

(1) Ou un lavoir.
(2) Ou *des moutons* : c'est ce que signifie le mot grec *probatique*. Selon la plus commune opinion, ce nom lui fut donné parce qu'on y lavait les moutons destinés aux sacrifices.

me jeter dans la piscine après que l'eau a été agitée ; car pendant le temps que je mets à y aller, un autre y descend avant moi. *Ainsi je ne puis profiter de la vertu que l'ange communique à cette eau.*

8. *Alors* Jésus lui dit : Levez-vous, prenez votre lit, et marchez.

9. Et aussitôt cet homme fut guéri ; et prenant son lit, il commença à marcher. Or ce jour-là était un jour de sabbat.

10. Les Juifs donc disaient à celui qui avait été guéri : C'est aujourd'hui le jour du sabbat ; il ne vous est pas permis d'emporter votre lit.

11. Il leur répondit : Celui qui m'a guéri m'a dit : Prenez votre lit, et marchez. *Et je lui obéis.*

12. Ils lui demandèrent donc : Qui est cet homme qui vous a dit : Prenez votre lit, et marchez !

13. Mais celui qui avait été guéri ne savait qui il était ; car Jésus s'était retiré de la foule du peuple qui était là, *pour éviter ses applaudissemens et se dérober à l'envie des pharisiens.*

14. Depuis, Jésus le trouva dans le temple, et lui dit : Vous voilà guéri : ne péchez plus à l'avenir, de peur qu'il ne vous arrive quelque chose de pis.

15. Cet homme *ravi d'avoir rencontré son bienfaiteur, et désirant le faire connaître à tout le monde*, s'en alla et annonça aux Juifs que c'était Jésus qui l'avait guéri.

16. *Mais bien loin d'être touchés de respect pour l'auteur d'un si grand miracle*, c'est pour cela même que les Juifs persécutaient Jésus, *et qu'ils cherchaient à le faire mourir*, parce qu'il faisait ces choses le jour du sabbat.

§. II. *Sermon de Jésus-Christ aux Juifs. Le fils fait tout ce que fait le père ; est juge ; ressuscite les morts.*

17. Mais Jésus leur dit : Mon père, *depuis le commencement du monde* jusqu'aujourd'hui, ne cesse point d'agir, *et le repos dans lequel il est entré après la création et qu'il a voulu faire honorer par celui du sabbat, n'empêche ni les opérations de sa puissance dans la conservation de ses ouvrages, ni les opérations de sa grâce dans la sanctification des âmes.* Et j'agis aussi *incessamment, étant avec lui un même principe de ces opérations divines.*

18. C'est pour cela donc que les Juifs cherchaient encore avec plus d'ardeur à le faire mourir, parce que non-seulement il ne gardait pas le sabbat, mais aussi parce qu'il disait que Dieu était son père, se faisant *ainsi* égal à Dieu. Sur quoi Jésus répondit et leur dit :

19. En vérité, en vérité je vous le dis : Le fils ne peut rien faire de lui-même, il ne fait que ce qu'il voit faire à son père ; car tout ce que le père fait, le fils le fait aussi comme lui.

20. Car le père aime le fils *d'un amour infini*, et *ainsi* il lui montre tout ce qu'il fait lui-même, *lui communiquant, avec son essence divine, sa sagesse et sa puissance*, et il lui montrera des œuvres encore plus grandes que celles-ci ; afin que vous soyez dans l'admiration, *en voyant la*

grandeur du pouvoir que Dieu lui a donné.

21. Car, comme le père ressuscite les morts et leur donne la vie, de même le fils donne la vie à qui il veut, *soit la vie du corps, en le retirant des ombres de la mort, soit la vie de l'âme, en la délivrant des liens du péché, soit la vie éternelle, en y faisant entrer ceux qu'il en juge dignes.*

22. Car le père ne juge personne ; mais il a donné tout pouvoir de juger au fils,

23. afin que tous honorent le fils comme ils honorent le père. Celui qui n'honore point le fils, n'honore point le père qui l'a envoyé. *C'est donc en vain que vous vous glorifiez d'honorer Dieu, pendant que vous me déshonorez, moi qui suis son fils, qu'il vous a envoyé pour vous mettre en possession de la vie éternelle.*

24. En vérité, en vérité je vous le dis, celui qui écoute ma parole, et qui croit en celui qui m'a envoyé, a la vie éternelle (1), *par l'espérance que sa foi lui donne de la posséder un jour*, et il ne tombe point dans la condamnation *portée contre les pécheurs ;* mais *comme* il a passé de la mort *du péché* à la vie *de la grâce, il passera aussi un jour de la corruption du tombeau à l'incorruptibilité de la gloire.*

25. En vérité, en vérité je vous le dis, l'heure vient, et elle est déjà venue, que les morts, *tels que je viens de dire*, entendront la voix du Fils de Dieu, et ceux qui l'entendront vivront.

26. Car, comme le père a la vie en lui-même, *et qu'il est le principe de la vie de son fils*, ainsi il a donné au fils aussi d'avoir la vie en lui-même, *et d'être le principe de la vie des hommes.*

27. Et il lui a donné le pouvoir de *les* juger, parce qu'il est le Fils de l'homme (2), *et qu'ainsi il peut le faire d'une manière sensible et convenable à la nature de l'homme.*

28. Ne vous étonnez pas de ceci, car l'heure vient que tous ceux qui sont dans les sépulcres, entendront la voix du Fils de Dieu, *qui les appellera à son jugement par le ministère de ses anges.*

29. Et *alors* ceux qui auront fait de bonnes œuvres, sortiront *des tombeaux* pour ressusciter à la vie *éternelle ;* mais ceux qui en auront fait de mauvaises, en sortiront pour ressusciter à leur condamnaton.

30. *Or il ne faut pas craindre que je puisse me tromper dans le jugement que je prononcerai sur eux ; car* je ne puis rien faire de moi-même (3). Je juge *seulement* selon ce que j'entends *de mon*

(1) Il en a le principe dans la grâce sanctifiante qui est la vie de l'âme, vie qui, de sa nature, est pour durer toujours, et qui procurera au corps une vie immortelle, si celui qui la possède ne la perd volontairement en péchant de nouveau et en donnant ainsi une seconde fois la mort à son âme.

(2) Le pouvoir de juger qui appartient à la Divinité est communiqué à l'humanité de Jésus-Christ par le Verbe divin auquel elle est unie par l'incarnation.

(3) Tout ce que fait Jésus-Christ comme homme, il le fait par la direction du Verbe divin. Ainsi ses jugemens sont toujours justes, parce qu'ils ont pour règle souveraine non la volonté de l'homme, mais celle de Dieu qui est la justice même.

père qui me fait connaître comment je dois juger, et mon jugement est *très*-juste, parce que je ne cherche pas ma volonté *propre dans les jugemens que je prononce*, mais la volonté de celui qui m'a envoyé, *qui est la sagesse essentielle et la souveraine justice.*

§. III. *Jésus-Christ ne rend pas témoignage de lui-même. Jean, lampe ardente et luisante.*

31. Si je *suis seul lorsque je* rends *ainsi* témoignage de moi-même, mon témoignage n'est pas *tel qu'il doit être selon la loi, pour être reçu comme* digne de foi.

32. *Mais je ne suis pas seul; car* il y en a un autre qui rend témoignage de moi, et je sais que le témoignage qu'il rend de moi est digne de foi.

33. *En effet*, vous avez envoyé à Jean, et il a rendu *de moi un* témoignage *conforme* à la vérité, *et dont par conséquent je pourrais m'autoriser.*

34. Mais ce n'est pas de l'homme que je reçois un témoignage; mais je dis ces choses, *et je vous fais souvenir du témoignage que Jean a rendu de moi*, afin que vous soyez sauvés *par la foi qu'il vous a exhortés d'avoir en moi, comme au Messie que Dieu vous a envoyé.*

35. Jean était une lampe qui brûlait *par son zèle, par sa charité*, et qui éclairait *par ses prédications, par ses bonnes œuvres;* et vous avez voulu vous réjouir pour un peu de temps à sa lumière, *écoutant ses paroles avec joie et voyant avec plaisir ses grands exemples. Je pourrais donc me servir du témoignage d'un tel homme.*

36. Mais j'ai un témoignage plus grand que celui de Jean; car les œuvres que le père *céleste* m'a donné le pouvoir de faire, ces œuvres *miraculeuses* que je fais *par la souveraine puissance qu'il m'a communiquée*, rendent témoignage de moi, que c'est le père *éternel* qui m'a envoyé.

37. Et le père qui m'a envoyé, a rendu lui-même témoignage de moi, *d'abord, de sa propre bouche, sur les bords du Jourdain, et depuis, par ces œuvres que vous me voyez faire. Il est vrai que* vous n'avez jamais entendu sa voix, ni vu sa face.

38. *Mais par les œuvres qu'il m'a donné de faire, et qui sont comme sa voix, il a rendu sensible le témoignage qu'il a rendu de moi;* et vous ne conservez pas sa parole en vous-mêmes, parce que vous ne croyez point en celui qu'il *vous* a envoyé, *et qu'il vous a ordonné d'écouter.*

§. IV. *Ecritures. Amour de la gloire empêche la foi. Moïse condamne les Juifs.*

39. Vous lisez avec soin les écritures, parce que vous croyez y *trouver le moyen* d'avoir la vie éternelle, *et vous avez raison;* et ces écritures rendent témoignage de moi, *qui suis cette vie et qui suis la voie véritable qui y conduit:*

40. et *cependant* vous ne voulez pas venir à moi, pour avoir

la vie (1), *que vous ne pouvez obtenir sans moi.*

41. *Si je vous exhorte ainsi de venir à moi, c'est pour votre intérêt et non pour le mien, car* je ne tire point ma gloire des hommes.

42. *Vous prétendez que c'est par un motif d'amour de Dieu que vous vous éloignez de moi ;* mais je vous connais, et je sais que vous n'avez point en vous l'amour de Dieu, *puisque vous rejetez celui qu'il vous a envoyé.*

43. *Car* je suis venu au nom de mon père, et vous ne me recevez pas : si un autre vient en son propre nom, vous le recevrez (2).

44. *Mais* comment pouvez-vous *me recevoir et* croire, vous qui aimez à recevoir la gloire les uns des autres, et qui ne recherchez point la gloire qui vient de Dieu seul, *laquelle néanmoins est l'unique que je vous permets de rechercher ?*

45. *Au reste,* ne pensez pas, *en m'entendant vous faire ces reproches,* que je sois pour vous accuser devant le père ; vous avez un accusateur, qui est Moïse *même,* en qui vous espérez *en vain, puisque vous ne croyez point ce qu'il vous a dit.*

46. Car, si vous croyiez Moïse, peut-être vous me croiriez aussi, parce que c'est de moi qu'il a écrit, *et que je suis le prophète qu'il vous a ordonné d'écouter.*

47. Mais si vous ne croyez pas à ses écrits, comment croirez-vous à mes paroles ?

---

(1) Quel est celui qui ne veut pas avoir la vie et surtout la vie éternelle ? Les Juifs la voulaient, et nous la voulons aussi : mais les Juifs *ne voulaient pas* l'avoir par la foi en Jésus-Christ, et nous *ne voulons pas* l'avoir par l'observation de la loi de Jésus-Christ. Ils voulaient la fin ; comme eux, nous ne voulons pas le moyen. Ils ont péri avec une telle volonté ; à quoi devons-nous nous attendre, si nous ne changeons pas la nôtre ?

(2) Ce n'est pas seulement ici une menace, c'est une prophétie de ce qu'on vit arriver aussitôt après la mort de Jésus-Christ. Tout ce qui voulut prendre la qualité de Messie trouva des sectateurs parmi ces Juifs qui venaient de rejeter le Messie, et le prodige de leur crédulité à l'égard de ces imposteurs égala le prodige de leur incrédulité à l'égard de Jésus-Christ. Terrible mais juste châtiment de cet aveuglement volontaire qui, après avoir fermé leurs yeux à la vérité, les rendit les dupes et enfin les victimes des illusions les plus grossières et des plus absurdes mensonges : châtiment qui s'est renouvelé dans tous les temps et qui se renouvelle encore tous les jours à nos yeux. Lorsqu'on ne veut plus écouter la voix de ceux que Dieu a établis les interprètes de ses oracles, on en écoute d'autres ; car le peuple ne saurait se bâtir à lui-même un système de religion, et *l'erreur* comme la *foi* lui vient par *l'ouïe.* C'est donc une nécessité pour lui d'écouter d'autres maitres. Et quels maîtres écoute-t-il ? Des hommes sans titre, sans aveu, toujours sans mission, qu'il faut croire sur leur parole, lorsqu'avec une hardiesse aussi ridicule qu'elle est insolente, ils ôsent s'élever contre l'Eglise de Dieu, et viennent vous dire qu'ils ont plus de lumière sur la religion, qu'ils entendent mieux l'Ecriture que tous les docteurs et tous les pasteurs, et se donnent pour docteurs de la vérité, après avoir soutenu que l'Eglise même n'est pas infaillible et qu'elle a erré... Voilà les hommes que l'on est forcé de recevoir, quand on a rejeté les vrais envoyés de Dieu : voilà ceux que l'on écoute volontiers, quand on ne veut plus écouter l'Eglise. Dès lors il n'est plus d'absurdités qu'on ne soit disposé à admettre, plus d'extravagances, plus d'excès auxquels on ne soit prêt à se porter sur la parole d'un imposteur... Voilà l'histoire abrégée des

CHAPITRE VI.

§. I. *Miracle des cinq pains. Jésus fuit pour n'être point roi.*

1. JÉSUS s'en alla ensuite au-delà de la mer de Galilée, qui est *la même chose que* le lac Tibériade.

2. Et une grande multitude de peuple le suivait, parce qu'ils voyaient les miracles qu'il faisait sur les malades, *et il était accablé par la foule.*

3. Il se retira donc sur une montagne, où il s'assit avec ses disciples.

4. Or *le jour de* Pâque, qui est la *grande* fête des Juifs, était proche, *et cette fête attirant à Jérusalem un grand nombre de Juifs, avait fort augmenté la foule de ceux qui le suivaient.*

5. Jésus donc ayant levé les yeux, et voyant qu'une fort grande multitude de peuple venait à lui, dit à Philippe : D'où pourrons-nous acheter du pain pour donner à manger à tout ce monde ?

6. Mais il disait cela pour le tenter, *et pour éprouver sa foi ;* car il savait bien ce qu'il devait faire.

7. Philippe lui répondit : Du pain pour deux cents deniers ne suffirait pas pour que chacun en eut un peu.

8. Un *autre* de ses disciples, qui était André, frère de Simon-Pierre, lui dit :

9. Il y a ici un petit garçon qui a cinq pains d'orge et deux poissons ; mais qu'est-ce que cela pour tant de monde ?

10. Jésus dit donc : Faites-les asseoir. Or il y avait beaucoup d'herbes en ce lieu-là. Et ils s'assirent au nombre d'environ cinq mille hommes.

11. Jésus prit donc les pains, et après avoir rendu grâces *à Dieu son père*, il les distribua *aux disciples, et les disciples*, à ceux qui étaient assis ; et on leur donna de même des *deux* poissons autant qu'ils en voulurent.

12. Et après qu'ils furent rassasiés, il dit à ses disciples : Ramassez les morceaux qui sont restés (1), afin qu'ils ne soient pas perdus.

13. Ils les ramassèrent donc, et ils emplirent douze corbeilles (2) des morceaux qui étaient restés des cinq pains d'orge, après que tous en eurent mangé.

14. Ces gens-là donc ayant vu le miracle que Jésus avait fait, *en*

---

hérésies de tous les temps : voilà l'histoire de cette foule de sectes que le protestantisme a enfantées depuis trois siècles et qu'il enfante encore tous les jours. Ainsi se vérifie, à leur égard et sous nos yeux, la parole du Sauveur : *Je suis venu au nom de mon père, et vous ne me recevez pas ; si un autre vient en son propre nom, vous le recevrez.*

(1) Ainsi le pain eucharistique rassasie tout le monde et ne se consume pas. On vient de voir que Jésus-Christ employa dans cette occasion les mêmes cérémonies que dans l'institution de l'Eucharistie. Ce miracle était donc la figure de l'Eucharistie, et devait préparer les esprits à croire ce mystère qui devait leur être bientôt proposé.

(2) Multiplication miraculeuse, fruit ordinaire de l'aumône. C'est peut-être le plus commun de tous les prodiges.

multipliant ces pains, disaient: C'est là vraiment le prophète (1) qui doit venir dans le monde *pour régner sur Israël et le délivrer des mains de ses ennemis.*

15. Mais Jésus sachant qu'ils devaient venir pour l'enlever et le faire roi, s'enfuit une seconde fois sur la montagne tout seul.

§. II. *Jésus marche sur la mer, et le peuple le suit.*

16. Le soir étant venu, ses disciples s'en allèrent à la mer,

17. et étant montés dans une barque, ils partirent pour aller au-delà de la mer à Capharnaum ; et il était déjà nuit et Jésus n'était pas encore venu à eux.

18. Cependant la mer commençait à s'enfler, à cause d'un grand vent qui soufflait.

19. Quand donc ils eurent ramé environ vingt-cinq ou trente stades (2), ils aperçurent Jésus qui marchait sur la mer et qui s'approchait de la barque, et ils eurent peur, *croyant que c'était un fantôme.*

20. Mais il leur dit : C'est moi, ne craignez point.

21. Ils voulurent donc le prendre dans leur barque. *Dès qu'il y fut entré, le vent cessa*, et *par un nouveau miracle*, la barque se trouva aussitôt au lieu où ils allaient.

22. Le lendemain, le peuple qui était demeuré de l'autre côté de la mer, remarqua qu'il n'y avait eu là qu'une barque, *celle-là seule où les disciples étaient entrés*, et que Jésus n'y était point entré avec ses disciples ; mais que les disciples s'en étaient allés seuls *dans cet unique barque.*

23. Et d'autres barques arrivèrent de Tibériade, près le lieu où ils avaient mangé le pain, après que le Seigneur eut rendu grâces.

24. Le peuple voyant donc que Jésus n'était point là, non plus que ses disciples, ils montèrent dans ces barques et vinrent à Capharnaum, cherchant Jésus.

§. III. *Nourriture qui ne périt point. Jésus-Christ vrai pain du ciel ; ne fait point sa volonté.*

25. Et l'ayant trouvé au-delà de la mer, ils lui dirent : Maître, quand êtes-vous venu ici ?

26. Jésus leur répondit et dit : En vérité, en vérité je vous le dis, vous me cherchez, non *pour les biens spirituels que vous devriez attendre de moi*, parce que vous avez vu des miracles, mais parce que vous avez mangé du pain, et que vous avez été rassasiés, *sans qu'il vous en ait coûté ni argent ni travail.*

27. *Ne vous laissez point ainsi emporter à l'amour de l'oisiveté et à la recherche des biens tempo-*

Parmi ceux qui font de grandes aumônes, il en est peu qui ne l'aient éprouvé plus d'une fois.

Ce qui resta aux apôtres surpassait de beaucoup ce qu'ils avaient donné. On ne s'appauvrit jamais en faisant l'aumône : souvent on s'enrichit. Elle a la promesse de la vie présente et de la vie future.

(1) C'est-à-dire, le Messie que les Juifs désignaient par les noms de prophète, de roi, de fils de David.

(2) Cinq quarts de lieue ou environ.

rels : travaillez, non pour la nourriture qui périt, mais pour celle qui demeure jusque dans la vie éternelle, et que le Fils de l'homme vous donnera ; car c'est lui que Dieu le père a marqué de son sceau (1).

28. Ils lui dirent donc : Que ferons-nous pour faire des œuvres *qui puissent nous obtenir* de Dieu *la vie éternelle ?*

29. Jésus répondit et leur dit : L'œuvre *que la sagesse* de Dieu *demande de vous,* c'est que vous croyiez en celui qu'il a envoyé (2).

30. Ils lui dirent donc : Quel miracle donc faites-vous, afin que nous le voyions, et que nous croyions en vous, *comme au Fils de Dieu et au Messie ?* que faites-vous *d'extraordinaire ? Il est vrai que vous avez une fois nourri cinq mille hommes avec cinq pains ;*

31. *mais* nos pères, *au nombre de plus de six cent mille,* ont mangé, *non une fois, mais durant quarante ans,* la manne dans le désert, *que Moïse leur faisait tous les jours descendre du ciel,* selon qu'il est écrit : Il leur a donné à manger le pain du ciel.

32. Jésus leur dit donc : En vérité, en vérité je vous le dis : Moïse ne vous a point donné le pain du ciel : *la manne ne portait ce nom que parce qu'elle en était la figure ;* mais c'est mon père qui vous donne le véritable pain du ciel.

33. Car le pain de Dieu est celui qui descend du ciel, et qui donne la vie au monde.

34. Ils lui dirent donc : Seigneur, donnez-nous toujours de ce pain-là (3).

35. Et Jésus leur dit : Je suis le pain de vie : celui qui vient à moi n'aura point faim, et celui qui croit en moi n'aura jamais soif (4).

36. Mais je vous l'ai *déjà* dit : Vous m'avez vu *faire plusieurs miracles qui prouvent clairement que je suis le Fils de Dieu,* et *cependant* vous ne croyez point *en moi.*

37. *Vous n'êtes point du nombre de ceux que mon père m'a donnés ; car* tout ce que mon père me donne viendra à moi, et celui qui vient à moi *de la part de mon père,* je ne le jetterai point dehors ;

---

(1) Par les prodiges qui attestent la vérité de sa mission, et qui sont comme les lettres-patentes par lesquelles Dieu déclare à tous les hommes que c'est lui-même qui l'envoie, et que toutes ses paroles doivent être reçues comme la déclaration expresse des volontés divines.

(2) On verra bientôt que cet aliment merveilleux, dont il est parlé plus haut, verset 27e, n'est autre chose que le pain eucharistique. On le mérite en faisant l'œuvre de Dieu, et cette œuvre de Dieu, c'est la foi, dit le Sauveur ; non pas qu'elle y suffit si elle était seule ; mais parce qu'elle est la première de toutes les dispositions requises, et qu'elle produit toutes les autres. C'est donc par la foi qu'il faut toujours commencer, lorsqu'on se dispose à manger le pain céleste. L'humilité, le désir, l'amour, la confiance, etc. couleront naturellement de cette source, et ces sentimens auront plus ou moins de force à proportion que la foi sera plus ou moins vive.

(3) Ils demandent un pain matériel qui les soutienne et qui ne leur manque jamais : car ils prennent les paroles de Jésus-Christ dans un sens grossier et charnel. C'est pour corriger ce sens qu'il s'explique plus clairement dans la suite.

(4) La faim et la soif de l'âme n'est rassasiée que lorsqu'elle se nourrit de Jésus-Christ par une foi vive.

38. car je suis descendu du ciel, non pour faire ma volonté, mais la volonté de celui qui m'a envoyé.

39. Or c'est la volonté de mon père qui m'a envoyé, que je ne perde rien de tout ce qu'il m'a donné, mais que je le ressuscite au dernier jour.

40. Et c'est la volonté de mon père qui m'a envoyé, que quiconque voit le fils et croit en lui, ait la vie éternelle, et *ainsi* je le ressusciterai au dernier jour (1) *pour le faire entrer dans cette vie glorieuse et incorruptible.*

§. IV. *Murmure des Juifs. Qui apprend du père vient au fils.*

41. Les Juifs donc murmuraient contre lui, parce qu'il avait dit : Je suis le pain vivant qui suis descendu du ciel.

42. Et ils disaient : N'est-ce pas là Jésus, le fils de Joseph, dont nous connaissons le père et la mère ? Comment donc dit-il : Je suis descendu du ciel ?

43. Jésus donc répondit et leur dit : Ne murmurez point entre vous.

44. Personne ne peut venir à moi, si mon père qui m'a envoyé ne l'attire (2), et *celui qui viendra à moi de la part de mon père*, je le ressusciterai au dernier jour.

45. *Car* il est écrit dans les prophètes, *touchant ceux qui croiront en moi :* Ils seront tous enseignés de Dieu (3). Quiconque *donc* a écouté le père, et a appris de lui *qui je suis*, celui-là vient à moi *et croit en moi.*

46. Ce n'est pas qu'aucun homme ait vu le père, si ce n'est celui qui est *né* de Dieu ; celui-là a vu le père ; *mais pour les autres, quand l'écriture dit qu'ils seront instruits de Dieu, cela s'entend d'une instruction intérieure et spirituelle, qui ne tombe point sous les sens, et qui n'en est ni moins réelle ni moins véritable.*

47. En vérité, en vérité je vous le dis *encore une fois :* Celui qui croit en moi a la vie éternelle.

48. Je suis le pain de vie.

49. Vos pères ont mangé la manne dans le désert, et ils sont morts.

50. C'est ici le pain qui est

---

(1) Tous les hommes, sans distinction de bons ou de méchans, seront ressuscités par la puissance de Jésus-Christ ; mais il ne parle ici que de la résurrection des bons, parce que celle-ci sera le fruit de ses mérites et comme le développement du germe de vie que le pain eucharistique aura mêlé dans leur chair, et qui sera conservé jusque dans leurs ossemens arides et leurs cendres inanimées. Aussi cette résurrection seule sera heureuse et glorieuse, tandis que celle des méchans, uniquement produite par la justice toute puissante d'un Dieu vengeur, sera moins un retour à la vie que le commencement d'une mort et d'un tourment éternels.

(2) Personne ne peut croire en Jésus-Christ, si Dieu ne l'éclaire et ne l'attire à lui par le don même de la foi.

En matière de salut, l'homme ne peut absolument rien sans le secours de la grâce ; et d'un autre côté, il est de foi qu'il conserve toujours le malheureux pouvoir de résister à cette grâce et de la rendre inutile par sa résistance. Voyez le concile de Trente, sess. VI, can. 4.

(3) C'est-à-dire, tous ceux qui appartiendront à la nouvelle alliance auront pour maître Dieu même qui les

descendu du ciel, afin que celui qui en mange ne meure point (1).

51. *En effet*, je suis le pain vivant qui suis descendu du ciel *pour donner la vie au monde.*

§. V. *Pain vivant. Chair de Jésus-Christ dans l'Eucharistie.*

52. Si quelqu'un *donc* mange de ce pain, il vivra éternellement, et le pain que je donnerai, c'est ma chair que je dois livrer *à la mort* pour la vie du monde.

53. Les Juifs donc disputaient entre eux, en disant : Comment (2) celui-ci peut-il nous donner sa chair à manger ?

§. VI. *La chair de Jésus donne la vie et l'immortalité.*

54. Jésus leur dit donc : En vérité, en vérité je vous le dis : Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous (3).

55. *Mais* celui qui mange ma chair et boit mon sang, a la vie éternelle, et je le ressusciterai au dernier jour.

56. Car ma chair est véritablement une nourriture, et mon sang est véritablement un breuvage.

57. Celui *donc* qui mange ma

---

instruira en parlant à leur cœur ; ils entendront sa voix et ils viendront à Jésus-Christ.

(1) Tous ceux qui mangent le pain vivant de l'Eucharistie meurent corporellement, et tous ceux qui ont mangé la manne ne sont pas morts spirituellement : il faut donc expliquer dans quel sens Jésus-Christ a dit des premiers, qu'ils ne meurent pas, et des seconds, qu'ils sont morts. C'est moins des personnes que parle le Sauveur que des propriétés de ces deux alimens. La manne ne donnait pas la vie immortelle du corps, encore moins celle de l'âme : le pain vivant de l'Eucharistie donne 1° la vie de l'âme, vie immortelle de sa nature, qui ne peut périr que par la faute de celui qui l'a reçue ; en sorte que s'il vient à la perdre, ce n'est pas au pain de vie qu'il a mangé, mais à lui seul que sa mort doit être imputée. 2° C'est le sentiment commun des SS. Pères que ce pain vivant de l'Eucharistie imprime aux corps mêmes de ceux qui s'en nourrissent une qualité vivifiante qui est dans eux comme le germe de la vie heureuse et immortelle qui leur sera communiquée par la résurrection.

(2) Comment ! mot judaïque, comme l'appelle St. Cyrille. Gardons-nous bien de le proférer ; il est la source de toute infidélité. On doit l'appeler encore un mot *calviniste ;* car les Calvinistes ont osé dire pareillement : *comment cet homme peut-il nous donner sa chair à manger ?* Ce mot, en matière de foi, et surtout ici, n'a pas d'autre signification que celle-ci : je ne puis pas comprendre telle chose : donc Dieu ne peut pas faire qu'elle soit : au moins Dieu n'a pas déclaré qu'elle est : ce qui revient à cette proposition insensée : rien ne peut être que ce que je puis comprendre et ce que je veux croire.

(3) C'est-à-dire, la vie de l'âme. Ces paroles de Jésus-Christ imposent à tous les fidèles, qui ont atteint l'âge de raison, l'obligation de communier, c'est-à-dire, de recevoir son corps et son sang, ou réellement par la réception de l'Eucharistie, ou tout au moins spirituellement, lorsqu'ils ne peuvent recevoir le sacrement. La communion spirituelle se fait par la foi et par un grand désir de s'unir à Jésus-Christ, désir qui est ce qu'il appelle lui-même la faim et la soif de la justice ; mais ce désir, s'il est sincère, porte le chrétien à se purifier par la pénitence, la vigilance et la prière, afin de se rendre digne d'être admis à la table sacrée. L'âme qui néglige de prendre cette divine nourriture mourra, si elle n'est déjà morte.

chair et boit mon sang, demeure en moi et moi en lui (1), *comme la nourriture demeure unie à celui qui la prend.*

58. *Et ainsi*, comme le père qui est vivant *par lui-même* m'a envoyé, et que je vis par mon père *de sa propre vie qu'il me communique*, de même celui qui me mange vivra aussi par moi (2) *de ma propre vie que je lui communiquerai.*

59. C'est ici *véritablement* le pain qui est descendu du ciel. Il n'en est pas *de celui qui mange de ce pain* comme de vos pères qui ont mangé la manne et qui sont morts. *Car* celui qui mange ce pain (3) vivra éternellement, *puisqu'il vivra de la vie du Fils de Dieu même, qui est éternelle.*

§. VII. *Scandale des disciples. Apôtres demeurent fermes. L'un d'eux est un démon.*

60. C'est là ce que dit Jésus enseignant dans la synagogue à Capharnaum.

61. Plusieurs donc de ses disciples l'ayant entendu, dirent : Ce discours est *bien* dur, et qui

---

(1) Jésus-Christ ne dit pas : il demeure en ma chair, et ma chair en lui, mais : *il demeure en moi, et moi en lui.* C'est qu'en effet la chair et le sang se retirent, lorsque les accidens ou espèces eucharistiques s'altèrent ; mais l'esprit vivifiant demeure, c'est-à-dire, la personne divine qui, dans Jésus-Christ, est la seule personne et proprement le *moi* : elle demeure, disons-nous, produisant la vie dans l'âme de celui qui a reçu la chair et le sang qui sont comme le canal par lequel la divinité se communique. Ainsi Jésus-Christ et l'homme qui le reçoit vivent de la même vie, produite par le même principe vivifiant, selon ce que dit St. Paul : *Celui qui est attaché au Seigneur est un même esprit avec lui.* 1ère ép. aux Corinth. ch. VI, v. 17. C'est ce que le Sauveur entend par ces paroles, *il demeure en moi et moi en lui*: expression qui suffit à peine pour donner l'idée d'une union si intime, mais le langage humain n'en fournit pas d'autres.

(2) L'explication du texte précédent sert encore à éclaircir celui-ci. De même que le père en envoyant le fils, c'est-à-dire, en unissant la divinité à l'humanité dans la personne du fils, a donné à l'humanité la vie dont la divinité est en lui le principe efficace ; ainsi celui qui s'unit au fils par la manducation de son corps, en reçoit pareillement la vie. On voit donc la vie résider dans la divinité comme dans sa source, d'où elle se répand sur l'humanité de Jésus-Christ qui lui est unie. L'humanité à son tour s'unit aux hommes par la communion, et leur communique la vie dont elle est remplie et toute pénétrée. Cette vie se prend dans le sens le plus étendu et le plus excellent. C'est en même temps la vie de la grâce, la vie de la gloire et même la vie naturelle qui consiste dans l'union éternelle de l'âme avec le corps. Jésus-Christ, dès l'instant de sa conception, a eu de fait les deux premières et de droit la troisième ; car il n'est mort que parce qu'il a voulu, et il est ressuscité pour ne plus mourir. Comme lui nous avons de fait la première et de droit les deux autres ; mais nous ne jouirons de la seconde qu'après la mort, et de la troisième qu'après la résurrection. Elles nous sont différées, mais elles nous sont dues, si nous conservons l'esprit vivifiant que Jésus-Chrit nous communique par la communion de son corps et de son sang. Tout ceci paraît n'être que le développement de ces paroles de St. Paul aux Romains, ch. VIII, v. 11 : *Si donc l'esprit de celui qui a ressuscité Jésus-Christ d'entre les morts habite en nous, celui qui a ressuscité Jésus-Christ d'entre les morts donnera aussi la vie à nos corps mortels par son esprit qui habite en nous.*

(3) De ce texte et de plusieurs autres semblables, où il n'est parlé que de la seule communion sous l'espèce du pain ,

peut l'écouter? *qui peut se persuader qu'un homme donne sa chair à manger et son sang à boire?*

62. Mais Jésus connaissant en lui-même que ses disciples murmuraient sur ce sujet, leur dit: Cela vous scandalise-t-il? *et croyez-vous que je ne puisse vous donner ma chair à manger et mon sang à boire, maintenant que je suis avec vous?*

63. Si donc (1) vous voyez le Fils de l'homme monter où il était auparavant, *que sera-ce?*

64. C'est l'esprit *de Dieu* qui vivifie *et qui donne l'intelligence de ces vérités.* La chair ne sert de rien (2) *pour les entendre;* car les paroles que je vous ai dites sont *elles-mêmes* esprit et vie (3), *et ainsi, pour les entendre, il faut être animé de l'esprit de Dieu et vivre de la vie de la foi.*

65. Mais il y a quelques-uns d'entre vous qui *n'ont point cet esprit et qui ne vivent point de cette vie: c'est pourquoi aussi ils* ne croient pas; car Jésus savait dès le commencement qui étaient ceux qui ne croyaient point, et qui était celui qui le trahirait.

66. Et il *leur* disait: C'est pour cela que je vous ai dit que personne ne peut venir à moi, s'il ne lui est donné par mon père; *car on ne vient à moi que par la foi que mon père seul peut donner.*

67. Dès-lors plusieurs de ses disciples se retirèrent de sa suite, et ils n'allaient plus avec lui.

68. Jésus dit donc aux douze *apôtres:* Et vous, voulez-vous aussi vous en aller?

---

le concile de Trente, sess. 21, ch. I, conclut que la communion sous les deux espèces n'est pas nécessaire pour participer au sacrement.

(1) Ces paroles sont susceptibles de deux sens qui répondent aux deux parties du discours du Sauveur et aux deux causes des murmures de ses auditeurs. Ils avaient murmuré d'abord parce qu'il avait dit qu'il était *le pain vivant descendu du ciel.* Voyez ci-dessus, versets 51, 52 et 53. Si on applique ici sa réponse, elle signifie: Vous ne voulez pas croire à présent que je sois descendu ciel, le croirez-vous quand vous m'y verrez monter?

Cette réponse appliquée à la manducation réelle de la chair signifie: Vous avez peine à croire que je puisse vous donner ma chair en nourriture et mon sang en breuvage, à présent que je suis au milieu de vous; combien plus la chose vous paraîtra-t-elle incroyable, lorsqu'après m'avoir vu monter au ciel, il vous faudra croire que cette chair, en même temps qu'elle est au ciel, est donnée en nourriture sur la terre?

Le premier sens facilite la foi de l'incarnation, le second établit la vérité de la présence réelle. Le second est plus probable, parce qu'il est beaucoup plus probable que Jésus-Christ répond ici au second des deux murmures: et en indiquant la présence de Jésus-Christ en divers lieux par le moyen de l'Eucharistie, on peut dire qu'il consomme la révélation de ce grand mystère.

(2) La chair de Jésus-Christ n'est pas vivifiante par elle-même; elle ne l'est que par l'esprit, c'est-à-dire. par la divinité qui lui est unie et qui se communique par elle à ceux qui la mangent. Cette explication, qui convient fort bien au texte, n'a rien qui répugne à la présence réelle (Voyez les notes sur le 57ème et le 58ème versets ci-dessus.) Elle laisse donc subsister dans toute leur énergie les paroles précédentes où la présence réelle est si clairement exprimée, et ce grand retranchement des calvinistes et de leurs semblables les laisse toujours à découvert.

(3) C'est-à-dire, ne vous arrêtez pas aux sens charnels et révoltans qu'elles ont fait naître dans vos esprits. Comme elles promettent de grands biens, elles renferment aussi de grands mystères: si vous ne pouvez pas encore les comprendre, commencez toujours par croire.

69. Simon-Pierre lui répondit : A qui irions-nous, Seigneur ? vous avez les paroles de la vie éternelle (1) ;

70. et nous avons cru et nous avons connu que vous êtes le Christ, le Fils de Dieu.

71. Jésus leur répondit : Ne vous ai-je pas choisis vous douze ? et néanmoins un de vous est un démon.

72. Ce qu'il disait de Judas Iscariote, fils de Simon ; car c'était lui qui devait le trahir, quoiqu'il fût un des douze *apôtres*.

Quoi de plus propre qu'un pareil discours à écarter tous les mauvais sens, et à ôter tout prétexte à l'incrédulité ?

(1) Ces paroles de St. Pierre sont comme la répétition de celles-ci du Sauveur : *Mes paroles sont esprit et vie.* Apparemment que St. Pierre ne comprenait pas plus que les autres le mystère que Jésus-Christ venait de proposer ; mais il savait que son maître ne disait rien que de vrai, et cela lui suffisait. Comme St. Pierre, le catholique ne comprend pas le mystère de la présence réelle ; cependant comme lui il le croit, parce qu'il reconnait avec lui que Jésus a *les paroles de la vie éternelle*, et qu'il ne peut tromper.

CHAPITRE VII.

§. I. *Parens de Jésus ambitieux. Le monde hait ceux qui le reprennent.*

1. APRÈS cela, Jésus parcourait la Galilée, car il ne voulait pas aller dans la Judée, parce que les Juifs cherchaient à le faire mourir.

2. Or la fête des Juifs appelée des tabernacles (1) était proche.

3. Et ses frères, *c'est-à-dire, ses cousins*, lui dirent : Quittez ce pays, et allez en Judée, afin que *ceux de* vos disciples *qui sont là* voient aussi les œuvres *merveilleuses* que vous faites, *et que vous ne devez pas tenir cachées ;*

4. car personne n'agit en secret, lorsqu'il cherche à être connu dans le public : si *vraiment* vous faites ces choses *si admirables*, montrez-vous au monde : *allez les faire dans Jérusalem, où les Juifs qui s'y rassemblent de toutes les parties de la terre en seront les témoins.*

5. Car ses frères mêmes ne croyaient pas en lui.

6. Jésus donc leur dit : Mon temps *pour me découvrir au monde* n'est pas encore venu ; mais *pour vous*, votre temps est toujours prêt.

7. *Car* le monde ne peut vous haïr, *parce que vous entrez dans ses sentimens et que vous suivez ses maximes ;* mais pour moi, il me hait, parce que je rends témoignage contre lui, que ses œuvres sont mauvaises.

8. Allez, vous autres, à cette

---

(1) C'était une des trois principales fêtes des Juifs. Elle était appelée *fête des tabernacles* ou des *tentes*, à cause des tentes sous lesquelles les Juifs habitaient durant les huit jours de cette solennité, en mémoire de celles sous lesquelles leurs pères étaient demeurés durant quarante ans dans le désert.

fête : pour moi je n'y vais pas *encore*, parce que mon temps n'est pas encore accompli, *et que le moment marqué par mon père n'est pas encore arrivé.*

9. Leur ayant dit ces choses, il demeura dans la Galilée.

§. II. *Jésus-Christ n'enseigne point sa propre doctrine, et ne cherche point sa gloire.*

10. Mais lorsque ses frères furent partis, il alla aussi lui-même à la fête, non pas publiquement, mais comme en cachette.

11. Les Juifs donc le cherchaient le jour de la fête, et ils disaient : Où est-il ?

12. Et on faisait de lui en secret plusieurs discours parmi le peuple *fort différens les uns des autres ;* car les uns disaient : C'est un homme de bien. Les autres disaient : Non, mais il séduit le peuple.

13. Personne néanmoins ne parlait ouvertement de lui *et n'en disait le bien qu'il en pensait*, parce qu'on craignait les Juifs *qui le haïssaient et qui persécutaient ceux qui lui étaient favorables.*

14. Or, vers le milieu de la fête, Jésus monta au temple, et se mit à enseigner.

15. Et *il le faisait avec tant de lumière et de sagesse, que*. les Juifs en étaient étonnés et disaient : Comment cet homme est-il savant, lui qui n'a point étudié ?

16. Jésus leur répondit et dit : Ma doctrine n'est pas ma doctrine ; *ce n'est point une doctrine que j'ai acquise par mon travail*, mais *c'est la doctrine que j'ai reçue* de celui qui m'a envoyé.

17. Si quelqu'un veut faire la volonté de celui qui m'a envoyé, il connaîtra si ma doctrine est de Dieu, ou si je parle de moi-même.

18. Celui qui parle de soi-même, *sans être envoyé de Dieu*, cherche sa propre gloire *et est sujet à mentir ;* mais celui qui cherche *uniquement* la gloire de celui qui l'a envoyé, celui-là dit toujours la vérité, et il n'y a point en lui d'injustice *ni de mensonge, parce qu'il ne dit que ce qu'il a appris de Dieu qui est la vérité même.*

19. *Or, comme les guérisons miraculeuses que Jésus faisait les jours du sabbat avaient irrité contre lui les scribes et les pharisiens et les avaient portés à former le dessein de le faire mourir, comme étant un violateur de la loi, il leur dit :* Moïse ne vous a-t-il pas donné la loi *du sabbat ?* et néanmoins nul de vous n'observe à la *lettre cette* loi ; *car vous ne faites aucun scrupule de donner la circoncision au jour du sabbat, et de travailler à guérir celui qui l'a reçue.*

20. Pourquoi *donc* cherchez-vous à me faire mourir, *parce que j'ai guéri un homme le jour du sabbat ?* Le peuple *lui* répondit et dit : Vous êtes possédé du démon *qui vous inspire une telle pensée.* Qui est-ce qui cherche à vous faire mourir ?

21. Jésus répondit et leur dit : J'ai fait seulement une œuvre *au jour du sabbat*, et vous en êtes tous surpris, *comme si j'avais fait un crime.*

22. Et vous, parce que Moïse vous a donné *la loi de* la circoncision, quoiqu'elle ne vienne pas

de Moïse, mais des patriarches, vous donnez la circoncision au jour du sabbat, *pour obéir à cette loi*.

23. Si *donc* un homme reçoit la circoncision le jour du sabbat, afin que la loi de Moïse ne soit point violée, pourquoi vous mettez-vous en colère contre moi, parce que j'ai guéri un homme dans tout son corps au jour du sabbat ?

24. Ne jugez pas *des choses* selon l'apparence *et selon vos préjugés ;* mais jugez-*en* selon la justice *et la vérité. Si vous en usiez ainsi, vous ne condamneriez pas en moi, comme un crime, ce que vous croyez pouvoir faire sans péché*.

25. Alors quelques personnes de Jérusalem, *qui savaient le dessein que les principaux d'entre les Juifs avaient formé contre Jésus*, commencèrent à dire : N'est-ce pas là celui qu'ils cherchent pour le faire mourir ?

26. Et *néanmoins* le voilà qui parle devant tout le monde, et ils ne lui disent rien. N'est-ce point que les chefs de la nation ont effectivement reconnu qu'il est le Christ ?

27. Mais *cependant* nous savons d'où est cet homme ; *sa famille est connue de tout le monde :* au lieu que quand le Christ viendra, personne ne saura d'où il est (1).

28. Jésus donc *sachant ce qu'on disait de lui*, criait dans le temple, enseignant et disant : Vous me connaissez, *dites-vous*, et vous savez d'où je suis (2) ; et *cependant* je ne suis pas venu de moi-même ; mais celui qui m'a envoyé est véritable, et vous ne le connaissez point.

29. Pour moi, je le connais, parce que je suis *né* de lui, et qu'il m'a envoyé *vers vous pour accomplir les promesses qu'il avait faites à vos pères*.

30 *Les pharisiens furent encore plus irrités de ces paroles ;* ils cherchaient donc à l'arrêter, et néanmoins personne ne mit la main sur lui, parce que son heure *pour être livré à ses ennemis*, n'était pas encore venue.

31. Cependant plusieurs du peuple *voyant les miracles qu'il faisait*, crurent en lui, et ils disaient *entr'eux :* Quand le Christ viendra, fera-t-il plus de miracles que n'en fait celui-ci ? *pourquoi donc refuserions-nous de le reconnaître pour le Messie ?*

32. Les pharisiens entendirent ces discours que le peuple faisait de lui en secret ; et les princes des prêtres et les pharisiens envoyèrent des archers pour le prendre.

33. Jésus leur dit donc : *C'est en vain que vous vous efforcez d'avancer l'heure de ma mort*. Je suis encore avec vous *pour* un peu de temps, et je m'en vais *ensuite* vers celui qui m'a envoyé.

34. Vous me chercherez *alors*, et vous ne me trouverez point ; et *en effet*, vous ne pouvez venir où *je serai alors, et où* je suis *dès-à-présent*.

---

(1) C'est le petit peuple qui parle ainsi; les savans n'ignoraient pas d'où le Christ devait sortir. Voyez le verset 42ème de ce chapitre.

(2) Il veut dire que quoiqu'ils connussent, à ce qu'ils pensaient, son origine et sa naissance selon la chair, ils ignoraient son origine éternelle et divine.

35. Les Juifs dirent donc entr'eux : Où ira-t-il, que nous ne le trouverons point ? est-ce qu'il ira vers ceux qui sont dispersés parmi les gentils, et qu'il enseignera les gentils ?

36. Que signifie cette parole qu'il vient de dire : Vous me chercherez et vous ne me trouverez point, et vous ne pouvez venir où je suis ?

§. III. *Qui a soif vienne à Jésus. Fleuve d'eau vive. Jésus-Christ sujet de division.*

37. Enfin le dernier jour de la fête, qui était le plus solennel, Jésus se tenait debout *au milieu du temple*, et disait à haute voix *à tout le peuple qui était assemblé :* Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive (1), *c'est-à-dire, qu'il croie en moi.*

38. *Car* si quelqu'un croit en moi, il sortira de son cœur des fleuves d'eau vive (2), comme dit l'écriture.

39. Ce qu'il entendait de l'Esprit *Saint* que devaient recevoir ceux qui croiraient en lui ; car l'Esprit *Saint* n'avait pas encore été donné, parce que Jésus n'était pas encore glorifié.

40. Plusieurs donc d'entre le peuple qui était là, ayant entendu ces paroles de Jésus, disaient: Cet homme est véritablement un prophète.

41. D'autres disaient : C'est le Christ. Mais quelques-uns (3) disaient: Est-ce que le Christ viendra de Galilée (4) ?

42. L'écriture ne dit-elle pas que le Christ viendra de la race de David et de la petite ville de Bethléhem où demeurait David ?

43. Ainsi il se forma une division de sentimens parmi le peuple sur son sujet.

44. Or quelques-uns d'entre eux avaient envie de le prendre ; mais *néanmoins* personne ne mit la main sur lui.

§. IV. *Ceux qui croient en Jésus-Christ, traités de maudits. Nicodème le défend.*

45. Les archers donc *qu'on avait envoyés pour l'arrêter*, retournèrent vers les princes des prêtres et les pharisiens. Et ceux-ci leur dirent : Pourquoi ne l'avez-vous pas amené ?

46. Les archers répondirent : Jamais homme n'a parlé comme cet homme. *Il faut que ce soit le Fils de Dieu, le Messie.*

47. Les pharisiens leur répliquèrent : Etes-vous donc séduits aussi, vous autres ?

48. Quelqu'un des chefs de la nation ou des pharisiens a-t-il cru en lui ? *Cependant, c'est à des*

(1) C'est-à-dire, si quelqu'un désire être heureux, qu'il vienne à moi, et il trouvera le véritable bonheur.

(2) C'est-à-dire, quiconque croit en moi sera rempli du St. Esprit : son cœur alors deviendra une source abondante d'où la grâce comme une eau vive se répandra sur les autres par les bonnes œuvres et les vertus dont il donnera l'exemple.

(3) C'étaient ceux qui se piquaient de savoir l'écriture.

(4) Ils le croyaient né à Nazareth où il avait été élevé.

gens sages et éclairés comme eux qu'il appartient d'en juger.

49. Mais cette populace, qui ne connaît pas la loi, ce sont des gens maudits *que Dieu abandonne aux ténèbres de leur esprit et aux égaremens de leur cœur.*

50. Nicodème, celui-là même qui était venu trouver Jésus la nuit, et qui était l'un d'entre eux, leur dit :

51. Notre loi juge-t-elle un homme sans l'avoir entendu auparavant, et sans avoir connu ce qu'il a fait ?

52. Ils répondirent et lui dirent : Est-ce que vous êtes aussi Galiléen, *que vous prenez son parti ?* Examinez les écritures, et apprenez qu'il ne sort point de prophète de Galilée.

53. *Sur cela ils se séparèrent,* et chacun s'en retourna en sa maison.

CHAPITRE VIII.

§. I. *Femme adultère.*

1. POUR Jésus, il s'en alla sur la montagne des oliviers, *où il passa la nuit.*

2. Et dès la pointe du jour, il retourna au temple, et tout le peuple vint à lui ; et s'étant assis, il les instruisait.

3. Alors les scribes et les pharisiens lui amenèrent une femme surprise en adultère, et la mirent au milieu de l'assemblée.

4. Et ils dirent à Jésus : Maître, cette femme vient d'être surprise en adultère.

5. Or Moïse nous a ordonné dans la loi de lapider les adultères. Vous donc, que dites-vous *là-dessus ?*

6. Or ils disaient ceci en le tentant, afin d'avoir de quoi l'accuser, *ou de cruauté, s'il la condamnait à mort, ou de contravention à la loi, s'il lui conservait la vie.* Mais Jésus se baissant, écrivait avec son doigt sur la terre.

7. Comme donc ils continuaient à l'interroger, il se releva et leur dit : Que celui d'entre vous qui est sans péché (1), lui jette la première pierre.

8. Et se baissant de nouveau, il écrivait sur la terre.

9. Mais eux, l'ayant entendu parler de la sorte, *et se sentant repris par leur propre conscience,* ils se retirèrent *tous* l'un après l'autre, *depuis* les vieillards *qui sortirent* les premiers, *comme les plus coupables, jusqu'aux plus jeunes,* et *ainsi* Jésus demeura seul avec la femme qui était au milieu *de la place.*

10. Alors Jésus se relevant, *et ne voyant plus qu'elle,* lui dit : Femme, où sont ceux qui vous accusaient ? personne ne vous a-t-il condamnée ?

11. Elle dit : Personne, Seigneur. Et Jésus dit : Je ne vous condamnerai pas non plus. Allez, et à l'avenir ne péchez plus.

---

(1) Jésus-Christ ne veut pas dire qu'il faille qu'un juge soit lui-même exempt de péché pour punir légitimement les crimes des autres, comme l'ont prétendu plusieurs hérétiques : il veut seulement, en rappelant les accusateurs

§. II. *Jésus lumière du monde. Son père lui rend témoignage. Impénitence des Juifs.*

12. Jésus parla donc de nouveau au peuple, disant: Je suis la lumière du monde; celui qui me suit ne marche point dans les ténèbres, mais il aura la lumière de la vie.

13. Les pharisiens lui dirent donc: Vous vous rendez témoignage à vous-même: votre témoignage n'est point digne de foi.

14. Jésus répondit et leur dit: Quoique je me rende témoignage à moi-même, mon témoignage *néanmoins* est digne de foi, parce que je sais d'où je suis venu et où je vais (1); mais vous, vous ne savez d'où je viens ni où je vais, *et c'est pour cela que vous ne recevez point mon témoignage.*

15. Vous jugez *de moi* selon la chair *et selon qu'il paraît à vos sens;* mais moi, je ne juge *ainsi* de personne;

16. et si je juge *de moi-même et que je me rende témoignage*, mon témoignage est digne de foi, parce que je ne suis pas seul, mais moi, et mon père qui m'a envoyé, *et qui autorise de son témoignage celui que je me rends à moi-même.*

17. Et il est écrit dans votre loi, que le témoignage de deux personnes est digne de foi.

18. *Et ainsi, puisque* je rends témoignage de moi-même, et *que* mon père qui m'a envoyé me rend aussi témoignage, *notre témoignage est digne de foi selon la loi, et vous êtes obligés de le recevoir.*

19. Ils lui disaient donc: Où est votre père, *afin que nous recevions son témoignage?* Jésus répondit: Vous ne connaissez ni moi ni mon père: si vous me connaissiez, vous connaîtriez aussi mon père (2).

20. Jésus dit ces paroles dans *le lieu où était* le trésor, lorsqu'il enseignait dans le temple; *c'était là que se tenaient ordinairement les scribes et les pharisiens, ses plus grands ennemis,* et *cependant* personne ne se saisit de lui, parce que son heure n'était pas encore venue, *et que le temps auquel il voulait se livrer entre leurs mains n'était pas arrivé.*

21. Jésus leur dit donc encore: Je m'en vais, et vous me chercherez *sans pouvoir me trouver;* et *ainsi* vous mourrez dans votre péché, *car* vous ne pouvez venir où je vais.

22. Les Juifs donc disaient: N'est-ce point qu'il se tuera lui-même? et que c'est pour cela qu'il dit: Vous ne pouvez venir où je vais?

23. Et il leur dit: Pour vous, vous êtes d'ici-bas, *et vous n'avez*

---

de cette femme à leur propre conscience, les obliger à la laisser. Il la sauve ainsi de leurs mains, sans leur laisser aucun prétexte de l'accuser lui même.

(1) C'est-à-dire, il est vrai que si ce que je dis de moi-même n'avait pas d'autre garant que ma parole, mon témoignage ne serait pas digne de foi (voyez ci-dessus, ch. V, v. 31); mais les miracles que je fais prouvent qu'en disant que je suis né de Dieu et que je dois retourner à Dieu, je ne dis rien que je ne sache et qui ne mérite d'être cru.

(2) On ne connaît Dieu que lorsqu'on croit que de toute éternité il engendra un fils de même nature que lui, et que Jésus est ce fils devenu homme dans le temps pour notre salut.

[illegible] connaîtriez vous aussi mon Père [illegible]

que des sentimens conformes à votre origine; mais pour moi je suis d'en haut. Vous êtes de ce monde, *et* moi, je ne suis point de ce monde.

24. Je vous ai dit donc que vous mourrez dans vos péchés: car si vous ne *me* croyez *ce* que je suis, vous mourrez dans votre péché, *puisque vous ne pouvez en être délivrés que par la foi que vous aurez en moi.*

§. III. *Jésus ne fait rien de lui-même. La vérité rend libre. Vrais enfans d'Abraham. Enfans du démon.*

25. Ils lui dirent donc: Qui êtes-vous? Jésus leur dit: *Je suis* le principe *de toutes choses*, moi qui aussi vous parle, *et c'est ce que je vous ai dit, dès le commencement, que vous devez croire pour être délivrés de vos péchés.*

26. *Au reste*, j'ai beaucoup de choses à dire de vous et à condamner en vous; mais *je me contenterai aujourd'hui de vous dire que* celui qui m'a envoyé est véritable, et *que* je *ne* dis dans le monde *que* ce que j'ai appris de lui: *de sorte que vous résistez à la vérité même, lorsque vous résistez à mes paroles.*

27. Et ils ne comprirent point qu'il disait que Dieu était son père.

26. Jésus leur dit donc: Lorsque vous aurez élevé le Fils de l'homme, *que vous l'aurez fait mourir sur une croix, et qu'il sera ressuscité*, alors vous connaîtrez qui je suis, et que je ne fais *et que je ne dis* rien de moi-même, mais que je dis les choses comme mon père me les a enseignées:

29. et celui qui m'a envoyé est *toujours* avec moi, et il ne m'a point laissé seul, parce que je fais *aussi* toujours ce qui lui plaît.

30. Lorsqu'il disait ces choses, plusieurs crurent en lui (1).

31. Jésus dit donc aux Juifs qui croyaient en lui: Si vous demeurez *fermes dans la foi que vous avez en moi et* dans *l'observation de* ma parole, vous serez véritablement mes disciples.

32. et vous connaîtrez la vérité; et la vérité *se découvrant à vous*, vous rendra libres.

33. Ils lui répondirent: Nous sommes de la race d'Abraham, et nous n'avons jamais été esclaves de personne. Comment donc dites-vous: Vous serez libres?

34. Jésus leur répondit: En vérité, en vérité je vous le dis, quiconque commet le péché, est esclave du péché.

35. Or l'esclave ne demeure pas toujours dans la maison *du père de famille;* mais le fils y demeure toujours.

36. Si donc le Fils *de Dieu* vous met en liberté *et vous affranchit de l'esclavage du péché*, vous serez *alors* véritablement libres, *et vous demeurerez toujours dans la maison du père céleste.*

37. Je sais *aussi bien que vous* que vous êtes enfans d'Abraham; mais *je sais aussi que vous êtes esclaves du péché, puisque* vous cherchez à me faire mourir, parce

(1) Ils crurent d'une foi passagère et pour un moment, comme la suite le fait voir.

que ma parole ne trouve point d'entrée en vous, *ni de place dans votre cœur.*

38. Moi, *en vous annonçant la vérité*, je dis ce que j'ai vu dans mon père. et vous, *en voulant me faire mourir*, vous faites ce que vous avez vu dans votre père.

39. Ils répondirent et lui dirent : Notre père c'est Abraham. Jésus leur dit : Si vous êtes enfans d'Abraham, faites les œuvres d'Abraham.

40. Mais maintenant vous cherchez à me faire mourir, moi qui vous ai dit la vérité que j'ai apprise de Dieu : c'est ce qu'Abraham n'a point fait.

41. *Ainsi vous ne faites pas les œuvres d'Abraham ; mais* vous faites les œuvres de votre père. Ils lui dirent donc : Nous ne sommes pas nés de la fornication : nous n'avons qu'un père qui est Dieu.

42. Jésus donc leur dit : Si Dieu était votre père, vous m'aimeriez sans doute. Car je suis sorti de Dieu, et je suis venu de sa part ; car je ne suis pas venu de moi-même, mais c'est lui qui m'a envoyé.

43. Pourquoi *donc* ne connaissez-vous point mon langage ? C'est que *votre aversion pour moi est si grande, que* vous ne pouvez *pas seulement* entendre ma parole *qui est néanmoins véritablement la parole de Dieu.*

44. *Et ainsi vous n'êtes point les enfans de Dieu ; mais* le père dont vous êtes nés est le diable, et vous voulez accomplir les désirs de votre père ; il a été homicide dès le commencement *du monde, à l'égard de nos premiers parens qu'il a tués en les portant au péché, et vous l'êtes aujourd'hui à mon égard, en voulant m'ôter la vie* ; et *de plus*, il n'est point demeuré dans la vérité *comme il paraît*, parce que la vérité n'est point en lui ; *de sorte que* lorsqu'il ment, c'est de son propre fonds qu'il parle ; car il est menteur, et le père du mensonge.

45. Mais si je vous dis la vérité, vous ne me croyez pas.

§. IV. *Qui est de Dieu entend sa parole. Jésus, appelé possédé, remet son honneur à son père, est avant Abraham. On veut le lapider.*

46. *Cependant* qui de vous me convaincra de péché *ou de mensonge ?* Si *donc* je vous dis la vérité, pourquoi ne me croyez-vous pas, *sinon parce que vous êtes les enfans du diable, et qu'à l'imitation de votre père, vous haïssez la vérité.*

47. Celui qui est enfant de Dieu, écoute les paroles de Dieu. Ce qui fait donc que vous ne les écoutez pas, c'est que vous n'êtes point enfans de Dieu.

48. Les Juifs donc répondirent et lui dirent : N'avons-nous pas raison de dire que vous êtes un Samaritain *ennemi du peuple de Dieu*, et que vous êtes possédé du démon *qui vous inspire ces sentimens ?*

49. Jésus répondit : Je ne suis point possédé du démon ; mais j'honore mon père, et vous m'avez déshonoré.

50. Mais je ne cherche point ma propre gloire ; il y a quel-

qu'un (1) qui la cherchera et qui me fera justice *des injures que vous me faites.*

51. En vérité, en vérité je vous le dis : Si quelqu'un garde ma parole, il ne mourra jamais(2).

52. Les Juifs dirent donc : Nous connaissons *bien* maintenant que vous êtes possédé du démon, *qui vous fait proférer un tel mensonge.* Abraham est mort et les prophètes aussi, et vous dites : Celui qui garde ma parole, ne mourra jamais.

53. Etes-vous *donc* plus grand que notre père Abraham qui est mort ? et les prophètes sont morts. Qui prétendez-vous être ?

54. Jésus leur répondit : Si je me glorifie moi-même, ma gloire n'est rien, *et vous avez raison de rejeter celle que je me donne; mais* c'est mon père qui me glorifie *par la puissance qu'il me communique,* lui que vous dites être votre Dieu.

55. Cependant vous ne l'avez point connu (3) ; mais moi, je le connais ; et si je disais que je ne le connais pas, je serais un menteur comme vous. Mais je le connais et je garde sa parole.

56. *Quant à ce que vous me demandez, si je suis plus grand qu'Abraham, je vous dirai seulement qu'*Abraham votre père a désiré avec ardeur de voir mon jour (4), *le jour de mon avénement sur la terre.* Il l'a vu et il en a été comblé de joie.

57. Les Juifs lui dirent donc : Vous n'avez pas encore cinquante ans et vous avez avez vu Abraham ?

58. Jésus leur dit : En vérité, en vérité je vous le dis, je suis avant qu'Abraham fût fait.

59. Ils prirent donc des pierres pour les lui jeter ; mais Jésus se cacha et sortit du temple.

---

(1) Il parle de Dieu son père.

(2) De la mort éternelle de l'âme. Mais les Juifs l'entendaient de la mort du corps.

Ainsi ces paroles : *il ne mourra jamais,* signifient : il recevra par la résurrection une vie qui ne sera plus suivie de la mort. D'autres l'entendent de la vie de la grâce, vie éternelle de sa nature, comme on l'a dit ailleurs, et qui ne peut jamais se perdre que par la faute de celui qui l'a reçue. Si l'on ajoute que c'est cette vie de la grâce qui donne droit à la vie éternelle dont la résurrection sera suivie, on aura les deux explications dans une seule et le vrai sens du texte.

(3) Ils connaissaient Dieu en spéculation, mais ils ne le connaissaient pas dans la pratique ; car ne pas faire sa volonté, c'est méconnaître son autorité et ses droits, c'est être du nombre de ceux *qui font profession de connaître Dieu, mais qui le renoncent par leurs œuvres,* comme dit St Paul, ép. à Tite, ch. I, v. 16. Il y avait donc un sens dans lequel ils ne pouvaient pas dire avec vérité qu'ils connaissaient Dieu ; c'est dans ce sens que St. Jean a dit encore, 1ère ép. ch. II, v. 4 : *Celui qui dit qu'il connaît Dieu, et qui ne garde pas ses commandemens, est un menteur et il ne dit point la vérité.*

(4) C'est-à-dire, Abraham à qui Dieu avait promis que le Verbe fait chair naîtrait de sa race, désira avec ardeur de savoir en quel temps cette promesse s'accomplirait, et Dieu le lui fit connaître. On croit que ce fut à l'occasion du sacrifice mystérieux de son fils Isaac.

CHAPITRE IX.

§. I. Aveugle-né guéri par Jésus-Christ.

1. Et Jesus en passant vit un homme aveugle de naissance ;

2. et ses disciples lui firent cette question : Maître, qui a péché, est-ce cet homme (1), ou son père et sa mère pour qu'il soit né aveugle ?

3. Jésus répondit : Ni lui, ni son père, ni sa mère (2) n'ont péché ; mais c'est afin que les œuvres *et la puissance* de Dieu paraissent en lui.

4. *Car* il faut que je fasse les œuvres de celui qui m'a envoyé, pendant qu'il est jour : la nuit vient où personne ne peut agir.

5. Tant que suis dans le monde, je suis la lumière du monde. *Ainsi le jour dont je dois profiter, c'est le temps de ma vie, et la nuit qui le doit suivre, est celui de ma mort.*

6. Après avoir dit cela, il cracha à terre, fit de la boue avec sa salive, en frotta les yeux de l'aveugle,

7. et lui dit : Allez vous laver dans la piscine de Siloë (mot qui signifie envoyé). Il y alla donc, se lava et revint voyant clair.

8. Ses voisins donc, et ceux qui l'avaient vu auparavant demander l'aumône, disaient : N'est-ce pas là celui qui était assis et qui demandait l'aumône ? Les uns disaient : C'est lui.

9. Les autres disaient : Non, mais c'est un qui lui ressemble. Pour lui, il disait : C'est moi-même.

10. Ils lui dirent donc : Comment vos yeux se sont-ils ouverts ?

11. Ils répondit : Cet homme qu'on appelle Jésus, a fait de la boue, m'en a frotté les yeux, et m'a dit : Allez à la piscine de Siloë, et lavez-vous. J'y ai été, je me suis lavé, et je vois.

12. Et ils lui demandèrent : Où est-il ? Il répondit : Je ne sais.

§. II. *Enquêtes des pharisiens. Ceux qui confessent Jésus-Christ, chassés de la synagogue.*

13. Ils amenèrent aux pharisiens cet homme qui avait été aveugle.

14. Or c'était le jour du sabbat que Jésus fit cette boue et qu'il ouvrit les yeux de cet aveugle.

---

(1) Ce n'est pas qu'ils croient que cet aveugle ait pu pécher avant que de naître ; mais sachant en général, 1° que c'est le péché qui a introduit les maladies dans le monde ; 2° que Dieu venge quelquefois les crimes des pères sur les enfans, ils font cette question à Jésus-Christ, pour lui donner occasion de leur apprendre ce qui a attiré sur cet homme une telle disgrâce.

(2) C'est-à-dire, que quoiqu'ils fussent coupables de péchés, ils ne l'étaient pas plus qu'une infinité d'autres à qui le même malheur n'était point arrivé. Dieu envoie aux hommes des afflictions, ou pour punir leurs propres péchés, ou pour venger sur eux les injustices de leurs pères, auxquelles ils ont pris quelque part, ou pour éprouver et purifier leur vertu, ou pour faire éclatter sa puissance.

15. Les pharisiens donc lui demandèrent à leur tour comment il avait recouvré la vue. Et il leur dit : Il m'a mit de la boue sur les yeux, je me suis lavé, et je vois.

16. Quelques-uns des pharisiens disaient donc : Cet homme n'est point de Dieu, puisqu'il ne garde pas le sabbat. Mais d'autres disaient : Comment un homme pécheur peut-il faire de tels miracles ? Et il y avait *sur cela* division entr'eux.

17. Ils dirent donc de nouveau à l'aveugle : Et toi, que dis-tu de cet homme qui t'a ouvert les yeux ? Il dit : C'est un prophète (1).

18. Les Juifs donc ne crurent point que cet homme eût été aveugle, et qu'il eût recouvré la vue, jusqu'à ce qu'ils eussent fait venir son père et sa mère ;

19. et ils les interrogèrent en disant : Est-ce là votre fils, que vous dites être né aveugle ? Comment donc voit-il maintenant ?

20. Le père et la mère leur répondirent et dirent : Nous savons que c'est là notre fils, et qu'il est né aveugle ;

21. mais nous ne savons comment il voit maintenant, et nous ne savons pas non plus qui lui a ouvert les yeux. Il a de l'âge : interrogez-le ; qu'il parle lui-même de ce qui le regarde.

22. Son père et sa mère parlèrent de la sorte, parce qu'ils craignaient les Juifs : car les Juifs avaient déjà arrêté entr'eux que si quelqu'un reconnaissait Jésus pour le Christ, il serait chassé de la synagogue (2).

23. C'est pour cela que son père et sa mère dirent : Il a de l'âge : interrogez-le lui-même.

§. III. *Aveugle maltraité et chassé pour Jésus-Christ.*

24. Ils appelèrent donc une seconde fois cet homme qui avait été aveugle, et lui dirent : Rends gloire à Dieu *devant qui tu parles, et dis-nous la vérité. Ce n'est pas cet homme qui t'a guéri ; car* nous savons que cet homme est un pécheur *qui séduit le peuple.*

25. Il leur répondit donc : Je ne sais si c'est un pécheur : je ne sais qu'une chose, c'est qu'étant auparavant aveugle, je vois maintenant.

26. Ils lui dirent donc : Que t'a-t-il fait ? et comment t'a-t-il ouvert les yeux ?

27. Il leur répondit : Je vous l'ai déjà dit, et vous l'avez entendu : pourquoi voulez-vous l'entendre encore une fois ? est-ce que vous voulez devenir aussi ses disciples ?

28. Ils le chargèrent alors d'injures, et lui dirent : Sois toi-même son disciple : pour nous, nous sommes disciples de Moïse.

29. Nous savons que Dieu a parlé à Moïse ; mais pour celui-ci, nous ne savons d'où il est.

30. Cet homme répondit et leur dit : C'est ce qui est étonnant que vous ne sachiez d'où il

---

(1) C'est-à-dire, un homme envoyé de Dieu, rempli de son Esprit.

(2) C'est ce que nous appellerions être retranché de la communion, excommunié.

est, *vous qui êtes les docteurs de la loi*, et qu'il m'ait ouvert les yeux.

31. Or nous savons que Dieu n'exauce point les pécheurs (1) ; mais si quelqu'un honore Dieu et fait sa volonté, c'est celui-là qu'il exauce.

32. Depuis le commencement des siècles, on n'a point entendu dire que personne ait ouvert les yeux à un aveugle-né.

33. Si cet homme n'était pas de Dieu, il ne pourrait rien faire de ce qu'il fait, *n'y ayant que Dieu seul qui puisse faire de telles merveilles*.

34. Ils répondirent et lui dirent : Tu es né tout entier dans le péché, *comme il paraît par l'aveuglement dans lequel tu es né*, et tu te mêles de nous enseigner ? Et ils le mirent dehors.

§. IV. *Aveugle instruit par Jésus. Ceux qui croient voir, aveugles.*

35. Jésus apprit qu'ils l'avaient *ainsi* mis dehors, et l'ayant rencontré, il lui dit : Croyez-vous au Fils de Dieu ?

36. Il répondit et dit : Qui est-il, Seigneur, afin que je croie en lui ?

37. Et Jésus lui dit : Vous l'avez vu, et c'est lui-même qui vous parle.

38. Alors il dit : Je crois, Seigneur. Et se prosternant, il l'adora.

39. Et Jésus dit : Je suis venu dans ce monde pour exercer un *juste* jugement ; *car je suis venu* afin que ceux qui ne voient point, voient, et que ceux qui voient, deviennent aveugles (2).

40. Quelques-uns des pharisiens qui étaient avec lui, entendirent ces paroles, et *sentant bien qu'elles s'adressaient à eux, ils* lui dirent : Sommes-nous aussi des aveugles, nous autres ?

41. Jésus leur dit : Si vous étiez *assez humbles pour reconnaître que vous êtes des* aveugles, vous n'auriez *bientôt* point de péché, *parce que vous auriez recours à celui qui peut vous éclairer ;* mais à présent que vous dites : Nous voyons clair, *c'est pour cela même que* votre péché subsiste, *puisque cette présomption vous empêche de chercher la lumière qui vous est nécessaire, et dont cependant vous ne croyez pas avoir besoin.*

---

(1) C'est-à-dire, Dieu qui est la vérité, n'accorde point à un imposteur le pouvoir d'autoriser ses mensonges par des miracles.

(2) C'est-à-dire, afin que ceux qui reconnaissent de bonne foi leur aveuglement soient éclairés de la lumière divine, et que ceux qui se confient en leurs propres lumières en soient punis par l'aveuglement de leur cœur. Ce n'est pas à dire que leur aveuglement ait été une des fins de la venue de Jésus-Christ ; mais, comme on l'a déjà dit, il en fut la suite. (Voyez St. Marc, ch. IV, v. 12.) C'est tout ce que signifie à cet égard la particule *afin que*, qui dans l'usage de la langue sainte ne veut dire souvent rien de plus, sinon qu'une chose a été à l'occasion d'une autre, ou seulement qu'elle l'a précédée.

CHAPITRE X.

§. I. *Le pasteur et le voleur. Jésus est la porte.*

1. *Puis il ajouta :* En vérité, en vérité je vous le dis : Celui qui n'entre pas par la porte dans la bergerie des brebis, mais qui y monte par un autre endroit, est un voleur et un larron.

2. Mais celui qui entre par la porte, est le pasteur des brebis.

3. C'est à celui-là que le portier ouvre, et les brebis entendent sa voix ; il appelle ses propres brebis par leur nom, et il les fait sortir.

4. Et lorsqu'il a fait sortir ses propres brebis, il va devant elles, et les brebis le suivent, parce qu'elles connaissent sa voix.

5. Elles ne suivent point un étranger, mais elles le fuient, parce qu'elles ne connaissent point la voix des étrangers (1).

6. Jésus leur dit cette parabole, *pour leur faire comprendre qu'il était le véritable pasteur des brebis de Dieu, le chef et le conducteur de son peuple ;* mais ils ne comprirent point ce qu'il leur disait.

7. Jésus donc leur dit encore : En vérité, en vérité je vous le dis : Je suis la porte des brebis.

8. Tous ceux qui sont venus *avant moi, et qui ont prétendu conduire les hommes au ciel par une autre voie,* sont des voleurs et des larrons, et les brebis ne les ont point écoutés.

9. Je suis la porte *du salut.* Si quelqu'un entre par moi, il sera sauvé ; il entrera, il sortira et il trouvera des pâturages.

10. Le voleur ne vient que pour voler, pour égorger et pour perdre *les brebis ; pour* moi, je suis venu, afin qu'elles aient la vie, et qu'elles l'aient plus abondamment.

§. II. *Le bon pasteur et le mercenaire. Jésus-Christ traité de possédé.*

11. *Car* je suis le bon pasteur. *Or* le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis.

12. Mais le mercenaire, et celui qui n'est point le *propre* pasteur, à qui les brebis n'appartiennent point, voyant venir le loup, abandonne les brebis et s'enfuit, et le loup ravit et disperse les brebis.

13. Or le mercenaire s'enfuit *de la sorte,* parce qu'il est mercenaire, et qu'il ne se met point en peine des brebis, *mais qu'il n'a en vue que ses propres intérêts.*

14. *Pour moi,* je suis le bon

(1) La bergerie, c'est l'Eglise ; les brebis, ce sont les fidèles et particulièrement les élus ; la porte, c'est Jésus-Christ ; le portier, c'est Dieu-même qui reçoit tous ceux qui entrent par Jésus-Christ, c'est-à-dire, en son nom, par son ordre et par le mouvement de son esprit. Le vrai pasteur est celui qui entre par Jésus-Christ ; l'étranger, le voleur, c'est celui qui n'a point de vocation légitime pour conduire les brebis. Tels sont tous ceux qui n'ont pas reçu leur mission de l'église catholique, ou qui ne demeurent pas unis de communion avec le successeur de Pierre et soumis à sa juridiction.

pasteur, et je connais mes brebis, et mes brebis me connaissent (1),

15. comme mon père me connaît, et que je connais mon père ; et, *comme cette connaissance mutuelle produit en nous un amour infini, aussi cette connaissance que j'ai de mes brebis m'inspire un amour si ardent pour elles, que* je donne ma vie pour mes brebis, *non-seulement pour celles que j'ai parmi ce peuple, mais encore pour celles que j'ai parmi les autres nations.*

16. *Car* j'ai encore d'autres brebis (2) qui ne sont pas de cette bergerie : il faut aussi que je les amène ; et elles entendront ma voix, et il n'y aura *plus* qu'un troupeau et qu'un pasteur.

17. C'est pour cela que mon père m'aime, parce que je donne *ainsi* ma vie *pour le salut de mes brebis. Mais je ne la quitte pas pour toujours ; je la quitte* pour la reprendre, *et je ne la quitte pas malgré moi ;*

18. *car* personne ne me l'ôte, mais je la donne de moi-même, et j'ai le pouvoir de la quitter, et j'ai le pouvoir de la reprendre ; *mais je la quitte volontiers, parce que* c'est le commandement que j'ai reçu de mon père.

19. Il s'éleva encore une division parmi les Juifs, à l'occasion de ce discours.

20. Plusieurs d'entr'eux disaient : Il est possédé du démon, et il est fou : pourquoi l'écoutez-vous ?

21. D'autres disaient : Ce ne sont pas là les paroles d'un homme possédé du démon : est-ce que le démon peut ouvrir les yeux des aveugles, *comme a fait celui-ci ?*

§. III. *Brebis de Jésus entendant sa voix, ne périssent point. Fureur des Juifs contre Jésus.*

22. Or on faisait à Jérusalem la fête de la dédicace *du temple et de l'autel des holocaustes, profané par Antiochus, et purifié par Judas-Machabée,* et c'était en hiver.

23. Et Jésus se promenait dans le temple, *c'est-à-dire,* dans le portique de Salomon *qui était proche le temple.*

24. Les Juifs donc s'assemblèrent autour de lui, et lui dirent : Jusqu'à quand nous tiendrez-vous l'esprit en suspens ? Si vous êtes le Christ, dites-le-nous clairement.

25. Jésus leur répondit : Je vous parle, et vous ne croyez point ; *quoique* les œuvres que je fais au nom de mon père, rendent témoignage de moi *que je ne suis pas un menteur.*

26. Mais vous ne *me* croyez pas, *malgré ces témoignages si évidens de la vérité de mes paroles,* parce que vous n'êtes pas de mes brebis.

27. *En effet,* mes brebis entendent ma voix, et je les connais, et elles me suivent :

28. et je leur donne la vie éternelle, et elles ne périront jamais, et personne ne les arrachera d'entre mes mains.

29. *Car* ce que mon père m'a

(1) *Connaître*, dans le style de l'écriture, veut dire souvent *aimer.*

(2) Ce sont les gentils qui devaient croire en Jésus-Christ, et ne former qu'une seule église avec les Juifs convertis.

donné, est plus grand que toutes choses, et personne ne peut rien arracher de la main de mon père.

30. *Or* mon père et moi, nous sommes une même chose : *personne donc aussi ne saura les arracher des miennes.*

31. Les Juifs donc prirent *encore* des pierres pour le lapider.

32. Jésus leur répondit : J'ai fait devant vous plusieurs bonnes œuvres par la puissance de mon père, pour laquelle est-ce que vous me lapidez ?

33. Les Juifs lui répondirent : Ce n'est point pour une bonne œuvre que nous vous lapidons, mais pour un blasphème, et parce qu'étant homme, vous vous faites passer pour Dieu.

34. Jésus leur répondit : N'est-il pas écrit dans votre loi : J'ai dit : Vous êtes des dieux ?

35. Si *donc* elle appelle dieux ceux à qui la parole de Dieu était adressée, et que l'écriture ne puisse être détruite,

36. pourquoi dites-vous que je blasphème, moi que mon père a sanctifié *par l'union de la nature divine avec la nature humaine dans ma personne divine*, et qu'il a envoyé dans le monde *pour être le principe et le modèle de la sainteté de tous les hommes ? Pourquoi, dis-je, voulez-vous que je blasphème,* parce que j'ai dit : Je suis le Fils de Dieu ?

37. Si je ne fais pas les œuvres de mon père, *des œuvres qui montrent clairement que je suis revêtu de sa puissance*, ne me croyez point.

38. Mais si je les fais, quand vous ne voudriez pas me croire *sur ma parole*, croyez *au moins* à mes œuvres, *à ces œuvres merveilleuses que je fais devant vous,* afin que vous connaissiez et que vous croyiez que le père est en moi, et moi dans le père, *en sorte que nous avons, mon père et moi, une même essence, une même volonté et un même esprit.*

39. Les Juifs cherchèrent donc à le prendre ; mais il s'échappa de leurs mains,

40. et s'en alla de nouveau au-delà du Jourdain, au même endroit où Jean avait d'abord baptisé, et il y demeura, *pour ne pas irriter davantage ses ennemis.*

41. Et plusieurs vinrent le trouver, et ils disaient : A la vérité Jean n'a fait aucun miracle ;

42. mais tout ce qu'il a dit de celui-ci était vrai, *comme il paraît par les merveilles qu'il a opérées à nos yeux. Nous devons donc recevoir le témoignage que Jean lui a rendu.* Et *ainsi* il y en eut beaucoup qui crurent en lui, *et qui le reconnurent pour le Fils de Dieu et le Messie.*

CHAPITRE XI.

§. I. *La mort et la résurrection de Lazare.*

1. Cependant il y avait un homme malade, nommé Lazare, qui était de Béthanie, le bourg de Marie et de Marthe, sa sœur.

2. Or Marie était celle qui répandit des parfums sur le Seigneur, et qui lui essuya les pieds avec ses cheveux (1), et Lazare, qui était *alors* malade, était son frère.

3. Ses sœurs donc envoyèrent dire à Jésus : Seigneur, voilà que celui que vous aimez est malade (2).

4. Jésus entendant cela, leur dit : Cette maladie ne va point à la mort (3) *qui termine la vie ;* mais elle est pour la gloire de Dieu, *c'est-à-dire,* afin que le Fils de Dieu en soit glorifié.

5. Or Jésus aimait Marthe et Marie sa sœur, et Lazare *aussi.*

6. Ayant donc appris qu'il était malade, il demeura encore deux jours au même lieu.

7. Puis, après cela, il dit à ses disciples : Retournons en Judée.

8. Ses disciples lui dirent : Maître, il n'y a qu'un moment que les Juifs voulaient vous lapider, et vous retournez là ?

9. Jésus répondit : N'y a-t-il pas douze (4) heures dans le jour ? Si quelqu'un marche durant le jour, il ne se heurte point, parce qu'il voit la lumière du monde ;

10. mais s'il marche la nuit, il se heurte, parce qu'il n'a point de lumière *qui éclaire ses pas. Ainsi je puis marcher en assurance durant les jours de ma vie réglés par mon père, et je ne tomberai entre les mains de mes ennemis, que lorsque la nuit, c'est-à-dire, l'heure de ma mort sera arrivée.*

11. Après leur avoir dit ces paroles, il ajouta : Notre ami Lazare dort ; mais je m'en vais pour le réveiller.

12. Ses disciples dirent donc : Seigneur, s'il dort, il sera guéri.

13. Mais Jésus avait parlé de sa mort ; et eux crurent qu'il parlait du sommeil ordinaire.

14. Alors donc Jésus leur dit ouvertement : Lazare est mort :

15. et je me réjouis, pour l'amour de vous, de ce que je n'étais pas là, *et de ce que mon absence a donné lieu à la mort de cet homme et au miracle que je ferai en lui rendant la vie,* afin que vous croyiez *que je suis le Fils de*

---

(1) Voyez le chapitre suivant, §. 1.

(2) C'est là, selon les SS Pères, le modèle de la prière parfaite. Elle consiste dans la simple exposition du besoin, accompagnée d'une ferme confiance en Dieu. Cette confiance est fondée sur la connaissance que l'on a de la bonté, de la puissance et de la sagesse de Dieu. Par sa bonté il nous veut du bien, par sa puissance il peut nous le faire, par sa sagesse il fera le discernement de ce qui nous est le plus avantageux : ce qui produit la résignation, quoiqu'il arrive, parce qu'il sait mieux que nous ce qu'il nous faut.

(3) C'est-à-dire, à une mort qui doive durer jusqu'à la résurrection générale, comme celle des autres hommes ; car il devait recouvrer la vie bientôt après.

(4) Les Juifs comptaient douze heures depuis le lever jusqu'au coucher du soleil.

Dieu, et que je donne la vie à qui il me plaît. Mais allons à lui, *sans tarder davantage.*

16. Thomas, surnommé Didyme, dit donc aux autres disciples : Allons-y aussi nous, afin de mourir avec lui.

§. II. *Entretien de Marthe avec Jésus.*

17. Jésus arriva donc, et trouva qu'il y avait déjà quatre jours qu'il était dans le tombeau.

18. Or Béthanie n'était éloignée de Jérusalem que d'environ quinze stades (1),

19. et plusieurs des Juifs étaient venus voir Marthe et Marie pour les consoler de la mort de leur frère.

20. Marthe ayant donc appris que Jésus venait, alla au-devant de lui ; mais Marie demeura dans la maison.

21. Marthe dit donc à Jésus : Seigneur, si vous eussiez été ici, mon frère ne serait pas mort ;

22. mais je sais que présentement même, Dieu vous accordera tout ce que vous lui demanderez.

23. Jésus lui dit : Votre frère ressuscitera.

24. Marthe lui dit : Je sais bien qu'il ressuscitera en la résurrection *qui se fera* au dernier jour.

25. Jésus lui dit : Je suis la résurrection et la vie (2). Celui qui croit en moi, vivra, quand même il serait mort ;

26. et quiconque vit et croit en moi, ne mourra point à jamais (3). Croyez-vous cela ?

27. Elle lui dit : Oui, Seigneur, je crois que vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant, qui êtes venu dans ce monde *pour donner aux hommes la vie éternelle.*

§. III. *Jésus frémit, pleure, crie, ressuscite Lazare. Les apôtres le délient.*

28. Ayant dit ces paroles, elle s'en alla et appela secrètement Marie sa sœur, lui disant *tout bas :* Le maître est venu, et il vous demande.

29. Dès qu'elle eut entendu cela, elle se leva promptement, et vint le trouver ;

30. car Jésus n'était pas encore entré dans le bourg ; mais il était encore au lieu où Marthe l'avait rencontré.

31. Les Juifs donc qui étaient avec Marie dans la maison, et qui la consolaient, ayant vu qu'elle s'était levée si promptement et qu'elle était sortie, la suivirent en disant : Elle va au sépulcre pour y pleurer.

32. Marie étant donc arrivée au lieu où était Jésus, et l'ayant vu, se jeta à ses pieds, et lui dit : Seigneur, si vous eussiez été ici, mon frère ne serait pas mort.

33. Jésus donc la voyant pleurer, elle et les Juifs qui étaient venus avec elle, frémit en *son* esprit, et se troubla lui-même (4).

---

(1) Trois quarts de lieue.

(2) C'est-à-dire, c'est moi qui ressuscite et qui donne la vie.

(3) C'est-à-dire, la mort du corps ne sera pour lui que le passage à une vie heureuse et immortelle.

(4) C'est-à-dire, excita dans son cœur un mouvement volontaire de douleur et

34. Puis il *leur* dit : Où l'avez-vous mis ? Ils lui dirent : Seigneur, venez et voyez.

35. Et Jésus pleura.

36. Les Juifs dirent donc : Voyez comme il l'aimait.

37. Mais quelques-uns d'entre eux dirent : Lui qui a ouvert les yeux à un aveugle-né, ne pouvait-il pas empêcher celui-ci de mourir !

38. Jésus donc frémissant de nouveau en lui-même, vint au sépulcre (c'était une grotte. et on avait mis une pierre par-dessus *qui en fermait l'entrée*).

39. Jésus *leur* dit : Otez la pierre. Marthe, la sœur du mort, lui dit : Seigneur, il sent déjà mauvais : car il y a quatre jours qu'il est là.

40. Jésus lui dit : Ne vous ai-je pas dit que si vous croyez, vous verrez la gloire *et la puissance* de Dieu *éclater dans la résurrection de votre frère*.

41. Ils ôtèrent donc la pierre : et Jésus levant les yeux *au ciel*, dit : Mon père, je vous rends grâces de ce que vous m'avez exaucé.

42. Pour moi, je savais bien que vous m'exaucez toujours ; mais je dis ceci pour ce peuple qui m'environne, afin qu'ils croient que c'est vous qui m'avez envoyé.

43. Ayant dit ces paroles, il cria d'une voix forte : Lazare, sortez dehors.

44. Et aussitôt le mort sortit, ayant les pieds et les mains liés de bandes, et le visage enveloppé d'un linge (1). Jésus *s'adressant à ses disciples*, leur dit : Déliez-le, et le laissez aller (2).

45. Plusieurs donc d'entre les Juifs qui étaient venus voir Marie et Marthe, et qui avaient vu ce que Jésus avait fait *à l'égard de leur frère*, crurent en lui.

§. IV. *Les Juifs veulent perdre Jésus. Caïphe prophétise.*

46. Mais quelques-uns d'eux s'en allèrent trouver les pharisiens, et leur rapportèrent ce que Jésus avait fait *dans cette occasion, et excitèrent ainsi leur envie et leur fureur contre Jésus.*

47. Les princes des prêtres et les pharisiens assemblèrent donc le conseil, et ils disaient : Que faisons-nous ? Cet homme fait beaucoup de miracles.

48. Si nous le laissons *faire* ainsi, tous croiront en lui, et les Romains viendront et détruiront notre ville et notre nation (3). *D'autres prenaient sa défense.*

49. Mais l'un d'eux, nommé Caïphe, qui était grand-prêtre

---

d'affliction qui paraissait au-dehors semblable aux passions et aux troubles involontaires des autres hommes.

(1) La manière d'ensevelir chez les Juifs était de couvrir d'un linge le visage et la tête du mort. Ils enveloppaient le reste du corps d'un drap qu'ils serraient avec plusieurs bandes depuis les épaules jusqu'aux pieds.

(2) En donnant cet ordre à ses apôtres, dit St. Grégoire, Jésus-Christ nous apprend qu'il appartient à ses ministres de délier et d'absoudre les pécheurs touchés de repentir, quoique ce soit Dieu lui-même qui pardonne leurs péchés, et que ses ministres ne le fassent que par son autorité.

(3) Tout le peuple le reconnaîtra pour roi, et les Romains, pour punir cette rebellion, tourneront leurs armes contre nous, et nous extermineront.

cette année-là, leur dit : Vous n'y entendez rien,

50. et vous ne considérez pas qu'il est de votre intérêt qu'un seul homme meure pour le peuple, et que toute la nation ne périsse point.

51. Or il ne disait point cela de lui-même ; mais étant grand-prêtre cette année-là, il prophétisa (1) *par l'esprit de Dieu*, que Jésus devait mourir pour la nation *juive ;*

52. et non-seulement pour la nation *juive*, mais aussi pour rassembler en un seul corps les enfans de Dieu qui étaient dispersés *parmi les autres nations*.

53. Ils ne pensèrent donc plus depuis ce jour-là qu'à le faire mourir.

54. Jésus donc ne se montrait plus en public parmi les Juifs ; mais il se retira dans une contrée près du désert, en une ville nommée Ephrem, où il séjourna avec ses disciples, *jusqu'au temps auquel il avait résolu de se livrer à ses ennemis*.

55. Or la Pâque des Juifs était proche, et plusieurs de ce pays-là allèrent à Jérusalem avant la Pâque, pour se purifier *par les sacrifices ordonnés par la loi*.

56. Ils y cherchaient donc Jésus, et se disaient les uns aux autres, étant dans le temple : Que pensez-vous de ce qu'il n'est point venu à ce jour de fête ? Mais les princes des prêtres et les pharisiens avaient donné ordre que si quelqu'un savait où il était, il le déclarât, afin qu'ils le fissent prendre.

(1) Dieu, qui avait coutume de parler à son peuple par la bouche du grand-prêtre, conduisit alors l'esprit et la langue de Caïphe pour prononcer un oracle dont il ne comprenait pas lui-même le vrai sens.

CHAPITRE XII.

§. I. *Marie parfume les pieds de Jésus. Murmure de Judas. Les Juifs veulent tuer Lazare.*

1. C'*était durant cette fête que* Jésus *devait être immolé : il partit* donc *pour Jérusalem, et* six jours avant la Pâque, *il* vint à Béthanie, où était mort Lazare qu'il avait ressuscité.

2. Or on lui donna là à souper *chez Simon le lépreux*, et Marthe servait, et Lazare était un de ceux qui étaient à table avec lui.

3. Marie donc prit une livre *d'huile* de parfum de vrai nard, de grand prix ; elle en arrosa les pieds de Jésus, et les essuya avec ses cheveux, et la maison fut toute remplie de l'odeur de ce parfum.

4. Alors l'un de ses disciples, *nommé* Judas-Iscariote, *fils de Simon*, celui qui devait le livrer, *commença à murmurer, et* dit :

5. Pourquoi n'a-t-on pas vendu ce parfum, *dont on aurait eu* trois cents deniers, et pourquoi ne les a-t-on pas donnés aux pauvres ?

6. Or il dit cela, non qu'il se souciât des pauvres, mais parce que c'était un larron, et qu'ayant

la bourse, il portait l'argent qu'on y mettait, *et en volait une partie.*

7. Jésus *lui* dit donc : Laissez-la faire, afin qu'elle garde ce parfum pour le jour de ma sépulture ; *et souffrez qu'au lieu de le vendre, et d'en donner le prix aux pauvres, elle l'emploie pour me rendre aujourd'hui un honneur qu'elle ne pourra me rendre lorsque je serai mis dans le tombeau.*

8. Car vous avez toujours des pauvres avec vous, *et vous pourrez en tout temps exercer sur eux votre charité ;* mais pour moi, vous ne m'avez pas *pour* toujours *d'une manière sensible, et capable de recevoir de vous ces marques de piété.*

9. Un grand nombre de Juifs apprirent donc qu'il était là, et ils y vinrent, non-seulement à cause de Jésus, mais *aussi* pour voir Lazare qu'il avait ressuscité d'entre les morts.

10. Cependant les princes des prêtres, *qui avaient résolu de faire mourir Jésus,* délibérèrent de faire aussi mourir Lazare,

11. parce que plusieurs Juifs les quittaient à cause de lui, et croyaient en Jésus, *sur le témoignage que la vie même de Lazare rendait à la souveraine puissance de Jésus.*

§. II. *Entrée dans Jérusalem. Palmes.*

12. Le lendemain, une grande multitude de peuple qui était venu à la fête *de Pâque*, ayant appris que Jésus venait à Jérusalem,

13. prit des branches de palmiers, et alla au-devant de lui, en criant : Hosanna (1), béni soit le roi d'Israël, qui vient au nom du Seigneur.

14. Et Jésus trouva un ânon, et monta dessus, selon qu'il est écrit :

15. Ne craignez point, fille de Sion ; voici votre roi qui vient *plein de douceur* monté sur le poulain d'une ânesse.

16. Ses disciples n'entendirent point cela d'abord ; mais quand Jésus fut entré dans sa gloire, *et qu'il leur eut envoyé le Saint-Esprit*, ils se souvinrent alors que ces choses avaient été écrites de lui, et qu'ils les avaient faites *et accomplies* en sa personne.

17. Le peuple qui s'était trouvé avec lui, lorsqu'il avait appelé Lazare du tombeau, et qu'il l'avait ressuscité d'entre les morts, en rendait donc témoignage, *et publiait qu'il était l'auteur de ce miracle.*

18. C'est pour cela aussi que le peuple alla au-devant de lui, parce qu'ils avaient entendu dire qu'il avait fait ce miracle.

19. Les pharisiens donc *voyant ce grand concours*, se dirent les uns aux autres : Vous voyez que nous ne gagnons rien *contre cet homme ;* voilà tout le monde qui court après lui.

---

(1) Ce mot hébreu signifie : sauvez-le ou conservez-le : il répond à notre *vivat, vive.* Nous le chantons immédiatement avant le canon de la messe. Il est alors l'expression de la joie que nous cause la venue prochaine du Seigneur sur nos autels, et la profession éclatante de la foi de la présence réelle.

§. III. *Gentils veulent voir Jésus. Grain stérile, s'il ne meurt. Perdre sa vie pour la sauver.*

20. Or il y avait *parmi cette multitude* quelques gentils de ceux qui étaient venus *à Jérusalem* pour adorer au jour de la fête.

21. Ceux-ci donc s'approchèrent de Philippe, qui était de Bethsaïde en Galilée, et lui firent cette prière : Seigneur, nous voudrions voir Jésus.

22. Philippe vint le dire à André, et André et Philippe le dirent ensemble à Jésus.

23. Jésus leur répondit, disant : L'heure est venue que le Fils de l'homme doit être glorifié *par la foi que toutes les nations auront en son nom ; mais il faut qu'il meure auparavant.*

24. *Car* en vérité, en vérité je vous le dis : Si le grain de froment étant tombé dans la terre, ne vient à mourir, il demeure seul ; mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruit (1).

25. *Ainsi* celui qui aime sa vie *en ce monde*, la perdra *dans l'autre ;* mais celui qui hait sa vie en ce monde, la conserve pour la vie éternelle.

26. Si quelqu'un *donc* me sert, *et veut être du nombre de mes disciples*, qu'il me suive, *en se sacrifiant comme moi*, et où je suis, là sera mon serviteur. Si quelqu'un me sert *ainsi aux dépens de sa vie*, mon père l'honorera, *et le rendra participant de la gloire dont ma mort sera suivie.*

§. IV. *Trouble de Jésus. Voix du ciel. Puissance de la croix. Marcher pendant la lumière.*

27. Maintenant *que je pense à cette mort, et au peu de soin que les hommes auront d'en recueillir le fruit*, mon âme est troublée (2), et que dirai-je ! Mon père, sauvez-moi de cette heure-là ; mais c'est pour cette heure même que je suis venu *au monde.*

28. *Je dirai donc seulement :* Mon père, glorifiez votre nom, *en accomplissant sur moi toutes vos volontés, en faisant servir ma mort à vous rendre la gloire que le péché vous a ravie, et à faire connaître aux hommes la sévérité de votre justice et l'excès de votre amour.* Une voix vint donc du ciel, qui dit : Je l'ai déjà glorifié *par les miracles que je vous ai donné le pouvoir de faire*, et je le glorifierai encore *par votre résurrection, par la foi que toutes les nations auront en vous, et par la gloire dont votre mort sera suivie.*

29. Le peuple donc qui était là, et qui avait entendu *le son de cette voix, sans avoir distingué les paroles qu'elle avait prononcées*, disait que c'était un coup de tonnerre ; d'autres disaient : C'est un ange qui lui a parlé.

30. Jésus répondit et dit : Ce n'est pas pour moi que cette voix s'est fait entendre, mais pour vous ;

31. *pour vous faire comprendre*

---

(1) Jésus-Christ est ce grain de froment qui, après avoir été jeté en terre, en est sorti avec une vie nouvelle, et a fructifié abondamment par la conversion de tous les peuples.

(2) Voyez la note sur le 33ème verset du chapitre précédent.

que c'est à présent le jugement du monde, *jugement de miséricorde et de grâce, puisqu'il va être délivré de la tyrannie du démon, et que* c'est à présent que le prince du monde va être chassé dehors.

32. Et moi, quand j'aurai été élevé de terre, j'attirerai tout à moi.

33. Or il disait cela pour marquer de quelle mort il devait mourir.

34. Le peuple, *qui le comprit fort bien*, lui répondit : Nous avons appris de la loi que le Christ doit demeurer éternellement, et comment dites-vous : Il faut que le Fils de l'homme soit élevé de terre *et attaché à une croix !* Quel est ce Fils de l'homme *qui doit mourir ainsi ?*

35. Jésus leur dit donc : La lumière est encore avec vous pour un peu de temps. Marchez pendant que vous avez la lumière, afin que les ténèbres ne vous surprennent pas ; et celui qui marche dans les ténèbres, ne sait où il va.

36. Pendant que vous *m*'avez *avec vous, moi qui suis la vraie* lumière, *qui éclaire tout homme venant au monde*, croyez-en la lumière, afin que vous soyez *aussi vous-mêmes* enfans *de Dieu, qui est le père* de lumière. Jésus parla de la sorte, après quoi il se retira et se cacha d'eux.

§. V. *Juifs incrédules. Foi étouffée par la timidité.*

37. Mais quoiqu'il eût fait tant de miracles devant eux, ils ne croyaient point en lui,

38. afin que cette parole du prophète Isaïe fût accomplie (1) : Seigneur, qui a cru à la parole qu'il a entendue de nous ? et à qui le bras du Seigneur a-t-il été révélé ? *Les Juifs n'ont voulu le reconnaître ni dans la sagesse de ses paroles, ni dans la puissance de ses œuvres.*

39. Or il ne pouvaient croire *que Jésus fût le Fils de Dieu*, parce qu'Isaïe a dit encore :

40. Il a aveuglé leurs yeux, et il a endurci leur cœur (2), de peur qu'ils ne voient des yeux, et ne comprennent du cœur, et qu'ils ne viennent à se convertir, et que je ne les guérisse.

41. Isaïe a dit ces choses *du Messie*, lorsqu'il a vu sa gloire (3), et qu'il a parlé de lui.

---

(1) Les Juifs ne furent pas incrédules, parce qu'Isaïe l'avait prédit ; mais Isaïe avait prédit qu'ils seraient incrédules, parce qu'ils devaient l'être. Il en est ici comme de la préscience qui n'est pas cause que les choses arrivent : ce sont au contraire les choses à venir qui sont cause de la prévision. C'est ici un nouvel exemple de ce qui a été dit ci-dessus (ch. IX, note sur le 39ème verset),que souvent, dans l'écriture, la particule *afin que* signifie, non pas qu'une chose a été causée par une autre, mais que l'une est venue après l'autre.

(2) Dieu n'aveugle pas et n'endurcit pas positivement ; mais il le fait en retirant ses lumières et ses grâces : et il faut toujours croire que l'aveuglement et l'endurcissement de l'homme ne lui viennent que par sa faute, suivant cette parole du Sage, *sap.* ch II, v. 21 : Leur malice les a aveuglés ; et celle-ci de St. Augustin : Dieu n'abandonne pas, à moins qu'il ne soit abandonné.

(3) Nul texte ne prouve plus clairement que celui-ci la divinité du Sauveur ; car il est dit d'une part qu'Isaïe vit sa gloire, et de l'autre, on lit dans Isaïe que celui dont ce prophète vit la gloire est le Seigneur qui est assis sur

42. Plusieurs néanmoins, et même des principaux Juifs, crurent en lui ; mais à cause des pharisiens, ils n'osaient le reconnaître publiquement, de crainte d'être chassés de la synagogue.

43. Car ils aimèrent mieux la gloire *qui vient de l'estime* des homme, que la gloire *et la louange qui viennent* de Dieu.

§. VI. *Lumière de la foi. Parole de Dieu juge les hommes. Jésus-Christ ne dit que ce que son père lui a dit.*

44. Cependant Jésus, *pour exciter leur foi timide*, s'écria et dit : Celui qui croit en moi, ne croit pas en moi *seulement*, mais *il croit aussi* en celui qui m'a envoyé ;

45. et celui qui me voit, voit celui qui m'a envoyé (1).

46. *Car* je suis venu dans le monde, moi qui suis la lumière *éternelle*, afin que quiconque croit en moi, ne demeure point dans les ténèbres *de l'ignorance et du péché*.

47. Et si, *après cela*, quelqu'un entend mes paroles, et ne les garde pas, je ne le juge point (2) ; car je ne suis pas venu *à présent* pour juger le monde, mais pour sauver le monde.

48. *Son crime néanmoins ne demeurera pas impuni ; car* celui qui me méprise, et qui ne reçoit point mes paroles, a un juge qui le doit juger : ce sera la parole même que j'ai annoncée qui le jugera au dernier jour, *et qui le condamnera, comme ayant rejeté la parole de Dieu*.

49. Car je n'ai point parlé de mon chef ; mais mon père qui m'a envoyé, m'a prescrit lui-même ce que je dois dire, et de quoi je dois parler.

50. Et je sais que son commandement est *ce qui conduit à* la vie éternelle. Les choses donc que je dis, je les dis comme mon père me les a dites, *et celui qui les méprise, méprise les paroles de Dieu, et renonce à la vie éternelle qui lui était offerte*.

---

un trône élevé, et à qui les Séraphins crient : Saint, Saint, Saint est le Seigneur Dieu des armées ; toute la terre est remplie de sa gloire.

(1) On voyait le Père, lorsqu'on voyait Jésus-Christ, parce qu'on voyait celui qui possède la nature divine qui lui est commune avec le Père. On ne voyait pas la divinité même qui ne peut être aperçue par les yeux corporels ; mais on voyait celui qui est Dieu, et qui est un seul et même Dieu avec le Père.

(2) Parce que le ministère de Jésus-Christ, dans son premier avènement, n'était point de juger les hommes, mais de les sauver.

CHAPITRE XIII.

§. I. *Jésus lave les pieds à ses apôtres.*

1. *Le soir* avant la fête de Pâque, Jésus sachant que son heure était venue de passer de ce monde à son père (1), comme il avait aimé les siens qui étaient dans le monde, il les aima jusqu'à la fin *de sa vie, et il voulut même alors leur donner les témoignages les plus sensibles de son amour.*

2. Et *ainsi* après le souper, *où il avait mangé l'agneau pascal avec ses disciples*, le diable ayant déjà mis dans le cœur de Judas-Iscariote, fils de Simon, le dessein de le livrer *à ses ennemis*,

3. Jésus qui savait que son père lui avait mis toutes choses entre les mains, qu'il était sorti de Dieu, et qu'il s'en retournait à Dieu,

4. *oublia en quelque sorte toutes ses grandeurs*, se leva de table, quitta ses vêtemens, et ayant pris un linge, le mit autour de lui.

5. Puis il versa de l'eau dans un bassin, et il commença à laver les pieds de ses disciples, et à les essuyer avec le linge qu'il avait autour de lui.

6. Il vint donc à Simon-Pierre. Et Pierre lui dit : Quoi ! Seigneur, vous me lavez les pieds !

7. Jésus répondit et lui dit : Vous ne savez pas maintenant *pourquoi je fais* ce que je fais ; mais vous le saurez dans la suite.

8. Pierre lui dit : Jamais vous ne me laverez les pieds. Jésus lui répondit : Si je ne vous lave, vous n'aurez point de part avec moi(2).

9. *Alors* Simon-Pierre lui dit : Seigneur, non-seulement les pieds, mais aussi les mains et la tête.

10. Jésus lui dit : Celui qui a été lavé, n'a plus besoin que de se laver les pieds, et il est entièrement net. Vous aussi, *qui avez été lavés dans les eaux du baptême*, vous êtes nets *dans l'âme*, mais non pas tous.

11. Car il savait bien qui était celui qui devait le livrer ; *et* c'est pour cela qu'il dit : Vous n'êtes pas tous nets.

12. Après donc qu'il leur eut lavé les pieds, et qu'il eut repris ses vêtemens, s'étant remis à table, il leur dit : Savez-vous ce que je viens de vous faire ?

13. Vous m'appelez *votre* maî-

---

(1) Ce passage n'a privé la terre que de sa présence visible ; car le Verbe, que son immensité rend présent partout, n'a jamais cessé de remplir la terre, et son humanité y est demeurée présente dans l'Eucharistie.

(2) C'est-à-dire, vous serez exclus du nombre de mes disciples : ou bien vous ne participerez pas au sacrement de mon corps, parce que vous n'aurez pas reçu le symbole de la pureté que j'exige. On peut choisir entre ces deux explications. Si la seconde est la véritable, St. Pierre n'en comprit peut-être pas d'abord le sens ; mais il comprit toujours qu'il s'agissait pour lui de quelque séparation d'avec son cher maître, supposé qu'il s'obstinât dans son refus. Cela suffisait à ce disciple brûlant d'amour, pour revenir aussitôt à la plus parfaite obéissance.

" L'ardeur et le zèle de la dévotion,
" accompagnés même de marques ex-
" térieures d'humilité, ne sont qu'illu-
" sion, quand l'obéissance à l'Eglise et
" à ses supérieurs ne les règle pas. "

tre et *votre* seigneur, et vous avez raison, car je le suis.

14. Si donc je vous ai lavé les pieds, moi qui suis *votre* seigneur et *votre* maître, vous devez aussi vous laver les pieds les uns aux autres, *et vous rendre mutuellement les services les plus humbles et les plus bas.*

15. Car je vous ai donné l'exemple, afin que *voyant* ce que j'ai fait à votre égard, vous le fassiez aussi *à l'égard de vos frères.*

16. En vérité, en vérité je vous le dis : Le serviteur n'est pas plus grand que son maître, ni l'apôtre plus grand que celui qui l'a envoyé.

17. Si vous savez ces choses, vous serez heureux, pourvu que vous les pratiquiez, *et que vous compreniez qu'étant mes disciples, vous ne devez pas être traités plus favorablement que votre maître.*

§. II. *Prédiction de la trahison de Judas.*

18. Je ne parle pas de vous tous ; car je connais ceux que j'ai choisis *pour être mes cohéritiers dans le ciel. Il y en a parmi vous qui sont indignes de cet honneur, parce qu'ils ne sont pas mes imitateurs sur la terre ;* mais *je les souffre avec moi, parce qu'il* faut que *cette parole de* l'écriture soit accomplie : Celui qui mange du pain avec moi, lèvera le pied contre moi, *et me livrera à mes ennemis.*

19. Je vous dis ceci dès maintenant, avant que la chose arrive, afin que, quand elle sera arrivée, vous croyiez que je suis *le Fils de Dieu, auquel seul il appartient de connaître l'avenir et de pénétrer les pensées les plus secrètes.*

20. En vérité, en vérité je vous le dis : Quiconque reçoit celui que j'aurai envoyé, me reçoit *moi-même;* et celui me reçoit, reçoit celui qui m'a envoyé, *parce que mon père et moi sommes une même chose.*

21. Jésus ayant dit ces paroles, se troubla (1) en son esprit *à la vue du crime que Judas allait commettre, et de la mort qu'il allait souffrir,* et parla ouvertement et dit : En vérité, en vérité je vous le dis, l'un de vous me livrera.

22. Les disciples donc se regardaient l'un l'autre, ne sachant de qui il parlait.

23. Or l'un d'eux que Jésus aimait (2), était couché (3) sur *le même lit tout proche* le sein de Jésus.

24. Simon-Pierre lui fit donc signe, et lui dit : Qui est celui dont il parle ?

25. Le disciple donc s'étant penché sur le sein de Jésus, lui dit : Seigneur, qui est-ce ?

26. Jésus *lui* répondit : C'est celui à qui je donnerai un morceau de pain trempé. Et ayant trempé un morceau de pain, il le donna à Judas-Iscariote, fils de Simon.

---

(1) Voyez la note sur le 33ème verset du chapitre XI.

(2) C'était St. Jean.

(3) Les orientaux n'étaient point assis à table mais couchés sur des lits trois à trois, appuyés sur le coude gauche, et placés de telle sorte que la tête du second était vis-à-vis de l'estomac du premier. C'était la situation où se trouvait St. Jean à l'égard de Jésus-Christ.

27. Et dès que Judas eut pris ce morceau, satan entra en lui. Et Jésus lui dit : Ce que vous faites, faites-le au plus tôt.

28. Mais aucun de ceux qui étaient à table, ne comprit pourquoi il lui avait dit cela ;

29. car quelques-uns pensaient qu'à cause que Judas avait la bourse, Jésus lui avait voulu dire : Achetez ce qu'il nous faut pour la fête, ou qu'il donnât quelque chose aux pauvres.

30. Judas donc ayant pris le morceau, sortit aussitôt. Or il était nuit.

§. III. *Glorification de Jésus. Commandement de l'amour. Renoncement de saint Pierre prédit.*

31. Après donc qu'il fut sorti, Jesus dit : Maintenant le Fils de l'homme est glorifié (1), et Dieu est glorifié en lui.

32. Si Dieu est glorifié en lui *par la mort qu'il souffre pour lui obéir*, Dieu le glorifiera aussi en lui-même *par la vie nouvelle qu'il lui donnera en le recevant dans son sein ;* et c'est bientôt qu'il le glorifiera *de la sorte*.

33. *Car*, mes petits enfans, je suis avec vous encore un peu de temps ; *je m'en retourne à mon père*. Vous me chercherez *alors*, et comme j'ai dit aux Juifs : Vous ne pouvez venir où je vais, je vous le dis aussi présentement *à vous-mêmes : Vous ne pouvez me suivre sitôt*.

34. *Mais* je vous donne un commandement nouveau (2) : C'est que vous vous aimiez les uns les autres, et que vous vous entr'aimiez comme je vous ai aimés.

35. C'est en cela que tous connaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez *ainsi* de l'amour les uns pour les autres, *et je reconnaîtrai aussi par là que vous m'aimez véritablement*.

36. Simon-Pierre lui dit : Seigneur, où allez-vous ? Jésus *lui* répondit : Vous ne pouvez maintenant me suivre où je vais ; mais vous me suivrez après.

37. Pierre lui dit : *Seigneur*, pourquoi ne puis-je vous suivre maintenent ? Je donnerai ma vie pour vous, *si cela est nécessaire*.

38. Jésus lui répondit : Vous donnerez votre vie pour moi ? En vérité, en vérité je vous le dis : *Vous êtes si éloigné de me faire un tel sacrifice, que* le coq ne chantera point que vous ne m'ayez renié trois fois.

---

(1) C'est-à-dire, va être glorifié par sa résurrection et son ascension au ciel ; et sa mort, en détruisant le règne du péché, va rendre à Dieu la gloire que les créatures rebelles ont voulu lui ravir.

(2) Ce commandement est de tous les temps ; mais Jésus-Christ l'établit de nouveau, et l'élève à une nouvelle perfection, en faisant de l'amour qu'il a eu pour les hommes la règle de celui que ses disciples se doivent les uns aux autres.

CHAPITRE XIV.

SERMON APRÈS LA CÈNE.

§. I. *Jésus-Christ voie, vérité et vie. Qui le voit, voit aussi son père.*

1. Jésus *s'adressant ensuite à tous ses disciples, leur parla ainsi :* Que votre cœur ne se trouble point *de ce que je viens de dire, que vous ne pouvez venir où je vais. Vous ne le pouvez à présent; mais vous le pourrez dans la suite.* Vous croyez en Dieu, *et vous vous confiez en sa parole :* croyez aussi en moi (1) *qui suis son fils, et soyez assurés de l'effet de mes promesses.*

2. Il y a plusieurs demeures (2) dans la maison de mon père, *et il y en aura pour vous tous.* Si cela n'était, je vous l'aurais dit, *et je ne vous aurais pas promis une place dans mon royaume ; mais vous y demeurerez très-certainement avec moi ;* car je m'en vais vous préparer le lieu.

3. Et après que je m'en serai allé, et que je vous aurai préparé le lieu, je reviendrai (3) *à vous,* et je vous prendrai avec moi, afin que vous soyez où je *serai alors, et où je* suis *dès à présent.*

4. Et vous savez *bien* où je vais, et vous en savez la voie.

5. Thomas lui dit : Seigneur, nous ne savons où vous allez, et comment en pouvons-nous savoir la voie ?

6. Jésus lui dit : Je suis la voie, la vérité et la vie (4) ; *de sorte que* personne ne vient au père *céleste* que par moi *qui suis la voie véritable qui conduit à la vie éternelle.*

7. Si *donc* vous m'aviez connu *parfaitement,* vous auriez connu aussi assurément mon père *qui est une même chose avec moi,* et vous le connaîtrez bientôt *par le Saint-Esprit qui vous sera donné,* et vous l'avez déjà vu *par la foi que vous avez eue en moi.*

8. Philippe lui dit : Seigneur, montrez-nous votre père, et il nous suffit.

9. Jésus lui répondit : Il y a si long-temps que je suis avec vous, et vous ne m'avez pas connu ? Philippe, celui qui me voit, voit aussi mon père. Comment *donc* dites-vous : Montrez-nous votre père ?

10. Ne croyez-vous pas que je suis en mon père, et que mon père est en moi, *ayant, mon père*

(1) Ce texte est un de ceux qui prouvent la divinité du Sauveur.

(2) Quoique ces paroles n'expriment pas formellement l'inégalité des places fondée sur l'inégalité du mérite, cependant les interprètes catholiques l'ont toujours reconnue dans ce texte, et on s'en sert pour le prouver.

(3) Il reviendra au moment de leur mort, conduire leurs âmes au ciel; et au jour du jugement dernier, pour les y conduire en corps et en âme.

(4) Jésus-Christ est la *voie* du ciel exposée à nos sens par l'exemple de sa vie et par ses mystères ; *la vérité* qui éclaire notre esprit par sa parole ; *la vie* qui ranime notre volonté, en l'unissant à Dieu par la grâce.

Autrement : Je suis *la voie* que vous devez suivre ; *la vérité* que vous devez

et moi, une même essence, une même sagesse et une même puissance? De sorte que ce que je vous dis, je ne le dis pas de moi-même, *et que ce que je fais, je ne le fais pas de moi-même;* mais c'est mon père qui demeure en moi, *qui dit lui-même les paroles que je dis, et* qui fait lui-même les œuvres que je fais.

11. Ne croyez-vous pas que je suis *ainsi* en mon père, et que mon père est en moi! *Si vous ne le croyez pas à cause de mes paroles,* croyez-le au moins à cause de mes œuvres *qui le prouvent si clairement.*

12. En vérité, en vérité je vous le dis: Celui qui croit en moi, fera les œuvres que je fais, et il en fera encore de plus grandes (1), parce que je m'en vais à mon père,

13. et *que* tout ce que vous demanderez à mon père en mon nom (2), je le ferai, afin que le père soit glorifié dans le *pouvoir qu'on verra qu'il communique au* fils.

§. II. *Amour. Esprit consolateur. Observation des commandemens.*

14. Si vous me demandez quelque chose en mon nom, je le ferai.

15. Si vous m'aimez, gardez mes commandemens.

16. Et *non-seulement j'exaucerai vos prières, mais* je prierai *aussi moi-même* mon père *pour vous,* et il vous donnera un autre consolateur, afin qu'il demeure éternellement avec vous;

17. *et ce consolateur sera* l'esprit de vérité, que le monde (3) ne peut recevoir, parce qu'*étant tout charnel et tout terrestre,* il

---

croire, et *la vie* qui doit vous ressusciter à une vie éternelle et éternellement heureuse.

(1) Jésus-Christ ne devait faire éclater sa puissance par les grands miracles de ses disciples qu'après être retourné dans le sein de son père.

L'ombre de St. Pierre guérissait les malades, ce que Jésus-Christ n'a jamais fait que par la parole ou par l'attouchement au moins de ses vêtemens sacrés.

(2) On doit prier le père par le fils, et le fils par lui-même. Tout par lui, et rien que par lui: c'est la foi et la pratique de l'Eglise qui ne demande rien qu'au nom et par les mérites de Jésus-Christ. Motif de la plus profonde humilité: par moi-même je suis indigne de tout; motif de la plus parfaite confiance: par Jésus-Christ je puis obtenir tout: confiance et humilité, deux dispositions qui doivent toujours accompagner la prière.

Ce serait étrangement abuser de cette doctrine que d'en prendre occasion de blâmer ou d'affaiblir la confiance qu'ont les fidèles dans l'intercession des saints. On n'en est pas moins humble pour croire que les saints sont plus agréables que nous à Jésus-Christ, et l'on n'a pas moins de confiance en Jésus-Christ, puisque l'on croit toujours que ce n'est que par Jésus-Christ que les saints prient et qu'ils sont exaucés. " Il faut être calviniste ou iconoclaste, " pour dire que nous nous éloignons de " Jésus-Christ, quand nous prions ses " membres qui sont aussi les nôtres, " ses enfans qui sont nos frères et ses " saints qui sont nos prémices, de prier " avec nous et pour nous notre commun " maître, au nom de notre commun " médiateur. " *Bossuet, Exposition de la doctrine de l'église catholique.*

(3) Ici et dans la suite ce mot de *monde* a deux sens. Il se prend, 1° pour les Juifs ennemis de la personne et de la doctrine de Jésus-Christ; 2° en général pour tous ceux qui marchent au gré de leurs passions, suivant des maximes opposées à celles de Jésus-Christ.

ne le voit point et ne le connaît point (1); mais vous, vous le connaîtrez, parce qu'il demeurera avec vous, et il sera en vous *d'une manière toute spirituelle et toute divine.*

18. *Et moi-même*, je ne vous laisserai point orphelins; *mais je ressusciterai après ma mort, et* je viendrai *me montrer* à vous.

19. Encore un peu de temps, et le monde ne me verra plus. Mais vous, vous me verrez (2), parce que je vis *après ma mort*, et que vous vivrez aussi *avec moi.*

20. En ce jour-là, vous connaîtrez *clairement* que je suis en mon père, *par l'unité d'une même nature*, et vous en moi, *par l'unité d'un même corps*, et moi en vous (3), *par l'unité d'un même esprit. Mais pour obtenir ces connaissances, il faut que vous m'aimiez, et que vous observiez mes commandemens.*

21. *Car* celui qui a *reçu* mes commandemens, *c'est-à-dire, qui les sait* et qui les garde, c'est celui-là qui m'aime (4); et celui qui m'aime, sera aimé de mon père, et je l'aimerai aussi, et je me découvrirai à lui.

22. Judas, non pas l'Iscariote, lui dit: Seigneur, d'où vient que vous vous découvrirez à nous, et non pas au monde?

23. Jésus répondit et lui dit: *Je vous l'ai déjà dit:* Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole, et mon père l'aimera, et nous viendrons à lui (5), et nous ferons en lui notre demeure (6);

24. *mais* celui qui ne m'aime point, ne garde point mes paroles, *et je ne me découvre point à lui.* Et la parole que vous avez entendue, *et que je vous ai prêchée*, n'est point ma parole, mais celle de mon père qui m'a envoyé *vous annoncer sa vérité.*

---

(1) Tant que l'homme demeure charnel, il ne peut devenir la demeure de l'Esprit-Saint ni le connaître: car un tel homme ne voit et ne connaît que ce qui frappe les sens.

(2) La mort allait le soustraire pour toujours aux yeux du monde, mais non aux yeux de ses disciples à qui il devait se faire voir aussitôt après sa résurrection.

(3) Jésus-Christ est dans son père par l'unité d'une même nature: il est en nous par la communication de son esprit: nous sommes en lui par la foi et par la charité qui nous unit à lui comme les membres à leur chef.

(4) *L'homme ne sait s'il est digne d'amour ou de haine.* Il ne sait donc pas s'il aime Dieu; car s'il était assuré d'aimer Dieu, il serait également assuré d'en être aimé. L'homme n'est donc pas assuré non plus qu'il garde les commandemens; car après cette parole de Jésus-Christ, il ne pourrait plus douter ni s'il aime Dieu, ni s'il en est aimé; mais l'homme doit se tenir aussi assuré qu'il aime Dieu, qu'il peut l'être qu'il garde ses commandemens. Toutes les autres marques de l'amour de Dieu peuvent tromper: les commandemens gardés ou non gardés ne tromperont pas.

(5) Comme s'il disait: Je ne me découvrirai par une communication abondante de lumière divine qu'à celui qui m'aime et qui donne des preuves de son amour par l'observation de mes commandemens. Pour le monde qui ne m'aime point, je le laisserai dans ses ténèbres.

(6) Dieu est partout, mais il a trois demeures spéciales: le ciel, où il se fait voir à découvert; les temples, où il reçoit nos hommages, et l'âme du juste, où il opère continuellement par sa grâce. Cette âme peut bien aussi s'appeler son temple. *Vous êtes les temples du Dieu vivant,* dit St. Paul.

§. III. *Le Saint-Esprit enseigne tout. Paix de Dieu, non du monde. Amour et obéissance de Jésus.*

25. Je vous ai dit ceci, demeurant encore avec vous ;

26. mais le consolateur, l'Esprit-Saint, que mon père enverra en mon nom, vous enseignera toutes choses, et vous fera ressouvenir de tout ce que je vous ai dit, *afin que vous puissiez le comprendre et le pratiquer.*

27. *En attendant que vous soyez remplis de cette Esprit divin,* je vous laisse la paix, je vous donne ma paix. Je ne vous la donne pas comme le monde la donne, *pour vivre en assurance au milieu des plaisirs, et en satisfaisant les désirs de la cupidité, mais comme à mes héritiers, pour vivre dans la justice et régner éternellement avec moi.* Que votre cœur *donc* ne se trouble point et ne s'épouvante point *de mon départ.*

28. Vous avez entendu comme je vous ai dit : Je m'en vais, et je reviens à vous. Si vous m'aimiez *véritablement, bien loin de vous affliger comme vous faites,* assurément vous vous réjouiriez de ce que *je vous ai dit que* je m'en vais à mon père, parce que mon père est plus grand que moi (1) *comme homme, et qu'il rendra mon humanité participante de la gloire qui m'appartient comme Dieu.*

29. Et je vous le dis maintenant avant que la chose arrive, afin que vous croyiez lorsqu'elle sera arrivée, *et qu'en me voyant monter au ciel, vous soyez assurés que je vais prendre possession de la gloire qui m'appartient comme Fils de Dieu.*

30. Je n'ai plus guères de temps à m'entretenir avec vous ; car *voilà* le prince de ce monde(2) *qui* vient *exercer sur moi toute la cruauté de son empire,* et *cependant* il n'a rien en moi *qui lui appartienne* (3).

31. Mais *je m'abandonne à sa fureur,* afin que le monde connaisse que j'aime mon père, et que je fais ce que mon père m'a ordonné, *aux dépens de mon honneur et de ma vie.* Levez-vous *donc,* sortons d'ici, *et allons attendre nos ennemis au lieu où ils doivent venir nous chercher.*

---

(1) Jésus-Christ, en tant qu'homme, est inférieur à Dieu son père, comme il lui est égal en tant que Dieu. Il veut dire que ses disciples doivent se réjouir de ce que le Tout-puissant va élever son humanité à un degré de gloire qui est au-dessus de toutes les pensées des créatures.

(2) Le démon va venir pour me faire mourir par les mains de ses ministres.

(3) Parce qu'il n'a droit d'exercer son pouvoir que sur les pécheurs. Il n'avait donc aucun droit sur celui qui n'a pas péché, lequel n'a pu mourir que volontairement et par choix.

CHAPITRE XV.

§. I. *Jésus vigne. Fidèles sont ses branches. Vie et joie en lui seul.*

1. *Néanmoins Jésus continua son discours; et avant de sortir, il dit encore à ses disciples:* Je suis la vraie vigne (1): *ceux qui croient en moi, sont les branches,* et mon père est le vigneron.

2. Il retranchera toutes les branches qui ne portent point de fruit en moi (2), et il taillera toutes celles qui portent du fruit, afin qu'elles en portent davantage.

3. Vous êtes déjà purs, *et comme des branches taillées,* à cause de la parole que je vous ai dite, *et que vous avez reçue; il ne vous reste plus qu'à porter du fruit en plus grande abondance.*

4. Demeurez *pour cela* en moi, et moi en vous; *car,* comme la branche de la vigne ne saurait porter du fruit d'elle-même, si elle ne demeure unie à la vigne, ainsi vous ne pouvez porter aucun fruit, si vous ne demeurez en moi.

5. Je suis *comme le cep de* la vigne, *et* vous *en* êtes *comme* les branches. Celui *donc* qui demeure en moi *par la foi,* et en qui je demeure *par ma grâce,* celui-là porte beaucoup de fruit, *au lieu que celui qui ne demeure point en moi, et en qui je ne demeure point, n'en porte aucun:* car vous ne pouvez rien faire sans moi (3). *Ainsi il vous est très-important de demeurer invariablement attachés à moi,*

6. *parce que* celui qui ne demeure pas en moi, sera jeté dehors comme un sarment *inutile;* il sèchera, et on le ramassera, et on le jettera au feu *de l'enfer,* et il *y* brûlera *éternellement.*

(1) Jésus-Christ s'appelle la *vraie* vigne, pour signifier que l'union de la vigne avec ses branches n'est encore qu'une image imparfaite de son union avec ses membres, et de la manière admirable dont il leur communique la vie et la fécondité.

(2) Elles seront séparées, dès cette vie, de mon corps mystique, qui est l'Eglise, par l'hérésie ou l'excommunication: ou, si elles y restent encore attachées par la foi, elles en seront séparées au moins, dans l'autre vie, par la réprobation.

(3) Ce mot, on peut bien dire toute cette parabole, donne le coup mortel au pélagianisme. C'était le dogme fondamental de cette hérésie, que la grâce n'est pas nécessaire pour faire le bien, qu'elle l'est tout au plus pour le faciliter. Non, dit Jésus-Christ, sans moi, c'est-à-dire sans ma grâce, vous ne pouvez absolument rien faire. En effet ce n'est pas pour fructifier plus aisément ou plus abondamment qu'il est nécessaire que la branche soit attachée à la vigne, c'est simplement pour être fructifiante: sans cette union il lui est également impossible de l'être beaucoup ou de l'être peu.

Cette parole: *vous ne pouvez rien faire,* n'exclut cependant pas toute action, mais seulement celles qui sont fructueuses pour le salut. Ce serait en abuser que d'en conclure, avec certains hérétiques des derniers siècles, que toutes les actions des infidèles sont des péchés. Entre les péchés et les actions méritoires pour le ciel, il y a un milieu: c'est celui des actions moralemnnt bonnes, mais qui, dans l'ordre du salut, n'ont ni valeur ni mérite. St. Paul dit bien que tout ce qu'il ferait sans la charité ne servirait de rien, mais il ne dit pas qu'il serait péché et nuisible.

7. *Et au contraire*, si vous demeurez en moi *par une foi vive*, et que mes paroles demeurent en vous *par une charité ardente qui vous fasse produire les fruits de toutes sortes de bonnes œuvres*, vous demanderez tout ce que vous voudrez, et il vous sera accordé ; *et de plus vous aurez l'avantage de contribuer à la gloire de Dieu.*

8. *Car* c'est la gloire de mon père que vous rapportiez beaucoup de fruit, et que vous deveniez mes *vrais* disciples, *en suivant ma doctrine, et vous rendant les imitateurs de mon amour.*

9. *Or* je vous ai aimés comme mon père m'a aimé. Demeurez *donc aussi* dans mon amour, *comme je demeure moi-même dans l'amour de mon père.*

10. Si vous gardez mes commandemens, vous demeurerez dans mon amour, comme j'ai moi-même gardé les commandemens de mon père (1), et que je demeure dans son amour.

11. Je vous ai dit ces choses, afin que *vous les pratiquiez, et qu'ainsi* ma joie demeure en vous (2), et que votre joie soit accomplie, *ayant en vous la joie du Fils de Dieu même.*

§. II. *Commandement de l'amour. Amis non esclaves. Choix des disciples.*

12. C'est là mon commandement, que vous vous aimiez les uns les autres comme je vous ai aimés.

13. *Or* personne ne peut avoir un plus grand amour, que de donner sa vie pour ses amis (3) ; *et c'est ce que je vais faire pour vous.*

14. Vous êtes mes amis, si vous faites ce que je vous commande, *et si vous aimez vos frères jusqu'à donner votre vie pour eux.*

15. Je ne vous appellerai plus désormais serviteurs, parce que le serviteur ne sait ce que fait son maître ; mais je vous ai appelés mes amis, parce que je vous ai tout (4) découvert ce que j'ai appris de mon père.

16. *Ne vous élevez pas en vous-mêmes de ces avantages que vous trouvez à être mes disciples.* Ce

---

(1) *En se rendant obéissant jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort de la croix.* Il n'est pas douteux qu'il n'en eût reçu le commandement, puisque sans commandement il n'y a point d'obéissance.

(2) Cette joie de complaisance que ressent un bon père lorsqu'il voit ses enfans dociles à ses avis salutaires. Vous vous réjouirez vous-mêmes de savoir que je me réjouis en vous, et cette joie sainte qui sera dès cette vie le fruit de votre docilité, recevra un jour de votre persévérance sa plénitude et sa perfection dans le ciel.

(3) Tel a été mon amour pour vous, tel doit être celui que vous devez avoir les uns pour les autres. Cette condition est ici sous entendue : St. Jean l'exprime formellement ailleurs, lorsqu'il dit(1ère ép. ch. III) : *Nous avons reconnu l'amour de Dieu envers nous, en ce qu'il a donné sa vie pour nous, et nous devons aussi donner notre vie pour nos frères.* La charité de Jésus-Christ a été encore plus loin. Il n'a pas donné sa vie seulement pour ses amis, mais, dit St. Paul (ép. aux Romains, ch. V) : Dieu a fait éclater son amour envers nous, en ce que, lorsque nous étions encore pécheurs et ennemis, Jésus-Christ n'a pas laissé de mourir pour nous.

(4) *Tout* ne s'entend ici que des choses qui ont rapport à la religion et au salut. C'est tout ce qu'il devait leur révéler comme Sauveur.

n'est pas vous qui m'avez choisi, mais c'est moi qui vous ai choisis, et je vous ai établis *mes apôtres*, afin que vous alliez *prêcher ma doctrine par toute la terre*, que vous rapportiez du fruit *par la conversion de tous les peuples*, et que votre fruit demeure *toujours par leur salut éternel*, afin que *vous méritiez ainsi que* mon père vous donne tout ce que vous lui demanderez en mon nom.

17. *Je le répète encore une fois :* Ce que je vous recommande, *pour répondre à ces grâces*, c'est de vous aimer les uns les autres. *Le monde ne fera pas de même à votre égard.*

§. III. *Monde, ennemi des fidèles. Juifs inexcusables.*

18. *Mais* si le monde vous hait, sachez qu'il m'a haï avant vous.

19. Si vous étiez du monde, le monde aimerait ce qui serait à lui ; mais parce que vous n'êtes point du monde, et que je vous ai choisis et séparés du monde *pour vous attacher à moi*, c'est pour cela que le monde vous hait.

20. *Mais* souvenez-vous de la parole que je vous ai dite : Le serviteur n'est pas plus grand que son maître, *et ne doit pas s'attendre à être mieux traité. Ainsi*, s'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi ; s'ils ont gardé ma parole, ils garderont aussi la vôtre.

21. Mais *ce qui doit encore vous consoler dans les maux que vous aurez à souffrir de la part des hommes, c'est qu'*ils vous feront toutes ces choses, *non à cause de vos mauvaises actions, mais* à cause de *la haine qu'ils ont pour* mon nom *et pour ma personne, qu'ils ne haïssent que* parce qu'ils ne connaissent point celui qui m'a envoyé ; *mais cette ignorance ne les excuse pas.*

22. *Il est vrai que* si je ne fusse point venu, et que je ne leur eusse pas parlé *clairement de ma divinité*, ils n'auraient point de péché *pour n'avoir pas cru en moi ;* mais maintenant ils n'ont point d'excuse de leur péché, *et leur incrédulité ne peut être que l'effet de leur aversion pour moi.*

23. *Or* celui qui me hait, hait aussi mon père, *qui est Dieu même.*

24. *De plus*, si je n'avais pas fait parmi eux des œuvres *miraculeuses* que nul autre n'a faites, ils n'auraient point de péché *pour ne m'avoir pas reconnu pour le Fils de Dieu ;* mais maintenant et ils les ont vues *ces œuvres que j'ai faites en leur faveur*, et ils nous ont haïs, moi et mon père.

25. Mais c'est afin que la parole qui est écrite dans leur loi soit accomplie: Ils m'ont haï sans sujet.

26. *Par un effet de cette haine, les Juifs feront tous leurs efforts pour empêcher que ma divinité ne soit reconnue de toutes les nations;* mais lorsque le consolateur sera venu, cet esprit de vérité qui procède du père, et que je vous enverrai de la part de mon père, rendra témoignage de moi, *et me fera reconnaître pour le Fils de Dieu dans toute la terre.*

27. Et vous *aussi* vous en rendrez témoignage, parce que vous êtes avec moi dès le commencement *de mes prédications, et que vous avez vu, par mes paroles et par mes actions, que la sagesse et la puissance divines résident essentiellement en moi.*

CHAPITRE XVI.

SUITE DU SERMON APRÈS LA CÈNE.

§. I. *Prédiction des persécutions. Promesse de l'esprit consolateur.*

1. Je vous ai dit ces choses, afin que vous ne soyez point scandalisés *des persécutions que vous aurez à souffrir de la part des hommes.*

2. *Car* ils vous chasseront des synagogues ; le temps même va venir que quiconque vous fera mourir, croira rendre service à Dieu.

3. Et ils vous traiteront de la sorte, parce qu'ils ne connaissent ni mon père ni moi.

4. Mais je vous ai dit ces choses, afin que, lorsque ce temps-là sera venu, vous vous souveniez que je vous les ai dites, *et qu'ainsi vous trouviez dans vos souffrances mêmes la source de votre patience et de votre consolation, en y apprenant que vous souffrez pour un Dieu qui les a connues, qui vous les a annoncées par avance, et qui saura bien vous en récompenser.*

5. Je ne vous ai pas dit ces choses dès le commencement, parce que j'étais avec vous, *et qu'elles ne devaient vous arriver qu'après mon départ. Je vous les dis à présent, avant de vous quitter*, et maintenant je m'en vais à celui qui m'a envoyé ; et aucun de vous ne me demande : Où allez-vous ?

6. Mais parce que je vous ai dit ces choses, votre cœur se trouve rempli de tristesse.

7. Mais je vous dis la vérité ; il vous est utile que je m'en aille : car si je ne m'en vais point, le consolateur ne viendra point à vous ; mais si je m'en vais, je vous l'enverrai.

8. Et lorsqu'il sera venu, il convaincra le monde du péché, de la justice et du jugement.

9. Du péché, parce qu'ils n'ont point cru en moi ;

10. de la justice, parce que je m'en vais à mon père, et que vous ne me verrez plus,

11. et du jugement, parce que le prince du monde est déja jugé(1).

12. J'ai encore beaucoup de choses à vous dire, mais vous n'êtes pas en état de les porter présentement.

13. Mais quand il sera venu cet esprit de vérité, il vous enseignera toute vérité : car il ne parlera pas de lui-même, mais il dira tout ce qu'il aura entendu *du père et du fils dont il procède*, et il vous annoncera les choses à venir.

14. C'est lui qui me glorifiera, parce qu'il recevra de ce qui est à moi, et il vous l'annoncera.

15. *Or* tout ce qui est à mon père est à moi, *n'ayant, mon père*

(1) Le Saint-Esprit, par la prédication et les miracles des apôtres, convaincra le monde touchant le péché, en faisant connaître combien sont coupables ceux qui, au lieu de croire en Jésus-Christ, l'ont crucifié, et ont persécuté ses disciples. Il convaincra le monde de la justice, c'est-à-dire, de l'innocence

et moi, qu'une même essence, une même sagesse et une même puissance; et c'est pourquoi je vous ai dit, *en parlant du Saint-Esprit,* qu'il recevra de ce qui est à moi et qu'il vous l'annoncera, *parce que, procédant de moi comme de mon père, il reçoit aussi de moi, avec son essence, tout ce qu'il a de lumières et de connaissances.*

§. II. *Joie après la tristesse.*

16. Encore un peu de temps, et vous ne me verrez plus; et encore un peu de temps, et vous me verrez, parce que je m'en vais à mon père (1).

17. Quelques-uns de ses disciples se dirent donc les uns aux autres: Que veut-il nous dire par là: Encore un peu de temps, et vous ne me verrez plus; et encore un peu de temps, et vous me verrez, et parce que je m'en vais à mon père.

18. Ils disaient donc: Que veut-il dire: Encore un peu de temps? Nous ne savons ce qu'il veut dire.

19. Mais Jésus connut qu'ils voulaient l'interroger *là-dessus,* et il leur dit: Vous vous demandez les uns les autres ce que je vous ai voulu dire par ces paroles: Encore un peu de temps, et vous ne me verrez plus; et encore un peu de temps, et vous me verrez.

20. En vérité, en vérité je vous le dis: *Le temps approche auquel* vous pleurerez et vous gémirez, vous autres, et le monde se réjouira (2); vous serez dans la tristesse, mais votre tristesse se changera en joie.

21. *Comme* une femme, lorsqu'elle enfante, est dans la douleur, parce que son heure est venue; mais après qu'elle a enfanté un fils, elle ne se souvient plus de tous ses maux, à cause de la joie qu'elle a de ce qu'un homme est venu au monde.

22. Vous donc aussi, vous êtes maintenant dans la tristesse, *parce que l'heure est venue que je dois être séparé de vous par ma mort;* mais je vous verrai de nouveau *après ma résurrection,* et votre

---

du Fils de Dieu, en faisant voir que celui qu'ils ont mis à mort est ressuscité, monté au ciel et assis à la droite de Dieu. Enfin il convaincra le monde du jugement porté contre le démon, lorsqu'on verra son empire détruit par la prédication de l'Evangile.

(1) Premier sens: Dans peu vous ne me verrez plus, parce que je dois mourir, et être enfermé dans un tombeau; mais vous me verrez bientôt après avec la vie immortelle que je dois reprendre pour retourner vers mon père.

Second sens: Vous ne jouirez plus long-temps de ma présence visible: il faut que je quitte la terre pour retourner vers mon père; mais cette séparation ne sera pas de longue durée, et vous me reverrez peu après: car *je m'en vais* monter au ciel *pour vous préparer la place; et après que je m'en serai allé, et que je vous aurai préparé la place, je reviendrai à vous et je vous prendrai avec moi, afin que vous soyez où je serai.* (Ci-dessus, ch. XIV, v. 2 et 3). Ce qui s'entend de la fin de leur vie, ou du jugement dernier où ils entreront dans la participation de la gloire de Jésus-Christ, après les souffrances et les croix de la vie pénitente.

(2) Les Juifs ennemis de Jésus-Christ, ou les amateurs du monde. Voyez la note sur le 17ème verset du chapitre XIV.

cœur se réjouira *de la vie nouvelle dont vous me verrez jouir ;* et personne ne vous ravira votre joie, *parce que personne ne me pourra ravir cette vie glorieuse et immortelle qui en sera la source.*

§. III. *Prière au nom de Jésus-Christ. Confiance en lui.*

23. En ce jour-là, vous ne m'interrogerez plus sur rien, *et vous comprendrez ce que veut dire ce peu de temps qui vous embarrasse aujourd'hui.* En vérité, en vérité je vous le dis: Si vous demandez *alors* quelque chose à mon père en mon nom, il vous le donnera.

24. Jusques ici vous n'avez rien demandé en mon nom (1). Demandez, et vous recevrez, afin que votre joie soit pleine *et parfaite, par la satisfaction que vous aurez en recevant l'effet de vos prières, et par l'espérance que vous concevrez d'obtenir un jour l'accomplissement de tous vos désirs.*

25. Je vous ai dit ces choses en paraboles. L'heure vient que je ne vous parlerai plus en paraboles, mais que je vous annoncerai ouvertement ce qui regarde mon père.

26. En ce jour-là, vous demanderez en mon mon, et je ne vous dis point que je prierai mon père pour vous ; *je ne puis manquer de le faire, moi qui suis votre sauveur et votre souverain médiateur ; mais quand il serait possible que je ne le fisse pas, vous serez toujours exaucés :*

27. car mon père vous aime lui-même, parce que vous m'avez aimé (2), et que vous avez cru que je suis sorti de Dieu.

28. Je suis *en effet* sorti de mon père, et je suis venu dans le monde : maintenant je quitte le monde, et je m'en vais à mon père (3).

29. Ses disciples lui dirent : C'est à cette heure que vous parlez ouvertement, et que vous ne vous servez point de paraboles.

30. Nous voyons *bien* présentement que vous savez toutes choses, et que vous n'avez pas besoin que personne vous interroge, *puisque vous prévenez par votre réponse les questions qu'on voudrait vous faire :* c'est pour cela que nous croyons que vous êtes sorti

---

(1) Demander au nom de Jésus-Christ, c'est ne rien demander que par rapport aux biens éternels qu'il nous a mérités par sa mort, c'est demander avec une pleine confiance en ses seuls mérites, persuadés par la foi que Dieu ne reçoit favorablement nos adorations, nos prières, nos actions de grâces que lorsqu'elles lui sont présentées par Jésus-Christ notre unique médiateur.

(2) L'amour que Dieu a pour nous précède nécessairement celui que nous avons pour Dieu. Nous ne pourrions jamais l'aimer, s'il ne nous aimait le premier; mais notre amour donne au sien un nouvel accroissement, et c'est de cet accroissement qu'il est dit : Le père vous aime, parce que vous m'avez aimé.

(3) Le Verbe était dans le monde avant qu'il sortit du sein de son Père, et il ne quitta pas le sein du Père, lorsqu'il parut en sortir pour venir dans le monde. Toujours présent partout par son immensité, il ne fit que se rendre visible où il ne l'était pas. L'Homme-Dieu n'a pas quitté le monde depuis qu'il en est sorti pour retourner à son Père. Toujours présent sur la terre sous les espèces eucharistiques, il n'a fait que cesser d'être visible où il l'était auparavant.

de Dieu *à qui cette pénétration est réservée.*

31. Jésus leur répondit : Vous croyez maintenant *que je suis sorti de Dieu.*

32. Voilà l'heure qui vient, et elle est *si proche, qu'on peut dire qu'elle est* déjà venue, que vous serez dispersés chacun de votre côté, et que vous me laisserez seul ; mais je ne suis pas seul, parce que mon père est *toujours* avec moi.

33. Je vous ai dit ces choses, *non pour vous reprocher par avance votre infidélité future, mais* afin que vous ayez la paix en moi, *et que vous ayez recours à moi pour vous relever de vos chûtes, et pour vous soutenir dans les maux que vous aurez à souffrir ; car* vous aurez de grandes tribulations dans le monde. Mais ayez confiance : j'ai vaincu le monde, *et par ma victoire, je vous ai mérité les grâces nécessaires pour le vaincre aussi vous-mêmes.*

CHAPITRE XVII.

PRIÈRE DE JÉSUS-CHRIST APRÈS LA CÈNE.

§. I. *Il prie pour sa glorification.*

1. APRÈS que Jésus eut dit ces choses, il leva les yeux au ciel et dit : Mon père, l'heure *de ma mort* est venue : glorifiez votre Fils, *en le ressuscitant*, afin que votre Fils vous glorifie, *en vous faisant connaître et adorer par toute la terre ;*

2. comme vous lui avez donné puissance sur tous les hommes, afin qu'il donne la vie éternelle à tout ce que vous lui avez donné (1).

3. Or la vie éternelle consiste à vous connaître, vous qui êtes le seul Dieu véritable, et Jésus-Christ *votre fils*, que vous avez envoyé *dans le monde pour sauver les hommes* (2).

4. Je vous ai glorifié sur la terre, *parce que* j'ai achevé l'œuvre *de leur sanctification* que vous m'aviez donnée à faire.

5. Maintenant donc, mon père, glorifiez-moi *aussi* en vous-même, *en me faisant entrer comme homme en possession* de cette gloire que j'ai eue en vous *comme Dieu*, avant que le monde fût.

§. II. *Jésus prie pour ses disciples.*

6. J'ai fait connaître votre nom aux hommes que vous m'avez donnés en les séparant du monde. Ils étaient à vous, et vous me les avez donnés *pour disciples*, et ils ont gardé votre parole, *que je leur ai annoncée comme venant de vous.*

7. *De sorte qu'*ils savent pré-

---

(1) Ceux que le Père a donnés à Jésus-Christ, et à qui Jésus-Christ donnera la vie éternelle sont les élus.

(2) Le moyen d'arriver à la vie éternelle est de connaître Dieu et Jésus-Christ son fils par une foi vive et qui opère par la charité : ou bien Jésus-Christ entend la vie éternelle en elle-même, laquelle commence dès ce monde par la connaissance et l'amour, et qui

sentement que tout ce que vous m'avez donné vient de vous,

8. parce que je leur ai donné les paroles que vous m'avez données, et ils les ont reçues *avec une entière docilité;* et ils ont véritablement reconnu que je suis sorti de vous, *comme votre fils que vous engendrez éternellement dans votre sein*, et ils ont cru que vous m'avez envoyé *dans le monde comme le Messie que vous leur aviez promis et qu'ils attendaient.*

9. C'est *donc* pour eux que je prie *efficacement :* je ne prie point *efficacement* pour le monde *incrédule et réprouvé*, mais pour ceux que vous m'avez donnés *pour de parfaits disciples*, parce qu'ils sont à vous ;

10. et tout ce qui est à moi est à vous, et *tout* ce qui est à vous est à moi : *ainsi ceux que vous m'avez donnés sont en même temps et à vous et à moi, ce qui m'engage doublement à prier pour eux:* et *de plus*, je suis glorifié en eux *par la foi qu'ils ont en moi et par l'obéissance qu'ils me rendent, ce qui est encore pour moi un nouveau motif de penser à leur conservation.*

11. Et déjà je ne suis plus dans le monde *pour y veiller d'une manière sensible*, pour eux, ils sont *encore* dans le monde, et moi je viens à vous. Père saint, *assistez-les en mon absence;* conservez en votre nom, *par votre puissance et pour votre gloire*, ceux que vous m'avez donnés, *et qui vous appartiennent toujours : conservez-les dans l'union de la foi et de la charité*, afin qu'ils soient un *d'esprit et de cœur* (1), comme nous *sommes un de nature et de volonté.*

12. Lorsque j'étais avec eux *dans le monde*, je les conservais en votre nom. J'ai *ainsi* conservé *tous* ceux que vous m'avez donnés, et nul d'eux n'est péri, sinon le fils de perdition, *qui s'est perdu lui-même en me trahissant*, afin que l'écriture fût accomplie.

13. Maintenant je viens à vous, et je dis ceci, *étant encore* dans le monde *en présence de mes disciples*, afin qu'ils aient en eux la plénitude de ma joie, *en espérant comme moi d'être sous votre protection sur la terre, et de participer à votre gloire dans le ciel.*

14. Je leur ai donné votre parole *qu'ils ont reçue avec joie*, et le monde les a haïs, parce qu'ils *ont fait voir qu'ils* ne sont point du monde, comme je ne suis point moi-même du monde. *Ecoutez donc favorablement la prière que je vous fais pour eux.*

15. Je ne vous prie pas de les ôter du monde, mais de les préserver du mal *où le monde est plongé.*

16. Ils ne sont point du monde, comme je ne suis point moi-même du monde : *ainsi ils sont tous disposés à recevoir les impressions de votre grâce et de votre sainteté.*

17. Sanctifiez-les *donc* dans la vérité ; *communiquez-leur une sainteté véritable, et affermissez-les dans la vérité et la charité.* Votre parole est la vérité ; *donnez-leur la grâce de la pratiquer*

---

sera consommée dans le ciel par une connaissance et un amour parfait.

(1) S'ils ont la charité, ils auront toutes les vertus, et s'ils demeurent parfaitement unis, tous les succès leur sont assurés. Aussi Jésus-Christ semble-t-il borner là tout ce qu'il demande pour eux à son Père.

avec fidélité, et inspirez-leur le courage de l'annoncer avec force, comme ils y sont obligés.

18. *Car*, comme vous m'avez envoyé dans le monde *pour y annoncer aux hommes votre vérité*, je les ai aussi envoyés dans le monde (1) *pour la leur prêcher.*

19. Et je me sanctifie moi-même, *en m'offrant* pour eux *en sacrifice*, afin qu'ils soient aussi sanctifiés dans la vérité, *qu'ils aient une sainteté véritable qui les rende dignes d'être en même temps les hérauts et les martyrs de la vérité.*

§. III. *Jésus prie pour ses disciples et pour ceux qui doivent croire en lui.*

20. Je ne prie pas seulement pour eux, mais encore pour ceux qui doivent croire en moi par leur parole,

21. afin que tous *ensemble* ils soient un, *par l'unité d'un même esprit, d'une même foi et d'une même charité*, comme vous, mon père, êtes en moi, et moi en vous, qu'ils soient aussi un en nous (2), afin que le monde croie que vous m'avez envoyé, *en voyant l'union que mes disciples auront entr'eux, et la société que vous voudrez bien qu'ils aient avec vous.*

22. Et *pour commencer à la former cette société*, je leur ai donné la gloire que vous m'avez donnée, *en leur donnant à manger mon corps uni à la divinité que j'ai reçue de vous*, afin qu'ils soient un *avec nous*, comme nous sommes une même chose *vous et moi.*

23. *Car en les nourrissant ainsi de ma propre chair*, je suis en eux, et *comme* vous *êtes toujours* en moi, *vous êtes aussi en eux avec moi*, afin qu'ils soient consommés dans l'unité *que nous avons vous et moi*, et que le monde connaisse, *par cette société que mes disciples auront avec vous*, que vous m'avez envoyé, et que vous les avez aimés comme vous m'avez aimé.

24. Mon père, je veux que là où je suis, ceux que vous m'avez donnés y soient aussi avec moi, afin qu'ils voient ma gloire que vous m'avez donnée *de toute éter-*

---

(1) Jésus-Christ était l'envoyé de Dieu : les apôtres étaient les envoyés de Jésus-Christ : ceux-ci ont envoyé au nom de Dieu et de Jésus-Christ leurs disciples qui en ont envoyé d'autres à leur tour. Les mains sont différentes ; mais la source de la mission est toujours la même, et le dernier évêque qui sera consacré dans l'église catholique aura mission de Dieu aussi véritablement que les apôtres et que Jésus-Christ lui-même.

(2) Par le moyen de Jésus-Christ qui est *un* avec Dieu et qui s'est fait *un* avec nous, il se forme de Dieu, de Jésus-Christ et de nous une union si intime que le terme d'union suffit à peine pour l'exprimer, et que celui d'unité semble y être plus propre. Le mystère s'en dévoilera dans le ciel : l'union des fidèles en est l'image sur la terre. Quoique les yeux n'aperçoivent ni Dieu qui en est l'âme et le centre, ni Jésus-Christ qui en est le lien, l'un et l'autre se manifestent par les effets auxquels on reconnaît l'auteur de la loi de charité, comme on reconnaît le créateur par les ouvrages de la création. C'est pour cela que le Sauveur ajoute : *Afin que le monde croie ou connaisse que vous m'avez envoyé.* Le monde en effet l'a reconnu à cette marque, et tel infidèle qui ne s'était pas rendu à la preuve des miracles, n'a pu résister à celle-ci.

nité comme Dieu, et à laquelle vous m'avez éternellement prédestiné comme homme, parce que vous m'avez aimé avant la création du monde.

25. Père juste, *le monde n'aura point de part à cette gloire, parce que* le monde ne vous a point connu ; mais moi je vous ai connu, et ceux-ci ont connu que vous m'avez envoyé.

26. Et je leur ai fait connaître votre nom, et je le leur ferai connaître *de plus en plus*, afin que, *par cette connaissance de vous-même, qui est en vous le principe de votre amour pour moi*, l'amour dont vous m'avez aimé (1) *de toute éternité*, soit en eux (2), et que je sois moi-même en eux, *afin qu'ayant en eux celui en qui vous avez mis toute votre affection, ils soient aussi eux-mêmes les objets de votre amour*.

---

(1) Dieu nous aime du même amour dont il a aimé Jésus-Christ. C'est proprement Jésus-Christ qu'il aime en nous, et l'amour qu'il a pour nous n'est qu'une extension de celui qu'il a pour Jésus-Christ.

(2) Cet amour est *en nous*, parce que l'amour du Père n'est autre que le St.-Esprit qui est réellement donné à ceux que Dieu aime de cet amour spécial par lequel ils sont faits enfans de Dieu. C'est ce qui fait dire à St. Paul : La charité de Dieu est répandue dans nos cœurs par le St. Esprit qui nous a été donné. *Ep. aux Romains, ch. V.*

CHAPITRE XVIII.

§. I. *Jardin. Juifs renversés. Jesus pris et mené à Anne.*

1. Jésus ayant dit ces choses, s'en alla avec ses disciples au-delà du torrent de Cédron, où il y avait un jardin dans lequel il entra lui et ses disciples.

2. Or Judas qui le trahissait, connaissait aussi ce lieu-là, parce que Jésus y était souvent venu avec ses disciples.

3. Judas ayant donc pris une cohorte de soldats, et des gens que lui donnèrent les princes des prêtres et les pharisiens, vint là avec des lanternes, des flambeaux et des armes.

4. C'est pourquoi Jésus, qui savait tout ce qui devait lui arriver, s'avança *au-devant d'eux*, et leur dit : Qui cherchez-vous ?

5. Ils lui répondirent : Jésus de Nazareth. Jésus leur dit : C'est moi. Or Judas qui le trahissait, était aussi avec eux.

6. Lors donc que Jésus leur eut dit : C'est moi ; ils furent tous renversés, et tombèrent par terre.

7. Jésus leur demanda donc une seconde fois : Qui cherchez-vous ? Et ils dirent : Jésus de Nazareth.

8. Jésus répondit : Je vous ai déjà dit que c'est moi. Si c'est donc moi que vous cherchez, laissez aller ceux-ci.

9. *Ce fut un commandement qu'il leur fit en faveur de ses disciples*, afin que cette parole qu'il avait dite *à son père* fût accom-

plie : Je n'ai perdu aucun de ceux que vous m'avez donnés (1).

10. Alors Simon-Pierre, qui avait une épée, la tira, en frappa un serviteur du grand-prêtre, et lui coupa l'oreille droite : or cet homme s'appelait Malchus.

11. Jésus dit donc à Pierre : Remettez votre épée dans le fourreau. Quoi ! ne boirai-je pas le calice que mon père m'a donné ? *ne faut-il pas que je me soumette à sa volonté ?*

12. La cohorte donc et son tribun, avec les gens envoyés par les Juifs, prirent Jésus et le liérent ;

13. et ils l'amenèrent premièrement chez Anne, parce qu'il était beau-père de Caïphe, qui était grand-prêtre cette année-la.

14. Or Caïphe était celui qui avait donné le conseil aux Juifs, qu'il était expédient qu'un seul homme mourût pour *tout* le peuple.

§. II. *Saint Pierre chez Caïphe. Jésus interrogé de sa doctrine, reçoit un soufflet. Renoncement de saint Pierre.*

15. Cependant Simon - Pierre suivait Jésus avec un autre disciple ; et ce disciple était connu du grand-prêtre, et il entra avec Jésus dans la cour de la maison du grand-prêtre.

16. Mais Pierre demeura dehors à la porte. Cet autre disciple, qui était connu du grand-prêtre, sortit donc, parla à la portière et fit entrer Pierre.

17. Cette servante donc qui gardait la porte, dit à Pierre : N'êtes-vous pas aussi des disciples de cet homme-là ? Il dit : Je n'en suis point.

18. Or les serviteurs et les gens qui *avaient pris Jésus*, étaient auprès du feu et se chauffaient, parce qu'il faisait froid, et Pierre était aussi avec eux, et se chauffait.

19. Le grand-prêtre donc interrogea Jésus touchant ses disciples et sa doctrine.

20. Jésus lui répondit : J'ai parlé publiquement à tout le monde ; j'ai toujours enseigné dans la synagogue et dans le temple, où tous les Juifs s'assemblent, et je n'ai rien dit en secret.

21. Pourquoi m'interrogez-vous ? Interrogez ceux qui m'ont entendu sur ce que je leur ai dit : voilà ceux qui savent les choses que j'ai dites.

22. Lorsque Jésus eut dit cela, un des officiers qui était là présent, lui donna un soufflet, en disant : Est-ce ainsi que vous répondez au grand-prêtre ?

23. Jésus lui répondit : Si j'ai mal parlé (2), faites-moi voir le mal que j'ai dit ; mais si j'ai bien

(1) Ces paroles, tirées du chapitre précédent, verset 12ème, s'entendent là de la perte de l'âme, et ici de la perte de la vie corporelle.

(2) Il y a des circonstances où la raison, la justice, quelquefois même la charité, oblige à ne pas présenter la joue gauche à celui qui vous a frappé sur la joue droite. Jésus-Christ se trouvait actuellement dans une de ces circonstances. Bientôt il n'y sera plus : et mille soufflets qu'il recevra sans détourner sa face et sans proférer un seul mot, feront bien voir qu'il n'a rien enseigné qu'il n'ait pratiqué.

parlé, pourquoi me frappez-vous (1) ?

24. Et Anne l'envoya lié au grand-prêtre Caïphe *chez qui tout ceci se passa*.

25. Cependant Simon-Pierre était debout auprès du feu, et se chauffait. Quelques-uns donc lui dirent : N'êtes-vous pas aussi de ses disciples ? Il le nia et dit : Je n'en suis point.

26. Un des serviteurs du grand-prêtre, parent de celui à qui Pierre avait coupé l'oreille, lui dit : Ne vous ai-je pas vu avec lui dans le jardin ?

27. Pierre le nia donc encore une fois, et aussitôt le coq chanta.

§. III. *Jésus présenté à Pilate. Son règne n'est pas de ce monde. Né pour rendre témoignage à la vérité. Barabbas.*

28. Ils menèrent donc Jésus de la maison de Caïphe, *où ils l'avaient jugé digne de mort*, au prétoire *ou palais du gouverneur, pour le prier de le faire mourir*. C'était le matin *du jour avant le jour du sabbat*, et ils n'entrèrent point dans le prétoire, de peur de se souiller (2) *en entrant dans la maison d'un incirconcis*, et afin de manger la Pâque (3).

29. Pilate *sortant pour s'accommoder à leur scrupule*, vint donc à eux dehors, et leur dit : De quel crime accusez-vous cet homme ?

30. Ils répondirent et lui dirent : Si ce n'était pas un malfaiteur, nous ne vous l'aurions pas livré *pour le faire mourir*.

31. Pilate leur dit donc : Prenez-le vous-mêmes, et jugez-le selon votre loi (4). Les Juifs lui dirent : Il ne nous est pas permis de faire mourir personne (5) : *ce droit vous est réservé*.

32. *Or ceci arriva*, afin que la parole de Jésus, qu'il a dite pour marquer de quelle mort il devait mourir fût accomplie ; *car il avait dit qu'il fallait qu'il fût livré aux gentils et crucifié par les gentils*.

33. Pilate entra donc de nou-

---

(1) Parmi les différentes raisons que le Sauveur a pu avoir de répondre à celui qui l'avait frappé, celle qui se présente la première, c'est qu'il n'a pas voulu laisser croire qu'il eut été capable de manquer de respect aux puissances légitimes, lors même qu'elles sont injustes et persécutrices.

(2) Les Juifs croyaient qu'en entrant dans la maison d'un gouverneur payen, ils contractaient une impureté légale qui les mettait hors d'état de prendre part aux cérémonies de la religion, au moins jusqu'au soir du même jour.

(3) Selon les autres évangélistes, Jésus-Christ avait mangé la Pâque dès le soir précédent, et il y a tout lieu de croire que les Juifs l'avaient immolée et mangée en même temps que lui. Ainsi ces paroles de St. Jean doivent s'entendre, non pas de l'agneau pascal, mais des victimes pacifiques que les particuliers offraient pendant la solennité de Pâque. En effet, ces victimes pascales sont quelquefois appelées *Pâques* dans l'écriture.

(4) Pilate savait que cette affaire regardait leur religion dont il ne s'embarrassait guère, et au sujet de laquelle il ne croyait pas qu'il y eût rien qui pût mériter la peine de mort. Ainsi il leur en abandonne le jugement.

(5) Comme s'ils disaient : le crime de cet homme mérite la mort : ainsi nous n'avons pas le pouvoir de le juger : c'est vous que cette affaire regarde. Car les Romains avaient ôté aux Juifs le pouvoir de vie et de mort.

veau dans le prétoire, et appela Jésus, et lui dit : Etes-vous le roi des Juifs (1).

34. Jésus répondit : Dites-vous cela de vous-même, ou si d'autres vous l'ont dit de moi ?

35. Pilate répondit : Est-ce que je suis juif, *pour savoir qu'il y ait un roi des Juifs ou un Messie ?* Votre nation et les princes des prêtres vous ont livré entre mes mains : qu'avez-vous fait ?

36. Jésus répondit : Mon royaume n'est pas de monde (2) ; si mon royaume était de ce monde, mes gens combattraient certainement pour que je ne fusse pas livré aux Juifs ; mais mon royaume n'est point d'ici.

37. Pilate lui dit : Vous êtes donc roi ? Jésus répondit : Vous le dites, je suis roi ; c'est pour cela que je suis né et que je suis venu dans le monde, afin de rendre témoignage à la vérité, *et de régner par la vérité sur ceux qui aiment la vérité.* Quiconque *donc* appartient à la vérité, écoute ma voix *et reçoit avec soumission la vérité que je lui annonce.*

38. Pilate lui dit : Qu'est-ce que la vérité ? Et ayant dit ces mots, *sans attendre la réponse de Jésus*, il sortit encore pour aller vers les Juifs, et leur dit : Je ne trouve en lui aucun sujet de condamnation.

39. Mais c'est la coutume parmi vous que je vous délivre un criminel à la fête de Pâque : voulez-vous donc que je vous délivre le roi des Juifs ?

40. Ils crièrent donc de nouveau tous ensemble : Non, *nous ne voulons point de* celui-ci ; mais *donnez-nous* Barabbas. Or *ce* Barabbas, *qu'ils préférèrent à Jésus*, était un voleur *et un homicide.*

(1) C'est-à-dire, le Messie, ce roi que les Juifs attendent.

(2) Jésus-Christ n'était pas roi de ce monde, parce qu'il n'a pas voulu l'être. Le royaume qu'il s'est réservé c'est l'Eglise. Elle est dans ce monde, mais elle n'est pas de ce monde : elle vient du ciel, et elle doit y retourner : le ciel est sa patrie, et la terre est le lieu de son pèlerinage. Jésus-Christ la gouverne par sa doctrine, par ses sacremens et par ses ministres. Ces moyens lui donnent des sujets ; mais ils sont volontaires, et ils n'en sont que plus soumis à leurs princes, c'est-à-dire à leurs pasteurs à qui Jésus-Christ veut qu'ils obéissent comme à lui-même.

CHAPITRE XIX.

§. I. *Flagellation. Couronnement d'épines. Voici l'homme, crucifiez-le.*

1. ALORS donc Pilate prit Jésus et le fit fouetter.

2. Et les soldats *qui furent les ministres de cette exécution*, ayant fait une couronne d'épines entrelacées, la lui mirent sur la tête, et ils le revêtirent d'un manteau de pourpre.

3. Et, *se moquant de sa royauté*, ils venaient à lui, et disaient : Je vous salue, roi des Juifs. Et *en même temps*, ils lui donnaient des soufflets.

4. Pilate sortit donc de nouveau, et dit aux Juifs : Voilà que je vous l'amène dehors, afin que vous

sachiez que je ne trouve en lui aucun sujet de condamnation.

5. Jésus sortit donc portant une couronne d'épines et un manteau de pourpre, et Pilate *le présentant aux Juifs*, leur dit : Voilà l'homme.

6. Lors donc que les princes des prêtres et leurs gens le virent *tout couvert de plaies, bien loin d'être touchés de compassion*, ils se mirent à crier : Crucifiez, crucifiez-le. Pilate leur dit : Prenez-le vous-mêmes, et le crucicifiez ; car, pour moi, je ne trouve en lui aucun sujet de condamnanation.

7. Les Juifs lui répondirent : Nous avons une loi, et selon cette loi, il doit mourir, parce qu'il s'est fait Fils de Dieu.

§. II. *Silence de Jésus. Tout pouvoir vient d'en haut. Timidité de Pilate.*

8. Pilate ayant donc entendu ce discours, craignit encore davantage *de le faire mourir, appréhendant que ce ne fût en effet le fils de quelque dieu qui ne manquerait pas de venger sa mort.*

9. Et *pour s'en éclaircir*, il rentra dans le prétoire, et il dit à Jésus : D'où êtes vous? Mais Jésus ne lui fit aucune réponse.

10. Pilate lui dit donc : Vous ne me parlez point? ne savez-vous pas que j'ai le pouvoir de vous crucifier, et que j'ai le pouvoir de vous délivrer?

11. Jésus répondit : Vous n'auriez aucun pouvoir sur moi, s'il ne vous avait été donné d'en haut. C'est pourquoi celui qui m'a livré à vous *par passion*, a commis un plus grand péché *que vous qui me condamnez à la mort par faiblesse.*

12. Et depuis ce moment, Pilate cherchait un moyen de le délivrer ; mais les Juifs criaient : Si vous délivrez cet homme, vous n'êtes point ami de César ; car quiconque se fait passer pour roi, se déclare contre César.

13. Pilate donc ayant entendu ce discours, *et craignant qu'on ne le rendît suspect à César*, fit mener Jésus hors du palais, et s'assit dans son tribunal, au lieu appelé en grec Lithostrotos, et en hébreu Gabbatha.

14. Or c'était le jour de la préparation de la Pâque (1), et il était alors environ la sixième heure du jour (2), et il dit aux Juifs, *pour faire un dernier effort sur leur cœur :* Voilà votre roi.

15. Mais ils se mirent à crier : Otez-le, ôtez-le *du monde*, crucifiez-le. Pilate leur dit : Crucifierai-je votre roi? Les princes des prêtres répondirent : Nous n'avons point d'autre roi que César.

(1) C'est-à-dire, du sabbat qui se trouvait dans l'octave de Pâque, et qui pour cette raison était plus solennel que le sabbat ordinaire.

(2) La sixième heure est midi. Voyez la note sur le 25ème verset du XV chapitre de St. Marc.

§. III. *Jésus livré aux Juifs. Croix portée par Jésus. Crucifiement. Titre de la croix.*

16. Alors donc il le leur abandonna pour être crucifié. Et ils prirent Jésus et l'emmenèrent.

17. Et portant *lui-même* sa croix, il vint au lieu appelé le Calvaire, qui se nomme en hébreu Golgotha,

18. où ils le crucifièrent, et deux autres avec lui ; l'un d'un côté, et l'autre de l'autre, et Jésus au milieu.

19. Et Pilate fit aussi une inscription, et la plaça au haut de la croix. Or il était écrit : JÉSUS DE NAZARETH, ROI DES JUIFS.

20. Beaucoup de Juifs lurent donc cette inscription, parce que le lieu où Jésus avait été crucifié était proche de la ville. Et cette inscription était en hébreu, en grec et en latin.

21. Les princes des prêtres dirent donc à Pilate : N'écrivez pas, roi des Juifs ; mais qu'il a dit : Je suis roi des Juifs.

22. Pilate répondit : Ce que j'ai écrit, est écrit, *et il demeurera ainsi.*

§. IV. *Vêtemens. Tunique. La vierge et saint Jean au pied de la croix.*

23. Les soldats après avoir crucifié Jésus, prirent ses vêtemens, et en firent quatre parts, une pour chaque soldat, et ils prirent aussi sa tunique. Or la tunique était sans couture, et d'un seul tissu depuis le haut jusqu'en bas.

24. Ils dirent donc entr'eux : Ne la coupons pas, mais tirons au sort à qui l'aura. *Or ceci arriva,* afin que cette parole de l'écriture fût accomplie : Ils ont partagé entr'eux mes vêtemens, et ils ont jeté ma robe au sort. Et en effet, c'est ce que firent les soldats *qui accomplirent ainsi cette prophétie.*

25. Cependant la mère de Jésus, et la sœur de sa mère, Marie, *femme* de Cléophas, et Marie-Magdeleine se tenaient auprès de sa croix.

26. Jésus donc voyant sa mère, et près d'elle le disciple qu'il aimait, dit à sa mère : Femme, voilà votre fils.

27. Puis il dit au disciple : Voilà votre mère (1). Et depuis cette heure-là, le disciple la prit chez lui *et la traita comme sa mère.*

§. V. *Soif. Tout est accompli. Mort. Côté percé.*

28. Après cela, Jésus sachant que tout *ce qui avait été prédit de lui* était accompli, afin que l'écriture fût *encore* accomplie *en un autre point,* il dit : J'ai soif.

29. Il y avait là un vase plein

(1) Les interprètes disent que St. Jean représentait, au pied de la croix, tous les fidèles et plus particulièrement ceux qui persévèrent, et qu'en l'adoptant, Marie les adoptait tous. C'est de là que les panégyristes de Marie ont pris occasion de dire que le Père éternel, après avoir voulu qu'elle fût la mère de son fils unique, a voulu qu'elle fût encore la mère de tous ceux qui, par le caractère de l'adoption divine, deviennent ses propres enfans, et ainsi, que Marie, mère de Jésus, fût aussi mère de tous les frères de Jésus, de tous les enfans de Dieu.

de vinaigre. Et les soldats en ayant rempli une éponge, et la mettant au bout d'un bâton d'hysope, ils la lui présentèrent à la bouche.

30. Jésus ayant donc pris le vinaigre, dit: Tout est accompli. Et baissant la tête, il rendit l'esprit.

31. Comme donc c'était la veille du sabbat, afin que les corps ne demeurassent point à la croix le jour du sabbat (car ce sabbat-là était un jour fort solennel, *à cause de la fête de Pâque qui s'y rencontrait*), les Juifs prièrent Pilate de leur faire rompre les jambes *pour avancer leur mort*, et de les faire enlever.

32. Des soldats vinrent donc, et rompirent les jambes du premier et de l'autre qu'on avait crucifié avec lui.

33. Mais étant venus à Jésus, comme ils virent qu'il était déjà mort, ils ne lui rompirent point les jambes;

34. mais un des soldats lui ouvrit le côté d'un coup de lance, et aussitôt il en sortit du sang et de l'eau.

35. Et celui qui l'a vu en a rendu témoignage, et son témoignage est véritable; et *en disant cela*, il sait qu'il dit vrai, *et il vous en assure*, afin que vous le croyiez aussi.

36. Car ces choses ont été faites, afin que *cette parole de* l'écriture fût accomplie: Vous ne briserez aucun de ses os (1).

37. Et l'écriture dit encore ailleurs: Ils verront celui qu'ils ont percé.

§. VI. *Joseph et Nicodème. Sépulture.*

38. Après cela, Joseph d'Arimathie, qui était disciple de Jésus, mais *disciple* caché, parce qu'il craignait les Juifs, supplia Pilate qu'il lui permît d'enlever le corps de Jésus; et Pilate le lui permit. Il vint donc, et enleva le corps de Jésus.

39. Et Nicodème, qui était venu trouver Jésus la première fois pendant la nuit, y vint aussi, portant environ cent livres d'une composition de myrrhe et d'aloès.

40. Ils prirent donc le corps de Jésus, et l'enveloppèrent dans des linceuls avec des aromates, comme les Juifs ont coutume d'ensevelir.

41. Or il y avait au lieu où il avait été crucifié, un jardin, et dans ce jardin un sépulcre tout neuf, où personne n'avait encore été mis.

42. Comme donc c'était le jour de la préparation du sabbat des Juifs, et que ce sépulcre était proche, ils y mirent Jésus.

---

(1) Cela est dit de l'agneau pascal. Or cet agneau était la figure de Jésus-Christ.

CHAPITRE XX.

§. I. *Magdeleine va du sépulcre aux apôtres. Course de Pierre et de Jean.*

1. LE premier jour de la semaine, *qui était le lendemain du sabbat*, Marie-Magdeleine vint au sépulcre de grand matin, lorsqu'il faisait encore obscur, et elle vit que la pierre *qui en fermait l'entrée*, avait été ôtée.

2. Elle courut donc, et vint trouver Simon-Pierre et cet autre disciple que Jésus aimait, et elle leur dit: Ils ont enlevé le Seigneur du sépulcre, et nous ne savons où ils l'ont mis.

3. Pierre sortit donc avec cet autre disciple, et ils vinrent au sépulcre.

4. Ils couraient tous deux ensemble, et cet autre disciple courut plus vîte que Pierre, et arriva le premier au sépulcre.

5. Et s'étant baissé, il vit les linceuls qui étaient à terre, cependant il n'entra pas.

6. Simon-Pierre, qui le suivait, arriva donc *après lui*, entra dans le sépulcre, et vit les linceuls qui étaient à terre,

7. et le suaire qu'on lui avait mis sur la tête, lequel n'était pas avec les linceuls, mais plié en un endroit à part.

8. Alors donc cet autre disciple, qui était arrivé le premier au sépulcre, y entra aussi, et il vit *que Jésus n'y était plus*, et il crut *qu'on l'avait enlevé comme Magdeleine le leur avait dit.*

9. Car ils ne savaient pas encore ce que l'écriture enseigne *du Christ*, qu'il fallait qu'il ressuscitât d'entre les morts.

10. Les disciples donc s'en retournèrent chez eux.

§. II. *Apparition des anges et de Jésus à Magdeleine.*

11. Mais Marie se tenait dehors près du sépulcre, versant des larmes. Comme elle pleurait ainsi, elle se baissa, et regarda dans le sépulcre;

12. et elle vit deux anges, vêtus de blanc, assis au lieu où avait été mis le corps de Jésus, l'un à la tête et l'autre aux pieds.

13. Ils lui dirent: Femme, pourquoi pleurez-vous? Elle leur dit: C'est qu'ils ont enlevé mon Seigneur, et je ne sais où ils l'ont mis.

14. Ayant dit cela, elle se retourna, et elle vit Jésus debout, et elle ne savait pas que ce fût lui.

15. Jésus lui dit: Femme, pourquoi pleurez-vous? qui cherchez-vous? Elle, pensant que c'était le jardinier, lui dit: Seigneur, si c'est vous qui l'avez enlevé, dites-moi où vous l'avez mis, et je l'emporterai.

16. Jésus lui dit: Marie. Elle, se retournant, lui dit: Rabboni (c'est-à-dire, mon maître), *et en même temps, elle se jeta à ses pieds pour les embrasser.*

17. *Mais* Jésus lui dit: Ne me touchez point. *Cet empressement est inutile;* car je ne suis pas

encore monté à mon père : *ainsi vous aurez le temps de me donner des marques de votre amour*. Mais allez *promptement* trouver mes frères, et dites-leur *ceci de ma part :* Je monte vers mon père et votre père, vers mon Dieu et votre Dieu.

18. Marie-Magdeleine vint dire aux disciples : J'ai vu le Seigneur, et voilà ce qu'il m'a dit.

§. III. *Jésus apparaît aux apôtres, leur donne le Saint-Esprit.*

19. Sur le soir du même jour, qui était le premier de la semaine, les portes de la maison où les disciples étaient assemblés de peur des Juifs, étant fermées, Jésus vint, et se trouva au milieu *d'eux*, et leur dit : La paix soit avec vous.

20. Et après avoir dit ces paroles, il leur montra ses mains et son côté. Les disciples se réjouirent donc de voir le Seigneur.

21. Il leur dit donc une seconde fois : La paix soit avec vous. Comme mon père m'a envoyé *pour opérer le salut des hommes*, je vous envoie de même (1) *pour y travailler, et je vous fais part de mon autorité*.

22. Ayant dit ces paroles, il souffla sur eux (2), et leur dit : Recevez le Saint-Esprit.

23. Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez (3), et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez (4).

§. IV. *Saint Thomas voit et croit. Miracles non écrits.*

24. Or Thomas l'un des douze *apôtres*, appelé *aussi* Didyme, n'était pas avec eux, lorsque Jésus vint *se montrer à eux*.

25. Les autres disciples lui dirent donc : Nous avons vu le Seigneur. Mais il leur dit : Si je ne vois dans ses mains la marque des clous *qui les ont percées*, et si je ne mets mon doigt dans le trou des clous, et ma main dans *la plaie de* son côté, je ne le croirai point.

26. Et huit jours après, les

---

(1) C'est-à-dire, pour la même fin qui est le salut des hommes, avec une portion de la même autorité pour gouverner l'Eglise, aux mêmes conditions de prêcher par la parole et par l'exemple, et d'être prêts à tout souffrir pour la doctrine que vous prêcherez, enfin avec promesse de la même récompense et de la même gloire. Ces paroles et les suivantes s'adressent, en la personne des apôtres, à tous ceux qui doivent succéder à leur ministère par une ordination et une mission légitimes.

(2) Ce souffle est le symbole de l'Esprit-Saint qu'il leur donne.

(3) C'est-à-dire, Dieu pardonnera les péchés à ceux à qui vous les remettrez par l'absolution, après avoir entendu la déclaration qu'ils vous en auront faite eux-mêmes, et après vous être assurés de la sincérité de leur conversion.

(4) Soit en leur refusant l'absolution, si vous jugez qu'ils persistent dans la volonté de pécher, soit en la leur différant, lorsque vous aurez lieu de douter si leur volonté est changée.

Puisque le pouvoir de retenir les péchés est joint à celui de les remettre, ceux qui en sont établis juges doivent donc faire le discernement des péchés qui doivent être remis, et de ceux qui doivent être retenus. Ce discernement ne peut pas se faire sans connaissance,

disciples étaient encore dans la maison, et Thomas avec eux. Jésus vint, les portes étant fermées,et se trouva au milieu *d'eux*, et leur dit: La paix soit avec vous.

27. Il dit ensuite à Thomas: Portez ici votre doigt, et regardez mes mains; approchez aussi votre main, et mettez-la dans *la plaie de* mon côté, et ne soyez pas incrédule, mais fidèle.

28. Thomas répondit et lui dit: Mon Seigneur et mon Dieu.

29. Jésus lui dit: Thomas, parce que vous m'avez vu, vous avez cru: heureux ceux qui n'ont point vu, et qui ont cru (1).

30. Jésus a fait en présence de ses disciples beaucoup d'autres miracles qui ne sont pas écrits dans ce livre.

31. Mais ceux-ci sont écrits, afin que vous croyiez que Jésus est le Christ le Fils de Dieu, et qu'en croyant, vous ayez *dans ce monde* la vie *de la grâce, et dans l'autre, la vie éternelle qui ne se peut obtenir qu'en* son nom *et par ses mérites.*

et la connaissance ne peut venir que de la confession: donc la confession est non-seulement de précepte ecclésiastique, mais encore d'institution divine. C'est pour cela que le S. Concile de Trente, Sess. 14. ch. V. décide que *la confession est nécessaire de droit divin à tous ceux qui, après leur baptême sont tombés en quelque peché mortel.*

(1) Ce sont tous ceux qui depuis l'ascension de Jésus-Christ ont cru la vérité de sa résurrection avec autant de certitude que s'ils l'avaient vu de leurs propres yeux et touché de leurs mains.

CHAPITRE XXI.

§. I. *Apparition près la mer de Tibériade. Pêche miraculeuse.*

1. JÉSUS se fit voir encore depuis à ses disciples sur le bord de la mer de Tibériade, et il s'y fit voir de cette sorte:

2. Simon-Pierre et Thomas, surnommé Didyme, Nathanaël qui était de Cana en Galilée, les *deux* fils de Zébédée, et deux autres disciples de Jésus étaient ensemble.

3. Simon-Pierre leur dit: Je m'en vais pêcher. Ils lui dirent: Nous allons aussi avec vous. Et ils y allèrent *tous* et entrèrent dans une barque, et cette nuit-là, ils ne prirent rien.

4. Le matin étant venu, Jésus parut sur le rivage; les disciples néanmoins ne reconnurent pas que c'était Jésus.

5. Jésus donc leur dit: Enfans, n'avez-vous rien à manger? Ils lui répondirent: Non.

6. Il leur dit: Jetez le filet du côté droit de la barque, et vous en trouverez. Ils le jetèrent donc, et ils ne pouvaient plus le tirer, à cause de la multitude de poissons *qui s'y trouvaient pris.*

7. Le disciple que Jésus aimait, dit donc à Pierre: C'est le Seigneur. Simon-Pierre ayant entendu que c'était le Seigneur, mit son habit (car il était tout

nu) (1), et il se jeta dans la mer *pour aller à lui.*

8. Les autres disciples vinrent avec la barque, traînant le filet plein de poissons, car ils n'étaient loin de la terre que d'environ deux cents coudées.

9. Quand donc ils furent descendus à terre, ils trouvèrent des charbons allumés, et du poisson qu'on avait mis dessus, et du pain.

10. Jésus leur dit : Apportez quelques poissons de ceux que vous venez de prendre.

11. Simon-Pierre monta *dans la barque,* et tira à terre le filet, plein de cent cinquante-trois grands poissons. Et quoiqu'il y en eût autant, le filet ne se rompit point.

12. Jésus leur dit : Venez, dînez. Et nul de ceux qui se mirent là pour manger, n'osait lui dire : Qui êtes-vous ? *Ç'aurait été une question inutile ;* car ils savaient *tous* que c'était le Seigneur.

13. Et Jésus vint, prit le pain, et leur en donna, et du poisson aussi.

14. Ce fut là la troisième fois que Jésus apparut à ses disciples *assemblés,* depuis sa résurrection d'entre les morts.

§. II. *Amour de saint Pierre. Jésus lui confie ses brebis : prédit son martyre.*

15. Après donc qu'ils eurent dîné, Jésus dit à Simon-Pierre : Simon fils de Jean, m'aimez-vous plus que ne m'aiment ceux-ci ? Il lui dit : Oui, Seigneur, vous savez que je vous aime. Jésus lui dit : Paissez mes agneaux.

16. Il lui dit une seconde fois : Simon fils de Jean, m'aimez-vous ? Pierre lui dit : Oui, Seigneur, vous savez que je vous aime. Jésus lui dit : Paissez mes agneaux.

17. Il lui dit pour la troisième fois : Simon fils de Jean, m'aimez-vous (2) ? Pierre fut affligé de ce qu'il lui avait dit pour la troisième fois : M'aimez-vous ? et il lui dit : Seigneur, vous connaissez toutes choses ; vous savez que je vous aime. Jésus lui dit : Paissez mes brebis (3).

18. En vérité, en vérité je vous le dis : Lorsque vous étiez plus jeune, vous vous ceigniez vous-même, et vous alliez où vous vouliez ; mais lorsque vous serez vieux, vous étendrez vos mains, et un autre vous ceindra, et vous mènera où vous ne voudrez pas (4).

19. Or il dit ces mots pour marquer de quelle mort il devait glorifier Dieu, *et lui faire com-*

(1) C'est-à-dire, qu'il n'avait que son habit de dessous.

(2) Jésus-Christ exige de Pierre trois protestations d'amour, pour expier les trois renoncemens qu'il avait faits.

(3) Les agneaux sont les fidèles : les brebis sont les pasteurs mêmes, qui multiplient le troupeau par la génération spirituelle, et sur lesquelles doit s'étendre la charité, le soin et la vigilance de Pierre, comme le pasteur et des agneaux et des brebis.

Puisque Jésus-Christ a dit indéfiniment à Pierre ; *paissez mes agneaux, paissez mes brebis,* on doit conclure que quiconque ne reconnait pas Pierre pour pasteur, n'est pas du nombre des agneaux ni des brebis de Jésus-Christ.

(4) C'est-à-dire, vous liera pour vous conduire au supplice de la croix, où vous ne voudriez pas aller, à ne con-

prendre qu'il devait être attaché à une croix comme son maître. Et *ce fut pour la même raison qu'*après avoir dit cela, il lui dit : Suivez-moi.

20. Pierre se retournant, vit venir après lui le disciple que Jésus aimait, et qui, pendant la cène, s'était reposé sur son sein, et lui avait dit : Seigneur, qui est celui qui doit vous trahir ?

21. Pierre donc l'ayant vu, dit à Jésus : Et celui-ci, Seigneur, que deviendra-t-il ?

22. Jésus lui dit : *Si* je veux qu'il demeure ainsi jusqu'à ce que je vienne *juger le monde*, que vous importe ? pour vous, suivez-moi.

23. Il courut donc *sur cela* un bruit parmi les frères, que ce disciple ne mourrait point. Et Jésus néanmoins n'avait point dit à Pierre : Il ne mourra point ; mais : *Si* je veux qu'il demeure ainsi jusqu'à ce que je vienne, que vous importe ?

24. C'est ce même disciple qui rend témoignage de ces choses, et qui les a écrites, et nous savons que son témoignage est véritable.

25. Et il y a encore beaucoup d'autres choses que Jésus a faites ; si on les rapportait en détail, je ne crois pas que le monde même pût contenir les livres qu'on en écrirait.

---

sulter que l'inclination naturelle. On sait que S. Pierre est mort à Rome, sur une croix, à laquelle il avait demandé à être attaché la tête en bas, ne se croyant pas digne d'y être placé comme son divin maître.



LES ACTES

DES APOTRES.(1)

——oooo——

CHAPITRE PREMIER.

§. I. *Jésus-Christ promet le Saint-Esprit, et monte au ciel.*

1. J'ai parlé dans mon premier livre (2), ô Théophile, de tout ce que Jésus a fait et enseigné *de plus remarquable*,

2. depuis le commencement *de sa vie*, jusqu'au jour où il fut élevé *dans le ciel*, après avoir donné *des instructions et* des ordres, par le Saint-Esprit, aux apôtres qu'il avait choisis,

3. auxquels aussi il s'était montré *plusieurs fois* depuis sa passion, et à qui il avait fait voir par beaucoup de preuves qu'il était vivant, leur apparaissant pendant quarante jours, et leur parlant du royaume de Dieu (3).

4. Et mangeant avec eux, il leur commanda de ne point partir de Jérusalem, mais d'y attendre *l'accomplissement de* la promesse du père, que vous avez, leur dit-

(1) Le titre de ce livre semble promettre l'histoire des actions de tous les apôtres : cependant saint Luc, qui en est l'auteur, ne rapporte que ce qui leur arriva après l'ascension de Notre-Seigneur, et ce qu'ils firent pour l'établissement de la foi et la formation de l'église après la descente du Saint-Esprit, jusqu'au temps qu'ils se dispersèrent dans les provinces, où chacun d'eux devait exercer les fonctions de son apostolat.

Mais comme saint Luc était disciple de saint Paul, le témoin de sa vie, le compagnon de ses voyages et de ses travaux, il s'applique aussi plus particulièrement à décrire ce qui regarde cet apôtre ; et il le fait avec une entière simplicité, sans jamais relever ni les vertus, ni les souffrances, ni les miracles de son maitre.

Il en conduit l'histoire jusqu'à la seconde année que cet apôtre demeura à Rome, c'est-à-dire, jusqu'en l'année 63. Ce qui donne lieu de croire qu'il l'a composée en ce même temps et dans ce même lieu.

(2) St. Luc parle de son Evangile.

(3) C'est-à-dire, les instruisant de ce qu'ils devaient faire pour l'établissement et le gouvernement de l'église. St. Luc nous apprend qu'il leur *parlait du royaume de Dieu*, mais il ne rapporte pas les instructions qu'il leur donna durant ces quarante jours. C'est de vive voix que les apôtres les transmirent à leurs successeurs, et les confièrent à l'église comme un dépôt sacré. Telle est l'origine des *traditions apostoliques*. Tout ce qui a été cru et observé dans tous les tems, et par toutes les églises, sans être énoncé clairement dans les écritures vient des apôtres, et par conséquent de Jésus-Christ. Car les apôtres n'ont rien enseigné, ni rien établi unanimement que ce qu'ils avaient appris de leur divin maitre.

il, entendue de ma propre bouche, *lorsque je vous ai assuré de sa part qu'il vous enverrait son Esprit-Saint.*

5. Car Jean a baptisé dans l'eau *d'un baptême qui ne donnait ni la grâce ni la justice à ceux qui le recevaient ;* mais vous, dans peu de jours, vous serez baptisés dans le Saint-Esprit, *qui vous enrichira de ses dons et vous rendra participans de sa sainteté.*

6. Ceux donc qui étaient présens, *toujours remplis de l'idée d'un royaume terrestre,* lui firent cette demande : Seigneur, sera-ce en ce temps que vous rétablirez le royaume d'Israël *dans sa première splendeur, et que vous lui rendrez sa première liberté ?*

7. Et il leur dit : Ce n'est pas à vous de savoir les temps et les momens que le père a mis en son pouvoir, *et dont il s'est réservé la connaissance;*

8. mais *pensez à ce que je vous dis, que dans peu de jours,* vous recevrez la vertu du Saint-Esprit qui descendra sur vous, et *vous remplira de lumière et de force, en sorte que* vous me rendrez témoignage dans Jérusalem, et dans toute la Judée et la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre, *où vous irez prêcher mon évangile.*

9. Et après qu'il eut dit ces paroles, *il les conduisit sur la montagne des oliviers, où* ils le virent s'élever *vers le ciel,* et il entra dans une nuée qui le déroba à leurs yeux.

10. Et comme ils le regardaient monter au ciel, voilà que *deux anges, sous la figure de* deux hommes vêtus de blanc, se présentèrent à eux,

11. et *leur* dirent : Hommes de Galilée, pourquoi vous arrêtez-vous à regarder au ciel ? ce Jésus qui, en se séparant de vous, s'est élevé dans le ciel, viendra de la même manière que vous l'y avez vu monter (1).

§. II. *Mathias élu en la place de Judas.*

12. Alors ils partirent de la montagne, appelée des oliviers, qui est près de Jérusalem, n'en étant éloignée que de l'espace du chemin qu'on peut faire le jour du sabbat, *c'est-à-dire, d'environ mille pas,* et ils retournèrent à Jérusalem.

13. Et étant entrés *dans une maison,* ils montèrent à une chambre haute, *appelée le cénacle,* où demeuraient Pierre et Jean, Jacques et André, Philippe et Thomas, Barthélemi et Matthieu, Jacques *fils* d'Alphée et Simon *appelé* le Zélé, et Jude, *frère* de Jacques.

14. Tous ensemble persévéraient unanimement dans la prière (2) avec les femmes *qui avaient suivi Jésus durant sa vie,* avec Marie, mère de Jésus, et avec ses frères (3), *c'est-à-dire, ses parens.*

15. Pendant ces jours-là, Pierre, *en qualité de chef de l'Eglise,* se

(1) C'est-à-dire, avec la même majesté, pour juger les hommes.

(2) Ils priaient *unanimement et persévéramment.* La prière, l'unanimité dans la prière, la persévérance dans la prière, trois choses qui, réunies, font violence au ciel.

(3) Qui crurent enfin en lui, convaincus par le miracle de sa résurrection.

levant au milieu des frères (1) (il y avait environ six-vingts per-personnes), leur dit :

16. Mes frères, il faut que ce que le Saint-Esprit a prédit dans l'écriture, par la bouche de David, touchant Judas, qui a été le conducteur de ceux qui ont pris Jésus, soit accompli *dans toute son étendue*.

17. Il était un d'entre nous, et il avait été appelé aux fonctions du même ministère ; *mais il a trahi celui qui l'avait élevé à cette dignité*.

18. Et *la récompense qu'il a eue de sa trahison, c'est qu*'il a possédé *par sa sépulture* un champ du prix de son péché, et s'étant pendu *de désespoir*, il a crevé par le milieu du ventre, et toutes ses entrailles se sont répandues ; *et il a été enterré dans le champ même que les prêtres avaient acheté de l'argent qu'ils lui avaient donné pour le prix de sa trahison*.

19. Et la chose a été sue de tous les habitans de Jérusalem, si bien que ce champ a été appelé en leur langue Haceldama, c'est-à-dire, le champ du sang.

20. Car il est écrit *de ce traître* dans le livre des psaumes : Que leur demeure devienne déserte ; qu'il n'y ait personne qui l'habite, et qu'un autre prenne son épiscopat.

21. Il faut donc, *pour accomplir cette prophétie*, qu'entre ceux qui ont été en notre compagnie tout le temps que le Seigneur Jésus a vécu parmi nous,

22. à commencer depuis le baptême de Jean, jusqu'au jour où il a été enlevé du milieu de nous, il y en ait un qui devienne avec nous témoin de sa résurrection (2), *et qui remplisse ainsi la place de celui qui l'a trahi*.

23. Et ils en présentèrent deux, Joseph, appelé Barsabas, qui fut surnommé le Juste, et Mathias.

24. Et s'étant mis en prières, ils dirent : Seigneur, vous qui connaissez les hommes, montrez lequel de ces deux vous avez choisi,

25. pour prendre dans ce ministère la place de l'apostolat dont Judas est déchu par son crime, pour s'en aller dans *l'enfer qui est proprement* son lieu, *puisqu'il l'a mérité par son péché*.

26. Et on les fit tirer au sort, et le sort tomba sur Mathias, et il fut associé aux onze apôtres, *et il demeura avec eux*.

---

(1) C'est-à-dire, des disciples qui s'aimaient tous comme des frères.

(2) La religion n'est pas renfermée toute entière dans le miracle de la résurrection, mais elle est fondée toute entière sur le miracle de la résurrection.

CHAPITRE II.

§. I. *Descente du Saint-Esprit. Don des langues.*

1. Et quand les jours de la Pentecôte (1), *c'est-à-dire, les cinquante jours depuis Pâque*, furent accomplis, tous *les disciples* étaient ensemble dans un même lieu *et dans un même esprit;*

2. et il se fit tout-à-coup un bruit qui venait du ciel, comme d'un vent impétueux qui arrive, et il remplit toute la maison où ils étaient assis.

3. Et ils virent paraître des langues comme de feu qui s'étant partagées, s'arrêtèrent sur chacun d'eux ;

4. et ils furent tous remplis du Saint-Esprit, et ils commencèrent à parler diverses langues, selon que le Saint-Esprit leur donnait *le don* de les parler.

5. Or il y avait *alors* à Jérusalem des Juifs, hommes religieux *et craignant Dieu*, de toutes les nations qui sont sous le ciel, *lesquels y étaient restés après la fête de Pâque, ou qui y étaient venus pour celle de la Pentecôte.*

6. Ce bruit s'étant donc répandu, il s'en assembla un grand nombre *auprès des apôtres*, et ils furent interdits, parce que chacun d'eux les entendait parler en sa langue.

7. Ils en étaient tous hors d'eux-mêmes et dans l'étonnement, et ils disaient : Ces gens-là qui nous parlent, ne sont-ils pas tous G. liléens ?

8. Comment donc chacun de nous les avons-nous entendus parler la langue du pays où nous sommes nés (2) ?

9. Parthes, Mèdes, Elamites, ceux *d'entre* nous qui habitent la Mésopotamie, la Judée, la Cappadoce, le Pont et l'Asie,

10. la Phrygie, la Pamphylie, l'Egypte et la partie de la Lybie, qui est proche de Cyrène, et ceux qui sont venus de Rome,

11. Juifs et Prosélytes (3), Crétois et Arabes, nous les avons entendus *tous* parler dans nos langues des merveilles de Dieu(4).

12. Ils étaient donc tous étonnés et dans l'admiration, et ils

---

(1) *Pentecôte*, mot grec qui signifie la cinquantaine de jours, ou le cinquantième jour, ce qui revient au même. C'était une fête juive, avant qu'elle fût une fête chrétienne. Pour les juifs c'était le jour anniversaire de celui auquel Dieu avait donné la loi à leurs pères sur le mont Sinaï. Pour les chrétiens la Pentecôte est le jour anniversaire de la descente du Saint-Esprit, de la promulgation de la loi évangélique, et de la fondation de l'Eglise.

(2) Par le don des langues, que les apôtres avaient reçu, 1° ils parlaient chacune des langues de ceux avec qui ils avaient à traiter ; 2° ils entendaient chacune de ces langues, lorsqu'on la leur parlait ; 3° lorsqu'ils parlaient en même temps à des hommes de divers pays et de diverses langues, ils étaient entendus de tous ces hommes à la fois ; le discours de St. Pierre en est la preuve.

(3) *Prosélyte* était un payen qui se convertissait au judaïsme.

(4) On ne parle plus que de Dieu, lorsqu'on est rempli de l'esprit de Dieu. Les mauvais juifs traitèrent cela d'ivresse ; et les mauvais chrétiens le traitent de fanatisme et de bigoterie.

s'entredisaient : Que veut dire ceci ? *Voilà une grande merveille.*
13. Mais d'autres se moquant, disaient : Ces gens sont *ivres et* pleins de vin nouveau (1).

§. II. *Première prédication de saint Pierre.*

14. Alors Pierre se tenant debout avec les onze, *à la vue de tous ceux qui étaient présens*, éleva sa voix, et leur parla ainsi : Vous Juifs, et vous tous qui demeurez dans Jérusalem, que ceci vous soit connu, *comprenez bien ce que c'est qui vous étonne si fort*, et *pour l'entendre*, prêtez l'oreille à mes paroles.

15. *Sachez donc que ceci n'est pas un effet de l'ivresse ;* car ceux-ci ne sont pas ivres, comme vous le pensez, puisqu'il n'est que la troisième heure du jour(2), *qui est l'heure de la prière à laquelle on assiste à jeûn ;*

16. mais c'est ce qui a été prédit par le prophète Joël, *qui vient de s'accomplir en eux.*

17. *Or, voici les paroles de ce prophète :* Voici ce qui arrivera dans les derniers temps (3), dit le Seigneur : je répandrai de mon Esprit sur toute chair ; vos fils et vos filles prophétiseront, vos jeunes gens auront des visions, et vos vieillards auront des songes *mystérieux.*

18. En ces jours-là, je répandrai de mon Esprit sur mes serviteurs et sur mes servantes, et ils prophétiseront ;

19. et je ferai paraître des prodiges en haut dans le ciel, et des signes *extraordinaires* en bas sur la terre, du sang, du feu et une vapeur de fumée.

20. Le soleil sera changé en ténèbres, et la lune en sang, avant que le grand jour, le jour éclatant *et terrible* du Seigneur arrive.

21. Et voici ce qui arrivera : quiconque invoquera le nom du Seigneur, sera sauvé (4).

22. Israélites, écoutez ces paroles : Jésus de Nazareth, cet homme autorisé de Dieu parmi

---

(1) Ils blasphémaient ce qu'ils ignoraient, comme il arrive presque toujours à ceux qui blasphèment.

(2) Neuf heures du matin. C'était l'heure où les juifs se rendaient au temple. Nous apprenons de l'historien Josèphe qu'aux jours de fête, les juifs étaient dans l'usage de ne prendre aucune nourriture avant midi. On ne connaît aucune loi qui les y obligeât : c'était une pratique de dévotion ; mais cette pratique était assez universelle pour que, de dire qu'il n'était que neuf heures du matin, ce fût au moins un préjugé raisonnable que l'on était encore à jeûn.

(3) On était arrivé à ces derniers temps. C'était ceux où devait finir la religion et la république des juifs. A commencer de ce jour, la loi ancienne cessa d'obliger, et ne fut plus que tolérée jusqu'à la ruine de Jérusalem ; alors elle fut réprouvée et commença à rendre criminels ceux qui s'opiniâtrèrent à l'observer.

(4) Sens de la prophétie : Quand l tems du règne du Messie sera venu, Dieu répandra son esprit sur des hommes de toute nation et de tout âge : il leur révèlera en différentes manières, les choses cachées, et l'Esprit-Saint, après avoir donné ces marques sensibles de sa présence, continuera d'animer l'église jusqu'au jugement dernier, qui sera annoncé au monde par des prodiges effrayans. Alors il n'y aura de salut que pour ceux qui invoqueront le nom du Seigneur Jésus avec une foi soutenue par l'espérance et animée par la charité : et quiconque l'invoquera de cette sorte, juif ou gentil, sera sauvé.

vous, par les miracles, les prodiges et les signes que Dieu a opérés par lui au milieu de vous, comme vous le savez ;

23. ce Jésus vous ayant été livré par un ordre exprès de Dieu (1), et selon sa prescience, vous l'avez fait mourir en le crucifiant par les mains des méchans.

24. Mais Dieu l'a ressuscité, ayant dissipé les douleurs de l'enfer, *et brisé en sa faveur les liens de la mort et du tombeau*, comme en effet il était impossible qu'il y fût retenu.

25. Car David dit de lui : J'avais toujours le Seigneur présent devant moi, parcequ'il est à ma droite, afin que je ne sois point ébranlé.

26. C'est pour cela que mon cœur s'est réjoui, que ma langue a chanté des cantiques de joie, et que ma chair reposera en espérance *d'une prompte résurrection ;*

27. parce que *je suis assuré que* vous ne laisserez point mon âme dans l'enfer, et *que* vous ne permettrez point que votre saint éprouve la corruption *du tombeau*.

28. Vous m'avez fait connaître le chemin de la vie, *en me ressuscitant*, et vous me remplirez de joie par la vue de votre visage, *en me faisant asseoir à votre droite*.

29. Mes frères, qu'il me soit permis de vous dire hardiment du patriarche David qu'il est mort, et qu'il a été enseveli, et que son tombeau se voit parmi nous jusqu'à ce jour ; *de sorte que ce n'est point de lui-même qu'il a parlé en cet endroit*.

30. Comme donc il était prophète, et qu'il savait que Dieu lui avait promis avec serment qu'un homme de son sang serait assis sur son trône, *et règnerait éternellement*,

31. dans cette connaissance qu'il avait de l'avenir, il a parlé *ainsi* de la résurrection du Christ, et il a dit qu'il n'a point été laissé dans l'enfer, et que sa chair n'a point éprouvé la corruption *du tombeau*.

32. Ce Jésus, Dieu l'a ressuscité, et nous en sommes tous témoins.

33. Après donc qu'il a été élevé *au ciel* par la droite de Dieu, et qu'il a reçu *l'accomplissement de* la promesse que le père lui avait faite d'envoyer le Saint-Esprit *à ses disciples*, il a répandu cet Esprit Saint que vous voyez et que vous entendez *maintenant*(2), *qui parle par la bouche de ces personnes*.

34. *Or, rien n'est plus constant que cette élévation de Jésus au*

(1) L'ordre de Dieu était que son fils unique devenu notre victime, fût mis à mort pour l'expiation de nos péchés. Les juifs ont été les exécuteurs de ce décret. Dieu a abandonné Jésus-Christ à leur fureur, et ils l'ont fait mourir. Mais quoique cette mort et toutes ces circonstances eussent été réglées de toute éternité, les juifs meurtriers de Jésus-Christ ne laissent pas d'être criminels. Le décret et la prescience de Dieu ne leur a imposé aucune nécessité ; ils se sont portés à cet excès, par le mouvement très-libre de leur volonté ; et Dieu, qui sait tirer le bien du mal, a fait servir cette volonté injuste et cruelle à l'accomplissement du dessein également plein de justice et de miséricorde qu'il avait de nous réconcilier avec lui par la mort de Jésus-Christ.

(2) On le voyait et on l'entendait par ses effets qui rendaient sensible son opération toute-puissante.

plus haut des cieux ; car David n'est point monté aux ciel : mais *cependant* il dit lui lui-même : Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite,

35. jusqu'à ce que j'aie réduit vos ennemis à vous servir de marche-pied. *Ce qui ne se peut entendre que du Messie, et ce qui s'est véritablement accompli en Jésus.*

36. Que toute la maison d'Israël sache donc très-certainement que Dieu a fait Seigneur et Christ, ce Jésus que vous avez crucifié : *Seigneur, en lui donnant l'empire sur toutes les créatures ; et Christ, en l'oignant de la divinité même.*

37. Ayant entendu ces choses, ils furent touchés de componction en leur cœur, et ils dirent à Pierre et aux autres apôtres : Mes frères, que ferons-nous *pour être sauvés ?*

38. Mais Pierre leur répondit : Faites pénitence (1), et que chacun de vous soit baptisé, au nom de Jésus-Christ (2), pour la rémission de vos péchés, et vous recevrez *aussi* le don du Saint-Esprit (3).

39. Car la promesse *qui en a été faite* est pour vous et pour vos enfans, et pour tous ceux qui sont éloignés *de la société d'Israël,* autant que le Seigneur notre Dieu en appellera *à la foi en Jésus-Christ et à la justice qui vient de lui.*

40. Il apporta encore plusieurs autres preuves *pour confirmer les mêmes vérités,* et ils les exhortait *à se séparer des Juifs incrédules,* en *leur* disant : Sauvez-vous *du milieu* de cette race corrompue.

§. III. *Trois mille hommes convertis. Vie des premiers fidèles. Biens en commun.*

41. Ceux donc qui reçurent sa parole furent baptisés, et il y eut ce jour-là environ trois mille âmes (4) qui furent ajoutées aux disciples *de Jésus-Christ.*

42. Ils persévéraient dans la

(1) St. Pierre entend la pénitence qui doit précéder le baptême. Elle consiste dans la détestation des péchés commis, jointe à une ferme résolution de s'amender, à quoi, selon la doctrine du concile de Trente, il faut ajouter un amour de Dieu commencé. C'est la vertu de pénitence qui est toute entière dans le cœur, et sans laquelle il est impossible d'obtenir le pardon de ses péchés.

(2) C'est-à-dire, qu'il reçoive le baptême institué par Jésus-Christ, qui tire toute sa vertu des mérites de Jésus-Christ, et où Jésus-Christ est nommé comme seconde personne de la Sainte-Trinité.

(3) C'est la grâce sanctifiante, suivant ce mot de St. Paul : *La charité de Dieu est répandue dans nos cœurs par le Saint-Esprit qui nous est donné.* On l'entend encore du Saint-Esprit donné par le sacrement de la confirmation que les Apôtres conféraient ordinairement aussitôt après le baptême.

(4) Alors l'église fut fondée. Jésus-Christ avait fait les pasteurs ; les pasteurs firent le peuple, qui, lorsqu'il entra dans le bercail, trouva le gouvernement tout établi. Le peuple ne peut donc s'y arroger les droits de se donner des pasteurs, sans renverser la constitution primitive de l'église. Il peut bien contribuer au choix par ses vœux, par son témoignage, tout au plus par la présentation. Mais l'élection, la consécration ou l'ordination, et la jurisdiction, doivent venir de plus haut. Tel a été le christianisme dans son berceau, et tel il sera jusqu'à la fin des siècles.

doctrine des apôtres, dans la communion de la fraction du pain (1) et dans les prières.

43. Or tous les esprits étaient frappés de crainte *et de respect pour les nouveaux fidèles, dont la vertu paraissait avec éclat.* Il se faisait aussi à Jérusalem beaucoup de prodiges et de miracles par les apôtres ; et tous étaient saisis d'une grande frayeur.

44. Tous ceux aussi qui croyaient, étaient *unis* ensemble, et ils avaient toutes choses en commun.

45. Ils vendaient leurs terres et leurs *autres* biens, et ils les distribuaient à tous, selon le besoin que chacun en avait.

46. Ils persévéraient aussi tous les jours dans le temple, dans l'union du même esprit ; et rompant le pain de maison en maison, ils prenaient leur nourriture avec joie et simplicité de cœur,

47. louant Dieu, et étant aimés de tout le peuple. Et le Seigneur augmentait tous les jours le nombre de ceux qui devaient être sauvés, dans leur société, *c'est-à-dire dans son église* (2).

(1) C'est l'Eucharistie, selon la plupart des interprètes.

(2) D'autres traduisent : *dans l'unité d'un même corps ;* d'autres : *par le même genre de vie.* Toutes ces traductions rendent le sens du texte, exprimant la même pensée, et prouvant qu'il n'y a de salut à espérer que dans l'unité de l'Eglise.

CHAPITRE III.

§. I. *Boiteux guéri à la porte du temple.*

1. Or *un jour* Pierre et Jean montaient au temple pour *assister à* la prière de la neuvième heure.

2. Et il y avait un homme boiteux dès le ventre de sa mère, que l'on portait, et que l'on mettait tous les jours à la porte du temple, qu'on appelle la belle porte, afin qu'il demandât l'aumône à ceux qui entraient dans le temple :

3. Cet homme voyant Pierre et Jean qui allaient entrer dans le temple, les priait de lui donner l'aumône.

4. Et Pierre accompagné de Jean, arrêtant sa vue sur ce pauvre, *lui* dit : Regardez-nous.

5. Il les regardait donc attentivement, espérant qu'il allait recevoir quelque chose d'eux.

6. Mais Pierre *lui* dit : Je n'ai ni or ni argent ; mais ce que j'ai, je vous le donne. Au nom de Jésus-Christ de Nazareth, levez-vous et marchez (1).

7. Et l'ayant pris *en même temps* par la main droite, il le leva, et aussitôt ses jambes et ses pieds s'affermirent ;

8. et faisant un saut, il se tint debout et marcha ; et il entra avec eux dans le temple, marchant, sautant et louant Dieu.

9. Et tout le peuple le vit marcher et louer Dieu *de sa guérison.*

(1) Les miracles faits au nom de Jésus-Christ lui étaient plus glorieux que s'il les eût faits en personne. Ils prouvaient que la puissance que Jésus-Christ avait à cet égard, n'est pas un pouvoir emprunté, mais un pouvoir

10. Or ils le connaissaient *tous* pour être celui-là même qui était assis à la belle porte du temple pour demander l'aumône, et ils furent remplis d'admiration et d'étonnement de ce qui lui était arrivé.

11. Et comme il tenait *par la main* Pierre et Jean, tout le peuple étonné *de cette merveille, dont il rendait témoignage qu'ils étaient les auteurs*, courut à eux au portique qu'on nomme de Salomon.

§. II. *Seconde prédication de saint Pierre.*

12. Ce que Pierre voyant, il dit au peuple : Israélites, pourquoi vous étonnez-vous de ceci ? et pourquoi nous regardez-vous *avec admiration*, comme si c'était par notre vertu ou par notre puissance *et notre sainteté* que nous eussions fait marcher cet homme ?

13. *C'est* le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob, le Dieu de nos pères, *qui* a glorifié *dans cette occasion* son fils Jésus, que vous avez livré et renié devant Pilate, qui avait jugé qu'il devait être renvoyé absous.

14 Mais vous, vous avez renié le saint et le juste ; et vous avez demandé qu'on vous donnât un meurtrier ;

15. et vous avez fait mourir l'auteur de la vie. Mais Dieu l'a ressuscité d'entre les morts ; c'est de quoi nous sommes témoins.

16. Et c'est par la foi en son nom que son nom a affermi *les pieds de* cet homme que vous voyez et que vous connaissez, et c'est cette foi *qu'on a en lui, et* qui vient de lui, qui a fait cette parfaite guérison en présence de vous tous.

17. Et maintenant, mes frères, je sais que vous l'avez fait par ignorance, aussi bien que vos chefs.

18. Mais Dieu a accompli de cette sorte ce qu'il avait prédit par la bouche de tous ses prophètes, que son Christ souffrirait *la mort, afin d'expier les péchés de ceux qui croiraient en lui.*

19. Faites donc pénitence, et convertissez-vous *à lui*, afin que vos péchés soient effacés ;

20. et que, quand les temps du rafraichissement (1) *et du repos* que le Seigneur doit donner par sa présence *à ses saints* seront venus, et qu'il aura envoyé, *pour juger le monde, ce* Jésus-Christ qui vous a été annoncé *par les prophètes, et que vous avez rejeté, vous puissiez avoir part au salut éternel, qu'il vous a mérité par la mort même que vous lui avez donnée.*

21. Il faut à la vérité que le ciel le reçoive (2) jusqu'au temps du rétablissement (3) *de toutes les*

---

qu'il possède en souverain, qu'il exerce comme il lui plaît, par lui-même, ou par ses ministres.

(1) Ici, comme en plusieurs autres endroits de l'écriture, par le *rafraichissement*, on entend le bonheur du ciel.

(2) Jésus-Christ est au ciel dans son état naturel et visible ; ce qui n'empêche pas qu'il ne soit réellement sur la terre, mais caché sous les espèces de l'Eucharistie. A n'en juger que par les sens, c'est y être comme s'il n'y était pas. On fait cette remarque, parce que les calvinistes abusent de ce texte pour combattre le dogme de la présence réelle.

(3) Tout sera rétabli alors, 1° par le renouvellement des cieux et de la terre

créatures et de l'accomplissement de toutes les choses que Dieu a prédites *de lui* par la bouche de ses saints prophètes, depuis le commencement du monde.

22. En effet Moïse, *l'un des plus considérables entre ces hommes inspirés de Dieu*, a dit *à nos pères* : Le Seigneur votre Dieu vous suscitera d'entre vos frères un prophète (1) comme moi : vous l'écouterez en tout ce qu'il vous dira.

23. Et voici ce qui arrivera : quiconque n'écoutera pas ce prophète, sera exterminé du milieu du peuple *de Dieu*.

24. *C'est de Jésus-Christ que Moïse a parlé ainsi* ; et tous les prophètes qui ont parlé de temps en temps depuis Samuel, ont annoncé *ce qui est arrivé en* ces jours.

25. *Or* vous êtes les enfans des prophètes, et *c'est à vous que s'adressent les promesses* de l'alliance que Dieu a faite avec nos pères, en disant à Abraham : Toutes les familles de la terre seront bénies en *celui qui naîtra de* votre race.

26. *Ainsi*, c'est pour vous premièrement que Dieu, suscitant son Fils, vous l'a envoyé pour vous bénir, afin que chacun de vous, *étant aidé du secours de sa grâce*, se convertisse de sa mauvaise vie.

clairement prédit par St. Pierre, 2. Ep. ch. 3 ; 2° par le rétablissement parfait de l'ordre troublé par la rebellion de l'ange et de l'homme. Alors tous les bons seront heureux, et tous les méchans seront malheureux ; une seule volonté s'accomplira, celle de Dieu qui tiendra toutes les créatures sous le domaine absolu et éternel ou de sa miséricorde ou de sa justice.

(1) Prophète, et infiniment plus que prophète, puisqu'il est le Dieu des prophètes : cependant prophète dans tous les sens que ce mot exprime : il parlait au nom de Dieu et par l'inspiration divine ; il révélait les mystères, il prédisait l'avenir.

CHAPITRE IV.

§. I. *Cinq mille hommes convertis. Pierre et Jean mis en prison, présentés aux Juifs ; confessent Jésus-Christ.*

1. OR pendant qu'ils parlaient au peuple, les prêtres, le capitaine des gardes du temple et les sadducéens (1) survinrent,

2. fâchés de ce qu'ils enseignaient le peuple, et qu'ils annonçaient en Jésus la résurrection des morts.

3. Et ils les arrêtèrent et les mirent en prison, pour *les interroger* le lendemain, *ne le pouvant ce jour-là*, parce qu'il était déjà tard.

4. Cependant plusieurs de ceux qui avaient entendu la parole, *dans ce discours de Pierre*, crurent *en*

(1) Les sadducéens niaient la résurrection : les pharisiens la tenaient : cette opposition de sentimens rendait ces deux sectes irréconciliables. Mais les pharisiens ne pouvaient souffrir qu'on prêchât la résurrection au nom de Jésus-Christ. C'est ce qui les réunit en cette occasion, comme nous voyons

Jésus-Christ, et le nombre des hommes, *sans compter les femmes et les enfans*, fut de cinq mille.

5. Or il arriva le lendemain que les chefs du peuple, les anciens et les docteurs de la loi s'assemblèrent dans Jérusalem,

6. avec Anne le grand-prêtre, Caïphe, Jean, Alexandre et tous ceux qui étaient de la race sacerdotale.

7. Et plaçant les apôtres au milieu d'eux, ils leur demandèrent : Par quelle puissance, ou au nom de qui avez-vous fait cela ?

8. Alors Pierre, rempli du Saint-Esprit, leur dit : Princes du peuple, et vous anciens *d'Israel*, écoutez-*nous :*

9. Puisque nous sommes interrogés aujourd'hui sur le bien qui a été fait à un homme infirme, et sur le moyen par lequel il a été guéri,

10. qu'il soit connu de vous tous et de tout le peuple d'Israël, que c'est au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ de Nazareth, que vous avez crucifié, et que Dieu a ressuscité d'entre les morts, que cet homme est ici guéri et debout devant vous

11. C'est *ce Jésus qui est* cette pierre *choisie dont parlent les prophètes*, que vous, architectes, avez rejetée, *et* qui a été faite *le fondement du salut des hommes et* la principale pierre de l'angle *de cet édifice spirituel.*

12. Et *ainsi* il n'y a point de salut par aucun autre : car il n'y a aucun autre nom sous le ciel, donné aux hommes, par lequel nous devions être sauvés.

13. Or, voyant la constance *et la fermeté* de Pierre et de Jean, sachant *d'ailleurs* que c'étaient des hommes sans étude et sans lettres, ils s'étonnaient *de les entendre parler de la sorte :* ils savaient aussi qu'ils avaient été avec Jésus :

14. voyant aussi avec eux et debout celui qui avait été guéri, *qui leur rendait témoignage que ç'avait été au nom de Jésus*, ils n'avaient rien à *leur* opposer.

§. II. *Silence imposé aux apôtres. Obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes.*

15. Ils leur commandèrent donc de sortir de l'assemblée, et ils se mirent à délibérer entr'eux,

16. en disant : Que ferons-nous à ces gens-ci ? car ils ont fait un miracle qui est connu de tous les habitans de Jérusalem ; cela est évident, et nous ne pouvons le nier.

17. Mais pour empêcher que cela ne se répande encore plus parmi le peuple, *et qu'il ne vienne à croire que ce Jésus est ressuscité et qu'il est le Messie*, défendons-leur avec *de grandes* menaces de parler à l'avenir en ce nom-là à qui que ce soit.

18. Et les appelant, ils leur défendirent de parler en quelque manière que ce fût, ni d'enseigner au nom de Jésus.

19. Mais Pierre et Jean leur

toutes les sectes hérétiques, divisées entre elles, opposées les unes aux autres, se réunir contre l'église catholique et contre son chef, le vicaire de Jésus-Christ : c'est l'ennemi commun

répondirent : Jugez vous-mêmes s'il est juste devant Dieu de vous obéir plutôt qu'à Dieu ;

20. car nous ne pouvons pas ne point parler des choses que nous avons vues et entendues, *et dont Dieu même nous a ordonné de rendre témoignage.*

21. Alors ils les renvoyèrent avec *de grandes* menaces, ne trouvant point moyen de les punir, à cause du peuple *qui l'aurait trouvé mauvais ;* car tous louaient hautement *Dieu de* ce qui s'était fait *dans cette occasion, remarquant la force de sa main toute-puissante* dans ce qui était arrivé.

22. Car l'homme sur qui avait été faite cette guérison miraculeuse avait plus de quarante ans.

§. III. *Prière de toute l'Eglise. Nouvelle effusion du Saint-Esprit.*

23. Après donc qu'on les eut laissés aller, ils vinrent trouver leurs frères, et leur racontèrent tout ce que les princes des prêtres et les anciens leur avaient dit.

24. Ce qu'ayant entendu, ils élevèrent tous leurs voix à Dieu dans l'union d'un même esprit, et dirent : Seigneur, c'est vous qui avez fait le ciel et la terre, la mer et tout ce qu'ils contiennent :

25. c'est vous qui avez dit par le Saint-Esprit, parlant par la bouche de notre père David, votre serviteur : Pourquoi les nations se sont-elles émues ? pourquoi les peuples ont-ils formé de vains projets ?

26. Les rois de la terre se sont levés, et les princes ont conspiré contre le Seigneur et contre son Christ.

27. *Or nous voyons aujourd'hui l'accomplissement de ces paroles :* car Hérode et Ponce-Pilate, avec les gentils et le peuple d'Israël, ont véritablement conspiré dans cette ville contre votre saint fils Jésus, que vous avez consacré par votre onction *divine,*

28. pour faire *contre lui* tout ce que votre puissance et votre conseil avaient ordonné devoir être fait *à son égard* (1).

29. Maintenant donc, Seigneur *Dieu tout-puissant,* considérez leurs menaces, et donnez à vos serviteurs *la force de n'en être point intimidés, et* d'annoncer votre parole avec une entière confiance :

30. *montrez-en la vérité,* en étendant votre main *toute-puissante,* afin qu'il se fasse, au nom de votre saint fils Jésus, des guérisons *miraculeuses,* des prodiges et des merveilles *qui soient les preuves incontestables de sa divinité, et les marques assurées de l'approbation que vous donnez à ceux qui prêchent sa doctrine.*

31. Et lorsqu'ils eurent achevé leur prière, le lieu où ils étaient assemblés trembla, et ils furent tous remplis du Saint-Esprit, et ils annonçaient la parole de Dieu avec *une* confiance *toute nouvelle :*

---

(1) Voyez note sur le II chap. ci-dessus, v. 23.

§. IV. *Tous un cœur et une âme. Biens communs. Barnabé.*

32. Or toute la multitude de ceux qui croyaient n'avait qu'un cœur et qu'une âme : nul ne considérait comme à lui rien de ce qu'il possédait, mais toutes choses étaient communes entre eux.

33. Et les apôtres rendaient témoignage avec grande force à la résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ *par leurs paroles et par les miracles qu'ils faisaient en son nom*, et la grâce était grande dans eux tous, *parce qu'ils avaient tous une grande charité.*

34. Car il n'y avait point de pauvres parmi eux ; car tous ceux qui possédaient des fonds de terres ou des maisons, les vendaient et en apportaient le prix,

35. et ils le mettaient aux pieds des apôtres, et on le distribuait ensuite à chacun selon qu'il en avait besoin.

36. Ainsi Joseph, surnommé par les apôtres Barnabé, c'est-à-dire, enfant de consolation, qui était lévite et originaire de l'île de Chypre,

37. vendit aussi un fonds de terre qu'il avait, et en apporta le prix qu'il mit aux pieds des apôtres.

CHAPITRE V.

§. I. *Ananie et Saphire.*

1. Mais un homme nommé Ananie, avec Saphire sa femme, vendit un fonds de terre,

2. et de concert avec sa femme, il retint frauduleusement une partie du prix qu'il en avait reçu, et apportant le reste, il le mit aux pieds des apôtres, *affectant de paraître l'apporter tout entier.*

3. Mais Pierre, *connaissant par l'Esprit de Dieu la fourberie de cet hypocrite*, lui dit : Ananie, pourquoi satan a-t-il tenté votre cœur, jusqu'à vous faire mentir au Saint-Esprit, et *vous porter à* retenir frauduleusement une partie du prix de votre fonds de terre *que vous feignez apporter ici tout entier ?*

4. Ne demeurait-il pas à vous *avant la vente, et ne pouviez-vous pas le garder ?* et étant vendu, n'était-il pas en votre pouvoir *de garder l'argent ? Qui vous obligeait à nous l'apporter ? Vous avez voulu paraître pauvre et demeurer véritablement riche.* Pourquoi avez-vous formé ce dessein dans votre cœur ? Ce n'est pas aux hommes que vous avez menti *dans cette occasion*, mais à Dieu *que vous avez voulu tromper.*

5. Or Ananie, entendant ces paroles, tomba et expira (1), et tous ceux qui en entendirent parler, furent saisis d'une grande crainte.

6. Et des jeunes gens se levant, l'ôtèrent *de là*, et l'ayant emporté, ils l'ensevelirent.

7. Or, environ trois heures après, sa femme, ne sachant rien de ce qui était arrivé *à son mari*, entra,

---

(1) St. Pierre n'a contribué en rien à la mort d'Ananie : il lui a seulement

8. et Pierre lui dit : Femme, dites-moi si vous avez vendu tant votre fonds de terre ? Et elle dit : Oui, nous l'avons vendu tant.

9. Alors Pierre lui dit : Pourquoi vous êtes-vous ainsi accordés ensemble pour tenter l'Esprit du Seigneur ? *avez-vous douté qu'il fût en nous, ou avez-vous cru pouvoir le tromper ? Pour vous punir de cette témérité,* voilà à la porte ceux qui ont enterré votre mari, et qui vont aussi vous porter en terre (1).

10. Au même moment, elle tomba à ses pieds et expira. Ces jeunes hommes étant entrés, la trouvèrent morte, et ils l'emportèrent et l'enterrèrent auprès de son mari.

11. Et une grande crainte se répandit dans toute l'Eglise, et parmi tous ceux qui entendirent parler de ces choses.

§. II. *Miracles des apôtres. Ombre de saint Pierre.*

12. Cependant par les mains des apôtres il se faisait beaucoup de prodiges et de miracles parmi le peuple. Et tous *les fidèles* dans un même esprit, s'assemblaient dans le portique de Salomon.

13. Et aucun des autres *Juifs* n'osait se joindre à eux, *par la crainte qu'ils avaient des prêtres et des magistrats ;* mais *cependant* le peuple leur donnait de grandes louanges.

14. Et le nombre de ceux qui croyaient au Seigneur, tant hommes que femmes, augmentait de plus en plus ;

15. de sorte qu'ils apportaient les malades dans les rues, et les mettaient sur de petits lits et sur des couchettes, afin que, lorsque Pierre passerait, son ombre au moins couvrît quelqu'un d'eux(2), et qu'ils fussent guéris de leurs maladies.

16. Un grand nombre de personnes accourait aussi des villes voisines à Jérusalem, apportant les malades et ceux qui étaient tourmentés par des esprits impurs, et ils étaient tous guéris.

§. III. *Apôtres emprisonnés, délivrés, et présentés aux Juifs. Ils parlent avec grande force.*

17. Alors le grand-prêtre et tous ceux qui étaient de sa secte (c'était la secte des saducéens) (3), furent remplis de colère, *voyant que malgré leurs défense, on ne laissait pas de prêcher Jésus-Christ ressuscité, et de faire plusieurs miracles en son nom.*

18. Et ils firent prendre les

---

reproché son avarice et son mensonge. Dieu le fit mourir pour faire voir combien il a ces vices en horreur.

(1) St. Pierre ne fait que lui annoncer le jugement de Dieu, sans demander ni souhaiter sa mort.

(2) On voit constamment que dans les occasions importantes c'était Pierre qui parlait, et qui parlait seul : ce qui montre l'autorité du chef, reconnue par ses collègues. Il fallait aussi qu'il fût reconnu du peuple en cette qualité. C'est sans doute pour cette raison que Dieu voulut que le don des miracles parût en lui d'une manière beaucoup plus remarquable que dans les autres.

(3) Voyez note sur St. Matth. ch. III. v. 7.

apôtres, et les mirent dans la prison publique, *pour les juger le lendemain.*

19. Mais un ange du Seigneur ouvrit durant la nuit les portes de la prison, et les faisant sortir, il *leur* dit :

20. Allez, et vous présentant hardiment, annoncez au peuple dans le temple toutes les paroles de cette doctrine de vie.

21. Ce qu'ayant entendu, ils entrèrent dans le temple dès le point du jour, et se mirent à enseigner. Cependant le grand-prêtre et ceux qui étaient avec lui, étant venus, ils assemblèrent le conseil et tous les anciens du peuple d'Israël, et envoyèrent à la prison, afin qu'on amenât les apôtres.

22. Mais les officiers y étant allés, et, après avoir fait ouvrir la prison, ne les ayant point trouvés, revinrent faire leur rapport,

23. en disant : Nous avons trouvé la prison fermée avec soin et les gardes *dehors* devant les portes ; mais l'ayant ouverte, nous n'avons trouvé personne dedans.

24. *Le grand-prêtre*, le capitaine des gardes du temple et les princes des prêtres ayant entendu ces paroles, ne pouvaient s'imaginer ce qu'ils étaient devenus, *ni quelle serait la suite de cette affaire.*

25. Mais quelqu'un étant survenu, leur dit : Voilà que les hommes que vous avez mis en prison, sont dans le temple et enseignent le peuple.

26. Alors le capitaine des gardes du temple alla avec ses officiers, et les amena sans violence ; car ils craignaient d'être lapidés par le peuple (1).

27. Et quand ils les eurent amenés, ils les présentèrent au conseil, et le grand-prêtre les interrogea,

28. en disant : Nous vous avons expressément défendu d'enseigner en ce nom-là, et voilà que vous avez rempli Jérusalem de votre doctrine, et vous voulez faire tomber sur nous le sang de cet homme, *comme si nous avions fait mourir en sa personne le Christ et le Messie.*

29. Pierre et les *autres* apôtres répondirent : *Il est vrai que vous nous l'aviez défendu ; mais* il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes.

30. *Ainsi nous ne pouvons nous empêcher de prêcher, selon ses ordres, que* le Dieu de nos pères a ressuscité Jésus que vous avez fait mourir, en l'attachant à une croix, *et que*

31. c'est lui qui est le principe et le sauveur que Dieu a élevé, pour donner à Israël *la grâce de* la pénitence et la rémission des péchés.

32. Et nous sommes témoins de ces choses, et le Saint-Esprit, que Dieu a donné à tous ceux qui lui obéissent, l'est aussi *avec nous par les dons qu'il leur communique et par les miracles qu'il opère pour autoriser notre doctrine.*

---

(1) Ils auraient *été* effectivement lapidés, si les apôtres avaient appelé le peuple à leur secours : mais c'eût été un crime de soulever le peuple contre l'autorité publique, quoique injuste et persécutrice.

§. IV. *Conseil de Gamaliel. Apôtres outragés et pleins de joie.*

33. Lorsqu'ils eurent entendu ce discours, ils furent transportés de rage, et ils pensaient à les faire mourir.

34. Mais un pharisien, nommé Gamaliel (1), docteur de la loi, qui était honoré de tout le peuple, se levant dans le conseil, commanda que l'on fît retirer les apôtres pour un peu de temps,

35. et, *s'adressant à ceux qui étaient assemblés,* il leur dit : Israélites, prenez garde à ce que vous allez faire à l'égard de ces hommes, *et ne faites rien qu'après y avoir bien pensé.*

36. Car il y a déjà quelque temps qu'il parut un certain Théodas qui se disait un grand personnage, auquel s'attachèrent environ quatre cents hommes ; mais il fut tué, et tous ceux qui croyaient en lui se dissipèrent et furent réduits à rien.

37. Après lui parut Judas de Galilée, au temps du dénombrement du peuple, et il attira après lui beaucoup de monde ; mais il périt aussi, et tous ceux qui s'étaient attachés à lui furent dispersés.

38. Maintenant donc, voici mon avis : Cessez de tourmenter ces hommes, et laissez-les : car si ce conseil ou cet œuvre vient des hommes, elle se détruira *d'elle-même ;*

39. mais si elle vient de Dieu, vous ne pourrez la détruire, et vous seriez même en danger de combattre contre Dieu. Ils se rendirent à son avis ;

40. et ayant fait venir les apôtres, ils leur défendirent, après les avoir fait fouetter, de parler en aucune manière au nom de Jésus, et ils les laissèrent aller.

41. Alors les apôtres sortirent du conseil, tous remplis de joie de ce qu'ils avaient été jugés dignes de souffrir des opprobres pour le nom de Jésus.

42. Et ils ne cessaient point tous les jours d'enseigner et d'annoncer Jésus-Christ dans le temple et dans les maisons.

(1) Ce Gamaliel finit par croire et par être un saint, reconnu pour tel par l'Eglise. Ce fut lui qui sous l'empire d'Honorius, apparut au prêtre Lucien, pour lui découvrir le lieu où était le corps de St. Etienne, avec les corps de trois autres saints dont il était un.

CHAPITRE VI.

§. I. *Election des sept diacres.*

1. En ce temps-là, le nombre des disciples croissant, il s'éleva un murmure des *Juifs* grecs contre les *Juifs* hébreux (1) : *ceux-là se plaignant* de ce que leurs veuves étaient méprisées dans les distributions qui se faisaient chaque jour, *prétendant qu'on n'a-*

(1) On appelait *Grecs* ou *Hellénistes,* les Juifs qui étaient nés hors de la Judée, dans les pays où l'on parlait grec ; et *Hébreux* ceux qui étaient nés

rait point assez d'egards a leurs besoins.

2. C'est pourquoi les douze *apôtres* ayant assemblé tous les disciples, *leur* dirent : Il n'est pas juste que nous quittions la prédication de la parole de Dieu, pour le service des tables, *et pour empêcher qu'il ne se fasse aucune injustice dans la dispensation des aumônes, en les distribuant nous-mêmes.*

3. Choisissez donc, mes frères, sept hommes d'entre vous d'une probité reconnue, pleins de l'Esprit-Saint et de sagesse, a qui nous puissions confier ce ministère.

4. Pour nous, nous nous appliquerons entièrement a la prière et au ministère de la parole.

5. Ce discours plut à toute l'assemblée *des fidèles*, et ils choisirent Etienne, homme plein de foi et du Saint-Esprit, Philippe, Prochore, Nicanor, Timon, Parménas et Nicolas, prosélyte d'Antioche.

6. Ils les présentèrent *ensuite* aux apôtres qui,en faisant des prières, leur imposèrent les mains (1).

7. Cependant la parole de Dieu se répandait de plus en plus, et le nombre des disciples augmentait fort dans Jérusalem. Il y avait aussi beaucoup de prêtres qui obéissaient à la foi.

§. II. *Etienne, plein de foi, fait de grands miracles, est accusé faussement.*

8. Or Etienne, plein de grâce et de force (2), faisait de grands prodiges et de grands miracles parmi le peuple.

9. Mais quelques-uns de la synagogue, appelée la synagogue des affranchis, et de celle des Cyrénéens et des Alexandrins, et de ceux de Cilicie et d'Asie (3), s'élevèrent contre Etienne, et disputaient avec lui.

10. Et ils ne pouvaient résister a la sagesse *qui était en lui*, et à l'Esprit *de Dieu* (4) qui parlait par sa bouche.

11. Alors ils apostèrent des gens pour dire qu'ils lui avaient entendu proférer des paroles de blasphème contre Moïse et contre Dieu.

12. *Et* ainsi ils émurent le peuple, les anciens et les docteurs

---

dans la Judée même, où l'on parlait hébreux, ou pour mieux dire Syro-chaldéen.

(1) Pour les ordonner diacres. On voit ici, l'ordre primitif que l'Eglise observait dans l'ordination de ses ministres.

(2) *Plein de force*, parce qu'il était *plein de grâces* ; l'homme réduit à ses propres forces n'est que faiblesse.

(3) On a déjà dit que les synagogues étaient des lieux où les Juifs s'assemblaient pour prier, et pour entendre la lecture et l'explication de l'écriture. Comme la religion attirait à Jérusalem des Juifs du toutes les nations, chaque nation y avait sa synagogue, où se réunissaie ceux qui étaient du même pays et de la même langue. C'est ce qui avait multiplié les synagogues à Jérusalem, jusqu'au nombre de plus de quatre cents. On croit que ces *affranchis* dont il est ici parlé étaient des Juifs nés à Rome, de parens esclaves, et ensuite *affranchis* ou mis en liberté.

(4) On vit dans sa personne l'accomplissement des promesses quo Jésus-Christ avait faites à ses disciples, que ce ne serait pas eux qui parleraient, mais l'Esprit de son père qui parlerait en eux (*Matth. ch. X, v.* 20), et qu'il leur donnerait une bouche et une sagesse à laquelle tous leurs adversaires ne pourraient ni résister ni contredire. *Luc. ch. XXI, v.* 15.

de la loi, et se jetant tous ensemble sur Etienne, ils l'enlevèrent et l'amenèrent au conseil.

13. Et ils produisirent de faux témoins qui disaient : Cet homme-là ne cesse point de parler contre le lieu saint et contre la loi.

14. Car nous lui avons entendu dire que ce Jésus de Nazareth *qu'il prêche*, détruira ce lieu-ci, et changera les traditions que Moïse nous a laissées.

15. Cependant tous ceux qui étaient dans le conseil, ayant les yeux fixés sur lui, son visage leur parut comme le visage d'un ange.

CHAPITRE VII.

§. I. *Discours d'Etienne dans l'assemblée des Juifs.*

1. Alors le grand-prêtre dit : En est-il ainsi ?

2. Etienne dit : Mes frères et mes pères, écoutez-moi : Le Dieu de gloire apparut à notre père Abraham, lorsqu'il était *à Ur*, dans la Mésopotamie, avant qu'il demeurât à Charan,

3. et il lui dit : Sortez de votre pays et de votre parenté, et venez dans la terre que je vous montrerai.

4. Alors il sortit du pays des Chaldéens, et vint demeurer à Charan ; et de là, après que son père, *qui était venu avec lui*, fut mort, Dieu le fit passer dans cette terre que vous habitez maintenant.

5. Et il ne lui donna dans ce pays aucun héritage, non pas même un pied de terre ; mais il promit de lui en donner la possession et à sa postérité après lui, quoiqu'il n'eût point encore de fils.

6. Dieu lui prédit aussi que sa postérité habiterait une terre étrangère, qu'elle y serait réduite en servitude et fort maltraitée pendant quatre-cents ans.

7. Et moi, dit le Seigneur, je jugerai la nation à laquelle ils auront été asservis, et après cela ils sortiront et me serviront dans ce lieu-ci.

8. Il lui donna ensuite l'alliance de la circoncision ; et ainsi Abraham engendra Isaac, et il le circoncit le huitième jour : Isaac engendra ensuite Jacob, et Jacob les douze patriarches.

9. Les patrriaches émus d'envie, vendirent Joseph *leur frère*, pour être mené en Egypte ; mais Dieu était avec lui,

10. et il le délivra de toutes ses tribulations ; il lui donna la sagesse et lui fit trouver grâce devant Pharaon, roi d'Egypte, qui l'établit gouverneur de l'Egypte et de toute sa maison.

11. Or il survint une famine dans toute l'Egypte et dans la terre de Chanaan, et la misère fut grande ; et nos pères ne trouvaient plus de nourriture.

12. Mais Jacob ayant entendu dire qu'il y avait du blé en Egypte, y envoya nos pères pour la première fois.

13. Et la seconde fois, Joseph fut reconnu de ses frères, et Pharaon sut de quelle famille il était.

14. Alors Joseph envoya quérir Jacob son père, et toute sa

famille qui consistait en soixante-quinze personnes (1).

15. Jacob donc descendit en Egypte, et il y mourut, lui et nos pères.

16. Et ils furent transportés à Sichem (2), et on les mit dans le sépulcre qu'Abraham avait acheté, à prix d'argent, des enfans d'Hémor, fils de Sichem.

17. Mais comme le temps de l'accomplissement de la promesse que Dieu avait faite à Abraham *avec serment* s'approchait, le peuple s'accrut et se multiplia en Egypte,

18. jusqu'au règne d'un autre roi qui ne connaissait point Joseph (3), *et qui, oubliant tous les services qu'il avait rendus à son royaume, ne pensa qu'à anéantir la puissance de ses descendans, qui commençait à lui être suspecte.*

19. Ce prince *donc* usant d'artifice contre notre nation, accabla nos pères de maux, jusqu'à les contraindre d'exposer leurs enfans *mâles*, afin qu'ils perdissent la vie.

20. En ce temps-là naquit Moïse, et il fut agréable à Dieu. Il fut nourri pendant trois mois *caché* dans la maison de son père.

21. Ensuite ayant été exposé *sur le Nil*, la fille de Pharaon le prit, et l'éleva comme si c'eût été son fils.

22. Et Moïse fut instruit dans toute la sagesse des Egyptiens, et il était puissant en paroles et en œuvres.

23. Mais quand il eut atteint l'âge de quarante ans, il lui vint dans l'esprit d'aller visiter ses frères, les enfans d'Israël.

24. Et en ayant vu un qui était maltraité injustement, il le défendit, et vengea, en tuant l'Egyptien, celui qui était maltraité.

25. Or il pensait que ses frères comprendraient *par cette action* que ce serait par sa main que Dieu les délivrerait *de la servitude où ils étaient* (4) ; mais ils ne le comprirent pas.

26. Le lendemain, il se présenta à quelques-uns d'eux qui se querellaient, et il cherchait à les réconcilier, en disant : Mes amis, vous êtes frères, pourquoi vous maltraitez-vous l'un l'autre ?

27. Mais celui qui maltraitait son frère, rebuta Moïse, en lui disant : Qui vous a établi prince ou juge sur nous ?

28. Est-ce que vous voulez me tuer, comme vous tuâtes hier l'Egyptien ?

---

(1) Le texte hébreu dans la Génèse n'en met que soixante-dix, en y comprenant Jacob, Joseph et ceux de ses enfans qui étaient nés en Egypte. La version des Septante dit comme saint Etienne, soixante-quinze, sans y comprendre Jacob, ni Joseph, avec ses enfans. Mais il est plus que probable que les Septante comprennent dans ce nombre les femmes des patriarches, enfans de Jacob, lesquelles passèrent en Egypte avec leurs maris. Suivant ces différentes manières de compter, tous les nombres sont exacts, et il n'y a nulle contradiction.

(2) Phrase abrégée dont le sens est, que Jacob fut transporté à Hébron, dans le sépulcre qu'Abraham avait acheté d'Ephron Héthéen ; et Joseph avec ses frères à Sichem, dans la partie du champ que Jacob avait achetée des enfans d'Hémor.

(3) C'est-à-dire qu'il ne connaissait point les grands services que Joseph avait rendus à l'Egypte.

(4) Ces paroles font voir que ce fut par le mouvement de l'Esprit-Saint, et avec une autorité légitime que Moïse tua l'Egyptien.

29. Sur cette parole, Moïse s'enfuit, *pour éviter la colère du roi*, et il demeura comme étranger au pays de Madian où il eut deux fils *de Séphora qu'il y épousa*.

30. Et quarante ans après *sa sortie d'Egypte*, l'ange du Seigneur lui apparut au désert de la montagne de Sina (1), dans la flamme d'un buisson qui brûlait *sans se consumer*.

31. Ce que Moïse ayant vu, il fut fort surpris de ce qu'il voyait; et s'approchant pour considérer *ce que c'était*, il entendit la voix du Seigneur, qui *lui* dit:

32. Je suis le Dieu de vos pères (2), le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob. Et Moïse tout tremblant n'osait *lever les yeux pour* regarder.

33. Alors le Seigneur lui dit: Otez vos souliers de vos pieds; car le lieu où vous êtes, est une terre *que j'ai rendue* sainte *par ma présence*.

34. J'ai vu de mes yeux, *ajouta le Seigneur*, l'affliction de mon peuple qui est en Egypte; j'ai entendu leurs gémissemens, et je suis descendu pour les délivrer. Venez donc maintenant, afin que je vous envoie en Egypte *pour exécuter ce dessein*.

35. *Ainsi* ce Moïse qu'ils avaient renié, en disant: Qui vous a constitué prince et juge *sur nous?* ce fut lui que Dieu *leur* envoya pour *être leur* prince et *leur* libérateur, sous la conduite de l'ange qui lui apparut dans le buisson *ardent*.

36. Ce fut lui, *en effet*, qui les fit sortir, faisant des prodiges et des miracles en Egypte, en la mer rouge et au désert, durant quarante ans.

37. *Or* c'est ce *même* Moïse qui a dit aux enfans d'Israël: *Le Seigneur votre* Dieu vous suscitera d'entre vos frères un prophète *qu'il chargera*, comme moi, *de vous annoncer ses volontés;* écoutez-le.

38. C'est lui *encore* qui, pendant que le peuple était assemblé dans le désert, fut avec l'ange qui lui parlait *de la part de Dieu* sur le mont de Sina, et avec nos pères, *comme leur chef et leur conducteur;* c'est lui *enfin* qui a reçu *de Dieu* les paroles de vie, pour nous les donner.

39. *Cependant* nos pères ne voulurent point lui obéir; mais il le rebutèrent, et retournèrent de cœur en Egypte,

40. disant à Aaron: Faites-nous des dieux qui marchent devant nous: car nous ne savons ce qui est arrivé à ce Moïse qui nous a tiré du pays d'Egypte.

41. Ils firent ensuite un veau *d'or pour l'adorer*, et ils offrirent des sacrifices à cette idole, et ils se réjouirent dans l'ouvrage de leurs mains.

42. Alors Dieu se détourna d'eux, et les laissa servir la milice du ciel (3), selon qu'il est écrit dans le livre des prophètes, *où Dieu même le leur reproche, en disant:* Maison d'Israël, m'avez-vous offert des sacrifices et des

(1) Ou du mont Horeb. Sina et Horeb sont deux parties d'une même montagne.

(2) L'ange parle au nom de Dieu qu'il représente, et par qui il est envoyé.

(3) C'est-à-dire, le soleil, la lune et les étoiles qui sont comme l'armée ou la milice du ciel, et sont appelés ainsi dans l'écriture.

hosties durant *les* quarante ans *que vous êtes demeurés* dans le désert ? *Non.*

43. Au contraire, vous avez porté *en grande cérémonie* le tabernacle de Moloch (1) et l'astre de votre dieu Rempham (2), qui sont des figures que vous avez faites pour les adorer. C'est pourquoi je vous transporterai au-delà de Babylone.

44. *Cependant* nos pères eurent dans le désert le tabernacle du témoignage (3), comme Dieu l'avait ordonné pour eux, en disant à Moïse de le faire sur le modèle qu'il *en* avait vu *sur la montagne.*

45. Et nos pères l'ayant reçu, l'emportèrent, sous la conduite de Josué, au pays des nations que Dieu chassa devant eux. *Et ce tabernacle subsista* jusqu'au temps de David,

46. qui trouva grâce devant Dieu, et qui *lui* demanda de bâtir une demeure au Dieu de Jacob.

47. Ce fut néanmoins Salomon qui lui bâtit une maison.

48. Mais le Très-haut n'habite point dans des maisons faites par la main des hommes, selon cette parole du prophète *Isaïe :*

49. Le ciel est mon trône, et la terre est mon marche-pied. Quelle maison me bâtirez-vous, dit le Seigneur ? ou quel pourrait être le lieu de mon repos ?

50. Ma main n'a-t-elle pas fait toutes ces choses ? *et puis-je avoir besoin de votre secours pour me les procurer ?*

§. II. *Reproche de saint Etienne aux Juifs. Son martyre, sa charité.*

51. *En même temps, Etienne se sentit ému d'une sainte indignation contre l'endurcissement des Juifs incrédules, et il leur dit :* Têtes dures et *inflexibles*, hommes incirconcis de cœur et d'oreilles (4), vous résistez toujours au Saint-Esprit ; vous êtes tels que vos pères ont été.

52. Qui est le prophète que vos pères n'aient pas persécuté ? Ils ont tué ceux qui *leur* prédisaient l'avénement du Juste que vous venez de livrer, et dont vous avez été les meurtriers,

53. vous qui avez reçu la loi par le ministère des anges, et qui ne l'avez point gardée.

54. Entendant ces paroles, ils avaient le cœur déchiré de rage, et ils grinçaient des dents contre lui.

55. Mais comme il était rempli du Saint-Esprit, levant les yeux au ciel, il vit la gloire de Dieu, et Jésus qui était debout à la droite de Dieu, et il dit : Voilà que je vois les cieux ouverts, et le Fils de l'homme qui est debout à la droite de Dieu.

56. Alors jetant de grands cris, ils se bouchèrent les oreilles, et se jetèrent tous ensemble sur lui ;

57. et l'ayant entraîné hors de la ville, ils le lapidèrent *sans autre forme de justice.* Et les *faux*

(1) C'était l'idole des Ammonites.

(2) On croit que c'était l'étoile de Saturne.

(3) Ainsi appelé à cause des deux tables de la loi qui étaient renfermées dans l'arche, et qui étaient un témoignage authentique de l'alliance de Dieu avec les Israélites.

(4) Circoncire son cœur, c'est en retrancher tous les mauvais désirs : cir-

témoins *qui avaient déposé contre lui, et qui, selon la loi, devaient jeter la première pierre*, mirent leurs vêtemens aux pieds d'un jeune homme nommé Saul.

58. Et ils lapidaient Etienne qui priait et qui disait : Seigneur Jésus, recevez mon esprit.

59. S'étant mis ensuite à genoux, il cria d'une voix forte : Seigneur, ne leur imputez point ce péché. Et après qu'il eut dit cette parole, il s'endormit au Seigneur (1). Or Saul avait consenti *comme les autres* à la mort d'Etienne.

concire ses oreilles, c'est les fermer à toute autre chose qu'à la vérité. Les Juifs avaient le cœur plein de passion, et les oreilles fermées à la vérité, et ouvertes au mensonge.

(1) Il mourut de la mort des justes, laquelle est plutôt un sommeil et un repos, qu'une mort.

CHAPITRE VIII.

§. I. *Saul persécute l'Eglise.*

1. Il s'éleva en ce même temps une grande persécution contre l'Eglise qui était à Jérusalem, et tous *les fidèles*, excepté les apôtres, furent dispersés en divers endroits de la Judée et de la Samarie.

2. Cependant des hommes craignant Dieu, prirent soin d'ensevelir Etienne, et firent ses funérailles avec un grand deuil.

3. Mais Saul, *qui avait consenti à sa mort*, ravageait l'Eglise ; entrant dans les maisons *des fidèles*, et traînant par force les hommes et les femmes, il les mettait en prison.

4. Ceux donc qui étaient dispersés *par ces violences*, passaient d'un lieu à un autre, annonçant la parole de Dieu. *Ainsi cette persécution servit beaucoup au progrès de l'évangile.*

§. II. *Philippe prêche en Samarie. Simon le magicien baptisé.*

5. Or Philippe, *l'un des sept diacres*, étant venu dans la ville de Samarie, leur prêchait Jésus-Christ.

6. Et le peuple était attentif à ce que disait Philippe, et tous l'écoutaient avec une même ardeur, voyant les miracles qu'il faisait.

7. Car les esprits impurs sortaient des corps de plusieurs possédés, en jetant de grands cris.

8. Et beaucoup de paralytiques et de boiteux furent *aussi* guéris.

9. Ce qui remplit la ville d'une grande joie. Or il y avait un certain homme, appelé Simon, qui avait auparavant exercé la magie dans la ville, et qui *par ses enchantemens* avait séduit le peuple de Samarie, se disant être quelque chose de grand :

10. tous l'écoutaient depuis le plus petit jusqu'au plus grand, et ils disaient : Celui-ci est la vertu de Dieu, qu'on appelle la grande.

11. Et ils l'écoutaient, parce que depuis long-temps, il leur

avait renversé l'esprit par ses opérations magiques.

12. Mais ayant cru *ce que disait* Philippe qui leur annonçait le royaume de Dieu, ils étaient baptisés, hommes et femmes, au nom de Jésus-Christ, *et en la manière qu'il l'avait prescrit.*

13. Alors Simon crut aussi lui-même, et après qu'il eut été baptisé, il s'attacha à Philippe ; et voyant les prodiges et les grands miracles qui se faisaient *par son ministère*, il en était dans l'étonnement et l'admiration.

§. III. *Pierre et Jean donnent le Saint-Esprit aux Samaritains. Simon veut acheter ce pouvoir, est maudit de Pierre.*

14. Or les apôtres qui étaient à Jérusalem ayant appris que ceux de Samarie avaient reçu la parole de Dieu, ils leur envoyèrent Pierre et Jean (1),

15. qui étant venus, firent des prières pour eux, afin qu'ils reçussent le Saint-Esprit :

16. car il n'était point encore descendu sur aucun d'eux (2), mais ils avaient seulement été baptisés au nom du Seigneur Jésus.

17. *Mais* alors ils leur imposèrent les mains, et ils reçurent le Saint-Esprit *d'une manière sensible* (3).

18. Lorsque Simon eut vu que le Saint-Esprit était donné par l'imposition des mains des apôtres, il leur offrit de l'argent (4),

19. disant : Donnez-moi aussi ce pouvoir, que tous ceux à qui j'imposerai les mains, reçoivent le Saint-Esprit. Mais Pierre lui dit :

20. Que votre argent périsse avec vous, vous qui avez cru que le don de Dieu puisse s'acquérir avec de l'argent (5).

21. Vous n'avez point de part *à cette grâce*, ni rien à prétendre à ce ministère ; car votre cœur n'est pas droit devant Dieu.

22. Faites donc pénitence de

(1) Cet envoi ne fut pas de la part des apôtres, un acte d'autorité, mais le résultat d'une délibération commune. Ainsi *ils envoyèrent* signifie qu'on jugea à propos que Pierre et Jean y allassent. Ne fut-ce point parce qu'on jugea cette mission extrêmement importante, parce qu'il s'agissait d'agréger à l'Eglise un nouveau peuple, que St. Pierre le chef de l'Eglise, alla à Samarie ?

(2) Ils avaient déjà reçu le Saint-Esprit dans le baptême ; mais ils n'avaient pas encore reçu la plénitude de ses grâces et de ses dons, qui sont l'effet propre du sacrement de confirmation.

(3) Dans cette imposition des mains, les SS. Pères ont toujours reconnu le sacremnt de confirmation dont les apôtres et leurs successeurs sont les ministres. Le baptême fait le chrétien ; la confirmation l'achève, pour ainsi dire, et le perfectionne. L'empressement des apôtres à l'administrer aux nouveaux baptisés, suffirait seul pour faire juger de son importance.

(4) Mettre, comme fait Simon, les choses saintes en commerce, en donnant ou recevant un bien temporel, de quelque nature qu'il soit, pour un bien spirituel, c'est le crime appelé *Simonie*, du nom de celui qui le premier en a donné l'exemple.

(5) St. Pierre lui dénonce le châtiment qu'il a mérité : peut-être le lui prédit-il : mais quoiqu'il parle sur le ton de l'imprécation, pour exprimer l'horreur qu'il a de son péché, il ne désire point son châtiment, puisqu'il ajoute aussitôt : *Faites pénitence.*

cette méchanceté, et priez Dieu, afin que, s'il est possible (1), il vous pardonne cette pensée de votre cœur :

23. car je vois que vous êtes dans le fiel de l'amertume et dans les liens de l'iniquité.

24. Simon lui répondit : Priez vous-même le Seigneur pour moi (2), afin qu'il ne m'arrive rien de ce que vous *m*'avez dit.

25. Et Pierre et Jean, après avoir rendu témoignage *à la vérité*, et prêché la parole du Seigneur, retournèrent à Jérusalem, et annoncèrent l'évangile en plusieurs contrées des Samaritains, *qui se trouvèrent sur leur chemin.*

§. IV. *L'eunuque baptisé par Philippe.*

26. Cependant, un ange du Seigneur parla à Philippe, et lui dit : Levez-vous, et allez vers le midi, au chemin qui descend de la ville de Jérusalem à Gaza, qui est déserte.

27. Et se levant, il s'*y* en alla. Et voilà qu'un Ethiopien, eunuque (3), l'un des premiers officiers de Candace, reine d'Ethiopie, et surintendant de tous ses trésors, était venu à Jérusalem pour *y* adorer *Dieu.*

28. Et il s'en retournait assis dans son chariot, et lisant le prophète Isaïe.

29. Alors l'Esprit dit à Philippe : Approchez-vous et joignez ce chariot.

30. Et Philippe accourant, entendit l'eunuque qui lisait le prophète Isaïe, et il lui dit : Pensez-vous entendre ce que vous lisez ?

31. Il répondit : Et comment le pourrais-je, si quelqu'un ne me l'explique (4) ? Et il pria Philippe de monter et de s'asseoir auprès de lui.

32. Or le passage de l'écriture qu'il lisait, était celui-ci : Il a été mené comme une brebis à la boucherie, et comme un agneau muet devant celui qui le tond, il n'a point ouvert la bouche.

33. Le jugement *qu'on avait* porté contre lui dans *les jours de* son abaissement a été *effacé et* aboli *par la gloire dont ses souffrances ont été suivies.* Qui racontera sa génération, vu que sa vie sera retranchée de la terre (5) ?

34. L'eunuque dit à Philippe :

(1) St. Pierre ne doute pas que Simon ne puisse obtenir le pardon, s'il fait une sincère pénitence : mais il doute qu'il se convertisse jamais. Les dispositions du pénitent sont toujours incertaines : si elles étaient certainement bonnes, quelque énorme que fût le crime, le pardon serait toujours assuré.

(2) Il est toujours bon de se recommander aux prières des gens de bien, mais il faut prier aussi de son côté. Il n'y a pas grand fond à faire sur les prières des autres, quand on ne les emploie que pour s'éviter la peine de prier soi-même.

(3) Le mot *eunuque*, dans son origine, signifiait simplement un officier du palais. Il est permis de croire que celui-ci ne l'était que dans ce sens. C'était ou un Juif de naissance, ou un gentil converti au judaïsme.

(4) Ainsi parle cet homme humble et éclairé. Tel est aussi le langage de tout catholique, qui reconnaît qu'il a besoin de l'enseignement de l'Eglise pour entendre les saintes écritures. Mais un bon protestant, fût-il d'ailleurs le plus ignorant des hommes, parlant selon le principe fondamental de sa secte, aurait répondu, lui, au diacre Philippe ; " Oui, je l'entends, au moins " je puis l'entendre sans interprète : il " n'est pas nécessaire qu'on me l'ex- " plique. "

(5) C'est-à-dire, qui pourra jamais faire concevoir à l'esprit humain, que

De qui, je vous prie, le prophète dit-il cela ? est-ce de lui-même, ou de quelqu'autre ?

35. Alors Philippe prenant la parole et commençant par cet endroit de l'écriture, il lui annonça Jésus, *et l'instruisit des vérités de la foi.*

36. Et comme ils continuaient de marcher, ils rencontrèrent de l'eau, et l'eunuque dit : Voilà de l'eau : qui empêche que je ne sois baptisé ?

37. Et Philippe dit : Vous pouvez l'être, si vous croyez de tout votre cœur (1) *les vérités que je viens de vous annoncer.* Il répondit : Je crois que Jésus-Christ est le Fils de Dieu.

38. Et il commanda qu'on arrêtât son chariot, et ils descendirent tous deux dans l'eau, et Philippe baptisa l'eunuque.

39. Et dès qu'ils furent remontés hors de l'eau, l'Esprit du Seigneur enleva Philippe, et l'eunuque ne le vit plus ; mais il continua son chemin, étant plein de joie *de la grâce qu'il venait de recevoir.*

40. Et Philippe se trouva *transporté* dans Azot; et, *en étant parti*, il annonça l'évangile à toutes les villes par où il passa, jusqu'à ce qu'il arriva à Césarée.

---

celui qui a été ainsi mis à mort, est le Fils éternel de Dieu? On peut aussi traduire : *Qui pourra raconter sa postérité, après qu'on lui aura ôté la vie ?* C'est-à-dire, qui pourra compter les enfans qu'il engendrera par sa grâce, après qu'il aura souffert la mort ?

(1) *Croire de tout son cœur*, ce n'est pas seulement adhérer par le consentement de l'esprit aux vérités de la religion : c'est aimer ces vérités, c'est désirer avec ardeur de recevoir le fruit de la mort et de la résurrection de Jésus-Christ, par les sacremens qui nous communiquent la grâce et la justice ; c'est attendre cette grâce de la seule miséricorde de Dieu, avec une ferme confiance fondée uniquement sur les mérites de Jésus-Christ ; c'est s'attacher à Dieu, par un amour sincère, et par une ferme résolution d'observer sa loi. Tout cela est renfermé dans la foi que Philippe demande de l'eunuque pour lui donner le baptême.

CHAPITRE IX.

§. I. *Conversion de saint Paul.*

1. Cependant Saul ne respirant encore que menaces et que carnage contre les disciples du Seigneur, vint trouver le grand-prêtre,

2. et lui demanda des lettres pour les synagogues de Damas, afin que, s'il y trouvait quelques personnes de cette religion, hommes ou femmes, il les amenât prisonniers à Jérusalem.

3. *On lui donna ces lettres, il partit ;* et comme il était en chemin et qu'il approchait de Damas, il fut tout-à-coup environné d'une lumière qui venait du ciel ;

4. et tombant par terre, il entendit une voix qui lui disait : Saul, Saul, pourquoi me persécutez-vous (1) ?

5. Il répondit : Qui êtes-vous, Seigneur ? Et le Seigneur lui dit :

---

(1) Ceux qui, de quelque manière que ce soit, persécutent les gens de bien, peuvent apprendre ici quel est celui à qui ils s'attaquent.

Je suis Jésus que vous persécutez. Il vous est dur de regimber contre l'aiguillon (1) *et de résister à ma volonté.*

6. Alors tout tremblant et tout effrayé, il dit : Seigneur, que voulez-vous que je fasse ?

7. Et le Seigneur lui répondit : Levez-vous, et entrez dans la ville, et on vous y dira ce qu'il faut que vous fassiez (2). Or ceux qui l'accompagnaient *dans son voyage* s'arrêtèrent tout étonnés, entendant à la vérité une voix, mais ne voyant personne, *et ne distinguant pas ce que la voix disait.*

8. Saul ensuite se leva de terre, et ayant les yeux ouverts, il ne voyait point. Ils le conduisirent donc par la main, et le menèrent à Damas ;

9. et il y fut trois jours sans voir, sans boire et sans manger.

10. Or il y avait à Damas un disciple, nommé Ananie, à qui le Seigneur dit dans une vision : Ananie. Et il répondit : Me voici, Seigneur.

11. Et le Seigneur lui dit : Levez-vous, et allez dans la rue appelée la rue droite, et cherchez dans la maison de Jude un nommé Saul de Tarse : car voilà qu'il est en prière.

12. (Et *au même temps*, Saul vit *en esprit* un homme, appelé Ananie, qui entrait, et lui imposait les mains, afin qu'il recouvrât la vue).

13. Mais Ananie répondit : Seigneur, j'ai entendu dire à plusieurs combien cet homme a fait de maux à vos saints (3) dans Jérusalem.

14. Et même il est *venu* ici avec un pouvoir des princes des prêtres d'emmener prisonniers tous ceux qui invoquent votre nom.

15. Et le Seigneur lui dit : Allez *le trouver sans rien craindre*, parce que cet homme m'est un vase d'élection pour porter mon nom devant les gentils, devant les rois et devant les enfans d'Israël, *et il sera bien éloigné de persécuter mes disciples :*

16. car je lui montrerai combien il faut qu'il souffre *lui-même* pour mon nom.

17. Et Ananie s'en alla, et

(1) Cette expression figurée est prise de l'usage où l'on était en Judée, de labourer avec des bœufs, et de les piquer par derrière, avec une pointe attachée au bout d'un bâton, appelée aiguillon, pour les faire avancer. Ils ne gagnent rien à regimber, ils ne font qu'irriter le conducteur, et s'attirer de nouvelles blessures. Le sens de ces paroles est : Il vous est dur de résister à ma volonté et à la grâce qui vous presse.

(2) Cependant St. Paul nous apprend dans ses épitres qu'il n'a pas eu d'autres maîtres que Jésus-Christ. Il faut distinguer : il apprit par la révélation de Jésus-Christ ce qu'il devait savoir comme apôtre, et pour enseigner aux autres ; mais ce qu'il devait savoir comme catéchumène et comme chrétien, pour sa propre sanctification, il l'apprit par le ministère d'Ananie. Voilà pourquoi Jésus-Christ lui dit : *On vous dira là ce qu'il faut que vous fassiez.* Dans ce qui concerne le salut de chacun, les hommes doivent être dirigés par d'autres hommes. La loi est générale : l'apôtre des nations lui-même n'en a pas été exempt. Ceux qui à la place des apôtres sont chargés de la conduite des âmes, dans l'Eglise, doivent donc y être soumis. Malheur à celui d'entre eux qui croirait se suffire à lui-même.

(3) C'est-à-dire, vos disciples. Les chrétiens sont ainsi appelés, parce qu'ils sont consacrés à Dieu et sanctifiés par le baptême.

entra dans la maison *où était Saul*, et lui imposant les mains (1), il lui dit: Saul mon frère, le Seigneur Jésus, qui vous est apparu dans le chemin par où vous veniez, m'a envoyé, afin que vous recouvriez la vue, et que vous soyez rempli du Saint-Esprit.

18. Et aussitôt il tomba de ses yeux comme des écailles, et il recouvra la vue; et, se levant, il fut baptisé.

19. Ensuite ayant pris de la nourriture, les forces lui revinrent, et il demeura durant quelques jours avec les disciples qui étaient à Damas.

§. II. *Paul prêche à Damas ; évite les embûches des Juifs ; va à Jérusalem et à Tarse.*

20. Et aussitôt il prêcha Jésus dans les synagogues, assurant qu'il était le Fils de Dieu.

21. Or tous ceux qui l'entendaient, étaient dans l'étonnement et disaient: N'est-ce pas là celui qui persécutait avec violence dans Jérusalem ceux qui invoquaient ce nom, et qui est venu ici pour les emmener prisonniers aux princes des prêtres?

22. Mais Saul se fortifiait de plus en plus, et confondait les Juifs qui demeuraient à Damas, affirmant *et leur prouvant par l'écriture* que Jésus était le Christ.

23. *Il s'en alla ensuite en Arabie*, et long-temps, *c'est-à-dire, trois ans* après, *étant revenu à Damas, et continuant d'y prêcher Jésus-Christ*, les Juifs, *qui ne pouvaient le souffrir*, résolurent ensemble de le faire mourir.

24. Mais Saul fut averti des embûches qu'ils lui dressaient. Or ils gardaient jour et nuit les portes *de la ville* pour le tuer.

25. Mais les disciples le prenant durant la nuit, le descendirent le long de la muraille dans une corbeille.

26. Etant ensuite venu à Jérusalem, il cherchait à se joindre aux disciples; et tous le craignaient, ne croyant pas qu'il fût disciple.

27. Mais Barnabé l'ayant pris, le mena aux apôtres *Pierre et Jacques*, et leur raconta comment le Seigneur lui était apparu dans le chemin, et lui avait parlé, et comment *depuis* il avait prêché sans crainte dans la ville de Damas au nom de Jésus.

28. *Alors les apôtres le reçurent*, et il demeura à Jérusalem, vivant avec eux, et parlant sans crainte *et avec force* au nom du Seigneur *Jésus*.

29. Il parlait ainsi aux gentils, et disputait avec les *Juifs* Grecs, et ceux-ci, *ne pouvant résister à la force de ses paroles*, cherchaient à le tuer.

30. Ce que les frères ayant

---

(1) Cette imposition des mains n'était pas la confirmation, comme l'a rêvé Calvin. Ananie n'était ni apôtre, ni évêque; et supposé qu'il l'eût été, il aurait donné la confirmation à Saul après, et non avant le baptême. Ce ne fut donc qu'afin que Saul fût guéri de son aveuglement qu'Ananie lui imposa les mains, suivant cette promesse que le Sauveur avait faite à ceux qui croiraient en lui: *Ils mettront les mains sur les malades, et les malades seront guéris.*

reconnu, ils le menèrent à Césarée, et *de là, ils* l'envoyèrent à Tarse, *qui était le lieu de sa naissance.*

§. III. *Pierre guérit Enée, ressuscite Tabithe.*

31. Cependant l'Eglise était en paix par toute la Judée, la Galilée et la Samarie, et elle s'établissait *et s'affermissait de plus en plus,* marchant dans la crainte du Seigneur, et étant remplie de la consolation du Saint-Esprit.

32. Or il arriva que Pierre, *profitant de ce calme,* et visitant de ville en ville tous les disciples, vint chez les saints qui habitaient à Lydde.

33. Et il trouva là un homme, appelé Enée, qui était paralytique, et retenu au lit depuis huit ans.

34. Et Pierre lui dit : Enée, le Seigneur Jésus-Christ vous guérit : levez-vous, faites vous-même votre lit. Et aussitôt il se leva.

35. Et tous ceux qui demeuraient à Lydde et à Sarone le virent *si miraculeusement guéri,* et ils se convertirent au Seigneur.

36. Et il y avait à Joppé, entre les disciples, une femme nommée Tabithe ou Dorcas, *qui signifie chevreuil, selon que les Grecs expliquent ce nom.* Elle était remplie de bonnes œuvres et *du mérite* des aumônes qu'elle faisait.

37. Or il arriva en ce temps-là qu'étant tombée malade, elle mourut ; et, après qu'on l'eût lavée, on la mit dans une chambre haute.

38. Mais comme Lydde était près de Joppé, les disciples apprenant que Pierre était là, envoyèrent vers lui deux hommes, pour lui faire cette prière : Hâtez-vous de venir jusque chez eux.

39. Et Pierre se levant *aussitôt,* s'en alla avec eux. Et lorsqu'il fut arrivé, ils le menèrent dans la chambre haute *où était le corps de la morte,* et toutes les veuves, *qui étaient assemblées,* se mirent autour de lui, en pleurant et lui montrant les robes et les habits que Dorcas leur faisait, *lorsqu'elle était avec elles.*

40. Pierre ayant fait sortir tout le monde, se mit à genoux et pria ; puis se tournant vers le corps, il dit : Tabithe, levez-vous. Et elle ouvrit les yeux ; et ayant vu Pierre, elle se mit en son séant.

41. Alors Pierre lui donnant la main, la leva, et ayant appelé les saints et les veuves *qu'il avait fait sortir,* il la leur rendit vivante.

42. Or ce miracle fut su de toute la ville de Joppé, et plusieurs crurent au Seigneur.

43. Et Pierre demeura plusieurs jours à Joppé chez un corroyeur, nommé Simon, *instruisant les nouveaux fidèles, et les fortifiant dans la foi qu'ils venaient d'embrasser.*

CHAPITRE X.

§. I. *Un ange apparaît à Corneille.*

1. Il y avait à Césarée un homme, nommé Corneille, *qui était* centurion dans une cohorte *de la légion* (1) appelée l'Italienne :

2. homme religieux et craignant Dieu (2) avec toute sa famille, faisant beaucoup d'aumônes au peuple, et priant Dieu incessamment.

3. *Un jour qu'il était en prière* vers la neuvième heure (3), il vit clairement dans une vision un ange de Dieu qui vint à lui, et lui dit : Corneille.

4. Lui, regardant l'ange, et tout saisi de frayeur, répondit : Qu'y a-t-il, Seigneur ? Et l'ange lui dit : Vos prières et vos aumônes sont montées devant Dieu, et l'ont fait souvenir de vous.

5. Envoyez donc présentement à Joppé, et faites venir un certain Simon, surnommé Pierre.

6. Il est logé chez un certain Simon, corroyeur, dont la maison est proche de la mer : c'est lui qui vous dira ce qu'il faut que vous fassiez *pour être sauvé.*

7. Dès que l'ange qui lui parlait se fut retiré, il appela deux de ses domestiques, et un soldat craignant Dieu, du nombre de ceux qu'il commandait ;

8. et, après leur avoir raconté tout *ce qui lui était arrivé,* il les envoya à Joppé.

§. II. *Vision de saint Pierre.*

9. Or le lendemain, comme ils étaient en chemin et qu'ils approchaient de la ville, Pierre monta au haut de la maison vers la sixième heure (4), pour prier.

10. Et ayant faim, il voulut manger ; mais pendant qu'on lui en apprêtait, il lui survint un ravissement d'esprit,

11. et il vit le ciel ouvert, et une espèce de vase qui descendait comme une grande nappe qui était apportée par les quatre coins du ciel en terre,

12. où il y avait toutes sortes d'animaux à quatre pieds, *des bêtes sauvages,* des reptiles de la terre, et des oiseaux du ciel.

13. Et une voix lui dit : Levez-vous, Pierre, tuez et mangez.

14. Mais Pierre dit : Je n'ai garde, Seigneur : car je n'ai jamais rien mangé d'impur et de souillé.

15. Et la voix lui parlant encore une fois, lui dit : N'appelez pas impur ce que Dieu a purifié (5).

16. Or cela se fit par trois fois, et aussitôt la nappe fut retirée dans le ciel.

17. Et comme Pierre était en

---

(1) On a déjà dit que la légion était un corps de troupes de cinq à six mille hommes. Elle se partageait en dix cohortes, dans chacune desquelles il y avait six centuries ou compagnies. Le capitaine de chaque centurie s'appelait centurion.

(2) Corneille, gentil ou payen de naissance, s'était instruit de la vraie religion, depuis qu'il était parmi les Juifs. Il adorait le vrai Dieu ; il attendait le Messie comme les Juifs spirituels ; il croyait et espérait en lui, et sa vie était remplie de bonnes œuvres.

(3) C'est-à-dire, vers les trois heures après-midi.

(4) C'est-à-dire, sur le midi.

(5) Dieu lui montre par là qu'il ne doit point avoir horreur des gentils,

peine en lui-même de ce que pouvait signifier la vision qu'il avait eue, voilà que les hommes, envoyés par Corneille, s'étant enquis de la maison de Simon, se présentèrent à la porte ;

18. et, ayant appelé quelqu'un, ils demandèrent si ce n'était pas là que logeait Simon, surnommé Pierre.

§. III. *Pierre va trouver Corneille, et lui prêche Jésus-Christ.*

19. Cependant comme Pierre pensait à sa vision, l'Esprit lui dit : Voilà trois hommes qui vous demandent.

20. Levez-vous donc, descendez, et allez avec eux sans hésiter : car c'est moi qui les ai envoyés.

21. Et Pierre descendant vers ces hommes, leur dit : Me voici : je suis celui que vous cherchez. Quel est le sujet qui vous a fait venir ici ?

22. Ils répondirent : Corneille, centurion, homme juste et craignant Dieu, selon le témoignage que lui rend toute la nation juive, a été averti par un saint ange de vous faire venir chez lui, et d'écouter ce que vous auriez à lui dire.

23. Pierre donc les fit entrer, et les logea avec lui ; et le lendemain il partit avec eux, et quelques-uns des frères de la ville de Joppé l'accompagnèrent.

24. Le jour d'après, il arriva à Césarée. Or Corneille les attendait avec ses parens et ses plus intimes amis, qu'il avait assemblés *chez lui*.

25. Et lorsque Pierre fut entré, Corneille alla au-devant de lui, et se jetant à ses pieds, il l'adora (1).

26. Mais Pierre le releva, en disant : Levez-vous : je ne suis qu'un homme comme vous.

27. Et s'entretenant avec lui, il entra *dans la maison*, et trouva plusieurs personnes qui *y* étaient assemblées.

28. Alors il leur dit : Vous savez combien un Juif a en horreur d'avoir quelque liaison avec un étranger ou de l'aller trouver *chez lui ;* mais Dieu m'a appris à n'appeler aucun homme impur ou souillé.

29. C'est pourquoi, dès que vous m'avez mandé, je n'ai fait aucune difficulté de venir. Je vous demande donc pour quel sujet vous m'avez envoyé quérir ?

30. Et alors Corneille dit : Il y a maintenant quatre jours, j'étais en prière dans ma maison, à la neuvième heure, et voilà qu'*un ange, sous la figure d'*un homme vêtu d'une robe blanche, se présenta devant moi, et *me* dit :

31. Corneille, votre prière a été exaucée, et Dieu s'est souvenu de vos aumônes.

32. Envoyez donc à Joppé, et faites venir Simon, surnommé Pierre. Il est logé en la maison de Simon, corroyeur, près de la mer : *aussitôt qu'il sera venu, il vous parlera et vous instruira de mes volontés.*

---

ni faire difficulté de leur prêcher Jésus-Christ, puisque Dieu même les appelle, et qu'il purifie leur cœur par la foi.

(1) C'est-à-dire, le salua avec un profond respect, le regardant en quelque manière comme au-dessus des autres

33. C'est pourquoi j'ai envoyé vers vous aussitôt, et vous m'avez fait la grâce de venir. Nous voilà donc maintenant tous assemblés devant vous, pour entendre *de votre bouche* tout ce que le Seigneur vous a ordonné de nous dire *de sa part*.

34. Alors Pierre prenant la parole, dit : En vérité, je vois bien que Dieu ne fait point acception des personnes ;

35. mais qu'en toute nation, celui qui le craint, et qui pratique la justice, lui est agréable.

36. Dieu a envoyé sa parole aux enfans d'Israël, leur annonçant la paix par Jésus-Christ qui est *le Fils de Dieu, et par conséquent* le Seigneur de tous.

37. *Car* vous savez *sans doute* ce qui est arrivé dans toute la Judée, et qui a commencé par la Galilée, après le baptême que Jean a prêché :

38. comment Dieu a oint de l'Esprit-Saint et de *sa* vertu *toute-puissante* Jésus de Nazareth qui a passé en faisant le bien et en guérissant tous ceux qui étaient sous l'oppression du diable, parce que Dieu était avec lui.

39. Et nous sommes témoins de toutes les choses qu'il a faites dans la Judée et dans Jérusalem. Cependant ils l'ont fait mourir, l'attachant à une croix.

40. *Mais* Dieu l'a ressuscité le troisième jour, et il a voulu qu'il se montrât *après sa résurrection*,

41. non à tout le peuple, mais aux témoins que Dieu avait choisis *avant tous les temps ;* à nous, qui avons mangé et bu avec lui, depuis qu'il est ressuscité d'entre les morts.

42. Et il nous a commandé de prêcher au peuple, et d'attester que c'est lui qui a été établi de Dieu le juge des vivans et des morts.

43. Tous les prophètes lui rendent ce témoignage, que tous ceux qui croient en lui, reçoivent par son nom la rémission des péchés.

§. IV. *Effusion du Saint-Esprit sur les gentils ; leur baptême.*

44. Pierre parlait encore, lorsque le Saint-Esprit descendit sur tous ceux qui écoutaient la parole (1).

45. Et les fidèles circoncis qui étaient venus avec Pierre furent frappés d'étonnement de voir que la grâce du Saint-Esprit se répandait aussi sur les gentils :

46. car ils les entendaient parler diverses langues et glorifier Dieu.

47. Alors Pierre dit : Peut-on refuser l'eau du baptême à ceux qui ont *déjà* reçu le Saint-Esprit comme nous ?

48. Et il commanda qu'on les baptisât au nom *et du baptême* du Seigneur Jésus-Christ. Alors ils le prièrent de demeurer quelques jours avec eux, *ce qu'il leur accorda*.

---

hommes, par l'honneur qu'il avait d'être le ministre du Seigneur.

(1) Dieu fit descendre sur eux le Saint-Esprit, avant même qu'on eut pensé à les baptiser, afin que St. Pierre et ceux de sa compagnie fussent pleinement convaincus que Dieu appelait les gentils à la foi et qu'on devait les admettre au baptême.

CHAPITRE XI.

§. I. *Pierre repris, rend raison de sa conduite.*

1. CEPENDANT les apôtres et les frères qui étaient dans la Judée apprirent que les gentils même avaient reçu la parole de Dieu.

2. Et lorsque Pierre fut de retour à Jérusalem, les fidèles circoncis disputaient contre lui,

3. disant : Pourquoi êtes-vous entré chez des hommes incirconcis, et avez-vous mangé avec eux?

4. Mais Pierre commença à leur raconter par ordre comment la chose s'était passée, disant :

5. J'étais en prière dans la ville de Joppé, et dans un ravissement d'esprit ; j'eus une vision, *dans laquelle* je vis une espèce de vase qui descendait comme une grande nappe qui était apportée du ciel par les quatre coins et venait jusqu'à moi.

6. Je le considérai avec attention, et j'y vis des animaux terrestres à quatre pieds, des bêtes sauvages, des reptiles et des oiseaux du ciel.

7. Et j'entendis aussi une voix qui me dit : Pierre, levez-vous, tuez et mangez.

8. Mais je répondis : Je n'ai garde, Seigneur ; car jamais rien de souillé ni d'impur n'est entré dans ma bouche.

9. Et la voix parlant du ciel une seconde fois, dit : N'appelez pas impur ce que Dieu a purifié.

10. Or cela se fit jusqu'à trois fois, et *ensuite* toutes ces choses furent retirées dans le ciel.

11. Et, *au même moment*, voilà que trois hommes, envoyés vers moi de la ville de Césarée, s'arrêtèrent à la porte de la maison où j'étais.

12. Et l'esprit me dit que j'allasse avec eux sans hésiter. Et ces six frères que vous voyez, vinrent aussi avec moi, et nous entrâmes dans la maison de cet homme.

13. Or il nous raconta comment il avait vu en sa maison un ange qui s'était présenté devant lui et lui avait dit : Envoyez à Joppé, et faites venir Simon, surnommé Pierre ;

14. il vous dira des paroles par lesquelles vous serez sauvé, vous et toute votre maison.

15. Et quand j'eus commencé à leur parler, le Saint-Esprit descendit sur eux, comme il était descendu sur nous au commencement.

16. Je me souvins alors de cette parole du Seigneur : Jean à la vérité a baptisé dans l'eau, mais vous, vous serez baptisé dans le Saint-Esprit.

17. Si donc Dieu leur a donné la même grâce qu'à nous, qui avons cru au Seigneur Jésus-Christ, qui étais-je moi, pour m'opposer à Dieu ?

18. Ayant entendu ce discours *de Pierre*, ils s'appaisèrent et glorifièrent Dieu, en disant : Dieu a donc accordé aussi aux gentils *le don de* la pénitence, pour *leur donner* la vie *éternelle*.

§. II. *Fidèles dispersés prêchent aux Juifs, puis aux gentils. Barnabé et Paul prêchent à Antioche. Disciples appelés chrétiens.*

19. Cependant ceux qui avaient été dispersés par la persécution qui s'était élevée à la mort d'Etienne, avaient passé jusqu'en Phénicie, en Chypre et à Antioche, n'annonçant la parole qu'aux Juifs seulement.

20. Mais quelques-uns d'entre eux qui étaient de Chypre et de Cyrène, étant entrés dans Antioche, parlèrent aussi aux Grecs *gentils*, leur annonçant le Seigneur Jésus.

21. Et la main du Seigneur était avec eux, et un grand nombre de personnes crurent et se convertirent au Seigneur, *en voyant les miracles qu'ils faisaient.*

22. Le bruit en étant venu jusqu'à l'Eglise de Jérusalem, ils envoyèrent Barnabé à Antioche,

23. lequel y étant arrivé et ayant vu *avec quelle abondance* la grâce de Dieu *s'était répandue sur les habitans de cette ville*, il s'en réjouit, et les exhorta tous à demeurer dans le *service du* Seigneur, avec un cœur ferme *et inébranlable.*

24. Car c'était un homme *vraiment* bon, plein du Saint-Esprit et de foi. Et *ainsi* un grand nombre de personnes crurent et se joignirent au Seigneur, *n'étant pas moins touchés de l'éclat de ses vertus, que de la force de ses prédications.*

25. Barnabé partit ensuite pour Tarse, afin de chercher Saul; et l'ayant trouvé, il l'emmena à Antioche.

26. Et ils demeurèrent un an entier dans cette Eglise, et ils instruisirent un fort grand nombre de personnes, de sorte que ce fut à Antioche que les disciples furent nommés pour la première fois Chrétiens.

§. III. *Prophétie d'Agabus. Aumônes pour les chrétiens de Judée.*

27. Or, en ce temps-là, des prophètes vinrent de Jérusalem à Antioche,

28. et l'un d'eux, nommé Agabus, se levant, prédit par l'Esprit de Dieu qu'il y aurait une grande famine par toute la terre, laquelle arriva sous *l'empereur* Claude.

29. Et les disciples, *pour prevenir les maux qu'elle devoit causer*, résolurent d'envoyer, chacun selon ses moyens, quelques aumônes aux frères qui demeuraient en Judée.

30. Ce qu'ils firent en effet, envoyant ces aumônes aux prêtres *de Jérusalem* par les mains de Barnabé et de Saul.

CHAPITRE XII.

§. I. *Martyre de saint Jacques. Prison et délivrance de saint Pierre.*

1. Or, en ce même temps, le roi Hérode, *surnommé Agrippa*, se mit à persécuter quelques-uns de l'Eglise.

2. Et *d'abord* il fit mourir par l'épée Jacques, frère de Jean.

3. Et voyant que cela plaisait aux Juifs, il fit encore prendre Pierre. Or c'était *durant* les jours *de l'octave de Pâque, où l'on ne mangeait que des pains* azymes *et sans levain.*

4. L'ayant *donc* fait arrêter, il le mit en prison, et le donna à garder à quatre bandes de soldats de quatre hommes chacune, voulant le faire mourir devant tout le peuple après la fête de Pâque.

5. Pierre était donc gardé dans la prison ; mais l'Eglise faisait sans cesse des prières à Dieu pour lui, *qu'il sembla ne pas écouter durant quelques jours.*

6. Mais lorsqu'Hérode était sur le point de le faire mourir, la nuit même de ce jour Pierre dormait entre deux soldats, lié de deux chaînes, et les gardes qui étaient devant la porte gardaient la prison.

7. Et voilà que l'ange du Seigneur parut, et la lumière brilla dans la prison ; et l'ange poussant Pierre par le côté, le réveilla et lui dit : Levez-vous promptement. Et, *au même moment*, les chaînes tombèrent de ses mains.

8. Et l'ange lui dit : Prenez votre ceinture, et mettez vos souliers. Il le fit, et l'ange lui dit : Prenez votre vêtement, et suivez-moi.

9. Et Pierre sortant, le suivait, et il ne savait pas que ce qui se faisait par l'ange fût véritable, mais il s'imaginait avoir une vision.

10. Or, lorsqu'ils eurent passé la première et la seconde garde, ils vinrent à la porte de fer, qui conduit à la ville, laquelle s'ouvrit d'elle-même devant eux. Et étant sortis, ils allèrent *ensemble* jusqu'au bout de la rue ; et aussitôt l'ange le quitta.

11. Alors Pierre étant revenu à soi, dit *en lui-même :* Maintenant je reconnais véritablement que le Seigneur a envoyé son ange, et qu'il m'a délivré de la main d'Hérode et de toute l'attente du peuple juif.

12. Et ayant réfléchi *à ce qu'il devait faire*, il vint à la maison de Marie, mère de Jean, surnommé Marc, où plusieurs personnes étaient assemblées et priaient *pour sa délivrance.*

13. Et comme il frappait à la porte, une fille, nommée Rhode, vint *tout doucement* pour écouter *qui c'était.*

14. Et ayant reconnu la voix de Pierre, elle en eut tant de joie, qu'au lieu de lui ouvrir, elle courut annoncer dans la maison que Pierre était à la porte.

15. Mais ils lui dirent : Vous

avez perdu l'esprit ; mais elle les assurait que c'était lui. Et eux disaient : C'est son ange (1).

16. Cependant Pierre continuait à frapper. Et lorsqu'ils eurent ouvert, ils le virent, et furent saisis d'un grand étonnement.

17. Mais lui, leur ayant fait signe de la main qu'ils se tussent, leur raconta comment le Seigneur l'avait tiré de la prison, et il dit : Faites savoir ceci à Jacques et aux frères. Et étant sorti *de la ville*, il s'en alla en un autre lieu (2).

18. Quand il fut jour, il y eut un grand trouble parmi les soldats, pour savoir ce que Pierre était devenu.

§. II. *Hérode Agrippa frappé de Dieu.*

19. Et Hérode l'ayant fait chercher, et ne l'ayant point trouvé, après avoir fait informer contre les gardes, il commanda qu'ils fussent menés *au supplice*, et il s'en alla de Judée à Césarée, où il demeura.

20. Or il était irrité contre les Tyriens et les Sidoniens, *et se préparait à leur faire la guerre ;* mais ils le vinrent trouver d'un commun accord, et ayant gagné Blaste, qui était chambellan du roi, ils demandèrent la paix, *dont ils avaient besoin*, parce que leur pays tirait sa subsistance des terres du roi.

21. Au jour fixé, Hérode, revêtu de ses habits royaux, s'assit sur son trône, et les harangua.

22. Et le peuple dans ses acclamations disait : C'est la voix d'un dieu et non pas d'un homme.

23. Mais au même instant un ange du Seigneur le frappa, parce qu'il n'avait pas donné gloire à Dieu, et *qu'il avait pris plaisir à ces louanges impies : ainsi* étant mangé des vers, il mourut.

24. Cependant la parole de Dieu faisait de grands progrès, et se répandait de plus en plus.

25. Et après que Barnabé et Saul se furent acquittés de leur ministère, *et qu'ils eurent distribué aux fidèles de Judée les aumônes dont on les avait chargés*, ils retournèrent de Jérusalem *à Antioche*, ayant pris avec eux Jean, surnommé Marc.

---

(1) Ce texte prouve, contre les Calvinistes, que chaque homme a son ange-gardien. Les premiers chrétiens en étaient persuadés, et c'est ce qui leur fait dire ici : *C'est son ange.*

(2) Ces paroles paraissent signifier qu'il alla se cacher dans un autre lieu. Quelques-uns cependant leur donnent un sens plus étendu, parce que en effet St. Pierre ne tarda pas à quitter Jérusalem, d'où, après avoir parcouru plusieurs provinces, il se transporta à Rome, laissant Evadius, son successeur dans l'épiscopat d'Antioche, et dans le patriarchat d'Orient, et emportant avec lui sa primauté, qu'il attacha irrévocablement au siége de Rome, qu'il fonda à la fin de cette année, qui était la dixième depuis l'ascension de Notre-Seigneur.

CHAPITRE XIII.

§. I. *Paul et Barnabé envoyés aux gentils par le Saint-Esprit.*

1. Il y avait alors dans l'Eglise d'Antioche des prophètes et des docteurs, entre lesquels étaient Barnabé, Simon, qu'on appelait le Noir, Lucius de Cyrène, Manahen, frère de lait d'Hérode le tétrarque (1), et Saul.

2. Or, pendant qu'ils faisaient le service divin (2) et qu'ils jeûnaient, le Saint-Esprit leur dit : Séparez-moi Saul et Barnabé pour l'œuvre à laquelle je les ai destinés.

3. Alors, après avoir jeûné et prié, ils leur imposèrent les mains (3), et les laissèrent aller.

4. Etant ainsi envoyés par le Saint-Esprit, ils allèrent à Séleucie, et de là ils firent voile pour Chypre.

5. Et lorsqu'ils furent arrivés à Salamine, ils prêchaient la parole de Dieu dans les synagogues des Juifs. Or ils avaient Jean, *surnommé Marc*, pour leur servir d'aide et de ministre.

§. II. *Elymas aveuglé. Paul proconsul converti.*

6. Et ayant parcouru toute l'île jusqu'à Paphos, ils *y* trouvèrent un certain Juif, magicien et faux prophète, nommé Barjésu,

7. qui était avec le proconsul Serge-Paul, homme *sage et* prudent. Ce proconsul (4) ayant fait venir Barnabé et Saul, désirait d'entendre la parole de Dieu *qu'ils annonçaient.*

8. Mais Elymas, *c'est-à-dire*, le magicien (car c'est ce que ce nom signifie), leur résistait, cherchant à détourner le proconsul de la foi.

9. Alors Saul, qui s'appelle aussi Paul, *du nom du proconsul, qu'il prit après l'avoir converti*, étant rempli du Saint-Esprit, et regardant fixement Elymas,

10. lui dit : O homme plein de toute sorte d'artifice et de tromperie, enfant du diable, ennemi de toute justice, ne cesserez-vous jamais de pervertir les voies droites du Seigneur ?

11. Et maintenant voilà la main du Seigneur qui est sur vous : vous serez aveugle, et vous ne verrez point le soleil jusqu'à un certain temps. Et aussitôt un nuage et des ténèbres tombèrent sur lui ; *ses yeux s'obscurcirent*, et tournant de tous côtés, il cherchait quelqu'un qui lui donnât la main.

12. Alors le proconsul voyant ce qui venait d'arriver, embrassa la foi, admirant la doctrine du Seigneur *et la puissance dont*

(1) Cet Hérode est celui qui fit couper la tête à St. Jean-Baptiste.

(2) Le grec dit : *La liturgie* : ce qui s'entend principalement du sacrifice de l'Eucharistie.

(3) Ou pour les consacrer et ordonner prêtres et évêques, ce qui est plus probable : ou, s'ils étaient déjà ordonnés, c'était une simple bénédiction accompagnée de prière pour l'heureux succès de leur mission.

(4) C'est-à-dire, gouverneur de province.

étaient revêtus ceux qui l'annonçaient.

13. Paul et ceux qui étaient avec lui s'étant embarqués à Paphos, vinrent à Perge en Pamphylie; mais Jean les quittant, retourna à Jérusalem.

§. III. *Prédication de saint Paul à Antioche de Pisidie.*

14. Pour eux, passant par Perge, ils vinrent à Antioche de Pisidie, et étant entrés dans la synagogue le jour du sabbat, ils s'assirent;

15. et après la lecture de la loi et des prophètes, les chefs de la synagogue leur envoyèrent dire: Mes frères, si vous avez quelque exhortation à faire au peuple, parlez.

16. Alors Paul se levant, et marquant de la main qu'on fît silence, dit: Israélites, et vous, *gentils*, qui craignez Dieu, écoutez:

17. Le Dieu du peuple d'Israël a choisi nos pères *par une faveur singulière, pour en former un peuple qui lui fût particulièrement consacré*, et il exalta *et multiplia* ce peuple pendant qu'ils demeuraient en Egypte, et il les en tira par la force de son bras, *qu'il fit éclater par une multitude de prodiges.*

18. Et pendant l'espace de quarante ans, il souffrit *avec une patience admirable* leurs mœurs *déréglées* dans le désert *où il les avait fait entrer.*

19. Puis ayant détruit sept nations dans la terre de Chanaan, il la leur partagea au sort,

20. environ quatre cent cinquante ans après *la naissance d'Isaac.* Il leur donna ensuite des juges *qui les gouvernèrent* jusqu'au prophète Samuel.

21. Et après cela ils demandèrent un roi, et Dieu leur donna Saül, fils de Cis, de la tribu de Benjamin, *ce qui dura* quarante ans.

22. Puis l'ayant rejeté, il suscita David pour être leur roi, auquel il rendit ce témoignage: J'ai trouvé *dans* David, fils de Jessé, *un* homme selon mon cœur, qui fera toutes mes volontés.

23. C'est de sa race que Dieu, selon sa promesse, a suscité à Israël un sauveur qui est Jésus,

24. Jean, avant qu'il parût, ayant prêché à tout le peuple d'Israël le baptême de la pénitence, *comme un moyen nécessaire pour se préparer à le recevoir.*

25. Et lorsque Jean achevait sa course, *et qu'il remplissait les devoirs de son ministère, voyant qu'on le prenait lui-même pour celui dont il n'était que le précurseur*, il disait: Je ne suis point celui que vous pensez; mais voilà qu'il en vient un autre après moi, dont je ne suis pas digne de délier les souliers. *C'est lui qui efface les péchés du monde, et qui a les paroles de la vie éternelle.*

26. Mes frères, enfans de la race d'Abraham, c'est à vous et à ceux d'entre vous qui craignent Dieu, que cette parole de salut a été envoyée.

27. Car les habitans de Jérusalem et leurs princes *s'en sont rendus indignes, puisque*, ne l'ayant point reconnu *pour ce qu'il était*, et n'ayant point entendu les paroles des prophètes

qui se lisent chaque jour de sabbat *dans leurs synagogues*, ils les ont accomplies, en le condamnant.

28. Et quoiqu'ils ne trouvassent rien en lui qui fût digne de mort, ils demandèrent à Pilate qu'il le fît mourir : *ce qui fut exécuté.*

29. Et, après qu'ils eurent entièrement exécuté tout ce qui avait été écrit de lui, on le descendit de la croix *où il avait été attaché*, et on le mit dans le tombeau.

30. Mais Dieu l'a ressuscité d'entre les morts le troisième jour,

31. et il a été vu durant plusieurs jours par ceux qui étaient venus avec lui de Galilée à Jérusalem, lesquels jusqu'à cette heure lui rendent témoignage devant le peuple, *qu'il est le Christ que Dieu avait promis, et qu'il est ressuscité d'entre les morts.*

32. Et nous aussi nous vous annonçons que la promesse qui a faite à nos pères,

33. Dieu l'a accomplie pour nous qui sommes leurs enfans, en ressuscitant Jésus *et l'engendrant ainsi de nouveau*, comme il est écrit dans le second psaume : Vous êtes mon Fils, je vous ai engendré aujourd'hui (1).

34. Et pour montrer qu'il l'a ressuscité d'entre les morts, *pour ne plus mourir*, et pour ne plus retourner dans la corruption *du tombeau*, il dit : J'accomplirai fidèlement les promesses que j'ai faites à David, *de lui donner un fils dont le règne sera éternel.*

35. Et c'est pour cela qu'il dit encore en un autre endroit : Vous ne permettrez point que votre Saint éprouve la corruption *du tombeau : ce qui ne peut s'entendre de David.*

36. Car pour David, après avoir servi en son temps aux desseins de Dieu, il s'est endormi *du sommeil de la mort*, et il a été mis *dans le tombeau* avec ses pères, et il *y* a éprouvé la corruption *comme les autres.*

37. Mais celui que Dieu a ressuscité d'entre les morts, n'a point éprouvé la corruption *du tombeau, et celui-là, c'est Jésus-Christ, qui est véritablement le Saint de Dieu, puisqu'il est son propre fils, et qu'il est aussi le principe et l'auteur de la sainteté de tous les hommes.*

38. Sachez donc, mes frères, que c'est par lui que *vous recevez* la rémission des péchés, *qui* vous est annoncée,

39. et que quiconque croit en lui, est justifié par lui de toutes les choses dont vous n'avez pu être justifiés par Moïse (2).

40. Prenez donc garde *de rejeter ce divin sauveur, et qu'en le*

(1) La résurrection de Jésus-Christ a été comme une nouvelle naissance ou génération, par laquelle Dieu l'a reconnu pour son fils. Elle est en effet une preuve éclatante de sa divinité, et de sa naissance éternelle dans le sein de son père.

(2) Ni la loi cérémoniale qui consistait dans les sacrifices et autres pratiques extérieures, ni la loi morale renfermée dans les dix commandemens de Dieu, ne pouvaient détruire le péché et donner la véritable justice. Les cérémonies de la loi ancienne figuraient les mystères de la loi nouvelle, et donnaient à ceux qui les observaient une pureté extérieure et charnelle ; mais elles n'avaient aucune vertu pour purifier leurs âmes des souillures du péché. *Voyez Ep. aux Hébreux, ch. IX et X.*

La loi morale, écrite sur des tables

rejetant, il ne vous arrive ce qui est prédit par les prophètes *en ces termes :*

41. Voyez, esprits méprisans, et soyez étonnés et éperdus : car je ferai une œuvre en vos jours, une œuvre que vous ne croirez pas, si quelqu'un vous la raconte (1). *J'abandonnerai le lieu saint que je vous avais confié ; je cesserai de vous regarder comme mon peuple, et je transporterai mon royaume chez les gentils.*

42. Comme ils sortait de la synagogue, on le pria de parler encore du même sujet le sabbat suivant.

43. Et quand l'assemblée fut séparée, plusieurs des Juifs et des étrangers qui adoraient Dieu, suivirent Paul et Barnabé, qui par leurs discours les exhortaient à persévérer dans la grâce de Dieu *qu'ils venaient de recevoir, et dans la foi des vérités qu'ils venaient d'entendre.*

§. IV. *Juifs endurcis et abandonnés. Gentils convertis.*

44. Le sabbat suivant, presque toute la ville s'assembla pour entendre la parole de Dieu.

45. Mais les Juifs voyant ce concours de peuple, furent remplis d'envie *et de colère*, et ils contredisaient en blasphémant ce que Paul disait.

46. Alors Paul et Barnabé leur dirent hardiment : C'était à vous qu'il fallait annoncer premièrement la parole de Dieu, *pour accomplir les promesses qu'il vous a faites ;* mais puisque vous la rejetez, et que vous vous jugez vous-mêmes indignes de la vie éternelle *qu'il vous offre par notre bouche*, voilà que nous nous tournons vers les gentils :

47. car le Seigneur nous l'a ainsi commandé, *selon qu'il est écrit :* Je vous ai établi pour être la lumière des gentils, afin que vous soyez leur salut jusqu'aux extrémités de la terre.

48. Or les gentils entendant ceci, se réjouirent, et ils glorifiaient la parole du Seigneur, *par la docilité avec laquelle ils la recevaient ;* et tous ceux qui étaient prédestinés à la vie éternelle, embrassèrent la foi.

49. Et la parole du Seigneur se répandait dans tout le pays.

50. Mais les Juifs ayant animé des femmes dévotes et de qualité, et les principaux de la ville, excitèrent une persécution contre

---

de pierre, montrait à l'homme ses devoirs ; mais elle ne lui donnait pas la force de les accomplir : elle le convainquait d'être prévaricateur ; mais elle ne pouvait le rendre juste. (*Voyez Ep. aux Romains, ch. VII*). La seule grâce de Jésus-Christ le peut, parce qu'elle seule a la vertu de renouveler le cœur de l'homme, de corriger ses inclinations dépravées, et de le soumettre par amour au joug de la loi divine.

Or le premier pas que cette grâce fait faire à l'homme pécheur vers la justice, c'est la foi en Dieu et en Jésus-Christ, unique sauveur et médiateur. *Voyez concile de Trente, sess. 6. ch. VI et VIII.* Et cette même foi, quand elle est enracinée dans son cœur, qu'elle y vit et qu'elle y opère par la charité, est la justice même et la sainteté de l'homme. C'est en ces deux sens que St. Paul dit que celui qui croit en Jésus-Christ est justifié.

(1) Cette œuvre, dans le premier sens du prophète, c'est la désolation de la Judée par les Chaldéens, et dans le second sens, que St. Paul a en vue, c'est la désolation de ce même pays par les Romains, et l'extrême malheur que l'incrédulité des Juifs allait leur attirer.

Paul et Barnabé et les chassèrent de leur pays.

51. Mais Paul et Barnabé, *selon l'ordre que Jésus-Christ avait donné à ses apôtres*, ayant secoué contre eux la poussière de leurs pieds, vinrent à Icone.

52. Et les *nouveaux* disciples *qu'ils venaient de faire à Antioche*, étaient remplis de joie et du Saint-Esprit.

CHAPITRE XIV.

§. I. *Miracles de Paul et Barnabé. Ils sont chassés d'Icone.*

1. Or il arriva à Icone qu'ils entrèrent ensemble dans la synagogue des Juifs et qu'ils parlèrent, de sorte qu'une grande multitude de Juifs et de Grecs embrassa la foi.

2. Mais les Juifs qui demeurèrent incrédules, soulevèrent et irritèrent l'esprit des gentils contre les frères, *c'est-à-dire, ceux qui avaient embrassé la foi, et contre les apôtres qui la leur avaient annoncée.*

3. Ils demeurèrent donc longtemps en cette ville, agissant avec assurance au nom du Seigneur, qui rendait témoignage à la parole de sa grâce *qu'ils annonçaient*, en faisant par leurs mains des prodiges et des miracles *qui en montraient la vérité.*

4. Et toute la ville fut partagée ; les uns étaient pour les Juifs, et les autres pour les apôtres.

5. Mais comme les gentils et les Juifs s'étaient soulevés avec leurs chefs, *et qu'ils allaient se jeter sur eux* pour les outrager et les lapider,

6. les apôtres l'ayant su, se refugièrent à Lystre et à Derbe, villes de Lycaonie, et dans tout le pays d'alentour, où ils prêchèrent l'évangile.

§. II. *Ils guérissent un homme boiteux à Lystre. On leur veut sacrifier. On les lapide.*

7. Or il y avait à Lystre un homme perclus de ses pieds, qui demeurait assis : boiteux dès le sein de sa mère, il n'avait jamais marché.

8. Cet homme écoutait Paul parler. Paul arrêtant ses yeux sur lui, et voyant qu'il avait la foi pour être guéri,

9. dit à haute voix : Levez-vous, tenez-vous droit sur vos pieds. Et il se leva en sautant, et commença à marcher.

10. Le peuple ayant vu ce que Paul venait de faire *à l'égard de cet homme*, éleva la voix et dit en lycaonien : *Ce sont* des dieux *qui* sont descendus vers nous en forme d'hommes.

11. Et ils appelaient Barnabé Jupiter, et Paul Mercure, parce que c'était lui qui portait la parole.

12. Le prêtre même *du temple* de Jupiter, qui était près de la ville, ayant amené des taureaux et apporté des couronnes devant

la porte *de leur maison*, voulait, aussi bien que le peuple, leur sacrifier.

13. Ce que les apôtres Barnabé et Paul ayant appris, ils déchirèrent leurs vêtemens (1), *pour marquer l'horreur qu'ils avaient du culte impie et sacrilége qu'on voulait leur rendre*, et s'élancèrent au milieu de la foule, criant,

14. et disant : Mes amis, que voulez-vous faire ? Nous sommes mortels nous-mêmes, et hommes comme vous, vous prêchant de quitter ces choses vaines, pour vous convertir au Dieu vivant qui a fait le ciel et la terre, et la mer, et tout ce qu'ils contiennent :

15. lequel, dans les siècles passés, a laissé marcher toutes les nations dans leurs voies *égarées et corrompues, les ayant abandonnées, à cause de leur endurcissement dans le crime, au culte sacrilége des idoles.*

16. Néamoins il ne s'est pas laissé sans témoignage, répandant ses bienfaits du haut du ciel, donnant les pluies et les saisons favorables pour les fruits *de la terre*, nous fournissant la nourriture avec abondance, et remplissant nos cœurs de joie, *ce qui rend inexcusables ceux qui ne l'ont pas reconnu dans ces effets de sa puissance et de sa bonté.*

17. Et avec tous ces discours, à peine purent-ils empêcher le peuple de leur offrir des sacrifices.

18. *Cependant les choses changèrent bientôt : car* il survint alors quelques Juifs d'Antioche et d'Icone, qui, ayant gagné le peuple, *l'émurent contre les apôtres*, et lapidèrent Paul, et le traînèrent hors de la ville, croyant qu'il fût mort.

19. Mais les disciples s'étant amassés autour de lui *pour lui rendre les derniers devoirs*, il se leva *tout d'un coup plein de vie et de force*, et rentra *avec eux* dans la ville, et le lendemain il partit pour Derbe avec Barnabé.

§. III. *Ils visitent les fidèles ; ils les fortifient ; ils retournent à Antioche.*

20. Et après avoir annoncé l'évangile dans cette ville-là, et y avoir instruit plusieurs personnes *de la foi en Jésus-Christ*, ils retournèrent à Lystre, à Icone et à Antioche *de Pisidie*,

21. fortifiant le courage des disciples *qu'ils y avaient faits*, les exhortant à persévérer dans la foi, et leur représentant que c'est par beaucoup de tribulations, *de peines et d'afflictions* qu'il nous faut entrer dans le royaume de Dieu.

22. Et après leur avoir ordonné des prêtres en chaque Eglise et avoir fait des prières et des jeûnes, ils les recommandèrent au Seigneur, auquel ils avaient cru.

23. Puis traversant la Pisidie, ils vinrent en Pamphylie.

24. Et ayant annoncé à Perge la parole du Seigneur, ils descendirent à Attalie.

25. De là ils firent voile vers Antioche *de Syrie*, d'où on les avait envoyés, en les recomman-

(1) C'était chez les Juifs la marque de quelque grande douleur, ou de l'horreur qu'ils avaient de ce qu'ils entendaient dire, ou de ce qu'ils voyaient faire contre l'honneur de Dieu.

dant à la grâce de Dieu pour l'œuvre qu'ils avaient accomplie.

26. Et lorsqu'ils furent arrivés et qu'ils eurent assemblé l'Eglise, ils racontèrent *aux fidèles* combien Dieu avait fait de grandes choses avec eux, et comme il avait ouvert aux gentils la porte de la foi.

27. Et ils demeurèrent là assez long-temps avec les disciples.

CHAPITRE XV.

§. I. *Concile de Jérusalem sur les observations légales.*

1. OR quelques-uns qui étaient venus de Judée *à Antioche*, enseignaient cette doctrine aux frères *nouvellement convertis à la foi d'entre les gentils:* Si vous n'êtes circoncis (1) selon la pratique *de la loi* de Moïse, vous ne pouvez être sauvés.

2. S'étant donc *sur cela* élevé un grand débat, et Paul et Barnabé ayant *long-temps* disputé avec eux, il fut résolu que Paul et Barnabé, et quelques-uns d'entre les autres, iraient à Jérusalem vers les apôtres et les prêtres *de cette ville*, pour leur faire décider cette question.

3. Etant donc députés par l'Eglise, ils traversèrent la Phénicie et la Samarie, racontant *partout* la conversion des gentils ; et ils causaient une grande joie à tous les frères.

4. Etant arrivés à Jérusalem, ils furent bien reçus par l'Eglise, par les apôtres et par les prêtres auxquels ils racontèrent combien Dieu avait fait de grandes choses avec eux *pour la conversion des gentils, comment il les avait appelés à la foi, et leur avait communiqué son esprit, sans les obliger de se faire circoncire.*

5. Mais quelques-uns, ajoutèrent-ils, de la secte des pharisiens, qui ont embrassé la foi, se sont élevés *contre nous*, disant qu'il fallait circoncire les gentils, et leur ordonner de garder la loi de Moïse : *de sorte que nous sommes venus vous consulter et apprendre de vous la conduite qu'on doit tenir à cet égard.*

6. Les apôtres donc et les prêtres s'assemblèrent pour examiner cette affaire.

7. Et après en avoir beaucoup conféré ensemble, Pierre se leva et leur dit : Mes frères, vous savez qu'il y a long-temps que Dieu m'a choisi d'entre nous, afin que les gentils entendissent par ma bouche la parole de l'évangile, et qu'ils crussent *comme nous, et qu'ils fussent sauvés en pratiquant les vérités de la foi.*

8. Et Dieu qui connaît les cœurs, *en* a rendu témoignage en leur donnant le Saint-Esprit aussi bien qu'à nous.

9. Et *en cela* il n'a point fait de différence entr'eux et nous, ayant purifié leurs cœurs par la foi, *sans qu'ils fussent circoncis, comme par la foi il avait purifié les nôtres, à nous qui étions circoncis.*

---

(1) Cela renferme toutes les cérémonies légales : *car celui qui se fait circoncire*, dit St. Paul, *contracte l'obligation de garder la loi toute entière.*

10. Pourquoi donc à présent tentez-vous Dieu (1)? *et pourquoi allez-vous contre sa volonté,* en imposant aux disciples un joug que ni nos pères ni nous n'avons pu porter, *et dont le Seigneur veut bien maintenant nous décharger tous, comme d'un fardeau inutile pour la vraie justice? Car nous savons que toutes les observations de la loi ne servent de rien à présent pour le salut.*

11. Mais nous croyons que c'est *seulement* par la grâce du Seigneur Jésus-Christ que nous serons sauvés, aussi bien qu'eux (2).

12. Alors toute l'assemblée se tut, et ils écoutaient Barnabé et Paul qui leur racontaient combien de miracles et de prodiges Dieu avait faits par eux parmi les gentils.

13. Et après qu'ils se furent tus, Jacques prit la parole, et dit : Mes frères, écoutez-moi.

14. Simon vous a représenté de quelle sorte Dieu a commencé de regarder favorablement les gentils, pour choisir parmi eux un peuple consacré à son nom.

15. Et les paroles des prophètes s'accordent avec cela, selon qu'il est écrit :

16. Après cela je reviendrai, et je rebâtirai la maison de David (3) qui est tombée ; je réparerai ses ruines, et je la relèverai,

17. afin que le reste des hommes, et toutes les nations sur lesquelles mon nom a été invoqué *et qui seront mon peuple,* cherchent le Seigneur : *c'est ce que* dit le Seigneur qui fait ces choses *et qui ne peut manquer d'accomplir ce qu'il prédit, ni prédire ce qu'il ne doit pas accomplir.*

18. *Car* Dieu connaît son œuvre de toute éternité : *il sait ce qu'il veut faire, et personne ne peut l'empêcher d'exécuter ce qu'il a résolu absolument.*

19. C'est pourquoi je juge qu'il ne faut point inquiéter ceux d'entre les gentils qui se convertissent à Dieu, *ni les obliger à recevoir la circoncision que Dieu n'exige point d'eux, et sans laquelle il leur communique ses grâces et son esprit;*

20. mais qu'on doit leur écrire qu'ils s'abstiennent des souillures des idoles(4), de la fornication(5), des chairs étouffées et du sang(6).

21. *Pour les Juifs, il n'est pas nécessaire de leur prescrire ces*

---

(1) C'est-à-dire, après que Dieu s'est déclaré si ouvertement, pourquoi refusez-vous de reconnaître sa volonté, comme si vous vouliez l'obliger à vous en donner de nouvelles preuves ? Pourquoi essayez-vous témérairement de rendre le salut plus difficile que Dieu même n'a voulu qu'il fût, en chargeant les disciples de Jésus-Christ d'une multitude de cérémonies ?

(2) C'est-à-dire, aussi bien que les gentils, ou, aussi bien que ceux d'entre nos pères qui ont été sauvés. Car tous ceux qui ont été sauvés, soit du temps de la loi, soit même avant la loi, ne l'ont été et n'ont pu l'être que par la grâce de Jésus-Christ.

(3) Cette maison de David, que Dieu a rebâtie des ruines de la synagogue, c'est l'Eglise.

(4) C'est-à-dire, des viandes souillées par l'offrande qui en avait été faite aux idoles. Ces viandes sont défendues principalement à cause du scandale que pouvaient en prendre les Juifs et d'autres, qui, en voyant les gentils convertis manger des viandes immolées, auraient pu croire qu'ils prenaient part à l'idolâtrie.

(5) Il était nécessaire de défendre expressément aux gentils la fornication, parce qu'elle passait chez la plupart des peuples pour une chose permise.

(6) Cette défense avait été faite aux

règles qui sont expressément marquées dans la loi de Moïse, dont ils sont parfaitement instruits; car Moïse a depuis long-temps dans chaque ville des hommes qui le prêchent dans les synagogues, où on le lit tous les jours de sabbat.

§. II. *Lettre du concile aux églises des gentils.*

22. Alors les apôtres et les prêtres, avec toute l'Eglise, furent d'avis (1) de choisir quelques-uns d'entr'eux, et de les envoyer à Antioche avec Paul et Barnabé ; et ils choisirent Jude, surnommé Barsabas, et Silas, qui étaient des principaux d'entre les frères.

23. Et ils écrivirent par eux cette lettre : Les apôtres et les prêtres, aux frères d'entre les gentils qui sont à Antioche, en Syrie et en Cilicie, salut.

24. Comme nous avons su que quelques-uns qui venaient d'avec nous, vous ont troublés par leurs discours, et ont bouleversé vos âmes, *en voulant vous obliger à être circoncis, et à garder la loi de Moïse*, sans que nous leur en eussions donné aucun ordre,

25. nous étant assemblés *dans un même esprit*, nous avons été d'avis de choisir et de vous envoyer quelques personnes avec nos très-chers *frères* Barnabé et Paul,

26. qui sont des hommes qui ont exposé leur vie pour le nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

27. Nous avons donc envoyé Jude et Silas qui vous diront de vive voix les mêmes choses *que nous vous écrivons dans cette lettre, lesquelles doivent vous faire beaucoup de plaisir.*

28. Car il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous (2) de ne vous point imposer d'autres choses que celles-ci, qui sont nécessaires (3), *les unes, à cause des circonstances présentes*,

---

hommes aussitôt après le déluge. *Genèse, ch. IX, v.* 4. St. Jacques est d'avis qu'on la renouvelle, 1° pour inspirer de plus en plus aux gentils convertis l'horreur du meurtre et de l'effusion du sang ; 2° afin que les Juifs eussent moins d'aversion pour les gentils devenus chrétiens, lorsqu'ils les verraient d'accord avec eux, dans un point qu'ils regardaient comme un des plus importans.

(1) Toute l'Eglise pouvait avoir part aux choix des députés, mais non pas à la décision qui ne pouvait émaner que des apôtres.

(2) *Et à nous.* Ce mot ajouté signifie que les apôtres n'étaient pas seulement les organes du Saint-Esprit, mais qu'ils jugeaient avec lui et comme lui : en un mot que le Saint-Esprit était le président de l'assemblée et que les apôtres étaient comme ses assesseurs. Tel est le rang auquel Dieu a élevé ses ministres, et tel est le pouvoir qu'il leur communique.

De ce qu'il semblait bon à *eux*, ils ont dû conclure sans hésiter qu'il semblait bon au Saint-Esprit, en vertu des promesses faites à l'Eglise, laquelle était représentée par leur assemblée. Il en est de même de toutes les assemblées qui représentent l'Eglise, de tous les conciles généraux ; le Saint-Esprit y préside, et les décisions de ces saintes assemblées sont les siennes. Car les promesses faites à l'Eglise s'étendent jusqu'à la fin des siècles.

(3) *Nécessaires*, non pas absolument et généralement (si on excepte le point de la fornication), mais eû égard aux temps, aux lieux et aux personnes. Car cette ordonnance n'était que pour un temps, et pour les églises mêlées de Juifs et de gentils.

Ces lois ont cessé d'obliger, lorsque les raisons qui les avaient occasionnées

29. *comme* de vous abstenir de ce qui aura été sacrifié aux idoles, du sang et des chairs étouffées; et *les autres, par leur nature, comme de vous éloigner* de la fornication : en vous gardant de ces choses, vous ferez bien. Adieu(1).

30. Ayant donc été envoyés *de la sorte*, ils allèrent à Antioche ; et ayant assemblé les fidèles, ils leur rendirent cette lettre,

31. qu'ils lurent avec beaucoup de joie, à cause de la consolation qu'elle leur donnait.

§. III. *Jude et Silas prophètes. Paul et Barnabé se séparent.*

32. Et comme Jude et Silas étaient eux-mêmes prophètes, *et qu'ils avaient le don d'expliquer les écritures*, ils consolèrent et fortifièrent aussi les frères par plusieurs discours.

33. Après qu'ils eurent demeuré là quelque temps, les frères les renvoyèrent en paix à ceux qui les avaient envoyés.

34. Silas néanmoins jugea à propos de demeurer à Antioche, et Jude retourna seul à Jérusalem.

35. Paul et Barnabé demeurèrent aussi à Antioche, où ils enseignaient et annonçaient avec plusieurs autres la parole du Seigneur.

36. Quelques jours après, Paul dit à Barnabé : Retournons visiter nos frères par toutes les villes où nous avons prêché la parole du Seigneur, pour voir en quel état ils sont.

37. Or Barnabé voulait prendre avec lui Jean, surnommé Marc, *qui était revenu à Antioche.*

38. Mais Paul le priait de considérer qu'il n'était pas à propos de prendre avec eux celui qui les avait quittés en Pamphylie, et qui ne les avait point accompagnés dans leur ministère.

39. Et il y eut entr'eux une contestation, en sorte qu'ils se séparèrent l'un de l'autre. Barnabé ayant pris Marc avec lui, s'embarqua pour aller en Chypre.

40. Et Paul ayant choisi Silas, partit *avec lui*, après avoir été abandonné *et recommandé* à la grâce de Dieu par les frères.

41. Et il traversa la Syrie et la Cilicie, confirmant les Eglises, et leur ordonnant de garder les préceptes des apôtres et des prêtres.

---

ont cessé d'exister. C'est par la tradition que nous avons appris qu'elles ne devaient pas être perpétuelles. Si ceux qui rejettent la tradition, raisonnent conséquemment, ne doivent-ils pas se croire encore obligés à les garder ?

(1) Tout ce qui est rapporté de ce premier concile est le modèle de la conduite que l'Eglise a tenue dans les siècles suivans, lorsqu'il s'est élevé quelque division entre les fidèles, touchant la foi et la discipline. On porte l'affaire au tribunal de l'Eglise. Les apôtres et les prêtres ou évêques s'assemblent à Jérusalem en aussi grand nombre qu'il est possible, et on délibère avec maturité. Chacun dit son avis, et on décide. St. Pierre, comme le chef de l'Eglise et le président de l'assemblée, propose la question et dit le premier son avis. La décision est appuyée sur les saintes écritures, et formée par le commun consentement. On la rédige par écrit, non comme un jugement humain, mais comme un oracle du Saint-Esprit : on l'envoie aux églises particulières, non pour être examinée, mais pour être reçue et exécutée avec une entière soumission.

CHAPITRE XVI.

§. I. *Paul circoncit Timothée, visite les églises.*

1. Or Paul parvint jusqu'à Derbe et à Lystre. Et voilà qu'il y avait là un disciple nommé Timothée, fils d'une femme juive, convertie à la foi, et d'un père gentil.

2. Les frères qui étaient à Lystre et à Icone, rendaient un bon témoignage de ce disciple.

3. Paul voulut qu'il partît avec lui, et le prenant *auprès de lui*, il le circoncit, à cause des Juifs qui étaient en ces lieux-là, *qui, sans cela, n'auraient jamais voulu avoir de commerce avec lui ;* car tous savaient que son père était gentil, *et que par conséquent le fils était incirconcis.*

4. *Cet obstacle étant levé par la circoncision qu'il reçut de la main de Paul, il partit avec lui.* Or allant de ville en ville, ils enseignaient aux fidèles à garder les ordonnances qui avaient été établies par les apôtres et par les prêtres qui étaient à Jérusalem, *dans l'assemblée qui s'y était tenue touchant l'observation des cérémonies légales.*

5. Et les Eglises se confirmaient dans la foi, et croissaient en nombre tous les jours, *la circoncision et les autres cérémonies légales n'empêchant plus les gentils d'entrer dans l'Eglise.*

§. II. *Le Saint-Esprit défend de prêcher en Asie et en Bithynie. Vision qui fait passer saint Paul en Macédoine.*

6. Lorsqu'ils eurent traversé la Phrygie et la Galatie, le Saint-Esprit leur défendit d'annoncer la parole de Dieu dans l'Asie.

7. Et étant venus en Mysie, ils se disposaient à aller en Bithynie ; mais l'Esprit de Jésus (1) ne le leur permit pas.

8. Ainsi, après avoir traversé la Mysie, ils descendirent à Troade.

9. Et Paul eut la nuit une vision : Un homme de Macédoine était devant lui, le priant et disant: Passez en Macédoine, et secourez-nous.

10. Dès qu'il eut eu cette vision, nous nous disposâmes à partir pour la Macédoine, assurés que Dieu nous avait appelés pour y prêcher l'évangile.

11. Et nous étant embarqués à Troade, nous vînmes droit à Samothrace, et le lendemain à Naples,

12. et de là à Philippes, colonie *romaine*, qui est la première ville de cette partie de la Macédoine. Or nous demeurâmes quelques jours en cette ville, à conférer.

---

(1) *L'Esprit de Jésus* est le même qui vient d'être appelé le Saint-Esprit : ainsi il est autant l'esprit du Fils que l'esprit du Père. Ce texte sert à prouver que le Saint-Esprit procède du Fils ainsi que du Père.

§. III. *Conversion de Lydie. Pythonisse délivrée.*

13. Et le jour du sabbat, nous allâmes hors de la porte de la ville, près de la rivière, en un lieu où il nous parut que la prière se faisait *ordinairement*, et nous étant assis, nous nous mîmes à parler aux femmes qui étaient là assemblées.

14. Une d'entre elles, nommée Lydie, de la ville de Thyatire, marchande de pourpre, qui servait Dieu, nous écouta ; et le Seigneur lui ouvrit le cœur, pour qu'elle fût attentive à ce que Paul disait.

15. Et après qu'elle eut été baptisée, elle et sa famille, elle nous fit cette prière : Si vous m'avez crue fidèle au Seigneur, entrez en ma maison, et demeurez-y. Et elle nous força.

16. Or il arriva que, comme nous allions à la prière, nous rencontrâmes une fille *esclave* qui, ayant un esprit de python (1), apportait un grand gain à ses maîtres, en devinant.

17. Cette fille nous suivant, Paul et nous, criait : Ces hommes sont des serviteurs du Dieu très-haut, qui vous annoncent la voie du salut.

18. Elle fit la même chose durant plusieurs jours ; mais Paul ayant peine à le souffrir (2), se retourna vers elle, et dit à l'esprit *qui la possédait* : Je te commande, au nom de Jésus-Christ, de sortir de cette fille. Et il sortit à l'heure même.

§. IV. *Paul et Silas fouettés, mis en prison ; convertissent le geolier ; sont délivrés.*

19. Mais les maîtres de cette servante voyant que l'espérance de leur gain était perdue, se saisirent de Paul et de Silas, et les menèrent dans le lieu où l'on rendait la justice, devant ceux qui avaient l'autorité dans la ville ;

20. et les présentant aux magistrats, ils dirent : Ces hommes, qui sont des Juifs, troublent notre ville,

21. et enseignent une forme de vie qu'il ne nous est point permis de recevoir ni d'observer, étant Romains comme nous sommes.

22. Le peuple, *ému par ce discours*, accourut *en foule* contre eux ; et les magistrats ayant fait déchirer leurs robes, commandèrent qu'ils fussent battus de verges (3).

23. Et après qu'on leur eut

(1) Cet esprit était un démon, ainsi appelé du nom d'Apollon Pythien, qui avait un temple fameux à Delphes, où il rendait des oracles, par l'organe des prêtresses du temple. Ces prêtresses s'appelaient Pythonisses, qui est le nom que l'écriture donne aussi à celle que Saül consulta.

(2) Parce qu'il rejetait le témoignage de celui qui est le père du mensonge et l'ennemi de Jésus-Christ.

(3) St. Luc ne rapporte que cette seule flagellation de St. Paul : il en souffrit beaucoup d'autres. *Trois fois*, dit-il, *j'ai été battu de verges. Cinq fois j'ai reçu des Juifs trente neuf coups de fouet.* 2e. épitre aux Cor. ch. XI. La loi défendait aux Juifs de donner plus de quarante coups. De peur de passer ce nombre, ils n'en donnèrent que trente neuf. C'était avec des courroies, au lieu que les Romains se servaient de verges ; et chez ceux-ci le nombre des coups n'était fixé par aucune loi.

donné plusieurs coups, ils les envoyèrent en prison, ordonnant au geolier de les garder soigneusement.

24. Le geolier ayant reçu cet ordre, les mit au fond de la prison, et leur serra les pieds dans des ceps (1), *pour s'assurer de leurs personnes.*

25. Or, à minuit, Paul et Silas s'étant mis en prières, chantaient les louanges de Dieu, et les prisonniers les entendaient.

26. Et tout-à-coup, il se fit un tremblement de terre, en sorte que les fondemens de la prison furent ébranlés; et en même temps, toutes les portes s'ouvrirent, et les liens de tous les prisonniers furent rompus.

27. Et le geolier s'étant éveillé, et voyant les portes de la prison ouvertes, tira son épée, et voulait se tuer (2), s'imaginant que tous les prisonniers s'étaient sauvés, *et qu'il lui en coûterait la vie.*

28. Mais Paul *qui, par un nouveau miracle, voyait du fond de son cachot, et du milieu des ténèbres de la nuit, ce qui se passait chez cet homme,* lui cria à haute voix: Ne vous faites point de mal: car nous sommes *encore* tous ici.

29. Alors le geolier ayant demandé de la lumière, entra; et tout tremblant, se jeta aux pieds de Paul et de Silas.

30. Et les ayant fait sortir, il *leur* dit: Seigneurs, que faut-il que je fasse pour être sauvé?

31. Ils lui répondirent: Croyez au Seigneur Jésus, et vous serez sauvé, vous et votre famille.

32. Ils lui annoncèrent ensuite la parole du Seigneur, et à tous ceux qui étaient dans sa maison.

33. Et lui, les ayant pris à cette même heure de la nuit, lava leurs plaies; et aussitôt il fut baptisé, lui et toute sa famille.

34. Puis les ayant menés à son logis, il leur servit à manger, et il se réjouit avec toute sa maison de ce qu'il avait cru en Dieu.

35. Et lorsqu'il fut jour, les magistrats envoyèrent des licteurs (3), pour dire *au geolier:* Laissez aller ces hommes-là.

36. Aussitôt le geolier vint dire à Paul: Les magistrats ont mandé qu'on vous mît en liberté: sortez donc maintenant, et vous en allez en paix.

37. Mais Paul dit aux licteurs: Quoi! après nous avoir publiquement battus de verges, sans que nous ayons été jugés, nous qui sommes citoyens romains (4), ils nous ont mis en prison, et maintenant ils nous en font sortir

(1) Ce sont des pièces de bois échancrées, dans lesquelles on engage les pieds du prisonnier, et où on les tient bien serrés.

(2) Il voulait se tuer, pour se soustraire au dernier supplice. On voit par ce trait et par quelques autres de cette histoire, que ceux qui étaient chargés de la garde des prisonniers en répondaient sur leur tête.

(3) Espèce d'huissiers qui marchaient devant les magistrats, portant des haches enveloppées dans des faisseaux de verges, qu'ils déliaient soit pour battre, soit pour décapiter ceux qui étaient condamnés à l'une ou l'autre de ces peines, et quelquefois aux deux ensemble.

(4) Il était absolument défendu par les lois de fouetter un citoyen romain. St. Paul était de Tarse, dont les habitans jouissaient du droit de bourgeoisie romaine.

en secret? Il n'en sera pas ainsi : qu'ils viennent et qu'ils nous fassent sortir eux-mêmes, *et qu'ils réparent l'injure qu'ils nous ont faite.*

38. Les licteurs rapportèrent ces paroles aux magistrats, qui eurent peur, ayant appris qu'ils étaient citoyens romains ;

39. et étant venus *eux-mêmes*, ils leur parlèrent en suppliant ; et les ayant tirés de prison, ils les prièrent de sortir de la ville.

40. Et eux, au sortir de la prison, allèrent chez Lydie ; et ayant vu les frères, ils les consolèrent, puis ils partirent.

CHAPITRE XVII.

§. I. *Paul convertit les Thessaloniciens ; est persécuté par les Juifs.*

1. Après avoir passé par Amphipolis et par Apollonie, ils vinrent à Thessalonique, où il y avait une synagogue de Juifs.

2. Paul y entra, selon sa coutume, *car il commençait toujours par instruire les Juifs*, et durant trois jours de sabbat il les entretint des écritures,

3. leur découvrant et leur faisant voir, *par plusieurs passages*, qu'il avait fallu que le Christ souffrît, et qu'il ressuscitât d'entre les morts ; et ce Christ, leur disait-il, est Jésus que je vous annonce.

4. Et quelques-uns d'eux crurent, et se joignirent à Paul et à Silas, comme aussi une grande multitude de gens craignant Dieu et de gentils, et plusieurs femmes de qualité.

5. Mais les Juifs, *qui étaient demeurés dans l'incrédulité*, poussés d'un faux zèle, prenant avec eux quelques méchans hommes de la lie du peuple, et ayant fait un attroupement, excitèrent un tumulte dans la ville, et assiégeant la maison de Jason, ils cherchaient Paul et Silas pour les traduire devant le peuple.

6. Et ne les ayant point trouvés, ils traînèrent Jason et quelques-uns des frères devant les chefs de la ville, en criant : Ce sont là des gens qui troublent la ville. Ils sont venus ici,

7. et Jason les a reçus chez lui. Ils sont tous rebelles aux ordonnances de César, en disant qu'il y a un autre roi, qui est Jésus.

8. Ils émurent ainsi la populace et les chefs de la ville qui les écoutaient.

9. Mais Jason et les autres les ayant satisfaits, on les laissa aller.

§. II. *Paul prêche à Béroée ; est conduit à Athènes.*

10. Et les frères, sans tarder, firent partir, pendant la nuit, Paul et Silas pour Béroée, où étant arrivés, ils entrèrent dans la synagogue des Juifs.

11. Or ces Juifs de Béroée étaient plus nobles *dans leurs sentimens et plus équitables* que ceux de Thessalonique, et ils reçurent la parole *de Dieu* avec

toute l'avidité possible, examinant tous les jours les écritures, pour voir si les choses étaient ainsi *qu'on leur disait* (1).

12. Et aussi plusieurs d'entre eux et beaucoup de femmes grecques de qualité, et un assez grand nombre d'hommes crurent *en Jésus-Christ*.

13. Mais quand les Juifs de Thessalonique surent que Paul avait aussi annoncé la parole de Dieu à Béroée, ils vinrent y émouvoir la multitude et y mettre le trouble.

14. Et alors les frères, sans tarder, firent partir Paul, *comme* pour aller vers la mer, et Silas avec Timothée demeurèrent à Béroée.

15. Mais ceux qui conduisaient Paul, le menèrent jusqu'à Athènes, et après avoir reçu ordre de lui pour Silas et pour Timothée de venir le trouver au plus tôt, ils partirent.

§. III. *Prédication de saint Paul dans l'aréopage.*

16. Pendant que Paul les attendait à Athènes, son esprit était ému, *et comme irrité* en lui-même, en voyant cette ville livrée à l'idolâtrie (2).

17. Il parlait donc dans la sy-

(1) Un Juif, à qui on entreprend de prouver, par l'écriture, la vérité de la religion chrétienne, a droit de chercher dans l'écriture, les textes qu'on lui allègue, pour s'assurer s'ils y sont, et d'examiner s'ils y sont dans le sens qu'on leur donne. Tels étaient d'abord les Juifs de Bérée vis-à-vis de St. Paul. Mais il ne s'ensuit pas, comme le disent les protestans, qui abusent beaucoup de cet exemple, il ne s'ensuit pas, dis-je, que ces Juifs devenus chrétiens eussent le droit de discuter, par l'écriture, chaque article de la foi, et de former leur croyance, ou comme s'expriment les protestans de nos jours, leur opinion, sur l'interprétation particulière qu'ils en feraient. Il est aisé d'apercevoir la différence. Le Juif, avant sa conversion, cherche la vrai religion. Il a le droit d'examiner si celle qu'on lui prêche en a les caractères. Il lui faut alors consulter les écritures qui peuvent l'éclairer dans cet examen...Après sa conversion, il l'a trouvée et embrassée cette religion qu'il cherchait ; il ne lui reste plus qu'à croire ce qu'elle enseigne, et à pratiquer ce quelle ordonne. Autrement il se contredirait lui-même, puisque, après l'avoir jugée véritable, il douterait encore si elle n'est pas fausse.

On voit que ce n'était point pour discuter la doctrine de St. Paul que ces Juifs lisaient l'ancien testament (car le nouveau n'était pas encore écrit ; preuve qu'on pouvait avoir la foi et être bon chrétien sans le lire), mais pour y voir des vérités qu'ils n'y avaient jamais aperçues, et que l'apôtre leur découvrait, savoir que Jésus-Christ est Dieu, qu'il est mort, qu'il est ressuscité. Ce trait, loin d'établir le droit du libre examen, dans le sens protestant, prouve donc au contraire que les hommes, par eux-mêmes, et avec le seul secours de leurs propres lumières ne peuvent entendre les écritures, ni y découvrir les vérités de la religion, pas même les *vérités fondamentales* ; qu'ils ont besoin pour cela d'un guide, *d'un apôtre*, d'un interprète infaillible envoyé de Dieu : et cet interprète, c'est l'Eglise, qui seule a reçu mission pour enseigner la vérité à toutes les nations et à toutes les générations, jusqu'à la consommation des siècles.

Les fidèles peuvent cependant, et avec grand profit, lire les saintes écritures ; et c'est le vœu de l'Eglise, pourvu qu'ils le fassent dans un esprit de soumission à l'Eglise : il leur est permis d'y chercher la preuve des dogmes décidés par l'Eglise, pour connaître les fondemens sur lesquels sont appuyés ces décisions, pour en pénétrer mieux le sens, pour être en état de les expliquer au peuple, pour réfuter ceux qui les combattent ; mais jamais pour les mettre en question ou pour les réformer.

(2) Athènes était la ville du monde

nagogue avec les Juifs et avec ceux *d'entre les gentils* qui craignaient Dieu, et *il faisait la même chose* tous les jours dans la place publique avec *tous* ceux qui s'y rencontraient.

18. Il y eut aussi quelques philosophes épicuriens et stoïciens qui conférèrent avec lui (1), et quelques-uns disaient : Que veut dire ce discoureur ? D'autres disaient : Il semble qu'il annonce de nouveaux dieux : *ce qu'ils disaient*, à cause qu'il leur annonçait Jésus et la résurrection.

19. Et l'ayant pris, ils le menèrent à l'aréopage, *qui était le sénat de la ville*, en lui disant : Pouvons-nous savoir quelle est cette nouvelle doctrine que vous publiez ?

20. Car vous nous faites entendre de certaines choses bien nouvelles. Nous voudrions donc bien savoir ce que c'est.

21. Or tous les Athéniens et les étrangers qui demeuraient à Athènes, ne s'occupaient à rien autre chose qu'à dire ou à écouter quelque chose de nouveau.

22. Paul donc, étant debout au milieu de l'aréopage, *leur* dit : Athéniens, il me semble qu'en toutes choses vous êtes religieux jusqu'à l'excès ;

23. car comme je passais et que je regardais les simulacres de vos dieux, j'ai trouvé même un autel sur lequel il est écrit : AU DIEU INCONNU. Ce que vous adorez donc sans le connaître, c'est ce que je vous annonce ;

24. *ce* Dieu qui a fait le monde, et tout ce qui est dans le monde, *et qui* étant le Seigneur du ciel et de la terre, n'habite point dans des temples faits de main d'hommes (2).

25. Et il n'est point servi par la main des hommes, comme s'il avait besoin de quelque chose, puisque c'est lui qui donne à tous la vie, la respiration et toutes choses ;

26. et qui, d'un seul homme *qu'il avait tiré du néant*, a fait naître tout le genre humain, pour habiter toute la terre, en réglant les temps précis et les bornes de la demeure des hommes,

27. afin qu'ils cherchent Dieu, et qu'ils puissent le trouver, comme avec la main et à tâtons, *dans ses créatures où il s'est peint*, et

---

la plus spirituelle, la ville des beaux arts, des beaux esprits ; elle était en même temps la plus idolâtre, c'est-à-dire, la plus insensée en matière de religion. C'est que la religion n'est nullement du ressort de l'esprit humain ; pour peu qu'il y touche, il la défigure, et plus on a d'esprit, quand on y suit son esprit, plus on y multiplie les extravagances ; parce que plus on a d'esprit, plus on y mêle de *l'esprit humain*.

(1) Les *Epicuriens* croyaient l'âme mortelle : ils ne reconnaissaient point de providence, et ils mettaient le bonheur de l'homme dans la volupté. Les *Stoïciens* enseignaient qu'on ne pouvait être heureux que par la sagesse, c'est-à-dire la vertu : mais ces philosophes orgueilleux prétendaient ne devoir la sagesse qu'à eux-mêmes, et mettaient leurs prétendus sages au-dessus de la divinité. Il est aisé de voir combien ces deux sectes devaient être opposées au christianisme.

(2) Dieu réside d'une manière spéciale dans les temples qui lui sont consacrés, mais il n'y est pas renfermé. C'est tout ce que veut dire St. Paul, et il le dit pour l'instruction des payens qui n'imaginaient point d'autre présence de leurs dieux que celle par laquelle ils étaient actuellement présens dans le lieu particulier qu'ils occupaient.

où il est en quelque sorte caché, quoiqu'il ne soit pas loin de chacun de nous.

28. Car c'est en lui que nous avons la vie, le mouvement et l'être; et, comme quelques-uns mêmes de vos poètes ont dit: Car nous sommes même *les enfans de Dieu* et de sa race (1).

29. Etant donc de la race de Dieu, *nous qui avons une âme raisonnable, intelligente et spirituelle,* nous ne devons pas croire que la divinité soit semblable à de l'or, à de l'argent, ou à de la pierre, dont l'art et l'industrie des hommes a fait des figures (2). *C'est néanmoins ce que plusieurs ont cru jusqu'à présent.*

30. Et Dieu, après avoir dissimulé *et souffert* ces temps d'ignorance, *prenant le monde en pitié, et voulant les faire cesser,* annonce aux hommes que tous et partout ils fassent pénitence *de leurs péchés et qu'ils quittent leurs erreurs,*

31. parce qu'il a déterminé un jour où il jugera le monde selon sa justice, par l'homme qu'il a destiné pour en être le juge, ce dont il a donné à tous les hommes une preuve certaine, en le ressuscitant d'entre les morts (3).

32. Or, lorsqu'ils entendirent parler de la résurrection des morts, les uns s'en moquèrent, et les autres dirent: Nous vous entendrons une autre fois sur ce point (4).

33. Ainsi Paul sortit de leur assemblée.

34. Quelques-uns néanmoins se joignirent à lui, et embrassèrent la foi, entre lesquels fut Denis, sénateur de l'aréopage, et une femme nommée Damaris, et d'autres avec eux.

---

(1) *La race de Dieu,* c'est-à-dire, ses ouvrages: car ce n'est pas de sa substance que Dieu a produit les corps et les âmes: il les a créés.

(2) L'ouvrier est toujours plus excellent que son ouvrage. Donc si l'homme, considéré du côté de l'esprit qui est sa partie la plus noble, ne peut pas être représenté par des figures de pierre ou de métal, combien moins Dieu le sera-t-il, lui qui, étant le créateur des esprits, doit être de tous les esprits, le plus pur et le plus parfait. C'est ce que signifie le raisonnement de S. Paul.

Cependant on peut représenter Dieu sous les figures sous lesquelles l'écriture nous apprend qu'il s'est montré aux hommes. Mais il ne faut pas croire que ces figures lui ressemblent, comme les payens le croyaient des simulacres de leurs dieux. Les catholiques n'ont jamais cru que le Saint-Esprit ressemblât à une colombe, pas plus qu'ils n'ont cru que Dieu eût des pieds et des mains, quoique l'écriture lui en donne.

(3) St. Paul donne ici pour preuve du jugement futur, la résurrection de Jésus-Christ, parce que l'accomplissement des prophéties touchant cette résurrection, est un garant assuré de l'accomplissement de celles qui regardent le jugement.

(4) Il n'y eut plus *d'autre fois* pour eux. Combien ont péri pour n'avoir pas profité de la première, et pour avoir négligé la grâce du moment.

CHAPITRE XVIII.

I. *Paul vient à Corinthe ; y travaille de ses mains avec Aquilas et Priscille ; convertit beaucoup de monde.*

1. Après cela, Paul étant parti d'Athènes, vint à Corinthe.

2. Et ayant trouvé un Juif, nommé Aquilas, originaire de Pont, qui était venu depuis peu d'Italie avec Priscille sa femme, parce que *l'empereur* Claude avait ordonné à tous les Juifs de sortir de Rome, il se joignit à eux.

3. Et comme il était de leur métier, il demeurait chez eux, et y travaillait (1) : or leur métier était de faire des tentes.

4. Et il prêchait dans la synagogue tous les jours de sabbat, faisant entrer dans ses discours le nom du Seigneur Jésus, et il s'efforçait de persuader les Juifs et les Grecs.

5. Or, quand Silas et Timothée furent venus de Macédoine, Paul se mit à prêcher avec encore plus d'ardeur, assurant et prouvant aux Juifs que Jésus était le Christ *qu'ils attendaient.*

6. Mais comme ils le contredisaient et qu'ils blasphémaient, secouant ses habits, il leur dit : Que votre sang soit sur votre tête (2), *et que votre perte retombe sur vous seuls : pour moi*, j'en suis innocent : *je vous ai prêché la vérité ; vous ne voulez pas la recevoir ;* désormais j'irai vers les gentils, *et je leur porterai les paroles du salut que vous rejetez.*

7. Et sortant de là, *c'est-à-dire, de la maison d'Aquilas, qui était juif*, il alla loger chez un nommé Tite-Juste, *gentil, mais* qui craignait Dieu, *et* dont la maison tenait à la synagogue.

8. Cependant Crispe, chef de synagogue, crut au Seigneur avec toute sa famille, et plusieurs d'entre les Corinthiens ayant entendu Paul, crurent *aussi* et furent baptisés.

9. Alors le Seigneur dit à Paul, dans une vision durant la nuit : Ne craignez point, mais parlez, et ne vous taisez pas ;

10. car je suis avec vous, et personne ne pourra vous faire de mal, parce qu'il y a un grand peuple à moi dans cette ville, *peuple que je me suis choisi.*

11. Il demeura donc un an et demi à Corinthe, leur enseignant la parole de Dieu *avec une grande confiance et une grande liberté.*

---

(1) Il travaillait pour n'être pas à charge aux fidèles, quoiqu'il eût droit d'en exiger sa subsistance. Car il nous apprend lui-même (1ère. épitre aux Corinthiens), *que le Seigneur ordonne que ceux qui annoncent l'évangile, vivent de l'évangile.*

(2) Ou " *votre sang est sur votre tête :* " façon de parler des Hébreux pour dire : N'imputez votre perte qu'à vous-mêmes : j'ai fait ce qui dépendait de moi pour procurer votre salut.

§. II. *Paul accusé devant Gallion ; va en Syrie et à Ephèse.*

12. Mais Gallion étant proconsul d'Achaïe, les Juifs d'un commun accord s'élevèrent contre Paul, *se saisirent de lui*, et le menèrent à son tribunal,

13. en disant : Celui-ci persuade aux hommes de rendre à Dieu un culte qui est contre la loi.

14. Et comme Paul ouvrait la bouche *pour sa défense*, Gallion dit aux Juifs : O Juifs, s'il s'agissait de quelque injustice, ou de quelque mauvaise action *que cet homme eût commise*, il serait raisonnable que je vous écoutasse avec patience.

15. Mais s'il est question de mots, de noms et de votre loi, c'est à vous de voir ; *démêlez vos différends comme vous l'entendrez:* je ne veux point en être juge.

16. Et il les fit retirer de son tribunal.

17. Et tous s'étant saisis de Sosthène, chef de synagogue, ils le battaient devant le tribunal, sans que Gallion s'en mît en peine.

18. Paul ayant demeuré là encore plusieurs jours, prit congé des frères, et s'embarqua pour la Syrie avec Priscille et Aquilas, s'étant fait auparavant couper les cheveux à Cenchrée, *port de mer proche Corinthe*, parce qu'il avait fait un vœu (1).

19. Et il arriva à Ephèse, où il laissa Priscille et Aquilas. Pour lui, étant entré dans la synagogue, il conféra avec les Juifs.

20. Or ceux-ci l'ayant prié de demeurer plus long-temps avec eux, il n'y consentit pas,

21. mais prenant congé d'eux, et leur disant : *Il faut absolument que j'aille passer la fête prochaine à Jérusalem ; mais* je reviendrai vous voir, si c'est la volonté de Dieu ; il partit d'Ephèse.

22. Et étant abordé à Césarée, il alla à Jérusalem, et y salua l'Eglise ; puis il alla à Antioche *de Syrie.*

23. Et, après y avoir passé quelque temps, il en partit ; et suivant l'ordre des lieux, il parcourut tout le pays de Galatie et de Phrygie, fortifiant tous les disciples *de Jésus-Christ, qui demeuraient dans ces provinces.*

§. III. *Apollon instruit par Priscille et Aquilas.*

24. Or, *en ce même temps*, un Juif, nommé Apollon, originaire d'Alexandrie, homme éloquent et puissant dans les écritures, vint à Ephèse.

25. Il avait été instruit de la voie du Seigneur, il parlait avec un zèle ardent, et enseignait exactement ce qui concerne Jésus, ne connaissant *néanmoins* que le baptême de Jean.

26. Il commença donc à parler librement *et hardiment* dans la synagogue. Et quand Priscille et Aquilas l'eurent entendu, ils le retirèrent chez eux, et l'instruisi-

(1) C'était apparemment le vœu des Nazaréens. Selon la loi de Moïse, celui qui faisait ce vœu, s'abstenait de toutes les liqueurs enivrantes, et laissait croître ses cheveux jusqu'à ce que le temps de son engagement fût expiré : après quoi il se les faisait couper et pratiquait certaines cérémonies.

rent plus exactement de la voie du Seigneur (1).

27. Et, comme il voulait aller en Achaïe, les frères qui l'y avaient exhorté, écrivirent aux disciples de le recevoir. Et lorsqu'il y fut arrivé, il fut très-utile à ceux qui avaient embrassé la foi, *par la lumière et la grâce dont il était rempli ;*

28. car il convainquait fortement les Juifs en public, faisant voir par les écritures que Jésus était le Christ *qui leur avait été promis.*

(1) Apollon, si versé dans la science des écritures, apprend une vérité capitale de deux laïques, tous deux artisans, et dont l'un était une femme. Ceux-ci, gens simples et ignorans, l'avait apprise de St. Paul, sans autre peine que celle de l'écouter avec docilité. L'étude, sans l'enseignement des pasteurs ne suffit pas aux plus savans : l'enseignement des pasteurs, sans l'étude, suffit aux simples. Ainsi les simples et les ignorans sont amenés sans effort à la connaissance de toutes les vérités salutaires : ainsi les savans, forcés de reconnaître leur insuffisance, sont garantis de l'enflure de la science, et des égaremens de leur esprit. Voilà le moyen admirable, propre pour tous les hommes, la voie droite et sure, et nécessaire à tous, pour arriver à la connaissance de la vérité, et au salut. Comment a-t-on pu le méconnaître ce moyen établi par Jésus-Christ lui-mêmes, jusqu'à livrer la foi à la discussion des particuliers, c'est-à-dire, à toutes les bévues de l'ignorance, à tous les travers de l'imagination, et à tous les égaremens d'une raison délirante ?

CHAPITRE XIX.

§. I. *Disciples, qui n'avaient reçu que le baptême de saint Jean, baptisés par saint Paul.*

1. Or il arriva, pendant qu'Apollon était à Corinthe, que Paul ayant parcouru les hautes provinces *de l'Asie*, vint à Ephèse, et y trouva quelques disciples, auxquels il dit :

2. Avez-vous reçu le Saint-Esprit, depuis que vous avez embrassé la foi ? Ils lui dirent : Nous n'avons pas seulement entendu dire qu'il y ait un Saint-Esprit.

3. Et il *leur* dit : Quel baptême avez-vous donc reçu ? Le baptême de Jean, dirent-ils.

4. Alors Paul dit : Il est vrai que Jean a baptisé le peuple du baptême de la pénitence, disant *à ceux qui venaient le recevoir,* que *s'ils voulaient être sauvés,* ils devaient croire en celui qui était pour venir après lui, c'est-à-dire, en Jésus, *qui était le Messie, et dont Jean n'était que le précurseur.*

5. Ce qu'ayant entendu, ils furent baptisés au nom du Seigneur Jésus ; *ils reçurent le baptême qu'il avait institué.*

6. Et après que Paul leur eut imposé les mains, le Saint-Esprit descendit sur eux ; ils parlaient diverses langues, et ils prophétisaient.

7. Or ils étaient en tout environ douze personnes.

§. II. *Paul prêche à Ephèse pendant deux ans, et y fait de grands miracles.*

8. Paul entra ensuite dans la synagogue, où il parla avec confiance *et liberté* pendant trois mois, disputant *avec les Juifs*, et *les* convainquant sur ce qui regarde le royaume de Dieu.

9. Mais comme quelques-uns s'endurcissaient et demeuraient dans l'incrédulité, décriant devant tout le peuple la voie du Seigneur, il se retira et il sépara ses disciples d'avec eux ; et il enseignait tous les jours dans l'école d'un nommé Tyran.

10. Or cela dura pendant deux ans, de sorte que tous ceux qui demeuraient en Asie, tant Juifs que gentils, entendirent la parole du Seigneur *Jésus*.

11. Et Dieu faisait des miracles extraordinaires par les mains de Paul ;

12. jusque-là même que les mouchoirs et les tabliers qui avaient touché son corps étaient portés aux malades, et les maladies les quittaient, et les esprits malins sortaient *hors de ceux qui en étaient possédés* (1).

§. III. *Exorcistes. Juifs battus par les démons. Livres brûlés.*

13. Or quelques-uns des exorcistes juifs (2) qui parcouraient le pays, essayèrent aussi d'invoquer le nom du Seigneur Jésus sur ceux qui étaient possédés des malins esprits, en leur disant : Je vous conjure, par Jésus que Paul prêche, *de sortir d'ici*.

14. Et ceux qui faisaient cela, étaient sept fils de Scéva, juif, prince des prêtres.

15. Mais l'esprit malin leur répondit : Je connais Jésus, et je sais qui est Paul ; mais vous, qui êtes-vous ? *et quelle autorité avez-vous ?*

16. Et *aussitôt* l'homme qui était possédé d'un démon très-méchant, se jetant sur eux, et s'étant rendu maître de deux qu'ils étaient, il demeura le plus fort, de sorte qu'ils s'enfuirent de cette maison nus et blessés.

17. Or cet événement fut su de tous les Juifs et de tous les gentils qui demeuraient à Ephèse, et ils furent tous saisis de crainte, et le nom du Seigneur Jésus fut glorifié *et respecté de plus en plus*.

18. Et plusieurs de ceux qui avaient cru, venaient confesser et déclarer ce qu'ils avaient fait *de mal* (3), *pour en obtenir le pardon*.

(1) Les mouchoirs ou linges à essuyer la sueur, les tabliers dont se servait St. Paul, lorsqu'il faisait des tentes, guérissaient les malades et chassaient les démons. Ceci, certes, est bien digne de remarque. Voilà bien des reliques, et des reliques qui opéraient des miracles incontestables......Que peuvent dire à ceci les protestans ?......Apparemment qu'ils n'auraient pas pris de ces reliques. Mais les premiers fidèles les recevaient avec respect : et Dieu autorisait leur piété, et St. Paul ne criait pas à la superstition.

(2) Il y avait chez les Juifs des exorcistes et des formules de prières pour chasser les démons.

(3) Le mot latin et grec signifie proprement qu'ils *annonçaient* leurs péchés, c'est-à-dire, qu'ils ne se con-

19. Plusieurs aussi de ceux qui s'étaient adonnés aux sciences curieuses *de la magie*, apportèrent leurs livres, et les brûlèrent devant tout le monde ; et quand on en eut supputé le prix, on trouva qu'il se montait à cinquante mille deniers (1).

20. Ainsi la parole de Dieu se répandait de plus en plus, et se fortifiait puissamment.

21. Après cela, Paul se proposa, par le mouvement du Saint-Esprit, de passer par la Macédoine et par l'Achaïe, et d'aller à Jérusalem, disant : Quand j'aurai été là, il faut que je voie aussi Rome.

22. Et ayant envoyé *d'avance* en Macédoine deux de ceux qui le servaient dans le ministère, Timothée et Eraste, il demeura encore quelque temps en Asie.

§. IV. *Sédition à Ephèse contre saint Paul.*

23. Mais pendant ce temps-là il survint de grands troubles au sujet de la voie du Seigneur *et de la prédication de l'évangile.*

24. Car un certain orfèvre, nommé Démétrius, qui faisait en argent de petits temples de Diane, *sur le modèle de celui de cette déesse, qui était à Ephèse*, et qui donnait *par là* beaucoup à gagner à ceux de sa profession,

25. les ayant assemblés avec les autres du même métier, il leur dit : Mes amis, vous savez que c'est de ce genre d'ouvrage que vient *tout* notre gain,

26. et vous voyez et vous entendez dire que, non-seulement à Ephèse, mais presque par toute l'Asie, ce Paul, par ses exhortations, a détourné un grand nombre de personnes, disant que les dieux qui sont faits de mains d'hommes ne sont point des dieux.

27. Or, non-seulement il est à craindre pour nous que notre métier ne soit décrié, mais de plus le temple de la grande Diane tombera dans le mépris, et la majesté de celle que toute l'Asie et le monde entier adore, s'anéantira peu à peu.

28. Ayant entendu ce discours, ils furent transportés de colère, et ils s'écrièrent : Elle est grande la Diane des Ephésiens !

29. Toute la ville fut aussitôt remplie *de trouble et* de confusion, et tous ensemble ils coururent impétueusement au *lieu où était le*

---

tentaient pas de se déclarer ou de se reconnaître pécheurs en général, mais qu'ils faisaient une confession ou déclaration véritable de leurs péchés, comme font les pénitens, dans le sacrement de pénitence. Aussi Bellarmin, et après lui, un grand nombre de théologiens catholiques se sont-ils servi de ce passage pour prouver, contre les hérétiques, l'usage et la nécessité de la confession sacramentelle.

(1) Le denier romain valait environ dix sous de notre monnaie. Ainsi, c'était à peu près vingt-cinq mille francs. On en conclut avec raison qu'il fallait qu'il y eût beaucoup de ces sortes de livres. On n'en sera pas surpris, lorsqu'on saura que la magie était si commune à Ephèse, qu'elle était devenue un art et une profession. Ce qui fait juger cependant que la quantité de ces livres était moindre qu'on ne pourrait se l'imaginer, en considérant la somme considérable à laquelle ils sont estimés, c'est qu'avant l'invention de l'imprimerie, les livres étaient d'un prix très-élevé.

théâtre, traînant avec eux Gaïus et Aristarque, macédoniens, compagnons de Paul.

30. Paul voulait aller se présenter au peuple, *pour sauver ses compagnons ;* mais les *autres* disciples l'en empêchèrent.

31. Quelques-uns aussi des chefs de l'Asie, qui étaient ses amis, l'envoyèrent prier de ne se point présenter au théâtre, *tout étant à craindre de la fureur du peuple.*

32. Cependant les uns criaient d'une façon, et les autres d'une autre ; car c'était une assemblée confuse, et la plupart ne savaient pourquoi ils étaient assemblés.

33. Alors Alexandre fut dégagé de la foule par les Juifs qui le poussèrent devant eux. Et ayant demandé silence *en faisant signe* de la main, il voulait se justifier devant le peuple.

34. Mais dès qu'ils eurent reconnu qu'il était juif, *et par conséquent ennemi des dieux*, ils s'écrièrent tous d'une voix durant environ deux heures : Elle est grande la Diane des Ephésiens !

35. Et lorsque le greffier de la ville eut apaisé le tumulte, il leur dit : Ephésiens, quel est l'homme qui ne sache que la ville d'Ephèse rend un culte particulier à la grande Diane, fille de Jupiter ?

36. Puis donc que ceci ne peut être contesté, vous devez demeurer en repos, et ne rien faire inconsidérément ;

37. car ceux que vous avez amenés ici, ne sont coupables ni de sacrilége ni de blasphème contre votre déesse.

38. Que si Démétrius et les ouvriers qui sont avec lui ont quelque plainte à faire contre quelqu'un, on tient audience, et il y a des proconsuls *établis pour rendre justice ;* qu'ils plaident les uns contre les autres *devant eux.*

39. Mais si vous avez quelque autre affaire à proposer, elle se pourra terminer dans une assemblée légitime.

40. Car nous sommes en danger d'être accusés de sédition pour ce qui s'est passé aujourd'hui, vu que nous ne pouvons alléguer aucune raison pour justifier ce concours *tumultuaire du peuple.* Et ayant dit cela, il congédia l'assemblée, *et chacun se retira.*

CHAPITRE XX.

§. I. *Paul va en Macédoine ; prêche en Troade. Mort et résurrection d'Eutyque.*

1. APRÈS que le tumulte eut cessé, Paul ayant fait venir les disciples, et les ayant exhortés *à demeurer fermes dans la foi qu'ils avaient embrassée*, leur dit adieu, et partit pour aller en Macédoine.

2. Et quand il eut parcouru cette province, et exhorté les fidèles par plusieurs discours, il vint en Grèce.

3. Après qu'il y eut demeuré trois mois, les Juifs lui dressèrent des embûches lorsqu'il était près de faire voile pour la Syre, et il

prit la résolution de s'en retourner par la Macédoine.

4. Il fut accompagné *jusqu'en Asie* par Sopater, fils de Pyrrhus de Béroée, par Aristarque et par Second, qui étaient de Thessalonique, par Gaïus de Derbe, par Timothée, par Tychique et par Trophime, tous deux d'Asie.

5. Ceux-ci nous ayant devancés, nous attendirent à Troade.

6. Pour nous, après les jours *de l'octave de Pâque, où l'on ne mange que* des *pains* azymes, *c'est-à-dire, sans levain*, nous nous embarquâmes à Philippes, et nous vînmes en cinq jours les trouver à Troade, où nous demeurâmes sept jours.

7. Le premier jour de la semaine (1), comme nous étions assemblés pour rompre le pain *eucharistique*, Paul, qui devait partir le lendemain, leur fit une conférence, et prolongea le discours jusqu'à minuit.

8. Or il y avait beaucoup de lampes dans la salle haute où nous étions assemblés.

9. Et un jeune homme, nommé Eutyque, qui était assis sur une fenêtre, accablé de sommeil, pendant que Paul faisait ce long discours, s'étant endormi profondément, tomba du troisième étage en bas, et fut emporté mort.

10. *Mais* Paul étant descendu au lieu où il était, se pencha sur lui, et l'ayant embrassé, il dit : Ne vous troublez pas, car il est vivant.

11. Puis étant remonté, et ayant rompu le pain et mangé, il leur parla encore jusqu'au point du jour ; après quoi il partit.

12. Or on amena le jeune homme vivant, et ils n'en furent pas peu consolés.

13. Pour nous, nous montâmes sur un vaisseau, et nous fîmes voile vers Asson, *petite ville* où nous devions prendre Paul : car il l'avait ainsi réglé, devant faire lui-même le chemin par terre.

14. Lorsqu'il nous eut rejoint à Asson, nous le prîmes, et nous allâmes à Mitylène.

15. Et de là continuant notre route, nous arrivâmes le lendemain vis-à-vis de Chio. Le jour suivant, nous abordâmes à Samos; et *nous étant arrêtés à Trogille*, le jour d'après nous vînmes à Milet.

16. Car Paul avait résolu de passer Ephèse sans y prendre terre, afin de ne point s'arrêter en Asie. Car il se hâtait pour célébrer à Jérusalem, s'il lui était possible, le jour de la Pentecôte.

§. II. *Discours de saint Paul à Milet.*

17. Or de Milet, envoyant à Ephèse, il fit venir les prêtres (2) de l'Eglise.

18. Et quand ils furent venus, et qu'ils furent assemblés, il leur dit : Vous savez de quelle sorte je me suis conduit, pendant tout le temps que j'ai été avec vous,

---

(1) C'est le dimanche, appelé dans l'Apocalypse, *le jour du Seigneur*. Le premier jour de la semaine avait déjà pris la place du sabbat, pour les chrétiens. Dès lors ils s'assemblaient ce jour-là pour la prière, l'instruction et la célébration des saints mystères appelés ici *la fraction du pain*.

(2) A la lettre, *les anciens*, nom commun alors aux évêques et aux prêtres.

depuis le premier jour que je suis entré en Asie ;

19. *vous savez* que j'ai servi le Seigneur en toute humilité et avec larmes, et parmi les épreuves qui me sont survenues par les embûches des Juifs ;

20. que *cependant* je ne vous ai rien caché de tout ce qui est utile, rien ne m'ayant empêché de vous l'annoncer et de vous en instruire en public et en particulier,

21. prêchant aux Juifs et aux gentils la pénitence envers Dieu, et la foi en Notre-Seigneur Jésus-Christ, *comme les seuls moyens d'être sauvés.*

22. Et maintenant voilà que lié par l'Esprit-*Saint* (1) *qui me conduit*, je m'en vais à Jérusalem, sans savoir ce qui m'y doit arriver :

23. sinon que, dans toutes les villes *par où je passe*, le Saint-Esprit me dit et m'assure (2) que des chaînes et des afflictions m'attendent à Jérusalem.

24. Mais je ne crains rien de tout cela, et je n'estime pas ma vie plus précieuse que moi-même *et que mon salut*, pourvu que j'achève ma course, et *que j'accomplisse* le ministère que j'ai reçu du Seigneur Jésus, pour annoncer l'évangile de la grâce de Dieu.

25. Et maintenant je sais que vous ne verrez plus mon visage, vous tous chez qui j'ai passé en prêchant le royaume de Dieu.

26. C'est pourquoi je vous prends aujourd'hui à témoins que je suis innocent du sang de vous tous, *et que si quelqu'un se perd, ce ne sera point par ma faute ;*

27. car je n'ai point évité de vous annoncer tous les conseils *et toutes les volontés de Dieu : ainsi vous savez tout ce qu'il demande de vous pour vous sauver.*

28. Prenez garde à vous-mêmes, et à tout le troupeau sur lequel le Saint-Esprit vous a établis évêques, pour gouverner l'Eglise de Dieu, qu'il a acquise par son sang.

29. *Car* je sais qu'après mon départ, il entrera parmi vous des loups ravissans, qui n'épargneront point le troupeau,

30. et que, d'entre vous-mêmes, il s'élèvera des hommes qui publieront des doctrines corrompues, afin d'attirer des disciples après eux.

31. C'est pourquoi veillez, en vous souvenant que, durant trois ans, je n'ai point cessé nuit et jour d'exhorter avec larmes chacun de vous *à travailler sérieusement à son salut.*

32. Et maintenant, *mes frères*, je vous recommande à Dieu et à la parole de sa grâce, à celui qui peut achever l'édifice *de votre salut, que nous avons commencé*, et vous donner *part à* son héritage avec tous ses saints.

33. Je n'ai désiré ni l'argent, ni l'or, ni le vêtement de personne,

34. comme vous savez vous-

Ces *anciens de l'Eglise* étaient donc les évêques et les prêtres qui gouvernaient l'Eglise d'Ephèse, et celles des lieux circonvoisins.

(1) C'est-à-dire, poussé par un mouvement intérieur de l'Esprit-Saint qui ne me permet pas de me dispenser d'aller à Jérusalem.

(2) Soit par une révélation immédiate, soit par la bouche des prophètes qu'il inspirait.

mêmes, et que ces mains ont fourni à tout ce qui m'était nécessaire, à moi, et à ceux qui étaient avec moi.

35. Je vous ai montré en tout que c'est en travaillant ainsi *de ses mains, et en annonçant gratuitement l'évangile*, qu'il faut ménager les faibles, *et leur ôter tout lieu de croire qu'on prêche par intérêt*, et se souvenir *toujours* de cette parole que le Seigneur Jésus a dite lui-même, qu'il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir.

36. Et après avoir ainsi parlé, il se mit à genoux, et pria avec eux tous.

37. Alors ils fondirent tous en larmes, et se jetant au cou de Paul, ils le baisaient,

38. étant principalement affligés de ce qu'il leur avait dit qu'ils ne le verraient plus. Et ils le conduisirent jusqu'au vaisseau.

CHAPITRE XXI.

§. I. *Saint Paul va à Jérusalem. Filles de Philippe prophétesses.*

1. Or, après que nous nous fûmes séparés d'eux avec beaucoup de peine, et que nous eûmes mis à la voile, nous vînmes droit à Cos, le lendemain à Rhode, et de là à Patare.

2. Et ayant trouvé un vaisseau qui passait en Phénicie, nous montâmes dessus, et nous fîmes voile.

3. Quand nous fûmes à la vue *de l'île* de Chypre, la laissant à gauche, nous fîmes route vers la Syrie, et nous allâmes aborder à Tyr : car le vaisseau devait y laisser sa charge.

4. Ayant trouvé là des disciples, nous y demeurâmes sept jours : ces disciples disaient à Paul par inspiration qu'il n'allât point à Jérusalem, *parce qu'ils voyaient qu'il aurait beaucoup à y souffrir. Mais ils ne savaient pas que c'était la volonté de Dieu. Aussi Paul n'eut point d'égard à leurs prières.*

5. Et *ainsi*, au bout de ces *sept* jours, nous partîmes ; et ils vinrent tous, avec leurs femmes et leurs enfans, nous conduire jusque hors de la ville : nous étant mis à genoux sur le rivage, nous fîmes notre prière ;

6. et après nous être dit adieu de part et d'autre, *et nous être embrassés*, nous montâmes sur le vaisseau, et eux, ils s'en retournèrent chez eux.

7. Pour nous, *continuant notre route*, de Tyr nous vînmes à Ptolémaïde, où nous terminâmes notre navigation : et ayant salué les frères, nous demeurâmes un jour avec eux.

8. Etant partis le lendemain, nous vînmes à Césarée ; et étant entrés dans la maison de Philippe l'évangéliste (1), qui était l'un

(1) L'un des sept diacres. Il est appelé ici *évangéliste*, parce qu'il annonçait l'évangile, comme on a vu au ch. VIII, §. 2 et 4.

des sept *diacres*, nous demeurâmes chez lui.

9. Il avait quatre filles vierges qui prophétisaient (1).

§. II. *Agabus prédit les liens de saint Paul. Larmes des disciples. Constance de saint Paul.*

10. Et comme nous nous arrêtâmes quelques jours en cette ville, il survint de Judée un prophète nommé Agabus.

11. Celui-ci étant venu nous voir, prit la ceinture de Paul, et s'en liant les pieds et les mains, il dit: Voici ce que dit le Saint-Esprit: L'homme à qui est cette ceinture, sera lié de cette sorte par les Juifs dans Jérusalem, et ils le livreront entre les mains des gentils.

12. Ce qu'ayant entendu, nous le conjurions, nous et *tous* ceux de ce lieu-là, de ne point aller à Jérusalem.

13. Alors Paul répondit et dit: Que faites-vous de pleurer *ainsi*, et de m'affliger le cœur? Car je suis prêt non-seulement à être enchaîné, mais encore à mourir à Jérusalem pour le nom du Seigneur Jésus.

14. Et comme nous ne pûmes le persuader, nous nous calmâmes en disant: Que la volonté du Seigneur soit faite.

15. Après ces jours-là, étant prêts à partir, nous nous mîmes en route pour Jérusalem.

16. Quelques-uns des disciples de la ville de Césarée vinrent aussi avec nous, amenant avec eux un ancien disciple, nommé Mnason, originaire de Chypre, chez qui nous devions loger.

§. III. *Avis de Jacques à Paul qui se purifie dans le temple.*

17. Et quand nous fûmes arrivés à Jérusalem, les frères nous reçurent avec joie.

18. Et le lendemain nous allâmes avec Paul visiter Jacques(2), chez lequel tous les prêtres s'assemblèrent.

19. Après les avoir salués, il leur raconta en détail ce que Dieu avait fait par son ministère parmi les gentils.

20. Et eux ayant entendu ces choses, ils en glorifièrent Dieu, et lui dirent: Vous voyez, notre frère, combien il y a de milliers de Juifs qui ont cru *en Jésus-Christ*, et *cependant* ils sont *encore* tous zélés pour *les observations de* la loi, *dont il est venu les décharger*.

21. Or ils ont entendu dire que vous enseignez à tous les Juifs qui sont *répandus* parmi les gentils, de renoncer à Moïse, en di-

(1) C'était l'accomplissement de cette prophétie de Joël, rapportée par St. Pierre: vos fils et vos filles prophétiseront. Ces filles étaient vierges, ce qui les rendait plus propres à recevoir les illuminations du ciel. L'Eglise les reconnaît pour saintes. St. Jérôme écrivant contre Jovinien, remarque, à leur occasion, que la profession de la virginité a commencé avec le christianisme. C'est une bonne preuve en faveur de l'excellence et de la sainteté de l'état de virginité.

(2) L'apôtre St. Jacques qui était évêque de Jérusalem.

sant qu'ils ne doivent pas circoncire leurs enfans, *comme il l'a ordonné*, ni vivre selon les coutumes *reçues parmi eux*.

22. Que faut-il donc faire? certainement tous les fidèles s'assembleront; car ils apprendront que vous êtes arrivé. *Or il est bon qu'ils sachent en même temps que vous n'êtes point opposé aux cérémonies de la loi*.

23. Faites donc ce que nous allons vous dire: Nous avons ici quatre hommes qui ont fait vœu(1).

24. Prenez-les avec vous, purifiez-vous avec eux, et payez pour eux *ce qu'il faut*, afin qu'ils se rasent la tête, *et qu'ils offrent le sacrifice*. Et *ainsi* tous sauront que ce qu'ils ont entendu dire de vous est faux, et que vous continuez à observer la loi, *bien loin de la regarder comme mauvaise*.

25. Quant aux gentils qui ont cru *en Jésus-Christ, cette action ne les portera point à croire qu'ils soient obligés d'observer la loi: car* nous avons écrit et décidé qu'ils devaient *seulement* s'abstenir de ce qui a été immolé aux idoles, du sang, de ce qui a été étouffé, et de la fornication.

26. Alors Paul ayant pris avec lui ces hommes, et s'étant purifié avec eux, il entra dans le temple le jour suivant, faisant savoir *aux prêtres* combien de jours devait durer la purification, jusqu'à ce que l'offrande fût présentée pour chacun d'eux.

§. IV. *Paul maltraité par les Juifs, délivré par Lysias.*

27. Mais sur la fin des sept jours, les Juifs d'Asie *qui étaient venus à Jérusalem pour la fête*, l'ayant vu dans le temple, soulevèrent tout le peuple, et se saisirent de lui, en criant:

28. Au secours, Israélites: voici celui qui dogmatise partout contre la nation, contre la loi et contre ce lieu *saint*, et qui de plus a encore introduit des gentils dans le temple, et a profané *ainsi* ce saint lieu.

29. Car ils avaient vu dans la ville Trophime d'Ephèse avec Paul, et ils croyaient que Paul l'avait introduit dans le temple.

30. Et toute la ville fut émue, et le peuple accourut en foule; et s'étant saisis de Paul, ils le tirèrent hors du temple, *qui était un asile inviolabe*, et aussitôt les portes furent fermées.

31. Et comme ils se disposaient à le tuer, on vint dire au tribun de la cohorte *qui gardait le temple*, que tout Jérusalem était en confusion.

32. Aussitôt il prit avec lui des soldats et des centurions, et courut à eux. Quand ils virent le tribun et les soldats, ils cessèrent de frapper Paul.

33. Alors le tribun s'approchant, le saisit, et le fit lier de deux chaînes; et il demandait qui il était et ce qu'il avait fait.

34. Mais dans cette foule, les uns criaient d'une façon, et les autres d'une autre. Ne pouvant rien apprendre de certain à cause du tumulte, il commanda qu'on le menât dans la forteresse.

(1) C'était sans doute le vœu des Nazaréens, dont il est parlé, ch. XVIII, v. 18. Voyez la note sur ce verset.

35. Et lorsque Paul fut arrivé aux degrés, il fallut que les soldats le portassent, à cause de la violence du peuple.

36. Car il était suivi d'une grande multitude de peuple, qui criait : Faites-le mourir.

37. Et comme Paul entrait dans la citadelle, il dit au tribun : Me serait-il permis de vous dire quelque chose ? Le tribun, *surpris de l'entendre parler sa propre langue*, lui dit : Vous savez parler grec ?

38. N'êtes-vous point cet Egyptien qui, ces jours derniers, a excité une sédition, et mené au désert quatre mille assassins ?

39. Et Paul lui dit : *Je vous assure que* je suis Juif, de Tarse en Cilicie, et citoyen de cette ville qui n'est pas inconnue. Or je vous prie de me permettre de parler au peuple.

40. Et le tribun le lui ayant permis, Paul se tenant debout sur les degrés, fit signe de la main au peuple ; et s'étant fait un grand silence, il parla ainsi en langue hébraïque :

CHAPITRE XXII.

§. I. *Discours de saint Paul aux Juifs.*

1. Mes frères et mes pères, écoutez ce que j'ai à vous dire maintenant pour ma justification.

2. Quand ils entendirent qu'il leur parlait en langue hébraïque, ils écoutèrent avec encore plus de silence.

3. Et il dit : Je suis Juif, né à Tarse en Cilicie, mais élevé en cette ville *de Jérusalem*, où j'ai été instruit aux pieds de Gamaliel, dans le vrai esprit de la loi de nos pères, étant zélé pour la loi, comme vous l'êtes tous aujourd'hui :

4. j'ai persécuté jusqu'à la mort ceux de cette religion (1), les chargeant de chaînes, hommes et femmes, et les mettant en prison,

5. comme le grand-prêtre m'en est témoin, avec tous les anciens *qui composent le sénat*. Ayant même pris d'eux des lettres pour nos frères, j'allais à Damas, dans le dessein d'en amener prisonniers à Jérusalem ceux de cette même secte qui étaient là, afin qu'ils fussent punis.

6. Mais il arriva que, comme j'étais en chemin et que j'approchais de Damas vers l'heure du midi, je fus environné tout-à-coup d'une grande lumière qui venait du ciel ;

7. et étant tombé par terre, j'entendis une voix qui me disait : Saul, Saul, pourquoi me persécutez-vous ?

8. Je répondis : Qui êtes-vous, Seigneur ? Et il me dit : Je suis Jésus de Nazareth, que vous persécutez.

9. Et ceux qui étaient avec moi virent bien la lumière, *et en furent effrayés ;* mais ils n'entendirent point *assez distinctement* la voix de celui qui me parlait, *pour comprendre ce qu'il me disait.*

10. Et je dis : Seigneur, que ferai-je ? Et le Seigneur me dit :

(1) La religion chrétienne.

Levez-vous, et allez à Damas; et on vous dira là tout ce que vous devez faire.

11. Et comme l'éclat de cette lumière m'avait ôté l'usage de la vue, mes compagnons me menèrent par la main jusqu'à Damas.

12. Or un certain Ananie, homme *vivant* selon la loi, de qui tous les Juifs qui demeuraient dans la même ville rendaient un bon témoignage,

13. me vint trouver, et s'approchant de moi, il me dit: Mon frère Saul, recouvrez la vue. Et au même instant *je vis et* je le regardai.

14. Il me dit ensuite: Le Dieu de nos pères vous a prédestiné pour connaître sa volonté, pour voir le juste (1), et pour entendre les paroles de sa bouche, *afin que vous soyez témoin de sa résurrection.*

15. Car vous lui rendrez témoignage devant tous les hommes de ce que vous avez vu et entendu *en venant ici.*

16. Et maintenant qu'attendez-vous? Levez-vous, et recevez le baptême, et lavez vos péchés, en invoquant le nom du Seigneur.

17. Or il arriva qu'étant revenu à Jérusalem, et priant dans le temple, je fus ravi en esprit,

18. et je vis le Seigneur qui me disait: Hâtez-vous et sortez promptement de Jérusalem: car ils ne recevront point le témoignage que vous rendrez de moi.

19. Et je dis: Seigneur, ils savent eux-mêmes que je mettais en prison et que je faisais fouetter dans les synagogues ceux qui croyaient en vous,

20. et que lorsqu'on répandait le sang de votre martyr Etienne, j'étais présent et j'y consentais, et je gardais les vêtemens de ceux qui le mettaient à mort.

21. Et il me dit: Allez, car je vous enverrai loin d'ici vers les gentils.

§. II. *Fureur des Juifs contre saint Paul. On le veut fouetter. Il se déclare citoyen romain.*

22. Les Juifs l'avaient écouté jusqu'à ce mot (2); mais alors ils élevèrent la voix, en disant: Otez de dessus la terre un tel homme: car il n'est pas permis de le laisser vivre.

23. Et comme ils criaient et jetaient leurs manteaux, et faisaient voler la poussière en l'air, *marquant par tous ces mouvemens leur extrême fureur,*

24. le tribun commanda qu'il fût mené dans la forteresse, et qu'il fût fouetté, et qu'on lui donnât la question, afin de savoir ce qui les faisait ainsi crier contre lui.

25. Mais quand on l'eut attaché *au poteau* avec des courroies,

(1) Jésus-Christ, qui est appelé le juste par excellence, parce qu'il est seul essentiellement juste, et que toute justice est dérivée de la sienne, selon ce mot de St. Paul: Jésus a été fait notre justice et notre justification.

(2) Ce mot de *gentils* leur rappelait le souvenir de ce qu'on leur avait dit, que Paul était ennemi de la loi, et qu'en travaillant à amener les gentils à la connaissance du vrai Dieu, il n'exigeait d'aucun d'eux l'observance des cérémonies légales. C'était ce qui les rendait furieux.

Paul dit au centurion qui était présent : Vous est-il permis de fouetter un citoyen romain, et qui n'a point été condamné (1) ?

26. Le centurion ayant entendu ceci, alla trouver le tribun, et l'en instruisit, en disant : Qu'allez-vous faire ? car cet homme est citoyen romain.

27. Le tribun *aussitôt* vint à Paul, et lui dit : Dites-moi, êtes-vous citoyen romain ? Paul dit : Oui, je le suis.

28. Et le tribun répondit : Il m'en a coûté bien de l'argent pour acquérir ce droit-là. Et moi, dit Paul, je l'ai par ma naissance même.

29. Aussitôt donc ceux qui devaient lui donner la question se retirèrent. Et le tribun eut peur, quand il eut appris que Paul était citoyen romain, parce qu'il l'avait fait lier (2).

30. Le lendemain, voulant savoir plus exactement de quoi les Juifs l'accusaient, il lui fit ôter ses liens ; et ayant ordonné aux prêtres et à tout le conseil de s'assembler, il amena Paul et le présenta devant eux.

(1) Voyez chapitre XVI, v. 37.

(2) Pour être fouetté : ce que les lois défendaient à l'égard des citoyens romains.

CHAPITRE XXIII.

§. I. *Paul appelle le grand-prêtre muraille blanchie ; divise les pharisiens d'avec les sadducéens.*

1. ALORS Paul regardant le conseil *avec un œil ferme et assuré*, dit : Mes frères, jusqu'à ce jour je me suis conduit devant Dieu avec toute la droiture d'une bonne conscience.

2. Mais *en même temps* le grand-prêtre Ananie commanda à ceux qui étaient près de lui de le frapper au visage, *pour le punir de son impudence.*

3. Alors Paul lui dit : Dieu vous frappera vous-même, muraille blanchie, *hypocrite que vous êtes*. Quoi ! vous êtes assis pour me juger selon la loi, et contre la loi, vous commandez qu'on me frappe ?

4. Ceux qui étaient présens dirent à Paul : Quoi ! vous dites des paroles outrageuses au grand-prêtre de Dieu ?

5. Paul répondit : Je ne savais pas, mes frères, que ce fut le grand-prêtre. Car il est écrit : Vous n'outragerez pas de paroles le prince de votre peuple.

6. Or Paul sachant que, *parmi ceux qui étaient là*, les uns étaient sadducéens, et les autres pharisiens, il s'écria dans l'assemblée : Mes frères, je suis pharisien, fils de pharisien, et c'est à cause de l'espérance *d'une autre vie* et de la résurrection des morts, que l'on veut me condamner (1).

(1) Artifice innocent dont il se sert pour mettre la division entr'eux, sans blesser la vérité. Car quoiqu'ils parussent vouloir lui faire son procès sur d'autres chefs, tout son crime dans le fond était de prêcher la résurrection de Jésus-Christ, et de fonder sur cette résurrection l'espérance de l'autre vie.

7. Et dès qu'il eut dit ces paroles, il s'éleva une contestation entre les pharisiens et les sadducéens, et l'assemblée fut divisée :

8. car les sadducéens disent qu'il n'y a ni résurrection, ni ange, ni esprit ; les pharisiens au contraire reconnaissent l'un et l'autre.

9. Or il s'éleva *sur cela* un grand bruit, et quelques-uns des pharisiens s'étant levés, contestaient, en disant : Nous ne trouvons rien de mal en cet homme. Que savons-nous si un esprit ou un ange ne lui a point parlé ?

10. Et comme le tumulte s'augmentait, le tribun craignant que Paul ne fût mis en pièces par ces gens-là, *et qu'on ne le rendît responsable de sa mort*, fit descendre des soldats, avec ordre de l'enlever du milieu d'eux, et de le conduire dans la forteresse.

§. II. *Jésus-Christ apparaît à Paul. Juifs se dévouent pour le tuer.*

11. Or, la nuit suivante, le Seigneur lui apparaissant, lui dit : *Paul*, ayez bon courage : car, comme vous avez rendu témoignage de moi dans Jérusalem, il faut aussi que vous me rendiez témoignage à Rome.

12. Et le jour étant venu, quelques-uns des Juifs s'assemblèrent et firent vœu, avec serment et imprécation contre eux-mêmes, de ne boire ni manger qu'ils n'eussent tué Paul.

13. Or ils étaient plus de quarante hommes qui avaient fait cette conjuration ;

14. et ils vinrent se présenter au prince des prêtres et aux anciens, et ils leur dirent : Nous avons fait vœu, avec de grandes imprécations contre nous-mêmes, de ne point manger que nous n'ayons tué Paul.

15. Maintenant donc faites avertir le tribun, vous et le conseil, qu'il le fasse amener devant vous, comme pour connaître plus à fond son affaire: pour nous, nous sommes prêts à le tuer avant qu'il arrive.

16. Mais le fils de la sœur de Paul ayant appris cette conspiration, entra dans la forteresse, et en avertit Paul.

17. Et Paul ayant appelé un des centurions, lui dit : Menez ce jeune homme au tribun ; car il a quelque chose à lui découvrir.

18. Et le centurion prenant le jeune homme avec lui, le mena au tribun, et lui dit : Paul le prisonnier m'a prié de vous amener ce jeune homme, qui a quelque chose à vous dire.

19. Et le tribun le prenant par la main, se retira à l'écart avec lui, et lui demanda : Qu'est-ce que vous avez à me découvrir ?

20. Ce jeune homme lui dit : Les Juifs sont convenus ensemble de vous prier que demain vous envoyiez Paul dans le conseil, comme pour connaître plus exactement son affaire ;

21. mais ne vous y fiez pas : car plus de quarante hommes d'entre eux lui dressent des embûches ; lesquels ont fait vœu, avec imprécation, de ne boire ni manger qu'ils ne l'aient tué, et ils sont déjà tout préparés, attendant votre promesse *d'accéder à ce qu'ils demandent*.

§. III. *Lysias envoie Paul à Césarée.*

22. Le tribun renvoya donc le jeune homme, lui défendant de dire à personne qu'il lui eût donné cet avis.

23. Et ayant appelé deux centurions, il leur dit: Tenez prêts, dès la troisième heure de la nuit (1), deux cents soldats, soixante-dix cavaliers, et deux cents lances, pour aller jusqu'à Césarée :

24. tenez aussi des montures prêtes. C'était afin qu'ils missent Paul dessus, et qu'ils le conduisissent sain et sauf au gouverneur Félix.

25. Car il craignait que les Juifs ne l'enlevassent et ne le tuassent, et qu'après cela, on ne l'accusât faussement, comme s'il eut dû recevoir de l'argent *pour le leur livrer*.

26. Il écrivit en même temps *à Félix* en ces termes : Claude-Lysias, au très-excellent gouverneur Félix, salut.

27. Les Juifs s'étant saisis de cet homme, et étant sur le point de le tuer, je survins avec des soldats, et je le retirai de leurs mains, ayant su qu'il était citoyen romain.

28. Et voulant savoir de quel crime ils l'accusaient, je le menai en leur conseil.

29. Je trouvai qu'il était accusé de certaines questions de leur loi, mais qu'il n'avait commis aucun crime qui fût digne de mort.

30. Et ayant été averti des embûches que les Juifs lui avaient dressées, je vous l'ai envoyé *à l'heure même*, ayant aussi commandé à ses accusateurs de proposer devant vous ce qu'ils ont à dire contre lui. Adieu.

31. Les soldats donc, selon l'ordre qu'ils avaient reçu, prenant Paul, le menèrent la nuit à Antipatride :

32. et le lendemain, ayant laissé les cavaliers pour qu'ils allassent avec lui, ils s'en retournèrent à la forteresse.

33. Les cavaliers étant arrivés à Césarée, et ayant rendu la lettre au gouverneur, lui présentèrent aussi Paul.

34. Le gouverneur l'ayant lue, s'enquit de quelle province était Paul ; et ayant appris qu'il était de Cilicie :

35. Je vous entendrai, lui dit-il, quand vos accusateurs seront venus. Et il commanda qu'on le gardât au palais d'Hérode.

(1) Neuf heures du soir.

CHAPITRE XXIV.

§. I. *Paul accusé, se défend devant Félix.*

1. CINQ jours après, Ananie, grand-prêtre, descendit à Césarée avec quelques sénateurs *Juifs*, et un certain orateur nommé Tertulle, et ils se présentèrent devant le gouverneur, *pour parler* contre Paul.

2. Et Paul ayant été appelé, Tertulle commença à l'accuser en disant : Comme c'est par vous,

très-excellent Félix, que nous vivons dans une grande paix, et que plusieurs désordres ont été corrigés par votre prévoyance,

3. nous le ressentons en tout temps et en tous lieux, et nous vous en rendons toutes sortes d'actions de grâces.

4. Mais pour ne vous point tenir plus long-temps, je vous prie d'écouter avec votre bonté ordinaire ce que nous allons vous dire en peu de paroles.

5. Nous avons trouvé cet homme, qui est une peste publique, qui excite le trouble parmi tout ce qu'il y a de Juifs dans tout l'univers, et qui est le chef de la secte séditieuse des Nazaréens (1),

6. qui a même tenté de profaner le temple. Nous nous étions saisis de lui, et nous voulions le juger selon notre loi ;

7. mais le tribun Lysias étant survenu, nous l'a arraché d'entre les mains avec grande violence,

8. ordonnant que ses accusateurs vinssent devant vous. *Les voici prêts à soutenir les faits que je viens d'avancer ;* et vous pourrez vous-même, par l'information que vous ferez, savoir de lui toutes les choses dont nous l'accusons.

9. Et les Juifs ajoutèrent que tout cela était véritable.

10. Mais Paul, après que le gouverneur lui eut fait signe de parler, répondit : Sachant qu'il y a plusieurs années que vous êtes juge de cette nation, je parlerai avec confiance pour ma défense.

11. Car il vous est aisé de savoir qu'il n'y a pas plus de douze jours que je suis venu à Jérusalem pour adorer *Dieu, et non pas pour y exciter le trouble et la division, comme on vient de le dire.*

12. Et, *en effet*, ils ne m'ont point trouvé disputant dans le temple avec qui que ce soit, ni amassant le peuple, soit dans les synagogues, soit dans la ville,

13. et ils ne sauraient vous prouver les choses dont ils m'accusent maintenant.

14. Mais j'avoue ceci devant vous, que, selon cette secte qu'ils appellent hérésie, je sers mon père et mon Dieu, croyant toutes les choses qui sont écrites dans la loi et dans les prophètes ;

15. espérant de Dieu, comme ils l'attendent eux-mêmes, la résurrection future des justes et des méchans.

16. C'est pourquoi je m'étudie à avoir toujours une conscience exempte de reproche devant Dieu et devant les hommes, *bien loin de vouloir la souiller par les crimes dont on m'accuse.*

17. Or, après plusieurs années, je suis venu pour faire des aumônes à ma nation, et rendre *à Dieu* mes offrandes et mes vœux.

18. C'est dans ces exercices de religion qu'ils m'ont trouvé purifié dans le temple, sans attroupement et sans tumulte.

19. Mais ce sont quelques Juifs d'Asie qui devraient comparaître devant vous, et se porter pour *mes* accusateurs, s'ils avaient quelque chose à dire contre moi, *puisque ce sont eux qui m'ont trouvé dans le temple et qui m'y ont arrêté :*

20. ou que ceux-ci même dé-

(1) C'était le nom que les Juifs donnaient par mépris au chrétiens, à cause de la petite ville de Nazareth, où Jésus-Christ avait été élevé.

clarent s'ils ont trouvé quelque crime en moi, lorsque j'ai comparu dans le conseil,

21. si ce n'est *qu'on me veuille faire un crime de* cette seule parole que j'ai dite hautement étant au milieu d'eux : C'est à cause de la résurrection des morts que vous me faites aujourd'hui mon procès.

22. Or Félix qui connaissait très-bien ce qui regardait ce genre de vie, *et qui voulait être encore plus exactement informé de quoi il s'agissait*, les remit à une autre fois, disant : Lorsque le tribun Lysias sera venu *de Jérusalem*, je vous entendrai *de nouveau*.

23. Et il commanda au centurion de garder Paul, mais en le tenant moins resserré, et sans empêcher aucun des siens de le servir *et de le visiter*.

§. II. *Félix effrayé par Paul ; attend de l'argent de lui ; le laisse en prison.*

24. Quelques jours après, Félix étant revenu *à Césarée* avec Drusille sa femme, qui était juive, fit venir Paul, et l'écouta parler de la foi en Jésus-Christ.

25. Mais comme Paul parlait de la justice, de la chasteté et du jugement à venir, Félix épouvanté lui dit : *C'est assez* pour à présent, retirez-vous : je vous appellerai quand il sera temps.

26. Il espérait aussi en même temps que Paul lui donnerait de l'argent, *afin qu'il le mît en liberté :* c'est pourquoi il le faisait venir souvent, et s'entretenait avec lui, *pour lui donner lieu de lui en offrir*.

27. Deux ans s'étant passés *ainsi*, Félix eut pour successeur Porcius-Festus ; et voulant faire plaisir aux Juifs *qu'il avait irrités par ses violences*, il laissa Paul en prison.

CHAPITRE XXV.

§. I. *Paul se défend devant Festus ; il appelle à César.*

1. FESTUS donc étant arrivé dans la province, alla trois jours après de Césarée à Jérusalem.

2. Et les princes des prêtres avec les premiers d'entre les Juifs allèrent le trouver *pour lui parler* contre Paul,

3. et ils lui demandèrent comme une grâce qu'il le fît amener à Jérusalem, leur dessein étant de préparer une embuscade pour le faire tuer sur le chemin.

4. Mais Festus *leur* répondit qu'on gardait Paul à Césarée, et qu'il s'y rendrait bientôt lui-même.

5. Que les principaux donc d'entre vous, leur dit-il, y viennent en même temps, et si cet homme a commis quelque crime, qu'ils l'accusent.

6. N'ayant pas demeuré à Jérusalem plus de huit ou dix jours, il s'en retourna à Césarée : et le lendemain il s'assit sur le tribunal, et commanda qu'on amenât Paul.

7. Et quand on l'eut amené,

les Juifs qui étaient venus de Jérusalem l'entourèrent, l'accusant de plusieurs grands crimes qu'ils ne pouvaient prouver.

8. Paul disait pour réponse : Je n'ai commis aucune faute, ni contre la loi des Juifs, ni contre le temple, ni contre César.

9. Mais Festus qui voulait faire plaisir aux Juifs, s'adressant à Paul, lui dit : Voulez-vous aller à Jérusalem, et y être jugé devant moi sur ces choses *dont on vous accuse ?*

10. Paul répondit : Je suis au tribunal de César ; c'est là qu'il faut que je sois jugé. Je n'ai point fait tort aux Juifs, comme vous-même le savez fort bien.

11. Car si je leur ai fait tort, ou si j'ai fait quelque chose qui soit digne de mort, je ne refuse pas de mourir ; mais s'il n'est rien des choses dont ils m'accusent, personne ne me peut livrer à eux. J'en appelle à César (1).

12. Alors Festus, après en avoir conféré avec son conseil, répondit : Vous en avez appelé à César ; vous irez à César.

§. II. *Agrippa veut voir Paul. Il est amené devant lui.*

13. Quelques jours s'étant écoulés, le roi Agrippa et *sa sœur* Bérénice vinrent à Césarée pour saluer Festus.

14. Et comme ils y demeurèrent plusieurs jours, Festus entretint le roi *de l'affaire* de Paul, en disant : Il y a ici un homme que Félix a laissé prisonnier,

15. au sujet duquel les princes des prêtres et les anciens des Juifs vinrent me trouver, lorsque j'étais à Jérusalem, demandant sa condamnation.

16. Je leur répondis : Ce n'est point la coutume des Romains de condamner un homme, avant que celui qui est accusé ait ses accusateurs présens, et qu'on lui ait donné la liberté de se défendre, pour se justifier des crimes dont on l'accuse.

17. Quand ils furent donc venus ici sans aucun délai, je m'assis dès le lendemain sur le tribunal, et je commandai que cet homme fût amené.

18. Ses accusateurs ayant paru, ne lui reprochèrent aucun des crimes dont je soupçonnais qu'il fût coupable.

19. Mais ils avaient quelques disputes avec lui touchant leur superstition, et touchant un certain Jésus mort, que Paul assurait être vivant.

20. Ne sachant donc que décider sur une affaire de cette nature, je lui demandai s'il voulait aller à Jérusalem, et y être jugé sur ces choses.

21. Mais Paul en ayant appelé pour que sa cause fût réservée à la connaissance d'Auguste, j'ai ordonné qu'on le gardât jusqu'à ce que je l'envoie à César.

22. Alors Agrippa dit à Festus : Je voulais moi-même entendre cet homme. Vous l'entendrez demain, dit Festus.

(1) Tout citoyen romain, lorsqu'il était accusé dans les provinces, avait droit d'en appeler à l'empereur en personne ; alors on le faisait conduire à Rome sous bonne escorte.

23. Le lendemain donc, Agrippa et Bérénice étant venus avec grande pompe, et étant entrés dans la salle des audiences avec les tribuns et les principaux de la ville, Paul fut amené par l'ordre de Festus.

24. Et Festus dit : Roi Agrippa, et vous tous qui êtes ici présens avec nous, vous voyez cet homme au sujet duquel tout le peuple juif m'est venu trouver à Jérusalem *et ici*, demandant *sa mort*, et criant qu'il ne fallait pas le laisser vivre plus long-temps.

25. Pour moi, j'ai reconnu qu'il n'a rien fait qui mérite la mort. *Ainsi j'aurais pu l'absoudre ;* mais comme il en a appelé lui-même à Auguste, je me suis déterminé à l'y envoyer.

26. Cependant je n'ai rien de certain à écrire de lui à l'empereur ; et c'est pour cela que je l'ai fait venir en votre présence, et surtout devant vous, roi Agrippa, afin qu'après l'avoir interrogé, j'aie quelque chose à écrire.

27. Car il ne me paraît pas raisonnable d'envoyer un prisonnier, sans marquer les crimes dont on l'accuse.

CHAPITRE XXVI.

§. I. *Paul se défend devant Agrippa.*

1. ALORS Agrippa dit à Paul : On vous permet de parler pour votre défense. Paul aussitôt étendant la main, commença sa justification en ces termes :

2. Je m'estime heureux, roi Agrippa, d'avoir aujourd'hui à me défendre devant vous de toutes les choses dont les Juifs m'accusent,

3. vu principalement que vous êtes instruit de tout, et des coutumes des Juifs, et des questions qui sont entr'eux : c'est pourquoi je vous supplie de m'écouter avec patience.

4. Et pour ce qui regarde la vie que j'ai menée dès ma jeunesse, tous les Juifs la savent, l'ayant passé dès mes premières années dans Jérusalem parmi ceux de ma nation.

5. Me connaissant depuis le commencement *de ma vie*, ils savent, s'ils veulent en rendre témoignage, que j'ai vécu en pharisien, selon la secte la plus approuvée *et la plus exacte* de notre religion.

6. Et aujourd'hui je comparais en jugement, *comme un criminel*, parce que j'espère en la promesse que Dieu a faite à nos pères,

7. de laquelle nos douze tribus, qui servent Dieu nuit et jour, espèrent d'obtenir l'effet. C'est au sujet de cette espérance, ô roi, que les Juifs m'accusent.

8. Quoi ! juge-t-on parmi vous que ce soit une chose incroyable que Dieu ressuscite les morts ?

9. Pour moi, j'avais cru d'abord être obligé de faire bien des choses contre le nom de Jésus de Nazareth.

10. Et c'est ce que j'ai exécuté dans Jérusalem, où j'ai mis en prison plusieurs des saints, en ayant reçu le pouvoir des princes des prêtres ; et lorsqu'on les fai-

sait mourir, j'ai été porteur de la sentence *prononcée contre eux*.

11. Et souvent dans les synagogues, les faisant punir, je les contraignais de blasphémer *le nom de Jésus* : et ma fureur contre eux s'allumant de plus en plus, je les persécutais jusque dans les villes étrangères.

12. Allant *un jour* dans ce dessein à Damas avec un pouvoir et une commission des princes des prêtres,

13. sur le chemin, à l'heure du midi, je vis, ô roi, une lumière plus éclatante que celle du soleil, qui venait du ciel, laquelle m'environna, et tous ceux qui m'accompagnaient.

14. Et étant tous tombés par terre, j'entendis une voix qui me disait en langue hébraïque : Saul, Saul, pourquoi me persécutez-vous ? il vous est dur de regimber contre l'aiguillon (1), *et de me résister*.

15. Je dis alors : Qui êtes-vous, Seigneur ? Et le Seigneur me dit : Je suis Jésus que vous persécutez.

16. Mais levez-vous, et tenez-vous debout ; car je vous ai apparu, afin de vous établir ministre et témoin des choses que vous avez vues, et de celles pour lesquelles je vous apparaîtrai *de nouveau*,

17. vous tirant des mains de ce peuple et de celles des nations vers lesquelles je vous envoie maintenant,

18. pour leur ouvrir les yeux, afin qu'ils se convertissent des ténèbres *de l'erreur* à la lumière *de l'évangile*, et de la puissance de satan à *la liberté des enfans de* Dieu, et afin qu'ils reçoivent la rémission de leurs péchés, et une part à l'héritage des saints, par la foi qui est en moi.

19. Donc, ô roi Agrippa, je ne fus point incrédule à la vision céleste ;

20. mais je me mis à prêcher d'abord à ceux de Damas, ensuite dans Jérusalem, dans toute la Judée et aux gentils, qu'ils fissent pénitence, et qu'ils se convertissent à Dieu, en faisant de dignes œuvres de pénitence.

21. C'est pour ce sujet que les Juifs s'étant saisis de moi dans le temple, cherchaient à me tuer.

22. Mais, aidé du secours de Dieu, me voici encore aujourd'hui, rendant témoignage *de Jésus* aux grands et aux petits, et ne disant rien que ce que les prophètes et Moïse ont dit devoir arriver :

23. savoir, que le Christ souffrirait *la mort*, et qu'il serait le premier qui ressusciterait d'entre les morts, *pour ne plus mourir*, et qu'il annoncerait la lumière *de l'évangile* au peuple *d'Israël* et aux gentils.

§. II. *Paul appelé insensé. Son zèle pour rendre tout le monde chrétien.*

24. Lorsqu'il disait ces choses, et qu'il se justifiait ainsi, Festus dit à haute voix : Paul, vous extravaguez : votre grand savoir vous fait extravaguer.

25. Et Paul répondit : Je n'extravague point, très-excellent Festus ; mais ce sont des paroles de

(1) Voyez note sur le verset 5, ch. IX.

vérité et de bon sens que je dis. *Le roi peut en rendre témoignage;*

26. car le roi est instruit de ces choses: je lui en parle aussi avec assurance, persuadé qu'il n'en ignore aucune; car aucune de ces choses n'a été faite en secret.

27. O roi Agrippa, croyez-vous aux prophètes? Je sais que vous y croyez.

28. Alors Agrippa dit à Paul: Peu s'en faut que vous ne me persuadiez d'être chrétien.

29. Et Paul répartit: Plût à Dieu que non-seulement il s'en fallût peu, mais qu'il ne s'en fallût rien du tout, que vous et tous ceux qui m'écoutent, devinssiez aujourd'hui tel que je suis, à la réserve de ces liens!

30. Et le roi, le gouverneur, Bérénice, et ceux qui étaient avec eux *dans le conseil*, se levèrent.

31. Et s'étant retirés à l'écart, ils délibérèrent ensemble, et dirent *tous:* Cet homme n'a rien fait qui mérite la mort ou la prison.

32. Et Agrippa dit à Festus: Il pourrait être renvoyé, s'il n'eût point appelé à César.

CHAPITRE XXVII.

§. I. *Paul est mis dans un vaisseau pour aller à Rome. Description de son voyage.*

1. APRÈS qu'il eut été résolu que Paul irait par mer en Italie, et qu'on le mettrait avec les autres prisonniers, entre les mains d'un centurion de la cohorte Auguste, nommé Jule,

2. nous montâmes sur un vaisseau d'Adrumète, *ou plutôt d'Adramyte, ville de Mysie;* et après avoir levé l'ancre, nous commençâmes à côtoyer les terres d'Asie, ayant avec nous Aristarque, macédonien de *la ville* de Thessalonique.

3. Le jour suivant, nous arrivâmes à Sidon; et Jule traitant Paul avec humanité, lui permit d'aller voir ses amis, et de pourvoir lui-même à ses besoins.

4. Et de là ayant levé l'ancre, nous prîmes notre route au-dessous de Chypre, parce que les vents étaient contraires.

5. Après avoir traversé la mer de Cilicie et de Pamphylie, nous arrivâmes à Lystre, *ou à Myrre* de Lycie:

6. et là le centurion ayant trouvé un vaisseau d'Alexandrie qui allait en Italie, il nous y fit embarquer.

7. Et comme nous allâmes fort lentement pendant plusieurs jours, et que nous étions à peine parvenus vis-à-vis de Gnide, le vent nous empêchant *d'avancer*, nous nous approchâmes de l'île de Crète, près de Salmone.

8. Et allant avec peine le long de la côte, nous abordâmes à un lieu nommé Bonport, près duquel était la ville de Thalasse.

9. Mais beaucoup de temps s'étant ainsi écoulé, et la navigation devenant périlleuse, parce que *la saison était avancée, et que* le jeûne *de l'expiation qui arrivait au mois d'octobre* était déjà

passé (1), Paul les consolait *et en même temps leur donnait un conseil*,

10. en leur disant : Mes amis, je vois que la navigation commence à être pénible et fort dangereuse, non-seulement pour le vaisseau et pour sa charge, mais aussi pour nos personnes. *Je vous conseille donc de n'aller pas plus loin.*

11. Mais le centurion en croyait plutôt le pilote et le maître du vaisseau, qu'à ce que disait Paul.

12. Et comme le port n'était pas propre pour hiverner, la plupart furent d'avis de se remettre en mer, pour aller, s'il était possible, passer l'hiver à Phénice, port de Crète, qui regarde les vents de sud-ouest et de nord-ouest.

13. Et le vent du midi soufflant doucement, ils crurent pouvoir venir à bout de leur dessein ; et étant partis d'Asson, ils allaient côtoyant l'île de Crète.

14. Mais peu après un vent impétueux, appelé Euroaquilo, *c'est-à-dire, vent de nord-est*, donna contre l'île ;

15. et comme le vaisseau était emporté, sans pouvoir tenir contre le vent, nous allions au gré des vents.

16. Ayant été entraînés près d'une certaine île, appelée Caude, nous réussîmes avec beaucoup de peine à nous rendre maîtres de l'esquif.

17. Quand il fut tiré *à bord* (2), ils employèrent tous les moyens *pour éviter le naufrage ;* ils lièrent le vaisseau *avec des cordages qu'ils passèrent* par-dessous, craignant d'être jetés sur des bancs de sable, *où il pourrait s'ouvrir ;* et ayant abaissé le mât *et les voiles, afin que le vent eût moins de prise sur le vaisseau*, ils allaient ainsi *au gré des vents.*

18. Mais comme nous étions *toujours* fortement battus de la tempête, le jour suivant ils jetèrent une partie de la charge dans la mer,

19. et trois jours après, ils y jetèrent aussi de leurs propres mains l'équipement du vaisseau.

§. II. *Dieu donne à saint Paul tous ceux qui étaient avec lui. Son vaisseau se brise, et tous se sauvent.*

20. Cependant le soleil ni les étoiles ne paraissant point durant plusieurs jours, et la tempête étant toujours violente, nous avions perdu toute espérance de nous sauver.

21. Et après qu'ils eurent été long-temps sans manger, Paul debout au milieu d'eux, dit : Sans doute, mes amis, il fallait m'écouter, ne point partir de Crète, et nous épargner cette peine et cette perte.

22. Je vous exhorte néanmoins à avoir bon courage, parce que nul de vous ne périra, il n'y aura que le vaisseau de perdu.

23. Car cette nuit, un ange du Dieu à qui je suis, et que je sers, m'a apparu,

(1) Ce jeûne était celui de la fête de l'expiation, qui tombait vers l'équinoxe de septembre. Dire que ce jeûne était passé, c'est faire entendre que l'on était entré dans la saison où la navigation devient dangereuse.

(2) Pour empêcher qu'il ne se brisât, ou qu'il ne fût emporté par le vent.

24. et m'a dit : Paul, ne craignez rien ; il faut que vous comparaissiez devant César, et voilà que Dieu vous a accordé la vie de tous ceux qui sont avec vous dans le vaisseau.

25. C'est pourquoi, mes amis, ayez bon courage ; car j'ai cette confiance en Dieu, qu'il en sera comme il m'a été dit.

26. Mais il faut que nous abordions dans une certaine île, *où nous nous sauverons tous.*

27. Or, la quatorzième nuit, comme nous naviguions sur la mer Adriatique, vers le milieu de la nuit les matelots crurent entrevoir quelque terre ;

28. et ayant jeté la sonde, ils trouvèrent vingt brasses *d'eau*, et un peu plus loin, ils en trouvèrent quinze.

29. Alors craignant que nous n'allassions donner contre quelque écueil, ils jetèrent quatre ancres de la poupe, attendant avec impatience que le jour vînt.

30. Or, comme les matelots cherchaient à s'enfuir du vaisseau, et qu'ils avaient mis l'esquif en mer, sous prétexte d'aller jeter des ancres du côté de la proue,

31. Paul dit au centurion et aux soldats : Si ces gens-ci ne demeurent dans le vaisseau, vous ne pouvez vous sauver.

32. Alors les soldats coupèrent les cables de l'esquif, et le laissèrent aller.

33. Et comme le jour commençait à paraître, Paul les exhorta tous à prendre de la nourriture, en disant : C'est aujourd'hui le quatorzième jour, qu'attendant toujours *la fin de la tempête*, vous êtes à jeûn, et que vous n'avez *presque* rien pris :

34. c'est pourquoi je vous prie de prendre de la nourriture, pour vous sauver *la vie ;* car pas un de de vous *ne périra et* ne perdra un cheveu de sa tête.

35. Et après avoir dit cela, il prit *lui-même* du pain, rendit grâces à Dieu devant tous, et l'ayant rompu, il commença à manger.

36. Alors tous ayant repris courage, mangèrent aussi.

37. Or, nous étions dans le vaisseau deux cent soixante-seize personnes en tout.

38. Et quand ils furent rassasiés, ils allégèrent le vaisseau en jetant le blé dans la mer.

39. Le jour étant venu, ils ne reconnurent point la côte ; mais ils aperçurent une baie qui avait une grève, où ils songeaient à jeter le vaisseau, s'ils pouvaient.

40. Ayant donc levé les ancres, ils s'abandonnèrent à la mer, lâchant en même temps les attaches des gouvernails ; et ayant mis la voile de l'artimon au vent, ils tiraient vers le rivage.

41. Mais ayant rencontré une langue de terre qui avait la mer de tous côtés, ils y firent échouer le vaisseau ; et la proue s'y étant enfoncée, demeurait immobile ; mais la poupe se brisait par la violence des flots.

42. Alors les soldats furent d'avis de tuer les prisonniers, de peur que quelqu'un d'eux, s'étant sauvé à la nage, ne s'enfuît, *et qu'on ne les en rendît responsables.*

43. Mais le centurion, qui voulait conserver Paul, les en empêcha, et commanda que ceux qui savaient nager se jetassent les premiers *dans l'eau*, et se sauvassent à terre.

44. Pour les autres, ils furent portés sur des planches, quelques-uns sur des débris du vaisseau. Et ainsi il arriva que tous se sauvèrent à terre.

CHAPITRE XXVIII.

§. I. *Paul est jeté en l'île de Malte, est mordu d'une vipère ; guérit tous les malades ; continue son voyage.*

1. Nous étant ainsi sauvés, nous reconnûmes que l'île *où nous étions* s'appelait Malte. Et les barbares (1) nous traitèrent avec beaucoup d'humanité :

2. car, après avoir allumé un grand feu, à cause de la pluie et du froid qu'il faisait, ils nous donnèrent à tous les secours dont nous avions besoin.

3. Alors Paul ayant ramassé quelques sarmens, et les ayant mis au feu, une vipère, que la chaleur en fit sortir, le prit à la main.

4. Et quand les barbares virent cette bête qui pendait à sa main, ils s'entredisaient : Cet homme est sans doute un meurtrier, puisqu'après avoir été sauvé de la mer, la vengeance *divine* (2) *le poursuit encore*, et ne permet pas qu'il vive.

5. Mais Paul ayant secoué la vipère dans le feu, n'en reçut aucun mal.

6. Cependant les barbares s'imaginaient qu'il allait enfler, et qu'il allait tomber et mourir tout-à-coup ; mais après avoir attendu long-temps, lorsqu'ils virent qu'il ne lui en arrivait aucun mal, ils changèrent de sentiment, et dirent que c'était un dieu.

7. Or il y avait dans cet endroit-là des terres qui appartenaient au premier de cette île, nommé Publius, qui nous reçut *chez lui*, et qui nous traita avec bonté durant trois jours.

8. Et il se rencontra que le père de Publius était malade d'une fièvre et d'une dyssenterie. Paul alla le voir ; et après avoir prié, il lui imposa les mains et le guérit.

9. Après ce miracle, tous ceux de l'île qui étaient malades, venaient à lui, et étaient guéris.

10. Aussi nous rendirent-ils de grands honneurs, et, à notre départ, ils nous pourvurent de tout ce qui nous était nécessaire *pour notre voyage*.

11. Au bout de trois mois, nous fîmes voile sur un vaisseau d'Alexandrie, qui avait passé l'hiver dans l'île, et qui portait pour enseigne Castor et Pollux (3).

12. Et étant arrivés à Syracuse, nous y demeurâmes trois jours.

13. De là, en côtoyant la Sicile,

(1) Ce mot signifie étranger, sauvage, grossier. Les Grecs et les Romains appelaient ainsi tous les peuples qui ne parlaient pas leur langue.

(2) Le sentiment d'une justice vengeresse est répandu dans tous le genre humain. L'impie peut bien la nier, mais il ne saurait s'empêcher de la craindre.

(3) Deux divinités du paganisme, que l'on croyait favorables aux navigateurs : leurs images étaient en peinture

nous vînmes à Rhége ; et un jour après, le vent s'étant mis au midi, nous arrivâmes le second jour à Pouzzole,

14. où ayant trouvé des frères, nous fûmes priés de demeurer sept jours avec eux ; *ce que nous leur accordâmes.* Et ensuite nous prîmes le chemin de Rome.

§. II. *Paul arrive à Rome ; prêche Jésus-Christ aux Juifs. Il leur reproche leur endurcissement ; il instruit tous ceux qui le viennent voir.*

15. Et lorsque nos frères l'eurent appris, ils vinrent de là audevant de nous jusqu'au *lieu appelé le* marché d'Appius, et aux Trois-Hôtelleries. Et Paul les ayant vus, rendit grâces à Dieu, et fut rempli de confiance.

16. Quand nous fûmes arrivés à Rome, *le centurion remit les prisonniers entre les mains du capitaine des gardes ; mais* il fut permis à Paul de demeurer où il voudrait, avec un soldat (1) qui le gardait.

17. Trois jours après *notre arrivée*, il fit appeler les principaux d'entre les Juifs, et quand ils furent venus, il leur dit : Mes frères, quoique je n'eusse rien fait contre la nation ni contre les coutumes de nos pères, j'ai *cependant* été arrêté prisonnier à Jérusalem, et mis entre les mains des Romains,

18. qui, m'ayant examiné, me voulaient mettre en liberté, parce qu'ils ne me trouvaient coupable d'aucun crime qui méritât la mort ;

19. mais comme les Juifs s'y sont opposés, j'ai été contraint d'en appeler à César, sans néanmoins que j'aie dessein d'accuser ma nation de quoique ce soit.

20. C'est donc pour ce sujet que j'ai demandé à vous voir et à vous parler : car c'est pour l'espérance d'Israël, que je suis lié de cette chaîne.

21. Ils lui dirent : Nous n'avons point reçu de lettres de Judée sur votre sujet, et il n'en est venu aucun de nos frères qui nous ait dit du mal de vous.

22. Mais nous voudrions apprendre de vous ce que vous pensez *de cette nouvelle hérésie, dont nous ne sommes pas bien instruits ;* car *tout* ce que nous savons de cette secte, c'est qu'on la combat partout.

23. Lui ayant donc marqué un jour, ils vinrent en grand nombre le trouver en son logis, et il leur prêchait depuis le matin jusqu'au soir, apportant des témoignages, *pour confirmer ce qu'il leur exposait*, et prouvant par la loi de Moïse et par les prophètes ce qui regarde Jésus, *c'est-à-dire, leur montrant qu'il était le Christ et le Messie.*

24. Et quelques-uns croyaient ce qu'il disait, mais les autres ne le croyaient pas ;

25. et ne pouvant s'accorder entr'eux, ils se retiraient, *demeurant dans leur incrédulité*, lorsque Paul leur dit cette parole : C'est avec grande raison que le

---

ture ou en relief à la proue ou la poupe du vaisseau qui en prenait ordinairement le nom.

(1) Ces sortes de prisonniers étaient ordinairement attachés par le bras à une chaîne avec le soldat qui les gardait.

Saint-Esprit, qui a parlé à nos pères par le prophète Isaïe,

26. a dit : Allez vers ce peuple, et dites-lui : Vous écouterez de vos oreilles, et vous ne comprendrez point : et vous verrez de vos yeux, et vous n'apercevrez point.

27. Car le cœur de ce peuple s'est appesanti, et ils ont eu l'oreille dure, et ils ont bouché leurs yeux, de peur de voir de leurs yeux, d'entendre de leurs oreilles, et de comprendre de leur cœur, et de peur qu'ils ne se convertissent et que je ne les guérisse.

28. Sachez donc que ce salut *qui vous est offert de la part* de Dieu, est *maintenant* envoyé aux gentils, et qu'ils l'écouteront *avec joie.*

29. Et lorsqu'il eut dit ces choses, les Juifs s'en allèrent, ayant *sur cela* de grandes contestations entr'eux.

30. Or Paul demeura deux ans entiers dans un logis qu'il avait loué, et il recevait tous ceux qui venaient le voir,

31. prêchant le royaume de Dieu, et enseignant ce qui regarde le Seigneur Jésus-Christ avec grande assurance *et toute liberté, et* sans opposition.



EPITRE (1)

DE SAINT PAUL

AUX ROMAINS (2).

——oooo——

CHAPITRE PREMIER.

§. I. *Charité de saint Paul envers les Romains. Il ne rougit point de l'évangile. Le juste vit de la foi.*

1. PAUL, serviteur de Jésus-Christ, appelé pour être apôtre, séparé *et destiné* pour *annoncer* l'évangile de Dieu,
2. qu'il avait promis *long-temps* auparavant par ses prophètes dans les écritures saintes,
3. touchant son fils, qui lui est né, selon la chair, de la race de David,
4. qui a été prédestiné pour être le fils de Dieu, *déclaré et reconnu tel* en puissance *et par ses miracles*, selon l'esprit de sainteté *dont il était rempli, et qu'il a communiqué à son Eglise, et* par sa résurrection d'entre les morts ; touchant, *dis-je*, Jésus-Christ Notre-Seigneur (3),
5. par lequel *les autres apôtres*

(1) On appelle ainsi les lettres que St. Paul et quelques autres apôtres ont écrites aux fidèles.

(2) Les Romains furent convertis à la foi par l'apôtre saint Pierre. Le bruit de leur conversion se répandit dans tout le monde. Le démon qui ne voyait qu'avec peine la ferveur de ces nouveaux fidèles, excita entr'eux des disputes qui avaient l'orgueil pour principe, et qui tendaient à éteindre en eux la charité.

Les chrétiens circoncis prétendaient que leur vocation à la foi était le prix de leur fidélité à observer la loi, et les gentils convertis soutenaient que Dieu les avait éclairés des lumière de l'évangile, pour récompenser la droiture de leur cœur, et leur exactitude à vivre dans une justice morale.

L'apôtre, pour les humilier tous, entreprend de leur montrer, que ni les uns ni les autres n'avaient eu aucun mérite devant Dieu, qui eût pu l'angager à les appeler à la foi et à la justice ; mais que ç'avait été par un pur effet de sa miséricorde. C'est là, selon saint Augustin, le sujet principal de cette lettre, qui fut écrite de Corinthe, l'an de Jésus-Christ 58.

(3) Jésus-Christ est Dieu et homme. Comme Dieu il est engendré de toute éternité dans le sein de son Père, il est son Verbe et son Fils. Comme homme, il est né de la race de David dans le temps : mais il était de toute éternité prédestiné et choisi pour être fils de Dieu par son union personnelle avec le Verbe divin ; ayant la puissance d'opérer des miracles, de se ressusciter

et moi nous avons reçu la grace et l'apostolat, pour faire obéir à la foi toutes les nations, *par la vertu et* pour *la gloire de* son nom,

6. entre lesquelles vous êtes aussi, ayant été appelés *à cette foi* par Jésus-Christ :

7. a tous ceux qui sont à Rome, bien-aimes de Dieu, et appelés pour être saints : Que Dieu notre père, et Jésus-Christ Notre-Seigneur, vous donnent la grace et la paix.

8. Premièrement, je rends grâces a mon Dieu pour vous tous, par Jésus-Christ, de ce qu'on parle de votre foi, *et de ce qu'elle est louée* dans tout le monde, *à cause des témoignages illustres que vous en avez donnés.*

9. Car Dieu que je sers en mon esprit, dans *la prédication de* l'évangile de son fils, m'est témoin que je me souviens sans cesse de vous ;

10. lui demandant continuellement, dans mes prières, que j'aie enfin, si c'est sa volonté, quelque voie favorable pour aller vers vous.

11. Car je désire vous voir, pour vous faire part de quelque grâce spirituelle, afin de vous fortifier ;

12. c'est-à-dire, afin qu'étant parmi vous, nous puissions nous consoler *et nous encourager* mutuellement *les uns les autres* par la foi qui nous est commune.

13. Aussi, mes frères, je ne veux pas que vous ignoriez que je me suis souvent proposé de vous aller voir, pour faire quelque fruit parmi vous, comme parmi les autres nations ; mais j'en ai été empêché jusqu'à cette heure.

14. Je suis redevable aux Grecs et aux barbares, aux sages et aux simples ; *je suis également obligé de les instruire tous des vérités de la foi.*

15. Ainsi, autant qu'il est en moi, je suis prêt à vous annoncer aussi l'évangile, à vous qui êtes à Rome :

16. car je ne rougis point de l'évangile *de Jésus-Christ, quelque bas et méprisable qu'il paraisse aux yeux des hommes charnels et superbes*, parce qu'il est *la force et* la vertu de Dieu, *le moyen tout puissant et efficace dont il se sert* pour sauver tous ceux qui croient, premièrement les Juifs et puis les gentils.

17. Car la justice de Dieu y est révélée, *cette justice que Dieu donne et qui rend l'homme vraiment juste*, laquelle vient de la foi et se perfectionne dans la foi, selon qu'il est écrit : Le juste vit de la foi (1).

§. II. *Ingratitude et impiété des philosophes. Sages insensés. Dieu visible dans l'ordre du monde.*

18. *Cet évangile est encore la force et la vertu de Dieu pour sauver tous ceux qui croient ;* car la colère de Dieu y est révélée, laquelle éclatera du ciel contre toute l'impiété et l'injustice de

lui-même, et de communiquer son Esprit sanctificateur. Selon le texte grec, *il a été déclaré et reconnu Fils de Dieu*, par ses miracles, par le don du St. Esprit, par sa résurrection.

(1) Vérité capitale, par la quelle St. Paul entre en matière : la vraie justice, celle que les prophètes ont annoncée, et que Jésus-Christ nous a révélée dans l'évangile, ne vient point de l'homme,

ces hommes qui retiennent la vérité de Dieu dans l'injustice (1). *Or, c'est cette impiété et cette injustice que les gentils ont commises ;*

19. parce que ce qui se peut connaître de Dieu, leur a été découvert ; Dieu même le leur ayant découvert.

20. Car ce qu'il y a d'invisible en Dieu, est devenu visible depuis la création du monde, par la connaissance que ses créatures nous en donnent, sa puissance éternelle aussi et sa divinité *qui éclatent dans ses ouvrages ;* en sorte qu'ils sont inexcusables,

21. parce qu'ayant connu Dieu, ils ne l'ont point glorifié comme Dieu, et ils ne lui ont point rendu grâces ; mais ils se sont égarés dans leurs vains raisonnemens, et leur cœur insensé a été rempli de ténèbres.

22. Ainsi ces hommes qui se disaient sages sont devenus fous ;

23. et ils ont tranféré l'honneur qui n'est dû qu'au Dieu incorruptible, à l'image d'un homme corruptible, et à des figures d'oiseaux, de bêtes à quatre pieds et de serpens.

§. III. *Impiété punie par l'abandonnement aux passions infâmes et aux dérèglemens de l'esprit.*

24. C'est pourquoi Dieu les a livrés aux désirs de leur cœur, aux vices de l'impureté (2) ; en sorte qu'ils ont déshonoré eux-mêmes leurs propres corps ;

25. eux qui avaient mis le mensonge en la place de la vérité de Dieu, et qui avaient adoré et servi la créature plutôt que le Créateur, qui est béni dans tous les siècles. Amen.

26. C'est pourquoi Dieu les a livrés à des passions honteuses(3). Car les femmes parmi eux ont changé l'usage qui est selon la nature en un autre qui est contre la nature.

27. Les hommes de même, rejetant l'union des deux sexes, qui est selon la nature, ont été embrâsés de désirs les uns pour les autres, l'homme commettant avec l'homme des crimes détestables, et recevant *ainsi* en eux-mêmes la *juste* peine qui était due à leur égarement.

28. Et comme ils n'ont point aimé à connaître Dieu, *et qu'ils n'ont fait aucun état ni aucun usage de la connaissance qu'ils*

---

c'est-à-dire, des œuvres que l'homme fait par ses propres forces, mais *de Dieu.* Car elle *commence par la foi, et se perfectionne dans la foi.* Or la foi aussi bien dans son accroissement que dans son commencement est un don de la libéralité de Dieu par Jésus-Christ.

(1) C'est-à-dire, qui ont étouffé en eux-mêmes la lumière de la vérité, au lieu de la faire connaître par la pratique de la vertu, et par des témoignages publics de reconnaissance envers Dieu. Il parle ici, et dans tout le reste du chapitre, des payens ou idolâtres, et surtout de leurs philosophes qui avaient connu Dieu et qui ne l'avaient pas glorifié.

(2) C'est-à-dire, Dieu a permis, en punition de leur aveuglement volontaire, qu'ils tombassent dans les vices les plus honteux.

(3) *Dieu les a livrés,* et non en les portant au péché, mais en leur retirant ses grâces et en les abandonnant à eux-mêmes, par un juste châtiment : en sorte qu'ils se sont livrés aux passions les plus honteuses.

en avaient, Dieu *aussi* les a livrés à un sens réprouvé, en sorte qu'ils ont fait des actions indignes de l'homme ;

29. qu'ils ont été remplis de toute sorte d'injustice, de méchanceté, de fornication, d'avarice, de malice ; qu'ils ont été envieux, meurtriers, querelleurs, trompeurs, pleins de malignité, semeurs de faux rapports,

30. calomniateurs, ennemis de Dieu, outrageux, superbes, altiers, inventeurs *de crimes et* de nouveaux moyens de faire le mal, désobéissans à leurs peres et à leurs mères,

31. sans prudence, sans règle, sans affection, sans foi, sans miséricorde :

32. et après avoir connu la justice de Dieu, ils n'ont pas compris que ceux qui font ces choses sont dignes de mort, et non-seulement ceux qui les font, mais aussi ceux qui approuvent ceux qui les font. *Et ainsi ils se sont rendus plus criminels devant Dieu, et plus dignes de sa colère.*

CHAPITRE II (1).

§. I. *Juifs faisant ce qu'ils condamnent. Patience de Dieu redoutable aux impénitens.*

1. C'est pourquoi *aussi* vous êtes inexcusable, ô homme, qui que vous soyez, qui condamnez les autres ; parce qu'en les condamnant, vous vous condamnez vous-même, puisque vous faites les mêmes choses que vous condamnez, *et vous êtes même en cela, vous autres Juifs, plus criminels que les gentils.*

2. Car *pour nous*, nous savons, *non-seulement par la lumière naturelle dont il a plu à Dieu de nous éclairer, mais encore par la loi qu'il a eu la bonté de nous donner*, que Dieu condamne, selon sa vérité *et sa justice*, ceux qui commettent de telles actions.

3. Vous donc qui condamnez ceux qui les commettent, et qui les commettez vous-mêmes, pensez-vous pouvoir éviter la condamnation de Dieu ?

4. Est-ce que vous méprisez les richesses de sa bonté, de sa patience et de sa longue tolérance ? *les regardez-vous comme des marques de l'approbation qu'il donne à vos crimes, ou comme des preuves de l'impuissance où il est de les punir ?* ne savez-vous pas *au contraire* que la bonté de Dieu vous invite à la pénitence ?

5. Et cependant, par votre dureté et par l'impénitence de votre cœur, *au lieu de profiter de la miséricorde que Dieu vous présente, et du temps qu'il vous donne pour faire pénitence, vous vous en servez pour l'offenser plus hardiment, et pour multiplier le nombre de vos crimes ; et ainsi* vous vous amassez un trésor de colère pour le jour de la colère et de la manifestation du juste jugement de Dieu,

(1) S. Paul fait voir dans ce chapitre, que les Juifs ne se sont pas rendus moins dignes de la colère de Dieu, par leurs péchés, que les gentils.

6. qui rendra à chacun selon ses œuvres,

7. en donnant la vie éternelle à ceux qui, par leur patience *et leur persévérance* dans les bonnes œuvres, cherchent la gloire, l'honneur et l'immortalité ;

8. et répandant sa colère et son indignation sur ceux qui ont l'esprit contentieux (1), et qui ne se rendent point à la vérité, mais qui embrassent l'iniquité ; *et cela sans distinction du Juif et du gentil.*

9. *Car* l'affliction et le désespoir accableront l'âme de tout homme qui fait le mal, du Juif premièrement, et puis du gentil.

10. Mais la gloire, l'honneur et la paix seront le partage de tout homme qui fait le bien, du Juif premièrement, et puis du gentil.

§. II. *Ne point écouter la loi sans la pratiquer. Loi écrite dans le cœur.*

11. Car Dieu ne fait point acception de personnes (2).

12. Et ainsi tous ceux qui ont péché sans *avoir reçu* la loi (3), périront sans la loi, *et sans être jugés par la loi ;* et *que* tous ceux qui ont péché étant sous la loi, seront jugés par la loi (4).

13. Car ce ne sont point ceux qui écoutent la loi qui sont justes devant Dieu, mais *ce sont* ceux qui gardent la loi *qui* seront justifiés (5). *Ceux qui auront péché sous la loi ne pourront donc éviter la colère de Dieu.*

14. *Ceux qui auront péché sans avoir reçu la loi, seront justement condamnés aussi ;* car lorsque les gentils, qui n'ont point la loi, font naturellement (6), *et sans y être contraints par la loi*, les choses que la loi commande, *on peut dire alors que* ces hommes n'ayant point de loi *écrite*, se tiennent à eux-mêmes lieu de loi ;

15. et ils font voir que ce qui est prescrit par la loi, est écrit dans leur cœur, leur conscience leur en rendant témoignage, et leurs pensées les accusant *et les condamnant lorsqu'ils font le mal*, ou les défendant *et les approuvant lorsqu'ils font le bien*,

16. *réflexions et pensées qui paraîtront clairement* au jour où Dieu, selon l'évangile que je prêche, jugera, par Jésus-Christ, tout ce qui est caché dans les hommes (7).

---

(1) Il parle des Juifs obstinés dans leur incrédulité.

(2) C'est-à-dire, il ne considère la qualité ni des Juifs ni des gentils, quand il s'agit de récompenser la vertu, et de punir le vice.

(3) C'est-à-dire, les payens qui ont péché, sans avoir eu comme les Juifs, une loi écrite sur le parchemin, ou sur la pierre, ne laisseront pas d'être condamnés, non pas à la vérité comme transgresseurs de cette loi écrite qu'ils n'ont pas reçue, mais comme coupables de n'avoir pas vécu selon la loi naturelle, loi que Dieu a gravée dans le cœur de l'homme, en le créant, et dans laquelle les sages du paganisme avaient lu ces belles règles de morale qu'ils ont enseignées.

(4) La loi dont St. Paul parle ici et dans la suite est celle de Moïse, la loi écrite.

(5) Donc la foi seule ne justifie pas ; mais la foi avec les œuvres.

(6) *Naturellement* ne veut pas dire ici, sans le secours de la grâce, mais sans le secours de la loi; car c'est par le secours de la grâce que les gentils *font ce que la loi commandent.*

(7) Sens de cet endroit : Il y a des

§. III. *Juifs, maîtres des autres, ne s'instruisent point eux-mêmes. Quel est le Juif et la circoncision véritable.*

17. *Ces témoignages secrets de la conscience suffisent donc pour rendre les gentils inexcusables. Or, s'il en est ainsi, à quoi devez-vous vous attendre, vous Juifs, lorsque vous commettez les mêmes péchés que ces gentils? Car les gentils n'ont que les lumières de leur raison et le témoignage de leur conscience pour se conduire.* Mais si vous portez le nom de Juif, vous vous reposez sur la loi, *vous en reconnaissez la justice et l'equité*, vous vous glorifiez en Dieu, *à cause des faveurs qu'il vous a faites*,

18. vous connaissez sa volonté; et étant instruit par la loi, vous savez discerner ce qui est de plus utile,

19. vous vous flattez d'être le conducteur des aveugles, la lumière de ceux qui sont dans les ténèbres,

20. le docteur des ignorans, le maître des enfans *et des simples*, *comme* ayant dans la loi la règle de la science et de la vérité.

21. Vous donc qui instruisez les autres, vous ne vous instruisez pas vous-même : vous qui prêchez qu'il ne faut point dérober, vous dérobez :

22. vous qui dites qu'il ne faut point commettre d'adultère, vous commettez des adultères : vous qui avez en horreur les idoles, vous faites des sacriléges :

23. vous, *enfin*, qui vous glorifiez dans la loi, vous déshonorez Dieu par le violement de la loi.

24. Car vous êtes cause, comme dit l'écriture, que le nom de Dieu est blasphémé parmi les gentils, *qui s'imaginent qu'il approuve les crimes qu'il voit commettre à son peuple, ou qu'il est trop faible pour les punir. Vous croyez aussi peut-être qu'il les laissera impunis, à cause de l'alliance qu'il a faite avec vous, dont vous portez le sceau et la marque dans votre chair. Vous vous trompez : la circoncision ne vous méritera point cette impunité.*

25. La circoncision à la vérité est utile, si vous accomplissez la loi ; mais si vous la violez, tout circoncis que vous êtes, vous devenez *à l'égard de Dieu* un incirconcis.

26. Si donc un homme incirconcis garde les ordonnances de la loi (1), n'est-il pas vrai que tout incirconcis qu'il est, il sera considéré comme circoncis ?

27. Et ainsi celui qui étant naturellement incirconcis, accomplit la loi, vous condamnera, vous qui, avec la lettre *de la loi* et la circoncision, êtes un violateur de la loi : *et il sera devant Dieu comme*

---

gentils, qui sans le secours de la loi écrite, mais attentifs aux lumières de la raison et au témoignage de leur conscience, s'acquittent des devoirs que la loi prescrit. Ainsi la lumière intérieure leur tient lieu de la loi écrite, en leur découvrant ce que la loi commande, ou défend, en sorte qu'ils ont dans leur propre conscience, un témoin qui dépose pour ou contre eux, selon le bien ou le mal qu'ils font : et ce sera sur la déposition de ce même témoin qu'ils seront jugés au dernier jour.

(1) Tel était Corneille le centenier. *Voyez Actes des apôtres, ch. X.*

un homme vraiment Juif et vraiment circoncis.

28. Car le *vrai* Juif n'est pas celui qui l'est au-dehors, et la *véritable* circoncision n'est pas celle qui se fait dans la chair, et qui n'est qu'extérieure ;

29. mais le *vrai* Juif est celui qui l'est intérieurement, et la circoncision *véritable* est celle du cœur, qui se fait par l'esprit *de Dieu*, et non selon la lettre (1) *de la loi :* et la louange de ce *vrai* Juif vient non des hommes *qui ne le voient point*, mais de Dieu *qui le voit et qui opère en lui et avec lui cette circoncision véritable.*

(1) La circoncision dont parle l'apôtre, cette circoncision qui fait le vrai Israélite est celle du cœur, et consiste à en retrancher tout ce que la loi de Dieu condamne. Or un tel retranchement est nécessairement l'ouvrage du St. Esprit qui seul peut agir sur le cœur, et non pas de la lettre de la loi qui ne peut que frapper les yeux ou les oreilles. Si donc il se trouve des gentils *circoncis de cœur* qui accomplissent la loi, ce ne peut être que par le secours du St. Esprit.

CHAPITRE III (1).

§. I. *Avantage des Juifs sur les gentils. Erreur imputée à saint Paul.*

1. Quel est donc, *me direz-vous*, l'avantage des Juifs *au-dessus des gentils ?* et quelle est l'utilité de la circoncision ?

2. *Je vous réponds que* leur avantage est grand en toutes manières ; principalement en ce que les oracles de Dieu leur ont été confiés, *et que c'est à eux que les promesses de Dieu ont été faites, et en faveur desquels elles s'accompliront infailliblement.*

3. Car, enfin, si quelques-uns d'entr'eux n'ont pas cru, leur infidélité anéantira-t-elle la fidélité de Dieu (2) ? Non certes.

4. Mais Dieu est véritable, et tout homme est menteur, *et ainsi les Juifs ont pu manquer à leur parole ; mais Dieu ne manquera pas pour cela à la sienne : et leur infidélité, bien loin de nuire à la fidélité de Dieu, ne servira qu'à la faire éclater davantage*, selon qu'il est écrit : Afin que vous soyez reconnu juste *et fidèle* dans vos paroles, et que vous soyez victorieux quand on vous jugera (3).

(1) Ce chapitre est employé à prouver que les Juifs et les gentils, quelque avantage qu'ils puissent prétendre les uns contre les autres, sont tous pécheurs ; et que pour être justifiés, ils ont tous un égal besoin de la grâce de Jésus-Christ.

(2) C'est-à-dire, la certitude des promesses de Dieu, sa fidélité à les accomplir. Les promesses de Dieu, touchant le mystère du Messie et du salut des hommes, sont absolues et sans condition. Si plusieurs d'entre les Juifs, auxquels elles ont été adressées, ont refusé de croire, Dieu ne laissera pas de les accomplir fidèlement en faveur des autres Juifs et des gentils.

(3) Ce sont les paroles que David adresse à Dieu (ps. 50), en lui demandant pardon de son crime. La clémence dont vous userez envers moi, dit-il, en accomplissant, malgré mon ingratitude, les promesses que vous m'avez faites, convaincra toute la terre de

5. Mais si notre injustice, *ou notre infidélité*, fait *ainsi* paraître *davantage* la justice *ou la fidélité* de Dieu, que dirons-nous donc? Dieu (pour parler selon l'homme) n'est-il pas injuste de *nous* faire ressentir *les effets de* sa colère *lorsque nous péchons?*

6. Non certes: car si cela était, comment Dieu jugerait-il le monde, *puisqu'il faut être infiniment juste pour cela?*

7. Mais *cependant, me dira-t-on*, si par mon mensonge la vérité de Dieu a éclaté davantage pour sa gloire, *et si mon infidélité n'a servi qu'à signaler davantage la fidélité de Dieu*, pourquoi me condamne-t-on encore comme pécheur?

8. et pourquoi ne ferons-nous pas le mal, afin qu'il *nous* en arrive du bien? (comme quelques-uns publient que nous disons, par une calomnie qu'ils nous imposent); ces personnes, *qui nous accusent de soutenir cette doctrine pernicieuse*, seront justement condamnées. *Mais je reviens à mon sujet, et je dis:*

§. II. *Juifs ou gentils, tous dans le péché. Nul justifié par les œuvres de la loi.*

9. Quoi donc! sommes-nous préférables aux gentils, *à cause des avantages dont nous venons de parler? sommes-nous plus justes qu'eux, parce que nous avons eu l'honneur d'être les dépositaires des oracles de Dieu, et que c'est à nous qu'il a adressé ses promesses?* Nullement: car nous avons déjà convaincu et les Juifs et les gentils d'être tous dans le péché,

10. selon qu'il est écrit: Il n'y a pas un juste, *il n'y en a pas un seul* (1).

11. Il n'y a point d'homme qui ait de l'intelligence, il n'y en a point qui cherche Dieu.

12. Ils se sont tous détournés du droit chemin, ils sont tous devenus inutiles: il n'y en a point qui fasse le bien, il n'y en a pas un seul.

13. Leur gosier est un sépulcre ouvert; ils se sont servis de leurs langues pour tromper avec adresse: le venin de l'aspic est sur leurs lèvres:

14. leur bouche est remplie de malédiction et d'amertume:

15. leurs pieds sont vîtes *et légers* pour répandre le sang:

16. la ruine et le malheur sont dans leurs voies: *leur conduite ne tend qu'à opprimer les autres, et à les rendre malheureux:*

17. ils ne connaissent point la voie de la paix:

18. la crainte de Dieu n'est point devant leurs yeux.

19. Or nous savons que tout ce que dit la loi, c'est à ceux qui sont sous la loi qu'elle le dit, *et ainsi tout cela s'entend des Juifs, qui, selon le témoignage de l'écriture, ne sont pas moins criminels que les gentils:* afin que toute bouche soit fermée, et que

---

la certitude immuable de votre parole; et quiconque examinera votre conduite, sera obligé de reconnaître qu'elle est pleine de justice, de vérité et de miséricorde. St. Paul se sert de ces paroles pour prouver que l'incrédulité des Juifs ne servira qu'à faire éclater davantage la fidélité de Dieu dans ses promesses.

(1) C'est-à-dire, par le seul secours de la loi naturelle ou écrite.

tout le monde soit soumis à Dieu, *et se reconnaisse condamnable devant lui, bien loin que personne, soit Juif, soit gentil, puisse se glorifier de sa justification, ni prétendre l'avoir acquise par ses œuvres. Ce qui ne se peut faire non pas même par celles de la loi ;*

20. parce que nul homme ne sera justifié devant Dieu par les œuvres de la loi. Car la loi donne la connaissance du péché (1).

21. Mais maintenant, sans la loi, la justice de Dieu (2), à laquelle la loi et les prophètes rendent témoignage, *cette justice qui vient de Dieu, qui rend l'homme vraiment juste à ses yeux, et qui sera éternellement récompensée,* nous est découverte *par l'évangile que je prêche.*

§. III. *La foi en Jésus-Christ justifie. Elle ne détruit pas, mais elle établit la loi.*

22. Et cette justice *qui vient* de Dieu par la foi en Jésus-Christ, est pour tous ceux et sur tous ceux qui croient en lui, *soit Juifs, soit gentils ;* car il n'y a nulle distinction *pour cela entr'eux, et ils n'ont aucun mérite particulier qui puisse engager Dieu à les préférer les uns aux autres dans la distribution de ses dons ;*

23. parce que tous ont péché, et ont *également* besoin de *rapporter leur justification à* la gloire de Dieu ;

24. étant justifiés gratuitement par sa grâce (3) et par la rédemption qui est en Jésus-Christ,

25. que Dieu a proposé pour être la victime de propitiation, *qui seule peut réconcilier les hommes avec lui,* par la foi *qu'ils auront* en son sang, pour faire paraître *ainsi* sa justice, *cette justice qu'il donne lui-même, et decouvrir aux hommes le moyen dont il veut se servir pour les rendre vraiment justes à ses yeux,* pour la rémission des péchés passés,

26. qu'il a souffert avec tant de patience ; pour faire, *dis-je,* paraître en ce temps cette justice qui vient de lui ; afin qu'il soit *reconnu tout ensemble qu'il est seul ensentiellement* juste, *l'auteur de toute justice,* et qu'il justifie *seulement* celui qui a la foi en Jésus-Christ.

27. Où est donc, *ô Juif,* le sujet de votre gloire ? Il est exclus. Et par quelle loi ? est-ce par la loi

(1) Sens de cet endroit : Tout homme soit Juif, soit gentil, nait injuste et esclave du péché. Tant qu'il n'a point d'autre ressource que les lumières naturelles, ou même la connaissance de la loi de Dieu, il ne peut sortir de cet esclavage et devenir juste. Il le serait à la vérité s'il accomplissait la loi fidèlement (voyez ch. II, v. 13); mais il ne peut l'accomplir ainsi que par la grâce de Dieu méritée par Jésus-Christ. S'il croit donc n'avoir besoin que de connaître la loi, pour l'observer comme il faut, il demeurera dans son injustice. Car la lettre de la loi, séparée de l'esprit et de la grâce, ne fait que montrer à l'homme ses devoirs, sans les lui faire aimer ; elle lui reproche sa désobéissance et sa révolte contre Dieu, mais elle ne le rend pas soumis.

(2) C'est-à-dire, indépendamment de la loi, sans que les œuvres de la loi aient contribué à nous donner cette justice.

(3) Nous sommes justifiés gratuitement, parce qu'en effet rien de ce qui précède la justification, soit la foi, soit les œuvres, ne peut mériter cette grâce. *Conc. de Trente, sess. 8, ch. VIII*

des œuvres (1)? Non, mais par la loi de la foi (2). *Je veux dire que Dieu vous a ôté tout sujet de vous glorifier et de vous élever au-dessus des gentils, non en vous justifiant tous également par les œuvres de la loi, mais en ne vous justifiant les uns et les autres que par la foi.*

28. Car nous devons reconnaître que l'homme est justifié par la foi (3), sans les œuvres de la

(1) C'est-à-dire, la loi qui commande les œuvres à l'homme, et qui ne fait rien de plus.

(2) C'est-à-dire, la loi de l'évangile qui apprend à l'homme qu'il ne peut, de pécheur qu'il est, devenir juste que par la foi en Jésus-Christ.

(3) Remarquez qu'il ne dit pas *que la foi seule justifie l'homme*, comme l'ont prétendu certains hérétiques des temps anciens et modernes. Rien ne serait plus opposé à la doctrine de l'évangile, de tous les apôtres et de St. Paul lui-même, comme on a déjà eu occasion de le remarquer bien des fois, et comme on le verra encore dans la suite. En effet il dit dans cette épitre, ch. II, v. 6, *que Dieu rendra à chacun selon ses œuvres*: verset 13 du même chap.: *Que ce ne sont point ceux qui écoutent la loi qui sont justes devant Dieu, mais que ce sont ceux qui gardent la loi qui sont justifiés.* Voyez aussi chapitre VI, ou plutôt toute la suite de ses épitres, où il ne cesse de recommander la fuite du mal et la pratique du bien; recommandations inutiles, si la foi seule pouvait nous justifier et nous sauver. Il dit aux Galates, ch. V, v. 6.: *Que c'est la foi qui agit par la charité qui doit les sauver*: aux Corinthiens, 1ère épître, ch. VII, v. 19: *Que la circoncision n'est rien; que l'incirconcision n'est rien; mais que le tout est d'observer les commandemens de Dieu*: que quand même un homme aurait une foi assez grande pour transporter les montagnes, s'il n'a la charité, il n'est rien. En combien d'endroits de ses épîtres ne déclare-t-il pas que ceux qui commettent certains péchés n'entreront pas dans le royaume des cieux? Aussi l'apôtre St. Jacques déclare-t-il, en termes exprès, *que la foi sans les œuvres est morte.*

Par ces paroles: *l'homme est justifié par la foi*, St. Paul ne veut donc pas dire que la foi *seule* peut nous justifier et nous sauver: il entend seulement comparer la foi aux pratiques et aux observances de la loi, comme il fait encore dans son épître aux Galates, et nous faire comprendre que ce n'est point par ces œuvres de la loi, mais par la foi en Jésus-Christ que l'homme peut être justifié. La foi dont il parle, c'est celle par laquelle Abraham a été justifié, comme il nous le dit au chapitre suivant, versets 3 et 5; c'est surtout la foi chrétienne. Or la foi d'Abraham a eu ses œuvres; et la foi chrétienne, cette foi qui était dans St. Paul et dans les autres apôtres, a aussi ses œuvres qu'elle commande et qu'elle *opère par la grâce et par la charité.* Voyez ce qui est dit des œuvres qu'Abraham et les autres justes de l'Ancien-Testament ont opérées par la foi, dans l'épître aux Hébreux, ch. XI. Les écrits des apôtres et l'histoire de leur vie nous apprennent ce que la foi en J.C. a opéré en eux. *Voyez notes sur St. Matthieu, ch. VII, v.* 21; *ch. XXV, v.* 34, 35 *et* 40; *sur St. Jean, ch. III, v.* 15, *etc.*

Pour bien entendre en quel sens l'apôtre a dit que *l'homme est justifié par la foi*, et de quelle manière cette vertu est le *principe et comme la racine* de la justification, écoutons le saint concile de Trente. Voici en substance comme il s'exprime: " Si l'homme instruit des vérités de la foi, et touché " de la grâce, se tourne vers Dieu, par " un mouvement libre de sa volonté; " s'il croit sans hésiter tout ce que Dieu " a révélé et tout ce qu'il a promis; s'il " reconnaît humblement devant Dieu " qu'il est pécheur et qu'il ne peut être " justifié que par une grâce que Dieu ne " lui doit point et qu'il ne peut mériter, " mais que Jésus-Christ lui a acquise " par son sang; si ayant été d'abord " utilement ébranlé par la crainte de " la justice de Dieu, dans la vue de ses " péchés, il se rassure par une ferme " confiance en sa bonté infinie, et dans " la rédemption surabondante de Jésus-" Christ; s'il commence à aimer Dieu " comme source de toute justice; si par " le motif d'un tel amour, il hait et

loi (1); *en sorte que la loi ne donne aux Juifs aucun avantage sur les gentils pour la vraie justice, mais qu'il y a de ce côté-là une parfaite égalité entr'eux. Les Juifs n'en doivent pas être surpris ;*

29. *car enfin*, Dieu est-il seulement le Dieu des Juifs ? ne l'est-il pas aussi des gentils ? Oui, certes, il l'est aussi des gentils.

30. Car c'est le même Dieu, qui justifie par la foi les circoncis, et qui par la *même* foi justifie les incirconcis (2).

31. Détruisons-nous donc la loi, *parce que nous enseignons que la vraie justice qui sera récompensée éternellement se donne* par la foi ? Non, sans doute ; mais *au contraire* nous établissons la loi (3).

" déteste ses péchés, et qu'enfin il prenne " la résolution de commencer une vie " nouvelle, et d'observer les commandemens de Dieu...... c'est à de telles " dispositions, dont la foi est le commencement et la racine, que la grâce " de la justice est accordée." *Voyez concile de Trente, sess. 6, ch. VI.*

(1) Il parle des œuvres sans la foi, ou des œuvres que l'homme attend de ses forces naturelles, et sur lesquelles il prétend, comme les Juifs, établir sa propre justice. De telles œuvres, selon l'apôtre, ne conduisent à rien.

(2) *Dieu justifie par la foi, etc.*, c'est-à-dire, par la foi qui opère par la charité, et qui est jointe aux bonnes œuvres. *Voyez concile de Trente, sess. 6, ch. VIII. Voyez aussi la note sur le verset 28 ci-dessus.*

(3) En établissant, comme fait St. Paul, la foi pour fondement de la justice, loin de détruire la loi, on en assure l'accomplissement, puisque c'est par la foi seule qu'on peut parvenir à l'accomplir.

CHAPITRE IV (1).

§. I. *Abraham justifié, non par ses propres œuvres, mais par sa foi.*

1. *Mais si les œuvres de la loi ne donnent point la vraie justice,* quel avantage dirons-nous donc qu'a trouvé Abraham *qui est* notre père selon la chair ? *et quelle utilité a-t-il retirée de sa circoncision ? Je n'examine pas à présent quel avantage il en a reçu ; mais il est certain qu'il n'a pas été justifié par sa circoncision ni par ses œuvres :*

2. car si Abraham a été justifié par les œuvres (2), il a de quoi se glorifier, mais non devant Dieu, *pouvant se glorifier en lui-même de sa justification, et la regarder comme une récompense qu'il a méritée par ses œuvres, et non comme une grâce de Dieu, dont il soit obligé de lui rapporter toute la gloire. Cependant cette conséquence est fausse :*

3. car que dit l'écriture : Abraham crut à *la parole de* Dieu, et sa foi lui fut imputée à justice (3).

4. Or, *puisque, selon l'écriture,*

(1) St. Paul montre par l'exemple d'Abraham que la justification vient de la foi, et non des œuvres de la loi.

(2) C'est-à-dire, œuvres qu'il ait faites indépendamment de la foi.

(3) C'est-à-dire, par sa foi il devient juste aux yeux de Dieu. Mais la foi d'Abraham était un don de Dieu : ainsi sa justification venait de la grâce de Dieu et non de ses œuvres. Il est vrai

la justice a été imputée à Abraham, à cause de sa foi, et non à de ses œuvres, il n'a donc pas reçu la justice comme une récompense qui lui fût due, mais comme une pure grâce de Dieu; car il y a cette différence entre les œuvres et la foi, que la récompense qui se donne à quelqu'un pour ses œuvres, ne lui est pas imputée comme une grâce, mais comme une dette;

5. au lieu que quand un homme, sans faire des œuvres, croit en celui qui justifie le pécheur, sa foi lui est imputée à justice, *non comme une récompense qui lui soit due, mais comme une grâce qui lui est accordée*, selon le dessein de la grâce de Dieu.

6. C'est ainsi que David dit: Qu'un homme est heureux à qui Dieu impute la justice (1), sans les œuvres:

7. Heureux, *dit ce prophète*, ceux dont les iniquités sont pardonnés, et dont les péchés sont couverts (2)!

8. Heureux, *ajoute-t-il*, celui à qui Dieu n'a point imputé de péché (3)!

§. II. *Abraham justifié avant la circoncision et la loi.*

9. Or ce bonheur *d'être ainsi justifié gratuitement*, n'est-il que pour les circoncis? n'est-il point aussi pour les incirconcis? *Oui, sans doute; il est aussi pour les incirconcis, comme il paraît par l'exemple d'Abraham;* car nous venons de dire que la foi d'Abraham lui fut imputée à justice.

10. Quand donc lui a-t-elle été imputée *à justice?* est-ce après qu'il a été circoncis, ou lorsqu'il était encore incirconcis? Ce n'a point été après qu'il eut reçu la circoncision, mais avant qu'il l'eût reçue (4).

11. Et il reçut la marque de la circoncision, *non comme le prin-*

---

qu'il était juste dès lors, ayant tout quitté pour obéir à Dieu; mais le principe de cette obéissance était la foi. (Voyez ép. aux Hébreux, ch. XI, v. 8). Il reçut donc par le nouvel acte de foi, dont parle St. Paul, un nouvel accroissement de justice et de sainteté. Ses œuvres contribuèrent encore à conserver et à augmenter sa justice; mais elles n'avaient cette vertu qu'autant qu'elles étaient faites par l'esprit de la foi, et que *la foi y coopérait.* (Voyez concile de Trente, sess. 6, ch. X). Ainsi c'était toujours la foi, et non pas les œuvres sans la foi qui étaient le principe de la justice d'Abraham.

(1) C'est-à-dire, donne la justice. Dieu impute la justice en la donnant véritablement; il tient l'homme pour juste en le rendant tel par la communication de sa grâce et de son esprit; il l'impute gratuitement, et sans les œuvres, en vertu des mérites de son fils, parce que l'homme ne peut la mériter de lui-même et par ses œuvres.

(2) C'est-à-dire, récemment effacés. Dieu ne les voit plus, parce qu'en effet ils ne sont plus. Le prophète dit qu'ils sont *couverts*, parce que la justice, la charité ou la grâce habituelle couvre l'âme comme d'un vêtement.

(3) C'est-à-dire, bienheureux celui qui a conservé son innocence baptismal, qui n'a commis aucun péché grief; et biénheureux aussi celui qui par sa pénitence a obtenu le pardon de ses péchés.

(4) En effet, Abraham ne reçut la circoncision qu'un an avant la naissance d'Isaac; tandis qu'il avait reçu les promesses et la grâce de la justification plus de vint-cinq ans auparavant, lorsque Dieu lui commanda de sortir de la Mésopotamie. Ainsi ce fut par la foi et par la grâce, et non par la circoncision, qu'il fut justifié; ce qui est commun aux circoncis et aux incirconcis.

cipe de sa justification, mais comme le sceau de la justice *qui vient* de la foi, qu'il avait eue, lorsqu'il était encore incirconcis. *Dieu l'ordonna ainsi*, afin qu'il fût le père de tous ceux qui croient, n'étant point circoncis, et que leur foi leur fût aussi imputée à justice, *comme elle l'avait été à ce patriarche ;*

12. et le père des circoncis, qui non-seulement ont reçu la circoncision *charnelle et extérieure*, mais qui suivent aussi les traces de la foi qu'eut notre père Abraham, lorsqu'il était encore incirconcis. *Il ne faut pas s'étonner de ce que je dis qu'Abraham est le père des incirconcis, et que ceux qui n'ont pas la loi peuvent être justifiés comme ce patriarche, et mis au nombre de ses enfans :*

13. car ce n'est point par la loi que la promesse a été faite à Abraham ou à sa race qu'il serait l'héritier du monde, *c'est-à-dire, qu'il aurait de vrais enfans, successeurs de sa foi et héritiers de sa justice, dans toutes les parties du monde*, mais par la justice *qui vient* de la foi.

14. Car si ceux qui appartiennent à la loi sont les *seuls* héritiers *de la justice d'Abraham*, la foi devient inutile, et la promesse *de Dieu* demeure sans effet *par l'abus qu'on en fait.*

15. Car la loi produit la colère (1). Car là où il n'y a point de loi (2), il n'y a point de transgression de la loi.

§ III. *Grandeur de la foi d'Abraham. Ses imitateurs justifiés comme lui. Mort et résurrection de Jésus-Christ.*

16. Ainsi c'est par la foi, *et non par la loi que nous sommes héritiers de la justice d'Abraham*, afin que *nous le soyons* selon la grâce, *et que* la promesse *faite à ce patriarche ait son effet, et* demeure ferme pour tous ses enfans, non-seulement pour ceux qui appartiennent à la loi, mais encore pour ceux qui suivent la foi d'Abraham qui est le père de nous tous,

17. selon qu'il est écrit : Je vous ai établi père de plusieurs nations, *non d'une paternité charnelle, et qui paraisse aux yeux des hommes, mais d'une paternité spirituelle et qui paraît* devant Dieu, auquel il a cru, comme à celui qui ranime les morts, et qui appelle ce qui n'est point comme ce qui est :

18. et *en effet* il espéra contre *toute* espérance, et il crut qu'il deviendrait le père de plusieurs

(1) Non par elle-même, ni dans l'intention de Dieu qui l'a donnée ; mais parce que, prise en elle-même et à part de la foi et de la grâce, elle montre à l'homme ses devoirs, sans lui donner la volonté de les accomplir ; et ainsi elle devient pour lui une occasion de transgression et de désobéissance, qui attire la colère de Dieu.

(2) *Où il n'y a point de loi* donnée de vive voix ou par écrit, qui marque expressément aux hommes ce que Dieu exige d'eux, *il n'y a point de transgression.* St. Paul ne dit pas qu'il n'y a point de péché : car les infidèles, qui n'ont point d'autre loi que la raison et la conscience, pèchent toutes les fois qu'ils font ce que leur raison ou leur conscience condamne. Ainsi leurs fautes seront punies comme des actions contraires à la loi naturelle, mais non comme des *transgressions*, c'est-à-dire, com-

nations, selon ce qui lui fut dit : *Regardez le ciel, comptez les étoiles, si vous le pouvez ;* votre postérité sera ainsi.

19. Et il ne s'affaiblit point dans sa foi : il ne considéra point qu'étant âgé de près de cent ans, son corps était déjà comme mort, et que la vertu de concevoir était éteinte dans Sara.

20. Il n'hésita point non plus, et il n'eut pas la moindre défiance en la promesse de Dieu ; mais il se fortifia par la foi, rendant gloire à Dieu,

21. *et* étant pleinement persuadé qu'il est tout-puissant pour faire tout ce qu'il a promis.

22. C'est pour cette raison que sa foi lui a été imputée à justice.

23. Or, ce n'est pas pour lui seulement qu'il est écrit que sa foi lui a été imputée à justice ;

24. mais aussi pour nous, à qui elle sera imputée *de même*, si nous croyons en celui qui a ressuscité d'entre les morts Jésus-Christ Notre-Seigneur,

25. qui a été livré *à la mort* pour *expier* nos péchés, et qui est ressuscité pour *opérer* notre justification (1).

me des péchés commis de propos délibéré contre ce que Dieu a expressément commandé ou défendu.

(1) Jésus-Christ est mort pour nous mériter le pardon de nos péchés et le don de la justice : il est ressuscité, afin que cette justice nous fût donnée par la foi de la résurrection. Ce mystère établissant la qualité de Fils de Dieu, de sauveur et de rédempteur, c'est par la foi de la résurrection que nous recueillons le fruit de sa mort et des autres mystères.

CHAPITRE V.

§. I. *Confiance en Dieu. Fermeté et joie dans les maux. Amour et Saint-Esprit dans le cœur.*

1. ÉTANT donc justifiés par la foi, ayons (1) la paix avec Dieu par Jésus-Christ Notre-Seigneur,

2. par qui aussi nous avons entrée par la foi à cette grâce *de la justification* dans laquelle nous demeurons fermes, et nous nous glorifions dans l'espérance de la gloire des enfans de Dieu.

3. Et non-seulement *nous nous glorifions dans* cette espérance, mais nous nous glorifions encore dans les afflictions *présentes*, sachant que l'affliction produit la patience,

4. la patience l'épreuve, et l'épreuve l'espérance.

5. Or cette espérance ne trompe point, parce que l'amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs par le Saint-Esprit qui nous a été donné (2) *comme les arrhes de cette gloire que Dieu nous destine, et le gage précieux de l'amour infini qu'il a pour nous.*

(1) Selon le texte grec : *nous avons la paix.*

(2) Voyez évangile de St. Jean, ch. XVII, v. 26.

§. II. *Jésus-Christ mort pour ses ennemis : que fera-t-il pour ses amis ?*

6. Car, pourquoi, lorsque nous étions encore infirmes *et dans les langueurs du péché*, Jésus-Christ est-il mort, dans le temps *destiné de Dieu*, pour des impies, *sinon parce qu'il nous aime infiniment ?*

7. Car à peine quelqu'un voudrait-il mourir pour un juste : peut-être néanmoins que quelqu'un aurait le courage de donner sa vie pour un homme de bien.

8. Mais Dieu fait éclater son amour pour nous, en ce que, lorsque nous étions encore des pécheurs, Jésus-Christ est mort pour nous dans le temps *destiné de Dieu*.

9. *Si donc, lorsque nous n'étions que des méchans et des impies*, Jésus-Christ est mort pour nous, maintenant que nous sommes justifiés par son sang, nous serons à plus forte raison délivrés par lui de la colère *de Dieu*.

10. Car si, lorsque nous étions ennemis de Dieu, nous avons été réconciliés avec lui par la mort de son Fils, à plus forte raison, étant *maintenant* réconciliés *avec lui*, nous serons sauvés par la vie de ce même Fils.

11. Et non-seulement nous avons été réconciliés, mais nous nous glorifions même *d'avoir* en Dieu *un père et d'être ses enfans adoptifs* par Jésus-Christ Notre-Seigneur, par qui nous avons obtenu maintenant cette réconciliation *avec Dieu*.

§. III. *Péché originel. Jésus-Christ source plus abondante de grâce, qu'Adam de péché.*

12. C'est pourquoi, comme le péché est entré dans le monde par un seul homme, et la mort par le péché, ainsi la mort est passée dans tous les hommes par ce seul homme, en qui tous ont péché (1).

13. Car le péché a *toujours* été dans le monde *depuis Adam* jusqu'à la loi ; mais la loi n'étant point *encore*, le péché n'était pas imputé (2).

14. Mais la mort a régné depuis Adam jusqu'à Moïse, même sur ceux qui n'ont pas péché, par une transgression *expresse de la loi de Dieu*, comme a fait *le premier* Adam (3), qui est la figure du futur, *c'est-à-dire, de Jésus-Christ. Or ce règne de la mort sur eux est l'effet et la punition d'un péché originel et héréditaire, Dieu ne punissant que des pécheurs et des coupables.*

15. Mais il n'en est pas de la grâce comme du péché : car si, par le péché d'un seul, plusieurs sont morts, la miséricorde et le don de Dieu s'est répandu beaucoup plus abondamment sur plusieurs, par la grâce d'un seul homme, qui est Jésus-Christ.

16. Et il n'en est pas du don *de Dieu* comme *du mal arrivé* par un seul *homme qui a* péché :

---

(1) Ce texte prouve le péché originel contre les hérétiques anciens et modernes qui ont osé le nier.

(2) Il n'était pas imputé aux hommes comme une transgression et un mépris formel de la volonté de Dieu, distinctement marqué par la loi. *Voyez note sur le verset 15ème du chapitre précédent.*

(3) C'est-à-dire, sur les enfans même qui n'avaient que le péché originel, et

car nous avons été condamnés par le jugement *de Dieu* par un seul péché, au lieu que nous sommes justifiés par la grâce *de Jésus-Christ* après plusieurs péchés.

17. Si donc, à cause du péché d'un seul, la mort a régné par un seul *homme, qui est Adam*, à plus forte raison ceux qui reçoivent l'abondance de la grâce,et du don, et de la justice, règneront dans la vie par un seul *homme, qui est* Jésus-Christ.

18. Comme donc c'est par le péché d'un seul que tous les hommes sont tombés dans la condamnation *de la mort*, ainsi c'est par la justice d'un seul que tous les hommes reçoivent la justification de la vie.

19. Car comme plusieurs sont devenus pécheurs par la désobéissance d'un seul, ainsi plusieurs seront rendus justes par l'obéissance d'un seul.

20. Or *c'est ce que la loi ne pouvait faire : car* la loi est survenue, afin que le péché abondât (1) ; mais où il y a eu une abondance de péché, il y a eu *ensuite* une surabondance de grâce *que Dieu y a répandue*,

21. afin que, comme le péché avait régné en donnant la mort, la grâce de même règne par la justice, en donnant la vie éternelle par Jésus-Christ Notre-Seigneur.

---

sur les autres hommes, lesquels, quoique coupables, ne l'étaient pas d'avoir transgressé comme Adam le commandement exprès de Dieu.

(0) Ce n'est pas que la fin de la loi fût de multiplier les péchés : elle était donnée au contraire pour mettre un frein aux passions déréglées des hommes. Mais comme la loi, quand elle est seule, ne fait qu'irriter les mauvais désirs, elle est devenue, par la malice et par la faiblesse des hommes, l'occasion de beaucoup de péchés. Le mot *afin*, ici comme en plusieurs autres endroits de l'écriture, ne marque donc pas la fin, mais l'événement ou la conséquence de la chose, et a le même sens que l'adverbe *de sorte que*. *Voyez note sur le ch. III, v.* 15.

CHAPITRE VI.

§. I. *Le baptisé mort au péché n'y doit plus revivre. Vie nouvelle.*

1. QUE dirons-nous donc, *mes frères ?* demeurerons-nous dans le péché pour que la grâce abonde ?

2. A Dieu ne plaise. Car étant *une fois* morts au péché, comment vivrons-nous encore dans le péché ?

3. *Or* ne savez-vous pas que nous tous, qui avons été baptisés en Jésus-Christ, nous avons été baptisés en *la ressemblance de* sa mort ?

4. Car nous avons été ensevelis avec lui dans le baptême pour mourir *au péché*, afin que, comme Jésus-Christ est ressuscité d'entre les morts par la gloire de son père, *pour entrer dans une vie glorieuse et immortelle*, nous marchions aussi, *après être sortis des eaux du*

baptême, dans une vie nouvelle *et incorruptible* (1).

5. Car si nous avons été entés en lui (2) par la ressemblance de sa mort, *étant effectivement morts au péché par notre baptême, comme il est véritablement mort au monde sur la croix*, nous y serons aussi entés par la ressemblance de sa résurrection, *et nous mènerons une vie toute pure et toute sainte, après être sortis de cette eau salutaire, comme il est entré dans une vie toute céleste et toute divine, après être sorti du tombeau ;*

6. sachant que notre vieil homme (3) a été crucifié avec lui, afin que le corps du péché (4) soit détruit *en nous*, et que désormais nous ne soyons plus asservis au péché.

7. Car celui qui est mort est affranchi du péché (5).

8. Or, si nous sommes morts avec Jésus-Christ, nous croyons que nous vivrons aussi avec Jésus-Christ, *et que nous ne retomberons plus dans le péché qui est la mort de notre âme ;*

9. sachant que Jésus-Christ étant ressuscité d'entre les morts, ne meurt plus, *et que* la mort n'aura plus d'empire sur lui.

10. Car quant à ce qu'il est mort, *comme ç'a été* pour *détruire* le péché, il est mort seulement une fois, *et pour ne plus mourir, puisque le péché étant détruit, une seconde mort serait inutile ;* mais quant à ce qu'il vit *maintenant, et qu*'il vit pour Dieu, *il jouit d'une vie glorieuse et immortelle, comme Dieu est lui-même immortel et plein de gloire.*

11. Ainsi, vous aussi considérez que vous êtes morts au péché, et vivant pour Dieu en Jésus-Christ Notre-Seigneur.

§. II. *Que le péché ne soit plus notre roi, ni nous ses esclaves, ni nos corps ses armes.*

12. Que le péché (6) ne règne donc point dans votre corps mor-

---

(1) La mort de Jésus-Christ, sa sépulture, sa résurrection sont le principe et le modèle de notre mort au péché, et de notre résurrection à la grâce et à la justice. Le baptême est pour notre âme ce que la croix et le sépulcre ont été pour Jésus-Christ. Son corps est mort sur la croix à la vie mortelle et corruptible qu'il tirait d'Adam : après être entré mort au tombeau, il en est sorti vivant d'une vie nouvelle, immortelle et incorruptible. Ainsi par le baptême l'homme meurt à la vie du péché qui vient d'Adam : l'eau baptismale, où, selon l'ancien usage, on plongeait entièrement celui qu'on baptisait, est comme le tombeau où il est enseveli, et d'où il sort avec une vie nouvelle, c'est-à-dire, la vie de la grâce et de la justice qui lui est donnée par Jésus-Christ.

(2) C'est-à-dire, unis étroitement et incorporés à Jésus-Christ, comme la greffe l'est au tronc, pour mourir comme lui et avec lui.

(3) St. Paul distingue en nous deux hommes : le *vieil homme* et le *nouveau*. Le *vieil homme*, c'est la nature corrompue, la concupiscence avec tous ses vices, qui nous vient d'Adam : l'*homme nouveau*, c'est l'homme renouvelé par la grâce et la charité, c'est l'état de justice et de sainteté qui vient de Jésus-Christ qui est le second Adam.

(4) C'est-à-dire, la masse des vices et des péchés, ou la concupiscence qui en est la source.

(5) Quiconque est mort par le baptême, n'est plus sous la servitude du péché ; de même qu'un esclave, quand il meurt, est affranchi de la servitude de son maître.

(6) Selon quelques-uns, St. Paul parle ici du péché proprement dit ;

F 3

tel (1), en sorte que vous obéissiez à ses désirs déréglés (2).

13. N'abandonnez point non plus au péché les membres de votre corps pour lui servir d'armes d'iniquité ; mais donnez-vous à Dieu comme vivans, de morts que vous étiez, et consacrez-lui les membres de votre corps, pour *lui* servir d'armes de justice.

14. Car le péché ne vous dominera plus, parce que vous n'êtes plus sous la loi (3), mais sous la grâce, *qui a détruit cet empire du péché que la loi n'avait pu renverser*, *et qui nous a mis dans la liberté des enfans, que la loi n'avait pu nous donner.*

15. Quoi donc ! pècherons-nous, parce que nous ne sommes plus sous la loi, mais sous la grâce ? *et la liberté que la grâce nous a donnée ne servira-t-elle qu'à nous mettre en état de suivre plus librement les impressions du péché, et d'obéir plus facilement à ses mouvemens déréglés ?* Dieu nous en garde, *mes frères.*

16. Car ne savez-vous pas que, de qui que ce soit que vous vous rendiez esclaves pour lui obéir, vous demeurerez esclaves de celui à qui vous obéissez, soit du péché, pour *y trouver* la mort, soit de l'obéissance *à la foi*, pour *y trouver* la justice *et la vie ?*

17. Mais Dieu soit loué de ce qu'ayant été auparavant esclaves du péché, vous avez obéi du fond du cœur à la doctrine *de l'évangile*, sur le modèle de laquelle vous avez été formés.

18. Et ainsi ayant été affranchis du péché, vous êtes devenus esclaves de la justice (4).

§. III. *Se donner tout à Dieu, comme on s'est abandonné à l'injustice. Fruit du péché et de la grâce.*

19. *Lorsque je ne demande ainsi de vous, pour la justice, que la*

---

d'autres croient avec plus de probabilité que par le *péché* il entend, ici et dans la suite, la concupiscence, c'est-à-dire, ce penchant malheureux au mal qui est en nous, ou cette inclination que nous avons à nous aimer, à rapporter tout à nous, à aimer les créatures pour elles-mêmes, et à chercher en elles notre bonheur plutôt qu'en Dieu. St. Paul l'appelle *péché*, parce qu'elle vient du péché et qu'elle porte au péché.

(1) C'est-à-dire, pendant cette vie mortelle. D'ailleurs le corps est comme le siége de la concupiscence, et les membres du corps sont comme les armes dont elle se sert pour combattre contre l'esprit.

(2) La concupiscence demeure dans l'homme même après le baptême ; mais elle n'y règne plus, à moins que l'homme ne se rende de nouveau son esclave, en obéissant volontairement à ses désirs déréglés.

(3) Etre *sous la loi*, c'est l'état du Juif charnel, qui, n'attendant que de ses propres forces l'accomplissement de la loi, et n'ayant pas l'esprit d'amour, par lequel seul on l'accomplit comme il faut, demeure asservi au péché et à la malédiction prononcée par la loi ; parce qu'il la viole ouvertement, ou qu'il l'accomplit en esclave, par la seule crainte du châtiment. Etre *sous la grâce*, c'est accomplir la loi par cet esprit d'amour qui est propre aux enfans et que Dieu répand dans les cœurs par les mérites du sang de Jésus-Christ. C'est l'état du vrai chrétien : c'était celui des justes de l'Ancien-Testament. Quoiqu'ils vécussent au temps de la loi, ils n'étaient pas sous la loi, mais sous la grâce, vivant de la foi, fondant toute leur espérance sur les mérites du Messie promis, et servant Dieu par amour.

(4) En renonçant au péché pour se donner à Dieu, on passe d'une servitude à une autre, mais heureuse et infiniment préférable à la fausse liberté qu'on

même fidélité que vous avez eue pour le péché, je vous parle humainement, à cause de la faiblesse de votre chair, *et je vous propose un devoir si juste et si accommodé à votre infirmité, que vous ne pouvez refuser de vous en acquitter :* comme donc vous avez fait servir les membres de votre corps à l'impureté et à l'injustice, pour commettre l'iniquité, faites-les servir maintenant à la justice, pour la sanctification *de votre vie. C'est la récompense que vous en recevrez, bien différente de celle que vous retiriez du péché.*

20. Car lorsque vous étiez esclaves du péché, vous étiez libres de la justice (1), *et vous obéissiez entièrement à tout ce que le péché demandait de vous, en vous abandonnant à toute sorte de crimes.*

21. Quel fruit donc tiriez-vous alors de ces désordres dont vous rougissez maintenant ? *Aucun, sans doute :* car ils n'ont pour fin que la mort.

22. Mais à présent, étant affranchis du péché, et devenus esclaves de Dieu, le fruit que vous retirez *de l'obéissance que vous lui rendez*, est votre *propre* sanctification, et la fin sera la vie éternelle.

23. Car la mort est la solde *et le paiement* du péché (2) ; mais la grâce *qu'on reçoit* de Dieu *pour récompense de la fidélité à garder la justice*, c'est la vie éternelle *qu'il donne* en Jésus-Christ Notre-Seigneur, *et par ses mérites, à ceux qui obéissent à la foi et qui vivent dans la sainteté qu'elle demande d'eux.*

---

prétendait trouver auparavant en suivant ses passions.

(1) C'est-à-dire, vous aviez secoué le joug de la justice.

(2) La solde est la paie que l'on donne à un soldat. Le péché a ses soldats, et Dieu a les siens. La récompense de ceux qui servent le péché est la mort éternelle : celle que Dieu donne aux siens est la vie éternelle, qui est tout ensemble une juste récompense rendue au mérite des bonnes œuvres et une grâce accordée par miséricorde, à cause de Jésus-Christ : car nos mérites mêmes sont des dons de Dieu, et la vie éternelle, avec les bonnes œuvres qui y conduisent, nous a été préparée de toute éternité par une miséricorde toute gratuite.

CHAPITRE VII.

§. I. *Fidèles morts à la loi, ne vivent plus que pour Dieu.*

1. *Vous ne devez pas être surpris de ce que je viens de dire que vous n'êtes plus sous la loi. En effet*, mes frères, ne savez-vous pas (car je parle à ceux qui sont instruits de la loi) que la loi *ne* domine sur l'homme *que pour* autant de temps qu'il vit ? *C'est ce qui paraît clairement dans la loi du mariage.*

2. Car une femme mariée est liée par la loi *du mariage* à son mari tant qu'il est vivant ; mais, s'il vient à mourir, elle est dégagée de la loi qui la liait à son mari.

3. Si donc elle épouse un autre

homme pendant la vie de son mari, elle sera tenue pour adultère ; mais, si son mari vient à mourir, elle est affranchie de cette loi qui la liait à son mari, et elle en peut épouser un autre sans être adultère (1).

4. Ainsi, mes frères, vous êtes vous-mêmes morts à la loi par le corps de Jésus-Christ (2), *avec qui vous avez été crucifiés*, pour être à un autre *mari* qui est ressuscité d'entre les morts, *et qui nous a ressuscités avec lui*, afin que nous produisions des fruits pour Dieu (3), *comme nous en avons produit pour la mort*.

5. Car lorsque nous étions dans la chair *et sous la loi charnelle*, les passions *déréglées* qui nous portent au péché, étant excitées par la loi (4) *et irritées par ses défenses*, agissaient dans les membres de notre corps pour leur faire produire des fruits pour la mort (5).

6. Mais maintenant nous sommes affranchis de cette loi de mort (6) dans laquelle nous étions retenus, en sorte que nous devons servir *Dieu* dans la nouveauté de l'esprit, et non dans la vieillesse de la lettre (7), *c'est-à-dire, dans une nouveauté de vie, de sentimens et d'inclinations inspirées par le Saint-Esprit, et non dans ces vieilles dispositions de crainte purement servile, de révolte et de terreur, que la lettre de la loi produisait en nous.*

§. II. *Loi sainte par elle-même. Concupiscence irritée par la loi.*

7. Que dirons-nous donc ? la loi est-elle péché *ou la cause du péché, elle qui, selon nous, excite les inclinations déréglées qui nous portent au péché ? Non, mes frères.* Dieu nous garde d'une telle pensée. *La loi n'est point péché ; elle ne nous porte point*

(1) L'alliance de l'homme et de la femme est, selon St. Paul, la figure de l'ancienne alliance de la loi et de l'homme. L'homme sous la loi est comparé à une femme qui a un mari, à qui elle doit être soumise : quand il se détourne de la loi, il est comparé à une femme adultère qui manque de fidélité à son époux. L'infidélité de la femme adultère ne rompt pas le lien du mariage : l'alliance subsiste jusqu'à la mort de l'une des deux parties. Ainsi l'homme infidèle et désobéissant à la loi, n'est pas pour cela délivré de ce maitre impérieux ; il demeure nécessairement assujetti ou au commandement ou à la peine portée par la loi, jusqu'à ce que la loi ou lui meure.

(2) C'est-à-dire, par la mort du corps de Jésus-Christ sur la croix.

(3) Depuis que l'homme est mort à la loi, par Jésus-Christ, il n'appartient plus à la loi, mais à Jésus-Christ même qui l'a ressuscité, qui est en lui le principe d'une vie nouvelle, et qui, au lieu d'une lettre qui était pour lui une occasion continuelle de mort, a écrit dans son cœur une loi spirituelle et vivante, qui le rend victorieux du péché et fécond en toute sorte de bonnes œuvres.

(4) Il ne dit pas que ces passions criminelles étaient *produites* par la loi, mais qu'*elles étaient*, ou qu'elles agissaient à l'occasion de la loi qui les condamnait sans pouvoir les guérir. *Voyez note sur le ch. IV, v.* 15.

(5) C'est-à-dire, des œuvres d'iniquité qui nous donnaient la mort.

(6) C'est-à-dire, qui nous causait la mort, non par elle-même, mais par la violence de nos passions que les défenses de la loi irritaient.

(7) St. Paul appelle la loi ancienne *la vieille lettre*, par opposition à la loi nouvelle de l'évangile, loi de grâce et d'amour qui a pris la place d'une loi de crainte qui ne fesait que commander et menacer.

au péché ; mais *au contraire elle nous le fait connaître, afin que nous puissions l'éviter ; et* je n'ai connu le péché que par la loi ; car je n'aurais point connu la convoitise, si la loi n'avait dit : Vous ne convoitrez point (1).

8. Mais le péché, *c'est-à-dire, la concupiscence que j'appelle péché, parce qu'elle est en même temps l'effet et la cause du péché,* ayant pris occasion *de s'irriter* du commandement *et des défenses de la loi,* a produit en moi toute sorte de convoitises, *et c'est ce qui m'a fait dire que les inclinations déréglées qui nous portent au péché, sont excitées par la loi ;* car sans la loi, le péché était *comme* mort (2).

9. Et moi je vivais autrefois sans loi (3) ; mais le commandement *de la loi* étant survenu, le péché a commencé à revivre,

10. et moi je suis mort (4). Et *ainsi* il s'est trouvé que le commandement qui devait servir à me donner la vie, a servi à me donner la mort.

11. Car le péché, *ou la concupiscence,* ayant pris occasion du commandement *de s'irriter davantage,* m'a séduit et m'a tué par le commandement même *qui devait servir à me donner la vie.*

12. Ainsi *la concupiscence est la source du péché, et* la loi *d'elle-même* est *véritablement* sainte, et le commandement est *véritablement* saint, juste et bon.

13. *Mais, me dira-t-on encore,* ce qui est bon *en soi* est-il devenu mortel pour moi ? Dieu nous garde de le penser ; mais *c'est* le péché, *ou la concupiscence, qui,* pour *faire* paraître *combien elle est* péché, *c'est-à-dire, combien elle est mauvaise en elle-même,* m'a donné la mort par une chose qui était bonne ; de sorte que le péché, *ou la concupiscence, bien loin d'avoir été réprimé par les préceptes et les défenses de la loi,* est devenu par le commandement une source plus abondante de péché. *Ce n'est donc pas la loi qui est la cause du péché, c'est la concupiscence qui est en moi.*

§. III. *Loi de la chair. Loi de l'esprit. Combat des deux.*

14. Car nous savons que la loi est spirituelle ; mais moi, je suis charnel, vendu pour être assujetti au péché (5) *et à la concupis-*

---

(1) St. Paul représente ici, en sa personne, l'état de l'homme avant la loi et sous la loi. Ces paroles : *Je n'ai connu le péché que par la loi,* ne signifient pas, qu'avant la loi écrite, les hommes n'eussent aucune connaissance du péché, mais seulement qu'il y a bien des choses qu'ils ne prenaient pas pour des péchés, avant que la loi les eût fait connaître en les défendant. Tels sont les mauvais désirs qu'il donne ici comme un exemple.

(2) C'est-à-dire, comme assoupi : l'homme alors se livrant à ses mauvais désirs sans remords, parce qu'il n'en connaissait pas l'injustice.

(3) St. Paul continue de représenter l'homme avant la loi et sous la loi ; et c'est au nom de cet homme qu'il dit ici : *Je vivais ;* et dans le verset suivant : *Je suis mort. Je vivais,* c'est-à-dire, je paraissais vivant ; parce qu'ignorant plusieurs de mes devoirs les plus indispensables, je ne me trouvais coupable de rien à tous ces égards.

(4) *Je suis mort,* c'est-à-dire, mes passions s'étant révoltées contre la loi, je l'ai trangressée, et j'ai mérité la mort éternelle.

(5) St. Paul continue de faire sentir à quel point l'homme est asservi à la concupiscence, lors même qu'il est ins-

cence, dont je sens les mouvemens qui s'élèvent dans ma chair, et cela malgré moi :

15. car je n'approuve pas ce que je fais ; car je ne fais pas le bien que je veux, mais je fais le mal que je hais (1).

16. Que si je fais ce que je ne veux pas, je consens à la loi, et je reconnais qu'elle est bonne.

17. Et ainsi ce n'est plus moi qui fais cela (2), mais c'est le péché, *ou la concupiscence*, qui habite en moi.

18. Car je sais que le bien ne se trouve pas en moi, c'est-à-dire, dans ma chair (3) ; parce que je trouve en moi la volonté de faire le bien, mais je ne trouve pas le moyen de l'accomplir (4).

19. Car je ne fais pas le bien que je veux ; mais je fais le mal que je ne veux pas.

20. Que si je fais ce que je ne veux pas, ce n'est plus moi qui le fais, mais c'est le péché, *ou la concupiscence*, qui habite en moi.

21. Lors donc que je veux faire le bien, je trouve en moi une loi *qui s'y oppose*, parce que le mal, *c'est-à-dire, la concupiscence qui nous porte au mal*, réside en moi.

22. Car je me plais dans la loi de Dieu, selon l'homme intérieur (5) ;

23. mais, *en même temps*, je sens dans les membres de mon corps une autre loi qui combat contre la loi de mon esprit, et qui me rend captif sous la loi du péché (6) qui est dans les membres de mon corps.

---

truit de la loi; qu'il en reconnait la justice, qu'il condamne le mal et qu'il approuve le bien. Car avec cela sa volonté demeure ennemie de la loi, esclave du péché et de ses passions, tant qu'elle n'est pas délivrée par la grâce de Jésus-Christ.

(1) C'est-à-dire, je ne fais pas ce que ma raison éclairée par la loi me fait voir être juste, ce que j'estime et ce que j'approuve ; et je fais ce que je condamne comme injuste et ce que ma conscience me reproche quand je l'ai fait.

(2) Ces expressions montrent que St. Paul ne parle pas ici du péché proprement dit, mais des mouvemens de la concupiscence, qui ne sont péché que lorsque la volonté y donne un consentement délibéré. Au reste, cette sorte de répugnance, dont parle St Paul, que l'homme éprouve à se livrer ainsi au mal contre les lumières de sa raison et de sa conscience, fait bien voir que ce mal n'a pas son principe dans la nature même de l'homme, tel qu'il est sorti des mains du Créateur, mais dans le péché qui a altéré et corrompu un fonds qui était bon de lui-même.

(3) C'est-à-dire, dans cette chair corrompue où règne la concupiscence, il n'y a rien qui me porte au bien.

(4) C'est-à-dire, quelque bonne résolution que j'aie, par le secours de la grâce, de faire le bien, cependant je n'accomplis pas tout le bien que je veux, parce que la concupiscence, qui est dans ma chair, s'oppose sans cesse à mes bons désirs.

(5) *L'homme intérieur*, c'est cette partie de nous-mêmes où luit la lumière de la vérité ; c'est la raison et la conscience ; c'est l'esprit en tant qu'opposé à la chair. Tant que cet homme intérieur persévère dans le bien, tout le reste est bien.

(6) Cette *loi du péché*, c'est encore la concupiscence dont l'apôtre continue de déplorer les malheureux effets en nous. Cependant cette espèce de captivité, où elle nous tient, n'ôte rien à notre liberté : elle nous *tient captifs* en ce sens que nous ne pouvons nous en délivrer ; mais nous pouvons toujours, avec la grâce de Dieu, réprimer ses mouvemens et ses révoltes : elle agit malgré nous dans notre chair ; mais notre esprit demeure toujours libre. C'est une vérité de foi que l'homme a conservé son libre arbitre ; qu'il ne pé-

24. Malheureux homme que je suis ! qui me délivrera de ce corps de mort (1) ?

25. Ce sera la grâce de Dieu par Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ainsi je suis moi-même soumis à la loi de Dieu, selon l'esprit, et à la loi du péché, selon la chair (2).

che que parce qu'il veut bien se laisser aller au mal, et que tous les efforts de la concupiscence ne peuvent lui faire perdre la grâce et l'amour de Dieu, qu'autant qu'il y consent bien librement.

(1) C'est-à-dire, de cet assujettissement aux convoitises de la chair, aux mauvaises passions. C'est toujours la concupiscence qu'il appelle ailleurs *le corps de péché*, *la loi du péché*. *Voyez notes sur le ch. VI, v.* 6 *et* 12.

(2) Ces dernières paroles de l'apôtre montrent que la *loi de péché* ou la concupiscence, à laquelle il était *assujetti selon la chair*, ne diminuait en rien la liberté de son esprit qui demeurait *soumis à la loi de Dieu par la grâce de Jésus-Christ*. Ce qui prouve que l'homme, tout assujetti qu'il est à cette malheureuse concupiscence, conserve cependant sa liberté, et peut toujours faire le bien avec le secours de la grâce de Dieu. (Voyez note sur le 23ème verset ci-dessus). Nous devons donc nous donner bien de garde de croire, avec certains hérétiques qui ont nié le libre arbitre, que St. Paul enseigne l'impossibilité, même pour l'homme juste, d'observer la loi de Dieu et de faire le bien. Ce qu'il a voulu nous représenter, dans les douze derniers versets de ce chapitre, ce n'est pas une impossibilité, mais une certaine difficulté de faire le bien ; c'est le combat que l'homme justifié sent au-dedans de lui-même entre la charité, qui le tient attaché au bien, et la concupiscence qui fait de continuels efforts pour l'entraîner au mal.

CHAPITRE VIII.

§. I. *Juste délivré de la loi de mort. Vie de la chair, vie de l'esprit, contraires et inalliables.*

1. Il n'y a donc point maintenant de condamnation pour ceux qui sont en Jésus-Christ, qui ne marchent point selon *les inclinations corrompues de* la chair, *mais qui se conduisent selon l'esprit de Dieu ;*

2. parce que la loi de l'esprit de vie (1) qui est en Jésus-Christ, m'a délivré de la loi du péché et de la mort (2) *à laquelle nous étions assujettis, et que la loi n'avait pu détruire.*

3. Car ce qu'il était impossible que la loi fît, à cause qu'elle était affaiblie par la chair, *dont la corruption était trop grande pour être guérie par ce remède*, Dieu l'a fait, ayant envoyé son propre Fils, revêtu d'une chair semblable à celle qui est sujette au péché ; et par le péché il a condamné le

(1) C'est-à-dire, la loi nouvelle de l'évangile, par laquelle le Saint-Esprit ou l'Esprit de vie nous est donné.

(2) Sens de ces deux versets : Celui que la grâce de l'Esprit-Saint a affranchi de l'esclavage du péché, et qui demeure attaché à Jésus-Christ, n'a point de condamnation à craindre : car la loi du péché ou de la mort, c'est-à-dire la concupiscence, ne domine plus en lui. Il est vrai qu'il n'en est point totalement délivré : elle vit encore et il en sent les mouvemens ; mais en elle-même elle n'est pas un péché, et tant qu'il n'en suit point l'attrait par le libre consentement de sa volonté, il n'est point coupable.

péché dans la chair (1), *et nous a délivrés de la servitude où il nous tenait assujettis*,

4. afin que la justice de la loi fût accomplie en nous, *que nous accomplissions ses ordonnances pleines d'équité, et que nous soyons justifiés, nous* qui ne marchons pas selon la chair, mais selon l'esprit (2).

5. Car ceux qui sont charnels *aiment et* goûtent les choses de la chair ; mais ceux qui sont spirituels *aiment et* goûtent les choses de l'esprit.

6. Or la prudence de la chair, *c'est-à-dire, cet amour des choses de la chair*, est la mort *de l'âme*, au lieu que la prudence de l'esprit, *c'est-à-dire, l'amour des choses de l'esprit, en* est la vie et la paix.

7. Car la sagesse *ou l'amour des choses* de la chair est ennemie de Dieu : car elle n'est point soumise à la loi de Dieu, et ne le peut être, *lui étant entièrement opposée*.

8. Ceux donc qui sont dans la chair, *et qui se laissent emporter à ses mouvemens déréglés*, ne peuvent plaire à Dieu.

9. Mais pour vous, vous n'êtes point dans la chair ; *vous n'êtes point soumis à son empire ;* mais *vous êtes* dans *le règne de* l'esprit : si toutefois l'Esprit de Dieu, *que vous avez reçu dans votre baptême*, habite *encore* en vous. Or, si quelqu'un n'a point l'Esprit de Jésus-Christ, il n'est point à Jésus-Christ.

10. Mais si Jésus-Christ est en vous, à la vérité le corps est *sujet à la* mort, à cause du péché, *dont la mort est la peine*, mais l'esprit est vivant, à cause de la justice *que l'Esprit de Jésus-Christ habitant en vous répand dans votre âme, et non-seulement votre esprit est vivant, mais votre corps vivra aussi*.

11. Car si l'Esprit de celui qui a ressuscité Jésus-Christ d'entre les morts habite en vous, celui qui a ressuscité Jésus-Christ d'entre les morts donnera aussi la vie à vos corps mortels, à cause de son Esprit qui habite en vous.

§. II. *Enfans de Dieu, poussés par l'esprit de Dieu, l'aiment comme leur père, soupirent après leur délivrance.*

12. Ainsi, mes frères, nous sommes redevables, non à la chair pour vivre selon la chair (3), *mais à l'Esprit de Dieu pour vivre selon cet Esprit*.

13. Car *enfin* si vous vivez selon la chair, vous mourrez ; mais si vous faites mourir par l'esprit les actions de la chair, vous vivrez *de la vie glorieuse et immortelle de Dieu même*.

14. Car tous ceux qui sont poussés par l'Esprit de Dieu, *et qui suivent ses saintes impres-*

(1) C'est-à-dire, par la chair de Jésus-Christ semblable à celle des pécheurs, et devenue victime pour le péché, Dieu a condamné et aboli le péché qui était dans les hommes charnels.

(2) C'est-à-dire, nous qui ne menons plus une vie charnelle en nous livrant aux mouvemens de la concupiscence, mais qui menons une vie spirituelle en suivant l'impression de l'Esprit-Saint qui est en nous.

(3) C'est-à-dire, pour suivre les désirs de la concupiscence.

vions, sont les enfans de Dieu, *et doivent par conséquent jouir d'une vie semblable à celle de leur père.*

15. *Or vous êtes vous-mêmes du nombre de ses enfans ;* car vous n'avez point reçu l'esprit de servitude, qui vous retienne encore dans la crainte *des esclaves ;* mais vous avez reçu l'esprit d'adoption des enfans (1), par lequel nous crions *tous :* Mon père, mon père. *Et avec raison ;*

16. car l'Esprit *de Dieu* rend lui-même témoignage à notre esprit, *par la confiance et l'amour qu'il nous inspire*, que nous sommes enfans de Dieu (2).

17. Et si nous sommes enfans, nous sommes aussi héritiers, héritiers de Dieu, et cohéritiers de Jésus-Christ; pourvu toutefois que nous souffrions avec lui, afin que nous soyons aussi glorifiés avec lui; *car c'est une condition absolument nécessaire. Il ne faut pas qu'elle vous paraisse trop dure, ni qu'elle vous fasse perdre courage :*

18. car je suis persuadé que les souffrances de la vie présente n'ont point de proportion avec cette gloire à venir qui sera un jour découverte en nous, *et après laquelle toutes les créatures soupirent.*

19. Car toutes les créatures attendent avec un grand désir la manifestation *et la gloire* des enfans de Dieu (3) ;

20. car elles sont *présentement* assujéties a la vanité *et au dérèglement auquel la cupidité des hommes et la malice des démons les font servir*, non pas volontairement, mais *cependant elles s'y soumettent*, à cause de celui qui les y a assujéties,

21. dans l'espérance *qu'elles ont reçue de lui*, qu'elles seraient elles-mêmes *un jour* délivrées de cet asservissement à la corruption *où elles sont à présent*, pour participer à la liberté et à la gloire des enfans de Dieu.

22. Car nous savons que jusqu'à présent toutes les créatures soupirent *dans cette attente*, et sont *comme* dans le travail de l'enfantement.

23. Et non-seulement elles,

---

(1) L'esprit du judaïsme est un esprit de crainte et de servitude : l'esprit du christianisme est un esprit d'amour et de liberté. Le juif est esclave et sert Dieu par la crainte du châtiment : le chrétien est enfant de Dieu et le sert par amour. La crainte est donc le propre caractère de l'ancienne loi, et l'amour celui de la nouvelle. Ainsi, quoiqu'il soit vrai que la crainte des supplices éternels est bonne, utile et recommandée par Jésus-Christ même, tout homme cependant qui s'abstient du péché par la seule crainte du châtiment, sans aucun amour de la justice, n'a pas encore l'esprit de la loi nouvelle.

(2) C'est-à-dire, c'est le St. Esprit lui-même, habitant en nous par la charité, qui nous donne cette confiance d'appeler Dieu notre père : confiance qui n'exclut pas la crainte que nous donne la vue de nos fautes, de notre faiblesse et de nos dangers, mais qui nous encourage et nous soutient par le témoignage que nous rend intérieurement le St. Esprit, que nous sommes enfans et héritiers de Dieu.

(3) St. Paul, par une figure assez ordinaire à l'écriture, prête ici un sentiment aux créatures inanimées. Voici le sens de tout cet endroit : Les créatures qui, par le péché de l'homme, sont devenues malgré elles, et contre leur première destination, des occasions ou des instrumens du péché, attendent avec grand désir le temps où les enfans de Dieu paraîtront dans la gloire : car alors elles seront affranchies de l'asservissement où Dieu les a réduites depuis le péché : état violent qui les fait gémir

mais aussi nous-mêmes qui possédons les prémices de l'esprit, *qui avons reçu les grâces et les dons du Saint-Esprit, comme les prémices et les arrhes de cette gloire que Dieu nous destine ;* nous gémissons en nous-mêmes, attendant *l'effet de* l'adoption des enfans de Dieu, *qui sera* la rédemption de nos corps *et la délivrance de la servitude du péché et de la mort où ils sont à présent.*

§. III. *Nous sommes sauvés par l'espérance. Le Saint-Esprit prie en nous. Dieu pour nous, qui sera contre nous ?*

24. Car nous sommes sauvés par l'espérance, *et c'est pourquoi nous soupirons après ce bonheur que nous attendons.* Or l'espérance qui se voit, n'est plus espérance ; *et ainsi lorsque nous verrons ce que nous espérons, nous cesserons d'espérer :* car comment espèrerait-on ce qu'on voit déjà ?

25. Que si nous espérons ce que nous ne voyons pas encore, nous l'attendons avec patience *et avec une ferme confiance de l'obtenir.*

26. Et de plus, l'Esprit *de Dieu nous* aide aussi *dans* notre faiblesse, *et particulièrement dans la difficulté que nous trouvons à prier ;* car nous ne savons ce que nous devons demander *à Dieu* dans nos prières, pour *le* prier comme il faut (1) ; mais l'Esprit-Saint lui-même demande pour nous (2) par des gémissemens ineffables.

27. Et celui qui pénètre le fond des cœurs, sait ce que l'esprit désire, parce qu'il demande pour les saints ce qui est selon Dieu (3). *C'est aussi ce qui nous donne une ferme confiance d'obtenir le bonheur que l'Esprit de Dieu nous fait espérer et nous fait désirer.*

28. *Dans cette vue, nous supportons avec patience, et même avec joie, les tentations et les maux dont Dieu permet que nous soyons affligés. Et d'autant plus, que* nous savons que tout contribue au bien de ceux qui aiment Dieu (4), de ceux qu'il a appelés selon son dessein (5) pour être saints.

29. Car ceux qu'il a connus dans sa prescience *éternelle d'une connaissance singulière d'a-*

---

comme si elles souffraient les douleurs de l'enfantement, et dont elles se consolent par l'espérance de le voir finir, et de participer, en leur manière, à la glorieuse liberté des enfans de Dieu.

(1) C'est-à-dire, de nous-mêmes nous ne pouvons ni demander ce qu'il faut ni le demander comme il faut.

(2) C'est-à-dire, nous fait prier. Car c'est l'Esprit-Saint qui produit en nous les bonnes pensées, les saints désirs et ce gémissement intérieur qui est l'âme de la prière.

(3) C'est-à-dire, les fidèles qui prient par le mouvement de l'Esprit-Saint ne demandent à Dieu que ce qui est conforme à sa volonté.

(4) Parce que Dieu fait tout servir à leur avancement dans la vertu. Ainsi tout ce qui nous arrive de bien ou de mal doit être reçu comme venant de la main de Dieu qui ordonne toutes choses pour notre plus grand bien, puisque c'est pour notre salut.

(5) *Dessein* est la traduction littérale : ce mot signifie ici le décret de Dieu, le choix qu'il a fait de ses élus de toute éternité.

mour et de bienveillance, il les a aussi prédestinés pour être conformes à l'image de son fils (1), afin qu'il soit lui-même le premier-né entre plusieurs frères.

30. Et ceux qu'il a prédestinés, il les a aussi appelés; et ceux qu'il a appelés, il les a aussi justifiés; et ceux qu'il a justifiés, il les a aussi glorifiés.

31. Que dirons-nous donc à cela ? Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous ? *Si Dieu a résolu de nous donner part à sa gloire, qui s'opposera à ce dessein de Dieu ? qui en empêchera l'exécution ? Seront-ce nos péchés ? Non, sans doute, si nous les détestons.*

32. Dieu qui n'a pas même épargné son propre fils, mais qui l'a livré *à la mort* pour nous tous, comment avec lui ne nous a-t-il pas donné aussi toutes choses, *et comment ne nous donnera-t-il pas le pardon, la rémission de nos péchés et toutes les suites de sa justification ?*

33. Qui accusera les élus de Dieu ? C'est Dieu même qui les justifie.

34. Qui les condamnera ? Sera-ce Jésus-Christ, *lui* qui est mort *pour nous, et qui non-seulement est mort, mais* bien plus qui est aussi ressuscité, qui est à la droite de Dieu, qui même intercède pour nous, *bien loin de vouloir nous condamner ?*

35. Qui donc nous séparera de l'amour de Jésus-Christ (2) ? Sera-ce la tribulation, ou les angoisses, ou la faim, ou la nudité, ou les périls, ou la persécution, ou le glaive, *et les tourmens auxquels nous sommes continuellement exposés ?*

36. selon qu'il est écrit : Nous sommes mis à mort tous les jours pour *l'amour de* vous, *Seigneur ;* on nous regarde comme des brebis destinées à la boucherie, *et comme des hommes qui ne sont propres qu'à être exterminés.*

37. Mais parmi tous ces maux, nous demeurons victorieux *et inébranlables*, à cause de celui qui nous a aimés, *et par son secours. Et ainsi, bien loin qu'ils puissent nous séparer de l'amour de Jésus-Christ, ils ne servent au contraire qu'à nous unir plus étroitement à lui.*

38. Car je suis assuré que ni la mort, ni la vie, ni les anges (3), ni les principautés, ni les puissances, ni les choses présentes, ni les futures, ni la violence,

39. ni tout ce qu'il y a de plus haut, ou de plus profond, ni aucune autre créature ne nous pourra jamais séparer de l'amour de Dieu, qui est en Jésus-Christ Notre-Seigneur.

---

(1) Par l'imitation de sa vie et de ses vertus, et par la participation à sa gloire.

(2) L'apôtre parle ici en la personne des élus qui, malgré les attaques qu'ils auront à soutenir de toutes parts, demeureront victorieux, non par leur propre force, mais par la vertu toute-puissante de celui qui les a aimés de toute éternité.

(3) Les démons.

CHAPITRE IX.

§. I. *Paul veut être anathème pour les Juifs. Vrais Israélites.*

1. *Tout ce que j'ai dit jusqu'ici prouve clairement l'insuffisance de la loi de Moïse pour la vraie justice, qui fait mériter le ciel, la nécessité de la foi en Jésus-Christ, et par conséquent la perte des Juifs qui mettent leur confiance dans cette loi stérile, laquelle était toute seule impuissante pour le salut, et qui y cherchent leur justification. Cette perte est pour moi le sujet d'une douleur sensible. Oui*, je dis la vérité en Jésus-Christ *que je prends ici à témoin.* Je ne mens point, ma conscience me rendant ce témoignage par le Saint-Esprit,

2. que j'ai une grande tristesse, et une douleur continuelle dans le cœur;

3. car je souhaitais d'être moi-même anathème (1) à l'égard de Jésus-Christ, pour *le salut de* mes frères qui sont d'un même sang que moi selon la chair;

4. qui sont les Israélites *que Dieu a choisis pour être son peuple*, à qui appartient l'adoption des enfans *de Dieu*, sa gloire *qu'il a fait éclater parmi eux*, son alliance *dont il les a honorés*, sa loi *qu'il leur a donnée*, son culte *qu'il leur a fait connaître*, et ses promesses *qu'il leur a adressées;*

5. de qui les patriarches sont les pères et desquels *enfin* est sorti, selon la chair, Jésus-Christ même, qui est Dieu au-dessus de tout, *et* béni dans tous les siècles. Amen. *Si malgré tous ces avantages, il y a tant de Juifs qui périssent, et qui ne reçoivent point l'accomplissement des promesses que Dieu avait faites à leurs pères*,

6. ce n'est pas néanmoins que la parole de Dieu soit demeurée *vaine et* sans effet. Car *ses promesses exigeaient qu'on fût vrai Israélite et vrai enfant d'Abraham: or* tous ceux qui descendent d'Israël ne sont pas *pour cela vrais* Israélites;

7. ni tous ceux qui sont de la race d'Abraham ne sont pas *pour cela* ses *vrais* enfans; mais, *lui dit Dieu:* Ce sera Isaac, *et non pas Ismaël*, qui sera appelé votre fils (2);

---

(1) Les interprètes ne s'accordent pas sur le sens de ces paroles: *devenir anathème.* Selon les uns, St. Paul a voulu dire: *Je souhaitais être dévoué ou consacré par Jésus-Christ au salut de mes frères;* selon d'autres: *Je souhaitais être privé de la présence et de la gloire de Jésus-Christ;* selon d'autres: *Je souhaitais être dévoué à la malédiction publique jusqu'à me voir retranché comme un pécheur scandaleux de la société visible de l'Eglise de Jésus-Christ par l'excommunication, etc.* Quoiqu'il en soit. St. Paul était résolu de demeurer toujours uni à Jésus-Christ et à son Eglise par la charité; mais pénétré de douleur à la vue de cette multitude de Juifs qui fermaient opiniâtrément les yeux à la lumière, il aurait consenti à tout entreprendre et à tout souffrir pour les éclairer et les sauver.

(2) Explication: La promesse de Dieu est pour les Israélites. Or ceux qui descendent d'Abraham ne sont pas tous de vrais Israélites. St. Paul partage en deux classes ceux dont il parle dans ce

8. c'est-à-dire, que ceux qui sont enfans *d'Abraham*, selon la chair *et selon l'ordre de la nature*, ne sont pas pour cela enfans de Dieu; mais que ce sont les enfans *que ce patriarche a eus en vertu* de la promesse *de Dieu*, qui sont réputés être *les vrais* enfans (1) *d'Abraham.*

9. Car voici les termes de cette promesse : Je viendrai *dans un an* en ce même temps, et Sara aura un fils. *La préférence que Dieu donne ici au fils de Sara sur celui d'Agar montre bien que tous les enfans d'Abraham, selon la chair, ne sont pas pour cela les enfans de Dieu.*

§. II. *Election de Dieu. Il fait miséricorde à qui il veut. Vase d'honneur et d'ignominie.*

10. Et cela ne se voit pas seulement dans Sara, mais aussi dans Rébecca qui conçut en même temps deux enfans d'Isaac notre père, *dont l'un fut choisi, et l'autre rejeté.*

11. Car avant qu'ils fussent nés, et qu'ils eussent fait aucun bien ni aucun mal, afin que le dessein de Dieu *sur ces deux enfans* demeurât ferme selon son élection,

12. non à cause de leurs œuvres *bonnes ou mauvaises*, mais par la volonté de celui qui appelle, il lui fut dit (2) :

13. L'aîné sera assujéti au plus jeune, selon qu'il est écrit : J'ai aimé Jacob, et j'ai haï Esaü (3).

14. Que dirons-nous donc ?

---

chapitre. Dans la première, il met le corps de la nation juive que Dieu a rejetée ; dans la seconde, le petit nombre des Juifs qui ont été exceptés de ce grand retranchement, avec la multitude des gentils que Dieu sauve par la foi en Jésus-Christ et qui prennent la place des Juifs incrédules. Ceux de cette seconde classe, Juifs ou gentils, sont, selon l'apôtre, les vrais Israélites, les vrais enfans d'Abraham, héritiers et imitateurs de sa foi : c'est avec eux que Dieu a fait une alliance éternelle ; c'est à eux qu'il a promis d'être leur Dieu et de les mettre pour toute l'éternité en possession de la vraie terre promise qui est le ciel. Ils sont cette *maison de Jacob, dans laquelle Jésus-Christ doit régner éternellement. Luc, ch. I, v.* 32. Pour les Juifs incrédules qui ne tiennent à Abraham que par la génération charnelle, les promesses ne les regardent pas.

(1) C'est-à-dire, à Rébecca, dans le temps qu'elle portait ces deux enfans dans son sein.

(2) Abraham eut deux fils, Ismaël et Isaac : le premier, né selon l'ordre de la nature; le second, conçu miraculeusement d'un père caduc et d'une mère âgée et stérile, en vertu de la promesse de Dieu. Or Ismaël et ses enfans n'ont point été compris dans l'alliance de Dieu avec Abraham, non plus que s'ils eussent été des étrangers. Ce privilége a été réservé au seul Isaac et à sa postérité. De même, dit St. Paul, tous ceux qui sont nés d'Abraham selon la chair, ne sont pas pour cela enfans de Dieu : on ne doit mettre de ce nombre que les vrais Israélites qui, en vertu de la promesse, ont été miraculeusement régénérés par la foi.

(3) Le dessein de l'apôtre est de montrer que le choix de Dieu, à l'égard de ceux à qui il destine l'héritage éternel, est absolument gratuit. Or cette gratuité ne paraît pas évidemment dans l'exemple d'Isaac et d'Ismaël. Il pouvait y avoir du côté d'Isaac des raisons de préférence : il était fils de la femme libre, et Ismaël était fils de l'esclave. St. Paul en apporte donc une autre, où il ne paraît aucune raison de préférence que la volonté et le bon plaisir de Dieu, c'est celui d'Esaü et de Jacob, deux jumeaux, enfans de l'unique épouse d'Isaac : ils sont dans le sein de leur mère et n'ont encore fait ni bien ni mal : cependant Dieu aime l'un et hait l'autre,

est-ce qu'il y a de l'injustice en Dieu, *qui traite si inégalement deux enfans dont la condition paraît si égale? Non, mes frères.* Dieu nous garde d'une telle pensée. *Il n'y a point eu d'injustice dans la conduite que Dieu a tenue à l'égard de ces deux enfans. Ils étaient tous deux criminels, tous deux conçus dans le péché: Dieu en a voulu sauver un; le choix de celui à qui il voulait faire cette grâce dépendait uniquement de sa volonté.*

15. Car il dit à Moïse: Je ferai miséricorde à qui il me plaira de faire miséricorde, et j'aurai pitié de qui il me plaira d'avoir pitié(1).

16. Ainsi cela ne dépend, ni de celui qui veut, ni de celui qui court (2), mais de Dieu qui fait miséricorde, *puisque c'est la grâce que Dieu donne par un effet de cet miséricorde spéciale, qui fait vouloir ceux qui veulent, et courir ceux qui courent.*

17. Car l'écriture *nous apprend qu'il* dit a Pharaon *par la bouche de Moïse:* C'est pour cela même que je vous ai élevé *sur le trône,* pour faire éclater en vous ma puissance, et pour rendre mon nom celèbre dans toute la terre *par la grandeur des prodiges que votre malice m'obligera de faire pour la punir.*

18. *Il est* donc *vrai qu*'il fait miséricorde à qui il veut, et *qu*'il endurcit qui il veut (3), *et sans qu'il y ait pour cela aucune injustice en lui, parce qu'en faisant grâce aux uns, il ne fait point d'injustice aux autres.*

19. *Mais* vous me direz peut-être: Après cela, pourquoi *Dieu* se plaint-il *de ceux qui ont le cœur endurci?* car qui est-ce qui résiste a sa volonté? *et qui amollira un cœur que Dieu laisse dans son endurcissement?*

20. O homme, qui êtes-vous pour contester avec Dieu? *et quel*

---

c'est-à-dire, choisit l'un et rejette l'autre. Ces deux enfans, ou plutôt leurs descendans, sont, selon St. Paul, la figure des Juifs incrédules et de ceux des Juifs et des gentils qui sont sauvés par la foi. Tous sont par eux-mêmes dignes de la haine de Dieu, parce que tous sont pécheurs. Si donc Dieu laisse les uns dans leurs péchés, et appelle les autres à la justice et à la vie éternelle, c'est sans égard à aucun mérite de leur part, mais par un choix de miséricorde qui n'est fondé que sur sa volonté.

(1) Par ces paroles l'apôtre confirme ce qu'il vient de prouver, que le choix de ceux que Dieu appelle à la vie éternelle est indépendant de leurs mérites et un pur effet de sa miséricode: car il fait miséricorde à qui il lui plaît.

(2) Ce mot est une allusion à la diligence que fit Jacob pour prévenir son frère Esaü, ou bien il est emprunté des athlètes qui couraient dans la lice pour remporter le prix. Quoique l'homme ne puisse mériter le choix que Dieu fait de lui, et *que cela dépende de Dieu qui fait miséricorde,* cependant il faut qu'il corresponde à cette grâce que Dieu lui fait. Il est certain qu'il n'y a que *ceux qui veulent et qui courent* qui remportent le prix de la gloire éternelle; mais *la bonne volonté* et *la course,* c'est-à-dire, la charité et les bonnes œuvres, la persévérance et la gloire qui en est le prix, sont encore l'effet d'autant de grâces qui leur ont été préparées par une miséricorde toute gratuite.

(3) Non positivement, en lui inspirant la résistance, mais en l'abandonnant au mauvais penchant de son cœur, en punition de ses péchés; d'où il arrive que ce qui devrait le toucher, exhortations, châtimens, miracles même, ne sert qu'à l'endurcir davantage, comme on le voit dans Pharaon. Cet abandon de Dieu est la suite ordinaire d'une longue résistance à ses inspirations et de l'abus de ses grâces. C'est toujours un châtiment, et le plus terrible des châtimens. Craignons de nous l'attirer.

droit avez-vous de lui demander compte de sa conduite sur vous? Un vase d'argile dit-il à celui qui l'a fait: Pourquoi m'avez-vous fait ainsi?

21. Le potier n'a-t-il pas le pouvoir de faire, de la même masse d'argile, un vase destiné à des usages honorables, et un autre destiné à des usages *vils et* honteux (1)? *Pourquoi donc Dieu n'aura-t-il pas le même pouvoir sur des créatures qui se sont rendues indignes de ses grâces par leurs péchés?*

§. III. *Justice et miséricorde de Dieu. Gentils choisis et Juifs rejetés.*

22. Et qui peut se plaindre, si Dieu voulant montrer sa *juste* colère, et faire connaître sa puissance, souffre avec une patience extrême les vases de colère propres pour la perdition (2) *à cause de la corruption de leurs œuvres*,

23. afin de faire paraître *avec plus d'éclat* les richesses de sa gloire sur les vases de miséricorde qu'il a préparés pour la gloire,

24. sur nous qu'il a *choisis et* appelés non-seulement d'entre les Juifs, mais aussi d'entre les gentils?

25. selon qu'il le dit *lui-même* dans Osée: J'appellerai mon peuple, ceux qui n'étaient point mon peuple; ma bien-aimée, celle que je n'avais point aimée; et l'objet de ma miséricorde, celle à qui je n'avais point fait miséricorde.

26. Et il arrivera que dans le même lieu où il leur fut dit *autrefois*: Vous n'êtes point mon peuple; ils seront appelés les enfans du Dieu vivant; *paroles qui marquent clairement la vocation des gentils à la foi, et leur adoption divine. Mais quant aux Juifs, il est certain qu'il n'y en a que très-peu qui doivent avoir part à cette grâce.*

27. Et Isaïe s'écrie *avec douleur* pour Israël: Quand le nombre des enfans d'Israël serait égal à celui du sable de la mer, il n'y en aura qu'un *petit* reste de sauvés.

---

(1) Le dessein de l'apôtre, dans ces comparaisons, est de nous apprendre que nous n'avons pas droit de demander à Dieu raison de sa conduite, et que nous devons adorer en tremblant les décrets impénétrables de sa miséricorde et de sa justice; et c'est à quoi nous devons nous borner. Nous devons donc nous donner de garde de conclure de ces paroles, ou de quelques autres expressions renfermées dans ce chapitre, que l'homme est privé de la liberté, comme l'argile à laquelle il est comparé: ce qui est une erreur condamnée par l'Eglise; ou qu'il y a des hommes que Dieu a créés pour les damner, comme il y a des vases que l'ouvrier fait pour des usages honteux: ce qui est encore une erreur condamnée par l'Eglise qui enseigne, selon la doctrine de notre apôtre, que Dieu veut le salut de tous les hommes.

(2) *Propres pour la perdition*, et qui sont tels non en vertu d'un décret de Dieu, mais à cause de leurs péchés. Toute la masse du genre humain étant corrompue par le péché, et méritant de périr éternellement, Dieu tire ceux qu'il lui plait de cette masse de perdition, pour les éclairer des lumières de la foi, et les conduire au salut, et il souffre avec une patience extrême ceux qu'il y laisse, les attendant à la pénitence: faisant éclater ainsi sa miséricorde sur les premiers, et sa justice et sa patience envers les autres.

28. Car Dieu dans sa justice consumera et retranchera *son peuple ;* le Seigneur fera un *grand* retranchement sur la terre (1).

29. Et comme *le même* Isaïe avait dit auparavant: Si le Seigneur des armées ne nous avait réservés quelques-uns de notre race, *pour leur faire miséricorde et accomplir en eux ses promesses*, nous serions devenus semblables à Sodome et à Gomorrhe (2).

30. Que dirons-nous donc *à cela, mes frères ?* que les gentils qui ne cherchaient point la justice, ont embrassé la justice, cette justice qui vient de la foi.

31. Et que les Israélites au contraire qui cherchaient la loi de la justice, ne sont point parvenus à la loi de la justice (3) ?

32. Pourquoi ? Parce qu'ils ne l'ont point cherchée par la foi, mais comme par les œuvres (4) *de la loi :* car ils se sont heurtés contre la pierre d'achoppement *et de scandale*,

33. selon qu'il est écrit: Je m'en vais mettre dans Sion une pierre d'achoppement (5), une pierre de scandale *pour les incrédules ;* et tous ceux qui croient en lui, *c'est-à-dire, en celui qui est figuré par cette pierre*, ne seront point confondus, *ni trompés dans leur espérance.*

(1) C'est-à-dire, il rejettera la plus grande partie des Juifs.

(2) C'est-à-dire, nous serions tous péris sans ressource.

(3) Les Juifs en cherchant la justice dans la loi seule, et croyant n'avoir besoin que de la connaître pour l'accomplir, n'ont pu parvenir à la justice ; parce que la loi la commande seulement, mais ne la donne pas.

(4) C'est-à-dire, parce qu'ils fondaient leur espérance sur des œuvres tirées de leur fonds et qui leur appartinssent en propres, au lieu qu'il fallait commencer par croire qu'ils ne pouvaient rien d'eux-mêmes, et qu'ils devaient attendre leur justice et leur fidélité à accomplir la loi, de la grâce de Dieu, par les mérites de Jésus-Christ. *Voyez notes sur le ch. III, v.* 28, 30, 31.

(5) Jésus-Christ destiné à être la pierre fondamentale de l'Eglise a été rebuté par les Juifs orgueilleux qui, n'attendant leur justice que d'eux-mêmes, n'ont point cru avoir besoin de lui : par leur incrédulité il est devenu une pierre d'achoppement sur laquelle ils se sont heurtés et brisés. *Voyez St. Matthieu, ch. XXI, §. 6.*

CHAPITRE X.

§. I. *Zèle des Juifs sans science. Ils ne se soumettent point à la grâce qui justifie. Justice de la loi et de la foi.*

1. **S***i je parle si fortement contre les Juifs, et si j'établis si puissamment la réprobation de la plus grande partie de ce peuple, ce n'est pas que je les haïsse, ou que je me réjouisse de leur perte. Non :* certainement, mes frères, que la volonté de mon cœur et que la prière que je fais à Dieu est pour leur salut.

2. Car je leur rends ce témoignage, qu'ils ont du zèle pour Dieu ; mais leur zèle n'est point selon la science (1).

(1) C'est-à-dire, n'est pas guidé par la vraie lumière, qui est la foi.

3. Car ne connaissant pas *quel est le vrai moyen d'obtenir* la justice qui vient de Dieu, *et qui rend l'homme vraiment juste à ses yeux,* et cherchant à établir leur propre justice, *en voulant être justifiés par leurs propres forces,* ils ne se sont point soumis à la justice qui vient de Dieu, *et n'ont point voulu prendre les voies qu'il avait marquées, et dans lesquelles il fallait entrer pour la recevoir; mais la cherchant dans les œuvres de la loi, ils ont rejeté Jésus-Christ, par lequel seul ils pouvaient accomplir la loi, et recevoir la vraie justice.*

4. Car Jésus-Christ est la fin *et l'accomplissement* de la loi; *c'est lui qui en remplit toutes les figures, qui en fait accomplir tous les préceptes,* et *qui* donne la *vraie* justice *qu'elle promet* à tous ceux qui croient *en lui. Or cette justice qui vient de la foi en Jésus-Christ est bien différente de celle de la loi, et bien plus facile à obtenir.*

5. Car Moïse a écrit que l'homme qui accomplira la justice qui vient de la loi, *et qui en observera les ordonnances,* y trouvera la vie (1). *Ainsi cette justice dépendant de l'observation de toutes les ordonnances de la loi, est très-difficile à obtenir.*

6. Mais pour la justice qui vient de la foi, voici comme il en parle: Ne dites point en votre cœur: Qui pourra monter au ciel? c'est-à-dire, pour en faire descendre Jésus-Christ:

7. ou, qui pourra descendre au fond de la terre? c'est-à-dire, pour rappeler Jésus-Christ d'entre les morts. *On ne demande point que vous fassiez des choses si difficiles pour obtenir votre justification; on ne vous oblige point d'aller si loin la chercher.*

8. Mais que dit l'écriture? La parole *que je vous ai annoncée et que vous devez croire pour être sauvé* est proche de vous, elle est dans votre bouche et dans votre cœur: c'est la parole de la foi que nous vous prêchons; *elle ne demande ni vos mains ni votre travail, mais votre bouche et votre cœur;*

9. parce que si vous confessez de bouche que Jésus est le Seigneur, et si vous croyez du cœur que Dieu l'a ressuscité d'entre les morts, vous serez sauvés (2).

(1) La vie, la vraie justice se trouve dans l'accomplissement de la loi. C'est une vérité que le Juif connaît. Mais Moïse, dans les paroles qui suivent, lui montre une autre vérité: c'est que le fondement de la justice est la foi en Jésus-Christ. Le Juif rejette cette vété, et c'est ce qui fait qu'il demeure dans son péché, et n'arrive pas à la justice.

(2) Sens de tout cet endroit: Ne croyez pas que pour arriver à la vraie justice, il faille, ou monter au ciel pour en faire descendre le Fils de Dieu; ou descendre au fond de la terre, pour le rappeler du tombeau. A la vérité, il était nécessaire que le Fils de Dieu, pour nous mériter la justice, se fît homme, et qu'après sa mort, il ressuscitât. Mais ces mystères étant accomplis, ce que vons avez à faire pour devenir justes, c'est de croire de tout votre cœur en celui qui s'est fait homme, et qui est mort et ressuscité pour vous, et de faire une profession ouverte de cette foi. Cette foi doit s'entendre de la croyance de tout ce que Jésus-Christ a enseigné, et de la pratique de tout ce qu'il a commandé, comme il est dit en St. Matth. ch. XXVIII, v. 21. Ces paroles de l'apôtre: *si vous croyez, etc.* doivent donc s'expliquer comme plusieurs au-

§. II. *Que la bouche confesse ce que le cœur croit. Prédicateurs envoyés.*

10. Car il faut croire de cœur pour obtenir la justice, et confesser de bouche la foi pour obtenir le salut (1).

11. Car l'écriture dit: Tous ceux qui croient en lui ne seront point confondus. *Elle dit: Tous;*

12. car il n'y a point *en cela* de distinction entre le Juif et le gentil; puisque tous n'ont qu'un même Seigneur qui répand ses richesses sur tous ceux qui l'invoquent.

13. Car tous ceux qui invoqueront le nom du Seigneur, *dit le prophète Joël*, seront sauvés.

14. Mais comment l'invoqueront-ils, s'ils ne croient point en lui? et comment croiront-ils en lui, s'ils n'en ont point entendu parler? et comment en entendront-ils parler, si personne ne leur prêche (2)?

15. Et comment *les prédicateurs leur* prêcheront-ils, s'ils ne sont envoyés (3)? *C'est aussi ce que Dieu fait aujourd'hui, en envoyant ses apôtres prêcher l'évangile dans toute la terre, et ce sont ces prédicateurs que le prophète Isaïe a admirés par avance*, selon qu'il est écrit *dans le livre de ses prophéties:* Qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui annoncent l'évangile de paix, de ceux qui annoncent les vrais biens!

§. III. *Election des gentils. Incrédulité des Juifs.*

16. Mais, *me direz-vous*, tous n'obéissent pas à l'évangile. *Il est vrai, mes frères; mais cette désobéissance est elle-même l'accomplissement d'une autre prophétie.* Car *le même* Isaïe, *parlant en la personne de ces prédicateurs*, dit: Seigneur, qui a cru ce qu'il nous a entendu prêcher?

17. Donc la foi vient de ce

---

tres endroits de l'écriture où il n'est parlé que de la foi. *Voyez St. Jean, ch. III, v.* 15.

(1) *La foi du cœur* renferme toutes les dispositions intérieures qui préparent l'homme à la justice; comme la confession de bouche renferme toutes les œuvres extérieures, par lesquelles, en manifestant la foi qu'il a dans le cœur, il conserve la justice et arrive au salut.

(2) Ces paroles montrent que les peuples ne peuvent être éclairés des lumières de la foi, sans le secours de prédicateurs envoyés de Dieu.

(3) Dans ces paroles se trouve écrite la condamnation de tous ces *prédicans* qui parcourent le monde, semant leur propre doctrine comme la parole de Dieu, sans autre mission que celle qu'ils s'arrogent eux-mêmes, ou qu'ils prétendent avoir reçue de ceux de leur secte. Pour prêcher l'évangile, dit St. Paul, il faut avoir une mission légitime; il faut *être envoyé* de Dieu, comme les apôtres à qui Jésus-Christ a dit: *Comme mon Père m'a envoyé je vous envoie* (Voyez St. Jean, ch. XX, v. 21). Il n'y a que deux sortes de mission légitime: l'une extraordinaire que l'on reçoit par inspiration, comme St. Jean-Baptiste et les prophètes; l'autre ordinaire que donnent ceux qui l'ont reçue eux-mêmes des apôtres, auxquels ils ont succédé. Il faut des miracles pour prouver et autoriser la première. Où sont les miracles que ces soi-disant prédicateurs de l'évangile aient jamais faits, ou même prétendu faire? Et l'Eglise catholique seule peut donner la seconde, la mission ordinaire, parce qu'elle seule l'a reçue des apôtres, et l'a conservée par la succession non-interrompue de ses évêques.

qu'on a entendu ; et on entend, parce *que* la parole de Jésus-Christ *a été prêchée. Ainsi, si plusieurs Juifs et plusieurs gentils ne l'ont pas reçue, ils sont inexcusables. Pour la recevoir et pour la croire, il fallait qu'ils l'entendissent, il est vrai :*

18. mais je *vous le* demande : Ne l'ont-ils pas entendue ? Oui, certes, *ils l'ont entendue, puisque l'écriture dit, en parlant de ces prédicateurs, que* leur voix a retenti par toute la terre, et *que* leur parole s'est fait entendre jusqu'aux extrémités du monde.

19. Mais je *le* demande *encore:* Israël n'en a-t-il point eu connaissance ? *n'a-t-il pas su que cette parole devait être prêchée aux gentils, et qu'ils devaient la recevoir ? Oui, sans doute, il l'a su, puisque* Moïse, *qui est* le premier *de tous les prophètes,* a dit, *parlant aux Juifs en la personne de Dieu :* Je vous rendrai jaloux d'un peuple qui n'est pas *mon* peuple, et je ferai qu'une nation insensée deviendra l'objet de votre indignation (1) *et de votre envie.*

20. *Et non-seulement Moïse,* mais *aussi* Isaïe, *ou plutôt Dieu, par sa bouche,* dit hautement : Ceux qui ne me cherchaient pas m'ont trouvé, et je me suis fait voir à ceux qui ne demandaient point à me connaître.

21. Et *adressant sa parole* à Israël, il dit : J'ai tendu mes bras durant tout le jour à un peuple incrédule et rebelle à mes paroles.

(1) C'est-à-dire, les gentils qui ne sont point mon peuple, et que vous méprisez comme des aveugles et des insensés, seront appelés à la connaissance de l'évangile ; ils embrasseront la foi que vous rejetez : et c'est ce qui excitera votre jalousie et votre indignation.

CHAPITRE XI.

§. I. *Quelques Juifs réservés et sauvés par grâce. Aveuglement des autres.*

1. Je demande donc : Est-ce que Dieu a *tout-à-fait* rejeté son peuple ? Non certes ; car moi-même *qu'il a appelé à la foi, et à qui il a fait miséricorde,* je suis Israélite, de la race d'Abraham, de la tribu de Benjamin.

2. *Ainsi* Dieu n'a point rejeté son peuple qu'il a connu dans sa préscience (1), *et quoiqu'il y ait un grand nombre de Juifs qu'il laisse dans l'incrédulité et dans l'aveuglement, l'on ne doit pas croire pour cela que toute la nation soit réprouvée : car* ne savez-vous pas ce qui est rapporté d'Elie dans l'écriture ? de quelle sorte il demande justice à Dieu contre Israël, *en disant :*

3. Seigneur, ils ont tué vos prophètes, ils ont démoli vos autels ; je suis demeuré tout seul *de votre parti,* et ils me cherchent pour m'ôter la vie ?

4. Mais qu'est-ce que Dieu lui répond ? Je me suis, dit-il, réservé sept mille hommes qui n'ont

(1) C'est-à-dire, ceux d'entre les Juifs qu'il a prédestinés de toute éternité à la justice et au salut.

point fléchi le genou devant *l'idole de* Baal.

5. De même donc en ce temps, *malgré l'infidélité presque générale des Juifs*, ceux qui ont été réservés selon l'élection de sa grâce, ont été sauvés (1).

6. Mais si c'est par grâce *que ceux qu'il s'est réservés ont été sauvés*, ce n'est *donc* plus par les œuvres : autrement la grâce ne serait plus grâce (2), *mais une recompense due au mérite*.

7. Que dirons-nous donc *maintenant?* sinon que ce qu'Israël cherchait, il ne l'a pas obtenu(3) ; mais ceux qui ont été choisis *de Dieu* l'ont obtenu ; et les autres ont été aveuglés,

8. selon qu'il est écrit : Dieu leur a donné jusqu'à ce jour un esprit d'assoupissement (4) *et d'insensibilité*, des yeux pour ne point voir, et des oreilles pour ne point entendre (5).

9. Et David dit *encore d'eux :* Que leur table devienne pour eux un filet et un piége *où ils se trouvent pris* (6) ; et une pierre de scandale, *une occasion de chute* et une *juste* récompense *de leur opiniâtreté*.

10. Que leurs yeux soient obscurcis, afin qu'ils ne voient point *la lumière qui luit au milieu d'eux :* et faites qu'ils soient toujours courbés contre terre, *en les laissant attachés à l'amour des choses terrestres et à la recherche des biens périssables*.

§. II. *Juifs, branches retranchées de l'olivier franc. Gentils, branches sauvages entées sur le franc.*

11. Je demande donc : Les Juifs sont-ils tombés pour ne plus

(1) Les protestans citent quelquefois ce texte comme une preuve que l'Eglise peut faillir et être rejetée de Dieu. Mais il suffit de leur répondre qu'il y a une grande différence entre la synagogue qui ne pouvait *mener rien à la perfection*, et l'Eglise que Jésus-Christ a bâtie sur un roc, avec laquelle il a promis *de demeurer jusqu'à la fin des siècles*, l'assurant que *les portes de l'enfer ne prévaudraient jamais contre elle*.

(2) C'est-à-dire : Si le salut était le fruit des œuvres faites par les seules forces de la nature, sans la foi et la grâce, il ne serait plus une grâce, une faveur, mais une dette. Ces œuvres sont mortes et sans mérite devant Dieu. Ainsi l'homme ne peut mériter son élection à la vie éternelle, ni les premières grâce de sa vocation à la foi et de sa justification, comme on l'a déjà remarqué plusieurs fois. Mais il n'en est pas ainsi des œuvres faites en état de grâce, et par le secours de la grâce : celles-ci méritent une récompense, et Dieu a promis de nous l'accorder dans le ciel.

(3) C'est-à-dire, Israël n'a pas trouvé la justice qu'il cherchait, parce qu'il la cherchait et la cherche encore par les œuvres de la loi, tandis qu'elle ne s'obtient que par grâce, comme on voit aux versets 31 et 32, ch. IX, qui expliquent celui-ci.

(4) C'est-à-dire, que par un juste jugement, Dieu les a abandonnés; en sorte qu'ils sont devenus comme des gens assoupis qui n'entendent et ne voient rien. *Voyez notes sur le ch. IX, v.* 18, *et sur St. Marc, ch. IV, v.* 12.

(5) Ou, *Il ne leur a point donné des yeux pour voir, et des oreilles pour entendre.*

(6) Cette *table*, ce sont les écritures, qui leur présentent une nourriture salutaire. Sens de ce passage : Qu'en punition de leurs péchés ils soient tellement aveuglés, que les vérités renfermées dans les saints livres soient autant de piéges où ils se prennent, et de pierres ou ils heurtent et se brisent, par les faux sens auxquels ils détournent ces divines paroles : qu'ils n'aient de pensés et d'affection que pour les choses de la terre. Voilà l'état des Juifs depuis St. Paul jusqu'à présent.

se relever ! A Dieu ne plaise. Mais leur chute est devenue, *par une disposition admirable de la divine providence*, une occasion de salut aux gentils, afin que l'exemple des gentils leur donnât *ensuite à eux-mêmes* de l'émulation, *et les portât à les imiter dans leur conversion.*

12. Que si leur chute a été la richesse du monde, et si leur diminution a été la richesse des gentils, *lorsque le refus qu'ils ont fait de l'évangile a été cause qu'il a été porté à ceux-ci qui l'ont reçu*, combien plus encore leur plénitude *et leur conversion générale enrichira-t-elle le monde ?*

13. Car je vous le dis, à vous autres gentils : Tant que je serai l'apôtre des gentils, j'honorerai mon ministère, *et je travaillerai de toutes mes forces à le rendre illustre par la conversion du plus grand nombre des gentils qu'il me sera possible*,

14. pour exciter, s'il est possible, de l'émulation dans *les Juifs qui sont* mes frères selon la chair, et pour en sauver quelques-uns (1).

15. Car si leur perte est *devenue* la réconciliation du monde, que sera *leur rappel et* leur retour, sinon une vie *nouvelle* et *comme* une résurrection des morts ?

16. Que si les prémices *des Juifs* sont saintes *dans la personne des patriarches*, la masse *et tout le corps de la nation* l'est aussi *à cause d'eux*, et si la racine est sainte *dans la personne de ces anciens pères*, les branches le sont aussi (2) *dans la personne de leurs enfans.*

17. Si donc quelques-unes des branches ont été rompues, et si vous, qui n'étiez qu'un olivier sauvage, avez été enté en leur place *parmi celles qui sont demeurées sur l'olivier franc*, et êtes devenu participant de la racine et de la graisse de l'olivier(3),

18. ne vous élevez pas de présomption contre les branches *naturelles*. Que si vous vous élevez au-dessus d'elles, *considérez que* ce n'est pas vous qui portez la

---

(1) C'est-à-dire, étant destiné comme je le suis, pour être l'apôtre des gentils, je n'épargnerai rien pour remplir à votre égard toute l'étendue de mon ministère. Mais en cela je ne me propose pas seulement votre salut, j'ai dessein d'exciter, s'il est possible, l'émulation de mes frères, par le progrès que l'évangile fera parmi vous, et de procurer par là le salut de quelques-uns d'eux.

(2) Selon la loi on consacrait à Dieu les prémices des fruits de la terre, et par là toute la masse de la récolte a été censée consacrée. Les patriarches et les prophètes, qui ont été sanctifiés par la foi, sont les prémices et la racine : les Juifs, leurs descendans, sont la masse et les branches. L'apôtre veut faire entendre aux gentils, qu'ils auraient tort de mépriser les Juifs, parce que malgré leur aveuglement, ils doivent être regardés comme un peuple saint par son origine, qui conserve toujours une espèce de droit à la sainteté, en vertu des promesses : au lieu que les gentils n'ayant droit à rien, n'ont rien reçu que par grâce.

(3) L'olivier franc, c'est la société des fidèles : les patriarches en sont la racine : les branches naturelles qui sont restées, ce sont les Juifs justifiés par la foi : les branches qui ont été rompues, ce sont les Juifs incrédules : les branches de l'olivier sauvage entées sur l'olivier franc, ce sont les gentils sortis d'une racine corrompue par l'erreur et par le péché, qui ont été mis à la place des Juifs incrédules, pour être unis dans la même foi aux patriarches et aux prophètes, et pour avoir part aux bénédictions qui leur ont été promises

racine, mais que c'est la racine qui vous porte (1).

19. Vous direz peut-être : Ces branches *naturelles* ont été rompues, afin que je fusse enté en leur place.

20. Il est vrai : elles ont été rompues à cause de leur incrédulité ; et vous, c'est par la foi que vous vous soutenez, *et que vous tenez à l'arbre.* Ne vous élevez *donc* pas dans vos pensées, mais craignez.

21. Car si Dieu n'a point épargné les branches naturelles, vous devez craindre qu'il ne vous épargne pas non plus, *vous qui n'êtes que des branches sauvages.*

22. Considérez donc la bonté et la sévérité de Dieu : sa sévérité envers ceux qui sont tombés, et sa bonté envers vous, si *toutefois* vous persévérez dans le bien: autrement vous serez aussi retranché (2).

23. Mais eux aussi, s'ils ne demeurent pas dans leur incrédulité, ils seront *de nouveau* entés *sur leur tige*, puisque Dieu est tout-puissant pour les enter de nouveau.

24. Car si vous avez été coupé de l'olivier sauvage qui était votre tige naturelle, et si, contre votre nature, vous avez été enté sur l'olivier franc, à combien plus forte raison ceux qui sont les branches naturelles de l'olivier même seront-ils entés sur leur propre tronc ?

§. III. *Que les Juifs un jour recevront miséricorde. Profondeur de la sagesse et des jugemens de Dieu.*

25. *Je suis bien aise de vous découvrir ces secrets de la conduite de Dieu ;* car je ne veux pas, mes frères, que vous ignoriez ce mystère *de sa justice et de sa miséricorde*, afin que vous ne soyez point sages à vos propres yeux, *et que vous ne vous éleviez point en vous-mêmes ;* qui est qu'une partie des Juifs est tombée dans l'aveuglement, *afin de donner lieu à la conversion d'une multitude de gentils ; et que cet aveuglement des Juifs doit durer* jusqu'à ce que la plénitude des gentils soit entrée *dans l'Eglise, que le nombre de ceux qui doivent se convertir soit rempli*,

26. et qu'ainsi tout Israël soit sauvé ; *alors tous les Juifs embrasseront la foi et recevront la justice*, selon qu'il est écrit : Il sortira de Sion un libérateur qui bannira l'impiété de Jacob.

27. Et c'est là l'alliance que je ferai avec eux, lorsque j'aurai effacé leurs péchés. *Ce qui arrivera très-certainement.*

28. Il est vrai que, selon l'évangile *qu'ils n'ont point reçu*,

(1) C'est-à-dire : Vous subsistez par la racine ; vous ne vivez que parce que Dieu a bien voulu vous associer à la foi des patriaches.

(2) C'est-à-dire : Si vous ne conservez dans toute sa pureté la foi à laquelle Dieu vous a appelés par miséricorde ; si vous cessez d'être humbles et reconnaissans, et si vous devenez ingrats et présomptueux comme les Juifs, vous serez retranchés comme eux. Cette menace ne s'exécute pas seulement à l'égard des particuliers, mais l'histoire ecclésiastique nous montre de temps en temps de grandes Eglises et des nations entières que Dieu abandonne à leurs ténèbres : ce qui doit faire craindre aux autres le même malheur.

ils sont *maintenant* ennemis *de Dieu,* à cause de vous, *et pour vous donner lieu d'embrasser la foi et de recevoir la justice ;* mais selon l'élection *de Dieu* ils *lui* sont très-chers à cause de leurs pères.

29. Car les dons et la vocation de Dieu, *qui les avait appelés et choisis pour être son peuple et les héritiers de sa justice,* ne sont point suivis de repentir ; *de sorte que les promesses qu'il leur a faites s'accompliront infailliblement.*

30. Car comme autrefois vous aussi vous ne croyiez point en Dieu, et que maintenant vous avez obtenu miséricorde à cause de l'incrédulité des Juifs ;

31. de même aussi à présent les Juifs n'ont point cru, pour que vous reçussiez miséricorde, afin qu'à leur tour ils obtiennent aussi eux-mêmes miséricorde.

32. Car Dieu a renfermé tous les hommes dans l'incrédulité, *et il a permis qu'ils y soient tous tombés ;* afin de faire miséricorde à tous, *et afin qu'étant tous pécheurs, et les sauvant tous par un pur effet de sa miséricorde, il n'y en eût aucun qui pût s'attribuer le mérite de sa justification et de son salut.*

33. O profondeur des trésors de la sagesse et de la science de Dieu ! que ses jugemens sont incompréhensibles, et ses voies impénétrables !

34. Car qui a connu les pensées du Seigneur ? ou qui est entré dans le secret de ses conseils, *pour y découvrir les raisons de sa conduite sur les hommes ?*

35. ou qui lui a donné quelque chose le premier, pour en prétendre récompense ? *Personne sans doute ;*

36. car tout est de lui, tout est par lui, et tout est en lui : à lui *seul* soit gloire dans tous les siècles. Amen.

CHAPITRE XII.

§. I. *Nos corps, hostie vivante de Dieu. Renouvellement de l'esprit. Que nul homme ne passe la mesure de son don.*

1. Je vous conjure donc, mes frères, par la miséricorde de Dieu, de lui offrir vos corps comme une hostie vivante, sainte et agréable à ses yeux (1), *pour lui rendre* un culte raisonnable *et spirituel.*

2. Et ne vous conformez point au siècle présent ; *n'entrez point dans ses sentimens ; ne suivez point ses maximes ;* mais réformez-vous *et devenez des hommes tout nouveaux* par le renouvellement de votre esprit, afin que vous reconnaissiez quelle est la volonté de Dieu, *que vous puissiez discerner dans chaque occasion* ce qui est bon, agréable à ses yeux, et parfait.

3. Je vous exhorte aussi, vous

(1) En faisant toutes vos actions et toutes vos bonnes œuvres dans la vue de lui plaire et dans un esprit de sacrifice.

tous, selon le pouvoir que Dieu m'a fait la grâce de me donner *en qualité d'apôtre*, de ne point vous élever, au-delà de ce que vous devez, dans les sentimens que vous avez de vous-mêmes, mais de vous tenir dans les bornes de la modération, selon la mesure *du don* de la foi que Dieu a départie à chacun (1).

§. II. *Tous ne sont qu'un corps. Que chaque membre fasse ce qu'il doit.*

4. Car, comme dans un seul corps nous avons plusieurs membres, et que tous ces membres n'ont pas la même fonction,

5. ainsi, quoique nous soyons plusieurs, nous ne sommes tous *néanmoins* qu'un seul corps en Jésus-Christ, et nous sommes tous réciproquement les membres les uns des autres.

6. Et ayant des dons différens *et des fonctions différentes*, selon la grâce qui nous a été donnée, *que chacun se tienne dans les bornes du don qu'il a reçu, et s'applique à s'acquitter dignement de sa fonction, sans aspirer à une plus élevée. Ainsi* que celui qui a reçu le don de prophétie, *soit pour expliquer en public les écritures, soit pour annoncer les choses à venir qui lui auront été révélées, se tienne dans les bornes de ce don et* en use selon l'analogie *et la règle* de la foi, *en ne disant rien qui ne soit conforme à ce que la foi nous enseigne :*

7. que celui qui est appelé au ministère *de l'Eglise*, s'attache à son ministère, *s'acquittant fidèlement des devoirs de sa charge :* que celui qui a reçu le don d'enseigner, s'applique à enseigner :

8. que celui qui a reçu le don d'exhorter *et de prêcher*, exhorte *et prêche avec zèle :* que celui qui fait l'aumône *de son propre bien, ou qui distribue celles de l'Eglise*, le fasse avec simplicité, *sans ostentation et sans acception de personne :* que celui qui est chargé de la conduite de ses frères, s'en acquitte avec soin et avec vigilance : que celui qui exerce les œuvres de miséricorde, le fasse avec joie *et avec une gaîté qui réjouisse ceux à qui il rend ces offices de charité.*

§. III. *Devoirs principaux de la vie chrétienne.*

9. *Enfin*, que votre charité soit *sincère et* sans déguisement. Ayez le mal en horreur, et attachez-vous *fortement* au bien.

10. Aimez-vous les uns les autres avec une charité fraternelle: prévenez-vous les uns les autres par des témoignages d'honneur *et de déférence.*

11. Ne soyez point lâches dans votre devoir : conservez-vous dans la ferveur de l'esprit : souvenez-vous *pour cela* que c'est le Seigneur que vous servez.

12. Réjouissez-vous dans l'espérance (2) : soyez patiens dans la tribulation, persévérans et fervens dans la prière,

---

(1) Sans aspirer à des fonctions plus élevées et plus éclatantes que celles auxquelles Dieu fait voir qu'il vous a appelés par la mesure de foi, de lumière et de grâce, qu'il a donnée à chacun de vous.

(2) C'est-à-dire : Que l'espérance des biens éternels que vous attendez,

13. charitables pour soulager les nécessités des saints (1), prompts à exercer l'hospitalité.

14. Bénissez ceux qui vous persécutent : bénissez-les, et ne faites point d'imprécations contre eux.

15. Soyez dans la joie avec ceux qui sont dans la joie, pleurez avec ceux qui pleurent.

16. Soyez unis les uns avec les autres dans les mêmes sentimens *et les mêmes affections :* ne vous élevez point dans vous-mêmes *au-dessus des autres par des pensées présomptueuses;* mais accommodez-vous avec les humbles : ne soyez point sages à vos propres yeux.

17. Ne rendez à personne le mal pour le mal : ayez soin de faire le bien, non-seulement devant Dieu, mais aussi devant tous les hommes : *car il ne nous suffit pas d'avoir Dieu pour témoin du bien que nous faisons, nous devons encore travailler à édifier notre prochain par nos bonnes œuvres.*

18. Vivez en paix, si cela se peut, et autant qu'il est en vous, avec toutes sortes de personnes.

19. Ne vous vengez point vous-mêmes, mes très-chers frères, mais donnez lieu à la colère (2). Car il est écrit : C'est à moi que la vengeance est réservée, et c'est moi qui la ferai, dit le Seigneur. *Ne pensez donc point à vous venger.*

20. Mais si votre ennemi a faim, donnez-lui à manger ; s'il a soif, donnez-lui à boire : car agissant de la sorte, vous amasserez des charbons de feu sur sa tête, *qui feront fondre la glace de la haine qu'il a pour vous, et qui le forceront de reconnaître que vous êtes plus digne de son amour que de son aversion.*

21. *En un mot*, ne vous laissez point vaincre par le mal, mais travaillez à vaincre le mal par le bien.

vous fasse trouver de la joie au milieu même des afflictions de cette vie.

(1) C'est-à-dire, des fidèles.

(2) Donnez lieu à la colère, ou de Dieu, en attendant qu'il vous venge, ou de l'homme, en la souffrant, ou à la vôtre, en la laissant passer sans faire ce qu'elle vous inspire.

CHAPITRE XIII.

§. I. *Etre soumis aux puissances. Payer le tribut aux princes.*

1. Que toute âme soit soumise aux puissances supérieures (1) ; car il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu, et c'est lui qui a établi *toutes* celles qui sont *sur la terre.*

(1) St. Paul parle ici des princes et des magistrats séculiers, et enseigne que c'est un devoir de conscience de les respecter et de leur obéir dans tout ce qui regarde le bon gouvernement de l'état ; et que comme toute puissance vient de Dieu, ceux qui n'obéissent pas aux lois justes et équitables, ou qui résistent aux princes légitimes, résistent à Dieu même. *Voyez St. Matth. ch. XXII, v. 21.*

2. Celui donc qui résiste aux puissances, résiste à l'ordre de Dieu ; et ceux qui y résistent, attirent *une juste* condamnation sur eux-mêmes, *et de la part de Dieu, et de la part des hommes.*

3. Car les princes ne sont point à craindre, lorsqu'on fait de bonnes actions, mais *seulement* lorsqu'on en fait de mauvaises (1). Voulez-vous donc ne point craindre la puissance, *et n'avoir rien à craindre de celui qui en est revêtu ?* faites le bien, et vous en recevrez des louanges.

4. Car le prince est le ministre de Dieu pour votre bien, *c'est-à-dire, pour récompenser le bien que vous faites ;* mais si vous faites le mal, craignez, parce que ce n'est pas en vain qu'il porte l'épée : car il est *aussi en cela* le ministre de Dieu, pour exécuter sa vengeance, en punissant celui qui fait le mal.

5. Il est donc nécessaire de vous *y* soumettre, non-seulement par la crainte du châtiment, mais aussi par devoir de la conscience, *qui ne veut pas qu'on s'oppose à une autorité légitime.*

6. C'est aussi pour cela que vous payez le tribut *aux princes ;* parce qu'ils sont les ministres de Dieu, toujours appliqués aux fonctions de leur charge, *continuellement occupés du soin de maintenir le bon ordre dans leurs états, d'y conserver la paix, d'y faire rendre la justice, et qu'il est juste que vous leur donniez le moyen de soutenir les dépenses auxquelles ces fonctions les engagent.*

§. II. *Rendre à chacun ce qui lui est dû. Amour du prochain, abrégé de la loi.*

7. Rendez donc à chacun ce qui lui est dû : le tribut, à qui vous devez le tribut ; les impôts, à qui vous devez les impôts ; la crainte, à qui vous devez la crainte ; l'honneur, à qui vous devez l'honneur.

8. Ne demeurez redevables de rien à personne, si ce n'est de l'amour qu'on se doit toujours les uns aux autres (2) : car celui qui aime son prochain accomplit toute la loi.

9. En effet, ces commandemens de Dieu : Vous ne commettrez point d'adultère : Vous ne tuerez point : Vous ne déroberez point : Vous ne porterez point faux témoignage : Vous ne désirerez point le bien de votre prochain ; et s'il y a quelqu'autre commandement *semblable*, tous ces commandemens, dis-je, sont compris en abrégé dans cette parole : Vous aimerez votre prochain comme vous-même.

10. *Car* l'amour qu'on a pour le prochain ne souffre point qu'on

(1) Parce que, selon l'institution divine, les princes et leurs officiers sont pour maintenir le bon ordre dans la société humaine, en récompensant le bien et en punissant le mal.

(2) On est quitte envers le prochain des devoirs extérieurs de la charité, quand on a fait pour lui tout ce qu'on pouvait. Mais alors même on demeure redevable envers lui des sentimens intérieurs d'amour. C'est une dette qui subsiste toujours après qu'on a acquitté toutes les autres.

lui fasse aucun mal, *ni qu'on le prive d'aucun bien.* L'amour est donc l'accomplissement de la loi (1).

§. III. *Marcher comme durant le jour. Fuir les vices. Se revêtir de Jésus-Christ.*

11. *Acquittons-nous donc de tous ces devoirs, mes frères,* et d'autant plus, que nous savons que le temps presse, et que l'heure est déjà venue de nous réveiller de notre assoupissement. Car maintenant notre salut est plus proche que lorsque nous avons commencé à croire *en Jésus-Christ.*

12. La nuit *de cette vie* est avancée, et le jour *de l'éternité* est proche. Quittons donc les œuvres de ténèbres, et revêtons-nous des armes de lumière.

13. Marchons avec bienséance et avec honnêteté, comme on doit marcher durant le jour, et non dans les débauches et dans les ivrogneries, dans les impudicités et dans les dissolutions, dans les querelles et dans les envies ;

14. mais revêtez-vous de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; *entrez dans ses sentimens ; imitez ses vertus,* et ne prenez pas de votre chair un soin qui aille jusqu'à contenter ses désirs déréglés.

(1) Parce que celui qui aime son prochain comme il doit l'aimer, l'aime en vue de Dieu et pour l'amour de Dieu: ainsi en accomplissant le précepte de l'amour du prochain, il accomplit aussi celui de l'amour de Dieu ; et Jésus-Christ lui-même nous enseigne que *toute la loi et les prophètes sont renfermés dans ces deux commandemens. St. Matth. ch. XXII, v.* 40.

CHAPITRE XIV.

§. I. *Ne point mépriser les faibles. Ne point condamner les forts. Nul ne vit pour soi, mais pour Dieu.*

1. Traitez avec charité celui qui est encore faible dans la foi, sans en venir *avec lui* à des contestations et à des disputes (1) *qui ne servent qu'à éteindre la charité.*

2. Car l'un croit qu'il lui est permis de manger de toutes cho-

(1) Parmi les Juifs convertis au christianisme, il y en avait que St. Paul appelle *faibles dans la foi,* c'est-à-dire, peu éclairés, scrupuleux, qui auraient cru pécher s'ils eussent mangé des viandes défendues par la loi de Moïse, et qui s'imaginaient même que ces viandes étaient impures de leur nature. Ils observaient aussi les jours de sabbat, les nouvelles lunes et les autres fêtes judaïques. D'autres, plus instruits, se regardaient comme déchargés, par la foi en Jésus-Christ, de toutes les observances légales. Or ceux qui avaient la conscience faible condamnaient leurs frères, lorsqu'ils les voyaient manger de tout indifféremment, et ceux-ci méprisaient les faibles, et mangeaient devant eux, sans se mettre en peine du scandale qu'ils en prenaient. Cette opposition de sentiment et de conduite causait parmi eux des contestations et des disputes. St. Paul leur fait voir qu'ils pèchent contre la charité fraternelle : les uns, en ce qu'ils condamnent leurs frères sans sujet ; les autres, en ce qu'ils méprisent les faibles et ne craignent point de les scandaliser.

ses, et l'autre, au contraire, qui est faible *dans la foi*, ne mange que des légumes, *et renonce à l'usage des viandes, de peur d'en manger quelqu'une défendue par la loi*.

3. Que celui *donc* qui mange de tout, *parce qu'il sait que cela lui est permis*, ne méprise pas celui qui, *n'étant pas si éclairé*, n'ose manger de tout; et que celui qui ne mange pas de tout, *parce qu'il croit que cela lui est défendu*, ne condamne point celui qui mange de tout, *et ne le regarde point comme un prévaricateur*; car Dieu l'a pris à son service.

§. II. *Instruction pour les savans qui jugent et condamnent les faibles.*

4. *En effet*, qui êtes-vous pour *oser ainsi* condamner le serviteur d'autrui? *S'il fait bien ou s'il fait mal*, s'il tombe ou s'il demeure ferme, cela regarde son maître; mais il demeurera ferme, parce que Dieu, *à qui il appartient*, est *tout*-puissant pour l'affermir. *Ainsi ne vous en inquiétez nullement*.

5. De même l'un met de la différence entre les jours, *ayant un respect particulier pour les fêtes légales*; l'autre au contraire considère tous les jours comme égaux. *Or, en cela, mes frères, il faut* que chacun abonde en son sens (1); *qu'il agisse selon qu'il est pleinement persuadé, et qu'il laisse la même liberté aux autres, sans entreprendre de les condamner; car ils ont tous de bonnes intentions, et ils se proposent tous une bonne fin dans ce discernement qu'ils font des viandes et des jours*.

6. *En effet*, celui qui distingue les jours, les distingue pour plaire au Seigneur; et celui qui mange de tout, le fait pour plaire au Seigneur, car il rend grâces à Dieu; et celui qui ne mange pas de tout, le fait pour plaire au Seigneur, et il rend *aussi* grâces à Dieu. *Ainsi ils font voir l'un et l'autre par ces actions de grâces qu'ils n'agissent que pour Dieu, dans le dessein de lui plaire, et qu'ils rapportent à lui seul toutes leurs actions, comme nous devons tous faire*.

7. Car aucun de nous ne vit pour soi-même, et aucun de nous ne meurt pour soi-même.

8. Car, soit que nous vivions, c'est pour le Seigneur que nous vivons; soit que nous mourions, c'est pour le Seigneur que nous mourons. Soit donc que nous vivions, soit que nous mourions, nous sommes toujours au Seigneur.

9. Car c'est pour cela même que Jésus-Christ est mort et qu'il est ressuscité, afin de régner sur les morts et sur les vivans.

10. Pourquoi donc, *vous qui suivez encore la loi*, condamnez-

(1) Ce n'est pas que St. Paul veuille que les faibles soient abandonnés à leur jugement sur une matière de cette importance, ou qu'il approuve le sentiment de ceux qui regardaient ces observances légales comme d'obligation (il le combat ailleurs avec force); mais comme il n'y avait pas encore de défense aux Juifs convertis d'observer les cérémonies de la loi, il consent que ceux qui s'y croient obligés suivent en cela leur conscience, en attendant que, par le secours de l'instruction, ils soient pleinement persuadés de leur inutilité.

vous votre frère, *parce qu'il ne la suit pas?* ou pourquoi, *vous qui ne la suivez plus*, méprisez-vous votre frère, *parce qu'il la suit? n'est-ce pas là usurper le droit que Jésus-Christ a de nous juger, et prévenir le jugement qu'il fera de nous tous?* Car nous comparaîtrons tous devant le tribunal de Jésus-Christ.

11. Car il est écrit: Je jure par moi-même, dit le Seigneur, que tout genou fléchira devant moi, et que toute langue confessera que je suis Dieu.

12. Ainsi chacun de nous rendra compte à Dieu pour soi-même.

13. Ne nous jugeons donc plus les uns les autres; mais jugez plutôt que vous ne devez pas donner à votre frère une occasion de chute et de scandale, *comme vous faites, lorsque vous le portez par votre exemple à manger contre sa conscience des viandes qu'il croit défendues.*

14. *Ce n'est pas que ces viandes aient rien de mauvais en elles-mêmes; car* je sais et je suis persuadé, selon la doctrine du Seigneur Jésus, que rien n'est impur de soi-même, et qu'une chose n'est impure qu'à l'égard de celui qui la croit impure (1); *de sorte que ceux qui ont la conscience droite et l'esprit éclairé, peuvent manger de toutes sortes de viandes, sans craindre d'en être souillés. Mais cependant il y a des occasions où ils sont obligés de s'en abstenir.*

§. III. *Avis aux savans qui méprisent les faibles.*

15. Car si, en mangeant de quelque chose, vous attristez votre frère *et le scandalisez*, dès-lors vous ne vous conduisez plus selon la charité: ne perdez pas par votre manger celui pour qui Jésus-Christ est mort.

16. Que notre bien (2) donc ne soit point blasphémé; *ne donnons pas lieu aux hommes scrupuleux et mal instruits de condamner comme un crime la liberté que Jésus-Christ nous a acquise de manger des viandes défendues par la loi. Il vaut mieux s'en priver.*

17. Car le royaume de Dieu ne consiste pas dans le boire et dans le manger, mais dans la justice, dans la paix et dans la joie que donne le Saint-Esprit (3).

18. Car celui qui sert Jésus-Christ en cette manière, se rend agréable à Dieu, et est approuvé des hommes.

19. Recherchons donc ce qui

---

(1) Celui qui, par erreur ou par ignorance, croit qu'une chose est capable de le souiller, doit s'en abstenir; autrement il pèche en agissant contre sa conscience.

(2) Ce *bien*, selon les interprètes, c'est la liberté que la religion chrétienne nous laisse de manger de tout, ou, en général, l'affranchissement de toutes les observances légales.

(3) La religion chrétienne, par laquelle Dieu règne dans nos cœurs, ne consiste pas dans l'usage ou le non-usage de certaines nourritures, mais dans la charité et les autres vertus intérieures. Dieu veut être servi en esprit et en vérité, dit Jésus-Christ (St. Jean, ch. IV, v. 23). Ce que St. Paul dit ici de l'usage des viandes en particulier s'étend donc à toutes les pratiques extérieures de religion. Celles que l'Eglise approuve sont bonnes et utiles: celles qu'elle commande sont d'obligation; mais les unes et les autres nous laissent dans l'état du judaïsme, si elles ne sont sanctifiées par la religion

peut entretenir la paix *parmi nous*, et observons les uns envers les autres *tout* ce qui peut *servir à* nous édifier.

20. Pour l'amour du manger ne détruisez pas l'ouvrage de Dieu, *en faisant périr votre frère créé à son image et à sa ressemblance, et racheté par le sang de Jésus-Christ.* Toutes les viandes sont pures, il est vrai ; mais il est mal à un homme d'en manger avec scandale.

21. Il est bon de ne point manger de chair, et de ne point boire de vin, et de ne rien faire de ce qui est à votre frère une occasion de chute et de scandale, ou de ce qui peut l'affaiblir *dans sa foi.*

22. *Pour vous, êtes-vous bien persuadé que toutes les viandes sont pures ?* Avez-vous *sur cela* une foi éclairée ? Contentez-vous de l'avoir dans le cœur aux yeux de Dieu. Heureux celui qui ne se condamne pas lui-même *intérieurement* en ce qu'il approuve (1).

23. Mais celui qui doute s'il peut manger d'une viande, et qui en mange, est condamné, parce qu'il n'agit pas selon la foi (2). Or tout ce qui ne se fait point selon la foi (3), est péché.

du cœur, qui est la foi, l'espérance et la charité.

(1) C'est-à-dire : Heureux celui que sa conscience ne condamne pas en ce qu'il se permet de faire, qui n'agit pas contre sa conscience.

(2) C'est-à-dire, par une persuasion intérieure et suivant le jugement de sa conscience.

(3) *La foi*, dans cette dernière phrase, signifie encore la conscience. On n'est pas toujours exempt de péché en suivant sa conscience, parce qu'elle peut être erronée, et prendre pour bon et permis ce qui est mauvais ; mais on péche toujours en ne la suivant pas, c'est-à-dire, en faisant une chose ou qu'on sait être défendue ou dont on doute si elle est permise.

CHAPITRE XV.

§. I. *Que les forts supportent les faibles. Se consoler et se fortifier par l'écriture.*

1. Nous devons donc, nous qui sommes plus forts *dans la foi, plus éclairés et mieux instruits*, supporter les faiblesses des infirmes, *avoir égard à leurs scrupules*, et ne pas chercher notre propre satisfaction, *au mépris de nos frères et au risque de les scandaliser.*

2. *Au contraire, il faut* que chacun de vous tâche de contenter son prochain dans ce qui est bon et qui peut l'édifier. *C'est l'exemple que Jésus-Christ nous a donné.*

3. Car Jésus-Christ n'a point cherché sa propre satisfaction ; mais *il s'est livré pour les hommes ; et s'étant chargé de leurs péchés, il a bien voulu porter sur soi la peine qui leur était due*, selon qu'il est écrit *qu'il dit lui-même en parlant à son Père :* Les outrages de ceux qui vous outrageaient sont tombés sur moi. *Or ces paroles de l'écriture ont été écrites pour votre instruction.*

4. Car tout ce qui est écrit, a été écrit pour notre instruction *à*

tous, afin que nous concevions une espérance ferme par la patience et la consolation que les écritures nous donnent.

5. Or *je souhaite* que le Dieu de patience et de consolation vous fasse la grâce d'être toujours unis de sentiment et d'affection les uns avec les autres, selon *l'esprit de* Jésus-Christ, *qui est un esprit de charité et de douceur*,

6. afin que d'un même cœur et d'une même bouche, vous glorifiiez Dieu le père de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

7. C'est pourquoi traitez-vous les uns les autres *avec charité*, comme Jésus-Christ vous a traités pour la gloire de Dieu.

§. II. *Bonté de Dieu envers les gentils. Paix et joie dans le Saint-Esprit.*

8. *C'est à cette gloire que vous êtes tous obligés de travailler, mais particulièrement vous autres gentils ;* car je *vous* déclare que Jésus-Christ a été *le dispensateur et* le ministre de l'évangile à l'égard du peuple circoncis, *et qu'il le leur a annoncé*, pour vérifier la parole de Dieu, et pour confirmer les promesses qu'il avait faites à leurs pères, *et dont en quelque manière ils avaient droit de demander l'exécution ;*

9. mais que *pour* les gentils, *qui n'ont reçu aucune promesse, et qui n'ont par conséquent aucun droit à l'évangile, ce n'a été que par un pur effet de la bonté de Dieu, et sans aucun engagement de sa part, qu'il les a appelés à la connaissance de Jésus-Christ ; ainsi ils* doivent glorifier Dieu de la miséricorde qu'il leur a faite, selon qu'il est écrit : C'est pour cette raison, Seigneur, que je publierai vos louanges parmi les nations, et que je chanterai des cantiques à la gloire de votre nom.

10. Et l'écriture dit encore : Réjouissez-vous, nations, avec son peuple.

11. Et ailleurs : Nations, louez toutes le Seigneur : peuples, glorifiez-le tous.

12. Et Isaïe dit aussi : Il y aura une racine de Jessé, et il s'élèvera celui qui doit commander aux nations, et les nations espèreront en lui.

13. Que le Dieu d'espérance vous comble de joie et de paix dans votre foi, afin que vous croissiez *toujours de plus en plus* dans l'espérance et dans la vertu du Saint-Esprit.

14. Pour moi, mes frères, je suis très-persuadé que vous êtes tous pleins de charité, que vous êtes remplis de toute sorte de connaissance, en sorte que vous pouvez vous instruire les uns les autres, *sans avoir besoin de mes avis.*

§. III. *Fruit de la prédication de saint Paul parmi les gentils. Aumône des Eglises.*

15. Mais je vous ai écrit *ceci*, mes frères, *et peut-être* avec un peu de liberté, *non pour vous apprendre ce que vous ignorez, mais seulement* comme pour vous faire ressouvenir de ce que vous savez déjà ; *et j'en use ainsi avec vous,* à cause de la grâce que Dieu

m'a donnée *et de l'honneur qu'il m'a fait de me choisir*,

16. pour être le ministre de Jésus-Christ parmi les nations, en exerçant *à leur égard* la sacrificature de l'évangile de Dieu, *et le leur annonçant*, afin que l'oblation *que je lui ferai* des gentils, *après les avoir convertis*, *lui* soit agréable, étant sanctifiée par le Saint-Esprit.

17. J'ai donc sujet de me glorifier en Jésus-Christ à l'égard *de l'heureux succès qu'a eu cette œuvre* de Dieu, *dont j'ai été chargé. Je dis en Jésus-Christ ;*

18. car je n'ose parler que de ce que Jésus-Christ a fait par moi, pour amener les gentils à l'obéissance *de la foi*, par la parole *que je leur ai annoncée*, et par les œuvres *que j'ai faites, et dont ils ont été les témoins*,

19. par la vertu des miracles et des prodiges *qui ont accompagné ma mission, et* par la puissance du Saint-Esprit, *qui a éclaté dans les dons qu'il a communiqués à ceux qui ont embrassé la foi :* de sorte que j'ai porté l'évangile de Jésus-Christ dans cette grande étendue de pays qui est depuis Jérusalem jusqu'à l'Illyrie.

20. Et j'ai aussi prêché cet évangile, non dans les lieux où le nom de Jésus-Christ avait *déjà* été prononcé, pour ne point bâtir sur le fondement d'autrui, mais *à des nations auxquelles il n'avait pas encore été prêché*, selon qu'il est écrit :

21. Ceux à qui il n'avait point été annoncé, verront *sa lumière ;* et ceux qui n'avaient point encore entendu parler de lui, entendront *sa doctrine.*

22. C'est aussi ce qui m'a souvent empêché d'aller vers vous, et je ne l'ai pu faire jusqu'à cette heure.

23. Mais maintenant n'ayant plus aucun sujet de demeurer davantage en ce pays-ci, et désirant depuis plusieurs années de vous aller voir,

24. lorsque je ferai le voyage d'Espagne, j'espère que je vous verrai en passant, et qu'après avoir un peu joui de votre présence, vous me conduirez en ce pays-là.

25. Mais maintenant je m'en vais à Jérusalem porter aux saints, *c'est-à-dire, aux pauvres chrétiens*, quelques aumônes *que j'ai recueillies pour eux.*

26. Car les Eglises de Macédoine et d'Achaïe ont résolu *avec beaucoup d'affection* de faire une contribution en faveur de ceux d'entre les saints de Jérusalem qui sont pauvres.

27. Ils l'ont résolu d'eux-mêmes, *et ils se sont fait un vrai plaisir de leur donner cette marque de reconnaissance*, et *en effet* ils leur sont redevables ; car si les gentils ont participé aux richesses spirituelles des Juifs, ils doivent aussi leur faire part de leurs richesses temporelles.

28. Lors donc que je me serai acquitté de ce devoir, et que je leur aurai distribué cette aumône, *fruit de la piété des fidèles*, je passerai par chez vous, en m'en allant en Espagne.

29. Or je sais que venant chez vous, mon arrivée sera accompagnée d'une abondante bénédiction de l'évangile de Jésus-Christ, *qu'elle servira à vous affermir dans la foi, et à attirer sur vous*

les grâces de Dieu et les dons de son esprit dans une plus grande abondance.

30. Je vous conjure donc, mes frères, par Jésus-Christ Notre-Seigneur, et par la charité du Saint-Esprit, de m'aider par les prières que vous ferez à Dieu pour moi,

31. afin qu'il me délivre des *Juifs* incrédules qui sont dans la Judée, et que les saints de Jérusalem reçoivent favorablement le présent que je leur porte *de la part des Eglises de la Grèce,*

32. afin que j'arrive chez vous plein de joie *de l'heureux succès de mon voyage*, si c'est la volonté de Dieu, et que je prenne avec vous quelque repos.

33. Que le Dieu de paix soit avec vous tous. Amen.

CHAPITRE XVI.

§. I. *Saint Paul recommande et salue diverses personnes.*

1. JE vous recommande notre sœur Phébé qui est dans le ministère (1) de l'Eglise *de Corinthe,* qui est au port de Cenchrée,

2. afin que vous la receviez dans le Seigneur, comme on doit recevoir les saints, et que vous l'assistiez dans toutes les choses où elles pourrait avoir besoin de vous, *comme elle le mérite ;* car elle en a assisté elle-même plusieurs, et moi en particulier.

3. Saluez *de ma part* Prisque et Aquilas qui ont été mes aides en Jésus-Christ,

4. qui ont exposé leur tête pour me sauver la vie, et à qui je ne suis pas le seul qui soit obligé, mais encore toutes les Eglises des gentils.

5. Saluez aussi *de ma part* l'Eglise qui est dans leur maison. Saluez mon cher Epénète qui a été les prémices de l'Asie, *et le premier qui a été converti à la foi* en Jésus-Christ.

6. Saluez Marie qui a beaucoup travaillé pour vous.

7. Saluez Andronique et Junie mes parens, *qui ont été* compagnons de mes liens, qui sont considérables entre les apôtres, qui aussi ont embrassé la foi de Jésus-Christ avant moi.

8. Saluez Amplias que j'aime particulièrement en Notre-Seigneur.

9. Saluez Urbain qui a été notre aide en Jésus-Christ, et mon cher Stachys.

10. Saluez Apelle qui est fidèle en Jésus-Christ.

11. Saluez ceux qui sont de la famille d'Aristobule. Saluez Hérodion mon cousin. Saluez ceux de la maison de Narcisse, qui sont dans le Seigneur.

12. Saluez Triphène et Try-

---

(1) C'est-à-dire, qui exerce la fonction de *diaconesse.* On appelait ainsi des veuves ou des vierges d'un âge mur et d'une piété reconnue, qui se consacraient au service de l'Eglise, non pas pour être employées au ministère des autels, mais pour rendre aux personnes de leur sexe les devoirs de charité que les diacres ne pouvaient leur rendre.

phose, lesquelles travaillent dans le *service du* Seigneur. Saluez notre très-chère Perside, qui a *aussi* beaucoup travaillé dans le *service du* Seigneur.

13. Saluez Rufus qui est un élu dans le Seigneur, et sa mère que je regarde comme la mienne.

14. Saluez Asyncrite, Phlegon, Hermas, Patrobe, Hermès, et nos frères qui sont avec eux.

15. Saluez Philologue et Julie, Nérée et sa sœur, et Olympiade, et tous les saints qui sont avec eux.

16. Saluez-vous les uns les autres par un saint baiser. Toutes les Eglises de Jésus-Christ vous saluent.

§. II. *Séducteurs flattent les simples. Etre sage dans le bien, simple dans le mal.*

17. Mais je vous prie, mes frères, d'observer ceux qui causent *parmi vous* des divisions et des scandales, *en enseignant des choses qui vont* contre la doctrine que vous avez apprise, et d'éviter leur compagnie :

18. car ces sortes de gens ne servent point Jésus-Christ Notre-Seigneur, mais leur ventre : *ils ne cherchent point sa gloire, mais leurs intérêts ;* et par des paroles douces et flatteuses ils séduisent les âmes simples. *Ne vous laissez donc point gagner par ces flatteries artificieuses, et ne suivez point leur fausse doctrine.*

19. Car votre obéissance *à la foi* est devenue célèbre par tout le monde. Je me réjouis donc en vous ; mais je désire que vous soyez sages dans le bien et simples dans le mal, *sachant goûter et aimer les bonnes choses, et ne connaissant pas seulement les mauvaises.*

20. Que le Dieu de paix brise au plus tôt satan sous vos pieds. Que la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ soit avec vous.

21. Timothée, qui est le compagnon de mes travaux, vous salue, comme aussi Lucius, Jason et Sosipatre, *qui sont* mes parens.

22. Je vous salue dans le Seigneur, moi Tertius, qui ai écrit cette lettre (1).

23. Caïus qui est mon hôte, et toute l'Eglise, vous salue. Eraste, trésorier de la ville, et notre frère Quartus, vous saluent.

24. Que la grace de Notre-Seigneur Jésus-Christ soit avec vous tous. Amen.

25. Gloire soit à celui qui est *tout*-puissant pour vous affermir selon l'évangile et la doctrine de Jésus-Christ, que je prêche suivant la révélation *que j'ai eue* du mystère *de la justification des hommes par la foi en Jésus-Christ: mystère* qui étant demeuré caché dans tous les siècles passés,

26. a été découvert maintenant par les oracles des prophètes, *dont nous avons fait voir l'accomplissement*, selon l'ordre *que nous en avions reçu* du Dieu éternel, et a été connu de tous les peuples, afin qu'ils obéissent à la foi, *et qu'ils puissent être sauvés.*

27. A Dieu, *dis-je,* qui est le seul sage, honneur et gloire, par Jésus-Christ, dans tous les siècles des siècles. Amen.

---

(1) C'est celui qui avait servi de secrétaire à St. Paul pour écrire cette lettre.

I. EPITRE

DE SAINT PAUL

AUX CORINTHIENS (1).

——oooo——

CHAPITRE PREMIER.

§. I. *Division parmi les Corinthiens. L'un est à Paul, l'autre à Apollon.*

1. PAUL, appelé pour être apôtre de Jésus-Christ par la volonté de Dieu, et Sosthène son frère,

2. à l'Eglise de Dieu qui est à Corinthe, à ceux qui ont été sanctifiés *par la foi* en Jésus-Christ, *et qu'il a* appelés pour être saints, et à tous ceux qui, en quelque lieu que ce soit, invoquent le nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui est leur Seigneur comme le nôtre (2).

3. Que Dieu notre père, et Jésus-Christ Notre-Seigneur, vous donnent la grâce et la paix.

4. Je rends pour vous à mon Dieu des actions de grâces continuelles, à cause de la grâce de Dieu, qui vous a été donnée en Jesus-Christ:

5. de ce que, en toutes choses,

(1) Les Corinthiens furent convertis à la foi par l'apôtre St. Paul, qui alla leur prêcher l'évangile environ l'an 52 de Jésus-Christ. Il demeura dix-huit mois à Corinthe, et il en sortit pour aller à Jérusalem. Il revint ensuite à Ephèse, où Stéphanas, Fortunat et Achaïque le vinrent trouver de la part des Corinthiens, pour lui rendre compte de l'état de leur Eglise naissante, et pour le prier de les instruire touchant plusieurs matières que l'apôtre traite dans cette lettre, et sur lesquelles il parait que les Corinthiens l'avaient consulté.

Ces députés, que St. Paul appelle les prémices de l'Achaïe, étaient aussi apparemment chargés des lettres de ceux de la maison de Chloë, qui l'informaient des divisions et des autres dérèglemens qui étaient parmi les Corinthiens, auxquels ils le priaient de remédier. C'est à quoi l'apôtre s'applique particulièrement dans cette lettre, dans laquelle il répond aux questions que ces nouveaux fidèles lui avaient faites. Elle fut écrite environ l'an de Jésus-Christ 57, vingt-quatre ans après sa passion, et portée par les mêmes députés.

(2) Les interprètes traduisent ces paroles fort différemment. Ceux qui ont suivi le grec, leur ont presque tous donné le sens qu'on leur donne dans cette version. A la lettre, dans le latin, elles signifient: *En tout lieu le leur et le nôtre,* c'est à-dire, en quelque lieu que ce soit, là ou ici. On a préféré la première version, parce que c'est celle qu'on trouve dans les meilleures traductions françaises.

vous avez été enrichis en lui, *de ce que, par lui, vous avez été comblés de toute sorte de richesses spirituelles, et particulièrement* en tout ce qui regarde les dons de la parole et de la science (1),

6. le témoignage *qu'on vous a rendu* de Jésus-Christ ayant été aussi confirmé parmi vous; *ces dons que vous avez reçus étant des preuves certaines de sa divinité qu'on vous a prêchée, et des marques assurées de la présence du Saint-Esprit, qui avait été promis, et que vous avez reçu.*

7. De sorte qu'il ne vous manque *aucun don divin, ni* aucune grâce, dans l'attente où vous êtes de la manifestation de Notre-Seigneur Jésus-Christ,

8. *et Dieu* qui *vous a comblés de tant de grâces* vous affermira encore, *et vous fera persévérer* jusqu'à la fin *dans la sainteté et la justice*, afin que vous soyez *trouvés irrépréhensibles et* sans péché au jour de l'avénement de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

9. *Car* Dieu, par lequel vous avez été appelés à la société de son Fils Jésus-Christ Notre-Seigneur, est fidèle *et véritable: ainsi il ne manquera pas de vous faire entrer dans cette société divine, comme il vous l'a promis.*

10. Or, *afin qu'il n'y ait rien en vous qui s'y oppose*, je vous conjure, mes frères, par le nom de Jésus-Christ Notre-Seigneur, d'avoir tous un même langage, et de ne point souffrir parmi vous *de divisions, ni* de schismes, mais d'être parfaitement *unis ensemble* dans un même esprit et dans un même sentiment.

11. Car j'ai été averti, mes frères, par ceux de la maison de Chloé, qu'il y a des contestations parmi vous *au sujet de vos maîtres.*

12. Or ce que je veux dire est que chacun de vous *prend parti et* dit: Pour moi, je suis à Paul; et moi, je suis à Apollon; et moi, je suis à Céphas; et moi, je suis à Jésus-Christ.

13. Jésus-Christ est-il *donc* divisé? *est-il partagé en plusieurs Christs, pour vous partager ainsi en plusieurs sectes?* est-ce que Paul a été crucifié pour vous? ou avez-vous été baptisés au nom de Paul, *pour vous attacher à lui?*

14. *Ces différens partis que vous prenez pour ceux qui vous ont administré le sacrement de baptême, font que* je rends grâces à Dieu de ce que je n'ai baptisé aucun de vous, sinon Crispe et Caïus;

15. afin que personne ne dise que vous avez été baptisés en mon nom.

16. J'ai pourtant encore baptisé ceux de la famille de Stephanas; du reste, je ne sache pas en avoir baptisé d'autres: *aussi n'ai-je pas dû le faire.*

17. Car Jésus-Christ ne m'a pas envoyé pour baptiser, mais pour prêcher l'évangile, et *le prêcher* non pas avec la sagesse de la parole, *ou l'art des discours étudiés*, pour ne pas anéantir la croix de Jésus-Christ, *et pour empêcher qu'on attribuât à l'éloquence humaine, et à la force de ses raisonnemens, la conversion des hommes qui appartient uniquement à la puissance de la croix.*

---

(1) Ces dons sont ceux de prophétie et des langues, et les autres dont il est

§. II. *Sagesse humaine réprouvée de Dieu. Croix, scandale des uns, et salut des autres.*

18. Car, à la vérité, la parole de la croix est une folie pour ceux qui se perdent ; mais pour ceux qui se sauvent, c'est-à-dire, pour nous, elle est *la force et* la vertu de Dieu, *le moyen tout-puissant et efficace dont il se sert pour opérer notre salut. Ainsi ceux qui l'annoncent, doivent attendre d'elle seule tout le fruit de leurs prédications, et ne pas mettre leur confiance dans une éloquence purement humaine, que Dieu déclare lui-même par son prophète qu'il doit rejeter.*

19. Car il est écrit : Je détruirai la sagesse des sages, et je rejetterai la science des savans. *Et nous voyons en effet que Dieu l'a rejetée :*

20. *car* où sont les sages, où sont les docteurs de la loi, où sont les savans du siècle *que Dieu a choisis pour être les ministres de sa parole ? il n'y en a pas un seul.* Dieu n'a-t-il pas convaincu de folie la sagesse de ce monde (1) ?

21. Car Dieu voyant que le monde avec sa sagesse *humaine* ne l'avait point connu dans *les ouvrages de* sa sagesse divine, il lui a plu de sauver, par la folie de la prédication *d'un Dieu crucifié,* ceux qui croiraient *en lui. Or ce moyen paraissait véritablement une folie aux yeux de tous les hommes, et semblait peu propre à les attirer.*

22. Car les Juifs demandent des miracles (2) *pour être convaincus par leur autorité,* et les gentils cherchent la sagesse, *et veulent être persuadés par la force du raisonnement.*

23. Pour nous, nous prêchons Jésus-Christ crucifié, qui est un *sujet de* scandale pour les Juifs, et une folie pour les gentils ;

24. mais qui est la force de Dieu et la sagesse de Dieu pour ceux qui sont appelés, soit Juifs, soit gentils ;

25. parce que ce qui paraît en Dieu une folie, est plus sage que tous les hommes, et que ce qui paraît en Dieu une faiblesse, est plus fort que tous les hommes.

§. III. *Peu de grands et de nobles parmi les fidèles. Force confondue par la faiblesse.*

26. En effet, mes frères, considérez qui sont ceux parmi vous qui ont été appelés *à la foi, et vous verrez qu*'il y en a peu de sages selon la chair, peu de puissans, peu de nobles :

27. mais, *au contraire,* Dieu a choisi les moins sages selon le

---

parlé dans les chapitres XII et XIV, et qui étaient alors fort communs parmi les chrétiens.

(1) En ne choisissant aucun des sages du monde pour prêcher l'évangile, et en faisant tout d'un coup, par *la folie de la prédication,* ce qu'ils n'ont jamais pu faire par les efforts de leur fausse sagesse.

(2) C'est-à-dire, des miracles éclatans comme ceux de la sortie d'Egypte et de l'entrée dans la terre de Canaan. C'est l'idée qu'avaient les Juifs des miracles du Messie qu'ils attendaient. Selon eux, c'étaient par de tels miracles qu'il devait leur ouvrir le chemin à la conquête de l'univers.

monde, pour confondre les sages: il a choisi les faibles selon le monde, pour confondre les puissans:

28. et il a choisi les plus vils et les plus méprisables selon le monde, et ce qui n'était rien, pour détruire ce qui est *de plus grand dans le monde:*

29. afin qu'aucun homme ne se glorifie devant lui (1).

30. Et c'est par là, *par cette conduite de Dieu*, que vous êtes établis en Jésus-Christ, qui nous a été donné de Dieu pour être notre sagesse, notre justice, notre sanctification et notre rédemption;

31. afin que, selon qu'il est écrit, celui qui se glorifie, *ne* se glorifie *que* dans le Seigneur, *et n'attribue qu'à lui seul la gloire de sa justification et de son salut.*

(1) C'est-à-dire: Afin que ni le fidèle n'attribue sa vocation, ni le prédicateur le succès de son ministère, à la science mondaine, à la puissance ou à la noblesse.

CHAPITRE II.

§. I. *Rien d'humain dans les discours de saint Paul. Il ne sait que Jésus-Christ crucifié. Les miracles sont ses preuves.*

1. Pour moi, mes frères, *j'ai suivi cet ordre de Dieu, et* lorsque je suis venu chez vous pour vous annoncer l'evangile de Jésus-Christ, je n'y suis point venu avec les discours élevés de l'éloquence et de la la sagesse *humaine.*

2. Car je n'ai point fait profession de savoir autre chose parmi vous que Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié.

3. Et *tant que* j'ai été parmi vous, *j'ai toujours été* dans un état de faiblesse, dans la crainte et dans un grand tremblement (1);

4. et je n'ai point employé, en vous parlant et en vous prêchant, les discours persuasifs de la sagesse *ou de l'éloquence* humaine, mais les effets sensibles de l'esprit et de la puissance *de Dieu, c'est-à-dire, les dons du Saint-Esprit et les miracles, qui ont été les preuves dont je me suis servi pour vous convaincre de la vérité de mes paroles.*

5. *J'en ai usé ainsi*, afin que votre foi ne soit pas établie sur la sagesse des hommes, mais sur la puissance de Dieu.

§. II. *Sagesse cachée au monde, révélée à l'Eglise. L'Esprit de Dieu fait connaître Dieu. L'homme charnel et spirituel.*

6. Nous prêchons néanmoins la sagesse aux parfaits, non la sagesse de ce monde ni des princes de ce monde qui se détruisent (2);

(1) C'est-à-dire, dans l'abaissement, malgré le succès de ma prédication et l'éclat de mes miracles qui étaient la preuve de mon apostolat; plein de retenue et de crainte pour ne blesser personne.

(2) C'est-à-dire, la fausse sagesse des démons qui règnent dans le monde, et

7. mais nous prêchons la sagesse de Dieu *renfermée* dans le mystère *de l'incarnation de son Fils, sagesse* qui est *demeurée* cachée, que Dieu a prédestinée *et choisie* avant tous les siècles, *comme le moyen dont il voulait se servir* pour *opérer* notre *salut, et nous donner part à sa* gloire ;

8. *sagesse* que nul des princes de ce monde (1) n'a connue : car s'ils l'eussent connue, ils n'eussent jamais crucifié *Jésus-Christ, qui est* le Seigneur de la gloire (2).

9. Mais *ils ne l'ont point connue*, selon qu'il est écrit que l'œil n'a point vu, l'oreille n'a point entendu, et le cœur de l'homme n'a jamais conçu ce que Dieu a préparé pour ceux qui l'aiment.

10. Mais pour nous, Dieu nous l'a révélée par son esprit *qui connaît parfaitement tous les secrets de la sagesse ;* car l'esprit *de Dieu* pénètre tout, et même *ce qu'il y a de plus caché dans* les profondeurs de Dieu. *Lui seul a cet avantage, et l'on ne doit pas en être surpris ;*

11. car qui des hommes connaît ce qui est en l'homme, sinon l'esprit de l'homme qui est en lui ! Ainsi nul ne connaît ce qui est en Dieu, que l'esprit de Dieu.

12. Or nous n'avons point reçu l'esprit du monde, mais l'esprit qui est de Dieu, *qui nous a été communiqué*, afin que nous connaissions les choses que Dieu nous a données :

13. et nous les annonçons aussi non pas, *comme je vous l'ai déjà dit*, avec les paroles savantes *et étudiées* de la sagesse humaine, mais avec le langage que l'Esprit-*Saint* enseigne, *et selon les règles qu'il nous prescrit*, communiquant les choses spirituelles aux spirituels.

14. Or l'homme animal *et charnel* ne conçoit point les choses qui sont de l'esprit de Dieu ; car c'est une folie pour lui, et il ne les peut comprendre, parce que c'est par une lumière spirituelle qu'on doit en juger.

15. Mais l'homme spirituel, *qui est éclairé de l'esprit de Dieu*, juge *sainement* de tout, et n'est jugé par personne (3).

16. Car qui connaît les pensées du Seigneur, pour *pouvoir* l'instruire *et le conseiller, ou pour oser reprendre ceux qu'il conduit lui-même ?* Pour nous, nous avons l'esprit de Jésus-Christ, *et ainsi nous connaissons les sentimens et les pensées de Jésus-Christ.*

---

dont l'empire se détruit par la prédication de l'évangile et l'établissement du royaume de Jésus-Christ.

(1) C'est-à-dire, des démons.

(2) C'est-à-dire : Si les démons eussent connu certainement le mystère de l'incarnation et le dessein que Dieu avait de détruire leur puissance par la mort de Jésus-Christ, ils ne l'auraient jamais crucifié par les mains des Juifs.

(3) *N'est jugé par personne* : c'est-à-dire, personne ne peut le convaincre d'erreur.

CHAPITRE III.

§. I. *On devient charnel par les vices même de l'esprit. Les ministres plantent ; l'accroissement vient de Dieu.*

1. **P**OUR moi, mes frères, je n'ai pu vous parler comme à des hommes spirituels, mais comme à des personnes *encore* charnelles, comme à des enfans en Jésus-Christ (1).

2. Je vous ai nourris de lait, et non pas de viandes solides (2) : car vous n'en étiez pas encore capables ; mais à présent même, vous ne l'êtes pas encore, parce que vous êtes encore charnels.

3. Car, puisqu'il y a parmi vous des jalousies et des disputes, n'êtes-vous pas *encore* charnels, et ne vous conduisez-vous pas selon l'homme (3) ?

4. En effet, puisque l'un dit : Pour moi, je suis à Paul, et l'autre : Je suis à Apollon ; n'êtes-vous pas des hommes *encore tout charnels ?* Qu'est donc Apollon ? et qu'est Paul, *pour vous attacher ainsi à eux ?*

5. *Ce sont simplement* les ministres de celui en qui vous avez cru, *et qui travaillent pour son service*, chacun selon le don *et le talent* qu'il a reçu du Seigneur.

6. J'ai planté, *j'ai jeté dans vos âmes les premières semences de la foi ;* Apollon a arrosé *ces semences, et les a cultivées par ses prédications ;* mais c'est Dieu qui a donné l'accroissement, *et qui les a fait fructifier.*

7. Ainsi celui qui plante n'est rien, celui qui arrose n'est rien ; mais Dieu qui donne l'accroissement *est tout ; c'est lui qui fait tout, et c'est à lui que toute la gloire est due.*

8. Et celui qui plante et celui qui arrose *ne* sont *qu'*une même chose, *puisqu'ils ne sont tous deux que les ministres de Jésus-Christ, qui travaillent pour la même fin.* Mais chacun recevra sa récompense particulière selon son travail (4).

§. II. *Fidèles. Champ et édifice de Dieu. Jésus-Christ fondement. Qui bâtit dessus du foin et de la paille, sauvé par le feu.*

9. Car nous sommes les coopérateurs de Dieu *et des ouvriers qu'il veut bien employer à son ouvrage :* vous êtes le champ que Dieu cultive *par notre ministère*, l'édifice qu'il bâtit *par nos mains.*

---

(1) C'est-à-dire, des hommes encore faibles et peu instruits des mystères de la religion.

(2) Le *lait*, ce sont les premiers élémens de la doctrine chrétienne exposés avec simplicité : la *nourriture solide*, c'est cette même doctrine approfondie et développée en faveur des fidèles qui sont capables de l'entendre.

(3) C'est-à-dire, par des vues humaines.

(4) Ce texte prouve très-clairement que les bonnes œuvres faites en état de grâce, et par le secours de la grâce

10. *Pour moi*, selon la grâce que Dieu m'a donnée, j'ai posé *dans vos âmes* le fondement *de cet édifice spirituel*, comme un sage architecte, *en vous prêchant une foi pure, sans mélange d'erreurs ni d'ornemens étrangers :* un autre bâtit dessus ; mais que chacun prenne garde comment il bâtit sur ce fondement (1) *qui est le seul qu'on puisse poser*.

11. Car personne ne peut poser d'autre fondement que celui qui a été posé, qui est Jésus-Christ.

12. Que si on élève sur ce fondement un édifice d'or, d'argent, de pierres précieuses (2), de bois, de foin, de paille (3),

13. l'ouvrage de chacun *de ces prédicateurs* paraîtra *enfin :* car le jour du Seigneur, *ce jour où il viendra juger le monde*, le fera connaître, parce qu'il sera découvert par le feu *qui éclatera alors ;* et le feu mettra à l'épreuve l'ouvrage de chacun, *et fera voir* de quelle qualité il est.

14. Si l'ouvrage que quelqu'un aura bâti sur ce fondement demeure *sans être brûlé*, il en recevra la récompense.

15. Si, *au contraire*, l'ouvrage de quelqu'un est consumé par le feu, il en souffrira la perte : pour lui il sera sauvé ; toutefois comme *en passant* par le feu (4).

---

sont méritoires ; et que dans le ciel Dieu récompense chacun selon son travail (Voyez St. Matth. ch. XVI, v. 27 etc.). Nous disons, *faites en état de grâce*, car c'est par notre union avec Jésus-Christ que nos œuvres qui, d'elles-mêmes n'ont aucune valeur, acquièrent un si grand mérite, et deviennent, selon le langage de l'apôtre, *de l'or, de l'argent, des pierres précieuses*, c'est-à-dire des œuvres dignes de la vie éternelle.

(1) C'est-à-dire : D'autres prédicateurs travaillent à vous instruire, et continuent l'ouvrage que j'ai commencé. Mais que chacun prenne bien garde de quelle manière il prêche, et quelle doctrine il enseigne.

(2) C'est-à-dire : Si on prêche, d'une manière solide, une doctrine pure, conforme en tout aux principes de la foi que j'ai enseignés, et digne de la grandeur et de la sainteté de la religion.

(3) C'est-à-dire : Si on prêche d'une manière frivole, avec vanité, en affectant dans ses discours les vains ornemens de l'éloquence humaine ; ou si on enseigne une doctrine altérée, non par le mélange d'erreurs capitales contre la foi, mais de choses vaines et d'opinions humaines, qui sont à l'égard de la doctrine de l'évangile, ce qu'est la paille comparée à l'or, à l'argent, et aux pierres précieuses. Car il faut bien remarquer qu'il ne s'agit pas ici de ceux qui renversent le fondement de la foi, en enseignant une doctrine nouvelle, et différente de celle que l'apôtre avait prêchée ; mais de ceux qui *bâtissent sur le fondement posé*, c'est-à-dire, qui conservent la foi, et qui, dans leurs prédications, ne s'écartent pas des principes reçus.

(4) Sens de cet endroit : Au jugement de Dieu, soit particulier, soit général, la doctrine de chacun sera examinée ainsi que ses œuvres, et comme mise à l'épreuve, par une justice exacte et rigoureuse. Toute doctrine qui pourra résister à l'action de ce feu dévorant, parce qu'elle aura la pureté et la solidité du fondement, attirera au prédicateur la récompense éternelle de son travail. Toute doctrine qui n'aura point cette pureté et cette solidité, sera consumée et anéantie. A la vérité, le prédicateur, si d'ailleurs il est irréprochable, ne périra point avec son ouvrage : il sera sauvé, parce qu'il a bâti sur le fondement, c'est-à-dire, parce qu'il a conservé la foi et la grâce. Mais il ne le sera que comme un homme qui se sauve à travers l'incendie de sa maison. Il conserve la vie, mais il perd tout le reste. De même celui-ci souffrira la perte de son travail, parce qu'il ne recevra point la récompense de prédicateur évangélique ; il n'entrera même dans le ciel, qu'après avoir expié, par le feu du purgatoire, les fautes qu'il a commises

§. III. *Chrétiens, temple de Dieu. Le vrai sage est fou selon le monde. Tout est à l'homme qui est à Jésus-Christ.*

16. Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu, et que l'esprit de Dieu habite en vous?

17. Or, si quelqu'un profane le temple de Dieu, Dieu le perdra: car le temple de Dieu est saint, et c'est vous qui êtes ce temple.

18. Que personne ne se trompe soi-même, *et ne se laisse éblouir par le faux éclat de sa science et de sa sagesse humaine; mais au contraire*, si quelqu'un d'entre vous semble être sage selon le monde, qu'il devienne fou (1) *selon ce même monde*, pour être *véritablement* sage *aux yeux de Dieu.*

19. Car la sagesse de ce monde est une folie devant Dieu. Car il est écrit: Je surprendrai les sages dans leurs propres artifices, *et je les convaincrai de folie, en me servant de leur adresse même pour les faire tomber dans le piége qu'ils voulaient éviter.*

20. Et encore: Le Seigneur connaît les pensées des sages, et il sait qu'elles sont vaines.

21. Que personne donc ne se glorifie dans les hommes; *que personne ne se glorifie de la sagesse ou de l'éloquence de ses maîtres, et ne se fasse un honneur de leur appartenir.*

22. Car, *bien loin que vous soyez à quelqu'un d'eux*, toutes choses sont à vous (2), soit Paul, soit Apollon, soit Céphas, soit le monde, soit la vie, soit la mort, soit les choses présentes, soit les futures; tout est à vous,

23. et vous, vous êtes à Jésus-Christ, et Jésus-Christ est à Dieu, *à qui toutes choses appartiennent, comme à celui qui en est le principe et la fin.*

---

dans l'exercice du ministère de la parole.

L'apôtre ne parle ici que de ces sortes de fautes, parce qu'il ne s'adresse qu'aux ministres de l'évangile. Mais ce qu'il appelle *du bois, du foin, ou de la paille,* doit aussi s'entendre des fautes légères et des imperfections des fidèles, qui *bâtissent* aussi eux *sur le fondement*, en travaillant à leur salut, et en élevant l'édifice de leur perfection qui doit reposer sur la foi. Leurs œuvres seront donc aussi mises à l'épreuve du feu du purgatoire qui les épurera.

La plupart des pères des premiers siècles, ceux du concile de Florence, tous les interprètes et tous les théologiens des temps modernes s'accordent à dire que St. Paul parle ici du *feu* du purgatoire. Ce passage est donc un de ceux du Nouveau-Testament qui prouve la doctrine de l'Eglise catholique touchant le purgatoire.

(1) C'est-à-dire, qu'il captive son entendement sous le joug de la foi, qu'il reçoive avec simplicité les vérités de l'évangile que le monde traite de folie.

(2) C'est-à-dire, pour votre usage, et pour contribuer à votre salut.

CHAPITRE IV.

§. I. *Saint Paul n'ose se juger lui-même. Ne point juger les ministres de Dieu. Ne point s'y attacher.*

1. QUE les hommes nous regardent *donc seulement* comme les ministres de Jésus-Christ et les dispensateurs des mystères de Dieu.

2. Or ce qu'on demande dans les dispensateurs, est qu'ils soient trouvés fidèles *dans leur ministère, qu'ils s'en acquittent selon l'ordre et les desseins de Dieu, qu'ils y cherchent sa gloire et le salut du prochain, et non pas leurs propres intérêts ou l'estime et l'approbation des hommes.*

3. Pour moi, je me mets fort peu en peine d'être jugé par vous, ou par quelque homme que ce soit: je ne me juge pas même moi-même.

4. Car, quoique ma conscience ne me reproche rien, je ne suis pas justifié pour cela (1); mais c'est le Seigneur qui me juge; *c'est lui qui, connaissant parfaitement ce qu'il y a de plus caché au fond de mon âme, peut porter de moi un jugement juste et équitable.*

5. C'est pourquoi ne jugez point avant le temps, *mais suspendez votre jugement* jusqu'à ce que le Seigneur vienne, qui exposera à la lumière ce qui est caché dans les ténèbres *les plus épaisses des consciences,* et qui découvrira les plus secrètes pensées des cœurs: et alors chacun recevra de Dieu la louange qui lui est due.

6. Or, mes frères, *ce que je viens de dire regarde tous vos prédicateurs; mais* j'ai proposé ces choses en ma personne et en celle d'Apollon, à cause de vous; afin que, *sans intéresser personne,* vous appreniez par nous, *par notre exemple, et par les sentimens que vous voyez que nous avons de nous-mêmes,* à ne point vous enfler d'orgueil les uns contre les autres pour autrui, contre ce qui est écrit; *c'est-à-dire, à n'avoir point d'autres sentimens de vos maîtres que ceux que je viens de marquer, et à ne point prendre parti pour ceux qui vous ont annoncé l'évangile, vous faisant honneur de leur science et de leur mérite, et prenant de là occasion de vous élever au-dessus de vos frères: ce qui est très-injuste.*

§. II. *Le discernement vient de Dieu. Souffrance et patience des apôtres.*

7. Car *enfin* qui est-ce qui vous distingue des autres? Et qu'avez-vous que vous n'ayez point reçu *de Dieu?* Et si vous l'avez

(1) C'est-à-dire: Je ne me tiens pas pour juste et innocent. Si St. Paul n'était pas certain d'être juste et en grâce avec Dieu, quelle est donc l'intolérable présomption de ces sectaires, qui font consister la foi à croire que leurs péchés sont pardonnés, et qui prétendent avoir la certitude de leur justification?

reçu *de Dieu*, pourquoi vous en glorifiez-vous, comme si vous ne l'aviez point reçu *de lui, et que cela vînt de votre propre fonds.*

8. Vous êtes déjà rassasiés (1), *remplis de sagesse, de doctrine et de lumière ;* vous êtes déjà devenus riches *de toutes sortes de biens spirituels ;* vous régnez sans nous: et plût à Dieu que vous régniez *en effet*, afin que nous régnions aussi avec vous, *et que la part que nous ne pouvons manquer d'avoir à votre gloire, en qualité d'apôtre qui vous a annoncé le premier l'évangile, nous relève un peu et nous tire de l'état de mépris et d'humiliation où nous nous trouvons.*

9. Car je pense que Dieu nous a exposés *à la face de l'univers*, nous autres apôtres, comme les derniers des hommes, comme ceux qui sont condamnés à mourir *dans l'amphithéâtre*, parce que nous sommes devenus un spectacle au monde, aux anges et aux hommes. *En effet, voyez quelle différence il y a entre vous et nous.*

10. Nous sommes fous à cause de Jésus-Christ ; mais vous autres, vous êtes sages en Jésus-Christ ; nous sommes faibles, et vous êtes forts ; vous êtes honorés, et nous sommes méprisés.

11. Jusqu'à cette heure, nous souffrons la faim et la soif, la nudité et les coups ; nous n'avons point de demeure stable ;

12. et nous nous fatiguons à travailler de nos propres mains : on nous maudit, et nous bénissons ; on nous persécute, et nous le souffrons ;

13. on nous dit des injures, et nous répondons par des prières : *enfin* nous avons été jusqu'à présent comme les ordures de ce monde, comme les balayures qui sont rejetées de tous.

§. III. *Royaume de Dieu dans les œuvres, non dans les paroles. Sévérité paternelle de saint Paul.*

14. Je ne vous écris pas ceci pour vous causer de la confusion ; mais je vous donne des avis comme à mes très-chers enfans.

15. Car, quand vous auriez dix mille maîtres en Jésus-Christ, vous n'avez pas néanmoins plusieurs pères. Car c'est moi qui vous ai engendrés en Jésus-Christ par l'évangile *que je vous ai annoncé le premier. Or vous savez que les enfans doivent imiter leurs pères.*

16. Soyez donc mes imitateurs, je vous en conjure, comme je le suis moi-même de Jésus-Christ.

17. C'est pour cette raison que je vous ai envoyé Timothée, qui est mon fils très-cher et qui est fidèle en Notre-Seigneur : il vous fera ressouvenir de ma conduite, qui est en Jésus-Christ, selon ce que j'enseigne partout dans toutes les Eglises, *afin que vous puissiez plus aisément nous imiter et former votre conduite sur le modèle de la nôtre.*

18. Quelques-uns *parmi vous* s'enflent de présomption, comme si je ne devais plus vous aller voir.

19. Cependant j'irai vous voir bientôt, s'il plaît au Seigneur ; et

(1) Tout cet endroit est une ironie dont St. Paul se sert pour humilier ceux des Corinthiens qui se croyant sages et éclairés, n'avaient que du mépris pour les apôtres qui les avaient instruits des principes de la foi.

alors je reconnaîtrai, non quelles sont les paroles *et l'éloquence* de ceux qui sont ainsi enflés de vanité, mais quelle est leur vertu, *et quelles sont leurs bonnes œuvres.*
20. Car le royaume de Dieu, *la religion chrétienne* ne consiste pas dans *l'éloquence et* les *belles* paroles, mais dans la vertu *et la pratique des bonnes œuvres.*
21. Que voulez-vous *donc que je fasse, lorsque j'irai vers vous ? aimez-vous mieux* que je vous aille voir la verge à la main, ou avec charité et dans un esprit de douceur ?

CHAPITRE V.

§. I. *Incestueux, sujet de larmes de toute une Eglise, livré à satan.*

1. C'est un bruit constant qu'il y a de l'impudicité parmi vous, et une telle impudicité, qu'il ne s'en commet point de semblable parmi les païens, jusque-là que quelqu'un abuse de la femme de son *propre* père.
2. Et *après cela*, vous êtes *encore* enflés *d'orgueil*, et vous n'avez pas plutôt été dans les pleurs *à la vue d'un tel désordre*, pour retrancher du milieu de vous celui qui a commis cette action *honteuse.*
3. Pour moi, étant à la vérité absent de corps, mais présent en esprit, j'ai déjà prononcé ce jugement, comme *si j'étais* présent,
4. qui est que, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, vous et mon esprit étant assemblés, par la puissance de Notre-Seigneur Jésus,
5. celui qui a agi de la sorte, *qui est coupable d'un tel crime*, soit livré à satan (1) pour faire mourir la chair (2), afin que l'esprit soit sauvé au jour de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

§. II. *Jésus-Christ notre pâque. Azymes de sincérité et de vérité. N'avoir point de commerce avec les chrétiens vicieux.*

6. Vous n'avez point sujet de vous glorifier : *au contraire, vous devriez vous humilier, et être couverts de confusion, d'avoir souffert un tel désordre parmi vous.* Ne savez-vous pas qu'un peu de levain aigrit toute la pâte, *et qu'ainsi ce mauvais chrétien peut corrompre toute votre Eglise ? Retranchez-le donc au plus tôt de votre corps,*
7. *et* purifiez-vous du vieux

---

(1) C'est-à-dire, excommunié, ou retranché du corps de l'Eglise. Cela s'appelle être livré à satan, parce que l'excommunié étant privé de tous les secours qu'on trouve dans la société des fidèles, demeure exposé à toute la fureur des démons.

(2) Ces paroles semblent supposer, et c'est aussi l'opinion de plusieurs saints pères, qu'outre l'effet ordinaire de l'excommunication, qui est de priver des prières, des sacremens et de la communion de l'Eglise, le démon devait s'emparer du corps de cet incestueux, pour le tourmenter en diverses manières, afin que cet état humiliant l'excitât à rentrer en lui-même, et à expier ses crimes par la pénitence.

levain, afin que vous soyez une pâte toute nouvelle, comme vous êtes *vraiment purs et* sans levain *par l'innocence et la sainteté que vous avez reçue dans votre baptême ;* car Jésus-Christ, qui est notre pâque *et notre agneau pascal*, a été immolé.

8. C'est pourquoi célébrons cette fête, *et mangeons cet agneau divin*, non avec le vieux levain *de notre première vie*, ni avec le levain de la malice et de l'iniquité, mais avec les pains sans levain de la sincérité et de la vérité (1).

9. Je vous ai écrit dans une lettre, que vous n'eussiez point de commerce avec les fornicateurs.

10. Ce que je n'entends pas des fornicateurs de ce monde, *je veux dire d'entre les païens*, non plus que des avares, des ravisseurs du bien d'autrui, ou des idolâtres *qui sont parmi eux :* autrement, il faudrait que vous sortissiez du monde, *qui est tout plein de gens qui commettent ces crimes.*

11. Mais *quand* je vous ai écrit que vous n'eussiez point de commerce *avec ces sortes de personnes, j'ai entendu que* si celui qui est du nombre de vos frères, *et qui fait comme vous profession de la religion chrétienne*, est fornicateur, ou avare, ou idolâtre, ou médisant, ou ivrogne, ou ravisseur du bien d'autrui, vous ne devez pas même manger avec lui, *pour lui marquer par là combien vous avez en horreur sa conduite, et combien vous êtes éloignés de prendre part à ses crimes. Voilà ceux dont j'ai voulu parler.*

12. Car qu'ai-je à faire moi de juger ceux qui sont dehors (2) ? N'est-ce pas ceux qui sont dedans que vous jugez (3) ?

13. Car Dieu jugera ceux qui sont dehors. *Mais pour vous, n'attendez pas ce jugement, et* retranchez *au plus tôt* ce méchant du milieu de vous.

---

(1) Sens de tout cet endroit : Retranchez du milieu de vous cet homme contagieux, afin que votre Eglise soit pure et sans tache, comme le doivent être des chrétiens que le baptême a purifiés de tout levain d'iniquité, et dont la vie est une pâque continuelle où Jésus-Christ est la victime immolée. Célébrons donc cette pâque, et rendons-nous dignes de participer à la victime, par une vie pure et innocente, tout-à-fait différente de celle que nous menions avant notre régénération. C'est une allusion continuelle à la pâque des Juifs, pendant laquelle il leur était défendu de manger, et même de garder chez eux du pain levé.

(2) C'est-à-dire, qui ne sont pas de l'Eglise, et sur lesquels je n'ai nulle jurisdiction.

(3) Comme s'il disait : Puisque vous n'avez droit de *juger que de ceux qui sont dedans*, c'est-à-dire, qui font partie de votre Eglise, c'est aussi par rapport à eux que vous devez entendre la défense que je vous a faite, d'avoir aucun commerce avec les impudiques et les pécheurs publics.

CHAPITRE VI.

§. I. *Fuir les procès ; souffrir plutôt l'injustice.*

1. COMMENT quelqu'un de vous, ayant une affaire contre un autre, ose-t-il l'appeler en jugement devant les méchans, et non pas devant les saints (1)?

2. Ne savez-vous pas que les saints jugeront ce monde (2) *avec Jésus-Christ ?* Et si le monde doit être jugé par vous, êtes-vous indignes de juger les moindres affaires?

3. Ne savez-vous pas que nous jugerons les anges *même* (3) *?* combien plus devons-nous juger les affaires de ce monde ?

4. Si donc vous avez des procès touchant les choses de ce monde, établissez pour les juger les moindres personnes de l'Eglise (4).

5. Je vous le dis à votre confusion. Est-ce ainsi qu'il n'y a point parmi vous un seul homme sage qui puisse être juge entre ses frères ?

6. Mais un frère plaide contre son frère, et cela devant des païens ?

7. C'est déjà certainement une faute en vous, de ce que vous avez des procès les uns contre les autres. Pourquoi n'acceptez-vous pas plutôt le tort *qu'on vous fait ?* pourquoi ne souffrez-vous pas plutôt la fraude (5) *dont on use à votre égard ?*

8. Mais c'est vous-mêmes qui faites le tort ; c'est vous qui commettez la fraude ; et cela à l'égard de vos *propres* frères.

§. II. *Vices et péchés qui nous ferment le ciel. Tout ce qui se peut faire ne se doit pas faire.*

9. Ne savez-vous pas que les injustes ne possèderont point le royaume de Dieu? Ne vous y trompez pas : ni les fornicateurs, ni les idolâtres, ni les adultères,

10. ni les efféminés, ni les sodomites, ni les voleurs, ni les avares, ni les ivrognes, ni les médisans, ni les ravisseurs du bien d'autrui, ne possèderont le royaume de Dieu.

11. C'est ce que quelques-uns de vous ont été *autrefois ;* mais vous avez été lavés, mais vous avez été sanctifiés, mais vous avez été justifiés au nom *et par les mérites* de Notre-Seigneur Jésus-Christ, *qui vous ont été appliqués dans le baptême*, et par l'esprit de notre Dieu, *qui vous y a été communiqué.*

12. Tout m'est permis, mais

---

(1) C'est-à-dire, devant des juges idolâtres, et non pas devant des chrétiens.

(2) Voyez St. Matth. ch. XIX, v. 28.

(3) C'est-à-dire, les démons.

(4) St. Paul n'exige pas que l'on prennent pour juges ceux des fidèles qui ont le moins de lumière et de capacité ; mais il veut faire comprendre aux Corinthiens, qu'il serait mieux de s'adresser aux derniers des fidèles, que d'avoir recours aux infidèles.

(5) Ceci doit s'entendre dans le même sens que ce que dit Jésus-Christ, en St. Matth. ch. V, v. 40. *Voyez la note sur ce verset.*

tout n'est pas avantageux (1) : tout m'est permis, mais je ne me rendrai esclave de qui que ce soit.

13. Les viandes sont pour le ventre, et le ventre est pour les viandes ; mais un jour Dieu détruira l'un et l'autre. *Ainsi il n'est pas à propos de se donner tant de mouvement pour des choses qui doivent périr.* Mais le corps n'est point *fait* pour la fornication, mais pour *servir et glorifier* le Seigneur ; et le Seigneur est pour le corps, *qu'il doit aussi un jour rendre participant de sa gloire : car le corps ne doit pas être détruit pour toujours ;*

14. mais comme Dieu a ressuscité le Seigneur, il nous ressuscitera de même par sa puissance (2).

§. III. *Chrétien impur souille Jésus-Christ en lui. Son corps, temple du Saint-Esprit. L'esclave racheté n'est plus à lui-même.*

15. Ne savez-vous pas que vos corps sont les membres de Jésus-Christ ? Arracherai-je donc à Jésus-Christ ses propres membres, pour en faire les membres d'une prostituée ? A Dieu ne plaise.

16. Ne savez-vous pas que celui qui se joint à une prostituée, devient un même corps avec elle ? Car ils seront deux en une chair, dit l'écriture.

17. Mais celui qui demeure attaché au Seigneur, *par l'ardeur de la charité et par la pureté de sa vie*, est un même esprit avec lui.

18. Fuyez *donc* la fornication. Tout autre péché que l'homme commet, est hors du corps ; mais celui qui commet la fornication, pèche contre son propre corps(3), *et profane le temple du Saint-Esprit.*

19. Ne savez-vous pas *en effet* que votre corps est le temple du Saint-Esprit qui réside en vous, et que vous avez reçu de Dieu, et que vous n'êtes plus à vous-mêmes (4) ?

20. Car vous avez été achetés à un grand prix, *l'ayant été par le sang du Fils de Dieu.* Glorifiez *donc*, et portez Dieu dans votre corps *et dans votre esprit, puisque l'un et l'autre est à Dieu.*

---

(1) C'est-à-dire : Tout ce qui n'est point mauvais de soi-même, m'est permis ; mais il n'est pas toujours à propos de faire ce qui est permis. Je ne veux point m'asservir aux choses mêmes dont l'usage ne m'est point défendu. Je veux demeurer maître de m'en abstenir. Cela paraît avoir rapport à ce qu'il va dire de l'usage des viandes.

(2) Nos corps sont pour Jésus-Christ, comme les membres sont pour le chef ; et Jésus-Christ est pour nos corps, comme le chef est pour les membres. Si nous conservons ces membres purs et chastes, ils demeureront unis à leurs chefs et participeront un jour à son immortalité bienheureuse. Mais si nous les souillons et les profanons par l'impureté, ils seront retranchés du corps de Jésus-Christ, et rejetés comme des membres gangrenés.

(3) Toute autre action extérieure de péché est l'abus de quelque chose qui est hors de nous, et qui est l'objet ou l'instrument de notre passion ; mais dans le péché d'impureté c'est de notre corps que nous abusons, c'est notre corps que nous déshonorons. Et comme ce corps est consacré à Dieu, et devenu *membre de Jésus-Christ* par le saint baptême, en déshonorant et souillant nos corps, nous profanons les membres de Jésus-Christ ; c'est une espèce de sacrilége.

(4) *Vous n'êtes plus à vous-mêmes*, pour pouvoir faire de votre corps tout

CHAPITRE VII.

§. I. *Avis pour les personnes mariées. Chacun a son don.*

1. POUR ce qui est des choses dont vous m'avez écrit, je vous dirai *en général* qu'il est bon pour un homme de ne toucher aucune femme.

2. Néanmoins pour éviter la fornication, que chaque homme vive avec sa femme, et chaque femme avec son mari (1).

3. Que le mari rende à sa femme ce qu'il lui doit, et la femme ce qu'elle doit à son mari.

4. *Je dis ce qu'ils se doivent*, car le corps de la femme n'est point en sa puissance, mais en celle du mari : de même le corps du mari n'est point en sa puissance, mais en celle de sa femme.

5. Ne vous privez *donc* point l'un l'autre de vos droits, si ce n'est du consentement l'un de l'autre, pour un temps *seulement*, afin de vaquer *au jeûne et* à la prière ; et ensuite retournez ensemble *comme auparavant*, de peur que votre incontinence, *c'est-à-dire, la difficulté que vous avez à garder la continence*, ne donne lieu à satan de vous tenter *et de vous porter au péché.*

6. Or je dis ceci par condescendance, et non par commandement.

7. Car je voudrais que vous fussiez tous comme moi, *sans être mariés ;* mais chacun a son don particulier, *selon qu'il le reçoit* de Dieu, l'un d'une manière et l'autre de l'autre, *et chacun doit se conduire selon ce don qu'il a reçu du Seigneur.*

8. Mais je dis à ceux qui ne sont point *encore* mariés et aux veuves, qu'il leur est bon de demeurer dans cet état, comme j'y demeure moi-même.

9. Que s'ils ne peuvent garder la continence, qu'ils se marient (2); car il vaut mieux se marier que de brûler *des ardeurs de la concupiscence et d'être emporté dans le péché.*

10. Quant à ceux qui sont *déjà* mariés, ce n'est pas moi, mais le Seigneur, qui leur fait ce commandement (3) *qui est:* Que la femme ne se sépare point d'avec son mari.

11. Que si elle s'en sépare *pour de bonnes raisons qu'elle peut avoir, il faut* qu'elle demeure sans se marier, ou qu'elle se ré-

---

ce que vous voulez. Le souiller par l'impureté, c'est profaner le temple du St. Esprit; et malheur à celui qui profane le temple de Dieu !

(1) Il est bon de remarquer que St. Paul parle ici des personnes mariées, et qu'il continue de le faire jusqu'au 8ème verset.

(2) A moins qu'ils ne soient liés par le vœu de chasteté. En ce cas, ils ne doivent point chercher le remède ailleurs que dans la pénitence et la prière. Car il faut garder les vœux qu'on a faits au Seigneur (Ps. 75. Eccl. ch. V, v. 3); et St. Paul déclare que ceux qui se marient, après avoir fait ce vœu, *s'engagent dans la damnation, parce qu'ils violent la foi qu'ils avaient donnée à Dieu. 1ère ép. à Tim. ch. V, v. 12.*

(3) Voyez ce que dit Jésus-Christ en St. Matthieu, ch. V, v. 32, et ch. XIX, v. 3.

concilie avec son mari. Et que le mari de même ne quitte point sa femme, *ou s'il la quitte, comme il le peut faire légitimement dans de certaines occasions, qu'il demeure sans se marier, aussi bien que la femme qu'il a quittée.*

12. Pour ce qui est des autres, ce n'est pas le Seigneur (1), mais c'est moi qui leur dis : si un fidèle a une femme infidèle, *c'est-à-dire, idolâtre*, et qu'elle consente à demeurer avec lui, *sans le troubler dans l'exercice de sa religion*, qu'il ne la quitte point.

13. Et *de même* si une femme fidèle a un mari infidèle, et qu'il consente à demeurer avec elle, *et à la laisser vivre en repos dans sa religion*, qu'elle ne le quitte point :

14. car le mari infidèle est sanctifié par la femme fidèle, et la femme infidèle est sanctifiée par le mari fidèle, *la sainteté d'une des parties étant capable d'attirer l'autre à la foi, et de la rendre sainte, en la rendant chrétienne :* autrement, *et si vous veniez à vous séparer*, vos enfans seraient impurs, *demeurant engagés dans l'infidélité avec la partie infidèle ;* au lieu que maintenant ils sont saints, *étant amenés à la foi, et introduits dans l'Eglise par la partie fidèle qui leur procure la grâce des sacremens.*

15. Que si l'infidèle se retire, qu'on le laisse aller *sans scrupule ;* car un frère ou une sœur, *un chrétien ou une chrétienne*, ne sont point asservis, en cette rencontre ; mais Dieu nous a appelés pour vivre en paix. *Ainsi nous ne sommes point obligés de demeurer avec des infidèles, lorsqu'ils nous troublent dans l'exercice de notre religion, et qu'ils tâchent par leurs persécutions de nous faire abandonner la foi. Si quelque chose pouvait nous y obliger, ce serait l'espérance de les convertir et de contribuer à leur salut ; mais cette espérance a trop peu de fondement, pour nous engager à courir les risques d'un si grand danger.*

16. Car que savez-vous, femme, si vous sauverez votre mari ? et que savez-vous, mari, si vous sauverez votre femme ?

17. Cependant que chacun se conduise selon le don particulier qu'il a reçu du Seigneur, et selon l'état dans lequel *il était lorsque* Dieu l'a appelé, et c'est ce que j'enseigne dans toutes les Eglises.

§. II. *Esclaves libres. Que chacun demeure dans l'état où Dieu l'a appelé.*

18. *Ainsi* un homme est-il appelé *à la foi*, étant circoncis ? qu'il demeure circoncis. Est-il appelé n'étant point circoncis ? qu'il ne se fasse point circoncire.

19. *Car au fond* ce n'est rien d'être circoncis, et ce n'est rien d'être incirconcis ; mais le tout est d'observer les commandemens de Dieu.

20. Que chacun *donc* demeure dans l'état où il était quand il a été appelé.

21. *Ainsi* avez-vous été appelé étant esclave ? ne vous en mettez point en peine ; mais aussi

(1) C'est-à-dire, le Seignenr n'en dit rien dans l'évangile.

si vous pouvez devenir libre, usez plutôt de cette avantage :

22. car celui qui, étant esclave, a été appelé au service du Seigneur, est l'affranchi du Seigneur ; et de même celui qui a été appelé étant libre, est l'esclave de Jésus-Christ.

23. Vous avez été achetés à un grand prix : ne vous rendez *donc* pas esclaves des hommes, *en contractant avec eux des engagemens qui pourraient vous distraire du service que vous devez à Jésus-Christ.*

24. *Mais* que chacun *de vous*, mes frères, demeure devant Dieu, dans l'état où il était lorsqu'il a été appelé.

§. III. *Avantage de la virginité. Peines du mariage. User du monde comme n'en usant point. Bonheur des veuves.*

25. Quant aux vierges, je n'ai point reçu de commandement du Seigneur, *qui les oblige à garder toujours la virginité, si elles n'en ont point fait vœu ;* mais voici le conseil que je *leur* donne, comme ayant obtenu du Seigneur la grâce d'être *un* fidèle *ministre.*

26. Je crois donc que cela est bon, à cause des nécessités pressantes *de cette vie, qui se trouvent en plus grand nombre dans le mariage que dans aucun autre état ;* qu'il est, *dis-je*, bon à l'homme d'être ainsi, *et de ne se point marier.*

27. *Cependant* êtes-vous lié avec une femme ? ne cherchez point à vous délier. N'êtes-vous point lié avec une femme ? ne cherchez point de femme.

28. Mais si vous épousez une femme, vous ne péchez pas. Et si une fille se marie, elle ne pèche pas ; néanmoins ces personnes souffriront dans leur chair des afflictions (1) *et des maux qui sont inséparables du mariage.* Or je voudrais vous *les* épargner.

29. Voici donc ce que je dis, mes frères : Le temps est court, et ainsi *il faut* que ceux même qui ont des femmes, soient comme n'en ayant point ;

30. ceux qui pleurent, comme ne pleurant point ; ceux qui se réjouissent, comme ne se réjouissant point ; ceux qui achètent, comme ne possédant point ;

31. ceux qui usent de ce monde, comme n'en usant point : car la figure de ce monde passe ; *il change de face à tout moment, et il disparaîtra à la fin ; de sorte qu'il ne mérite pas qu'on s'attache à lui, ni qu'on y cherche aucun établissement.*

32. Or je désire que vous soyez sans inquiétude, *et entièrement appliqués à Dieu.* Celui qui n'est point marié, s'occupe *uniquement* du soin des choses du Seigneur, et de ce qu'il doit faire pour plaire au Seigneur.

33. Mais celui qui est marié, s'occupe du soin des choses du monde, et de ce qu'il doit faire pour plaire à sa femme ; et *ainsi* il est partagé.

34. De même une femme qui

(1) St. Paul marque par là les chagrins et les incommodités qui accompagnent le mariage et qu'il appelle *les afflictions de la chair*, c'est-à-dire, de l'homme extérieur.

n'est point mariée et une vierge pense aux choses du Seigneur, *et à ce qu'elle doit faire*, afin d'être sainte de corps et d'esprit, *et de se rendre ainsi agréable au Seigneur ;* mais celle qui est mariée pense aux choses du monde, et à ce qu'elle doit faire pour plaire à son mari.

35. Or je dis ceci pour votre avantage, non pour vous tendre un piége, *en vous imposant comme une loi l'obligation de vivre dans la continence ;* mais pour vous porter à ce qui est honnête *et de plus parfait*, et qui vous donne un moyen plus facile de prier le Seigneur sans empêchement *et sans distraction.*

36. Mais si quelqu'un croit qu'il est honteux pour lui que sa fille passe la fleur de son âge sans être mariée, et qu'il juge la devoir marier, qu'il fasse ce qu'il voudra : il ne pèche point si elle se marie.

37. Mais celui qui n'étant engagé par aucune nécessité, et étant maître de faire ce qu'il voudra (1), prend une ferme résolution dans son cœur, et juge en lui-même qu'il doit conserver sa fille vierge, *celui-là, dis-je*, fait bien, *fait une bonne œuvre.*

38. Donc celui qui marie sa fille, fait bien ; mais celui qui ne la marie point, fait encore mieux(2).

39. La femme est liée à la loi du mariage tant que son mari est vivant ; mais si son mari meurt, elle est libre. Qu'elle se marie à qui elle voudra, pourvu que ce soit selon le Seigneur, *et selon les règles établies dans son Eglise.*

40. Mais cependant elle sera plus heureuse si elle demeure veuve, comme je le lui conseille ; et je crois que j'ai aussi l'esprit de Dieu, *et que c'est lui qui me fait parler ainsi.*

(1) Tout ce que dit ici l'apôtre suppose dans la fille une pleine liberté et en même temps une disposition à prendre tel parti qu'il plaira à son père : car il ne peut être permis au père d'engager sa fille à rien contre son gré.

(2) Ces paroles, comme tout ce qui précède dans ce chapitre, prouvent clairement que St. Paul préfère l'état de virginité à celui du mariage.

CHAPITRE VIII.

§. I. *Viandes immolées. La science enfle. La charité édifie. Qui aime Dieu est connu de lui.*

1. QUANT aux choses qui ont été immolées aux idoles, nous savons que nous avons tous sur ce sujet assez de science ; *nous savons tous assez qu'elles ne contractent par cette immolation aucune souillure qui les rende immondes, et qui en interdise l'usage. Mais* la science enfle, et la charité édifie. *Ainsi il ne faut pas écouter seulement notre science, ni faire tout ce qu'elle nous assure être permis ; mais il faut encore consulter la charité, et voir ce qu'elle demande de nous.*

2. Et si quelqu'un croit savoir quelque chose, *ne sachant pas cette règle*, il ne sait pas encore de quelle manière il doit savoir, *ni l'usage qu'il doit faire de la*

science. Elle ne doit servir qu'à nous inspirer l'amour de Dieu et du prochain.

3. Mais si quelqu'un aime Dieu, il est connu *et aimé* de Dieu ; *s'il n'aime pas Dieu, il n'est qu'un objet de sa haine et de son aversion, et toute sa science ne servira qu'à le rendre plus digne de sa colère et de sa vengeance.*

4. Pour ce qui est *donc de manger* des viandes immolées aux idoles, *cela n'est pas mauvais en soi ; car* nous savons que les idoles ne sont rien dans le monde, et qu'il n'y a qu'un seul Dieu *que nous adorons.*

5. Car, quoiqu'il y en ait qui soient appelés dieux, soit dans le ciel, soit dans la terre, et qu'ainsi il y ait plusieurs dieux et plusieurs seigneurs,

6. il n'y a néanmoins pour nous qu'un seul Dieu qui est le père duquel toutes choses tirent leur être, et qui nous a faits pour lui ; et il n'y a qu'un seul Seigneur qui est Jésus-Christ, par qui toutes choses ont été faites, comme c'est aussi par lui que nous sommes *tout ce que nous sommes, et dans l'ordre de la nature, et dans l'ordre de la grâce.*

§. II. *Qui scandalise les faibles, pèche contre Jésus-Christ.*

7. Mais tous n'ont pas la science *et la connaissance de ces vérités, tous ne sont pas également instruits de la vanité des idoles :* et il y en a qui croyant encore que l'idole est quelque chose, mangent des viandes qui lui ont été offertes *dans la pensée qu'elles ont contracté quelque souillure par cette oblation,* et *ainsi* leur conscience, qui est faible *et erronée,* en est souillée (1). *Or, quoiqu'il vous soit permis, à vous qui êtes persuadés du néant des idoles, de manger des viandes qui leur ont été offertes, cependant la charité vous oblige de vous en abstenir devant ces personnes faibles, de peur de les porter par votre exemple à en manger contre leur conscience. Vous n'y perdrez rien devant Dieu ; vous n'userez pas du droit que vous avez de manger de tout, il est vrai :*

8. mais le manger n'est pas ce qui nous rend agréables à Dieu. Car si nous mangeons, nous n'en aurons rien davantage *devant lui ;* ni rien de moins, si nous ne mangeons pas. *Ne vous faites donc pas une peine de ne pouvoir user de la liberté que vous avez de manger de tout.*

9. Mais prenez garde *seulement* que cette liberté que vous avez ne soit aux faibles une occasion de chute, *comme elle le pourrait être, si vous vous en serviez en leur présence.*

10. Car si quelqu'un *d'eux* voit celui qui a la science *et qui est instruit de la liberté que lui donne l'évangile,* assis à table dans un lieu consacré aux idoles, ne sera-t-il pas porté, lui dont la conscience est faible, à manger aussi de ces viandes sacrifiées, *avec cette persuasion qu'elles ont*

(1) Ce sont ici les mêmes principes et les mêmes avis que dans l'épître aux Romains, ch. XIV, quoique dans une manière un peu différente. *Voyez les notes sur ce chapitre.*

été souillées par les idoles auxquelles elles ont été offertes ?

11. Et *ainsi* vous perdrez par votre science, *et par l'usage que vous en faites à contre-temps*, votre frère qui est *encore* faible *et peu éclairé*, pour qui Jésus-Christ est mort.

12. Or, péchant de la sorte contre vos frères, et blessant leur conscience qui est faible, vous péchez contre Jésus-Christ *même qui les a rachetés par son sang, et à qui ils appartiennent.*

13. C'est pourquoi *je suis dans cette résolution, que* si ce que je mange, scandalise mon frère, je ne mangerai plutôt jamais de chair, pour ne pas scandaliser mon frère, *et lui être une occasion de chute.*

CHAPITRE IX.

§. I. *Qui prêche l'évangile, doit vivre de l'évangile.*

1. *C'est sur ce principe de charité que je règle toute la conduite de ma vie ; et c'est pour ce seul motif que je me prive de beaucoup de choses qui me sont permises en elles-mêmes. Car, par exemple, quelle autre raison m'empêcherait de prendre de vous ce qui m'est nécessaire pour ma subsistance ?* Ne suis-je pas libre *de le faire, si je veux ?* ne suis-je pas apôtre *aussi bien que ceux qui le font ?* n'ai-je pas vu Jésus-Christ Notre-Seigneur *aussi bien qu'eux ? n'ai-je pas, comme eux, reçu de lui mon autorité et ma mission?* n'êtes-vous pas mon ouvrage en Notre-Seigneur ? *Oui, sans doute, vous l'êtes.*

2. Et quand je ne serais pas apôtre à l'égard des autres, je le suis au moins à votre égard : car vous êtes le sceau de mon apostolat en Notre-Seigneur. *Votre conversion à la foi en est une preuve authentique, et les dons du Saint-Esprit que vous avez reçus, sont comme le caractère dont il a été scellé et autorisé.*

3. C'est là ma défense contre ceux qui m'interrogent *sur ma mission, et qui m'en demandent des preuves : je n'ai qu'à leur produire toutes les merveilles que Dieu a opérées chez vous par mon ministère, pour leur fermer la bouche, et les forcer de me reconnaître pour un véritable apôtre de Jésus-Christ.*

4. N'avons-nous *donc* pas *en cette qualité* le pouvoir de manger et de boire *aux dépens de ceux à qui nous prêchons l'évangile ?*

5. N'avons-nous pas le pouvoir de mener partout avec nous une femme qui soit notre sœur (1) *en*

---

(1) Il est certain, suivant le témoignage de tous les anciens, que St. Paul n'était point marié. Ce n'est donc point de sa femme qu'il parle ici, mais d'une de ces femmes pieuses qui se faisaient un saint devoir de suivre les apôtres pour les servir et leur fournir quelquefois les choses nécessaires à la vie. Cela se pratiquait parmi les Juifs ; et Jésus-Christ lui-même avait usé de ce secours. (Voyez St. Matth. ch. XXVII, v. 55). St. Paul ne voulut jamais permettre à aucune femme de le suivre.

Jesus-Christ, comme font les autres apôtres, et les frères, *ou pour mieux dire*, *les cousins* de Notre-Seigneur, et Céphas *même?*

6. Serions-nous donc les seuls, Barnabé et moi, qui n'aurions pas le pouvoir d'en user de la sorte, *et qui serions obligés de vivre du travail de nos mains, en prêchant l'évangile? Non, sans doute.*

7. *Car* qui est-ce qui va jamais à la guerre à ses dépens? qui est-ce qui plante une vigne, et n'en mange pas du fruit? ou qui est-ce qui fait paître un troupeau, et qui ne mange point du lait du troupeau?

8. *Vous* dis-je ceci seulement selon l'homme? *et le droit qu'ont les prédicateurs de l'évangile de recevoir leur subsistance de ceux à qui ils l'annoncent, n'est-il fondé que sur ces raisons tirées de la conduite ordinaire des hommes? n'est-il pas aussi établi par la loi de Dieu?* et la loi ne le dit-elle pas elle-même? *Oui, elle le dit.*

9. Car il est écrit dans la loi de Moïse: Vous ne tiendrez point la bouche liée au bœuf qui foule les grains. *Or* Dieu se met-il en peine des bœufs?

10. *Et* n'est-ce pas plutôt pour nous-*mêmes* qu'il dit cela *et qu'il a fait cette ordonnance?* Oui, sans doute, c'est pour nous que cela a été écrit, *pour nous montrer* que, *comme* celui qui laboure *la terre*, doit labourer avec espérance *d'en tirer du fruit*, et que celui qui bat le grain, doit espérer d'y avoir part, *de même celui qui travaille au ministère de l'évangile doit le faire avec espérance de recueillir quelque fruit de son travail.*

11. Si *donc* nous avons semé parmi vous des biens spirituels, est-ce une grande chose que nous recueillions *un peu de* vos biens temporels?

12. *Et enfin*, si d'autres usent de ce pouvoir à votre égard, pourquoi n'en userons-nous pas plutôt qu'eux? Mais *cependant* nous n'avons point usé de ce pouvoir, et nous souffrons tout, *nous endurons toutes sortes d'incommodités*, pour n'apporter aucun obstacle à l'évangile de Jésus-Christ, *et pour ôter tout lieu de croire que c'est l'intérêt qui nous le fait prêcher.*

13. Ne savez-vous pas que ceux qui travaillent dans le temple, mangent ce qui est offert dans le temple, et que ceux qui servent à l'autel, participent à l'autel, *et ont part aux oblations qui s'y font?*

14. Ainsi le Seigneur a aussi ordonné à ceux qui annoncent l'évangile de vivre de l'évangile (1).

§. II. *Saint Paul met sa gloire à prêcher gratuitement; se fait tout à tous.*

15. Pour moi *néanmoins*, je n'ai usé d'aucun de ces droits; et *encore maintenant* je ne vous écris point ceci, afin qu'on en use ainsi envers moi: car j'aimerais mieux mourir que de souffrir que quelqu'un me fît perdre ma gloire, *cette gloire que j'ai de prêcher*

(1) C'est-à-dire, que ceux à qui l'évangile est annoncé doivent fournir les choses nécessaires à ceux qui les instruisent.

gratuitement l'évangile, qui est la seule que je puisse avoir dans mon ministère.

16. Car si je prêche l'évangile, ce n'est point une gloire pour moi ; car la nécessité m'en est imposée : et malheur à moi, si je ne prêche pas l'évangile !

17. Car si je le prêche de bon cœur, j'en ai la récompense ; mais si je le fais à regret, je m'acquitte seulement de l'emploi qui m'a été confié ; *et n'agissant qu'à regret, je n'ai aussi rien à prétendre.*

18. Quelle est donc ma récompense ? C'est de prêcher l'évangile, et de le prêcher gratuitement, *et sans rien prendre*, afin *que je me mette par là tout d'un coup en état* de ne jamais abuser du pouvoir que j'ai dans *la prédication de* l'évangile, *de recevoir de ceux à qui je l'annonce ce qui m'est nécessaire pour ma subsistance. Mais ce n'est pas là le seul droit auquel j'ai renoncé en prêchant l'évangile. Je me suis en quelque sorte dépouillé de moi-même, pour y faire plus de fruit.*

19. Car étant libre à l'égard de tous, je me suis rendu serviteur de tous, pour gagner *à Dieu* plus de personnes. *Je me suis assujéti dans cette vue aux manières de vie différentes de ceux avec qui je me suis trouvé.*

20. Et j'ai vécu avec les Juifs, comme Juif (1), pour gagner les Juifs ;

21. avec ceux qui sont sous la loi, comme si j'eusse *encore* été sous la loi, quoique je ne fusse pas moi-même sous la loi, pour gagner ceux qui sont sous la loi ; avec ceux qui n'avaient point de loi, comme si j'eusse été sans loi (quoique je ne fusse pas sans la loi de Dieu, ayant celle de Jésus-Christ), pour gagner ceux qui étaient sans loi.

22. Je me suis rendu faible avec les faibles, pour gagner les faibles : *en un mot*, je me suis fait tout à tous, pour les sauver tous.

§. III. *Course et lutte de saint Paul pour gagner le prix. Il craint d'être rejeté de Dieu.*

23. Or je fais toutes ces choses pour *l'avancement de* l'évangile, et afin d'en être participant, *je veux dire, afin d'avoir part aux grâces qu'il donne, et aux biens éternels qu'il promet. Suivez mon exemple, mes chers frères, je vous en conjure, et ne craignez pas d'en trop faire pour assurer votre salut.*

24. *En effet*, ne savez-vous pas que quand on court dans la lice, tous courent, mais qu'un seul remporte le prix ? Courez donc *aussi* de telle sorte, que vous le remportiez (2).

---

(1) Dans les choses qui pouvaient alors être regardées comme indifférentes et qui n'étaient pas incompatibles avec le christianisme. *Voyez Actes des apôtres, ch. XXI*, §. 3.

(2) Comparaison tirée des jeux publics qui étaient en usage dans la Grèce, et dont quelques-uns se célébraient aux portes de Corinthe. La lice ou la carrière était le lieu où les athlètes combattaient à la course, à la lutte et à quelques autres jeux, pour remporter le prix. Un seul, entre plusieurs combattans, pouvait remporter la victoire. Pour nous, dans la carrière du salut, nous pouvons tous remporter la couronne ; mais chacun aussi est en danger de la perdre, et plusieurs la perdent.

25. Or tous ceux qui disputent le prix dans les jeux publics, s'abstiennent de toutes choses, *et gardent une exacte tempérance, se privant de tout ce qui pourrait les affaiblir ou les rendre plus pesans ;* et cependant ce n'est que pour gagner une couronne corruptible, au lieu que nous en attendons une incorruptible. *Que ne devons-nous donc point faire pour l'obtenir ?*

26. Je cours donc *pour y arriver*, et je ne cours pas au hasard; *mais j'ai toujours en vue cette couronne de gloire où j'aspire, et j'ai soin de ne point m'écarter de la voie qui y conduit :* je combats, et je ne donne pas des coups en l'air (1) :

27. mais je châtie mon corps, *comme étant l'ennemi qui s'oppose à mon salut*, et je le réduis en servitude *par les austérités de ma vie*, de peur qu'après avoir prêché aux autres, je ne sois moi-même réprouvé.

Courez donc, dit l'apôtre, *de telle sorte que vous la remportiez,* et souvenez-vous que ceux-là seuls seront couronnés qui auront persévéré.

(1) Comme les athlètes qui manquent leur coup. C'est ce que font ceux qui renferment toute leur piété dans quelques pratiques de dévotion, sans travailler à mortifier leur cœur, à dompter leurs passions, et à se corriger de leurs vices.

CHAPITRE X.

§. I. *Juifs, figure des chrétiens. Qui est ferme craigne de tomber. Dieu tempère la tentation, et nous en délivre.*

1. Car je ne veux pas que vous ignoriez, mes frères, que tous nos pères, *au nombre de plus de six cent mille*, ont été sous la nuée *dont Dieu les couvrit en sortant de l'Egypte ;* qu'ils ont tous passé *au travers de* la Mer-Rouge (1);

2. qu'ils ont tous été *comme* baptisés sous la conduite de Moïse dans la nuée et dans la mer, *figures admirables de notre baptême ;*

3. qu'ils ont tous mangé d'une même viande spirituelle (2), *de la manne que Dieu leur envoya du ciel ;*

4. et qu'ils ont tous bu d'un même breuvage spirituel (3) (or ils buvaient de l'eau de la pierre

(1) St. Paul, en disant que, de tous ceux qui courent dans la lice, un seul remporte le prix, a donné clairement à entendre que tous les chrétiens n'arrivent pas au bonheur éternel auquel ils sont appelés. Il va prouver cette vérité par l'exemple des Israélites qui avaient passé la Mer-Rouge, au nombre de six cents mille combattans, et qui périrent tous dans le désert, à l'exception de deux seulement qui entrèrent dans la terre promise.

(2) La manne, appelée *nourriture spirituelle*, parce qu'elle était une figure admirable de l'eucharistie.

(3) L'eau du rocher, appelée *breuvage spirituel*, parce qu'elle était la figure du sang de Jésus-Christ et des grâces dont il est la source.

spirituelle (1) qui les suivait *dans le désert ;* et cette pierre était *la figure de* Jésus-Christ, *qui nous suit en ce monde et qui nous fortifie par sa grâce et par son esprit*).

5. Mais il n'y eut pas un grand nombre d'entr'eux qui furent agréables à Dieu : car ils périrent *presque tous* dans le désert, *et deux seulement entrèrent dans la terre promise.*

6. Or *toutes* ces choses sont arrivées pour être une figure de ce qui doit nous arriver, *pour nous servir d'exemple*, afin que nous ne nous abandonnions pas aux mauvais désirs *de notre cœur*, comme ils s'y abandonnèrent, *en demandant des viandes à Moïse, et regrettant celles de l'Egypte.*

7. Ne devenez point non plus idolâtres, comme quelques-uns d'eux, dont il est écrit : Le peuple s'assit pour manger et pour boire *de ce qui avait été sacrifié au veau d'or*, et ils se levèrent pour jouer *et pour danser en son honneur.*

8. Ne commettons point de fornication, comme firent quelques-uns d'eux, qui furent frappés de mort au nombre de vingt-trois mille en un seul jour.

9. Ne tentons point Jésus-Christ (2), comme le tentèrent quelques-uns d'eux (3), qui furent tués par les serpens.

10. Ne murmurez point *contre Dieu ni contre ceux qui vous conduisent de sa part*, comme murmurèrent quelques-uns d'eux qui furent frappés de mort par l'*ange* exterminateur.

11. Or *toutes* ces choses leur arrivaient pour être une figure *de ce qui nous arrivera aussi à nous, si nous les imitons ;* et elles ont été écrites pour notre instruction à nous autres, qui nous trouvons à la fin des siècles, *afin qu'en voyant la chute et la perte de ce grand peuple qui avait reçu tant de faveurs de Dieu, nous apprenions à ne pas trop compter sur nos propres forces, ni même sur les grandes grâces que nous avons reçues du Seigneur.*

12. Que celui donc qui croit être ferme, prenne garde de tomber.

13. *Je prie Dieu* qu'il ne vous arrive point de tentation, si ce n'est une tentation humaine *et ordinaire, qu'il est facile de surmonter :* et Dieu est fidèle, et il ne permettra pas que vous soyez tentés au-dessus de vos forces ; mais il vous fera tirer avantage de la tentation même, afin que vous puissiez persévérer (4).

---

(1) *Pierre spirituelle :* il appelle ainsi le rocher frappé par Moïse, d'où jaillit une source d'eau, parce qu'il était la figure de Jésus-Christ meurtri et blessé pour nos péchés. De ces plaies sacrées coulent des ruisseaux de grâces qui nous désaltèrent dans le désert de la vie.

(2) Tenter Jésus-Christ, c'est se défier de ses promesses, comme s'il manquait ou de puissance ou de bonté pour nous sauver.

(3) Ils tentèrent Jésus-Christ en la personne de l'ange qui les conduisait : car c'était le Verbe divin qui leur parlait par l'ange et la forme humaine, sous laquelle les anges apparaissaient, représentait le Verbe fait chair, le Fils de Dieu fait homme.

(4) Comme s'il disait : Craignez, mais sans perdre confiance. Dieu, de qui vient toute notre force, est fidèle à accomplir ses promesses. Or il a promis de secourir ceux qui mettent en lui leur confiance, et qui l'invoquent par une prière humble et persévérante. Si vous l'invoquez ainsi, loin de vous abandonner à la tentation, il vous en fera sortir victorieux, afin que vous puissiez persévérer dans la sainteté.

§. II. *Unité des chrétiens par l'eucharistie. Ne point chercher son propre intérêt. Liberté chrétienne. Faire tout pour Dieu.*

14. C'est pourquoi, mes très-chers frères, fuyez l'idolâtrie *et tout ce qui en approche: ainsi, abstenez-vous de manger des viandes offertes aux idoles; car, bien qu'on ne soit pas idolâtre pour en manger, on participe toujours un peu par là à l'idolâtrie.*

15. Je vous parle comme à des personnes sages: jugez vous-mêmes de ce que je dis.

16. Le calice de bénédiction que nous bénissons, n'est-il pas la communion du sang de Jésus-Christ? et le pain que nous rompons, n'est-il pas la communion du corps du Seigneur (1)?

17. Car nous ne sommes tous ensemble qu'un seul pain et un seul corps *avec Jésus-Christ*, nous tous qui participons à un même pain(2), *qui est le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ.*

18. Considérez *aussi* les Israélites selon la chair: ceux *d'entr'eux* qui mangent de la chair des victimes *immolées sur l'autel*, ne prennent-ils pas part à l'autel? *Si donc vous mangez des viandes immolées aux idoles, n'est-il pas vrai aussi que vous prenez part à l'autel des idoles?*

19. Quoi donc! est-ce que je dis que ce qui a été immolé aux idoles soit quelque chose *qui ait contracté quelque vertu par cette immolation;* ou que l'idole soit quelque chose *qui ait pu la lui communiquer? Non, mes frères.*

20. Mais *je dis que* ce que les païens immolent, ils l'immolent aux démons, et non pas à Dieu; *et que ceux qui participent à leurs sacrifices, communiquent avec les démons.* Or je ne veux pas que vous ayez de société avec les démons; *car* vous ne pouvez pas boire le calice du Seigneur et le calice des démons:

21. vous ne pouvez pas participer à la table du Seigneur et à la table des démons (3).

---

(1) *Le pain que nous rompons, c'est la communion du corps du Seigneur.* Il appelle le corps de Jésus-Christ dans l'eucharistie *du pain*, parce qu'il conserve la forme et les apparences du pain. Nous l'appelons aussi *le pain des anges, le pain descendu du ciel, le pain eucharistique, etc.*

(2) En mangeant le pain et en buvant le vin eucharistiques, changés, par la *bénédiction* ou la consécration, au corps et au sang de Jésus-Christ, nous participons réellement à son corps et à son sang; et cette divine nourriture fait de nous tous comme un seul pain mystérieux, un seul corps en Jésus-Christ, qui en est comme l'âme, en nous unissant à lui, et les uns aux autres, par la charité. D'où l'apôtre laisse à conclure que celui qui mange des viandes immolées aux idoles, participe de même à leurs sacrifices, et s'associe à leurs adorateurs.

(3) On voit, dans tout ce passage, que l'apôtre compare l'autel des chrétiens, la victime qu'ils y offrent, les effets et les caractères de cette oblation, avec les autels, les victimes et les sacrifices des Juifs et des gentils: ce qu'il n'aurait pu faire, si les chrétiens n'avaient eu aussi leur autel, leur victime et leur sacrifice véritable et proprement dit. Mais St. Paul parle ici de ce *calice de bénédiction qui est la communion du sang de Jésus-Christ*, et de ce *pain qui est la communion du corps du Seigneur.* C'est donc dans ce mystère de l'eucharistie, c'est-à-dire, dans cette bénédiction toute puissante, appelée la consécration, qui change le pain au corps et

22. Est-ce *donc* que nous voulons irriter le Seigneur, et le piquer de jalousie, *en prenant part aux sacrifices de ses ennemis?* sommes-nous plus forts que lui? *et croyons-nous pouvoir lui résister, nous qui ne craignons point de l'offenser? Vous me direz peut-être que vous ne pouvez pas offenser Dieu en mangeant des viandes immolées aux idoles, puisque c'est une chose qui de soi est permise; mais souvenez-vous de ce que je vous ai déjà dit dans cette lettre:* Tout m'est permis; mais tout ne m'est pas avantageux.

23. Tout m'est permis; mais tout n'édifie pas *le prochain.*

24. *Cependant il faut l'édifier, et la charité veut* que personne ne cherche sa propre satisfaction, mais le bien des autres. *Voici donc la règle que vous devez suivre.*

25. Mangez de tout ce qui se vend à la boucherie, sans vous informer de rien par scrupule de conscience:

26. *car* la terre et tout ce qu'elle contient est au Seigneur, *qui a tout fait, et qui n'a rien fait que de bon.*

27. *De même,* si un infidèle vous prie à manger chez lui, et que vous y vouliez aller, mangez de tout ce qu'on vous servira, sans vous informer de rien par scrupule de conscience.

28. Mais si quelqu'un vous dit: Ceci a été immolé aux idoles; n'en mangez pas, à cause de celui qui vous a donné cet avis, et à cause de la conscience:

29. or, quand je dis la conscience, je ne parle pas de la vôtre, mais de celle d'un autre, *c'est-à-dire, de votre frère qui est scrupuleux et peu instruit de la liberté que nous donne l'évangile.* Car pourquoi ma liberté *de manger de tout* est-elle condamnée par la conscience d'autrui (1)?

30. *Et* si je prends avec action de grâces ce que je mange, pourquoi parle-t-on mal de moi, *et me condamne-t-on* pour une chose dont je rends grâces à Dieu (2), *et par laquelle je le glorifie.*

31. Soit donc que vous mangiez, soit que vous buviez, ou que vous fassiez quelqu'autre chose, faites tout pour la gloire de Dieu;

32. *et* ne donnez point occasion de scandale, ni aux Juifs, ni aux gentils, ni à l'Eglise de Dieu:

33. comme je tâche moi-même de plaire à tous en toutes choses, ne cherchant point ce qui m'est avantageux *en particulier,* mais ce qui est avantageux à plusieurs, afin qu'ils soient sauvés.

---

le vin au sang de Jésus-Christ, qu'il place le sacrifice de la nouvelle loi. C'est aussi ce que les saints pères et les conciles nous enseignent. Le concile de Nicé, parlant de cette oblation sainte, dit, que c'est l'*Agneau de Dieu déposé, ou immolé sur l'autel;* le concile d'Ephèse: Que c'est *le sacrifice offert d'une manière non-sanglante.* St. Athanase l'appelle, *le sacrifice saint et vivifiant, l'hostie et la victime non-sanglante;* Tertulien: *Le sacrifice de propitiation pour les vivans et les morts.*

(1) C'est-à-dire, pourquoi m'exposerais-je à faire condamner par un autre la liberté que j'ai de manger de tout? Pourquoi lui fournirais-je l'occasion de penser mal de moi?

(2) C'est-à-dire, pourquoi donnerais-je sujet à un autre de parler mal de moi pour une chose dont je rends grâce à Dieu.

CHAPITRE XI.

§. I. *Que les hommes en priant soient découverts, les femmes voilées.*

1. SOYEZ *donc aussi* mes imitateurs, comme je le suis moi-même *en cela* de Jésus-Christ, *qui n'a point cherché sa propre satisfaction, mais qui s'est livré lui-même pour le salut des hommes.*

2. Or je vous loue, mes frères, de ce que vous vous souvenez de moi en toutes choses, et de ce que vous gardez *les traditions que je vous ai laissées, et* mes préceptes comme je vous les ai donnés.

3. Mais je veux *encore* que vous sachiez que Jésus-Christ est le chef *et la tête* de tout homme ; que l'homme est le chef de la femme, et que Dieu est le chef de Jésus-Christ.

4. *Et ainsi* tout homme qui prie ou qui prophétise (1) *en public*, ayant la tête couverte, déshonore sa tête, *parce que c'est une marque de servitude indigne de celui qui a Jésus-Christ pour chef, et qui ne dépend que de lui.*

5. Mais toute femme qui prie ou qui prophétise (2) *dans l'Eglise*, n'ayant point la tête couverte d'un voile, déshonore sa tête ; car c'est comme si elle était rasée.

6. Car, si une femme ne se voile point *la tête, et si elle veut l'avoir découverte*, elle doit *aussi* avoir les cheveux coupés ; *car ses cheveux sont comme une espèce de voile qui la couvre.* Mais s'il est honteux à une femme d'avoir les cheveux coupés, ou d'être rasée, qu'elle se voile la tête.

7. Pour l'homme, il ne doit point se couvrir la tête, parce qu'il est l'image et la gloire de Dieu, au lieu que la femme est la gloire de l'homme.

8. Car l'homme, *dans son principe*, n'a point été tiré de la femme, mais *il est sorti immédiatement des mains de Dieu ; au lieu que* la femme a été tirée de l'homme.

9. Et l'homme n'a pas été créé pour la femme, mais la femme pour l'homme, *Dieu la lui ayant donné pour être son aide et sa compagne.*

10. C'est pourquoi *aussi* la femme doit porter sur sa tête *un voile qui est* la marque de la puissance que l'homme a sur elle, à cause des anges (3) ; *mais les hommes ne doivent pas abuser de ces*

---

(1) Cela s'entend des assemblées des fidèles. *Prophétiser* signifie en cet endroit prier, lire les divines écritures, les expliquer, parler pour instruire, pour expliquer les mystères de la religion, ou pour louer Dieu, etc., soit par inspiration, soit autrement.

(2) St. Paul, ch. XIV, v. 34, de cette épître ordonne aux femmes de se taire dans les assemblées, et leur défend d'y parler pour enseigner. Mais il y avait alors des femmes qui avaient le don de prophétie, pris dans le sens propre, comme les sept filles du diacre Philippe. Peut-être ne défend-il pas à celles-ci de dire ce qu'elles avaient appris par inspiration, ou bien il faut entendre par *prophétiser*, louer Dieu, chanter ses louanges, comme on l'a dit plus haut.

(3) C'est à dire, par respect pour les saints anges qui sont présens ; ou par

avantages qu'ils ont sur les femmes : car, si d'abord l'homme n'a point été tiré de la femme, au lieu que la femme a été tirée de l'homme,

11. toutefois, *à présent*, ni l'homme n'est point sans la femme, ni la femme sans l'homme en Notre-Seigneur.

12. Car, comme la femme, *au commencement*, a été tirée de l'homme, aussi l'homme *maintenant* naît de la femme ; et toutes choses viennent de Dieu, *qui a ordonné ainsi les rapports entre l'homme et la femme, afin d'entretenir entr'eux la paix et l'union de la charité par cette dépendance mutuelle et ce besoin réciproque qu'ils ont l'un de l'autre.*

13. Jugez-en *donc* vous-mêmes *à présent :* convient-il qu'une femme prie Dieu *dans l'assemblée des fidèles*, sans avoir un voile sur la tête ?

14. La nature (1) même ne vous enseigne-t-elle pas qu'il est honteux à un homme de laisser croître ses cheveux ?

15. et qu'il est au contraire glorieux à une femme de les laisser croître, parce qu'ils lui ont été donnés comme un voile *qui la doit couvrir ?*

16. Que si *après cela* quelqu'un veut *encore* contester, *il nous suffit de répondre que* ce n'est point là notre coutume, ni celle de l'Eglise de Dieu, *de souffrir que les femmes paraissent dans les assemblées des fidèles sans être voilées.*

§. II. *Institution de l'eucharistie. S'éprouver soi-même. Se juger pour n'être point jugé.*

17. *Je viens de vous dire que je vous louais de ce que vous gardiez les règles que je vous ai données ;* mais je ne vous loue pas en une chose que je m'en vais vous dire, qui est que *vous vous conduisez de telle sorte dans* vos assemblées, *qu'elles* vous nuisent au lieu de vous être utiles.

18. Car, premièrement, j'apprends que lorsque vous vous assemblez dans l'Eglise, il y a des divisions parmi vous, et je le crois en partie.

19. Car il faut qu'il y ait même des hérésies *parmi vous*, afin qu'on découvre *par là* ceux d'entre vous qui ont une vertu éprouvée.

20. Lors donc que vous vous assemblez comme vous faites, ce n'est plus manger la cène du Seigneur (2), *ni célébrer la mémoire de celle qu'il fit avec ses apôtres la veille de sa passion.*

21. Car, *au lieu que dans cette cène, Notre-Seigneur fit asseoir tous ses apôtres à sa table, et les*

modestie en présence des prêtres et des ministres de l'Eglise qui sont aussi appelés anges dans l'écriture.

(1) Il appelle ainsi un sentiment universellement établi chez tous les peuples civilisés, où les longues chevelures cultivées avec art, ont toujours été regardées comme une marque de molesse dans les hommes.

(2) La célébration de l'Eucharistie était alors précédée d'un souper ou festin de charité, appelé *Agape*, où les riches mangeaient avec les pauvres, et leur faisaient part de ce qu'ils avaient apporté pour souper. Un abus contraire commençait à s'introduire dans l'Eglise de Corinthe. C'est ce que St. Paul reprend ici.

fit tous manger avec lui ; dans vos assemblées, au contraire, chacun mange son souper *en particulier*, sans attendre les autres. Et ainsi les uns n'ont rien à manger, pendant que les autres le font avec excès.

22. *Pourquoi en usez-vous ainsi ?* n'avez-vous pas vos maisons pour y boire et pour y manger, *si vous en avez besoin ?* ou méprisez-vous l'Eglise de Dieu, et voulez-vous faire honte à ceux qui n'ont rien *à manger, ou qui n'ont pas le moyen de se traiter comme vous ?* Que vous dirai-je ? vous louerai-je ? Non, *certes*, je ne vous loue point en ceci. *Bien loin de cela, je ne saurais vous exprimer combien je désapprouve une conduite si peu charitable et si immortifiée dans une action que Jésus-Christ lui-même vous a ordonné de faire, en mémoire de la charité excessive qu'il a eue pour vous, et des souffrances extrêmes qu'il a endurées pour votre salut. Je dis Jésus-Christ ;*

23. car c'est du Seigneur que j'ai appris ce que je vous ai enseigné, qui est que le Seigneur Jésus, la nuit même qu'il devait être livré *à la mort*, prit du pain (1) ;

24. et rendant grâces, il le rompit, et dit *à ses disciples :* Prenez et mangez : ceci est mon corps, qui sera livré pour vous : faites ceci en mémoire de moi.

25. Il prit de même le calice après avoir soupé, *et le leur présenta*, en disant : Ce calice est la nouvelle alliance en mon sang *qui va être répandu pour vous :* faites ceci en mémoire de moi toutes les fois que vous le boirez.

26. Car toutes les fois que vous mangerez ce pain, et que vous boirez ce calice, vous annoncerez la mort du Seigneur, *et vous en renouvellerez la mémoire*, jusqu'à ce qu'il vienne *juger les vivans et les morts.*

27. C'est pourquoi quiconque mangera ce pain, ou boira le calice du Seigneur indignement, *c'est-à-dire, avec une conscience souillée de péchés mortels*, sera coupable du corps et du sang du Seigneur *qu'il y reçoit* (2).

28. Que l'homme donc s'éprouve soi-même (3) ; *avant d'approcher de cette table sacrée, qu'il examine sa conscience ;* et *si elle ne lui reproche rien qui cause la mort de son âme*, qu'il mange ainsi de ce pain, et qu'il boive de ce calice (4) ; *mais si elle ne lui rend pas ce bon témoi-*

(1) St. Paul parle ici et dans les versets suivans du sacrement de l'Eucharistie qui est le corps et le sang de Jésus-Christ, et en rapporte l'institution, comme les évangelistes. *Voyez St. Matth. ch.* XXVI, *v.* 26, *note* 2.

(2) Ces paroles prouvent la présence réelle du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, même pour celui qui communie indignement : autrement il ne serait pas coupable d'un crime contre le corps et le sang du Seigneur, et il ne pourrait pas être condamné pour n'avoir pas fait le discernement de ce corps et de ce sang.

(3) La coutume de l'Eglise, comme le saint concile de Trente le déclare, nous apprend que quand on est coupable de quelques péché mortel, il n'est pas permis, quelque contrition qu'on ait, de communier avant d'avoir reçu le sacrement de pénitence, c'est-à-dire, avant de s'être confessé, et d'avoir reçu l'absolution. Et le même concile décide que cette *épreuve* ou cette préparation est absolument nécessaire à tous ceux qui se sentent coupables de quelque péché mortel. *Concile de Trente, sess.* 13.

(4) *Qu'il boive de ce calice :* ces pa-

gnage, qu'il prenne bien garde de s'en approcher.

29. Car celui qui mange de ce pain, et qui boit ce calice indignement, *sans cette pureté de conscience, c'est-à-dire, sans être purifié de péchés mortels,* mange et boit sa propre condamnation, ne faisant pas le discernement *qu'il doit* du corps du Seigneur *d'avec les autres viandes, et n'apportant pas les dispositions nécessaires pour recevoir cette nourriture toute céleste et toute divine.*

30. C'est pour cela qu'il y a parmi vous beaucoup de malades et de languissans, et qu'il en meurt plusieurs (1).

31. Que si nous nous jugions nous-mêmes, nous ne serions pas *ainsi* jugés de Dieu.

32. Mais lorsque nous sommes jugés *et punis de la sorte,* c'est le Seigneur qui nous châtie *comme ses enfans durant cette vie,* afin *que nous nous corrigions, et* que nous ne soyons pas condamnés avec le monde *pour l'éternité.*

33. C'est pourquoi, mes frères, lorsque vous vous assemblez pour manger *dans l'Eglise,* attendez-vous les uns les autres.

34. *Et* si quelqu'un a faim, *et est pressé de manger,* qu'il mange chez lui *avant de venir à l'Eglise,* afin que vous ne vous assembliez pas à votre condamnation, *et que votre intempérance et votre peu de charité ne paraissent pas dans l'Eglise, et ne scandalisent pas les fidèles.* Pour les autres choses, je les règlerai lorsque je serai arrivé *chez vous.*

roles ne renferment point un commandement, mais une simple permission aux fidèles de communier sous l'espèce du vin, dans les lieux et dans les temps où l'Eglise juge à propos de le leur permettre.

(1) C'est-à-dire : Plusieurs sont punis par des maladies, ou par une mort prématurée.

CHAPITRE XII.

§. I. *Dons et opérations différentes du Saint-Esprit.*

1. MAIS pour ce qui est des dons spirituels, *je n'attendrai pas si long-temps à vous instruire ; car* je ne veux pas, mes frères, que vous ignoriez ce que vous en devez savoir (1). *Je vous prie d'abord de considérer la différence que ces dons mettent entre la religion chrétienne que vous professez maintenant, et l'idolâtrie que vous suiviez autrefois.*

2. *Car* vous savez que, lorsque vous étiez païens, vous alliez selon qu'on vous menait vers les idoles muettes, *que vous révériez comme des dieux, sans avoir aucune preuve de leur divinité : au lieu qu'à présent le Dieu que vous adorez vous a donné son Saint-Esprit comme le sceau de votre foi, et comme le garant des vérités que l'on vous a annoncées. Mais parce qu'il y en a plusieurs qui se disent animés de cet esprit divin,*

(1) L'apôtre parle ici des dons de prophétie, de faire des miracles, de parler diverses langues, et autres, que le St. Esprit communiquait souvent aux fidèles, lorsqu'ils recevaient le baptême ou la confirmation.

qui ne le sont néanmoins que par l'esprit du démon, je veux aujourd'hui vous apprendre à en faire le discernement.

3. C'est pourquoi je vous déclare que nul homme, parlant par l'Esprit de Dieu, ne dit anathème à Jésus (1). Et nul ne peut dire : Jésus est le Seigneur *et le sauveur du monde* (2), sinon par le Saint-Esprit, *qui est le principe de tout le bien qui est en nous.*

4. Or il y a diversité de grâces *et de dons spirituels;* mais il n'y a qu'un même Esprit *qui les communique.*

5. Il y a diversité de ministères, mais il n'y a qu'un même Seigneur *qui les distribue.*

6. Et il y a diversité d'opérations *surnaturelles,* mais il n'y a qu'un même Dieu qui opère tout en tous.

7. *Ces grâces extérieures et ces dons qui paraissent au dehors, sont la manifestation du Saint-Esprit.* Or cette manifestation du Saint-Esprit est donnée à chacun, *non pour son utilité particulière, mais* pour l'utilité de *toute* l'Église (3), *et selon ses différens besoins. C'est pourquoi aussi ces dons sont tous différens dans chacun des fidèles qui les reçoivent.*

8. En effet, l'un reçoit du Saint-Esprit le don de parler avec sagesse, l'autre reçoit du même Esprit le don de parler avec science :

9. un autre reçoit *le don de* la foi par le même Esprit, un autre reçoit du même Esprit la grâce de guérir les maladies :

10. un autre le don de faire des miracles ; un autre le don de prophétie ; un autre le *don du* discernement des esprits ; un autre le don de parler diverses langues ; un autre le don d'interpréter les discours.

11. Or, *comme nous l'avons déjà dit,* c'est un seul et même Esprit qui opère toutes ces choses, distribuant à chacun *ces dons,* selon qu'il lui plaît, *et sans aucun mérite de la part de ceux qui les reçoivent, auxquels ils sont donnés pour le bien du corps de Jésus-Christ, dont tous les fidèles sont les membres.*

§. II. *Toute l'Eglise un seul corps. Chaque membre a sa fonction. Tous ont besoin les uns des autres.*

12. Car, comme notre corps, qui n'est qu'un, est composé de plusieurs membres, et qu'encore qu'il y ait plusieurs membres, ils ne sont tous néanmoins qu'un seul corps ; il en est de même de Jésus-Christ *entier. C'est un corps composé de plusieurs membres, Jésus-Christ est le chef de ce corps ; tous les fidèles en sont les membres.*

13. Car nous avons tous été baptisés dans le même Esprit, *qui est l'Esprit de Jésus-Christ,* pour être *tous ensemble* un seul corps *avec lui,* soit Juifs, soit gentils,

(1) C'est-à-dire, ne profère de blasphèmes contre Jésus-Christ: celui qui le fait, ne parle point par l'Esprit de Dieu.

(2) C'est-à-dire, le reconnaître par l'esprit de la foi pour notre Sauveur et notre maître.

(3) St. Justin, martyr dans le second siècle, Origène et Tertulien qui vivaient au commencement du troisième, nous apprennent que de leur temps ces dons n'étaient pas encore rares parmi les fidèles.

soit esclaves, soit libres ; et nous avons tous été abreuvés d'un même Esprit, *en buvant dans l'Eucharistie le sang de Jésus-Christ, pour n'être tous aussi qu'un même esprit avec lui. En sorte qu'étant ainsi plusieurs si différens les uns des autres, nous ne formons néanmoins tous qu'un même corps avec Jésus-Christ. Et l'on ne doit pas en être surpris ;*

14. car le corps n'est pas un seul membre, mais *ce qui résulte de l'assemblage de* plusieurs ; *et la différence qui se trouve entre les membres et leurs différentes fonctions n'empêche pas qu'ils ne soient tous d'un même corps.*

15. *Par exemple,* si le pied disait : Puisque je ne suis pas la main, je ne suis pas du corps ; est-ce que pour cela il ne serait point du corps ?

16. Et si l'oreille disait : Puisque je ne suis pas l'œil, je ne suis pas du corps ; est-ce que pour cela elle ne serait pas du corps ? *le corps peut-il être parfait sans ces différentes parties ?*

17. Si tout le corps était œil, où serait l'ouïe ? et s'il était tout ouïe, où serait l'odorat ? *Il n'y en aurait point ; et ainsi le corps serait privé d'un de ses sens, et demeurerait imparfait.*

18. Mais maintenant *il est parfait ; car* Dieu a mis dans le corps plusieurs membres *différens les uns des autres*, et il les y a placés chacun comme il a voulu, *et selon qu'il était nécessaire pour former un corps humain, qui ne peut être tel, sans cette multiplicité et cette diversité de membres.*

19. Que si tous les membres n'étaient qu'un seul membre, où serait le corps ? *comment serait-il organisé ? Il ne le serait point.*

20. Mais maintenant *il est parfaitement organisé, parce qu*'il y a plusieurs membres *qui ont différentes fonctions*, et *que tous ces membres ne font qu*'un seul corps.

21. Et l'œil ne peut pas dire à la main : Je n'ai pas besoin de votre secours ; ni la tête dire aux pieds : Vous ne m'êtes point nécessaires.

22. Mais, bien plus, les membres du corps qui paraissent les plus faibles sont les plus nécessaires ;

23. et nous honorons davantage *par nos vêtemens* les membres du corps qui paraissent les moins honorables ; et nous couvrons avec plus de soin et d'honnêteté les parties qui sont moins honnêtes ;

24. *car* pour celles qui sont honnêtes, elles n'en ont pas besoin. Mais Dieu a mis un tel ordre dans tout le corps, qu'il a donné plus d'honneur à ce qui en manquait,

25. afin qu'il n'y ait point de schisme *ni de division* dans le corps, mais que tous les membres conspirent mutuellement au bien les uns des autres.

26. Et si un membre souffre, tous les autres souffrent avec lui ; ou si un membre est honoré, tous les autres s'en réjouissent avec lui.

27. Or vous êtes *tous* le corps de Jésus-Christ, et membres les uns des autres. *Qu'on voie donc aussi parmi vous la même union, la même charité et le même empressement à vous secourir les uns les autres, qu'on voit entre les membres d'un même corps.*

28. Et Dieu a établi dans son

Eglise, premièrement des apôtres, secondement des prophètes, troisièmement des docteurs, ensuite *ceux qui ont* le don des miracles, puis *ceux qui ont* la grâce de guérir les maladies, *ceux qui ont* le don d'assister les frères, *ceux qui ont* le don de gouverner, *ceux qui ont* le don de parler diverses langues, *ceux qui ont* le don d'interpréter les discours. *Et ainsi tous les fidèles sont dans une mutuelle dépendance et dans un besoin réciproque les uns des autres, n'ayant pas tous les mêmes grâces ni les mêmes talens.*

29. *En effet*, tous sont-ils apôtres ? tous sont-ils prophètes ? tous sont-ils docteurs ?

30. tous font-ils des miracles ? tous ont-ils la grâce de guérir les maladies ? tous parlent-ils plusieurs langues ? tous ont-ils le don d'interpréter ? *Non, sans doute ; mais Dieu a partagé différemment ces dons entre tous les fidèles, afin que ceux qui auraient les plus excellens ne pussent mépriser les autres ni s'en passer, et que ceux qui auraient les moindres trouvassent de quoi se consoler dans l'utilité qu'ils retireraient des grâces des autres, et dans le pouvoir où ils seraient eux-mêmes de les assister à leur tour.*

31. Mais désirez les dons qui sont les meilleurs *et les plus utiles à l'Eglise.* Et je vais encore vous montrer une voie plus excellente *et un bien que vous devez chercher avec beaucoup plus d'ardeur, c'est la charité, qui est la plus nécessaire de toutes les vertus, et sans laquelle tous les autres dons, quelque excellens qu'ils soient, sont insuffisans pour l'éternité.*

CHAPITRE XIII.

§. I. *Sans la charité, le martyre même est inutile. Description de la charité.*

1. *En effet*, quand je parlerais toutes les langues des hommes et des anges *mêmes*, si je n'ai point la charité, je suis comme un airain sonnant et une cymbale retentissante.

2. Et quand j'aurais le don de prophétie, que je pénètrerais tous les mystères, et que je possèderais toutes les sciences ; et quand j'aurais toute la foi *possible* jusqu'à transporter les montagnes, si je n'ai point la charité, je ne suis rien.

3. Et quand je distribuerais tout mon bien pour nourrir les pauvres, et que je livrerais mon corps pour être brûlé, si je n'ai point la charité, tout cela ne me sert de rien(1) *pour l'éternité. Or, afin que vous*

(1) Ce passage prouve jusqu'à l'évidence que la foi sans les œuvres, et surtout sans l'amour de Dieu et du prochain, ne saurait nous sauver. La foi et la charité sont également nécessaires au salut. La justice ou la sainteté, dit St. Augustin, ne peut être là où la vraie foi n'est point, parce que *le juste vit de la foi ;* mais aussi où il n'y a point de charité, il ne peut y avoir non plus de véritable sainteté.

connaissiez parfaitement une vertu si nécessaire, je vais la peindre à vos yeux, et vous en représenter les différens caractères.

4. La charité est patiente (1) ; elle est *douce et* bienfaisante : la charité n'est point envieuse ; elle n'est point *téméraire et* précipitée (2) ; elle ne s'enfle point d'orgueil ;

5. elle n'est point ambitieuse (3) ; elle ne cherche point ses propres intérêts ; elle *ne se pique et* ne s'aigrit point ; elle ne pense pas le mal (4) *et n'a point de mauvais soupçons ;*

6. elle ne se réjouit point de l'iniquité (5) *et de l'injustice*, mais elle se réjouit de la vérité ;

7. elle supporte tout (6) ; elle croit tout ; elle espère tout (7) ; elle souffre tout.

§. II. *La charité ne finira point. Connaissance de Dieu imparfaite en cette vie.*

8. *De plus*, la charité ne finira jamais : les prophéties seront anéanties, les langues cesseront, et la science sera abolie.

9. Car ce que nous avons maintenant de science et de prophétie, *et ce que nous connaissons des choses de Dieu*, est *très*-imparfait, *et proportionné à l'état d'imperfection où nous sommes sur la terre.*

10. Mais, lorsque nous serons dans l'état parfait *du ciel*, *tout* ce qui est imparfait sera aboli (8).

11. *Par exemple*, quand j'étais enfant, je parlais en enfant, je jugeais en enfant, je raisonnais en enfant ; mais lorsque je suis devenu homme, je me suis défait de tout ce qui tenait de l'enfant.

12. *Ainsi* nous *ne* voyons *Dieu* maintenant *que comme* dans un miroir et en des énigmes ; mais alors nous *le* verrons face à face. Je ne connais maintenant *Dieu* qu'imparfaitement ; mais alors je *le* connaîtrai comme je suis moi-même connu *de lui. Et cette connaissance, qui nous mettra en possession du bonheur que nous croyons et que nous espérons, fera qu'il n'y aura plus ni foi ni es-*

---

(1) A l'égard du prochain, dont elle supporte les défauts, les manquemens, les contradictions, les injustices.

(2) Elle est modeste et réservée, quand il s'agit de juger des choses, parce qu'elle se défie de ses lumières et de sa sagesse.

(3) Elle ne cherche point à s'élever au-dessus des autres, et il n'y a rien pour elle de vil et de méprisable quand il s'agit d'obéir à Dieu et de servir le prochain.

(4) Elle est portée à juger favorablement de tout le monde ; elle excuse et interprète en bonne part tout ce que l'évidence ne la force pas de condamner.

(5) *Iniquité*, c'est tout ce qui est contraire à la règle et à la volonté de Dieu : *vérité*, c'est tout ce qui y est conforme.

(6) Elle supporte toutes les épreuves, soit qu'elles lui viennent de la part de Dieu, soit qu'elles lui arrivent par la malice des hommes ; et quelque grandes que soient ces épreuves, elle est toujours soumise et pleine de confiance en Dieu.

(7) C'est la charité qui anime la foi par laquelle nous croyons les vérités révélées, comme c'est elle qui sanctifie l'espérance par laquelle nous attendons les biens éternels.

(8) St. Augustin prouve par ce texte que les saints dans le ciel ont une connaissance plus claire et plus parfaite des choses de ce monde, que lorsqu'ils étaient sur la terre. Comme il est certain qu'ils ont aussi une plus grande charité, il s'ensuit que nous pouvons compter sur leur intercession.

perance, et que la charité seule demeurera pour nous faire aimer éternellement un bien que nous connaîtrons toujours infiniment aimable.

13. Or ces trois vertus, la foi, l'espérance et la charité, demeurent à présent *dans l'Eglise, et sont toutes trois nécessaires pour la justification et pour le salut ;* mais la charité est la plus excellente des trois.

CHAPITRE XIV.

§. I. *Don des langues. Don d'instruire préférable aux autres. Prudente simplicité.*

1. RECHERCHEZ *donc avec ardeur* la charité, *mais* désirez *aussi* les dons spirituels, et surtout *celui* de prophétiser (1), *qui sert beaucoup plus à l'édification du prochain que le don des langues.*

2. Car celui qui parle *et qui prononce un discours dans* une langue *inconnue*, ne parle pas aux hommes, mais à Dieu : car personne ne l'entend ; mais *ce qu*'il dit par l'inspiration du Saint-Esprit, *ce sont* des mystères, *des choses qui demeurent cachées, à moins qu'il n'ait le don de les expliquer.*

3. Mais celui qui prophétise, parle aux hommes pour les édifier, les exhorter et les consoler.

4. *Ainsi* celui qui parle une langue *inconnue*, s'édifie *seulement* lui-même *par cette grâce qu'il sent que Dieu lui fait de parler un langage qu'il n'a jamais appris ;* mais celui qui prophétise édifie toute l'Eglise.

5. Je souhaite *donc* que vous parliez tous diverses langues, mais encore plus que vous prophétisiez: car celui prophétise est préférable à celui qui parle les langues, si ce n'est qu'il interprète ce qu'il dit, afin que l'Eglise *de Dieu* en soit édifiée. *Sans cela, tous ses discours ne servent de rien.*

6. En effet, mes frères, si je vais chez vous, parlant des langues *inconnues*, de quelle utilité vous serai-je, si je ne vous parle en vous instruisant, ou par la révélation *des choses cachées*, ou par la science *et la connaissance des mystères de la religion*, ou par la prophétie *et l'explication des écritures*, ou par la doctrine *des vérités de la foi et des règles de la morale ?*

7. Même les choses inanimées qui rendent des sons, comme la flûte ou la harpe, si elles ne forment des tons différens, comment saura-t-on ce que l'on joue sur la flûte ou sur la harpe ?

8. Et si la trompette ne rend qu'un son incertain, qui se préparera au combat ?

9. De même, si le discours que vous prononcez dans une langue

(1) *Prophétiser* veut dire proprement annoncer les choses à venir ; mais ce mot signifie aussi expliquer les mystères de la foi, comme on l'a déjà remarqué ; et c'est dans ce dernier sens qu'il est pris ici. Ainsi le don de prophétie que l'apôtre recommande, c'est celui d'expliquer les mystères et d'interpréter les écritures.

n'est intelligible, comment pourra-t-on savoir ce qui se dit? Vous parlerez en l'air, *et vos paroles ne serviront de rien à ceux qui les écouteront.*

10. Par exemple, il y a tant de diverses langues dans le monde; et il n'y en a aucune qui n'ait ses mots *propres.*

11. Si donc je ne connais pas la force des mots *et le sens des paroles*, je serai barbare à celui à qui je parle, et celui qui me parle me sera barbare; *nous ne nous entendrons ni l'un ni l'autre.*

12. Ainsi, *mes frères*, puisque vous avez tant d'ardeur pour les dons spirituels, désirez d'en être enrichis pour l'édification de l'Eglise.

13. C'est pourquoi, que celui qui parle *et qui prononce un discours en* une langue *qu'il n'entend pas*, demande *à Dieu* le don de l'interpréter, *sans quoi le don de parler une langue étrangère ne sera pas d'une grande utilité pour lui non plus que pour les autres.*

14. Car si je prie en une langue *que je n'entends pas*, mon cœur *à la vérité* prie; mais *mon esprit et* mon intelligence est sans fruit (1).

15. Que ferai-je donc? Je prierai de cœur, mais je prierai aussi avec intelligence: je chanterai de cœur des cantiques, mais je les chanterai aussi avec intelligence *et d'une manière que je puisse m'entendre moi-même et être entendu des autres. C'est aussi la règle que vous devez suivre.*

16. D'ailleurs, si vous *ne* louez Dieu *que* de cœur *et dans une langue inconnue*, comment celui qui tient la place du peuple *et qui est du nombre des simples et des ignorans*, répondra-t-il amen à la fin de votre action de grâces, puisqu'il n'entend pas ce que vous dites?

17. Il est vrai que votre action de grâces est bonne *en elle-même;* mais les autres n'en sont pas édifiés (2).

18. *Aussi* je rends grâces à mon Dieu de ce que je parle *et de ce que j'entends* toutes les langues que vous parlez.

19. Mais *si je n'avais pas cet avantage*, j'aimerais mieux ne dire dans l'Eglise que cinq paroles dont j'aurais l'intelligence, *et qui seraient comprises*, pour en instruire aussi les autres, que d'en dire dix mille en une langue inconnue. *Pour vous, vous n'êtes pas dans la même disposition; vous êtes charmés d'entendre parler des langues que vous n'entendez point, semblables à des enfans qui admirent tout ce qui leur paraît extraordinaire, quoi qu'ils n'y comprennent rien.*

20. Mes frères, ne soyez point des enfans en prudence, *pour ne savoir pas juger du véritable prix*

---

(1) C'est-à-dire: Si je prie en une langue que je n'entends pas, mon cœur peut bien être touché de dévotion et appliqué à Dieu, mais mon esprit n'est point éclairé.

(2) Il ne s'ensuit pas de ces principes de St. Paul, que l'on doive célébrer les divins offices en une langue qui soit entendue de tous les particuliers: ils prouvent seulement en général qu'on doit, autant qu'il est possible, mettre les fidèles en état de prendre part aux prières publiques, soit en les leur expliquant de vive voix, soit en leur mettant en mains des versions fidèles et exactes de ces prières, qui éclairent leur esprit et soutiennent leur attention.

des choses ; mais soyez des enfans en malice ; et soyez parfaits en prudence *et en discernement, comme des hommes faits, pour juger sagement des choses. Ainsi donnez aux dons spirituels le rang que chacun d'eux mérite, et ne placez pas, comme vous faites, au-dessus du don de prophétie, le don des langues qui lui est fort inférieur.*

21. *Car* il est écrit dans la loi : Je parlerai à ce peuple en différentes langues et en des langues étrangères ; et même de cette manière ils ne m'écouteront point, dit le Seigneur.

22. C'est pourquoi les langues *étrangères et inconnues* sont un signe *et un miracle qui est donné à l'Eglise,* non pour les fidèles *qui, n'entendant point ce qu'on leur dit en ces langues, n'en peuvent être édifiés,* mais pour les infidèles *que Dieu veut attirer par l'éclat de ce prodige.* Et le don de prophétie, au contraire, n'est pas *donné à l'Eglise* pour *convertir* les infidèles, mais pour *instruire* les fidèles *et les fortifier dans la foi ; et ainsi le don de prophétie est beaucoup plus utile dans l'Eglise que le don des langues, qui est même moins propre à convertir les infidèles que le don de prophétie.*

23. Si donc toute une Eglise étant assemblée en un lieu, tous parlent diverses langues, et que des ignorans ou des infidèles entrent *dans cette assemblée, bien loin d'être touchés de ce prodige,* ne diront-ils pas *au contraire* que vous êtes des insensés *qui parlent sans entendre et sans savoir ce qu'ils disent ?*

24. Mais si tous prophétisent, et qu'il entre un infidèle ou un ignorant, tous le convainquent *de la vérité de la religion par les écritures qu'ils lui expliquent :* tous le jugent *et l'obligent de reconnaître l'impiété de son idolâtrie, en la comparant avec la sainteté de l'évangile qu'ils lui exposent.*

25. Les secrets de son cœur sont découverts *par la pénétration de l'Esprit de Dieu qui les anime ;* de sorte que se prosternant le visage contre terre, il adorera Dieu, confessant que Dieu est véritablement parmi vous, *et qu'il vous fait connaître ses plus secrètes pensées.*

§. II. *User de tous les dons pour édifier. Dieu est un Dieu de paix, et non de trouble. Silence des femmes.*

26. Que faut-il donc, mes frères, que vous fassiez *pour bien user des dons différens que vous avez reçus de Dieu, et pour les rendre utiles à vous et à toute l'Eglise ? Le voici :* Si, lorsque vous vous assemblez, l'un de vous a le don de composer *ou de chanter* un psaume, l'autre d'instruire, un autre de révéler *ou d'expliquer* les mystères, un autre de parler *ou plutôt de prononcer un discours dans* une langue *inconnue,* un autre d'interpréter, *ayez soin* que tout se fasse pour l'édification *des fidèles, sans trouble et sans confusion.*

27. *Et ainsi,* s'il y en a qui aient le don des langues, qu'ils ne parlent que deux ou trois au plus, et l'un après l'autre ; et qu'il y ait *en même temps* quel-

qu'un qui interprète *ce qu'ils auront dit.*

28. Mais s'il n'y a point d'interprète, que celui qui a ce don de parler les langues inconnues se taise dans l'Eglise, et qu'il *ne* parle *qu'*à soi-même et à Dieu.

29. Pour ce qui est des prophètes, que deux ou trois *aussi seulement* parlent *dans chaque assemblée*, et que les autres en jugent, *examinant si c'est l'esprit de Dieu qui les inspire.*

30. Que si, *pendant que quelqu'un parle*, il se fait une révélation à un autre qui est assis *dans l'assemblée*, que le premier se taise.

31. Car vous pouvez tous prophétiser l'un après l'autre, afin que tous apprennent et que tous soient exhortés *et consolés. Vous ne devez pas craindre que le Saint-Esprit, qui vous anime, s'oppose à ce silence si nécessaire pour le bon ordre ; au contraire il le veut :*

32. et les esprits des prophètes sont soumis aux prophètes (1).

33. Car Dieu n'est pas un Dieu de dissention *et de confusion*, mais *un Dieu* de paix ; et c'est ce que j'enseigne dans toutes les Eglises des saints.

34. Que les femmes se taisent dans les Eglises, car il ne leur est pas permis d'y parler (2) ; mais elles doivent être soumises *et se tenir dans le silence*, selon que la loi l'ordonne.

35. Que si elles veulent s'instruire de quelque chose, qu'elles le demandent à leurs maris, *lorsqu'elles seront* dans leurs maisons, *et non pas dans l'Eglise ;* car il est honteux à une femme de parler dans l'Eglise, *et il n'y en a pas une où cela se fasse. Pourquoi donc voudriez-vous y introduire cet usage, ou plutôt cet abus ?*

36. Est-ce de vous que la parole de Dieu est *premièrement* sortie ? ou n'est-elle venue qu'à vous seuls, *pour que vous ayez droit de faire des lois, et que vous puissiez vous dispenser de suivre celles qui sont établies ?*

37. *Au reste*, si quelqu'un *parmi vous* croit être prophète ou spirituel, *et animé de l'Esprit de Dieu*, qu'il reconnaisse que les choses que je vous écris sont des ordonnances *qui viennent* du Seigneur.

38. Que si quelqu'un veut l'ignorer, *et refuse de le reconnaître*, il sera lui-même ignoré *et rejeté de Dieu qui est l'auteur de ces règlemens.*

39. Ainsi, mes frères, *pour conclure tout ce discours des dons spirituels, voici en un mot ce que vous devez observer :* Désirez *surtout* de prophétiser, et n'empêchez pas de parler différentes langues.

40. Mais que tous se fasse avec bienséance et avec ordre.

---

(1) C'est-à-dire, le don de prophétie est soumis à la volonté des prophètes, pour ne parler que quand ils le jugent à propos pour l'utilité des fidèles : ils ne sont point hors d'eux-mêmes, comme les pythonisses ou devineresses que le démon agitait et mettait en fureur.

(2) C'est-à-dire, de parler en public soit pour instruire, soit pour proposer leurs difficultés. L'Eglise catholique a toujours suivi cette règle de l'apôtre. Ce n'est point aux femmes, mais à ses apôtres que Jésus-Christ a donné la mission de prêcher son évangile. Aussi ce n'est que chez les sectaires, que l'on a vu des femmes usurper le ministère de la parole, et se transformer en prédicateurs.

CHAPITRE XV.

§. I. *Apparition de Jésus-Christ ressuscité. Saint Paul se croit le moindre des apôtres. Il doit tout à la grâce.*

1. MAINTENANT, mes frères, je vais vous rappeler l'évangile que je vous ai prêché, que vous avez reçu, dans lequel vous demeurez fermes,

2. et par lequel vous êtes sauvés, si vous le retenez comme je vous l'ai annoncé, puisqu'autrement ce serait en vain que vous auriez embrassé la foi, *dont tous les articles sont également nécessaires au salut.*

3. Car premièrement je vous ai *enseigné et comme* donné en dépôt ce que j'ai *appris et* reçu moi-même, savoir : que Jésus-Christ est mort pour nos péchés, selon les écritures ;

4. qu'il a été enseveli, et qu'il est ressuscité le troisième jour, selon les *mêmes* écritures ;

5. qu'il s'est fait voir à Céphas (1), puis aux onze apôtres ;

6. qu'après il a été vu en une seule fois de plus de cinq cents frères, dont plusieurs sont encore vivans aujourd'hui, et quelques-uns sont morts ;

7. qu'ensuite il s'est fait voir à Jacques, puis à tous les apôtres ;

8. et qu'enfin, après tous les autres, il s'est fait voir aussi à moi-même, qui ne suis que comme un avorton :

9. car je suis le moindre des apôtres, et *même* je ne suis pas digne d'être appelé apôtre, parce que j'ai persécuté l'Eglise de Dieu.

10. Mais *c'est* par la grâce de Dieu *que* je suis ce que je suis, et sa grâce n'a point été stérile en moi ; mais j'ai travaillé plus que tous les autres *dans le ministère de l'évangile dont j'ai été chargé*, non pas moi toutefois, mais la grâce de Dieu *qui est* avec moi (2) :

11. soit donc que ce soit moi, soit que ce soit eux *qui vous prêchent*, voilà ce que nous *vous* prêchons *tous*, et voilà ce que vous avez cru.

§. II. *Preuves de la résurrection. Règne de Dieu seul. Tout assujéti au fils, et le fils au père.*

12. Or, si on prêche, *et si vous avez cru* que Jésus-Christ est ressuscité d'entre les morts, comment quelques-uns parmi vous osent-ils dire que les morts ne ressuscitent point ?

(1) C'est-à-dire, St. Pierre. *Voyez St. Luc, ch. XXIV, v.* 34.

(2) Selon le texte grec, *qui est avec moi* : ce qui signifie, non pas que St. Paul ne faisait aucun bien (puisque c'était lui qui *travaillait* par le mouvement très-libre de sa volonté), mais que le bien qu'il faisait, était dû à la grâce de Dieu qui l'avait prévenu et qui l'aidait dans son travail.

13. Mais si les morts ne ressuscitent point, Jésus-Christ n'est *donc* point ressuscité.

14. Et si Jésus-Christ n'est point ressuscité, notre prédication est vaine, votre foi est vaine aussi (1);

15. et nous nous trouvons *convaincus d*'être de faux témoins à l'égard de Dieu; puisque nous avons rendu témoignage contre Dieu *même*, en disant qu'il a ressuscité Jésus-Christ, qu'il n'a pas *néanmoins* ressuscité, si les morts ne ressuscitent pas.

16. Car si les morts ne ressuscitent point, Jésus-Christ n'est point non plus ressuscité.

17. Que si Jésus-Christ n'est point ressuscité, votre foi est vaine, car vous êtes encore dans vos péchés (2).

18. Donc aussi ceux qui sont morts en Jésus-Christ, *et faisant profession de croire en lui*, sont péris *sans ressource*.

19. *Si cela était ainsi*, *et* si nous n'avons d'espérance en Jésus-Christ que pour cette vie, nous sommes les plus misérables de tous les hommes, *puisqu'il nous oblige de la passer dans l'éloignement des plaisirs et dans la pratique de la pénitence, et que nous n'avons dans la suite aucune récompense à attendre.*

20. Mais maintenant *consolons-nous, mes frères; ne craignons point ces inconvéniens:* Jésus-Christ est *assurément* ressuscité d'entre les morts; il est devenu les prémices (3) de ceux qui dorment du sommeil de la mort, *le gage et le principe de leur résurrection.*

21. Car c'est par un homme que la mort est venue, c'est aussi par un homme que vient la résurrection des morts.

22. Et comme tous meurent en Adam, tous revivront aussi en Jésus-Christ;

23. mais chacun en son rang: Jésus-Christ le premier, comme les prémices *de tous;* puis ceux qui sont à Jésus-Christ, qui ont cru à son avénement, *et qui l'ont attendu avec impatience.*

24. Ensuite viendra la fin *et la consommation de toutes choses*, lorsqu'il aura remis son royaume (4) à Dieu son père, et qu'il aura détruit toute principauté, toute domination et toute puissance.

25. Mais Jésus-Christ doit régner *dans l'Eglise* jusqu'à ce que Dieu lui ait mis tous ses ennemis (5) sous les pieds.

26. Or la mort sera le dernier ennemi qui sera détruit (6), *et elle le sera très-assurément aussi*

---

(1) Puisque tout ce que nous prêchons et tout ce que vous croyez, est fondé sur la vérité de la résurrection de Jésus-Christ.

(2) Car le fondement et la racine de la justification du pécheur, c'est la foi. Or, si Jésus-Christ n'est pas ressuscité, notre foi est vaine; par conséquent il n'y a point de justification, et nous sommes encore dans les liens du péché.

(3) *Prémices*, c'est-à-dire, le premier de tous ceux qui sont déjà ressuscités ou qui doivent ressusciter à la vie immortelle et bienheureuse.

(4) C'est-à-dire, son Eglise qu'il a acquise par son sang, dans laquelle il règne par sa grâce, et qu'il remettra à Dieu son père, après qu'il aura achevé de détruire tous ses ennemis.

(5) C'est-à-dire, les puissances de l'enfer, les démons et leurs suppôts.

(6) C'est-à-dire: Après que tous les autres ennemis auront été subjugués, il restera encore la mort à vaincre. Elle

bien que les autres : car l'écriture dit que Dieu lui a mis tout sous les pieds, *lui a tout assujéti.* Mais quand elle dit

27. que tout lui est assujéti, il est indubitable qu'il en faut excepter celui qui lui a assujéti toutes choses.

28. Lors donc que toutes choses auront été assujéties au Fils, alors le Fils sera lui-même, *selon son humanité, et avec toute l'Eglise dont il est le chef,* assujéti à celui qui lui aura assujéti toutes choses, afin que Dieu, *possédé dans la gloire par les saints,* soit tout en vous, *et qu'il soit lui seul à tous tout leur bonheur. Après cela, mes frères, doutez-vous encore de la vérité de la résurrection ? et ne croyez-vous pas que les morts doivent ressusciter? Oui, sans doute, ils ressusciteront.*

29. Autrement que feront ceux qui sont baptisés pour les morts(1), si absolument les morts ne ressuscitent point ? *En effet, si cela est ainsi,* pourquoi sont-ils baptisés pour eux ? *pourquoi s'affligent-ils et se tourmentent-ils pour des gens qui n'en peuvent tirer aucun fruit ?*

30. Et pourquoi nous-mêmes sommes-nous exposés à toute heure aux périls *pour gagner des âmes à Jésus-Christ ?*

31. *Car* il n'y a point de jour que je ne meure, *ou que je ne m'expose à la mort,* je vous en assure, mes frères, par la gloire que je reçois de vous en Jésus-Christ Notre-Seigneur. *Cependant c'est une grande folie à moi, s'il n'y a point de résurrection.*

32. *Et* si, pour parler selon l'homme, j'ai combattu à Ephèse contre des bêtes *farouches,* quel avantage en tirerai-je, si les morts ne ressuscitent point ? Ne pensons qu'à boire et à manger ; car nous mourrons demain, *nous n'avons rien à craindre ou à espérer après notre mort. Voilà comme raisonnent les impies qui nient la résurrection.*

33. *Mais, mes frères,* ne vous laissez pas séduire *par ces discours trompeurs, et souvenez-vous que* les mauvais entretiens corrompent les bonnes mœurs.

34. *C'est pourquoi* réveillez-vous, justes ; *tenez-vous sur vos gardes,* et ne vous laissez point aller aux péchés *dans lesquels on veut vous entraîner ;* car il y en a quelques-uns *parmi vous* qui ne connaissent point Dieu. Je vous le dis à votre honte : *Il y en a qui ne peuvent comprendre que sa puissance aille jusqu'à ressusciter des morts, et qui tâchent de vous inspirer les mêmes sentimens, et de vous porter à les imiter dans leurs désordres, par l'espérance de l'impunité dont ils se flattent très-mal à propos.*

§. III. *Comment se fera la résurrection. Corps animal et spirituel. Hommes terrestres et célestes.*

35. Mais, *me* dira quelqu'un *de ces esprits forts,* comment les morts ressuscitent-ils ? *comment se peut-il faire qu'ils reprennent*

sera détruite par la résurrection glorieuse des élus; et ce sera la dernière victoire de Jésus-Christ.

(1) C'est-à-dire, ceux qui pour le soulagement des âmes des morts, font des œuvres de pénitence, laquelle est appelée un *baptême* dans l'écriture. Si on désire connaître les explications

leurs corps réduits en cendre et en poussière ? et, *supposé que cela se puisse*, avec quel corps reviendront-ils ?

36. Insensé que vous êtes ! *ne voyez-vous pas tous les jours que* ce que vous semez ne reprend point vie, s'il ne meurt auparavant ? *pourquoi donc ne voulez-vous pas que Dieu puisse faire, à l'égard de ces corps, ce qu'il fait tous les jours à l'égard des plantes ? Pour ce qui est de l'état dans lequel se trouveront ces corps ressuscités, il sera sans doute bien différent de celui où ils étaient auparavant.*

37. Et, *en effet*, ce que vous semez, ce n'est pas le corps *de la plante* qui doit venir, mais la graine seulement, comme du blé ou de quelqu'autre chose.

38. Mais Dieu lui donne un corps tel qu'il lui plaît, et il donne à chaque semence le corps qui lui est propre. *Ainsi il donnera à chaque homme le corps qui lui sera propre, selon le degré de gloire auquel il l'aura destiné : de sorte que les hommes après la résurrection seront tous différens les uns des autres, comme nous voyons que dans la création Dieu a fait toutes les chairs différentes les unes des autres.*

39. *Car* toute chair n'est pas la même chair ; mais autre est la chair des hommes, autre est la chair des bêtes, autre celle des oiseaux, autre celle des poissons ; *et non-seulement les chairs sont différentes selon les différentes espèces d'animaux, mais les corps sont aussi différens et de différente nature.*

40. Et il y a des corps célestes et des corps terrestres ; mais autre est l'éclat des corps célestes, autre celui des corps terrestres ; *et l'éclat de ces corps célestes n'est pas le même en tous.*

41. Autre est la clarté du soleil, autre celle de la lune, autre celle des étoiles : car les étoiles diffèrent entr'elles en clarté.

42. Il en sera de même dans la résurrection des morts. Le corps *maintenant, comme une semence*, est mis en terre dans un état de corruption ; il ressuscitera incorruptible.

43. Il est mis en terre tout difforme *et sans éclat*, et il ressuscitera glorieux : il est mis en terre faible *et privé de mouvement*, et il ressuscitera plein de vigueur.

44. Il est mis en terre comme un corps animal, et il ressuscitera comme un corps spirituel. *Car* s'il y a un corps animal, il y a aussi un corps spirituel, selon qu'il est écrit :

45. Adam le premier homme a été créé *avec une* âme vivante, et le second Adam, *qui est Jésus-Christ, a été rempli d'un* esprit vivifiant (1).

46. Mais ce n'est pas ce qui est spirituel qui est le premier, c'est ce qui est animal ; et ensuite ce qui est spirituel.

47. *Car* le premier homme,

---

différentes que d'autres interprètes ont données à cet endroit obscur, on peut consulter les commentaires.

(1) C'est-à-dire, Adam, comme chef de tout le genre humain, a reçu dans la création une vie corporelle qu'il communique à tous ses descendans ; et Jésus-Christ, le second Adam, comme chef de tous les élus, a reçu la plénitude de l'Esprit-Saint, par lequel, après s'être ressuscité lui-même, il ressuscitera ses élus, et leur communiquera une vie glorieuse et immortelle.

formé de la terre, est terrestre ; le second homme, descendu du ciel, est céleste.

48. *Ainsi*, comme le premier homme a été terrestre, ses enfans sont aussi terrestres ; et comme le second homme est céleste, ses enfans sont aussi célestes (1).

49. Comme donc nous avons porté l'image de l'homme terrestre, portons aussi l'image de l'homme céleste (2).

§. IV. *Résurrection des saints. Mort vaincue. Victoire par Jésus-Christ. Fermeté en Dieu.*

50. Or je vous dis ceci, mes frères, parce que la chair et le sang ne peuvent point posséder le royaume de Dieu, et que la corruption ne possèdera point l'incorruptibilité (3).

51. Voici *donc* un mystère que je vais vous dire, *qui servira à vous affermir dans la foi de cette vérité ; c'est que* nous ressusciterons tous, mais nous ne serons pas tous changés *dans cet état glorieux et conforme à Jésus-Christ. Les seuls élus auront cet avantage, et la résurrection des autres ne servira qu'à les mettre en état de porter le corps du péché et la corruption d'Adam dans un feu éternel.*

52. *Pour la manière dont se fera cette résurrection générale, elle se fera* en un moment, en un clin d'œil, au son de la dernière trompette : car la trompette sonnera, et *tous* les morts ressusciteront en un état incorruptible, et nous serons changés, *nous que Dieu a choisis pour nous faire miséricorde ; nous passerons tout d'un coup des ténèbres de la corruption et de la mort à la lumière de la gloire et de l'immortalité.*

53. Car il faut que ce corps corruptible soit revêtu de l'incorruptibilité, et que ce corps mortel soit revêtu de l'immortalité.

54. Et quand ce corps mortel aura été revêtu de l'immortalité, alors cette parole de l'écriture sera accomplie : La mort a été absorbée dans la victoire (4).

55. O mort, où est ta victoire ? ô mort, où est ton aiguillon ?

56. Or l'aiguillon de la mort c'est le péché, *c'est là l'instrument dont elle s'est servie pour nous percer ;* et la force du péché c'est la loi (5) *qui n'a servi par occasion qu'à le faire multiplier.*

57. Mais grâces soient rendues à Dieu qui nous a donné la victoire par Notre-Seigneur Jésus-Christ, *victoire que la loi n'avait pu nous faire remporter.*

58. Ainsi, mes chers frères, soyez fermes et inébranlables *dans la foi de la résurrection que vous avez reçue :* appliquez-vous de plus en plus à l'œuvre de Dieu, sachant que votre travail ne sera pas inutile *et sans récompense* dans le Seigneur *qui certainement*

---

(1) Mot-à-mot : *Tel est l'homme terrestre, tels sont aussi ceux qui sont terrestres : et tel est l'homme céleste, tels sont aussi ceux qui sont célestes.*

(2) C'est-à-dire : Rendons-nous semblables à Jésus-Christ, en imitant les vertus dont il nous a donné l'exemple.

(3) C'est-à-dire : Ceux qui mènent une vie sensuelle et corrompue, n'auront point de part à la vie éternelle.

(4) C'est-à-dire : L'empire de la mort sera détruit et anéanti par l'entière victoire de Jésus-Christ sur elle.

(5) *Voyez ép. aux Romains, ch. V, v. 20.*

vous paiera avec usure dans l'autre monde tout ce que vous aurez fait en celui-ci pour l'amour de lui.

CHAPITRE XVI.

§. I. *Aumônes pour les fidèles de Jérusalem. Saint Paul s'offre à les porter.*

1. QUANT aux aumônes qu'on recueille pour les saints *ou les chrétiens de Jérusalem*, faites la même chose que j'ai ordonnée aux Eglises de Galatie.

2. Que chacun de vous mette quelque chose à part chez soi le premier jour de la semaine (1), amassant peu à peu, selon sa bonne volonté, afin qu'on n'attende pas à mon arrivée à recueillir les aumônes.

3. Et lorsque je serai arrivé, j'enverrai ceux que vous aurez approuvés par vos lettres, porter vos charités à Jérusalem.

4. Que si la chose mérite que j'y aille moi-même, ils viendront avec moi.

5. Or j'irai chez vous, quand j'aurai passé par la Macédoine; car je passerai par la Macédoine,

6. et peut-être que je m'arrêterai *quelque temps* chez vous, et que même j'y passerai l'hiver, afin que vous me conduisiez *ensuite* au lieu où je voudrai aller.

7. Car je ne veux pas cette fois vous voir *seulement* en passant, mais j'espère que je demeurerai assez long-temps chez vous, si le Seigneur le permet.

8. Or je demeurerai à Ephèse jusqu'à la Pentecôte:

9. car une grande porte m'y est ouverte évidemment, *j'y ai une entrée favorable pour prêcher l'évangile*, et j'ai *aussi* beaucoup d'adversaires *à combattre: ce qui m'obligera d'y demeurer jusqu'à ce temps-là*.

10. Mais si Timothée va vous trouver, ayez soin qu'il soit en sûreté chez vous; car il travaille à l'œuvre du Seigneur aussi bien que moi.

11. Que personne donc ne le méprise *ou le néglige;* mais reconduisez-le en paix, afin qu'il vienne me trouver: car je l'attends avec nos frères.

12. Pour ce qui est de notre frère Apollon, je vous assure que je l'ai fort prié d'aller vous voir avec quelques-uns de nos frères; et, à la vérité, il n'a pas eu la volonté d'y aller présentement; mais il le fera, quand il en aura le loisir.

§. II. *Vigilance. Foi courageuse. Charité en tout. Qui n'aime point Jésus-Christ, soit anathème.*

13. *Cependant* veillez, demeurez fermes dans la foi, agissez courageusement, et fortifiez-vous *de plus en plus.*

(1) C'est-à-dire, le dimanche qui doit être sanctifié par la pratique des bonnes œuvres, et, en particulier, des œuvres de miséricorde.

14. Que toutes vos actions se fassent avec charité (1).

15. Vous connaissez, mes frères, la famille de Stéphanas, de Fortunat et d'Achaïque : vous savez qu'ils sont les prémices de l'Achaïe, *ayant été les premiers qui ont embrassé la foi dans cette province*, et qu'ils se sont consacrés au service des saints, *employant leurs biens et leurs personnes à assister les pauvres fidèles.*

16. Je vous prie *donc* d'avoir aussi de la déférence pour les personnes de ce caractère, et pour tous ceux qui nous aident et qui travaillent avec nous *à l'œuvre de Dieu.*

17. Or je me réjouis de l'arrivée de Stéphanas, de Fortunat et d'Achaïque, parce qu'ils ont suppléé *par leurs services* à ce qui *me* manquait, à cause de votre absence.

18. Car ils ont consolé mon esprit aussi bien que le vôtre, *qui sans doute était touché de me savoir dans le besoin sans aucun secours. Ils m'en ont donné de tout leur pouvoir.* Honorez donc de telles personnes.

19. Les Eglises d'Asie vous saluent. Aquilas et Priscille, chez qui je demeure, et l'Eglise qui est dans leur maison, vous saluent avec beaucoup d'affection en Notre-Seigneur.

20. Tous nos frères vous saluent. Saluez-vous les uns les autres par un saint baiser.

21. La salutation *écrite* de ma propre main, moi Paul.

22. Si quelqu'un n'aime point Notre-Seigneur Jésus-Christ, qu'il soit anathème (2), Maran Atha (3).

23. Que la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ soit avec vous.

24. J'ai pour vous tous une charité sincère ; *que la même charité que j'ai pour vous soit aussi en vous tous pour m'aimer comme je vous aime tous* en Jésus-Christ. Amen.

(1) Ou *avec amour*, c'est-à-dire, par un principe d'amour pour Dieu, dans l'intention de lui plaire et pour sa gloire.

(2) C'est-à-dire, rejeté et maudit.

(3) Mots syriaques qui signifient : *Le Seigneur viendra pour le juger.*



II. EPITRE
DE SAINT PAUL
AUX CORINTHIENS (1).

——0000——

CHAPITRE PREMIER.

§. I. *Saint Paul affligé et consolé pour consoler les autres. Ses maux excessifs. Sa confiance en Dieu.*

1. PAUL, apôtre de Jésus-Christ, par la volonté de Dieu, et Timothée son frère *en Jésus-Christ*, à l'Eglise de Dieu qui est à Corinthe, et à tous les saints *ou les chrétiens* qui sont dans toute l'Achaïe.

2. Que Dieu notre père, et Notre-Seigneur Jésus-Christ vous donnent la grâce et la paix.

3. Béni soit le Dieu et le père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le père des miséricordes, et le Dieu de toute consolation,

4. qui nous console dans toutes nos tribulations, afin que nous puissions aussi nous-mêmes consoler ceux qui sont dans toutes sortes de maux, par l'exhortation par laquelle nous sommes nous-mêmes exhortés de Dieu.

5. Car, comme les souffrances de Jésus-Christ (2) abondent en nous, de même aussi nos consolations abondent par Jésus-Christ.

6. Or, soit que nous soyons dans la tribulation, c'est pour votre exhortation et pour votre

(1) Saint Paul, après avoir écrit sa première lettre aux Corinthiens, leur envoya Tite, dans l'impatience où il était de savoir l'effet qu'elle aurait produit.

Ce disciple lui apprit qu'elle avait eu tout le succès qu'il en pouvait attendre, mais que les faux apôtres faisaient néanmoins tous leurs efforts pour le décrier, lui et sa doctrine.

Saint Paul, pour prévenir les mauvaises impressions que les calomnies de ces ministres de satan pouvaient faire sur l'esprit des Corinthiens, leur écrivit cette seconde lettre.

Il y fait son apologie, mais d'une manière si chrétienne, que ce qu'il est contraint de dire pour sa défense, tombe moins sur sa personne que sur le ministère dont il était chargé; et tout ce qu'il dit de lui-même, il le dit avec tant de modestie et de répugnance, qu'on peut regarder les louanges qu'il se donne dans cette lettre comme une puissante leçon de la plus profonde humilité. Elle fut écrite d'Ephèse la même année que la première, c'est-à-dire, en l'an de Jésus-Christ 57.

(2) St. Paul appelle ses propres souffrances, *les souffrances de Jésus-Christ*, pour nous apprendre que Jésus-Christ souffre dans tous les fidèles qui

salut ; *car c'est pour vous apprendre que les afflictions sont le partage des serviteurs et des amis de Dieu, et pour vous encourager par là à souffrir les vôtres avec patience et même avec joie :* soit que nous soyons consolés, c'est pour votre consolation, *et pour vous faire voir celle que vous devez attendre de Dieu :* soit que nous soyons exhortés *de Dieu*, c'est encore pour votre exhortation et pour votre salut, qui vous engage à souffrir les mêmes maux que nous souffrons, *et qui s'accomplit dans ces souffrances :*

7. ce qui nous donne une ferme confiance pour vous, *et ce qui nous rend comme assurés de votre salut*, sachant qu'ainsi que vous avez part aux souffrances *dont Dieu permet que nous soyons affligés*, vous aurez aussi part à la consolation *qu'il veut bien nous donner dans nos maux.*

8. *Ils ont été extrêmes, et je ne crains pas de l'avouer ;* car, mes frères, nous ne voulons pas que vous ignoriez la tribulation qui nous est survenue en Asie, *et la persécution qui nous a été suscitée par les orfèvres d'Ephèse*, qui a été telle, que les maux dont nous nous sommes trouvés accablés ont été excessifs et au-dessus de nos forces, jusqu'à nous rendre même la vie ennuyeuse, *et à nous ôter toute espérance de pouvoir la conserver plus long-temps.*

9. Mais nous avons eu en nous-mêmes une réponse de mort (1), *nous avons même cru entendre prononcer en nous-mêmes l'arrêt de notre mort ; et Dieu l'a permis ainsi*, afin que nous ne mettions point notre confiance en nous, mais en Dieu qui ressuscite les morts :

10. qui nous a délivrés d'un si grand péril, qui nous en délivre encore *tous les jours*, et qui nous en délivrera à l'avenir comme nous l'espérons de sa bonté,

11. étant aussi aidés de vous par les prières que vous ferez pour nous, *et que je vous demande de tout mon cœur, pour remercier Dieu du secours qu'il nous a donné dans cette occasion*, afin que, pour la grâce qui nous a été accordée en considération de plusieurs personnes, des actions de grâces soient rendues pour nous par plusieurs.

§. II. *Simplicité de cœur, et sincérité de Dieu. Le oui et le non ne sont point dans saint Paul. Il ne domine point sur la foi des hommes.*

12. Car ce qui fait notre gloire, c'est le témoignage que nous rend notre conscience que nous nous sommes conduits dans ce monde,

---

sont ses membres. En considérant cette union entre Jésus-Christ et chacun des membres vivans de l'Eglise, qui est son corps mystique, union si intime que tout ce que ceux-ci souffrent pour la justice, Jésus-Christ le souffre aussi avec eux, et qu'il agrée, comme donné à lui-même, tout ce que l'on donne aux pauvres en son nom, pourrait-on douter encore du mérite et de l'excellence des bonnes œuvres qui, en vertu de cette union, sont censées lui appartenir autant qu'à nous-mêmes, et être ses œuvres autant que les nôtres ?

(1) C'est-à-dire : Nous étions réduits à une telle extrémité, que ne voyant plus aucune ressource humaine, nous croyions notre mort aussi assurée que si l'arrêt en eût été prononcé; et Dieu l'a permis ainsi, afin que nous ne mettions

et surtout à votre égard, dans la simplicité de cœur et dans la sincérité de Dieu, non avec la sagesse de la chair *et selon les règles de la prudence humaine*, mais dans la grâce de Dieu *et selon son Esprit*.

13. Car nous ne vous écrivons point d'autres choses que celles vous avez lues et connues; et j'espère que vous reconnaîtrez jusqu'à la fin,

14. ainsi que vous avez déjà reconnu en partie, que nous sommes votre gloire, comme vous *serez* la nôtre au jour de Notre-Seigneur Jésus-Christ. *Je veux dire que c'est un sujet de gloire pour vous d'avoir eu un apôtre comme moi, qui vous a prêché l'évangile dans toute sa pureté, et sans autre intérêt que celui de votre salut ; comme c'en sera un pour moi d'avoir trouvé en vous tant de docilité à le recevoir, et tant de fidélité à l'observer.*

15. Et dans cette confiance, *et dans l'espérance de vous trouver dans cette heureuse disposition à mon égard*, j'avais d'abord résolu de vous aller voir, afin que vous eussiez une seconde grâce, *et que la foi que vous avez embrassée, au premier voyage que j'ai fait chez vous, fût fortifiée et reçût un nouvel accroissement dans ce second.*

16. Et *ainsi* je voulais passer par chez vous en allant en Macédoine, revenir ensuite de Macédoine chez vous, et me faire conduire par vous en Judée.

17. Ayant donc formé ce dessein, ai-je usé de légèreté (1), *et est-ce par inconstance que je ne l'ai point exécuté ?* ou les choses que je me propose, est-ce *comme les hommes qui vivent* selon la chair que je me les propose, en sorte qu'il y ait en moi le oui et le non ? *Non, mes frères.*

18. *Quoiqu'il en soit, et quand il serait vrai de dire qu'il n'y a qu'incertitude et inconstance dans mes résolutions et mes desseins, mensonges et déguisement dans mes discours et mes paroles, soyez assurés au moins que cela ne se trouve point dans l'évangile que je vous ai prêché.* Mais Dieu est véritable, et il m'est témoin qu'il n'y a point eu de oui et de non (2) dans la parole que nous vous avons annoncée.

19. Car le Fils de Dieu, Jésus-Christ, qui vous a été prêché par nous, *c'est-à-dire*, par moi, par Silvain et par Timothée, n'a pas été *tel que* le oui ou le non *se trouve en lui ; il n'y a en lui aucun mélange de vérité et de mensonge, il ne se contredit point, il ne change point ;* mais le oui est en lui : *il n'y a en lui que la vérité, et tout ce qui est en lui est très-ferme et très-véritable* (3).

20. Car toutes les promesses de Dieu sont OUI en lui, *c'est en lui qu'elles ont leur vérité :* c'est pourquoi aussi par lui AMEN à

---

notre confiance ni dans nous-mêmes, ni dans aucun moyen humain, mais en Dieu seul.

(1) Les faux apôtres avaient pris occasion de ce changement de St. Paul pour le décrier dans l'esprit des Corinthiens comme un homme léger et inconstant.

(2) C'est-à-dire, de mélange de vrai et de faux; c'est ce qu'il entend par le *oui et le non*.

(3) Une des marques distinctives, selon les SS. Pères, entre les sectaires et les catholiques, c'est que les premiers sont avides de nouveautés, de réformes à leur guise, et changent sans cesse;

Dieu; *c'est par lui que la vérité est venue, que toutes les promesses sont accomplies à l'honneur de Dieu et* à notre gloire, *à nous qui avons l'avantage d'avoir été choisis par Jésus-Christ pour porter à toutes les nations les bénédictions que Dieu avait promis à Abraham de répandre sur elles.*

21. Or *c'est ce qui prouve admirablement la vérité de la parole que nous vous avons annoncée et que vous avez reçue, puisque* celui qui nous confirme et nous affermit avec vous *dans la foi que nous avons tous* en Jésus-Christ, et qui nous a oints *de l'onction de sa grâce et de son Esprit pour nous rendre capables de notre ministère,* c'est Dieu même, *qui ne peut mentir ni tromper;*

22. *et c'est lui* qui nous a aussi marqués de son sceau *en répandant sur nous les dons de son Esprit,* et qui, pour arrhes *et pour gage des biens éternels qu'il nous a promis,* nous a donné le Saint-Esprit dans nos cœurs (1).

23. Pour moi *donc,* je prends Dieu à témoin sur mon âme (2), *je veux bien qu'il me punisse, si je ne dis la vérité, lorsque je vous assure* que ç'a été pour vous épargner que je ne suis point encore allé à Corinthe.

24. *Quand je dis vous épargner,* ce n'est pas que nous dominions sur votre foi, *et que nous prétendions avoir acquis sur vous quelque domination à cause de la foi que nous vous avons annoncée;* mais *c'est que* nous sommes les aides *et les coopérateurs* de votre joie, *et que nous voudrions ne vous faire jamais aucune peine, comme nous y sommes obligés et comme vous le méritez effectivement:* car vous demeurez fermes dans la foi *que vous avez embrassée.*

---

au lieu que les derniers sont scrupuleusement attachés à la foi qui a été enseignée dès le commencement, et ne changent jamais.

(1) C'est d'après ces paroles de l'apôtre que l'Eglise enseigne que nous recevons, dans les sacremens de baptême, de confirmation, ainsi que dans celui de l'ordre, un caractère spirituel, lequel étant ineffaçable, empêche que ces sacremens puissent être réitérés.

(2) Il était nécessaire, pour conserver dans l'esprit des Corinthiens l'autorité et l'estime dont il avait besoin dans l'exercice de son ministère, qu'il ne passât point pour un homme léger, inconstant et conduit par des vues humaines. C'est pour cela qu'il se justifie de ce reproche par un serment.

CHAPITRE II.

§. I. *Charité de saint Paul envers les fidèles. Son indulgence envers l'incestueux pénitent.*

1. *Etant dans cette disposition à votre égard,* je résolus donc en moi-même de ne vous aller point voir de nouveau, de peur de vous causer de la tristesse, *ce qui m'aurait ôté tout le plaisir que je dois trouver chez vous.*

2. Car, si je vous attriste, qui

est-ce qui pourra me réjouir, si ce n'est celui que j'ai attristé *moi-même* (1).

3. Et c'est ce que je vous ai écrit, *vous recommandant de corriger les désordres qui étaient parmi vous*, afin que venant chez vous, je ne reçoive pas tristesse sur tristesse de la part même de ceux qui me devaient donner de la joie. *Or je vous écrivis cette lettre*, ayant cette confiance en vous tous, que ma joie est celle de vous tous, *et qu'ainsi vous seriez bien aises de m'épargner la douleur d'être témoin de l'inceste qui était parmi vous, et qui m'était déjà très-sensible, tout éloigné que j'étais de vous.*

4. Car je vous écrivis alors dans une extrême affliction, dans un serrement de cœur et avec une grande abondance de larmes, non pour vous attrister, mais pour vous faire connaître la charité toute particulière que j'ai pour vous.

5. Mais si quelqu'un *de vous* (2) m'a attristé, il ne m'a pas attristé moi seul, mais vous tous aussi, au moins en quelque sorte ; ce que je dis pour ne pas vous charger tous *du crime d'un seul, comme si vous en étiez tous coupables pour l'avoir souffert avec indifférence, et autorisé par votre dissimulation.*

6. C'est assez pour celui qui est coupable qu'il ait subi la correction qui lui a été faite par plusieurs :

7. en sorte que, *au lieu d'user à son égard d'une plus grande sévérité*, vous devez plutôt lui faire grâce maintenant et le consoler, de peur qu'il ne soit accablé par un excès de tristesse.

8. C'est pourquoi je vous prie de lui donner des preuves effectives de votre charité, *en le rétablissant publiquement dans votre communion.*

9. Car c'est pour cela aussi que je vous ai écrit, afin de vous éprouver et de reconnaître si vous êtes obéissans en toutes choses, *et si vous recevrez ce pécheur à votre communion lorsque je vous en prie, comme vous l'en avez exclus lorsque je vous l'ai ordonné. Je me joins avec vous pour la réconciliation de cet incestueux, comme je m'y étais uni pour son excommunication.*

10. Et à celui à qui vous avez pardonné quelque chose, je pardonne aussi : car ce que j'ai pardonné, si j'ai pardonné quelque chose, je l'ai fait, à cause de vous, en la personne de Jésus-Christ (3),

11. afin que nous ne tombions point dans les piéges de satan ; *qu'il n'emporte rien sur nous, et qu'il ne nous ravisse pas cette âme, se servant pour la perdre de la pénitence même qui la doit guérir :* car nous n'ignorons pas ses pensées *et ses artifices.*

---

(1) C'est-à-dire : Si je vous afflige, qui pourra me consoler, puisque vous-mêmes, qui devriez le faire, seriez dans la tristesse que je vous aurais causée.

(2) C'est l'incestueux dont il a parlé dans sa première épître, ch. V, §. 1.

(3) C'est-à-dire, comme agissant au nom et par l'autorité de Jésus-Christ. C'était en vertu de la puissance qu'il tenait de Jésus-Christ que St. Paul avait excommunié l'incestueux de Corinthe, et cette excommunication avait eu son effet non-seulement devant les hommes, mais encore devant Dieu : c'est par la même autorité qu'il le rétablit et qu'il lui accorde indulgence,

§. II. *Apôtres, odeur de vie aux uns, et de mort aux autres. Falsificateurs de la parole de Dieu. Vrais prédicateurs.*

12. Or, *pour vous faire voir encore combien votre salut nous est cher, et combien j'ai été sensiblement touché de ce dérèglement qui s'est trouvé parmi vous, je vous dirai qu'*étant venu à Troade pour *prêcher* l'évangile de Jésus-Christ, quoique le Seigneur m'y eût ouvert une porte *et une entrée favorable, et que je visse une grande disposition à y faire beaucoup de fruit,*

13. *cependant* je n'ai point eu l'esprit en repos, parce que je n'y avais point trouvé mon frère Tite; mais ayant pris congé d'eux, *dans l'impatience où j'étais d'apprendre de vos nouvelles et de savoir l'effet que ma lettre avait produit,* je m'en suis allé *au-devant de lui jusqu'*en Macédoine, *où j'ai eu beaucoup à souffrir.*

14. Mais je rends grâces à Dieu qui nous fait toujours triompher en Jésus-Christ, et qui répand par nous en tous lieux l'odeur de la connaissance de son nom, *se servant des persécutions qu'on nous fait dans un pays pour nous faire passer dans un autre, et pour répandre ainsi partout la bonne odeur de Jésus-Christ.*

15. Car nous sommes devant Dieu la bonne odeur de Jésus-Christ, à l'égard de ceux qui se sauvent et à l'égard de ceux qui se perdent;

16. *étant* aux uns une odeur de mort pour la mort, et aux autres une odeur de vie pour la vie (1). Et qui est capable de ces choses *et d'un tel ministère? qui peut s'assurer de n'y faire point de fautes? C'est ce qui fait que nous nous en acquittons avec crainte et tremblement, et que nous annonçons l'évangile avec une grande circonspection.*

17. Car nous ne sommes pas comme plusieurs qui altèrent *et qui falsifient* la parole de Dieu; mais c'est avec *une entière* sincérité, mais c'est comme de la part de Dieu, en la présence de Dieu, *dans l'Esprit* et en *la personne de* Jésus-Christ que nous parlons.

---

et ce pardon et cette indulgence ont leur effet aussi devant Dieu comme devant les hommes.

(1) C'est-à-dire : Semblables à un parfum précieux, nous répandons de tous côtés, par la prédication, la bonne odeur de l'évangile de Jésus-Christ : odeur salutaire et vivifiante pour ceux qui croient de tout leur cœur; mais odeur qui devient mortelle pour les incrédules et pour ceux qui combattent la vérité.

CHAPITRE III.

§. I. *Lettre vivante écrite sur les tables du cœur par le Saint-Esprit. Nulle bonne pensée, si Dieu ne la donne.*

1. *Mais* commencerons-nous de nouveau à faire nous-mêmes notre éloge ? ou avons-nous besoin, comme quelques-uns, de lettres de recommandation auprès de vous, ou de votre part *auprès des autres ?*

2. *Non, sans doute, nous n'en avons pas besoin ;* vous êtes vous-mêmes notre lettre *de recommandation*, écrite dans notre cœur, laquelle est connue et lue de tous les hommes (1) :

3. car il est reconnu que vous êtes la lettre de Jésus-Christ, écrite par notre ministère, et écrite non avec de l'encre, mais avec l'esprit du Dieu vivant ; non sur des tables de pierre, mais sur des tables de chair, qui sont vos cœurs (2).

4. Or c'est par Jésus-Christ que nous avons une telle confiance en Dieu, *et c'est en lui seul que nous nous glorifions ainsi de votre conversion, comme en celui qui en est le principal auteur, et de qui nous tenons tout le succès de notre travail même :*

5. non que nous soyons capables de penser quelque chose, *ou de former aucun bon dessein* de nous-mêmes, comme de nous-mêmes ; mais notre capacité vient de Dieu.

§. II. *Ministre de la lettre et de l'esprit, de mort et de vie.*

6. *C'est lui* qui aussi nous a rendu capables d'être les ministres de la nouvelle alliance *qu'il a faite avec les hommes*, non par la lettre *de la loi*, mais par l'Esprit-*Saint, qu'il leur a communiqué.* Car la lettre *de la loi* tue, *faisant seulement connaître le péché sans donner la force de l'éviter ;* mais l'Esprit *de Dieu* vivifie (3), *donnant non-seulement la lumière nécessaire pour connaître le bien, mais encore la grâce et la volonté de l'accomplir. Jugez de là quelle doit être la grandeur et l'excellence de notre ministère.*

---

(1) C'est-à-dire : Vous êtes vous-mêmes pour moi une lettre de recommandation, mais une lettre vivante que je porte gravée dans mon cœur, et qui fait foi à tout le monde de mes travaux et du succès de ma mission. Il suffit qu'on voie l'état florissant du christianisme parmi vous, et qu'on sache que j'ai été votre apôtre.

(2) C'est-à-dire : Toute votre conduite fait voir que vous êtes en effet une lettre que Jésus-Christ a écrite en gravant en vous sa doctrine et sa vie par notre ministère, non avec de l'encre, comme des lettres ordinaires, mais par la vertu de son Esprit ; non sur des tables de pierre, comme l'ancienne loi, mais dans vos cœurs, qui, étant par eux-mêmes des cœurs de pierre, sont devenus par sa grâce des cœurs de chair, c'est-à-dire, des cœurs dociles aux impressions de l'Esprit de Dieu.

(3) *Voyez notes sur l'épître aux Romains, ch. VII, §. 2.*

7. Que si, *en effet*, le ministère de la mort, *c'est-à-dire, de la lettre, qui était, comme nous venons de dire, un ministère de mort* gravé en lettres sur des pierres, a été glorieux, tellement que les enfans d'Israël ne pouvaient regarder fixement le visage de Moïse, *qui en était le ministre*, à cause de la gloire *et de la lumière* dont il éclatait, laquelle devait *néanmoins* finir ;

8. comment le ministère de l'Esprit, *c'est-à-dire, de l'évangile, qui est tout intérieur et spirituel, et qui donne le Saint-Esprit même*, ne sera-t-il pas plus glorieux ?

9. Car si le ministère de la *loi qui, au lieu de justifier les hommes, n'a servi par occasion qu'à les rendre plus criminels, et à attirer sur eux la* condamnation *de Dieu*, est accompagné de gloire ; le ministère de la *grâce, qui donne aux hommes la vraie* justice, *et qui les rend agréables aux yeux de Dieu*, en a incomparablement davantage.

10. Et même ce qu'il y a eu d'éclatant de ce côté-là n'a pas été une véritable gloire, en comparaison de la gloire excellente *du ministère* de l'évangile.

§. III. *Voile sur le cœur des Juifs. Liberté et illumination. Transformation par le Saint-Esprit.*

11. Car si ce qui doit finir, est accompagné de gloire, ce qui doit durer *toujours* le doit être beaucoup davantage.

12. Ayant donc une telle espérance, nous agissons avec une grande confiance, *et nous vous parlons avec toute sorte de liberté ;*

13. et nous ne faisons pas comme Moïse qui mettait un voile sur son visage, afin que les enfans d'Israël ne pussent regarder fixement cette lumière dont il éclatait, laquelle devait finir, *marquant par là qu'ils ne pourraient non plus arrêter leurs yeux sur Jésus-Christ qui est la fin de la loi qui devait cesser :*

14. *aussi, ils n'ont pu le reconnaître dans la loi ;* mais leurs esprits sont endurcis *et aveuglés :* car, jusqu'à aujourd'hui, lorsqu'ils lisent le vieux testament, ce même voile demeure sans être relevé, parce qu'il *ne* s'ôte *que* par Jésus-Christ (1), *qu'ils ne veulent point recevoir.*

15. Mais jusqu'à ce jour, lorsqu'on leur lit Moïse, ils ont un voile sur le cœur, *qui les empêche de reconnaître Jésus-Christ dans ce que Moïse a écrit.*

16. Mais lorsque ce peuple sera converti au Seigneur, *et que le Seigneur habitera en eux par la foi*, le voile *qui était sur leur cœur en* sera ôté, *et ils auront la liberté de voir ce qu'il leur avait toujours caché.*

17. Or le Seigneur est Esprit ; et où est l'Esprit du Seigneur, là est aussi la liberté (2).

18. Pour nous tous *qui, ayant reçu cet esprit, avons la liberté*

(1) C'est-à-dire, par la foi en Jésus-Christ.

(2) C'est-à-dire : *Le Seigneur*, auquel les Juifs se convertiront enfin en entrant dans la nouvelle alliance, *est Esprit*. Comme donc la nouvelle alliance consiste dans le don de l'Esprit de Dieu, qui nous rend ses enfans, les Juifs pas-

de voir Jésus-Christ, et qui, n'ayant point de voile sur le visage, contemplons la gloire du Seigneur, *que la foi nous découvre dans les saintes écritures,* nous sommes transformés en la même image *par l'impression que cette gloire fait sur nous, avançant* de clarté en clarté comme par *l'illumination de* l'Esprit du Seigneur, *qui nous communique tous les jours de nouvelles lumières, et qui nous donne de nouvelles connaissances, afin que nous puissions instruire et éclairer les autres.*

seront alors de l'état d'esclavage à la glorieuse liberté des enfans, n'étant plus gouvernés par la crainte servile, mais agissant par amour.

CHAPITRE IV.

§. I. *Conduite de saint Paul pleine de sincérité. Evangile, lumière aux uns, ténèbres aux autres.*

1. C'EST pourquoi ayant un tel ministère selon la miséricorde que nous avons obtenue, nous ne nous laissons point abattre, *et nous ne dégénérons point de la sainteté qu'il demande de nous ;*

2. mais *soutenant toujours la dignité du caractère dont nous sommes revêtus,* nous rejetons loin de nous les passions qui se cachent comme étant honteuses, ne nous conduisant point avec artifice *pour nous insinuer dans l'esprit des hommes,* et n'altérant point la parole de Dieu *par une lâche complaisance pour eux ;* mais nous rendant recommandables auprès de tous les hommes qui jugeront de nous selon leur conscience devant Dieu par la manifestation de la vérité.

3. Que si notre évangile est encore voilé, c'est *seulement* pour ceux qui périssent qu'il est voilé :

4. pour ces infidèles dont le Dieu de ce siècle (1) a aveuglé les esprits, afin que la lumière de l'évangile de la gloire de Jésus-Christ, qui est l'image *parfaite* de Dieu, ne brille point pour eux. *Je dis l'évangile de la gloire de Jésus-Christ, parce qu'il fait connaître sa grandeur et sa puissance infinie, et que c'est pour vous donner cette connaissance que nous vous l'annonçons.*

5. Car nous ne nous prêchons pas nous-mêmes, mais nous prêchons Jésus-Christ Notre-Seigneur ; et quant à nous, nous nous déclarons vos serviteurs par Jésus-Christ, *qui nous a chargés de vous porter la connaissance de son nom, et qui nous a donné toutes les grâces et les lumières nécessaires pour bien nous acquitter de ce ministère.*

6. Car le même Dieu qui, *dans*

(1) Par *le Dieu de ce siècle* les uns entendent le démon que Jésus-Christ appelle *le prince de ce monde ;* les autres entendent Dieu lui-même. Dans cette dernière interprétation, les paroles suivantes : *a aveuglé les esprits, etc.,* ne signifient pas que Dieu a effectivement aveuglé les incrédules, mais seulement qu'il les a abandonnés à leur aveuglement par une juste punition. *Voyez les notes sur l'épître aux Rom. ch. IX, v. 18, et sur St. Marc, ch. IV, v. 12.*

la création du monde, a commandé que la lumière sortît des ténèbres, a fait luire sa clarté dans nos cœurs, pour donner la lumière de la connaissance de la gloire de Dieu (1), selon qu'elle paraît en Jésus-Christ *qui en est l'image et la splendeur*.

§. II. *Trésor en des vases de terre. Apôtres affligés, mais pleins d'espérance. Maux d'un moment. Biens éternels.*

7. Or nous portons ce trésor (2) dans *nos corps, qui ne sont que* des vases de terre, afin que l'on reconnaisse que la grandeur de la puissance, *qui est en nous*, est de Dieu, et non pas de nous. *C'est cette puissance divine qui nous soutient dans tous nos maux ; c'est elle qui nous empêche d'y succomber.*

8. *Car* nous sommes pressés par toutes sortes d'afflictions, mais nous n'en sommes point accablés : nous nous trouvons dans des difficultés insurmontables, mais nous n'y succombons pas :

9. nous sommes persécutés, mais non pas abandonnés : nous sommes abattus, mais non pas entièrement perdus :

10. portant toujours en notre corps la mort de Jésus *par nos souffrances qui en sont une vive représentation*, afin que la vie de Jésus paraisse aussi dans notre corps (3).

11. Car nous qui vivons, nous sommes à toute heure livrés à la mort pour Jésus, afin que la vie de Jésus paraisse aussi dans notre chair mortelle, *et que la conservation de cette chair fragile et périssable au milieu de tant de maux, qui ne peut être attribuée qu'à la puissance de Jésus, soit une preuve évidente de sa résurrection, puisqu'il est certain qu'il ne pourrait nous conserver la vie, s'il ne vivait lui-même.*

12. Ainsi la mort *de Jésus* opère, *imprime ses effets* en nous *par la part que nous avons à ses souffrances*, et la vie *de Jésus* opère *et imprime ses effets* en vous *par l'affermissement et l'augmentation de votre foi en sa résurrection et par l'assurance que cette foi vous donne de participer un jour à sa vie glorieuse.*

13. Mais ayant un même esprit de foi *avec vous, nous agissons* selon qu'il est écrit *de David qui dit dans un endroit de ses psaumes :* J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé : nous croyons aussi nous autres, et c'est aussi pourquoi nous parlons *avec une entière liberté et sans rien craindre, non pas même la mort*,

14. sachant que celui qui a ressuscité *le Seigneur* Jésus, nous ressuscitera aussi avec Jésus, et nous placera avec vous *dans la gloire qu'il vous destine, et à laquelle nous sommes chargés de vous préparer par tous les travaux de notre ministère.*

15. Car toutes choses sont pour vous ; *tout ce que nous faisons, tout ce que nous souffrons est*

(1) C'est-à-dire, afin que nous puissions éclairer les autres et leur donner la connaissance de la gloire de Dieu.

(2) C'est le trésor des mystères et des vérités de l'évangile.

(3) C'est-à-dire, afin que nos corps,

pour votre sanctification et pour votre salut, afin que la grâce de Dieu, répandue avec abondance *sur plusieurs*, serve à augmenter la gloire de Dieu par les actions de grâces qui lui en seront rendues par plusieurs.

16. C'est pourquoi *ayant cette confiance*, nous ne perdons point courage ; mais bien que dans nous l'homme extérieur se détruise *par les maux que nous souffrons*, néanmoins l'homme intérieur se renouvelle de jour en jour (1) *par l'espérance que nous avons que ces maux seront suivis d'une gloire infinie.*

17. Car les afflictions momentanées et légères que nous souffrons en cette vie, produisent en nous le poids éternel d'une souveraine et incomparable gloire.

18. C'est pourquoi nous ne considérons point les choses visibles, mais les invisibles : car les choses visibles sont passagères, mais les invisibles sont éternelles *et ne finissent jamais. Ainsi nous vivons dans une grande indifférence pour les choses visibles ; nous sommes peu sensibles à leur perte, et nous voyons notre propre corps exposé à périr à tout moment sans en être touchés.*

après avoir participé à ses souffrances et à sa mort, soient associés à sa vie glorieuse par la résurrection.

(1) *L'homme extérieur*, c'est le corps accablé de fatigue ; *l'intérieur*, c'est l'esprit soutenu de la grâce.

CHAPITRE V.

§. I. *Corps, maison terrestre. Exil de cette vie. Soupirs vers le ciel. Tribunal de Jésus-Christ.*

1. Car nous savons que si *ce corps, qui est* la maison de terre où nous habitons *comme en une tente*, vient à se dissoudre, Dieu nous donnera dans le ciel une autre maison (1), une maison qui ne sera point faite par la main des hommes, et qui durera éternellement.

2. Car c'est aussi pour cela que nous gémissons, désirant d'être revêtus de *la gloire de* notre demeure qui est du ciel (2), *dont on nous mettra en possession*,

3. si toutefois nous sommes trouvés vêtus *de Jésus-Christ et de sa justice*, et non pas nus *et destitués de bonnes œuvres.*

4. *C'est, dis-je, ce qui nous fait gémir :* car, pendant que nous sommes dans ce corps *mortel*, comme dans une tente, nous gémissons accablés sous son poids, parce que nous ne voulons pas (3) être dépouillés *de notre corps*, mais être revêtus par-dessus de *la gloire et de l'immortalité bienheureuse*, afin que ce qui est mortel *en nous*, soit absorbé par la vie, *et que nous devenions*

(1) C'est le même corps ressuscité, glorieux et immortel.

(2) Désirant non pas d'être dépouillés de notre corps, mais d'être revêtus de l'immortalité comme d'un second vêtement. C'est ce qu'il répète plus clairement un peu après.

(3) *Nous ne voulons pas*, c'est-à-dire, non pas que nous désirions.

immortels sans passer par la mort.

5. Or *ce désir de la gloire et de l'immortalité bienheureuse qui est en nous, n'est pas vain et inutile, puisque* c'est Dieu qui nous a formés pour cela même, et qui nous a donné les arrhes de l'Esprit-*Saint, afin que nous soyons plus assurés d'y entrer.*

6. Nous sommes donc *aussi* toujours pleins de confiance *et de courage dans tous nos maux*, sachant que, pendant que nous sommes dans ce corps, nous sommes *comme des pèlerins*, éloignés du Seigneur *et hors de notre patrie:*

7. (car c'est *seulement* par la foi que nous marchons *vers lui*, et non par la claire vue; *cette vue claire de Dieu est réservée aux bienheureux qui le possèdent dans le ciel*);

8. nous sommes, dis-je, pleins de confiance, et nous aimons mieux être séparés de ce corps et être avec le Seigneur, *que d'y demeurer plus long-temps, étant privés de ce bonheur.*

9. C'est pourquoi nous tâchons de lui plaire, soit *à présent que nous sommes* éloignés de lui, soit *lorsque nous serons* en sa présence.

10. Car il faut que nous comparaissions tous devant le tribunal de Jésus-Christ, afin que chacun reçoive ce qui est dû aux bonnes ou mauvaises actions qu'il aura faites pendant qu'il était revêtu de son corps.

§. II. *Charité et modération de saint Paul. Tous doivent vivre pour celui qui est mort pour tous.*

11. Sachant donc combien le Seigneur est redoutable, *et connaissant la rigueur du jugement qu'il exercera alors, nous avons soin de ne scandaliser personne, et* nous tâchons *par la sainteté de notre vie*, de persuader les hommes de notre droiture. *Nous ne réussirons peut-être pas dans cette entreprise;* mais *au moins avons-nous cette consolation d'être assurés que* nous sommes connus de Dieu. Et j'espère que nous sommes aussi connus de vous dans le secret de votre conscience.

12. *En disant cela*, nous ne vous faisons pas de nouveau notre éloge, mais nous vous donnons occasion de vous glorifier à notre sujet, afin que vous ayez de quoi répondre à ceux qui se glorifient dans ce qui paraît, et non dans ce qui est dans le *fond du* cœur, *et qui veulent s'élever au-dessus de nous, à cause de quelques talens extérieurs, ou de quelques vertus affectées, dont il se font honneur. C'est uniquement la gloire de Dieu et votre salut que nous cherchons en tout ce que nous faisons.*

13. Car, soit que nous soyons emportés *comme* hors de nous-mêmes, *et que nous paraissions sortir des bornes de la modestie chrétienne par les louanges que nous nous donnons*, c'est pour Dieu *que nous en usons de la sorte, dont la gloire se trouve intéressée dans la réputation de ses ministres:* soit que nous soyons plus modérés, *et que nous nous rabaissions dans nos discours et dans nos manières*, c'est pour vous, *pour nous accommoder à votre faiblesse, et pour vous don-*

ner des exemples de modestie et d'humilité.

14. Car la charité de Jésus-Christ nous presse, *et l'amour qui l'a porté à donner sa vie pour nous et pour tous les hommes, nous apprend ce que nous devons faire pour sa gloire et pour le salut de nos frères;* considérant, *en effet*, que si un seul est mort pour tous, donc tous sont morts(1) *par le péché, et condamnés à la mort éternelle:*

15. et *il est certain que* Jésus-Christ est mort pour tous, afin que ceux qui vivent, ne vivent plus pour eux-mêmes (2), mais pour celui qui est mort et qui est ressuscité pour eux.

16. *C'est aussi ce que nous faisons; et* c'est pourquoi nous ne connaissons plus désormais personne selon la chair (3), *ni par rapport à nos propres intérêts;* et si nous avons connu Jésus-Christ selon la chair, nous ne le connaissons plus maintenant de cette sorte (4).

§. III. *Chrétien, nouvelle créature. Réconciliation du monde. Ministres de Dieu, ambassadeurs de Jésus-Christ.*

17. Si donc *aussi* quelqu'un est *régénéré* en Jésus-Christ, *il est aussi devenu* une nouvelle créature: ce qui était vieux est passé; voilà que tout est devenu nouveau *chez lui, pensées, sentimens, inclinations, actions.*

18. Or le tout vient de Dieu, *qui opère en nous le vouloir et le faire*, qui nous a réconciliés avec lui-même par Jésus-Christ, et qui nous a confié, *à nous autres apôtres*, le ministère de cette réconciliation.

19. Car Dieu a réconcilié le monde avec soi en Jésus-Christ (5), ne leur imputant point leurs péchés (6) *à cause de lui;* et il a

---

(1) L'explication jointe au texte est de St. Augustin, et la plus suivie. D'autres entendent: *Tous sont morts*, en ce sens que tous doivent se regarder comme morts à eux-mêmes et obligés de vivre pour Dieu et pour Jésus-Christ. La première explication prouve le péché originel; la seconde, l'obligation de se renoncer pour suivre Jésus-Christ.

(2) *Vivre pour soi*, c'est suivre sa propre volonté, rapporter tout à soi-même, à son intérêt, à sa satisfaction: *vivre pour Dieu*, c'est renoncer à soi-même, prendre pour règle la volonté de Dieu, et rapporter tout à sa gloire.

(3) C'est-à-dire: Obligés que nous sommes à ne vivre que pour Jésus-Christ, nous ne considérons, nous n'aimons plus personne qu'en lui et pour lui: Juifs ou gentils, pauvres ou riches, savans ou ignorans, nous les embrassons tous par une charité commune, comme ayant tous été rachetés par sa mort; c'est de ce seul côté là que nous les regardons.

(4) C'est-à-dire: Si nous avons nous-mêmes autrefois regardé le Messie avec une complaisance humaine, comme étant de la nation juive et notre frère selon la race d'Abraham, et si nous nous sommes prévalus de cet avantage, ce n'est plus ce que nous regardons aujourd'hui. Nous ne considérons en lui que la qualité de Fils de Dieu et de Sauveur des hommes.

(5) Plusieurs traduisent: *Car Dieu était en Jésus-Christ, réconciliant le monde avec soi.* Cette version paraît plus littérale; mais il y a de bonnes autorités pour celle que nous avons suivie. Le sens de ces paroles est que Jésus-Christ, Dieu et homme, a réconcilié les hommes avec Dieu en souffrant comme homme et en donnant comme Dieu à ses souffrances un prix infini et proportionné à la malice infinie du péché.

(6) C'est-à-dire, leur pardonnant leurs péchés, et les effaçant véritablement.

mis en nous la parole de *cette* réconciliation, *nous chargeant de l'annoncer aux hommes, et de les exhorter de sa part à en profiter.*

20. Nous faisons donc *auprès de vous* la fonction d'ambassadeurs de Jésus-Christ, comme si Dieu *même* vous exhortait par nous (1) : nous vous conjurons au nom de Jésus-Christ de vous réconcilier avec Dieu. *Ne vous rendez donc pas sourds à cette voix; n'endurcissez pas vos cœurs, et laissez-vous toucher à la charité de Dieu. Elle est immense et infinie :*

21. *car* il a fait victime du péché, pour *l'amour de* nous, celui qui ne connaissait point le péché, *et il l'a traité comme s'il eût été le péché même, faisant mourir sur la croix son propre fils,* afin qu'en lui nous devinssions *justes de* la justice *intérieure qui vient* de Dieu, *et qui rend l'homme vraiment juste à ses yeux.*

(1) C'est-à-dire : Ambassadeurs de Jésus-Christ, c'est de sa part que nous vous parlons ; Dieu vous exhorte par nous : ainsi celui qui nous écoute, écoute Jésus-Christ, et celui qui nous méprise, méprise Jésus-Christ.

CHAPITRE VI.

§. I. *Ne pas recevoir la grâce en vain. Description des vertus et des persécutions des ministres de l'évangile.*

1. Étant donc les coopérateurs de Dieu *dans l'ouvrage de votre sanctification,* nous vous exhortons de ne pas recevoir en vain la grâce de Dieu (1) *et le salut qu'il vous présente :*

2. car il dit *lui-même :* Je vous ai exaucé au temps favorable, et je vous ai aidé au jour de salut. *Or,* voici maintenant le temps favorable, voici maintenant le jour du salut (2). *Ayez donc soin d'en profiter, et ne laissez pas passer ces jours de grâces, ces temps de miséricorde, qui ne reviendront peut-être jamais.*

3. *C'est à quoi, dis-je, nous vous exhortons, comme étant les coopérateurs de Dieu, et* nous ne donnons à personne aucun sujet de scandale, *nous nous en donnons bien de garde,* afin que notre ministère ne soit point blâmé :

4. mais nous nous montrons comme des ministres de Dieu en toutes choses par une grande patience dans les tribulations, dans les nécessités *pressantes,* dans les extrêmes afflictions,

5. sous les coups, dans les prisons, dans les séditions, dans les travaux, dans les veilles, dans les jeûnes,

6. par la chasteté, par la science,

(1) C'est-à-dire : *Nous vous exhortons* de faire en sorte que la grâce que Dieu vous a faite de vous appeler à la connaissance de l'évangile et de vous faire entrer dans son alliance par le baptême, ne soit point stérile en vous. C'est que Dieu doit nous demander compte des *talens* et des grâces que nous avons reçus... Mais pourquoi cette exhortation, si la foi suffisait sans les œuvres ?

(2) Ce temps de grâce et de salut est celui de la nouvelle loi.

par une douceur persévérante, par la bonté, par les dons du Saint-Esprit, par une charité sincère,

7. par la parole de vérité *que nous annonçons*, par la force de Dieu *dont nous sommes revêtus*, par les armes de la juctice *dont nous nous servons* pour combattre à droite et à gauche, *et pour nous soutenir également*,

8. parmi l'honneur et l'ignominie, parmi la mauvaise et la bonne réputation ; étant *considérés* comme des séducteurs, quoique nous disions la vérité ; comme inconnus, quoique *très*-connus ;

9. étant comme *toujours* mourans, et vivans néanmoins *toujours ;* comme châtiés, mais non jusqu'à être tués ;

10. *paraissant* comme tristes, et toujours dans la joie ; comme pauvres, et enrichissant plusieurs ; comme n'ayant rien, et possédant tout, *parce que nous possédons Dieu, qui est le maître de tout.*

§. II. *Saint Paul aime et veut être aimé. Jésus-Christ et Bélial inalliables. Que les enfans de Dieu fuient ses ennemis.*

11. O Corinthiens, notre bouche vous est ouverte, *nous vous parlons librement*, notre cœur est dilaté *et s'épanche par l'affection que nous vous portons.*

12. Vous n'êtes point à l'étroit dans notre cœur, mais vos entrailles sont resserrées *pour nous :*

13. mais rendez-nous la pareille, *amour pour amour*, nous vous parlons comme à nos enfans, dilatez aussi *pour nous* votre cœur, *et recevez les avis que nous vous donnons, comme venant d'un père qui vous aime tendrement.*

14. Ne vous attachez point à un même joug avec les infidèles (1) : car quelle communication peut-il y avoir entre la justice et l'iniquité ? et quelle société entre la lumière et les ténèbres ?

15. Quel accord entre Jésus-Christ et Bélial (2) ? ou qu'y a-t-il de commun entre un fidèle et un infidèle ?

16. Et quel rapport entre le temple de Dieu et les idoles ? car vous êtes le temple du Dieu vivant, comme Dieu dit lui-même *dans l'écriture :* J'habiterai en eux, et je marcherai au milieu d'eux ; et je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple.

17. C'est pourquoi sortez du milieu d'eux, dit le Seigneur, et séparez-vous d'eux, et ne touchez point à ce qui est impur,

18. et je vous recevrai ; je serai votre père, et vous serez mes fils et mes filles, dit le Seigneur tout-puissant.

(1) C'est-à-dire : Ne contractez point d'alliance avec les infidèles ; ne liez avec eux aucun commerce qui puisse vous porter à l'idolâtrie. Et il faut en dire autant de tous les impies qui portent le nom de chrétien, comme on le voit par le texte suivant.

(2) Bélial signifie proprement celui qui a secoué le joug de la loi de Dieu, qui a perdu toute crainte de Dieu. Ce mot veut dire ici le démon et tous les impies qui sont ses suppôts.

CHAPITRE VII.

§. I. *Sanctification de cœur et de corps dans la crainte de Dieu. Affliction et consolation de saint Paul.*

1. AYANT donc reçu de telles promesses, mes très-chers frères, purifions-nous de toute souillure du corps et de l'esprit, achevant *l'œuvre de* notre sanctification dans la crainte de Dieu. *C'est à quoi nous vous exhortons; c'est tout ce que nous demandons de vous.*

2. Recevez-nous. *Donnez-nous une place dans votre cœur. Nous n'avons rien fait qui nous en rende indignes;* nous n'avons fait tort à personne; nous n'avons corrompu *l'esprit de* personne; nous n'avons pris le bien de personne.

3. Je ne vous dis pas ceci pour vous condamner *et pour vous reprocher votre ingratitude: je n'ai aucun ressentiment contre vous,* car je vous ai déjà dit que vous êtes dans mon cœur à la mort et à la vie.

4. J'ai une grande confiance en vous, *et c'est ce qui fait que je vous parle aussi avec une grande liberté, parce je suis persuadé que vous recevrez bien ce que je vous dis;* j'ai grand sujet de me glorifier de vous *et de votre prompte obéissance: de sorte que* je suis rempli de consolation, je suis comblé de joie parmi toutes nos tribulations *qui sont très-grandes:*

5. car étant venu en Macédoine, nous n'avons eu aucun repos selon la chair, mais nous avons souffert toutes sortes de tribulations: *ce n'a été que* combats au dehors, *et que* frayeurs au dedans.

6. Mais Dieu, qui console les humbles *et les affligés,* nous a consolés par l'arrivée de Tite;

7. et non-seulement par son arrivée, mais encore par la consolation qu'il a lui-même reçue de vous, nous ayant rapporté votre désir *de nous revoir,* votre douleur *de nous avoir affligés par votre négligence à punir le crime qui était parmi vous,* votre zèle pour moi, *et l'ardente affection avec laquelle vous vous déclarez pour moi contre les faux apôtres;* de sorte que j'ai éprouvé un surcroît de joie, *et que j'ai oublié tout le chagrin que j'ai eu de vous avoir affligés.*

§. II. *Tristesse selon Dieu, mère de la pénitence. Tristesse du monde donne la mort.*

8. Car, bien que je vous aie attristés par ma lettre (1), je ne m'en repens pas *à présent:* et si je m'en suis repenti *d'abord,* voyant que cette lettre vous avait attristés (quoique peu de temps),

9. je me réjouis maintenant, non de ce que vous avez été attristés, mais de ce que votre tristesse vous a portés à la pénitence. Car vous avez été attristés selon Dieu, de sorte que vous ne souf-

(1) Il parle de sa première épître, où il les avait repris avec force de leur lâcheté à souffrir le scandale de l'incestueux.

frez aucun dommage de notre part, *et que la peine que nous vous avons causée vous a été avantageuse.*

10. Car la tristesse qui est selon Dieu, *comme a été la vôtre, qui est venue du regret de l'avoir offensé,* produit pour le salut une pénitence stable; mais la tristesse de ce monde, *et la douleur qu'on ressent lorsqu'on est privé de ses biens ou de ses plaisirs,* produit la mort, *excitant dans l'âme des mouvemens de colère, de murmure, de vengeance, qui lui donnent la mort.*

11. Voyez en effet quelle sollicitude, *quel soin de corriger le mal, quelle vigilance sur vous-mêmes pour le prévenir,* produit en vous cette tristesse selon Dieu, que vous avez ressentie, quel empressement à vous justifier *des reproches que nous vous avions adressés, et à nous donner satisfaction,* quelle indignation *contre cet incestueux,* quelle crainte *de la colère de Dieu,* quel désir *de l'appaiser,* quel zèle *contre les coupables,* quelle ardeur à venger le crime : *de sorte que* vous avez fait voir, en toutes manières, que vous étiez purs *et irréprochables* dans cette affaire, *comme nous le souhaitions effectivement.*

12. Aussi, lorsque je vous ai écrit, ce n'a été ni à cause de celui qui a fait l'injure (1), ni à cause de celui qui l'a soufferte (2); mais ç'*a été* pour vous faire connaître la sollicitude que nous avons pour vous devant Dieu, *et le désir que nous avons que vous soyez innocens à ses yeux.*

13. C'est pourquoi *aussi* nous avons été consolés, *lorsque Tite nous a assuré que vous n'aviez nulle part à ce crime.* Mais dans notre consolation nous nous sommes encore beaucoup plus réjouis de la joie de Tite, voyant que vous avez tous contribué au repos de son esprit, *que ce crime avait troublé.*

14. Et si je me suis glorifié de vous en quelque chose devant lui, je n'ai point eu sujet d'en rougir; mais comme nous vous avons dit toutes choses dans la vérité, de même aussi ce dont je m'étais glorifié devant Tite *à votre sujet, le témoignage avantageux que nous lui avions rendu de vous,* s'est trouvé conforme à la vérité :

15. et *c'est ce qui fait qu*'il ressent dans son cœur un redoublement d'affection envers vous, lorsqu'il se souvient de l'obéissance que vous lui avez rendue, et comment vous l'avez reçu avec crainte et tremblement.

16. Je me réjouis *donc, après cette épreuve,* de ce qu'en toutes choses, je puis avoir confiance en vous; *de ce que je puis me promettre tout de vous, et de ce que j'ai lieu d'espérer que vous ne me refuserez rien de ce que je vous demanderai. Je me servirai de ce crédit que vous voulez bien que j'aie auprès de vous, pour implorer votre assistance en faveur des pauvres fidèles de Jérusalem, qui ont été dépouillés de leurs biens par la persécution, ou qui s'en sont dépouillés eux-mêmes par l'excès de leur charité.*

---

(1) C'est l'incestueux.

(2) C'est le père de l'incestueux.

CHAPITRE VIII.

§. I. *Fidèles de Macédoine pauvres et prodigues envers les pauvres.*

1. Mais *auparavant*, mes frères, nous voulons vous faire savoir la grâce que Dieu a faite aux Eglises de Macédoine ;

2. c'est qu'ayant été éprouvés par beaucoup de tribulations, ils en ont eu une grande joie, et que leur profonde pauvreté a répandu avec abondance les richesses de leur charité sincère :

3. car je leur rends ce témoignage, qu'ils se sont portés d'eux-mêmes à donner selon leur pouvoir et au-delà de leur pouvoir,

4. nous conjurant avec beaucoup d'instance de recevoir leurs aumônes, et de permettre qu'ils contribuassent au secours qui se prépare pour les saints *de Jérusalem.*

5. Et ils n'ont pas fait seulement *en cela* ce que nous avions espéré *d'eux*, mais ils se sont donnés eux-mêmes premièrement au Seigneur, et puis à nous par la volonté de Dieu, *afin que nous disposassions d'eux et de tout ce qui leur appartient, comme nous le jugerions à propos.*

6. En sorte que *l'ardeur de leur charité nous ayant touchés, et nous ayant fait désirer de voir en vous le même zèle pour la pratique de cette vertu*, nous avons prié Tite, comme il a *déjà* commencé, d'achever parmi vous cette œuvre de charité ;

7. afin que, comme vous êtes riches en toutes choses, en foi, en paroles, en science, en toute sollicitude, et de plus en charité *et en affection* pour nous, vous le soyez aussi en cette œuvre de charité *envers vos frères.*

8. Ce que je ne vous dis pas néanmoins pour vous imposer une loi, mais *seulement* pour vous exciter, par l'exemple de l'empressement des autres, à donner des preuves de la bonne disposition de votre charité. *Vous n'y êtes pas seulement excités par l'exemple des Macédoniens, mais encore par celui de Jésus-Christ.*

§. II. *Assister les pauvres de tout son pouvoir.*

9. Car vous savez *quelle a été* la grâce *et la charité* de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui, étant riche, s'est rendu pauvre pour l'amour de vous, afin que vous devinssiez riches par sa pauvreté.

10. Et en ceci je donne un conseil : parce que la chose est utile pour vous, *et ce conseil, vous devez l'embrasser avec d'autant plus d'ardeur, que c'est vous* qui avez commencé non-seulement à faire cette œuvre de charité, mais à en former le dessein *de vous-mêmes* dès l'année passée, *avant qu'on vous en eût parlé.*

11. Achevez donc maintenant ce que vous avez commencé *dès-lors*, afin que, comme votre esprit a été prompt à le vouloir, il le soit aussi à l'exécuter selon vos moyens. *Votre aumône, si elle*

est petite, n'en sera pas moins agreable à Dieu.

12. Car, si la volonté est prête *à donner*, elle est agréée *de Dieu* selon ce qu'elle a et non selon ce qu'elle n'a pas (1) ; *Dieu ne demandant de l'homme que ce qu'il peut, et non ce qu'il ne peut pas.*

13. Car je n'entends pas, *en vous conseillant de faire cette aumône*, que les autres soient soulagés, et que vous soyez surchargés ; mais *je souhaite* qu'il y ait une *sorte d'égalité de biens entre vous et vos frères de Jérusalem.*

14. Que votre abondance *temporelle* supplée maintenant à leur pauvreté *temporelle*, afin que leur abondance (2) *spirituelle* supplée aussi à votre pauvreté *spirituelle*, afin qu'il y ait égalité (3), selon qu'il est écrit *de la manne :*

15. Celui qui en recueillit beaucoup, n'en eut pas de reste ; et celui qui en recueillit peu, n'en manqua pas.

16. Or je rends grâces à Dieu de ce qu'il a donné au cœur de Tite la même sollicitude *que j'ai* pour vous, *et de ce qu'il lui a inspiré le même désir de vous voir entrer dans cette bonne œuvre.*

17. Car, en effet, il a bien reçu la prière que je lui ai faite *d'aller vous exhorter à avancer cette quête ;* mais étant plus zélé par lui-même, *et rempli d'affection pour vous*, il est parti de son propre mouvement pour aller vous voir.

§. III. *Saint Paul veut un témoin de sa fidélité à dispenser les aumônes de l'Eglise.*

18. Nous avons envoyé aussi avec lui un de nos frères (4), qui est devenu celebre par l'évangile dans toutes les Eglises,

19. et qui de plus a été choisi par les Eglises pour nous accompagner dans nos voyages pour cette œuvre de charité que nous exerçons, *et pour prendre part au soin que nous avons de procurer cette assistance a nos frères*, pour la gloire du Seigneur, et pour montrer notre bonne volonté :

20. évitant, *par cette attention que nous avons eue de donner ce compagnon à Tite*, que personne ne nous puisse rien reprocher sur le sujet de cette aumône abondante, dont nous sommes les dispensateurs.

21. Car nous avons soin de faire le bien non-seulement devant Dieu, mais aussi devant les hommes.

22. Nous avons envoyé encore avec eux un de nos frères, que

(1) Dieu considère deux choses dans l'aumône : la bonne volonté avec laquelle on donne, et la chose que l'on donne, qui doit être proportionnée aux moyens de celui qui fait l'aumône. Si vous avez peu, donnez peu, mais de bon cœur : si vous avez beaucoup, donnez beaucoup, et toujours de bon cœur. Dieu mesure la grandeur de l'aumône sur le zèle avec lequel on la fait.

(2) C'est-à-dire, afin que les prières des saints que vous aurez soulagés vous procurent, pour fruit de vos aumônes, les biens spirituels de l'autre vie.

(3) *Egalité*, et dans les biens temporels que vous partagerez avec les pauvres, et dans les biens spirituels que les pauvres vous procureront par leurs prières. Il y a donc égalité de cette manère ; mais l'avantage est pour ceux qui font l'aumône.

(4) C'est St. Luc, selon la commune opinion.

vous avons reconnu zélé *et vigilant* en plusieurs rencontres, et qui maintenant l'est encore beaucoup plus par la grande confiance qu'il a en vous.

23. Pour ce qui est de Tite, il est mon associé et mon collaborateur à votre égard, *et travaille comme moi pour votre salut*; quant à nos *autres* frères *qui l'accompagnent*, ils sont les apôtres *ou les députés* des Eglises et la gloire de Jésus-Christ *par l'éclat de leur vertu*.

24. Donnez-leur donc devant les Eglises des preuves de votre charité, et faites voir que c'est avec sujet que nous nous sommes glorifiés de vous.

CHAPITRE IX.

§. I. *Donner librement et avec joie. Qui sème peu moissonnera peu.*

1. J'*en demeure là*, car, quant au secours qui se prépare pour les saints *de Jérusalem*, il serait superflu que je vous en écrivisse *davantage* :

2. car je sais quel est votre zèle *pour cette œuvre*; c'est de quoi je me glorifie *aussi* devant les Macédoniens, *leur disant* : L'Achaïe est prête *à faire cette charité* dès l'année passée, et *l'exemple de* votre zèle en a excité plusieurs *à vous imiter*.

3. Or j'ai envoyé nos frères *vers vous*, afin que ce ne soit pas en vain que nous nous soyons glorifiés de vous en ce point, et afin que, comme je l'ai dit, vous soyez prêts ;

4. de peur que les Macédoniens qui viendront avec moi, ne vous trouvant point prêts, ce sujet, *qui nous a fourni l'occasion de vous louer et de nous glorifier en vous*, ne tourne à notre confusion, pour ne pas dire à la vôtre.

5. J'ai donc cru nécessaire de prier nos frères de vous aller trouver avant moi, et d'avoir soin que cette offrande de charité que vous avez promise soit *toute* prête *avant notre arrivée*, mais de telle sorte que ce soit une offrande de la charité, et non de l'avarice.

6. Or, *pour vous engager à faire une aumône abondante*, je vous avertis que celui qui sème peu, moissonnera peu ; et que celui qui sème avec abondance, moissonnera aussi avec abondance (1).

7. *Ainsi* que chacun donne ce qu'il aura résolu en lui-même de donner, non avec tristesse, ni comme par force ; car Dieu aime celui qui donne avec joie. *Ne*

(1) La semence est l'aumône : le fruit qu'on recueille est la récompense spirituelle qu'on reçoit de Dieu. Or, quand l'apôtre dit : *Celui qui sème peu, etc.*, il entend celui qui donne peu, pouvant donner beaucoup. Car quiconque ayant peu, donne de bon cœur de ce peu qu'il a, donne beaucoup devant Dieu qui considère plus la volonté de donner que le don. *Voyez St. Marc, ch. XII, v. 43 et 44, et St Jean, ch. VI, v. 13.*

craignez pas que votre libéralité vous mette en danger de manquer des choses nécessaire, ni qu'elle demeure sans récompense :

8. car Dieu est tout-puissant pour faire abonder toute grâce en vous (1), *et il ne manquera pas de le faire*, afin qu'ayant en tout temps et en toutes choses tout ce qui suffit *pour votre subsistance*, vous abondiez aussi en toutes sortes de bonnes œuvres ;

9. selon qu'il est écrit *du juste :* Il a distribué *son bien*, il *l'*a donné aux pauvres : sa justice demeure éternellement. *Soyez donc justes aussi en ce point, et qu'une fausse prévoyance n'arrête point votre charité.*

§. II. *Dieu glorifié dans les aumônes par ceux qui donnent et par ceux qui reçoivent.*

10. Et celui qui donne la semence à celui qui sème, vous donnera aussi le pain dont vous avez besoin pour vivre, et *non-seulement il vous donnera ce pain, mais* il multipliera votre semence (2) *de charité*, et fera croître de plus en plus les fruits de votre justice (3).

11. afin qu'étant riches en toutes choses, vous exerciez avec un cœur simple, *plein de foi et de confiance en Dieu*, toute sorte de charités, qui nous font rendre à Dieu de grandes actions de grâces.

12. Car ce secours *de vos aumônes*, dont nous sommes les ministres, ne supplée pas seulement aux besoins des saints, mais il abonde aussi en beaucoup d'actions de grâces dans le Seigneur ;

13. parce que ces saints recevant ce secours, *qui est la preuve de votre libéralité*, glorifient Dieu de l'obéissance de votre foi à l'évangile de Jésus-Christ, et de la bonté avec laquelle vous faites part de vos biens, à eux, et à tous les autres *qui en ont besoin ;*

14. et *ils le glorifient aussi* par les prières qu'ils font pour vous, désirant de vous voir, *et étant pleins d'affection pour vous*, à cause de l'excellente grâce que vous avez reçue de Dieu. *Je me joins aussi à eux dans les louanges qu'ils lui donnent pour vous, et je souhaite de tout mon cœur avec eux que*

15. Dieu soit loué de son ineffable don, *et de la grâce excellente qu'il a mise en vous.*

---

(1) C'est-à-dire, toutes sortes de biens, non-seulement spirituels, mais temporels ; en sorte qu'ayant ce qu'il faut pour vivre et pour vous entretenir, il vous en reste encore assez pour exercer envers les pauvres toutes sortes d'œuvres de charité.

(2) C'est-à-dire : Il versera une abondante bénédiction sur vos biens. L'apôtre ne sépare pas les bénédictions spirituelles des temporelles, afin qu'on demeure bien persuadé que l'aumône n'appauvrit pas. L'expérience le fait voir tous les jours.

(3) C'est-à-dire : En faisant fructifier vos aumônes, il vous fournira de plus en plus de quoi en faire de nouvelles, et par là le moyen d'augmenter vos mérites devant lui et votre trésor dans le ciel.

CHAPITRE X.

§. I. *Saint Paul accusé de présomption. Raisonnemens détruits. Esprit captif et assujéti à Jésus-Christ.*

1. Or moi-même Paul je vous conjure par la douceur et la modestie de Jésus-Christ, moi qui, *selon que quelques-uns disent*, parais petit *et méprisable* étant parmi vous, et qui agis envers vous avec hardiesse, étant absent :

2. Je vous prie, dis-je, *de faire en sorte* qu'étant présent, je ne sois point obligé *d'user d'autorité et* d'employer la hardiesse, avec cette confiance avec laquelle on juge que je l'emploie envers quelques-uns (1) qui s'imaginent que nous vivons selon la chair, *que nous nous conduisons par des vues humaines et charnelles, et cela très-faussement :*

3. car, bien que nous vivions dans la chair, nous ne combattons pas selon la chair.

4. Car les armes de notre milice ne sont point charnelles (2) *et n'ont rien de la faiblesse de la chair*, mais *elles sont* puissantes en Dieu, *qui leur donne toute la force nécessaire* pour détruire les remparts *qu'on leur oppose*. C'est par ces armes que nous détruisons les conseils *et les raisonnemens humains*,

5. et tout ce qui s'élève avec hauteur contre la science de Dieu, et que nous réduisons toute intelligence en servitude sous l'obéissance de Jésus-Christ,

6. ayant *ainsi* en notre main le pouvoir de punir toutes les désobéissances, *pouvoir dont nous userons* lorsque votre obéissance aura été entière, *et que vous aurez satisfait à tout ce qu'elle demande de vous, étant bien aise de différer ainsi à nous en servir, afin qu'en vous donnant par là le temps de vous convertir, nous ne soyons pas obligés de vous comprendre dans le châtiment que nous exercerons sur les coupables. Ayez donc soin aussi de profiter de cette indulgence que nous avons pour vous, et hâtez-vous de vous séparer des faux apôtres. Vous vous attachez fortement à eux, et vous les préférez à nous.*

§. II. *Pouvoir de saint Paul pour édifier et non pour détruire. Vanité des faux apôtres. Nulle gloire qu'en Dieu.*

7. *Mais* jugez *au moins* des choses selon ce qui paraît au-dehors, *et voyez si vous remarquerez dans les faux apôtres quelque chose qui mérite cette préférence, et qui leur donne droit de*

(1) St. Paul va faire son apologie contre les faux apôtres qui le décriaient. Ce qu'il y dit, parlant aux Corinthiens, ne s'adresse point à toute cette Eglise, mais à *quelques-uns* qui s'étaient laissés séduire par les faux apôtres, ennemis de St. Paul.

(2) Ces *armes*, c'est la parole divine, l'autorité du ministère, les miracles.

s'élever comme ils font au-dessus de nous. Je ne crois pas que cela se trouve. En effet, si quelqu'un *d'eux* se persuade en lui-même qu'il est à Jésus-Christ, il doit aussi considérer en lui-même que, comme il est à Jésus-Christ, nous sommes aussi à Jésus-Christ. *Je pourrais même dire que nous y sommes plus que lui :*

8. car, quand je me glorifierais un peu davantage de la puissance que le Seigneur nous a donnée pour votre édification, et non pour votre destruction (1), je n'aurais pas sujet d'en rougir, *et je pourrais soutenir, par de bons effets, ce que j'aurais avancé par mes paroles*.

9. Mais *je me retiens*, afin qu'on ne croie pas que je veuille vous effrayer par mes lettres ;

10. (parce qu'à la vérité, disent-ils, ses lettres sont graves et fortes ; mais lorsqu'il est présent, il paraît bas en sa personne et méprisable en son discours) :

11. que celui qui est dans ce sentiment considère que tels que nous sommes de parole dans nos lettres, étant absens, tels nous sommes de fait étant présens.

12. Car nous n'osons pas nous mettre au rang de quelques-uns, qui se font valoir eux-mêmes, *en s'attribuant des qualités qu'ils n'ont pas*, ni nous comparer à eux, *pour faire paraître davantage notre mérite* ; mais nous nous mesurons sur ce que nous sommes *véritablement en nous*, et nous nous comparons avec nous-mêmes.

13. Pour nous, nous ne nous glorifierons point outre mesure, *et nous ne nous vanterons point d'avoir porté l'évangile par toute la terre* ; mais *nous nous glorifierons* dans les bornes du partage que Dieu nous a donné, partage qui a été de parvenir jusqu'à vous (2), *et nous pouvons le faire avec justice ;*

14. car, *en disant cela*, nous ne nous étendons pas au-delà de ce que nous devons, comme si nous n'étions pas parvenus jusqu'à vous ; car nous sommes parvenus jusqu'à vous en prêchant l'évangile de Jésus-Christ.

15. Nous ne nous glorifions *donc* point démesurément dans les travaux des autres : *nous ne nous faisons point honneur d'avoir porté l'évangile où nous ne l'avons point porté :* mais nous espérons que votre foi croissant toujours, notre gloire augmentera de plus en plus en vous dans *les limites de* notre partage,

16. et même que nous irons annoncer l'évangile dans les lieux qui sont au-delà de vous, *où on ne l'a point encore annoncé*, pour ne point nous glorifier dans le partage d'un autre, dans les choses qui sont préparées *et commencées par ses travaux, comme font les faux apôtres.*

17. Mais que celui qui se glorifie, se glorifie dans le Seigneur.

18. Car ce n'est pas celui qui

---

(1) C'est-à-dire, pour vous sauver et non pour vous perdre.

(2) C'est-à-dire, de ce que votre Église est du nombre de celles où je suis venu le premier prêcher l'évangile. Elle est renfermée dans l'étendue de ma mission. En un mot, je suis votre apôtre, et c'est ce que nul autre ne peut s'attribuer.

se rend témoignage à soi-même qui est *vraiment* estimable ; mais c'est celui à qui Dieu rend témoignage (1).

(1) C'est-à-dire, que Dieu approuve et qu'il rend digne d'honneur par les actions louables qu'il lui donne de faire.

CHAPITRE XI.

§. I. *Zèle de saint Paul. Eglise, vierge et épouse. Séducteurs transformés en apôtres.*

1. Plut à Dieu que vous voulussiez supporter un peu ma folie (1) ! mais encore supportez-moi, *je vous prie. C'est parce que je vous aime que je suis imprudent.*

2. Car j'ai pour vous un amour de jalousie, et d'une jalousie de Dieu : car je vous ai fiancés à cet unique époux, qui est Jésus-Christ, *et je suis obligé de vous conserver dans la pureté de la foi que vous avez reçue*, pour vous présenter à lui comme une vierge toute pure *et toute sainte.*

3. Mais j'appréhende qu'ainsi que le serpent séduisit Eve par ses artifices, vos esprits aussi ne se corrompent et ne dégénèrent de la simplicité *chrétienne et de la foi* qui est en Jésus-Christ *par les mauvais discours des faux apôtres. C'est le danger où ils vous exposent. Vous les écoutez cependant ; vous les préférez à nous, et cela sans aucune raison.*

4. Car si celui qui vient *vous prêcher*, vous annonçait un autre Jésus-Christ *plus grand*, que nous n'aurions point annoncé, ou si vous receviez, *par son moyen*, un autre esprit *plus excellent*, que vous n'auriez point reçu *de nous*, ou un autre évangile *meilleur*, que vous n'auriez pas reçu *par notre ministère*, vous auriez raison de le souffrir, *et je ne pourrais me plaindre de ce que vous me quitteriez pour vous attacher à lui ; mais il n'en est pas ainsi :*

5. car j'estime que je n'ai rien fait de moins, *je ne dis pas seulement que les faux apôtres, mais* que les plus grands apôtres.

6. Car, si je suis dépourvu d'éloquence, je ne le suis pas de science ; mais *il n'est pas nécessaire que je parle ici de ce que je sais*, nous nous sommes fait *assez* connaître parmi vous en toutes choses. *En quoi donc suis-je inférieur aux autres apôtres ? en ce que je n'ai pas exigé de vous ma subsistance ?*

7. *Mais* est-ce que j'ai fait une faute en m'abaissant moi-même pour vous élever *à la grâce du christianisme ?* parce que je vous ai prêché gratuitement l'évangile de Dieu, *et que je ne me suis pas servi du droit que j'avais de recevoir de vous ce qui m'était nécessaire ? Si c'est là un crime, il faut que j'avoue que je suis coupable :*

8. *car il est vrai que* j'ai dé-

(1) Il appelle ainsi la liberté qu'il va prendre de se louer lui-même ; ce qui est en effet une folie, quand on n'y est pas contraint, comme le saint apôtre, par une véritable nécessité.

pouille les autres Eglises (1), en recevant d'elles l'assistance dont j'avais besoin pour vous servir.

9. Et lorsque je demeurais parmi vous, et que j'étais dans la nécessité, je n'ai été à charge à personne : car nos frères qui étaient venus de Macédoine, m'ont fourni ce qui me manquait ; et je me suis bien gardé de vous être à charge en quoi que ce fût et je m'en garderai encore à l'avenir.

10. Je proteste, par la vérité de Jésus-Christ qui est en moi, qu'on ne me ravira point cette gloire dans les contrées de l'Achaïe, *et qu'on ne dira point que j'ai reçu quelque chose de ceux à qui j'ai annoncé l'évangile.*

11. *Et* pourquoi *est-ce que j'en use ainsi ! Est-ce* à cause que je ne vous aime pas ? Dieu le sait.

12. Mais je fais cela, et je le ferai encore, afin de retrancher une occasion *de se glorifier* à ceux qui cherchent une occasion de paraître *tout-à-fait* semblables à nous, en quoi ils se glorifient.

13. Car ces faux apôtres sont des ouvriers trompeurs qui se transforment en apôtres de Jésus-Christ.

14. Et cela n'est pas étonnant : car satan même se transforme en ange de lumière.

15. Ce n'est donc pas une grande merveille si ses ministres *aussi* se transforment en ministres de la justice : mais leur fin sera conforme à leurs œuvres, *et ils recevront de Dieu le châtiment qui leur est dû.*

§. II. *Peines continuelles et souffrances de saint Paul opposées à la vanité des faux apôtres.*

16. Je vous le dis encore une fois, que personne ne me croie insensé, *si je parle de moi avantageusement. Cela est nécessaire pour confondre ces ministres de satan:* ou, du moins, souffrez-moi comme imprudent, et permettez-moi de me glorifier un peu.

17. *Croyez si vous voulez que* ce que je dis sur ce sujet de la gloire, je ne le dis pas selon Dieu, *ni selon les règles de modestie et d'humilité que le Seigneur nous a prescrites et les exemples qu'il nous a donnés,* mais par une espèce de folie.

18. Puisque plusieurs se glorifient selon la chair (2), je me glorifierai aussi *comme eux selon la chair, et j'espère que vous souffrirez en cela mon imprudence.*

19. Car étant sages comme vous êtes, vous supportez sans peine les insensés.

20. Car vous souffrez *même* qu'on vous asservisse, qu'on vous dévore, qu'on prenne votre bien, qu'on vous traite avec hauteur, qu'on vous frappe au visage (3).

21. C'est à ma confusion que je le dis, car *nous sommes obligés d'avouer que* nous avons été *très-*

(1) C'est-à-dire: J'ai souffert que d'autres Eglises, plus pauvres que la vôtre, se soient épuisées pour me fournir les choses dont j'avais besoin pour vous servir.

(2) C'est-à-dire, des avantages extérieurs et humains.

(3) Il parle des mauvais traitemens qu'ils recevaient des faux apôtres sans se plaindre ; par où il leur donne à entendre qu'ils ne doivent pas s'offenser s'il dit quelque chose à son avantage.

faibles en ce point (1). Mais *pour ce qui est des autres avantages qu'ils s'attribuent eux-mêmes*, en quoique ce soit que quelqu'un *d'eux* ose se glorifier (je parle en insensé), je l'ose aussi, *et je vous assure qu'ils n'ont aucun sujet de se glorifier que je n'aie pour le moins aussi bien qu'eux.*

22. *En effet*, sont-ils Hébreux ? je le suis aussi. Sont-ils Israélites ? je le suis aussi. Sont-ils de la race d'Abraham ? j'en suis aussi.

23. Sont-ils ministres de Jésus-Christ ? (je parle comme un homme peu sensé) je le suis plus qu'eux. J'ai plus supporté de travaux, plus enduré de prisons, j'ai reçu des coups outre mesure, je me suis souvent vu tout près de la mort.

24. J'ai reçu des Juifs en cinq différentes fois trente-neuf coups de fouet (2) ;

25. j'ai été battu de verges (3) trois fois ; j'ai été lapidé une fois ; j'ai fait naufrage trois fois ; j'ai passé un jour et une nuit au fond de la mer (4) ;

26. j'ai été souvent dans les voyages, *exposé à plusieurs dangers ; je me suis trouvé* dans les périls sur les fleuves, dans les périls des voleurs, dans les périls de la part de ceux de ma nation, dans les périls de la part des païens, dans les périls au milieu des villes, dans les périls au milieu des déserts, dans les périls sur la mer, dans les périls parmi les faux frères ;

27. dans les travaux et les fatigues, dans les veilles fréquentes, dans la faim et la soif, dans les jeûnes réitérés, dans le froid et la nudité :

28. outre ces choses qui sont extérieures, cette foule d'affaires qui me pressent tous les jours, ma sollicitude pour toutes les Eglises.

29. Qui est faible sans que je m'affaiblisse avec lui ? qui est scandalisé sans que je brûle, *et que je ressente une vive douleur de sa chute ? Mais je ne veux point parler ici de ces mouvemens intérieurs que le zèle de la gloire de Dieu et du salut du prochain excite dans mon âme.*

30. *Et* s'il faut se glorifier *de quelque chose*, je me glorifierai *seulement* de ce qui est de mon infirmité (5), *de mes peines et de mes souffrances : je ne vous les ai point exagérées.*

31. Dieu, qui est le père de

---

(1) C'est une ironie comme ce qui précède. Ils vous font sentir leur pouvoir, dit l'apôtre, par toutes sortes de mauvais traitemens. Pour moi, j'avoue qu'en cela je leur suis fort inférieur : car je n'ai d'autorité sur vous que pour travailler à votre salut. Pour ce qui est de vous maltraiter, c'est un droit que je leur cède de bon cœur; mais, à cela près, ils ne peuvent se vanter de rien dont je ne puisse me vanter à plus juste titre.

(2) La loi défendait de donner plus de quarante coups de fouet. Les Juifs, pour n'être pas exposés à excéder ce nombre, n'en donnaient que trente-neuf.

(3) Par les Romains. Ils se servaient de verges, et les Juifs, de cordes ou de fouets.

(4) C'est-à-dire, au milieu des flots prêts à m'engloutir, lorsque je me sauvais en nageant, après avoir fait naufrage.

(5) Par ce mot d'*infirmité* ou de faiblesse il entend ici, et dans la suite, les souffrances et les persécutions qui le faisaient paraître faible, impuissant et méprisable aux yeux des hommes.

Notre-Seigneur Jésus-Christ, et qui est béni dans tous les siècles, sait que je ne ments point *en tout ce que je viens de dire.*

32. *Je ne vous ai pas même raconté qu'étant* à Damas, celui qui était gouverneur de la nation pour le roi Arétas, faisait faire garde dans la ville pour me prendre *prisonnier ;*

33. mais on me descendit dans une corbeille par une fenêtre le long de la muraille, et je me sauvai ainsi de ses mains.

CHAPITRE XII.

§. I. *Ravissement de saint Paul. Dieu l'humilie, de peur qu'il ne s'élève. Plus il est faible, plus il est fort.*

1. S'IL faut se glorifier (quoiqu'il ne soit pas avantageux de le faire), je viendrai maintenant aux visions et aux révélations du Seigneur.

2. Je connais un homme en Jésus-Christ (1), qui fut ravi il y a quatorze ans jusqu'au troisième ciel (2) (si ce fut avec son corps, ou sans son corps, je ne sais, Dieu le sait).

3. Et je sais que cet homme (si ce fut avec son corps, ou sans son corps, je ne sais, Dieu le sait),

4. *que cet homme, dis-je,* fut ravi dans le paradis, et qu'il y entendit des paroles mystérieuses *et ineffables,* qu'il n'est pas permis à un homme de rapporter.

5. *Or* je pourrais me glorifier, pour un tel homme, *des faveurs singulières qu'il a reçues de Dieu;* mais pour moi, je ne me glorifierai que dans mes infirmités, *dans mes afflictions, quoique je le puisse faire avec justice de ces grâces que Dieu m'a faites.*

6. Car, si je voulais me glorifier, je ne serais pas insensé : car je dirais la vérité ; mais je me retiens, de peur que quelqu'un ne m'estime au-dessus de ce qu'il voit en moi, ou de ce qu'il entend dire de moi.

7. Et de peur que la grandeur de mes révélations ne me donne de l'orgueil, l'aiguillon de ma chair, *qui est* l'ange *et le ministre* de Satan, m'a été donné pour me souffleter (3).

8. C'est pourquoi j'ai prié trois fois (4) le Seigneur de l'éloigner de moi.

9. Et le Seigneur m'a dit : Ma

---

(1) *Un homme en Jésus-Christ,* c'est-à-dire, un chrétien. C'est de lui-même qu'il parle, mais en troisième personne par modestie.

(2) Pour entendre ce langage de l'apôtre, il faut observer que les Hébreux distinguaient trois cieux : le premier ciel comprenait l'air, les nuées, et s'étendait jusqu'aux étoiles fixes ; le second était celui des étoiles fixes, et le troisième était la demeure des anges, celui où Dieu manifestait sa gloire. Le premier s'appelait le ciel le second le firmament, et le troisième le ciel des cieux.

(3) C'est-à-dire : Dieu permet que je ressente dans ma chair des tentations humiliantes, par lesquelles le démon me tourmente et m'afflige. D'autres interprètes entendent par cet *ange de satan* des douleurs aigues, des maux violens qu'il éprouvait : d'autres croient qu'il parle des persécutions auxquelles il était exposé de la part des ennemis de l'évangile et des faux frères.

(4) C'est-à-dire, plusieurs fois.

grâce vous suffit *pour le vaincre ; ayez soin de la demander, et non pas d'être délivré d'une tentation qui sert à assurer votre salut, et à faire éclater ma puissance:* car la force *qui vient de ma grâce* se perfectionne, *et ma puissance se fait plus paraître* dans l'infirmité *de l'homme qu'elle soutient au milieu des plus grands maux et des plus violentes tentations.* Je me glorifierai donc volontiers dans mes infirmités *et dans mes faiblesses : je serai ravi de m'en voir environné, puisque Dieu le permet ainsi,* afin que la force de Jésus-Christ habite en moi, *et qu'elle y paraisse avec beaucoup plus d'éclat.*

10. C'est pourquoi je me plais dans mes infirmités *et dans les faiblesses de la chair,* dans les outrages, dans les nécessités *de la nature,* dans les persécutions, dans les afflictions pressantes *que je souffre* pour Jésus-Christ : car, lorsque je suis faible, *et qu'étant accablé de tous ces maux, je sens la difficulté extrême où je suis de me soutenir,* c'est alors que je suis fort, *parce que c'est alors que j'ai recours avec plus d'ardeur a la grâce toute-puissante de Jésus-Christ, qui me donne la force de les supporter et de les vaincre.*

§. II. *Souffrance, marque des vrais apôtres. Désintéressement de saint Paul et de ses disciples. Il pleure sur les pécheurs.*

11. J'ai été insensé *en me louant de cette sorte; mais c'est* vous *qui* m'y avez contraint *par votre silence.* Car c'était par vous que je devais être loué, *c'était à vous à me défendre contre les calomnies des faux apôtres, sans me laisser dans la nécessité de me défendre moi-même ; et vous ne deviez pas craindre de blesser la vérité, en soutenant la dignité de mon apostolat:* car je n'ai été en rien inférieur aux plus éminens d'entre les apôtres, quoique je ne sois rien *en moi-même et en toute ma personne.*

12. Toutefois les marques de mon apostolat ont paru parmi vous dans toute sorte *de tolérance et* de patience, dans les miracles, dans les prodiges et dans les effets extraordinaires de la puissance divine, *qui ne se sont pas moins fait sentir chez vous que dans tous les autres lieux où j'ai prêché l'évangile.*

13. Qu'avez-vous eu de moins que les autres Eglises, si ce n'est que je ne vous ai point été à charge ? Pardonnez-moi cette injure *que je vous ai faite, et que je vous ferai encore :*

14. *car* voici la troisième fois que je me prépare à aller vous voir, et ce sera *encore* sans vous être à charge : car ce ne sont pas vos biens, mais vous que je cherche. Car ce n'est pas aux enfans à amasser des trésors pour leurs pères, mais aux pères à en amasser pour leurs enfans.

15. Pour moi, je donnerai très-volontiers tout ce que j'ai, et je me donnerai encore moi-même, pour *le salut de* vos âmes ; quoique vous aimant beaucoup, je sois peu aimé de vous.

16. Mais soit : *on convient que*

je ne vous ai point été à charge, mais *on dit qu'*étant artificieux, je vous ai surpris par adresse.

17. Ai-je tiré quelque chose de vous par le moyen de quelqu'un de ceux que je vous ai envoyés ?

18. J'ai prié Tite de vous aller trouver, et j'ai envoyé *encore* avec lui un de nos frères. Tite a-t-il tiré quelque chose de vous ? n'avons-nous pas suivi le même esprit ? n'avons-nous pas marché sur les mêmes traces ? *n'avons-nous pas eu le même désintéressement ?*

19. Pensez-vous toujours que notre dessein *dans tout ce que nous vous disons* est de nous justifier devant vous, *et de tâcher de gagner votre estime et votre bienveillance ? Si cela est, vous vous trompez :* nous *vous* parlons devant Dieu en *l'Esprit de* Jésus-Christ, et tout *ce que nous vous disons*, mes très-chers frères, est pour votre édification *et votre salut. Je crains de le trouver fort en danger :*

20. car je crains que lorsque je serai arrivé chez vous, je ne vous trouve pas tels que je voudrais, et que vous ne me trouviez tel que vous ne voudriez pas : qu'il n'y ait parmi vous des contestations, des jalousies, des animosités, des dissensions, des médisances, des faux rapports, des élèvemens d'orgueil, des troubles *et des tumultes ;*

21. et *ainsi* qu'étant revenu chez vous, Dieu ne m'humilie au milieu de vous ; et que je ne sois obligé de pleurer plusieurs de ceux qui ont péché auparavant, et qui n'ont pas fait pénitence des impuretés, des fornications et des impudicités qu'ils ont commises.

CHAPITRE XIII.

§. I. *Qu'il n'épargnera point les impénitens. Que Jésus-Christ parle en lui. Qu'il ne peut rien contre la vérité, mais pour la vérité.*

1. VOILA que je vais chez vous pour la troisième fois : *alors* tout sera confirmé *et jugé, comme dit la loi*, par la déposition de deux ou trois témoins.

2. Je *vous* l'ai déjà dit, *lorsque j'étais parmi vous*, et je le dis encore maintenant étant absent, comme si j'étais présent, à ceux qui ont péché avant *ma première lettre, et qu'on avait épargnés pour leur donner le temps de faire pénitence*, et à tous les autres *qui ont péché depuis*, que si je viens encore une fois chez vous, je ne pardonnerai point.

3. *Je ne sais ce que vous attendez pour vous corriger.* Est-ce que vous voulez éprouver la puissance de Jésus-Christ, *et voir si c'est lui* qui parle par ma bouche, qui n'est point affaibli à votre égard, mais qui est *toujours très-*puissant parmi vous (1).

4. Car, encore qu'il ait été

(1) C'est-à-dire, dont la puissance s'est fait sentir parmi vous par des miracles éclatans.

crucifié selon la faiblesse *de la chair dont il était revêtu*, il vit néanmoins maintenant par la puissance de Dieu, *dont il était rempli, et par laquelle il s'est ressuscité lui-même.* Et nous aussi, nous sommes faibles avec lui, *et pour l'amour de lui, à cause de la faiblesse de notre chair mortelle ;* mais nous vivrons avec lui par la puissance de Dieu, *qui est en nous et qui éclatera* parmi vous, *si vous nous obligez de vous en faire sentir les effets pour vous punir.*

5. Examinez-vous vous-mêmes pour reconnaître si vous êtes dans la foi, *et si vous vivez selon les règles qu'elle prescrit :* éprouvez-vous vous-mêmes. Ne vous connaissez-vous pas vous-mêmes, et ne reconnaissez-vous pas que Jésus-Christ est en vous *par les bonnes œuvres que sa grâce vous fait faire, et par les miracles que vous opérez en son nom*, si ce n'est peut-être que vous ne fussiez déchus de ce que vous étiez, *et que vous eussiez entièrement perdu la grâce de Jésus-Christ et les dons de son Esprit ? Je ne sais ce qui en est pour vous.*

6. Mais *au moins* j'espère que vous connaîtrez que pour nous, nous ne sommes point déchus de ce que nous étions.

7. Or *je ne souhaite pas que vos péchés nous donnent lieu de vous le faire connaître ; et c'est pour cela que* nous prions Dieu que vous ne commettiez aucun mal, et non pas que nous paraissions ce que nous sommes ; mais que vous fassiez ce qui est bon, et que nous soyons *regardés* comme déchus de ce que nous étions. *C'est ce qui arrivera, si vous vivez dans la justice, et si vous marchez selon la vérité.*

8. Car nous ne pouvons rien contre la vérité, mais seulement pour la vérité (1). *Or nous sommes ravis de nous trouver dans cette impuissance à votre égard.*

9. Car nous nous réjouissons de ce que nous sommes faibles *et comme sans pouvoir*, et de ce que vous êtes puissans *et bien réglés :* ce que nous demandons aussi à Dieu, c'est votre perfection.

§. II. *Il souhaite de ne point user de sa puissance. Il veut édifier, et non détruire.*

10. C'est pourquoi je vous écris ceci, étant absent, afin qu'étant présent, je n'agisse pas avec une trop grande sévérité, selon la puissance que le Seigneur m'a donnée pour édifier *son corps mystique, et y faire entrer tous les hommes*, et non pour *le* détruire *et les en séparer.*

11. Au reste, mes frères, réjouissez-vous *dans le Saint-Esprit ;* soyez parfaits *dans toutes sortes de vertus ;* exhortez-vous les uns les autres, soyez unis d'esprit et de cœur ; vivez dans la paix, et le Dieu de paix et d'amour sera avec vous.

12. Saluez-vous les uns les autres par un saint baiser. Tous les saints vous saluent.

13. Que la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, la charité de Dieu et la communication du Saint-Esprit demeurent avec vous tous. Amen.

(1) C'est-à-dire : La puissance spirituelle que Dieu nous a mise en main

EPITRE

DE SAINT PAUL

AUX GALATES (1).

——oooo——

CHAPITRE PREMIER.

§. I. *Mission de saint Paul. Anathème à quiconque annonce un évangile différent du sien.*

1. PAUL, *établi* apôtre non de la part des hommes, ni par un homme (2), *comme le disent faussement vos nouveaux maîtres*, mais par Jésus-Christ et Dieu le Père, qui l'a ressuscité d'entre les morts,

2. et tous les frères qui sont avec moi, aux Eglises de Galatie.

3. Que la grâce et la paix vous soient données par Dieu le Père et par Notre-Seigneur Jésus-Christ,

4. qui s'est livré lui-même *à la mort* pour nos péchés, afin de nous retirer de la corruption du siècle présent, selon la volonté de Dieu notre père,

5. à qui soit gloire dans tous les siècles des siècles. Amen.

6. Je m'étonne *que vous ou-*

---

pour maintenir le bon ordre dans l'Eglise, nous ne pouvons l'exercer que contre ceux qui s'écartent de la justice et de la vérité.

(1) La Galatie est une province de l'Asie mineure. Les Galates avaient été convertis à la foi par l'apôtre St. Paul qui alla leur prêcher l'évangile environ l'an 52 de Jésus-Christ. Ils reçurent cet apôtre comme un ange de Dieu, et ils embrassèrent la doctrine de l'évangile avec beaucoup de joie et de docilité; mais les docteurs juifs, qui avaient aussi embrassé la foi, et qui n'en connaissaient pas la vertu, étant venus leur prêcher la nécessité de la circoncision, corrompirent la foi de ces nouveaux chrétiens. L'apôtre, pour y remédier, leur écrivit cette lettre, dans laquelle il leur montre, par plusieurs autorités de l'écriture, par leur propre justification et par celle d'Abraham, que l'observation des cérémonies légales est inutile pour le salut : il prouve même qu'elle y serait préjudiciable. Et après avoir ainsi redressé leur foi par la force de ses raisonnemens, il travaille à régler leurs mœurs par les excellens avis qu'il leur donne, surtout dans les deux derniers chapitres de cette lettre qui fut écrite d'Ephèse l'an 56 de Jésus-Christ, vingt-trois ans après sa passion.

(2) Les vrais apôtres, les vrais ministres de l'évangile doivent tenir leur mission de Jésus-Christ, ou immédiatement et d'une manière extraordinaire comme St. Paul, ou médiatement et d'une manière ordinaire par les mains de l'Eglise qui la tient elle-même de Jésus-Christ. Ceux qui ne l'ont pas reçue de l'une de ces deux manières, *sont établis de la part des hommes*, et sont de faux

bliiez les grâces que vous avez reçues de Dieu, et qu'abandonnant ainsi celui qui vous a appelés à la grâce de Jésus-Christ, vous passiez sitôt à un autre évangile *que celui que je vous ai annoncé de sa part ;*

7. quoiqu'il n'y en ait point d'autre ; mais il y a des gens qui vous troublent, et qui veulent renverser l'évangile de Jésus-Christ, *en vous enseignant une doctrine qui lui est entièrement opposée.*

8. Mais quand nous vous annoncerions nous-mêmes, ou quand un ange du ciel vous annoncerait un évangile différent de celui que nous vous avons annoncé, qu'il soit anathème (1).

9. *Oui, mes frères,* comme nous l'avons dit auparavant, ainsi je le répète maintenant : Si quelqu'un vous annonce un évangile différent de celui que vous avez reçu, qu'il soit anathème, *retranché du corps de Jésus-Christ, séparé de la communion des saints, banni de la société des fidèles. Cette sentence terrible que je prononce ici, pourra offenser vos nouveaux maîtres, mais je ne crains point de leur déplaire.*

10. Car enfin est-ce des hommes, ou de Dieu, que je désire maintenant d'être approuvé ? est-ce aux hommes que je cherche à plaire ? Si je voulais encore plaire aux hommes, je ne *me* serais pas *engagé, comme j'ai fait, pour être* serviteur de Jésus-Christ, *ce qui m'a attiré la haine de toute ma nation.*

§. II. *Il n'a appris son évangile que de Jésus-Christ. Quel il a été avant et depuis sa conversion.*

11. Car je vous déclare, mes frères, que l'évangile que je vous ai prêché ne vient point de l'homme :

12. car je ne l'ai point reçu ni appris d'aucun homme, mais par la révélation de Jésus-Christ.

13. Car vous avez appris de quelle manière j'ai vécu autrefois dans le judaïsme, avec quel excès *de fureur* je persécutais et je ravageais l'Eglise de Dieu,

14. me signalant dans le judaïsme au-dessus de plusieurs de mon âge et de ma nation, et étant plus ardent zélateur des traditions de mes pères.

15. Mais lorsqu'il eut plu à Dieu, qui m'a choisi dès le sein de ma mère, et qui m'a appelé par sa grâce,

16. de me révéler *et de me faire connaître* son Fils, afin que je le prêchasse parmi les nations :

---

apôtres et de faux docteurs. *Voyez la note sur le Xmé. ch. de l'ép. aux Rom. v.* 15. *Ev. de St. Jean, ch.* 17, *v.* 18.

(1) Un ange venu du ciel ne peut jamais enseigner une mauvaise doctrine. Mais St. Paul fait cette supposition, quoiqu'impossible, pour faire sentir qu'on doit rejeter avec horreur toute nouveauté dans la foi, quelque puisse être l'auterité de ceux qui l'enseignent. C'est-là la règle de l'Eglise catholique qui, dans tous les temps, a dit *anathème* à tous ceux qui ont voulu enseigner des doctrines nouvelles, *annoncer un évangile différent de celui qu'elle a reçu,* dès le commencement, des apôtres et de Jésus-Christ lui-même par les apôtres. C'est ainsi qu'elle a conservé dans toute sa pureté et dans toute son intégrité le dépôt de la foi.

Etre *anathème,* c'est être maudit et en exécration, être excommunié et rejeté avec horreur.

aussitôt je ne consultai ni la chair ni le sang, *je n'en conférai avec aucun homme mortel*,

17. et je n'allai point à Jérusalem vers ceux qui étaient apôtres avant moi *pour me faire instruire par eux de l'évangile que je devais annoncer ;* mais je m'en allai en Arabie, *pour y prêcher Jésus-Christ selon l'ordre que Dieu m'en avait donné*, et *de là* je revins à Damas.

18. Puis trois ans après *ma conversion*, j'allai à Jérusalem pour voir Pierre *par respect, et non pour me faire instruire par lui des vérités de la foi que j'avais déjà annoncée à plusieurs peuples :* et je *ne* demeurai *que* quinze jours avec lui, *temps trop court pour apprendre la religion*,

19. et je ne vis aucun des autres apôtres, sinon Jacques, frère du Seigneur, *ou plutôt son cousin*.

20. Or, voici que je déclare devant Dieu que je ne ments point dans les choses que je vous écris.

21. J'allai ensuite dans la Syrie et dans la Cilicie, *sans m'arrêter en aucune ville de Judée, où je pusse me faire instruire de la doctrine de l'évangile*.

22. Or *cela est si vrai*, *que* les Eglises de Judée, qui croyaient en Jésus-Christ, ne me connaissaient pas de visage.

23. Mais seulement elles avaient entendu dire *à plusieurs :* Celui qui autrefois nous persécutait, annonce maintenant la foi qu'il s'efforçait alors de détruire.

24. Et elles glorifiaient Dieu *de ce changement qu'il avait fait* en moi.

CHAPITRE II.

§. I. *Pureté de l'évangile soutenue par saint Paul contre les Judaïsans. Il est reconnu l'apôtre des gentils, comme saint Pierre des Juifs.*

1. QUATORZE ans après *le voyage dont je viens de parler*, j'allai de nouveau à Jérusalem avec Barnabé, ayant pris aussi Tite avec moi (1).

2. Or j'y allai suivant *l'ordre que j'en avais reçu de Dieu dans* une révélation *que j'avais eue*, et j'exposai *alors, pour la première fois*, à ceux de Jérusalem *qui y étaient assemblés*, et en particulier à ceux qui paraissaient les plus considérables, l'évangile que je prêche parmi les gentils, de peur de travailler ou d'avoir travaillé en vain (2).

---

(1) C'est, selon toutes les apparences, le voyage dont il est parlé au ch. XV des Actes, au sujet de la dispute touchant les cérémonies légales.

(2) Comme St Paul n'obligeait point les gentils convertis d'observer les cérémonies de la loi, les judaïsans l'accusaient d'enseigner une doctrine nouvelle et contraire à celle des autres apôtres. Il alla donc à Jérusalem, et y exposa sa doctrine devant l'Eglise, afin que les apôtres et les fidèles étant informés de la vérité de ce qu'il prêchait, lui rendissent témoignage contre ses calomniateurs qui s'efforçaient de rendre inutile toute la peine qu'il se donnait pour la propagation de l'évangile.

Cet appel à l'Eglise de Jérusalem,

3. Mais on n'obligea point Tite, qui était avec moi, à se faire circoncire, quoiqu'il fut gentil ; *ce qu'on n'aurait pas manqué de faire, si on avait cru la circoncision nécessaire :*

4. *les faux frères prétendaient qu'il devait être circoncis ; mais, dis-je, on ne l'y obligea pas même* en considération des faux frères qui s'étaient introduits par surprise *dans l'Eglise*, et qui s'étaient secrètement glissés parmi nous pour observer la liberté que nous avons en Jésus-Christ, et pour nous réduire en servitude *en nous assujétissant de nouveau au joug de la loi dont Jésus-Christ nous a délivrés ;*

5. et nous ne leur cédâmes pas même un moment par aucune sorte de soumission ; *nous refusâmes de nous assujétir à ce qu'ils voulaient*, afin que la vérité de l'évangile demeurât *toute pure* parmi nous, *et sans mélange des cérémonies de la loi.*

6. Or ceux qui paraissaient les plus considérables (il ne m'importe pas quels ils ont été autrefois, *gens sans étude et sans naissance :* Dieu ne fait point acception des personnes), ceux, dis-je, qui paraissaient les plus considérables, ne m'apprirent rien *de nouveau.*

7. Mais, au contraire, ayant vu, *par le grand nombre de gentils que j'avais convertis à la foi*, que la charge de prêcher l'évangile aux incirconcis m'avait été donnée, comme à Pierre celle de le prêcher aux circoncis (1) :

8. (car celui qui a opéré *et fait paraître sa puissance* dans Pierre, pour le rendre apôtre des circoncis, *en donnant à ses prédications la force de les convertir*, a aussi opéré *et fait paraître sa puissance* en moi pour me rendre apôtre des gentils) ;

9. et ayant reconnu la grâce qui m'a été donnée, Jacques, Céphas (2) et Jean, qui paraissaient comme les colonnes *de*

---

c'est-à-dire, aux apôtres qui y étaient réunis, nous offre tout à la fois le modèle de ce qu'il y a à faire quand il s'élève quelques contestations touchant la foi, et la preuve de la nécessité d'un tribunal souverain et infaillible pour les juger. Ce tribunal c'est l'assemblée des apôtres ou des premiers pasteurs, qui représentent toute l'Eglise, qui ont reçu le dépôt des vérités de la foi, la charge de les enseigner aux nations, la promesse de l'infaillibilité garantie par l'assistance permanente du Saint-Esprit qui les éclaire, et la présence de Jésus-Christ qui est toujours avec eux pour les assister jusqu'à la fin des siècles. Ce tribunal, juge suprême de toutes les controverses qui touchent à la religion, n'invente pas la vérité, mais il lui rend témoignage ; il ne fait pas de nouveaux articles de foi, mais il déclare la foi de l'Eglise, ce qu'elle a appris du Fils de Dieu, ce qu'elle a toujours cru et toujours enseigné ; il nous apprend que les saintes écritures sont la pure parole de Dieu, il nous en découvre le sens véritable, et nous fait connaître les vérités qu'elle renferment : car ce n'est que par le témoignage de ce tribunal toujours vivant de l'Eglise enseignante que nous pouvons connaître les saintes écritures, comme ce n'est que par ses explications et ses définitions que nous pouvons être assurés d'en avoir l'intelligence, suivant cette parole mémorable de St. Augustin : *Je ne croirais pas à l'évangile, si l'Eglise ne me disait que c'est la parole de Dieu. Voyez notes sur le XVème ch. des Act. des apôtres, v. 28 et 29.*

(1) Que l'on fasse bien attention que St. Paul parle ici de *la charge de prêcher l'évangile*, et non pas de la puissance de juridiction, ou de la charge de gouverner toute l'Eglise confiée par Jésus-Christ à St. Pierre.

(2) C'est St. Pierre.

l'Eglise, nous donnèrent la main à Barnabé et à moi, en signe d'union et pour nous associer avec eux, afin que nous allassions vers les gentils, et eux vers les circoncis:

10. nous recommandant seulement de nous ressouvenir des pauvres *fidèles de Jérusalem;* ce que j'ai eu aussi grand soin de faire. *Toutes ces circonstances marquent clairement que ma doctrine, touchant l'inutilité de la circoncision et des autres cérémonies légales, est très-saine et très-conforme à celle des autres apôtres. Aussi n'ai-je pu souffrir qu'on imposât ce joug aux gentils, ni même qu'on leur donnât lieu de croire cette observation nécessaire.*

§. II. *Saint Paul obligé de résister en face à Céphas. Nul justifié que par la foi. Jésus-Christ vit en saint Paul.*

11. Mais *quelque temps après cette assemblée*, Céphas étant venu à Antioche, je lui résistai en face, parce qu'il était répréhensible.

12. Car, avant que quelques gens envoyés par Jacques fussent arrivés (1), il mangeait avec les gentils *convertis indifféremment de toutes sortes de viandes;* mais, lorsqu'ils furent arrivés, il se retira secrètement, et se sépara d'avec ces gentils, craignant *de scandaliser* les circoncis, *auxquels cet usage des viandes défendues par la loi paraissait un grand crime.*

13. Et les autres Juifs consentirent à sa dissimulation, *et en usèrent comme lui*, en sorte que Barnabé même fut entraîné par eux dans cette dissimulation.

14. Mais quand je vis qu'ils ne marchaient pas droit selon la vérité de l'évangile (2), je dis à Céphas devant tout le monde: Si vous, qui êtes Juif, vivez à la manière des gentils, et non pas à celle des Juifs, comment contraignez-vous, *par votre exemple*, les gentils de judaïser (3)?

15. Nous sommes Juifs de naissance, et non des pécheurs (4) issus des gentils *et des idolâtres. Nous avons été choisis de Dieu pour être son peuple; nous avons reçu de lui une loi sainte, et tout cela nous obligeait, ce semble, à demeurer ferme dans cet état où Dieu nous avait mis, à demeurer attachés à cette loi qu'il nous avait donnée.*

16. Mais sachant que l'homme n'est point justifié par les œuvres de la loi *de Moïse*, mais par la foi en Jésus-Christ, nous croyons aussi en Jésus-Christ, pour être justifiés par la foi en Jésus-Christ, et non par les œuvres de la loi; parce que nul homme ne sera justifié par les œuvres de la loi (5).

(1) C'était des Juifs convertis à la foi.

(2) C'est-à-dire, qu'il tenait une conduite opposée à la sincérité chrétienne.

(3) C'est-à-dire: Pourquoi, en refusant de manger avec les gentils en présence des Juifs, leur donnez-vous occasion de penser qu'ils soient obligés d'observer les cérémonies de la loi?

(4) *Pécheurs;* c'est ainsi que les Juifs appelaient communément les gentils, à cause de leur idolâtrie.

(5) C'est la même proposition qu'il établit dans l'épître aux Romains, avec cette différence que là, il traite de la loi morale, et ici, de la loi cérémoniale. *Voyez notes sur l'ép. aux Rom. ch. III, v. 28.*

17. Que si, en cherchant à être justifiés *par la foi* en Jésus-Christ, il se trouvait *que nous nous fussions trompés, et* que nous fussions nous-mêmes *devenus* des pécheurs, Jésus-Christ ne serait-il pas *l'auteur et* le ministre de ce péché (1)? A Dieu ne plaise *que nous tirions cette conséquence qui fait horreur : cependant elle s'ensuivrait nécessairement, si la prétention des faux apôtres était bien fondée :*

18. car, si je rétablissais de nouveau ce que j'ai détruit, *en embrassant de nouveau, comme ils veulent nous y obliger, la pratique des cérémonies de la loi que j'ai quittée*, je me rendrais moi-même prévaricateur (2).

19. Car je suis mort à la loi par la loi même *qui m'a conduit à Jésus-Christ*, afin que je *ne* vive *plus que* pour Dieu : *j'ai reçu cette mort dans mon baptême, où* j'ai été crucifié avec Jésus-Christ.

20. Et je vis *à présent*, ou plutôt ce n'est plus moi qui vis, mais c'est Jésus-Christ qui vit en moi. Et si je vis maintenant dans la chair, *dans ce corps mortel*, j'y vis en la foi du Fils de Dieu, qui m'a aimé et qui s'est livré lui-même *à la mort* pour moi.

21. *Or* je ne rejette pas la grâce de Dieu, *et je ne veux pas la rendre inutile, comme je ferais si je cherchais encore ma sanctification dans l'observation des préceptes cérémoniaux de la loi :* car, si la justice est par la loi, Jésus-Christ est donc mort en vain, *puisqu'il n'est mort que pour nous faire trouver en sa mort cette vraie justice que la loi toute seule ne pouvait nous donner.*

---

(1) Sens de cet endroit : Nous avons cru en Jésus-Christ pour chercher dans la foi la justice que nous ne pouvions trouver dans les œuvres de la loi. Si donc il se pouvait faire que nous nous fussions trompés dans cette vue, et, qu'en nous séparant de la loi, nous fussions demeurés ou même devenus pécheurs, notre péché (ce qui fait horreur à penser) retomberait sur Jésus-Christ, et il en serait le ministre ou l'auteur, lui qui nous aurait ôté la pratique de cérémonies, propres à nous justifier, pour une religion impuissante et incapable de conduire à la justice comme la sienne.

(2) *Prévaricateur*, ou de la loi de Moïse, pour l'avoir quittée, ou de la foi en Jésus-Christ, pour vouloir rétablir la loi de Moïse que Jésus-Christ a abolie.

CHAPITRE III.

§. I. *Prendre garde de ne pas finir par la chair, ayant commencé par l'esprit. Enfans d'Abraham justifiés comme lui par la foi, et non par la loi.*

1. O Galates insensés, qui vous a ensorcelés, pour que vous n'obéissiez point à la vérité, vous qui, *par la force de ma prédication*, avez eu devant vos yeux Jésus-Christ *si vivement* dépeint *et comme* crucifié parmi vous, *pour vous donner cette vraie justice? comment donc la cherchez-vous encore dans les cérémonies de la loi?*

2. Je ne veux, *pour vous faire sentir combien il y a d'aveuglement et de folie dans cette conduite*, savoir de vous qu'une seule chose : est-ce par les œuvres de la loi que vous avez reçu le Saint-Esprit, ou par la foi que vous avez entendu prêcher? *Car, assurément, vous devez être justifiés par le même principe qui vous a fait recevoir le Saint-Esprit, qui est l'auteur de toute justice. Vous me répondrez, sans doute, que c'est par la foi que vous l'avez reçu. Mais comment donc cherchez-vous encore à être justifiés par les cérémonies de la loi?*

3. Etes-vous si insensés, qu'après avoir commencé *l'ouvrage de votre salut* par l'Esprit *de Dieu*, vous *le* finissiez maintenant par la chair, *et que vous en alliez chercher la perfection et l'accomplissement dans les cérémonies charnelles?*

4. Est-ce *donc* en vain que vous avez tant souffert *pour la foi de Jésus-Christ?* si toutefois c'est en vain : *je veux espérer que ce n'est pas en vain.*

5. Celui donc qui vous donne l'Esprit-*Saint*, et qui fait des miracles parmi vous, les fait-il par les œuvres de la loi, ou par la foi que vous avez entendu prêcher? *Il est certain que c'est par la foi en Jésus-Christ,*

6. selon qu'il est écrit : Abraham crut à *la parole de* Dieu, et sa foi lui fut imputée à justice (1).

7. Reconnaissez donc que ceux qui sont enfans de la foi, sont les *vrais* enfans d'Abraham : *car les enfans d'Abraham doivent être justifiés comme leur père.*

8. Aussi l'écriture, prévoyant que Dieu justifierait les nations par la foi, a dit par avance à Abraham : Toutes les nations *de la terre* seront bénies en vous, *et justifiées comme vous par la foi qu'elles auront en Jésus-Christ, qui naîtra de votre race.*

9. Ceux donc qui sont enfans de la foi, seront bénis avec le fidèle Abraham.

§. II. *La loi ne justifie point. Le juste vit de la foi. Jésus nous rachète de la loi par sa croix.*

10. Car tous ceux *qui appartiennent à la loi, et* qui s'appuient sur les œuvres de la loi, sont sous la malédiction. Car il est écrit : Maudit tout homme qui ne demeurera pas ferme dans toutes les choses qui sont écrites dans le livre de la loi, pour les faire. *Or il est certain que ceux qui attendent leur justice des œuvres de la loi, n'observent point tout ce qu'elle prescrit; la loi sur laquelle ils s'appuient ne leur donnant pas la force qui leur est nécessaire pour cela, ils demeurent donc sous la malédiction, et ne sauraient être justifiés.*

11. Et il est clair que personne n'est justifié devant Dieu par la loi, parce que, *selon l'écriture*, le juste vit de la foi.

12. Or la loi ne s'appuie pas sur la foi, *mais sur les œuvres; car elle ne dit pas : Celui qui croira ces vérités;* mais elle dit : Celui qui fera ces choses, y trouvera la vie. *Elle ne saurait donc justifier personne.*

---

(1) Voyez ép. aux Rom. ch. IV, v. 3.

13. *Nous avons dit que ceux qui s'appuient sur les œuvres de la loi sont sous la malédiction:* Jésus-Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi, s'étant rendu lui-même malédiction pour nous, car il est écrit: Maudit est celui qui est pendu au bois. *Car par ce honteux supplice, il nous a délivrés des préceptes cérémoniaux de la loi, et nous a mérité la grâce d'accomplir ses ordonnances morales,*

14. afin que la bénédiction d'Abraham fût communiquée à toutes les nations en Jésus-Christ, et que nous reçussions, par la foi *que nous aurions en lui*, le Saint-Esprit qu'il avait promis *à Abraham, et qui n'avait pu être donné par la la loi, comme je vais le prouver.*

§. III. *Promesse de Dieu faite à Abraham avant la loi. Donc la loi ne la détruit pas.*

15. Mes frères (je parle *ici* d'après ce qui est en usage parmi les hommes, *et je me sers de l'exemple d'une chose ordinaire*), un testament *ou un contrat* qui n'est cependant que l'œuvre d'un homme *et un simple acte humain*, lorsqu'il *a été fait en bonne forme, et qu'il* a été confirmé *et autorisé par les lois*, personne ne le rejette ni n'y ajoute.

16. Les promesses *de Dieu* ont été faites à Abraham et à sa race *par forme de testament. Et lorsque Dieu lui fait ces promesses*, il ne dit pas: A ceux de votre race, comme s'il eût parlé de plusieurs; mais il dit, comme parlant d'un seul: Et à votre race, qui est Jésus-Christ.

17. Or ce que je veux dire, est que Dieu *ayant fait par ces promesses comme un contrat ou une alliance, qui est comme son testament, avec Abraham touchant Jésus-Christ, et* ayant confirmé son testament *par serment*, la loi, qui n'a été donnée que quatre cent trente ans après, ne le rend pas nul,pour anéantir la promesse *qu'il contenait. Ainsi l'héritage de la grâce et de la justice, qui n'était promis qu'à Jésus-Christ, que les nations ne devaient recevoir qu'en lui, en vertu de cette promesse et en exécution de cette alliance, n'a pu et ne peut encore aujourd'hui être donné par la loi.*

18. Car, si c'est par la loi que l'héritage nous est donné, ce n'est donc plus par la promesse: or c'est par la promesse que Dieu l'a donné à Abraham (1), *et c'est aussi par la promesse que*

(1) St. Paul parle ici de deux contrats ou alliances de Dieu avec les hommes: l'un avec Abraham, l'autre avec les Israélites ses descendans. Le premier est une promesse absolue et sans condition, par laquelle Dieu s'engage envers Abraham de bénir les nations de la terre (c'est-à-dire, de conduire les hommes au salut éternel) par le Messie qui devait naître de lui. Cette promesse a été exécutée par l'avénement et par les mystères de Jésus-Christ, et par la prédication de l'évangile. Mais entre la promesse et l'exécution, Dieu, représenté par les anges ses ministres, a fait un autre traité avec les Israélites sur le mont Sina, où Moïse intervenait comme médiateur. Ce traité était conditionnel: Dieu promettait la vie aux Israélites, à condition qu'ils observeraient fidèlement sa loi. De leur côté, les Israélites acceptèrent la condition, et promirent de la remplir. C'est ce qu'on appelle l'ancienne loi ou l'ancienne alliance. Or ce second traité, fait avec un peuple particulier, sous condition

nous devons le recevoir, et non pas par la loi.

19. *Mais* pourquoi donc, *me direz-vous,* la loi a-t-elle été *donnée?* Elle a été établie à cause des transgressions (1) *qu'elle devait faire connaître et réprimer* jusqu'à ce que vint ce fils *d'Abraham* auquel la promesse avait été faite, et elle a été donnée par le ministère des anges et par l'entremise d'un médiateur. *Elle est donc bien inférieure à la promesse que Dieu a faite lui-même à Abraham.*

20. Or un médiateur ne l'est pas d'un seul, et Dieu est seul (2).

§. IV. *La loi, comme un pédagogue, conduit à la foi. La foi rend enfans de Dieu. Tous un en Jésus-Christ.*

21. *Mais, me direz-vous encore,* la loi, *qui n'a servi qu'à faire reconnaître les transgressions,* est-elle donc contre les promesses de Dieu? Nullement, *mes frères; au contraire, c'est ce qui a fait qu'il n'y a eu nulle opposition et nulle contrariété entr'elles; au lieu qu'il y en aurait eu effectivement, si la loi seule avait été capable de justifier.* Car, si la loi, qui a été donnée *par Moïse,* avait pu *seule* donner la vie *de la grâce, on aurait pu dire* véritablement *que* la justice *se* serait *obtenue* par la loi: *et ainsi la loi aurait été contraire à la promesse, et elle l'aurait rendue de nul effet, puisqu'elle aurait donné aux hommes la justice qu'ils ne devaient recevoir que par la promesse.*

22. Mais *il en est arrivé tout autrement: car* l'écriture a tout renfermé sous le péché, *et ainsi la loi n'a servi qu'à convaincre les hommes de péché, sans pouvoir les justifier,* afin que ce que Dieu avait promis *ne* fût donné *que* par la foi en Jésus-Christ, *et seulement* à ceux qui croient *en lui.*

23. Or, avant que la foi fût venue, nous étions sous la garde de la loi qui nous tenait renfermés *par la crainte dans le culte du vrai Dieu,* pour *nous disposer à embrasser* cette foi qui devait être révélée *un jour.*

24. Et ainsi, *bien loin que* la loi *ait été contraire aux promesses de*

---

et pour un temps, ne peut, selon St. Paul, anéantir une promesse absolue que Dieu a faite long-temps auparavant, en faveur du genre humain, et qu'il a confirmée par serment. C'est néanmoins ce qui arriverait, si la loi pouvait conduire les hommes au salut.

(1) Voyez la note sur ces paroles: *La loi est survenue pour donner lieu à l'abondance du péché. Ep. aux Rom. ch. V, v.* 20.

(2) Sens de cet endroit: J'ai dit que la loi avait été donnée par l'entremise d'un médiateur. *Or un médiateur ne l'est pas d'un seul,* et tout traité où il intervient un médiateur, est un traité fait entre plusieurs, et dont l'exécution dépend de plusieurs. Ainsi le traité par lequel Dieu a donné la loi aux Juifs étant de cette nature, et dépendant des Juifs autant que de Dieu, il n'a pu être aussi stable et aussi solide qu'une promesse qui dépendait de Dieu seul. *Or il n'y a que Dieu seul* qui ait parlé dans la promesse faite à Abraham, et l'exécution ne dépend que de lui. Cette promesse a donc dû être stable et avoir son effet sans que la loi ait pu lui préjudicier, en donnant la justice qu'on ne devait attendre que par Jésus-Christ et en vertu de cette promesse.

Dieu qui devaient s'accomplir par la foi en Jésus-Christ, elle a été *elle-même* notre maître, pour nous conduire *comme des enfans* à Jésus-Christ, afin que nous fussions justifiés par la foi (1) *que nous aurions en lui.*

25. Mais la foi étant venue, nous ne sommes plus sous *la loi comme sous* un maître : *nous sommes arrivés à l'adoption des enfans de Dieu. Vous aussi, mes frères, y êtes arrivés à cette adoption divine.*

26. Car vous êtes tous enfans de Dieu, *non par la loi seule de Moïse, mais* par la foi en Jésus-Christ ; *non par l'observation des cérémonies légales, mais par le baptême que vous avez reçu.*

27. Car vous tous qui avez été baptisés en Jésus-Christ, vous vous êtes revêtus de Jésus-Christ,

28. *et si étroitement unis à lui, qu'*il n'y a plus *maintenant parmi vous* ni de Juif, ni de gentil ; il n'y a plus d'esclave, ni de libre, ni d'homme, ni de femme : car vous n'êtes tous qu'un en Jésus-Christ.

29. Or, si vous êtes *si étroitement unis* à Jésus-Christ, *que vous ne fassiez qu'un même corps avec lui,* vous êtes donc *aussi comme lui* la race d'Abraham et les héritiers *de la justice,* selon la promesse *que Dieu en avait faite à ce patriarche : et par conséquent, vous n'avez plus besoin d'observer les cérémonies de la loi pour vous conduire à Jésus-Christ, et pour obtenir une grâce que Dieu vous a accordée aussi bien qu'à nous.*

(1) La loi, comme un maître exact et sévère, instruisait les Juifs de leurs devoirs, et les punissait lorsqu'ils y manquaient ; et quoiqu'elle ne pût par elle-même les conduire à la justice, elle les menait comme par la main à Jésus-Christ, de qui ils devaient attendre cette justice : car tout l'appareil de ses cérémonies et tout ce qui arrivait à ce peuple annonçait et figurait Jésus-Christ.

CHAPITRE IV.

§. I. *Juifs en tutelle sous la loi. Libres par la foi. L'Esprit de Dieu donné aux enfans de Dieu.*

1. J'*ai fait voir dans le chapitre précédent (verset 24ème) que la loi nous avait servi de maître.* Or, *pour m'expliquer,* je dis *maintenant :* Tant que l'héritier est enfant, il ne diffère en rien du serviteur, quoiqu'il soit le maître de tout ;

2. mais il est sous la puissance des tuteurs et des curateurs jusqu'au temps marqué par son père.

3. Ainsi, nous *autres Juifs,* lorsque nous étions *encore* enfans (1), nous étions assujétis aux premiers élémens *de la piété* qui ont été enseignés au monde, *c'est-à-dire, aux cérémonies de la loi qui ont été comme les premières instructions que Dieu lui ait données.*

4. Mais lorsque le temps *de la majorité* a été accompli, Dieu a

(1) St. Paul fait entendre que l'état du judaïsme était proprement la minorité de l'héritier, c'est-à-dire, du chrétien ; et que les Juifs, comme des enfans

envoyé son Fils formé d'une femme et assujéti à la loi (1),

5. afin qu'il rachetât ceux qui étaient sous la loi, *tels que nous étions nous autres Juifs*, et afin que nous reçussions l'adoption des enfans *de Dieu*.

6. Et parce que vous êtes *ses* enfans, Dieu a envoyé dans vos cœurs l'esprit de son Fils, qui crie (2) : Mon père, mon père.

7. C'est pourquoi aucun de vous n'est plus serviteur, mais enfant. Que s'il est enfant *de Dieu*, il est aussi *son* héritier par *Jésus-Christ qui est le Fils de* Dieu. *Voudriez-vous donc renoncer à la liberté que vous donne cette qualité, pour vous engager de nouveau dans la servitude où vous étiez autrefois.*

§. II. *Galates, tombés dans le judaïsme, aiment d'abord saint Paul, et en sont aimés. Il souhaite de les enfanter de nouveau.*

8. Mais alors ne connaissant point Dieu, vous serviez ceux qui par leur nature ne sont point *véritablement* des dieux, *et vous cherchiez dans des idoles muettes le secours qu'elles ne pouvaient vous donner*.

9. Mais à présent que vous connaissez Dieu, ou plutôt que vous êtes connus *et aimés* de lui ; *qu'il vous regarde comme ses enfans, et qu'il vous éclaire de ses divines lumières*, comment retournez-vous à des élémens faibles et pauvres, *à ces observances légales, si défectueuses et si impuissantes pour la justice, à ces misérables élémens, dis-je*, auxquels vous voulez de nouveau vous assujétir, *et auxquels vous vous assujétissez effectivement*,

10. *puisque* vous observez *comme les Juifs* les jours et les mois, les saisons et les années (3) ?

11. Je crains pour vous, *mes frères*, que je n'aie peut-être travaillé en vain parmi vous, *puisque vous préférez la nouvelle doctrine qu'on vous prêche à l'évangile que je vous ai annoncé. Ne vous laissez pas ainsi tromper.*

12. Soyez comme moi *à l'égard des cérémonies légales*, parce que j'ai été comme vous : je vous en conjure, mes frères : *j'ai eu autrefois pour elles le même zèle et le même attachement que vous y avez aujourd'hui ; mais je les ai quittées pour entrer dans la liberté de l'évangile. Au reste, mes frères, si je vous parle avec force, ne croyez pas que ce soit par un mouvement de chagrin ou de ressentiment contre vous. Sur quoi serait-il fondé ?* Vous ne m'avez *jamais* offensé en aucune chose ; *au contraire*,

13. vous savez *vous-mêmes* que je vous ai annoncé autrefois l'évangile dans l'infirmité de la chair, *c'est-à-dire, parmi les persécutions et les afflictions* ; et quelle tentation vous avez éprouvée *à cause de ces épreuves que je souf-*

---

mineurs, ont été servilement assujétis à un culte de signes et de cérémonies charnelles, qui étaient des instructions grossières et figuratives que Dieu donnait au monde.

(1) Non par force ou par obligation, mais de son propre mouvement.

(2) C'est-à-dire, qui vous fait crier.

(3) En célébrant le sabbat, les nouvelles lunes et les autres fêtes des Juifs.

frais dans ma chair, *lesquelles devaient naturellement vous inspirer du mépris pour ma personne et de l'éloignement pour l'évangile que je vous prêchais.*

14. *Cependant* vous ne m'avez point méprisé ni rejeté; mais, *bien loin de cela,* vous m'avez reçu comme un ange de Dieu, comme Jésus-Christ même.

15. Où est donc *maintenant* le bonheur dont vous jouissiez *alors à m'avoir avec vous?* Car je vous rends ce témoignage que, s'il eût été possible, vous vous fussiez arraché les yeux pour me les donner. *D'où vient que vous n'êtes plus dans la même disposition à mon égard?*

16. Suis-je *donc* devenu votre ennemi, parce que je vous ai dit la vérité? *Non, mes frères.*

17. *Mais vos nouveaux maîtres travaillent à vous inspirer de la défiance contre nous:* ils s'attachent à vous, non *par le mouvement d'un bon zèle et* pour votre bien; mais *parce qu'*ils veulent vous séparer de nous *et de la vérité que nous vous avons enseignée,* afin que vous vous attachiez à eux *et à leur fausse doctrine.*

18. *Au reste, il est bon de s'attacher à ses maîtres;* mais attachez-vous aux bons *maîtres* pour le bien en tout temps: et non pas seulement quand je suis présent parmi vous,

19. mes petits enfans, pour qui je sens de nouveau les douleurs de l'enfantement, jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

§. III. *Ismaël, né d'Agar, figure de la vieille loi. Isaac, né de Sara, figure de la nouvelle.*

20. Je voudrais maintenant être avec vous, et changer ma voix, *diversifier mes paroles selon vos besoins:* car je suis confus à cause de vous, *et je ne sais comment je dois vous parler pour vous faire revenir de votre attachement aux observances légales.*

21. Dites-moi, *je vous prie,* vous qui voulez être sous la loi, n'avez-vous point lu *ce que dit* la loi?

22. Car il est écrit qu'Abraham eut deux fils (1): l'un de l'esclave, et l'autre de la femme libre.

23. Mais celui qui naquit de l'esclave, *qui était jeune,* naquit selon la chair *et selon l'ordre de la nature;* et celui qui naquit de la femme libre, *qui par sa vieillesse était hors d'état d'avoir des enfans,* naquit *par miracle et* en vertu de la promesse *de Dieu:*

24. ce qui est dit par allégorie (2): car ces deux femmes sont les *figures des* deux alliances *que Dieu a faites avec les hommes,* dont la première, qui a été établie sur le mont de Sina, et qui n'engendre que des esclaves, est figurée par Agar.

25. Car *Agar est en figure la même chose que* Sina, *qui* est une montagne d'Arabie, qui a du rapport (3) avec la Jérusalem d'ici-

(1) Ismaël et Isaac: le premier d'Agar, esclave; le second de Sara, son épouse.

(2) C'est-à-dire: Tout ceci est une figure de ce qui devait arriver.

(3) Deux circonstances à observer:

bas (1), laquelle est esclave avec ses enfans.

26. Mais la Jérusalem d'en haut (2) est libre, et c'est elle qui est notre mère *à tous*.

27. Car *c'est d'elle qu*'il est écrit : Réjouissez-vous, stérile, qui n'enfantez point (3) : éclatez et poussez des cris *de joie*, vous qui ne devenez point mère, parce que celle qui était délaissée, a plus d'enfans que celle qui a un mari.

28. Or, mes frères, nous sommes les enfans de la promesse comme Isaac.

29. Mais, comme alors celui qui était né selon la chair, persécutait celui qui était né selon l'esprit : il en est de même *encore* aujourd'hui (4) ; *les Juifs qui, n'ayant point la foi, ne sont les enfans d'Abraham que selon la chair, nous persécutent, nous qui avons l'avantage de l'être selon l'esprit.*

30. Mais que dit l'écriture *sur ce sujet ?* Chassez la servante et son fils : car le fils de la servante ne sera point héritier avec le fils de la femme libre. *Tel sera aussi le sort des Juifs : ils seront traités, avec la synagogue leur mère, comme le fut Ismaël avec la sienne. Ils seront chassés de la Jérusalem céleste, comme Ismaël et sa mère le furent de la maison d'Abraham. Ils seront exclus de l'héritage de Dieu, comme Ismaël le fut de celui de ce patriarche.*

31. *Souvenons-nous* donc, mes frères, *que* nous ne sommes point les enfans de l'esclave, mais de la femme libre ; et c'est Jésus-Christ qui nous a acquis cette liberté.

---

(1) 1° *Sina est une montagne d'Arabie*, pays des Agaréniens ou Ismaélites, c'est-à-dire, descendans d'Agar et d'Ismael ; 2° *Sina tient à la ville de Jérusalem*, siége de la religion des Juifs, par une longue chaîne de montagnes, qui s'étend depuis cette première montagne jusqu'à celle où est bâtie Jérusalem. Ainsi le mont Sina, où la loi a été publiée, et Jérusalem, où les cérémonies de cette loi sont observées, ne sont proprement qu'une seule et même montagne. D'où il s'ensuit que les caractères qui conviennent à Sina conviennent aussi à Jérusalem. Or Dieu en donnant sa loi sur le mont Sina, situé dans le pays des Ismaélites, enfans d'esclave et déshérités, a voulu faire entendre par cette circonstance que la loi ne ferait jamais que des esclaves et des enfans déshérités. St. Paul en infère que les Juifs, enfans de l'ancienne alliance faite sur cette montagne, sont aussi réellement esclaves, déshérités et chassés qu'Agar et Ismaël, dont les descendans occupent le mont Sina.

(1) Par *la Jérusalem d'ici-bas* l'apôtre désigne la synagogue, c'est-à-dire, la société des Juifs charnels qui servaient Dieu en esclaves. Or la synagogue était figurée par Agar, et les Juifs charnels, par Ismaël.

(2) *La Jérusalem d'en haut*, figurée par Sara, c'est l'Eglise, c'est-à-dire, la société des enfans de Dieu et des membres de Jésus-Christ. Elle *est notre mère*, parce que c'est dans son sein que nous recevons la nouvelle vie des enfans de Dieu : *elle est libre*, et les enfans qu'elle engendre sont libres, parce qu'ils servent Dieu par amour.

(3) Ces paroles d'Isaïe s'adressent à l'Eglise, composée presque toute de gentils, devenue la bien-aimée de Dieu, après avoir été long-temps délaissée, et incomparablement plus féconde que la synagogue, sa première épouse.

(4) St. Augustin fait remarquer, sur ce verset, que les Juifs charnels étaient en ce point la figure et les devanciers des hérétiques qui, de tout temps, ont persécuté les catholiques.

CHAPITRE V.

§. I. *Qui s'appuie sur la loi, est exclu de la grâce. C'est la foi agissante par l'amour qui sauve.*

1. Demeurez *donc* fermes *dans cette liberté que Jésus-Christ vous a acquise*, et ne vous mettez point de nouveau sous le joug de la servitude *de la loi, en recevant la circoncision.*

2. Voilà que je vous déclare, moi Paul, que si vous vous faites circoncire, Jésus-Christ ne vous servira de rien.

3. Et je proteste à tout homme qui se fait circoncire, qu'il est obligé de garder toute la loi, *dont il a fait une profession publique en recevant la circoncision.*

4. Vous *donc* qui voulez être justifiés par la loi, vous n'avez plus de part avec Jésus-Christ, *vous en êtes séparés*; vous êtes déchus de la grâce *de la justification qu'il vous a méritée, et que vous ne pouvez obtenir que par la foi.*

5. Car, pour nous, c'est de l'Esprit-*Saint et* par la foi que nous espérons la *vraie* justice (1), *que vous cherchez inutilement dans la loi et dans ses œuvres.*

6. Car, en Jésus-Christ, ni la circoncision ni l'incirconcision ne servent de rien *pour nous donner la grâce de la justification*, mais la foi qui agit par la charité (2).

§. II. *Galates séduits. Vraie liberté. Amour du prochain, abrégé de la loi.*

7. Vous couriez si bien *dans la voie de Dieu*: qui vous a arrêtés *dans votre course*, pour vous empêcher d'obéir à la vérité ?

8. Cette persuasion ne vient pas de celui qui vous appelle *à la connaissance de l'évangile*;

9. *mais elle vient de quelque faux apôtre qui vous a infectés de ses erreurs: car* un peu de levain aigrit toute la pâte (3).

10. J'espère *néanmoins* de vous en Notre-Seigneur *que cela n'aura pas de suite, et* que vous n'aurez point à l'avenir d'autres sentimens que les miens; mais celui qui vous trouble, en portera la peine, quel qu'il soit.

11. Et moi, mes frères, si je prêche encore la circoncision, *comme on essaie de vous le persuader*, pourquoi est-ce que je souffre encore la persécution ? Le scandale de la croix est donc anéanti (4).

(1) Non *par la foi* seule, mais par *la foi qui agit* par la charité, comme on voit au verset suivant.

(2) Ou *qui est animée par la charité*. C'est la charité qui est l'âme de la foi, et qui lui donne le mouvement et l'action. Qui a la foi sans la charité, n'est rien devant Dieu, quand sa foi serait capable de transporter les montagnes. *Voyez 1ère. ép. aux Cor. ch. XIII, v. 2, et ép. de St. Jacques, ch. II, §. 2.*

(3) Ce levain, c'est l'erreur des judaïsans. Comme les Galates pouvaient se persuader que c'était peu de chose, parce qu'ils faisaient d'ailleurs profession de suivre la doctrine de Jésus-Christ, St. Paul leur fait entendre qu'en matière de foi, pécher en un seul article, c'est perdre la foi toute entière.

(4) Les Juifs ne se scandalisaient de la prédication de la croix que parce que St. Paul enseignait que la circoncision

12. Dieu veuille que ceux qui vous troublent *ainsi* soient même retranchés *du milieu de vous.*

13. Car vous êtes appelés, mes frères, à la liberté (1) : prenez garde seulement que cette liberté ne vous serve pas d'occasion pour vivre selon la chair, *en vous abandonnant à ses mouvemens déréglés, et cherchant à satisfaire vos passions aux dépens même de vos frères ;* mais assujétissez-vous les uns aux autres par une charité spirituelle.

14. Car toute la loi est renfermée dans ce seul précepte : Vous aimerez votre prochain comme vous-même.

15. Que si vous vous mordez et dévorez les uns les autres, prenez garde que vous ne vous détruisiez les uns les autres *par ces divisions.*

§. III. *Combat, désir, œuvres et fruits de la chair et de l'esprit. Crucifier sa chair. Se conduire par l'esprit.*

16. Or je vous dis : Conduisez-vous selon l'Esprit *de Dieu*, et vous n'accomplirez point les désirs de la chair (2).

17. Car la chair a des désirs contraires à ceux de l'esprit, et l'esprit en a de contraires à ceux de la chair : ils sont opposés l'un à l'autre, en sorte que vous ne faites pas *toujours* les choses que vous voudriez (3).

18. Que si vous êtes conduits par l'Esprit *de Dieu*, vous n'êtes point sous la loi (4).

19. Or on connaît les œuvres de la chair, qui sont *l'adultère*, la fornication, l'impureté, l'impudicité, la luxure,

20. l'idolâtrie, les empoisonnemens, les inimitiés, les contestations, les jalousies, les animosités, les querelles, les divisions, les hérésies,

21. les envies, les meurtres, les ivrogneries, les débauches et autres semblables, au sujet desquels je vous prédis, comme je vous l'ai déjà prédit, que ceux qui commettent ces crimes, ne posséderont point le royaume de Dieu.

22. Mais les fruits de l'Esprit sont la charité, la joie, la paix, la patience, la douceur, la bonté, la longanimité,

23. la modération, la foi, la modestie, la continence, la chas-

---

et toutes les cérémonies légales étaient inutiles. C'eût donc été anéantir, c'est-à-dire, faire cesser le scandale de la croix, et se garantir de leurs persécutions, que de prêcher la nécessité de la circoncision.

(1) Cette liberté, qui est la liberté chrétienne, consiste en ce que Jésus-Christ nous a affranchis du joug de l'ancienne loi, nous a délivrés du péché et de la tyrannie du démon, et nous fait trouver par sa grâce notre joie et notre bonheur à obéir à Dieu.

(2) C'est-à-dire, de la concupiscence qui vous porte au péché, en vous portant à vous aimer vous-mêmes, et les créatures, plus que Dieu. *Voyez note sur l'épître aux Rom. ch. VI, v.* 12.

(3) L'Esprit-Saint, habitant dans l'homme juste, lui inspire de bons désirs : la concupiscence, au contraire, qui est toujours en lui, quoique vaincue, le sollicite au mal. Ainsi il y a en lui un combat de désirs contraires, d'où il arrive quelquefois qu'il ne fait pas le bien dont il a quelque désir, et qu'il fait le mal pour lequel il a quelque répugnance.

(4) *Voyez ce que c'est qu'*être sous la loi *dans la note sur l'épître aux Rom. ch. VI, v.* 14.

tété. Il n'y a point de loi contre ceux qui vivent de la sorte (1).

24. Or ceux qui sont à Jésus-Christ ont crucifié leur chair (2) avec ses passions et ses désirs déréglés, *et ne se conduisent plus que par le mouvement du Saint-Esprit.*

25. *Si donc nous sommes à Jésus-Christ, mes frères, et* si nous vivons par l'Esprit *de Dieu*, conduisons-nous aussi par l'Esprit *de Dieu.*

26. Ne soyons point amateurs de la vaine gloire, nous provoquant les uns les autres, et nous portant envie les uns aux autres.

---

(1) C'est-à-dire : Les menaces et les peines de la loi ne les regardent pas.

(2) *Crucifier sa chair*, c'est résister vivement à la concupiscence, c'est-à-dire, à tous ses mauvais penchans, les combattre sans relâche, leur refuser tout ce qui peut les réveiller ou leur servir d'aliment : ce qui se fait par une constante vigilance sur soi-même, et par une mortification continuelle de la volonté, de l'esprit et des sens.

CHAPITRE VI.

§. I. *Corriger avec douceur. S'entre-supporter. Croire qu'on n'est rien. Semer pour recueillir.*

1. MES frères, si quelqu'un *d'entre vous* est tombé par surprise en quelque péché, vous autres qui êtes spirituels, ayez soin de le *redresser et de le* relever dans un esprit de douceur, faisant réflexion sur vous-même, de peur que vous ne soyez tenté aussi bien que lui.

2. Portez les fardeaux les uns des autres (1), et vous accomplirez ainsi la loi de Jésus-Christ, *qui est toute de charité ; n'entrez point dans des sentimens d'estime de vous-mêmes à la vue des imperfections d'autrui.*

3. Car si quelqu'un s'estime être quelque chose, il se trompe lui-même, parce qu'il n'est rien. *Et, de plus, ce n'est point en se comparant aux autres qu'on doit juger de soi-même.*

4. Mais que chacun examine *bien* ses actions, et ainsi il trouvera sa gloire seulement dans lui-même *et dans ses propres vertus*, et non pas dans les autres (2) *et dans leurs défauts :*

5. car chacun portera son propre fardeau *au jugement de Dieu.*

6. Que celui que l'on instruit dans les choses de la foi, assiste de ses biens en toute manière celui qui l'instruit.

7. *Car* ne vous y trompez pas : on ne se moque point de Dieu *impunément :*

8. car l'homme *ne* recueillera

---

(1) C'est-à-dire : Supportez les faiblesses et les défauts du prochain.

(2) L'apôtre veut dire que l'homme ne doit pas juger de sa vertu, par rapport à ce qu'il voit dans les autres ; se croire juste, parce que les autres font plus de mal que lui : mais qu'il doit sonder lui-même sa conscience, et examiner ses actions sur la règle immuable de la loi de Dieu. Car il n'y a que ce qu'il fait de conforme ou de contraire à cette loi, qui puisse servir à sa gloire ou à sa condamnation.

pour l'éternité que ce qu'il aura semé *dans le temps*. C'est pourquoi celui qui sème *à présent* dans sa chair, *et qui ne travaille que pour satisfaire ses inclinations charnelles*, recueillera aussi *alors* de la chair la corruption *et la mort ;* et celui qui sème *maintenant* dans l'esprit, *qui s'applique à remplir son esprit des vérités de la religion, et à orner son âme des vertus chrétiennes* ,recueillera *alors* de l'esprit la vie éternelle.

9. Or ne nous lassons point de faire le bien : car, si nous ne nous lassons point, *et si nous persévérons jusqu'à la fin dans la pratique des bonnes œuvres*, nous en recueillerons le fruit dans son temps.

10. C'est pourquoi, pendant que nous en avons le temps, faisons du bien à tous, mais principalement aux domestiques de la foi, *je veux dire à ceux qu'une même foi a rendus comme nous domestiques du Seigneur.*

§. II. *Ne se glorifier qu'en la croix. Monde crucifié à saint Paul, et lui au monde. Nouvelle créature.*

11. Voyez quelle lettre je vous ai écrite de ma propre main. *J'ai voulu en user ainsi, afin que, ne vous laissant par là aucun lieu de douter que tout ce qu'elle contient touchant les observations légales ne soit véritablement de moi, vous soyez plus aisément persuadés de leur inutilité, et plus fortement convaincus de la mauvaise foi de ceux qui ont voulu vous faire croire que je prêche encore la nécessité de la circoncision.*

12. Car tous ceux qui veulent plaire dans la chair, *et se rendre agréables aux Juifs par un feint attachement à leurs cérémonies charnelles*, vous obligent à vous faire circoncire seulement afin de n'être point persécutés pour la croix de Jésus-Christ (1), *et non par un véritable zèle pour la loi, ni parce qu'ils en croient l'observation nécessaire.*

13. Car eux-mêmes, qui sont circoncis, ils ne gardent point la loi ; mais ils veulent que vous receviez la circoncision, afin de se glorifier en votre chair (2).

14. Pour moi, *mes frères*, à Dieu ne plaise que je me glorifie en autre chose qu'en la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par qui le monde est crucifié pour moi, et par qui je suis crucifié pour le monde ; *en sorte que je n'ai plus de commerce avec lui ; je ne cherche point à lui plaire, et ainsi je ne saurais m'assujétir par complaisance pour lui à des cérémonies dont l'observation ne me serait d'aucune utilité pour mon salut, ni d'aucun mérite auprès de Jesus-Christ :*

15. car en Jésus-Christ la circoncision ne sert de rien, ni l'incirconcision ; mais la nouvelle créature (3) *ou l'être nouveau que Dieu forme en nous par le Saint-Esprit.*

16. Et tous ceux qui suivront

(1) Parce qu'étant circoncis et observant les cérémonies de la loi, on les confondait avec les Juifs, dont la religion était tolérée dans l'empire.

(2) C'est-à-dire, afin de se faire un mérite auprès des Juifs de ce qu'ils vous font porter sur *votre chair* la marque du judaïsme, et de s'attirer ainsi l'estime des Juifs.

(3) C'est-à-dire : Il n'importe qu'on

cette règle, *et qui mettront leur gloire et leur espérance, non dans la loi, mais en Jésus-Christ ; non dans l'observation de ces cérémonies charnelles, mais dans ce renouvellement de l'âme*, que la paix et la miséricorde soient sur eux et sur l'Israël de Dieu (1).

17. Au reste, que personne ne me cause de peine *au sujet de la circoncision :* car, *s'il faut porter dans sa chair le caractère du maître qu'on a l'honneur de servir*, je porte *imprimées* sur mon corps les marques du Seigneur Jésus *et les cicatrices des plaies que j'ai reçues pour l'amour de lui, qui font assez connaître que j'ai l'honneur de lui appartenir.*

18. Que la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, mes frères, demeure avec votre esprit. Amen.

---

soit circoncis ou non, pourvu qu'on devienne une nouvelle créature en Jésus-Christ.

(1) *L'Israël de Dieu*, ce sont ceux qui, par la foi en Jésus-Christ, sont aux yeux de Dieu les seuls vrais Israélites, soit qu'ils soient Juifs ou gentils.



EPITRE

DE SAINT PAUL

AUX EPHESIENS (1).

——oooo——

CHAPITRE PREMIER.

§. I. *Prédestination, mystère de la volonté de Dieu. Jésus-Christ, lien du ciel et de la terre.*

1. PAUL, apôtre de Jésus-Christ par la volonté de Dieu, à tous les saints qui sont à Ephèse, et qui sont fidèles en Jésus-Christ.

2. Que Dieu notre père et le Seigneur Jésus-Christ vous donnent la grâce et la paix.

3. Béni soit le Dieu et le père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui nous a comblés en Jésus-Christ de toutes sortes de bénédictions spirituelles pour les lieux célestes,

4. comme il nous a élus en lui avant la création du monde, afin que nous fussions saints et irrépréhensibles en sa présence par la charité ;

5. qui nous a prédestinés, selon le dessein de sa volonté, pour nous rendre ses enfans adoptifs par Jésus-Christ,

6. à la louange de la gloire de sa grâce, par laquelle il nous a rendus agréables à ses yeux en son fils bien-aimé,

7. dans lequel nous avons la rédemption par son sang, et la rémission des péchés, selon les richesses de sa grâce

(1) Saint Paul vint prêcher l'évangile aux Ephésiens environ l'an 54 de Jésus-Christ. Ils embrassèrent la foi avec tant de zèle, et y ils parurent si bien affermis, que l'apôtre ne semble leur écrire cette lettre que pour les en féliciter. Il s'applique néanmoins à leur montrer l'élévation de Jésus-Christ au-dessus de toutes les puissances célestes. Il fait voir qu'il est l'unique médiateur et l'unique sauveur des hommes ; que c'est par lui seul qu'ils ont accès auprès du Père céleste, et en lui seul qu'ils sont agréables à ses yeux. On croit que l'apôtre, en parlant ainsi, avait en vue les Gnostiques qui voulaient que les anges fussent les médiateurs entre Dieu et les hommes, et qu'on s'adressât à eux plutôt qu'à Jésus-Christ pour avoir accès auprès de Dieu.

Saint Paul donne aussi aux Ephésiens plusieurs avis importans pour le règlement de leurs mœurs.

On croit qu'il écrivit cette lettre, étant pour la seconde fois en prison à Rome, l'an 65 de Jésus-Christ un an avant sa mort.

8. qui a surabondé en nous en toute sagesse et prudence,

9. pour nous faire connaître le mystère de sa volonté, selon son bon plaisir, *mystère* qu'il a résolu *en soi-même d'accomplir* en lui, *c'est-à-dire en son fils*,

10. *savoir*, dans l'accomplissement de la plénitude des temps(1), de renouveler *et de réunir* toutes choses en Jésus-Christ, tant celles qui sont dans le ciel, que celles qui sont sur la terre, en lui, *dis-je, et par lui, comme dans le chef, et non dans un autre, ni par un autre ; faisant entrer les anges et les hommes, les Juifs et les Gentils dans un même corps et une même société, et leur donnant à tous Jésus-Christ pour roi et pour chef :*

11. en qui aussi, *et en exécution de ce dessein de Dieu*, nous-mêmes nous avons été appelés *à l'héritage céleste qui nous est échu* comme par sort (2), ayant été prédestinés, *non par nos mérites, mais* selon le dessein de celui qui fait toutes choses selon le conseil de sa volonté,

12. afin que nous soyons à la louange de sa gloire, nous qui avons les premiers espéré en Jésus-Christ,

13. en qui vous avez aussi espéré (3), après avoir entendu la parole de vérité, l'évangile de votre salut ; et ayant cru en lui, vous avez été scellés du sceau de l'Esprit-Saint qui avait été promis,

14. qui est le gage *et les arrhes* de notre héritage *céleste*, jusqu'à la parfaite délivrance du peuple que Jésus-Christ s'est acquis (4) pour la louange de sa gloire.

§. II. *Esprit de sagesse donné aux fidèles. Grandeur de leur espérance. Jésus-Christ au-dessus de tout et chef de l'Eglise.*

15. C'est pourquoi ayant aussi appris quelle est votre foi dans le Seigneur Jésus, et votre amour envers tous les saints,

16. je ne cesse point de rendre *à Dieu* des actions de grâces pour vous, me souvenant de vous dans *toutes* mes prières,

17. afin que le Dieu de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le père de gloire, vous donne l'esprit de sagesse et de révélation pour le connaître *de plus en plus ;*

18. qu'il éclaire les yeux de votre cœur, afin que vous sachiez quelle est l'espérance à laquelle il vous a appelés, et quelles sont les richesses de la gloire de son héritage dans les saints,

19. et quelle est la grandeur

(1) Par *plénitude des temps* on entend l'accomplissement des temps marqués de toute éternité pour la rédemption du genre humain.

(2) Il parle du petit nombre de Juifs qui ont été appelés à la foi avec les gentils, et il compare leur vocation au *sort*, parce que, dans cette vocation non plus que dans le sort, on ne peut trouver d'autre raison de ce que les uns sont préférés aux autres, que le bon plaisir de celui dont la volonté règle toutes choses.

(3) Ceci s'adresse aux gentils convertis.

(4) L'Esprit-Saint, habitant en nous, est comme le gage et les arrhes de l'héritage qui nous est promis, et comme le sceau et la marque que nous sommes enfans de Dieu, en attendant que le rachat que Jésus-Christ a fait de nous par son sang, soit consommé par la

suprême de son pouvoir sur nous qui croyons selon l'opération toute-puissante de son pouvoir,

20. *qu'il a fait paraître, et* par lequel il a agi en *la personne de* Jésus-Christ, en le ressuscitant d'entre les morts, et en l'établissant à sa droite, dans les lieux célestes,

21. au-dessus de toutes les principautés, de toutes les puissances, de toutes les vertus, de toutes les dominations et de tous les noms *de dignités* qui peuvent être nommés, non-seulement dans ce siècle, mais encore dans le siècle à venir.

22. Et il a mis toutes choses sous ses pieds, et il l'a établi chef sur toute l'Eglise,

23. qui est son corps *mystique* et la plénitude (1) de celui qui s'accomplit tout en tous, *et qui accomplit tout en tous, en s'unissant les fidèles qui composent son Eglise, et les rendant dignes de l'avoir pour chef.*

possession de la gloire éternelle, pourvu que nous soyons fidèles à conserver ce gage et ce sceau de notre adoption; et ceux-là le perdent qui perdent la grâce de Dieu.

(1) L'Eglise est l'*accomplissement* ou la *plénitude* de Jésus-Christ considéré comme chef de ce grand corps; parce qu'en cette qualité de chef, il trouve sa perfection dans celle des membres qui le composent.

CHAPITRE II.

§. I. *Enfans de colère sauvés par la grâce de Jésus-Christ. Dieu nous crée en Jésus-Christ dans les bonnes œuvres.*

1. Dieu vous a rendu la vie aussi à vous lorsque vous étiez morts par vos déréglemens et par vos péchés,

2. dans lesquels vous avez autrefois vécu selon la coutume de ce monde, selon le prince des puissances de l'air (1), cet esprit *de malice* qui exerce maintenant son pouvoir sur les incrédules *et les rebelles.*

3. Et nous aussi *Juifs*, nous avons tous vécu autrefois dans les mêmes désordres, dans les désirs de notre chair, accomplissant la volonté de la chair et de nos pensées; et nous étions, par *la corruption de notre* nature, enfans de colère (2), aussi bien que les autres *hommes, étant comme eux souillés par le péché que le premier des hommes a fait passer dans tous les autres:*

4. mais Dieu qui est riche en miséricorde, *poussé* par l'amour extrême dont il nous a aimés,

5. lors même que nous étions *ainsi* morts par nos péchés, nous

(1) C'est-à-dire, des démons qui sont appelés *puissances de l'air*, parce que Dieu a permis à plusieurs de ces esprits malins d'y demeurer pour tenter les hommes.

(2) C'est-à-dire, des objets de la colère de Dieu.

a rendu la vie en Jésus-Christ (par la grâce duquel vous êtes sauvés),

6. et il nous a ressuscités avec lui, et nous a fait asseoir dans les lieux célestes en Jésus-Christ (1),

7. afin de faire paraître dans les siècles à venir les richesses abondantes de sa grâce par la bonté *toute gratuite* qu'il a eue pour nous en Jésus-Christ.

8. Car c'est par la *pure* grâce *de Dieu* que vous êtes sauvés par *le moyen de* la foi (2) *que vous avez en Jésus-Christ;* et cela ne vient pas de vous, car c'est un don de Dieu :

9. cela ne vient point de vos œuvres, afin que nul ne se glorifie.

10. Car nous sommes son ouvrage *dans l'ordre de la grâce comme dans celui de la nature*, étant créés en Jésus-Christ dans les bonnes œuvres que Dieu a préparées *avant tous les siècles*, afin que nous y marchassions (3).

§. II. *Gentils, d'étrangers devenus enfans. Jésus-Christ réconciliateur des deux peuples. Pierre angulaire.*

11. C'est pourquoi *ne manquez pas de rapporter à Dieu toute la gloire du bien qui est en vous; et pour rendre votre reconnaissance plus vive, comparez l'état où vous étiez avec celui où vous êtes à présent, et* souvenez-vous qu'étant autrefois gentils selon la chair, vous qui êtes appelés incirconcis par ceux qu'on appelle circoncis selon la chair, à cause d'une circonsion faite de main d'homme, *qu'ils portent dans leur chair*,

12. vous étiez en ce temps-là séparés de Jésus-Christ, exclus de la société d'Israël, et étrangers aux alliances *divines* (4), n'ayant point l'espérance de la promesse, et sans Dieu en ce monde (5).

13. Mais maintenant *que vous êtes* en Jésus-Christ, *étant devenus ses membres par le baptême que vous avez reçu*, vous qui étiez autrefois éloignés *de Dieu*, vous êtes devenus proches *de lui* par le sang de Jésus-Christ.

14. Car c'est lui qui est notre paix *avec Dieu*, *c'est lui* qui, des deux peuples, *du Juif et du gen-*

---

(1) Jésus-Christ est ressuscité, est monté au ciel, et a pris place à la droite de Dieu en notre nom, comme notre chef, comme notre représentant. Ainsi, en devenant ses membres par le baptême, non-seulement nous mourons et nous sommes ensevelis avec lui (comme l'apôtre l'enseigne ailleurs), mais nous ressuscitons, nous montons au ciel, et nous y prenons place avec lui, *en lui* et par lui.

(2) *Par la foi.* La foi est le commencement, le fondement et comme la racine de toute justification, dit le concile de Trente: c'est la première de toutes les vertus dans l'ordre du salut, et c'est un don de Dieu que nous ne pouvons mériter par nos œuvres, comme il est dit au verset suivant.

(3) C'est-à-dire, c'est de Dieu, par Jésus-Christ, que nous avons reçu l'être nouveau qui nous a rendus justes et saints; c'est lui qui nous a tirés du néant du péché par une seconde création aussi peu méritée que la première, afin que, prévenus et aidés de la grâce qu'il nous a préparée de toute éternité, nous méritions, par les bonnes œuvres, la gloire éternelle qu'il nous promet.

(4) C'est-à-dire, n'étant point compris dans les alliances que Dieu avait faites avec le peuple d'Israël.

(5) C'est-à-dire: Vous ne connaissiez point le vrai Dieu.

til, n'en a fait qu'un *seul peuple chrétien*, détruisant dans sa chair(1) la muraille de séparation, *c'est-à-dire*, les inimitiés *qui les divisaient :*

15. abolissant par ses décrets *et par sa doctrine évangélique* la loi *de Moïse, chargée de tant* de préceptes *qui effrayaient les gentils, et qui les empêchaient de s'unir avec les Juifs*, afin de faire en soi-même des deux *peuples* un seul homme nouveau, mettant la paix (2) *entr'eux ;*

16. et afin que *les ayant ainsi réunis* tous deux en un seul corps, il les réconciliât avec Dieu par sa croix, faisant mourir en lui-même, *par sa mort*, les inimitiés *qu'ils avaient l'un contre l'autre, et qui étaient un empêchement à cette réconciliation avec Dieu.*

17. Et, *ainsi*, étant venu *dans le monde par son incarnation*, il a annoncé la paix, tant à vous qui étiez éloignés *de Dieu*, qu'à ceux qui en étaient proche, *et nous a donné à tous la liberté de nous approcher de Dieu.*

18. Car c'est par lui que nous avons accès les uns les autres auprès du Père *éternel* dans un même esprit, *qui est l'Esprit-Saint qui nous a été communiqué à tous, et qui nous conduit tous à Dieu.*

19. Vous n'êtes donc plus des étrangers et des hôtes *qui sont hors de leurs pays et de leur maison*, mais vous êtes concitoyens des saints et domestiques de *la maison de* Dieu,

20. étant édifiés *par la foi* sur le fondement des apôtres et des prophètes, Jésus-Christ lui-même étant la principale pierre de l'angle,

21. sur lequel tout l'édifice étant construit, *s'élève et* s'accroît pour être un temple saint dans le Seigneur :

22. par qui vous aussi, *ô gentils*, vous entrez dans la structure de cet édifice, pour devenir la maison de Dieu (3) par le Saint-Esprit *qui vous a été donné pour vous rendre dignes de cet honneur.*

---

(1) C'est-à-dire, par sa mort sur la croix.

(2) La loi cérémoniale de Moïse formait le mur de séparation entre les Juifs et les gentils : car c'était le sujet de l'horreur ou du mépris qu'ils avaient les uns pour les autres. La loi morale mettait l'inimitié entre Dieu et les hommes, parce que Dieu commandait et n'était point obéi. Jésus-Christ par sa mort a réconcilié les Juifs avec les gentils, en abolissant la loi cérémoniale par *ses décrets*, c'est-à-dire, par les préceptes de son évangile ; et il a réconcilié les uns et les autres avec Dieu, en leur donnant, pour accomplir la loi morale, les commandemens de Dieu, au lieu d'une lettre qui tue, sa grâce et son esprit vivifiant qui les rendent capables de les observer, et les réunissent dans le service de Dieu.

(3) *Voyez St. Matth. ch. XXI. v.* 42, *et* 1*ère ép. de St. Pierre, ch. II, v.* 4 *et* 5.

CHAPITRE III.

§. I. *Réunion des gentils avec les Juifs révélée à saint Paul. Son humilité. Sa confiance.*

1. C'EST pour cela même, *pour travailler à vous faire entrer dans la structure de cet édifice spirituel*, que moi Paul, je suis prisonnier de Jésus-Christ pour *votre salut à* vous autres gentils, *puisque c'est pour vous avoir annoncé l'évangile de Jésus-Christ selon l'ordre que j'en ai reçu de Dieu, comme je crois que vous le savez :*

2. si toutefois vous avez appris de quelle manière la dispensation de la grâce de Dieu (1) m'a été donnée envers vous ;

3. que ç'a été par révélation que le mystère (2) m'a été découvert, comme je vous ai écrit ci-dessus en peu de mots *à la vérité* (3),

4. *mais* où vous pourrez *néanmoins* connaître par la lecture que vous en ferez, quelle est l'intelligence que j'ai du mystère de Jésus-Christ,

5. *mystère* qui n'a point été découvert aux enfans des hommes dans les autres âges, comme il est révélé maintenant par le Saint-Esprit à ses saints apôtres et aux prophètes (4) *qui sont dans l'Eglise ;*

6. *savoir* que les gentils sont *appelés pour être* cohéritiers *avec les Juifs* et membres d'un même corps, et qu'ils participent avec eux à la promesse de Dieu en Jésus-Christ par l'évangile,

7. dont j'ai été fait le ministre par le don de la grâce de Dieu, qui m'a été donnée par l'opération de sa puissance.

8. *Oui*, elle m'a été donnée à moi qui suis le moindre de tous les saints, cette grâce d'annoncer aux gentils les richesses incompréhensibles de Jésus-Christ,

9. et d'éclairer tous les hommes en leur découvrant quelle est l'économie du mystère *de leur rédemption*, caché de tous temps

---

(1) Nous traduisons littéralement ce mot *dispensation*, qui est employé ici et plusieurs fois ailleurs, pour signifier la manière dont une chose se fait, ou la charge de la mettre à exécution. Le sens, ici, est donc: Vous avez appris de quelle manière j'ai été établi votre apôtre et le dispensateur des mystères et de la grâce de Dieu à votre égard.

(2) Ce mystère, c'est la vocation des gentils à la foi. *Voyez la révélation qui en fut faite à St. Paul, Act. des apôtres, ch. IX et XXVI.*

(3) *Voyez ch. II, §. 2 de cette épître.*

(4) St. Paul ne dit pas que *ce mystère* de la vocation des gentils était demeuré inconnu, mais qu'il n'avait pas *été découvert dans les âges précédens comme il l'était* de son temps. Avant Jésus-Christ, en effet, il n'avait été révélé qu'à un petit nombre de justes, et les prophètes qui l'annonçaient, n'étaient point entendus par les Juifs. Ce que Jésus-Christ en avait appris à ses disciples, ne dissipa point tout d'un coup leurs anciens préjugés, et l'Esprit-Saint ne les éclaira sur ce point que par degrés. Ce ne fut qu'après une vision et un commandement exprès de Dieu, que St. Pierre alla chez Corneille ; et cet apôtre ne fit cesser les murmures des fidèles contre lui à ce sujet, qu'après qu'il les eut convaincus, par le récit de ce qui était arrivé, que la grâce de l'Esprit-Saint était pour les gentils aussi bien que pour les Juifs. Ils le reconnurent alors, mais avec étonnement. *Voyez Actes des apôtres, ch. X et XI.*

en Dieu qui a créé toutes choses *par Jésus-Christ ;*

10. afin que les principautés et les puissances *angéliques, qui sont* dans les lieux célestes, connaissent par l'Eglise (1) les différentes merveilles de la sagesse de Dieu *dans les voies qu'il a prises pour former son Eglise et pour la sanctifier*,

11. selon le décret éternel qu'il a fait *et accompli en ces derniers temps* en Jésus-Christ Notre-Seigneur,

12. en qui nous avons confiance *en Dieu*, et liberté de nous approcher *de lui* avec confiance par la foi *que nous avons* en lui.

13. C'est pourquoi, *vous qui avez le bonheur de participer à ces grâces, et qui êtes appelés aux biens dont elles doivent être suivies*, je vous prie de ne point perdre courage à cause de mes tribulations *que je souffre* pour vous, puisque c'est là votre gloire.

§. II. *Cœur des chrétiens possédé par Jésus-Christ, fortifié par le Saint-Esprit, enraciné dans la charité.*

14. C'est pour cela, *pour que vous ne perdiez pas courage, et que vous demeuriez fermes dans la foi, c'est pour cela, dis-je*, que je fléchis les genoux devant le père de Notre-Seigneur Jésus-Christ,

15. de qui toute paternité découle dans le ciel et sur la terre,

16. afin que, selon les richesses de sa gloire, il vous donne d'être puissamment fortifiés dans l'homme intérieur par son Esprit-Saint ;

17. *qu'il fasse* que Jésus-Christ habite par la foi dans vos cœurs, *et* qu'étant enracinés et fondés dans la charité,

18. vous puissiez comprendre avec tous les saints quelle est la largeur, la longueur, la hauteur et la profondeur (2), *en un mot, l'immensité de ce mystère de la bonté de Dieu pour les hommes*,

19. connaître aussi la charité de Jésus-Christ *envers nous*, laquelle surpasse toute connaissance, *et qui est au-dessus de tout ce qu'on peut concevoir*, afin que vous soyez remplis dans toute la plénitude *des dons* de Dieu.

20. Or, à celui qui, selon la puissance qui opère en nous, peut faire infiniment plus que tout ce que nous demandons et tout ce que nous pensons,

21. à lui soit gloire dans l'Eglise et en Jésus-Christ dans toutes les générations du siècle des siècles. Amen.

---

(1) L'économie du mystère de Jésus-Christ n'a été parfaitement connue des intelligences célestes, que par le miracle de la formation de l'Eglise et de la conversion des gentils.

(2) Par ces expressions tirées des différentes dimensions des corps, St. Paul veut faire sentir l'étendue et la profondeur infinie du mystère de la rédemption, de l'amour de Dieu pour les hommes : mystère impénétrable à toute autre lumière qu'à celle d'une foi vive.

CHAPITRE IV.

§. I. *Douceur, patience, support, unité d'esprit. Comme tous ne sont qu'un corps.*

1. JE vous conjure donc, moi *Paul*, qui suis dans les chaînes pour le Seigneur, de vous conduire d'une manière digne de la vocation à laquelle vous êtes appelés,

2. avec toute humilité et douceur, avec patience, vous supportant les uns les autres avec charité,

3. ayant soin de conserver l'unité d'un même esprit par le lien de la paix.

4. Vous n'êtes *tous* qu'un *même* corps *en Jésus-Christ* et qu'un *même* esprit, comme vous êtes *tous* appelés à une même espérance (1).

5. Il n'y a qu'un Seigneur, qu'une foi, qu'un baptême.

6. Il n'y a qu'un Dieu et un père de tous, qui est au-dessus de tous *par sa puissance*, en toutes choses *par sa providence*, et en nous tous *par son esprit et sa grâce* (2). *Qu'il n'y ait donc aussi parmi vous qu'un même cœur et un même esprit, sans que la diversité des dons et des talens que vous avez reçus de Dieu, puisse empêcher cette union.*

§. II. *Grâce donnée par mesure. Ne se point laisser emporter à tout vent de doctrine. Jésus-Christ, chef et lien de tous les membres de son corps.*

7. Or la grâce a été donnée à chacun de nous selon la mesure du don de Jésus-Christ *et selon qu'il lui a plu.*

8. C'est pourquoi l'écriture dit, *en parlant de son ascension glorieuse :* En montant en haut, il a mené *avec lui, comme en triom-*

---

(1) St. Paul a renfermé dans ce verset trois grandes raisons de nous aimer les uns les autres, savoir : parce que nous ne formons tous qu'un corps, dont Jésus-Christ est la tête ; parce que nous sommes tous animés d'un même esprit qui est l'Esprit-Saint ; parce que nous vivons tous dans l'espérance d'un même bonheur qui est la vie éternelle.

(2) L'apôtre continue d'exposer, dans le verset 5e et dans celui-ci, les motifs qui doivent nous engager à *conserver l'unité d'un même esprit et le lien de la paix*: nous sommes tous serviteurs d'*un même seigneur ;* nous avons tous la même foi et les mêmes sacremens, dont le *baptême* est le premier ; nous adorons tous un même Dieu, nous sommes tous enfans de ce père céleste qui agit en toute chose et qui habite en nous.

Les dissentions, les divisions sont la ruine des empires, comme l'union et la concorde en font la force et le salut. Il en est de même de l'Eglise qui est le royaume de Jésus-Christ sur la terre : les schismes la déchirent et font son malheur ; la paix, l'unité dans la foi, l'uniformité en tout, font sa gloire et son bonheur. Voici comme St. Cyprien parle de l'unité de l'Eglise dans le livre qu'il a écrit sur ce sujet : " Une Eglise, " parce qu'il est écrit: ma colombe est " une. Celui qui ne garde pas cette " unité de l'Eglise, peut-il croire qu'il " tient encore à la foi ? Celui qui ré- " siste à l'Eglise, celui qui résiste à la " chaire de Pierre, sur laquelle l'Eglise " est fondée, peut-il se croire dans " l'Eglise ? " Et dans sa 40e lettre : " Il n'y a qu'un Dieu, qu'un Christ, " qu'une Eglise, qu'une chaire fondée

phe, une multitude de captifs (1) *qu'il avait arrachés des mains de la captivité même:* il a fait des dons aux hommes.

9. Mais pourquoi est-il dit qu'il est monté *au ciel avec ces bienheureux captifs*, sinon parce qu'il *en* était descendu auparavant *par son incarnation, et que son âme, pendant que son corps était dans le tombeau, était elle-même descendue jusque* dans les parties les plus basses de la terre, *pour en tirer les âmes des saints qui étaient retenues comme captives dans les limbes, et pour les faire entrer dans le ciel que le péché du premier homme leur avait fermé !*

10. Celui qui est *ainsi* descendu, est le même qui est aussi monté au-dessus de tous les cieux, afin de remplir toutes choses, *en remplissant le ciel de sa gloire, comme il avait rempli la terre de ses miracles et l'enfer de sa puissance.*

11. C'est lui-même qui a donné *à son Eglise* quelques-uns pour être apôtres, d'autres pour être prophètes, d'autres pour être évangélistes, et d'autres pour être pasteurs et docteurs ;

12. afin qu'ils travaillent à la perfection des saints, aux fonctions du ministère, à l'édification du corps *mystique* de Jésus-Christ,

13. jusqu'à ce que nous parvenions tous à l'unité de la foi et de la connaissance du Fils de Dieu, à l'état d'un homme parfait (2), à la mesure de l'âge de la plénitude de Jésus-Christ (3), *cette mesure selon laquelle Jésus-Christ doit être formé en nous ;*

14. afin que nous ne soyons plus *comme* des enfans flottans, *à qui l'on fait croire tout ce que l'on veut*, et que nous ne nous laissions plus emporter çà et là à tout vent de doctrine par la malice des hommes et par l'adresse qu'ils emploient à engager artificieusement dans l'erreur ;

15. mais que, prâtiquant la vérité *de l'évangile* par la charité,

---

" sur Pierre par la parole du Seigneur. " Il est impossible d'élever un autel, " d'établir un sacerdoce autres que cet " unique autel et cet unique sacerdoce. " Toute institution humaine qui ren- " verse cet ordre établi de Dieu, est " impie et sacrilége. Fuyez ces hommes " qui rompent l'unité ; ce sont des " aveugles qui conduisent d'autres " aveugles."

(1) Ce sont les âmes des justes qu'il avait délivrées des limbes, où elles étaient captives, et qu'il emmena au ciel.

(2) Ce texte prouve qu'il doit y avoir une succession visible et non interrompue de pasteurs dans l'Eglise de Jésus-Christ. Toute Eglise qui ne remonte pas jusqu'aux apôtres, par cette succession, ne saurait être l'Eglise de Jésus-Christ. Cette succession ne se trouve que dans l Eglise catholique et romaine. Ce seul trait suffit pour faire connaitre quelle est la véritable Eglise, l'Eglise de Jésus-Christ.

(3) Sens de ce passage : Les différens dons de grâces que Jésus-Christ distribue dans son Eglise, ont pour fin le salut des fidèles et la perfection de son corps mystique, qui est l'Eglise : car il faut qu'il arrive dans ce corps mystique et dans chacun de ses membres ce qui est arrivé dans son corps naturel. Il faut que les fidèles croissent en foi et en charité pour devenir parfaits chrétiens, comme Jésus-Christ, dans sa vie mortelle, a crû en âge jusqu'à ce qu'il fût devenu un homme parfait. C'est par ce progrès de vertu dans tous ses membres que l'Eglise arrivera à sa perfection. Or c'est par le ministère des pasteurs que ce progrès s'opère, etc. *Voyez la note précédente.*

nous croissions en toutes choses dans Jésus-Christ, qui est notre chef *et notre tête*,

16. de qui tout le corps (1), bien ajusté et bien joint dans toutes ses parties par tout ce qui sert à les joindre et à les entretenir, *c'est-à-dire, par les sacremens qui en sont comme les nerfs et les veines*, reçoit l'accroissement *qu'il lui communique*, selon une opération proportionnée à la mesure de chacun des membres *de ce corps mystique*, afin qu'il se forme *ainsi* par la charité *qui lui donne son commencement et sa perfection.*

§. III. *Vie païenne, vie chrétienne. Se revêtir de l'esprit de l'homme nouveau.*

17. Je vous dis donc, et je vous conjure dans le Seigneur, de ne vivre plus comme les gentils qui suivent dans leur conduite la vanité de leurs pensées,

18. qui ont l'entendement obscurci de ténèbres, qui sont éloignés de la vie de Dieu par l'ignorance où ils sont, à cause de l'aveuglement de leur cœur,

19. qui ayant perdu toute espérance *de salut, tout remords et tout sentiment de religion*, se sont abandonnés à la dissolution *sans aucune crainte, et se sont portés* à toute sorte d'impuretés avec une ardeur insatiable.

20. Mais pour vous, ce n'est pas là ce que vous avez appris de Jésus-Christ,

21. si toutefois vous l'avez écouté, et si vous avez appris en lui, comme c'est la vérité en Jésus,

22. à dépouiller le vieil homme (2), selon *lequel vous avez vécu dans* votre vie passée, lequel se corrompt en suivant ses désirs trompeurs.

23. Mais renouvelez-vous dans l'intérieur de votre âme,

24. et revêtez-vous de l'homme nouveau (3) qui est créé selon Dieu dans la justice et la sainteté véritable.

25. C'est pourquoi, renonçant au mensonge, que chacun parle à son prochain selon la vérité, parce que nous sommes membres les uns des autres, *et que les membres ne doivent point se tromper.*

26. Mettez-vous en colère, *quand la raison vous y oblige*, et ne péchez pas *en vous laissant aller à quelque emportement, ou en vous arrêtant dans cette mauvaise disposition :* que le soleil ne se couche point sur votre colère.

27. Ne donnez point entrée au diable *par les sentimens de haine ou de vengeance que vous conserveriez contre votre frère.*

28. Que celui qui dérobait ne dérobe plus ; mais qu'il travaille plutôt, en faisant de ses mains quelque ouvrage bon et utile, pour avoir de quoi *subsister et de quoi*

(1) C'est-à-dire, l'Eglise dont Jésus-Christ est le chef et la tête, et dont les fidèles sont les membres. St. Paul fait voir que Jésus-Christ est dans le corps de l'Église le principe de la vie, de l'action, de l'accroissement de chacun des membres, comme la tête l'est dans le corps humain.

(2) C'est-à-dire, à vous défaire des sentimens et des inclinations charnelles, qui sont des suites de votre naissance dans le péché.

(3) C'est-à-dire : Ayez des sentimens et des désirs conformes à la nouvelle naissance que vous avez reçue dans le baptême, où de pécheurs que vous étiez,

donner à ceux qui sont dans l'indigence.

29. Que nul mauvais discours ne sorte de votre bouche, mais qu'il n'en sorte que de bons *et de propres* à nourrir la foi, afin qu'ils communiquent la grâce, *et qu'ils inspirent la piété* à ceux qui les écoutent.

30. Et ne contristez point *par vos péchés* le Saint - Esprit de Dieu (1), par lequel vous avez été marqués, comme d'un sceau (2), pour le jour de la rédemption *parfaite et du jugement dernier.*

31. *Ainsi*, que toute aigreur, tout emportement, toute colère, toute querelle, toute médisance, enfin toute malice soit bannie d'entre vous.

32. Mais soyez bons les uns envers les autres, pleins de compassion et de tendresse, vous pardonnant mutuellement comme Dieu aussi vous a pardonné en Jésus-Christ *et pour l'amour de lui.*

vous êtes devenus, par une seconde création, saints et justes ; et où l'image de Dieu, défigurée en vous par le péché, a été rétablie par l'esprit de grâce et de sainteté.

(1) *Contrister le St. Esprit*, c'est faire quelque chose qui lui déplaît, c'est offenser Dieu.

(2) *Voyez la note sur le ch. I, v. 14.*

CHAPITRE V.

§. I. *Imiter Dieu et Jésus-Christ. Régler ses paroles. Rendre grâces. Vivre en enfans de lumière. Fuir les œuvres de ténèbres.*

1. SOYEZ donc les imitateurs de Dieu, comme ses enfans bien-aimés ;

2. et marchez dans l'amour *et dans la charité pour vos frères*, comme Jésus-Christ nous a aimés, et s'est livré lui-même pour nous, en s'offrant à Dieu *pour l'expiation de nos péchés*, comme une oblation et une victime d'agréable odeur.

3. Et qu'on n'entende pas même parler parmi vous de fornication, ni de quelque impureté que ce soit, ni d'avarice, comme il convient à des saints.

4. Qu'on n'y entende *non plus* ni parole déshonnête, ni parole folle, ni bouffonnerie, ce qui ne convient pas à votre vocation ; mais plutôt des actions de grâces.

5. Car sachez et comprenez que nul fornicateur, nul impudique, nul avare, dont le vice est une *espèce d'*idolâtrie (1), ne sera héritier du royaume de Jésus-Christ et de Dieu.

6. Que personne *donc* ne vous

(1) L'avare est idolâtre, parce qu'il fait son Dieu de son argent; et il fait son Dieu de son argent, parce qu'il met tout son bonheur à le posséder. L'ambitieux ne met-il pas aussi tout son bonheur dans la possession des honneurs; le voluptueux, dans la jouissance des plaisirs sensuels, etc. Il y a donc aussi une espèce d'idolâtrie dans ces vices et dans tous les autres qui sont de nature à nous séparer de Dieu.

séduise par de vains discours, *et ne vous persuade qu'on peut impunément commettre ces crimes, ce qui est très-faux :* car c'est pour ces choses que la colère de Dieu tombe sur les incrédules.

7. N'ayez donc rien de commun avec eux.

8. Car vous étiez autrefois ténèbres *par votre idolâtrie ;* mais maintenant vous êtes lumière *par la foi que vous avez* en Notre-Seigneur. Marchez *et conduisez-vous* comme des enfans de lumière :

9. car le fruit de la lumière consiste en toute sorte de bonté, de justice et de vérité.

10. Recherchez *avec soin* ce qui est agréable à Dieu,

11. et ne prenez point de part aux œuvres infructueuses des ténèbres, *auxquelles s'abandonnent les idolâtres et les impies ;* mais plutôt condamnez-les.

12. Car la pudeur ne permet pas même de dire ce qu'ils font en secret.

13. Or tout ce que l'on condamne se découvre par la lumière (1) : car tout ce qui se découvre est lumière, *c'est-à-dire, éclairé, rendu visible par la lumière ; n'y ayant que la lumière qui découvre tout.*

14. C'est pourquoi il est dit : Levez-vous, vous qui dormez, et sortez d'entre les morts, et Jésus-Christ vous éclairera *et dissipera par sa lumière les ténèbres de l'ignorance et du péché où vous êtes ensevelis. Ainsi, mes frères, vous qui avez été éclairés de cette divine lumière, et qui êtes devenus vous-mêmes lumière en Notre-Seigneur, vous devez aussi éclairer les autres par l'éclat de la sainteté de votre vie et de la pureté de vos mœurs.*

§. II. *Etre circonspect. Racheter le temps. Se remplir du Saint-Esprit. Chanter des cantiques. S'honorer les uns les autres.*

15. Voyez donc, mes frères, avec quelle circonspection vous devez vous conduire : non comme des insensés (2),

16. mais comme des hommes sages, rachetant le temps, *ménageant tous les momens pour édifier votre prochain et opérer votre salut :* car les jours sont mauvais, *pleins de tentations et de périls qui nous exposent à toute heure au danger de mourir et de nous perdre.*

17. C'est pourquoi ne soyez pas imprudens ; mais comprenez quelle est la volonté du Seigneur ;

18. et ne vous enivrez point de vin, d'où naît la dissolution : mais remplissez-vous du Saint-Esprit,

19. vous entretenant de psaumes, d'hymnes et de cantiques spirituels, chantant et psalmodiant du fond de vos cœurs à la gloire du Seigneur ;

20. rendant grâces en tout temps et pour toutes choses à Dieu notre

---

(1) Il parle de la lumière de Dieu, qui découvre tout, et qui mettra en évidence tout ce qu'il y a de plus caché.

(2) C'est-à-dire, non comme des gens sans raison, qui marchent au hasard, sans savoir où ils vont ; mais comme des hommes sages qui se proposent une fin et qui règlent toutes leurs démarches par rapport à cette fin. Or la fin pour laquelle on doit tout faire est le salut éternel.

père, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ,

21. vous soumettant les uns aux autres dans la crainte de Jésus-Christ *et pour l'amour de lui.*

§. III. *Sainteté du mariage. Le mari, chef de la femme, comme Jésus-Christ l'est de l'Eglise.*

22. Que les femmes soient soumises à leurs maris, comme au Seigneur :

23. car le mari est le chef de la femme, comme Jésus-Christ est le chef de l'Eglise, qui est son corps, et dont il est aussi le Sauveur.

24. Comme donc l'Eglise est soumise à Jésus-Christ (1), de même aussi les femmes doivent être soumises en tout à leurs maris.

25. *Et* vous, maris, aimez vos femmes, comme Jésus-Christ a aimé l'Eglise, et s'est livré lui-même *à la mort* pour elle,

26. afin de la sanctifier, en la purifiant dans le baptême de l'eau, par la parole de vie,

27. pour la faire paraître devant lui pleine de gloire, n'ayant ni tache, ni ride, ni rien de semblable, mais étant sainte et irrépréhensible (2).

28. C'est ainsi que les maris aussi doivent aimer leurs femmes comme leurs propres corps. *En effet*, celui qui aime sa femme, s'aime soi-même :

29. car *elle est sa propre chair ; or*, jamais personne n'a haï sa propre chair ; mais il la nourrit et en prend soin, comme Jésus-Christ a soin de l'Eglise, *qui est sa propre chair :*

30. parce que nous sommes, *nous qui la composons*, les membres de son corps, *formés* de sa chair et de ses os. *Voilà le modèle sur lequel les maris doivent régler leur conduite à l'égard de leurs femmes, faisant pour elles ce que Jésus-Christ a fait pour son Eglise.*

31. C'est pourquoi l'homme abandonnera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme ; et ils ne seront tous deux qu'une seule chair.

32. Ce sacrement (3)est grand, mais je dis *qu'il est grand* en Jésus-Christ et en l'Eglise.

33. Quoiqu'il en soit, que chacun de vous aussi aime *ainsi* sa femme comme lui-même, *et comme Jésus-Christ a aimé son Eglise ;* et que la femme craigne et respecte son mari, *comme l'Eglise craint et respecte Jésus-Christ.*

---

(1) Ainsi, selon St. Paul, l'Eglise ne peut jamais désobéir à Jésus-Christ, et elle doit lui demeurer fidèle, toujours pure et sans tache, jusqu'à la fin des siècles. Malheur donc à ceux qui s'en séparent ! malheur à ceux qui l'accusent, la calomnient et la traitent d'idolâtre !

(2) Cela s'entend également de l'Eglise triomphante dans le ciel, où il n'entrera rien de souillé, et de l'Eglise militante sur la terre, laquelle est pure et sainte dans sa doctrine, dans ses sacremens, dans sa discipline et dans son culte.

(3) *Ce sacrement*, c'est-à-dire, cette union du mari et de la femme est un grand sacrement et un grand mystère, en ce qu'il représente l'union ineffable de Jésus-Christ avec l'Eglise son épouse.

CHAPITRE VI.

§. I. *Devoirs mutuels des enfans et des pères, des serviteurs et des maîtres.*

1. Vous, enfans, obéissez dans le Seigneur (1) à vos pères et à vos mères : car cela est juste.

2. Honorez votre père et votre mère (c'est le premier commandement auquel Dieu ait joint une promesse),

3. afin que vous soyez heureux, et que vous viviez long-temps sur la terre.

4. Et vous, pères, ne provoquez point vos enfans à la colère (2) ; mais élevez-les en les corrigeant et les instruisant selon le Seigneur *et selon les règles qu'il prescrit dans son évangile.*

5. Vous, serviteurs, obéissez à ceux qui sont vos maîtres selon la chair, avec crainte et tremblement, dans la simplicité de votre cœur, comme à Jésus-Christ même :

6. ne les servant pas seulement lorsqu'ils ont l'œil sur vous, comme si vous ne pensiez qu'à plaire aux hommes ; mais comme des serviteurs de Jésus-Christ, faisant de bon cœur la volonté de Dieu,

7. les servant avec affection, comme si vous serviez le Seigneur, et non les hommes,

8. sachant que chacun recevra du Seigneur la récompense de tout le bien qu'il aura fait, soit qu'il soit esclave, soit qu'il soit libre.

9. Et vous, maîtres, usez-en de même envers vos serviteurs, ne les traitant point *avec rudesse et* avec menaces, sachant que vous avez les uns et les autres un maître commun dans le ciel ; et il n'y a point en lui d'acception de personne : *il punira le mal partout où il le trouvera.*

§. II. *Armes spirituelles du chrétien contre les démons. Vigilance et persévérance dans la prière.*

10. Au reste, mes frères, fortifiez-vous dans le Seigneur et en sa vertu toute-puissante.

11. Revêtez-vous de toutes les armes de Dieu, afin que vous puissiez vous défendre des embûches *et des artifices* du diable.

12. Car nous avons à combattre non contre la chair et le sang (3), mais contre les principautés et les puissances, contre les princes du monde, c'est-à-dire, de ce siècle ténébreux (4), contre les esprits de malice répandus dans l'air.

13. C'est pourquoi prenez toutes les armes de Dieu, afin que

---

(1) C'est-à-dire, dans les choses qui sont conformes à la loi de Dieu : car l'obéissance qu'on doit aux hommes ne peut jamais aller jusqu'à faire ce que Dieu défend, ou omettre ce qu'il commande.

(2) Par un excès de rigueur, en les châtiant avec emportement et dureté ; d'où il arrive qu'au lieu de se corriger, ils deviennent plus indociles et plus méchans.

(3) C'est-à-dire, contre des hommes faibles et mortels.

(4) Ces principautés, ces puissances, ces princes de ténèbres, ce sont les démons. *Voyez la note sur le ch. II, v. 2.*

vous puissiez résister au jour mauvais *de la tentation*, et demeurer *fermes et* parfaits en toutes choses, *n'ayant rien omis pour vous bien défendre.*

14. Tenez-vous donc fermes, portant sur vos reins la ceinture de la vérité, et revêtus de la cuirasse de la justice,

15. ayant les pieds chaussés pour être tout prêts à aller annoncer l'évangile de paix :

16. vous servant en toutes choses du bouclier de la foi, afin de pouvoir *repousser et* éteindre tous les traits enflammés du malin esprit.

17. Prenez encore le casque du salut, *qui est l'espérance*, et l'épée spirituelle, qui est la parole de Dieu ;

18. invoquant Dieu en esprit en tout temps par toutes sortes de prières et de supplications, et veillant pour cela avec une persévérance continuelle, et priant pour tous les saints,

19. et pour moi *aussi*, afin que Dieu m'ouvrant la bouche, me donne des paroles pour annoncer avec confiance le mystère de l'évangile,

20. pour lequel je fais la fonction d'ambassadeur, même dans les chaînes où je suis, en sorte que j'en parle avec la liberté et la hardiesse que je dois.

21. Or, afin que vous sachiez l'état où je suis et ce que je fais, Tychique, notre cher frère et fidèle ministre du Seigneur, vous apprendra toutes choses ;

22. et c'est pour cela même que je l'ai envoyé vers vous, afin que vous sachiez ce qui nous concerne, et qu'il console vos cœurs.

23. Que Dieu le Père et le Seigneur Jésus-Christ donnent à nos frères la paix et la charité avec la foi.

24. *Et* que la grâce soit avec tous ceux qui aiment Notre-Seigneur Jésus-Christ d'un amour pur et incorruptible. Amen.



EPITRE
DE SAINT PAUL
AUX PHILIPPIENS (1).

——oooo——

CHAPITRE PREMIER.

§. I. *Amour de saint Paul pour les Philippiens. Désir de leur perfection.*

1. PAUL et Timothée, serviteurs de Jésus-Christ, à tous les saints en Jésus-Christ, qui sont à Philippes, aux évêques et aux diacres *qui se trouveront dans cette ville.*

2. Que Dieu notre Père et Jésus-Christ Notre-Seigneur vous donnent la grâce et la paix.

3. Je rends grâces à mon Dieu toutes les fois que je me souviens de vous,

4. priant toujours pour vous tous dans toutes mes prières avec joie,

5. à cause de l'aide que vous avez procurée à l'évangile *et aux ministres de l'évangile*, depuis le premier jour *qu'il vous a été annoncé*, jusqu'à présent.

6. Ayant cette ferme confiance que celui qui a commencé en vous cette bonne œuvre, *l'achèvera et* la perfectionnera jusqu'au jour de *l'avénement* de Jésus-Christ :

7. comme il est juste *aussi* que j'aie ce sentiment de vous tous, parce que je vous ai dans le cœur, comme ayant tous part à ma joie,

---

(1) Les Philippiens, peuple de Macédoine, furent convertis à la foi par St. Paul. Il alla leur prêcher l'évangile par une révélation particulière. Ils le reçurent avec beaucoup de joie, et y persévérèrent avec beaucoup de fermeté. Aussi l'apôtre conçut pour eux une affection singulière : ils furent les seuls de qui il voulut bien recevoir quelque secours dans ses besoins. Ils lui envoyèrent de quoi le soulager lorsqu'il était à Thessalonique ; et lorsqu'il fut prisonnier à Rome, ils lui députèrent Epaphrodite, leur évêque, pour l'assister dans ses liens. L'apôtre le leur renvoya peu de temps après, et le chargea de cette lettre, dans laquelle il les remercie de leur libéralité. Il les félicite de leur persévérance dans la foi : il les fortifie contre les docteurs judaïsans : il les console des maux qu'ils souffrent pour l'évangile, et leur recommande l'union, la paix, la charité et l'humilité, à laquelle il les anime par l'exemple de Jésus-Christ. Voilà en abrégé quel est le sujet de cette lettre, qui fut écrite de Rome environ l'an 62 de Jésus-Christ.

par celle que vous avez prise et à mes chaînes et à la défense et à l'affermissement de l'évangile.

8. Car Dieu m'est témoin combien je vous aime tous dans les entrailles de Jésus-Christ.

9. Et ce que je lui demande *principalement aussi*, est que votre charité croisse de plus en plus en science et en toute intelligence,

10. afin que vous discerniez ce qui est de meilleur *et de plus utile;* que vous soyez purs et sincères, et exempts de chute *et sans péché* jusqu'au jour *de l'avénement* de Jésus-Christ ;

11. que vous soyez remplis des fruits de justice par Jésus-Christ, à la gloire et à la louange de Dieu.

§. II. *Liens de saint Paul fortifient les fidèles. Vérité prêchée par esprit d'envie. Confiance de saint Paul.*

12. Or je veux que vous sachiez, mes frères, que l'état où je suis a servi à un plus grand progrès de l'évangile ;

13. en sorte que mes liens sont devenus célèbres dans toute la cour *de l'empereur* et dans tous les autres lieux *de la ville de Rome*, à la gloire de Jésus-Christ, *pour qui on a su que j'étais prisonnier* ;

14. et que plusieurs de nos frères en Notre-Seigneur, encouragés par mes liens, sont devenus plus hardis pour annoncer la parole de Dieu sans aucune crainte.

15. Il est vrai que quelques-uns prêchent Jésus-Christ par un esprit d'envie et de contention ; mais d'autres aussi le prêchent par une bonne volonté *et un saint zèle*.

16. Les uns prêchent Jésus-Christ par charité, sachant que j'ai été établi *de Dieu* pour la défense de l'évangile, *et voulant me donner la consolation de voir cette bonne œuvre se continuer, malgré la persécution que l'on me fait* ;

17. Et les autres le prêchent par un esprit de contention *et de jalousie*, avec une intention qui n'est pas pure, croyant me causer de l'affliction dans mes liens, *en me donnant le chagrin de les voir partager avec moi la gloire de prêcher l'évangile.*

18. Mais que m'importe ? Pourvu que Jésus-Christ soit annoncé en quelque manière que ce soit, soit par occasion *et par une piété apparente*, soit par un vrai zèle *et un amour sincère de la vérité*, je m'en réjouis et je m'en réjouirai *toujours*.

19. Car je sais que cela servira à mon salut par vos prières, et par le secours de l'esprit de Jésus-Christ, *qu'elles attireront sur moi et qui me fera la grâce de participer au mérite des travaux des autres, et de me les rendre utiles pour mon salut*,

20. selon mon attente et selon l'espérance où je suis, que je ne serai confondu en rien ; mais que Jésus-Christ sera encore glorifié avec toute liberté, maintenant comme toujours, dans mon corps, soit par ma vie, soit par ma mort.

21. Car Jésus-Christ est ma vie : *c'est par lui et pour lui que je vis*, et la mort m'est un gain. *Ainsi il m'est avantageux de vivre, et il m'est avantageux de mourir.*

§. III. *Saint Paul partagé entre Dieu et ses frères. Fermeté du chrétien. Grande grâce de souffrir pour Jésus-Christ.*

22. Que si pour moi c'est un avantage de vivre dans ce corps mortel, *travaillant pour Jésus-Christ, et un gain de mourir*, je ne sais que choisir.

23. Je suis pressé des deux côtés : *d'une part*, je désire d'être dégagé des liens du corps, et d'être avec Jésus-Christ, ce qui est sans comparaison le meilleur *pour moi ;*

24. mais, *de l'autre*, il est nécessaire pour vous que je demeure *encore* en cette vie.

25. Et ayant cette confiance *que je vous suis encore nécessaire*, je sais que je demeurerai *encore en cette vie*, et que je continuerai d'être avec vous tous pour votre avancement *spirituel* et pour la joie de votre foi :

26. *j'espère, dis-je, que Dieu me fera cette grâce*, afin que vos félicitations *et vos actions de grâces* à mon sujet abondent en Jésus-Christ à mon retour chez vous.

27. *Ne vous inquiétez donc pas pour moi ;* ayez soin seulement de vous conduire d'une manière digne de l'évangile de Jésus-Christ, afin que, soit que je vienne et que je vous voie, soit que je sois absent, j'entende dire que vous demeurez fermes dans un même esprit, travaillant de concert *et combattant tous d'un même cœur* pour la foi de l'évangile ;

28. et que vous n'êtes en rien intimidés par les efforts de vos adversaires *qui vous persécutent :* ce qui est pour eux la cause de leur perte, et pour vous celle de votre salut, *puisque c'est à ceux qui souffrent pour la justice, que le royaume des cieux appartient :* et cela vient de Dieu ; *c'est lui qui permet que vous soyez ainsi tourmentés.*

29. Car il vous a été donné pour Jésus-Christ, non-seulement de croire en lui ; mais encore de souffrir pour lui :

30. vous trouvant dans le même combat *et les mêmes souffrances* où vous m'avez vu, et où vous entendez dire que je suis *encore* maintenant.

CHAPITRE II.

§. I. *Union et consolation en Jésus-Christ. Fruit des disputes. Se mettre au-dessous les uns des autres.*

1. Si donc il y a quelque consolation *que je puisse attendre de vous* en Jésus-Christ, s'il y a quelque soulagement *que je puisse trouver* dans la charité *qu'il vous inspire*, s'il y a quelque union d'esprit *entre nous*, s'il y a *dans vos cœurs* quelque tendresse et quelque compassion *pour moi*,

2. rendez ma joie pleine *et entière*, n'ayant tous qu'un même esprit, une même charité, une même âme et les mêmes sentimens ;

3. ne faisant rien par un esprit de contention ni de vaine gloire ; mais chacun, par humilité, croyant les autres au-dessus de soi ;

4. chacun considérant *et cherchant* non ses propres intérêts, mais ceux des autres.

§. II. *Entrer dans les sentimens de Jésus-Christ, qui étant Dieu, s'est fait homme. Attendre sa gloire.*

5. Car vous devez etre *dans la même disposition et* dans le même sentiment où a été Jésus-Christ,

6. qui, ayant la forme, *c'est-a-dire, la nature* de Dieu, n'a point cru que ce fût pour lui une usurpation d'être égal (1) à Dieu ;

7. mais, *cependant, oubliant en quelque sorte sa propre gloire, et ne pensant qu'au salut des hommes*, il s'est anéanti lui-même, en prenant la forme *ou la nature* d'esclave (2), étant devenu semblable aux hommes et reconnu pour homme dans son apparence extérieure. *Et non-seulement il s'est anéanti jusqu'a se faire homme*,

8. *mais* il s'est *encore* humilie lui-même *dans cet état, en renonçant a sa propre volonté, et* se rendant obeissant jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort de la croix.

9. C'est pourquoi aussi Dieu l'a élevé *par-dessus toutes choses*, et lui a donné un nom qui est au-dessus de tout nom,

10. afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse dans le ciel, sur la terre et dans les enfers (3),

11. et que toute langue confesse que le Séigneur Jésus-Christ est dans la gloire de Dieu le Père.

§. III. *Crainte utile. Dieu donne le vouloir et le faire. Saints, astres du monde. Zèle de saint Paul.*

12. *Que cet exemple de l'humilité et de l'obeissance de Jesus-Christ si bien récompensées, vous encourage á obéir à Dieu et a lui être fidèles :* c'est pourquoi, mes bien-aimés, comme vous avez toujours été obéissans, ayez soin, non-seulement lorsque je suis présent parmi vous, mais encore plus lorsque j'en suis absent, d'opérer votre salut avec crainte et tremblement.

13. Car c'est Dieu qui opère en vous le vouloir et le faire, selon qu'il lui plaît (4).

14. Or faites toutes choses sans murmure et sans hésitation ni contestation,

15. afin que vous soyez sans reproche, et des enfans de Dieu

---

(1) C'est-à-dire, de s'égaler à Dieu, de se croire et de se dire, comme il le fait, égal à Dieu

(2) C'est-à-dire, la nature de l'homme qui, par sa nature, est *l'esclave* de Dieu.

(3) S'il convient de donner quelque marque de respect en entendant prononcer le nom de son souverain, ne convient-il pas de donner aussi des marques de respect au nom adorable de Jésus ? Et s'il est permis d'honorer son nom, pourquoi ne le serait-il pas d'honorer sa croix ?......

(4) Sans la grâce de Dieu nous ne pouvons ni vouloir, ni entreprendre, ni faire rien de méritoire dans l'ordre du salut.

sans déguisement, irrépréhensibles au milieu d'une nation dépravée et corrompue, parmi laquelle vous brillez comme des astres dans le monde,

16. portant en vous la parole de vie *que je vous ai annoncée, et la gardant jusqu'à la fin*, pour ma gloire au jour de *l'avénement de* Jésus-Christ, pour montrer que je n'ai pas couru en vain ni travaillé en vain *parmi vous*.

17. *C'est ce que je souhaite avec ardeur*, mais *avec une telle ardeur, que*, si même je suis immolé sur le sacrifice de votre foi, je me réjouis et je vous en félicite tous (1).

18. Et vous aussi réjouissez-vous en, et félicitez-vous en avec moi, *comme d'une chose qui nous serait avantageuse, et a vous et à moi*.

§. IV. *Vertu de Timothée. Tous se cherchent eux-mêmes, non Jésus-Christ. Louanges d'Epaphrodite.*

19. Or j'espère qu'avec la grace du Seigneur Jésus, je vous enverrai bientôt Timothée, afin que je sois aussi consolé, quand j'aurai appris l'état où vous êtes.

20. Car je n'ai personne qui soit, autant que lui, uni avec moi d'esprit et de cœur, ni qui s'intéresse pour vous avec une affection aussi sincère.

21. Car tous (2) cherchent leurs propres intérêts, et non ceux de Jésus-Christ.

22. Or sachez ce qu'il est par cette preuve, qu'il a servi avec moi dans la prédication de l'évangile, comme un fils sert son père.

23. J'espère donc vous l'envoyer aussitôt que j'aurai vu le cours que prendront mes affaires.

24. Et j'ai cette confiance dans le Seigneur, que j'irai moi-même aussi vous voir bientôt.

25. Mais j'ai cru nécessaire de vous envoyer Epaphrodite, mon frère *en Jésus-Christ*, mon aide dans mon ministère et mon compagnon dans mes combats, qui est votre apôtre, et qui m'a servi dans mes besoins; *j'ai cru, dis-je, qu'il était nécessaire de vous l'envoyer*,

26. parce qu'il désirait de vous voir tous; et il était affligé de ce que vous aviez su sa maladie.

27. Car il a été en effet malade jusqu'à la mort; mais Dieu a eu pitié de lui, et non-seulement de lui, mais aussi de moi; *et il a bien voulu lui conserver la vie*, afin que je n'eusse pas affliction sur affliction.

28. Je me suis donc hâté de *vous* l'envoyer, afin que vous soyez de nouveau dans la joie en le voyant, et que je ne sois plus dans la peine *où j'étais, en voyant l'inquiétude que vous donnait sa maladie*.

29. Recevez-le donc avec toute la joie possible dans le Seigneur,

---

(1) C'est-à-dire: Si après avoir offert à Dieu le sacrifice de votre foi, il faut encore que mon sang soit répandu sur cette victime pour la rendre plus agréable à Dieu, et que je meure pour consommer ce sacrifice et achever l'œuvre de votre salut, je le ferai avec joie, et je vous invite a vous en réjouir avec moi.

(2) C'est-à-dire, la plupart, le plus grand nombre.

et honorez de telles personnes. *Il le mérite véritablement :*

30. car c'est pour l'amour de Jésus-Christ qu'il a été si près de la mort, ayant exposé sa vie *sans aucun ménagement*, pour me rendre les services que vous ne pouviez me rendre vous-mêmes.

CHAPITRE III.

§. I. *Chrétiens, vrais circoncis. Justice de la loi et de la foi. Société des souffrances de Jésus-Christ.*

1. Au reste, mes frères, réjouissez-vous dans le Seigneur, *quelque chose qui arrive à vous ou à vos amis, étant persuadés qu'il conduit tout pour la gloire de son nom et pour le salut de ses élus*. Il ne m'est pas pénible, et il vous est avantageux que je vous écrive les mêmes choses.

2. *C'est pourquoi je vous répète encore ici l'avis que je vous ai déjà donné touchant les faux apôtres :* Gardez-vous des chiens (1), gardez-vous des mauvais ouvriers, gardez-vous des faux circoncis(2).

3. Car c'est nous qui sommes les vrais circoncis (3), nous qui servons Dieu en esprit, et qui nous glorifions *seulement* en Jésus-Christ, *attendant de lui toute notre justice et notre sanctification*, n'ayant point confiance dans la chair, *c'est-à-dire, dans les cérémonies de la loi*.

4. Ce n'est pas que je ne puisse avoir confiance aussi dans la chair. *Et* si quelqu'autre semble pouvoir se confier dans la chair, je le puis encore plus que lui,

5. ayant été circoncis au huitième jour, étant de la race d'Israël, de la tribu de Benjamin, hébreux, né de pères hébreux, pharisien pour la manière d'observer la loi, *et ayant fait profession de la garder dans toute son étendue ;*

6. pour ce qui est du zèle *pour le judaïsme*, en ayant eu jusqu'à persécuter l'Eglise de Dieu ; et pour ce qui est de la justice de la loi, ayant mené une vie irréprochable.

7. Mais les choses qui m'étaient un gain, *et que je considérais alors comme un avantage*, je les ai considérées depuis, en regardant Jésus-Christ, comme des pertes *et des désavantages*.

8. Et, en effet, j'estime que tout n'est qu'une perte, au prix de cette haute science de Jésus-Christ mon Seigneur, pour l'amour duquel je me suis privé de toutes choses ; et je les regarde comme du fumier, afin que je gagne Jésus-Christ.

9. et que je sois trouvé en lui, n'ayant point ma propre justice, qui vient de la loi ; mais ayant celle qui vient de la foi en Jésus-

---

(1) *Chiens* : les Juifs donnaient par mépris ce nom aux gentils ; mais ils le méritaient eux-mêmes, depuis qu'ils ne cessaient de décrier l'évangile et les ministres de Jésus-Christ. St. Paul donne ici ce nom aux faux docteurs qui voulaient introduire le judaïsme dans la religion chrétienne.

(2) C'est-à-dire, des Juifs ou des chrétiens judaïsans.

(3) Parce qu'il n'y a plus d'autre circoncision nécessaire que la circonci-

Christ (1), cette justice qui vient de Dieu par la foi (2),

10. et que je connaisse Jésus-Christ avec la vertu de sa résurrection et la participation de ses souffrances; étant rendu conforme à sa mort,

11. pour tâcher de parvenir à la *bienheureuse* résurrection des morts.

§. II. *Saint Paul ne se croit pas arrivé à la perfection: il y court. Ennemis de la croix. Conduite spirituelle des pasteurs. Modèles des disciples.*

12. *Quand je dis que je me suis privé de toutes choses pour obtenir ces avantages*, ce n'est pas que j'aie déjà atteint le but (3) *qui m'est proposé*, ou que je sois déjà parfait; mais je poursuis ma course, pour tâcher de parvenir où Jésus-Christ m'a destiné en me prenant *à son service.*

13. *Non*, mes frères, je ne pense point avoir encore atteint le but (4) *où je tends;* mais je m'applique à une chose unique, c'est qu'oubliant ce qui est derrière moi, et m'avançant vers ce qui est devant moi (5),

14. je cours incessamment vers le but de la carrière, pour emporter le prix de la félicité du ciel, à laquelle Dieu nous a appelés par Jésus-Christ.

15. Tout ce que nous sommes donc de parfaits, soyons dans ce sentiment, *nous regardant toujours comme fort éloignés de l'état de perfection que Dieu demande de nous.* Et si vous avez quelqu'autre sentiment *de vous-mêmes*, *j'espère que* Dieu vous découvrira aussi *et vous inspirera* celui-ci.

16. Cependant, à l'égard de ce à quoi nous sommes parvenus, *et des connaissances que Dieu nous a déjà données*, ayons les mêmes sentimens, et demeurons dans la même règle.

17. Mes frères, soyez mes imitateurs, et considérez ceux qui se conduisent selon le modèle que vous avez vu en nous, *les prenant pour exemple, et vous éloignant des autres.*

18. Car il y en a plusieurs, *qui se conduisent bien différemment*,

---

sion du cœur, que Jésus-Christ a enseignée, laquelle consiste dans le retranchement des désirs déréglés. *Voyez ép. aux Rom. ch. II, v.* 29.

(1) C'est-à-dire, non avec une justice fondée sur la lettre seule de la loi et sur les forces naturelles de l'homme, mais avec une justice fondée sur la foi en Jésus-Christ et sur ses mérites

(2) C'est-à-dire, dont la foi est le commencement et la racine, et dont l'Esprit de Dieu est le principe.

(3) C'est-à-dire, à un degré de sainteté qui me rende parfaitement semblable à Jésus-Christ.

St. Chrysostôme fait remarquer ici, 1° qu'il ne suffit pas de croire ou d'avoir la vrai foi, mais que nous devons encore travailler sans cesse à nous avancer dans la voie de la perfection; 2° que St. Paul ne se croyait pas absolument assuré de son salut: quelle serait donc notre présomption à nous, si nous croyions déjà en être certains, et si nous négligions les bonnes œuvres qui peuvent l'assurer. *Voyez 2de ép. de St. Pierre, ch. I, v.* 10.

(4) Tout ce que dit ici St. Paul est une allusion aux athlètes qui couraient dans les lices pour remporter le prix. *Voyez 1ère ép. aux Cor. ch. IX, v.* 24.

(5) C'est-à-dire: A l'exemple des athlètes qui, en courant dans la carrière, ne regardent jamais derrière eux et ne pensent qu'à gagner le but, j'oublie tout ce que j'ai fait et tout ce que j'ai souffert, et je ne pense qu'à ce qui me reste à faire.

dont je vous ai souvent dit, et dont je vous dis maintenant en pleurant, qu'ils sont ennemis de la croix de Jésus-Christ;

19. dont la fin sera la damnation, qui font leur Dieu de leur ventre, qui mettent leur gloire dans leur propre honte, et qui ne pensent qu'aux choses de la terre.

20. Mais pour nous, nous vivons déjà dans le ciel, *comme en étant citoyens par l'espérance que Dieu nous a donnée d'avoir un jour ce bonheur: et* c'est de là aussi que nous attendons le Sauveur Notre-Seigneur Jésus-Christ,

21. qui transformera notre corps, tout vil et abject qu'il est, en le rendant semblable à son corps glorieux par l'opération *de cette puissance*, par laquelle il peut s'assujétir toutes choses, *et faire tout ce qui lui plaît.*

CHAPITRE IV.

§. I. *Joie en Dieu. Modestie. Prière. Paix. Devoirs généraux des chrétiens.*

1. C'EST pourquoi, mes frères très-chers et très-désirés, qui êtes ma joie et ma couronne, continuez, mes bien-aimés, et demeurez fermes dans le Seigneur, *étant persuadés que votre fidélité ne demeurera pas sans récompense.*

2. Je prie *donc* Evodie, et je conjure Syntyche, d'être unies de sentimens dans le Seigneur.

3. Je vous prie aussi, vous *qui avez été* mon fidèle compagnon *dans mes travaux*, de les assister, elles qui ont travaillé avec moi pour *l'établissement de* l'évangile, avec Clément et les autres qui m'ont aidé dans mon ministère, dont les noms sont écrits dans le livre de vie.

4. Réjouissez-vous sans cesse dans le Seigneur: je le dis encore une fois, réjouissez-vous.

5. Que votre modestie (1) soit connue de tous les hommes. Le Seigneur est proche, *et il viendra bientôt vous donner la récompense qu'il nous a promise.*

6. Ne vous inquiétez de rien; mais en toutes choses *et en quelque état que vous soyez*, présentez à Dieu vos demandes par des prières et des supplications accompagnées d'actions de grâces.

7. Et que la paix de Dieu, qui surpasse toute intelligence *et tout sentiment*, garde vos cœurs et vos esprits en Jésus-Christ.

8. Au reste, mes frères, tout ce qui est vrai, tout ce qui est honnête, tout ce qui est juste, tout ce qui est saint, tout ce qui est aimable, tout ce qui est de bonne réputation, *d'édification et de bonne odeur*, tout ce qui est vertueux et tout ce qui est louable dans les mœurs, que ce soit là l'objet de vos pensées.

---

(1) C'est-à-dire, votre modération, votre douceur à l'égard de ceux mêmes qui vous maltraitent.

§. II. *Saint Paul sait vivre dans la nécessité et dans l'abondance. Il peut tout en Jésus-Christ. Il aime leur don pour eux, et non pour lui.*

9. Pratiquez et ce que vous avez appris, et ce que vous avez reçu de moi, et ce que vous avez entendu dire de moi, et ce que vous avez vu en moi ; et le Dieu de paix sera avec vous.

10. Or j'ai reçu une grande joie en Notre-Seigneur de ce qu'enfin vous avez renouvelé les sentimens *de charité* que vous aviez pour moi, *non que vous ne les eussiez toujours dans le cœur ;* mais vous n'aviez pas d'occasion de les faire paraître *et de m'en donner des marques.*

11. Ce n'est pas à cause de mon besoin, *ni dans le désir d'être soulagé*, que je par.e de la sorte : car j'ai appris à me contenter de l'état où je me trouve.

12. Je sais vivre dans l'humiliation, *dans la pauvreté*, je sais aussi vivre dans l'abondance : *ayant éprouvé de tout*, je suis fait à tous les lieux et à toutes choses ; et à être rassasié, et à avoir faim, et à être dans l'abondance, et à être dans l'indigence.

13. Je puis tout en celui qui me fortifie.

14. Vous avez bien fait néanmoins en m'assistant dans la tribulation où je suis, *et de l'adoucir par vos libéralités.*

15. Or vous savez, mes frères de Philippes, qu'au commencement de la prédication, quand je partis de Macédoine, aucune autre Eglise ne m'assista de rien qui mérite d'être compté, excepté vous seuls,

16. qui m'avez envoyé deux fois à Thessalonique de quoi satisfaire à mes besoins.

17. *Si je parais si sensible aux bienfaits que j'ai reçus de vous*, ce n'est pas que je désire vos dons, *et que je veuille me les attirer par cette reconnaissance affectée ;* mais *c'est parce que* je désire le fruit abondant qui en reviendra pour votre compte (1).

18. Mais *maintenant* j'ai tout *ce que vous m'avez envoyé*, et je suis dans l'abondance : je suis comblé de biens, depuis que j'ai reçu d'Epaphrodite ce que vous m'avez envoyé, *comme* une *oblation d'*excellente odeur, *comme* une hostie que Dieu accepte *volontiers*, et qui lui est agréable.

19. Que mon Dieu, selon ses richesses, remplisse tous vos besoins, *pour récompenser votre charité ;* qu'il vous donne *encore* sa gloire par Jésus-Christ.

20. Et gloire à Dieu notre père dans tous les siècles des siècles. Amen.

21. Saluez *de ma part* tous les saints en Jésus-Christ.

22. Les frères qui sont avec moi vous saluent : tous les saints vous saluent, mais principalement ceux qui sont de la maison de César.

23. La grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ soit avec votre esprit. Amen.

---

(1) Il entend la récompense éternelle qu'ils en recevront.

EPITRE
DE SAINT PAUL
AUX COLOSSIENS (1).

——oooo——

CHAPITRE PREMIER.

§. I. *Obéissance, sagesse, vie digne de Dieu. Patience et joie des chrétiens. Jésus-Christ, image de Dieu: Tout créé par lui. Chef de l'Eglise.*

1. PAUL, apôtre de Jésus-Christ, par la volonté de Dieu, et Timothée son frère,

2. aux saints et aux frères fidèles en Jésus-Christ, qui sont à Colosses.

3. Dieu notre père et Jésus-Christ Notre-Seigneur vous donnent la grâce et la paix. Nous rendons grâces à Dieu, qui est le père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, priant sans cesse pour vous,

4. depuis que nous avons appris *quelle est* votre foi en Jésus-Christ, et la charité que vous avez envers tous les saints,

5. à cause de l'espérance qui vous est réservée dans le ciel, et dont vous avez été instruits par la parole très-véritable de l'évangile,

6. qui est parvenu jusqu'à vous, comme il est aussi répandu dans tout le monde, où il fructifie et croît, ainsi qu'il a fait parmi vous,

---

(1) Les Colossiens, peuple de la grande Phrygie, avaient été convertis à la foi par Epaphras, disciple des apôtres; mais de faux docteurs, qui mêlaient la philosophie de Platon et la loi de Moïse avec l'évangile de Jésus-Christ, vinrent peu de temps après prêcher aux Colossiens la nécessité des observances légales, et leur enseigner à honorer les anges par un culte superstitieux.

Epaphras, qui se trouva prisonnier à Rome avec St. Paul, l'avertit du danger auquel la foi des Colossiens se trouvait exposée. L'apôtre ne les avait point vus, et ne leur avait point prêché l'évangile; cependant il crut devoir leur écrire contre les illusions de cette fausse doctrine. Il leur écrivit donc cette lettre, dans laquelle il règle le culte qu'on doit rendre aux anges, en faisant connaitre qu'ils sont soumis à Jésus-Christ comme à leur chef. Il montre ensuite la vanité de la philosophie humaine, l'inutilité des cérémonies judaïques et la fausseté de la religion des anges. Il les exhorte ensuite à demeurer fermes dans la foi, à pratiquer les vertus chrétiennes, et à remplir leurs devoirs, chacun dans son état. Il en fait un assez grand détail dans les deux derniers chapitres de cette lettre, qui fut écrite de Rome, où l'apôtre était prisonnier, environ l'an 62 de Jésus-Christ, et portée par Tychique et Onésime, que l'apôtre envoyait à Colosses.

depuis le jour que vous l'avez entendu, et que vous avez connu la grâce de Dieu dans la vérité(1),

7. comme vous en avez été instruits par Epaphras, notre très-cher compagnon dans le service *de Dieu;* qui est un fidèle ministre de Jésus-Christ pour vous,

8. et qui nous a appris aussi votre charité toute spirituelle, *et dont l'Esprit-Saint est lui-même le principe.*

9. C'est pourquoi, depuis le jour que nous avons su ces choses, nous ne cessons point de prier pour vous, et de demander à Dieu que vous soyez remplis de la connaissance de sa volonté dans toute la sagesse et toute l'intelligence spirituelle *qui vous est nécessaire,*

10. afin que vous vous conduisiez d'une manière digne de Dieu, tâchant de lui plaire en toutes choses, portant des fruits de toutes sortes de bonnes œuvres, et croissant en la connaissance de Dieu;

11. étant remplis de force selon la puissance de sa gloire, pour souffrir en toute patience, douceur et constance avec joie;

12. rendant grâces à Dieu le père, qui nous a rendus dignes d'avoir part à l'héritage des saints dans la lumière;

13. qui nous a arrachés à la puissance des ténèbres, et nous a transférés dans le royaume de son fils bien-aimé,

14. en qui nous avons la rédemption par son sang, la rémission de nos péchés;

15. qui est l'image *parfaite* du Dieu invisible, *son verbe co-éternel et consubstantiel,* qui est né avant toutes les créatures:

16. car tout a été créé par lui dans le ciel et dans la terre, les choses visibles et invisibles, soit les trônes, soit les dominations, soit les principautés, soit les puissances (2) *qui sont dans les cieux:* tout a été créé par lui et pour lui;

17. et *ainsi* il est *lui-même* avant tous, et toutes choses subsistent par lui.

18. Et c'est lui qui est le chef *et la tête* du corps de l'Eglise, *dont tous les fidèles sont les membres;* qui est le principe *de la résurrection,* le premier né d'entre les morts (3), afin qu'il ait la primauté en toutes choses (4);

19. parce qu'il a plu à Dieu que toute plénitude résidât en lui, *qu'il fût la source et le principe de toutes les grâces qu'il voulait répandre sur nous;*

20. et de réconcilier par lui toutes choses avec soi, ayant pacifié, par le sang qu'il a répandu sur la croix, tant ce qui est sur la terre, que ce qui est dans le ciel, *c'est-à-dire, les hommes et les anges, que le sang de Jésus-Christ a réunis, ayant réconcilié les hommes avec Dieu.*

---

(1) St. Augustin prouve par ce texte que l'Eglise doit toujours croître et se répandre dans tout le monde; par conséquent qu'elle doit toujours subsister et être toujours visible: ce qui renverse les vains systèmes des novateurs modernes.

(2) Ce sont différens ordres d'anges.

(3) C'est-à-dire, le premier de tous les justes qui soit ressuscité à une vie glorieuse et immortelle, le principe et le modèle de la résurrection des justes.

(4) *Le premier en tout:* comme Dieu il est le principe de toute créature; comme homme il est le chef de l'Eglise.

§. II. *Chrétiens, saints devant Dieu, immobiles, sages, parfaits. Saint Paul accomplit ce qui reste à souffrir à Jésus-Christ.*

21. Vous étiez *aussi* vous-mêmes autrefois éloignés *de Dieu*, et votre esprit abandonné à des œuvres criminelles vous rendait ses ennemis ;

22. mais maintenant Jésus-Christ vous a réconciliés *avec son père* dans son corps mortel, par sa mort, pour vous présenter saints, sans tache et irrépréhensibles devant lui, *et pour vous faire paraître au jour du jugement dernier avec cette sainteté et cette pureté, comme vous y paraîtrez en effet*,

23. si toutefois vous demeurez dans la foi, étant fondés et stables, et inébranlables dans l'espérance de l'évangile que vous avez entendu, qui a été prêché à toute créature qui est sous le ciel, et dont j'ai été fait ministre,

24. moi Paul, qui me réjouis maintenant dans les souffrances que j'endure pour vous, et qui accomplis dans ma chair ce qui reste des souffrances de Jésus-Christ (1), *en souffrant moi-même* pour *la formation de* son corps, qui est l'Eglise,

25. de laquelle j'ai été fait ministre, selon la dispensation de Dieu qui m'a été donnée envers vous *autres gentils*, afin que j'accomplisse la parole de Dieu ;

26. *cette parole qui est* le mystère qui a été caché dans tous les siècles et dans tous les âges *qui ont précédé*, et qui maintenant a été découvert à ses saints (2),

27. auxquels Dieu a voulu faire connaître *quelles sont* les richesses de la gloire de ce mystère dans les gentils, qui est Jésus-Christ, *que vous avez reçu par la foi, et* qui est en vous l'espérance de la gloire :

28. *Jésus-Christ, dis-je*, que nous annonçons, reprenant tous les hommes *de leurs péchés*, et instruisant tous les hommes dans toute la sagesse *et la connaissance de la religion chrétienne*, afin que nous présentions *à Dieu* tous les hommes *rendus* parfaits en Jésus-Christ.

---

(1) Tout ce que Jésus-Christ avait à souffrir en sa propre personne a été accompli par sa mort sur la croix ; de sorte qu'il ne manque rien, ni à l'intégrité de son sacrifice, ni à l'entière et surabondante réconciliation qu'il nous a méritée en mourant pour nous. Mais l'apôtre le considère ici comme chef de l'Eglise, avec laquelle il ne fait qu'un seul Christ et comme une seule personne. Or les souffrances de Jésus-Christ, considéré de cette sorte, ne sont point accomplies. Comme ses membres ne doivent, à son exemple, entrer dans la gloire que par la voie des souffrances, tant qu'il y aura sur la terre des membres de Jésus-Christ, il est vrai de dire qu'il lui reste quelque chose à souffrir. Les douleurs qu'il a ressenties, et celles que ressentent ses membres, ne sont pour ainsi dire qu'une seule et même passion qui s'accomplit dans la suite des siècles. St. Paul fait l'application de cette vérité à lui-même, comme *ministre du corps de Jésus-Christ qui est l'Eglise ;* parce qu'en effet les travaux qu'il souffrait pour l'Eglise, dans l'exercice de ce ministère, faisaient partie de ceux de Jésus-Christ, et en était comme le supplément ; et parce que Jésus-Christ lui-même, vivant dans son apôtre, achevait par lui ce qu'il avait commencé pendant qu'il était sur la terre.

(2) *Voyez ép. aux Eph. ch. III, v.* 5.

29. C'est aussi à quoi je travaille, combattant, selon la force qu'il produit en moi par sa puissance, *pour l'instruction, la sanctification et le salut de tous les hommes, qui me sont tous très-chers.*

CHAPITRE II.

§. I. *Trésor de science en Jésus-Christ. Etre enraciné et fondé en lui. La foi s'accroît par l'action de grâce.*

1. CAR je veux que vous sachiez, *mes frères*, quelle sollicitude j'ai pour vous, pour ceux qui sont à Laodicée et pour tous ceux qui ne me connaissent point de visage, et qui ne m'ont jamais vu, *et avec quelle ardeur je souhaite que Dieu les comble de ses grâces*,

2. afin que leurs cœurs soient consolés, étant unis ensemble par la charité, et remplis de toutes les richesses de la plénitude de l'intelligence (1), pour connaître le mystère de Dieu le Père et de Jésus-Christ *son Fils ;*

3. en qui tous les trésors de la sagesse et de la science *divines* sont renfermés.

4. Or je dis ceci afin que personne ne vous trompe par la sublimité des discours, *ce qui serait pour moi le sujet d'une vraie douleur.*

5. Car, bien que je sois absent de corps, je suis néanmoins avec vous en esprit, voyant avec joie l'ordre qui règne parmi vous, et la fermeté de votre foi en Jésus-Christ.

6. Marchez donc en Jésus-Christ Notre-Seigneur, comme vous l'avez appris,

7. étant enracinés en lui et édifiés sur lui comme sur votre fondement, et confirmés dans la foi qui vous a été enseignée, croissant de plus en plus en lui par de continuelles actions de grâces.

§. II. *Se garder des séducteurs et des philosophes. Circoncision spirituelle. Hommes délivrés, démons désarmés par la croix.*

8. Prenez garde que personne ne vous en impose *et ne vous séduise* par la philosophie et par de vaines subtilités, selon les traditions des hommes (2) et selon les principes d'une science mondaine, et non selon *la doctrine de* Jésus-Christ, *auquel seul nous devons nous attacher, et de qui seul nous devons attendre toute notre lumière, notre justice et notre sainteté :*

(1) C'est-à-dire, le mystère par lequel Dieu le Père nous a donné Jésus-Christ son Fils pour nous sauver.

(2) L'apôtre parle ici des traditions juives et des vaines observances que les pharisiens avaient ajoutées à la loi de Moïse, et que Jésus-Christ condamne. (Voyez St. Matth. ch. XV, v. 6, et St. Marc, ch. VII, v. 9). Il est évident que St. Paul ne pouvait condamner les traditions des apôtres, qui sont celles de l'Eglise, qu'il recommande lui-même, en tant d'endroits de ses épîtres, de tenir et de garder fidèlement. *Voyez note sur St. Marc, ch. VII, v. 9.*

9. car c'est en lui que la plénitude de la divinité habite corporellement (1) : *c'est lui qui est la source de toutes grâces, de toutes connaissances et de toutes lumières;*

10. et c'est en lui *et par lui seul* que vous en êtes remplis, lui qui est le chef de toute principauté et de toute puissance *qui sont dans les cieux ; qui leur communique tout ce qu'elles ont de grâce, de force, de lumière, d'éclat et de gloire :*

11. c'est en lui aussi que vous avez été circoncis d'une circoncision qui n'est pas faite par la main des hommes, qui consiste dans le dépouillement du corps charnel ; mais de la circoncision de Jésus-Christ, *qui se fait, par l'Esprit de Dieu, dans le cœur de l'homme, et qui consiste dans le retranchement du péché :*

12. ayant été ensevelis avec lui dans le baptême (2) *pour mourir au péché;* en qui aussi vous êtes ressuscités *à la grâce et à la justice* par la foi en l'opération de Dieu qui l'a ressuscité d'entre les morts.

13. Et lorsque vous étiez morts dans vos péchés et dans l'incirconcision de votre chair, *assujétis à la concupiscence et à ses mouvemens déréglés*, il vous a fait revivre avec lui, vous pardonnant tous vos péchés, *vous donnant la force de vaincre vos passions charnelles, et vous déchargeant du joug de la loi qu'il a abolie :*

14. effaçant la cédule du décret (3) *de notre condamnation* qui était contre nous, qui nous était contraire, et il l'a *entièrement* abolie, l'attachant à la croix :

15. et dépouillant les principautés et les puissances *des ténèbres qui nous tenaient assujétis, à cause du péché dont nous étions souillés*, il les a exposées en spectacle avec une pleine assurance, triomphant d'elles ouvertement (4), *après les avoir vaincues* en lui-même (5).

§. III. *Contre les observations judaïques des viandes et des jours, et le faux culte des anges.*

16. Que personne donc ne vous condamne *à présent* pour le manger ou pour le boire, ou sur le sujet d'un jour de fête, de nouvelle lune et des jours de sabbat (6), *et de toutes les autres observances légales :*

17. choses qui ne sont que

(1) C'est-à-dire, substantiellement et non pas seulement par son opération ou par une habitation de grâce, comme dans les justes ; mais par une union si intime, qu'en lui Dieu et l'homme ne sont qu'un seul Christ, une seule personne.

(2) *Voyez note sur l'ép. aux Rom. ch. VI, v. 4.*

(3) Cette *cédule du décret*, c'est, suivant la commune interprétation, la sentence de mort portée contre Adam et toute sa postérité. Jésus-Christ l'a entièrement abolie et effacée de son sang sur la croix.

(4) St. Paul marque par ces expressions la victoire complète que Jésus-Christ a remportée sur les puissances de l'enfer. Il fait allusion à la coutume des Romains, chez qui les captifs de l'armée vaincue étaient donnés en spectacle, pour servir d'ornement au triomphe.

(5) Ou *par lui-même*, par sa propre force, sans avoir eu besoin du secours de personne.

(6) Quelques sectaires fanatiques, par ignorance ou autrement, ont employé ce texte pour prouver que St. Paul condamne les fêtes qui s'observent dans l'Eglise ; mais il est évident, com-

l'ombre des choses à venir ; mais le corps, *la vérité*, *la réalité*, en est en Jésus-Christ, *comme en celui qui donne la vraie justice, qu'elles ne faisaient que figurer.*

18. *Attachez-vous donc uniquement à lui*, *et* que personne ne vous séduise en affectant de paraître humble par un culte *superstitieux* des anges (1), *et vous y engageant avec lui*, se mêlant de parler des choses qu'il ne sait point, étant vainement enflé de sa prudence charnelle,

19. et ne demeurant pas attaché au chef (2) duquel tout le corps *de l'Eglise*, recevant l'influence *de la grâce* par *les sacremens qui sont comme* les vaisseaux qui en joignent et lient toutes les parties, s'entretient et s'augmente par l'accroissement de *foi*, *d'espérance et de charité envers* Dieu.

20. Si donc vous êtes morts, *par votre baptême* avec Jésus-Christ, à ces premières *et plus grossières* instructions du monde, pourquoi parlez-vous encore d'ordonnances *charnelles*, comme si vous viviez dans le monde (3) ?

21. Ne touchez pas, *dit-on*, *à une telle chose ;* ne goûtez pas *de ceci ;* ne maniez pas *cela :*

22. choses qui toutes périssent par l'usage qu'on en fait (4), qui sont *établies* selon les ordonnances et les doctrines des hommes ;

23. qui ont à la vérité quelque apparence de sagesse dans leur superstition et leur humilité affec-

---

me le remarque St. Augustin, que l'apôtre ne condamne ici que les distinctions légales des viandes pures et impures, et les fêtes juives des nouvelles lunes, que les faux docteurs voulaient introduire parmi les chrétiens.

(1) St. Paul parle ici de certains hérétiques qui honoraient les anges comme les créateurs du monde, et qui enseignaient que, Dieu étant inaccessible aux hommes, il fallait s'adresser à lui par la médiation des anges.

(2) C'est-à-dire, à Jésus-Christ qui est le chef et la tête de l'Eglise, et de qui chaque membre reçoit la vie, la nourriture et l'accroissement. C'est ce que ne voulaient pas reconnaitre les hérétiques dont il parle. Et c'est ce qui met une grande différence entre le culte impie qu'ils rendaient aux anges, comme médiateurs entre Dieu et les hommes, et la vénération religieuse que nous avons pour ces esprits bienheureux, en reconnaissant qu'ils ne sont que les ministres de Dieu ; que Jésus-Christ est leur seigneur comme il est le nôtre, et que c'est lui seul qui est notre unique médiateur, par qui nous pouvons avoir accès auprès de Dieu. Il faut donc être ou bien ignorant ou de bien mauvaise foi pour trouver, dans ce que dit St. Paul contre le culte superstitieux des anges, une objection contre la coutume des catholiques d'honorer les anges et les saints d'un *culte de vénération*, et de les invoquer comme les amis de Dieu, qui ne peuvent à la vérité dispenser aucune grâce par eux-mêmes, mais qui peuvent intercéder puissamment auprès de Jésus-Christ, unique médiateur et seul souverain dispensateur de toutes les grâces. Cependant cette objection, les protestans osent la faire !

(3) C'est-à-dire : Puisque, par le baptême où vous êtes morts avec Jésus-Christ, vous avez été affranchis des cérémonies légales, qui étaient comme les premiers élémens et comme l'ébauche de la religion de Jésus-Christ, pourquoi, maintenant qu'elles sont abolies, vous y attachez-vous encore, et vous en faites-vous des lois, comme si vous viviez dans ce premier état du monde ?

(4) Qui, par conséquent, ne peuvent souiller l'homme par elles-mêmes, ni lui être utiles pour son salut. Il parle surtout de ce qui sert pour la nourriture : ce qui revient à ce que dit Jésus-Christ (St. Matth. ch. XV, v. 11) : *Ce n'est pas ce qui entre dans la bouche qui souille l'homme. Voyez la note sur ces paroles.*

tée, et en ce qu'elles n'épargnent pas le corps et qu'elles n'accordent rien pour *flatter et pour rassasier la chair* (1), *mais qui dans le fond ne sont qu'une invention humaine et une véritable hypocrisie, qui ne peut être d'aucun mérite devant Dieu, ni d'aucune utilité pour le salut.*

(1) L'apôtre ne blâme pas l'abstinence et un jeûne modéré, qu'on observe par esprit de pénitence, puisque lui-même *châtiait son corps et le réduisait en servitude;* mais il rejette les abstinences pharisaïques, que ces hérétiques pratiquaient par superstition et poussaient à l'excès; en quoi ils faisaient consister toute la piété.

CHAPITRE III.

§. I. *Amour des choses du ciel. Vie cachée en Dieu. Homme vieil et nouveau. Jésus-Christ en tout.*

1. Si donc vous êtes ressuscités avec Jésus-Christ *par votre baptême, renoncez à toutes ces pratiques superstitieuses ;* cherchez les choses qui sont en haut, *ce qui est dans le ciel*, où Jésus-Christ est assis à la droite de Dieu :

2. ayez du goût pour les choses qui sont en haut, et non pour celles qui sont sur la terre ;

3. car vous êtes morts *au monde*, et votre vie est cachée en Dieu avec Jésus-Christ (1).

4. Lorsque Jésus-Christ, qui est votre vie, paraîtra alors, vous paraîtrez aussi avec lui dans la gloire, *pourvu que vous soyez véritablement morts avec lui au péché.*

5. Mortifiez donc vos membres qui sont sur la terre ; *faites mourir les membres de l'homme terrestre qui est en vous*, la fornication, l'impureté, les passions déshonnêtes, les mauvais désirs et l'avarice, qui est une idolâtrie (2) :

6. ce sont ces péchés qui font tomber la colère de Dieu sur les hommes incrédules *et rebelles à la vérité ;*

7. et vous les avez vous-mêmes commis autrefois, lorsque vous viviez dedans.

8. Mais maintenant *que vous vivez en Dieu avec Jésus-Christ*, quittez aussi tous ces péchés ; *et non-seulement ces vices grossiers auxquels vous avez renoncé, mais encore tous les vices qui font moins d'horreur, et qui ne laissent pas de nous séparer de Dieu, comme* la colère, l'emportement, la malice, la médisance, les paroles déshonnêtes, les bannissant de votre bouche.

9. Ne mentez pas les uns aux autres, vous dépouillant du vieil homme avec ses œuvres,

(1) C'est-à-dire : Par le baptême vous êtes morts aux choses du monde, et vous êtes ressuscités avec Jésus-Christ à une vie nouvelle, mais inconnue et invisible aux yeux des hommes, et dont Dieu seul est témoin.

(2) *Voyez ép. aux Eph. ch. V, v. 5, note.*

10. et vous revêtant du nouveau (1), qui, par la connaissance *de la vérité que lui donne l'évangile*, se renouvelle selon l'image *et la ressemblance* de celui qui l'a créé : *image qui avait été effacée par le péché, et qui est retracée par la grâce de Jésus-Christ, qui forme en nous cet homme nouveau*,

11. où il n'y a ni gentil, ni Juif, ni circoncis, ni incirconcis, ni barbare, ni Scythe, ni esclave, ni libre ; mais où Jésus-Christ est tout en tous (2).

§. II. *Abrégé des vertus chrétiennes. Support du prochain. Cantiques spirituels. Actions de grâces.*

12. Revêtez-vous donc, comme élus de Dieu, saints et bien-aimés, d'entrailles de miséricorde, de bonté, d'humilité, de modestie, de patience ;

13. vous supportant les uns les autres, et vous pardonnant les uns aux autres les sujets de plaintes que chacun pourrait avoir contre autrui : comme le Seigneur vous a pardonné, pardonnez aussi de même.

14. Mais surtout ayez la charité, qui est le lien de la perfection;

15. et que la paix de Jésus-Christ, à laquelle vous avez été appelés, pour ne faire *tous* qu'un corps, règne dans vos cœurs, et soyez reconnaissans *des grâces que vous avez reçues de Dieu*.

16. Que la parole de Jésus-Christ habite en vous avec plénitude en toute sagesse : instruisez-vous et exhortez-vous les uns les autres par des psaumes, des hymnes et des cantiques spirituels, chantant de cœur, avec actions de grâces, les louanges de Dieu.

17. Quelque chose que vous fassiez en parole ou en action, faites tout au nom du Seigneur Jésus-Christ (3), rendant grâces par lui à Dieu le Père.

§. III. *Devoirs des femmes et des maris, des enfans, des pères et des serviteurs.*

18. Femmes, soyez soumises à vos maris, comme il le faut, dans *ce qui est selon* le Seigneur.

19. Maris, aimez vos femmes, et ne leur soyez point fâcheux, *ne les traitez point avec aigreur et avec rudesse*.

20. Enfans, obéissez en tout *ce qui est juste* à vos pères et à vos mères : car cela est agréable au Seigneur.

21. Pères, n'irritez point vos enfans *par une trop grande sévérité*, de peur qu'ils ne tombent dans l'abattement.

22. Serviteurs, obéissez *aussi* en tout *ce qui est juste* à ceux qui sont vos maîtres selon la chair, ne

---

(1) *Voyez ép. aux Eph. ch. IV, v. 22 et 24, notes.*

(2) Il veut dire que dans l'état de regénération du baptême, tous les hommes, de quelque condition et de quelque pays qu'ils soient, sont égaux aux yeux de Dieu, qui n'aime en eux que l'homme nouveau, formé par la grâce à son image et à celle de son Fils. Il ajoute que *Jésus-Christ est tout en tous*, parce que tous ne sont ce qu'ils sont qu'en lui et par lui.

(3) Comme s'il disait : Vous devez offrir à Dieu comme un sacrifice perpétuel de toutes vos paroles et de toutes vos actions par Jésus-Christ, à qui seul il appartient de les présenter et de les rendre agréables à Dieu son

les servant pas seulement lorsqu'ils ont l'œil sur vous, comme si vous ne pensiez qu'à plaire aux hommes ; mais avec simplicité de cœur et crainte de Dieu.

23. Faites de bon cœur tout ce que vous faites, comme le faisant pour le Seigneur, et non pour les hommes,

24. sachant que vous recevrez du Seigneur l'héritage *du ciel* pour récompense *de votre fidélité :* servez *donc* le Seigneur Jésus-Christ *en la personne de vos maîtres.*

25. Car celui qui fait tort à quelqu'un, recevra la peine due à son injustice ; et il n'y a point en Dieu d'acception de personne : *comme il punit les grands, sans avoir égard à leur puissance, il châtie aussi les petits, sans être touché de leur faiblesse et de leur misère.*

Père : rapportez-les toutes à sa gloire, réglez-les toutes sur sa volonté, en sorte que ce soient moins vos actions et vos paroles que celles de Jésus-Christ.

CHAPITRE IV.

§. I. *Devoirs des maîtres. Persévérance à prier. Sagesse et sel de discrétion dans l'entretien. Eloge de plusieurs disciples.*

1. MAITRES, rendez à vos serviteurs ce qui est juste et équitable, sachant que vous avez aussi un maître dans le ciel, *auquel vous rendrez compte de vos actions, et qui vous traitera comme vous les aurez traités.*

2. Persévérez et veillez dans la prière, en *l'accompagnant d'*actions de grâces ;

3. priant aussi en même temps pour nous, afin que Dieu nous ouvre une porte pour *prêcher* sa parole, pour annoncer le mystère de *la rédemption et du salut des hommes par le sang et par les mérites de* Jésus-Christ, pour lequel je suis dans les chaînes ;

4. afin que je le découvre *aux hommes* comme il faut que je le découvre.

5. Conduisez-vous avec sagesse envers ceux du dehors (1), rachetant le temps, *et en ménageant tous les momens pour opérer votre salut.*

6. Que votre parole soit toujours assaisonnée de sel avec grâce (2), en sorte que vous sachiez comment vous devez répondre à chaque personne.

7. Tychique, mon très-cher frère, qui sert avec moi le Seigneur, et qui est son fidèle ministre, vous apprendra tout ce qui regarde l'état où je suis.

8. Je vous l'ai envoyé exprès, afin qu'il connaisse l'état où vous êtes, et qu'il console vos cœurs, *en vous portant de mes nouvelles.*

9. Je lui ai joint Onésime, mon très-cher et fidèle frère *en Jésus-*

(1) C'est-à-dire, envers les païens qui ne sont pas du corps de l'Eglise, et qui observent toutes vos démarches.

(2) C'est-à-dire : Que vos entretiens soient toujours accompagnés du *sel* de la sagesse et de la *grâce* de la douceur et de la modestie.

Christ, qui est de votre pays. Ils vous feront connaître tout ce qui se passe ici.

10. Aristarque, qui est prisonnier avec moi, vous salue, et Marc, cousin de Barnabé, pour lequel vous avez reçu des lettres de recommandation : s'il va chez vous, recevez-le bien.

11. Jésus aussi, appelé le juste, vous salue. Ils sont *tous trois* du nombre des fidèles circoncis : ce sont les seuls qui travaillent *maintenant* avec moi pour *avancer* le royaume de Dieu *par l'établissement de la foi*, et qui ont été *toute* ma consolation.

12. Epaphras, qui est de votre ville, vous salue : c'est un *fidèle* serviteur de Jésus-Christ, qui est toujours soigneux de prier pour vous, afin que vous demeuriez parfaits et accomplis dans tout ce que Dieu demande de vous.

13. Car je lui rends ce témoignage, qu'il se donne beaucoup de peine, *et qu'il a un grand zèle* pour vous et pour ceux de Laodicée et d'Hiérapolis.

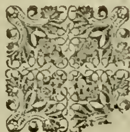
14. Luc médecin, qui m'est très-cher, et Démas vous saluent.

15. Saluez *de ma part* les frères qui sont à Laodicée, et Nymphas, et l'Eglise qui est dans sa maison.

16. Et lorsque cette lettre aura été lue parmi vous, ayez soin qu'elle soit lue aussi dans l'Eglise de Laodicée ; et vous, lisez de même celle des Laodicéens.

17. Et dites à Archippe, *votre évêque, ce mot de ma part :* Considérez bien le ministère que vous avez reçu du Seigneur, afin de le remplir *fidèlement.*

18. La salutation de ma propre main, moi Paul. Souvenez-vous de mes liens. La grâce soit avec vous. Amen.



I. EPITRE
DE SAINT PAUL
AUX THESSALONICIENS (1).

——oooo——

CHAPITRE PREMIER.

§. I. *Foi. Espérance. Charité. Efficace de la parole. Joie dans les maux. Prédication du bon exemple.*

1. PAUL, Silvain et Timothée, à l'Eglise de Thessalonique, qui est en Dieu le Père et en Jésus-Christ Notre-Seigneur. Que la grâce et la paix soient avec vous.

2. Nous rendons toujours grâces à Dieu pour vous tous, nous souvenant sans cesse de vous dans nos prières,

3. nous rappelant, devant Dieu qui est notre père, les œuvres de votre foi, les travaux de votre charité, et la patience *qui a été le fruit* de votre espérance en Notre-Seigneur Jésus-Christ (2) :

4. sachant, mes frères chéris de Dieu, qu'elle a été votre élection ;

5. car la prédication que nous vous avons faite de l'évangile n'a pas été seulement en parole, mais elle a aussi été accompagnée de

(1) Thessalonique était la capitale de la Macédoine. St. Paul y vint prêcher l'évangile en sortant de Philippes. Sa prédication y fut accompagnée de plusieurs miracles qui rendirent témoignage à la vérité de sa doctrine. Les Thessaloniciens la reçurent parmi beaucoup de souffrances, mais avec la joie du Saint-Esprit, que personne ne put leur ôter.

L'apôtre conçut pour eux une ardente affection ; et la persécution l'ayant obligé de les quitter et de venir à Athènes, il résolut d'y demeurer seul, et de leur envoyer Timothée, afin qu'il les fortifiât et qu'il reconnût l'état où était leur Eglise. Ce fidèle disciple, après s'être acquitté de sa commission, revint trouver son maître à Corinthe, et le remplit de consolation par le récit qu'il lui fit de la ferveur de ces nouveaux fidèles.

L'apôtre leur écrivit cette lettre pour les en congratuler. Elle contient plusieurs instructions importantes pour l'affermissement de leur foi et pour le règlement de leurs mœurs. On croit qu'elle est la première des épîtres de St. Paul, et qu'il l'a écrite l'an 52 de Jésus-Christ.

(2) L'apôtre loue les Thessaloniciens des progrès qu'ils avaient faits dans les vertus théologales, et fait l'énumération des fruits que chacune de ces vertus avait produits en eux. Leur *foi* avait produit des œuvres ; leur charité avait adouci leurs travaux et leurs afflictions, et leur patience était le fruit de leur *espérance en Notre-Seigneur* Jésus-Christ.

miracles, *des dons* du Saint-Esprit, et d'une grande abondance de preuves *capables de vous persuader et de vous convaincre de la vérité des choses qu'on vous annonçait :* vous savez aussi de quelle manière nous avons agi parmi vous pour l'amour de vous *et pour votre salut, n'ayant rien omis de tout ce qui pouvait y contribuer.*

6. Et vous êtes devenus nos imitateurs et les imitateurs du Seigneur, recevant la parole *de l'évangile,* au milieu de grandes tribulations, avec la joie *qui vient* du Saint-Esprit :

7. de sorte que vous avez servi de modèle à tous ceux qui ont embrassé la foi dans la Macédoine et dans l'Achaïe.

8. Car, de chez vous, *et par vos soins,* la parole du Seigneur s'est répandue avec éclat, non-seulement dans la Macédoine et dans l'Achaïe, mais même votre foi en Dieu est devenue célèbre en tout lieu, en sorte qu'il n'est point nécessaire que nous *en* parlions :

9. car eux-mêmes racontent, en parlant de nous, quel a été le succès de notre arrivée parmi vous ; et comme vous vous êtes convertis à Dieu, quittant les idoles pour servir le Dieu vivant et véritable,

10. et pour attendre du ciel son Fils Jésus, qu'il a ressuscité d'entre les morts, et qui nous a délivrés de la colère à venir, *en satisfaisant lui-même pour nous à la justice de Dieu par l'effusion de son sang.*

CHAPITRE II.

§. I. *Saint Paul ne veut plaire qu'à Dieu, ne flatte personne, travaille des mains, est comme la nourrice des âmes.*

1. *Mais il n'est pas nécessaire que j'aie recours au témoignage des autres pour relever le mérite de votre foi et le fruit de mes prédications chez vous :* car vous-mêmes, mes frères, vous savez que notre arrivée chez vous n'a pas été vaine *et sans fruit ;*

2. mais après avoir beaucoup souffert auparavant, comme vous savez, et avoir été traités avec outrage dans Philippes, nous eûmes le courage, nous confiant en Dieu, de vous prêcher *hardiment* l'évangile de Dieu parmi de grandes inquiétudes *et beaucoup de combats, et de vous le prêcher dans toute sa pureté.*

3. Car nous ne prêchons ni l'erreur ni l'impureté, ni avec dessein de tromper ;

4. mais comme Dieu nous a choisis pour nous confier son évangile, aussi parlons-nous non pour plaire aux hommes, mais à Dieu, qui sonde nos cœurs. *C'est ce que vous avez pu reconnaître dans la manière dont nous nous sommes conduits en vous prêchant l'évangile.*

5. Car nous n'avons usé d'aucune parole de flatterie, comme

vous le savez, ni cherché, *dans notre ministère*, un prétexte à notre avarice ; Dieu *m*'en est témoin :

6. nous n'avons point non plus recherché la gloire de la part des hommes, ni de vous ni des autres.

7. Nous pouvions, comme apôtres de Jésus-Christ, vous charger de notre subsistance ; mais nous nous sommes rendus petits au milieu de vous, *nous conduisant avec toute sorte de douceur*, comme une nourrice, qui prend soin de ses enfans *qu'elle aime tendrement, se rabaisse pour s'accommoder à leur faiblesse*.

8. Etant ainsi affectionnés envers vous, nous aurions voulu vous donner non-seulement *la connaissance de* l'évangile de Dieu, mais aussi notre propre vie ; tant était grand l'amour que nous vous portions : *vous le savez*.

9. Car vous vous souvenez, mes frères, de la peine et de la fatigue que nous avons souffertes *pour l'amour de vous*, et comme nous avons prêché l'évangile de Dieu en travaillant *de nos mains*, jour et nuit, pour n'être à charge à aucun de vous.

§. II. *Saint Paul, père des fidèles. Sa parole reçue comme celle de Dieu. Jugement effroyable sur les Juifs.*

10. Vous êtes témoins, et Dieu l'est aussi, combien la manière dont nous nous sommes conduits envers vous qui avez embrassé la foi, a été sainte, juste et irréprochable (1) :

11. vous savez aussi comment, en priant et consolant chacun de vous, comme un père fait avec ses enfans,

12. nous vous avons conjurés de vous conduire d'une manière digne de Dieu, qui vous a appelés à son royaume et à sa gloire.

13. C'est pourquoi aussi nous rendons sans cesse grâces à Dieu de ce que, lorsque vous avez reçu la parole de Dieu que nous vous prêchions, vous l'avez reçue, non comme la parole des hommes, mais comme étant, ainsi qu'elle l'est véritablement, la parole de Dieu, qui agit en vous qui avez embrassé la foi, *et qui vous fait faire toutes sortes de bonnes œuvres*.

14. Car, mes frères, vous êtes devenus les imitateurs des Eglises de Dieu, qui sont dans la Judée, *et qui croient* en Jesus-Christ ; car vous avez souffert de la part de vos concitoyens les mêmes persécutions que ces Eglises ont souffertes de la part des Juifs,

15. qui ont même mis à mort le Seigneur Jésus et les prophètes, qui nous ont persécutés, qui ne plaisent point à Dieu, et qui sont ennemis de tous les hommes, *s'opposant à leur salut*,

16. nous empêchant d'annoncer la parole aux gentils, afin

(1) Il faut bien se persuader que ce n'est ni la vanité ni la vaine gloire qui font parler St. Paul comme il le fait ici : mais la charité qui lui faisait un devoir de défendre son caractère contre les calomnies de ses ennemis, afin que la foi de ses chers disciples n'en fût point ébranlée. En pareil cas, non-seulement il est permis, mais souvent c'est un devoir impérieux de se louer soi-même, en se renfermant toutefois dans les bornes de la vérité, comme fait l'apôtre.

qu'ils soient sauvés, pour remplir *ainsi* toujours la mesure de leurs péchés (1) : car la colère de Dieu est tombée sur eux, *et y demeurera* jusqu'à la fin.

17. Pour nous, mes frères, ayant été pour un peu de temps séparé de vous de corps, non de cœur, nous avions une grande hâte avec un grand désir de vous revoir : *car nous avions su que la persécution que l'on vous faisait, était pressante, et que vous aviez besoin d'être soutenus et fortifiés dans la foi.*

18. C'est pourquoi nous avons voulu vous aller trouver ; et moi Paul, j'en ai eu le dessein plus d'une fois ; mais satan nous en a empêché : *en sorte que je n'ai pu satisfaire le désir que j'avais d'aller affermir votre foi et assurer votre salut, après lequel je soupire sans cesse.*

19. Car quelle est notre espérance, notre joie et la couronne de notre gloire ? N'est-ce pas vous qui l'êtes *et qui le serez* devant Notre-Seigneur Jésus-Christ au jour de son avènement ? *Oui, c'est vous :*

20. car vous êtes notre gloire et notre joie, *lorsque vous persévérez dans la foi et dans la justice que vous avez reçue par mon ministère.*

---

(1) Les Juifs mirent le comble à la mesure de leurs iniquités par l'opposition qu'ils montrèrent partout à la religion chrétienne et à la prédication de l'évangile. Les Pères des premiers siècles nous apprennent qu'ils avaient lancé leurs émissaires dans toutes les parties du monde, pour blasphémer Jésus-Christ et calomnier ses disciples ; et que ce fut là une des principales causes de la haine que les païens conçurent contre les chrétiens, et des persécutions qui en furent la suite.

CHAPITRE III.

§. I. *La persécution ne doit point troubler. Tout chrétien doit s'y attendre.*

1. C'est pourquoi, ne pouvant souffrir plus long-temps que vous fussiez sans consolation, nous avons jugé à propos de demeurer seuls à Athènes,

2. et nous avons envoyé Timothée, notre frère et ministre de Dieu dans *la prédication de* l'évangile de Jésus-Christ, pour vous fortifier et vous exhorter à demeurer fermes dans votre foi,

3. afin que personne ne soit ébranlé par ces tribulations *qui nous arrivent :* car vous savez vous-mêmes que c'est à quoi nous sommes destinés.

4. Car, lors même que nous étions parmi vous, nous vous prédisions que nous aurions des tribulations à souffrir, comme il est arrivé en effet, et comme vous le savez.

5. C'est pourquoi, *dis-je*, ne pouvant attendre plus long-temps, j'ai envoyé pour reconnaître l'état de votre foi, de crainte que le tentateur ne vous ait tentés, et que notre travail ne devienne inutile.

§. II. *Salut des âmes, consolation de saint Paul. Que la charité soit générale et croisse toujours.*

6. Mais depuis que Timothée est revenu ici de chez vous, et qu'il nous a rendu compte de votre foi et de votre charité, et du souvenir plein d'affection que vous avez toujours de nous, désirant de nous voir, comme nous désirons de vous voir aussi ;

7. nous avons été consolés en vous, mes frères, dans toutes nos peines et dans toutes nos tribulations, par votre foi :

9. car nous vivons maintenant, *et nous sommes contens au milieu de tous nos maux*, si vous demeurez fermes dans le Seigneur.

9. Car quelles actions de grâces pouvons-nous rendre à Dieu pour toute la joie que nous ressentons devant lui à cause de vous ?

10. Nous le prions jour et nuit, avec une ardeur extrême, que nous puissions vous aller voir, afin d'achever ce qui manque *encore* à votre foi.

11. Mais que Dieu notre père, avec Jésus-Christ Notre-Seigneur, nous conduise lui-même vers vous.

12. Et que le Seigneur vous fasse augmenter en nombre et croître de plus en plus en charité les uns envers les autres, et envers tous, et qu'il la rende telle que la nôtre est envers vous :

13. pour affermir vos cœurs en les rendant irréprochables en sainteté devant Dieu notre père au jour que Notre-Seigneur Jesus-Christ viendra avec tous ses saints. Amen.

CHAPITRE IV.

§. I. *User saintement du mariage. Ne faire tort à personne. S'entr'aimer. Travailler des mains.*

1. Au reste, mes frères, nous vous supplions et nous vous conjurons par le Seigneur Jésus de marcher *dans la voie du salut* et de plaire à Dieu, en la manière que vous avez appris de nous que vous devez le faire, afin que vous avanciez de plus en plus *dans le service de Dieu.*

2. Car vous savez quels préceptes je vous ai donnés de la part du Seigneur Jésus, *et combien je vous ai recommandé de vivre dans la justice et la sainteté que Dieu demande de vous.*

3. Car c'est la volonté de Dieu que vous soyez saints ; que vous vous absteniez de la fornication ;

4. que chacun de vous sache posséder le vase de son corps saintement et honnêtement,

5. ne suivant point les mouvemens de la concupiscence, comme font les païens qui ne connaissent point Dieu ;

6. et que personne n'opprime ni ne trompe son frère en ce point (1), parce que le Seigneur est le vengeur de tous ces péchés, comme nous vous l'avons déjà déclaré et attesté *de sa part.*

7. Car Dieu ne nous a pas ap-

---

(1) *En ce point*, c'est-à-dire, en ce qui a rapport à la pureté et à la sainteté

pelés *à son service* pour être impurs, mais pour être saints.

8. C'est pourquoi celui qui méprise ces règles, méprise non un homme, mais Dieu, *qui en est l'auteur, et* qui nous a même donné son Saint-Esprit *pour nous communiquer cette sainteté qu'il demande de nous.*

9. Quant à ce qui regarde la charité fraternelle, nous n'avons pas besoin de vous en écrire : car vous-mêmes avez appris de Dieu à vous aimer les uns les autres.

10. Et vous le faites aussi à l'égard de tous les frères qui sont dans toute la Macédoine. Mais nous vous prions, mes frères, de vous avancer de plus en plus *dans cet amour ;*

11. de vous étudier à vivre en repos ; de vous appliquer chacun à ce que vous avez à faire, et de travailler de vos propres mains, comme nous vous l'avons ordonné;

12. et, *enfin*, de vous conduire honnêtement envers ceux qui sont de dehors, *qui ne sont pas de l'Église*, et de ne rien désirer de ce qui est aux autres.

§. II. *Pleurer les morts, non en païens, mais en chrétiens. Espérer la résurrection.*

13. Or nous ne voulons pas, mes frères, que vous ignoriez ce qui regarde ceux qui dorment du sommeil de la mort, afin que vous ne vous en affligiez pas, comme les autres hommes (1) qui n'ont point d'espérance *après cette vie, et qui n'en attendent point d'autre. Pour nous, nous devons en attendre une autre avec une entière confiance.*

14. Car, si nous croyons que Jésus *notre chef* est mort et qu'il est ressuscité, *nous devons croire que* de même aussi Dieu amènera avec Jésus *dans sa gloire* ceux qui se seront endormis en lui du sommeil de la mort (2).

15. Car nous vous déclarons, comme l'ayant appris du Seigneur *même*, que nous qui sommes vivans (3) et qui restons pour l'avénement du Seigneur, nous ne préviendrons point ceux qui sont *déjà* dans le sommeil de la mort ; *nous n'entrerons point avant eux en possession de la gloire que Dieu nous a préparée.*

16. Car le Seigneur lui-même descendra du ciel dès qu'il aura donné le signal par la voix de l'archange et par la trompette de Dieu (4) ; et les morts qui sont en Jésus-Christ ressusciteront les premiers.

17. Ensuite nous autres qui sommes vivans et qui demeurons

---

du mariage. Comme s'il disait : Que chacun prenne garde de *transgresser* la loi qui défend l'adultère, et *d'opprimer*, *de tromper* et d'outrager son frère *en ce point.*

(1) C'est-à-dire, les païens.

(2) Tous les morts ressusciteront ; mais la résurrection à la vie bienheureuse ne sera que pour ceux qui seront morts *en Jésus-Christ*, c'est-à-dire, unis à Jésus-Christ par la foi et la charité.

(3) C'est-à-dire, ceux de nous ou de nos descendans qui vivront. L'apôtre parle ici au nom des élus qui se trouveront vivans à la fin du monde.

(4) Ces paroles, traduites mot-à-mot, peuvent se rendre ainsi : *Car le Seigneur lui-même avec le commandement* (c'est-à-dire, revêtu de l'empire et de la souveraine puissance ; ou, comme d'autres l'expliquent, en commandant aux morts de ressusciter par la voix de l'archange, etc.), *et avec la voix de l'archange et la trompette de Dieu, descendra du ciel, etc.*

sur la terre, nous serons enlevés avec eux dans les nues, pour aller au-devant de Jésus-Christ dans les airs; et ainsi nous serons toujours avec le Seigneur.

18. Consolez-vous donc les uns les autres par ces paroles *et par la méditation de ces vérités, et ne vous affligez plus de la mort de vos proches, qui doit être suivie d'une si glorieuse résurrection.*

CHAPITRE V.

§. I. *Jour du Seigneur incertain. Surprise des méchans. Enfans du jour et de la nuit. Armes de la foi.*

1. Mais, pour ce qui est du temps et des momens *de cet avénement de Jésus-Christ*, vous n'avez pas besoin, mes frères, que nous vous en écrivions.

2. Car vous savez bien vous-mêmes que le jour du Seigneur doit venir comme un voleur qui vient la nuit *sans qu'on le sache ni qu'on l'attende. Ce jour surprendra de même les impies.*

3. Car, lorsqu'ils diront : Nous sommes en paix et en sureté, ils se trouveront surpris *tout d'un coup* par une ruine soudaine, comme une femme enceinte par les douleurs de l'enfantement, et ils n'échapperont point.

4. Mais pour vous, mes frères, vous n'êtes pas dans les ténèbres *de l'ignorance et du péché*, pour que ce jour vous puisse surprendre comme un voleur :

5. car vous êtes tous des enfans de lumière et des enfans du jour *par la foi et la charité que Dieu vous a données :* nous ne sommes point enfans de la nuit et des ténèbres, *nous qui faisons profession de croire en Jésus-Christ, et de le servir.*

6. Ne dormons donc pas comme les autres *qui n'ont point le même avantage*, mais veillons et soyons sobres.

7. Car ceux qui dorment, dorment durant la nuit; et ceux qui s'enivrent, s'enivrent durant la nuit.

8. Mais nous qui sommes enfans du jour (1), *comme nous venons de dire*, soyons sobres; *armons-nous*, prenant pour cuirasse la foi et la charité, et pour casque l'espérance du salut :

9. car Dieu ne nous a pas destinés à être les objets *ou les victimes* de sa colère, mais à acquérir le salut par Notre-Seigneur Jésus-Christ,

10. qui est mort pour nous, afin que, soit que nous veillons *en demeurant en cette vie*, soit que nous

---

(1) Ce que l'apôtre appelle les ténèbres ou la nuit, c'est l'ignorance de la vérité, l'incrédulité, une vie criminelle : le jour ou la lumière, c'est la foi et une vie pure et innocente : l'ivresse et le sommeil, c'est l'état du pécheur qui vit dans l'oubli de Dieu, et dont le cœur est enivré des plaisirs et des vaines joies de ce monde : la vigilance et la sobriété, c'est l'état d'un vrai chrétien qui, dans l'attente continuelle où il est du dernier jour (et le dernier jour, la fin du monde pour chaque homme, c'est le jour de la mort), s'y prépare en réglant toute sa conduite sur la loi de Dieu, et en usant des créatures sans y attacher son cœur.

dormions *du sommeil de la mort*, nous vivions toujours avec lui (1).

11. C'est pourquoi, *mes frères*, consolez-vous mutuellement, et édifiez-vous les uns les autres, comme vous le faites.

§. II. *Honneur des pasteurs. Support des faibles. Joie et prière continuelle. N'éteindre l'esprit. Fuir toute apparence de mal.*

12. Or nous vous supplions, mes frères, d'avoir de la considération pour ceux qui travaillent parmi vous, qui vous gouvernent selon le Seigneur, et qui vous avertissent de votre devoir ;

13. d'avoir pour eux *une particulière vénération et* une grande charité, à cause de l'œuvre qu'ils font, *puisqu'ils travaillent pour votre salut :* conservez *aussi toujours* la paix avec eux, *et ne faites rien qui puisse les indisposer à votre égard.*

14. Nous vous prions aussi, mes frères, reprenez ceux qui sont inquiets ; consolez ceux qui ont l'esprit abattu ; supportez les faibles, soyez patiens envers tous.

15. Prenez garde que personne ne rende à un autre le mal pour le mal ; mais cherchez toujours à vous faire du bien les uns aux autres, et à tout le monde.

16. Soyez toujours dans la joie.

17. Priez sans cesse.

18. Rendez grâces *à Dieu* en toutes choses : car c'est là ce que Dieu veut que vous fassiez tous par Jésus-Christ.

19. N'éteignez pas l'Esprit *de Dieu*, *et n'empêchez pas ceux qu'il a enrichis de quelqu'un de ses dons de s'en servir pour l'utilité de l'Eglise* (2).

20. Ne méprisez pas *non plus* les prophéties ; *ne recevez pas néanmoins tout ce que vous disent ceux qui vous paraissent inspirés.*

21. Mais éprouvez tout (3) : retenez ce qui est bon *et conforme à ce que la loi nous enseigne.*

22. Abstenez-vous de tout ce qui a quelque apparence de mal.

23. Et que le Dieu de paix vous sanctifie lui-même, *et vous rende parfaits* en tout, afin que *tout ce qui est en vous*, tout votre esprit, votre âme et votre corps se conservent sans tache pour l'avènement de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

24. Celui qui vous a appelés est fidèle : c'est lui-même qui fera cela *en vous.*

25. *Enfin*, mes frères, priez pour nous.

26. Saluez tous les frères par un saint baiser.

27. Je vous conjure par le Seigneur, que cette lettre soit lue à tous les saints frères.

28. Que la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ soit avec vous. Amen.

---

(1) C'est-à-dire, dans sa grâce pendant notre vie, et dans sa gloire après notre mort.

(2) Ou, n'éteignez point par le péché l'esprit de foi et de charité qui est en vous.

(3) C'est-à-dire : Examinez si ces prophéties sont vraies et conformes à la doctrine qui vous a été enseignée. *Retenez ce qui est bon :* c'est de l'Eglise que les fidèles peuvent apprendre ce qui est vrai et ce qui est bon. Les hommes peuvent tromper et se tromper eux-mêmes ; mais l'Eglise, éclairée par l'Esprit de Dieu, ne peut ni se tromper ni nous tromper : elle est infaillible.

II. EPITRE
DE SAINT PAUL
AUX THESSALONICIENS (1).

——oooo——

CHAPITRE PREMIER.

§. 1. *Patience et foi dans l'affliction. Maux des justes. Preuves de la justice de Dieu. Punition des méchans. Gloire des bons.*

1. PAUL, Silvain et Timothée, à l'Eglise de Thessalonique, qui est en Dieu notre père et en Jésus-Christ Notre-Seigneur.

2. Que Dieu notre père et le Seigneur Jésus-Christ vous donnent la grâce et la paix.

3. Nous devons toujours rendre grâces à Dieu pour vous, mes frères ; et il est bien juste que nous le fassions, puisque votre foi s'accroît toujours, et que la charité que vous avez les uns pour les autres augmente de plus en plus.

4. De sorte que nous nous glorifions aussi en vous dans les Eglises de Dieu, à cause de votre patience et de votre foi dans toutes les persécutions et les afflictions que vous endurez,

5. pour être un exemple du juste jugement de Dieu, afin que vous soyez jugés dignes du royaume de Dieu, pour lequel aussi vous souffrez (2).

6. Puisqu'il est juste devant

(1) Les Thessaloniciens furent troublés de ce que l'apôtre leur avait dit dans sa première lettre touchant l'avénement de Jésus-Christ. Ils craignaient qu'il ne vint les surprendre. L'apôtre, pour les rassurer, leur écrivit cette lettre, dans laquelle il leur déclare que Jésus-Christ ne viendra point juger le monde, que l'homme de péché n'ait paru auparavant, et que l'apostasie prédite ne soit arrivée : d'où il leur laisse à conclure que, tant qu'ils seront fermes dans la foi et fervens dans les bonnes œuvres, ils n'auront rien à craindre. Il les exhorte donc à persévérer dans la piété, et à conserver les traditions qu'ils ont reçues de lui ; et il leur donne, dans son seing qu'il met au bas de cette lettre, une marque assurée pour distinguer celles qui viennent de lui, d'avec les autres qu'on voudrait faussement lui attribuer. Celle-ci fut écrite de Corinthe, comme la première, et peu de temps après, c'est-à-dire, en l'an 52 de Jésus-Christ

(2) C'est-à-dire : En permettant que vous souffriez tant de maux pour vous purifier et pour expier vos moindres fautes, Dieu nous apprend que rien de souillé n'entrera dans le ciel ; et il nous fait comprendre en même temps qu'il punira un jour, avec une extrême ri-

Dieu de rendre à ceux qui vous affligent *et vous tourmentent*, l'affliction *et le trouble*,

7. et à vous qui êtes affligés *et tourmentés*, le repos avec nous, lorsque le Seigneur Jésus descendant du ciel, paraîtra avec les anges *qui sont les ministres* de sa puissance,

8. *et qu'il viendra* au milieu des flammes, exerçant la vengeance contre ceux qui ne connaissent point Dieu, et qui n'obéissent point à l'évangile de Notre-Seigneur Jésus-Christ ;

9. lesquels souffriront la peine d'une mort éternelle,à la présence du Seigneur, et devant la gloire de sa puissance *qui paraîtra dans tout son éclat*,

10. lorsqu'il viendra pour être glorifié dans ses saints, et pour se faire admirer dans tous ceux qui auront cru *en lui*, *par la gloire dont il les comblera*, et en vous aussi, parce que vous avez reçu notre témoignage touchant ce jour-là.

11. C'est pourquoi, *sachant les grands biens qui vous sont préparés*, nous prions sans cesse pour vous, afin que notre Dieu vous rende dignes de sa vocation, et qu'il accomplisse, par sa puissance, tous les desseins *favorables* de sa bonté *sur vous* et l'œuvre de votre foi ;

12. afin que le nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ soit glorifié en vous, et que vous soyez glorifiés en lui par la grâce de notre Dieu et du Seigneur Jésus-Christ.

gneur, la cruauté et l'impiété de vos persécuteurs. Rien, en effet, ne prouve plus sensiblement la nécessité du jugement de Dieu que cette conduite qu'il tient souvent avec ses plus fidèles serviteurs en ce monde : car il est impossible qu'étant souverainement juste, il puisse laisser leur foi, leurs souffrances et leur patience sans récompense, et l'injustice, l'orgueil et les crimes des pécheurs impunis.

CHAPITRE II.

§. I. *Jugement différé. Homme de péché faisant le Dieu. Qui n'aime pas la vérité, succombe à l'erreur.*

1. Or nous vous conjurons, mes frères, par l'avénement de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et par notre réunion avec lui,

2. de n'abandonner pas facilement votre premier sentiment, et de ne vous pas alarmer sur la foi de quelque esprit, *sur de prétendues révélations*, ou sur quelque discours, ou sur quelque lettre qu'on supposerait venir de nous, comme si le jour du Seigneur était tout près d'arriver.

3. Que personne ne vous séduise en quelque manière que ce soit: car ce jour-la ne viendra point que *la révolte et* l'apostasie (1) ne soit arrivée auparavant, et

(1) St. Paul ne marque pas le temps auquel le jugement dernier doit arriver; mais, pour rassurer les Thessaloniciens, il leur fait connaître deux grands événemens qui doivent le précéder : 1° *l'apostasie*, c'est-à-dire, selon la plus commune interprétation, la révolte ou la désertion d'un grand nombre de chrétiens, et même de nations entières, qui abandonneront l'Eglise et perdront la

qu'on n'ait vu paraitre l'homme de peché, l'enfant de perdition(1),

4. qui s'oppose *à Dieu*, et qui s'élève au-dessus de tout ce qui est appelé Dieu, ou qui est adoré, jusqu'à s'asseoir dans le temple de Dieu, se montrant comme s'il était Dieu.

5. Ne vous souvenez-vous pas que je vous ai dit ces choses, lorsque j'étais encore avec vous?

6. Et maintenant vous savez ce qui empêche *qu'il ne vienne*, afin qu'il paraisse en son temps(2).

7. Car le mystère d'iniquité opère déjà (3): seulement que celui qui tient à présent, tienne bien, jusqu'à ce qu'il soit ôté (4).

8. Et alors se découvrira le méchant que le Seigneur Jésus fera mourir par le souffle de sa bouche, et par l'éclat de son avénement il le détruira,

9. cet impie qui doit venir selon la puissance de satan, avec toutes sortes de miracles, de signes et de prodiges trompeurs,

10. et avec toutes les séductions qui peuvent engager dans l'iniquité ceux qui périssent, parce qu'ils n'ont pas reçu l'amour de la vérité, afin d'être sauvés.

11. C'est pour cela que Dieu leur enverra une opération d'erreur, en sorte qu'ils croiront au mensonge (5),

12. afin que tous ceux qui n'ont point cru à la vérité, et qui ont consenti à l'iniquité, soient condamnés.

§. II. *Garder les traditions écrites et non écrites. Consolation éternelle.*

13. Pour nous, mes frères chéris de Dieu, nous devons rendre sans cesse grâces à Dieu pour vous, de ce qu'il vous a choisis, dès le commencement, pour vous sauver par la sanctification de l'Esprit-Saint *qu'il vous a communiqué*, et par la foi de la vérité *qu'il vous a donnée*,

14. à laquelle il vous a appelés

---

fet, sans toutefois que l'Eglise cesse de subsister et d'être toujours visible, comme le remarque St Augustin; 2° la venue de l'Antechrist qui se fera adorer comme un dieu.

(1) C'est l'Antechrist, monstre d'iniquité, appelé enfant de perdition, parce qu'il doit périr misérablement.

(2) Nous avons rendu mot-à-mot les paroles pleines d'obscurité et de mystère de ce texte, et nous les laissons sans commentaire, parce que les interprètes sont fort partagés sur le sens qu'on doit leur donner.

(3) Ou s'opère, se forme déjà. L'apostasie dont il est parlé plus haut, est ce *mystère d'iniquité* qui se forme et qui opère insensiblement, depuis le commencement du christianisme, par toutes les hérésies qui préparent les voies à l'Antechrist.

(4) C'est-à-dire, selon l'explication la plus commune, que celui qui possède le trésor de la foi le garde bien, pendant que ce mystère d'iniquité se forme, et qu'il prenne bien garde de se laisser séduire par les faux docteurs et les hérétiques qui l'opèrent sourdement, *jusqu'à ce qu'il soit ôté du milieu des fidèles*, jusqu'à ce qu'il éclate par la révolte ouverte de l'apostasie.

(5) *Dieu leur enverra*, dit St. Augustin, *parce qu'il permettra au démon d'opérer ces prestiges et ces faux miracles*, et il le permettra pour les punir de leurs péchés, les abandonnant à l'esprit d'erreur, parce qu'ils n'auront pas voulu recevoir la vérité. L'homme, dit St. Thomas, en péchant perd la grâce, privé de la grâce, il tombe dans de nouveaux péchés, et finit par se damner. C'est ainsi que le péché est souvent la juste punition d'une première transgression. *Voyez notes sur l'ép. aux Rom. ch. I, v. 26, et sur St. Marc, ch. IV, v. 12.*

par notre évangile, pour vous faire acquérir la gloire de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

15. C'est pourquoi, mes frères, demeurez fermes *dans la foi que vous avez reçue*, et conservez les traditions que vous avez apprises, soit par nos paroles, soit par notre lettre (1).

16. Et que Notre-Seigneur Jésus-Christ, et Dieu notre père, qui nous a aimés, et qui nous a donné par sa grâce une consolation eternelle et une *si* bonne espérance,

17. console lui-même vos cœurs, et vous affermisse dans toutes sortes de bonnes œuvres et dans la bonne doctrine.

(1) St. Paul donne ici une égale autorité à ce qu'il a enseigné, soit de vive voix, soit par écrit : c'est pour cela que l'Eglise reçoit, avec un égal respect, les vérités renfermées dans les saintes écritures, et celles qui sont venues des apôtres jusqu'à nous par le canal de la tradition, c'est-à-dire, qui ont été crues et enseignées dans tous les temps et par toutes les Eglises.

CHAPITRE III.

§. I. *Amour de Dieu. Patience de Jésus-Christ. Fuir les déréglés. Travail de saint Paul.*

1. Au reste, mes frères, priez pour nous, afin que la parole de Dieu se répande de plus en plus, et qu'elle soit en honneur *et en gloire dans tout le monde*, comme elle l'est parmi vous ;

2. et afin que nous soyons délivrés des hommes importuns et méchans *qui s'opposent au progrès de l'évangile, auquel ils ne veulent point croire : vous ne devez pas en être surpris ;* car la foi n'est pas commune à tous, *et Dieu en laisse plusieurs dans leur aveuglement, à cause de leur endurcissement.*

3. Mais *pour vous, mes frères*, Dieu est fidèle, et il vous affermira *dans la foi que vous avez embrassée*, et vous préservera du *malin esprit et de tout* mal.

4. Quant à vous *donc*, nous avons cette confiance en Notre-Seigneur, que vous faites *présentement* et que vous ferez *à l'avenir* ce que nous vous ordonnons.

5. Et que le Seigneur dirige vos cœurs dans l'amour de Dieu et dans la patience de Jésus-Christ, *afin que vous puissiez l'imiter dans vos souffrances.*

6. Or nous vous ordonnons, mes frères, au nom de Notre-Seigneur Jesus-Christ, de vous séparer de tous ceux d'entre vos frères qui se conduisent d'une manière déréglée, et non selon la tradition *et la forme de vie* qu'ils ont reçue de nous, *par l'exemple que nous leur avons montré, et par les instructions que nous leur avons données. Je ne vous les répète point ici.*

7. Car vous savez vous-mêmes ce qu'il faut faire pour nous imiter : car nous n'avons pas vécu d'une manière déréglée parmi vous,

8. et nous n'avons mangé gratuitement le pain de personne : mais nous avons travaillé *de nos mains* jour et nuit, avec peine et

avec fatigue, pour n'être à charge à aucun de vous.

9. Ce n'est pas que nous n'en eussions le pouvoir, *et que nous n'eussions droit, en vous prêchant l'évangile, de recevoir de vous notre subsistance;* mais c'est que nous avons voulu vous donner en nous-mêmes un modèle à imiter.

§. II. *Qui veut manger doit travailler. Inquiets, oisifs et curieux. Reprendre avec charité.*

10. Aussi, lorsque nous étions avec vous, nous vous déclarions que celui qui ne veut point travailler, ne doit point manger. *C'est une instruction dont tous n'ont pas profité :*

11. car nous avons appris que quelques-uns d'entre vous se conduisent d'une manière déréglée, ne travaillant point, et se mêlant de ce qui ne les regarde pas.

12. Or nous ordonnons à ces gens-là, et nous les conjurons par Notre-Seigneur Jésus-Christ, de manger leur pain, en travaillant en silence.

13. Pour vous, mes frères, ne vous lassez point de faire le bien.

14. Que si quelqu'un n'obéit pas à ce que nous ordonnons *ici* par notre lettre, notez-le, et n'ayez point de commerce avec lui, afin qu'il en ait de la confusion (1).

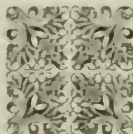
15. Ne le considérez pas néanmoins comme un ennemi, mais reprenez-le comme un frère.

16. Et *je prie* que le Seigneur de paix lui-même vous donne la paix en tout temps et en tout lieu. Que le Seigneur soit avec vous tous.

17. La salutation de ma propre main, moi Paul : c'est là mon seing dans toutes mes lettres; j'écris ainsi.

18. La grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ soit avec vous tous. Amen.

(1) L'apôtre nous apprend ici que les fidèles doivent obéir à leurs pasteurs, et que ceux qui refusent de les écouter doivent être séparés et rejetés de la communion des fidèles; ce qui revient à cette parole de Jésus-Christ : *Si quelqu'un n'écoute pas l'Eglise, qu'il soit comme un païen et un publicain. Matth. ch. XVIII, v. 17.*



I. EPITRE
DE SAINT PAUL
A TIMOTHÉE (1).

——oooo——

CHAPITRE PREMIER.

§. 1. *Questions inutiles non édifiantes. Charité, fin du précepte. Sainteté et usage de la loi.*

1. PAUL, apôtre de Jésus-Christ par l'ordre de Dieu notre Sauveur, et de Jésus-Christ notre espérance :

2. à Timothée son cher fils dans la foi. Que Dieu notre père et Jésus-Christ Notre-Seigneur vous donnent la grâce, la miséricorde et la paix.

3. Je vous prie, comme je l'ai fait en partant pour la Macédoine, de demeurer à Ephèse, afin d'avertir quelques-uns de ne point enseigner une doctrine différente *de celle qui a été enseignée* (2),

4. et de ne point s'amuser à des fables et à des généalogies sans fin (3), qui produisent plutôt des

(1) Saint Paul, passant à Lystre en Lycaonie, trouva Timothée au nombre des disciples. Tous les frères lui rendaient un témoignage avantageux, ce qui engagea l'apôtre à le prendre pour son disciple.

Timothée répondit parfaitement à l'honneur que lui faisait St. Paul. Il l'accompagna dans ses voyages, il le servit dans ses liens, et il eut le bonheur lui-même, après avoir confessé Jésus-Christ devant plusieurs témoins, d'être prisonnier pour l'amour de lui.

Ces grâces singulières que Dieu avait faites à Timothée, et qui le rendaient si digne de l'épiscopat, n'engagèrent point l'apôtre à lui imposer les mains : il ne le fit que par un ordre exprès du Saint-Esprit. Il le laissa ensuite à Ephèse, pour gouverner cette Eglise ; et étant passé d'Asie en Macédoine, il lui écrivit cette lettre pour l'instruire de tous les devoirs de son ministère, et en sa personne, les évêques de tous les siècles. On croit que ce fut vers l'an 64 de Jésus-Christ.

(2) Le caractère propre et la marque distinctive de l'hérétique, c'est d'enseigner une doctrine nouvelle, différente de celle qui était généralement enseignée et crue dans l'unité de l'Eglise avant son temps. Si Luther avait suivi la règle que l'apôtre donne ici, la paix de l'Eglise n'eût pas été troublée, et les protestans seraient encore enfans de l'Eglise !

(3) Les Juifs, et à leur exemple, certains chrétiens encore juifs de cœur, remplissaient leurs explications de la loi de contes ridicules ; ils avaient aussi grand soin de faire leurs généalogies, pour montrer qu'ils descendaient des patriarches et des personnages les plus illustres : voilà ce que l'apôtre appelle *des fables et des généalogies sans fin.*

disputes que l'édification selon Dieu, laquelle est dans la foi.

5. Or la fin du commandement *ou de la loi*, c'est la charité (1) qui naît d'un cœur pur, d'une bonne conscience et d'une foi sincère.

6. Quelques-uns s'étant écartés de ces choses, se sont égarés en de vains discours,

7. voulant être docteurs de la loi, et ne sachant ni ce qu'ils disent ni ce qu'ils affirment *si hardiment*.

8. Or nous savons *aussi bien qu'eux* que la loi est bonne, si on en use légitimement *et selon l'esprit de la loi même ;*

9. en *s'en servant comme d'un conducteur pour aller à Jésus-Christ, et* reconnaissant que la loi n'est pas établie pour le juste (2), mais pour les méchans et les esprits rebelles, pour les impies et les pécheurs, pour les scélérats et les profanes, pour les meurtriers de leur père ou de leur mère, pour les homicides,

10. pour les fornicateurs, les sodomites, les voleurs d'esclaves (3), les menteurs, les parjures, et s'il y a quelqu'autre chose qui soit opposée à la sainte doctrine,

11. qui est selon l'évangile de la gloire de Dieu souverainement heureux, dont la dispensation m'a été confiée.

§. II. *Paul, premier des pécheurs, donné pour exemple de la miséricorde de Dieu. Vie épiscopale. Milice sainte.*

12. Je rends grâces à celui qui m'a fortifié, à Jesus-Christ Notre-Seigneur, *qui m'a donné toute la grâce et la force qui m'était nécessaire pour remplir une telle charge*, de ce qu'il m'a jugé fidèle (4), en m'établissant dans le ministère,

13. moi qui étais auparavant un blasphémateur, un persécuteur et un ennemi outrageux *de son Eglise ;* mais j'ai obtenu miséricorde de Dieu, parce que j'ai fait tous ces maux par ignorance (5), étant dans l'incrédulité, *n'ayant pas la foi*.

14. Et la grâce de Notre-Seigneur a surabondé en moi avec la foi et la charité qui est en Jésus-Christ.

15. C'est *donc* une vérité certaine et digne d'être reçue avec une entière soumission, que Jésus-Christ est venu dans ce monde pour sauver les pécheurs, dont je suis le premier.

16. Mais j'ai obtenu miséricorde, afin que Jésus-Christ mon-

(1) C'est-à-dire, le but de la loi est de porter les hommes à la charité, au lieu que ces fables ne sont propres qu'à la détruire par les disputes qu'elles font naître.

(2) La loi, en tant qu'elle menace, intimide et punit, ne regarde point les justes, mais les pécheurs; parce que le juste l'accomplit par amour, et n'est point sujet aux peines dont elle menace ceux qui la violent.

(3) Ou ceux qui enlevaient des hommes libres pour en faire des esclaves.

(4) Dieu l'avait jugé fidèle, parce qu'il lui avait donné la grâce de l'être.

(5) Les péchés d'ignorance sont moins graves, et, par conséquent, rendent le pécheur moins indigne de la miséricorde de Dieu ; mais ils ne l'en rendent pas digne. St. Paul ne donne donc pas ici son ignorance comme la cause des grâces que Dieu lui avait faites, mais

trât en moi, *qui suis* le premier *des pécheurs*, toute sa patience, pour l'exemple *et la consolation* de ceux qui croiront en lui pour la vie éternelle.

17. Au roi des siècles, immortel, invisible, seul Dieu, soit honneur et gloire dans les siècles des siècles. Amen.

18. Je vous recommande ce commandement (1), mon fils Timothée, selon les prophéties qu'on a faites autrefois de vous, afin que vous combattiez conformément à ces prophéties dans la bonne milice *du Seigneur, que vous avez embrassée, et que vous remplissiez aussi tous les devoirs d'un fidèle ministre de l'évangile*,

19. conservant la foi et la bonne conscience, à laquelle quelques-uns ayant renoncé, ont fait naufrage dans la foi (2).

20. De ce nombre sont Hyménée et Alexandre, que j'ai livrés à satan, afin qu'ils apprennent *par ce châtiment* à ne plus blasphémer, *et à ne rien enseigner de contraire à la foi de Jésus-Christ*.

---

seulement comme une circonstance atténuante de ses péchés. La véritable cause de sa conversion c'est la miséricorde de Dieu, comme il le dit au verset 16ème

(1) C'est-à-dire, je vous recommande d'observer fidèlement l'ordre que je viens de vous rappeler et tout ce que je vous dis ici.

(2) L'apôtre nous apprend ici que la mauvaise vie conduit fréquemment à la perte de la foi. Ordinairement la corruption du cœur amène celle de l'esprit.

CHAPITRE II.

§. I. *Prier pour les rois et pour les grands. Jésus-Christ médiateur, rédempteur de tous.*

1. Je vous conjure donc, avant toutes choses, que l'on fasse des supplications, des prières (1), des demandes et des actions de grâces pour tous les hommes (2),

2. pour les rois et pour tous ceux qui sont élevés en dignité, afin que *Dieu leur faisant la grâce de bien user de l'autorité qu'il leur a confiée*, nous menions une vie paisible et tranquille dans toute sorte de piété et d'honnêteté.

3. Car cela est bon et agréable devant Dieu notre sauveur,

4. qui veut que tous les hommes soient sauvés, et qu'ils viennent à la connaissance de la vérité, *comme étant tous créés par le*

---

(1) Si les hommes, en intercédant les uns pour les autres auprès de Dieu, ne font pas injure à Jésus-Christ comme médiateur, comment les anges et les saints pourraient-ils lui faire injure en priant pour nous?

(2) St. Augustin, expliquant ce verset, dit que, par *les supplications*, il faut entendre les prières qui se font, à la messe, avant la consécration; par *les prières*, celles qui se font pendant et après la consécration et à la communion, y compris le *Pater*, que le Seigneur lui-même, dit St. Jérôme, a commandé à ses apôtres de réciter tous les jours au sacrifice de son corps: par *les demandes*, ce qui se dit après la communion: enfin, par *les actions de grâces*, celles que le peuple et le prêtre rendent à Dieu pour le grand mystère qui vient d'être offert et qu'ils ont reçu. *Ep.* 50 *ad Paulin.*

même Dieu, et rachetés par le même Jésus-Christ.

5. Car il n'y a qu'un Dieu et qu'un médiateur entre Dieu et les hommes, Jésus-Christ, homme(1) *et Dieu tout ensemble*,

6. qui s'est livré lui-même *à la mort* pour la rédemption de tous. témoignage qu'il a rendu, en son temps (2), *à la vérité et à cette volonté que Dieu a de sauver tous les hommes.*

7. C'est *aussi* pour cela, *pour rendre témoignage à cette vérité*, que j'ai été établi *moi-même* prédicateur et apotre, et (je dis la vérité, et je ne ments point) docteur des gentils, *pour les instruire* dans la foi et dans la vérité, *afin qu'ils puissent être sauvés.*

§. II. *Prier en tout lieu. Modestie des femmes ; leurs habits, leur soumission et leur silence.*

8. Je veux donc que les hommes prient en tout lieu, levant des mains pures *vers le ciel*, sans colère *dans le cœur* et sans contention.

9. Que les femmes aussi prient, étant vétues d'une manière honnête *et décente*, se parant avec modestie, *avec chasteté* et modération, et non avec des cheveux frisés, de l'or, des perles et des habits somptueux ;

10. mais avec des bonnes œuvres, comme il convient à des femmes qui font profession de piété.

11. Que les femmes écoutent les instructions en silence et dans une entière soumission.

12. Mais je ne permets point aux femmes d'enseigner (3) *publiquement dans l'Eglise*, ni de prendre autorité sur leurs maris ; mais elles doivent demeurer dans le silence, *dans la soumission et la dependance, comme il paraît même par l'ordre de la création.*

13. Car Adam a été formé le premier, et Eve ensuite.

14. Et Adam n'a pas été séduit (4) *par le serpent ;* mais la femme ayant été séduite (5), est tombée dans la désobéissance *et la révolte contre Dieu, et y a engagé son mari ; ce qui doit être pour les femmes le fondement d'une profonde humilité. Mais*

---

(1) Le sens de ces paroles est que, de même qu'il n'y a qu'*un Dieu* qui a créé tous les hommes, il n'y a aussi qu'*un seul et unique médiateur*, Jésus-Christ, Dieu et homme, qui les a tous rachetés, et par qui seul ils peuvent être sauvés. C'est ce que l'Eglise a toujours enseigné, et ce que les catholiques ont toujours cru. Mais il ne s'ensuit pas que les anges et les saints ne puissent être nos intercesseurs et prier pour nous : et lorsque nous implorons leur intercession et le secours de leurs prières, nous ne faisons point injure à la médiation de Jésus-Christ, non plus que lorsque nous nous recommandons aux prières des fidèles, comme St. Paul le faisait si souvent, puisque nous reconnaissons toujours que c'est par Jésus Christ que leurs prières parviennent à Dieu, et que ce n'est que par lui qu'ils peuvent nous obtenir les grâces que nous demandons. *Voyez la note sur le 1er versel de ce chapitre.*

(2) C'est-à-dire, dans le temps marqué par le décret de son père, et prédit par les prophètes.

(3) *Voyez 1ère ép. aux Cor. ch. XIV, v. 34, note.*

(4) C'est-à-dire, induit en erreur par le démon.

(5) Le démon ne s'adressa point à l'homme, le connaissant plus prudent ; mais il trompa d'abord la femme. L'homme pécha ensuite, non point par séduction, mais par la complaisance qu'il eut pour sa femme. La femme est donc moins éclairée, plus faible, plus

cela ne doit pas leur faire perdre la confiance en la miséricorde de Dieu, ni leur ôter l'espérance de leur salut.

15. *puisqu'*elles se sauveront néanmoins par les enfans qu'elles mettront au monde (1), si elles persévèrent dans la foi, dans la charité, dans la sainteté et dans une vie bien réglée, *réparant ainsi, par la bonne éducation de leurs enfans, le mal que la première de toutes les femmes a fait à l'homme en le portant à pécher*.

aisée à surprendre ; d'où St. Paul laisse à conclure qu'il ne lui appartient pas d'enseigner l'homme, ou de prendre autorité sur lui.

(1) C'est-à-dire, par le soin qu'elles prendront de l'éducation des enfans qu'elles auront mis au monde.

CHAPITRE III.

§. I. *Qualités que doit avoir un évêque.*

1. C'est une vérité certaine, que si quelqu'un désire l'épiscopat, il désire *une fonction et* une œuvre *qui est* sainte *et qui demande de saintes dispositions*.

2. Il faut donc que l'évêque soit irrépréhensible, qu'il n'ait été marié qu'une fois (1), qu'il soit sobre, prudent, grave *et modéré*, chaste, aimant l'hospitalité, capable d'instruire ;

3. qu'il ne soit ni sujet au vin, *ni violent*, ni prompt à frapper, mais *doux et* modeste, éloigné des contestations, désintéressé ;

4. qu'il gouverne bien sa propre famille, et qu'il maintienne ses enfans dans l'obéissance et dans toute sorte de chasteté *et d'honnêteté*.

5. Car, si quelqu'un ne sait pas gouverner sa propre famille, comment aura-t-il soin de l'Eglise de Dieu ?

6. Que ce ne soit point un néophyte, *c'est-à-dire, un homme nouvellement converti à la foi*, de peur que s'élevant d'orgueil, *en se voyant dans les premières dignités de l'Eglise sitôt après sa conversion*, il ne tombe dans la même condamnation que le diable *qui ne put soutenir le poids de la gloire où Dieu l'avait créé*.

7. Il faut encore qu'il ait bon témoignage de ceux qui sont du dehors (2), de peur qu'il ne tombe dans l'opprobre et dans le piége du démon (3).

(1) Ces paroles ne signifient pas que l'évêque ou le prêtre (car l'un et l'autre sont compris ici sous le nom d'évêque) doit être marié et avoir une femme, puisque St. Paul n'en avait pas ; mais qu'on ne doit point élever aux ordres sacrés de l'épiscopat, de la prêtrise ou du diaconat, ceux qui ont été mariés plus d'une fois, ou qui ont eu plus d'une femme. Avoir été marié plus d'une fois, était regardé alors comme la marque d'un penchant à l'incontinence. Dans l'enfance de l'Eglise, il était bien difficile de trouver des hommes, arrivés à l'âge requis pour être évêques ou prêtres, qui eussent toujours vécu dans le célibat : la plupart de ceux qu'on élevait à ces hautes dignités étaient donc des hommes mariés, des pères de famille remarquables par leurs vertus ; mais, après leur ordination, ils étaient obligés de garder la continence.

(2) C'est-à-dire, de la part des infidèles.

(3) C'est-à-dire, de peur que se voyant déshonoré par les discours dés-

§. II. *Qualité des diacres.*

8. Que les diacres (1) de même soient chastes, *honnêtes et bien réglés* ; qu'ils ne soient point doubles dans leurs paroles, ni sujets à boire beaucoup de vin, ni avides d'un gain sordide ;

9. mais qu'ils conservent le mystère de la foi avec une conscience pure, *évitant tout péché et tout ce qui a apparence de péché.*

10. Ils doivent aussi être éprouvés auparavant, puis admis au *sacré* ministère, s'ils ne se trouvent coupables d'aucun crime.

11. Que les femmes (2) de même soient chastes, *honnêtes et bien réglées*, exemptes de médisances, sobres, fidèles en toutes choses.

12. Que les diacres n'aient été mariés qu'une seule fois, et qu'ils gouvernent bien leurs enfans et leurs propres familles, *afin qu'on ait lieu d'espérer qu'ils s'acquitteront de même des devoirs de leur ministère. Si cela est ainsi, ils en tireront de l'avantage :*

Mystère de l'incarnation.

13. car ceux qui auront bien rempli leur ministère, s'acquierreront un bon degré, *un rang plus élevé* et une grande confiance dans la foi qui est en Jésus-Christ. *une grande liberté et un grand courage pour l'annoncer avec hardiesse, et pour reprendre les pécheurs avec force.*

14. Je vous écris ces choses, quoique j'espère de vous aller voir bientôt,

15. afin que, si je tarde *plus long-temps*, vous sachiez comment vous devez vous conduire dans la maison de Dieu, qui est l'Eglise du Dieu vivant, la colonne et le soutien de la vérité (3).

16. Et certes c'est quelque chose de grand que ce mystère de la piété (4), qui s'est manifesté dans la chair, qui a été justifié *et autorisé* par le Saint-Esprit (5), qui a été découvert aux anges, prêché aux nations, cru dans le monde, reçu dans la gloire (6).

---

avantageux qui découvriront les désordres de sa vie passée, il ne tombe dans le découragement et peut être dans l'apostasie. C'est ce que St. Paul appelle *tomber dans les pièges du démon.*

(1) St. Jean-Chrysostome fait remarquer que l'apôtre passe des évêques aux diacres, et ne parle point des prêtres, parce qu'ils étaient désignés sous le nom commun d'évêque, leurs fonctions étant à peu près les mêmes, si l'on en excepte celle de conférer l'ordre et la confirmation. Ainsi, tout ce qui a été dit des évêques doit s'entendre aussi des prêtres.

(2) Il entend les *diaconesses* qui se consacraient au service de l'Eglise, et qui étaient chargées d'assister et quelquefois d'instruire les personnes de leur sexe. *Voyez ép. aux Rom. ch. XVI, v. 1, note.*

(3) *L'Eglise est la colonne et le soutien de la vérité*, en vertu des promesses que Jésus-Christ lui a faites de lui envoyer son Esprit, l'Esprit de vérité, pour l'éclairer et la gouverner. Ainsi elle ne peut ni errer ni enseigner l'erreur : elle est infaillible.

(4) *Mystère de la piété ou d'amour*, c'est le mystère de l'incarnation ou du Verbe fait chair : mystère qui est la plus grande marque de l'amour de Dieu envers les hommes, et comme l'abrégé de la doctrine de la foi qu'un évêque est chargé d'enseigner.

(5) Les miracles que Jésus-Christ et ses disciples faisaient par la vertu de l'Esprit-Saint justifiaient et autorisaient pleinement la doctrine qu'ils prêchaient.

(6) Lorsque Jésus-Christ ressuscité monta au ciel.

CHAPITRE IV.

§. I. *Fuir les fables et les erreurs. Se nourrir de la vérité. Préférer les exercices de piété à ceux du corps.*

1. Or l'Esprit *de Dieu* dit ouvertement que, dans les derniers temps (1), quelques-uns abandonneront la foi, écoutant des esprits d'erreur et des doctrines de démons,

2. enseignées par des imposteurs pleins d'hypocrisie, ayant la conscience cautérisée *et noircie de crimes ;*

3. qui défendront de se marier, *et* qui prescriront de s'abstenir des viandes que Dieu a créées pour être mangées, avec actions de grâces, par les fidèles et par ceux qui connaissent la vérité (2) ; *ce qui est une erreur grossière et pernicieuse :*

4. car toute créature de Dieu est bonne, et on ne doit rien rejeter (3) de ce qui se mange avec actions de grâces ;

5. parce qu'il est sanctifié par la parole de Dieu et par la prière *que l'on fait en le recevant.*

6. En enseignant ceci aux frères, vous serez un bon ministre de Jésus-Christ, vous nourrissant *vous-même* des paroles de la foi et de la bonne doctrine que vous avez apprise.

7. Mais évitez les fables impertinentes et puériles *de ces imposteurs*, et exercez-vous à la piété *avec une application et une ardeur incomparablement plus grande que celle que les athlètes font paraître dans leurs courses, leurs luttes et leurs combats.*

8. Car les exercices corporels *auxquels ils s'appliquent*, sont utiles à peu de chose, *n'ayant pour récompense qu'une gloire passagère et une couronne périssable ;* mais la piété est utile à tout, ayant la promesse de la vie présente (4) et de la vie future.

§. II. *Donner bon exemple. Lire et enseigner. Ne négliger la grâce. Veiller sur soi.*

9. *Ce que je vous dis là est une* vérité certaine et digne d'être

---

(1) C'est-à-dire, dans les temps à venir, dans la suite des siècles.

(2) Il parle de certains hérétiques qui devaient paraître dans la suite. Tels furent les Manichéens qui condamnaient le mariage comme une invention du démon, et qui interdisaient l'usage des viandes comme étant mauvaises par elles-mêmes. Ces hérétiques ont été condamnés et rejetés avec horreur par l'Eglise qui a toujours enseigné que le mariage est honorable ; qui l'a toujours compté au nombre des sacremens institués par Jésus-Christ, et qui ne l'a jamais interdit qu'à ceux qui avaient fait le vœu de chasteté perpétuelle : et, si elle défend, à certains jours, l'usage de quelques viandes, ce n'est pas parce qu'elles les juge mauvaises en elles-mêmes et capables de souiller l'homme, mais parce qu'elle veut engager ses enfans à pratiquer la mortification.

(3) Il entend rejeter comme *mauvais*, et non pas s'en abstenir par esprit de mortification et pour obéir à l'Eglise qui en défend l'usage pour nous porter à la pénitence.

(4) C'est-à-dire, la paix de l'âme et les choses nécessaires à la vie, qui sont

reçue avec une entière soumission.

10. Car ce qui nous porte à souffrir *tous* les maux et *toutes* les malédictions *dont on nous charge*, c'est que nous espérons au Dieu vivant, qui est le Sauveur de tous les hommes et principalement des fidèles, *et que nous attendons avec une entière confiance la gloire éternelle, qu'il nous donnera pour récompense de notre fidélité.*

11. Ordonnez ces choses, et enseignez-les *comme des vérités incontestables.*

12. *Ayez soin* que personne ne vous méprise à cause de votre jeunesse ; mais soyez l'exemple *et le modèle* des fidèles dans les entretiens, dans la manière d'agir avec le prochain, dans la charité, dans la foi, dans la chasteté.

13. Et en attendant que je vienne, appliquez-vous à la lecture, à l'exhortation et à l'instruction.

14. Ne négligez pas la grâce qui est en vous, qui vous a été donnée, suivant une prophétie, par l'imposition des mains des prêtres (1), *qui a été faite sur vous dans votre ordination.*

15. Méditez ces choses ; soyez-en toujours occupé, afin que votre avancement soit connu de tous.

16. Veillez sur vous-même et ayez soin d'instruire *les autres ;* appliquez-vous à ces *deux* choses : car agissant de la sorte, vous vous sauverez vous-même et ceux qui vous écoutent.

promises comme par surcroit à ceux qui cherchent le royaume de Dieu et sa justice.

(1) St. Augustin (*ep. ad Parn.*), et tous les théologiens catholiques avec lui, prouve par ces paroles que l'ordre est un sacrement qui confère la grâce comme le baptême.

CHAPITRE V.

§. I. *Respect pour les vieillards. Honorer les vraies veuves ; leurs qualités. Veuve dans les délices.*

1. Ne reprenez pas un vieillard avec rudesse, mais *avertissez-le et* suppliez-le comme votre père ; les jeunes hommes comme vos frères,

2. les femmes âgées comme vos mères, les jeunes comme vos sœurs, avec toute sorte de pureté.

3. Honorez *et assistez* les veuves qui sont vraiment veuves *et dénuées de tout secours.*

4. Mais si quelque veuve a des fils ou des petits-fils, qu'elle apprenne, avant toutes choses, à gouverner sa famille et à rendre à son père et à sa mère ce qu'elle a reçu d'eux, *en les assistant dans leurs besoins :* car cela est *juste et* agréable à Dieu.

5. Pour celle qui est vraiment veuve et abandonnée, qu'elle espère en Dieu et qu'elle persévère jour et nuit dans les prières et les oraisons.

6. Car celle qui vit dans les délices est morte, quoiqu'elle paraisse vivante.

7. Et recommendez-leur ceci, afin qu'elles se conduisent d'une manière irrépréhensible.

8. *Faites aussi entendre à leurs parens l'obligation qu'ils ont de*

les assister, et leur faites connaître que, si quelqu'un n'a pas soin des siens, et particulièrement de ceux de sa maison *et de sa propre famille*, il a renoncé à la foi (1), et il est pire qu'un infidèle *qui ne manquerait jamais de s'acquitter de ces devoirs de la loi naturelle.*

9. Que la veuve qui sera choisie (2) n'ait pas moins de soixante ans ; qu'elle n'ait été mariée qu'une fois ;

10. *il faut aussi* qu'on rende témoignage de ses bonnes œuvres ; *qu'on sache, par exemple*, si elle a bien élevé ses enfans, si elle a exercé l'hospitalité, si elle a lavé les pieds des saints, si elle a secouru les affligés, si elle s'est appliquée à toutes sortes de bonnes œuvres.

11. Mais évitez les jeunes veuves, *ne les admettez point en ce nombre :* car, après avoir vécu mollement aux dépens de Jésus-Christ (3), elles veulent se remarier,

12. s'engageant ainsi dans la condamnation, parce qu'elles ont violé leur première foi (4) *qu'elles avaient donnée.*

13. Mais, de plus, étant oisives, elles s'accoutument à courir par les maisons ; et non-seulement elles sont oisives, mais encore causeuses et curieuses, s'entretenant de choses dont elles ne devraient point parler.

14. Je veux donc que les jeunes *veuves* se marient (5) ; qu'elles aient des enfans, qu'elles soient mères de famille, *qu'elles gouvernent leur ménage*, et qu'*ainsi* elles ne donnent à nos ennemis aucun sujet de médire de nous, *comme cela est déjà arrivé.*

15. Car déjà quelques-unes se sont égarées, *et ont quitté Jésus-Christ* pour suivre satan (6).

16. Si quelque fidèle a des veuves *qui lui soient proches*, qu'il les assiste et que l'Eglise n'en soit pas chargée, afin qu'elle puisse suffire à l'entretien de celles qui sont vraiment veuves, *et qui n'ont personne qui les puisse assister.*

---

(1) *Il a renoncé à la foi* non par ses paroles, mais par ses œuvres : il n'est chrétien que de nom. Il y a une apostasie du cœur comme il y en a une de l'esprit : celui qui renonce à sa foi par ses œuvres est apostat de cœur.

(2) *Choisie* pour être mise au rang de celles qui sont employées au service de l'Eglise et entretenues à ses dépens. Ceci a rapport aux *diaconesses* dont il a parlé ci-dessus, *ch. III, v.* 11. *Voyez aussi ép. aux Rom. ch. XVI, v.* 1, *note.*

(3) C'est-à-dire, aux dépens de l'Eglise de Jésus-Christ, laquelle entretenait les diaconesses, à cause des services qu'elles rendaient aux fidèles.

(4) C'est-à-dire, le vœu qu'elles avaient fait, en se consacrant au service de l'Eglise, de garder la continence toute leur vie.

(5) Ce n'est ni un commandement ni une exhortation que St. Paul fait ici aux veuves de se marier, puisque, dans la première épître aux Corinthiens, ch. VII, v. 40, il leur conseille de ne point se remarier, et dit qu'elles seront plus heureuses en demeurant ainsi. Ces paroles doivent donc s'entendre dans le même sens que ce qu'il dit de ceux qui ne peuvent garder la continence : *Qu'il vaut mieux se marier que de brûler* (1re ép. aux Cor. ch. VII, v. 9). Il veut que les jeunes veuves dont il parle se marient pour éviter le danger de tomber dans le désordre et l'incontinence.

(6) C'est en violant leur vœu de chasteté *qu'elles se sont égarées et qu'elles sont devenues esclaves de satan.* Que penser donc de la doctrine et de la conduite des premiers et des principaux chefs du protestantisme qui, la plupart, étaient des moines apostats, qui avaient violé ce vœu de chasteté ainsi que ceux de pauvreté et d'obéissance !

§. II. *Subsistance, accusation, répréhension, ordination des prêtres. Péchés publics.*

17. Que les prêtres qui gouvernent bien, soient doublement honorés (1), principalement ceux qui travaillent à la prédication de la parole et à l'instruction *des peuples*.

18. Car l'écriture dit : Vous ne lierez pas la bouche au bœuf qui foule le grain. Et *elle dit encore :* Celui qui travaille mérite récompense. *Par où elle nous apprend le soin que nous devons avoir de ceux qui se consacrent au service de l'Eglise.*

19. Ne recevez point d'accusation contre un prêtre, que sur la déposition de deux ou trois témoins.

20. Reprenez devant tout le monde les pécheurs *publics et scandaleux*, afin que les autres aient de la crainte.

21. Je vous conjure, devant Dieu et devant Jésus-Christ et les anges élus, d'observer ces choses *sans prévention et* sans préjugé *pour ou contre personne*, ne faisant rien en inclinant plutôt d'un côté que de l'autre *par des affections particulières*.

22. N'imposez légèrement les mains à personne (2), et ne vous rendez point participant des péchés d'autrui *par des ordinations inconsidérées*. Conservez-vous vous-même *pur et chaste*.

23. Ne continuez plus à ne boire que de l'eau ; mais usez d'un peu de vin, à cause de votre estomac et de vos fréquentes maladies (3).

24. *Or, afin que vous sachiez les règles que vous devez suivre dans l'ordination des ministres sacrés, voici ce que j'ai à vous dire :* Il y a des personnes dont les péchés sont connus avant le jugement *et l'examen qu'on en pourrait faire, et ceux-là portent avec eux leur exclusion :* il y en a d'autres qui ne se découvrent qu'ensuite *de cet examen ; et c'est pourquoi il le faut faire avec toute la diligence et l'exactitude possible, afin de n'y être pas trompé.*

25. *Il y a* de même *des gens dont* les bonnes actions sont connues *avant qu'on les élise, et ceux-là doivent être admis sans difficulté ;* et celles qui ne sont pas connues *dans quelques-uns qui ont cependant beaucoup de mérite*, ne peuvent demeurer cachées, *si on les recherche avec soin. Conduisez-vous selon ces règles.*

---

(1) C'est-à-dire, assistés plus libéralement que les autres.

(2) C'est-à-dire : Ne conférez à personne les saints ordres qu'après l'avoir bien éprouvé.

(3) On voit que St. Paul ne conseille ici à Timothée l'usage d'un peu de vin *que comme remède*. Ceci prouve que Timothée s'en abstenait par mortification, et que les hommes apostoliques, avec leurs grands travaux, pratiquaient encore de grandes austérités.

CHAPITRE VI.

§. I. *Serviteurs et maîtres. Faux docteurs. Combats de paroles. Trafic de piété. Pauvreté contente. Piége des richesses.*

1. QUE tous ceux qui sont sous le joug de la servitude, considèrent leurs maîtres, *même païens*, comme dignes de toute sorte d'honneur, *et qu'ils leur rendent l'obéissance et le respect*, afin que le nom et la doctrine du Seigneur ne soient point blasphémés, *comme si la religion inspirait aux inférieurs la révolte contre l'autorité légitime.*

2. Que ceux qui ont des maîtres fidèles ne les méprisent pas, parce qu'ils sont leurs frères; mais qu'ils les servent encore mieux, parce qu'ils sont fidèles, et *par conséquent plus* dignes d'être aimés, comme étant participans de la *même* grâce. C'est ce que vous devez leur enseigner, et à quoi vous les devez exhorter.

3. Si quelqu'un enseigne autre chose, et ne se soumet pas aux saintes paroles, *aux salutaires instructions* de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et à la doctrine qui est selon la piété,

4. c'est un orgueilleux qui ne sait rien, mais qui étant malade *d'esprit*, s'arrête à des questions et à des disputes de mots, d'où naissent l'envie, les contestations, les médisances, les mauvais soupçons,

5. les disputes *pernicieuses* de gens dont l'esprit est corrompu; qui sont privés de la vérité, et qui regardent la piété comme un moyen de s'enrichir.

6. Il est vrai que la piété est une grande richesse, quand on se contente de ce qui suffit (1) *pour les besoins de la vie présente; c'est tout ce que nous devons souhaiter:*

7. car nous n'avons rien apporté en ce monde, et il est hors de doute que nous n'en pouvons rien emporter.

8. Ayant donc de quoi nous nourrir et de quoi nous couvrir, nous devons être contens de cela.

9. Car ceux qui veulent devenir riches, tombent dans la tentation et dans le piége du diable, et en divers désirs inutiles et pernicieuses, qui précipitent les hommes dans l'abîme de la perdition et de la damnation.

10. Car la cupidité, *l'amour de l'argent*, est la racine de tous les maux; et quelques-uns en étant possédés, se sont égarés de la foi, et se sont embarrassés dans une infinité *d'afflictions et* de peines.

§. II. *Vertu d'un homme de Dieu. Attente de Jésus-Christ. Avis pour les riches. Garder le dépôt. Fuir les nouveautés.*

11. Mais pour vous, ô homme de Dieu, fuyez ces choses, et

(1) Celui-là est vraiment riche qui, ayant le nécessaire, ne désire rien au-delà et n'aspire qu'aux biens de l'autre vie, qui seuls peuvent rassasier son

suiv z *en tout et pratiquez* la justice, la piété, la foi, la charité, la patience, la douceur.

12. Combattez le bon combat de la foi, remportez le prix de la vie éternelle, à laquelle vous êtes appelé, et pour laquelle vous avez fait une bonne profession de la foi *de Jésus-Christ* en présence de plusieurs témoins.

13. Je vous ordonne devant Dieu, qui donne la vie à toutes choses, et devant Jésus-Christ, qui a rendu *un si excellent* témoignage *à la vérité* sous Ponce-Pilate, *et qui l'a confessée et attestée* d'une manière *si* excellente, *en répandant son sang sur la croix*,

14. de garder les préceptes que je vous donne *ici*, en vous conservant sans tache et sans reproche jusqu'à l'avénement (1) *glorieux* de Notre-Seigneur Jésus-Christ,

15. que fera paraître en son temps celui qui est souverainement heureux et seul puissant, roi des rois et seigneur des seigneurs;

16. qui seul possède l'immortalité, qui habite une lumière inaccessible; que nul homme n'a vu ni ne peut voir; à qui est l'honneur et l'empire éternel. Amen.

17. Ordonnez aux riches de ce monde de ne point s'enorgueillir; de ne point mettre leur confiance dans les richesses incertaines *et périssables*, mais dans le Dieu vivant, qui nous fournit avec abondance ce qui est nécessaire à la vie;

18. d'être *charitables et* bienfaisans; de se rendre riches en bonnes œuvres; de donner *l'aumône* de bon cœur; de faire part de leurs biens aux pauvres;

19. de s'amasser un trésor qui soit un bon fondement pour l'avenir, afin d'obtenir la véritable vie.

20. O Timothée, gardez le dépôt *de la foi* qui vous a été confié (2), évitant les profanes nouveautés de paroles (3) et tout ce qu'oppose *contre la vérité* une doctrine qui porte faussement le nom de science;

21. dont quelques-uns faisant profession (4), se sont égarés de la foi. Que la grâce demeure avec vous. Amen.

---

cœur. La médiocrité est un état désirable, qui nous met à l'abri des dangers des grandes richesses et des tentations de la pauvreté.

(1) *Avénement* bien désirable pour ceux qui ont conservé l'innocence de leur baptême, ou qui l'ont recouvrée par une sincère pénitence; et surtout pour les pasteurs qui ont rempli fidèlement les devoirs de leur charge: mais infiniment à craindre pour tous ceux qui ont vécu dans l'oubli de Dieu et dans une négligence habituelle de leurs obligations.

(2) Les meilleurs interprètes s'accordent à dire que l'apôtre parle ici du dépôt de la foi qu'il avait enseignée à Timothée par écrit et de vive voix.

(3) St. Paul condamne *les nouveautés de paroles* qui tendent à introduire des opinions nouvelles dans la religion, mais non pas *les mots nouveaux* qui expriment les vérités anciennes de la foi. L'Eglise a consacré l'usage de plusieurs de ces mots nouveaux: tels sont ceux de *trinité*, d'*incarnation*, de *consubstantialité*, de *transsubstantiation, etc.*

(4) Par ceux qui *font profession d'une science faussement appelée* science, quelques-uns entendent ceux qui voulaient introduire les erreurs de la philosophie païenne dans le christianisme; mais il est plus probable que St. Paul parle de certains hérétiques, ou plutôt de tous les hérétiques en général qui, eux aussi, font profession d'une haute science des écritures; mais qui, de fait,

II. EPITRE

DE SAINT PAUL

A TIMOTHÉE (1).

——oooo——

CHAPITRE PREMIER.

§. I. *Rallumer le feu de la grâce. Se revêtir d'un esprit de force. S'affermir en Dieu dans les maux.*

1. PAUL, apôtre de Jésus-Christ par la volonté de Dieu, selon la promesse de la vie qui est en Jésus-Christ (2),

2. à Timothée, son fils bien-aimé : que Dieu le Père et Jésus-Christ Notre-Seigneur vous donnent la grâce, la miséricorde et la paix.

3. Je rends grâces à Dieu, que mes ancêtres (3) ont servi, et que je sers avec une conscience pure, de ce que, nuit et jour, je me souviens continuellement de vous dans mes prières,

4. me souvenant de vos larmes, désirant de vous voir, afin d'être rempli de joie,

5. et me rappelant cette foi sincère qui est en vous, qu'a eue premièrement Loïde votre aïeule, et Eunice votre mère, et que je suis aussi très-persuadé que vous avez.

6. C'est pourquoi je vous avertis de ranimer la grâce de Dieu qui est en vous, que vous avez reçue par l'imposition de mes mains *dans votre ordination, et de concevoir une nouvelle ferveur*

---

n'en ont qu'une connaissance vaine et fausse, parce qu'elle n'est appuyée que sur leur jugement particulier. Ainsi, ils s'égarent dans leurs propres pensées qu'ils mettent à la place des vérités révélées dans l'écriture, et *s'écartent de la foi.*

(1) St. Paul, que sa charité tenait dans une sollicitude continuelle pour toutes les Eglises, se souvenait jour et nuit de son cher fils Timothée ; et se représentant les larmes qu'il lui avait vu répandre en le quittant à Ephèse, il désirait toujours de le voir, afin d'être rempli de joie. Il lui écrivit donc cette seconde lettre pour le prier de le venir trouver à Rome, où il était prisonnier pour Jésus-Christ. Il donne encore à ce cher disciple plusieurs instructions importantes pour lui et pour tous les ministres de l'évangile.

On croit qu'il l'écrivit peu de temps avant son martyre qui arriva au mois de juin de l'an de Jésus-Christ 66.

(2) C'est-à-dire, pour annoncer la vie éternelle qui nous a été promise et que nous attendons par les mérites de Jésus-Christ.

(5) C'est-à-dire, Abraham, Isaac, Jacob, etc.

pour annoncer la parole de Dieu avec force et avec hardiesse, comme nous y sommes obligés.

7. Car Dieu ne nous a pas donné un esprit de timidité, mais un esprit de force *et de courage*, d'amour et de modération.

8. Ne rougissez donc point du témoignage de Notre-Seigneur, *que vous devez confesser*, ni de moi, qui suis dans les fers pour lui (1) ; mais travaillez *et souffrez* avec moi pour l'évangile, selon la force que vous recevrez de Dieu,

9. qui nous a délivrés *et sauvés*, et nous a appelés par sa vocation sainte, non selon nos œuvres, mais selon son propre dessein (2) et par *un pur effet de* la grâce *toute gratuite* qui nous a été donnée en Jésus-Christ avant tous les siècles,

10. et qui a été maintenant découverte par l'avénement de notre sauveur Jésus-Christ, qui, *par sa mort*, a détruit la mort *même*, et a fait paraître la vie et l'incorruptibilité par l'évangile ;

11. pour lequel j'ai été établi prédicateur, apôtre et maître des nations.

12. C'est aussi pour cette cause que je souffre ces maux ; mais je n'en rougis point : car je sais à qui je me suis confié, *lorsque j'ai mis ma confiance en Jésus-Christ;* et je suis certain qu'il est assez puissant pour me garder mon dépôt (3) jusqu'à ce *grand* jour *du jugement, auquel j'espère recevoir de lui une vie glorieuse et immortelle.*

§. II. *Régler sa vie sur la parole de Dieu. Garder le dépôt de la vérité par le Saint-Esprit.*

13. Proposez-vous pour modèle la saine doctrine, que vous avez apprise de moi, touchant la foi et la charité qui est en Jésus-Christ.

14. Gardez, par le Saint-Esprit qui habite en nous, l'excellent dépôt *de cette saine doctrine* qui vous a été confié.

15. Vous savez que tous ceux qui sont en Asie se sont éloignés de moi : Phigelle et Hermogène sont de ce nombre.

16. Que le Seigneur répande sa miséricorde sur la famille d'Onésiphore, parce qu'il m'a souvent soulagé, et qu'il n'a point rougi de mes chaînes :

17. mais qu'étant venu à Rome, il m'a cherché avec grand soin, et il m'a trouvé.

18. Que le Seigneur lui fasse trouver miséricorde devant lui en ce jour *où il viendra juger le monde, et rendre à chacun selon ses œuvres ;* et vous savez mieux que personne combien il m'a rendu de services à Ephèse.

---

(1) St. Paul était alors prisonnier à Rome.

(2) C'est-à-dire, que Dieu, de toute éternité, a résolu de nous donner par les mérites de Jésus-Christ.

(3) C'est-à-dire, la couronne de la vie éternelle, que j'ai travaillé à mériter par mes travaux, et dont Dieu même est le gardien.

CHAPITRE II.

§. I. *Donner aux autres ce qu'on a reçu. Affaires séculières interdites aux ministres de Jésus-Christ.*

1. Fortifiez-vous donc, mon fils, par la grâce qui est en Jésus-Christ;

2. et ce que vous avez appris de moi devant plusieurs témoins, donnez-le en dépôt à des hommes fidèles, qui soient eux-mêmes capables d'en instruire d'autres.

3. Travaillez comme un bon soldat de Jésus-Christ.

4. Quiconque est dans la milice de Dieu, ne s'embarrasse point dans les affaires séculières, pour *ne s'occuper qu'à* plaire à celui *qui l'a enrôlé, et* à qui il s'est engagé.

5. Car celui qui combat dans les jeux publics, n'est pas couronné s'il n'a pas combattu selon la loi *de ces combats.*

6. Le laboureur qui travaille doit le premier recueillir les fruits *de son travail* (1).

7. Comprenez *bien* ce que je *vous* dis *ici, et demandez-en la grâce à Dieu:* car le Seigneur vous donnera l'intelligence en toutes choses.

8. Souvenez-vous que Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui est de la race de David, est ressuscité d'entre les morts (2), selon l'évangile que je prêche,

9. pour lequel je souffre jusqu'à être dans les chaînes comme un criminel; mais la parole de Dieu n'est point enchaînée.

10. C'est pourquoi j'endure tout pour l'amour des élus, afin qu'ils acquièrent aussi le salut qui est en Jésus-Christ, avec la gloire du ciel, *dans laquelle il est entré et dans laquelle nous entrerons aussi avec lui.*

11. *Car* c'est une vérité certaine, que si nous mourons avec Jésus-Christ, nous vivrons aussi avec lui.

12. Si nous souffrons *avec lui et pour lui,* nous règnerons aussi avec lui: mais si nous le renonçons, il nous renoncera aussi.

13. Si nous ne croyons pas, *si nous lui sommes infidèles,* il ne laisse pas de demeurer fidèle, *et il saura bien accomplir ses desseins et ses promesses sans nous:* car il ne peut se renoncer *ni se démentir* soi-même, *et il opèrera infailliblement le salut de ses élus.*

§. II. *Vertus d'un ministre de Jésus-Christ. Fondement de Dieu inébranlable. Vase d'honneur.*

14. Donnez ces avertissemens (3), prenant le Seigneur à témoin *de*

(1) Ces comparaisons sont pour inculquer à Timothée cette vérité, que l'unique affaire d'un ministre de Jésus-Christ est de travailler à l'œuvre de Dieu avec un zèle infatigable et une exacte fidélité à suivre les règles, sans quoi il n'a point de récompense à attendre.

(2) Il encourage Timothée au travail par l'exemple de la résurrection de Jésus-Christ, laquelle a été la récompense de ses souffrances, et le modèle de la résurrection que nous attendons comme membres de son corps.

(3) *Donnez ces avertissemens* à tous les fidèles, mais particulièrement aux

la vérité de vos paroles. Ne vous amusez point à des disputes de paroles, qui ne sont bonnes qu'à pervertir ceux qui les écoutent.

15. Ayez grand soin de vous montrer digne de l'approbation de Dieu, ouvrier qui n'a pas à rougir *de son travail*, et qui sait bien dispenser la parole de vérité (1).

16. Mais fuyez les discours vains et profanes : car ils contribuent beaucoup à *inspirer* l'impiété.

17. *Ces nouveautés profanes ont aussi pour auteurs des hommes impies ;* et leur discours *et leur doctrine* s'étend comme un cancer : de ce nombre sont Hyménée et Philète,

18. qui se sont écartés de la vérité, en disant que la résurrection est déjà arrivée, et qui ont *ainsi* renversé la foi de quelques-uns.

19. Mais le fondement ferme *et stable de la foi, l'Eglise* de Dieu subsiste, ayant pour sceau cette parole : Le Seigneur connaît ceux qui sont à lui, *et il les aime ;* et cette autre : Quiconque invoque le nom du Seigneur, qu'il s'éloigne de l'iniquité (2). *Mais, me direz-vous, comment Dieu souffre-t-il ainsi des hommes corrompus dans son Eglise ? C'est, mon cher Timothée, qu'elle est comme sa maison.*

20. Or, dans une grande maison il n'y a pas seulement des vases d'or et d'argent, mais aussi de bois et de terre ; et les uns sont pour des usages honnêtes, et les autres pour des usages honteux (3).

21. Si quelqu'un donc se purifie *et se garde* de ces choses (4), il sera *comme* un vase d'honneur, sanctifié et propre au service du

---

ministres de l'évangile, afin qu'ils s'exposent volontiers à tout souffrir pour l'établissement de la foi en Jésus-Christ.

(1) Tous ceux qui prennent le nom de chrétien en appellent à l'écriture ; mais le point essentiel est de *bien dispenser cette parole de vérité :* le tout est d'en avoir l'intelligence. Or ce n'est qu'à l'Eglise qu'il a été donné de bien dispenser l'écriture, et ce n'est que par elle aussi que nous pouvons en connaitre l'esprit et le véritable sens. Les hérétiques *altèrent et corrompent la parole de Dieu* par de fausses interprétations, comme l'apôtre le dit dans la 2de épître aux Corinthiens. C'est pourquoi il avertit ici de les éviter, parce qu'ils emploient, pour débiter leurs erreurs, un certain verbiage spécieux, capable d'en imposer aux simples et aux ignorans. *Fuyez donc les vains discours de ces hommes qui se sont écartes de la vérité.*

(2) Sens de cet endroit : Plusieurs, il est vrai, ont été renversés en perdant la foi ; mais, au milieu de tant de chutes, l'Eglise, fondée par le décret éternel et immuable de Dieu, demeurera ferme, et sa foi se conservera toujours pure malgré tous les efforts de l'enfer, parce que Dieu, qui *connaît* et aime *ceux qui sont à lui*, veille sans cesse sur elle, et la protége selon ses promesses, à cause des élus qu'elle renferme dans son sein, lesquels, *en invoquant le nom de Jésus-Christ* et par le secours de sa grâce, ont renoncé à l'iniquité, et conserveront jusqu'à la fin son amour et la haine du péché.

(3) C'est-à-dire, dans l'Eglise qui est sur la terre, il y a des bons et des méchans, des élus et des réprouvés : des élus qui, par le secours de la grâce, persévèrent dans le bien ; des réprouvés qui, abusant de la grâce, abandonnent la pratique du bien et font le mal.

(4) C'est-à-dire, des erreurs et des vices dont il a parlé. Ces paroles prouvent que nous avons la liberté d'être ou des vases d'honneur ou des vases de perdition ; que notre salut, qui est un effet de la miséricorde de Dieu, dépend aussi de notre volonté, et que, si nous nous perdons, c'est par notre faute. *C'est pourquoi, mes frères,* dit l'apôtre St. Pierre, *efforcez vous de plus en plus d'assurer votre vocation et votre élection par les bonnes œuvres.*

Seigneur, préparé pour toutes sortes de bonnes œuvres : *au contraire, ceux qui les suivent et qui se livrent à la corruption de leur cœur et aux égaremens de leur esprit, seront dans la maison de Dieu comme des vases honteux, destinés à être les instrumens de sa justice et les victimes de sa colère.*

§. III. *Fuir les questions vaines et les contestations. Reprendre avec douceur. Espérer que Dieu convertira les pécheurs.*

22. Fuyez les *vains* désirs *et les passions* de la jeunesse, et suivez *et pratiquez* la justice, la foi, la charité et la paix avec ceux qui invoquent le Seigneur avec un cœur pur.

23. Quant aux questions impertinentes et vides de science, évitez-les, sachant qu'elles sont une source de contestations *et de disputes*.

24. Or il ne faut pas qu'un serviteur du Seigneur s'amuse à contester ; mais il doit être doux envers tout le monde, capable d'instruire, patient *envers les méchans ;*

25. reprenant avec modération ceux qui résistent à la vérité, dans l'espérance que Dieu leur donnera un jour l'esprit de pénitence pour connaître la vérité,

26. et qu'ils sortiront des piéges du diable qui les tient captifs pour faire ce qui lui plaît.

CHAPITRE III.

§. I. *Vices des derniers temps. Hommes amoureux d'eux-mêmes. Piété apparente. Corruption d'esprit.*

1. Or sachez que, dans les derniers jours (1), il viendra des temps périlleux *pour le salut :*

2. il y aura des hommes amateurs d'eux-mêmes, avares, fiers, orgueilleux, blasphémateurs, désobéissans à leurs pères et leurs mères, ingrats, *impies et* scélérats,

3. dénaturés, ennemis de la paix, calomniateurs, intempérans *et voluptueux*, inhumains, ennemis des gens de bien (2),

4. traîtres, insolens, enflés d'orgueil, et plus amateurs de la volupté que de Dieu ;

5. qui auront une apparence de piété, mais qui en abjureront la vérité *et l'esprit*. Fuyez encore ceux-là : *vous pouvez aisément les reconnaître ;*

6. car de ce nombre sont ceux qui s'introduisent dans les maisons, et qui traînent après eux, *comme* captives, des femmes chargées de péchés, et possédées de diverses passions,

7. lesquelles apprennent toujours et n'arrivent jamais jusqu'à la connaissance de la vérité.

8. Or, comme Jannès et Mam-

---

(1) C'est-à-dire, dans la suite des temps.

(2) C'est le sens du grec. Selon le latin, on pourrait traduire : *sans affabilité ou sans aucun sentiment de bonté.*

brès, *célèbres magiciens de l'Egypte*, résistèrent à Moïse *devant Pharaon, opposant leurs prestiges à ses miracles ;* ceux-ci de même résistent à la vérité, *lui opposant leurs illusions : ce sont des* hommes corrompus dans l'esprit, et pervertis dans la foi, *qui voudraient aussi corrompre les autres;*

9. mais le progrès qu'ils feront aura ses bornes (1) : car leur folie sera connue de tout le monde, comme le fut alors celle de ces magiciens.

§. II. *Afliction de saint Paul. Qui veut vivre saintement sera persécuté. S'instruire dans l'écriture sainte.*

10. Pour vous, *mon cher Timothée*, vous savez quelle est ma doctrine, quelle est ma manière de vie, quelle est la fin que je me propose, quelle est ma foi, ma douceur, ma charité et ma patience ;

11. quelles ont été les persécutions et les afflictions que j'ai endurées, ce qui m'est arrivé à Antioche, à Icone et à Lystre ; combien grandes ont été ces persécutions que j'ai souffertes, et comment le Seigneur m'a tiré de toutes. *Réglez donc votre conduite sur le modèle que vous avez vu en moi, et préparez-vous à souffrir les mêmes maux ;*

12. Et tous ceux qui veulent vivre avec piété en Jésus-Christ, souffriront persécution.

13. Mais les hommes méchans et les séducteurs se fortifieront de plus en plus dans le mal, étant dans l'erreur, et y faisant tomber les autres.

14. Pour vous, *mon cher fils*, demeurez ferme dans les choses que vous avez apprises et qui vous ont été confiées, sachant de qui vous les avez apprises ;

15. et *considérant* que, dès votre enfance, vous avez appris les lettres saintes qui peuvent vous instruire pour le salut par la foi qui est en Jésus-Christ, *dans laquelle elles vous affermiront de plus en plus.*

16. Toute écriture, inspirée de Dieu, est utile pour instruire, pour reprendre, pour corriger et pour former dans la justice (2) *et la piété*,

17. afin que l'homme de Dieu soit parfait et préparé à toutes sortes de bonnes œuvres.

---

(1) Les hérétiques ont séduit un grand nombre d'âmes dans tous les âges ; mais Dieu a toujours mis un terme à leurs progrès : en sorte qu'ils n'ont jamais prévalu contre l'Eglise. St. Paul ici prédit donc quel sera le sort de toutes les hérésies ; et les annales de l'Eglise prouvent que sa prédiction s'est vérifiée dans tous les temps. Les plus redoutables hérésies se sont soutenues durant quelques siècles, puis sont tombées et ont disparu : il en sera de même de celles qui sont aujourd'hui.

(2) St. Paul ne dit pas, avec les protestans, que l'écriture est seule nécessaire et suffisante ; mais il enseigne, avec les catholiques, que *l'écriture est utile pour instruire, pour reprendre, etc. ;* utile à tout le monde sans doute, mais utile surtout aux pasteurs, dont la charge est d'instruire, de reprendre, etc. ; et c'est aussi à un pasteur et pour les pasteurs qu'il parle ici.

CHAPITRE IV.

§. I. *Enseigner, corriger, tolérer. Foule de docteurs complaisans. Aversion de la vérité. Couronne après le combat.*

1. Je vous conjure devant Dieu et devant Jésus-Christ, qui jugera les vivans et les morts dans son avénement *glorieux* et dans son règne :

2. Annoncez la parole *de Dieu ;* pressez *les hommes* à temps et à contre-temps (1) ; reprenez, suppliez, réprimandez avec toute sorte de patience et avec une doctrine parfaite, *sans vous lasser jamais de les tolérer et de les instruire.*

3. Car il viendra un temps que les hommes ne souffriront plus la saine doctrine, et qu'ayant une *extrême* démangeaison d'entendre *ce qui les flatte*, ils se choisiront une foule de docteurs selon leurs désirs,

4. et ils fermeront l'oreille à la vérité, et ils l'ouvriront à des fables.

5. Mais vous, veillez *continuellement*, *afin d'arrêter le cours de ces desordres ;* travaillez en toutes choses, *et souffrez constamment tous les travaux que vous serez obligé d'entreprendre pour cela ;* faites la charge d'un *bon* évangéliste, remplissez votre ministère, soyez sobre.

6. Car, pour moi, je suis sur le point d'être immolé *comme une victime qui a déjà reçu l'aspersion pour être sacrifiée*, et le temps de ma mort s'approche.

7. J'ai combattu un bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi.

8. Au reste, la couronne de justice m'est réservée, et le Seigneur, *comme un* juste juge, me la rendra (2) en ce *grand* jour *où il viendra juger le monde*, et non-seulement à moi, mais encore à *tous* ceux qui aiment son avénement, *et qui s'y préparent par toutes sortes de bonnes œuvres.* Hâtez-vous de me venir trouver au plus tôt.

§. II. *Saint Paul défendant sa cause est abandonné de tous, mais soutenu de Dieu.*

9. Car Démas m'a abandonné, s'étant laissé emporter à l'amour du siècle, et il s'en est allé à Thessalonique ;

10. Crescent en Galatie, Tite en Dalmatie :

11. Luc est seul avec moi. Prenez Marc, et emmenez-le avec vous : car il m'est utile pour le ministère *de l'évangile.*

12. Pour Tychique, je l'ai envoyé à Ephèse.

13. Apportez-moi en venant le manteau que j'ai laissé à Troade chez Carpus, et mes livres, et surtout mes papiers.

(1) C'est-à-dire, en tout temps, dans toutes les occasions qui se présentent.

(2) Ces paroles prouvent très-bien cette vérité de la foi catholique, que les bonnes œuvres, faites avec l'assistance de la grâce, méritent une récom-

14. Alexandre, l'ouvrier en cuivre, m'a fait beaucoup de mal : le Seigneur lui rendra selon ses œuvres (1).

15. Gardez-vous aussi de lui : car il s'est fort opposé à notre doctrine.

16. La première fois que j'ai défendu ma cause, *et que j'ai comparu devant le tribunal de l'empereur*, personne ne m'a assisté, mais tous m'ont abandonné. Je prie Dieu que cela ne leur soit point imputé.

17. Mais le Seigneur m'a assisté et m'a fortifié, afin que j'accomplisse la prédication *de l'évangile*, et que toutes les nations l'entendent ; et j'ai été délivré de la gueule du lion, *c'est-à-dire, de la fureur de Néron.*

18. Le Seigneur m'a délivré de toute action mauvaise, et il me gardera pour son royaume céleste. A lui soit gloire dans les siècles des siècles. Amen.

19. Saluez Prisque et Aquilas, et la famille d'Onésiphore.

20. Eraste est demeuré à Corinthe. J'ai laissé Trophime malade à Milet.

21. Hâtez-vous de venir avant l'hiver. Eubule, Pudent, Lin, Claudie, et tous les frères *qui sont dans cette ville*, vous saluent.

22. Que le Seigneur Jésus-Christ soit avec votre esprit. La grâce soit avec vous. Amen.

pense dans le ciel. C'est ce que signifie ici la couronne *de justice*, donnée, comme une récompense, par un *juste juge*.

(1) C'est une simple prédiction, et non pas un souhait.



EPITRE
DE SAINT PAUL
A TITE.

——oooo——

CHAPITRE PREMIER.

§. I. *Qualités que doit avoir un évêque. Sévérité nécessaire.*

1. PAUL, serviteur de Dieu, et apôtre de Jésus-Christ selon la foi des élus de Dieu (2) et selon la connaissance de la vérité qui est selon la piété (3),

2. dans l'espérance de la vie éternelle, que Dieu, qui ne ment pas, a promise avant tous les siècles,

3. et sa parole, il l'a manifestée en son temps (4) dans la prédication *de l'évangile* qui m'a été confiée par l'ordonnance de Dieu notre sauveur:

4. à Tite, son fils bien-aimé dans la foi qui nous est commune. Que Dieu le père et Jésus-Christ notre sauveur vous donnent la grâce, *la miséricorde* et la paix.

5. Je vous ai laissé en Crète, afin que vous y régliez tout ce qui reste à y régler, et que vous établissiez des prêtres (5) dans les villes, comme je vous l'ai prescrit;

6. choisissant, *pour ce ministère sacré*, celui qui sera irréprochable, qui n'aura été marié qu'une fois, dont les enfans seront

---

(1) Tite fut disciple de St. Paul. L'apôtre, après l'avoir éprouvé, l'établit évêque de Crète, appelée maintenant Candie. Il le laissa dans cette île en l'an de Jésus-Christ 65.

L'année suivante, St. Paul étant en Macédoine, et ayant besoin de Tite, lui écrivit cette lettre. Il lui mande que quand Artémas ou Tychique, qu'il lui envoie pour tenir sa place en Candie, seront arrivés, il se hâte de le venir trouver à Nicopolis, ville d'Epire, où il devait passer l'hiver. L'apôtre lui donne en même temps plusieurs instructions très-saintes et très-utiles, touchant les fonctions de son ministère.

(2) C'est-à-dire, pour instruire les élus de Dieu, ou les chrétiens, dans la foi et dans la connaissance de la vérité.

(3) *De la vérité qui est selon la piété*, c'est-à-dire, des vérités de l'évangile ou de la religion chrétienne, qui apprennent à honorer Dieu, et qui donnent l'espérance de la vie éternelle.

(4) C'est-à-dire, il a accompli cette promesse en son temps.

(5) Il entend aussi des évêques, puisqu'il les désigne sous ce nom au verset 7me suivant.

fidèles, non accusés de débauche, ni désobéissans *à leurs parens* (1).

7. Car il faut que l'évêque soit irréprochable, comme étant le dispensateur *et l'économe* de Dieu ; qu'il ne soit ni superbe, ni colère, ni sujet au vin, ni *violent et* prompt à frapper, ni avide d'un gain sordide ;

8. mais hospitalier, doux *et affable*, sobre, juste, saint, continent *et maître de ses passions*,

9. attaché aux vérités de la foi, telles qu'on les lui a enseignées, afin qu'il soit capable d'exhorter selon la saine doctrine, et de convaincre ceux qui la combattent.

§. II. *Tout est pur aux purs. On renonce Dieu en vivant mal.*

10. Car il y en a plusieurs, et surtout parmi ceux de la circoncision (2), qui ne veulent point se soumettre *au joug de l'évangile*, qui sont de vains discoureurs *qui s'occupent à conter des fables*, et qui séduisent les âmes.

11. Il faut fermer la bouche à ces gens-là, qui renversent *et pervertissent* les familles entières, enseignant, dans la vue d'un gain sordide, ce qu'on ne doit point enseigner.

12. Un d'entr'eux, qui est leur prophète (3), a dit *d'eux :* Les Crétois sont toujours menteurs ; ce sont de méchantes bêtes qui n'aiment qu'à manger et à ne rien faire.

13. Ce témoignage *qu'il rend d'eux* est véritable. C'est pourquoi reprenez-les fortement, afin qu'ils conservent la pureté de la foi,

14. et qu'ils ne s'arrêtent point à des fables judaïques et à des ordonnances de personnes qui se détournent de la vérité (4).

15. *Or* tout est pur pour ceux qui sont purs, *et qui n'usent des créatures que selon les règles que la foi et la charité leur prescrivent ;* et rien n'est pur pour ceux qui sont impurs et infidèles : mais, *comme* leur raison et leur conscience sont impures et souillées, *tout devient impur entre leurs mains par la mauvaise disposition de leur cœur.*

16. Ils font profession de connaître Dieu, *ces faux docteurs ;* mais ils le renoncent par leurs actions, étant abominables *par la corruption de leurs mœurs*, et incrédules *aux instructions qu'on leur donne*, et réprouvés pour toute bonne œuvre.

---

(1) Voyez 1ère épître à Timothée, ch. III, v. 2, note.

(2) C'est-à-dire, parmi les Juifs qui avaient embrassé le christianisme, mais qui altéraient la pureté de la foi par le mélange de plusieurs erreurs.

(3) C'est-à-dire, qu'ils regardent comme leur prophète. C'est le poète Epiménide.

(4) Il parle de ce qu'enseignaient les judaïsans, qu'il y a des viandes impures par elles-mêmes et qui rendent impurs ceux qui en mangent. Il faut être assurément aveugle, ou de mauvaise foi comme un hérétique, pour conclure de ces paroles, comme l'ont fait quelques novateurs à l'exemple de Calvin, qu'il faut rejeter les lois de l'Eglise touchant l'abstinence, le jeûne, etc., parce qu'elles ont été faites par des hommes. Mais ces dogmatiseurs auraient dû se rappeler que Dieu nous fait une obligation d'obéir même aux princes de la terre, et que les hommes qui ont fait les lois

CHAPITRE II.

§. I. *Avis pour les vieillards, pour les femmes, pour les jeunes hommes, pour les évêques, pour les serviteurs.*

1. POUR vous, enseignez des choses qui conviennent à la saine doctrine :

2. recommandez aux vieillards d'être sobres, chastes, prudens, sains dans la foi, dans la charité et dans la patience :

3. apprenez de même aux femmes avancées en âge à être vêtues d'une manière conforme à la sainteté *de leur état, et à faire voir dans tout leur extérieur une sainte modestie ;* à n'être point médisantes ni sujettes au vin, mais à donner de bonnes instructions,

4. afin qu'elles enseignent la sagesse aux jeunes femmes ; qu'elles leur apprennent à aimer leurs maris, à aimer leurs enfans,

5. à être prudentes, chastes, sobres, occupées du soin de leur maison, bonnes, soumises à leurs maris, afin que la parole de Dieu ne soit point exposée aux blasphèmes *et aux médisances des hommes, comme favorisant les dérèglemens ou l'ambition des femmes.*

6. Exhortez aussi les jeunes hommes à être sobres, *modestes et bien réglés.*

7. Montrez-vous vous-même un modèle de bonnes œuvres en toutes choses, dans la *pureté de votre* doctrine, dans l'intégrité *de votre vie* et dans la gravité *de vos mœurs.*

8. Que la parole, *la doctrine,* que vous prêchez, soit saine, irrépréhensible, afin que nos adversaires rougissent *de la haine qu'ils nous portent,* n'ayant aucun mal à dire de nous.

9. Exhortez les serviteurs à être *bien* soumis à leurs maîtres, à leur complaire en tout *ce qui est juste et conforme à la volonté de Dieu,* à ne les point contredire,

10. à ne détourner rien de leur bien, mais à montrer en toutes choses une fidélité parfaite, afin qu'en toutes choses ils fassent honneur à la doctrine de Dieu notre sauveur, *faisant voir, dans toute leur conduite, la justice et la sainteté qu'elle inspire à ceux qui la suivent, et les règles admirables qu'elle nous en donne.*

§. II. *Grâce du sauveur. Tempérance, justice, piété, ferveur dans le bien. Attente de Jésus-Christ.*

11. Car la grâce de Dieu notre sauveur a paru (1) à tous les hommes,

12. et elle nous a appris à renoncer à l'impiété et aux désirs du siècle, et à vivre dans ce siè-

---

de l'Eglise, sont ceux à qui Jésus-Christ a dit : *Qui vous écoute, m'écoute, et qui vous méprise, me méprise ;* et encore : *Que celui qui n'écoute pas l'Eglise soit pour vous comme un païen et un publicain.*

(1) C'est-à-dire, la bonté, la miséricorde de Dieu s'est manifestée par l'incarnation et les autres mystères de Jésus-Christ.

cle avec tempérance, avec justice et avec piété,

13. attendant *toujours* la béatitude que nous espérons, l'avénement glorieux du grand Dieu notre sauveur Jésus-Christ,

14. qui s'est livré lui-même pour nous, afin de nous racheter de toute iniquité et de nous purifier, pour se faire un peuple *particulièrement consacré à son service*, agréable à ses yeux, zélé pour les bonnes œuvres.

15. Prêchez ces vérités ; exhortez et reprenez avec une pleine autorité. *Conduisez-vous de telle sorte* que personne ne vous méprise.

CHAPITRE III.

§. I. *Soumission au prince. Effusion de la grâce de Jésus-Christ. D'où il nous a tirés ; où il nous a mis.*

1. AVERTISSEZ-les d'être soumis aux princes et aux puissances, de leur obéir à la parole, d'être prêts à *faire* toutes sortes de bonnes œuvres,

2. de ne médire de personne, de n'être point chicanneurs, *de fuir les procès et les querelles*, mais d'être *retenus et* modérés, et de témoigner toute la douceur possible à l'égard de tous les hommes, *même des plus méchans*.

3. Car nous étions aussi nous-mêmes autrefois insensés, incrédules *et désobéissans*, égarés *du chemin de la vérité*, asservis à une infinité de passions et de voluptés, menant une vie toute pleine de malignité et d'envie, dignes d'être haïs, et nous haïssant les uns les autres.

4. Mais, lorsque la bonté de Dieu notre sauveur, et son amour pour les hommes a paru *dans le monde*,

5. il nous a sauvés, non à cause des œuvres de justice que nous eussions faites, mais selon sa miséricorde, par le baptême de la régénération et de la rénovation du Saint-Esprit (1),

6. qu'il a répandu sur nous avec abondance par Jésus-Christ notre sauveur,

7. afin qu'étant purifiés par sa grâce, nous soyons héritiers de la vie éternelle, selon l'espérance que nous en avons.

§. II. *S'appliquer aux bonnes œuvres. Fuir les disputes. Eviter les hérétiques déclarés.*

8. C'est une vérité certaine (2), et je veux que vous affermissiez les fidèles dans ces choses, afin que ceux qui croient en Dieu, aient soin d'être *toujours* les premiers à pratiquer les bonnes œuvres. Ce sont là des choses vraiment bonnes et utiles aux hommes.

---

(1) Les théologiens citent ce texte en preuve de cette vérité de foi, que le baptême, ainsi que les autres sacremens, produit la grâce par lui-même, indépendamment du mérite ou de la sainteté de celui qui le confère.

(0) C'est-à-dire : Ce que je viens de dire, ce sont autant de vérités certaines, conformes à la doctrine de la foi.

Attachez-vous donc à les enseigner ;

9. mais, pour les questions impertinentes, les généalogies, les disputes et les contestations de la loi, évitez-les : car elles sont vaines et inutiles.

10. Fuyez celui qui est hérétique, après l'avoir repris une ou deux fois ;

11. sachant qu'un tel homme est perverti et qu'il pèche, étant condamné par son propre jugement *et par la sentence qu'il prononce contre lui-même, en s'éloignant de la doctrine de l'Eglise, et se séparant du corps des fidèles, qui est celui de Jésus-Christ.*

12. Lorsque je vous aurai envoyé Artémas ou Tychique, hâtez-vous de venir me trouver à Nicopolis : car j'ai résolu d'y passer l'hiver.

13. Envoyez devant Zénas, docteur de la loi, et Apollon ; et ayez soin que rien ne leur manque.

14. Et que nos frères aussi apprennent, *dans cette occasion*, à être les premiers à pratiquer les bonnes œuvres, lorsque la nécessité le demande, afin qu'ils ne demeurent point *stériles et* sans fruit.

15. Tous ceux qui sont avec moi vous saluent. Saluez ceux qui nous aiment dans *l'union de* la foi. La grâce de Dieu soit avec vous tous. Amen.



EPITRE

DE SAINT PAUL

A PHILÉMON (1).

——oooo——

1. PAUL, prisonnier *pour la foi* de Jésus-Christ, et Timothée son frère, à Philémon, notre bien-aimé, et le compagnon de nos travaux *dans le ministère de l'évangile ;*

2. à notre très-chère sœur Appie *son épouse ;* à Archippe *notre ami commun*, le compagnon de nos combats, et à l'Eglise qui est en votre maison.

3. Que Dieu notre père et Jésus-Christ Notre-Seigneur vous donnent *à tous* la grâce et la paix.

4. Je rends grâces à mon Dieu, et je me souviens toujours de vous dans mes prières,

5. apprenant quelle est votre foi dans le Seigneur Jésus, et votre charité envers tous les saints ;

6. et de quelle sorte la libéralité que votre foi vous inspire se fait connaître de tout le monde par l'éclat de toutes sortes de bonnes œuvres qui se pratiquent parmi vous, *dans votre maison*, pour l'amour de Jésus-Christ.

7. Car votre charité, mon cher frère, m'a comblé de joie et de consolation, parce que les cœurs des saints se sont reposés par vous.

8. C'est pourquoi, bien que je puisse en Jésus-Christ vous ordonner, avec une grande liberté, une chose qui est de votre devoir ;

9. néanmoins, à cause de l'amour que j'ai pour vous, j'aime mieux vous supplier, considérant que vous êtes vieux aussi bien que

(1) Philémon, homme de qualité de la ville de Colosses en Phrygie, fut converti à la foi par l'apôtre St. Paul. Il fit un si grand progrès dans la vertu, que sa maison devint comme une Eglise, par la piété qu'il inspira à toute sa famille. Onésime, son esclave, profita mal du bon exemple que lui donnait son maître. Il le vola et s'enfuit à Rome. Dieu permit qu'il y trouvât St. Paul, qui y était prisonnier. Ce saint apôtre l'instruisit de la doctrine de l'évangile, le convertit à la foi, et le baptisa. Il pensa ensuite à le retenir auprès de lui ; mais il ne le voulut pas faire sans le consentement de celui à qui il appartenait. Il renvoya donc Onésime à Colosses, chargé de cette lettre pour Philémon, par laquelle il le prie de pardonner à cet esclave son larcin et sa fuite. Philémon fit plus que St. Paul ne lui demandait. Il donna la liberté à Onésime ; et cet esclave converti devint ensuite évêque d'Ephèse, ou, selon d'autres, de Bérée en Macédoine.

La charité ingénieuse de St. Paul, et l'éloquence sainte qu'elle lui inspirait, paraissent dans cette lettre plus qu'en aucune autre. Elle fut écrite de Rome, l'an de Jésus-Christ 61.

moi Paul, qui suis, de plus, maintenant prisonnier *pour l'amour* de Jésus-Christ.

10. Je vous supplie *donc* pour mon fils Onésime, que j'ai engendré dans mes chaînes, *l'ayant converti à la foi depuis que je suis en prison ;*

11. qui vous a été autrefois inutile, mais qui nous est maintenant *très*-utile, à vous et à moi.

12. Je vous l'ai renvoyé. Pour vous, recevez-le comme mes entrailles.

13. J'avais pensé de le retenir auprès de moi, afin qu'il me servît, en votre place, dans les chaînes que je porte pour l'évangile ;

14. mais je n'ai rien voulu faire sans votre avis, afin que votre bonne œuvre ne soit pas comme forcée, mais *entièrement* volontaire.

15. Car peut-être qu'il *n*'a été séparé de vous, pour un temps, *qu*'afin que vous le reçussiez pour jamais,

16. non plus comme un simple esclave, mais comme celui qui d'esclave est devenu un frère très-cher, à moi en particulier, et qui vous le doit être encore beaucoup plus, étant à vous, et selon le monde *comme votre esclave par sa condition*, et selon le Seigneur *comme votre frère par sa foi en Jésus-Christ*.

17. Si donc vous me considérez comme étroitement uni à vous, recevez-le comme moi-même :

18. que s'il vous a fait tort, ou s'il vous est redevable de quelque chose, mettez cela sur mon compte.

19. C'est moi Paul qui l'ai écrit de ma main ; c'est moi qui vous le rendrai, pour ne pas vous dire que vous vous devez vous-même à moi.

20. Oui, mon frère, que je reçoive de vous cette joie dans le Seigneur ; donnez à mon cœur cette consolation dans le Seigneur.

21. Je vous ai écrit, me confiant dans votre obéissance, et sachant que vous en ferez encore plus que je ne dis.

22. Mais en même temps préparez-moi aussi un logement : car j'espère *que Dieu me retirera de prison, et* que je vous serai donné *encore une fois* par le mérite de vos prières.

23. Epaphras, qui est comme moi prisonnier pour Jésus-Christ, vous salue,

24. avec Marc, Aristarque, Démas et Luc, qui sont mes aides *et mes compagnons dans le ministère de l'évangile*.

25. Que la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ soit avec votre esprit. Amen.

EPITRE

DE SAINT PAUL

AUX HÉBREUX (1).

——ooo——

CHAPITRE PREMIER.

Jésus-Christ, splendeur du père, élevé au-dessus des anges, reconnu pour Dieu dans les psaumes. Anges conducteurs des hommes.

1. DIEU ayant parlé autrefois à nos pères, en diverses occasions et en diverses manières, par les prophètes,

2. nous a *enfin* parlé, dans ces derniers temps, par son *propre* fils *Jésus-Christ Notre-Seigneur*, qu'il a fait héritier (2) de toutes choses, par qui aussi il a créé les siècles (3) ;

3. et, comme il est la splendeur de sa gloire et la figure, *le caractère ou l'image parfaite* de sa substance, et qu'il soutient tout par la puissance de sa parole, après nous avoir purifiés de nos

(1) Le nom de St. Paul, qui ne se trouve point à la tête de cette épître, a fait douter autrefois qu'elle fût de cet apôtre ; mais, depuis le quatrième siècle, toute l'Eglise l'a reçue comme étant véritablement de St. Paul.

Les Juifs de la Palestine, après avoir été éclairés de la lumière de la foi, soutinrent d'abord, avec un courage admirable, le grand combat des souffrances auxquelles ils furent exposés ; mais cette nouvelle ferveur se ralentit bientôt, et plusieurs des nouveaux chrétiens, fatigués par la violence et la longueur des persécutions, se retirèrent de l'assemblée des fidèles pour retourner à la synagogue.

L'apôtre, qui apprit ce malheur, craignant que les autres ne suivissent ce mauvais exemple, leur écrivit cette lettre, dans laquelle il s'applique particulièrement à leur montrer que ce serait en vain qu'ils iraient chercher dans la loi la vraie justice que Jésus-Christ seul pouvait leur donner. Après leur avoir prouvé l'avantage du sacerdoce de Jésus-Christ sur celui d'Aaron, il les force en quelque manière à demeurer fermes dans les maximes de l'évangile, en leur faisant envisager les châtimens terribles préparés à ceux qui mépriseraient cette doctrine. Il finit cette lettre par de saints avis pour la conduite des Hébreux, et il leur y fait espérer qu'il les ira voir bientôt. Elle fut écrite de Rome environ l'an 63 de Jésus-Christ, trente ans après sa passion.

(2) *Héritier* veut dire ici seigneur et maître.

(3) C'est-à-dire, le monde et tout ce qui est sujet au temps.

péchés *par son propre sang qu'il a répandu pour nous*, il est assis au plus haut des cieux, à la droite de la majesté *de Dieu*,

4. autant élevé au-dessus des anges, que le nom qu'il a reçu est plus excellent que le leur.

5. Car quel est l'ange à qui Dieu ait jamais dit, *comme à Jésus-Christ dans sa génération éternelle, son incarnation et sa résurrection :* Vous êtes mon fils, je vous ai engendré aujourd'hui ? Et ailleurs : Je serai son père, et il sera mon fils ?

6. Et lorsqu'il introduit de nouveau son premier-né dans le monde, *et qu'il l'envoie, à la fin des siècles, pour juger les vivans et les morts, il dit :* Que tous les anges de Dieu l'adorent ; *ce qui montre combien il est au-dessus d'eux.*

7. Et, *en effet*, l'écriture dit touchant les anges : Dieu fait des esprits ses anges (1) et ses ministres *qui sont comme des* flammes ardentes (2).

8. Mais elle dit au fils, *le considérant non comme un serviteur de Dieu, mais comme étant Dieu lui-même :* Votre trône, ô Dieu, demeure éternellement : le sceptre de votre empire est un sceptre d'équité *et de justice.*

9. Vous avez aimé la justice, et vous avez haï l'iniquité ; c'est pourquoi, ô Dieu, votre Dieu vous a sacré d'une huile de joie, en une manière plus excellente que tous ceux qui vous sont associés (3) *et qui participeront à votre gloire.*

10. Et ailleurs, *l'écriture le reconnaissant pour le créateur de toutes choses, lui parle en ces termes :* C'est vous, Seigneur, qui, au commencement, avez affermi la terre sur ses fondemens, et les cieux sont l'ouvrage de vos mains.

11. Ils périront, mais vous demeurerez : ils vieilliront tous comme un vêtement,

12. et vous les changerez comme un manteau, et ils seront changés ; mais vous, vous êtes toujours le même, et vos années ne finiront point.

13. Mais auquel des anges *le Seigneur* a-t-il jamais dit : Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que j'aie réduit vos ennemis à vous servir de marche-pied ? *Cela n'a été dit qu'à Jésus-Christ, à qui cette place est due comme étant fils unique de Dieu, et non pas aux anges qui ne sont que des serviteurs et des ministres.*

14. *Car, en effet, les anges* ne sont-ils pas tous des esprits employés comme serviteurs et comme ministres, étant envoyés pour exercer leur ministère en faveur de ceux qui doivent être les héritiers du salut, *au lieu que Jésus-Christ est, comme nous venons de le voir, le fils coéternel et consubstantiel de Dieu, égal en toutes choses à son père ?*

---

(1) C'est-à-dire, ses envoyés, ses ambassadeurs.

(2) St. Paul veut montrer par là que ces esprits bienheureux, qui brûlent d'amour pour Dieu, ne sont que les ministres de ses volontés.

(3) Cette onction de joie est la gloire dont l'humanité de Jésus-Christ a été revêtue, après sa résurrection, en récompense de ce que l'amour de la justice et la haine du péché lui avaient fait souffrir : gloire qui surpasse infiniment celle de tous ceux qui sont ses frères et les membres de son corps mystique. On peut l'entendre aussi de la divinité, par laquelle l'humanité de Jésus-Christ a

CHAPITRE II.

§. I. *N'être pas un vase d'où l'eau s'écoule. Violement de la loi nouvelle puni rigoureusement.*

1. C'EST pourquoi, *si nous avons été obligés de garder fidèlement les ordonnances de la loi*, nous devons observer avec d'autant plus d'exactitude les choses que nous avons entendues *de sa bouche*, de peur que nous ne périssions sans retour (1).

2. Car, si la parole qui a été annoncée par les anges (2), *qui ne sont que les serviteurs de Dieu*, a été ferme, et si toute transgression *de ses préceptes* et toute désobéissance a reçu la juste punition qui lui était due,

3. comment échapperons-nous *à cette punition*, si nous négligeons une loi si salutaire *qui nous apporte le véritable salut*, qui, ayant été premièrement annoncée par le Seigneur *même*, a été *ensuite* confirmée parmi nous par ceux qui l'ont entendue *de sa propre bouche*,

4. auxquels Dieu a rendu témoignage par les miracles, par les prodiges, par les différens effets de sa puissance, *qu'il a fait paraître pour autoriser leur doctrine*, et par les dons du Saint-Esprit, qu'il a distribués selon sa volonté, *et dont l'effusion a été en même temps une preuve incontestable de la vérité de l'évangile qu'on vous a annoncé, et une marque évidente de la grandeur de Jésus-Christ qui en est le premier ministre ?*

5. Car Dieu n'a point soumis aux anges le monde futur (3) dont nous parlons, *mais à Jésus-Christ qui en est le père et le souverain administrateur.*

6. Mais quelqu'un a rendu ce témoignage, dans un endroit de l'écriture, *en admirant le pouvoir que Dieu a donné à Jésus-Christ, et la grandeur où la nature humaine a été élevée en sa personne divine :* Qu'est-ce que l'homme, pour que vous vous souveniez de lui ? et qu'est-ce que le Fils de l'homme, pour que vous le visitiez?

7. Vous l'avez rendu, pour un peu de temps, inférieur aux anges (4) ; *mais* vous l'avez *ensuite* couronné de gloire et d'honneur ;

été comme ointe et sacrée dans l'incarnation, et qui a été en lui le principe d'un amour inviolable pour la justice et d'une plénitude surabondante de grâce, dont chacun de ses membres reçoit une portion.

(1) *Autrement* : « De peur que nous « ne nous écoulions comme l'eau qui « s'échappe d'un vase percé et se perd. » *Autrement encore* : « De peur que nous « ne soyons comme des vases percés « qui laissent écouler ce qu'on y met. »

(2) C'est la loi ancienne qui a été publiée, sur le mont Sinaï, par un ange parlant au nom de Dieu.

(3) C'est l'Eglise, appelée *le monde futur* par rapport à la synagogue qui l'avait précédée, et que Dieu avait instruite et gouvernée par le ministère des anges ; au lieu qu'il instruit et gouverne l'Eglise par son propre Fils qui en est le sauveur et le chef souverain. L'Eglise est encore *le monde futur*, parce que, commencée, par la grâce, sur la terre où elle ne fait que passer, elle doit se consommer dans le ciel par la gloire.

(4) Jésus-Christ a été inférieur aux anges par son corps mortel et passible, mais il ne l'a été que *pour un peu de*

vous lui avez donné l'empire sur les ouvrages de vos mains ;

8. vous avez mis toutes choses sous ses pieds. Car, puisqu'il lui a assujéti toutes choses, il n'a rien laissé qui ne lui soit assujéti, *non pas même les anges*. Cependant nous ne voyons pas encore que tout lui soit assujéti (1).

9. Mais nous voyons que Jésus, qui avait été rendu, pour un peu de temps, inférieur aux anges, *comme nous venons de le dire*, a été couronné de gloire et d'honneur à cause de la mort qu'il a soufferte, Dieu par sa bonté ayant voulu qu'il mourût pour tous (2).

§. II. *Jésus souffrant ; vainqueur de la mort et du démon. Sauveur non des anges, mais des hommes.*

10. *Il ne faut pas s'étonner que Dieu ait choisi ce moyen pour nous sauver :* car il était bien digne de celui pour qui et par qui sont toutes choses, et qui avait conduit (3) à la gloire plusieurs enfans *par la voie des souffrances*, qu'il consommât *et perfectionnât aussi* par les souffrances *celui qui devait être* l'auteur de leur salut.

11. Car celui qui sanctifie, et ceux qui sont sanctifiés, viennent tous d'un même père ; *Jésus-Christ, comme homme, étant enfant d'Adam aussi bien que les autres hommes, quoique d'une manière différente.* C'est pourquoi *aussi* il ne rougit point de les appeler ses frères,

12. en disant : J'annoncerai votre nom à mes frères ; je chanterai vos louanges au milieu de l'Eglise.

13. Et ailleurs *il dit, en parlant de Dieu :* Je mettrai ma confiance en lui ; *ce qu'il n'aurait pu dire, s'il ne s'était rabaissé au-dessous de Dieu son père, en se faisant homme.* Et *il dit encore* en un autre endroit : Me voici avec les enfans (4) que Dieu m'a donnés.

14. Comme donc ses enfans sont revêtus de chair et de sang *et d'une nature mortelle*, il s'en est aussi pareillement revêtu lui-même, *et il a voulu participer à cette même nature mortelle*, afin de détruire par sa mort celui qui avait l'empire de la mort, c'est-à-dire le diable,

15. et de délivrer ceux qui, par la crainte de la mort, étaient assujétis toute leur vie à la servitude, *en leur donnant l'espérance qu'elle serait suivie d'une heureuse résurrection. C'est une faveur qu'il*

---

temps, c'est-à-dire, jusqu'à sa résurrection glorieuse.

(1) C'est-à-dire, Jésus-Christ n'exerce pas encore, dans toute son étendue, le pouvoir qu'il a sur toutes les créatures : il le suspend à l'égard des impies et des démons, qui lui résistent encore ; il ne l'exercera pleinement qu'au jugement dernier. Ainsi ce point de la prophétie n'a pas encore son entier accomplissement ; mais les autres sont accomplis, puisque nous voyons, etc. D'où il laisse à conclure que celui-ci aura aussi son accomplissement.

(2) Non pas seulement pour les élus, mais pour tous les hommes.

(3) C'est-à-dire, qui avait résolu, de toute éternité, de conduire par Jésus-Christ plusieurs enfans à la gloire du ciel.

(4) Ces enfans sont les chrétiens que Jésus-Christ a enfantés sur la croix. Heureux ceux qui savent ratifier cette offrande que le Fils de Dieu a faite d'eux sur sa croix, en portant, avec courage, leur croix à la suite de leur sauveur, en mourant à eux-mêmes, avec lui et pour lui, par la pratique constante

a faite aux hommes, et qu'il n'a pas faite aux anges:

16. car il ne s'est pas uni aux anges, mais il s'est uni au sang d'Abraham (1).

17. C'est pourquoi il a dû être en tout, *excepté le péché*, semblable à ses frères, afin qu'*étant instruit par sa propre expérience des infirmités de leur nature*, il fût auprès de Dieu un pontife compatissant *à leurs faiblesses* et fidèle en son ministère, pour expier les péchés du peuple *et pour trouver dans l'immolation d'une chair mortelle, unie à sa nature divine, de quoi satisfaire à tout ce que la nature humaine devait à la justice de Dieu, et de quoi mériter aux hommes les secours et les grâces dont ils avaient besoin.*

18. Car, par cela même qu'il a souffert et qu'il a été tenté *et éprouvé dans sa chair mortelle*, il peut aussi secourir ceux qui sont tentés.

de la mortification de leur cœur et de leurs sens !

(1) C'est-à-dire, il ne s'est pas uni à la nature des anges pour être leur libérateur, mais il s'est uni à la race d'Abraham pour sauver le genre humain.

CHAPITRE III.

§. I. *Moïse, serviteur de Jésus-Christ, Fils de Dieu. Fermeté dans la confiance nous rend la maison de Dieu.*

1. Vous donc, mes saints frères, qui avez part à la vocation céleste, *et qui êtes du nombre de ceux que Dieu a choisis pour les rendre participans de sa gloire*, considérez Jésus, *qui est* l'apôtre (1) et le pontife (2) de la religion que nous professons,

2. qui est fidèle à celui qui l'a établi, comme Moïse lui a été fidèle dans toute sa maison, *et voyez combien devant Dieu il est au-dessus de ce prophète.*

3. Car il a été jugé digne d'une gloire d'autant plus grande que celle de Moïse, que celui qui a bâti la maison a plus de gloire que la maison même (3). *Or c'est Jésus-Christ qui a bâti la maison dans laquelle Moïse a été fidèle, et dont il était lui-même une partie.*

4. Car il n'y a point de maison qui n'ait été bâtie par quelqu'un ; et celui qui est *l'architecte et* le créateur de toutes choses, *comme*

(1) *L'apôtre*, parce qu'il a été envoyé de Dieu pour prêcher l'évangile du salut aux pauvres. *St. Luc, ch. IV, v.* 18.

(2) *Le pontife* ou le grand-prêtre, parce qu'il s'est offert lui-même en sacrifice sur la croix pour le salut de son Eglise, et parce qu'il exerce encore l'office de pontife, en notre faveur, dans le ciel et sur la terre. Telle est la sainteté de notre religion, où nous avons un Dieu pour apôtre, pour maître et pour législateur, un Dieu pour pontife et pour grand sacrificateur, un Dieu pour victime !

(3) Par cette maison l'apôtre entend le peuple d'Israël, appelé dans l'écriture *maison d'Israël*, qui était composée de la famille ou du peuple de Dieu, dont Moïse fut le conducteur et le législateur.

Jésus-Christ, est Dieu, *et*, *par conséquent*, *infiniment au-dessus de Moïse*.

5. En effet, Moïse a été fidèle dans toute la maison de Dieu, comme un serviteur *envoyé* pour rendre témoignage *au peuple juif*, *qui était cette maison*, des choses qu'il devait dire ;

6. mais Jésus-Christ, comme Fils *de Dieu*, a l'autorité dans sa maison : et nous sommes nous-mêmes sa maison, pourvu que nous conservions jusqu'à la fin une ferme confiance et la gloire de notre espérance (1).

§. II. *N'endurcir point son cœur comme les Juifs. Conserver jusqu'à la fin la participation de Jésus-Christ, et l'être nouveau.*

7. C'est pourquoi, comme dit le Saint-Esprit *par la bouche de David*, *en parlant de Jésus-Christ*: Si vous entendez aujourd'hui sa voix,

8. n'endurcissez pas vos cœurs, comme *il arriva au peuple d'Israël*, *pendant qu'il était* dans le désert, au jour de la tentation, *et* dans *le lieu qui fut depuis appelé le lieu de* la contradiction *et du murmure*,

9. où vos pères me tentèrent, où ils éprouvèrent et où ils virent mes œuvres durant quarante ans.

10. C'est pourquoi j'ai été irrité contre ce peuple, *dit Dieu dans le même endroit*, et j'ai dit : Ils se laissent toujours emporter à l'égarement de leur cœur ; mais ils ne connurent point mes voies :

11. c'est pourquoi je leur ai juré, dans ma colère, qu'ils n'entreront point dans mon repos.

12. Prenez garde, mes frères, qu'il n'y ait dans quelqu'un de vous un cœur corrompu par l'incrédulité, jusqu'à abandonner le Dieu vivant ;

13. mais exhortez-vous chaque jour les uns les autres, *et encouragez-vous mutuellement à persévérer dans la foi que vous avez embrassée*, *et à demeurer fortement attachés à Dieu*, pendant que dure ce temps appelé aujourd'hui, *qui est le temps de notre vie*, de peur que quelqu'un de vous ne s'endurcisse par la séduction du péché, *et qu'ainsi il ne soit exclus du repos que nous attendons*, *et que nous aurons en effet*, *si nous demeurons fidèles à notre vocation*.

14. Car *il est vrai que* nous avons été faits participans *et associés* de Jésus-Christ, *et appelés à partager sa gloire*, pourvu que nous conservions inviolablement, jusqu'à la fin, le commencement de l'être nouveau qu'il a mis en nous, *demeurant fermes dans la foi qu'il nous a annoncée et dans la justice qu'il nous a communiquée*, *et y persévérant ;*

15. pendant que l'on *nous* dit : Aujourd'hui, si vous entendez sa voix, n'endurcissez pas vos cœurs, comme il arriva, dans cette *révolte appelée* contradiction, *à ceux qui étaient sortis d'Egypte*.

16. Car quelques-uns l'ayant entendue *cette voix*, irritèrent Dieu *par leurs contradictions*, *leurs désobéissances et leurs murmures ;* mais non pas tous ceux

---

(1) C'est-à-dire, l'espérance de la gloire éternelle qui nous est promise.

que Moïse avait fait sortir de l'Égypte (1).

17. Et qui sont ceux contre lesquels il fut irrité durant quarante ans, sinon ceux qui péchèrent, dont les corps demeurèrent étendus dans le désert?

18. Et, *enfin*, qui sont ceux à qui Dieu jura qu'ils n'entreraient point dans son repos, sinon ceux qui furent incrédules *et qui n'obéirent pas à sa parole?*

19. Et, *en effet*, nous voyons qu'ils n'y purent entrer, à cause de leur incrédulité, *et qu'ils moururent presque tous dans le désert.*

(1) Josué, Caleb et leurs enfans n'eurent point de part à la révolte du peuple: eux seuls aussi entrèrent dans la terre promise.

CHAPITRE IV.

§. I. *Entrer dans le sabbat spirituel, et se reposer en Dieu.*

1. CRAIGNONS donc *aussi nous*, que négligeant la promesse qui nous est faite d'entrer dans le repos de Dieu (1), il ne se trouve quelqu'un d'entre nous qui en soit exclus.

2. Car on nous l'a annoncée aussi bien qu'à eux, *cette promesse;* mais la parole qu'ils entendirent ne leur servit de rien, n'étant pas accompagnée *en eux* de la foi aux choses qu'ils avaient entendues (2).

3. Car nous qui avons cru (3) *à cette divine parole*, nous entrerons dans ce repos, *dont les incrédules seront exclus*, selon qu'il est dit: J'ai juré, dans ma colère, qu'ils n'entreront point dans mon repos (4); et ce repos est celui dans lequel Dieu est entré depuis la création du monde, après avoir achevé ses ouvrages.

4. Car l'écriture, parlant du septième jour, dit en quelque endroit: Et Dieu se reposa le septième jour, après avoir achevé tous ses ouvrages.

(1) C'est-à-dire, dans la gloire du ciel, où nous jouirons avec Dieu d'une paix et d'un repos éternels, figurés par la paisible possession de la terre promise.

(2) C'est-à-dire, les Israélites furent exclus de la terre promise par leur manque de foi: nous serons nous-mêmes exclus du repos éternel, si nous ne demeurons fermes dans la foi et dans la pratique de tout ce que l'évangile nous enseigne.

(3) C'est la foi qui nous conduit au ciel, mais une foi animée par la charité et accompagnée des bonnes œuvres. Dieu lui-même n'est entré dans son repos qu'après avoir achevé l'ouvrage de la création: Jésus-Christ n'est entré dans son royaume qu'après avoir souffert; pouvons-nous espérer d'y trouver place sans faire le bien qu'il nous a commandé de faire?

(4) L'écriture fait mention de trois sortes de repos: 1° repos où Dieu entra après l'ouvrage de la création; 2° repos du sabbat commandé aux Juifs; 3° repos promis à ce peuple dans la terre de Canaan. St. Paul entend ici le premier repos, lorsque Dieu, après la création, rentra, en quelque sorte, dans la jouissance paisible et tranquille de sa félicité. Le repos éternel où Jésus-Christ, après les travaux de sa vie mortelle, est entré par sa résurrection, et celui qu'il donne à ses serviteurs, après les combats de la vie présente, est une imitation et une participation de ce repos de Dieu.

5. Et il est dit encore ici : Ils n'entreront point dans mon repos. *Et ainsi ce repos, dans lequel les incrédules n'entreront point, étant appelé le repos de Dieu, est sans doute celui dans lequel il est entré lui-même, après avoir achevé toutes ses œuvres.*

6. Puis donc qu'il reste *démontré* que quelques-uns doivent y entrer, et que ceux à qui il fut premièrement annoncé n'y sont point entrés à cause de leur incrédulité :

7. Dieu détermine encore un certain jour, qu'il appelle aujourd'hui, en disant, tant de temps après *l'entrée des Juifs dans la Palestine*, par *la bouche de* David, ainsi que je viens de dire : Aujourd'hui si vous entendez sa voix, n'endurcissez pas vos cœurs, *de peur d'être exclus de ce repos qui vous est offert. Ce qui fait voir qu'il y a encore aujourd'hui un repos que Dieu nous propose et qui est bien différent de celui que les Juifs ont trouvé dans la terre promise.*

8. Car, si Josué les avait établis dans ce repos, *en les mettant en possession de cette terre*, l'écriture n'aurait jamais parlé, après cela, d'un autre jour.

9. Ainsi il reste un *autre sabbat et un autre* repos *qui est réservé* au *vrai* peuple de Dieu, *dont le peuple juif n'était que la figure, c'est-à-dire, aux chrétiens qui doivent se reposer après les travaux de cette vie, comme Dieu s'est reposé lui-même après l'ouvrage de six jours.*

10. Car celui qui est entré dans le repos de Dieu s'est reposé aussi lui-même de ses travaux, comme Dieu s'est reposé après ses ouvrages.

11. Hâtons-nous donc *et efforçons-nous* d'entrer dans ce repos, de peur que quelqu'un ne tombe en suivant un semblable exemple d'incrédulité, *et ne périsse aussi comme ces Juifs incrédules.*

§. II. *Parole de Dieu efficace et pénétrante. Jésus-Christ tenté sans péché. Trône de grâce. Confiance.*

12. Car la parole de Dieu est vivante et efficace, et plus perçante qu'une épée à deux tranchans : elle pénètre jusqu'à la division de l'âme et de l'esprit, jusque dans les jointures et dans les moëlles, et elle démêle les pensées et les intentions du cœur.

13. Et il n'y a point de créature qui lui soit cachée ; mais tout est à nu et à découvert devant les yeux de celui dont nous parlons, *c'est-à-dire, de Jésus-Christ, qui est la parole substantielle du père, son Verbe éternel, et en même temps l'apôtre et le pontife de la religion que nous professons.*

14. Ayant donc pour grand pontife Jésus, Fils de Dieu, qui est entré dans les cieux, demeurons fermes dans la foi *qu'il nous a annoncée et* dont nous avons fait profession.

15. Car le pontife que nous avons n'est pas tel qu'il ne puisse compâtir à nos faiblesses ; mais il a été éprouvé, comme nous, en toutes choses, hormis le péché.

16. Allons donc *nous présenter* avec confiance au trône de la grâce, afin d'obtenir miséricorde, et de trouver le secours de sa grâce dans nos besoins (1).

(1) Les protestants ont prétendu prouver par ce texte que nous n'avons pas besoin du secours des saints pour obtenir des grâces, et, ainsi, qu'il est inutile d'avoir recours à leur intercession ; mais, par le même raisonnement, ils auraient pu prouver, tout aussi bien, que nous n'avons pas besoin d'être aidés des prières de nos frères qui sont sur la terre, et, par conséquent, qu'il est inutile de prier les uns pour les autres : ce qui est contraire à la doctrine de l'écriture et de St. Paul en particulier. En effet, si nous demandons le secours des prières des fidèles et des saints, ce n'est pas par défiance de la miséricorde de Dieu ou de la médiation de Jésus-Christ, mais par le sentiment que nous avons de notre indignité ; parce que nous sommes convaincus que la prière du juste est plus puissante auprès de Dieu que celle d'un misérable pécheur, et que, lorsque plusieurs s'unissent pour demander une grâce, ils l'obtiennent plutôt qu'un seul ; c'est ce qu'ils ne peuvent nier sans nier les écritures. *Voyez 1ère. ép. à Timothée, ch. II, v. 5, note.*

CHAPITRE V.

§. I. *Pontife compatissant et appelé de Dieu. Jésus a prié et crié avec larmes. Il a appris l'obéissance en souffrant.*

1. *Je dis que le pontife que nous avons n'est pas tel qu'il ne puisse compatir à nos faiblesses :* car tout pontife (1), pris d'entre les hommes, est établi pour les hommes dans les choses qui regardent Dieu, afin qu'il offre des dons et des sacrifices (2) pour les péchés,

2. et qu'il puisse être touché de compassion pour ceux qui sont dans l'ignorance et dans l'erreur, parce qu'il est aussi lui-même environné de faiblesse,

3. et c'est pourquoi il doit offrir pour lui-même, aussi bien que pour le peuple, des sacrifices *destinés* pour *expier* les péchés.

4. Et nul ne s'attribue à soi-même cet honneur ; mais il faut y être appelé de Dieu comme Aaron.

5. Ainsi Jésus-Christ, *notre souverain pontife, a toutes ces qualités : car, pour commencer par la dernière, il est certain qu'il* n'a pas pris de lui-même la glorieuse dignité de *souverain* pontife ; mais

(1) St. Paul, à l'occasion de ce qu'il a appelé Jésus-Christ notre grand pontife, va expliquer l'excellence de son sacerdoce, en le comparant avec celui d'Aaron. Il décrit d'abord les devoirs des pontifes de l'ancienne loi, et il en fait ensuite l'application à Jésus-Christ.

(2) On voit ici que la fonction principale du prêtre c'est *d'offrir des sacrifices.* Si la religion chrétienne a ses prêtres, elle a donc aussi son sacrifice, « Ce sacrifice, dit St. Augustin, c'est « celui de l'eucharistie qui a pris la « place de toutes les victimes de la loi « ancienne, qui n'étaient immolées que « pour figurer le sacrifice futur de la « loi nouvelle. » *Liv. 10, ch. XX, de la cité de Dieu.* Quant au nom de *messe* qu'on a donné à cet auguste sacrifice, il est en usage dans l'Eglise depuis au moins quatorze siècles.

il l'a reçue de celui qui lui a dit: Vous êtes mon fils, je vous ai engendré aujourd'hui ;

6. comme il lui a dit encore dans un autre endroit: Vous êtes prêtre pour toujours, selon l'ordre de Melchisédech (1). *De plus il a été environné de faiblesse et d'infirmité, assujéti à la nécessité de mourir et à l'obligation de prier lui-même.*

7. Aussi *voyons-nous que*, durant les jours de sa chair, ayant offert, avec un grand cri et avec larmes, des prières et des supplications à celui qui pouvait le sauver de la mort, il a été exaucé à cause de son humble respect *pour son père. Enfin il est devenu un pontife compatissant à nos misères par ses propres souffrances.*

8. Et, en effet, quoiqu'il fût le Fils de Dieu, il a appris l'obéissance par tout ce qu'il a souffert *pour obéir à son père ;*

9. et étant consommé *dans la perfection et la gloire par son obeissance qui a été jusqu'à la mort et à la mort de la croix*, il est devenu l'auteur du salut éternel pour tous ceux qui lui obeissent.

10. Dieu l'ayant déclaré pontife selon l'ordre de Melchisédech (2).

§. II. *Lait. Nourriture solide. Habitude dans la vertu. Discernement du bien et du mal.*

11. Nous aurions de grandes choses à dire sur ce Melchisédech; mais elles sont difficiles à expliquer, à cause que vous vous êtes rendus peu capables de les entendre (3).

12. Car, au lieu que depuis le le temps qu'on vous instruit, vous devriez déjà être maîtres, vous avez encore besoin qu'on vous enseigne les premiers élémens par où on commence à expliquer la parole de Dieu, et vous êtes devenus tels que vous avez besoin de lait, et non d'une nourriture solide.

13. Or quiconque n'est nourri que de lait, est incapable d'entendre les discours de la *parfaite* justice (4). car il est encore enfant.

14. Mais la nourriture solide *et la connaissance des grands mystères de la religion* est pour les parfaits (5), pour ceux dont l'esprit, par une *sainte* habitude et un long exercice. s'est accoutumé à discerner le bien et le mal.

---

(1) C'est-à-dire, *l'ordre* selon lequel Melchisédech offrit à Dieu du pain et du vin ; ce qui représentait le corps et le sang de Jésus-Christ, offerts, dans l'eucharistie, sous l'espèce du pain et du vin. Ces paroles prouvent donc que l'eucharistie est tout à la fois un sacrement et un sacrifice véritable et proprement dit : car, si Jésus-Christ, en instituant l'eucharistie, n'avait pas offert un véritable sacrifice, il ne serait pas *prêtre selon l'ordre de Melchisédech.*

(2) Ainsi Jésus-Christ est l'unique pontife éternel, le prêtre universel; les autres ne sont que ses vicaires qu'il associe à son sacerdoce pour en exercer visiblement les fonctions sur la terre, selon l'ordre de Melchisédech, pendant qu'il les exerce lui-même invisiblement, et qu'il fait tout par leur ministère.

(3) Il parle de plusieurs d'entr'eux, mais non pas de tous.

(4) C'est-à-dire, ce qu'il y a de plus sublime dans la doctrine de l'évangile, dont le but est de nous conduire à la perfection.

(5) C'est pour ceux-là qu'il va parler dans les chapitres suivans.

CHAPITRE VI.

§. I. *Chute effroyable après le baptême. Jésus-Christ crucifié de nouveau. Terre stérile réservée au feu.*

1. QUITTANT donc les instructions que l'on donne à ceux qui ne font que commencer à croire en Jésus-Christ, passons à des choses plus parfaites, sans nous arrêter à établir de nouveau le fondement de la pénitence des œuvres mortes *ou des péchés*, et de la foi en Dieu,

2. de la doctrine des baptêmes (1), de l'imposition des mains (2), de la résurrection des morts et du jugement éternel (3).

3. Et c'est ce que nous ferons (4), si Dieu le permet. *En effet, il serait inutile de nous arrêter à vous instruire de ces premiers principes de la religion chrétienne, comme si nous voulions vous disposer de nouveau à recevoir la grâce du baptême. On ne la reçoit qu'une fois, et on ne la recouvre plus, si on est ensuite assez malheureux pour la perdre.*

4. Car il est impossible que ceux qui ont été une fois éclairés (5), qui ont goûté aussi le don céleste (6), qui ont été participans du Saint-Esprit *dans la confirmation*,

5. qui ont goûté de plus la bonne parole de Dieu et les merveilles du siècle à venir,

6. et qui, après cela, sont tombés (7); *il est impossible, dis-je, qu'ils* soient renouvelés de nouveau par la pénitence (8), crucifiant de nouveau en eux-mêmes le Fils de Dieu, et l'exposant de nouveau à l'ignominie (9).

---

(1) Il dit *des baptêmes*, parce que l'usage était de plonger trois fois dans l'eau celui qu'on baptisait.

(2) C'est-à dire, la confirmation qui se donnait après le baptême.

(3) C'est-à-dire, du jugement qui décidera du sort éternel de chacun de nous.

(4) C'est-à-dire : Nous allons parler, comme je l'ai dit, des plus sublimes vérités.

(5) Ou *illuminés*, c'est-à-dire, baptisés : car le baptême s'appelait alors *illumination*.

(6) C'est-à-dire, l'eucharistie qu'on donnait aux nouveaux baptisés.

(7) Dans l'apostasie ou dans quelque autre crime qui leur a fait perdre la grâce reçue dans le baptême.

(8) C'est-à-dire : Qu'ils recouvrent par le baptême, reçu une seconde fois, la grâce, la vie nouvelle qu'ils ont eu le malheur de perdre. Il se sert du mot de pénitence, parce qu'il y a une pénitencequi doit précéder le baptême, et y préparer ceux qui le reçoivent en âge de raison.

(9) C'est-à-dire, en renouvelant en eux-mêmes et pour eux, dans un second baptême, le crucifiment de Jésus-Christ et tous les opprobres qui l'accompagnent. Comme s'il disait : Jésus-Christ a été crucifié dans eux, lorsqu'ils ont été baptisés ; puisque le baptême est tout à la fois l'application et la représentation de sa mort sur la croix. Comme donc Jésus-Christ ne peut pas être crucifié une seconde fois, il est de même impossible que les pécheurs soient renouvelés par un second baptême : car il faudrait pour cela que Jésus-Christ fût de nouveau crucifié en eux, et que toutes les ignominies de sa croix fussent renouvelées et comme exposées aux yeux par cette vive représentation de son crucifiment. *Voyez ép. aux Rom. ch. VI, v. 4, note.*

Telle est l'explication la plus probable et la plus suivie de ce passage difficile. On peut le traduire et l'expliquer

7. Car, lorsqu'une terre, souvent abreuvée des eaux de la pluie qui y tombe, produit des herbes utiles à ceux qui la cultivent, elle reçoit la bénédiction de Dieu ;

8. mais, quand elle produit des ronces et des épines, elle est abandonnée et menacée de sa malédiction ; et à la fin on y met le feu (1).

§. II. *Fuir la paresse. S'appuyer sur l'immobilité de la parole de Dieu. Espérance, ancre de l'âme.*

9. Or nous avons une meilleure opinion de vous et de votre salut, mes chers frères, quoique nous parlions de cette sorte.

10. Car Dieu n'est pas injuste pour oublier vos bonnes œuvres et la charité que vous avez montrée par les assistances que vous avez rendues en son nom et que vous rendez encore aux saints.

11. Mais *nous vous parlons ainsi, parce que* nous souhaitons que chacun de vous fasse paraître jusqu'à la fin le même zèle, afin que votre espérance soit accomplie ;

12. afin que vous ne deveniez pas *lents et* paresseux, *que vous ne vous relâchiez point*, mais que vous vous rendiez les imitateurs

---

ainsi : *Il est impossile*, c'est-à-dire, très-difficile et très-rare que ceux qui sont tombés dans quelques grands crimes, après avoir été sanctifiés par le baptême, *soient renouvelés par la pénitence*, c'est-à-dire, qu'ils recouvrent, par le sacrement de pénitence, la justice qu'ils avaient reçue dans le baptême, et dont ils sont déchus ; parce qu'en commettant, de propos délibéré, des crimes pour lesquels ils savent que le Fils de Dieu a souffert les plus cruelles insultes et la mort de la croix, *ils le crucifient de nouveau, autant qu'il est en eux, et le couvrent d'opprobres.* C'est ce qui rend leur retour à la grâce si difficile et si rare, que St. Paul l'appelle *impossible.*

Dans cette seconde explication, le mot *impossible* ne signifie donc rien de plus qu'une chose très-difficile et qui ne peut arriver que rarement, comme lorsque Jésus-Christ dit *qu'il est impossible que les riches se sauvent* (St. Matth. ch. XIX, v. 26, etc.) : car il est très-certain qu'il n'est jamais impossible aux pécheurs de se convertir avec le secours de la grâce de Dieu qui veut le salut de tous, qui les appelle tous à la pénitence, et qui a laissé aux ministres de son Eglise le pouvoir de remettre tous les péchés quels qu'énormes qu'ils soient.

Il est bon d'observer encore que cette espèce d'impossibilité s'entend ici de ceux qui ayant été baptisés en âge de raison, ont compris toute l'étendue des devoirs du chrétien ; qui ont été faits participans du St. Esprit dans la confirmation ; qui ont été nourris de la sainte eucharistie ; qui ont fait leurs délices de la lecture et de la méditation de la parole de Dieu ; en un mot, qui ont vécu dans la piété : ce sont les caractères par lesquels St. Paul les désigne dans les versets 4 et 5.

(1) Cette terre est l'âme du chrétien : les pluies sont les grâces reçues d'en haut : les herbes utiles sont les bonnes œuvres : les ronces et les épines sont les péchés. Par cette comparaison, St. Paul veut faire comprendre combien est funeste la rechute après le baptême, puisque l'innocence une fois perdue ne pouvant se renouveler par ce sacrement, le pécheur n'a plus rien à attendre que *la malédiction et le feu éternel*, à moins qu'il ne tâche d'éviter ce malheur en se plongeant dans un autre baptême d'une toute autre espèce que le premier. C'est le sacrement de pénitence, baptême pénible et laborieux, où le péché doit être lavé dans les larmes du pécheur, et où le criminel n'obtient sa grâce qu'en se punissant avec une sainte sévérité, et en prenant contre lui-même les intérêts de la justice divine qu'il a offensée.

de ceux qui, par leur foi et leur patience, deviendront les héritiers des promesses *que Dieu avait faites à Abraham, et qu'il avait confirmées en jurant par lui-même.*

13. Car Dieu, dans la promesse qu'il fit à Abraham, n'ayant point de plus grand que lui par qui il pût jurer, jura par lui-même,

14. en *lui* disant : Je vous comblerai de bénédictions, et je vous multiplierai à l'infini *dans votre race.*

15. Et ainsi *ce patriarche* ayant attendu avec une longue patience, il a *enfin* obtenu l'effet de cette promesse *que Dieu lui avait faite, et qu'il avait confirmée par serment pour la rendre plus certaine.*

16. Car les hommes jurent par quelqu'un qui est plus grand qu'eux, et le serment qu'ils font pour confirmer leur parole, met fin à tous leurs différends.

17. C'est pourquoi Dieu voulant *aussi* faire paraître davantage aux héritiers de la promesse la fermeté immuable de sa résolution, a ajouté le serment *à sa parole*,

18. afin que, par ces deux choses immuables, *la parole et le serment de Dieu*, dans lesquelles il est impossible que Dieu trompe, nous ayons une puissante consolation, nous qui avons mis notre refuge à demeurer fermes dans l'espérance qui nous est proposée, *et à acquérir les biens éternels et invisibles, qui nous sont promis par cette espérance*,

19. laquelle sert à notre âme comme d'une ancre ferme et assurée, *qui la rend inébranlable au milieu des troubles et des agitations de cette vie*, et qui pénètre jusqu'au *vrai sanctuaire qui est au*-dedans du voile, *c'est-à-dire, jusqu'au sein de Dieu, dans le ciel où elle nous tient attachés*,

20. *et* où Jésus, *comme* notre précurseur, est entré *le premier pour nous préparer le lieu de notre repos éternel et pour s'y offrir éternellement en sacrifice pour nous*, ayant été établi pontife, selon l'ordre de Melchisédech, pour toujours.

CHAPITRE VII.

§. I. *Sacerdoce de Jésus-Christ, figuré par Melchisédech, plus grand que celui d'Aaron. Loi ancienne impuissante et abolie.*

1. CAR ce Melchisédech, roi de Salem, prêtre du Dieu très-haut, qui alla au-devant d'Abraham, lorsqu'il retournait de la défaite des rois, et qui le bénit,

2. auquel aussi Abraham donna la dîme de tout *ce qu'il avait pris sur ces rois vaincus*, dont le nom signifie premièrement roi de justice, puis qui était aussi roi de Salem, ce qui veut dire, roi de paix ;

3. *qui est représenté dans l'écriture* sans père, sans mère, sans généalogie ; qui n'a, *dans la même écriture*, ni commencement ni fin

de sa vie, étant *par là* l'image du Fils de Dieu, demeure prêtre pour toujours (1).

4. Or considérez combien grand est celui à qui même le patriarche Abraham donna la dîme des plus riches dépouilles.

5. Il est vrai que ceux des enfans de Lévi qui sont élevés au sacerdoce, ont droit selon la loi de prendre la dîme du peuple, c'est-à-dire, de leurs frères, quoique ceux-ci soient sortis d'Abraham aussi bien qu'eux.

6. Mais celui *dont nous parlons, ce Melchisédech*, qui n'a point de place dans leur généalogie, *et qui n'est point de leur tribu*, a pris *néanmoins* la dîme d'Abraham, et a béni celui à qui les promesses ont été faites.

7. Or il est sans doute que celui qui reçoit la bénédiction est inférieur à celui qui la donne ; *et ainsi Abraham est inférieur à Melchisédech, et par conséquent Melchisédech est fort au-dessus des lévites.*

8. Et en effet ici, *dans la loi*, ce sont des hommes mortels qui reçoivent la dîme *de leurs frères ;* mais là celui qui la reçoit *d'Abraham*, est représenté comme *toujours* vivant.

9. Et, pour le dire ainsi, Lévi même qui reçoit la dîme *des autres*, l'a payée par Abraham :

10. car il était encore dans *Abraham* son père, lorsque Melchisédech alla au-devant de lui. *Toutes ces circonstances relèvent admirablement Melchisédech et son sacerdoce, et font voir en même temps que Jésus-Christ, dont Melchisédech n'était que la figure, est infiniment au-dessus d'Abraham, et que son sacerdoce est infiniment au-dessus de celui des lévites, qui sans doute ne pouvait conduire les hommes à une justice aussi parfaite.*

11. *Car un sacerdoce qui peut rendre les hommes justes et parfaits doit durer éternellement.* Si donc on pouvait arriver à la perfection par le sacerdoce lévitique, sous lequel le peuple a reçu la loi, qu'était-il besoin qu'il se levât un autre prêtre selon l'ordre de Melchisédech, et qui ne fût pas appelé prêtre selon l'ordre d'Aaron ! *Cependant nous voyons que Dieu a établi un autre prêtre qui est selon l'ordre de Melchisédech ; que le sacerdoce de Lévi selon l'ordre d'Aaron a été aboli, et que la loi par conséquent a été aussi changée, en même temps que le sacerdoce de Jésus-Christ, qui est ce prêtre qui, selon l'ordre de Melchisédech, a été établi.*

12. Car le sacerdoce étant changé, il faut nécessairement que la loi soit aussi changée (2). *Or il est certain que le sacerdoce est changé, et qu'il est sorti de la tribu de Lévi :*

13. car celui dont ces choses sont dites, *et à qui il a été dit : Vous êtes prêtre selon l'ordre de Melchisédech*, est d'une autre tribu, dont nul n'a jamais servi à l'autel.

---

(1) Melchisédech, par son nom, celui de la ville dont il était roi, son sacerdoce, la manière dont il parait dans l'écriture, où il n'est parlé ni de son père, ni de sa mère, ni de son origine, ni de son successeur dans le sacerdoce, ni de sa naissance, ni de sa mort, est l'image du Fils de Dieu, qui est en effet roi de justice et de paix, qui est de toute éternité, et qui n'a point de successeur dans le sacerdoce, étant prêtre pour l'éternité.

(2) Le changement du sacerdoce emporte nécessairement celui de toute la

14. Car il est évident que Notre-Seigneur est sorti de Juda, qui est une tribu à laquelle Moïse n'a jamais attribué le sacerdoce.

15. Et ceci, *c'est-à-dire, ce changement du sacerdoce lévitique*, est encore plus évident, en ce qu'il se lève un autre prêtre à la ressemblance de Melchisédech,

16. qui n'est point établi selon la loi d'une ordonnance *ou d'une succession* charnelle, *comme celui d'Aaron, qui passe du père aux enfans;* mais par la puissance d'une vie immortelle, *qui fait qu'il ne succède à personne et que personne ne lui succède, demeurant prêtre pour toujours.*

17. Car Dieu lui rend ce témoignage : Vous êtes prêtre pour toujours, selon l'ordre de Melchisédech.

18. *Il est donc vrai que le sacerdoce est changé, ainsi que la première loi.* Or la première loi est abolie, à cause de sa faiblesse et de son inutilité :

19. car la loi n'a rien conduit à la perfection ; mais une meilleure espérance, par laquelle nous nous approchons de Dieu, a été substituée en sa place *par le sacerdoce de Jésus-Christ qui, nous donnant, par l'abondance de sa grâce, un accès libre et plus facile auprès du père, nous montre clairement combien il est au-dessus du sacerdoce de la loi.*

§. II. *Jésus-Christ, pontife saint et parfait, s'offrant lui-même, toujours vivant et intercédant pour nous.*

20. *Car ce sacerdoce de Jésus-Christ a encore cet avantage sur celui de la loi, qu'il a été établi avec serment;* et d'autant qu'il n'a pas été établi prêtre sans serment (car les autres prêtres ont été établis sans serment ;

21. mais celui-ci l'a été avec serment par celui qui lui a dit *par la bouche de David qui, parlant de Jésus-Christ, s'exprime ainsi :* Le Seigneur a juré, et il ne s'en repentira pas : Vous êtes prêtre pour toujours, *selon l'ordre de Melchisédech*) ;

22. *par là même, dis-je, qu'il a été établi prêtre avec serment,* Jésus a été fait garant *et médiateur* d'une alliance beaucoup meilleure que la première.

23. Aussi y en a-t-il eu plusieurs autres qui ont été faits prêtres *autrefois successivement*, parce que la mort les empêchait de demeurer ;

24. mais, parce que celui-ci demeure éternellement, il a un sacerdoce éternel.

25. De là vient aussi qu'il peut toujours sauver ceux qui s'approchent de Dieu par son entremise, étant toujours vivant pour intercéder pour nous. *Or nous avions besoin d'un tel prêtre pour nous réconcilier à Dieu et pour nous sanctifier.*

26. Car il était convenable *et bien nécessaire* que nous eussions un pontife comme celui-ci, saint, innocent, sans tache, séparé des pécheurs, et élevé au-dessus des cieux ;

---

loi qui en est inséparable. Ainsi, le sacerdoce d'Aaron, impuissant et inutile pour conduire les hommes au salut, ayant fait place à celui de Jésus-Christ, source de toute sainteté, la loi de Moïse ne subsiste plus, et l'ancienne alliance est abolie.

27. qui n'eût pas besoin, comme les autres prêtres, d'offrir tous les jours des victimes, premièrement pour ses propres péchés, et ensuite pour ceux du peuple : ce qu'il a fait une fois en s'offrant lui-même (1). *Toutes ces excellentes qualités, qui se trouvent réunies en Jésus-Christ notre souverain pontife, font voir d'une manière admirable la différence qu'il y a entre les prêtres de la loi ancienne, et celui de la nouvelle alliance.*

28. Car la loi établit pour prêtres des hommes pleins de faiblesses ; mais la parole de Dieu, confirmée par le serment qu'il a fait depuis la loi, établit *pontife* le fils, qui est *saint et* parfait pour jamais.

---

(1) Jésus-Christ *ne s'est offert qu'une fois* en versant son sang et en mourant actuellement sur la croix ; mais il continue de s'offrir sans cette effusion de sang. C'est ce qu'il fait dans le ciel et sur la terre : dans le ciel, en présentant continuellement son humanité sainte à Dieu son père ; sur la terre, en s'immolant lui-même, tous les jours, sur nos autels, sous les apparences du pain et du vin ; en sorte que le sacrifice de l'eucharistie ou de la messe n'est que la continuation du sacrifice de la croix, dont il nous rappelle la mémoire, et dont il nous applique la vertu salutaire.

En effet, par la vertu de ces paroles : *ceci est mon corps*, *ceci est mon sang*, prononcées séparément, le corps de Jésus-Christ est sous l'espèce du pain, et son sang sous l'espèce du vin. Ainsi son corps et son sang sont mystiquement séparés : ce qui renferme une vive et efficace représentation de la mort violente qu'il a soufferte. Par les paroles de la consécration, Jésus-Christ est donc mis sur l'autel, dans l'eucharistie, revêtu des signes qui représentent sa mort, pour en célébrer la mémoire et en renouveler le sacrifice, en présentant à Dieu son père la même victime qu'il lui a offerte sur la croix.

C'est par le ministère des prêtres que ce sacrifice est offert visiblement ; mais c'est Jésus-Christ qui agit et qui opère invisiblement comme grand sacrificateur, prêtre unique, pontife éternel selon l'ordre de Melchisédech, en même temps qu'il est aussi lui seul la victime invisible, pure et sainte de ce sacrifice ineffable.

Nous retrouvons donc, dans le sacrifice de la messe, le même prêtre et la même victime que sur la croix : ce qui constitue le même sacrifice continué mystiquement jusqu'à la fin des siècles. Dans ce sacrifice, c'est toujours un Dieu qui est le prêtre, un Dieu qui est la victime : le pontife qui offre, c'est un Dieu-homme ; la victime offerte, c'est l'homme-Dieu. Un Dieu victime, un Dieu prêtre ! voilà le sacrifice de la nouvelle loi, le sacrifice de l'Eglise ; voilà un sacrifice digne de Dieu. C'est ce que nous en pouvons affirmer ; mais le langage humain n'a point de paroles pour en exprimer l'excellence !

Si les protestans avaient compris la nature de ce sacrifice eucharistique, et s'ils avaient voulu entendre la doctrine de l'Eglise catholique sur ce point, ils n'auraient jamais cru y trouver une objection dans le texte que nous avons éclairci dans cette note, et ils ne seraient peut-être pas, comme ils sont aujourd'hui, sans autels et sans sacrifice. *Voyez 1ère ép. aux Cor. ch. X, v. 21, note.*

CHAPITRE VIII.

§. I. *Jésus-Christ assis dans le ciel, ministre du vrai tabernacle, médiateur d'une nouvelle alliance.*

1. Or, voici l'abrégé de ce que nous venons de dire : Le pontife que nous avons est si grand, qu'il est assis dans le ciel à la droite du trône de la majesté de Dieu,

2. étant le ministre du sanctuaire *céleste* et de ce véritable tabernacle que Dieu a dressé, et non pas un homme, *bien différent, par conséquent, de celui dans lequel entrent les prêtres de la loi, qui a été dressé par Moïse et qui n'est que l'ombre et la figure de celui-ci, dans lequel Jésus-Christ exerce les fonctions de son ministère, et dans lequel il offre des dons et des sacrifices.*

3. Car tout pontife est établi pour offrir des dons et des victimes : c'est pourquoi il est nécessaire que celui-ci ait aussi quelque chose qu'il puisse offrir ; *mais ce quelque chose est bien différent des victimes de la loi.*

4. Si donc il était sur la terre, *et s'il n'avait à offrir que des choses terrestres comme dans les sacrifices de la loi*, il ne serait point prêtre ; puisqu'il y en avait *déjà d'établis* pour offrir des dons selon la loi,

5. lesquels font le service dans ce *tabernacle terrestre*, qui n'est que la figure et l'ombre des choses célestes,ainsi qu'il fut dit à Moïse, lorsqu'il dressait le tabernacle : Ayez soin de faire toutes choses selon le modèle qui vous en a été montré sur la montagne.

6. Mais, maintenant, notre pontife a obtenu un ministère d'autant plus excellent, qu'il est le médiateur d'une meilleure alliance et qui est établie sur de meilleures promesses *que la première, qui ne promettait principalement que les biens de la terre pour récompenser ceux qui en garderaient fidèlement toutes les conditions ; au lieu que la nouvelle alliance, en nous détachant des biens d'ici-bas, nous promet les biens du ciel et la possession de Dieu même pour récompense de notre fidélité. C'est ainsi que la loi ne conduisait à rien de parfait, et que la première alliance était imparfaite.*

§. II. *Loi nouvelle, écrite non sur les tables de pierre, mais dans le cœur.*

7. Car, si cette première alliance n'eût point été défectueuse, il n'y aurait pas eu lieu d'y en substituer une seconde. *Cependant cette substitution de la seconde alliance à la première se trouve clairement annoncée dans l'écriture.*

8. Car Dieu dit aux Juifs, en leur faisant des reproches : Voilà qu'il viendra un temps, dit le Seigneur, où je ferai une nouvelle alliance avec la maison d'Israël et la maison de Juda,

9. non selon l'alliance que j'ai faite avec leurs pères au jour que je les pris par la main pour les faire sortir de l'Egypte ; parce

qu'ils ne sont point demeurés dans mon alliance, et, *à mon tour*, je les ai méprisés, dit le Seigneur, *et je les ai rejetés.*

10. Mais voici l'alliance que je ferai avec la maison d'Israël après ce temps-là, dit le Seigneur : J'imprimerai mes lois dans leur esprit, et je les écrirai dans leur cœur, et je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple,

11. et chacun *d'eux* n'enseignera plus son prochain et son frère, en disant : Connaissez le Seigneur (1), parce que tous me connaîtront, depuis le plus petit jusqu'au plus grand :

12. car je leur pardonnerai leurs iniquités, et je ne me souviendrai plus de leurs péchés.

13. Or, en disant une nouvelle alliance, il a montré que la première vieillissait ; et ce qui passe et vieillit est proche de sa fin, *et ainsi la première alliance a dû finir, selon le témoignage même de l'écriture, et faire place à la seconde qui est infiniment plus parfaite. Pour en être convaincu, il ne faut que les comparer ensemble.*

(1) Ces paroles ne signifient pas que ceux qui appartiennent à la nouvelle alliance ne sont point conduits à la connaissance de Dieu par la voie de l'instruction extérieure. C'est par la foi en Jésus-Christ qu'on entre dans cette alliance ; et la foi, selon St. Paul (*Rom. X.*), vient de ce qu'on a entendu. Mais cette foi par laquelle nous connaissons Dieu, et qui nous conduit à Jésus-Christ, ne vient pas de l'homme qui parle aux oreilles, mais de Dieu qui parle au cœur, l'instruit et le rend docile.

CHAPITRE IX.

§. I. *Pontife ancien, figure du nouveau. Jésus entré dans le sanctuaire. Vertu de son sang.*

1. LA première alliance, à la vérité, a eu aussi des lois et des règlemens touchant le culte de Dieu, et un sanctuaire terrestre *et matériel.*

2. Car, dans le tabernacle qui fut dressé *par Moïse*, il y avait une première partie, où était le chandelier *à sept branches*, la table et les pains de proposition, *qu'on mettait dessus pour être exposés devant le Seigneur*, et cette partie s'appelait le Saint.

3. Après le second voile (1) était le tabernacle (2), appelé le Saint des Saints,

4. où il y avait un encensoir d'or (3) et l'arche de l'alliance toute couverte d'or, dans laquelle était une urne d'or pleine de manne, la verge d'Aaron qui avait fleuri (4), et les *deux* tables de l'alliance :

5. et au-dessus de l'arche il y

(1) Il dit le second, parce que l'entrée de la première partie du tabernacle était fermée d'un premier voile ou rideau.

(2) C'est-à-dire, la seconde partie du tabernacle.

(3) C'est apparemment l'autel des parfums. Il n'était pas dans le Saint des Saints, mais fort proche du voile ; et la fumée de l'encens qu'on y brûlait entrait dans le Saint des Saints, et c'est ce qui fait dire à St. Paul que cet autel était dans le Saint des Saints.

(4) On voit ici avec quel respect et quelle vénération les Juifs gardaient le vase plein de manne, la verge d'Aaron,

avait des chérubins pleins de gloire (1), qui couvraient le propitiatoire *de leurs ailes. Je pourrais vous expliquer toutes ces figures ;* mais ce n'est pas ici le lieu de parler de ces choses en détail.

6. Or ces choses étant ainsi disposées, les prêtres, à la vérité, entraient en tout temps dans le premier tabernacle, lorsqu'ils exerçaient les fonctions de leur ministère ;

7. mais il n'y a que le seul grand pontife qui entre dans le second, et seulement une fois l'année, non sans y porter du sang qu'il offre pour son ignorance et pour celle du peuple (2) :

8. le Saint-Esprit nous montrant par là que la voie du sanctuaire *céleste, dont ce sanctuaire terrestre était la figure*, n'était point encore découverte, pendant que le premier tabernacle subsistait (3).

9. Ce qui est l'image de ce temps-là (4), durant lequel on offre des dons et des sacrifices, qui ne peuvent purifier la conscience de ceux qui rendent à Dieu ce culte, lequel consiste seulement en des viandes et en des breuvages,

10. en diverses ablutions *extérieures* et en des cérémonies charnelles, *qui ne peuvent sanctifier l'âme,et* qui n'ont été imposées que jusqu'au temps que cette loi serait corrigée *par une meilleure alliance.*

11. Mais Jésus-Christ, le pontife des biens futurs (5) *et célestes, dont il doit nous mettre en possession*, étant venu dans le monde *par son incarnation*, est entré une fois *pour toujours* dans le sanctuaire *du ciel* par *sa chair qui étant le temple où la divinité habite corporellement, est* un tabernacle plus grand et plus excellent *que celui de la loi*, qui n'a

etc. : ne serait-il donc pas permis aux chrétiens de conserver avec une égale vénération la croix de Jésus et tous les instrumens de sa passion, comme autant de monumens précieux de son amour et de la miséricorde de Dieu ? Voilà pourtant ce que des novateurs ont osé appeler superstition et idolâtrie!

(1) Ces deux images de chérubins sont une preuve que Dieu ne défendait pas absolument les images, même dans ce temps où le peuple était si enclin à l'idolâtrie : maintenant, comment les protestans peuvent-ils soutenir de bonne foi que l'usage des images pieuses dans les Eglises est défendu par le commandement de Dieu, lorsqu'ils voient, comme nous, que Dieu même ordonne que deux images d'anges soient placées dans le lieu le plus saint de son tabernacle ; et cela au milieu d'un peuple grossier auquel il avait adressé en particulier la défense d'adorer *des idoles* ou *des figures sculptées ?*

(2) C'est-à-dire, pour ses péchés et pour ceux du peuple.

(3) Par la défense faite à tout le monde d'entrer dans le Saint des Saints, excepté au seul pontife qui ne pouvait même y entrer qu'une fois par an, le St. Esprit voulait nous marquer que, pendant qu'il subsistait avec tous ses sacrifices, le ciel, figuré par le Saint des Saints, n'était encore ouvert à personne, et qu'il ne le serait que par Jésus-Christ, qui, après avoir répandu son propre sang pour l'expiation de nos péchés, devait pénétrer le premier dans ce véritable sanctuaire, et en ouvrir la porte à tous ceux qui lui seraient unis par la foi et la charité.

(4) C'est-à-dire, le tabernacle et tout le culte lévitique, qui ne pouvait donner aux hommes une pureté intérieure, était une image de la loi même, qui avait établi ce ministère, et de son impuissance pour l'expiation des péchés.

(5) *Pontife des biens futurs*, parce qu'il nous a obtenu, par son sacrifice, la gloire du ciel et la grâce qui y conduit ; ce que les pontifes de l'ancienne loi n'avaient pu faire.

point été fait par la main des hommes, c'est-à-dire, qui n'a point été formé par la voie commune et ordinaire, *mais par l'opération du Saint-Esprit, dans le sein et du plus pur sang d'une vierge ;*

12. et il y est entré non avec le sang des boucs et des veaux, mais avec son propre sang, *nous* ayant acquis, *par l'effusion de ce sang adorable*, une rédemption éternelle (1).

13. Car, si le sang des boucs et des taureaux, et l'aspersion de *l'eau mêlée avec* la cendre d'une génisse (2), sanctifie ceux qui ont été souillés, en purifiant leur chair (3), *ce qui les rend capables de servir au culte figuratif de la loi*,

14. combien plus le sang de Jésus-Christ, qui par le Saint-Esprit s'est offert lui-même à Dieu comme une victime sans tache, purifiera-t-il notre conscience des œuvres mortes *et des souillures que nous avons contractées par nos péchés*, afin que nous servions le Dieu vivant !

§. II. *Testament nouveau confirmé par la mort du testateur. Jésus-Christ prêtre et victime.*

15. C'est pourquoi aussi il est le médiateur du testament nouveau, afin que, par la mort qu'il a soufferte pour la rédemption des iniquités qui se commettaient sous le premier testament (4), ceux qui sont appelés *de Dieu* reçoivent l'héritage éternel qu'il leur a promis *et qu'ils n'ont pu recevoir qu'après la mort de Jésus-Christ.*

16. Car, où il y a un testament, il est nécessaire que la mort du testateur intervienne.

17. Car le testament n'est en force qu'après la mort des hommes, et il est sans valeur tant que le testateur est encore en vie.

18. De là vient que le premier testament même ne fut confirmé qu'avec le sang.

19. Car Moïse ayant lu devant tout le peuple toutes les ordonnances de la loi, prit du sang des veaux et des boucs, avec de l'eau et de la laine teinte en écarlate, et de l'hysope, et en jeta sur le livre même et sur tout le peuple,

20. en disant : C'est *ici* le sang

---

(1) C'est-à-dire, dont l'effet est permanent et éternel, au lieu que l'effet des sacrifices de la loi n'était que passager ; ce qui obligeait à les réitérer sans cesse.

(2) Le grand-prêtre immolait une génisse rousse, et la brûlait toute entière en présence du peuple. La cendre de cette génisse, mêlée avec de l'eau, servait à purifier ceux qui avaient contracté quelque souillure légale, comme d'avoir touché un corps mort, etc.

(3) L'aspersion de la cendre de la génisse, pour les impuretés légales, et l'effusion du sang des animaux qu'on immolait pour les péchés, n'avaient qu'un effet extérieur ; elles n'allaient pas jusqu'à purifier l'âme : et, lorsque ceux qui offraient ces victimes étaient purifiés intérieurement, ce ne pouvait être que par le mérite du sacrifice futur de Jésus-Christ, figuré par ces sacrifices et par la foi qu'ils avaient en lui.

(4) Jésus-Christ est mort pour expier les péchés de tous les hommes ; mais St. Paul ne parle ici que des péchés de ceux qui étaient compris dans l'ancienne alliance, et qui avaient vécu avant l'établissement de la nouvelle, pour inculquer aux Hébreux l'impuissance des sacrifices de la loi, et l'efficace de celui de Jésus-Christ ; puisque ceux mêmes qui avaient vécu plusieurs siècles avant sa venue, et qui avaient le

du testament (1) que Dieu a fait en votre faveur.

21. Il jeta aussi du sang, de la même manière, sur le tabernacle et sur tous les vases qui servaient au culte *de Dieu*.

22. Et, selon la loi, presque tout se purifie avec le sang, et les péchés ne sont point remis sans effusion de sang.

23. Il est donc nécessaire que ce qui est la figure des choses célestes (2) soit purifié par ces choses, *c'est-à-dire, par le sang des animaux ;* mais que les célestes même le soient (3) par des victimes plus excellentes que celles-là. *C'est aussi ce qui est arrivé.*

24. Car Jésus-Christ n'est point entré dans ce sanctuaire fait par la main des hommes, qui n'était que la figure du véritable ; mais il est entré dans le ciel même, afin de se présenter maintenant pour nous devant la face de Dieu,

25. et non pas pour s'offrir soi-même plusieurs fois (4), comme le grand-prêtre entre tous les ans dans le sanctuaire, portant un sang étranger, *et non le sien propre :*

26. *car*, autrement, il eût fallu qu'il eût souffert plusieurs fois, depuis la création du monde (5) ; au lieu qu'il n'a paru qu'une fois, vers la fin des siècles, pour abolir le péché, en s'offrant lui-même pour victime.

27. Et, comme il est arrêté que les hommes meurent une fois, et qu'ensuite ils soient jugés,

28. ainsi Jésus-Christ a été offert une fois (6) *en sacrifice* pour effacer les péchés de plusieurs, *et* la seconde fois, il apparaîtra, sans *avoir le* péché *à expier*, pour le salut de ceux qui l'attendent.

---

plus ponctuellement observé les cérémonies de la loi, n'avaient pu être réconciliés à Dieu que par sa mort.

(1) *Le sang du testament*, c'est-à-dire, le sang qui doit confirmer le testament. Jésus-Christ s'est servi de paroles semblables, lorsqu'il nous a légué son corps et son sang, la veille de sa passion, en disant : *Ceci est mon sang de la nouvelle alliance* (*Matth. ch. XXVI, v.* 26). Comme donc les paroles de l'Exode doivent s'entendre, dans un sens propre, du sang véritable des victimes immolées, on doit en conclure que les paroles de Jésus-Christ doivent être prises aussi dans le sens littéral, et qu'elles signifient le vrai sang de Jésus-Christ, qui était présent sous l'apparence du vin, lorsqu'il les proféra, et qui devait être répandu bientôt après sur la croix. Ainsi la ressemblance et la correspondance de ces deux sentences de l'écriture prouvent la présence réelle du sang de Jésus-Christ dans l'eucharistie.

(2) Il parle du tabernacle et des autres choses qui servaient au culte divin.

(3) *Par les choses célestes* ici on peut entendre les âmes des fidèles appelés à habiter le ciel, ou l'Eglise qui est toute *céleste*, comparée avec la synagogue qui était toute terrestre, ainsi que son tabernacle.

(4) Jésus-Christ ne devait être immolé et offert sur la croix qu'une seule fois, parce que le prix de son sacrifice étant infini, cette seule immolation suffisait pour expier les péchés de tous les hommes ; mais cela n'empêche pas qu'il ne continue de s'offrir, tous les jours, dans le sacrifice mystique de l'eucharistie. Aussi, lorsque l'Eglise offre à Dieu Jésus-Christ présent sur l'autel et dans un état d'immolation mystique sous les espèces du pain et du vin, ce n'est pas qu'elle croie qu'il manque rien au sacrifice de la croix : elle le croit, au contraire, si parfait et si pleinement suffisant, que celui de la messe n'est que pour en célébrer la mémoire et pour nous en appliquer la vertu. *Voyez note sur le ch. VII, v.* 27.

(5) C'est-à-dire, comme aucun péché ne pouvait être expié que par la mort de Jésus-Christ, si une seule immolation n'eût pas été suffisante pour la rémission de tous les péchés du monde, il aurait fallu qu'il eût souffert plusieurs fois la mort depuis le péché d'Adam.

(6) L'oblation dont parle St. Paul,

CHAPITRE X.

§. I. *Sacrifices de la loi inutiles. Jésus hostie pour détruire le péché.*

1. CAR la loi n'ayant que l'ombre des biens à venir, et non l'image même *et la substance* des choses, ne peut jamais, par l'oblation des mêmes victimes qui s'offrent continuellement chaque année, rendre parfaits ceux qui s'approchent de l'autel, *et qui participent à ses sacrifices.*

2. Autrement on aurait cessé de les offrir, parce que ceux qui rendent ce culte à Dieu, étant une fois purifiés, n'auraient plus senti leur conscience chargée d'aucun péché ;

3. mais *cela n'est pas ainsi, puisque*, en offrant ces sacrifices, on parle de nouveau, tous les ans, de péchés *à expier.*

4. Car il est impossible que les péchés soient ôtés par le sang des taureaux et des boucs.

5. C'est pourquoi le Fils de Dieu entrant dans le monde, dit, *en parlant à son père :* Vous n'avez point voulu de victimes ni d'oblation, *telles qu'on vous les offre dans la loi ;* mais vous m'avez formé un corps *qui, étant uni à la divinité, sera une victime digne de votre majesté suprême :*

6. les holocaustes *et les sacrifices qu'on vous offre* pour le péché, ne vous ont point été agréables.

7. Alors j'ai dit : Me voici, je viens, selon qu'il est écrit de moi, à la tête du livre *de la loi et des prophètes*, pour faire, mon Dieu, votre volonté (1).

8. En disant d'abord : Vous n'avez point voulu de victimes, d'oblations ni d'holocaustes *et de sacrifices* pour le péché, et ces choses qui s'offrent selon la loi ne vous ont pas été agréables ;

9. et ajoutant ensuite : Alors j'ai dit : Me voici, je viens pour faire, mon Dieu, votre volonté : il abolit ces premiers sacrifices *de la loi* pour établir le second, *qui est celui de son corps qu'il a offert sur la croix par l'ordre et la volonté de Dieu.*

10. Et c'est cette volonté qui nous a sanctifiés par l'oblation du corps de Jésus-Christ (2), qui a été faite une seule fois (3).

---

dans tous ces endroits, est celle qu'il a faite de lui-même en répandant son sang sur la croix. C'est de celle-là seulement qu'il dit qu'elle ne peut être faite qu'une fois. *Voyez note sur le 25e verset.*

(1) Cette volonté de Dieu était que Jésus-Christ, en offrant sur la croix le sacrifice de sa propre vie, prit la place de toutes les victimes de l'ancienne loi.

(2) La cause première de toute sanctification, c'est la volonté de Dieu qui a *aimé le monde jusqu'à donner son fils unique ;* la cause méritoire de notre sanctification, c'est l'oblation volontaire de Jésus-Christ qui s'est immolé sur la croix pour le salut de tous. Nous faisons cette remarque (bien inutile pour les catholiques, même les moins instruits, qui savent tous et qui croient tous, depuis leur enfance, ce que nous disons ici) pour confondre les méthodistes qui nous accusent impudemment d'espérer notre salut de nos propres mérites, et non de ceux de Jésus-Christ.

(3) *Voyez les notes sur les versets 25e et 28e du chapitre IX.*

11. Et, en effet, tous les prêtres *de la loi* se présentent tous les jours *à Dieu*, sacrifiant et offrant souvent les mêmes victimes qui ne peuvent jamais effacer les péchés, *comme cette répétition le montre assez ;*

12. mais celui-ci ayant offert une seule victime pour les péchés, est assis à la droite de Dieu pour toujours,

13. attendant désormais *ce qui reste à accomplir, c'est-à-dire*, que ses ennemis soient réduits à lui servir de marche-pied (1).

14. Car, par une seule oblation (2), il a rendu parfaits pour toujours ceux qu'il a sanctifiés (3).

§. II. *Jésus, grand pontife. S'en approcher avec un cœur pur, une foi pleine, une ferme confiance.*

15. Et c'est ce que le Saint-Esprit nous déclare lui-même. Car, après avoir dit :

16. Et voici l'alliance que je ferai avec eux après *que* ce temps-là *sera arrivé*, dit le Seigneur ; j'imprimerai mes lois dans leur cœur, et je les écrirai dans leur esprit,

17. *il ajoute :* et je ne me souviendrai plus de leurs péchés ni de leurs iniquités ; *ce qui marque qu'elles sont entièrement effacées : car, si elles subsistaient encore, Dieu ne pourrait les oublier.*

18. Or, quand les péchés sont remis, il n'y a plus *besoin* d'oblation pour les péchés (4).

---

(1) Ce qui arrivera au jugement.

(2) *Une seule oblation*, parce qu'elle était suffisante pour le salut de tous les hommes. Le but de St. Paul, dans ces chapitres, est de montrer combien le sacrifice de Jésus-Christ est plus excellent que tous ceux de la loi de Moïse. Voilà pourquoi il insiste tant sur *cette oblation faite une seule fois, cette seule victime offerte une fois, qui nous a sanctifiés*, en l'opposant à la multitude des sacrifices de la loi, *dans lesquels on offrait plusieurs fois les mêmes victimes qui ne pouvaient effacer les péchés.*

(3) C'est-à-dire : Par le sacrifice qu'il a offert sur la croix, et dont il leur applique le fruit par les sacremens, il leur a préparé une source de grâces qui les sanctifient, et qui, par les dons de la persévérance et de la gloire, les consomment dans la perfection, en les unissant à Dieu pour toute l'éternité.

(4) C'est-à-dire : Puisque Jésus-Christ, par le sacrifice de sa croix, nous a mérité une pleine et entière rémission de nos péchés, il n'est plus besoin d'autre oblation pour nos péchés : il suffit que le mérite de son sacrifice nous soit appliqué ; ce qui se fait par l'usage des sacremens et par le sacrifice de la messe qui, selon la doctrine du concile de Trente, n'est pas seulement la représentation et la commémoration du sacrifice de la croix, mais qui en est encore la continuation, la consommation et l'un des grands moyens par lesquels Dieu nous en applique le fruit pour la rémission de nos péchés. *Voyez notes sur le ch. IX, v. 25, et sur le ch. VII, v. 27.*

De ce que la rémission des péchés, que Jésus-Christ nous a méritée en s'immolant sur la croix, est entière et parfaite, St. Paul infère que nous n'avons pas besoin d'autre oblation que de la sienne : d'où il laisse à conclure que les sacrifices de la loi de Moïse doivent être abondonnés comme inutiles. Cette dernière conséquence est celle qu'il a principalement en vue, et dont il veut convaincre les Hébreux en cet endroit.

Mais ce n'est pas celle que les calvinistes ont voulu en tirer. Abusant de ces paroles, ainsi que de quelques autres expressions de cette épître, ils ont prétendu que nous ne devions plus offrir aucun sacrifice après celui de Jésus-Christ sur la croix, et que toutes les messes étaient inutiles et même contraires à la doctrine de l'apôtre......... Comme si le sacrifice de la messe était différent de celui de la croix et n'était pas le même en substance.

19. Ayant donc, mes frères, la confiance *et la liberté* d'entrer dans le sanctuaire *du ciel* par le sang de Jésus-Christ,

20. ayant *aussi* une voie nouvelle et vivante *qui y conduit sûrement*, et qu'il nous a ouverte le premier par le voile, c'est-à-dire, par sa chair (1),

21. et un grand-prêtre qui est établi sur la maison de Dieu (2),

22. approchons-nous de lui avec un cœur sincère et avec une pleine foi, ayant le cœur purifié des souillures de la mauvaise conscience *par une aspersion intérieure*, et le corps lavé dans l'eau pure (3),

23. demeurons fermes et inébranlabes dans l'espérance dont nous avons fait profession : car celui qui nous a fait des promesses est fidèle.

24. Et veillons les uns sur les autres, afin de nous exciter à la charité et aux bonnes œuvres ;

25. ne nous retirant pas des

Ce qui a *été* dit, en explication de ce texte, dans cette note et dans les autres, auxquelles on renvoie, suffit, sans doute, pour réfuter ces novateurs ; mais, comme l'objection qu'ils font ici n'a pas été inventée par eux, et qu'on la trouve dans les SS. Pères qui ont jugé à propos de se la faire pour la combattre, il ne sera pas inutile de rapporter la réponse qu'ils y ont faite.

Les bornes qu'on se prescrit dans ces notes ne permettant pas de faire plusieurs citations, on se contentera de faire entendre St. Jean-Chrysostôme.

« Quoi donc, dit-il dans son commen-
« taire sur cette épître, homélie 17ème,
« n'offrons-nous pas (ou ne faisons-
« nous pas une oblation) tous les
« jours ?... Oui, nous offrons, mais c'est
« en mémoire de sa mort ; et cette
« oblation est une même oblation, et
« non pas plusieurs oblations différen-
« tes. Comment est-ce qu'elle n'est
« qu'une même oblation, et non pas
« plusieurs oblations différentes, (puis-
« qu'elle se fait tous les jours et en
« tous lieux) ?... C'est que celui qui
« s'offre tant de fois et en tant d'en-
« droits, n'ayant pas plusieurs corps,
« mais un seul et même corps, n'est
« aussi qu'un même sacrifice : Jésus-
« Christ, notre grand pontife, a offert
« le sacrifice par lequel nous sommes
« purifiés de nos péchés. C'est le mê-
« me sacrifice que nous offrons main-
« tenant... Il a dit : *Faites ceci en mé-*
« *moire de moi.* Nous n'offrons pas un
« autre sacrifice, mais le même que
« notre grand pontife offrit alors... »
St. Jean-Chrysostôme, comme on le voit dans ce passage, affirme : 1° Que nous offrons *un sacrifice ;* 2° Que nous l'offrons *tous les jours ;* 3° Que le sacrifice que nous offrons est *une seule et même oblation, un seul et même sacrifice* avec celui que notre grand pontife a offert ; 4° Qu'en offrant ce sacrifice, qui, *en tous lieux et en tous temps*, est toujours *le même corps de Jésus-Christ et le même sacrifice*, nous agissons, comme il nous l'a commandé, en mémoire de lui.

Est-ce là la doctrine de nos prétendus réformés ? Non, sans doute ; il s'en faut de beaucoup : mais c'est la doctrine de tous les Pères des premiers siècles du christianisme, comme plusieurs savans protestans, et, entre autres, le célèbre Grabe, ont été forcés d'en convenir ; et c'est aussi la doctrine constante de l'Eglise catholique...

(1) Sens de cet endroit : *Le sanctuaire* est le ciel, où Jésus-Christ est entré le premier pour nous y introduire après lui. La *voie* qui y conduit est *nouvelle*, parce qu'il est le premier qui l'ait ouverte, et, qu'avant lui, personne n'y était entré : elle est *vivante*, parce qu'elle conduit à la vie éternelle. Jésus-Christ s'est ouvert cette voie au travers du voile qui est sa chair : car, comme le pontife de l'ancienne loi entrait dans le sanctuaire par l'ouverture du voile, ainsi Jésus-Christ, par l'ouverture de ses plaies et comme le déchirement de sa chair dans sa passion, est entré dans le ciel et nous en a ouvert l'entrée.

(2) C'est l'Eglise.

(3) C'est-à-dire, dans l'eau pure du baptême, non en recevant ce sacrement une seconde fois, mais en conservant la pureté de l'âme et du corps que nous y avons reçue.

assemblées des fidèles, comme quelques-uns ont accoutumé de faire *par une apostasie honteuse ;* mais nous consolant *et nous exhortant* les uns les autres *à demeurer fidèles à Jésus-Christ :* d'autant plus que vous voyez que le jour *du jugement* s'approche, *et qu'il sera terrible pour nous, si nous ne demeurons fermes dans la foi que nous avons embrassée.*

§. III. *Terrible punition du violement du baptême. Fils de Dieu foulé aux pieds.*

26. Car, si nous péchons volontairement après avoir reçu la connaissance de la vérité, *et si nous abandonnons Jesus-Christ après l'avoir connu*, il n'y a plus désormais de victime pour les péchés (1) ;

27. mais il ne nous reste plus qu'une attente effroyable du jugement *de Dieu*, et l'ardeur d'un feu qui doit dévorer les ennemis de Dieu.

28. *Car, si* celui qui viole la loi de Moïse est condamné à mort, sans miséricorde, sur la déposition de deux ou trois témoins,

29. combien pensez-vous que mérite de plus grands supplices celui qui, *par son apostasie*, aura foulé aux pieds le Fils de Dieu ; qui aura tenu pour une chose *vile et* profane le sang de l'alliance par lequel il a été sanctifié, et qui aura fait outrage à l'esprit de la grâce *qui lui avait été donné !*

30. Car nous savons qui est celui qui a dit : C'est à moi que la vengeance appartient, et c'est moi qui ferai justice, dit le Seigneur. Et *qui a dit* encore : Le Seigneur jugera son peuple.

31. C'est une chose terrible que de tomber entre les mains du Dieu vivant.

§. IV. *Souffrances et charité des Hébreux. Confiance, patience, vie et persévérance dans la foi.*

32. Or rappelez en votre mémoire ce premier temps, où, après avoir été éclairés *des lumières de la foi par le baptême*, vous avez soutenu de grands combats et de grandes afflictions *avec une force et un courage admirable*,

33. ayant, d'une part, servi de spectacle au monde par les opprobres et les mauvais traitemens que l'on vous a fait souffrir ; et de l'autre, étant devenus les compagnons de ceux qui souffraient de pareils outrages, *et par la part que vous avez eue à leurs maux, et par les sentimens de compassion que vous avez eus pour eux.*

34. Car vous avez compati à ceux qui étaient dans les chaînes, et vous avez souffert avec joie que l'on vous ravît vos biens, sachant que vous aviez des biens plus excellens et qui ne périront jamais.

35. Ne perdez donc pas la confiance que vous avez *acquise par tant de travaux*, et qui doit être suivie d'une grande récompense ; *mais armez-vous de patience jusqu'à la fin.*

36. Car la patience vous est

(1) C'est-à-dire : Puisque, comme nous venons de voir, toutes les victimes de la loi ne peuvent effacer les péchés, et qu'il n'y a que le sang de Jésus-Christ qui ait cette vertu, ceux qui abandonnent la vérité et se séparent de Jésus-Christ, n'ont plus de salut à espérer.

nécessaire, afin qu'en faisant la volonté de Dieu, *malgré tous les efforts que l'on fait pour vous en détourner*, vous puissiez obtenir les biens qui vous sont promis, *et que vous n'avez pas long-temps à attendre*.

37. Car, *selon qu'il est écrit*, encore un peu de temps, et celui qui doit venir viendra, et il ne tardera point (1).

38. Or, *en attendant que je vienne, dit le Seigneur*, le juste qui m'appartient vit de la foi (2) ; que s'il se retire *et s'il s'affaiblit*, il ne me sera pas agréable.

39. Pour nous, *mes frères*, nous n'avons garde de nous retirer pour notre perte ; mais nous demeurons fermes dans la foi pour le salut de nos âmes.

(1) Cela s'entend du second avénement de Jésus-Christ.

(2) Voyez ép. aux Rom. ch. I, v. 17, et ch. III, v. 28, notes.

CHAPITRE XI.

§. I. *Foi, fondement de l'espérance. Abel. Abraham et les patriarches, modèles de la foi.*

1. Or la foi est le fondement des choses que l'on doit espérer, et une pleine conviction de celles qu'on ne voit point (1) :

2. car c'est par la foi que les anciens (2) ont obtenu le témoignage que Dieu leur a rendu (3).

3. C'est par la foi que nous savons que le monde a été formé par la parole de Dieu, en sorte que d'invisible qu'il était, il est devenu visible (4).

4. C'est par la foi qu'Abel offrit à Dieu une plus excellente victime (5) que Caïn, et qu'il fut déclaré juste, Dieu lui-même ren-

(1) Deux caractères de la foi : 1° elle est le fondement sur lequel notre espérance est appuyée : car nous n'espérons les biens futurs qu'à proportion que la foi nous les fait connaître, et leur donne ainsi, par rapport à nous, l'être et la réalité ; 2° Ces biens que Dieu promet, et généralement tous les objets que sa parole nous propose, quoiqu'invisibles à nos yeux et incompréhensibles à notre esprit, la foi nous les rend plus certains que tout ce que nous voyons de nos yeux dans le plus grand jour.

(2) Les patriarches et les justes de l'ancien testament.

(3) C'est-à-dire, ont mérité que le Saint-Esprit, dans les écritures, fit leur éloge ; parce qu'ils ont cru à la parole de Dieu sans hésiter ; qu'ils n'ont point désiré d'autres biens que les biens éternels et invisibles, et qu'ils n'ont attendu ces biens et la justice qui y conduit, que de la miséricorde de Dieu et des mérites du rédempteur promis. Telle a été la foi de ceux que St. Paul nommera dans la suite. Ce n'est point cette *foi particulière*, par laquelle certains sectaires se persuadent que leurs péchés en particulier sont pardonnés ; ce n'est point cette *foi seule*, oisive et sans action, que d'autres hérétiques prétendent être suffisante pour le salut ; mais c'est une foi agissante par la charité et accompagnée des œuvres.

(4) On peut entendre ici par *invisible*, ce qui n'est pas ; et par *visible*, ce qui est : en ce sens, l'apôtre dit que, par la vertu de la parole de Dieu, ce qui n'était pas a commencé d'être.

(5) C'est-à-dire, plus agréable. Ce qui mettait de la différence entre les sacrifices d'Abel et ceux de Caïn, c'était la foi dont Abel était rempli : foi vive qui lui inspira d'offrir en sacrifice ce qu'il avait de meilleur et de plus précieux, ce que ne fit pas Caïn.

dant témoignage à ses dons; et c'est *aussi* par elle qu'il parle encore après sa mort (1).

5. C'est par la foi qu'Enoch a été transporté *dans le paradis*, afin qu'il ne mourût pas; et on ne l'a plus vu, parce que Dieu l'avait transporté; *c'est, dis-je, par la foi qu'il a mérité cette grâce :* car, avant que d'avoir été transporté, il a reçu ce témoignage, qu'il plaisait à Dieu.

6. Or il est impossible de plaire à Dieu sans la foi : car, pour s'approcher de Dieu, il faut croire premièrement que Dieu est, et qu'il récompense ceux qui le cherchent; *et ce n'est que par la foi qu'on en peut être assuré.*

7. C'est par la foi que Noé, ayant été *divinement* averti de ce qu'on ne voyait pas encore, *du déluge qui devait arriver*, fut touché de crainte, et, pour sauver sa famille, batit l'arche, par laquelle il condamna le monde *incrédule qui se moquait de sa timide précaution*, et devint *ainsi* héritier de la justice qui naît de la foi.

8. C'est par la foi que celui qui est appelé Abraham, obéit *à Dieu* en s'en allant dans le pays qu'il devait recevoir pour héritage, et qu'il partit *de son pays* sans savoir où il allait.

9. C'est par la foi qu'il demeura dans la terre qui lui avait été promise, comme dans une terre étrangère, habitant sous des tentes, aussi bien qu'Isaac et Jacob, héritiers avec lui de la même promesse.

10. Car il attendait cette cité bâtie sur un ferme fondement (2), dont Dieu même est le fondateur et l'architecte; *et ainsi il se mettait peu en peine de s'établir dans la terre de Chanaan, qui n'en était que la figure.*

11. C'est aussi par la foi que Sara, étant stérile, reçut la vertu de concevoir un fils, lorsqu'elle était même hors d'âge *d'en avoir;* parce qu'elle crut fidèle *et véritable* celui qui le lui avait promis.

12. C'est pourquoi il est sorti d'un homme seul, et qui était *déjà* comme mort *par son extrême vieilesse*, une postérité aussi nombreuse que les étoiles du ciel et que le sable innombrable qui est sur le bord de la mer.

13. Tous ceux-ci sont morts dans la foi, *et y ont persévéré jusqu'à la fin*, sans avoir reçu les biens que Dieu leur avait promis (3); mais les regardant et les saluant de loin, et confessant qu'ils étaient étrangers et voyageurs sur la terre.

14. Car ceux qui parlent de la sorte, font bien voir qu'ils cherchent leur patrie.

15. Que s'ils eussent eu dans

(1) Car c'est à cause de sa foi que son nom est en bénédiction; et c'est par la foi qu'il nous a laissé des exemples de vertus qui nous instruisent. C'est ainsi que les saints nous parlent encore après leur mort.

(2) Le ciel, cité des saints.

(3) C'est-à-dire, sans avoir été mis en possession de la terre de Chanaan, qui n'était que pour leurs descendans. Aussi ce pays, non plus que tous les autres biens terrestres, n'était-il pas l'objet de leurs désirs; ils portaient leurs vues plus haut : et s'ils paraissaient sensibles aux promesses de Dieu touchant la possession de la terre de Chanaan, c'était parce que, dans cette terre où coulaient des ruisseaux de lait et de miel, la foi leur montrait une image de l'héritage céleste qui leur était destiné, et après lequel ils soupiraient comme des voyageurs après leur patrie.

l'esprit celle dont ils étaient sortis (1), ils avaient certainement assez de temps pour y retourner ;

16. mais ils en désiraient une meilleure, qui est la patrie céleste. Aussi Dieu ne rougit point d'être appelé leur Dieu ; parce qu'il leur a préparé une cité *bienheureuse, où ils ont mérité par leur foi d'habiter éternellement avec lui.*

17. C'est par la foi qu'Abraham, lorsqu'il fut éprouvé, offrit Isaac, et offrit son fils unique, lui qui avait reçu les promesses *de Dieu,*

18. et à qui il avait été dit : C'est d'Isaac que naîtra votre *véritable* postérité : *il fut néanmoins prêt à le sacrifier ;*

19. mais il pensait en lui-même que Dieu le pourrait bien ressusciter après sa mort : c'est pourquoi il le recouvra *comme d'entre les morts et* comme une figure *de la résurrection de Jésus-Christ, immolé par la volonté de son père sur l'autel de la croix.*

20. C'est par la foi aussi qu'Isaac donna à Jacob et à Esaü une bénédiction qui regardait l'avenir, *et qui marquait ce qui devait arriver à ces deux frères.*

21. C'est par la foi que Jacob, en mourant, bénit chacun des enfans de Joseph, et qu'il s'inclina *profondément* devant le bâton de commandement de son fils, *révérant en sa personne la grandeur et l'autorité de Jésus-Christ, dont Joseph était la figure.*

22. C'est par la foi que Joseph, en mourant, parla de la sortie des enfans d'Israël *hors de l'Egypte,* et qu'il ordonna qu'on emportât ses os (2), *si long-temps avant que cela dût arriver.*

§. II. *Excellence de la foi dans Moïse, dans les juges et dans les prophètes. Saints persécutés, dont le monde n'était pas digne.*

23. C'est par la foi qu'après que Moïse fut né, son père et sa mère voyant que c'était un bel enfant (3), le tinrent caché durant trois mois, sans craindre l'édit du roi *qui ordonnait qu'on jetât les enfans mâles dans le fleuve.*

24. C'est par la foi que Moïse, devenu grand, déclara qu'il n'était point le fils de la fille de Pharaon *qui l'avait adopté,*

25. aimant mieux être affligé avec le peuple de Dieu, que de jouir du plaisir passager du péché,

26. et jugeant que l'opprobre de Jésus-Christ (4) était un plus grand trésor que toutes les riches-

(1) C'est le pays des Chaldéens, d'où Abraham avait passé, par l'ordre de Dieu, dans celui de Chanaan.

(2) Pour montrer la ferme foi qu'il avait que les promesses de Dieu s'accompliraient un jour.

(3) Dieu leur fit voir, dans les traits de cet enfant, des marques du dessein qu'il avait de se servir un jour de lui pour délivrer son peuple. Ainsi la foi dont ils étaient animés leur fit prendre la résolution de conserver cet enfant, malgré la rigueur de l'édit du roi. Ensuite ayant reconnu qu'ils ne pouvaient le dérober aux recherches de ce prince, la même foi leur inspira de le confier à la providence de Dieu qui saurait bien faire son œuvre sans eux.

(4) Moïse préférait la pauvreté et la bassesse aux richesses et aux grandeurs humaines, sachant que par là il devenait semblable à Jésus-Christ dont il connaissait le mystère, en qui il croyait et espérait, avec qui il s'estimait heureux de souffrir pour régner avec lui.

ses des Egyptiens : car il envisageait la récompense *éternelle que recevraient ceux qui auraient le bonheur d'y participer.*

27. C'est par la foi qu'il quitta l'Egypte, *et qu'il en fit sortir tout le peuple d'Israël avec lui*, sans craindre la fureur du roi : car il demeura ferme *et constant dans l'espérance du bon succès de son entreprise*, comme s'il eût vu le *Dieu* invisible (1) *qui devait la faire réussir.*

28. C'est par la foi qu'il célébra la Pâque, et qu'il fit l'aspersion du sang *de l'agneau sur toutes les portes des maisons des Israélites*, afin que celui qui tuait (2) tous les premiers nés *des Egyptiens*, ne touchât point aux Israélites.

29. C'est par la foi qu'ils passèrent au travers de la Mer-Rouge comme sur la terre ferme ; ce que lés Egyptiens ayant tenté, ils furent engloutis *dans les eaux.*

30. C'est par la foi que les murailles de Jéricho tombèrent, après qu'on en eut fait le tour sept jours durant, *selon l'ordre que Dieu en avait donné.*

31. C'est par la foi que Rahab, cette femme de mauvaise vie, ayant reçu chez elle *et renvoyé* en paix les espions *de Josué*, ne périt pas avec les incrédules (3), *c'est-à-dire, les habitans de Jéricho.*

32. Que dirai-je davantage ? Le temps me manquera, si je veux parler *encore* de Gédéon, de Barac, de Samson, de Jephté, de David, de Samuel et des prophètes,

33. qui par la foi ont conquis les royaumes (4), ont exercé la justice (5) *et rempli tous les devoirs de la vertu*, ont reçu l'effet des promesses (6), ont fermé la gueule des lions (7),

34. ont arrêté la violence du feu (8), ont évité le tranchant des épées (9), ont été guéris de leurs maladies (10), ont été remplis de force et de courage dans les combats, ont mis en fuite les armées des étrangers (11),

35. et ont rendu aux femmes leurs enfans, les ayant ressuscités après leur mort (12). Les uns ont été tourmentés sur les chevalets, ne voulant point racheter leur vie *présente*, afin d'en trouver une meilleure dans la résurrection (13);

36. et d'autres ont souffert les moqueries (14) et les fouets (15), les chaînes et les prisons (16).

---

(1) Quoiqu'il s'attendit que ce roi furieux le poursuivrait pour le faire périr, il ne fut point ébranlé, ne doutant non plus que Dieu ne dût venir à son secours, que s'il l'eût vu de ses propres yeux combattre pour lui.

(2) C'est-à-dire, l'ange exterminateur.

(3) Cette femme, instruite de la promesse que Dieu avait faite à son peuple de le mettre en possession de la terre de Chanaan, crut qu'il était assez puissant pour l'exécuter.

(4) Josué, David.

(5) Les juges que Dieu avait suscités pour gouverner son peuple et rendre la justice.

(6) Josué et Caleb

(7) Daniel dans la fosse aux lions.

(8) Les trois jeunes hommes dans la fournaise.

(9) David qui se dérobe aux poursuites de Saül; Elie et Elisée à celle d'Achab et de Jésabel.

(10) Job, Ezéchias, Tobie.

(11) Josué, David, les Machabées, etc.

(12) Elie et Elisée.

(13) Eléazare, les sept Machabées et tous ceux qui souffrirent la mort dans la persécution d'Antiochus.

(14) Samson, Elizée, etc.

(15) Les Hébreux en Egypte.

(16) Joseph, Jérémie, Michée.

37. Ils ont été lapidés (1), ils ont été sciés (2), ils ont été éprouvés *en toutes manières*, ils sont morts par le tranchant de l'épée (3) : ils ont été errans, vêtus de peaux de brebis et de peaux de chèvres (4), pauvres, affligés, persécutés,

38. eux dont le monde n'était pas digne, *ils ont passé leur vie* errans dans les déserts et dans les montagnes, et se retirant dans les antres et dans les cavernes de la terre (5).

39. Cependant toutes ces personnes, recommandables par leur foi, n'ont point reçu la récompense promise ;

40. Dieu ayant voulu, par une faveur singulière pour nous, qu'ils ne reçussent qu'avec nous l'accomplissement de leur bonheur (6).

---

(1) Naboth, le grand-prêtre Zacharie.

(2) Isaïe, à ce qu'on croit, a souffert ce supplice sous Manassès ; ou bien, *ils ont été coupés*, mis par morceaux : ce qui convient aux sept frères martyrisés par Antiochus.

(3) Les prophètes du Seigneur que Jézabel fit égorger.

(4) Elie, Elisée et les autres prophètes, qui se couvraient de ces sortes de peaux, soit à cause de leur pauvreté, soit pour porter les hommes à la pénitence par leur exemple.

(5) David, Elie, les prophètes qu'Abdias cacha, les Juifs dans la persécution d'Antiochus.

(6) Sens de cet endroit : Ces saints, dont la foi est tant louée dans l'écriture, n'ont pas goûté en paix, durant leur vie, les délices de la terre de Chanaan ; parce que Dieu leur avait préparé une gloire et des délices éternelles dans le ciel. Mais cette gloire qui leur était due ne leur a pas été donnée aussitôt après leur mort : Dieu, par une faveur particulière, réservait cet avantage à nous qui vivons depuis l'accomplissement des mystères de Jésus-Christ, et il a voulu que les justes de l'ancien testament attendissent, pour entrer dans le ciel, qu'il fût ouvert par l'ascension du Sauveur, afin qu'ils ne reçussent qu'avec nous la récompense éternelle.

CHAPITRE XII.

§. I. *Imiter la patience de Jésus-Christ. Qui n'est point châtié n'est point enfant. Se soumettre à Dieu comme à son père.*

1. AYANT donc, au dessus de nous, une si grande nuée de témoins *qui nous ont précédés dans la voie de la foi, et qui y ont marché constamment, nonobstant toutes les difficultés qu'ils y ont rencontrées*, dégageons-nous *aussi* de tout ce qui nous appesantit et du péché qui nous environne, et courons par la patience au combat qui nous est proposé,

2. jetant les yeux sur Jésus, l'auteur et le consommateur de la foi, qui, dans la vue de la joie *éternelle* qui lui était proposée, *au lieu de la vie tranquille et heureuse dont il pouvait jouir*, a souffert la croix, en méprisant la honte *et l'ignominie attachée à ce supplice*, et qui, *pour récompense de ses travaux et de ses humiliations passées*, est maintenant assis à la droite du trône de Dieu.

3. Car pensez en vous-mêmes à celui qui a souffert une si grande contradiction de la part des pé-

cheurs *qui se sont élevés* contre lui, afin que vous ne vous laissiez point abattre, et que vous ne perdiez pas courage, *à cause des maux qu'on vous fait souffrir et qui n'approchent pas des siens :*

4. car vous n'avez pas encore résisté jusqu'à répandre votre sang, en combattant contre le péché, *comme a fait Jésus-Christ qui a souffert la mort pour le détruire en vous,*

5. et vous avez oublié cette consolation qui s'adresse à vous, comme étant enfans *de Dieu :* Mon fils, ne négligez pas le châtiment du Seigneur, et ne vous laissez pas abattre lorsqu'il vous reprend :

6. car le Seigneur châtie celui qu'il aime, et il frappe de verges tous ceux qu'il reçoit au nombre de ses enfans.

7. Persévérez sous le châtiment *du Seigneur, et ne vous lassez point de souffrir.* Dieu vous traite *en cela* comme ses enfans : car qui est l'enfant qui ne soit point corrigé par son père ?

8. Que si vous êtes exempts du châtiment que tous les autres ont reçu, vous êtes donc des enfans illégitimes, et non de vrais enfans.

9. Et, de plus, si nous avons eu du respect *et de la soumission* pour les pères de notre corps, lorsqu'ils nous ont châtiés, combien plus devons-nous être soumis à celui qui est le père des esprits (1), *qui nous châtie*, afin que nous vivions *dans une piété et une sainteté qui nous conduise à la vie éternelle ?*

10. Et quant à nos pères, ils nous châtiaient comme il leur plaisait, *n'ayant quelquefois en cela d'autre règle que leur passion et leur caprice, et ils nous châtiaient* pour ce qui regarde cette vie qui ne dure que peu de jours, *pour nous former à la vie de ce monde ;* mais Dieu, *qui est la sagesse et la bonté même*, nous châtie en ce qui nous est utile pour que nous soyons participans de sa sainteté.

11. Or tout châtiment, pour le présent *et lorsqu'on le reçoit*, semble être un sujet de tristesse et non de joie ; mais ensuite il fait recueillir dans une profonde paix les fruits de la justice à ceux qui auront été ainsi exercés.

§. II. *Fermeté. Droiture de cœur. Avantage de la nouvelle alliance. Voix du sang de Jésus-Christ.*

12. C'est pourquoi relevez vos mains languissantes, et fortifiez vos genoux affaiblis.

13. Conduisez vos pas par des voies droites, afin que, s'il y en a quelqu'un *parmi vous* qui soit chancelant *dans la foi*, il ne s'écarte pas du *véritable* chemin ; mais plutôt qu'il se redresse *et qu'il s'affermisse de nouveau, y étant excité par votre exemple.*

14. Tâchez d'avoir la paix avec tout le monde, et *de conserver* la sainteté, sans laquelle nul ne verra Dieu.

15. Prenez garde que quelqu'un *d'entre vous* ne manque à la grâce de Dieu (2), que quelque

(1) Dieu qui est le créateur de nos âmes.

(2) C'est-à-dire, ne perde, par sa faute, la grâce de la foi.

racine amère (1), poussant en haut ses rejetons, ne vous nuise et ne souille plusieurs d'entre vous *en les entraînant par son mauvais exemple ;*

16. *prenez garde aussi* qu'il ne se trouve *parmi vous* quelque fornicateur ou quelque profane, comme Esaü (2), qui vendit son droit d'aînesse pour un seul repas.

17. Car sachez qu'ayant depuis désiré d'avoir, comme *le premier* héritier, la bénédiction de son père, il fut rejeté : car il ne put lui faire changer de résolution, *ni le porter à révoquer en sa faveur la bénédiction qu'il avait donnée à Jacob*, quoiqu'il l'en eût conjuré avec larmes. *Prenez garde, dis-je, qu'il ne se trouve aussi parmi vous quelqu'un qui soit assez malheureux pour préférer les plaisirs passagers et les biens périssables de cette vie aux bénédictions célestes qui le regardent comme un enfant de Dieu, de peur qu'après avoir renoncé à cette qualité pour conserver ces avantages temporels, il ne puisse plus recouvrer son droit, ni engager Dieu à lui donner part à un bonheur qu'il aurait si peu estimé. Demeurez donc fermes dans la foi que vous avez embrassée, et vivez dans la sainteté qu'elle demande de vous, non par une crainte purement servile, comme des esclaves, mais par amour, comme des enfans.*

18. Car (3) vous ne vous êtes pas approchés, *comme ceux qui reçurent la loi ancienne*, d'une montagne sensible (4) *et terrestre*, d'un feu brûlant, d'un tourbillon, d'un nuage obscur *et ténébreux*, des tempêtes *et des éclairs*,

19. du son d'une trompette et du bruit d'une voix qui était telle, que ceux qui l'entendirent, supplièrent qu'on ne leur parlât plus, *mais que Dieu leur fît connaître ses volontés par Moïse.*

20. Car ils ne pouvaient porter la rigueur de cette menace : Que si une bête même touche la montagne, elle sera lapidée.

21. Et, *en effet*, ce qui paraissait était si terrible, que Moïse dit *lui-même :* Je suis tout effrayé et tout tremblant.

22. Mais vous vous êtes approchés de la montagne de Sion (5), de la cité du Dieu vivant, de la Jérusalem céleste, de l'assemblée innombrable des anges,

23. de l'Eglise des premiers-nés qui sont écrits dans le ciel, de Dieu qui est le juge de tous, des esprits des justes qui sont dans la gloire,

24. de Jésus qui est le média-

---

(1) Il appelle ainsi un pécheur scandaleux, ou un homme infecté d'erreurs.

(2) Esaü est appelé profane, à cause du peu de cas qu'il fit de son droit d'aînesse, auquel étaient attachées la bénédiction de son père et les promesses de Dieu.

(3) St. Paul, dans les dix versets suivans, fait voir aux Hébreux combien la loi évangélique, à laquelle ils ont été appelés, est au-dessus de l'ancienne loi donnée à leurs pères, pour en conclure que, s'ils ne demeurent pas fidèles à Jésus-Christ, ils seront bien plus sévèrement punis que ceux qui ont violé la loi de Moïse.

(4) La montagne de Sinaï, où Dieu donna sa loi aux Israélites.

(5) C'est-à-dire : Vous êtes entrés dans l'Eglise figurée par la montagne de Sion, où était l'unique temple de Dieu. L'Eglise, dont parle ici l'apôtre, est l'Eglise universelle, ou l'Eglise considérée dans son universalité, en tant qu'elle renferme les anges du ciel et les justes de tous les lieux et de tous les temps, unis ensemble sous un même chef qui est Jésus-Christ.

teur de la nouvelle alliance et de ce sang *adorable qu'il a répandu sur la croix, et* dont on a fait l'aspersion *sur nous dans notre baptême: sang précieux* qui parle mieux que celui d'Abel, *puisqu'il demande à Dieu miséricorde pour nous, au lieu que celui d'Abel demandait vengeance contre son frère.*

25. Prenez *donc* garde de refuser d'entendre *ou de mépriser* celui qui vous parle *avec tant de bonté :* car, si ceux qui ont refusé d'entendre celui qui leur parlait sur la terre *de la part de Dieu*, n'ont pu échapper *à la peine due à leur incrédulité*, nous le pourrons bien moins, si nous rejetons celui qui nous parle du ciel ;

26. lui dont la voix alors ébranla la terre, et qui maintenant fait une nouvelle promesse, en disant : *J'agirai* encore une fois, et non-seulement j'ébranlerai la terre, mais le ciel même (1).

27. Or, en disant *qu'il agira* encore une fois, il déclare que les choses muables, comme étant faites pour un temps, seront changées, afin que celles qui sont immuables (2) *leur succédant*, demeurent *pour toujours.*

28. C'est pourquoi commençant déjà à posséder *par la foi* un royaume immuable, nous avons la grâce, afin que par elle nous servions Dieu avec crainte et respect, et que nous lui soyons agréables.

29. Car notre Dieu est un feu dévorant, *qui nous consumera éternellement, si nous ne lui sommes fidèles, et si nous n'observons exactement tout ce qu'il nous ordonne.*

(1) C'est-à-dire : Après avoir étonné et fait trembler la terre par les prodiges qui ont accompagné l'établissement de l'ancienne alliance, j'étonnerai et j'ébranlerai non-seulement la terre, mais le ciel même, par ceux que je dois faire, lorsque j'établirai la nouvelle.

(2) *Les choses muables* ou sujettes au changement, c'est l'ancienne alliance qui ne devait durer qu'un temps : *les choses immuables*, c'est la nouvelle alliance qui est éternelle.

CHAPITRE XIII.

§. I. *Charité. Hospitalité. Compassion. Fuite de l'avarice. Confiance.*

1. QUE la charité fraternelle demeure en vous,

2. et ne négligez pas *d'exercer* l'hospitalité : car c'est en la pratiquant que quelques-uns, *comme Abraham et Loth*, ont reçu pour hôtes des anges *mêmes* sans le savoir.

3. Souvenez-vous *aussi* de ceux qui sont dans les chaînes, comme si vous étiez vous-mêmes enchaînés avec eux ; et de ceux qui sont affligés, comme étant vous-mêmes dans un corps *mortel, sujet aux mêmes peines et aux mêmes infirmités.*

4. Que le mariage soit traité de tous avec honnêteté (1), et que le lit nuptial soit sans tache : car

(1) Ou : Que le mariage soit traité honnêtement en toutes choses.

Dieu jugera *et condamnera* les fornicateurs et les adultères.

5. Que votre vie soit exempte d'avarice : soyez contens de ce que vous avez, *et ne vous défiez point de la providence de Dieu :* car il dit lui-même : Je ne vous laisserai point et je ne vous abandonnerai point.

6. De sorte que nous disons avec confiance : Le Seigneur est mon secours ; je ne craindrai point ce que les hommes me pourront faire.

§. II. *Porter la croix avec Jésus-Christ. Vivre comme étranger. Prier. Faire l'aumône. Obéissance.*

7. Souvenez-vous de vos pasteurs qui vous ont prêché la parole de Dieu, et considérant quelle a été la fin de leur vie, imitez leur foi *et ne vous laissez point ébranler non plus qu'eux par la persécution et par les tourmens. Vous servez Jésus-Christ, que ces saints ont servi avec tant de fidélité : il est le même aujourd'hui qu'il était alors ; il mérite également votre attachement et votre amour.*

8. *Car* Jésus-Christ était hier, il est aujourd'hui, et il sera le même dans tous les siècles, *toujours immuable dans sa personne, dans ses qualités, dans sa doctrine.*

9. Ne vous laissez *donc* point emporter à des doctrines diverses et étrangères : car il est bon d'affermir son cœur par la grâce (1), et non par des viandes qui n'ont point servi à ceux qui en ont usé.

10. Nous avons un autel (2), dont ceux qui servent au tabernacle *judaïque* n'ont pas le pouvoir de manger (3).

11. Car les corps des animaux, dont le sang était porté par le souverain pontife dans le sanctuaire pour l'expiation du péché, sont brûlés hors du camp, *et aucun des Juifs n'en peut manger.*

12. C'est pour cette raison aussi, *et pour remplir cette figure,* que Jésus-Christ, afin de sancti-

---

(1) Ce qui fait la vie et la force de nos âmes, c'est la grâce de Jésus-Christ; et cette grâce nous est communiquée par les sacremens et, surtout, par celui de l'eucharistie. C'est ce qui faisait dire à St. Ignace martyr, disciple de St. Pierre, évêque d'Antioche, dans sa lettre aux Ephésiens : « Mes frères, demeurez fermes dans la foi en Jésus-Christ, dans sa passion, dans sa résurrection ; recevant ce *pain unique, qui est une source d'immortalité, un préservatif contre la mort, un moyen de vivre en Dieu par Jésus-Christ, un remède contre tous les maux.*

(2) C'est-à-dire, une victime. C'est Jésus-Christ immolé pour l'expiation des péchés.

(3) Sens de cet endroit : Ne vous laissez pas emporter à une foule d'opinions étrangères à la doctrine chrétienne, et qui n'étant point fondées sur la vérité de l'évangile, sont sujettes à mille variations. On s'efforce de vous rappeler aux sacrifices de la loi et à la manducation des victimes immolées ; mais de quelle utilité ces observances légales ont-elles été, devant Dieu, à ceux qui y ont mis leur confiance ? C'est uniquement dans la doctrine et dans la grâce de Jésus-Christ que nous devons chercher la nourriture et le soutien de nos cœurs, et non dans la chair des animaux. Quel sujet aurions-nous de retourner à ces sacrifices judaïques, ou même d'avoir le moindre regret de ce que nous ne pouvons plus y prendre part, puisque nous avons un autel bien plus saint que celui du temple, où nous offrons la victime de notre salut et où nous sommes nourris de la chair de cette victime, à laquelle ni le peuple ni les ministres de l'ancienne loi n'ont pas le pouvoir de participer ?

fier le peuple par son propre sang, a souffert hors la porte (1) *de la ville de Jérusalem.*

13. Sortons donc, pour aller à lui hors du camp, en portant l'ignominie de sa croix (2).

14. Car nous n'avons point de ville permanente, mais nous cherchons celle où nous devons habiter un jour, *cette Jérusalem céleste, dont la Jérusalem d'ici-bas n'est que l'ombre et la figure, et dans laquelle nous ne pouvons entrer que par Jésus-Christ et avec Jésus-Christ.*

15. Offrons donc par lui sans cesse à Dieu un sacrifice de louanges, c'est-à-dire, le fruit des lèvres qui rendent gloire à son nom.

16. N'oubliez pas d'exercer la charité, et de faire part de vos biens aux autres : car c'est par de semblables victimes qu'on se rend Dieu favorable.

17. Obéissez à vos pasteurs et soyez-leur soumis : car ils veillent comme devant rendre compte de vos âmes *à Dieu*, afin qu'ils s'acquittent de ce devoir avec joie, et non en gémissant : car cela ne vous serait pas avantageux.

§. III. *Saint Paul demande leurs prières ; il souhaite qu'ils fassent en toutes choses la volonté du Seigneur.*

18. Priez pour nous. *Nous ne sommes pas indignes que vous nous accordiez cette grâce :* car nous croyons, selon le témoignage que notre conscience nous rend, que nous n'avons point d'autre désir que de nous bien conduire en toutes choses.

19. Et je vous conjure instamment de le faire, *et avec une nouvelle ardeur*, afin que je retourne plus tôt vers vous.

20. *En attendant, je souhaite* que le Dieu de paix, qui a ressuscité d'entre les morts Jésus-Christ Notre-Seigneur qui, par le sang du testament éternel, est devenu le grand pasteur des brebis,

21. vous rende disposés à toute bonne œuvre, afin que vous fassiez sa volonté, lui-même faisant en vous ce qui lui est agréable par Jésus-Christ, auquel est la gloire dans les siècles des siècles. Amen.

22. Je vous prie, mes frères, d'agréer ce que je vous ai dit *ici* pour votre consolation : car je ne vous ai écrit qu'en peu de mots *par rapport à la multitude des choses que j'avais à vous dire et à la grandeur des mystères que j'avais à traiter.*

---

(1) C'est la preuve de ce qu'il vient d'avancer, que tous ceux qui demeurent attachés à l'ancienne alliance n'ont aucun droit à la victime de la nouvelle. Le veau et le bouc, dont le sang avait été porté dans le sanctuaire du tabernacle pour l'expiation des péchés, étaient brûlés hors du camp, sans qu'il fût permis au peuple d'en manger la chair. Or ces victimes représentaient Jésus-Christ, la véritable victime d'expiation ; et c'est pour accomplir cette figure, que Jésus-Christ a été emmené hors de Jérusalem pour consommer son sacrifice. Ainsi tous ceux qui sont attachés aux cérémonies légales n'ont point de part à Jésus-Christ, puisque la loi leur défend de manger la chair de la victime d'expiation.

(2) C'est-à-dire : Quittons la loi de Moïse, son temple et ses sacrifices, pour suivre Jésus-Christ ; et estimons-nous heureux d'être comme lui l'objet du mépris et de l'horreur de ses ennemis.

23. Sachez que notre frère Timothée a été mis en liberté ; et s'il vient bientôt ici, je vous irai voir avec lui.

24. Saluez de ma part tous vos pasteurs et tous les saints *ou les chrétiens qui sont parmi vous.* Nos frères d'Italie vous saluent.

25. Que la grâce soit avec vous tous. Amen.



EPITRE CATHOLIQUE (1)

DE SAINT JACQUES. (2)

——oooo——

CHAPITRE PREMIER.

§. I. *Joie dans les maux. Patience mène à la perfection. Demander la sagesse. Prier avec foi.*

1. JACQUES, serviteur de Dieu et de Notre-Seigneur Jésus-Christ, aux douze tribus *des Juifs* qui sont dispersées (3), salut.

2. Mes frères, regardez comme le sujet d'une extrême joie les diverses afflictions qui vous arrivent,

3. sachant que l'épreuve de votre foi produit la patience.

4. Or la patience produit une œuvre parfaite : *pratiquez donc cette vertu*, afin que vous soyez parfaits et accomplis en toute manière, et qu'il ne vous manque rien *de tout ce qui est nécessaire pour arriver à la gloire qui en doit être la récompense.*

5. Que si quelqu'un de vous manque de sagesse, qu'il la demande à Dieu qui donne à tous libéralement, sans reprocher ses dons, et la sagesse lui sera donnée;

6. mais qu'il la demande avec foi, sans défiance (4) : car celui qui se défie, ressemble au flot de la mer qui est agité et emporté çà et là par le vent.

7. Que cet homme ne pense donc pas qu'il obtiendra quelque chose du Seigneur.

---

(1) Les épitres suivantes sont appelées *catholiques*, c'est-à-dire, universelles, parce que la plupart ne s'adressent pas, comme celles de St. Paul, à des Eglises ou à des personnes particulières, mais à plusieurs Eglises ou, même, à tous les fidèles. On les appelle aussi canoniques, soit parce qu'elles appartiennent, aussi bien que celles de St. Paul, au canon des écritures, soit parce qu'elles contiennent les principales règles de la vie.

(2) St. Jacques-le-Mineur fut établi évêque de Jérusalem avant que les apôtres se séparassent pour aller par toute la terre prêcher l'évangile. Son dessein, dans cette lettre adressée aux douze tribus des Juifs dispersées hors de la Judée, parait avoir été de les consoler dans les persécutions qu'on leur faisait. Il y combat l'hérésie des Simoniens qui enseignaient que la foi suffisait pour le salut ; et il donne aux Hébreux plusieurs avis importans pour le choix qu'ils devaient faire des ministres de Jésus-Christ et pour le règlement des mœurs.

(3) C'est-à-dire, à ceux des douze tribus, dispersées en différens pays, qui ont embrassé la foi de Jésus-Christ, et qui souffrent la persécution pour ce sujet.

(4) C'est-à-dire, avec une ferme foi que Dieu peut faire ce qu'il demande, et une grande confiance qu'il lui accordera cette grâce par sa miséricorde.

8. L'homme qui a *ainsi* l'esprit partagé (1), est inconstant dans toutes ses voies, *et indigne d'être écouté de Dieu.*

§. II. *Humbles élevés, riches abaissés. Souffrance heureuse. Lenteur à parler et à se mettre en colère.*

9. Mais que celui d'entre nos frères qui est d'une condition basse, se glorifie de son élévation (2) ;

10. et que le riche, au contraire, se confonde dans sa bassesse (3), parce qu'il passera comme la fleur de l'herbe.

11. Car le soleil s'est levé avec une ardeur brûlante, et il a fait sécher l'herbe, et la fleur est tombée, et sa beauté a disparu ; ainsi le riche sèchera et se flétrira dans ses voies.

12. Heureux *donc, non pas celui qui étant riche, jouit de toutes sortes de plaisirs, mais* celui qui *étant pauvre et affligé,* souffre *patiemment* les tentations *et les maux de cette vie;* parce que, lorsqu'il aura été *ainsi* éprouvé, il recevra la couronne de vie que Dieu a promise à ceux qui l'aiment *et qui souffrent pour l'amour de lui. Mais si Dieu fait ainsi servir au bien de ses élus les tentations qui leur arrivent, il ne faut pas pour cela s'imaginer qu'il soit l'auteur de celles qui portent au péché.*

13. *Et, ainsi,* que personne ne dise, lorsqu'il est tenté (4) *de cette sorte de tentation,* que c'est Dieu qui le tente : car Dieu est incapable de porter au mal, et il ne tente personne.

14. Mais chacun est tenté par sa propre concupiscence qui l'emporte et qui l'attire *dans le péché.*

15. Et, ensuite, quand la concupiscence a conçu, elle enfante le péché ; et le péché étant consommé, engendre la mort (5).

16. Ne vous *y* trompez donc pas, mes très-chers frères, *et ne regardez pas Dieu comme l'auteur des tentations qui vous portent au péché, lui qui est le principe et la source de toute grâce et de toute sainteté.*

17. *Car* toute grâce excellente et tout don parfait vient d'en haut et descend du père des lumières, en qui il n'y a ni changement, ni ombre, ni révolution, *et qui est très-éloigné de vouloir nous porter au mal.*

18. Car c'est par *un pur effet de* sa *bonne* volonté, qu'il nous a engendrés par la parole de la vé-

(1) C'est-à-dire, qui n'a pas une foi ferme, qui se laisse aller à des doutes qui partagent son esprit.

(2) *De son élévation,* c'est-à-dire, de la qualité d'enfant de Dieu, en quoi consiste la véritable et solide grandeur ; ou de sa pauvreté même qui fait sa gloire, parce qu'elle rend semblable Jésus-Christ.

(3) *De sa bassesse,* en pensant que ces richesses, qui le relèvent aux yeux des hommes, le laissent pauvre et misérable aux yeux de Dieu.

(4) C'est-à-dire, sollicité, attiré au mal.

(5) Sens de cet endroit : L'homme est sollicité au mal par sa propre concupiscence, c'est-à-dire, par le mauvais penchant qui est en lui depuis le péché. Si sa volonté se refuse à ce premier attrait, il n'y aucun péché : s'il s'y arrête avec quelque plaisir, c'est un consentement imparfait au mal et comme la *conception* du péché : si le consentement est plein et parfait, le péché est commis et comme enfanté aux yeux de

rité, afin que nous fussions comme les prémices de ses créatures (1).

19. Vous le savez, mes très-chers frères. *Ainsi attachez-vous à cette divine parole*, et que chacun de vous soit prompt à *l'*écouter, lent à parler *des choses de Dieu et des mystères de la religion*, et lent à se mettre en colère *pour soutenir ses sentimens :*

20. car la colère de l'homme n'accomplit point la justice de Dieu (2), *et la chaleur avec laquelle on dispute ne sert point à éclaircir la vérité.*

21. C'est pourquoi *renonçant à toutes ces contestations inutiles, et* rejetant *loin de vous* toute souillure et toute espèce de malice, recevez avec douceur et avec docilité la parole qui a été entée en vous, et qui peut sauver vos âmes.

§. III. *Faire ce qu'on sait. Réprimer sa langue. Assister es affligés. Fuir l'esprit du monde.*

22. Mais mettez cette *divine* parole en pratique, et ne vous contentez pas de l'écouter en vous trompant vous-mêmes.

23. Car celui qui écoute la parole *de Dieu* sans la pratiquer, est semblable à un homme qui regarde son visage naturel dans un miroir :

24. car, après s'être regardé, il s'en va et oublie à l'heure même quel il était.

25. Mais celui qui considère attentivement la loi parfaite de la liberté (3) et qui y demeure, n'oubliant pas ce qu'il a entendu, mais le mettant en pratique, celui-là sera heureux dans son action.

26. Si quelqu'un croit avoir de la religion, et ne met pas un frein à sa langue, mais séduit lui-même son cœur *en s'abandonnant aux égaremens de son esprit et à l'indiscrétion de sa langue*, sa religion est vaine *et trompeuse.*

27. *Car* la religion *et la piété* pure et sans tache devant Dieu notre père consiste à visiter les orphelins et les veuves dans leur affliction, et à se préserver de la corruption de ce siècle.

Dieu, et il donne la mort à l'âme ; et l'homme se précipite de plus en plus dans la mort, si, après ce consentement intérieur, il vient à *consommer* le péché par l'action extérieure.

(1) *Prémices de ses créatures*, c'est-à dire, comme une portion séparée de toute la masse du genre humain pour lui être consacrée, comme étaient les prémices sous la loi.

(2) C'est-à-dire, est contraire à ce que Dieu demande de nous pour être justes.

(3) C'est la loi de l'évangile qui nous conduit à la vraie liberté, en nous soumettant à Dieu par amour.

CHAPITRE II.

§. I. *Ne préférer le riche au pauvre. Ne violer la loi en aucun point. Faire miséricorde pour l'obtenir.*

1. MES frères, ne faites point acception des personnes, vous qui avez la foi de la gloire de Notre-Seigneur Jésus-Christ (1).

2. Car, s'il entre dans votre assemblée un homme qui ait un anneau d'or et un habit magnifique, et qu'il y entre aussi un pauvre avec un méchant habit,

3. et qu'arrêtant votre vue sur celui qui est magnifiquement vêtu, vous lui disiez : Asseyez-vous ici, dans cette place honorable ; et que vous disiez au pauvre : Tenez-vous là debout, ou asseyez-vous à mes pieds,

4. ne faites-vous pas différence en vous-mêmes entre l'un et l'autre, et ne devenez-vous pas des juges pleins de pensées injustes (2) ?

5. Ecoutez, mes chers frères, Dieu n'a-t-il pas choisi ceux qui étaient pauvres dans ce monde pour être riches dans la foi et héritiers du royaume qu'il a promis à ceux qui l'aiment ?

6. Et vous, au contraire, vous déshonorez le pauvre, *en lui préférant le riche, sans autre raison que ses richesses. Et, cependant,* ne sont-ce pas les riches qui vous oppriment par leur puissance ? ne sont-ce pas eux qui vous traînent devant les tribunaux de la justice ?

7. Ne sont-ce pas eux qui blasphèment (3) le saint nom qui est invoqué sur vous (4) ?

8. Que si, néanmoins, vous accomplissez la loi royale, selon les écritures : Vous aimerez le prochain comme vous-même, vous faites bien (5) ;

9. mais si vous faites acception des personnes, vous commettez un péché, et vous êtes condamnés par la loi comme transgresseurs.

10. Or quiconque garde toute la loi, et en viole un seul point, est coupable comme les ayant violés tous.

11. Car celui qui a dit : Vous ne commettrez point d'adultère,

(1) Mot à mot : *N'ayez point la foi de la gloire de Notre-Seigneur Jésus-Christ en acception des personnes*, c'est-à-dire : N'ayez point de respect humain dans la foi ; ne faites aucune distinction de personnes dans ce qui a rapport à la foi, à la religion, aux sacremens, au salut ; vous souvenant que, devant Jésus-Christ, tous les hommes sont égaux, et que les âmes des pauvres sont aussi précieuses que celles des riches.

(2) St. Jacques ne condamne pas les honneurs qu'on rend aux personnes constituées en dignités, mais le jugement faux et injuste qui préfère le riche au pauvre : jugement qui a sa source dans l'estime des richesses et dans le mépris de la pauvreté.

(3) C'est-à-dire, qui déshonorent et rendent odieux le nom de Jésus-Christ par leurs violences et leurs injustices, et sont cause qu'il est blasphémé par les idolâtres.

(4) C'est-à-dire : Le nom de Jésus-Christ dont vous avez tiré votre nom de *chrétien*.

(5) C'est-à-dire : Si, lorsque vous accordez quelques distinctions aux riches, vous ne manquez pas à la loi de la charité, qui est *la loi royale*, ayant seulement intention de placer chacun dans son rang, sans mépriser les pauvres, *vous faites bien ;* parce qu'en cela vous traitez les autres comme vous voudriez qu'on vous traitât vous-mêmes.

a dit aussi : Vous ne tuerez point. Que si *donc* vous tuez, quoique vous ne commettiez point d'adultère, vous êtes transgresseurs de la loi.

12. Parlez et agissez comme devant être jugés par la loi de la liberté, *cette loi de l'évangile qui aura égard, non à la condition des personnes, mais à leur mérite et aux œuvres de miséricorde qu'elles auront faites.*

§. II. *La foi sans les œuvres est morte en elle-même. C'est un corps sans âme.*

13. Car celui qui n'aura point fait miséricorde, sera jugé sans miséricorde ; mais la miséricorde s'élève au-dessus du jugement *de Dieu, et désarme sa justice. Ayez donc soin de pratiquer cette vertu, et d'amasser un trésor de bonnes œuvres, sans lesquelles la foi sera inutile.*

14. *En effet*, mes frères, que servira-t-il à quelqu'un de dire qu'il a la foi, s'il n'a pas les œuvres ? la foi le pourra-t-elle sauver (1) *sans les œuvres ? Non, sans doute.*

15. Que si, *par exemple*, un de vos frères ou une de vos sœurs sont nus et manquent de ce qui leur est nécessaire chaque jour pour vivre,

16. et que quelqu'un d'entre vous leur dise : Allez en paix ; je vous souhaite de quoi vous réchauffer et de quoi apaiser votre faim, sans leur donner néanmoins les choses qui sont nécessaires au corps, à quoi leur servira cela ? *A rien, assurément.*

17. Ainsi, la foi qui n'a point les œuvres, est morte en elle-même.

18. *Comment celui qui n'a pas les œuvres peut-il prouver sa foi ? Dira-t-il qu'il a la foi ?* Mais quelqu'un lui dira : Vous avez la foi, et moi j'ai les œuvres ; montrez-moi votre foi qui est sans œuvres, et moi je vous montrerai ma foi par mes œuvres (2).

19. Vous croyez qu'il n'y a qu'un Dieu, vous faites bien : les démons le croient aussi, et ils tremblent (3).

20. Mais voulez-vous savoir, ô homme vain, que la foi sans les œuvres est morte *et inutile pour la justice ? en voulez-vous une preuve convaincante ?*

21. Notre père Abraham ne fut-il pas justifié par les œuvres (4),

---

(1) St. Jacques réfute ici l'erreur de ceux qui disaient que la foi suffit pour le salut sans la charité et les bonnes œuvres.

(2) Comme s'il disait : Vous prétendez avoir la foi et vous sauver ainsi, sans les bonnes œuvres ; mais que répondriez-vous à un fidèle qui vous sommerait de lui montrer que vous avez la foi, n'ayant pas les œuvres ? Pour lui, il lui sera aisé de vous prouver qu'il a la foi, en vous montrant les bonnes œuvres qui l'accompagnent.

(3) C'est-à-dire : Comme la foi des démons ne leur est d'aucune utilité, parce qu'elle ne produit en eux aucun fruit ; de même la vôtre vous sera inutile, si elle demeure stérile et infructueuse.

(4) St. Paul (ép. aux Rom. ch. IV) dit qu'*Abraham n'a point été justifié par les œuvres, mais par la foi.* Mais il parle, en cet endroit, des œuvres faites avant la foi, et par *la foi* il entend celle qui est jointe à la charité et *qui opère par la charité :* car c'est toujours de cette foi qu'il parle, quand il enseigne que la foi justifie. *Voyez notes sur ce passage et sur l'ép. aux Galates, ch. V, v. 6.*

lorsqu'il offrit son fils Isaac sur l'autel, *et qu'il fut près d'en faire un sacrifice à Dieu ?*

22. Ne voyez-vous pas que, *dans cette occasion*, sa foi coopérait à ses œuvres, et que sa foi fut consommée par ses œuvres ?

23. et qu'ainsi cette parole de l'écriture fut accomplie : Abraham crut à *la parole de* Dieu, et sa foi lui fut imputée à justice, et il fut appelé ami de Dieu.

24. Vous voyez donc, *par cet exemple*, que l'homme est justifié par les œuvres, et non pas seulement par la foi.

25. Et Rahab, cette femme de mauvaise vie, ne fut-elle pas de même justifiée par les œuvres *de charité qu'elle fit* en recevant chez elle les espions *de Josué*, et les renvoyant par un autre chemin, *pour leur faire éviter de tomber entre les mains de ceux qui les poursuivaient ? Reconnaissez donc que la foi sans les œuvres ne peut sauver.*

26. Car, comme le corps est mort sans l'âme, ainsi la foi sans les œuvres est morte.

St. Jacques dit ici qu'*Abraham a été justifié par les œuvres* ; mais il entend les œuvres qui ont leur principe dans la foi *et qui sont jointes à la foi*, comme on le voit par le texte suivant. Or ces deux propositions : *Abraham a été justifié par la foi qui opère par la charité, et Abraham a été justifié par les œuvres jointes à la foi et produites par la foi*, n'ont rien de différent que l'expression, et sont les mêmes quant au sens et au fond ; puisque, dans l'une et l'autre, on enseigne que la foi est le principe de la justification. Ce que St. Jacques enseigne ici s'accorde donc avec la doctrine de St. Paul.

Voici le précis de la doctrine de ces deux apôtres : Les œuvres que fait l'homme avant la foi et par les seules forces de la nature, ne peuvent le conduire à la justice. L'ouvrage de la justification commence nécessairement par la foi en Dieu et en Jésus-Christ, unique sauveur et médiateur ; et cette foi, quand elle est animée par la charité, justifie l'homme. C'est là la doctrine de St. Paul, doctrine qu'il prouve, par l'exemple d'Abraham, contre les Juifs qui prétendaient être justifiés par les œuvres de la loi sans la foi en Jésus-Christ.

St. Jacques, pour combattre certains hérétiques qui prétendaient que la foi seule suffisait au salut, enseigne et soutient qu'un homme prétend faussement être juste, parce qu'il a été baptisé et qu'il fait professiou de croire en Jésus-Christ, s'il ne fait pas de bonnes œuvres. *La foi*, sur laquelle il s'appuie, dit-il, *est morte*, dès qu'elle est *destituée de bonnes œuvres.* Il fait voir ensuite, par l'exemple d'Abraham, que la justice, une fois reçue, se conserve et s'accroît par des bonnes œuvres : car Abraham, déjà juste, *fut justifié* encore *par ses œuvres, lorsqu'il offrit son fils Isaac sur un autel*, pour obéir à Dieu ; c'est-à-dire, que par cet acte héroïque d'obéissance, *auquel sa foi coopérait et qui mettait le comble à sa foi*, il mérita un nouvel accroissement de grâce et de sainteté.

CHAPITRE III.

§. I. *Péril des charges. Langue, source de maux. Fruits semblables à l'arbre.*

1. MES frères, ne soyez pas plusieurs maîtres (1), sachant que par là vous vous exposez à un jugement plus sévère.

2. Car nous faisons tous des fautes en beaucoup de choses, *et surtout par la langue : ainsi, des emplois qui nous obligent à parler et à instruire, nous mettent en danger de commettre un grand nombre de péchés.* Si quelqu'un ne fait point de fautes en parlant, c'est un homme parfait ; il peut tenir en bride tout le corps (2).

3. Car, si nous mettons des mors dans la bouche des chevaux, afin qu'ils nous obéissent, nous faisons tourner tout leur corps comme il nous plaît.

4. Voilà que les vaisseaux mêmes, quelque grands qu'ils soient, et quelque forts que soient les vents qui les poussent, sont tournés *néanmoins, de tous côtés*, par un très-petit gouvernail, selon la volonté du pilote qui les conduit.

5. De même, aussi, la langue n'est qu'une partie du corps, et cependant elle se glorifie *de faire* de grandes choses. Voyez comme un petit feu embrâse une grande forêt !

6. La langue aussi est un feu *et* un monde d'iniquité. La langue n'est qu'un de nos membres, et elle infecte tout notre corps, et elle enflamme tout le cours de notre vie, étant elle-même enflammée du feu de l'enfer.

7. Car l'homme dompte et a dompté *en effet* toute espèce de bêtes *sauvages*, d'oiseaux, de reptiles et d'autres *animaux, et jusqu'aux poissons de la mer ;*

8. mais nul homme ne peut dompter la langue : c'est un mal inquiet *et intraitable ;* elle est pleine d'un venin mortel.

9. Par elle nous bénissons Dieu notre père, et par elle nous maudissons les hommes qui sont créés à l'image de Dieu.

10. *De sorte que* la bénédiction et la malédiction partent de la même bouche. Il ne faut pas, mes frères, que cela soit ainsi.

11. Une fontaine jette-t-elle par une même ouverture de l'eau douce et de l'eau amère ?

12. Mes frères, un figuier peut-il porter des raisins, ou une vigne des figues ? Ainsi une source d'eau salée ne peut donner de l'eau douce. *Que la langue donc aussi, qui est faite pour louer Dieu et le bénir, ne serve jamais à l'offenser.*

---

(1) C'est-à-dire : Gardez-vous de l'ambition qui fait que plusieurs veulent se charger d'enseigner et de conduire les autres. Avis important donné à tous ceux qui ne sont pas appelés à cette haute fonction du saint ministère, de ne pas s'y ingérer d'eux-mêmes.

(2) C'est-à-dire, le corps de ses actions. Il sera maître de ses actions et de ses passions, il pourra régler sagement toute sa conduite.

§. II. *Sagesse terrestre, amie des disputes. Sagesse d'en haut, amie de la justice et de la paix. Paix de Dieu.*

13. Y a-t-il parmi vous quelque homme sage et savant ? Qu'il fasse paraître ses œuvres dans la suite d'une bonne vie, *se conduisant* avec une sagesse pleine de douceur.

14. Que si vous avez un zèle amer et un esprit de contention, ne vous glorifiez point *faussement d'être sage*, et ne mentez point contre la vérité, *en vous attribuant une vertu que vous n'avez pas :*

15. car ce n'est pas la sagesse qui vient d'en haut, mais c'est une sagesse terrestre, animale et diabolique :

16. car, où il y a de la jalousie et un esprit de contention, il y a aussi de l'inconstance, *du trouble* et toutes sortes de mauvaises actions.

17. Mais la sagesse qui vient d'en haut est premièrement chaste, puis amie de la paix, modeste *et équitable*, docile, susceptible de tout bien, pleine de miséricorde et de fruits de bonnes œuvres ; elle ne juge point *et ne condamne point téméraireme nt les autres ;* elle n'est point *double ni* dissimulée.

18. Or les fruits de la justice, *que produit cette sagesse*, se sèment dans la paix, par ceux qui font des œuvres de paix.

CHAPITRE IV.

§. I. *Amitié du monde, ennemie de Dieu. Humbles, superbes. Résister au démon. Se soumettre à Dieu.*

1. D'ou viennent les guerres et les procès *qui sont* entre vous, *et qui troublent cette bienheureuse paix ?* n'est-ce pas de vos passions qui combattent dans votre chair ?

2. Vous êtes pleins de désirs, et vous n'avez pas ce que vous désirez. Vous tuez, et vous êtes jaloux, et vous ne pouvez obtenir ce que vous voulez. Vous plaidez, et vous vous faites la guerre *les uns contre les autres*, et vous n'avez pas *néanmoins* ce que vous tâchez d'avoir, parce que vous ne le demandez pas (1).

3. Vous demandez *peut-être*, et *cependant* vous ne recevez point, parce que vous demandez mal, *demandant* pour avoir de quoi satisfaire à vos passions *et à l'amour violent que vous avez pour le monde.*

4. Ames adultères *et corrompues*, ne savez-vous pas que l'amour de ce monde est une inimitié contre Dieu ? quiconque donc voudra être ami de ce monde, se rend ennemi de Dieu ?

5. *En effet*, pensez-vous que l'écriture dise en vain : L'esprit *de Dieu* qui habite en vous, vous

---

(1) Il les reprend de ce qu'ils aimaient mieux avoir par fraude et par violence ce qu'ils désiraient, que de le demander à Dieu qui accorde ce qu'on lui demande, ou même quelque chose de meilleur, quand on le prie comme il faut.

aime d'un amour de jalousie, *qui ne lui permet pas de souffrir que vous vous attachiez impunément à d'autres qu'à lui ?*

6. Mais *aussi* il donne une plus grande grâce (1). C'est pourquoi il dit : Dieu resiste aux superbes, et donne sa grace aux humbles, *l'ecriture voulant nous engager par-là à éviter cet orgueil qui nous porte à aimer les biens et les honneurs du siècle, et qui nous éloigne de Dieu, et à entrer dans les sentimens d'humilité et de soumission qui attire sa grâce en nous.*

7. Soyez donc soumis à Dieu, *afin d'être en état de recevoir cette grâce : le diable s'y opposera ;* mais résistez au diable, et il s'enfuira de vous.

8. Approchez-vous de Dieu, et il s'approchera de vous. *C'est pourquoi* lavez vos mains (2), pécheurs, et purifiez vos cœurs, vous qui avez l'âme double *et partagée entre Dieu et le monde.*

9. Affligez-vous vous-mêmes *par une véritable pénitence:* soyez dans le deuil et dans les larmes, *pour laver vos péchés :* Que votre ris se change en pleurs, et votre joie en tristesse, *à la vue de vos crimes.*

10. *Enfin,* humiliez-vous en la présence du Seigneur, et il vous élèvera *et vous fera miséricorde.*

§. II. *Ne point médire. Ne point juger. Ne point s'appuyer sur l'incertitude de la vie.*

11. Mes frères, ne parlez point mal les uns des autres : *car* celui qui médit de son frère, ou qui juge son frère, parle contre la loi et juge la loi (3). Que si vous jugez la loi, vous n'en êtes point observateur, mais vous vous en rendez le juge.

12. Il n'y a qu'un législateur et qu'un juge qui peut sauver et qui peut perdre.

13. Mais vous, qui êtes-vous, pour juger votre prochain ! *quelle autorité et quel pouvoir avez-vous?* Je m'adresse maintenant à vous qui dites : Nous irons aujourd'hui ou demain en une telle ville, nous demeurerons là un an, nous y trafiquerons et nous y gagnerons beaucoup :

14. vous qui ne savez pas même ce qui arrivera demain.

15. Car qu'est-ce que votre vie ? c'est une vapeur qui paraît pour un peu de temps, et qui disparait ensuite *tout d'un coup. Cependant vous dites hardiment : Nous irons, nous ferons ;* au lieu que vous devriez dire : S'il plaît au Seigneur, et si nous vivons, nous ferons telle ou telle chose.

16. Mais maintenant, *bien loin de cela,* vous vous élevez dans vos pensées présomptueuses, *et vous comptez sur l'avenir, comme s'il dépendait de vous.* Toute cette présomption est mauvaise.

17. Celui donc qui sait le bien qu'il doit faire, et qui ne le fait pas, est coupable de péché.

---

(1) Sens : L'Esprit-Saint qui habite en vous ne peut souffrir que votre cœur se partage entre Dieu et le monde ; mais aussi il donne à ceux qui l'aiment infiniment plus que tout ce que le monde pourrait leur donner.

(2) C'est-à-dire : Purifiez vos actions.

(3) C'est-à-dire : Cette médisance et ce jugement téméraire retombent sur la loi même qui défend de médire du prochain et de le condamner témérairement.

CHAPITRE V.

§. I. *Effroyable condamnation des riches injustes. Patience des laboureurs, des prophètes, de Job et de Jésus-Christ, modèle de la nôtre.*

1. Et, maintenant, vous riches, *qui ne pensez qu'à augmenter vos trésors*, pleurez, poussez des cris et des hurlemens, dans la vue des misères qui doivent fondre sur vous, *pour vous punir de votre avarice.*

2. Vos richesses sont pourries, vos vêtemens sont mangés par les vers.

3. Votre or et votre argent sont rouillés, et cette rouille portera témoignage contre vous, et sera comme un feu qui dévorera votre chair (1). Vous vous êtes amassé un trésor de colère pour les derniers jours.

4. *En effet*, voilà que le salaire dont vous avez frustré les ouvriers qui ont moissonné vos champs crie contre vous, et que leurs cris sont montés jusqu'aux oreilles du Seigneur des armées.

5. Vous avez vécu dans les délices sur la terre, et vous vous êtes nourris *et engraissés* dans le luxe, *comme des victimes préparées* pour le jour du sacrifice.

6. Vous avez condamné et tué le juste, sans qu'il vous ait résisté : *vous paierez chèrement le plaisir que vous avez eu en commettant ces crimes.*

7. *Mais vous*, mes frères, *qui souffrez ces oppressions et ces injustices*, persévérez donc dans la patience jusqu'à l'avénement du Seigneur. Vous voyez que le laboureur espère le fruit précieux de la terre, attendant patiemment que Dieu envoie les pluies de la première et de l'arrière-saison (2).

8. Soyez donc ainsi patiens, vous aussi, et affermissez vos cœurs *par l'espérance d'un prompt secours :* car l'avénement du Seigneur est proche, *et il viendra dans peu vous délivrer de la misère et de l'accablement où vous êtes.*

9. N'ayez point d'aigreur, mes frères, les uns contre les autres, afin que vous ne soyez point condamnés *dans ce jour terrible.* Voilà le juge qui est à la porte ; *disposez-vous à paraître devant lui : qu'il vous trouve pleins de douceur et armés de patience.*

10. Prenez, mes frères, pour exemple de mort douloureuse, d'affliction et de patience, les prophètes qui ont parlé au nom du Seigneur.

11. Voilà que nous appelons bienheureux ceux qui ont *tant* souffert. Vous avez appris *aussi*

(1) C'est-à-dire : Ces richesses que vous avez laissé pourrir, ces vêtemens que vous avez laissé manger par les vers, ces trésors que vous avez abandonnés à la rouille, plutôt que d'en assister les pauvres, seront, au jour du jugement, un témoignage de votre cruauté, et allumeront ce feu éternel qui dévorera vos propres chairs sans les consumer.

(2) La pluie de la première saison est celle qui tombe après qu'on a semé, et qui fait germer le grain : la pluie de l'arrière-saison est celle qui, tombant vers le temps de la moisson, fait grossir

quelle a été la patience de Job, et vous avez vu *quelle a été* la fin du Seigneur *même* (1), *qui est mort sur une croix avec tant de douceur et de patience, et qui a reçu ensuite une si grande gloire pour récompense de ses travaux. Les vôtres seront suivis du même bonheur, si vous les souffrez avec la même patience:* car le Seigneur est plein de compassion et de miséricorde, *et il ne manquera pas de vous traiter avec la même bonté.*

§. II. *Fuir le jugement. Prier étant triste. Extrême-onction. Oraison du juste.*

12. Mais avant toutes choses, mes frères, ne jurez point ni par le ciel, ni par la terre, et ne faites aucun autre jurement ; mais contentez-vous de dire : Cela est, ou cela n'est pas ; afin que vous ne soyez point condamnés *pour avoir juré sans nécessité.*

13. Quelqu'un parmi vous est-il dans la tristesse ? qu'il prie. *Quelqu'un* est-il dans la joie ? qu'il chante des cantiques.

14. Quelqu'un parmi vous est-il malade ? qu'il appelle les prêtres de l'Eglise, et qu'ils prient sur lui, en l'oignant d'huile au nom du Seigneur (2).

15. Et la prière de la foi, *jointe à cette onction sainte*, sauvera le malade, et le Seigneur le soulagera ; et s'il a des péchés, ils lui seront remis. *N'attendez pas néanmoins à vous en purifier par ce remède ; mais ayez recours à la confession que Jésus-Christ a établie dans son Eglise.*

16. Confessez donc vos péchés l'un à l'autre (3), et priez l'un pour l'autre, afin que vous soyez sauvés : car la prière assidue *et fervente* du juste peut beaucoup.

17. Elie était un homme comme nous, sujet à toutes les misères de la vie ; et, cependant, ayant prié Dieu, avec grande ferveur, qu'il ne plût point sur la terre, il ne tomba point de pluie durant trois ans et demi.

18. Et il pria de nouveau, et le ciel donna de la pluie, et la terre produisit son fruit.

19. *Enfin*, mes frères, si quelqu'un d'entre vous s'égare du chemin de la vérité, et que quelqu'un l'y fasse rentrer, *celui-là fera une chose qui lui sera très-avantageuse à lui-même :*

20. *car* il doit savoir que celui qui convertira *ainsi* un pécheur, et le retirera de son égarement, sauvera son âme de la mort, et couvrira la multitude de ses *propres* péchés *par cette œuvre de charité.*

---

l'épi et mûrir le grain. En Judée, la fertilité de la moisson dépendait de ces deux pluies.

(1) Nous suivons ici l'interprétation de St. Augustin et de quelques autres, qui entendent, par *la fin du Seigneur*, la mort de Jésus-Christ. La plupart des autres interprètes, cependant, entendent la fin du Seigneur de la manière dont Dieu couronna la patience de Job, en lui rendant au double ce qu'il avait perdu : image de la libéralité avec laquelle il récompense la vertu dans l'autre vie. D'autres, enfin, l'expliquent de la glorieuse résurrection de Jésus-Christ, à quoi se sont terminées ses souffrances et les ignominies de sa mort.

(2) St. Jacques, dans ce verset et le suivant, parle du sacrement de l'extrême-onction, institué par Jésus-Christ comme les autres sacremens, et recommande aux malades en danger de s'empresser de le recevoir.

(3) C'est-à-dire : *Confessez vos péchés* à ceux que Jésus-Christ a établis

I. EPITRE

DE SAINT PIERRE.(1)

——oooo——

CHAPITRE PREMIER.

§. I. *Résurrection de Jésus-Christ. Fondement de notre espérance. Joie dans les maux.*

1. PIERRE, apôtre de Jésus-Christ, aux fidèles qui sont étrangers et dispersés dans les provinces du Pont, de la Galatie, de la Cappadoce, de l'Asie et de la Bithynie ;

2. qui sont élus, selon la prescience de Dieu le Père, pour recevoir la sanctification du Saint-Esprit, pour obéir *à la foi* et être arrosés du sang de Jésus-Christ : que la grâce et la paix soient multipliées sur vous.

3. Béni soit le Dieu et le père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui, selon sa grande miséricorde, nous a régénérés *dans l'eau du baptême* par la résurrection de Jésus-Christ d'entre les morts, *qui nous y a été appliquée* pour *nous donner* la vive espérance *de ressusciter un jour avec lui*,

4. *et d'entrer en possession* de cet héritage incorruptible, pur et immortel, qui vous est réservé dans les cieux,

5. à vous que la vertu de Dieu garde par la foi pour vous faire jouir du salut qui doit être révélé à la fin des temps.

6. En quoi vous vous réjouirez, quoique, maintenant, il faille que

---

ministres du sacrement de pénitence, et à qui il a donné le pouvoir de remettre les péchés.

(1) La force et l'autorité qui se remarquent dans cette épître, font sentir qu'elle est du prince des apôtres. Elle est adressée à tous les fidèles, mais particulièrement aux Juifs. Il les excite à la pratique de la vertu dans la vue des grâces qu'ils ont déjà reçues de Dieu et des biens qui leur sont encore préparés. Il leur recommande l'union de sentimens, la patience dans les maux, la vigilance sur eux-mêmes, et la soumission pour les puissances temporelles. Et descendant dans le détail des conditions particulières, il ordonne aux serviteurs d'être soumis à leurs maîtres ; et aux femmes, de l'être à leurs maris. Il ordonne de même aux maris de vivre sagement avec leurs femmes, et de les traiter avec toute sorte d'honnêteté. Il s'adresse ensuite aux prêtres, et leur recommande le soin du troupeau que Dieu leur a confié.

Cette lettre fut écrite environ l'an 43 de Jésus-Christ. Elle est datée de Babylone ; mais St. Pierre veut marquer par là la ville de Rome, à laquelle il donne ce nom, à cause de la confusion et du ramas de toutes les superstitions du monde, qui y étaient réunies.

vous soyez affligés, pour un peu de temps, par diverses tentations,

7. afin que votre foi ainsi éprouvée, étant beaucoup plus précieuse que l'or qui est éprouvé par le feu, tourne à votre louange, à votre honneur et à votre gloire, à l'avénement *glorieux* de Jésus-Christ,

8. que vous aimez, quoique vous ne l'ayez jamais vu ; en qui vous croyez, quoique vous ne le voyiez point *encore* maintenant : et en croyant, vous tressaillerez d'une joie ineffable et pleine de gloire,

9. remportant la fin de votre foi, qui est le salut de vos âmes,

10. ce salut, dans la connaissance duquel les prophètes, qui ont prédit la grâce que vous deviez recevoir, ont désiré de pénétrer, et qu'ils ont recherché avec grand soin :

11. tâchant de découvrir en quel temps et en quelle conjoncture l'Esprit de Jésus-Christ, qui les instruisait de l'avenir, leur marquait que devaient arriver les souffrances de Jésus-Christ et la gloire qui les devait suivre ;

12. et il leur fut révélé que ce n'était pas pour eux-mêmes, mais pour vous, qu'ils étaient ministres et dispensateurs des choses que ceux qui vous ont prêché l'évangile vous ont maintenant annoncées par le Saint-Esprit qui a été envoyé du ciel, et que les anges désirent de contempler (1).

§. II. *Espérance vive et parfaite. Conversation sainte. Estime du prix de nos âmes. Charité pure et sincère.*

13. C'est pourquoi ceignant les reins de votre âme (2), et étant sobres, *vivant dans une tempérance exacte et une vigilance continuelle*, attendez avec une espérance parfaite la grâce qui vous est offerte (3) pour l'avénement de Jésus-Christ ;

14. *vous conduisant* comme des enfans d'obéissance, ne vous laissant point aller aux passions que vous suiviez autrefois, *lorsque vous étiez encore* dans votre ignorance ;

15. mais soyez saints dans toute la conduite de votre vie, comme celui qui vous a appelé est saint :

16. car il est écrit : Soyez saints, parce que je suis saint.

17. Et puisque vous invoquez comme votre père celui qui, sans acception des personnes, juge chacun selon ses œuvres, vivez dans la crainte durant le temps que vous demeurez comme étrangers sur la terre, *prenant garde de ne pas vous engager de nouveau dans la servitude du péché ;*

18. sachant que ce n'a pas été par des choses corruptibles, comme de l'or ou de l'argent, que vous avez été rachetés de la vaine superstition que vous teniez de la tradition de vos pères ;

19. mais par le précieux sang

(1) Selon quelques interprètes, c'est le St. Esprit ; selon d'autres, ce sont les mystères de Jésus-Christ, que les anges désirent contempler. On a suivi le premier sens comme plus conforme à la lettre de notre vulgate.

(2) *Voyez St. Luc, ch. XII, v. 35, note.*

(3) C'est la gloire éternelle, qui est la juste récompense des bonnes œuvres, et, toutefois, une grâce ; parce que les bonnes œuvres, par lesquelles nous la méritons, sont des dons de Dieu.

de Jésus-Christ, comme de l'agneau pur et sans tache,
20. qui avait été connu *et prédestiné* avant la création du monde, mais qui a été manifesté dans les derniers temps pour *l'amour de* vous,
21. qui par lui croyez en Dieu, lequel l'a ressuscité d'entre les morts et lui a donné la gloire, afin que votre foi et votre espérance fût *établie* en Dieu (1).
22. Rendez *donc* vos âmes chastes *et pures* par une obéissance d'amour, et aimez-vous tendrement les uns les autres d'un amour fraternel qui parte d'un cœur *pur et* sincère;
23. ayant été engendrés de nouveau, non d'une semence corruptible, mais incorruptible, par la parole de Dieu qui vit et subsiste éternellement. *Et ainsi cette nouvelle naissance, qui vous est commune à tous, doit former entre vous une union bien plus stable et plus solide que celle qu'y formerait la chair et le sang.*
24. Car toute chair est comme l'herbe, et toute sa gloire est comme la fleur de l'herbe; l'herbe sèche, et la fleur tombe.
25. Mais la parole du Seigneur demeure éternellement; et c'est cette parole qui vous a été annoncée par l'évangile, *et qui vous a tous engendrés à Jésus-Christ.*

(1) Dieu a ressuscité et glorifié Jésus-Christ qui est votre chef, afin que vous eussiez une ferme foi dans la vérité de sa parole, et que vous attendissiez avec confiance d'être un jour ressuscités et glorifiés comme le chef dont vous êtes les membres.

CHAPITRE II.

§. I. *Désir du lait spirituel. Chrétiens, pierres vivantes, unies à Jésus-Christ, rois et sacrificateurs.*

1. Vous étant donc dépouillés de toute sorte de malice, de tromperie, de dissimulation, d'envie et de médisance,
2. comme des enfans nouvellement nés, désirez ardemment le lait spirituel et tout pur *de la parole de Dieu et de la sainte eucharistie qui contient le corps, le sang, l'âme et la divinité de Jésus-Christ,* afin qu'il vous fasse croître pour le salut,
3. si toutefois vous avez goûté combien le Seigneur est doux.
4. *Et* vous approchant de lui comme de la pierre vivante que les hommes à la vérité ont rejetée, mais que Dieu a choisie et mise en honneur *dans l'Eglise qui est son temple,*
5. vous-mêmes aussi, comme des pierres vivantes, soyez posés sur lui pour composer une maison spirituelle et un ordre de saints prêtres (1), afin d'offrir à Dieu des sacrifices spirituels qui lui soient agréables par Jésus-Christ.
6. C'est pourquoi il est dit dans

(1) Tous les chrétiens sont prêtres en un sens très-véritable, parce que les saints désirs et les bonnes œuvres sont autant de sacrifices spirituels qu'ils doi-

l'écriture : Voilà que je mets en Sion la principale pierre de l'angle (1), la pierre choisie, précieuse ; et quiconque y croira *et y mettra sa confiance*, ne sera point confondu.

7. Cette pierre est donc une source d'honneur pour vous qui croyez ; mais pour les incrédules, la pierre que les architectes ont rejetée, *et qui néanmoins* est devenue la tête de l'angle,

8. une pierre d'achoppement et une pierre de scandale pour ceux qui se heurtent contre la parole *de l'évangile, la rejetant*, et qui ne croient pas à celui sur lequel ils ont été posés (2).

9. Mais vous, vous êtes la race choisie, l'ordre des prêtres rois (3), la nation sainte, le peuple acquis *et racheté*, afin que vous publiiez les vertus *et les grandeurs* de celui qui vous a appelés des ténèbres à son admirable lumière ;

10. vous qui autrefois n'étiez point son peuple, mais qui maintenant êtes le *vrai* peuple de Dieu; vous qui *autrefois* n'aviez point obtenu miséricorde, mais qui maintenant avez obtenu miséricorde.

§. II. *Fidèle, étranger en ce monde, craint Dieu, honore les rois, confond les médisans par sa bonne vie.*

11. Je vous conjure, mes bien-aimés, de vous abstenir, comme étrangers et voyageurs *que vous êtes en ce monde*, des désirs charnels qui combattent contre l'âme,

12. vous conduisant parmi les gentils d'une manière pure et sainte, afin qu'au lieu qu'ils médisent de vous, comme si vous étiez des malfaiteurs, ils considèrent vos bonnes œuvres et glorifient Dieu au jour de sa visite (4).

13. Soyez donc soumis, pour l'amour de Dieu, à toutes sortes de personnes (5), soit au roi comme au souverain,

14. soit aux gouverneurs comme à ceux qui sont envoyés de sa part pour punir les méchans et pour honorer *et protéger* les bons.

15. Car c'est la volonté de Dieu que, par votre bonne vie, vous fermiez la bouche aux hommes ignorans et insensés ;

16. comme étant libres, et non pas comme employant la liberté pour servir de voile à la méchanceté *et à vos mauvaises actions*,

---

vent offrir à Dieu, par Jésus-Christ, sur l'autel de leur cœur avec le feu d'une ardente charité.

(1) Cette pierre, c'est Jésus-Christ.

(2) C'est-à-dire, qui ne croient pas à Jésus-Christ qui est la pierre fondamentale sur laquelle était posée aussi la synagogue dont ils font partie. La plupart des interprètes, cependant, traduisent : *Et qui ne croient pas, à quoi aussi ils ont été destinés* ; ou : *par une incrédulité à laquelle ils ont été abandonnés* : non que Dieu les ait destinés à ne pas croire, puisqu'il veut le salut de tous : mais, en punition de leur aveuglement et de leur incrédulité, il a résolu de les abandonner. *Voyez les notes sur St. Matth. ch. XXI, v. 44, et sur St. Marc. ch. IV. v. 12.*

(3) Les chrétiens sont *prêtres*, parce qu'ils offrent à Dieu des sacrifices spirituels : rois, parce qu'ils sont appelés à régner éternellement avec Jésus-Christ.

(4) Lorsque Dieu les visitera dans sa miséricorde, et leur fera la grâce de se convertir.

(5) C'est-à-dire, à tous ceux qui ont l'autorité pour gouverner, bons ou méchans, chrétiens ou idolâtres. *Voyez ép. aux Rom. ch. XIII.*

mais *agissant* comme des serviteurs de Dieu (1).

17. *Ainsi* rendez à tous l'honneur *qui leur est dû ;* aimez vos frères ; craignez Dieu ; honorez le roi.

§. III. *Gloire du chrétien. Souffrir l'injustice. Patience de Jésus-Christ, modèle de la nôtre. Mort du grand pasteur. Vie de ses brebis.*

18. *Et vous*, serviteurs, soyez soumis à vos maîtres avec toute sorte de crainte *et de respect*, non-seulement à ceux qui sont bons et doux, mais aussi à ceux qui sont *rudes et* fâcheux.

19. Car c'est une chose agréable à Dieu, *et un effet de la grâce*, si, en vue de Dieu, on endure des afflictions, souffrant injustement.

20. Car quelle gloire aurez-vous, si recevant des soufflets, *et étant maltraités* pour vos fautes, vous le souffrez *patiemment ?* Mais, si en faisant bien, vous souffrez avec patence *ces mauvais traitemens*, c'est là ce qui est agréable à Dieu.

21. Car c'est à cela que vous avez été appelés, *lorsque Jésus-Christ vous a mis au rang de ses disciples ;* parce que Jésus-Christ aussi, *qui est votre maître et votre chef*, a souffert pour nous, vous laissant *ainsi* un exemple, afin que vous marchiez sur ses pas, *et que vous l'imitiez*,

22. lui qui n'a commis aucun péché, et dans la bouche duquel il ne s'est trouvé aucune parole trompeuse :

23. qui ne répondait pas par des injures, quand on le chargeait d'injures : qui ne menaçait point, quand on le maltraitait ; mais qui se livrait, *sans aucune résistance*, à celui qui le jugeait injustement, *laissant à Dieu le soin de lui rendre justice :*

24. qui a porté lui-même nos péchés en son corps sur la croix, afin qu'étant morts au péché *par sa mort*, nous vivions pour la justice *par sa grâce*. C'est par ses meurtrissures *et par ses plaies* que vous avez été guéris *de celles que le péché vous avait faites, et des égaremens où il vous avait jetés.*

25. Car vous étiez comme des brebis égarées, mais maintenant vous êtes retournés au pasteur et à l'évêque de vos âmes.

(1) La liberté chrétienne consiste à être maitres de ses passions par le secours de la grâce, à être assujétis à Dieu par amour, et à demeurer soumis, pour l'amour de Dieu même, à ceux qu'il a établis pour gouverner.

CHAPITRE III.

§. I. *Avis pour les personnes mariées. Pureté, modestie dans les habits et fermeté des femmes chrétiennes.*

1. Que les femmes pareillement soient soumises à leurs maris, afin que, s'il y en a qui ne croient pas à la parole, ils soient gagnés par la bonne vie de leurs femmes, sans *le secours de* la parole ;

2. considérant *avec admiration* la pureté de votre conduite jointe à la crainte respectueuse que vous avez pour eux, *et étant portés par là à aimer une religion qui inspire des sentimens si justes et si saints.*

3. Que leur parure ne soit point celle du dehors, *qui consiste dans* la frisure des cheveux, *dans* les ornemens d'or et *dans* la magnificence des habits ;

4. mais *que leur ornement soit dans* l'homme *invisible* caché dans le cœur, *c'est-à-dire*, dans la pureté incorruptible d'un esprit paisible et modeste, qui est riche aux yeux de Dieu.

5. Car c'est ainsi qu'autrefois les saintes femmes, qui espéraient en Dieu, se paraient, étant soumises à leurs maris,

6. comme Sara qui obéissait à Abraham, l'appelant son seigneur: elle dont vous êtes les filles, *lorsque vous imitez sa bonne vie*, en faisant le bien sans craindre aucun trouble (1).

7. Et vous de même, maris, vivez sagement avec vos femmes, les traitant avec honneur *et discrétion*, comme le sexe le plus faible, et comme héritières avec vous de la grâce qui donne la vie, afin que, *vivant dans la pureté et la chasteté conjugale*, vos prières ne soient point interrompues.

§. II. *Etre tendre et compatissant. Ne point craindre les maux. Répondre avec modestie. Souffrir de bon cœur. Baptême.*

8. Enfin, soyez tous unis dans un même sentiment, compatissans, pleins de charité pour vos frères, miséricordieux, modestes *et* humbles :

9. ne rendant point mal pour mal, ni injure pour injure ; mais, au contraire, bénissant *ceux qui vous maudissent :* car c'est à cela que vous avez été appelés, *et c'est aussi ce que vous devez pratiquer*, afin que vous héritiez de la bénédiction *que Dieu vous réserve et que vous ne pouvez obtenir sans cette modération et cette douceur.*

10. Car, si quelqu'un veut aimer la vie et voir des jours heureux (2), qu'il garde sa langue du mal, et que ses lèvres ne prononcent point des paroles de tromperie.

11. Qu'il évite le mal, et qu'il fasse le bien ; qu'il cherche la

(1) C'est-à-dire : Sans qu'aucune crainte mondaine soit capable de vous détourner de votre devoir.

(2) C'est-à-dire, désire la paix dans la vie présente, et la gloire dans l'autre.

paix, et qu'il travaille pour l'acquérir :

12. parce que les yeux du Seigneur sont sur les justes, et ses oreilles sont attentives à leurs prières ; mais il regarde avec un visage plein de colère ceux qui font le mal.

13. Et, *de plus*, qui sera capable de vous nuire, si vous êtes zélés pour le bien ?

14. Que si, néanmoins, vous souffrez pour la justice, vous serez heureux. Ne craignez *donc* point les maux dont ils veulent vous faire peur, et n'en soyez point troublés ;

15. mais sanctifiez *et honorez* dans vos cœurs le Seigneur Jésus-Christ *par la pureté de votre foi et par la sainteté de votre vie*, et soyez toujours prêts à répondre, *pour votre défense*, à tous ceux qui vous demandent raison de l'espérance qui est en vous (1) ;

16. mais que ce soit avec modestie et avec crainte, conservant *en tout* une conscience pure, afin que ceux qui décrient la vie sainte que vous menez en Jésus-Christ, rougissent de vous diffamer, comme ils font, *sans aucun sujet*.

17. Car il vaut mieux souffrir, si Dieu le veut ainsi, en faisant bien qu'en faisant mal.

18. Parce que Jésus-Christ aussi a souffert une fois la mort pour nos péchés, le juste pour les injustes, afin de nous offrir à Dieu, étant mort en sa chair, mais étant ressuscité par l'Esprit *de Dieu, qui était en lui*, *pour nous faire vivre à la grâce et à la justice par le même Esprit ;*

19. par lequel aussi il alla prêcher aux esprits qui étaient en prison,

20. qui autrefois avaient été incrédules, lorsqu'au temps de Noé ils attendaient la patience de Dieu, pendant qu'on bâtissait l'arche (2) dans laquelle peu de personnes, savoir huit *seulement*, furent sauvées par l'eau.

21. Ce qui était une figure du baptême (3) qui vous sauve aussi maintenant, non pas en ôtant les souillures de la chair, mais en exigeant la promesse d'une conscience pure *et bien disposée* en-

(1) C'est-à-dire : Vous devez être tellement instruits de votre religion, que vous soyez en état d'en rendre compte et même d'en prendre la défense contre les Juifs et les gentils incrédules qui l'attaquent.

(2) Sens de cet endroit : L'âme de Jésus-Christ, pendant que son corps était dans le tombeau, descendit, *par* le mouvement de l'*Esprit*-Saint, dans les lieux bas de la terre, *où étaient* retenues, comme *en prison*, *les âmes* des justes et des pécheurs pénitens, qui étaient morts depuis le commencement du monde, auxquels il annonça l'heureuse nouvelle de leur délivrance. De ce nombre étaient ceux qui avaient été touchés d'une sincère pénitence, lorsque le déluge arriva. D'abord *ils avaient été incrédules* aux menaces que Noé leur faisait de la part de Dieu, *pendant qu'il bâtissait l'arche* ; et *comptant* trop *sur* la longue *patience* de Dieu, ils avaient négligé de détourner les effets de sa colère par la pénitence : mais, enfin, voyant arriver ce qui leur avait été prédit, ils s'étaient convertis sincèrement et étaient morts dans la grâce de Dieu.

(3) Les eaux du baptême lavent nos péchés comme celles du déluge lavèrent les crimes de tout le genre humain. La terre, auparavant souillée, sortit toute pure de dessous les eaux : l'homme qui est tout couvert de péchés, quand on le plonge dans l'eau du baptême, est pur et sans tache quand il en sort.

vers Dieu par la résurrection de Jésus-Christ,

22. qui ayant détruit la mort, afin que nous devinssions les héritiers de la vie éternelle, est monté au ciel et est à la droite de Dieu, les anges, les dominations et les puissances lui étant assujétis.

CHAPITRE IV.

§. I. *Passion de Jésus-Christ, armes du chrétien. Ne vivre que pour faire la volonté de Dieu.*

1. Puis donc que Jésus-Christ a souffert *la mort pour nous* en sa chair, vous aussi armez-vous de cette pensée : Que quiconque est mort à la chair *et à la concupiscence charnelle* a cessé de pécher (1) ;

2. afin que, durant tout le temps qui lui reste de cette vie mortelle, il ne vive plus selon les passions des hommes, mais selon la volonté de Dieu.

3. Car il suffit d'avoir accompli la volonté des gentils, *et de s'être abandonnés aux mêmes passions que les païens*, dans le temps passé, pour ceux qui ont vécu dans les impudicités, dans les mauvais désirs, dans les ivrogneries, dans les banquets *de dissolution et* de débauche, dans les excès du vin et dans le culte sacrilége des idoles.

4. Ils s'étonnent maintenant que vous ne couriez plus avec eux, *comme vous faisiez*, à ces débordemens de débauches, et ils parlent mal de vous, *prenant de là sujet de vous charger d'exécrations ;*

5. mais ils rendront compte à celui qui est tout près de juger les vivans et les morts.

6. Car c'est pour cela que l'évangile a aussi été prêché aux morts (2), afin qu'ils soient jugés dans la chair selon les hommes, mais qu'ils vivent en esprit selon Dieu (3).

§. II. *Veiller dans la prière. S'entr'aimer chacun selon son don. Parler et agir par l'esprit de Dieu.*

7. Or la fin de toute chose est proche. Soyez donc prudens, et veillez dans la prière.

8. Mais, avant toutes choses, ayez une charité persévérante les uns pour les autres : car la charité couvre une multitude de péchés.

9. Exercez entre vous l'hospitalité sans murmure.

10. Que chacun de vous em-

(1) C'est-à-dire : Quiconque a exprimé en soi, par le baptême, la mort de Jésus-Christ en mourant aux désirs de la chair, a renoncé entièrement au péché.

(2) Voici le sens que les meilleurs interprètes donnent à ce texte obscur, qu'on a traduit mot à mot : Une preuve que Jésus-Christ a le pouvoir de juger les morts comme les vivans, c'est qu'il est descendu dans le lieu où étaient les âmes, et qu'après avoir annoncé à ceux qui y étaient enfermés qu'il était leur rédempteur, *il a jugé* et condamné ceux qui avaient vécu *selon la chair*, et a délivré et emmené avec lui au ciel ceux *qui avaient vécu* ou qui avaient fait pénitence *selon l'Esprit de Dieu.*

(3) Il désigne en particulier ceux qui étaient morts pénitens au temps du

ploie pour le service des autres le don qu'il a reçu, comme étant de fidèles dispensateurs des différentes grâces de Dieu.

11. *Ainsi*, si quelqu'un parle, que ce soit comme annonçant la parole de Dieu; si quelqu'un exerce quelque ministère, qu'il le fasse comme n'agissant que par la vertu que Dieu *lui* donne, afin qu'en toutes choses, Dieu soit glorifié par Jésus-Christ, à qui appartient la gloire et l'empire dans les siècles des siècles. Amen.

§. III. *Paix et gloire dans la souffrance. Dieu juge ici les siens, et leur est fidèle.*

12. Mes très-chers frères, ne soyez point surpris, lorsque Dieu vous éprouve par le feu des afflictions, comme si quelque chose d'extraordinaire vous arrivait;

13. mais réjouissez-vous de ce que vous avez part aux souffrances de Jésus-Christ, afin que vous soyez aussi comblés de joie dans la manifestation de sa gloire.

14. *En effet* vous êtes bienheureux si vous êtes outragés pour le nom de Jésus-Christ, parce que l'honneur, la gloire, la vertu de Dieu et son Esprit reposent sur vous.

15. Mais que nul de vous ne souffre comme homicide, ou comme voleur, ou comme médisant, ou comme envieux du bien d'autrui.

16. Que s'il souffre comme chrétien, qu'il n'en ait point de honte; mais qu'il en glorifie Dieu.

17. Car voici le temps où le jugement doit commencer par la maison de Dieu (1). Et s'il commence par nous, *qui sommes ses serviteurs et qui croyons en lui*, quelle sera la fin de ceux qui ne croient pas à l'évangile de Dieu?

18. Et si le juste *même* se sauve avec *tant de* peine, que deviendront les impies et les pécheurs?

19. C'est pourquoi que ceux qui souffrent selon la volonté de Dieu, recommandent leurs âmes au créateur, qui est fidèle *à récompenser*, en persévérant dans les bonnes œuvres.

déluge: aux yeux des hommes ils ont été enveloppés dans le même supplice que les autres, qui est la mort du corps; mais, à l'égard de Dieu, ils vivent de la vie de l'esprit, ayant été élevés par Jésus-Christ à la gloire éternelle.

(1) C'est-à-dire, l'Église sur laquelle il veut commencer à exercer son jugement, en faisant passer ses serviteurs par les persécutions pour les purifier de leurs fautes et perfectionner leur vertu.

CHAPITRE V.

§. I. *Vrai pasteur veille sans intérêt, conduit sans dominer, est le modèle de son troupeau.*

1. Voici donc la prière que je fais aux prêtres qui sont parmi vous, moi qui suis prêtre comme eux et témoin des souffrances de Jésus-Christ, et qui dois participer à sa gloire qui sera un jour découverte;

2. paissez le troupeau de Dieu qui vous est confié, prenant soin de lui *et veillant sur sa conduite*,

non par contrainte, mais volontiers, *par une affection toute volontaire qui soit* selon Dieu ; non en vue d'un gain honteux, mais de bonne volonté, *par une charité désintéressée ;*

3. non comme en dominant sur les Eglises *qui vous sont échues en partage et qui sont l'héritage du Seigneur,* mais en vous rendant les modèles du troupeau *par une vertu qui naisse* du fond du cœur.

4. Et lorsque *Jésus-Christ, qui est* le prince des pasteurs, paraîtra, vous remporterez une couronne de gloire qui ne se flétrira jamais.

§. II. *S'humilier devant Dieu. Se reposer en lui. Veiller sur soi. Résister au démon. S'affermir de plus en plus.*

5. Vous aussi, jeunes gens, soyez soumis aux prêtres ; et inspirez-vous tous l'humilité les uns aux autres, parce que Dieu résiste aux superbes, et donne sa grâce aux humbles.

6. Humiliez-vous donc sous la puissante main de Dieu, afin qu'il vous élève dans le temps de sa visite,

7. jetant dans son sein toutes vos inquiétudes *et vos peines,* parce qu'il a soin de vous.

8. Soyez sobres et veillez : car le démon, votre ennemi, tourne autour de vous comme un lion rugissant, cherchant quelqu'un qu'il puisse dévorer.

9. Résistez-lui donc en demeurant fermes dans la foi, sachant que vos frères qui sont répandus dans le monde souffrent les mêmes afflictions que vous, *vous animant par leur exemple à imiter leur patience.*

10. Mais le Dieu de toute grâce, qui nous a appelés en Jésus-Christ à son éternelle gloire, après que vous aurez souffert un peu de temps, vous perfectionnera, vous fortifiera et vous affermira *sur un solide fondement.*

11. A lui soit la gloire et l'empire dans les siècles des siècles. Amen.

12. Je vous ai écrit *assez* brièvement, ce me semble, par Silvain qui est un frère fidèle pour vous, vous déclarant et vous protestant que la vraie grâce de Dieu *et la foi pure* est celle dans laquelle vous demeurez fermes.

13. L'Eglise qui est dans Babylone (1) et qui est élue comme vous, et mon fils Marc, vous saluent.

14. Saluez-vous l'un l'autre par un saint baiser. Que la grâce soit avec vous tous qui êtes en Jésus-Christ. Amen

(1) C'est la ville de Rome, qui est encore appelée de ce nom dans l'Apocalypse, à cause de la confusion de toutes les religions qui, dans ce temps-là, y avaient établi leur siége.

II. EPITRE
DE SAINT PIERRE.(1)

——oooo——

CHAPITRE PREMIER.

§. I. *Enchaînement des vertus qui naissent de la foi et se terminent à la parfaite charité. Qui n'a point les vertus est stérile et aveugle.*

1. SIMON-PIERRE, serviteur et apôtre de Jésus-Christ, à ceux qui ont reçu comme nous le *précieux* don de la foi par la justice (2) de notre Dieu et sauveur Jésus-Christ.

2. Que la grâce et la paix croissent en vous, de plus en plus, par la connaissance de Dieu et de Jésus-Christ Notre-Seigneur :

3. comme tous les dons de sa puissance divine, qui regardent la vie et la piété, nous ont été communiqués par la connaissance de celui qui nous a appelés par sa propre gloire et par sa propre vertu (3),

4. par lequel Dieu nous a communiqué les grandes et précieuses grâces qu'il avait promises, afin que, par ces mêmes grâces, vous deveniez participans de la nature divine, fuyant la corruption de la concupiscence qui est dans le monde.

5. Pour vous, apportez *aussi de votre part* tout votre soin pour joindre à votre foi la vertu ; à la vertu, la science ;

6. à la science, l'abstinence ; à l'abstinence, la patience ; à la patience, la piété ;

7. à la piété, l'amour de vos frères, et à l'amour de vos frères,

---

(1) La différence du style de cette épître à celui de la première, a fait douter autrefois qu'elle fût de cet apôtre; mais l'Eglise l'a reçue comme étant véritablement de lui. Il commence en exhortant les fidèles à joindre à leur foi la pratique de la vertu : ce qui fait croire qu'il a eu dessein de combattre les Simonites qui enseignaient que la foi suffit sans les œuvres. L'apôtre fait, dans le chapitre second, un portrait affreux de ces hommes corrompus et des châtimens qui leur sont préparés ; et dans le troisième, il exhorte les fidèles à persévérer dans la foi de Jésus-Christ et à vivre dans l'attente de son avénement. Il relève, à la fin de cette lettre, la sagesse de St. Paul, qui éclate dans ses épîtres, et il donne par là un grand exemple d'humilité, puisqu'il loue des lettres où il est dit qu'il était véritablement répréhensible. Elle fut écrite peu de temps avant sa mort qui arriva environ l'an de Jésus-Christ 63.

(2) C'est-à-dire, par les mérites.

(3) C'est-à-dire, par sa puissance et par sa miséricorde.

la charité (1) *ou l'amour de Dieu.*

8. Car, si ces vertus se trouvent en vous, et qu'elles y croissent de plus en plus, elles ne vous laisseront pas stériles et sans fruit dans la connaissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

9. Car celui en qui elles ne sont point, *quelque éclairé qu'il soit des lumières de la foi,* est aveugle et marche à tâtons, oubliant qu'il a été purifié des péchés de sa vie passée, *et de quelle manière il s'est obligé, par son baptême, à vivre dans la piété et la justice chrétienne, et à ne désirer que les choses du ciel.*

§. II. *Affermir son élection par les bonnes œuvres. Transfiguration. Certitude des prophéties. Parole de Dieu, lampe de notre cœur.*

10. C'est pourquoi, mes frères, efforcez-vous de plus en plus d'assurer votre vocation et votre élection par les bonnes œuvres (2): car agissant de cette sorte, vous ne pécherez jamais (3).

11. Car, de cette sorte, une porte spacieuse vous sera ouverte pour entrer dans le royaume éternel de Notre-Seigneur et sauveur Jésus-Christ.

12. C'est pourquoi je commencerai à vous faire ressouvenir sans cesse de ces choses, quoique vous soyez déjà instruits et confirmés dans la vérité dont je parle.

13. Car je crois qu'il est juste que, pendant que je suis dans ce corps mortel comme dans une tente, je vous réveille par mes avertissemens ;

14. étant assuré que dans peu de temps je dois quitter cette tente (4), comme Notre-Seigneur Jésus-Christ me l'a fait connaître.

15. Mais j'aurai soin que, même après ma mort, vous puissiez souvent vous remettre ces choses en mémoire (5).

16. Car ce n'est point en suivant des fables *et des fictions* composées avec art, que nous vous avons fait connaître la puissance et l'avénement de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; mais c'est après avoir été nous-mêmes les spectateurs de sa grandeur *et de sa majesté.*

---

(1) Comme s'il disait : Faites en sorte que votre foi soit accompagnée de la pratique des bonnes œuvres ; qu'elle soit éclairée, soutenue par une vie pure et réglée, préparée à tout souffrir, animée de l'esprit de piété et d'un amour sincère du prochain, qui ait son principe dans l'amour de Dieu même.

(2) Comme s'il disait : Dieu, par sa miséricorde, vous a appelés à la foi, et vous devez avoir la confiance qu'il vous a élus pour la gloire. Appliquez-vous donc à toutes sortes de bonnes œuvres, afin qu'elles vous affermissent dans la foi à laquelle vous avez été appelés, et qu'elles vous donnent de plus en plus une juste confiance que vous obtiendrez la vie éternelle qui en est la récompense. Ce texte prouve tout à la fois que Dieu veut nous sauver ; qu'il donne a chacun les grâces nécessaires pour faire le bien et se sauver ; que nous sommes libres de profiter de ces grâces ou d'en abuser, et, enfin, que c'est par la pratique des bonnes œuvres que l'on assure son salut.

(3) C'est-à-dire : Vous ne tomberez point dans des fautes qui vous fassent perdre la vie de l'âme que vous avez reçue par le baptême.

(4) C'est-à-dire : Je dois mourir.

(5) En vous les laissant par écrit, ou en donnant ordre que mes successeurs vous en fassent souvenir.

17. Car il reçut de Dieu le Père l'honneur et la gloire, lorsque cette voix descendit de *la nuée où* la gloire magnifique *de Dieu paraissait avec tant d'éclat sur le Thabor, et fit entendre ces paroles :* Celui-ci est mon fils bien-aimé, dans lequel j'ai mis toutes mes complaisances ; écoutez-le.

18. Et nous entendîmes nous-mêmes cette voix qui venait du ciel, lorsque nous étions avec lui sur la sainte montagne.

19. Mais, *si notre témoignage vous est suspect,* nous avons la parole des prophètes, qui est plus affermie (1), *et dont la certitude est mieux établie dans votre esprit,* sur laquelle vous faites bien d'arrêter les yeux, comme sur une lampe qui luit dans un lieu obscur, jusqu'à ce que le jour *d'une foi plus vive* commence à *vous* éclairer, et que l'étoile du matin se lève dans vos cœurs, *c'est-à-dire, que cette foi, qui est comme l'étoile du matin, vous donne une connaissance parfaite de Jésus-Christ ;*

20. étant persuadés, avant toutes choses, qu'aucune prophétie de l'écriture ne s'explique par une interprétation particulière(2).

21. Car ce n'a point été par la volonté des hommes que les prophéties nous ont été anciennement apportées, mais ç'a été par l'inspiration du Saint-Esprit que les saints hommes de Dieu ont parlé ; *c'est aussi par le même Esprit, et par l'Eglise qu'il éclaire et qu'il conduit, que nous devons recevoir l'interprétation de ces divines paroles.*

(1) Cela s'entend par rapport aux Juifs qui rejetaient le témoignage des apôtres touchant Jésus-Christ, mais qui ne pouvaient rejeter celui des prophètes, révérés, par la nation, comme des hommes inspirés de Dieu.

(2) Comme s'il disait : J'approuve fort que vous vous attachiez à la lecture des prophètes pour perfectionner votre foi par l'accord admirable que vous trouverez en ce qu'ils ont prédit et ce que nous vous annonçons ; mais, afin que cette lecture ne vous devienne pas pernicieuse, au lieu de vous être utile, il faut, avant toutes choses, que vous compreniez que, dans l'interprétation de ces livres divins, il ne vous est pas permis de suivre votre propre esprit ou vos lumières particulières. Vous devez sur cela écouter vos pasteurs : principe reçu de tout temps par les fidèles ; c'est de la main de l'Eglise que nous recevons les écritures ; c'est aussi de sa bouche que nous devons en apprendre le sens qu'elle puise elle-même dans la tradition, pendant que l'Esprit-Saint lui enseigne toute vérité, selon la promesse de Jésus-Christ.

CHAPITRE II.

§. I. *Faux prophètes trafiquent des âmes. Justice de Dieu sur les démons ; sur tout le monde dans le déluge ; sur Sodome.*

1. Mais il y a eu aussi de faux prophètes parmi le peuple *juif,* comme il y aura parmi vous de faux docteurs qui introduiront *en secret* des sectes pernicieuses, et qui renonceront le Seigneur qui les a rachetés, et attireront sur eux-mêmes une prompte ruine.

2. Et plusieurs les suivront dans leurs débauches, et ils seron

cause que la voie de la vérité sera blasphémée ;

3. et, par avarice, ils trafiqueront de vos âmes avec des paroles artificieuses ; mais leur jugement depuis long-temps s'avance, et leur ruine n'est pas endormie.

4. Car, si Dieu n'a point épargné les anges qui ont péché, mais les ayant précipités dans l'abîme, les a livrés aux chaînes *et aux ténèbres* de l'enfer, pour être tourmentés et tenus *comme* en réserve jusqu'au jugement *qui en sera fait à la fin du monde, où leur malice sera exposée à la vue de toutes les créatures, et où Dieu, après les avoir dépouillés du pouvoir qu'ils ont de nuire aux hommes, les renfermera pour toujours dans le puits de l'abîme ;*

5. s'il n'a pas épargné l'ancien monde, mais n'a sauvé que sept personnes avec Noé, prédicateur de la justice, en faisant fondre le déluge sur le monde des méchans ;

6. si, réduisant en cendres les villes de Sodome et de Gomorrhe, il les a condamnées à être ruinées de fond en comble, pour les faire servir d'exemple à ceux qui vivraient dans l'impiété ;

7. et s'il a délivré le juste Loth, opprimé par l'injustice et la vie dissolue de ces abominables :

8. (car il conservait ses yeux et ses oreilles purs, quoiqu'il demeurât parmi des gens qui tourmentaient tous les jours son âme juste par leurs actions détestables) ;

9. *il paraît par là que* le Seigneur sait délivrer de la tentation ceux qui le craignent, et réserver les pécheurs, au jour du jugement, pour être tourmentés,

§. II. *Faux docteurs audacieux, attachés à leurs sens. Avares figurés par Balaam.*

10. et principalement ceux qui suivent les mouvemens de la chair dans les passions de l'impureté, qui méprisent les puissances, gens *fiers et* audacieux, pleins d'eux-mêmes, qui ne craignent point d'introduire des sectes *et des opinions nouvelles*, blasphémant *et maudissant ceux qui sont élevés en dignité ;*

11. au lieu que les anges, quoiqu'ils soient plus grands en force et en puissance *que les plus grands princes du monde, ne les traitent point indignement, mais respectent en eux l'autorité de Dieu, dont ils sont revêtus, comme ils* ne portent point de jugement les uns contre les autres avec des paroles d'exécration (1).

12. Mais ceux-ci, comme des animaux sans raison, que la nature a fait naître pour être la proie des hommes et pour périr, blasphémant ce qu'ils ignorent, *et déchirant, par leurs médisances et leurs calomnies, ce qu'il y a de plus digne de respect*, périront dans leur corruption *et dans les infamies où ils se plongent, et deviendront la proie des démons,*

13. recevant *ainsi* la récompense de leur iniquité, eux qui mettent la félicité dans les délices d'un jour : ils ne sont qu'ordure et infamie, regorgeant de délices,

(1) C'est-à-dire : Les saints anges ne condamnent pas même les démons avec exécration. *Voyez ép. de St. Jude, v.* 9.

s'abandonnant à la dissolution dans leurs festins *de charité* qu'ils font avec vous,

14. ayant les yeux pleins d'adultère et d'un péché qui ne cesse jamais. Ils attirent à eux, par des amorces trompeuses, les âmes *légères et* inconstantes : ils ont le cœur exercé à l'avarice, ce sont des enfans de malédiction :

15. ils ont quitté le droit chemin, et se sont égarés en suivant la voie de Balaam, fils de Bosor, qui aima la récompense de son iniquité,

16. mais qui fut repris de sa folie *et de son injuste dessein ;* un animal assujeti au joug et muet, qui parla d'une voix humaine, ayant réprimé la folie de ce prophète.

17. Ce sont des fontaines sans eau, des nuées qui sont agitées par des tourbillons de vent, et l'obscurité des ténèbres leur est réservée *pour l'éternité.*

§. III. *Qui succombe au péché, en est esclave. Rechute pire que le premier état.*

18. Car tenant des discours d'insolence et de vanité, ils amorcent, par les passions de la chair et les voluptés sensuelles *auxquelles ils permettent de s'abandonner*, ceux qui s'éloignent un peu des personnes qui vivent dans l'erreur ;

19. leur promettant la liberté, quoiqu'eux-mêmes soient esclaves de la corruption : car quiconque est vaincu, est esclave de celui qui l'a vaincu. *Et, ainsi, ils les engagent dans une servitude plus cruelle que celle où ils étaient autrefois :*

20. car, si après s'être retirés des corruptions du monde par la connaissance de Notre-Seigneur et notre sauveur Jésus-Christ, ils se laissent vaincre en s'y engageant de nouveau, leur dernier état est pire que le premier.

21. Car il eût été meilleur pour eux de n'avoir point connu la voie de la justice, que de retourner en arrière après l'avoir connue, et d'abandonner la loi sainte qui leur avait été donnée.

22. Car ce que dit un proverbe véritable leur est arrivé : Le chien est retourné à son vomissement ; et le pourceau, après avoir été lavé, s'est vautré de nouveau dans la boue.

CHAPITRE III.

§. I. *Mille ans, un jour devant Dieu. Jugement et embrâsement du monde. Aspirer à ce jour de Dieu.*

1. MES très-chers frères, voici la seconde lettre que je vous écris, et dans toutes les deux, je tâche de réveiller vos âmes *simples et* sincères par mes avertissemens,

2. afin que vous vous souveniez des paroles que j'ai rapportées plus haut des saints prophètes, et de celles de vos apôtres : paroles qui sont les préceptes de Notre-Seigneur et sauveur.

3. Sachez *donc*, avant toutes

choses, que, dans les derniers temps, il viendra des moqueurs (1) *et des imposteurs*, qui suivront leurs propres passions,

4. et qui diront, *en parlant de Jésus-Christ :* Où est la promesse? où est son *second* avénement, *où l'on disait qu'il devait venir changer toutes choses ? Nous ne voyons aucune apparence à ce changement, et cet embrâsement universel, dont on nous menaçait, n'est qu'une pure chimère :* car, depuis que nos pères sont morts, toutes choses demeurent comme elles étaient au commencement du monde.

5. Car ils veulent ignorer que les cieux furent faits d'abord, aussi bien que la terre qui parut hors de l'eau, et qui subsiste au milieu de l'eau par la parole de Dieu ;

6. et que, par ces choses (2), le monde d'alors périt, submergé par l'eau *du déluge* (3).

7. Or les cieux et la terre qui sont à présent, sont conservés par la même parole *comme dans le trésor de Dieu*, étant réservés pour *être brûlés par* le feu au jour du jugement et de la ruine des hommes *méchans et* impies.

8. Mais il y a une chose que vous ne devez pas ignorer, mes très-chers frères, c'est que, devant le Seigneur, un jour est comme mille ans, et mille ans comme un jour.

9. *Ainsi* le Seigneur ne retarde point l'accomplissement de sa promesse, comme quelques-uns se l'imaginent ; mais il attend avec patience à cause de vous, ne voulant pas qu'aucun périsse, mais que tous retournent à la pénitence.

10. Or le jour du Seigneur viendra comme un voleur ; et, alors, *dans le bruit d'une effroyable tempête*, les cieux passeront avec une grande impétuosité, les élémens se dissoudront par la chaleur, et la terre, avec tout ce qu'elle contient, sera consumée par le feu.

11. Puis donc que toutes ces choses doivent se dissoudre *et périr*, quels devez-vous être *à leur égard, et* dans la sainteté de vie et la piété ?

12. attendant et désirant avec empressement l'avénement du jour du Seigneur, où les cieux embrasés se dissoudront, et où les élémens se fondront par l'ardeur du feu.

13. Car nous attendons, selon sa promesse, de nouveaux cieux et une nouvelle terre, dans lesquels la justice *parfaite* habite *éternellement*.

§. II. *Saint Paul loué par saint Pierre. Ses épîtres difficiles. Croître en grâce et en science.*

14. C'est pourquoi, mes très-chers frères, vivant dans l'attente de ces choses, faites en sorte que le Seigneur vous trouve purs, irrépréhensibles et dans la paix ;

15. et croyez que la longue

(1) ***Moqueurs*** ou ***railleurs***, ce sont les impies qui se rient des vérités de la religion.

(2) C'est-à-dire, par le ciel et la terre : *par le ciel*, dont les cataractes furent ouvertes et laissèrent tomber des torrens de pluie : *par la terre*, dont le grand abîme ou l'immense océan se déborda pour inonder *le monde*, c'est-à-dire, la terre habitée.

(3) Il réfute, par l'exemple du déluge, ce que disaient ces impies que le monde demeurerait toujours dans le même état.

patience de Notre-Seigneur est pour votre salut, *ne différant son second avénement que pour vous donner le temps de vous convertir, comme je vous l'ai déjà dit :* c'est aussi ce que Paul, notre très-cher frère, vous a écrit, selon la sagesse qui lui a été donnée (1),

16. comme il fait aussi en toutes ses lettres, où il parle de ces mêmes choses, dans lesquelles il y a quelques endroits difficiles à entendre, que des hommes ignorans et légers, *ou peu affermis dans la foi*, détournent en de mauvais sens, aussi bien que les autres écritures, pour leur propre ruine.

17. Vous donc, mes frères, qui en êtes avertis, prenez garde à vous, de peur que, vous laissant emporter aux égaremens de ces hommes insensés, vous ne veniez à déchoir de votre fermeté *dans la foi* dans laquelle vous êtes si solidement établis.

18. Mais croissez *de plus en plus* dans la grâce et dans la connaissance de Notre-Seigneur et sauveur Jésus-Christ. A lui soit gloire, et maintenant, et jusqu'au jour de l'éternité. Amen.

(1) Il parle principalement de l'épître aux Hébreux.



I. EPITRE
DE SAINT JEAN.(1)

——oooo——

CHAPITRE PREMIER.

§. I. *Jésus-Christ, vie éternelle apparue aux hommes. Société entre Dieu et nous. Joie du chrétien.*

1. Ce qui était dès le commencement, ce que nous avons ouï, ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons regardé avec attention, ce que nos mains ont touché concernant le Verbe de vie (2) :

2. car la vie s'est manifestée *et rendue visible*, et nous l'avons vue, et nous en rendons témoignage, et nous vous annonçons la vie éternelle, qui était dans le père, et qui s'est montrée à nous :

3. ce que nous avons vu, *dis-je*, et ce que nous avons ouï *du Verbe de vie*, nous vous l'annonçons, afin que *vous croyiez en lui comme nous y croyons, et que* vous ayez vous-mêmes société avec nous, et que notre société soit avec *Dieu* le Père et avec son fils Jésus-Christ (3) *par la foi que nous avons tous en lui, et par la charité dont elle sera suivie.*

4. Et nous vous écrivons ceci, afin que vous vous réjouissiez, et que votre joie soit pleine *et parfaite dans la vue des grâces que Dieu vous fait et des biens qu'il vous destine.*

---

(1) Il ne faut que lire cette épitre pour être persuadé qu'elle est du disciple que Jésus aimait particulièrement, et dont il était tendrement aimé. Toutes les paroles qui la composent ne sont que des effusions de cet amour tendre qu'il avait puisé dans le sein du Fils de Dieu. Il la commence par montrer que Jésus-Christ est la parole de vie qui était dès le commencement dans le Père. Son dessein parait avoir été de détruire les erreurs d'Ebion et de Cerinthe, qui niaient la divinité de Jésus-Christ ; celle de Basilides qui niait son incarnation, et, enfin, celle des Simonites qui prétendaient que la foi suffisait sans les œuvres. Et, dans le cours de cette lettre, il s'attache particulièrement à recommander l'amour du prochain, qui est la marque la plus assurée de notre amour pour Dieu.

On croit que St. Jean écrivit cette épitre peu de temps avant sa mort qui arriva environ l'an 104 de Jésus-Christ, 74 ans après sa passion.

(2) C'est-à-dire, le Verbe divin, qui donne l'être et la vie à toutes choses, et qui s'est rendu visible et palpable par son incarnation. *Voyez évangile de St. Jean, ch. I.*

(3) La religion chrétienne, établie par la prédication des apôtres, est une sainte société qui unit les hommes avec Jésus-Christ, et qui, par Jésus-Christ, les unit à Dieu, comme elle les unit entre eux, en Jésus-Christ, par la foi et la charité.

§. II. *Marcher dans la lumière pour avoir société avec Dieu. Nul sans péché. Sang de Jésus-Christ purifie.*

5. Et ce que nous avons appris de Jésus-Christ, *qui est cette parole de vie et ce Verbe éternel*, et ce que nous vous annonçons *de sa part*, est que Dieu est la lumière même (1), et qu'il n'y a point en lui de ténèbres.

6. *De sorte que*, si nous disons que nous avons société avec lui, et que nous marchions dans les ténèbres *de l'erreur et du péché*, nous mentons et nous ne pratiquons pas la vérité.

7. Mais, si nous marchons dans la lumière *de la vérité et de la sainteté*, comme il est lui-même dans la lumière, nous avons avec lui une société mutuelle, et le sang de Jésus-Christ son fils nous purifie de tout péché ; *c'est de quoi nous avons un besoin continuel :*

8. *car*, si nous disons que nous sommes sans péché, nous nous séduisons nous-mêmes, et la vérité n'est point en nous.

9. Mais, si nous confessons *humblement* nos péchés, il est fidèle et juste pour nous les remettre, *comme il nous l'a promis*, et pour nous purifier de toute iniquité.

10. Si nous disons que nous n'avons point péché, nous le faisons menteur, et sa parole n'est point en nous, *puisqu'elle nous enseigne partout que nous sommes tous pécheurs, et que nous avons un besoin continuel de sa miséricorde.*

(1) Dieu est en lui-même la lumière, c'est-à-dire, la sagesse, la vérité, la sainteté, la justice : il est aussi la lumière par rapport à nous, c'est-à-dire, le principe, la règle et le modèle de ce qu'il y a en nous de sagesse, de vérité, de sainteté et de justice.

CHAPITRE II.

§. I. *Jésus-Christ victime pour les péchés de tout le monde. Qui demeure en lui, doit marcher comme lui.*

1. MES petits enfans, je vous écris ces choses, afin que vous ne péchiez point. Que si néanmoins quelqu'un pèche, nous avons pour avocat, auprès du père, Jésus-Christ qui est juste (1) *et saint, par lequel nous devons espérer d'obtenir miséricorde ;*

2. et c'est lui qui est la victime de propitiation, *qui s'est offert et qui s'offre encore tous les jours* pour nos péchés, et non-seulement pour les nôtres, mais aussi pour ceux de tout le monde.

3. Et ce qui nous fait connaître que nous le connaissons *véritablement, et que notre foi est sincère et véritable*, c'est si nous gardons ses commandemens.

4. Celui qui dit qu'il le connaît, et qui ne garde pas ses commandemens est un menteur, et la vérité n'est point en lui.

5. Mais si quelqu'un garde sa parole, l'amour de Dieu est vrai-

(1) *Voyez 1ère ép. à Tim. ch. II, v. 5.*

ment parfait en lui, et c'est par là que nous savons que nous sommes en lui, *c'est-à-dire, en Jésus-Christ.*

6. Celui qui dit qu'il demeure en Jésus-Christ doit marcher lui-même comme Jésus-Christ a marché (1).

§. II. *Qui hait son frère, est dans les ténèbres. Qui aime le monde, n'aime point Dieu. La triple concupiscence règne dans le monde.*

7. Mes très-chers frères, je ne vous écris point un commandement nouveau, mais le commandement ancien que vous avez reçu dès le commencement (2) : ce commandement ancien c'est la parole que vous avez entendue *dès le commencement.*

8. Et, néanmoins, le commandement que je vous écris est nouveau, ce qui est vrai en Jésus-Christ et en vous (3) ; parce que les ténèbres sont passées, et que la vraie lumière luit déjà (4) *dans vos cœurs.*

9. Celui qui dit qu'il est dans la lumière, et qui *néanmoins* hait son frère, est encore dans les ténèbres.

10. *Et, au contraire*, celui qui aime son frère demeure dans la lumière, et il n'y a point de scandale en lui (5).

11. Mais celui qui hait son frère est dans les ténèbres et marche dans les ténèbres, et il ne sait où il va, parce que les ténèbres l'ont aveuglé.

12. Je vous écris *ceci*, mes petits enfans, parce que vos péchés vous sont remis à cause du nom de Jésus-Christ, *et que je souhaite que vous ne vous y engagiez pas de nouveau.*

13. Je vous écris, pères (6), parce que vous avez connu celui qui est dès le commencement, *et que je désire que cette connaissance ne soit pas stérile en vous.* Je vous écris, jeunes gens, parce que vous avez vaincu le malin esprit, *et que je veux que vous conserviez le fruit de cette victoire.*

14. Je vous écris, petits enfans, parce que vous avez connu le père *céleste, et que je souhaite que vous profitiez de cette con-*

---

(1) C'est-à-dire, vivre comme Jésus-Christ à vécu.

(2) C'est-à-dire, le premier commandement de la loi de Dieu, et le premier qu'on vous a appris quand vous avez été appelés à la foi. Il parle du commandement de la charité.

(3) *Nouveau en Jésus-Christ,* qui l'a élevé à une nouvelle perfection, ayant porté l'excès de sa charité jusqu'à mourir pour ses ennemis, et qui nous a appris par son exemple à être toujours prêts à sacrifier notre vie pour le salut de nos frères : nouveau *par rapport à vous*, parce que les lumières de la foi ont dissipé *les ténèbres* de l'ignorance où vous étiez à l'égard de l'étendue de ce précepte, et que la grâce que vous avez reçue vous a appris à en remplir les devoirs.

(4) *Les ténèbres*, c'est l'aveuglement et le péché : *la lumière*, c'est la connaissance de la vérité et la charité.

(5) C'est-à-dire : Rien ne lui est un sujet de chute, parce que sa charité fait qu'il ne cherche point ses propres intérêts aux dépens de ses frères, et qu'il ne prend point de leurs fautes une occasion de pécher.

(6) C'est-à-dire, vieillards. Il distingue les fidèles selon les divers âges, leur appliquant les bienfaits reçus de Dieu, selon ce qui convient à chacun.

naissance, et que vous demeuriez attachés à un père si tendre et si bon. Je vous écris, jeunes gens, parce que vous êtes forts, que la parole de Dieu demeure en vous, et que vous avez vaincu le malin esprit. *Voici donc ce que je vous écris à tous, afin que vous conserviez tous ces avantages.*

15. N'aimez point le monde (1) ni les choses qui sont dans le monde (2). Si quelqu'un aime le monde, l'amour du père *céleste* n'est point en lui :

16. car tout ce qui est dans le monde est concupiscence de la chair (3), et concupiscence des yeux (4), et orgueil de la vie (5) ; ce qui ne vient point du père *céleste*, mais du monde.

17. Et le monde passe, et sa concupiscence aussi ; mais celui qui fait la volonté de Dieu demeure éternellement.

§. III. *Plusieurs antechrists avant l'antechrist. L'onction divine enseigne tout. Qui l'a reçue, y doit demeurer.*

18. Mes petits enfans, c'est ici la dernière heure (6) ; et, comme vous avez entendu dire que l'antechrist (7) doit venir, il y a maintenant même plusieurs ante-christs (8) ; ce qui nous fait connaître que c'est la dernière heure.

19. Ils sont sortis d'avec nous *ces antechrists*, mais ils n'étaient pas des nôtres (9) : car, s'ils eussent été des nôtres, ils seraient demeurés avec nous ; mais, *s'ils en sont sortis*, c'est afin qu'on reconnût que tous ne sont pas des nôtres.

20. Mais vous, vous avez reçu l'onction du Saint-*Esprit* (10), et vous connaissez toutes choses, *de sorte que vous ne serez pas trompés par ces séducteurs, étant éclairés par la lumière de l'Esprit de Dieu même.*

21. *Aussi* je ne vous ai pas écrit comme à des personnes qui

---

(1) C'est-à-dire, l'esprit et les maximes des hommes dominés par leur cupidité, et ennemis des maximes de Jésus-Christ.

(2) Les faux biens de ce monde, auxquels les âmes mondaines s'attachent.

(3) Amour désordonné de tout ce qui flatte les sens.

(4) Amour de l'éclat et des richesses, ou curiosité démesurée, qui veut tout voir et tout entendre.

(5) Amour des honneurs, de l'élévation, des louanges.

(6) C'est-à-dire : Nous sommes dans les derniers temps prédits par les prophètes. Comme s'il disait : Ne croyez pas que ce qu'on appelle la dernière heure soit seulement le temps qui doit précéder immédiatement le jugement dernier : ce temps est déjà venu ; c'est le dernier âge du monde qui durera jusqu'à la fin des siècles.

(7) C'est-à-dire, l'adversaire, l'ennemi de Jésus-Christ, appelé par St. Paul l'homme de péché (*2de ép. aux Thes. ch. II.*), lequel s'efforcera d'anéantir la doctrine de Jésus-Christ. St. Cyprien dit que tous ceux qui se séparent de l'unité de l'Eglise sont des antechrists. *Epître* 77.

(8) Il parle des faux docteurs qui corrompaient dès lors la pureté de la foi et de la morale. Il les appelle antechrists, parce que celui qui combat quelques vérités particulières de la religion est ennemi de Jésus-Christ et prépare la voie à l'antechrist.

(9) C'est-à-dire, du nombre des vrais fidèles.

(10) C'est-à-dire : Vous avez été instruits par l'onction intérieure du St. Esprit.

ne connussent pas la vérité, mais comme à des gens qui la connaissent et qui savent que nul mensonge ne vient de la vérité.

22. *Or* qui est menteur, si ce n'est celui qui nie que Jésus soit le Christ, *c'est-à-dire*, *l'oint de Dieu?* Celui-là est un antechrist qui nie le père et le fils.

23. Quiconque nie le Fils *de Dieu*, ne reconnaît point le Père *éternel qui l'a engendré*; et quiconque confesse le Fils *de Dieu*, reconnaît aussi le Père.

24. Pour vous, *mes chers frères, qui reconnaissez que Jésus est le Fils de Dieu*, faites en sorte que ce que vous avez appris dès le commencement demeure *toujours* en vous (1) : si ce que vous avez appris dès le commencement *de la doctrine de Jésus-Christ* demeure *toujours* en vous, vous demeurerez aussi dans le fils et dans le père.

25. Et c'est ce que lui-même nous a promis en nous promettant la vie éternelle, *qui consiste dans cette union avec le père et avec le fils*.

26. Voilà ce que j'ai cru vous devoir écrire touchant ceux qui vous séduisent.

27. Pour vous, faites en sorte que l'onction que vous avez reçue de lui demeure en vous. Et vous n'avez pas besoin que personne vous enseigne; mais comme son onction vous enseigne concernant toutes choses, et elle est la vérité, et elle n'est pas un mensonge, *vous n'avez qu'à vous attacher à ce qu'elle vous enseigne*. Et demeurez en lui comme elle vous a enseigné (2).

28. Et maintenant, mes petits enfans, demeurez en lui, *servez-le fidèlement*, afin que, lorsqu'il paraîtra, nous ayons confiance, et que nous ne soyons pas confondus à son avénement.

29. Si vous savez qu'il est juste, sachez *aussi* que quiconque fait les œuvres de la justice, est né de lui *et a le bonheur d'être du nombre de ses enfans*.

---

(1) C'est-à-dire : Persévérez constamment dans la doctrine que vous avez apprise. C'est le caractère de l'hérésie de s'éloigner de la doctrine qui a été enseignée dès le commencement.

(2) C'est-à-dire : N'écoutez pas ces hommes qui, sous prétexte de vous instruire, ne cherchent qu'à vous séduire, comme je viens de vous dire (v. 26) ; et puisque Jésus-Christ lui-même vous instruit, par l'onction de son Esprit, dans son Eglise, attachez-vous à cet enseignement divin de l'Eglise, où vous êtes assurés de trouver la vérité et la grâce : et *demeurez en lui*, c'est-à-dire, servez Jésus-Christ en la manière qu'il vous a appris lui-même à le faire, et non point en suivant les doctrines nouvelles de ces séducteurs qui, séparés de l'Eglise et privés des lumières de l'Esprit de Dieu qui l'éclaire, ne peuvent que vous induire en erreur et vous perdre.

CHAPITRE III.

§. I. *Chrétien inconnu au monde. Qui connaît le péché, est enfant du diable. Qui est né de Dieu, ne pèche point.*

1. CONSIDÉREZ quel amour le père a eu pour nous, de vouloir que nous soyons appelés et que nous soyons *en effet* enfans de Dieu. C'est pour cela que le monde ne nous connaît pas *et qu'il nous méprise*, parce qu'il ne l'a pas connu *ce Dieu notre père, et qu'il ne sait pas de quelle gloire il veut nous combler.*

2. Mes très-chers frères, nous sommes maintenant enfans de Dieu, et ce que nous serons un jour ne paraît pas encore. Nous savons que, lorsqu'il paraîtra *dans sa gloire*, nous serons semblables à lui, parce que nous le verrons tel qu'il est, *et que cette vue nous transformera en son image et en sa ressemblance.*

3. Et quiconque a cette espérance en lui se sanctifie comme il est saint lui-même, *sachant qu'il n'y a que ceux qui participent à sa sainteté qui puissent avoir part à sa gloire.*

4. Quiconque commet un péché, commet aussi une iniquité, *c'est-à-dire, un violement de la loi de Dieu ;* et le péché est une iniquité, *une violation de la loi de Dieu, et ainsi tout homme qui pèche est bien éloigné de participer à la sainteté de Jésus-Christ qui a toujours fait la volonté de son père, et qui est venu pour détruire le péché.*

5. Et vous savez qu'il *est venu et qu'il* a apparu pour effacer nos péchés, et il n'y a point de péché en lui.

6. Quiconque *donc* demeure en lui *par une foi vive, une espérance ferme et une charité ardente*, ne pèche point ; et quiconque pèche, ne l'a point vu et ne l'a point connu *comme il faut, puisque sa connaissance n'a point produit en lui les fruits de justice qu'elle y devait produire, et qui devaient le rendre semblable à Jésus-Christ.*

7. *Ainsi*, mes petits enfans, que personne ne vous séduise *en vous persuadant qu'il suffit de croire en Jésus-Christ pour être juste comme Jésus-Christ. Mais soyez assurés que* celui qui fait les œuvres de justice *que Jésus-Christ a faites, c'est celui-là seul qui* est juste comme Jésus-Christ est juste.

8. Celui qui commet le péché est enfant du diable, parce que le diable pèche dès le commencement (1), *et est le père et le chef de tous les pécheurs. Or* c'est pour cela que le Fils de Dieu *est venu et* a apparu *au monde* pour détruire les œuvres du diable.

9. *Et, ainsi*, quiconque est né de Dieu *par Jésus-Christ, et participe à sa filiation divine*, ne commet point de péché (2), parce

(1) Non qu'il ait été créé dans le péché, mais parce qu'il a péché peu de temps après sa création.

(2) C'est-à-dire, de péché mortel.

que la semence de Dieu, *la charité et la grâce sanctifiante que le Saint-Esprit répand dans son âme*, demeure en lui et il ne peut pécher, parce qu'il est né de Dieu, *et que l'esprit de l'adoption divine dont il est animé, lui inspire une ardente charité pour Dieu et une horreur extrême du péché.*

10. C'est *donc* en cela que l'on connaît les enfans de Dieu et les enfans du diable. Quiconque n'est point juste *et ne fait point les œuvres de justice*, n'est point né de Dieu, non plus que celui qui n'aime point son frère :

§. II. *Qui n'aime point, demeure en la mort. Aimer non de parole, mais en vérité. Dieu demeure en nous par son Esprit.*

11. car ce qui vous a été annoncé, et que vous avez entendu dès le commencement, est que vous vous aimiez lés uns les autres,

12. ne faisant pas comme Caïn, qui était *enfant* du malin esprit, et qui tua son frère. Et pourquoi le tua-t-il ? Parce que ses actions étaient mauvaises, et que celles de son frère étaient justes, *et qu'il ne put supporter la vue de sa sainteté qui condamnait la corruption de son cœur.*

13. Ne vous étonnez pas *aussi*, mes frères, si le monde vous hait. *Il est plein de corruption et de malice, et il ne peut souffrir votre piété et votre sainteté. Pour nous, mes frères, aimons-nous les uns les autres ; c'est le caractère des vrais justes.*

14. *Car* nous savons que nous sommes passés de la mort *du péché* à la vie *de la grâce*, parce que nous aimons nos frères. Celui qui n'aime point *son frère* demeure dans la mort: *la preuve en est évidente.*

15. Quiconque hait son frère est homicide ; et vous savez que nul homicide n'a la vie éternelle résidante en lui : *et, par conséquent, celui qui hait son frère est mort aux yeux de Dieu. Craignons donc de tomber dans cette haine de nos frères, et excitons-nous à avoir pour eux une charité sincère. C'est par les œuvres que nous connaîtrons que nous les aimons véritablement.*

16. *Car, comme* nous avons connu l'amour de Dieu *envers nous*, en ce qu'il a donné sa vie pour nous ; nous devons aussi donner notre vie pour nos frères, *ou, du moins, être dans la disposition de le faire, si cela était nécessaire pour le salut.*

17. Si *donc* quelqu'un a des biens de ce monde, et que voyant son frère en nécessité, il lui ferme *son cœur et* ses entrailles, comment l'amour de Dieu demeure-t-il en lui ?

18. Mes petits enfans, n'aimons pas de parole et de la langue, mais par œuvres et en vérité.

19. C'est par là que nous connaissons que nous sommes enfans de la vérité, et que nous persuaderons notre cœur (1) en la présence de Dieu.

(1) C'est-à-dire, que nous serons pleins de confiance en la miséricorde de Dieu, après avoir exercé la miséricorde envers nos frères.

20. Car, si notre cœur nous condamne, Dieu est plus grand que notre cœur, et connaît toutes choses (1).

21. Mes très-chers frères, si notre cœur ne nous condamne point, nous avons de la confiance devant Dieu,

22. et tout ce que nous demanderons, nous le recevrons de lui, parce que nous gardons ses commandemens, et que nous faisons ce qui lui est agréable.

23. Et c'est son commandement que nous croyions au nom de son fils Jésus-Christ, et que nous nous aimions les uns les autres, comme il nous l'a commandé.

24. Et celui qui garde les commandemens de Dieu demeure en Dieu, et Dieu en lui ; et c'est par l'esprit qu'il nous a donné, *qui est l'esprit de charité, ou plutôt qui est la charité même*, que nous connaissons qu'il demeure en nous (2).

(1) C'est-à-dire : Si notre conscience nous reproche notre dureté envers nos frères, que sera-ce au tribunal du souverain juge qui nous connaît infiniment mieux que nous ne nous connaissons nous-mêmes.

(2) Cela peut s'entendre ou de l'Eglise, ou des apôtres, ou de chaque fidèle en particulier. Il est certain que le Saint-Esprit a été donné à l'Eglise et qu'il l'éclaire ; il est certain aussi qu'il a été donné aux apôtres : mais un fidèle ne peut avoir qu'une certitude morale de l'avoir reçu. *Voyez ép. aux Rom. ch. VIII, v. 16, note.*

CHAPITRE IV.

§. I. *Qui est à Dieu, est plus grand que tout le monde. Le monde écoute ceux qui sont à lui. Qui est à Dieu, écoute Dieu.*

1. MES bien-aimés, ne croyez pas à tout esprit (1), mais éprouvez si les esprits sont de Dieu (2) : car plusieurs faux prophètes sont venus dans le monde, *qui y répandent une doctrine pernicieuse, et vous devez prendre garde de n'y être pas trompés.*

2. Voici *donc* à quoi on reconnaît qu'un esprit est de Dieu : Tout esprit qui confesse que Jésus-Christ est venu *au monde* dans la chair (3), est de Dieu ;

3. et tout esprit qui divise Jésus-Christ (4), n'est point de Dieu, et c'est là *l'esprit de* l'antechrist, dont vous avez entendu dire qu'il doit venir, et il est déjà

(1) C'est-dire, à tout homme qui se mêle d'enseigner et qui vous parle comme de la part de Dieu.

(2) La marque qu'il donne un peu après (v. 6) aux fidèles pour reconnaître si ceux qui leur parlent sont de Dieu, c'est de voir si leur doctrine est conforme ou non à ce que l'Eglise fait profession de croire et d'enseigner.

(3) C'est-à-dire, avec un vrai corps, semblable à celui des autres hommes.

(4) C'est-à-dire, qui sépare en lui la divinité de l'humanité, enseignant ou qu'il n'est point Dieu ou qu'il n'est point vrai homme. Il y avait alors des hérétiques dont les uns niaient la divinité de Jésus-Christ, les autres, la vérité de son incarnation.

venu dans le monde *par ces faux docteurs qui sont ses ministres et ses envoyés.*

4. Mes petits enfans, vous l'avez vaincu *cet antechrist*, vous qui êtes de Dieu ; parce que celui qui est en vous *par sa grâce, et qui vous honore de sa protection divine*, est plus grand que celui qui est dans le monde, *et qui tâche de vous perdre.*

5. Ils sont du monde, c'est pourquoi ils parlent *selon l'esprit et le goût* du monde, et *c'est pourquoi aussi* le monde les écoute.

6. *Mais pour nous*, nous sommes de Dieu. Celui qui connaît Dieu nous écoute : celui qui n'est point de Dieu ne nous écoute point ; c'est par là que nous connaissons *ceux qui sont animés de* l'esprit de vérité et *ceux qui sont poussés par* l'esprit d'erreur (1).

§. II. *Qui aime Dieu, est connu de lui. Qui n'aime pas Dieu, ne le connaît point. Aimons Dieu comme il nous a aimés.*

7. Mes très-chers frères, aimons-nous les uns les autres, parce que l'amour, *la charité* est de Dieu. Et tout homme qui aime *son frère* est né de Dieu, et il connaît Dieu.

8. Celui qui n'aime point *son frère* ne connaît point Dieu : car Dieu est amour, *et la connaissance de Dieu nous porte à l'imiter dans sa charité et son amour, en aimant nos frères comme il nous a aimés.*

9. *Or* c'est en cela qu'a paru l'amour de Dieu envers nous, en ce qu'il a envoyé son fils unique dans le monde, afin que nous vivions par lui.

10. *Et* c'est en cela que consiste cet amour, que ce n'est pas nous qui avons aimé Dieu, mais que c'est lui qui nous a aimés le premier, et qui a envoyé son fils pour être la victime de propitiation pour nos péchés.

11. Mes très-chers frères, si Dieu nous a aimés de cette sorte, nous devons aussi nous aimer les uns les autres, *pour nous rendre les imitateurs de notre père céleste, et pour attirer sa grâce en nous.*

12. *Car* nul homme *mortel* n'a jamais vu Dieu (2). *Que* si, *néanmoins*, nous nous aimons les uns les autres, Dieu demeure en nous, et son amour est parfait en nous.

13. *Or* ce qui nous fait connaître que nous demeurons en lui, et lui en nous, c'est qu'il nous a donné de son Esprit (3).

---

(1) St. Jean donne ici aux fidèles une seconde règle pour connaître la vérité et se préserver de l'erreur jusqu'à la fin du monde. Celui, dit-il, qui connaît Dieu nous écoute, nous qui sommes ses apôtres, et écoute aussi nos successeurs, revêtus de la même mission et de la même autorité que nous ; que Jésus-Christ envoie comme son père l'a envoyé ; qu'il a établis pour gouverner son Eglise, et avec lesquels il a promis de demeurer jusqu'à la fin des siècles. Ceux-là donc ne connaissent pas Dieu et ne sont pas de Dieu, qui n'écoutent point la voix des pasteurs de l'Eglise.

(2) Comme s'il disait : Dieu étant invisible, nous ne pouvons pas l'aimer aussi parfaitement que si nous le voyions ; mais nous pouvons en quelque sorte y suppléer, en aimant nos frères pour l'amour de lui.

(3) *Voyez ép. aux Rom. ch. VIII, v. 16, note.*

14. Et nous avons vu et nous rendons témoignage que *Dieu* le père a envoyé son fils pour être le sauveur du monde.

§. III. *Qui demeure dans l'amour, demeure en Dieu. L'amour parfait chasse la crainte. Qui n'aime point son frère, n'aime point Dieu.*

15. Quiconque confesse (1) que Jésus est le Fils de Dieu, Dieu demeure en lui, et lui en Dieu.

16. Et, *en effet*, nous avons connu et cru, *par la foi*, la charité de Dieu *pour nous*. Dieu est amour ; et *ainsi* celui qui demeure dans l'amour, demeure en Dieu, et Dieu *demeure* en lui.

17. *Or* la charité de Dieu est parfaite en nous, lorsque nous avons confiance pour le jour du jugement ; parce que nous sommes en ce monde tels qu'il est.

18. *Car* il n'y a point de crainte dans la charité (2) ; mais la charité parfaite bannit la crainte (3), parce que la crainte est accompagnée de peine (4) ; et *ainsi* celui qui craint n'est point parfait dans la charité *qui inspire la confiance, la joie et la paix.*

19. Aimons donc Dieu, puisqu'il nous a aimés le premier, *et témoignons-lui notre amour par l'amour que nous aurons pour nos frères ; c'est la preuve de celui que nous avons pour Dieu.*

20. *En effet*, si quelqu'un dit : J'aime Dieu, et qu'il haïsse son frère, c'est un menteur : car comment celui qui n'aime pas son frère qu'il voit, peut-il aimer Dieu qu'il ne voit pas ?

21. Et, *de plus*, nous avons reçu ce commandement de Dieu, que celui qui aime Dieu doit aussi aimer son frère ; *en sorte que celui qui n'observe pas ce commandement, ne peut dire qu'il aime Dieu, puisque l'amour de Dieu consiste dans l'observation de ses commandemens.*

---

(1) Par une foi vive, animée par la charité.

(2) Il parle d'une crainte d'esclave, qui fait que l'homme s'abstient de pécher dans la seule vue des châtimens préparés aux pécheurs.

(3) C'est-à-dire : L'amour de Dieu sincère et véritable, tel que celui d'un enfant envers son père, bannit cette crainte d'esclave, quoiqu'il n'exclue pas une crainte raisonnable et salutaire.

(4) *De peine*, c'est-à-dire, de tourment et de remords, que produit le souvenir des péchés, et non pas de consolation que donne la confiance en Dieu, qui est un des fruits de la charité.

CHAPITRE V.

§. I. *Qui est né de Dieu, est vainqueur du monde. Qui croirons-nous si nous ne croyons Dieu ? Qui ne croit pas, fait Dieu menteur.*

1. QUICONQUE croit que Jésus est le Christ (1), est né de Dieu ; et quiconque aime celui qui a engendré, aime aussi celui qui a été engendré (2).

2. *Or* nous connaissons que nous aimons les enfans de Dieu, quand nous aimons Dieu, et que nous gardons ses commandemens.

3. Car l'amour de Dieu consiste à garder ses commandemens ; et ses commandemens ne sont point pénibles (3).

4. Car tout ce qui est né de Dieu est victorieux du monde (4) ; et ce qui remporte la victoire sur le monde, c'est notre foi (5).

5. *En effet,* qui est celui qui est victorieux du monde, sinon celui qui croit que Jésus est le fils de Dieu (6) ?

6. C'est ce *même* Jésus-Christ qui est venu *nous purifier* avec l'eau et avec le sang ; non avec l'eau seulement, *comme Jean-Baptiste,* mais avec l'eau et avec le sang (7) *qui sortirent de son côté sur l'arbre de la croix, et qui sont les preuves incontestables de la vérité de son incarnation.* Et c'est *aussi* l'esprit, *qu'il remit entre les mains de son père au moment de sa mort,* qui rend témoignage que Jésus-Christ est la vérité (8).

7. Car il y en a trois qui rendent témoignage dans le ciel *à sa divinité*(9) *:* le Père, le Verbe et

---

(1) C'est-à-dire, le Messie promis, que Dieu a oint de la divinité même par l'union de la nature divine et de la nature humaine en sa personne divine.

(2) C'est à-dire : Quiconque aime le père céleste, aime aussi les hommes qui sont ou qui peuvent devenir ses enfans.

(3) Ils peuvent bien paraître pénibles à la nature ; mais ils deviennent doux et faciles par l'amour de Dieu et l'onction de la grâce que l'Esprit-Saint répand dans nos cœurs. Cette doctrine de S. Jean est bien différente de celle de certains hérétiques, tels que Calvin, qui ont osé enseigner qu'il est impossible, même à l'homme juste, d'observer les commandemens de Dieu : impiété anathématisée par le concile de Trente. *Voyez sess. 6, ch. XI, can.* 18.

(4) C'est-à dire : Tous ceux qui sont nés de Dieu, renoncent par l'affection de leur cœur à ses maximes et à ses convoitises, et résistent courageusement à ses menaces comme à ses promesses et à ses attraits.

(5) Notre foi animée par la charité, et opérant par la charité.

(6) Et qui espérant en lui, demande en son nom le secours nécessaire pour vaincre ses ennemis.

(7) Jésus-Christ est venu pour laver nos péchés, dans l'*eau* du baptême, par la vertu du *sang* qu'il a versé sur la croix : car le baptême de Jésus-Christ n'est pas simplement, comme celui de Jean-Baptiste, un baptême d'eau qui n'opère rien ; c'est un baptême qui efface les péchés, et c'est du sang de Jésus-Christ qu'il tire cette vertu.

(8) C'est-à-dire, qu'il est véritablement homme, ainsi qu'il l'a assuré. On peut aussi entendre : C'est par l'*Esprit-Saint* qui nous est donné, que nous connaissons que Jésus-Christ est le vrai Fils de Dieu.

(9) Trois dans le ciel qui rendent témoignage que Jésus-Christ est le

le Saint-Esprit ; et ces trois *personnes* sont une même chose (1).

8. Et il y en a trois qui rendent témoignage sur la terre *à son humanité:* l'esprit *qu'il rendit sur la croix*, l'eau *qui sortit de son côté*, et le sang *qui coula de ses plaies;* et ces trois sont une même chose (2).

9. Si nous recevons le témoignage des hommes, celui de Dieu est plus grand : car c'est là le témoignage de Dieu, lequel est le plus grand : car il a *lui-même* rendu témoignage de son fils (3).

10. *Ainsi* celui qui croit *à Jésus-Christ comme* au fils de Dieu, a dans lui-même le témoignage de Dieu *qui est garant de sa foi ; mais* celui qui ne croit pas au fils, fait Dieu menteur, parce qu'il ne croit pas au témoignage que Dieu a rendu de son fils.

11. Et *ce que* ce témoignage *nous apprend*, est que Dieu nous a donné la vie éternelle ; et cette vie est dans son fils *Jésus-Christ Notre-Seigneur.*

12. Celui *donc* qui a le fils *par sa foi en Jésus-Christ*, a la vie ; *et* celui qui n'a point le fils *de Dieu, et qui ne croit point en lui*, n'a point la vie.

§. II. *Qui est né de Dieu, se conserve pur. Monde plongé dans la malignité. Jésus-Christ vrai Dieu.*

13. Je vous écris ces choses, afin que vous sachiez que vous avez la vie éternelle, vous qui croyez au nom du Fils de Dieu, *par l'espérance que votre foi vous donne de l'obtenir un jour par sa grâce et par ses mérites.*

14. Et cette confiance que nous avons en Dieu, c'est qu'il nous exauce en tout ce que nous lui demandons qui est conforme à sa volonté.

15. Et nous savons qu'il nous exauce *ainsi* en tout ce que nous lui demandons, *parce que* nous savons que nous avons déjà reçu l'effet des demandes que nous lui avons faites. *Servons-nous donc de ce crédit que nous avons auprès de Dieu en faveur de nos frères.*

16. *Et, ainsi*, si quelqu'un sait que son frère commet un péché qui ne va pas à la mort, qu'il prie, et Dieu donnera la vie à ce pécheur, dont le péché ne va point à la mort. *Mais* il y a un péché qui va à la mort, et ce n'est pas pour ce péché-là que je dis qu'on doit prier (4).

17. *Car il est vrai que* toute

Fils de Dieu : 1° le Père, en le reconnaissant pour son fils à son baptême et à sa transfiguration ; 2° le Verbe lui-même, uni à l'homme par les miracles qu'il a opérés pour établir sa qualité de Fils de Dieu, et par la déclaration précise qu'il fit au grand-prêtre qui l'interrogeait sur cela ; 3° le St. Esprit, en donnant aux apôtre le don des miracles, pour confirmer cette vérité, et surtout en la faisant croire par toute la terre.

(1) C'est-à-dire, un seul et même Dieu en trois personnes.

(2) *Sont une même chose*, c'est-à-dire, pour attester une même chose, savoir, que Jésus-Christ est vrai homme.

(3) Il a rendu ce témoignage, lorsqu'il a déclaré positivement que Jésus-Christ était son fils par la voix qu'il fit entendre sur les bords du Jourdain et sur le Thabor.

(4) Voici comme on peut expliquer ces paroles sur lesquelles les interprètes sont partagés : Il y a des péchés mortels dont on peut dire, dans un sens très-véritable, qu'ils *ne vont point à la mort*, parce qu'ils ne laissent point le

iniquité (1) est péché; et *il est vrai aussi qu*'il y a un péché qui va *plus particulièrement* à la mort.

18. *Or* nous savons que quiconque est né de Dieu, ne pèche point (2); mais la naissance qu'il a reçue de Dieu le conserve (3), et le malin esprit ne le touche point.

19. *Or* nous savons que nous sommes nés de Dieu, et *qu'étant ses enfans, nous sommes sous sa divine protection; au lieu* que tout le monde est sous l'empire du malin esprit, *c'est-à-dire, du démon.*

20. Et nous savons *encore* que le Fils de Dieu est venu *dans le monde par son incarnation*, et qu'il nous a donné l'intelligence *par la foi qu'il nous a inspirée*, afin que nous connaissions le vrai Dieu, et que nous soyions en son vrai fils *Jésus-Christ Notre-Seigneur, comme étant ses frères et ses cohéritiers.* C'est lui qui est, *comme son père*, le vrai Dieu et la vie éternelle *que nous espérons et que nous attendons.*

21 Mes petits enfans, *demeurez fortement attachés à ces vérités, et* gardez-vous *du culte* des idoles. Amen.

---

pécheur sans ressource et sans espérance de recouvrer la vie. C'est ainsi que Jésus Christ a dit de la maladie de Lazare *qu'elle n'allait point jusqu'à la mort.* Tant que le pécheur conserve la foi et demeure dans le sein de l'Eglise, il peut recevoir l'esprit de pénitence par les prières des fidèles, et recevoir la vie par les sacremens; mais *il y a un péché qui va à la mort*, et c'est l'apostasie qui ne laisse au pécheur aucun moyen de retour, puisqu'il abandonne Jésus-Christ, l'unique espérance des pécheurs, et l'Eglise, hors de laquelle il n'y a point de vie. (*Voyez ép. aux Héb. ch. X, v.* 26). St. Jean ne défend point de prier pour de tels pécheurs (car ce crime n'est point absolument irrémissible); mais il n'ose donner aux fidèles la confiance d'être exaucés, qu'il leur a inspirée à l'égard de tous les autres.

(1) C'est-à-dire, tout violement de la loi de Dieu

(2) *Ne pèche point*, c'est-à-dire, ne commet point de péchés graves et mortels.

(3) C'est-à-dire: L'Esprit-Saint qui est le principe de la vie nouvelle qu'il a reçue dans le baptême, le conserve par sa vertu toute-puissante, et empêche que l'esprit malin ne lui donne la mort. Au reste, ce que St. Jean dit ici, et ce qu'il a dit au ch. III, v. 9 et 10, ne signifie pas que le juste ne puisse perdre la grâce ou la justice par le péché mortel. L'exemple de David et de St. Pierre font voir que cela est possible, et arrive en effet quelquefois; mais il s'ensuit qu'il peut se préserver du péché par le secours de la grâce.

II. EPITRE

DE SAINT JEAN.(1)

——oooo——

Vérité de l'incarnation. Demeurer ferme dans la doctrine de Jésus-Christ.

1. Le prêtre à la dame Electe et à ses enfans, que j'aime dans la vérité, et non pas moi seul, mais aussi tous ceux qui connaissent la vérité,

2. à cause de la vérité qui demeure en nous, et qui sera avec nous éternellement.

3. Que Dieu le père, et le Seigneur Jésus-Christ, fils du père, vous donnent la grâce, la miséricorde et la paix dans la vérité et dans la charité.

4. J'ai eu une grande joie de voir quelques-uns de vos enfans qui marchent dans la vérité *de la foi et dans la pureté de l'évangile*, selon le commandement que nous en avons reçu du père *céleste*.

5. Et je vous prie maintenant, madame, non comme vous écrivant un commandement nouveau, mais celui-là même que nous avons reçu dès le commencement, *je vous prie, dis-je*, que nous nous aimions les uns les autres.

6. Et la charité *ne* consiste *pas seulement à aimer son prochain ; mais elle consiste aussi* à marcher selon les commandemens de Dieu : car c'est là le commandement *que vous avez reçu*, que vous marchiez comme vous l'avez appris dès le commencement (2).

7. Car plusieurs imposteurs se sont répandus dans le monde, qui ne confessent point que Jésus-Christ est venu dans la chair : c'est là le séducteur et l'antechrist.

8. Prenez garde à vous, afin que vous ne perdiez pas les *fruits des bonnes* œuvres que vous avez

---

(1) Saint Jean, dans cette épître, adressée à une dame chrétienne, nommée Electe, lui témoigne la joie avec laquelle il a reconnu que quelques-uns de ses enfans se conduisaient selon les maximes de l'évangile. Il l'exhorte ensuite à l'amour du prochain, à conserver le dépôt de la foi, et à n'avoir aucun commerce avec les sectateurs de Basilide, qui enseignaient que ce qui avait paru de Jésus-Christ, n'était qu'un fantôme et un corps formé d'air, et non d'une chair véritable. La date de cette lettre est aussi incertaine que celle de la première : on les place à peu près dans le même temps.

(2) Voilà la règle du vrai chrétien : Vivre selon qu'il a appris, c'est-à-dire, pratiquer ce qui a été ordonné, et croire tout ce qui a été enseigné dès le commencement. En s'attachant à cette règle, les fidèles se préserveront facilement de la séduction de ces faux docteurs qui prêchent des doctrines nouvelles.

faites, mais que vous *en* receviez une pleine récompense, *qui ne sera accordée qu'à ceux qui auront conservé la pureté de la foi*.

9. *Car* quiconque se retire et ne demeure point dans la doctrine de Jésus-Christ, mais s'en éloigne, n'a point Dieu *en lui; et, au contraire*, celui qui demeure dans sa doctrine, *croyant tout ce qu'elle ordonne*, a le père et le fils.

10. Si quelqu'un *donc* vient vers vous, et n'apporte pas cette doctrine, ne le recevez pas dans votre maison (1), et ne le saluez point (2) *lorsque vous le rencontrerez*.

11. Car celui qui le salue, participe à ses mauvaises actions (3).

12. Quoique j'eusse plusieurs *autres* choses à vous écrire, je n'ai pas voulu le faire sur du papier et avec de l'encre : car j'espère vous aller voir et vous entretenir de vive voix, afin que votre joie soit pleine *et parfaite*.

13. Les enfans de votre sœur Electe vous saluent.

---

(1) Pour ne point être en danger de vous laisser corrompre par ses discours séduisans. Ce n'est point une défense absolue de le recevoir, mais un avertissement de se tenir sur ses gardes, et de ne point avoir avec lui de liaison familière, dans la crainte de se laisser séduire.

(2) Il parle ainsi pour marquer l'horreur qu'on doit avoir de ceux qui enseignent des erreurs contre la foi; mais il ne défend point de rendre les devoirs de civilité et de charité que nous devons à tous les hommes, que nous devons aimer sincèrement, et pour le salut desquels nous devons prier. Le *salut* est pris ici comme le signe d'une amitié ou d'une affection particulière.

(3) En paraissant, par cette marque d'affection, l'approuver ou ne pas témoigner assez d'horreur de ses désordres.



III. EPITRE
DE SAINT JEAN.(1)

——oooo——

Les pasteurs se doivent réjouir non de dominer, mais de profiter.

1. Le prêtre à mon très-cher Caïus, que j'aime dans la vérité.

2. Mon bien-aimé, je prie Dieu que toutes vos affaires et votre santé soient en aussi bon état que votre âme.

3. Je me suis fort réjoui lorsque nos frères sont venus, et qu'ils ont rendu témoignage à votre piété sincère, comme vous marchez dans la vérité.

4. *En effet*, je n'ai point de plus grande joie que d'apprendre que mes enfans marchent dans la vérité *et la sainteté de l'évangile.*

5. Mon bien-aimé, vous agissez en vrai fidèle dans tout ce que vous faites pour les frères, et particulièrement pour les étrangers,

6. qui ont rendu témoignage à votre charité en présence de l'Eglise; et vous ferez bien, *maintenant qu'ils vont passer chez vous, d'exercer à leur égard la même charité*, *ayant soin* de les faire conduire *et assister dans leurs voyages* d'une manière digne de Dieu, *dont ils sont les fidèles ministres.*

7. Car c'est pour *la gloire de* son nom qu'ils sont partis, sans recevoir aucune assistance des gentils *qu'ils ont convertis à la foi, voulant leur ôter tout lieu de croire qu'ils leur eussent prêché l'évangile par intérêt.*

8. Nous sommes donc obligés de recevoir *et de traiter favorablement* ces sortes de personnes, afin de coopérer avec eux à l'avancement de la vérité, *et de participer à leur grâce et à leur merite.*

9. J'aurais peut-être écrit a l'Eglise *qui est dans votre ville, pour lui recommander ces étrangers;* mais Diotrèphe, qui aime à y tenir le premier rang, ne nous reçoit point *et ne veut pas nous reconnaître.*

10. C'est pourquoi, si je viens

---

(1) L'apôtre semble n'écrire cette lettre que pour témoigner à Caïus la joie qu'il ressent du progrès qu'il fait dans la vertu. Il lui recommande quelques prédicateurs de l'évangile qui devaient passer chez lui; et il l'exhorte à suivre l'exemple de Démétrius, dont la piété était connue, et à fuir celui de Diotrèphe, que son ambition portait à vouloir être le premier dans l'Eglise, et qui semait des médisances malignes contre l'apôtre.

On ne donne point à cette épître d'autre date qu'aux deux précédentes.

jamais chez vous, je lui représenterai *fortement, et devant tous les fideles*, quel est le mal qu'il fait en tenant des discours malins contre nous ; et, comme si cela ne lui suffisait pas, il ne reçoit point non plus les frères *qui nous sont unis*, et ceux qui les reçoivent, il leur défend de le faire, et il les chasse de l'Eglise.

11. Mon bien-aimé, n'imitez point ce qui est mauvais, mais ce qui est bon. Celui qui fait le bien est de Dieu ; *mais* celui qui fait le mal, n'a pas vu Dieu, *et ne le connaît pas*.

12. Tout le monde rend un témoignage avantageux à Démétrius, et la vérité même le lui rend : nous lui rendons aussi nous-même témoignage, et vous savez que notre témoignage est véritable.

13. J'avais *encore* bien des choses à vous mander, mais je n'ai pas voulu le faire par la voie de l'encre et du papier.

14. Mais j'espère vous voir bientôt, et nous nous entretiendrons de vive voix. La paix soit avec vous. Nos amis *d'ici* vous saluent. Saluez *aussi de ma part* nos amis *qui sont chez vous*, chacun en particulier.



ÉPITRE CATHOLIQUE
DE SAINT JUDE.[1]

——oooo——

§. I. *Combattre pour la foi et la tradition. Exemple de la justice de Dieu sur les démons, sur Sodome et sur Pharaon.*

1. JUDE, serviteur de Jésus-Christ et frère de Jacques, à ceux qui ont été appelés à la foi, que Dieu le père a aimés et que Jésus-Christ a conservés.

2. Que la miséricorde, la paix et la charité s'augmentent en vous *de plus en plus.*

3. Mes très-chers frères, ayant *toujours* souhaité avec grande ardeur de vous écrire touchant le salut qui vous est commun *avec nous*, je me trouve maintenant dans la nécessité de le faire pour vous prier de combattre pour la foi qui a été une fois laissée par tradition aux saints.

4. Car il s'est introduit secrètement *parmi vous* des hommes impies (dont il avait été prédit il y a long-temps qu'ils tomberaient dans ce jugement) (2), qui changent la grace de notre Dieu *et la liberté de son évangile* en *une license de* dissolution, et qui renoncent Jésus-Christ notre unique maître et Seigneur.

5. Or je veux vous faire souvenir, vous qui avez su autrefois (3) toutes ces choses, qu'après que *le Seigneur* Jésus (4) eut sauvé le peuple *d'Israël*, en le tirant de l'Egypte, il fit périr ensuite ceux qui furent incrédules;

---

(1) St. Jude était frère de Jacques-le-Mineur. Il fut fait apôtre l'an 31 de l'ere commune.

On voit par cette lettre qu'il était plein de zèle pour le salut des fidèles, dont certains hérétiques tâchaient de corrompre la foi et les mœurs. Ce pouvait être les Nicolaïtes, les Gnostiques et les Simonites, et les autres de ce genre-là, qui rejetaient les bonnes œuvres, et se contentaient d'une foi stérile et infructueuse.

On ne sait point précisément le temps auquel il écrivit cette lettre; mais on croit que ce fut après la mort de l'apôtre St. Pierre.

Ce qu'il cite du livre d'Enoch, qui est apocryphe a fait qu'autrefois plusieurs ont douté de l'autorité de son épître; mais, cependant, elle a été mise au rang des saintes écritures dès le quatrième siècle.

(2) C'est-à-dire, qu'ils seraient abandonnés, en ce monde, aux égaremens de leur esprit et de leur cœur, et livrés, dans l'autre, aux flammes éternelles.

(3) *Autrefois*, c'est-à-dire, dans le temps où vous avez été instruits et convertis à la foi.

(4) *Jésus*, non en tant qu'homme, mais en tant que Dieu, représenté par l'ange qui conduisait les Israélites, les

6. qu'il tient en réserve dans des chaînes éternelles et dans de profondes ténèbres, pour le jugement du grand jour, les anges qui n'ont pas conservé leur première dignité, mais qui ont quitté leur propre demeure, *en se révoltant contre Dieu*

7. Que de même Sodome et Gomorrhe, et les villes voisines qui s'étaient débordées comme elles dans les excès d'impureté, et s'étaient portés à abuser d'une chair étrangère *par un crime abominable*, sont devenues un exemple *pour ceux qui les imiteront*, en subissant la peine du feu éternel.

§. II. *Description des corrupteurs de la foi et des mœurs. Modestie des saints anges.*

8. *Après cela néanmoins*, ceux-ci, *se laissant aller à leurs rêveries et à leurs songes*, souillent aussi la chair de la même manière, *se livrant aux mêmes abominations*, et, *de plus*, ils méprisent la domination *légitime* et blasphèment la majesté, *parlant mal et avec mépris de Dieu et de ceux qui sont élevés en gloire et en dignité*.

9. *Cependant*, lorsque l'archange Michel eut une contestation avec le diable touchant le corps de Moïse (1), il n'osa porter contre lui un jugement de malédiction ; mais il se contenta de *lui* dire : Que le Seigneur te commande *et te fasse désister de ton entreprise*.

10. Mais ceux-ci blasphèment *et condamnent avec exécration* tout ce qu'ils ignorent (2), et se corrompent en tout ce qu'ils connaissent naturellement, *suivant les mouvemens de leurs passions* comme des bêtes sans raison.

11. Malheur à eux, parce qu'ils ont suivi la voie de Caïn ; qu'ils se sont laissés aller au désir du gain selon l'erreur de Balaam, et qu'imitant la rebellion de Coré, ils ont péri (3) *comme lui*, *et ils seront de même ensevelis dans les enfers*.

12. Ces gens ne sont que souillures dans leurs festins, se livrant à la bonne chère sans crainte *et sans retenue*, ne songeant qu'à se nourrir eux-mêmes : véritables nuées sans eau, que le vent emporte çà et là ; arbres qui ne fleurissent qu'en automne, arbres stériles, deux fois morts et déracinés (4) ;

13. vagues furieuses de la mer, d'où sort l'écume de leurs infamies ; astres errans auxquels une tempête ténébreuse est réservée pour l'éternité.

---

sauva de la servitude d'Egypte, et fit périr les incrédules dans le désert.

(1) On ne sait d'où vient cette contestation touchant le corps de Moïse : on pense que le démon voulait le découvrir au peuple juif pour le porter à lui rendre des honneurs divins, et le faire tomber ainsi dans l'idolâtrie.

(2) C'est ce qu'ont toujours fait, et ce que font encore tous les impies, qui ne méprisent la religion que parce qu'ils ne la connaissent pas.

(3) Les hérétiques *suivent la voie de Caïn*, en faisant périr les âmes de leurs frères : *l'erreur de Balaam*, en portant au péché le peuple de Dieu par des vues d'intérêt ou d'ambition ; *l'exemple de Coré*, par leur révolte contre les pasteurs que Dieu a établis pour gouverner son Eglise.

(4) C'est-à-dire, entièrement morts dans les branches et dans les racines, étant séparés de l'Eglise par le schisme.

14. Or c'est d'eux aussi qu'Enoch, qui a été le septième depuis Adam, a prophétisé en disant : Voilà le Seigneur qui vient, avec ses milliers de saints,

15. pour exercer son jugement sur tous les hommes, et pour convaincre tous les impies de toutes les actions d'impiété qu'ils ont commises, et de toutes les paroles dures *et injurieuses* que les pécheurs impies ont proférées contre Dieu.

16. Ce sont des murmurateurs qui se plaignent sans cesse, qui suivent leurs passions, dont les discours sont pleins d'orgueil, et qui se rendent admirateurs des personnes dans des vues d'intérêt.

§. III. *Attachement aux apôtres. Foi. Prière. Confiance. Amour de Dieu. Haine de la chair*

17. Pour vous, mes très-chers frères, souvenez-vous de ce qui a été prédit par les apôtres de Notre-Seigneur Jesus-Christ (1),

18. qui vous disaient que, dans les derniers temps, il viendrait des moqueurs (2) *et des imposteurs* qui suivraient leurs passions *déréglées* dans l'impiété.

19. Ce sont des gens qui se séparent eux-mêmes *du corps de Jésus-Christ par le schisme qu'ils forment dans l'Eglise*, des hommes sensuels qui n'ont point l'Esprit de Dieu.

20. Mais vous, mes très-chers frères, vous élevant vous-mêmes comme un édifice spirituel sur le fondement de votre très-sainte foi, et priant par le Saint-Esprit,

21. conservez-vous en l'amour de Dieu, attendant la miséricorde de Notre-Seigneur Jesus-Christ pour la vie éternelle.

22. Reprenez les uns qui sont *endurcis et* condamnés (3) ;

23. mais sauvez les autres, *qui ne sont pas encore endurcis*, en les tirant *comme* du feu (4) *de l'enfer, où ils sont en danger de tomber*. Et ayez compassion des autres (5), *qui sont dans l'aveuglement et dans l'erreur*, en craignant pour vous-mêmes : haïssez aussi le vêtement souillé, qui est celui *de la corruption* de la chair.

24. A celui qui est puissant pour vous conserver sans péché et pour vous présenter devant *le trône de* sa gloire purs *et sans tache*, et dans un ravissement de joie, à l'avénement de Notre-Seigneur Jésus-Christ ;

25. à Dieu seul notre sauveur par Notre-Seigneur Jesus-Christ, gloire et magnificence, empire et force, avant tous les siècles et maintenant, et dans tous les siècles des siècles. Amen.

---

(1) Il exhorte les fidèles à demeurer fermes dans la foi qui leur a été enseignée par les apôtres. *Voyez 2de ép. de St. Jean, v. 6.*

(2) *Moqueurs* ou railleurs, c'est le caractère de tous les impies et de tous les libertins, qui s'efforcent de tourner en ridicule la religion et ses mystères.

(3) C'est-à-dire, ceux qui, par leur opiniâtreté dans leurs erreurs et leurs désordres, portent sur le front l'arrêt de leur condamnation. Ceux-là, reprenez-les avec force et sans ménagement.

(4) Ceux qui se sont malheureusement laissés tromper par les hérétiques, travaillez à les retirer au plus tôt de cet état funeste, comme du *milieu des flammes* de l'enfer où ils sont en danger de tomber.

(5) Ceux qui témoignent de la douleur de leur chute, traitez-les avec bonté

APOCALYPSE (1)
DE SAINT JEAN.

——oooo——

CHAPITRE PREMIER.

§. I. *Révélation faite à saint Jean. Jésus-Christ, premier-né d'entre les morts. Chrétiens, rois et prêtres.*

1. APOCALYPSE de Jésus-Christ, que Dieu lui a donnée pour découvrir à ses serviteurs les choses qui doivent arriver bientôt ; et

(1) Apocalypse est un mot grec qui signifie *révélation*. C'est le titre que St. Jean a donné à ce livre qui contient la révélation qui lui fut faite dans l'île de Pathmos, où il avait été relégué, par l'empereur Domitien, pour avoir annoncé la parole du Seigneur, et pour avoir rendu témoignage à Jésus-Christ.

« Ceux qui ont du goût pour la piété, « dit le grand Bossuet, trouve un attrait « particulier dans cette admirable ré« vélation de St. Jean. Le seul nom de « Jésus Christ, dont elle est intitulée, « inspire d'abord une sainte joie : car « voici comme St. Jean a commencé, et « le titre qu'il a donné à sa prophétie : « *La révélation de Jésus-Christ, que « Dieu lui a donnée pour la découvrir à « ses serviteurs, en parlant par l'ange « à Jean son serviteur*. C'est donc « Jésus-Christ qu'il faut regarder ici « comme le véritable prophète; saint « Jean n'est que le ministre qu'il a « choisi pour porter ses oracles à l'E« glise : et si on est préparé à quelque « chose de grand, lorsqu'en ouvrant les « anciennes prophéties, on y voit d'a« bord dans le titre : *La vision d'Isaïe, « fils d'Amos ; les paroles de Jérémie, « fils d'Helcias*, et ainsi des autres ; « combien doit-on être touché lorsqu'on « lit à la tête de ce livre : *La révélation « de Jésus-Christ, fils de Dieu ?*

« Tout répond à un si beau titre: « malgré les profondeurs de ce divin « livre, on y ressent, en le lisant, une « impression si douce et tout ensemble « si magnifique de la grandeur de Dieu; « il y paraît des idées si hautes du « mystère de Jésus-Christ, une si vive « reconnaissance du peuple qu'il a ra« cheté de son sang, de si nobles ima« ges de ses victoires et de son règne, « avec des chants si merveilleux pour « en célébrer les grandeurs, qu'il y a « de quoi ravir le ciel et la terre.

« Il est vrai qu'on est à la fois saisis « de frayeur en y lisant les effets terri« bles de la justice de Dieu, les sanglan« tes exécutions des saints anges, leurs « trompettes qui annoncent ses juge« mens, leurs coupes d'or pleines de « son implacable colère, et les plaies « incurables dont il frappe les impies ; « mais les douces et ravissantes pein« tures dont sont mêlées ces affreux « spectacles, jettent bientôt dans la « confiance, où l'âme se repose plus « tranquillement, après avoir été long« temps étonnée et frappée au vif de « ces horreurs.

« Toutes les beautés de l'écriture « sont ramassées dans ce livre : tout ce « qu'il y a de plus touchant, de plus « vif, de plus majestueux dans la loi et « dans les prophètes y reçoit un nouvel « éclat, et repasse devant nos yeux « pour nous remplir des consolations « et des grâces de tous les siècles. C'est « ici un des caractères de cette admi-

il l'a fait connaître par le moyen de son ange envoyé à Jean (1) son serviteur,

2. qui a rendu témoignage à la parole de Dieu (2) de tout ce qu'il a vu de Jésus-Christ.

3. Heureux celui qui lit et qui écoute les paroles de cette prophétie, et qui garde les choses qui y sont écrites : car le temps *où elles doivent s'accomplir* est proche.

4. Jean aux sept Eglises qui sont en Asie : La grâce et la paix soient avec vous (3) de la part de celui est, qui était, et qui doit venir (4), et de la part des sept esprits qui sont devant son trône (5),

5. et de la part de Jésus-Christ, qui est le témoin fidèle, le premier-né d'entre les morts (6), et le prince des rois de la terre ; qui nous a aimés et nous a lavés de nos péchés dans son sang,

6. et nous a fait *être* le royaume et les prêtres (7) de Dieu et de son père : à lui soit la gloire et l'empire dans les siècles des siècles. Amen.

7. Voilà qu'il vient sur les nuées (8) ; et tout œil le verra, et même ceux qui l'ont percé (9). Et tous les peuples de la terre *qui l'auront offensé*, se frapperont la poitrine en le voyant : certainement. Amen (10).

8. Je suis l'alpha et l'oméga (11), le principe et la fin *de toutes choses*, dit le Seigneur Dieu, qui est, qui était et qui doit venir, le Tout-puissant.

« rable prophétie, et l'ange l'a déclaré « à St. Jean par ces paroles : *Le Seigneur, Dieu des esprits des prophètes, « a envoyé son ange pour découvrir à « ses serviteurs ce qui doit arriver bientôt ;* paroles qui nous font entendre « que Dieu qui inspire tous les pro- « phètes, en a fait revivre l'esprit dans « St. Jean, pour consacrer de nouveau « à Jésus-Christ et à son Eglise tout « ce qui avait jamais été inspiré aux « prophètes. »

Ce livre merveilleux est rempli d'obscurités mystérieuses que nous n'osons entreprendre d'éclaircir, mais qui n'empêchent pas que les fidèles ne puissent le lire avec fruit. Un lecteur qui a de la foi s'instruit par ce qu'il plaît à Dieu de lui découvrir, et il adore humblement ce qu'il ne comprend pas ; c'est dans cet esprit et dans cette disposition de cœur qu'il doit lire toutes les écritures, et surtout l'Apocalypse.

On croit que St. Jean l'a écrite l'an de Jésus-Christ 94, soixante ans après la passion, et deux ans avant d'écrire son évangile.

(1) C'est Jésus-Christ qui envoie l'ange à St. Jean pour lui annoncer l'avenir. Ainsi Jésus-Christ est le prophète ; l'ange, son interprète et le porteur de ses ordres à St. Jean, et St. Jean est l'écrivain sacré, choisi pour recueillir cette prophétie et l'envoyer aux Eglises.

(2) Par la prédication, comme les autres apôtres.

(3) C'est une manière de saluer très-familière aux Hébreux, mais d'une force particulière parmi les fidèles ; parce que la vraie grâce et la vraie paix leur sont données par Jésus-Christ.

(4) C'est Dieu, dont l'éternité est marquée par ces trois temps : le passé, le présent et l'avenir.

(5) Ces sept esprits sont des anges. St. Jean nous montre dans ce livre la grande part que les anges prennent à notre salut ; c'est ce qui lui a donné lieu de nous saluer en leur nom, et de nous souhaiter de si grands biens de leur part, comme ministres des volontés de Dieu ou intercesseurs auprès de lui.

(6) C'est Jésus-Christ qui est ressuscité le premier de tous pour la vie immortelle.

(7) *Voyez 1ère ép. de St. Pierre, ch. II, v. 5, note.*

(8) Cela s'entend du jugement dernier.

(9) C'est-à-dire, qui l'ont crucifié.

(10) Manière d'assurer parmi les Hébreux, très-commune dans l'évangile et dans la bouche du Fils de Dieu.

(11) *Alpha* et *omega* sont la première et la dernière lettre de l'alphabet grec.

§. II. *Description et parole du Fils de l'homme, qui apparaît à saint Jean.*

9. Moi Jean, votre frère, qui ai part *avec vous* à la tribulation, et au royaume, et à la patience de Jésus-Christ, j'ai été *relégué* dans l'île nommée Pathmos, pour la parole de Dieu et pour avoir rendu témoignage à Jésus.

10. *Et, comme j'étais dans cette île*, je fus ravi en esprit un jour de dimanche, et j'entendis derrière moi une voix *forte et* éclatante comme *le son* d'une trompette,

11. qui disait : Ecrivez dans un livre ce que vous voyez, et envoyez-le aux sept Eglises qui sont en Asie, à Ephèse, et à Smyrne, et à Pergame, et à Thyatire, et à Sardes, et à Philadelphie, et à Laodicée.

12. Et je me tournai pour voir *de qui était* la voix qui me parlait. Et quand je me fus retourné, je vis sept chandeliers d'or,

13. et, au milieu des sept chandeliers d'or, quelqu'un qui ressemblait au Fils de l'homme (1), vêtu d'une longue robe, et ceint vers les mamelles d'une ceinture d'or :

14. or sa tête et ses cheveux étaient blancs comme de la laine blanche et comme de la neige, et ses yeux étaient comme une flamme de feu ;

15. et ses pieds étaient semblables à de l'airain fin quand il est dans une fournaise ardente, et sa voix était comme le bruit des grandes eaux ;

16. et il avait en sa main droite sept étoiles, et de sa bouche sortait une épée à deux tranchans, et son visage était brillant comme le soleil dans sa force.

17. Et, lorsque je le vis, je tombai comme mort à ses pieds. Et il mit sur moi sa main droite, en disant : Ne craignez point ; je suis le premier et le dernier,

18. et celui qui vis, et j'ai été mort ; et voilà que je suis vivant dans les siècles des siècles, et j'ai les clefs de la mort et de l'enfer (2).

19. Ecrivez donc les choses que vous avez vues, et celles qui sont, et celles qui doivent arriver ensuite.

20. Voici le mystère des sept étoiles que vous avez vues dans ma main droite, et des sept chandeliers d'or : Les sept étoiles sont les anges des sept Eglises (3), et les sept chandeliers *que vous avez vus* sont les sept Eglises.

C'est-à-dire : Je suis le principe et l'auteur de toutes choses, j'en suis aussi la fin, c'est à moi que tout doit être rapporté

(1) C'est-à-dire, à Jésus Christ.

(2) C'est à-dire : J'ai vaincu la mort et les puissances de l'enfer ; j'en suis le maître : elles n'auront de pouvoir sur vous que ce que je voudrai bien leur donner. Ne craignez point leurs efforts, puisque je vous prends sous ma protection.

(3) Ce sont les évêques, qui sont comme les anges gardiens des Eglises.

CHAPITRE II.

§. I. *L'ange d'Ephèse loué de sa vertu, blâmé de son relâchement.*

1. ECRIVEZ à l'ange de l'Eglise d'Ephèse (1) : Voici ce que dit celui qui tient les sept étoiles dans sa main droite, qui marche au milieu des sept chandeliers d'or (2) :

2. Je sais vos œuvres, votre travail et votre patience, et que vous ne pouvez supporter les méchans ; et vous avez éprouvé ceux qui se disent apôtres et ne le sont point, et vous les avez trouvés menteurs :

3. *vous avez été dans la peine*, et vous êtes patient, et vous avez souffert pour mon nom, et vous ne vous êtes point découragé.

4. Mais j'ai contre vous que vous êtes déchu de votre première charité.

5. Souvenez-vous donc *de l'état* d'où vous êtes tombé, et faites pénitence, et reprenez vos premières œuvres ; sinon je viendrai bientôt à vous, et, si vous ne faites pénitence, j'ôterai votre chandelier de sa place (3).

6. Mais vous avez cela de bon, que vous haïssez les actions des Nicolaïtes (4), comme moi-même je les hais.

7. Que celui qui a des oreilles écoute ce que l'Esprit dit aux Eglises : Je donnerai au vainqueur à manger *du fruit* de l'arbre de vie qui est dans le paradis de mon Dieu (5).

§. II. *L'ange de Smyrne riche dans sa pauvreté, et heureux dans sa persécution.*

8. Et écrivez à l'ange de l'Eglise de Smyrne (6) : Voici ce que dit celui qui est le premier et le dernier, qui a été mort et qui est vivant :

9. Je sais *vos œuvres*, votre affliction et votre pauvreté ; mais vous êtes riche *en grâce et en sainteté :* et vous êtes calomnié par ceux qui se disent Juifs, et ne le sont pas ; mais qui sont la synagogue de satan.

---

(1) C'est-à-dire, à son évêque. On croit que c'était alors St. Timothée, très-éloigné sans doute des défauts que St. Jean va reprendre. Il faut donc croire que les défauts, qui sont marqués en cet endroit et dans les autres semblables, étaient ceux du troupeau ou de quelques membres de l'Eglise, que le St. Esprit désigne par l'évêque qui y préside.

(2) Tout cela signifie les sept Eglises.

(3) C'est-à-dire : Je retirerai de vous ma grâce et ma lumière, et je les donnerai à d'autres.

(4) Hérétiques très-impurs qui condamnaient le mariage, et commettaient des actions abominables.

(5) Allusion au fruit de l'arbre de vie, qui était au milieu du paradis terrestre. Jésus-Christ promet à celui qui sera victorieux l'heureuse immortalité, pour être éternellement uni à Dieu et se nourrir de lui dans le séjour de la béatitude.

(6) C'était St. Polycarpe, établi par les apôtres évêque de Smyrne, dont le martyre, arrivé long-temps après, dans son âge décrépit, a réjoui toutes les Eglises du monde.

10. Ne craignez rien de ce que vous aurez à souffrir. Voilà que le diable (1) va mettre quelques-uns de vous en prison, afin que vous soyez éprouvés, et vous serez affligés pendant dix jours (2). Soyez fidèles jusqu'à la mort, et je vous donnerai la couronne de vie.

11. Que celui qui a des oreilles écoute ce que l'Esprit dit aux Eglises : Celui qui sera victorieux, ne sera point atteint par la seconde mort (3).

§. III. *L'ange de Pergame accusé de ne combattre pas assez les erreurs.*

12. Et écrivez à l'ange de l'Eglise de Pergame : Voici ce que dit celui qui porte une épée à deux tranchans :

13. Je sais *vos œuvres*, que vous habitez ou est le trône de satan (4) ; et vous avez conservé mon nom, et vous n'avez point renoncé ma foi, lors même qu'Antipas, mon témoin fidèle, a souffert la mort parmi vous, où satan habite.

14. Mais j'ai quelque chose à vous reprocher : c'est que vous avez parmi vous des hommes qui tiennent la doctrine de Balaam (5), lequel apprenait à Balac à jeter des pierres de scandale devant les enfans d'Israël, pour les faire manger *des viandes immolées aux idoles*, et pour les faire tomber dans la fornication :

15. vous en avez aussi *parmi vous* qui tiennent la doctrine des Nicolaïtes.

16. Faites pareillement pénitence, sinon je viendrai bientôt à vous, et je combattrai contre eux avec l'épée de ma bouche.

17. Que celui qui a des oreilles écoute ce que l'Esprit dit aux Eglises : Je donnerai au vainqueur la manne cachée (6), et je lui donnerai une pierre blanche (7) et un nom nouveau écrit sur la pierre (8), que personne ne connaît que celui qui le reçoit.

§. IV. *L'ange de Thyatire blâmé de ce qu'une fausse prophétesse séduit les fidèles.*

18. Et écrivez à l'ange de l'Eglise de Thyatire : Voici ce que

---

(1) C'est-à-dire, les gentils poussés par le diable.

(2) C'est-à-dire, durant peu de temps.

(3) La première mort est celle du corps : la seconde est la damnation éternelle. C'est cette seconde mort qu'il faut craindre seule.

(4) C'est-à-dire, où règne l'idolâtrie plus que partout ailleurs.

(5) Balaam, après avoir béni les Israélites malgré lui, donne des conseils pour les corrompre par des festins, où ils étaient invités à manger des viandes immolées aux idoles, et par des femmes perdues. Ainsi, ces sectateurs de la doctrine de Balaam, que l'on croit être les Nicolaïtes, enseignaient aux chrétiens à prendre part aux sacrifices et aux débauches des idolâtres.

(6) C'est-à-dire : Je lui ferai goûter des douceurs intérieures et des consolations secrètes, que le monde ne connait pas.

(7) C'est à-dire, une sentence favorable. Dans les tribunaux et dans les assemblées du peuple, on se servait d'une pierre blanche pour absoudre ou pour donner un suffrage favorable.

(8) Ce nom est celui d'enfant de Dieu, nom que les profanes et les incrédules ne connaissent pas. C'est une allusion à la coutume où l'on était, dans l'élection des magistrats, d'écrire sur une petite pierre blanche le nom de celui à qui on donnait sa voix.

dit le Fils de Dieu, qui a les yeux comme une flamme de feu, et les pieds semblables à l'airain fin.

19. Je sais vos œuvres, et votre foi, et votre charité, et l'assistance que vous rendez aux pauvres, et votre patience, et vos dernières œuvres plus abondantes que les premières.

20. Mais j'ai quelque chose à vous reprocher : c'est que vous permettez que Jézabel (1), cette femme qui se dit prophétesse, enseigne et séduise mes serviteurs, pour les faire tomber dans la fornication et leur faire manger de ce qui est immolé aux idoles.

21. Et je lui ai donné du temps pour faire pénitence, et elle ne veut point se repentir de sa prostitution.

22. Voilà que je m'en vais la réduire au lit *en la frappant de maladie ;* et ceux qui commettent adultère avec elle, seront dans une très-grande affliction, s'ils ne font pénitence de leurs œuvres.

23. Et je frapperai de mort ses enfans, et toutes les Eglises connaîtront que je suis celui sonde les reins et les cœurs ; et je rendrai à chacun de vous selon ses œuvres. Mais je vous dis,

24. à vous, et aux autres qui sont à Thyatire, qui ne suivent point cette doctrine, et qui, comme ils disent, ne connaissent point les profondeurs de satan(2) : Je ne mettrai point d'autre fardeau sur vous (3) :

25. toutefois gardez bien ce que vous avez (4) jusqu'à ce que je vienne.

26. Et celui qui aura vaincu et aura gardé mes œuvres jusqu'à la fin, je lui donnerai puissance sur les nations (5),

27. et il les gouvernera avec un sceptre de fer, et elles seront brisées comme un vase d'argile,

28. selon le pouvoir que j'ai reçu moi-même de mon père, et je lui donnerai l'étoile du matin (6).

29. Que celui qui a des oreilles écoute ce que l'Esprit dit aux Eglises.

(1) C'est, sous le nom de Jézabel, femme d'Achab, quelque femme considérable, vaine et impie, qui appuyait les Nicolaïtes, comme l'ancienne Jézabel appuyait les adorateurs de Baal.

(2) Ces hérétiques appelaient leurs prétendus mystères *des profondeurs ;* mais l'Esprit de Dieu ajoute que ce sont *des profondeurs de satan.*

(3) C'est-à-dire: Je n'exigerai de vous rien de nouveau au-delà de ce que mes apôtres vous ont prescrit, ou : Je ne vous donnerai point d'autre combat à soutenir.

(4) C'est-à-dire : Gardez fidèlement la foi que vous avez reçue des apôtres.

(5) On voit ici le règne de Jésus-Christ avec ses saints qu'il associe à son empire, et auxquels il donne puissance pour présider, comme patrons, sur les empires et sur les nations. Où sont ceux qui disent qu'ils ne peuvent rien faire pour nous, et qu'il est inutile de les invoquer ?

(6) La gloire de la vie future, qui sera comme un jour éternel.

CHAPITRE III.

§. I. *L'ange de Sardes mort devant le Seigneur, quoiqu'on le croie vivant.*

1. Et écrivez à l'ange de l'Eglise de Sardes : Voici ce que dit celui qui a les sept esprits de Dieu et les sept étoiles (1) : Je sais vos œuvres ; vous avez la réputation d'être vivant, et vous êtes mort(2).

2. Soyez vigilant, et confirmez les restes *de votre peuple*, qui étaient près de mourir (3) : car je ne trouve point vos œuvres pleines devant mon Dieu.

3. Souvenez-vous donc de ce que vous avez reçu et de ce que vous avez entendu, *lorsqu'on vous a annoncé l'évangile*, et gardez-le, et faites pénitence. Si donc vous ne veillez, je viendrai à vous comme un voleur, et vous ne saurez à quelle heure je viendrai.

4. Mais vous avez dans Sardes quelque peu de personnes qui n'ont point souillé leurs vêtemens (4), et ils marcheront avec moi vêtus de blanc (5), parce qu'ils en sont dignes.

5. Celui qui aura vaincu sera ainsi vêtu d'habits blancs, et je n'effacerai point son nom du livre de vie, et je confesserai son nom devant mon père et devant ses anges. *Je le reconnaîtrai devant eux pour mon disciple.*

§. II. *L'ange de Philadelphie aimé de Dieu pour sa fidélité et sa patience.*

6. Que celui qui a des oreilles écoute ce que l'Esprit dit aux Eglises.

7. Et écrivez à l'ange de l'Eglise de Philadelphie : Voici ce que dit le saint et le véritable, qui a la clef de David (6) ; qui ouvre,

---

(1) La liaison qu'on voit ici des sept esprits avec les sept étoiles, qui sont les sept églises, semble confirmer que les sept esprits, au nom desquels St. Jean salue, sont sept anges principaux qui gouvernent les Eglises, et par la ressemblance desquels les évêques sont aussi appelés anges ; et il était convenable que St. Jean saluât les Eglises de la part des anges à qui elles étaient confiées.

(2) Ces paroles ne s'adressant pas à l'évêque seul, mais aussi à son Eglise (comme on l'a remarqué, ch. II, v. 1), peuvent s'entendre de la plupart de ceux qui la composaient, lesquels étaient morts de la plus terrible de toutes les morts, qui est celle du péché. Dans le style de l'écriture, être vivant, c'est être en état de grâces et faire des œuvres de salut : être mort, c'est vivre dans l'état du péché et négliger ses devoirs de chrétien.

(3) C'est-à-dire, de perdre la foi ou de tomber dans le péché.

(4) C'est-à-dire, qui ont conservé leur innocence, marquée par la robe blanche qu'on donnait autrefois au baptême.

(5) On sait que la couleur blanche signifie la sainteté, la gloire éternelle et le triomphe.

(6) *La clef de David* entre les mains de Jésus-Christ, c'est la puissance royale et le trône de David son père, suivant ce qui fut prédit par l'ange Gabriel à la bienheureuse Vierge (Voyez St. Luc, ch. I, v. 32 et 33) ; c'est la souveraine puissance dans l'Eglise qui est son royaume sur la terre, puissance qu'il exerce visiblement par ses apôtres et leurs successeurs, qu'il a établis comme

et personne ne ferme ; qui ferme, et personne n'ouvre (1) :

8. Je sais vos œuvres. Voilà que j'ai ouvert une porte devant vous (2), que personne ne peut fermer, parce que vous avez peu de force, et que vous avez gardé ma parole et n'avez point renoncé mon nom.

9. Voilà que je vous donnerai quelques-uns de ceux de la synagogue de satan, qui se disent Juifs et ne le sont point, mais qui sont menteurs : voilà que je les ferai venir se prosterner à vos pieds, et ils connaîtront que je vous aime (3).

10. Parce que vous avez gardé la parole de ma patience, je vous garderai aussi de l'heure de la tentation, qui doit venir dans tout l'univers éprouver ceux qui habitent sur la terre (4).

11. Voilà que je viendrai bientôt : gardez ce que vous avez, de peur qu'un autre ne prenne votre couronne.

12. Celui qui aura vaincu, j'en ferai une colonne dans le temple de mon Dieu, et il n'en sortira plus (5), et j'écrirai sur lui le nom de mon Dieu et le nom de la ville de mon Dieu, de la nouvelle Jérusalem qui descend du ciel, venant de mon Dieu, et mon nom nouveau (6).

13. Que celui qui a des oreilles écoute ce que l'Esprit dit aux Eglises.

§. III. *L'ange de Laodicé rejeté comme tiède. Remède contre la tiédeur.*

14. Et écrivez à l'ange de l'Eglise de Laodicée : Voici ce que dit celui qui est la vérité même, le témoin fidèle et véritable, qui est le principe de la creature de Dieu (7) :

15. Je sais vos œuvres ; *je suis* que vous n'êtes ni froid ni chaud (8) : plût à Dieu que vous fussiez froid ou chaud !

16. Mais parce que vous êtes tiède, et que vous n'êtes ni froid

---

ses lieutenants, et à qui il a dit : *Je vous donnerai les clefs du royaume du ciel : tout ce que vous lierez sur la terre, sera lié dans le ciel ; et tout ce que vous délierez sur la terre, sera délié dans le ciel.*

(1) C'est-à-dire : Nul ne peut toucher à ses jugemens : nul ne peut exclure ceux qu'il introduit : nul ne peut introduire ceux qu'il exclut : personne n'entre dans son royaume que ceux à qui il en ouvre la porte par sa grâce.

(2) Afin que vous fassiez entrer plusieurs personnes dans l'Eglise par la prédication de l'évangile.

(3) C'est-à-dire : Je me servirai de votre ministère pour amener à la foi quelques-uns mêmes de ces Juifs, quelque endurcis qu'ils soient, et ils reconnaitront ainsi que je vous aime.

(4) Il parle d'une grande persécution qui allait bientôt s'élever contre l'Eglise dans tout l'empire romain.

(5) Ce temple, c'est le ciel. Celui qui persévère jusqu'à la fin, y sera comme une colonne inébranlable et comme un ornement éternel, et ne pourra en être exclu.

(6) On met des inscriptions sur les colonnes. On verra écrit sur son front *le nom de Dieu*, comme auteur de la victoire des saints ; *le nom de la ville de Dieu*, de la ville où Dieu habite ; *le nom de la nouvelle Jérusalem*, demeure éternelle des élus, et *mon nom nouveau*, le nom de Jésus-Christ, qu'il a pris en se faisant homme, pour marquer que les saints n'ont droit au ciel que comme disciples et membres de Jésus-Christ.

(7) C'est-à-dire, celui par qui Dieu a tout créé.

(8) C'est-à-dire, ni ouvertement méchant, ni tout-à-fait bon ; ne faisant pas grand mal, mais n'ayant aucune ferveur dans le bien.

ni chaud, je suis prêt à vous vomir de ma bouche.

17. Vous dites : Je suis riche et comblé de biens (1), et je n'ai besoin de rien : et vous ne savez pas que vous êtes malheureux, et misérable, et pauvre, et aveugle, et nu.

18. Je vous conseille d'acheter de moi de l'or éprouvé au feu, afin que vous soyez riche, et que vous soyez vêtu d'habits blancs, et que la honte de votre nudité ne paraisse pas : appliquez aussi un collyre sur vos yeux, afin que vous voyiez (2).

19. Je reprends et je châtie ceux que j'aime. Animez-vous donc de zèle, et faites pénitence.

20. Me voici à la porte, et je frappe (3) : si quelqu'un entend ma voix et m'ouvre la porte, j'entrerai chez lui, et je souperai avec lui, et lui avec moi (4).

21. Celui qui aura vaincu, je le ferai asseoir avec moi sur mon trône, comme j'ai vaincu moi-même et me suis assis avec mon père sur son trône.

22. Que celui qui a des oreilles écoute ce que l'Esprit dit aux Églises (5).

---

(1) Les tièdes s'imaginent être gens de bien, parce qu'ils ne font pas beaucoup de mal, et même, qu'ils font quelque bien selon leur goût et quand ils n'y trouvent pas de difficulté.

(2) C'est-à-dire, achetez de moi, par la pénitence et la prière, l'or de la charité pour échauffer votre langueur, le vêtement blanc de l'innocence et de la sainteté, et un remède pour vos yeux, afin que vous voyiez votre misère et votre pauvreté, que vous ne voulez pas considérer.

(3) Jésus-Christ frappe à la porte du cœur d'un pécheur : 1° extérieurement, par l'instruction, l'exhortation, les réprimandes, les bons exemples, les afflictions, etc ; 2° intérieurement, par les inspirations et les bons mouvemens par lesquels il excite la volonté. C'est toujours la faute du pécheur, quand la porte de son cœur reste fermée ; parce que ce qui la ferme n'est autre chose que l'attachement libre de ce cœur aux créatures, et la préférence de ces faux biens au véritable et souverain bien qui est Dieu. On peut aussi entendre ces paroles dans le sens de ce qui est dit ci-dessus, v. 11 : *Je m'en vais venir bientôt* ; et de ce que dit Jésus-Christ dans l'évangile, quand il nous exhorte à être comme des serviteurs qui veillent et attendent leur maître, quand il frappera à la porte (St. Luc, ch. XII, v. 36) ; ce qui a rapport au jugement dernier ou à la mort.

(4) Dans le premier sens, ces paroles marquent l'union intime que Jésus-Christ contracte avec le pécheur converti, et la douceur des consolations qu'il répand dans son cœur : dans le second, c'est la félicité éternelle, représentée souvent dans l'écriture sous l'idée d'un grand festin.

(5) C'est ainsi que finissent les avertissemens donnés aux sept Églises : il reste à observer en général : 1° Que, sous le nom de ces Églises et sous le nombre sept qui signifie l'universalité dans cette prophétie, toutes les Églises chrétiennes sont averties de leur devoir ; 2° Que c'est aussi pour cette raison qu'on trouve dans ces lettres de St. Jean des avertissemens pour tous les états : le St. Esprit y a entrelacé la confirmation dans le bien et l'exhortation à changer de vie ; et dans ceux qu'il reprend, c'est dans les uns le refroidissement de la charité (ch. II, v. 4 et 5), dans les autres, c'est de permettre le mal, encore qu'on ne le fasse pas (*ibid.* v. 20), et ainsi du reste, en réservant pour la fin le tiède, où il reconnaît les faiblesses et les misères de tous les autres ensemble.

CHAPITRE IV.

§. I. *Trône de Dieu dans le ciel. Vingt-quatre vieillards sur des trônes. Quatre animaux mystérieux.*

1. APRÈS cela je vis, et voilà une porte ouverte dans le ciel : et la première voix que j'avais entendue (1), et qui m'avait parlé avec un son éclatant comme celui d'une trompette, me dit : Montez ici, et je vous montrerai les choses qui doivent arriver ci-après.

2. Et aussitôt je fus ravi en esprit ; et voilà un trône placé dans le ciel, et quelqu'un assis sur le trône.

3. Et celui qui y était assis paraissait semblable à une pierre de jaspe et de sardoine ; et il y avait autour de ce trône un arc-en-ciel qui paraissait semblable à une émeraude.

4. Et autour du trône il y avait vingt-quatre trônes, et sur les trônes vingt-quatre vieillards assis, vêtus d'habits blancs, avec des couronnes d'or sur leurs têtes.

5. Et il sortait du trône des éclairs, et des voix, et des tonnerres ; et il y avait devant le trône sept lampes ardentes, qui sont les sept esprits de Dieu.

6. Et devant le trône il y avait une mer transparente comme le verre, semblable à du cristal ; et au milieu, *vis-à-vis* du trône et à l'entour du trône, il y avait quatre animaux pleins d'yeux devant et derrière.

7. Et le premier animal était semblable à un lion, et le second animal était semblable à un veau, et le troisième animal avait un visage comme celui d'un homme, et le quatrième animal était semblable à un aigle qui vole.

§. II. *Cantique des quatre animaux. Cantique et adoration des vingt-quatre vieillards.*

8. Et les quatre animaux avaient chacun six ailes, et à l'entour et au-dedans *de leurs ailes* ils sont pleins d'yeux ; et ils ne cessaient jour et nuit de dire : Saint, Saint, Saint est le Seigneur Dieu tout-puissant, qui était, et qui est, et qui doit venir.

9. Et lorsque ces animaux donnaient *ainsi* gloire, et honneur, et bénédiction à celui qui est assis sur le trône, qui vit dans les siècles des siècles,

10. les vingt-quatre vieillards se prosternaient devant celui qui est assis sur le trône, et ils adoraient celui qui vit dans les siècles des siècles, et ils jetaient leurs couronnes devant le trône, en disant :

11. Vous êtes digne, ô Seigneur notre Dieu, de recevoir gloire, honneur et puissance ; parce que vous avez créé toutes choses, et que c'est par votre volonté qu'elles étaient et qu'elles ont été créées.

---

(1) C'est la voix du Fils de l'homme, comme on le voit au ch. I, v. 10. Remarquez que c'est toujours Jésus-Christ qui explique tout au prophète ; de sorte que c'est toujours la révélation et la prophétie de Jésus-Christ même, ainsi qu'il a été dit dans l'avertissement.

CHAPITRE V.

§. I. *Livre fermé de sept sceaux.*

1. Et je vis dans la main droite de celui qui était assis sur le trône un livre écrit dedans et dehors, scellé de sept sceaux.

2. Et je vis un ange fort qui disait à haute voix : Qui est digne d'ouvrir le livre et d'en lever les sceaux ?

3. Et nul ne pouvait ni dans le ciel, ni sur la terre, ni sous la terre, ouvrir le livre ni le regarder.

4. Et je pleurais amèrement de ce que personne ne s'était trouvé digne d'ouvrir le livre, *ni de le lire*, ni de le regarder.

5. Et l'un des vieillards me dit : Ne pleurez point ; voici le lion de la tribu de Juda (1), le rejeton de David, qui a obtenu par sa victoire le pouvoir d'ouvrir le livre et d'en lever les sept sceaux.

§. II. *L'agneau ouvre le livre. Parfum des prières. Cantique des anges et de toutes les créatures.*

6. Et je vis, et voilà au milieu du trône et des quatre animaux, et au milieu des vieillards, un agneau debout comme égorgé, ayant sept cornes et sept yeux, qui sont les sept esprits de Dieu envoyés par toute la terre.

7. Et il vint et il prit le livre de la main droite de celui qui était assis sur le trône.

8. Et l'ayant ouvert, les quatre animaux et les vingt-quatre vieillards se prosternèrent devant l'agneau (2), ayant chacun des harpes et des coupes d'or (3), pleines de parfums, qui sont les prières des saints ;

9. et ils chantaient un cantique nouveau, en disant : Vous êtes digne, Seigneur, de prendre le livre et d'en ouvrir les sceaux ; parce que vous avez été mis à mort, et que vous nous avez rachetés pour Dieu, par votre sang, de toute tribu, de toute langue, de tout peuple et de toute nation :

10. et vous nous avez faits rois et prêtres pour notre Dieu, et nous règnerons sur la terre.

11. Et je vis et j'entendis autour du trône, et des animaux et des vieillards, la voix de plusieurs anges ; et leur nombre allait à des milliers de milliers,

12. qui disaient à haute voix : L'agneau qui a été égorgé est digne de recevoir la puissance, et la divinité, et la sagesse, et la force, et l'honneur, et la gloire, et la bénédiction.

13. Et j'entendis toutes les créatures qui sont dans le ciel, et

---

(1) C'est Jésus-Christ que St. Jean appelle un lion, à cause de sa force invincible, et qui va paraître comme un agneau, à cause qu'il a été immolé. C'est ainsi que le St. Esprit relève les idées de la faiblesse de Jésus-Christ par celles de sa puissance.

(2) Ils adorent l'agneau de la même sorte qu'ils avaient adoré Dieu et en sa présence, ce qui marque sa divinité.

(3) Les coupes d'or pleines de parfums, qui sont les prières des saints, entre les mains des vieillards, signifient qu'ils sont chargés de les présenter à Dieu.

sur la terre, et sous la terre, et dans la mer, et tout ce qui y est, qui disaient : A celui qui est assis sur le trône, et à l'agneau, bénédiction, et honneur, et gloire, et puissance dans les siècles des siècles.

14. Et les quatre animaux disaient : Amen. Et les vingt-quatre vieillards se prosternèrent sur leurs visages, et adorèrent celui qui vit dans les siècles des siècles.

CHAPITRE VI.

§. I. *Les quatre premiers sceaux ouverts ; le vainqueur, la guerre, la famine et la peste.*

1. Et je vis que l'agneau avait ouvert l'un des sept sceaux, et j'entendis l'un des quatre animaux qui disait avec une voix comme d'un tonnerre : Venez et voyez.

2. Et je vis ; et voilà un cheval blanc, et celui qui était monté dessus avait un arc, et on lui donna une couronne, et il partit en vainqueur pour continuer à vaincre.

3. Et lorsqu'il eut ouvert le second sceau, j'entendis le second animal qui dit : Venez et voyez.

4. Et il partit un autre cheval qui était roux ; et il fut donné à celui qui était monté dessus d'enlever la paix de dessus la terre, et de faire que les hommes s'entre-tuassent ; et on lui donna une grande épée.

5. Et lorsqu'il eut ouvert le troisième sceau, j'entendis le troisième animal qui dit : Venez et voyez. Et voilà un cheval noir ; et celui qui était monté dessus avait en sa main une balance.

6. Et j'entendis comme une voix au milieu des quatre animaux qui disait : Deux livres de blé se vendent un denier, et six livres d'orge un denier, et ne gâtez point le vin et l'huile.

7. Et lorsqu'il eut ouvert le quatrième sceau, j'entendis la voix du quatrième animal qui dit : Venez et voyez.

8. Et voilà un cheval pâle ; et celui qui était monté dessus s'appelait la mort, et l'enfer le suivait, et on lui donna puissance sur les quatre parties de la terre, pour faire mourir les hommes par l'épée, par la famine, par la mortalité et par les bêtes sauvages.

§. II. *Cinquième sceau. Martyrs qui demandent la vengeance de leur sang.*

9. Et lorsqu'il eut ouvert le cinquième sceau, je vis sous l'autel les âmes de ceux qui avaient été mis à mort pour la parole de Dieu et pour le témoignage qu'ils avaient rendu ;

10. et ils criaient d'une voix forte, en disant : Seigneur, qui êtes saint et véritable, jusqu'à quand différerez-vous de juger et de venger notre sang de ceux qui habitent sur la terre ?

11. Et on leur donna à chacun une robe blanche, et il leur fut

dit qu'ils attendissent en repos encore un peu de temps, jusqu'à ce que le nombre de ceux qui servaient Dieu comme eux fut accompli, et celui de leurs frères qui devaient être mis à mort aussi bien qu'eux.

§. III. *Sixième sceau. Effroi des méchans au jour de la colère de l'agneau.*

12. Et je vis lorsqu'il eut ouvert le sixième sceau; et voilà qu'il se fit un grand tremblement de terre, et le soleil devint noir comme un sac de poil, et la lune toute entière devint comme du sang,

13. et les étoiles tombèrent du ciel en terre, comme, lorsque le figuier, agité par un grand vent, laisse tomber les figues vertes.

14. Et le ciel se retira *et se replia* comme un livre roulé, et toutes les montagnes et les îles furent ébranlées de leur place;

15. et les rois de la terre, et les princes, et les officiers de guerre, et les riches, et les puissans, et tous les hommes, esclaves ou libres, se cachèrent dans les cavernes et dans les rochers des montagnes;

16. et ils disent aux montagnes et aux rochers: Tombez sur nous, et cachez-nous de devant la face de celui qui est assis sur le trône, et de la colère de l'agneau;

17. parce que le grand jour de leur colère est arrivé: et qui pourra subsister *en leur présence?*

CHAPITRE VII.

§. I. *Quatre anges qui retiennent les quatre vents. Serviteurs de Dieu marqués sur le front.*

1. Après cela je vis quatre anges debout aux quatre coins de la terre, retenant les quatre vents de la terre, afin qu'ils ne soufflassent point sur la terre, ni sur la mer, ni sur aucun arbre.

2. Et je vis un autre ange qui montait du côté de l'orient, ayant *dans sa main* le signe du Dieu vivant; et il cria d'une voix forte aux quatre anges à qui il a été donné de nuire à la terre et à la mer,

3. en disant: Ne nuisez point à la terre, ni à la mer, ni aux arbres, jusqu'à ce que nous ayons marqué au front les serviteurs de notre Dieu.

4. Et j'entendis que le nombre de ceux qui avaient été marqués était de cent quarante-quatre mille de toutes les tribus des enfans d'Israel:

5. de la tribu de Juda, douze mille de marqués; de la tribu de Ruben, douze mille de marqués; de la tribu de Gad, douze mille de marqués;

6. de la tribu d'Aser, douze mille de marqués; de la tribu de Nephtali, douze mille de marqués; de la tribu de Manassé, douze mille de marqués;

7. de la tribu de Siméon, douze mille de marqués; de la tribu de Lévi, douze mille de marqués;

de la tribu d'Issachar, douze mille de marqués;
8. de la tribu de Zabulon, douze douze mille de marqués; de la tribu de Joseph, douze mille de marqués; de la tribu de Benjamin, douze mille de marqués.

§. II. *Saints innombrables louant Dieu. Cantiques et adoration des anges.*

9. Après cela je vis une grande multitude, que personne ne pouvait compter, de toute nation, et de toute tribu, et de tout peuple, et de toute langue, qui étaient debout devant le trône et devant l'agneau, vêtus de robes blanches, et ayant des palmes à la main;
10. et ils criaient à haute voix, en disant: Le salut est à notre Dieu, qui est assis sur le trône, et à l'agneau.
11. Et tous les anges se tenaient debout autour du trône, et des vieillards, et des quatre animaux; et ils se prosternèrent sur le visage devant le trône, et ils adorèrent Dieu,
12. en disant: Amen. Bénédiction, et gloire, et sagesse, et action de grâces, et honneur, et puissance, et force à notre Dieu dans les siècles des siècles. Amen.

§. III. *Souffrances couronnées de gloire. Robes blanchies dans le sang de l'agneau.*

13. Et un des vieillards prenant la parole, me dit: Qui sont ceux-ci qui sont vêtus de robes blanches? et d'où sont-ils venus?
14. Et je lui dis: Seigneur, vous le savez. Et il me dit: Ce sont ceux qui sont venus, après avoir passé par de grandes afflictions, et qui ont lavé et blanchi leurs robes dans le sang de l'agneau.
15. C'est pourquoi ils sont devant le trône de Dieu, et ils le servent jour et nuit dans son temple; et celui qui est assis sur le trône, demeurera sur eux (1).
16. Ils n'auront plus ni faim ni soif, et le soleil, ni aucune autre chaleur, ne les incommodera plus,
17. parce que l'agneau qui est au milieu du trône sera leur pasteur. Il les conduira aux fontaines des eaux vivantes, et Dieu essuiera toutes les larmes de leurs yeux.

(1) C'est-à-dire, les couvrira comme un pavillon, comme une tente, pour les protéger.

CHAPITRE VIII.

§. I. *Septième sceau ouvert. Sept anges avec leurs trompettes. Oraisons des saints. Feu jeté sur la terre.*

1. Et lorsque l'agneau eut ouvert le septième sceau, il se fit un silence dans le ciel d'environ une demi-heure.
2. Et je vis les sept anges qui se tiennent devant Dieu, et on leur donna sept trompettes.
3. Et il vint un autre ange, et

il se tint devant l'autel, ayant un encensoir d'or; et on lui donna une grande quantité de parfums, afin qu'il offrît les prières de tous les saints sur l'autel d'or qui est devant le trône de Dieu (1);

4. et la fumée des parfums, *composés* des prières des saints, s'éleva de la main de l'ange devant Dieu.

5. Et l'ange prit l'encensoir, et le remplit du feu de l'autel, et il le jeta sur la terre (2); et il se fit des tonnerres, et des voix, et des éclairs, et un grand tremblement de terre.

6. Et les sept anges qui avaient les sept trompettes, se préparèrent pour sonner de la trompette.

§. II. *Première trompette ; grêle de feu sur la terre. Seconde trompette ; montagne de feu sur la mer.*

7. Et le premier ange sonna de la trompette, et il se forma une grêle et un feu mêlés de sang, et cela fut jeté sur la terre, et la troisième partie de la terre fut brûlée, et la troisième partie des arbres fut consumée, et toute l'herbe verte fut brûlée.

8. Et le second ange sonna de la trompette, et comme une montagne toute en feu fut jetée dans la mer, et la troisième partie de la mer devint du sang,

9. et la troisième partie des créatures qui avaient vie dans la mer mourut, et la troisième partie des navires périt.

§. III. *Troisième trompette ; étoile d'absinthe dans les fleuves. Quatrième trompette ; obscurcissement des astres.*

10. Et le troisième ange sonna de la trompette, et une grande étoile, ardente comme un flambeau, tomba du ciel sur la troisième partie des fleuves et sur les fontaines;

11. et le nom de l'étoile est absinthe, et la troisième partie des eaux fut changée en absinthe, et un grand nombre d'hommes mourut pour en avoir bu, parce qu'elles étaient devenues amères.

12. Et le quatrième ange sonna de la trompette, et la troisième partie du soleil fut frappée, et la troisième partie de la lune, et la troisième partie des étoiles, en sorte que leur troisième partie fut obscurcie, et que le jour perdit la troisième partie de sa lumière, et la nuit de même.

13. Et je vis et j'entendis la voix d'un aigle qui volait par le milieu du ciel, et qui disait à haute voix : Malheur, malheur, malheur aux habitans de la terre, à cause des voix des trois anges qui doivent sonner de la trompette !

---

(1) L'autel c'est Jésus-Christ, et c'est là que l'ange apporte, comme des parfums, des prières qui ne sont reçues que par lui. Ainsi, ce ministère des anges, loin d'affaiblir celui de Jésus-Christ, le reconnaît et l'honore. Ce passage est donc un de ceux qui établissent l'intercession des anges et des saints.

(2) C'est après que la prière des saints, qui gémissaient sur la terre, est montée devant Dieu, que les charbons de sa colère tombent comme un tonnerre. Les prières des saints sont toutes puissantes, à cause que c'est Dieu même qui les forme, et c'est par là que les saints entrent dans l'accomplissement de tous ses ouvrages.

CHAPITRE IX.

§. I. *Cinquième trompette, monstres en forme de sauterelles, sortis de l'abîme.*

1. Et le cinquième ange sonna de la trompette, et je vis une étoile qui était tombée du ciel sur la terre, et la clef du puits de l'abîme lui fut donnée·

2. Et elle ouvrit le puits de l'abîme, et la fumée du puits s'éleva comme la fumée d'une grande fournaise, et le soleil et l'air furent obscurcis par la fumée du puits ;

3. et de· la fumée du puits il sortit des sauterelles qui se répandirent sur la terre, et il leur fut donné une puissance comme la puissance qu'ont les scorpions de la terre :

4. et il leur fut commandé de ne point nuire à l'herbe de la terre, ni à tout ce qui était vert, ni à tous les arbres ; mais seulement aux hommes qui n'ont point la marque de Dieu sur leur front :

5. et il leur fut donné non de les tuer, mais de les tourmenter durant cinq mois ; et le tourment qu'elle font souffrir est comme le tourment que cause le scorpion quand il pique l'homme :

6. et en ce temps-là les hommes chercheront la mort, et ils ne la trouveront point ; et ils souhaiteront de mourir, et la mort s'enfuira d'eux.

7. Et la figure de ces sauterelles était semblable à des chevaux préparés pour le combat ; et elles portaient sur leur tête comme des couronnes qui paraissaient d'or, et leur visage était comme des visages d'hommes.

8. Et elles avaient des cheveux comme des cheveux de femmes, et leurs dents étaient comme des dents de lion ;

9. et elles avaient des cuirasses comme des cuirasses de fer, et le bruit de leurs ailes était comme un bruit de chariots à plusieurs chevaux courant au combat ;

10. et elles avaient des queues semblables à celles des scorpions, et il y avait des aiguillons dans leurs queues ; et leur pouvoir était de nuire aux hommes durant cinq mois ;

11. et elles avaient au-dessus d'elles pour roi l'ange de l'abîme, dont le nom en hébreu est Abaddon, et en grec Appollyon, c'est-à-dire, l'exterminateur.

12. Ce premier malheur a passé, et voici encore deux autres malheurs qui viennent après.

§. II. *Sixième trompette, armée de chevaux à tête de lions et queues de serpens.*

13. Et le sixième ange sonna de la trompette, et j'entendis une voix qui sortait des quatre coins de l'autel d'or qui est devant Dieu,

14. qui dit au sixième ange qui avait la trompette : Déliez les quatre anges qui sont liés sur le grand fleuve d'Euphrate.

15. Et les quatre anges furent déliés, lesquels étaient prêts pour l'heure, et le jour, et le mois, et

l'année où ils devaient tuer la troisième partie des hommes.

16. Et le nombre de cette armée de cavalerie était de deux cent millions. Et j'en entendis le nombre.

17. Et les chevaux me parurent ainsi dans la vision : ceux qui étaient montés dessus avaient des cuirasses de feu, et d'hyacinthe, et de souffre ; et les têtes des chevaux étaient comme des têtes de lion, et de leur bouche il sortait du feu, et de la fumée, et du souffre.

18. Et par ces trois plaies, le feu, et la fumée, et le souffre qui sortaient de leur bouche, la troisième partie des hommes fut tuée.

19. Car la puissance de ces chevaux est dans leur bouche et dans leurs queues : car leurs queues sont semblables à des serpens, ayant des têtes, et c'est avec ces têtes qu'elles blessent.

20. Et les autres hommes, qui ne furent point tués par ces plaies, ne se repentirent point des œuvres de leurs mains, pour ne plus adorer les démons et les idoles d'or, et d'argent, et d'airain, et de pierre, et de bois, qui ne peuvent ni voir, ni entendre, ni marcher ;

21. et ils ne firent point pénitence ni de leurs meurtres, ni de leurs empoisonnemens, ni de leurs impudicités, ni de leurs voleries.

CHAPITRE X.

§. I. *Ange tenant un pied sur la terre, et l'autre sur la mer. Tonnerre.*

1. Et je vis un autre ange fort, qui descendait du ciel, revêtu d'une nuée, et un arc-en-ciel était sur sa tête, et son visage était comme le soleil, et ses pieds comme des colonnes de feu ;

2. et il avait en sa main un petit livre ouvert, et il mit son pied droit sur la mer, et son pied gauche sur la terre,

3. et il cria d'une voix forte comme un lion qui rugit. Et après qu'il eut crié, sept tonnerres firent éclater leurs voix.

4. Et les sept tonnerres ayant fait éclater leurs voix, je m'en allais écrire *ce qu'ils avaient dit*, et j'entendis une voix du ciel, qui me dit : Scellez ce qu'on dit les sept tonnerres, et ne l'écrivez point.

5. Et l'ange que j'avais vu, qui se tenait debout sur la mer et sur la terre, leva sa main au ciel,

6. et jura par celui qui vit dans les siècles des siècles, qui a créé le ciel, et ce qui est dans le ciel, et la terre, et ce qui est dans la terre, et la mer, et tout ce qui est dans la mer, qu'il n'y aurait plus de temps ;

7. mais que dans les jours où le septième ange ferait entendre sa voix, lorsqu'il aurait commencé à sonner de la trompette, le mystère de Dieu s'accomplirait, ainsi qu'il l'a annoncé par les prophètes ses serviteurs.

§. II. *L'ange donne un livre à saint Jean, et lui commande de le manger.*

8. Et j'entendis la voix qui me parla encore du ciel, et me dit : Allez et prenez le livre ouvert de la main de l'ange qui se tient debout sur la mer et sur la terre.

9. Et je m'en allai à l'ange, en lui disant qu'il me donnât le livre. Et il me dit : Prenez le livre, et le dévorez ; et il vous causera de l'amertume dans le ventre, mais dans votre bouche il sera doux comme du miel.

10. Et je pris le livre de la main de l'ange, et je le dévorai ; et il était dans ma bouche doux comme du miel ; mais, lorsque je l'eus dévoré, je sentis de l'amertume dans le ventre :

11. et il me dit : Il faut que vous prophétisiez encore aux nations, et aux peuples, et aux hommes de diverses langues, et à plusieurs rois.

CHAPITRE XI.

§. I. *Deux témoins de Dieu frappent la terre de plaies. On les tue, et ils ressuscitent.*

1. Et on me donna une canne semblable à une toise, et il me fut dit : Levez-vous, et mesurez le temple de Dieu, et l'autel, et ceux qui y adorent.

2. Pour le parvis qui est hors du temple, laissez-le, et ne le mesurez point, parce qu'il a été abandonné aux gentils, et ils fouleront aux pieds la ville sainte pendant quarante-deux mois :

3. et je donnerai *l'esprit de prophétie* à mes deux témoins, et revêtus de sacs *et d'habits de pénitence*, ils prophétiseront durant mille deux cent soixante jours, *qui font trois ans et demi*.

4. Ceux-ci sont deux oliviers et deux chandeliers, qui sont debout en présence du Seigneur de la terre.

5. Et si quelqu'un veut leur nuire, le feu sortira de leur bouche, et dévorera leurs ennemis ; et si quelqu'un les veut offenser, il faut qu'il soit tué de cette sorte.

6. Ils ont le pouvoir de fermer le ciel, afin qu'il ne tombe point de pluie durant le temps qu'ils prophétiseront ; et ils ont le pouvoir de changer les eaux en sang, et de frapper la terre de toutes sortes de plaies, toutes les fois qu'ils voudront.

7. Et après qu'ils auront achevé *de rendre* leur témoignage, la bête qui monte de l'abîme leur fera la guerre, et elle les vaincra et les tuera.

8. Et leurs corps demeureront étendus dans les places de la grande ville qui est appelée spirituellement Sodome et Egypte, où leur Seigneur même a été crucifié.

9. Et les hommes des *diverses* tribus, et des peuples, et des langues, et des nations *différentes*, verront leurs corps durant trois jours et demi, *et* ils ne permettront pas qu'on les mette dans le tombeau.

10. Et les habitans de la terre

se réjouiront de leur mort, et ils feront des fêtes ; et ils s'enverront des présens les uns aux autres, parce que ces deux prophètes tourmentaient ceux qui habitaient sur la terre, *les pressant de se convertir.*

11. Et trois jours et demi après, l'esprit de vie entra en eux de la part de Dieu. Et ils se relevèrent sur leurs pieds, et une grande crainte s'empara de ceux qui les virent.

12. Et ils entendirent une puissante voix qui venait du ciel, et qui leur dit : Montez ici. Et ils montèrent au ciel dans une nuée, à la vue de leurs ennemis.

13. Et à cette même heure, il se fit un grand tremblement de terre, et la dixième partie de la ville tomba, et sept mille hommes périrent dans le tremblement de terre, et les autres furent saisis de crainte, et ils rendirent gloire au Dieu du ciel.

14. Le second malheur est passé, et voilà que le troisième viendra bientôt.

§. II. *Septième trompette : règne de Jésus-Christ. Cantique des vingt-quatre vieillards.*

15. Et le septième ange sonna de la trompette, et on entendit de grandes voix dans le ciel, qui disaient : Le royaume de ce monde est devenu le royaume de Notre-Seigneur et de son Christ, et il régnera dans les siècles des siècles. Amen.

16. Et les vingt-quatre vieillards qui sont assis sur leurs trônes devant la face de Dieu, se prosternèrent sur le visage, et adorèrent Dieu, en disant :

17. Nous vous rendons grâces, Seigneur Dieu tout-puissant, qui êtes, qui étiez, et qui devez venir, parce que vous vous êtes revêtu de votre grande puissance, et que vous régnez.

18. Et les nations se sont irritées, et le temps de votre colère est arrivé, et le temps de juger les morts, et de donner la récompense aux prophètes vos serviteurs, et aux saints, et à ceux qui craignent votre nom, aux petits et aux grands, et d'exterminer ceux qui ont corrompu la terre.

19. Et le temple de Dieu fut ouvert dans le ciel, et on vit l'arche de son alliance dans son temple, et il se fit des éclairs, et des voix, et un tremblement de terre, et une grande grêle.

CHAPITRE XII.

§. I. *Femme, revêtue du soleil, qui enfante un fils. Le dragon fait tomber la troisième partie des étoiles.*

1. ET un grand prodige parut dans le ciel : une femme revêtue du soleil, ayant la lune sous ses pieds, et sur sa tête une couronne de douze étoiles ;

2. et elle était enceinte, et elle criait étant en travail, et elle ressentait les douleurs de l'enfantement.

3. Et un autre prodige fut vu

dans le ciel : et voilà un grand dragon roux, ayant sept têtes et dix cornes, et sept diadèmes sur ses têtes ;

4. et sa queue entraînait la troisième partie des étoiles du ciel, et il les jeta sur la terre : et ce dragon s'arrêta devant la femme qui allait enfanter, afin de dévorer son fils aussitôt qu'elle l'aurait enfanté.

5. Et elle enfanta un enfant mâle qui devait gouverner toutes les nations avec un sceptre de fer, et son fils fut enlevé à Dieu et à son trône ;

6. et la femme s'enfuit dans le désert, où elle avait une retraite que Dieu lui avait préparée, pour y être nourrie durant mille deux cent soixante jours.

§. II. *Combat des bons et des mauvais anges. Dragon précipité du ciel en terre.*

7. Et il y eut un grand combat dans le ciel : Michel et ses anges combattaient contre le dragon, et le dragon combattait avec ses anges ;

8. et ceux-ci furent les plus faibles, et leur place ne se trouva plus dans le ciel.

9. Et ce grand dragon fut précipité, cet ancien serpent, qui est appelé le diable et satan, qui séduit tout le monde ; et il fut précipité en terre, et ses anges furent précipités avec lui.

10. Et j'entendis une grande voix dans le ciel, qui dit : C'est maintenant qu'est établi le salut et la force, et le règne de notre Dieu, et la puissance de son Christ ; parce que l'accusateur de nos frères, qui les accusait jour et nuit devant notre Dieu, a été précipité *du ciel.*

11. Et ils l'ont vaincu par le sang de l'agneau et par la parole à laquelle ils ont rendu témoignage, et ils ont méprisé leurs vies jusqu'à souffrir la mort *pour la défense de la foi.*

12. C'est pourquoi, cieux, réjouissez-vous, et vous qui y habitez. Malheur à la terre et à la mer, parce que le diable est descendu vers vous, plein d'une grande colère, sachant qu'il lui reste peu de temps !

§. III. *Le dragon poursuit la femme, jette un fleuve après elle.*

13. Et le dragon se voyant précipité en terre, poursuivit la femme qui avait enfanté un enfant mâle.

14. Et on donna à la femme deux ailes d'un grand aigle, afin qu'elle s'envolât dans le désert au lieu de sa retraite, où elle est nourrie un temps, deux temps et la moitié d'un temps, *c'est-à-dire, trois ans et demi,* hors de la présence du serpent.

15. Et le serpent jeta de sa gueule après la femme comme un fleuve d'eau, pour la faire entraîner par ce fleuve.

16. Et la terre aida la femme, et elle ouvrit son sein, et elle engloutit le fleuve que le dragon avait jeté de sa gueule.

17. Et le dragon s'irrita contre la femme, et il alla faire la guerre à ses autres enfans qui gardent les commandemens de Dieu, et

qui rendent témoignage à Jésus-Christ.

18. Et il s'arrêta sur le sable de la mer, *et je m'y arrêtai aussi moi-même pour voir ce qui arriverait.*

CHAPITRE XIII.

§. I. *Bête à sept têtes et à dix cornes, blasphème Dieu et les saints ; est adorée par les hommes.*

1. Et je vis s'élever de la mer une bête qui avait sept têtes et dix cornes, et sur ses cornes dix diadèmes, et sur ses têtes des noms de blasphème.

2. Et la bête que je vis était semblable à un léopard, et ses pieds étaient comme des pieds d'ours, et sa gueule était comme la gueule d'un lion. Et le dragon lui donna sa force, son trône et sa grande puissance.

3. Et je vis une de ses têtes comme blessée à mort, et cette blessure mortelle fut guérie. Et toute la terre en étant dans l'admiration, suivit la bête.

4. Et ils adorèrent le dragon qui avait donné sa puissance à la bête, et ils adorèrent la bête, en disant : Qui est semblable à la bête ! et qui pourra combattre contre elle !

5. Et il lui fut donné une bouche qui se glorifiait *insolemment*, et qui prononçait des blasphèmes ; et le pouvoir lui fut donné de faire la guerre durant quarante-deux mois.

6. Et elle ouvrit la bouche pour blasphémer contre Dieu, pour blasphémer son nom et son tabernacle, et ceux qui habitent dans le ciel.

7. Et il lui fut donné de faire la guerre aux saints, et de les vaincre. Et la puissance lui fut donnée sur toute tribu, et sur tout peuple, et sur toute langue, et sur toute nation ;

8. et tous ceux qui habitent la terre l'adoreront, ceux dont les noms ne sont point écrits dans le livre de vie de l'agneau qui a été immolé dès la création du monde (1).

9. Si quelqu'un a des oreilles, qu'il écoute.

10. Celui qui mènera en captivité, ira en captivité : celui qui aura tué par l'épée, il faut qu'il périsse par l'épée. C'est ici la patience et la foi des saints *qui, dans les maux qu'ils souffrent de la part des méchans, remettent leur cause entre les mains de celui qui juge selon la justice, et qui rendra à chacun selon ses œuvres.*

---

(1) Les uns entendent que ce sont les noms qui sont écrits, dès la création du monde, suivant une parole toute semblable dans ce même livre de l'Apocalypse : *Les habitans de la terre dont les noms ne sont pas écrits au livre de vie dès l'établissement du monde.* Ch. XVII, v. 8. D'autres entendent que l'agneau est immolé dès le commencement du monde : 1° Parce que toutes les victimes, immolées depuis le commencement du monde, le figuraient ; c'était lui que les justes voyaient par la foi dans toutes les espèces de sacrifices ; 2° L'effet de son immolation remonte jusqu'au commencement du monde, nul homme n'ayant été ni sanctifié ni sauvé que par la vertu de son sang répandu

§. II. *Seconde bête qui anime l'image de la première.*

11. Et je vis une autre bête s'élever de la terre, et elle avait deux cornes semblables à celles de l'agneau, et elle parlait comme le dragon.

12. Et elle exerçait toute la puissance de la première bête en sa présence, et elle fit que la terre et ceux qui l'habitent, adorèrent la première bête, dont la plaie mortelle avait été guérie.

13. Et elle fit de grands prodiges, jusqu'à faire descendre le feu du ciel sur la terre devant les hommes.

14. Et elle séduisit ceux qui habitent sur la terre, à cause des prodiges qu'il lui fut donné de faire devant la bête, en disant à ceux qui habitent sur la terre, qu'ils dressassent une image à la bête qui avait reçu un coup d'épée, et qui était encore en vie.

15. Et il lui fut donné d'animer l'image de la bête, et de faire parler cette image, et de faire tuer tous ceux qui n'adoreraient pas l'image de la bête.

16. Et elle fera que tous les hommes, petits et grands, et riches et pauvres, et libres et esclaves, portent le caractère de la bête en leur main droite ou sur leur front;

17. et que personne ne puisse ni acheter ni vendre, que celui qui aura le caractère, ou le nom de la bête, ou le nombre de son nom.

18. C'est ici la sagesse. Que celui qui a de l'intelligence compte le nombre de la bête: car c'est le nombre d'un homme, et son nombre est six cent soixante-six.

sur l'autel de la croix; 3° tous les justes, tant ceux qui l'ont précédé que ceux qui l'ont suivi, étant ses membres, il a souffert et a été immolé dans tous ceux qui, depuis la création du monde, ont souffert pour la vérité et la justice.

CHAPITRE XIV.

§. I. *L'agneau sur la montagne de Sion. Les vierges le suivent partout où il va.*

1. Et je vis, et voilà que l'agneau était debout sur la montagne de Sion, et avec lui cent quarante-quatre mille *personnes* qui avaient son nom et le nom de son père écrit sur le front (1).

2. Et j'entendis alors une voix du ciel, comme le bruit des grandes eaux, et comme le bruit d'un grand tonnerre; et la voix que j'entendis était comme le son de plusieurs joueurs de harpes qui touchent leurs harpes.

3. Et ils chantaient comme un cantique nouveau devant le trône et devant les quatre animaux et les vieillards, et nul ne pouvait chanter ce cantique que ces cent quarante-quatre mille qui ont été rachetés de la terre (2).

(1) Le nom de Dieu et de Jésus-Christ, écrit sur leurs fronts, figure la profession de la foi et de la piété chrétienne jusqu'à la fin; et c'est la marque des élus de Dieu.

(2) La félicité des saints *ne monte pas*

4. Ce sont ceux qui ne se sont point souillés avec les femmes(1): car ils sont vierges. Ceux-là suivent l'agneau partout où il va. Ils ont été achetés d'entre les hommes pour être les prémices consacrées à Dieu et à l'agneau;
5. et il ne s'est point trouvé de mensonge dans leur bouche: car ils sont sans tache devant le trône de Dieu.

§. II. *Trois paroles de trois anges. Supplice des adorateurs de la bête et de son image. Patience des saints.*

6. Et je vis un autre ange qui volait par le milieu du ciel, portant l'évangile éternel (2) pour l'annoncer à ceux qui sont sur la terre, et à toute nation, et à toute tribu, et à toute langue, et à tout peuple,
7. disant d'une voix forte: Craignez le Seigneur, et honorez-le, parce que l'heure de son jugement est venue; et adorez celui qui a fait le ciel et la terre, la mer et les fontaines.
8. Et un autre ange suivit, disant: Elle est tombée, elle est tombée cette grande Babylone qui a fait boire à toutes les nations du vin de la colère de sa prostitution.
9. Et un troisième ange suivit ceux-ci, disant d'une voix forte: Si quelqu'un adore la bête et son image, et en porte le caractère sur son front ou dans sa main,
10. il boira aussi du vin de la colère de Dieu, qui est mêlé de vin pur dans le calice de sa colère, et il sera tourmenté dans le feu et dans le souffre devant les saints anges et en présence de l'agneau;
11. et la fumée de leurs tourmens s'élèvera dans les siècles des siècles, et ils n'ont de repos ni jour ni nuit ceux qui ont adoré la bête et son image, et qui ont reçu le caractère de son nom.
12. C'est ici la patience des saints (3) qui gardent les commandemens de Dieu et la foi de Jésus.

§. III. *Heureux qui meurt dans le Seigneur. Deux faulx, dont l'une moissonne, et l'autre vendange.*

13. Et j'entendis une voix du ciel, qui me dit: Ecrivez: Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur (4). Dès maintenant, dit l'Esprit, ils se reposeront de leurs travaux: car leurs œuvres les suivent.
14. Et je vis, et voilà une nuée

---

dans le cœur de l'homme (Ière ép. aux Cor. ch. II, v. 9.); il faut l'avoir expérimentée pour la comprendre.

(1) Ce sont des âmes innocentes et courageuses, qui ne se sont pas mêlées dans les faiblesses humaines. Ce sens, qui est le littéral, n'empêche pas que St. Jean n'ait aussi voulu tracer quelque chose des prérogatives de ceux qui ont vécu dans une perpétuelle continence, parmi lesquels les SS. Pères lui ont donné le premier rang. St. Augustin leur applique ce passage. Ils chantent un cantique particulier, parce qu'ils pratiquent une vertu au-dessus du commun: leur joie est d'autant plus grande qu'ils se sont plus élevés que les autres hommes au-dessus de la joie des sens.

(2) *Eternel*, qui ne change pas, à la manière de la loi de Moïse, qui devait être abrogée et ne pouvait d'elle-même *mener les hommes à la perfection* et à la vie éternelle. *Voyez ép. aux Héb. ch. VII, v.* 19.

(3) C'est-à-dire, c'est ici qu'ils doivent apprendre à souffrir des supplices temporels pour éviter les éternels.

(4) C'est-à-dire, tous les saints en général qui sont morts dans l'amour de Dieu, et en particulier les martyrs.

blanche; et sur la nuée quelqu'un assis, semblable au Fils de l'homme, ayant sur la tête une couronne d'or, et en sa main une faulx tranchante.

15. Et un autre ange sortit du temple, criant d'une voix forte à celui qui était assis sur la nuée : Jetez votre faulx, et moissonnez, parce que le temps de moissonner est venu, car la moisson de la terre est mûre.

16. Et celui qui était assis sur la nuée jeta sa faulx sur la terre, et la terre fut moissonnée.

17. Et un autre ange sortit du temple qui est dans le ciel, ayant aussi une faulx tranchante.

18. Et il sortit de l'autel un autre ange qui avait pouvoir sur le feu; et il cria d'une voix forte à celui qui avait la faulx tranchante : Jetez votre faulx tranchante, et vendangez les grappes de la vigne de la terre, parce que les raisins en sont mûrs.

19. Et l'ange jeta en terre la faulx tranchante, et vendangea la vigne de la terre, et en jeta les raisins dans la grande cuve de la colère de Dieu;

20. et la cuve fut foulée hors de la ville, et le sang sortit de la cuve en telle abondance, que les chevaux en avaient jusqu'aux mors dans l'étendue de mille six cents stades.

CHAPITRE XV.

§. I. *Cantique de Moïse et de l'agneau, chanté par les vainqueurs de la bête.*

1. Et je vis dans le ciel un autre prodige grand et admirable : sept anges qui avaient les sept dernières plaies; parce que c'est par elles que la colère de Dieu a été consommée.

2. Et je vis comme une mer de verre (1), mêlée de feu; et ceux qui avaient vaincu la bête, et son image, *son caractère*, et le nombre de son nom, qui étaient debout sur cette mer de verre, tenant des harpes de Dieu,

3. et chantant le cantique de Moïse, serviteur de Dieu, et le cantique de l'agneau, en disant; Vos œuvres sont grandes et admirables, ô Seigneur Dieu tout-puissant : vos voies sont justes et véritables, ô roi des siècles.

4. Qui ne vous craindra, ô Seigneur? et qui ne glorifiera votre nom? car vous seul êtes *saint et* miséricordieux : car toutes les nations viendront et se prosterneront devant vous, parce que vos jugemens sont manifestés.

§. II. *Sept coupes d'or pleines de la colère de Dieu, données à sept anges.*

5. Et après cela je vis, et voilà que le temple du tabernacle du témoignage fut ouvert dans le ciel;

6. et sept anges portant sept plaies, sortirent du temple, vêtus d'un lin net et blanc, et ceints sur la poitrine d'une ceinture d'or.

7. Et l'un des quatre animaux

(1) C'est-à-dire, claire et brillante comme du verre.

donna aux sept anges sept coupes d'or, pleines de la colère de Dieu qui vit dans les siècles des siècles.

8. Et le temple fut rempli de fumée à cause de la majesté et de la puissance de Dieu, et nul ne pouvait entrer dans le temple, jusqu'à ce que les sept plaies des sept anges fussent consommées.

CHAPITRE XVI.

§. I. *Les quatre premières coupes versées sur la terre, sur la mer, sur les fleuves et sur le soleil.*

1. Et j'entendis une voix forte qui sortit du temple, et qui dit aux sept anges : Allez et répandez sur la terre les sept coupes de la colère de Dieu.

2. Et le premier s'en alla et répandit sa coupe sur la terre ; et les hommes qui avaient le caractère de la bête, et ceux qui adoraient son image, furent frappés d'une plaie cruelle et très-maligne.

3. Et le second ange répandit sa coupe sur la mer, et elle devint comme le sang d'un mort ; et tout ce qui avait vie dans la mer mourut.

4. Et le troisième ange répandit sa coupe sur les fleuves et sur les fontaines, et il s'en fit du sang.

5. Et j'entendis l'ange des eaux, qui dit : Vous êtes juste, Seigneur, qui êtes et qui étiez saint, vous qui avez rendu ces jugemens ;

6. parce qu'ils ont répandu le sang des saints et des prophètes, vous leur avez aussi donné du sang à boire : car ils en sont dignes.

7. Et j'en entendis un autre qui disait de l'autel : Oui, Seigneur Dieu tout-puissant, vos jugemens sont véritables et justes.

8. Et le quatrième ange répandit sa coupe sur le soleil, et il lui fut donné de tourmenter les hommes par la chaleur et par le feu :

9. et les hommes furent brûlés par une grande chaleur, et ils blasphémèrent le nom de Dieu qui a ces plaies en son pouvoir, et ils ne firent point pénitence pour lui rendre gloire.

§. II. *Cinquième coupe versée sur le siége de la bête ; sixième sur l'Euphrate. Heureux qui garde ses vêtemens.*

10. Et le cinquième ange répandit sa coupe sur le trône de la bête, et son royaume devint ténébreux : et les hommes se mordirent la langue dans leur douleur,

11. et ils blasphémèrent le Dieu du ciel, à cause de leurs douleurs et de leurs plaies, et ils ne firent point pénitence de leurs œuvres.

12. Et le sixième ange répandit sa coupe sur ce grand fleuve d'Euphrate, et il en sécha l'eau pour préparer le chemin aux rois *qui devaient venir* d'Orient.

13. Et je vis sortir de la gueule du dragon, de la gueule de la bête, et de la bouche du faux prophète, trois esprits impurs, semblables à des grenouilles.

14. Car ce sont les esprits des

démons, qui font des prodiges, et qui vont vers les rois de toute la terre pour les assembler au combat, au grand jour du Dieu tout-puissant.

15. Voilà que je viens comme un voleur. Heureux celui qui veille et qui garde ses vêtemens, afin qu'il ne marche pas nu, et qu'on ne voie pas sa honte.

16. Et il (1) les assemblera, *ces rois*, au lieu qui est appelé en hébreu Armagédon.

§. III. *Septième coupe versée dans l'air.*

17. Et le septième ange répandit sa coupe dans l'air, et une voix forte sortit du temple, venant du trône, qui dit : C'en est fait.

18. Et il se fit des éclairs, et des voix, et des tonnerres, et un grand tremblement de terre, tel qu'il n'y eut jamais, depuis que les hommes sont sur la terre, un tremblement de terre si grand.

19. Et la grande ville fut divisée en trois parties, et les villes des nations tombèrent ; et Dieu se ressouvint de la grande Babylone, pour lui donner *à boire* le calice du vin de l'indignation de sa colère.

20. Toutes les îles s'enfuirent, et les montagnes disparurent.

21. Et une grande grêle, comme du poids d'un talent, tomba du ciel sur les hommes ; et les hommes blasphémèrent Dieu à cause de la plaie de la grêle, parce que cette plaie était très-grande.

(1) C'est-à-dire, le dragon.

CHAPITRE XVII.

§. I. *La prostituée, la grande Babylone, enivrée du sang des saints.*

1. Et l'un des sept anges, qui avaient les sept coupes, vint et me parla, en disant : Venez, et je vous montrerai la condamnation de la grande prostituée qui est assise sur les grandes eaux,

2. avec laquelle les rois de la terre se sont corrompus, et ceux qui habitaient la terre se sont enivrés du vin de sa prostitution.

3. Et il me transporta en esprit dans le désert. Et je vis une femme assise sur une bête de couleur d'écarlate, pleine de noms de blasphèmes, qui avait sept têtes et dix cornes.

4. Et la femme était vêtue de pourpre et d'écarlate, et parée d'or, de pierres précieuses et de perles ; et elle avait à sa main un vase d'or plein de l'abomination et de l'impureté de sa fornication.

5. Et sur son front ce nom était écrit : MYSTÈRE : LA GRANDE BABYLONE, LA MÈRE DES FORNICATIONS ET DES ABOMINATIONS DE LA TERRE.

6. Et je vis cette femme enivrée du sang des saints et du sang des martyrs de Jésus. Et en la voyant, je fus saisi d'un grand étonnement.

§. II. *L'ange explique le mystère de la femme et de la bête sur laquelle elle est assise.*

7. Et l'ange me dit : Pourquoi vous étonnez-vous ? Je vous dirai le mystère de la femme et de la bête qui la porte, qui a sept têtes et dix cornes.

8. La bête que vous avez vue était et n'est plus, et elle doit monter de l'abîme, et elle périra sans ressource ; et les habitans de la terre, dont les noms ne sont pas écrits dans le livre de vie dès le commencement du monde, s'étonneront de voir la bête qui était et qui n'est plus.

9. Et en voici le sens, qui est plein de sagesse : Les sept têtes sont sept montagnes sur lesquelles la femme est assise ; ce sont aussi sept rois.

10. Cinq sont tombés, l'un est encore, et l'autre n'est pas encore venu ; et quand il sera venu, il faut qu'il demeure peu *de temps*.

11. Et la bête qui était et qui n'est plus, est elle-même la huitième ; et elle est une des sept, et elle s'en va périr.

12. Et les dix cornes que vous avez vues, sont dix rois qui n'ont pas encore reçu le royaume, mais ils recevront comme rois la puissance pour une heure après la bête.

13. Ceux-ci ont un même dessein, et ils donneront leur force et leur puissance à la bête.

14. Ceux-ci combattront contre l'agneau, et l'agneau les vaincra ; parce qu'il est le seigneur des seigneur et le roi des rois : et ceux qui sont avec lui sont les appelés, les élus et les fidèles.

15. Et il me dit : Les eaux que vous avez vues, où cette prostituée est assise, sont les peuples, et les nations, et les langues.

16. Et les dix cornes que vous avez vues à la bête, ceux-là haïront la prostituée, et la réduiront dans la dernière désolation, et la dépouilleront, et dévoreront ses chairs, et la feront périr par le feu.

17. Car Dieu leur a mis dans le cœur d'exécuter ce qu'il lui plait, *de conspirer à un même dessein, qui est* de donner leur royaume à la bête jusqu'à ce que les paroles de Dieu soient accomplies.

18. Et la femme que vous avez vue, est la grande ville qui règne sur les rois de la terre.

CHAPITRE XVIII.

§. I. *Condamnation de la grande Babylone. Tourmens multipliés à proportion des délices.*

1. Et après cela je vis un autre ange qui descendait du ciel, ayant une grande puissance, et la terre fut éclairée de sa gloire.

2. Et il cria de toute sa force, en disant : Elle est tombée, elle est tombée la grande Babylone, et elle est devenue la demeure des démons, et la retraite de tout esprit immonde, et le repaire de tout oiseau impur et haïssable ;

3. parce que toutes les nations ont bu du vin de la colère de sa prostitution : et les rois de la terre

se sont corrompus avec elle, et les marchands de la terre se sont enrichis par les excès de son luxe.

4. Et j'entendis du ciel une autre voix qui dit : Sortez de Babylone, mon peuple, de peur que vous n'ayez part à ses péchés, et que vous ne soyez frappés de ses plaies.

5. Car ses péchés sont montés jusqu'au ciel, et le Seigneur s'est ressouvenu de ses iniquités.

6. Traitez-la comme elle vous a traités : rendez-lui au double selon ses œuvres : dans le même calice où elle *vous* a donné à boire, faites-la boire deux fois autant.

7. Autant elle s'est glorifiée et elle a été dans les délices, autant multipliez ses tourmens et ses douleurs : car elle dit en son cœur : Je suis reine, et je ne suis point veuve, et je ne serai point dans le deuil.

8. C'est pourquoi ses plaies, la mort, et le deuil, et la famine viendront en un même jour, et elle sera brûlée par le feu ; parce que c'est un Dieu puissant qui la jugera.

§. II. *Effroi de ceux qui trafiquaient avec Babylone, la voyant frappée de Dieu.*

9. Et les rois de la terre qui se sont corrompus avec elle, et qui ont vécu avec elle dans les délices, pleureront sur elle, et frapperont leur poitrine, en voyant la fumée de son embrâsement :

10. ils se tiendront loin d'elle dans la crainte de ses tourmens, en disant : Malheur ! malheur ! Babylone, grande ville, ville si puissante, ta condamnation est venue en un moment !

11. Et les marchands de la terre pleureront et gémiront sur elle, parce que personne n'achetera plus leurs marchandises :

12. ces marchandises d'or et d'argent, et de pierreries, et de perles, et de fin lin, et de pourpre, et de soie, et d'écarlate, et toute sorte de bois odoriférans, et toute sorte de meubles d'ivoire, et de pierres précieuses, et d'airain, et de fer, et de marbre,

13. et de cinnamome, et de senteurs, et de parfums, et d'encens, et de vin, et d'huile, et de fleur de farine, et de blé, et de bêtes de charge, et de brebis, et de chevaux, et de chariots, et d'esclaves, et d'hommes libres.

14. Et les fruits qui faisaient tes délices t'ont quittée, et toute délicatesse, et toute magnificence est perdue pour toi, et on ne les retrouvera plus.

15. Les marchands qui vendaient ces choses, *et* qui se sont enrichis, se tiendront loin d'elle dans la crainte de ses tourmens, pleurant et gémissant,

16. et disant : Malheur ! malheur ! cette grande ville qui était vêtue de fin lin, et de pourpre, et d'écarlate, et couverte d'or, et de pierreries, et de perles :

17. car tant de richesses se sont évanouies en un moment. Et tous les pilotes, tous ceux qui naviguent sur mer, et les matelots, et tous ceux qui sont employés dans les vaisseaux, se sont tenus loin d'elle,

18. et se sont écriés, en voyant le lieu de son embrâsement, et ils ont dit : Quelle ville a jamais égalé cette grande ville ?

19. Et ils se sont couverts la

tête de poussière, et ils ont crié, pleurant et gémissant, et disant : Malheur ! malheur ! cette grande ville qui a enrichi de son opulence tous ceux qui avaient des vaisseaux en mer : car elle a été désolée en un moment.

20. Ciel, réjouissez-vous sur elle, et vous, saints apôtres et prophètes : car Dieu vous a vengés d'elle.

21. Et un ange fort leva en haut une pierre comme une grande meule de moulin, et la jeta dans la mer, en disant : C'est ainsi que Babylone, cette grande ville, sera précipitée avec impétuosité, et elle ne se trouvera plus.

22. Et la voix des joueurs de harpes et des musiciens, et des joueurs de flûtes et de trompettes ne s'entendra plus en toi ; et nul artisan, de quelque métier que ce soit, ne se trouvera en toi, et le bruit de la meule ne s'entendra plus en toi ;

23. et la lumière des lampes ne luira plus en toi, et la voix de l'époux et de l'épouse ne s'entendra plus en toi : car tes marchands étaient des princes de la terre ; car toutes les nations ont été séduites par tes enchantemens.

24. Et on a trouvé dans cette ville le sang des prophètes, et des saints, et de tous ceux qui ont été tués sur la terre.

CHAPITRE XIX.

§. I. *Joie et cantique des saints sur le jugement de Babylone, sur le règne de Dieu et sur les noces de l'agneau.*

1. APRÈS cela j'entendis comme la voix d'une grande multitude dans le ciel, qui disait : Alleluia : Le salut et la gloire, *l'honneur* et la puissance sont à notre Dieu ;

2. parce que ses jugemens sont véritables et justes ; qu'il a condamné la grande prostituée qui a corrompu la terre par sa prostitution, et qu'il a vengé le sang de ses serviteurs qu'elle a répandu de sa propre main.

3. Et ils dirent une seconde fois : Alleluia. Et la fumée de son embrâsement s'élève dans les siècles des siècles.

4. Et les vingt-quatre vieillards et les quatre animaux se prosternèrent et adorèrent Dieu qui était assis sur le trône, en disant : Amen, Alleluia.

5. Et il sortit du trône une voix qui dit : Louez notre Dieu, vous tous qui êtes ses serviteurs et qui le craignez, petits et grands.

6. Et j'entendis comme la voix d'une grande troupe, et comme la voix des grandes eaux, et comme la voix de grands tonnerres qui disaient : Alleluia ; parce que le Seigneur notre Dieu, le tout-puissant, est entré dans son règne.

7. Réjouissons-nous et faisons éclater notre joie, et donnons-lui gloire ; parce que les noces de l'agneau sont venues, et que son épouse s'y est préparée.

8. Et il lui a été donné de se vêtir d'un fin lin blanc et éclatant : car ce fin lin ce sont les bonnes œuvres des saints.

§. II. *Saint Jean veut adorer l'ange qui l'en empêche. Verbe de Dieu sur un cheval blanc, suivi des armées du ciel. Combat de la bête et du Verbe de Dieu.*

9. Et l'ange me dit : Ecrivez : Heureux ceux qui ont été appelés au souper des noces de l'agneau. Et il me dit : Ces paroles de Dieu sont véritables.

10. Et je me jetai à ses pieds pour l'adorer (1), et il me dit : Gardez-vous de le faire : je suis serviteur comme vous et comme vos frères qui rendent témoignage à Jésus. Adorez Dieu : car l'esprit de prophétie est le témoignage de Jésus.

11. Et je vis le ciel ouvert ; et voilà un cheval blanc, et celui qui était dessus s'appelait le Fidèle et le Véritable, et il juge et il combat avec justice (2).

12. Et ses yeux étaient comme une flamme de feu, et il avait sur la tête plusieurs diadèmes et un nom écrit que nul ne connaît que lui (3).

13. Et il était vêtu d'une robe teinte de sang (4), et son nom est le Verbe de Dieu.

14. Et les armées qui sont dans le ciel le suivaient sur des chevaux blancs, vêtues d'un fin lin, blanc et pur.

15. Et il sort de sa bouche une épée à deux tranchans, pour en frapper les nations ; et il les gouvernera avec une verge de fer : et c'est lui qui foule la cuve du vin de la fureur et de la colère de Dieu tout-puissant.

16. Et il porte écrit sur son vêtement et sur sa cuisse : LE ROI DES ROIS, ET LE SEIGNEUR DES SEIGNEURS.

§. III. *La bête et le faux prophète jetés dans le feu. Méchans dévorés par les oiseaux du ciel.*

17. Et je vis un ange debout dans le soleil, et il cria d'une voix forte, en disant à tous les oiseaux qui volaient par le milieu du ciel : Venez et assemblez-vous au grand souper de Dieu,

18. pour manger la chair des rois, et la chair des officiers de guerre, et la chair des forts, et la chair des chevaux et de ceux qui sont assis dessus, et la chair de tous les hommes libres et esclaves, et des petits et des grands.

19. Et je vis la bête et les rois de la terre, et leurs armées assemblées pour faire la guerre à celui

(1) Ou il prit cet ange pour Jésus-Christ même, et il voulut lui rendre un honneur divin ; ou bien, s'il voulut lui rendre un honneur convenable à la nature angélique et tel que les saints de l'ancien testament le rendaient aux anges qui leur apparaissaient, l'ange refuse de le recevoir d'un apôtre. Aussi St. Jean crut si peu avoir manqué, qu'après l'avertissement de l'ange, il lui rend encore le même honneur, que l'ange refuse de nouveau (ch. XXII, v. 8), pour égaler, dit St. Grégoire, le ministère apostolique et prophétique à l'état angélique.

(2) On voit ici une peinture admirable de Jésus-Christ, pour montrer que c'est lui qui a fait tout ce qu'on vient de voir, et qui va achever de détruire les impies dans son dernier jugement.

(3) Son nom est le Verbe de Dieu (v. 13.) : nul autre que lui ne comprend la dignité de ce nom.

(4) Il semble qu'il parle ici du sang de ses ennemis, quoiqu'on puisse dire aussi que la robe de Jésus-Christ, c'est-

qui était monté sur le cheval *blanc* et à son armée.

20. Et la bête fut prise, et avec elle le faux prophète qui avait fait des prodiges en sa présence, par lesquels il avait séduit ceux qui avaient reçu le caractère de la bête, et qui avaient adoré son image. Ces deux, *c'est-à-dire, la bête et le faux prophète*, furent jetés vivans dans l'étang brûlant de feu et de souffre (1);

21. et les autres furent tués par l'épée qui sortait de la bouche de celui qui était monté sur le cheval *blanc;* et tous les oiseaux se rassasièrent de leur chair.

à-dire, son humanité, est teinte de son propre sang.

(1) C'est, après la vengeance sur la terre, le supplice éternel de l'autre vie.

CHAPITRE XX.

§. I. *Un ange enchaîne le dragon, l'envoie dans l'abîme pour mille ans. Résurrection première. Règne de mille ans.*

1. Et je vis descendre du ciel un ange qui avait la clef de l'abîme et une grande chaîne en sa main.

2. Et il prit le dragon, l'ancien serpent, qui est le diable et satan, et il l'enchaîna pour mille ans(1);

3. et il le jeta dans l'abîme, et il l'enferma et mit un sceau sur lui, afin qu'il ne séduisit plus les nations, jusqu'à ce que ces mille ans fussent accomplis; et après cela il faut qu'il soit délié pour un peu de temps.

4. Et je vis des trônes (2) et ceux qui s'assirent dessus, et la puissance de juger leur fut donnée; et *je vis* les âmes de ceux qui ont eu la tête tranchée pour avoir rendu témoignage à Jésus et pour la parole de Dieu, et qui n'ont point adoré la bête ni son image, ni reçu son caractère sur leur front ou dans leurs mains, et ils ont vécu et régné (3) avec Jésus-Christ pendant mille ans(4).

5. Les autres morts ne sont

(1) St. Augustin nous apprend que les mille ans de St. Jean ne sont pas un nombre déterminé, mais un nombre où il faut entendre tout le temps qui s'écoulera jusqu'à la fin des siècles.

(2) La suite fait voir que ces trônes sont préparés pour les martyrs.

(3) Ce règne des martyrs avec Jésus-Christ consiste en deux choses: 1° Dans la gloire qu'ils ont au ciel avec Jésus-Christ qui les y fait ses assesseurs; 2° Dans la manifestation de cette gloire sur la terre par les grands et justes honneurs qu'on leur a rendus dans l'Eglise, et par les miracles infinis dont Dieu les a honorés, même à la vue de leurs ennemis, c'est-à-dire, des infidèles qui les avaient méprisés.

(4) C'est-à-dire, durant toute l'étendue des siècles, jusqu'au jour du jugement: ce qui se doit entendre de leur glorification sur la terre et dans l'Eglise: car, pour ce qui est du règne de Jésus-Christ et de ses saints dans le ciel, on sait qu'il n'a point de fin.

rentrés dans la vie qu'après mille ans accomplis (1). C'est là la première résurrection (2).

6. Heureux et saint est celui qui aura part à la première résurrection : la seconde mort (3) n'aura point de pouvoir sur eux ; mais ils seront prêtres de Dieu et de Jésus-Christ, et ils règneront avec lui pendant mille ans (4).

§. II. *Le diable déchaîné, séduisant les peuples, envoyé dans l'étang de souffre.*

7. Et après que mille ans seront accomplis, satan sera délié, et il sortira de sa prison, et il séduira les nations qui sont aux quatre coins du monde, Gog et Magog, et il les assemblera au combat, et leur nombre est comme celui du sable de la mer.

8. Et ils montèrent sur la face de la terre, et ils environnèrent le camp des saints et la ville bien-aimée *du Seigneur.*

9. Et un feu envoyé de Dieu descendit du ciel et les dévora, et le diable qui les séduisait fut jeté dans l'étang de feu et de souffre, où la bête

10. et le faux prophète seront tourmentés jour et nuit dans les siècles des siècles.

§. III. *Le juge sur son trône. Le livre de vie ouvert. Morts jugés selon leurs œuvres. Seconde mort.*

11. Et je vis un grand trône blanc (5) et quelqu'un assis dessus, devant la face duquel la terre et le ciel s'enfuirent, et leur place même ne se trouva plus.

12. Et je vis les morts, grands et petits, debout devant le trône ; et des livres furent ouverts, et un autre livre, qui est le livre de vie, fut ouvert, et les morts furent jugés sur ce qui était écrit dans ces livres, selon leurs œuvres.

13. Et la mer rendit les morts qui étaient dans ses eaux (6), et la mort et l'enfer (7) rendirent les morts qu'ils avaient ; et chacun fut jugé selon ses œuvres.

14. Et l'enfer et la mort furent

---

(1) St. Jean marque ici que les âmes justes n'entrent pas toutes d'abord dans cette vie bienheureuse, mais seulement celles qui sont parvenues à un certain degré de perfection, et que St. Paul appelle *les esprits des justes parfaits* (ép. aux Héb. ch. XII, v. 23.) : ce que tous les Pères et la tradition nous apprennent aussi.

(2) Cette première résurrection se commence à la justification, conformément à cette sentence : *Celui qui écoute ma parole est déjà passé de la mort à la vie* (St. Jean, ch. V, v. 24.), et à cette autre : *Levez-vous, vous qui dormez* dans vos péchés, *et ressuscitez d'entre les morts, et Jésus-Christ vous éclairera. Eph. V,* 14. C'est donc alors que l'homme commence à ressusciter ; et cette résurrection se consomme, lorsque, sortie de cette vie qui n'est qu'une mort, elle vit de la vraie vie avec Jésus-Christ : c'est la première résurrection qui convient aux âmes bienheureuses : car, pour ce qui est de la résurrection des corps, il n'en sera parlé qu'aux versets 12 et 13. Cette première résurrection est manifestée par les miracles des saints : car on voit qu'ils sont vivans par la vertu que Dieu fait sortir de leurs tombeaux.

(3) *La seconde mort.* Voyez note sur le 2d ch. v. 11.

(4) C'est-à-dire, ils seront glorifiés sur la terre pendant toute la durée du siècle présent ; mais les années ne suffisent pas pour mesurer leur règne au siècle futur.

(5) Voici enfin, après tant de visions, celle du grand et dernier jugement, comme la suite le fera voir.

(6) Ceci marque distinctement la résurrection des corps.

(7) C'est-à-dire : La mort et le sépulcre rendirent aussi les morts qu'ils avaient.

jetés dans l'étang de feu. C'est là la seconde mort (1).

15. Et celui qui ne fut pas trouvé écrit dans le livre de vie fut jeté dans l'étang de feu.

(1) C'est-à-dire, la mort en corps et en âme qui doit suivre la résurrection.

CHAPITRE XXI (1).

§. I. *Jérusalem descendant du ciel comme une épouse. Fin des pleurs et des maux. Vainqueurs couronnés. Timides et menteurs brûlés.*

1. Et je vis un ciel nouveau et une terre nouvelle : car le premier ciel et la première terre avaient disparu, et la mer n'était plus.

2. Et, moi Jean, je vis la ville sainte, la nouvelle Jérusalem, descendre du ciel, venant de Dieu, parée comme une épouse qui est parée pour son époux.

3. Et j'entendis une grande voix sortie du trône, qui disait : Voici le tabernacle de Dieu avec les hommes, et il demeurera avec eux ; et ils seront son peuple, et Dieu lui-même au milieu d'eux sera leur Dieu.

4. Et Dieu essuiera toutes les larmes de leurs yeux, et la mort ne sera plus, et il n'y aura plus ni pleurs, ni cris, ni douleur, parce que les premières choses sont passées.

5. Et celui qui était assis sur le trône dit : Voilà que je vais faire toutes choses nouvelles. Et il me dit : Ecrivez, car ces paroles sont très-certaines et très-véritables.

6. Et il me dit : C'en est fait. Je suis l'alpha et l'oméga, le commencement et la fin. Je donnerai gratuitement à boire de la fontaine d'eau vive à celui qui a soif.

7. Celui qui vaincra possèdera ces choses, et je serai son Dieu, et il sera mon fils.

8. Mais pour les timides, et les incrédules, et les exécrables, et les homicides, et les fornicateurs, et les empoisonneurs, et les idolâtres, et tous les menteurs, leur partage sera dans l'étang brûlant de feu et de souffre, qui est la seconde mort (2).

§. II. *Description de la Jérusalem céleste.*

9. Et il vint un des sept anges qui tenaient les sept coupes pleines des sept dernières plaies, et il me parla, en disant : Venez, et je vous montrerai l'épouse qui est la femme de l'agneau.

(1) Après avoir tracé, dans les grandes visions que l'on vient de voir, l'histoire de l'Eglise ; après avoir représenté, à la fin du chapitre précédent, le jugement dernier qui décidera du sort éternel des élus et des réprouvés, St. Jean dépeint, sous l'image sensible d'une ville qu'il appelle Jérusalem, la gloire de l'Eglise du ciel, c'est-à-dire, de l'assemblée des élus, et le bonheur éternel dont ils jouiront après la résurrection, bonheur dont les méchans seront exclus pour être tourmentés éternellement.

(2) *Voyez ch. XX, v.* 14.

10. Et il me transporta en esprit sur une grande et haute montagne, et il me montra la *grande* ville, la sainte Jérusalem, qui descendait du ciel, venant de Dieu,

11. illuminée de la clarté de Dieu, et sa lumière était semblablable à une pierre précieuse, telle qu'une pierre de jaspe, *transparente* comme du cristal.

12. Et elle avait une grande et haute muraille, où il y avait douze portes, et douze anges aux portes, et des noms écrits, qui sont les noms des douze tribus des enfans d'Israël.

13. Trois portes à l'orient, et trois portes au septentrion, et trois portes au midi, et trois portes à l'occident.

14. Et la muraille de la villé avait douze fondemens, et sur ces fondemens les douze noms des douze apôtres de l'agneau.

15. Et celui qui me parlait avait une canne d'or pour mesurer la ville, et ses portes, et sa muraille.

16. Et la ville est bâtie en quarré, et aussi longue que large ; et il mesura la ville avec sa canne d'or jusqu'à l'étendue de douze mille stades, et sa longueur, et sa hauteur, et sa largeur sont égales.

17. Et il en mesura *aussi* la muraille qui était de cent quarante-quatre coudées (1), de mesure d'homme, qui est celle de l'ange.

18. Et la muraille était bâtie de jaspe, mais la ville était d'un or pur, semblable à du verre *très*-clair.

19. Et les fondemens de la muraille de la ville étaient ornés de toutes sortes de pierres précieuses (2). Le premier fondement était de jaspe ; le second, de saphir ; le troisième, de calcédoine ; le quatrième, d'éméraude ;

20. le cinquième, de sardonix ; le sixième, de sardoine ; le septième, de chrysolithe ; le huitième, de beril ; le neuvième, de topaze ; le dixième, de chrysoprase ; le onzième, d'hyacinthe ; le douzième, d'améthyste.

21. Et les douze portes sont douze perles, une perle par porte, et chaque porte était faite de chaque perle ; et la place de la ville était d'un or pur, comme du verre transparent.

§. III. *Dieu est son temple, l'agneau son soleil. Il n'y a point de nuit. Rien d'impur n'y entre.*

22. Et je n'y vis point de temple, car le Seigneur Dieu tout-puissant et l'agneau en est le temple.

23. Et la ville n'a point besoin du soleil ni de la lune pour l'éclairer : car la gloire de Dieu l'a éclairée, et l'agneau en est la lampe.

24. Et les nations marcheront à sa lumière, et les rois de la terre y porteront leur gloire et leur honneur.

25. Et ses portes ne se fermeront point chaque jour, car il n'y aura point là de nuit.

26. Et on y apportera la gloire et l'honneur des nations.

(1) C'est l'épaisseur de la muraille qui en marque la solidité et la fermeté inébranlable.

(2) Dont les diverses beautés représentent très-bien les dons divers que Dieu a mis dans ses élus, et leurs divers degrés de mérite et de gloire.

27. Il n'y entrera rien de souillé, ni aucun de ceux qui commettent l'abomination et le mensonge; mais ceux-là seulement qui sont écrits dans le livre de vie de l'agneau.

CHAPITRE XXII.

§. I. *Fleuve d'eau vive sortant du trône de Dieu. L'ange ne veut point être adoré.*

1. Et il me montra un fleuve d'eau vive (1), claire comme du cristal, qui sortait du trône de Dieu et de l'agneau.

2. Au milieu de la place de la ville, et des deux côtés de ce fleuve, était l'arbre de vie, qui porte douze fruits *par an*, donnant son fruit chaque mois, et les feuilles de l'arbre sont pour guérir les nations.

3. Et il n'y aura plus *là* de malédiction ; mais le trône de Dieu et de l'agneau y sera, et ses serviteurs le serviront.

4. Et ils verront sa face, et son nom sera sur leurs fronts.

5. Et il n'y aura plus *là* de nuit, et ils n'auront pas besoin de la lumière d'une lampe, ni de la lumière du soleil, parce que le Seigneur Dieu les éclairera, et ils règneront dans les siècles des siècles.

6. Et il me dit: Ces paroles sont très-certaines et très-véritables. Et le Seigneur, Dieu des esprits des prophètes, a envoyé son ange pour découvrir à ses serviteurs ce qui doit arriver bientôt.

7. Et voilà que je viens promptement. Heureux celui qui garde les paroles de la prophétie de ce livre.

8. Et c'est moi Jean qui ai entendu et qui ai vu toutes ces choses. Et après les avoir entendues et les avoir vues, je me jetai aux pieds de l'ange qui me les montrait pour l'adorer (2) ;

9. et il me dit : Gardez-vous bien de le faire : car je suis serviteur *de Dieu* comme vous, et comme vos frères les prophètes, et comme ceux qui gardent les paroles de la prophétie de ce livre : adorez Dieu.

§. II. *Méchans abandonnés à leur malice. Saints sanctifiés de plus en plus. Heureux qui se purifie dans le sang de l'agneau.*

10. Et il me dit : Ne scellez point les paroles de la prophétie de ce livre : car le temps *où elles doivent s'accomplir* est proche.

11. Que celui qui commet l'injustice, la commette encore ; et que celui qui est souillé, se souille encore ; et que celui qui est juste, se justifie encore ; et que celui qui est saint, se sanctifie encore.

12. Voilà que je viens bientôt, et j'ai ma récompense avec moi,

(1) Ce fleuve, c'est la félicité éternelle, ce torrent de délices qui enivre éternellement les élus.

(2) *Voyez ch. XIX, v. 10.*

pour rendre à chacun selon ses œuvres.

13. Je suis l'alpha et l'oméga, le premier et le dernier, le commencement et la fin.

14. Heureux ceux qui lavent leurs vêtemens dans le sang de l'agneau, afin qu'ils aient droit à l'arbre de vie, et qu'ils entrent dans la ville *sainte* par les portes.

15. *Qu'on laisse* dehors les chiens, et les empoisonneurs, et les impudiques, et les homicides, et les idolâtres, et quiconque aime et fait le mensonge.

§. III. *Jésus rend témoignage à ce livre ; assure qu'il viendra bientôt. L'épouse et saint Jean souhaitent qu'il vienne.*

16. Moi, Jésus, j'ai envoyé mon ange pour rendre témoignage de ces choses dans les Eglises. Je suis le rejeton et le fils de David, l'étoile brillante et l'étoile du matin.

17. Et l'esprit (1) et l'épouse (2) disent : Venez. Et que celui qui écoute (3) dise : Venez. Et que celui qui a soif vienne. Et que celui qui le veut reçoive gratuitement l'eau de la vie.

18. Car je proteste à tous ceux qui entendent les paroles de cette prophétie, que, si quelqu'un y ajoute, Dieu le frappera des plaies qui sont écrites dans ce livre.

19. Et que, si quelqu'un retranche quelque chose des paroles de cette prophétie, Dieu ôtera sa part du livre de vie, et de la ville sainte, et des choses qui sont écrites dans ce livre.

20. Celui qui rend témoignage (4) de ces choses dit : Certainement je viens bientôt (5). Amen. Venez, Seigneur Jésus (6).

21. Que la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ soit avec vous tous. Amen.

---

(1) C'est l'Esprit-Saint qui prie en nous, selon St. Paul (ép. aux Rom. ch. VIII, v. 26 et 27), et l'esprit de prophétie qui parle en St. Jean dans tout ce livre ; c'est cet esprit qui dit : *Venez*, et qui nous fait désirer, avec une ardeur immense, le règne de Jésus-Christ.

(2) *L'épouse*. c'est l'Eglise qui ne cesse d'appeler l'époux, c'est-à-dire, Jésus-Christ, par ses gémissemens.

(3) C'est-à-dire : Que le fidèle imite le langage de la prophétie et de l'épouse ; qu'il appelle aussi l'époux par ses gémissemens.

(4) C'est Jésus-Christ qui a envoyé son ange, comme il est dit ci-dessus, verset 16.

(5) Jésus-Christ répond au désir de l'Esprit et de l'épouse qui l'avaient appelé.

(6) L'âme fidèle ne cesse de l'inviter et de désirer son royaume : admirable conclusion de toute l'écriture qui commence à la création du monde et finit à la consommation du règne de Dieu, qui est aussi appelé la nouvelle création. Dieu fasse la grâce à ceux qui liront cette prophétie d'en répéter en silence les derniers versets, et de goûter en leur cœur le plaisir d'être appelés de Jésus et de l'appeler en secret.

TABLE

DES ÉPITRES ET ÉVANGILES

QUI SE LISENT DANS L'ÉGLISE PENDANT TOUTE L'ANNÉE.

——oooo——

Le premier chiffre, dans cette table, marque le chapitre ; les deux suivans marquent le premier et le dernier verset de chaque épître et évangile, et le dernier indique la page où ils se trouvent dans le présent volume.

L'on n'a point marqué les épîtres aux jours où celles qu'on lit sont prises de l'Ancien Testament.



ERRATA.

S. MATTHIEU.

Ch. 1, v. 18. *Jésus*-Christ—lisez : Jésus-Christ
Ch. 2, v. 9. *Les Mages*—lisez : Les Mages
Ch. 3, v. 3. dans le désert la voix de celui qui crie—lisez : la voix de celui qui crie dans le désert
Ibid. v. 7. qui doit tomber—lisez : qui va venir
Ibid. v. 16. et *il* vit—lisez : et il vit
Ch. 4, v. 5. le transporta *à*—lisez : le transporta à
Ibid. v. 6. *d'avoir soin*—lisez : d'avoir soin
Ibid. v. 8. le prit encore, *et le transporta*—lisez : *le prit* encore, *et* le transporta
Ibid. v. 11. lui servaient *à manger*—lisez : le servaient.
Ch. 5, v. 11. les *hommes*—lisez : les hommes
Ch. 7, v. 25. elle n'a point été renversée,—lisez : et elle n'a point
Ibid. v. 27. elle a été renversée,—lisez : et elle a été renversée,
Ch. 8, v. 4. *et en reconnaissance*—lisez : et, *en reconnaissance*
Ibid. v. 15. *de manière que*—lisez : et s'étant levée
Ch. 9, v. 1. ; et étant—lisez : , *et* étant
Ibid. v. 2. *Mon* fils,—lisez : Mon fils,
Ibid. v. 7. *Le paralytique*—lisez : et il
Ibid. v. 22. *Ma* fille,—lisez : Ma fille,
Ch. 10, v. 1. car ayant—lisez : *car* ayant
Ibid. v. 3. *fils* (bis)—lisez : fils
Ibid. v. 7. *Et partout* où vous irez,—lisez : Et en allant,
Ibid. v. 25. *traiteront-ils de même*—lisez : traiteront-ils de même
Ibid. v. 29. sans *l'ordre*—lisez : sans la volonté
Ch. 11, v. 9. plus que prophète—lisez : plus qu'un prophète
Ibid. v. 11. il n'y a—lisez : il n'y en a
Ibid. Effacez le mot *prophète*
Ibid. v. 12. Mais—lisez : Or
Ibid. c'est que—lisez : *c'est que*
Ibid. v. 26. *mon* père,—lisez : mon père,
Ch. 12, v. 2. ce qui n'est point permis—lisez : ce qu'il n'est point permis
Ibid. v. 29. *homme* fort—lisez : homme fort
Ibid. v. 33. *en elles-mêmes, insensés*—lisez : *en elles-mêmes. Insensés!*
Ibid. v. 34. *c'est.... que*—lisez : c'est.... que
Ibid. v. 35. en tire de mauvaises de *son*—lisez : tire de mauvaises choses du
Ibid. v. 48. Mais *Jésus*—lisez : Mais Jésus
Ch. 13, v. 3. *de cette sorte :*—lisez : de cette sorte,

Ibid. v. 48. *les pêcheurs*—lisez : les pêcheurs
Ibid. v. 52. car tout docteur—lisez : c'est pour cela que tout
Ch. 14, v. 1. *Antipas, et tétrarque*—lisez : *Antipas* tétrarque
Ibid. v. 6. *de l'assemblée*—lisez : de l'assemblée
Ibid. v. 22. epeuple—lisez : le peuple
Ibid. v. 29. ur l'eau—lisez : sur l'eau
Ch. 21, v. 13. maison la prière,—lisez : maison de la prière,
Ch. 22, v. 10. s'ne allant—lisez : s'en allant
Ch. 25, v. 25. tenez-vous—lisez : tenez, vous
Ch. 27, v. 5. se retira—lisez : il se retira
Ibid. v. 63. *Note, ligne 8ème :* se la renvoie—lisez : se le renvoie
Ch. 28, v. 13. Dites que—lisez : Dites : Ses disciples

S. MARC.

Ch. 2, v. 18. jeûnent-ils, et—lisez : jeûnent, et
Ch. 4, v. 40. *n'ont pu*—lisez : *n'ont-ils pu*
Ch. 7, *Note sur le v. 9, 2de colonne, 7e ligne :* ch. II, v. 14 —lisez : v. 15
Ibid. 8e *ligne :* ch. XI, v. 21—lisez : v. 2
Ibid. 9e *ligne :* ch. VI, v. 10—lisez : v. 14
Ch. 9, v. 48. comme toute victime—lisez : et *il en sera d'eux comme de* toute victime *de la loi qui*
Ch. 12, *Note sur le v. 25 :* ch. XXII, v. 25—lisez : v. 30
Ch. 14, v. 13. à *Jérusalem*—lisez : *à Jérusalem*

S. LUC.

Ch. 6, v. 45. en tire de mauvaises—lisez : tire de mauvaises choses
Ibid. *Pages* 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288—lisez : 173, 174, 175, 176, et ainsi des autres.
Ch. 7, v. 18. toutes choses—lisez : toutes ces choses
Ibid. *Note :* Matth. ch. II—lisez : Matth. ch. XI
Ibid. v. 43. vous en avez bien jugé—lisez : vous avez bien jugé
Ch. 8, v. 52. la pleuraient—lisez : pleuraient
Ch. 9, v. 48. *Aussi*—lisez : Et,
Ch. 11, v. 1. en certain lieu—lisez : en un certain lieu
Ibid. v. 2. Père—lisez : *Notre* Père
Ibid. v. 23. et que celui—lisez : et *que* celui
Ibid. v. 52. entrés en vous-mêmes—lisez : entrés vous-mêmes
Ch. 12, v. 4. et ne craignez point—lisez : *et* ne craignez point
Ch. 13, *Note sur le v. 9 :* périrent comme—lisez : périssent comme
Ibid. v. 22. Or *Jésus* allait—lisez : Et il allait
Ch. 17, v. 32. *Ne regardez point aussi*—lisez : *Ne regardez point non plus*

S. JEAN.

Ch. 3, v. 10. *et* vous ignorez—lisez : et vous ignorez
Ch. 4, v. 6. sur *le bord* de—lisez : sur *le bord de*
Ch. 5, v. 43. *Note :* ils voulaient la fin ;—lisez : ils voulaient la fin comme nous ;

Ch. 8,	v. 24.	Car si vous ne *me* croyez *ce* que je suis,—il semble qu'il vaudrait mieux traduire : Car si vous ne croyez que c'est moi
Ibid.	v. 57.	vous avez avez vu—lisez : vous avez vu
Ch. 9,	v. 9.	c'est un—lisez : c'en est un
Ch. 12,	v. 36.	croyez-en la lumière—lisez : croyez en la lumière
Ch. 15,	v. 26.	rendra témoignage—lisez : il rendra témoignage
Ch. 21,	v. 7.	il était tout nu—lisez : il était nu
Ibid.	v. 8.	ils n'étaient loin—lisez : ils n'étaient éloignés
Ibid.	v. 11.	autant—lisez : tant

ACTES DES APOTRES.

Ch. 2,	v. 9.	*d'ente* nous—lisez : *d'entre nous*
Ch. 3,	v. 20.	et que—lisez : *et que*
Ch. 5,	v. 31.	le principe—lisez : le prince
Ibid.	v. 38.	cet œuvre—lisez : cette œuvre
Ch. 9,	v. 32.	et visitant—lisez : *et* visitant
Ibid.	v. 38.	chez eux.—lisez : chez nous.
Ch. 13,	v. 32.	a faite—lisez : a été faite
Ibid.	v. 40.	*et qu'en*—lisez : *et* qu'*en*
Ch. 14,	v. 18.	et lapidèrent—lisez : *et* lapidèrent
Ch. 17,	v. 28.	et de sa race.—lisez : *et* de sa race.
Ch. 19,	v. 25.	les auant—lisez : les ayant
Ibid.		il leur dit :—lisez : leur dit :
Ch. 20,	v. 27.	*de Dieu* :—lisez : de Dieu :
Ch. 27,	v. 2.	de Thessalonique—lisez : *de* Thessalonique
Ibid.	v. 11.	qu'à ce que—lisez : que ce que
Ch. 28,	v. 4.	et ne permet—lisez : *et* ne permet



